FERNAND BENOIT

Membre de l'Institut
Directeur des Antiquités de Provence
Conservateur du Musée Borély

RECHERCHES SUR L'HELLÉNISATION DU MIDI DE LA GAULE

Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

PUBLICATIONS DES ANNALES DE LA FACULTÉ DES LETTRES
AIX-EN-PROVENCE

Nouvelle Série, no 43 - 1965

ÉDITIONS OPHRYS

© Editions Ophrys - 1965
Tous droits réservés

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos 9

Introduction 15

I. *Le mythe phénicien et les fausses attributions* 17

II. *Le mythe linguistique ou le « faux grec »*. 20

PREMIÈRE PARTIE

VOIES DE COMMERCE PUNICO-PHÉNICIENNES ET ÉTRUSQUES

I. *Histoire.*

1. Fondation de Marseille et itinéraires maritimes 29
2. Chronologie et répartition des voies commerciales 35
3. Marseille, Carthage et les Etrusques .. 40

II. *Documents archéologiques de l'époque archaïque.*

1. Importations étrusques 51
2. Importations phéniciennes 56
3. Exportations gréco-égyptiennes 67

III. *Documents archéologiques d'époque punique* 75

IV. *Commerce ibéro-punique à l'époque romaine en guise de conclusion* 83

DEUXIÈME PARTIE

COLONISATION IONIENNE EN OCCIDENT

I. *Histoire.*

1. L'expansion ionienne et la fondation de Marseille 89
2. Les fondations héracléennes 93
3. Les comptoirs massaliètes de la côte .. 99
4. Le Golfe du Lion et l'Etang de Berre .. 111
   1) Le littoral lagunaire 116
   2) Le Rhône marseillais et l'Etang de Berre 126

II. *Documents archéologiques.*

Les sites de la « Précolonisation » 137

Importations de style orientalisant et subgéométrique 137

1. *Céramique orientalisante.*
   1. Céramique rhodienne et apparentée ... 139
   2. Céramique orientalisante et géométrique 141
   3. Protocorinthien et corinthien ancien .. 144
   4. Calices de Chios 145
2. *Céramique coloniale.*
   1. Céramique ionienne à pâte claire et à bandes peintes 146
      1) Importation 146
      2) Imitations locales 148
   2. Céramique grise monochrome 153
   3. Le « subgéométrique » gallo-grec :
      1° Voies commerciales : voies alpestres et voie fluviale 163
      2° Hellénisation du Rhône inférieur. 168
   4. Amphores corinthiennes, thasiennes, ioniennes, massaliètes 179
   5. Terres cuites et vases plastiques 186

TROISIÈME PARTIE

L'ECONOMIE DU LITTORAL

Les produits indigènes. Les minerais. Le vin. Le commerce du sel et les pêcheries 191

I. *Le minerai* 192

II. *Produits accessoires : corail, pourpre, grenat, liège, soude, plantes médicinales* 195

III. *Les comptoirs du sel* 199

IV. *Le vignoble* 202

V. *Exploitation et commerce du sel* 203

VI. *Pêche et salaisons* 207

VII. *L'héritage du moyen âge* 211

Les Salyens et le sel 213

Conclusion 217

AVANT-PROPOS

L'histoire de l'expansion hellénique en Occident, que l'on ne connaissait il y a quelques années que par de rares textes grecs et latins, commence à être éclairée par les documents céramiques arrachés à la terre. Documentation encore dispersée, due au hasard des trouvailles, au goût de la recherche et à la mise en œuvre de quelques archéologues, en tête desquels il faut placer Gaston Vasseur, St. Clastrier, Félix Mouret, Henri Rouzaud, l'abbé Sigal, Michel Clerc, P. de Brun, J. Jannoray, Ph. Helena, J. Layet, pour ne citer que les disparus.

Les fouilles faites à Marseille, au Fort Saint-Jean par Vasseur (1) *et après la guerre dans le quartier détruit du Vieux-Port, si elles n'ont pas eu les moyens financiers qu'eût exigés l'occasion unique et temporaire d'interroger le sous-sol de la plus ancienne fondation hellénique en Gaule, ont néanmoins recueilli un matériel considérable de céramiques, fragmentaires, qui remontent aux origines de l'hellénisation.*

En 1933, P. Jacobsthal et E. Neuffer donnaient le premier inventaire de céramiques grecques trouvées en Provence et en tentaient le classement chronologique dans leur Gallia græca; *ils identifiaient les premiers la « céramique grise monochrome », qu'ils attribuaient à Phocée* (2).

Le matériel depuis n'a fait que s'accroître. Plusieurs inventaires et monographies parus ou à paraître, faits par les assistants qui se sont succédé sur le chantier du Vieux-Port, ont mis ou mettront en œuvre des tranches de ce matériel, hellénique (3), *gallo-romain* (4), *romain tardif* (5) *et nous souhaitons que ce programme de synthèse s'étende à la céramique étrusque, campanienne, sigillée des ateliers du Midi de la Gaule et à celle du haut moyen âge.*

Le temps n'est plus où Michel Clerc, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, qu'un heureux génie avait placé à la tête du Musée Borély, le plus important musée d'antiquités méditerranéennes de la France, pouvait confondre colonisation de Marseille et hellénisation de la Gaule, en se fondant sur l'erreur d'optique de Scymnos de Chios, de Strabon, de Justin, qui avaient étendu à la Celtique un état de civilisation propre au littoral de l'ancienne Ligurie. Du moins aura-t-il rassemblé dans les deux volumes de son histoire monumentale de Massalia *(1927-1929), avec quelques fausses attributions qu'on ne saurait lui reprocher, une documentation de premier ordre puisée dans les textes littéraires, l'épigraphie, l'archéologie et de savantes observations sur l'hellénisation de Marseille.*

Le littoral de Provence jusqu'ici muet et réputé imperméable à l'hellénisation apporte une contribution toute nouvelle, qui remonte aux VIIe et VIe siècles, par les découvertes de Saint-Blaise, du Mont Garou dans la baie de Sanary, d'Antibes, de Nice, de Martigues, du Castelan d'Istres, d'Arles, de Fontvieille, de Glanum; *et au-delà du Rhône, sur la côte lagunaire de Languedoc, leur répondent les fouilles de Nîmes, de Mèze, d'Ensérune, du Cayla-de-Mailhac, de Pech Maho, d'Agde et Bessan, de Peyriac-de-Mer, de Saint-Thibéry, de Narbonne, de* Ruscino, *d'Elne, de Collioure, de Pézenas (fig. 7)* (6).

Les fouilles sous-marines elles-mêmes contribuent à cette connaissance du passé : des épaves étrusques ont été reconnues ou signalées par des amphores à Antibes, au Grau du Roi, au Grau d'Agde, des épaves massaliètes d'Albenga à Banyuls et à Majorque; plus rares et plus anciennes que les épaves de Grande Grèce, de Sicile et de la côte ibérique, elles complètent et enrichissent la Forma maris antiqui *de notre littoral, ébauchée en 1952* (7).

1. *L'origine de Marseille. Fondation des premiers comptoirs ioniens de Massalia vers le milieu du VIIe siècle. Résultats de Fouilles archéologiques exécutées à Marseille dans le Fort Saint-Jean* (Annales du Musée d'Hist. Nat. de Marseille, XIII), 1914, 290 pp. in-4° et 17 pl. dont 10 en couleur.

2. *Gallia graeca.* Recherches sur l'hellénisation de la Provence, *Préhistoire*, 2, 1933, p. 1-64.

3. Fr. VILLARD, *La céramique grecque de Marseille (VIe-IVe siècle). Essai d'histoire économique*, Paris, 1960.

4. J. GOURVEST, *La céramique sigillée claire* (à paraître).

5. J. HOSTACHE-RIGOIR et Y. RIGOIR, *La céramique paléochrétienne sigillée grise (Actes du 83e Congrès nat. des Soc. Savantes. Aix-en-Provence*, 1958, p. 69-79) et *Provence Hist.*, 10, fasc. 42, 1960.

6. Je tiens à remercier en particulier tous ceux qui m'ont permis de donner les relevés ou la photographie des tessons les plus caractéristiques : MM. H. Rolland, J. Layet, J. Clergues, J. Marguier et R. Garreau, Ch. Lagrand, Dr Beaucaire, J.M. Rouquette, J. Seillé, L. Gentilhomme, R. Maurel, L. Poumeyrol, A. Dumoulin, Dr Ch. Morel, J. et Mlle Taffanel, J. Campardou et Y. Solier, Dr J. Coulouma, Ph. Helena, G. Claustres, R. Aris, A. Soutou, P. Ponsich.

7. Le premier inventaire a paru dans la *Revue d'Etudes ligures*, 18, 1952, p. 237-307 et dans les chroniques de *Gallia*, XII-1954 à XX-1962. Je remercie les collaborateurs bénévoles de cette exploration sous-marine qui permettra de faire entrer ces recherches dans le stade de l'exploitation scientifique, en particulier les C^dts^ Y. Cousteau et Ph. Tailliez, MM. Fr. Dumas, Dr Beaucaire, D. G. Pruvot, Y. Girault, Y. Pernac, J. Gelindo, H. Portail, Dr Delonca, Cl. Santamaria, A. Bouscaras, Y. Chevalier, Fonquerle, Mme Gill Faure.

Le mouvement de recherche gagne l'arrière-pays et remonte l'axe rhodanien : au Nord de la Durance à Bonpas, à Avignon, à Durban, à Mourre de Sève, au Pégue sur la rive gauche, et sur la rive droite à Nîmes, à Roquemaure, à Saint-Laurent-de-Carnols, à Joeuvres, à Soyons, et sur le Rhône supérieur à Pierre-Châtel et à Seyssel et Annecy (fig. 3 et 9). L'un des relais maritimes de la Grèce vers la Gaule, Aléria en Corse, donne les premiers témoins du commerce de la Grèce en mer Tyrrhénienne (8).

Comptoirs grecs fondés directement par les Rhodiens et les Ioniens ou comptoirs massaliètes (9) *créés par la métropole pour étendre son commerce sur le littoral ?*

Le cadre de cette étude déborde donc les limites de Marseille. Et ce n'est point un paradoxe de dire que l'histoire même de Marseille sera éclairée par celle de son arrière pays; à défaut de textes et de vestiges monumentaux, grecs et romains, disparus par suite du bouleversement de la ville, la carte des relations commerciales de Marseille et celle de l'influence ionienne nous donnent le diagramme de la puissance de Marseille et de la limite de l'hellénisation de la Gaule, dont la zone d'intensité correspond au littoral, — méconnu parce qu'il était vierge de trouvailles —, à la zone montagneuse minière des Maures, des Cévennes gardoises et des Causses, ainsi qu'à la vallée du Rhône, qui apparaît comme l'objectif principal de l'Orient, au même titre que le Danube, le Pô et le Guadalquivir.

Notre projet, dans ces « recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule » est de mettre en œuvre les résultats des dernières fouilles, certaines encore inédites, afin de replacer la « colonie » de Marseille dans ce mouvement d'expansion vers l'Occident, de l'Ionie, mais aussi de Tyr et de l'Etrurie, et de déterminer les raisons économiques de cette expansion, qui sont liées à l'histoire politique de la Méditerranée. Ces recherches envisagent donc de préciser non seulement la fonction économique de Marseille, mais sa fonction politique, sur laquelle on n'a guère attiré l'attention, dans la conjoncture internationale de la Méditerranée à l'époque hellénique. Son rôle ne peut être connu que si la colonie phocéenne est située dans le contexte des relations économiques de l'Ionie, de Monaco à l'Ibérie, et si l'expansion hellénique vers l'Ouest est confrontée avec celle des Phéniciens, de Carthage et de l'Etrurie (10).

Par sa situation isolée en pays barbare, à l'extrême Occident de la Méditerranée, Marseille était en effet appelée à jouer un rôle de premier plan dans le conflit qui devait mettre aux prises deux impérialismes maritimes, celui de la Grèce, puis de Rome et celui des Etrusques et des Puniques, — le conflit entre l'Orient et l'Occident. Son concours fut déterminant à l'époque archaïque comme à l'époque des guerres puniques, — et c'est là un fait d'une portée internationale qui dépasse en importance celui de sa contribution à la « civilisation » de la Gaule.

*
* *

L'inventaire chronologique des importations de la Grèce, corinthiennes, chalcidiennes, attiques, laconiennes et de l'Etrurie, limité à Marseille, a été fait par Fr. Villard. Celles-ci représentent les témoins de relations purement commerciales, qui n'ont pas eu d'incidence sur la colonisation proprement dite, ces céramiques de luxe n'ayant pas été imitées par les ateliers locaux.

Nous nous sommes par contre attaché à déterminer l'expansion de l'Ionie par l'étude de la céramique « coloniale » de l'Asie Mineure : elle appartient à deux types, la céramique à bandes peintes, de tradition géométrique, et la « céramique grise monochrome », de tradition préhistorique, — céramique « pauvre » et populaire, si on la compare à celle des sites originels; et nous avons essayé de reconnaître leur double influence sur la technique des ateliers locaux.

A quelle époque remonte le premier contact indigène avec le monde hellénique ? La phase de la colonisation, marquée par la fondation de Marseille vers 600, a été précédée de relations commerciales diffuses en plusieurs points du littoral ou parvenues par les voies terrestres des Alpes. Des découvertes nouvelles, terrestres et sous-marines, mettent au jour des témoins de la « précolonisation » (11) : *ils confirment ceux que G. Vasseur avait trouvés au Fort Saint-Jean, la* Palæopolis, *dont l'occupation, au VIIe siècle, avait précédé l'établissement de la colonie, vers 600 av. J.-C., — témoins des importations des Cyclades, de Corinthe, des Rhodiens et des Etrusques.*

Mais l'aire de diffusion de ces céramiques n'est pas limitée à Marseille ou à quelques comptoirs du littoral; on les trouve dans les habitats de l'arrière-pays, au Mont Garou, dans le pays d'Arles, dans les grottes du Verdon, dans la vallée du Gardon en Languedoc (grottes de Saint-Vérédème et du camp de Castres), dans les Causses à proximité de mines (fig. 7), et dans les oppidum - *marchés du Nord-Est de la Gaule, au Mont Lassois, à Château-sur-Salins, etc., — témoignage de la pénétration du commerce de la Méditerranée orientale sur les grandes voies de la Gaule (fig. 1).*

Les voies de cheminement de ces importations ne sont pas encore bien connues; les comptoirs du littoral ne sont pas tous identifiés : cette carence de documents a faussé la carte des relations commerciales de la Gaule et l'histoire même de l'hellénisation de l'Occident; sans doute sont-ils plus nombreux et plus anciens que ne le laissent apparaître les rares textes qui

8. MM. S. Gagnière, L. Germand et J. Granier, Dr Dupoux, P. Fayot, Dr Guérin, A. Perraud, Ch. Lagrand et J.J. Hatt, V. Lassalle, J. Charmasson, R. Périchon, A. Blanc, B. Pouyé, P. Agostini, R. Vanbrugghe, P. Broise, J.P. Boucher et J. Jehasse.

9. Nous adoptons la *graphie Massaliète* qui est la forme ionienne du nom employée dans les inscriptions funéraires d'Apellis et d'Aristoleos, marseillais morts à Delphes et à Ampurias (M. Clerc, 1, fig. 28 et 69), par Hérodote et dans les légendes monétaires, et conservées dans la notice transcrite par Etienne de Byzance, à l'article Ταυρόεις πόλις Κελτική, Μασσαλιητῶν ἄποικος et non *Massaliote*, usitée par les historiens grecs de l'époque hellénistique et romaine.

10. Cf. les observations de Santo Mazzarino sur l'erreur d'optique qui réduit l'histoire antique à l'histoire du monde grec (*Fra Oriente e Occidente*. 1947, p. 156).

11. Ils ont été présentés lors de l'exposition de *Marseille grecque* (Château Borély, Musée d'archéologie), Marseille, Imprimerie Municipale, 1958.

les signalent à une époque tardive. La liste des découvertes, dues au hasard, n'est pas close; il serait téméraire de chercher des « préfaces » de Marseille dans les sites en rapports plus ou moins directs avec l'Ionie, qui témoignent de relations commerciales *et non d'une* colonisation *au sens propre du mot, ou bien de dresser les courbes de la statistique de l'hellénisation par la computation de tessons de céramique, sans différencier topographiquement les témoins de la « précolonisation » et ceux de la colonisation, et sans faire la carte de l'expansion massaliète (fig. 3 et 7).*

L'histoire de l'hellénisation du littoral, qui n'est connue que par quelques brèves mentions d'historiens et de géographes grecs et latins, est à sa phase préliminaire. Les fouilles de Marseille elles-mêmes ont été trop limitées et les destructions successives de la ville, opérées par les Romains, puis par la reconstruction du moyen âge jusqu'à notre époque, qui ont provoqué des arasements et des bouleversements de terrain, rendent toute provisoire l'image que l'on peut se faire de son histoire. N'est-il pas singulier que ce soient des habitats de l'arrière-pays, directement liés à Marseille, le Baou Roux, Saint-Marcel, le Castelet de Fontvieille, le Mourre de Sève, Roquemaure, qui aient donné les tessons le mieux conservés et le plus caractéristiques de céramique ionienne d'importation et que les imitations le plus richement ornées de décoration « subgéométrique » proviennent d'habitats périphériques, le Pégue et Soyons ?

*Les comptoirs littoraux que nous connaissons sont loin de nous avoir livré le secret de leurs relations commerciales, faute d'avoir été interrogés, et combien plus obscur encore est demeuré le jalonnement des itinéraires terrestres à travers la Gaule, voies de l'étain et de l'ambre, du sel, du corail et du vin, au camp de Joeuvres (Saint-Maurice-sur-Loire) sur la haute Loire, en liaison avec la vallée du Rhône, à la Mourrasse (Clermont-Dessous), dans la vallée de la Garonne, au Mont Lassois, clef de la vallée de la Seine, Château-sur-Salins, clef de la vallée du Rhin et du Danube ! Ce sont là les points extrêmes de ces relations commerciales. Ils ne sont que des relais, dont il serait absurde de croire qu'ils constituent le terme de ce trafic à long parcours, qui conduisait aux embouchures de la Loire, de la Garonne, de la Seine et sur le haut Danube, où a été identifié l'*oppidum-marché *de la Heuneburg, à la jonction des voies méditerranéennes et des voies de l'Europe centrale et des Alpes.*

Un tel réseau commercial correspond à un système d'échanges à travers la Gaule, qui existait depuis la préhistoire et que les marchands grecs ne feront qu'utiliser, et cela dès le VIe siècle.

L'étude de la céramique n'est qu'un aspect du problème : le tesson est un document anonyme, sans attache humaine, incapable par lui-même de nous renseigner sur l'histoire économique. Il est donc nécessaire de connaître les conditions biologiques de « l'homme du littoral » et de placer celui-ci dans le milieu international de l'époque archaïque, — qui n'était pas très différent de celui du moyen âge.

L'ethnographie apparaît ici comme un précieux auxiliaire de l'archéologie : le fait primordial est celui de la « permanence » des industries liées à l'extraction et au commerce du sel, à la pêche et aux salaisons, à l'élevage des troupeaux et à la transhumance, qui sont caractéristiques de la géographie humaine du littoral et nous révèlent l'existence de rapports entre celui-ci et l'arrière-pays. Ces industries qui ont subsisté jusqu'à notre époque, sont connues par les textes du haut moyen âge; mais leur singularité avait déjà frappé les géographes grecs, dont Strabon s'était fait l'écho : la pratique de la pêche des muges dans les fonds asséchés de l'étang du Vaccarès (Pseudo Aristote, 89) et sous l' « île flottante » de l'étang de Salses (Strabon IV, 1, 6 et 7), encore en usage de nos jours, l'économie de la Crau, avec ses marais salants et ses pâtis ou coussous, *couverts de cailloux sous lesquels pousse une herbe abondante (ἄγρωστις = l'*hordeum marinum *de Dioscoride, 4, 32), la « graminée du Parnasse qui nourrit les troupeaux » (IV, 1, 7), la technique de la récolte de l'or chez les Tarbelles et les Salasses des Alpes Grées (IV, 2, 1; IV, 6, 6 et 7)* (12), *sont autant de* tests *qui permettent de vérifier la qualité de l'information du Pseudo Aristote et de Strabon, qui ont si souvent noté les coutumes des populations « barbares », sur lesquelles ils possédaient des sources aujourd'hui disparues.*

De telles descriptions ethnologiques ne sont-elles pas le témoignage de relations suivies du monde grec avec les Ligures du golfe du Lion, — relations dont les tessons de céramique nous donnent la chronologie ?

La constitution de cette province hellénique d'Occident, de Nice et de Monaco à Ruscino, *doit donc être envisagée dans son cadre géographique, en tenant compte de la configuration du littoral d'après les auteurs anciens et de l'économie de celui-ci à l'époque antique, — l'ouverture de comptoirs sur des côtes aussi dissemblables que celles de la Provence rocheuse et du littoral lagunaire du golfe du Lion ne pouvant s'expliquer que par des raisons économiques.*

Colonisation au sens propre du terme ou recherche de débouchés commerciaux et de produits rares ? En d'autres termes cette expansion de la Grèce de l'Est vers l'Occident de la Méditerranée avait-elle en vue l'établissement de colonies de peuplement, analogues à celles de la Sicile et de la Grande Grèce, ou simplement de comptoirs de commerce destinés à procurer aux Ioniens des denrées qui leur manquaient, et en contrepartie à vendre aux indigènes, avec les céramiques de la Grèce, le vin, qui paraît bien être la principale monnaie d'échange des pays de l'Est, Tyr, l'Ionie, l'Etrurie, — le vin dont on peut dire sans paradoxe qu'il a ouvert les voies de la civilisation dans les pays barbares de l'Ouest, dès la fin du VIIe siècle ?

On se tromperait fort si l'on entendait par l'hellénisation du littoral une véritable « colonisation », qui aurait fait du midi de la Gaule une province ionienne au sens propre du terme (13). *La fondation de Mar-*

12. Cf. A. Grenier, *La Gaule romaine* (An. Economic Survey, III), Cambridge, p. 455.

13. Le caractère de ces relations économiques, révélant un « mouvement d'affaires » et non l'établissement de colonies, a été bien marqué par J. Jannoray, *Ensérune, Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, 1955, p. 39, 295, 339. Cf. *infra*, II, 1, 3 et *Conclusion*.

seille et des comptoirs de la côte était purement économique, — comme celle des presidios *fondés sur la côte africaine par les Portugais et les Espagnols.*

Quelles étaient les denrées manquant en Asie Mineure et en Grèce et que produisait ou exportait le littoral ? Les textes sont rares et ne concernent, à part les esclaves, que l'étain, marchandise de transit, dont l'achat, en contre-partie, nécessitait un échange avec les indigènes. Il faut donc en conclure que le littoral avait sa richesse propre, qui lui permettait de faire face à une double demande de l'intérieur et de l'Orient.

L'économie du littoral à l'époque antique et au moyen âge montre qu'elle est fondée sur la culture de la vigne et de l'olivier, qui sont une acquisition grecque et ne pouvaient par conséquent intéresser que le marché indigène, sur l'élevage de troupeaux, l'exploitation de mines, la cueillette de plantes médicinales et surtout sur l'exploitation des ressources de la mer, pêche mentionnée par les auteurs grecs, salaison de poissons qui est son corollaire et dont l'industrie est attestée archéologiquement à l'époque romaine, et en conséquence extraction du sel des marais salants, qui est complémentaire de la pêche : les ἔμποροι, c'est-à-dire les négociants transméditerranéens, nous dit en effet explicitement Strabon (III, 5, 11), qui se réfère selon son habitude à des écrits plus anciens, acquéraient l'étain et le plomb des îles Cassitérides par l'échange de poteries et d'objets de bronze [importés] et du sel, que les Phéniciens et les Grecs trouvaient sur place dans le Sud de l'Espagne et sur la côte du golfe du Lion, — et dont le marché paraît être l'un des principaux objectifs de l'expansion de l'Orient vers l'Occident de la Méditerranée et l'une des causes du conflit entre les Phéniciens, les Etrusques et les Grecs.

C'était là en effet une industrie typiquement indigène : elle a fixé les habitats et les voies de relation dès l'âge de Bronze dans le Nord-Est de la Gaule, comme sur le littoral « lagunaire » du Midi, qui s'étend de l'étang de Berre à ceux du Narbonnais. Cette industrie préexistait à la découverte du littoral par l'Orient et peut être prise comme exemple de la « permanence » de l'économie d'une région, parce qu'elle est liée à la géographie humaine et qu'il est impossible d'admettre que cette exploitation, qui ne paraît guère dans les textes qu'au Bas Empire, ne lui soit antérieure : monnaie d'échange avec l'arrière-pays et avec les villes d'Asie Mineuse et de Grèce, elle entra certainement pour une grande part dans le frêt maritime.

Cette industrie n'était pas le monopole de la région marseillaise : la carte de répartition des salines se superpose dans le golfe du Lion à celle des comptoirs grecs (fig. 7), — magasins fortifiés pour le commerce, plutôt que forteresses chargées de défendre les voies stratégiques de Marseille ou de Narbonne. Cette observation permet de différencier nettement le comptoir et la colonie et de préciser le rôle de Marseille, dont la fondation est essentiellement économique.

Marseille est-elle le premier et le seul établissement du Midi de la Gaule, d'où l'Hellénisme se soit répandu des Alpes aux Pyrénées, ou au contraire doit-elle à sa situation exceptionnelle sa prééminence à l'époque grecque ? Si sa fondation répond à des besoins d'ordre économique, n'est-il pas vraisemblable que celle-ci ait été précédée de l'ouverture de comptoirs qui auraient exploité les ressources du littoral avant les Phocéens, — en particulier de comptoirs étrusques, dont les exportations de bucchero nero, *les plus anciennes hors des limites de l'Etrurie, nous révèlent l'importance qu'avait pour les Etrusques le marché de l'Occident, dès la fin du VIIe siècle ?*

L'essor de Marseille date-t-il de la création de la colonie ou n'est-il sensible qu'à la fin du Ve sinon du IVe siècle, ainsi que l'attesterait la carence d'importation des vases attiques à figures rouges ? S'agit-il d'une « crise » commerciale et celle-ci est-elle due à la pression carthaginoise, dont l'hypothèque n'aurait été levée que longtemps après la bataille d'Himère (480), qui fut un coup d'arrêt à la domination carthaginoise (14), *ou au contraire est-elle due à cette même victoire syracusaine, qui en contre-partie aurait intercepté les voies de relation entre l'Orient hellénique et la mer Tyrrhénienne enlevée aux Etrusques* (15), *ou encore à un bouleversement des voies commerciales de la Gaule, provoqué par l'invasion celtique qui aurait coupé la « voie de l'étain », principal produit d'exportation de Marseille ?* (16).

En somme, la fortune de Marseille est-elle liée à son expansion maritime ou à son expansion terrestre ? Dilemme qui sous cette forme rigoureuse risque d'être faux, le mouvement d'affaires maritimes étant lié dans un port au trafic terrestre et ne pouvant être limité à un seul marché, celui de l'étain, comme le laisserait supposer une enquête trop étroite, qui négligerait les « ressources naturelles » et les produits du sous-sol de l'arrière-pays massaliète (17).

Enfin, le réseau de voies commerciales établies par les établissements grecs du littoral était-il de nature à modifer l'état de civilisation de la Gaule ou d'une partie de la Gaule, avant que Rome la fît entrer dans son Empire ? Ce sont là autant de questions qui sont nouvelles dans le dossier de l'hellénisation, qui doivent être posées, mais que nous n'avons pas la prétention de résoudre. La découverte de céramiques apparentées au « subgéométrique » ionien en des centres de plus en plus nombreux de la vallée du Rhône « inférieur » (18), *nous révèle la formation d'une Grèce de l'Ouest, s'étendant des Alpes aux Pyrénées et à la côte catalane — avec les réserves que nous avons signalées dans la définition de cette province occidentale de l'Ionie —, à l'origine en partie indépendante de Marseille, mais liée au littoral (fig. 9); elle éclaire d'un jour nouveau, ou tout au moins fait pressentir l'importance de l'hellénisation de l'arrière-pays, dont nous ignorons les voies d'accès et la date même.*

14. JANNORAY, *Ensérune*, p. 316, 340, 469 et s.
15. A. PIGANIOL, *La conquête romaine* (Peuples et Civilisations, III), p. 77; JANNORAY, p. 316, n. 1.
16. VILLARD, p. 118, 134; cf. p. 111.
17. *Ibid.*, p. 137-161.
18. Au sens géographique du terme : A. PARDÉ, *Le régime du Rhône*, 1925, p. 665.

Les rencontres de l'Orient avec l'Occident n'ont-elles pas été plus profondes que ne le laissaient apparaître les premières découvertes ? La fondation de Marseille par les Ioniens n'est que la conséquence d'explorations fructueuses des thalassocraties de Tyr, de Chypre, de Rhodes, des Etrusques, qui avaient été les précurseurs. Les Grecs qui savent voiler d'une légende les grands faits de l'histoire, avaient créé le mythe du rapt d'Europe, fille du roi de Tyr, arrachée au rivage phénicien et emmenée par Zeus vers le plus lointain Occident, auquel elle avait donné son nom, qui n'était encore qu'un symbole. Son frère Cadmos s'était lancé à sa poursuite, visitant tour à tour Rhodes, Théra, la Crête, sur les voies de navigation phéniciennes; abandonnant ses recherches sur le conseil de l'oracle de Delphes, il avait fondé Thèbes, après avoir perdu ses compagnons dévorés par le dragon d'Arès et avait épousé Harmonie, fille d'Arès et d'Aphrodite. Légende phénicienne, plus ancienne que celle d'Héraclès, le héros fondateur de cités, lui-même identifié au Baal Melqart, le dieu des marchands tyriens, elle résume toute l'histoire de la civilisation, née au Proche-Orient, qui s'est occidentalisée par le rapt créateur d'Europe, après avoir perdu tout contact avec le rivage de Phénicie (19).

Une tradition crétoise rapportée par Etienne de Byzance, qui liait la fondation d'Otrante en Apulie à celle de Vienne et à la découverte du Rhône (20), *ne contient-elle pas une part de vérité ? Un ban de Crétois chassés de Biennos par la sécheresse et obéissant à un oracle, qui leur avait prescrit de se fixer dans un lieu où ils verraient beaucoup de marécages, après avoir fondé Otrante* Ὑδροῦντα *avaient abordé « près du fleuve Rhône, qui était marécageux » et s'y étaient fixés : là en dansant, une des jeunes filles qui étaient avec eux, Bianna, avait été engloutie dans un gouffre et était devenue l'éponyme de Vienne. Légende qui, sous cette forme, ne saurait remonter plus haut que la colonisation tardive d'Otrante* (21), *mais qui témoigne d'une connaissance précise de la vallée du Rhône et recouvre peut-être le souvenir de relations plus anciennes avec le littoral lagunaire du golfe du Lion.*

La légende est en effet toute différente de celle de la fondation de Marseille (que rapporte Aristote), par l'union du chef des Phocéens à la fille du roi des Ligures : thème courant à l'époque hellénistique en Gaule, dont les cités se rattachent à la Romanité par l'union de la fille du roi avec un Héraclide, père de la race celtique, tandis que le héros éponyme de Vienne, féminisé, a donné son nom à la ville, après une lutte contre un adversaire qui personnifiait les forces de la nature, selon le thème du « Barbare impie » qui tue le colonisateur hellène, mis en œuvre dans les légendes d'Ulysse, de Diomède ou de Busiris (23). *Si la première appartient à l'ambiance du philhellénisme de la Celtique, la seconde se rattache à un ensemble de légendes qui attribuaient la fondation des cités au héros grec tué par les Barbares qu'exterminera Héraclès en Grande Grèce, en Campanie, en Apulie.*

Que cet essai, qui sera précisé par les découvertes ultérieures, serve de cadre aux recherches qui ne font que commencer ! Qu'il puisse inciter l'Etat et nos provinces à exploiter notre patrimoine archéologique national, en ouvrant des chantiers de fouilles et des musées, à l'instar des pays voisins !

19. F. Benoit, Marseille ville grecque d'Occident. *Commémoration de Gyptis,* in *Marseille* (revue municipale), n° 48, 1962; et *Massalia,* n° 1749, 27 septembre 1962.

20. F. Benoit, La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône, *Lettres d'Humanité,* 8, 1949, p. 128.

21. Cf. J. Bérard, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité* (2e éd. 1957), p. 427.

22. F. Benoit, *l.c.,* p. 122.

23. Cf. J. Bayet, *Les origines de l'Hercule romain,* 1926, p. 155.

INTRODUCTION

I. — LE MYTHE PHÉNICIEN ET LES FAUSSES ATTRIBUTIONS

La découverte de céramiques, d'inscriptions, d'autels, etc... importés de Méditerranée orientale et de l'Etrurie sur le littoral du Midi de la Gaule avant le début du VIe siècle, c'est-à-dire antérieurement à la fondation de Marseille, pose le problème des relations qui ont précédé la « colonisation » phocéenne, — relations purement commerciales, dont l'aire de diffusion ne coïncide pas avec celle de l'influence culturelle.

L'histoire de la colonisation antique du littoral de la Provence a longtemps été soumise à des mythes, qu'il appartient à l'archéologie de contrôler, — mythe égyptien, né d'un gisement frauduleux de silex du Ve millénaire dans une sablière de l'île de Riou (1), mythe phénicien surtout, toujours en vogue, qui attribue à une colonie de Tyriens, non seulement la fondation de Marseille (2), mais celle des comptoirs grecs du littoral, de l'opulente cité de Pyrène, près du Cap Cerbère et de *Narbo* (3), aux diverses *Heraclea* de Provence, placées sous la protection du Melqart tyrien (4).

Il est aujourd'hui reconnu que les pièces de « civilisation », les inscriptions phéniciennes de la Major à Marseille (5) et de Champfleury en Avignon (6), l'une un tarif des taxes perçues par les prêtres de Baal pour les sacrifices et l'autre une stèle funéraire, des IVe-IIIe siècles avant notre ère, ne peuvent concerner un établissement punico-phénicien à Marseille; toutes deux, en pierre locale de Carthage, elles représentent un apport récent, comme la statue égyptienne en granit rose du début du IIe millénaire ramenée d'Alexandrie par Christophe de Vento, consul de France en 1570, et retrouvée en 1847 dans les ruines de sa bastide de Vento (quartier Sainte-Marthe), à Marseille (7), — sans doute la plus ancienne statue égyptienne apportée en France, à l'époque de Catherine de Médicis.

On ajoutera à ces pièces d'antiquaire l'autel phénicien du musée de Saint-Cyr-sur-Mer, orné d'une corne et de deux palmiers, attribué au Brusc *(Tauroention)*, qui provient sans doute avec quelques objets égyptiens et helléniques (8) de la collection du même amateur. L'autel de marbre grec, formé d'une table supportée par un sphinx aptère et un lion, qui a longtemps servi de fonts baptismaux à l'église Saint-Laurent de Marseille, aujourd'hui conservé au musée du Vieux-Marseille, n'a pas d'origine plus certaine, — encore que sa date hâtivement abaissée au moyen âge doive être reportée à l'époque antique (9).

Il ne reste rien non plus des attributions d'H. Augier, employé du musée Borély sous le Second Empire, qui avait une fâcheuse tendance à attribuer aux Phéniciens, les sculptures et les poteries venant de Chypre, de Daunie et de Sardaigne, qu'il acquérait pour le musée ou qu'il introduisait dans les fouilles de Marseille.

1. *C.R.A.I.*, 11 août 1905 et 5 mai 1907; A. VAYSON DE PRADENNE, *Les fraudes en archéologie préhistorique*, 1932, p. 321-337; Cf. F. BENOIT, La constitution du musée Borély et les fraudes archéologiques des fouilles de Marseille, *Provence Historique*, 6, 1956, fasc. 23 et 24; *Le Château Borély, musée archéologique de Marseille. Guide du visiteur*, 1960, p. 44.

2. Cf. M. CLERC, *Massalia*, 1, p. 48-56; Ch. ROSTAING, *Essai sur la Toponymie de la Provence*, 1950, p. 222-227.

3. BOUDARD, *Numismatique ibérienne*, p. 136; cf. H. CONS, *L'Aude, ses alluvions et le port de Narbonne*, Montpellier, 1882, p. 36 et s.

4. Abbé BARGÈS, *Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celto-ligurie*, 1878; L. BLANCARD, Discours sur l'origine phénicienne de Marseille, *Rép. Soc. Statistique Marseille*, 32, 1871, p. 111-119; Prosper CASTANIER, *La Provence préhistorique et protohistorique*, 1, 1893, p. 241-268; *Les origines historiques de Marseille et de la Provence*, 2, 1896; G. DE MANTEYER, L'expansion de Marseille dans le monde antique, *Bull. Soc. Et. H.-Alpes*, 48, 1929, p. 7; Le nom de Marseille et l'Orient en Provence, *ibid.*, 62, 1943, p. 6; La voie fluviale du Rhône et ses chemins primitifs (Hercule et Hannibal), *ibid.*, 64, 1945, p. 398, etc. Si le Melqart tyrien se confond avec Héraclès, doit-on accepter l'hypothèse de D. Van Berchem sur l'origine phénicienne, plus particulièrement chypriote, du culte de l'Hercule de l'*ara maxima* du Palatin, avant 650, — faute de preuve archéologique ? *(Acad. Pont. rom. Arch., Rendi-Conti*, 32, 1960; A. PIGANIOL, Les origines d'Hercule, *Hommages A. Grenier*, III, p. 1264; *infra*, I, 2, n. 14). Cf. pour la Provence les critiques linguistiques et archéologiques de Ph. BERGER, *Revue Celtique*, 1879-1880, p. 283; S. REINACH, Le « mirage oriental », *Chroniques d'Orient*, 2, 1896, p. 516; C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, 1 (1908), p. 187 et J. DECHELETTE, *Manuel d'arch. préhistorique*, 1 (1910), p. 29.

5. Musée Borély, *Cat.* W. Froehner, 22/1522; M. CLERC, *Massalia*, 1, p. 330; L.-A. CONSTANS, *Rev. Etudes anciennes*, 1922, p. 335; M. LEGLAY, *Les Gaulois en Afrique* (Coll. Latomus, 56), 1962, p. 24, n. 4. Les vases présumés phéniciens publiés par M. CLERC *(Massalia*, I, p. 57, fig. 17) sont d'époque romaine.

6. Musée Borély, 7110 (acquisition 1902); M. CLERC, *o.c.*, p. 337.

7. Musée Borély, *Cat.* G. Maspero : 7/207.

8. P. JACOBSTHAL et E. NEUFFER, *Gallia graeca, Préhistoire*, 2, 1933, p. 54 et fig. 59-61; cf. F. BENOIT, La constitution du musée Borély, *l.c.*, p. 27.

9. M. CLERC, *Massalia*, 1, p. 55, fig. 14. L'autel est en marbre saccharoïde, d'un blanc légèrement teinté de crème, assez voisin du Proconnèse (identification G. Astre). Cf. les lions égyptisants d'Istrie (S. REINACH, *Rép. Stat.*, 5, p. 403, 3 et 4) et le socle du musée de Genève *(Rev. arch.*, 1919, I, p. 100, fig. 2).

Doit-on faire davantage confiance à la thèse peut-être trop absolue de Laura Breglia, selon qui Marseille, après avoir suivi au VIe siècle l'étalon phocéen pour la frappe de ses premières monnaies, aurait adopté au IVe, lors de la création de la « drachme lourde », la tradition de l'étalon phénicien, adoptée par Rhodes avant la colonisation phocéenne, alors que les cités de l'Ibérie, Cadix, Ibiza, Ampurias, Rosas suivaient l'étalon des cités ioniennes d'Asie Mineure ? (10).

Le champ archéologique doit être également déblayé des fausses provenances helléniques. Il faut faire abstraction d'un lot de vases intacts, provenant des Cyclades et de Chypre, de style géométrique, s'échelonnant du milieu du IIe millénaire au VIIe siècle, qui ont été glissés frauduleusement (11) dans le produit des fouilles de Marseille et des sites connus de la région, *Olbia*, *Tauroention*, *oppidum* de Constantine (?), de Vitrolles sur les bords de l'étang de Berre, de Saint-Marcel, dans la banlieue de Marseille, entre 1883 et 1904.

Ils appartiennent à de riches collections rapportées de Méditerranée orientale, en particulier de Chypre par Pierre Trabaud, de Sardaigne par Alphonse Baux, de Cyrénaïque par L. Texereau, déposées au musée, sans inventaire et aux achats faits sous le Second Empire par l' « employé principal » du musée, Hippolyte Augier. Celui-ci, technicien habile, avait été en 1883 l'informateur de W. Froehner pour la rédaction du *Catalogue des Antiquités grecques et romaines* du musée de Marseille qu'il publia en 1897, après une révision en 1889. Ses informations, fondées sur la seule mémoire de cet employé, ainsi que le dit dans sa Préface Froehner, qui ne disposait d'aucun inventaire, mais dues aussi à un goût pervers de tromperie (12), qui se perpétua par les découvertes de Saint-Marcel et de Vitrolles — voire de silex égyptiens du Ve millénaire dans une sablière de l'île de Riou (13) — sont à l'origine de fausses attributions qui ont été reproduites dans tous les ouvrages traitant de l'hellénisation de l'Occident.

Malgré les critiques de G. Vasseur, qui dès 1914, avait reconnu les fraudes d'un certain nombre de ces pièces (14), leur provenance marseillaise avait été admise dans *Massalia* par Michel Clerc (15), qui montre une fâcheuse tendance à accepter l'attribution locale de statues et de vases helléniques ayant fait partie de collections privées, comme l'Aphrodite à la colombe, aujourd'hui au musée de Lyon, provenant du groupe de *Corés* de l'Acropole (16) ou les statuettes de déesse-mère chypriotes, et acceptée, sous la caution de M. Clerc, par P. Jacobsthal et E. Neuffer qui ont donné le premier inventaire de la *Gallia Graeca* (17).

Il faut donc restituer aux « réserves » du musée un certain nombre des provenances frauduleuses insérées par Froehner sous la rubrique des fouilles du bassin de Carénage et de la rue Impériale et publiées par M. Clerc, dont la plus ancienne serait une preuve de relations commerciales avec les Cyclades au IIe millénaire :

1° Du creusement du Bassin de Carénage, de 1829 à 1835, dans la nécropole grecque (?), romaine et chrétienne du Sud du Lacydon, qui s'étageait au pied de l'abbaye Saint-Victor :

a. œnochoé à col renversé, de style cycladique préhellénique (1re moitié du IIe millénaire), ayant appartenu à la collection Trabaud, avec date de 1837, portée sur une étiquette au pied du vase (Cat. Froehner, 1930/3430) (18). La similitude de cette pièce et d'une autre conservée au musée de Mahon, à Minorque dans les Baléares (19), avec une œnochoé du Musée du Louvre achetée en Italie sous Louis-Philippe, permet de supposer qu'elles viennent toutes trois de la nécropole de Phylakopi, dont le matériel pillé pendant la guerre de l'indépendance (1821-1829) fut vendu en France (20); — *b.* aiguière à col rond, ornée de bandes peintes, de style géométrique cycladique (VIIe siècle), provenant sans doute de Chypre (Cat. Froehner, 1928/3428) (21); — *c.* aiguière à bec pincé, ornée de bandes peintes, de type punique, provenant de la collection A. Baux, faite en Sardaigne, classée par Froehner (Cat. 1939/3429) et par M. Clerc dans la série des vases grecs de style primitif ou géométrique (22).

C'est à une même attribution erronée que se réfèrent un certain nombre de vases intacts classés sous la rubrique des fouilles du Carénage par Froehner et datés du VIe siècle et siècles suivants, en particulier une œnochoé du corinthien récent II (seconde moitié du VIe siècle) que M. Clerc a publiée avec les trois vases précédents (23).

2° Des travaux de terrassement faits de 1862 à 1864, au niveau de la rue Impériale pour relier le Vieux Port aux nouveaux bassins de la Joliette, port créé par Napoléon III :

a. œnochoé à col renversé, en terre grise, décorée de chevrons incisés sur la panse et le plat de l'anse,

10. L. Breglia, Le antiche rotte del Mediterraneo documentate da monete e pesi, *Rendi conti della Acc. di Archeologia, Lettere e Belle Arti*, Naples, 30, 1955, p. 237, 297-299); cf. le compte-rendu de G.K. Kraay, *Num. Chron.*, 1957, p. 289-295.

11. Les attributions locales, qui ne peuvent être mises sur le compte de « confusions » dans le classement des collections (Villard, p. 76, n. 4), sont dues à de véritables tromperies (F. Benoit, La constitution du musée Borély et les fraudes archéologiques des fouilles de Marseille, *l.c.*, *passim* et n. 89) et constituent des « crimes envers la science, la patrie et l'humanité » (C. Jullian, *l.c.*); elles ont faussé l'histoire de la précolonisation (*infra*, II).

12. Voir l'étonnant portrait d'Augier inséré dans *Massiala* (1, 1927, p. 316, n. 2) par M. Clerc qui avait été nommé conservateur du musée Borély, en 1895, six ans après la mort d'Augier.

13. Cf. *supra*, n. 1.

14. G. Vasseur, *L'origine de Marseille*, 1914, p. 114-121, 135-143; cf. les doutes de C. Jullian, en 1908, *Hist. Gaule*, 1, p. 195, n. 2.

15. M. Clerc, *Massalia*, 1, p. 103-114 et pl. IV.

16. L'identification est due à H. Payne : Et. Michon, L'Aphrodite du musée de Lyon, dans *C.R.A.I.*, 1935, p. 367.

17. *Gallia Graeca. Recherches sur l'hellénisation de la Provence, Préhistoire*, 2, 1933, p. 1-64.

18. Jacobsthal, *l.c.*, p. 37, fig. 36.

19. P. Bosch-Gimpera, *Etnologia de la Península ibèrica*, 1932, p. 230; A. Garcia y Bellido, *Hispania graeca*, 1, 1948, p. 8, fig. 3.

20. Cf. Eva-Maria Bossert, Zur Datierung der Gräber von Arkesine auf Amorgos, *Festschrift für Peter Goessler*, Stuttgart, 1954, p. 34 et pl. 16.

21. Jacobsthal, *l.c.*, fig. 37; Garcia y Bellido, *o.c.*, p. 68, fig. 16.

22. Ces vases seraient le témoignage de la colonisation grecque au VIe s. : M. Clerc, *o.c.*, 1, p. 90 et fig. 22, suivi par T.-J. Dunbabin, *The Western Greeks*, 1948, p. 342.

23. Cat. Froehner, 1938/3438; M. Clerc, *o.c.*, pl. 4.

cataloguée par Froehner comme « vase grec de style primitif, en terre noire » et publiée par A. Dumont avec l'œnochoé cycladique du Carénage (Cat. Froehner 2067/3567) (24), ayant sans doute fait partie de la collection Baux, provenant de Sardaigne, semblable à des vases des musées de Cagliari et d'Oristano (25); — *b.* statuette de déesse-mère en calcaire, tenant sur ses genoux un enfant encapuchonné, de style archaïque, de provenance chypriote, ainsi que le suppose justement Froehner, qui la compare à des statuettes de Chypre possédées par le musée (Cat. 974/2474 et 2066/3566) et tête d'enfant encapuchonnée, provenant d'un groupe analogue, prétenduement trouvée rue de l'Echelle en 1883 (Cat. 2111/3611) (26).

3° *Oppidum* du baou de Saint-Marcel : amphorisque à col rond et anses doubles, ornée de dessins géométriques, de style géométrique cycladique, du 1er quart du VIIe siècle (27) et pyxis dépourvue de son couvercle du corinthien récent II (2e moitié du VIe siècle) (Cat. 7292).

4° Castellas de Vitrolles : vase zoomorphique, cheval de terre cuite de style géométrique, skyphos décoré de cercles peints en rouge du VIIe siècle et lécythe à figures noires avec incisions et rehauts violets, etc. (28).

5° Etang de Berre, *oppidum* de Constantine (?) au-dessus de Calissane : tasse ionienne ornée de bandes ondulées et skyphos corinthien au musée de St-Germain (29).

6° *Olbia*, comptoir massaliète à Hyères : hydrie, lécythe protocorinthien, aryballe corinthien (30).

7° St-Cyr-sur-Mer, villa romaine du 1er siècle identifiée à tort avec le port de *Tauroention :* lécythe protocorinthien, aryballe corinthien, coupe attique, lagynos hellénistique (31).

La fausse attribution à Marseille et à *Olbia* (Hyères) de vases intacts cycladiques et géométriques, du milieu du IIe millénaire au VIIIe siècle avant notre ère, a vicié la chronologie des relations entre la Méditerranée orientale et l'Occident et l'histoire de la précolonisation (32).

Mais ces relations, plus maritimes que terrestres, n'en sont pas moins très anciennes, ainsi que le laisse supposer l'aire de répartition des noms en *-oussa*, du Pont Euxin (33) et de Rhodes *(Ophioussa)* (34) aux relais des voies maritimes de Méditerranée occidentale, de *Syrakoussai* (Syracuse) et *Pithekoussa* (Ischia) à la Sardaigne *(Ichnoussa)*, aux Baléares *(Ophioussa, Pityoussa)* et au royaume de Tartessos *(Kotinoussa, Kalathoussa)*, sur la voie océanique (35), — suffixe qui révèlerait l'établissement d'un réseau transméditerranéen au départ de l'Asie Mineure, particulièrement attesté en Sicile, en Sardaigne et en Ibérie, où sont nombreux les noms de localité terminés par ce suffixe (36). L'origine préhellénique du suffixe en Asie Mineure montre que cette couche linguistique est antérieure à la découverte de l'Occident par les Rhodiens et les Ioniens (37).

La toponymie offre-t-elle des bases plus solides ? Victor Bérard (38) avait proposé de reconnaître une origine punico-phénicienne à *Heraklea Kakkabaria*, le *Porto Cavalera* du moyen âge, aujourd'hui Cavalaire, qui porte le même nom que la plus ancienne appellation de Carthage, selon Timée, Καχχάβη, c'est-à-dire dans la langue indigène « tête de cheval » (39). Jouant

24. Jacobsthal, qui la compare à des pièces trouvées en Sardaigne et à Minorque, la suppose provenir d'Etrurie : *l.c.*, p. 42 et fig. 43; Bosch-Gimpera, *o.c.*, p. 241, fig. 201.

25. Cf. Ch. Zervos, *La Civilisation de la Sardaigne*, 1954, fig. 250; cf. l'œnochoé de bronze de S. Maria de Paulis, près de Sassari, *ibid.*, p. 143 et 154 et fig. 148.

26. Cf. F. Benoit, La constitution du musée Borély, *l.c.*, p. 21.

27. Jacobsthal, p. 40 et fig. 38, d'après le chan. Arnaud d'Agnel, *Bull. arch.*, 1904, pl. 13, 1; Garcia y Bellido, *o.c.*, p. 67, fig. 15.

28. *Bull. Soc. arch. Provence*, 1904, p. 62 et *A.F.A.S., Grenoble*, 1904, p. 1027-1034; F. Benoit, *l.c.*, p. 26.

29. Nos 27330 et 27331; Jacobsthal, p. 41, fig. 41 et p. 53, fig. 56; Garcia y Bellido, *o.c.*, p. 70, fig. 18; F. Benoit, *l.c.*, p. 27 et n. 83.

30. Jacobsthal, p. 40 et fig. 39 et 40; Garcia y Bellido, *o.c.*, p. 69, fig. 17 et 19. Cf. pour le lécythe Payne, *Nécrocorinthia*, p. 189, note. La coupe attique prétendue d'Olbia (Jacobsthal, p. 52 et fig. 54) est l'exemplaire du musée de Saint-Cyr-sur-Mer, auquel elle aurait été donnée par un collectionneur de Toulon : E.H. Duprat, *Tauroentum*, 1935, p. 89, note et p. 230 et pl. 4, 3; son attribution au Brusc, qu'il faut sans doute identifier avec le port de *Tauroentum*, est erronée *(infra*, n. 5).

31. Jacobsthal, p. 53 et fig. 58; E.H. Duprat, *o.c.*, p. 89 et pl. 3; elle présente des concrétions siliceuses qui dénotent une origine étrangère.

32. En particulier : P. Bosch-Gimpera, *Etnologia de la Península ibèrica*, 1932, p. 230; P. Jacobsthal, *Arch. Aneziger*, 1930, p. 213-214 et *Gallia Graeca, Préhistoire*, 2, 1933, p. 37-44; A. Blakeway, Prolegomena to the Study of greek commerce with Italy, Sicily and France in the eigth and seventh Centuries B.C., *Annual British School at Athens*, 33, 1932-33, p. 199; A. Garcia y Bellido, *Hispania graeca*, 1948, 1, p. 8, 67-71; et *Historia de España* (Menendez Pidal), 1, 2, 1952, p. 500, fig. 447-450 et 452; C.F.C. Hawkes, Las relaciones en el Bronce final entre la Peninsula ibèrica y las Islas Británicas, con respecto a Francia y la Europa central y Mediterranea, *Ampurias*, 14, 1952, p. 92, avec carte des voies terrestres, fig. 2; Eva-Maria Bossert, Zur Datierung der Graber von Arkesine auf Amorgos, *Festchrift fur Peter Goessler* (Stuttgart), 1954, p. 33 et pl. 16 (avec réserves : cf. Gordon Childe, *Antiquity*, n° 115, 1955, p. 183); F. Schachermeyr, *Die ältesten Kulturen Griechenlands*, 1, 1955, p. 175.

33. Le nom Πιτυοῦσσα est porté par une ville grecque de la côte orientale du Pont Euxin (Colchide), colonisée par Milet et selon Strabon aurait également été celui de l'île de Chios *(Geogr.*, XI, 496; XIII, 1, 18).

34. Strabon, XIV, 2, 7; cf. Eleoussa, *ibid.*, 2.

35. Cf. C. Autran, *Phéniciens. Contribution à l'histoire antique de la Méditerranée*, Le Caire, 1920, p. 14; A. Garcia y Bellido, *Fenicios y Cartagineses en Occidente*, 1942, p. 118; du même : *Hispania graeca*, 1948, I, p. 70-76, fig. 20; et Phönizische und Griechische Kolonisation, *l.c.*, p. 351, avec carte des toponymes en *-oussa;* T.-J. Dunbabin, *The Western Greeks*, p. 340; P. Bosch-Gimpera, La formazione dei popoli della Spagna, *La parola del Passato* (Napoli), 11, 1949, p. 113; L. Breglia, *l.c.*, p. 72, n. 2 et p. 276; G. Nenci, *l.c.*, p. 60, etc.

36. V. Bertoldi, Contatti e conflitti di lingue nell'antico Mediterraneo, *La parola del Passato* (Naples), 33, 1953, p. 439. Les exemples corses (Matisa, Evisa) sont peu convaincants.

37. Le suffixe -σσος appartient au vocabulaire préhellénique d'Asie Mineure : P. Chantraine, *Bull. Inst. fr. Arch. orientale*, 30, p. 449; Benveniste, Le sens du mot Κολοσσός, *Rev. Philologie*, 1932, p. 118-135 et p. 381; G. Roux, Qu'est-ce qu'un κολοσσός ?, *R.E.A.*, 62, 1960, p. 6. Il n'y a aucune raison d'y voir le témoignage d'une colonisation phocéenne (P. Bosch-Gimpera, *C.V.A. Espagne. Musée de Barcelone*, I, (1951-57), p. 9).

38. *De l'origine des cultes arcadiens*, 1894, p. 140.

39. Et. de Byzance, s.v. Καρχηδών; sur ce mot cf. St. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, I, p. 378 et p. 185, n. 8; et P. Cintas (auquel a échappé l'article cité n. *infra*), *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, 1954, p. 99. Cf. sur le port, *infra*, II.

sur la similitude de ce vocable avec le mot punique *Kakkabu* = étoile, employé dans les inscriptions assyriennes, V. Bérard supposait que les lexicographes auraient donné ce nom à la ville de Didon, fondée à la suite de la découverte d'un « crâne de cheval », « parce que l'étoile est l'attribut de la déesse à cheval ou accompagne le cheval sur les monnaies de Sicile, d'Afrique, d'Espagne punique ».

Si l'on doit écarter cette interprétation, la similitude du nom n'en est pas moins frappante. J. Bayet (40) propose de rattacher le toponyme *Kakkaba* à un vocable méditerranéen, peut-être carien *(Kaba* = cheval de travail), qui se retrouve en lycien, sicane, étrusque, prégrec, prélatin et préceltique : la *Kakkabaria* provençale présente une parenté avec le nom de ports remontant à l'époque de la colonisation phénicienne, *vicus Caccaba* en Syrie, Ἀκκαβικὸν τεῖχος, la « forteresse à la tête de cheval », colonie punique du détroit de Gibraltar, dont l'appellation appartient à la même couche que Καρικὸν τεῖχος, le « mur carien », comptoir phénicien ou punique mentionné par le Périple d'Hannon.

La tradition d'une colonisation carienne sur la côte atlantique s'accorderait avec ce que nous savons du peuplement de la Phénicie, qui avait reçu au IIe millénaire un apport des « peuples de la mer », où dominaient les Cariens qui constituaient le noyau de la Phénicie primitive (41) et dont les mercenaires comme ceux de Chypre avaient été de tout temps au service de l'Egypte et des roitelets d'Orient, selon une coutume attestée par Strabon (XIV, 2, 28). L'appellation de ces deux forteresses (τεῖχος) apparaît en effet comme la traduction hellénique d'un mot berbère, plutôt que punique, *gadir, agadir* = mur, enceinte, qui a subsisté dans la toponymie de Cadix et Agadir (42).

On ne saurait cependant être trop prudent dans ces rapprochements toponymiques. Doit-on rattacher au même mot les toponymes présentant un radical semblable : *Cabaros*, nom donné à l'île du Levant dans l'archipel des îles d'Hyères, dont une autre île, Port Cros, a été identifiée avec l'île de *Phoenice (Pline, N H.* III, 11, 3), que J. Mouquet a proposé de rattacher à la colonisation phénicienne (43), Pointe *Caveau*, aux îles de Frioul à Marseille, *Cancabeau*, à Châteauneuf-de-Gadagne ? Mais, dans les Asturies, où n'a pas pénétré le commerce phénicien, l'on retrouve un *Cacabelos* (Pont Ferrade), près de l'antique *Bergidum Flavium* (44).

II. — LE MYTHE LINGUISTIQUE OU LE « FAUX GREC »

Les relations du monde hellénique avec le littoral de la Gaule nous expliqueraient-elles l'introduction dans la langue d'oc de termes se rapportant à la marine, au navire et à ses accessoires, et à la pêche ainsi qu'à la vigne, comme se plaisent à le montrer V. Bertoldi (1) et W. von Wartburg ? (2). L'hypothèse est tentante, les mots de cette famille paraissant à priori être ceux qui avaient le plus de raison de passer dans la langue indigène. Ce seraient des « mots grecs, témoins dans les langues romanes de l'Ouest, de la civilisation massaliote et de son rayonnement sur les autres peuples de l'Occident » (3).

Une telle « fouille linguistique », selon le mot de J. Bérard, qui présente cette thèse avec réserves, pourrait être utilement confrontée avec la fouille archéologique. L'entreprise est délicate; dans un vocabulaire aussi international que celui des navires et des pêcheurs, il apparaît tout d'abord difficile de reconnaître si le mot grec n'est pas dérivé *indirectement* du latin qui l'a lui-même emprunté au grec ou n'est pas un résidu du vocabulaire méditerranéen de l'époque byzantine (4). L. Sainéan (5) et J. Ronjat (6) avaient déjà mis en garde contre cette tendance philologique, datant de la Renaissance (7), de remonter à la racine

40. L'*omen* du cheval à Carthage, *Revue Etudes latines*, 1941, p. 168; cf. sur le nom Ch. Rostaing, *Essai sur la Toponymie de la Provence*, 1950, p. 114.

41. V. Bérard, Phéniciens, *Rev. arch.*, 1926, II, p. 130; cf. C. Autran, *Phéniciens*, p. 52.

42. Cf. sur le mot G. Marcy, *Hespéris*, 1935, p. 54; Millas Vallicrosa, De toponomia púnico-española, *Sefarad* (Rev. de la Escuela Etudios hebraïcos), Madrid, 1941. C. Peman, *Arch. esp. Arq.*, 1935, p. 102; M. Rousseaux, Hannon au Maroc, *Revue Africaine*, 93, 1949, p. 167, 211; cf. J. Carcopino, *Le Maroc antique*, 1943, p. 104; F. Benoit, *L'Héroïsation équestre*, 1954, p. 104, n. 27.

43. Les Stoechades sont-elles nos îles d'Hyères ?, *Rev. arch.*, 1925, II, p. 101.

44. Comm. du Prof. Ant. Beltrán Martínez. Le site a conservé les vestiges d'une forteresse de l'occupation suève (J.-M. Santa-Olalla, *Atti del I° Convegno preistorico italo-svizzero*, 1947, p. 25).

1. V. Bertoldi, Antiche correnti di cultura greca nel Mediterraneo occidentale, *La Parola del Passato* (Naples), I, 1946, p. 33; *Colonizzazioni nell' antica Mediterraneo occidentale alla luce degli aspetti linguistici*, 1950, p. 80.

2. W. von Wartburg, *Die griechische Kolonisation in Südgallien und ihre sprachlichen Zeugen im Westromanischen* (Zeitsch. Römanische Philologie, 68, 1953), p. 2.

3. Compte-rendu de J. Bérard et J. Monfrin, *Gnomon*, 26, 1954, p. 333. On trouvera une liste copieuse de ces prétendus mots grecs dans J.-F. Porte, *Aix ancienne et moderne*, 1833; plus récemment M. Bourbon, Les voies de portage de Strabon et la toponymie grecque, *Rhodania*, 31, *Vals-Aubenas*, 1956, I, p. 28; A. Boudon-Lashermes, *Le Velay gallo-grec*, 1958; Mgr Gardette, Le delta grec et son langage, *Delta* (Marseille), 2, 1960, p. 15; pour la Corse C. Giovoni, *Les Grecs en Corse. Les origines du dialecte corse* (Ajaccio), 1956, etc.

4. La filiation a été démontrée pour les termes néo-grecs de la côte dalmate, habitée par une population catholique, les Croates : P. Skok, Sur l'élément grec de l'ancien dalmate, *Revue Linguistique romane*, 19, 1955, p. 227. Cf. pour le toponyme Κυρήνη = Couronne(?), *infra*, II.

5. *Les sources indigènes de l'étymologie française*, 1 (1925); 2, p. 280; 3 (1930).

6. *Grammaire istorique (sic) des parlers provençaux modernes*, 1, 1930, p. 39 et suite.

7. Cf. un état de la question dans G. Dottin, *La langue gauloise*, p. 5-7.

grecque, en sautant par dessus l'intermédiaire latin. Le procédé reconstructif de Meyer-Lübke et von Wartburg, qui opère *in abstracto,* sans tenir compte de la chronologie et de l'ambiance, est contraire à la méthode réaliste. Est-il bien sûr que l'ancien provençal *estrov :* courroie pour attacher les rames, qui se retrouve en galicien *(estrobo),* en portugais *(estropo),* dérive du grec στρόφος et non du latin *stroppus* (ital. *stroppo*), à cause de la gémination du *p* ?

Toute dérivation de la racine grecque est sujette à caution, en philologie (8), comme en archéologie (9), parce qu'elle ne tient pas compte de la vie du mot et de la forme.

Nous verrons que les toponymes à consonance grecque, qui désignent les comptoirs massaliètes, loin d'être des appellations helléniques, ayant une signification en grec (à l'exception d'Ἄμπελος ou Κυρήνη, qui recouvrent peut-être un vocable méditerranéen), comme le suppose W. von Wartburg, Ἡρακλῆς Μονοίκος, Ὀλβία, Αἴγιτνα, Ἀντίπολις, Ἀγαθὴ τύχη, Νίκαια, Κιθαριστὴς, etc., n'étaient que des rhabillages helléniques d'un toponyme indigène, lequel a survécu avec son accentuation sur la pénultième selon l'usage gaulois (10). Le nom même des îles Stoechades (αἱ Στοιχάδες = les îles alignées), qui désignent chez les auteurs anciens les îles d'Hyères et par extension les archipels marseillais, n'est-il pas également un rhabillage d'un vocable indigène, formé sur le type de Cyclades ou de Sporades, à partir d'une appellation ligure, *stoechas* = lavande ? Le terme emprunté à une langue méditerranéenne, comme les appellations de tant de plantes médicinales et aromatiques, a en effet subsisté en langue d'oc, *estacado* (11), pour désigner une variété de lavande poussant sur le littoral, alors que le nom des îles dites Stoechades a disparu.

Cette hypothèse serait d'autant plus vraisemblable que le vocabulaire botanique gréco-latin a emprunté plusieurs termes à la flore indigène de Ligurie *(saliunca, ligustrum, ligusticum)* ou au produit de cette flore (σέσελι Μασσαλεωτικόν, *vinum silatum*) (12), alors que des noms de plantes aromatiques aussi caractéristiques que le thym et le romarin, l'herbe des libations (rose marine), ne nous ont pas été transmis sous leur forme hellénique (θύμος, λίβανος, λιβανωτίς) ou sémitique *(zippir, lebônat),* mais latine *(fericula = ferigoulo, encensié* = herbe à encens) (13).

C'est d'une forme bas-latine ou byzantine que viennent les mots grecs passés en langue romane, conformément à l'évolution générale du latin vulgaire : *chourmo* = bande, du grec κέλευσμα, par l'it. *ciurma; cadaulo* = loquet, du grec καταβολή, ou *paraulo* = parole, du grec παραβολή, par l'intermédiaire latin **catabola* (hutte et par extension loquet) et **parabola* (14); *coudoun* = coing, du grec κυδώνιον par l'intermédiaire latin *cotōniu; tian* = terrine allant au four, du grec τήγανον = poèle à frire, par le bas-latin *tegānu* (15); et c'est certainement la forme latinisée qui a donné leur appellation à deux variétés de raisins, *ùgni, ùni* = raisin hâtif blanc à grains ronds, qui désigne en particulier le raisin de Cassis, du grec εὐγένεια, par le latin *eugenia* (le plant noble), mentionné par Columelle, et *poumestre* = raisin à gros grains « en pis de vache », du grec *βούμαστος par le latin *būmastus* (16).

La carte de répartition de l'action de greffer donnée par W. von Wartburg (17) fait apparaître que le terme *enserta,* dérivé du latin *insertare,* existe seul sur le littoral jusqu'en Espagne, alors que le terme présumé grec dérivé d'ἐμφυτεύειν (latin *imputare*), qui aurait été recouvert par le latin (?), n'existe sous sa forme romane *empéuta* que dans l'arrière-pays, les Causses, le Rouergue, la Gascogne, le Limousin, le Dauphiné, jusqu'en Belgique et en Angleterre, où n'a jamais pénétré le vocabulaire hellénique; il en est de même de la serpe à tailler la vigne, la *poudo (falx vineatica* de Columelle), dont l'introduction dans le Sud de l'Allemagne ne saurait être due à l'influence hellénique (18).

Nul doute que les termes de pêche, donnés comme exemple par W. von Wartburg (19), soient également du « faux grec ». Ils datent du moyen âge. Comment expliquerait-on que le filet servant à capturer le thon, dont les pêcheries, selon Oppien (20), étaient réputées dans le Sud de l'Espagne, aux bouches du Rhône, en Sicile, soit désigné, non par le terme grec (δίκτυον, λίνον), mais par un vocable emprunté à l'hispano-arabe, *madrague,* de l'espagnol *almadraba* (21), filiation qui peut être constatée dans un grand nombre de termes relatifs à la marine et à la navigation ?

Voici à titre d'exemple quelques-uns de ces termes : *bòu* = coup de filet *(tira lou bòu* = tirer le filet) du grec βόλος par l'intermédiaire bas-latin *bolus,* que l'on retrouve en catalan *(bol)* et italien *(volo)* (22); *broumet, broumeja* = appât, appâter le poisson, du grec βρῶμη (nourriture), d'un terme bas-latin apparenté à

8. L. Sainéan, *o.c.,* 3, p. 232 et p. 270.
9. Cf. F. Benoit, L'emprunt grec dans le monde romain. Les formes. Chapiteaux doriques et bases de type hellénique. *Actes du Ier Congrès de la Fédération internat. des Assoc. d'Et. classiques,* 1951, p. 127.
10. *Infra,* II. Cf. sur l'accentuation gauloise, Fr. Falc'hun, Le Breton, forme moderne du gaulois, *Ann. Bretagne,* 69, 1962, p. 415 (les exemples grecs, Antibes et la Napoule, sont hors de question).
11. *Trésor du félibrige,* s.v.; M.H. Thomson, *Textes grecs inédits relatifs aux plantes,* 1955, p. 136. Estimant peu vraisemblable de faire dériver le nom de la plante d'un toponyme, A. Carnoy suggère que le nom aurait été donné à cette plante parce que ses fleurs sont alignées en « rangées », ce qui est aussi peu satisfaisant *(Dict. étymologique des noms grecs de Plantes,* Louvain, 1959, p. 241).
12. *Infra,* III, n. 63-66.
13. V. Bertoldi, *Colonizzazioni,* p. 45; cf. *Trésor du Félibrige,* s. v.
14. A. Thomas, *Mélanges Etymol. française,* 1902, p. 40.
15. J. Ronjat, *o.c.,* p. 39-42.
16. V. Bertoldi, *Colonizzazioni, l.c.,* p. 80; cf. J. André, Les noms de cépage, *Revue Etudes latines,* 30, 1953, p. 142 et 145; La vigne et le vin de Provence, *Mélanges Géogr. Bénévent,* 1954, p. 363; R. Dion, *Histoire de la vigne et du vin,* 1959, p. 78.
17. *Die griech. Kolonisation,* p. 20; carte reproduite par J.J. Hatt, Notices sur le commerce grec dans le domaine celtique, *Rev. arch. Est,* 6, 1955, p. 150; *Histoire de la Gaule Romaine,* p. 20; cf. *le Trésor du Félibrige* de F. Mistal.
18. E. Linkenheld, Une serpe d'origine grecque en usage chez les vignerons, *L'Art populaire en France,* 4, 1932, p. 190; et 5, 1933, p. 181-187.
19. *L.c.,* p. 15.
20. *Halieutica,* III, v. 625.
21. L. Sainéan, o.c., 2, p. 145; J. Ronjat, *o.c.,* I, p. 40 et 64. Le vocable existe à Chypre et au Pirée.
22. L. Sainéan, *o.c.,* 1, p. 172, n. 6.

brouino = écume (23); *cala* = jeter le filet, du grec χαλᾶν, par le bas-latin *chalare*, usuel en italien *(calare)*, port. *calar*, etc. (24); *couloumo* = longueur de la corde qui doit mesurer la profondeur des filets à sardines entre deux eaux, du grec κάλυμμα, apparenté au provençal *coulouma* = plonger, précipiter; *gàngui* = filet que l'on traîne avec un bateau, du grec γάγγαμον, par l'intermédiaire bas-latin subsistant dans sa forme romane *ganguil* (1307), apparenté à *ganguilho* = coquille de limaçon, à cause de sa forme renflée (25); *palangre* = ligne à hameçon, du grec πάναγρον, par le latin *panagrum; sardoun* = lisière du filet à maille large, du grec σαρδόνιον; *trublo* = filet en forme de poche (Quercy), du grec τρύβλη (écuelle), par le bas-latin *tribla, tribula* (26).

Il n'en reste pas moins que l'alphabet grec était utilisé dans une partie de la Gaule correspondant à l'axe rhodanien et que la langue l'était dans la région de Marseille et sur la côte, malgré la carence de documents épigraphiques, qui n'est pas l'un des moindres mystères de l'histoire de Marseille.

César nous apprend que lorsque les Romains en 58 avant J.-C. pénétrèrent dans le camp des Helvètes, ils y trouvèrent des tablettes en lettres grecques, où étaient relevés les noms de tous les émigrés, le nombre des hommes en état de porter les armes et séparément celui des vieillards, des femmes et des enfants (27). Les druides gaulois se servaient de lettres grecques dans les comptes publics et privés (28). Mais cette écriture n'était pas comprise de toute la Gaule : lorsque César eut à faire parvenir une lettre à son lieutenant Q. Cicéron, dans le pays des Nerviens, il l'écrivit en caractères grecs *(litteris graecis)* pour que l'ennemi ne pût la déchiffrer (29).

Par contre l'usage de la langue paraît avoir été limité à la région marseillaise, où l'emploi de la langue grecque est attesté par l'édition d'Homère connue sous le nom de « Massaliotique », datant sans doute du IVe siècle (30) et au littoral en relation avec Marseille. Posidonios, au rapport de Strabon, nous apprend que les Gaulois voisins de Marseille écrivaient en grec (ἑλληνιστὶ) leurs contrats (31); et nous savons que les Massaliètes à la fin de l'indépendance étaient trilingues, parlant le grec, le latin et le gaulois (32); mais le druide Diviciacus ne savait pas le grec, puisqu'il ne put s'entretenir avec César sans l'aide d'un interprète (33).

L'épigraphie nous confirme cette géographie de l'alphabet grec. Si les inscriptions en caractères grecs, sur pierre ou sur poteries, de peu antérieures à la romanisation ou concomittantes, sont nombreuses dans la basse vallée du Rhône en particulier sur le littoral, à *Glanum*, Calissane, Olbia, Eygalières, Ventabren, Orgon, Alleins, Nîmes, Espeyran, Uzès, Sernhac, Collias, Montmirat, Montagnac, et dans la vallée de la Durance (Avignon, Cavaillon, Vaison, Groseau, St-Saturnin d'Apt, l'Isle-sur-Sorgue et Gargas) (34), les graffites portant un nom indigène transcrit en grec, ne sont pas inconnus sur le littoral ibérique; peu explicites à Ensérune (34bis), ils sont plus intéressants, quoiqu'encore rares, dans la région d'exploitation saunière du Narbonnais, en relation commerciale directe avec les Grecs, au IIIe siècle :

EVΣTPATIΔ [HΣ] sur *dolium* de Pech Maho;

KANIKΛNE, avec groupe de trois consonnes, (ligure), sur deux skyphos apuliens de l'*oppidum* de la Butte du Moulin, à Peyriac-de-Mer, inscriptions auxquelles il faut ajouter les dédicaces votives d'Agde et les *tabellae* sur lamelles de plomb, qui associent les caractères ibériques aux caractères grecs.

Elles sont beaucoup plus rares au Nord de la Narbonnaise, où dominent les inscriptions celtiques en caractères latins, réduites, sauf à Alesia, à une simple signature. Il est intéressant toutefois de noter que leur aire de diffusion coïncide avec les voies de commerce de Marseille :

dans la vallée du Rhône, à Alésia, au pays des *Mandubii*, trois inscriptions, dont une sur lamelles de plomb (35);

au sanctuaire des sources de la Seine, signature du sculpteur d'une stèle à inscription latine (ΔAΓOΛITOUC AYOωYT(*avot*) (36);

chez les Bituriges, signature gravée sur une stèle à inscription latine de Genouilly (AN∈OYNOC ∈ΠO∈I) (37);

au pays des Helvètes, signature du forgeron KOPICIOC sur la lame d'une épée de La Tène, ornée de l'emblème des bouquetins affrontés, au musée de Berne (38).

Mais les inscriptions qui nous ont été conservées ne nous renseignent nullement sur la langue parlée par les indigènes; elles sont en grande majorité la simple transcription de noms propres indigènes avec une formule votive qui est indistinctement en grec ou en latin (BPATOYΔE ou BRAT(*um*) (39), COCIN ou sosi (40);

23. *Ibid.*, 3, p. 450.
24. *Trésor du Félibrige.*
25. L. SAINÉAN, *o.c.*, 1, p. 109 et 179.
26. *Ibid.*, 1, p. 145.
27. *B.G.*, I, 29; G. DOTTIN, *La langue gauloise*, p. 45.
28. *B.G.*, VI, 14. Tacite rapporte que l'on croyait de son temps à l'existence de tombeaux à inscriptions grecques sur la limite de la Germanie et de la Rhétie : C. JULLIAN, *Rev. Etudes anciennes*, 14, 1912, p. 283; G. DOTTIN, *l.c.*
29. *B.G.*, V, 48.
30. G. GAMBIER, *L'édition massaliotique de l'Iliade d'Homère*, 1888; cf. M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 461.
31. STRABON, IV, 1, 5.
32. VARRON, ap. Isidore de Séville, *Origin.*, 15, 1, 63.
33. *B.G.*, I, 19.
34. G. DOTTIN, *o.c.*, nos 1-32bis; on y ajoutera celles de Calissane (J. GOURVEST, *Ogam*, 6, 1954, p. 257), d'Eygalières, de Sernhac (colonne) et d'Espeyran (chapiteau); J. RHYS, *Celtic Inscriptions of Gaul;* J. WHATMOUGH, *The dialects of ancient Gaul* (micro-film, 1950) et en dernier lieu je renvoie à P.-M. DUVAL, *Les Inscriptions celtiques* (à paraître).
34bis. JANNORAY, *Ensérune*, p. 353, n. 4.
35. G. DOTTIN, *o.c.*, nos 34-36; J. VENDRYES, La route de l'étain en Gaule, *C.R.A.I.*, 1957, p. 206.
36. M. LEJEUNE et R. MARTIN, Stèle inscrite des sources de la Seine, *Revue Etudes anciennes*, 58, 1956, p. 71.
37. G. DOTTIN, *o.c.*, n° 45; et p. 35 et 47; J. VENDRYES, *l.c.*
38. R. WYSS, Das Schwert des Korisios, *Ur-Schweiz*, 18, 1954, p. 53; F. BENOIT, Le thème des bouquetins affrontés, *Ogam*, 7, 1955, p. 285; *Rev. Etudes ligures*, 22, 1956, p. 31.
39. En dialecte osque : Inscription votive des Vestini au musée de Naples : M. BRÉAL, Sur le mot gaulois *Bratoude*, *Revue archéol.*, 1897, II, p. 104.
40. G. DOTTIN, *o.c.*, p. 36 et nos 42, 47.

ΕΙΩΡΟΥ ou ieuru (41), ou en grec et en étrusque (ΚΑΡΝΙΤΟΥ, Karnitu, carnitus (42).

Lorsque l'inscription comporte une dédicace, celle-ci n'emploie pas des mots grecs, mais des termes dérivés d'un dialecte italique *(dede* pour *dedit;* datif en *bo(s)* pour *bu(s)*, comme dans les dédicaces d'époque augustéenne du sanctuaire de Nemausus gravées sur des chapiteaux votifs selon les deux modes :

ΔΕΔΕ ΜΑΤΡΕΒΟ ΝΑΜΑΥΣΙΚΑΒΟ (43)
et NEMAUSO SACRVM .... CAPITVLVM (44).

Les inscriptions ayant une signification en grec et utilisant des vocables grecs sont très rares et ne dépassent par l'aire du littoral. Si l'on excepte le galet de serpentine verte, d'Antibes, portant une inscription en dialecte « commun » du IVe siècle, ex-voto du sanctuaire d'Aphrodite, de provenance locale vraisemblable (45) et six *tabellae defixionis* en plomb, en caractères grecs, parfois mélangés de lettres ibériques et nord-italiques (falisque, osque, ombrien ou étrusque), trouvées à Bordighera (46), à Antibes (47), à Eyguières et à Carpentras (48), à Agde (49), à Elne (50) — dont la langue utiliserait un alphabet employé par les Ligures et les Ibères, on ne peut citer que la « tessère d'hospitalité » en forme de main de bronze, conservée sans provenance au Cabinet des Médailles (51). Elle porte sur la paume une inscription en trois lignes, de la fin du IIe ou du début du Ier siècle, qui est un signe de reconnaissance à l'usage de négociants, sur une voie peut-être marseillaise :

ΣΥΜΒΟΛΟΝ ΠΡΟΣ ΟΥΕΛΑΥΝΙΟΥΣ.

Quelle est la tribu pour laquelle avait été fait ce « passeport » ? Les *Velauni,* tribu ligure des Alpes maritimes, localisée dans la région de l'Estéron et soumise par Auguste en 14 avant J.-C. (52) ? Celle des *Velavii,* habitant du Velay, sur l'une des voies terrestres entre Rhône et Loire (53) ? Ou bien une tribu des *Senones,* dont l'oppidum de *Vellaudunum* a joué un rôle à l'époque de Vercingétorix, soit Château-Landon, soit Villon entre Sens et Orléans ? (54). Si l'on remarque que l'arrière-pays de Nice et d'Antibes avait certains rapports commerciaux avec le littoral et que la tribu des *Velauni,* qui avaient été les alliés de Marseille en 49, contrôlait une voie de pénétration alpine entre le Var et le Verdon vers les Alpes Cottiennes (55), on serait tenté de leur attribuer ce « passeport », plutôt qu'aux tribus du Centre qui n'avaient aucune connaissance de la langue grecque.

Trois autres inscriptions antérieures à la conquête portent le nom des Déesses-mères gauloises sous la forme grecque :

ΜΗΤΡΩΝ, sur une borne rectangulaire du sanctuaire de la Source du comptoir massaliète d'Olbia (56), remontant au IVe-IIIe siècle;

ΜΑΤΡ∘Ν, avec ligature de M et A et un *omicron* moitié moins haut que les autres lettres, selon la graphie des inscriptions celtiques, — qu'il faudrait donc lire comme un génitif grec, l'Ω étant rendu en Gaule par un o, plutôt que par un datif latin (*Matron[is]*), gravé sur un rocher de l'habitat rupestre du Castelan d'Istres, dominant l'étang de Lavalduc, qui était en relation avec les Grecs dès le VIe siècle (57);

enfin à Agde une inscription mentionnée par Peiresc au XVIIe siècle sur une pierre noire (basalte) et aujourd'hui disparue portait une dédicace aux Déesses-Mères et aux Dioscures :

ΑΔΡΗ ΜΗΤΡΑCΙ ΚΑΙ ΔΙΟCΚΟΡΟΙ[C] (58).

C'est à l'époque romaine par contre que remontent les inscriptions grecques de Marseille (59) et du littoral. La langue ne paraît avoir conservé aucune survivance d'ionisme, le « dialecte » ionien ayant fait place depuis le IVe siècle dans la *koiné* à la « langue commune » parlée, qui n'est autre que de l'attique légèrement altéré (60), prononcé peut-être avec l' « accent » ionien, ainsi que le dit Tite-Live dans le discours qu'il prête aux ambassadeurs rhodiens venus à Rome en 189 (37, 54).

Si les premières montrent par leur composition et leur langue la tradition d'une culture hellénique (61)

41. *Ibid.*, p. 36 et nos 40-42, 45, 51; cf. ALLMER, *Revue épigraphique,* 3, p. 490; L.-H. GRAY, *Etudes celtiques,* 6, 1952, p. 62.

42. Inscriptions de Todi et de Briona près Novare : G. DOTTIN, *o.c.,* p. 36 et p. 153, n° 17bis. Sur le sens, cf. A. GRENIER, *Les Gaulois,* p. 308 et s.

43. GERMER-DURAND et ALLMER, *Inscriptions antiques de Nîmes,* n 43; G. DOTTIN, *o.c.,* n° 19.

44. GERMER-DURAND, *o.c.,* n° 23.

45. M. CLERC, *Massalia,* 1, p. 256. Ce genre de galet roulé est fréquent dans la région; on en a trouvé plusieurs exemplaires dans l'anse Saint-Roch et dans les couches antiques des habitats du front de mer à Antibes et à Marseille. On attribuait à ce genre de pierre des vertus prophylactiques, sous le nom de « pierre de tonnerre » (F. BENOIT, *La Provence,* 1949, p. 279); d'où l'habitude de l'encastrer dans le mur des maisons ou dans le rempart (citadelle de Fos); celui d'Antibes était encastré dans le mur d'une vieille bastide au quartier de la « Peyrégoue » (pierre qui goutte en provençal), sans doute à cause de cette croyance, et non à cause de son inscription qui n'avait pas attiré l'attention, jusqu'à son déchiffrement par Letronne, en 1848.

46. A. AUDOLLENT, *Defixionum tabellae,* p. 179, n° 123.

47. *Gallia,* XVIIII-1960, p. 320, fig. 48.

48. C. JULLIAN, *R.E.A.,* 2, 1900.

49. Tablette en langue grecque, peut-être une lettre privée (χαίρειν ?) : A. GRENIER, *En Languedoc méditerranéen, R.E.A.,* 44, 1942, p. 288; J. et L. ROBERT, *Revue Etudes grecques,* 57, 1944, p. 208.

50. En langue probablement ibérique et en caractères grecs, d'époque hellénistique : M. LEJEUNE, A propos d'un plomb inscrit d'Elne, *R.E.A.,* 62, 1960, p. 62. L'auteur donne l'inventaire des inscriptions en caractères grecs trouvées en Espagne (p. 69).

51. *I.G.,* XIV, 2432; E. BABELON et Ad. BLANCHET, *Cat. Bronzes Bibl. Nat.,* n° 1065.

52. F. BENOIT, Relations de Marseille grecque, *Rev. Etudes ligures,* 22, 1956, p. 30; cf. *infra,* III.

53. J. CARCOPINO, *Promenades historiques aux pays de la dame de Vix,* 1957, p. 103.

54. J. VENDRYES, La route de l'étain en Gaule, *l.c.,* p. 208.

55. D'après la carte de localisation des tribus de N. LAMBOGLIA, *Le trophée d'Auguste à la Turbie,* 1955, p. 14; cf. du même, Questioni etnico-linguistiche sulla valle del Rodano, *Rev. Et. ligures,* 16, 1950, p. 61-65; *infra,* II.

56. D'après J. COUPRY, *Gallia,* XVI-1958, p. 432.

57. *Gallia,* VIII-1950, p. 123; XIII-1954, p. 433.

58. *I.G.,* XIV, 2514; *F.O.R.,* 10, 79; A. GRENIER, *l.c.,* p. 288.

59. *I.G.,* XIV, 2427-2466 (cf. à Aix et Arles (2467-2475)); M. CLERC, *Massalia,* 1, p. 459; 2, p. 322, p. 348 et s.

60. Cf. J. BRUNEL, La romanisation de Marseille, *Ecole antique de Nîmes,* 14, p. 68; F. BENOIT, La « barbarie » ligure, *Rev. Et. lig.,* 1962.

61. Cf. à Marseille, 2433, 2437, 2461; Lérins et Fréjus, 2427, 2431.

qui persista jusqu'à l'époque chrétienne, les courtes inscriptions du littoral, quasi toutes funéraires, sont caractérisées par leur brièveté, ne comportant que le nom du défunt, sans doute un esclave grec :

— stèle de Saint-Tropez, sur dalle de pierre (62) :

ΘΕΙΑΤΟ
ΔΙΟΝΥϹ
ω ΑΠΕΛΕ[ΥΘΕΡω],

sans doute Θειατο[ϛ] avec chute du s final que l'on a constaté dans les légendes monétaires et sur certaines inscriptions grecques et latines de la fin de la République (63);

— stèles de la Crétoise, à Rédessan :

ΚΡϵΙΤϵ pour ΚΡΗΤΗ (64);

— du Castellar près de Cadenet, au nom d'un émigré de l'ancienne Ionie, natif de l'île de Ladé, en face de Milet :

ΜΕΤΕΛΑΙΟϹ ΛΑΔΟϹ (65);

— et d'un médecin, provenant sans doute d'Aix :

ΦΟΙΒΟϹ ΙΑΤΡΟϹ (66);

— probablement aussi d'époque romaine, inscription du propriétaire sur des coupes d'argent de Vallauris, signalées par Peiresc en 1632 :

ΟΥΕΝΙΚΟΙΜΕΔΟΥ (67);

et invocation au défunt héroïsé sur un autel, aujourd'hui perdu, de Tauroention :

ΗΡΩΣ (68).

Enfin il faut signaler deux inscriptions, peut-être votives, avec invocation aux dieux, sur une stèle de la *villa* romaine du Château de la Tour, à Mandelieu (69) :

ΘΕΟΙΣ

et sur un cippe cylindrique en basalte à Agde, sur deux lignes (70) :

ΘΕΥ[=ΘΕΟΥ, pour ΘΕΩ]
ΧΑ[ΡΙΣΤΗΡΙΟΝ].

La contraction Y pour EO (71) se retrouve sur une dédicace latine d'Antibes, faite par Carina, *flaminica sacer(dos), [Dian]ae Thucolis* (72). La prêtresse augustale fait suivre son titre d'une qualification grecque, transcrite en latin, prêtresse d'un culte local, sans doute de Diane, θεοκολίς, contractée en θουκολίς, — signe de la survivance de l'hellénisation de la colonie de Marseille.

Etant donné l'absence de documents d'époque archaïque trouvés dans le sous-sol de Marseille, on doit constater que les inscriptions grecques d'époque hellénistique ou romaine, les seules connues, dénotent une influence des dialectes du Nord de l'Italie, avec persistance de certaines contractions qui se réfèrent au dialecte ionien (ευ pour εο) et la forme archaïque ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ, inscrite sur les monnaies massaliètes, au lieu de ΜΑΣΣΑΛΙΩΤΩΝ, forme donnée par tous les écrivains d'époque hellénistique et romaine de Posidonios à Polybe et Ptolémée (73).

62. Trouvée par Fr. Vachon dans le site romain de la villa des Platanes : F. Benoit, Chronique arch., *Mém. Inst. hist. de Provence*, 23, 1948-49, p. 17.

63. G. Dottin, *o.c.*, p. 36 et 66; cf. *I G*, XIV, 2446.

64. G. Maruéjol, Le tombeau de la Crétoise. *Rev. arch.*, 1892, 2, p. 48; G. Dottin, *o.c.*, n° 31; *F.O.R.*, 8, 106.

65. G. Maruéjol, *ibid.*, p. 51; *F.O.R.*, 7, 8.

66. M. Clerc, *Rev. Et. anciennes*, 1913, p. 189; cf. l'inscription de *Phoebus* également aixoise (*C.I.L.*, XII, 577).

67. Ad. Blanchet, *C.R.A.I.*, 1933, p. 365; dessin à la Bibl. Nat. Cab. Estampes, Aa 53, f. 88.

68. *F.O.R.*, 2, 72; F. Benoit, *L'Héroïsation équestre*, p. 17 et 67.

69. Au musée d'Antibes : Chronique arch., *l.c.*, p. 17.

70. Nom propre Θευχά[ρης] d'après Jannoray, *Gallia*, VIII-1950, p. 112 et *Ensérune*, p. 355, n. 1; ou restitution votive suggérée par P. Guillon, se référant aux inscriptions votives de Tauromenium et de Naples (*I.G.*, XIV, 431, 720). Le cippe est signalé par l'abbé Giry, Rapport sur les stations grecques de Languedoc, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 17-18, 1951-52, p. 16.

71. *I.G.*, XIV, 2445 et 2446; cf. M. Clerc, I, p. 459.

72. *C.I.L.*, XII, 5724; L. Heuzey, Une prêtresse grecque à Antipolis, *C.R.A.I.*, 1885, p. 245; Revellat, *Rev. arch.*, 1887, II, p. 280.

73. M. Clerc, *o.c.*, 1, p. 459; *supra, Introduction.*

PREMIÈRE PARTIE

VOIES DE COMMERCE PUNICO - PHÉNICIENNES ET ÉTRUSQUES

I

HISTOIRE

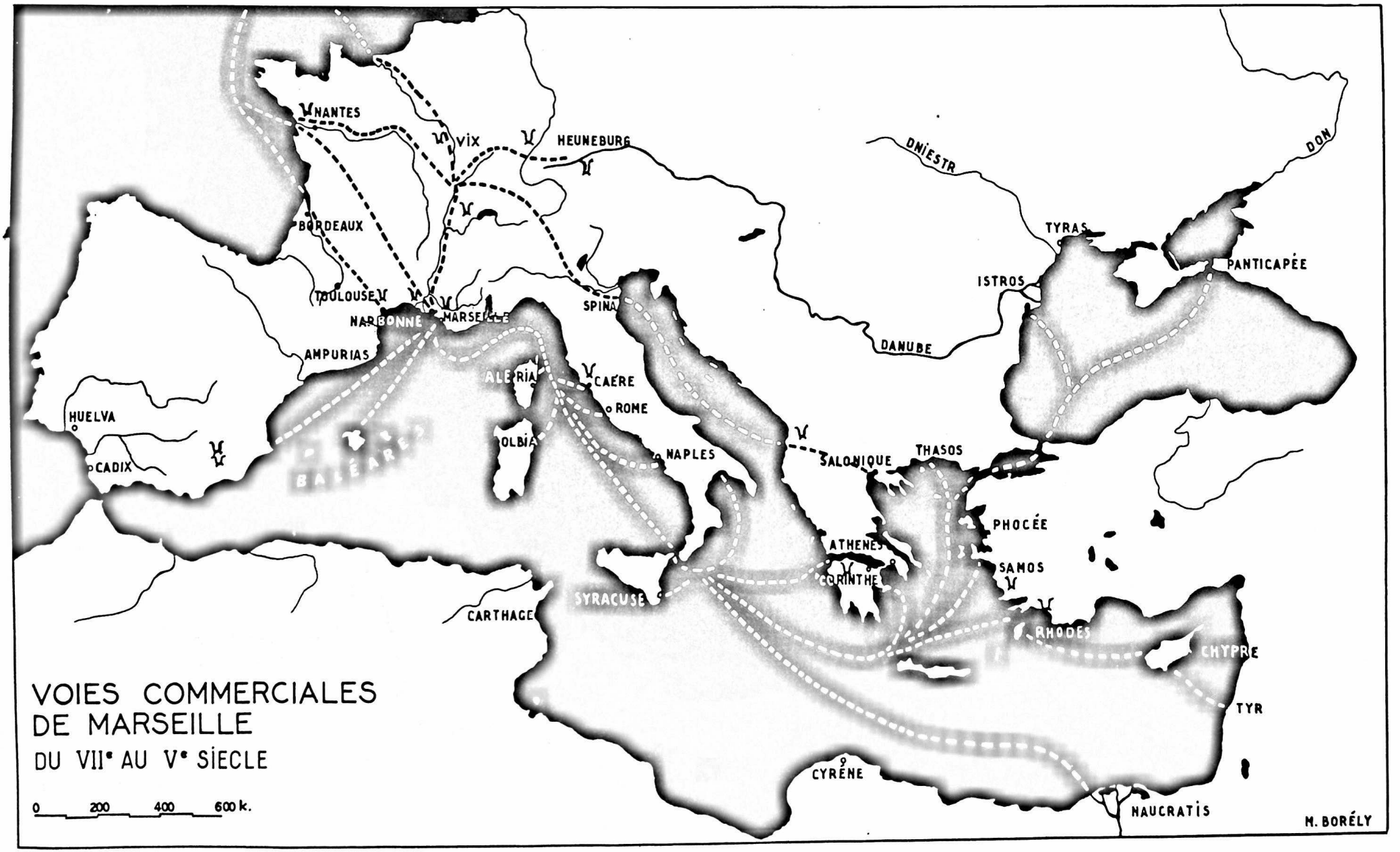

FIG. 1. — Carte des voies commerciales maritimes et terrestres de Marseille,
avec l'indication des points de découverte des vases de bronze (bassins à décor de bossettes, cratères et chaudrons à protomés de griffon).

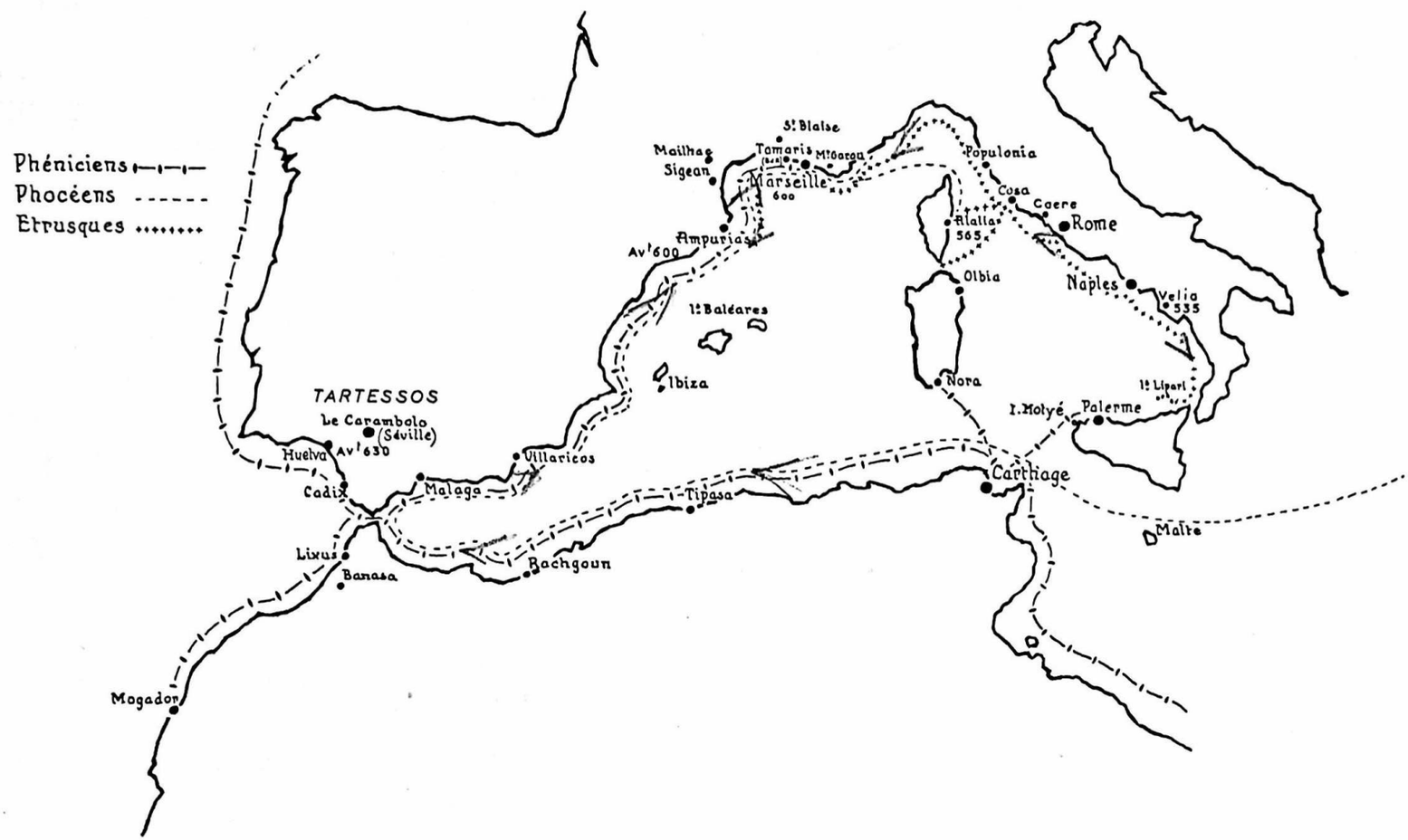

FIG. 2. — Carte des itinéraires maritimes phéniciens, étrusques et phocéens (d'après la carte de Laura Breglia).

1. LA FONDATION DE MARSEILLE ET LES ITINÉRAIRES MARITIMES

Le « mythe phénicien », qui renferme comme tous les mythes une part de vérité (1), doit faire place à une étude scientifique des documents archéologiques que permettent de connaître la découverte et la fouille de gisements archaïques de la côte. Les tessons étrusques étaient extrêmement rares il y a un quart de siècle; aujourd'hui ils abondent dans la couche la plus profonde des sites helléniques de Provence et de Languedoc, à tel point qu'on a pu suggérer qu'une colonisation étrusque aurait précédé la colonisation ionienne (2). La présence d'amphores phéniciennes dans le royaume de Tartessos, à Mogador et en territoire israélien, tout en posant le même problème, permet à son tour d'identifier des tessons jusqu'ici mystérieux de gisements de la côte de Provence (pl. 41) et d'ébaucher une chronologie des amphores phéniciennes et puniques.

Pas plus que pour les Etrusques, il ne saurait être question d'une « colonisation » phénicienne; mais le synchronisme de ces témoins d'importations commerciales, antérieures ou concomitantes à la fondation de Marseille, a d'autant plus d'intérêt que les Etrusques et les Phéniciens avaient des intérêts liés en Méditerranée. La présence de céramiques phéniciennes, chypriotes et ioniennes dans le comptoir phénicien de Mogador, chypriotes à Ampurias et d'armes de bronze chypriotes et de céramiques rhodiennes dans les gisements de la basse vallée du Rhône s'inscrit également dans le cadre de la thalassocratie phénicienne, qui avait occupé les îles de Rhodes et de Chypre, dont les marines participaient à la *koiné* orientalisante de la Méditerranée (3) à l'époque de la puissance de Tyr et de Sidon. *Koiné* tellement étroite que Chypre et Rhodes ont connu les mêmes légendes phéniciennes et que l'on ne peut distinguer les productions artistiques de Chypre de celles de la Phénicie et parfois même de l'Etrurie (4).

Cet art orientalisant fait défaut en Provence où n'est encore apparu nul tesson chypriote; mais la céramique rhodienne de la fin du VIIe siècle n'y est pas inconnue et nous savons par Scymnos de Chios et Strabon (5) que les Rhodiens, au lendemain de l'effondrement de Tyr sous les coups des Assyriens et « bien avant l'institution des jeux olympiques », avaient entrepris des navigations lointaines, grâce à leur prépondérance maritime. Ils avaient établi des comptoirs en Apulie, à Ischia, aux îles Eoliennes, aux Baléares et fondé la ville de *Rhodé*, Rosas, au Sud du Cap Creus, « au cours de leur voyage en Ibérie » (6). L'attribution de *Rhodé* aux Rhodiens est en effet confirmée par le Pseudo-Scymnos de Chios, d'après une source remontant au IVe siècle.

Si l'on remarque que seules les cités fondées avant l'an 600 avaient reçu un nom hellénique, on serait

1. Cf. J. BÉRARD, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile : l'histoire et la légende* (1re éd., 1941), 1957; F. BENOIT, La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône, *Lettres d'Humanité*, 8, 1949, p. 104; H. GALLET DE SANTERRE, *Rev. Et. anciennes*, 62, 1960, p. 169, et n. 4; F. BENOIT, Le commerce de Marseille à l'époque grecque, *Provincia. Revue mensuelle d'Hist. et Arch. provençales*, 5, n° 249, mars 1961, p. 39; Le mythe d'Europe, *Ann. Fac. Lettres Aix*, 1964.

2. Le « mythe » étrusque créé en Espagne par SCHULTEN n'a pas plus de fondement dans le midi de la Gaule, les Etrusques ayant limité leur empire à la péninsule italique (Cf. pour l'Espagne, GIANNELLI, *Studi etruschi*, 1937, p. 504). Ainsi que l'observe justement S. MAZZARINO, si l'on devait croire à une colonisation étrusque vers le Xe-VIIIe siècle, son organisation rentrerait dans le cadre de la Méditerranée orientale *(Fra Oriente e Occidente*, n. 600). Cependant le mythe étrusque a fait une première réapparition à propos de Vix, qui serait un comptoir étrusque de l'étain : les Etrusques, liés aux Puniques, auraient été les courtiers de l'étain ibérique en Gaule, organisant la vieille route du Rhône jusqu'à Vix, — aux dépens des Marseillais, dont le rôle est ainsi réduit à néant... (J. NICOLLE, Témoignages Vixéens dans le département de l'Yonne, *23e Congrès Assoc. Bourguignonne des Sociétés Savantes*, 1957 (Châtillon), p. 50; cf. R. JOFFROY, *L'oppidum de Vix*, p. 118; R. VALLENTIN du CHEYLARD, *Les Etrusques sortent de terre*, 1960, p. 6).

3. Voyez les documents ibériques publiés par A. BLANCO FREIJEIRO, Orientalia, *Archivo español de Arqueologia*, 29, 1956, p. 3 et s.; A. GARCIA Y BELLIDO, Materiales de Arqueologia hispanopunica. Jarros de bronce, *ibid.*, p. 85; du même, Pönizische und griechische Kolonisation in westlichen Mittelmeer. Karthago, *Historia Mundi*, 3, Munich, p. 329; J. MALUQUER DE MOTES, De metalurgia tartesia : el bronce Carriazo, *Zephyrus*, 8, 1957, p. 157; Nuevos hallazgos en el area tartesica, *ibid.*, 9, 1958, p. 201.

4. Cf. Fr. POULSEN, *Der Orient und die Frühgriechische Kunst*, 1912, p. 83; J. GABRIEL-LEROUX, *Les premières civilisations de la Méditerranée*, 1941, p. 81-86; G. DECAMPS DE MERTZENFELD, *Inventaire commenté des ivoires phéniciens et apparentés découverts dans le Proche Orient*, 1954; R. REBUFFAT, *Mél. Arch.*, 1962, p. 369.

5. SCYMNOS, v. 204-209; STRABON, III, 4, 30; XIV, 2, 10; cf. M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 81; A. BERTHELOT, Les Ligures, *R.A.*, 1933, II, p. 85; sur l'interprétation, H. ROLLAND, A propos des fouilles de Saint-Blaise. La colonisation préphocéenne, *Rev. Et. anciennes*, 1949, p. 84; JANNORAY, *Ensérune*, p. 281, n. 1.

6. STRABON, XIV, 2, 10; J. BÉRARD, *o.c.*, p. 62 et p. 344 et s.

1. LA FONDATION DE MARSEILLE ET LES ITINÉRAIRES MARITIMES

Le « mythe phénicien », qui renferme comme tous les mythes une part de vérité (1), doit faire place à une étude scientifique des documents archéologiques que permettent de connaître la découverte et la fouille de gisements archaïques de la côte. Les tessons étrusques étaient extrêmement rares il y a un quart de siècle; aujourd'hui ils abondent dans la couche la plus profonde des sites helléniques de Provence et de Languedoc, à tel point qu'on a pu suggérer qu'une colonisation étrusque aurait précédé la colonisation ionienne (2). La présence d'amphores phéniciennes dans le royaume de Tartessos, à Mogador et en territoire israélien, tout en posant le même problème, permet à son tour d'identifier des tessons jusqu'ici mystérieux de gisements de la côte de Provence (pl. 41) et d'ébaucher une chronologie des amphores phéniciennes et puniques.

Pas plus que pour les Etrusques, il ne saurait être question d'une « colonisation » phénicienne; mais le synchronisme de ces témoins d'importations commerciales, antérieures ou concomitantes à la fondation de Marseille, a d'autant plus d'intérêt que les Etrusques et les Phéniciens avaient des intérêts liés en Méditerranée. La présence de céramiques phéniciennes, chypriotes et ioniennes dans le comptoir phénicien de Mogador, chypriotes à Ampurias et d'armes de bronze chypriotes et de céramiques rhodiennes dans les gisements de la basse vallée du Rhône s'inscrit également dans le cadre de la thalassocratie phénicienne, qui avait occupé les îles de Rhodes et de Chypre, dont les marines participaient à la *koiné* orientalisante de la Méditerranée (3) à l'époque de la puissance de Tyr et de Sidon. *Koiné* tellement étroite que Chypre et Rhodes ont connu les mêmes légendes phéniciennes et que l'on ne peut distinguer les productions artistiques de Chypre de celles de la Phénicie et parfois même de l'Etrurie (4).

Cet art orientalisant fait défaut en Provence où n'est encore apparu nul tesson chypriote; mais la céramique rhodienne de la fin du VIIe siècle n'y est pas inconnue et nous savons par Scymnos de Chios et Strabon (5) que les Rhodiens, au lendemain de l'effondrement de Tyr sous les coups des Assyriens et « bien avant l'institution des jeux olympiques », avaient entrepris des navigations lointaines, grâce à leur prépondérance maritime. Ils avaient établi des comptoirs en Apulie, à Ischia, aux îles Eoliennes, aux Baléares et fondé la ville de *Rhodé*, Rosas, au Sud du Cap Creus, « au cours de leur voyage en Ibérie » (6). L'attribution de *Rhodé* aux Rhodiens est en effet confirmée par le Pseudo-Scymnos de Chios, d'après une source remontant au IVe siècle.

Si l'on remarque que seules les cités fondées avant l'an 600 avaient reçu un nom hellénique, on serait

1. Cf. J. BÉRARD, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile : l'histoire et la légende* (1re éd., 1941), 1957; F. BENOIT, La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône, *Lettres d'Humanité*, 8, 1949, p. 104; H. GALLET DE SANTERRE, *Rev. Et. anciennes*, 62, 1960, p. 169, et n. 4; F. BENOIT, Le commerce de Marseille à l'époque grecque, *Provincia. Revue mensuelle d'Hist. et Arch. provençales*, 5, n° 249, mars 1961, p. 39; Le mythe d'Europe, *Ann. Fac. Lettres Aix*, 1964.

2. Le « mythe » étrusque créé en Espagne par SCHULTEN n'a pas plus de fondement dans le midi de la Gaule, les Etrusques ayant limité leur empire à la péninsule italique (Cf. pour l'Espagne, GIANNELLI, *Studi etruschi*, 1937, p. 504). Ainsi que l'observe justement S. MAZZARINO, si l'on devait croire à une colonisation étrusque vers le Xe-VIIIe siècle, son organisation rentrerait dans le cadre de la Méditerranée orientale (*Fra Oriente e Occidente*, n. 600). Cependant le mythe étrusque a fait une première réapparition à propos de Vix, qui serait un comptoir étrusque de l'étain : les Etrusques, liés aux Puniques, auraient été les courtiers de l'étain ibérique en Gaule, organisant la vieille route du Rhône jusqu'à Vix, — aux dépens des Marseillais, dont le rôle est ainsi réduit à néant... (J. NICOLLE, Témoignages Vixéens dans le département de l'Yonne, *23e Congrès Assoc. Bourguignonne des Sociétés Savantes*, 1957 (Châtillon), p. 50; cf. R. JOFFROY, *L'oppidum de Vix*, p. 118; R. VALLENTIN du CHEYLARD, *Les Etrusques sortent de terre*, 1960, p. 6).

3. Voyez les documents ibériques publiés par A. BLANCO FREIJEIRO, Orientalia, *Archivo español de Arqueologia*, 29, 1956, p. 3 et s.; A. GARCIA Y BELLIDO, Materiales de Arqueologia hispanopunica. Jarros de bronce, *ibid.*, p. 85; du même, Pönizische und griechische Kolonisation in westlichen Mittelmeer. Karthago, *Historia Mundi*, 3, Munich, p. 329; J. MALUQUER DE MOTES, De metalurgia tartesia : el bronce Carriazo, *Zephyrus*, 8, 1957, p. 157; Nuevos hallazgos en el area tartesica, *ibid.*, 9, 1958, p. 201.

4. Cf. Fr. POULSEN, *Der Orient und die Frühgriechische Kunst*, 1912, p. 83; J. GABRIEL-LEROUX, *Les premières civilisations de la Méditerranée*, 1941, p. 81-86; G. DECAMPS DE MERTZENFELD, *Inventaire commenté des ivoires phéniciens et apparentés découverts dans le Proche Orient*, 1954; R. REBUFFAT, *Mél. Arch.*, 1962, p. 369.

5. SCYMNOS, v. 204-209; STRABON, III, 4, 30; XIV, 2, 10; cf. M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 81; A. BERTHELOT, Les Ligures, *R.A.*, 1933, II, p. 85; sur l'interprétation, H. ROLLAND, A propos des fouilles de Saint-Blaise. La colonisation préphocéenne, *Rev. Et. anciennes*, 1949, p. 84; JANNORAY, *Ensérune*, p. 281, n. 1.

6. STRABON, XIV, 2, 10; J. BÉRARD, *o.c.*, p. 62 et p. 344 et s.

tenté d'attribuer aux Rhodiens la fondation d'*Hémérοscopeion (Dianium)*, au Nord du promontoire *Artemision*, « la plus connue des trois petites villes des Marseillais » (τρία πολίχνια Μασσαλιωτῶν ... τούτων γνωριμώτατον τὸ Ἡμεροσκοπεῖον), établies sur la côte orientale entre le Sucro et l'Ebre (7), et celle de *Cypsela*, mentionnée par le Périple de Festus Avienus (8), dans la petite île de Saint-Martin, — la *Palæopolis*, qui a précédé la fondation de la *Neapolis* d'Emporion par les Phocéens, ainsi que le confirme la fouille faite en 1962 et dont la nécropole primitive serait celle de Portitxol, d'où proviennent les vases les plus anciens, chypriotes, corinthiens, étrusco-corinthiens remontant à la fin du VIIe siècle (9). Mais faute de documents archéologiques ces attributions sont aussi hypothétiques que celle de *Rhodanousia* et le nom même du Rhône, Ῥοδανός, qui n'est que le rhabillage d'un hydronyme préceltique (10).

Il semble cependant que ces fondations aient été en relation avec les Rhodiens et les Phocéens avant de passer au pouvoir des Massaliètes (11), dont la colonie fondée vers 600 aux bouches du Rhône (12), devait être le centre d'attraction de l'hellénisation en Méditerranée occidentale, ainsi que l'atteste la présence d'amphores et de céramiques de Marseille outre Pyrénées.

La découverte de l'Occident était très ancienne (13). C'est en effet entre le XIIe et XIe siècles que l'on s'accorde à faire remonter la brillante colonisation phénicienne, à Chypre, à Rhodes, sur le littoral africain, à Utique (1100), à Carthage (814), à Malte, à Ibiza (654), à Nora en Sardaigne, comptoir dont les anciens attribuaient la fondation aux Ibères, — c'est-à-dire à Tartessos (14). Ce sont là des dates historiques, qui ne sont pas toujours appuyées par des preuves archéologiques, mais qu'il n'y a pas lieu de rejeter à priori (15). La richesse minière du Sud de l'Ibérie, la Turdétanie, était telle que Posidonios, au rapport de Strabon, dans son langage poétique, disait que ce n'était pas Hadès, mais Plouton, dieu de la richesse, qui régnait sur ces profondeurs. N'est-ce point dans cette contrée, située à l'extrémité de la terre, qu'Homère avait situé l'Ἠλύσιον πεδίον, le royaume des Hespérides, où devait habiter Ménélas, selon la prédiction de Protée ? Les Phéniciens, ajoute Strabon, avaient fait connaître la richesse de cette contrée et ses qualités de toutes sortes (16), — ce qui rend bien peu vraisemblable que leur transnavigation n'ait pas laissé de jalons sur l'itinéraire de la Turdétanie, en Sicile et en Sardaigne. La marine, dit Strabon, a toujours été la grande supériorité des nations phéniciennes et c'est sa puissance qui relèvera encore Tyr de la ruine, lorsque Alexandre l'eut mise à sac (17).

L'histoire de cette thalassocratie en Méditerranée occidentale est en effet illustrée par certains documents archéologiques, qui montrent l'importance des escales de la route transméditerranéenne en Sardaigne (18), en Sicile occidentale (19), à Ibiza (20), dans

7. STRABON, III, 4, 6.

8. *Ora marit.*, v. 527 (Κύψελα).

9. N. LAMBOGLIA, La fondazione di Emporion e il periplo d'Avieno, *Rev. Etudes ligures*, 15, 1949, p. 145-158; VILLARD, *La céramique grecque*, p. 115. Cf. M. ALMAGRO, *Fuentes escritas referentes à Ampurias*, 1951 (carte).

10. *Infra*, II, I, 4, n. 80 et 82.

11. PSEUDO-SCYLAX, 2; STRABON, III, 4, 8; Et. de BYZANCE, *s.v.* Emporion; TITE LIVE, XXVI, 19 et XXXIV, 9; PLINE, *N.H.*, III, 33; cf. VILLARD, p. 115.

12. Nous adoptons cette datation, fondée sur Timée, Aristote, Justin et Tite Live, et confirmée par la présence de poteries de la première moitié du VIe siècle à l'emplacement de la colonie, plutôt que la datation basse après l'invasion perse, proposée par L.A. CONSTANS (*Les Bouches-du-Rhône*, 2, 1924, p. 11). Elle est acceptée par C. JULLIAN (*Hist. Gaule*, 1, p. 201 et 228), M. CLERC (*Massalia*, 1, p. 115) et J. BRUNEL (*Marseille et les fugitifs de Phocée*, *R.E.A.*, 1948, p. 6). L'allusion de Thycydide (I, 13) à une victoire sur les Puniques au lendemain de la fondation de Marseille ne donne aucune précision sur la date de cette victoire, qui ne paraît pas pouvoir être confondue avec celle d'Aléria (*infra*).

13. Cf. L. ACHILLEA STELLA, Importanza degli scavi di Ras Shamra per il problema fenicio dei poemi omerici, *Archeologia classica*, 4, 1952, p. 12.

14. Nora, éponyme de Norax, fils d'Hermès et d'Erythie, fille de Géryon, était venu de Tartessos, d'après la tradition transmise par Salluste (fr. 4 et 5) et conservée par Solin (IV, 1) et Pausanias (X, 17, 5) : cf. J. PERRET, *Les origines de la légende troyenne de Rome*, 1942, p. 138; et S. MAZZARINO, *Fra Oriente e Occidente*, p. 318. Par contre le nom d'Ibiza, emprunté au dieu Bès, serait d'origine phénicienne, comme ceux des villes du Sud de la Sardaigne (*infra*, n. 18) : J.M. SOLÁ SOLÉ, La etimologia fenicio-punica de Ibiza, *Sefarad*, 1940, p. 325; 1956, p. 18.

15. S. MAZZARINO oppose l'origine tyrienne, très ancienne, des établissements phéniciens de Sardaigne, peut-être par l'intermédiaire de Tartessos (Nora), à l'origine carthaginoise de ceux de Sicile, ce qui n'interdit pas des relais phéniciens (*o.c.*, p. 317-319, App. 11 et n. 899); et *infra*, notes 18 et 19. La chronologie « haute » de ces fondations a été mise en doute par Å. ÅKERSTRÖM (*Der geometrische Stil in Italien*, 1943, p. 163) et E. FORRER (Karthago wurde erst 673-663 v. *C. gegründet, Festch. Fr. Dornseiff*, Leipzig, 1953) qui rajeunissent d'un siècle et demi la fondation de Carthage et par voie de conséquence celle d'Utique (950) et de Cadix (970) et celle d'Ibiza placée à la fin du VIe siècle.

Cette chronologie « basse », qui n'intéresse qu'indirectement notre exposé, expliquerait la date tardive des échanges de Carthage avec Corinthe et l'Etrurie et la faiblesse de l'implantation punique en Sicile (*infra*, n. 19), postérieure à l'arrivée des Grecs et à Tartessos, malgré la date de fondation de Cadix acceptée par Forrer (cf. Ed. FREZOULS, La fondation de Carthage, *B.C.H.*, 79, 1955, p. 153-176). De son côté, Rhys CARPENTER (Phoenicians in the West, *American Journal of Archaeology*, 62, 1958, p. 36, 46, 51-53) établit une chronologie de ces fondations de l'Est à l'Ouest et propose une date tardive pour la fondation de toutes les colonies : Utique et Carthage, troisième quart du VIIIe s.; Motyé pas avant 700; la Sardaigne pas avant la fin du VIIe s.; Ibiza début du VIe s.; Cadix fin du VIe; et plus tardive encore l'occupation du Maroc (IVe). En ce qui concerne le Maroc, on notera les observations de M. TARRADELL, Las excavaciones de Lixus y su aportacion à la cronologia de los inicios de la expansion fenicio-cartaginesa en el extremo Occidente, *Actas de la IV Sesion. Madrid*, 1954 (Congresos internacionales de Ciencias prehistoricas y protohistoricas), Saragosse, 1956, p. 795; et du même, *Lixus*, Tétouan, 1959, p. 30; cf. également sur l'antiquité de la fondation phénicienne de Lixus, J. CARCOPINO, *Le Maroc antique*, p. 50; P. BOSCH-GIMPERA, Los Fenicios en Occidente, *Zephyrus*, 3, 1952, p. 20; G. CH.-PICARD, *La vie quotidienne à Carthage*, 1958, p. 172; et *infra*, 2.

16. STRABON, III, 2, 8-13.

17. *Ibid.*, XVI, 2, 23.

18. Indépendamment de la stèle de Nora, qui montre l'emploi d'un alphabet chypro-phénicien archaïque, du IXe-VIIIe s. (DUPONT-SOMMER, *C.R.A.I.*, 1948, p. 21; R. DUSSAUD, *Syria*, 26, 1949, p. 390; W.F. ALBRIGHT, *Bull. American Schools Or. Research*, 83, 1941, p. 14; M. PALLOTTINO, Relaciones entre Cerdeña e Iberia, *Ampurias*, 14, 1952, p. 154; Rhys CARPENTER, *l.c.*, p. 46), la parenté de certaines statuettes de bronze, en particulier le taureau androcéphale de Nule, au musée de Cagliari, indiquerait une influence très ancienne de la Syrie du Nord sur les bronziers étrusques et sardes (M. PALLOTTINO, Etruria ed Urartu, *Archeologia classica*, 9, 1957,

le Sud ibérique (21); et le rôle joué par la marine phénicienne après la chute de la thalassocratie crétoise, est attesté par le « droit maritime » qui sera adopté par les comptoirs phéniciens de Rhodes et de Chypre, avant de passer dans les coutumes de la Grèce (22).

Les Hellènes n'ont donc fait que suivre les voies phéniciennes dans leur reconnaissance de l'Occident. La chronologie de l'expansion grecque dans le bassin occidental de la Méditerranée peut être constatée dans un site aussi « phénicien » que Motyé, sur la rive occidentale de la Sicile. Il semble, d'après les résultats des fouilles britanniques, que Motyé eût été en relation avec la Grèce dès le VIe siècle (vases protocorinthiens, ioniens et attiques) et qu'au Ve se soit établie dans l'île une colonie de potiers grecs (23). C'est à la même influence que serait due la présence d'une statuette de Coré rhodo-ionienne dans la nécropole d'Ibiza (24).

Cette constatation a une grande importance pour fixer les circonstances de la fondation de Marseille, qui aurait été « découverte » par les Phocéens au retour de leur périple d'Ibérie (fig. 2) et non par une navigation de cabotage en mer Tyrrhénienne, comme le laisserait croire un passage de Justin, dans son abrégé de Trogue-Pompée (25).

La fondation de Marseille, vers 600 av. J.-C., nous apparaît ainsi, non comme le début et la cause première des explorations phocéennes dans la Méditerranée occidentale, mais tout au contraire comme le dernier terme et l'aboutissement de tentatives commencées ailleurs, c'est-à-dire en Espagne (26).

Ainsi s'éclaire l'histoire de la découverte de la Méditerranée à laquelle ont contribué successivement Phéniciens, Rhodiens et Phocéens. Les Rhodiens hellénisés de bonne heure par les Doriens, jalon entre les Phéniciens et les Ioniens, ne faisaient que suivre à la fin du VIIe siècle pour leur propre compte les itinéraires phéniciens (27), — comme feront les Phocéens, auxquels Hérodote attribue le mérite d'avoir découvert les

p. 88 et pl. 48, 3, 4; du même, Urartu, Greece and Etruria, *East and West*, 9, 1958, p. 46; cf. P. Bosch Gimpera, Problemas de la historia fenicia en el extremo Occidente, *Zephyrus*, 3, 1952, p. 17. av. bibliographie de la question; A. Hus, Rapports directs entre Etrurie, Cappadoce et Syrie du Nord, *Mél. Arch.*, 71, 1959, p. 9). La toponymie du Sud de l'île (Nora, Caralis) confirmerait ces relations anciennes avec le monde phénicien (V. Bertoldi, Sardopunica, *La Parola del Passato*, 4, 1947).

C'est sur une identification erronée de vases à décor peint de Tharros, présumés grecs (d'après M. Clerc, *Massalia*, 1, p. 91, fig. 22) et en réalité phénico-puniques, dont les plus anciens sont du VIIe s., que T.-J. Dunbabin conclut à l'antériorité de la colonisation grecque en Sardaigne *(The Western Greeks*, p. 342), — ce qui n'exclut pas la fondation d'un comptoir grec à la pointe N.-E. de l'île, à Olbia, bien que les fouilles n'en aient pas trouvé trace (D. Panedda, 1, *Olbia nel periodo punico e romano* (Forma Italiae. Sardinia), 1952, p. 12; cf. *Latomus*, 14, 1955, p. 503 et *infra*, III).

19. Ces rapports ont été notés par B. Brea (céramique de style chypriote, fibules à « coude mouluré » du type de Megiddo *(infra)* dans le Sud-Est de la Sicile, à Cassibile, Mulino della Badia, Modica, etc... *(La Sicilia prehistórica y sus relaciones con Oriente y con la Península ibèrica*, 1954, p. 167, 192, 212). On doit y ajouter la découverte au large de Sciacca, entre le Cap St-Marc et Sélinonte, d'une statuette de bronze de Melqart coiffé de la tiare et levant le bras droit (haut. 0,38) de type phénicien, provenant peut-être d'une épave, dont elle aurait orné la poupe, en guise de stylide, du Xe-VIIe siècle (S. Chiappisi, *Essere* (Rome), 1958, n° 6, p. 16; *Il Melquart di Sciacca e la questione fenicia in Sicilia*, Rome, 1961. On signalera en France deux statuettes de même type, plus petites (Banon en Provence, haut. 0,145 et Nantes) de provenance très douteuse. Le type, abâtardi, persistera jusqu'à l'époque romaine, au Maroc (A. Jodin, Statuettes de tradition phénicienne, *Bull. Arch. marocaine*, 4, 1960, p. 434).

L'affirmation de Thucydide (VI, 2, 6), selon qui les Phéniciens auraient entouré l'île d'une ceinture d'établissements et se seraient repliés devant la pression des Grecs sur la côte Ouest de la Sicile, n'est pas confirmée par les fouilles bien que certains toponymes, comme Himère, « la bouillonnante », soient d'origine sémitique (J. Bérard, *La colonisation grecque*, p. 73, 243) et Thapsus nettement africain (G. Picard, *La vie quotidienne à Carthage*, p. 174, et n. 20), La Sicile ne les intéressait pas au point de vue « métallique »; ils n'y établirent pas de « colonie », mais de simples « échelles » sur la côte Ouest, dont le type est l'îlot de Motyé, pour leurs relations transméditerranéennes (cf. Ph. Gautier, Grecs et Phéniciens en Sicile à l'époque archaïque, *Revue Historique*, 1960, p. 257; R. Van Compernolle, *La colonisation grecque en Sicile*, 1960). La même observation est valable pour les établissements étrusques et ioniens sur la côte orientale de la Corse et sur le littoral de la Gaule *(infra*, II).

20. Les statuettes de Tanit ne paraissent pas remonter au-delà du début du VIe s. (Rhys Carpenter, *l.c.*, p. 49); cf. cependant une statuette présumée rhodienne *(infra*, n. 24) et des objets égyptisants (Ed. Frezouls, d'après M. Astruc, *B.C.H.*, 79, 1955, p. 169, n. 1).

21. Cf. *infra*.

22. J. Dauvillier, Le droit maritime phénicien, *Revue internationale des droits de l'antiquité*, VI, 1959, p. 56; cf. du même, Les usages de la navigation des Babyloniens et des Phéniciens, *Bull. Soc. Toulousaine d'Etudes Classiques*, n° 77, 1949.

23. B. S.J. Isserlin, P.J. Parr, W. Culican, Excavations at Motya : A Phoenician colony in Sicily, *Antiquity*, 1956, p. 110; cf. J. I.S. Whitaker, *Motya. A Phoenician colony in Sicily*, 1921; B. Pace, *Arte e civiltà della Sicilia antica*, 1935, p. 216; J. Bérard, *o.c.*, p. 253.

24. E. Kukahn, Busto feminino de terracotta de origen rhodio, *Arch. esp. Arqueologia*, 30, 1957, p. 3. Cependant son origine rhodienne d'après Miriam Astruc ne paraît pas assurée.

25. XLIII, 3, 5; cf. *infra*, 2.

26. Le fait a été bien vu par M. Clerc, Les premières explorations phocéennes dans la Méditerranée occidentale, *R.E.A.*, 7, 1905, p. 329-338; *Massalia*, 1, 1927, p. 86-92. Les objections de G. Vasseur, fondées sur la découverte de tessons du milieu du VIIe siècle dans ses fouilles du Fort-Saint-Jean (en fait de la fin du VIIe), ne prouvent nullement que la colonie aurait été fondée par les Phocéens vingt ans avant le voyage de Colaios de Samos à Tartessos, qui serait le « terme de leurs explorations » (G. Vasseur, *L'origine de Marseille*, 1914, p. 274), mais que la fondation de 600 avait été précédée de relations commerciales, ainsi que le montrent les découvertes du Sud de l'Espagne. C'est également l'itinéraire par le Sud de la Méditerranée qui est proposé par S. Mazzarino, *Fra Oriente e Occidente*, p. 272-279; Laura Breglia, Le antiche rotte del Mediterraneo, *l.c.*, p. 277 et G. Nenci, Le relazioni con Marsiglia nella politica estera romana (dalle origini alla prima guerra punica), *Revue Etudes ligures*, 24, 1958, p. 59.

Par contre, C. Jullian, suivant le texte de Justin et en interprétant chronologiquement le passage d'Hérodote relatif aux Phocéens (I, 163) suppose que les premiers colons longèrent les côtes de l'Italie par Cumes et Rome avant d'aborder l'Espagne *(Hist. Gaule*, 1, p. 200 et n. 2). C'est également l'itinéraire adopté par J. Bérard qui est ainsi amené à dater d'une époque postérieure à 600 à la fois la fondation des comptoirs de la côte ibérique, Emporion, Héméroscopeion et Mainake et celle d'Aléria *(L'expansion et la colonisation grecques jusqu'aux guerres médiques*, 1960, p. 130), par Fr. Villard, selon qui la fondation d'Aléria (vers 565-560) prouverait que les Phocéens se préoccupaient davantage du commerce dans la mer Tyrrhénienne que de la voie du Sud vers l'Espagne *(La céramique grecque de Marseille*, p. 83, n. 7 et p. 123) et par P. Bosch-Gimpera qui suppose, en tronquant le texte d'Hérodote, que les Phocéens avaient pris pour base de leurs expéditions lointaines la colonie chalcidienne de Cumes, en s'appuyant sur leur amitié avec Chalcis (*C.V.A., Espagne. Musée archéol. Barcelone*, I, p. 9).

27. « Je n'hésite pas à accepter leur [les Phéniciens] venue à Marseille, à Port-Vendres, à Ampurias et ailleurs, bien avant celle des Phocéens. Mais je me hâte de dire que de leur passage rien n'est resté, pas même un nom et un souvenir » : C. Jullian, *His-*

premiers des Grecs, grâce à leurs rapides pentecontores (véritables bateaux de corsaires à 50 rameurs), mus à la voile et à la rame, la mer Adriatique, la mer Tyrrhénienne, l'Ibérie et Tartessos (I, 163).

Seuls les documents archéologiques permettront de connaître l'histoire encore obscure des relations commerciales et des itinéraires maritimes de la Méditerranée, phéniciens et puniques, étrusques, rhodiens et phocéens. L'histoire de Marseille à l'époque archaïque ne peut être éclairée que par celle de ses relations avec les Etrusques et les Puniques.

Quelles sont leurs positions respectives au VIe siècle ? Y eut-il dès cette époque rivalité dans la mer Tyrrhénienne et dans celle des Baléares ? au contraire Marseille était-elle alliée des Etrusques avant la bataille d'Aléria et n'entra-t-elle en conflit avec Carthage qu'au Ve siècle ?

De la solution de ce problème dépend l'histoire même de Marseille pendant un siècle et demi. Les thèses communément admises ne tiennent pas compte de la rivalité qui met aux prises dès le VIe siècle les deux blocs, hellénique et étrusco-asiatique, à la conquête des marchés de l'Occident, métaux rares et sel : elles se refusent à admettre le dilemme posé par Santo Mazzarino, *Fra Oriente e Occidente* (1947). R. Dion a pû écrire que la côte sauvage de Ligurie, restée inconnue au commerce phénicien, était devenue un refuge pour les Grecs, malgré sa pauvreté, lorsque la fondation de Cartagène eut donné la suprématie au monde punique dans le Sud de l'Espagne (28).

Les Phocéens et les Etrusques auraient fait partie « du même circuit commercial », qui diffusait les poteries attiques (29) sur la côte tyrrhénienne de l'Italie et à Marseille au VIe siècle. La victoire de Syracuse à Cumes (474) sur les Etrusques, au lieu de libérer la mer d'une piraterie dangereuse, aurait isolé Marseille de l'Orient et du même coup intercepté le commerce attique en mer tyrrhénienne, en fermant le détroit de Messine (30).

Par contre la double victoire de Syracuse à Himère sur Carthage (480) et à Cumes sur les Etrusques (31), aurait levé l'hypothèque punique qui pesait sur Marseille depuis le VIe siècle et lui aurait donné la liberté de la mer, — vers la fin du Ve siècle, ce qui allait permettre la naissance de son « empire » au IIIe (32). Double hypothèse qui a pour conséquence de réduire à néant l'importance de la colonie phocéenne à l'époque archaïque.

L'enquête archéologique que nous ouvrons, en préface à l'étude des céramiques de la Grèce de l'Ouest, porte sur les importations phéniciennes et étrusques. Elle doit être précédée d'un aperçu historique qui permettra de situer dans le temps ces importations, — avant et après les guerres puniques.

La Méditerranée aux VIIe et VIe siècles est l'enjeu de thalassocraties rivales, qui cherchent à conquérir ou à défendre le marché de l'Occident et de la côte atlantique de l'Afrique. A la *koiné* hellénique, peu cohérente, qui a fondé des comptoirs en Grande Grèce, en Sicile, sur le littoral ibérique et gaulois, s'oppose la *koiné* orientalisante suscitée par les Phéniciens, qui depuis plusieurs siècles avaient leurs marchés d'étain, de cuivre, d'or et d'argent sur la côte méridionale de l'Espagne et atlantique de l'Afrique, d'autant plus dangereuse qu'elle était liée à la thalassocratie étrusque.

L'antériorité d'une colonisation, ou plutôt d'un commerce phénicien, sur la colonisation grecque est un fait général en Méditerranée : à en croire Hérodote (IV, 147), les colonisateurs lacédémoniens de Théra avaient trouvé l'île occupée par les Phéniciens qui y étaient installés depuis huit générations, et à Tartessos les Phocéens accueillis par le légendaire Arganthonios vers 638-630 avaient eux-mêmes pris la place des Phéniciens, à l'époque du déclin de Tyr (33).

Ainsi c'est de l'Ouest à l'Est que s'est faite la circumnavigation de reconnaissance (fig. 2) : les relations commerciales, bientôt suivies de la fondation des comptoirs par les Rhodiens et les Phocéens dans le Sud de l'Espagne à Mainakè (Malaga), Abdéra, Hémeroscopeion, au Cap Artémision, dans le royaume de Tartessos et à Rhodé-Ampurias, seraient antérieures à la reconnaissance de la côte méridionale de la Gaule et à la fondation de Marseille (34). Il y aurait eu rivalité des Phocéens et des Puniques en Méditerranée occi-

toire Gaule, 1, p. 187; cf. p. 200. On ne peut suivre P. BOSCH-GIMPERA, qui propose de voir dans *Midacritus*, introducteur de l'étain des Cassitérides (PLINE, *N H*, IX, 56, 191) un marseillais (*C.V.A.*, I, *Barcelone*, p. 10); S. REINACH l'identifie au phrygien Midas, au Xe s. (*L'Anthropologie*, 1899, p. 402; cf. L. SIRET, Les Cassitérides et l'empire colonial des Phéniciens, *ibid.*, 1908, p. 157).

28. Géographie historique, *Annuaire Collège de France*, 59, 1959, p. 507; 60, 1960, p. 366; 1962, p. 406.

29. G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, 1958, p. 189-196; Fr. VILLARD, *La céramique grecque de Marseille*, p. 123.

30. A. PIGANIOL, *La conquête romaine*, p. 76; JANNORAY, *Ensérune*, p. 316, n. 1; H. ROLLAND, Saint-Blaise, citadelle de Marseille, *Delta* (Marseille), 2, 1960, p. 8. Il est d'ailleurs possible, malgré les difficultés du chemin, qu'une partie du commerce corinthien et attique ait emprunté pour arriver sur la côte tyrrhénienne les routes terrestres de Calabre et de Lucanie, — ce qui évitait le passage par le détroit de Messine (VALLET, p. 166, 388 et pl. IV) : voie de portage dont J. HEURGON (*Journal des Savants*, 1958, p. 161) et surtout Ch. PICARD (*Rev. arch.*, 1960, I, 126) ont peut-être exagéré l'importance.

31. Si DIODORE de Sicile (XI, 51) se borne à mentionner les Etrusques, PINDARE célèbre en 470 dans sa *Ire Pythique*, V, 72-74 (éd. Budé, II, p. 32) la double défaite du Phénicien et des Tyrrhéniens, qui a « arraché la Grèce à une dure servitude » (Cf. COLOZIER, *Mél. Arch.*, 65, 1953, p. 94). L'association par Pindare des deux ennemis dans le même chant est caractéristique; les réserves de VILLARD (p. 85, n. 5) ne peuvent concerner la réalité de la défaite du Phénicien, qui « demeurera tranquille en sa demeure »; c'est lui qui rend inaccessibles les mers au-delà de Cadix (*Ném.*, IV, 69; *Olymp.*, III, 43).

32. JANNORAY, *Ensérune*, p. 316, 340, 470-473.

33. Cf. G. FOUGÈRES, G. CONTENAU, ..., *Les premières civilisations* (Peuples et Civilisations), 1929, carte III; A. GARCIA Y BELLIDO, Phönizische und Griechische Kolonisation im Westlichen Mittelmeer, *Historia Mundi* (Handbuch der Weltgesch. begr. von Fr. Kern), 1954, 2, p. 328; *Fenicios y Cartagineses en Occidente*, 1942; cf. F. BENOIT, Le mythe d'Europe, *l.c.*, p. 273.

34. Cf. Th. REINACH, *Rev. Et. grecques*, 11, 1898, p. 54; M. CLERC, *o.c.*, I, p. 101; implicitement JANNORAY, *Ensérune*, pp. 282, 335. La datation tardive des vases de la nécropole de Portitxol à Ampurias par FRICKENHAUS (*Institut Estudis Catalans, Anuari*, 2, p. 195) et P. BOSCH-GIMPERA (*C.V.A.*, Barcelone, I, p. 10) a fait reculer la date de la fondation d'Ampurias jusque vers 570; les importations chypriotes, corinthiennes et étrusco-corinthiennes amènent à la remonter à la fin du VIIe (VILLARD, p. 74 et 116).

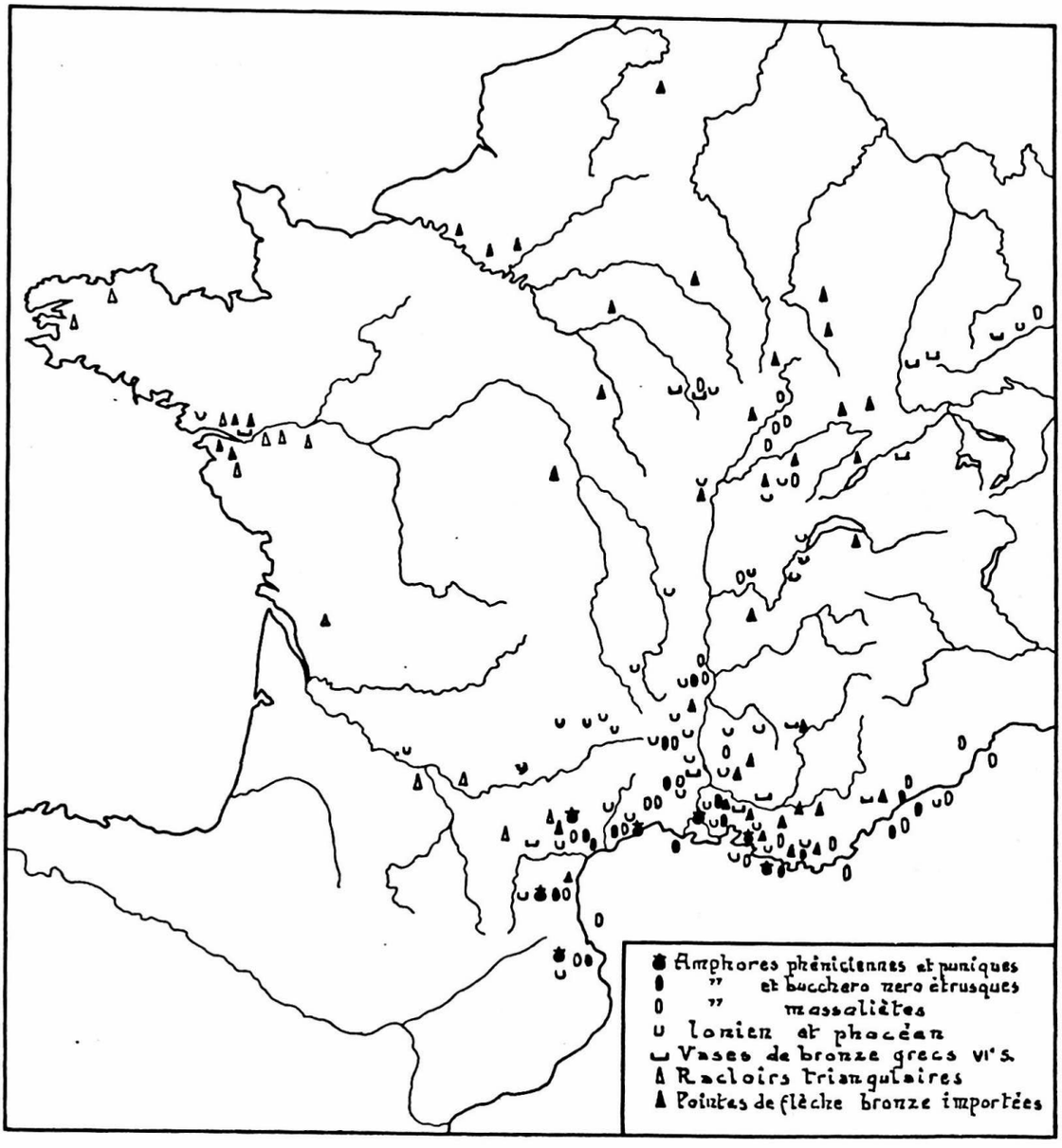

FIG. 3. — Carte de la Gaule montrant l'aire de diffusion des céramiques, phénico-puniques, étrusques, ioniennes et massaliètes, des vases de bronze grecs (bassins à decor de bossettes, cratères et chaudrons à protomés de griffon) et des pointes de flèche en bronze.

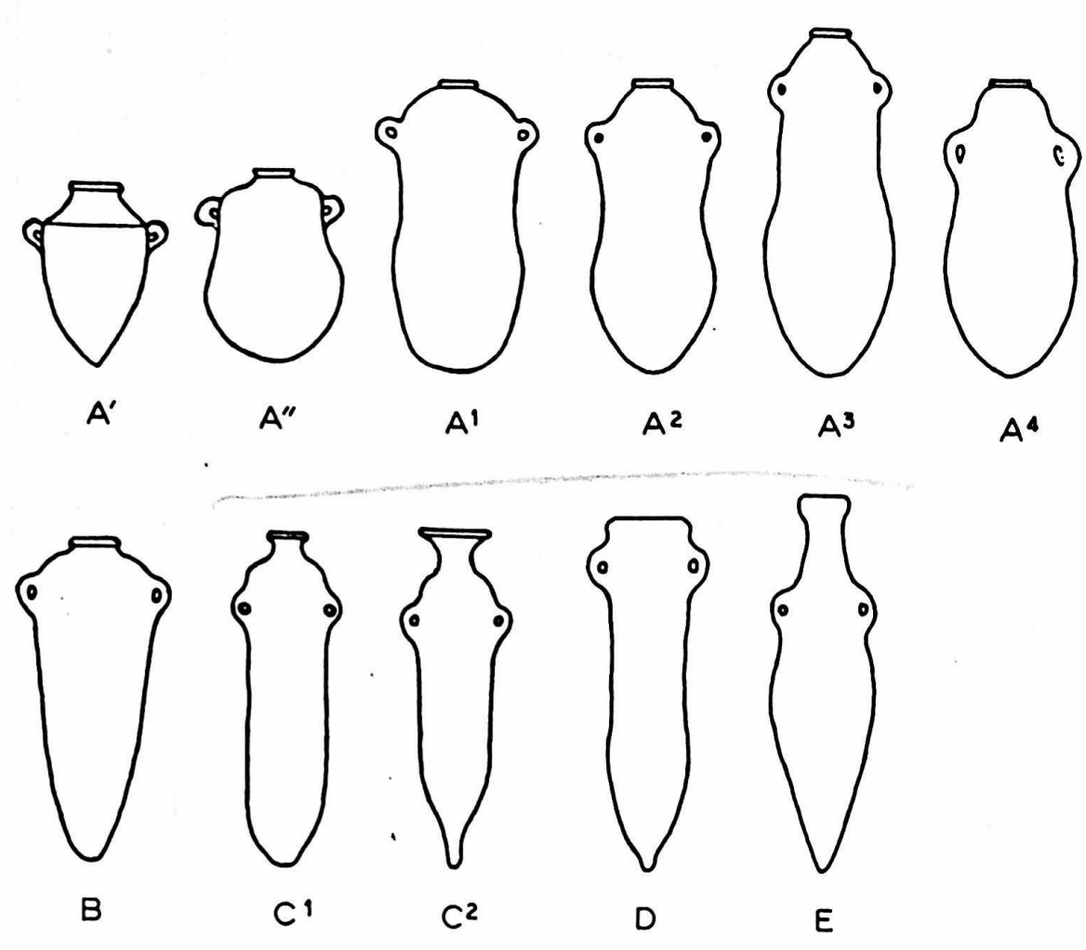

FIG. 4. — Typologie des amphores phéniciennes et puniques (d'après José M. Maña).

dentale et cela dès la fin du VIIe siècle, ainsi que le montre l'aventure heureuse de Colaios de Samos qui avait ouvert la voie de Tartessos aux Phocéens; cette concurrence peut seule nous expliquer la bataille navale du Cap Artémision qui aurait mis aux prises vers 490 dans les eaux du Cap de la Nao la flotte carthaginoise et la flotte marseillaise commandée par un ionien, Herakleides de Mylasa (35); elle amène à réviser la chronologie de la découverte de l'Occident et celle de l'essor commercial de Marseille, qui n'aurait pas attendu la fin du Ve siècle pour se libérer de l' « hypothèque punique » (36).

La fondation même d'Ampurias, que Scymnos de Chios attribue aux Marseillais (37), doit sans doute être mise à l'actif des Phocéens, suivant Tite Live (38) — peut-être eux-mêmes successeurs des Rhodiens — et celle de Rosas, qui porte le nom de son fondateur, à celui des Rhodiens, ainsi que s'accordent à l'affirmer Scymnos de Chios et Strabon (39). Mais ces comptoirs, rapportent-ils, ne devaient pas tarder à tomber dans l'orbite commerciale de Marseille, qui entrera pour cette cause en conflit avec Carthage, héritière de la colonisation phénicienne, dont l'impérialisme cherchait à occuper le Sud-Est de l'Espagne (40).

Cette chronologie de l'itinéraire de la colonisation ionienne nous expliquerait la fondation tardive d'Aléria, qui ne devait jouer le rôle d'escale en mer Tyrrhérienne, que lorsque les Marseillais chercheront à établir une liaison directe avec les ports d'Asie Mineure et les colonies chalcidiennes du détroit de Messine, avec lesquelles les Phocéens avaient des rapports dès le milieu du VIe siècle, ainsi que le montre le choix de Rhégion fait par les Phocéens comme lieu de refuge après la bataille d'Aléria.

2. CHRONOLOGIE ET RÉPARTITION DES VOIES COMMERCIALES

Il est donc essentiel de connaître la date d'apparition des importations rhodiennes, étrusques et phéniciennes, — à défaut du chypriote qui ne semble pas encore avoir été reconnu en Provence — par rapport aux importations corinthiennes, attiques, ioniennes.

L'association dans les gisements archaïques du Sud de la Gaule de céramiques, en particulier d'amphores étrusques, avec les amphores punico-phéniciennes, qui peuvent être identifiées par comparaison avec le matériel des comptoirs phéniciens de Tartessos et du Maroc (**pl. 41**), permet de confronter ces trouvailles archéologiques avec l'histoire de la Méditerranée. Une telle association confirme l'observation d'Aristote, selon qui Etrusques et Carthaginois étaient liés par des traités de commerce et des pactes d'alliance (1).

Mais l'on ne doit point cependant oublier, dans cette recherche de l'aire commerciale de chacun des groupes rivaux, que les relations des marchands sont indépendantes des relations politiques. Deux exemples le montrent : en Asie Mineure, l'occupation perse de la Lycie n'arrêta nullement les importations de céramiques de l'Ionie ni de l'Attique; les fouilles de Xanthos font apparaître que « c'est la conquête perse qui a ouvert la Lycie au commerce athénien ... et que les groupes le mieux représentés sont ceux de la fin du VIe et du début du Ve siècle » (2); et malgré leurs rapports commerciaux, les Phéniciens interdisaient aux Etrusques l'accès de l' « île merveilleuse » de l'Atlantique, qui leur fournissait l'or et l'ivoire (3).

Une datation rigoureuse de ces tessons permettra seule d'établir la chronologie des importations phéniciennes et puniques, et en corollaire celle des importations helléniques.

Les importations des deux *Koinés* sont-elles exclusives l'une de l'autre ? L'invasion perse en Asie Mineure, marque-t-elle un arrêt des exportations non seulement des ports phéniciens, mais des colonies ioniennes, ou ce commerce a-t-il persisté après la domination perse ? Y a-t-il concomitance entre les importations étrusques et phéniciennes et leur disparition ? antériorité ou concomitance de ces importations avec celles de Rhodes, de l'Ionie, de Marseille ? Cette disparition est-elle synchronique à l'Est et à l'Ouest du Rhône et sur la côte catalane ? A la fin de l'époque archaïque, l'arrêt des importations étrusco-phéniciennes correspond-il à un accroissement des importations attiques et corinthiennes et du commerce de Marseille ? ou au contraire le triomphe de l'hellénisme sur la coalition étrusco-carthaginoise dans le premier quart du Ve siècle eut-il pour résultat un arrêt des importations attiques en Provence et en Corse, au profit du commerce par la voie de l'Adriatique, la « voie de Spina » se substituant à celle du Rhône, par Marseille (4) ? A partir du IVe siècle (et plus précisé-

35. *Infra*, 3, n. 48.

36. L'impuissance de Marseille, qui serait attestée par la carence d'importations de vases attiques à figures rouges, à Ensérune comme à Marseille (VILLARD, p. 134) se serait prolongée jusque vers 425, longtemps après la bataille d'Himère qui avait été un coup d'arrêt à l'expansion carthaginoise : JANNORAY, *Ensérune*, pp. 316, 340 et appendices p. 469-473; c'est par contre à l'arrêt du commerce en Gaule et non à la pression carthaginoise que VILLARD attribue la « crise » de Marseille au Ve s. (p. 118).

37. SCYMNOS, v. 203-204; STRABON, III, 4, 8; Etienne de BYZANCE.

38. TITE LIVE, XXVI, 19; XXXIV, 9; PLINE, *N H*, III, 22. Cf. M. CLERC, *o.c.*, p. 269; P. BOSCH-GIMPERA, La data de la fundacio d'Emporion, *Miscelanea Puig y Cadafalch*, 2, 1949, p. 1; JANNORAY, p. 283; VILLARD, p. 115; cf. N. LAMBOGLIA, La fondazione di Emporion, *l.c.*

40. Sur les limites de l'expansion carthaginoise (le Jucar), cf. J. CARCOPINO, Le traité d'Hasdrubal et la responsabilité de la deuxième guerre punique, *R.E.A.*, 1953, p. 276; et *C.R.A.I.*, 1960.

1. *Polit.*, III, 5, 11; cf. *infra*.

2. H. METZGER, Les fouilles de Xanthos, *C.R.A.I.*, 1956, p. 158.

3. *Infra*, n. 20.

4. J.-J. HATT, Les problèmes des influences helléniques dans le domaine celtique aux VIe et Ve siècles avant notre ère, *Actas de la*

ment depuis 413), y a-t-il prédominance des importations de la Grande Grèce et de la Sicile sur celles de l'Etrurie ou au contraire un accroissement du commerce de l'Etrurie et de l'Italie du Nord, comme le laisserait croire l'occupation par les Celtes de l'Italie du Nord ? Les guerres puniques marquent-elles enfin un arrêt des importations puniques dans le midi de la Gaule ?

La reconnaissance des gisements d'origine archaïque sur la côte et les conditions stratigraphiques nécessaires à la séparation des couches d'occupation sont très rares. Les résultats que nous exposons ici, tout contradictoires et provisoires qu'ils paraissent, ont pour fin de poser la question, en attirant l'attention sur l'origine de tessons de céramiques, qui appartiennent à deux mondes différents.

L'identification de gisements étrusques, de plus en plus nombreux (fig. 3) et leur association avec des céramiques pseudo-géométriques de la fin du VIIe siècle ou du début du VIe et d'amphores phéniciennes montrent que les contacts commerciaux — directs ou indirects — des indigènes, Ligures, avec les Phéniciens ont précédé en certains sites la colonisation hellénique, — comme le fait est attesté en Sicile par Thucydide et par les fouilles (5), tandis qu'en d'autres gisements (Ampurias) les importations étrusques et phéniciennes paraissent se poursuivre au-delà du milieu du VIe siècle.

Les coupes stratigraphiques faites par J. Layet à l'*oppidum* du Mont Garou, habitat perché de la côte de Sanary, à l'Ouest de Toulon et par H. Rolland à Saint-Blaise, habitat de l'étang de Berre, qui deviendra un comptoir marseillais, permettent de constater que la couche d'amphores et de *bucchero nero* étrusque, superposée à la couche de poterie hallstattienne, est associée dans le premier site aux amphores phéniciennes et à la céramique ionienne de tradition géométrique et dans le second, où le phénicien (amphores) est extrêmement rare, à une riche série de corinthien ancien et de rhodien. Dans les deux cas, cette couche est antérieure à l'importation de céramiques d'importation attiques à figure noire, ionienne et phocéenne monochrome à ondes incisées, de fabrication massaliète.

A Marseille par contre, le *bucchero nero* et les amphores phéniciennes se rencontrent dans la couche d'occupation du VIe siècle, très riche en imitations ioniennes (dépotoir de la rue Négrel) et à Arles, où l'étrusque est quasi absent, un sondage jusqu'au sol vierge, à — 4,70, a montré l'association de l'attique à figures noires et de l'ionien avec des amphores peintes à la brosse de Smyrne et des amphores phéniciennes (6).

Or, si Arles n'a pas encore donné de témoins d'une occupation grecque antérieure à 550 environ, les fouilles du Fort Saint-Jean de Marseille, qui fut le premier comptoir grec avant l'établissement de la colonie sur la rive nord du Lacydon, ont produit des tessons remontant à la seconde moitié du VIIe siècle (subgéométrique et rhodien) et à la première moitié du VIe (corinthien ancien, *bucchero nero* étrusque à paroi fine) (7).

On ne saurait donc faire à priori un départ rigoureux entre les deux thalassocraties, celle des Phéniciens et des Etrusques et celle des Grecs d'Asie Mineure et de l'Hellade, ni prendre la date de la fondation de Marseille vers 600 comme *terminus ante quem* et *a quo* de l'un et l'autre de ces groupements.

Mais le contexte de ces importations et leur persistance après 600 montrent qu'il s'agit sans nul doute d'importations commerciales et non de témoins d'une colonisation. L'association d'amphores étrusques et d'amphores phéniciennes rend en effet peu vraisemblable l'hypothèse de la fondation de comptoirs, qui ne serait appuyée que par la présence de tessons de poteries originaires de ces deux régions.

Quels étaient les commerçants qui avant et après la fondation de Marseille assuraient le transport des objets provenant d'Orient, non seulement les amphores vinaires punico-phéniciennes, mais la bimbeloterie égyptienne, balsamaires de verre et d'albâtre, scarabées, intailles ? Les Phéniciens, les Ioniens de Naucratis ou des îles de la côte d'Asie Mineure, les Grecs de Sicile ou les Etrusques ? La même question se pose pour les importations en Italie méridionale, en particulier à Ischia et à Cumes (8) et en Adriatique, où il ne paraît pas qu'aient commercé ni les Phéniciens ni les Ioniens. Le problème est complexe et ne saurait recevoir de solution générale. Celle-ci dépend de l'époque et de la région; elle n'est pas la même pour le Sud de l'Espagne, les îles méditerranéennes, Sicile et Sardaigne, la côte méridionale de la Gaule, la mer Tyrhénienne et l'Adriatique. La concurrence des flottes de commerce a mis en rivalité Punico-Phéniciens, Etrusques et Hellènes de la Grèce de l'Est et Ioniens de Naucratis.

A quelle époque remonte cette concurrence ? Si elle n'apparaît en Gaule qu'à la fin du VIIe ou au début du VIe siècle, elle est certainement plus ancienne en Afrique et en Ibérie, quoique la chronologie ne soit pas encore bien établie. Ainsi que l'a montré Rhys Carpenter les dates historiques des établissements puni-

IVe Sesion. Madrid, 1954 (Congresos internac. de Ciencias prehist. y protohist.), 1956, p. 827. G. VALLET suppose également qu'à partir de la seconde moitié du VIe s. le commerce attique *direct* fut limité, vers l'Ouest, à la région du détroit de Messine, charnière entre l'Orient et l'Occident (*Rhégion et Zancle*, p. 196), suivi par Fr. VILLARD (*La céramique de Marseille*, p. 123). Cf. F. BENOIT, Observations sur les routes du commerce gréco-étrusque, *Actes du Colloque sur les influences helléniques en Gaule* (Publ. de l'Université de Dijon, 16), 1958, p. 15; et Les fouilles d'Aléria et l'expansion hellénique en Occident, *C.R.A.I.*, 1961, p. 167.

5. THUCYDIDE, VI, 2; Cf. J. BÉRARD, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale*, p. 80; cf. les réserves, *supra*, 1, n. 19.

6. Sondage de J.M. ROUQUETTE, sous les Grands Thermes de la place de l'Obélisque : *Gallia*, XVIII-1960, p. 303.

7. G. VASSEUR, *L'origine de Marseille*, pl. VI, 3, 5, 11, 12; pl. X, 2-4, 9-12; P. JACOBSTHAL et E. NEUFFER, *Gallia graeca (Préhistoire*, 2), 1933, p. 2 et s. (avec réserves); F. BENOIT, *Marseille grecque*, 1958 et *Musée arch. de Marseille. Guide*, 1960, p. 66.

8. Rhys CARPENTER suppose que ce sont les Grecs qui y auraient importé des céramiques et des objets en ivoire, en or, des amulettes, qu'ils avaient acquises par échange, à cause de l'attrait qu'exerçait sur eux le marché métallique de Populonia et de Vetulonia (Phoenicians in the West, *American Journal of Archeology*, 62, 1958. p. 44); cf. du même *The Greeks in Spain*, 1925.

ques en Afrique du Nord et en Méditerranée occidentale ne paraissent pas concorder avec les preuves archéologiques provenant des tombes et des sanctuaires puniques; mais c'est là une base fragile, soumise à révision, ainsi que nous le montre la découverte des gisements de Mogador et de Tartessos, remontant au début du VIe, sinon à la fin du VIIe siècle, et d'Almunecar, qui infirme en partie ses conclusions (9).

Cette question ne nous intéresse qu'indirectement, les textes et les preuves archéologiques ne nous donnant pas dans le Midi de la Gaule de *terminus a quo* avant le milieu du VIIe siècle.

Phéniciens et Etrusques étaient liés par le commerce dès l'époque archaïque : c'est à ces relations, affermies par une communauté de migration (Hérodote les fait venir de Lydie) (10), que serait due la propagation sur la côte tyrrhénienne du système pondéral et monétaire fondé sur le pied d'Asie-Mineure, adopté par l'Etrurie (11). Carthage avait des comptoirs sur la côte étrusque à Vetulonia et à Roselle, ainsi qu'à Caere *(Agylla)*, l'un des ports étrusques le plus important du Sud de l'Etrurie, — port à ce point punicisé que Servius dans son *Commentaire* de l'Enéide interprète le *Caerete domo* de Virgile par *domo Carthagine (Ad Æn.* X, 183). Ses trafiquants y avaient peut-être dès cette époque un comptoir à Santa-Marinella *(Punicum)*, l'un des ports de *Caere*, mentionné par la Table de Peutinger et l'Anonyme de Ravenne (12), tandis que les commerçants étrusques en avaient sans doute à Carthage (13). C'est ce que nous expliquent la présence à Tarquinia de sarcophages dont les attributs et le mode de décoration révèlent une influence punique et une certaine communauté culturelle, d'inscriptions étrusques dans la nécropole de Bordj-Djedid à Carthage et d'une dédicace étrusque à Melqart patron des navigateurs (14), ainsi que de *bucchero nero* à Tartessos et en Sicile occidentale (Motyé, Sélinonte). Cette influence n'était-elle pas plus profonde ? L'hypogée monumental avec porte en plein cintre et plafond en bâtière et poutre faîtière de Mogogha Es-Srira, près de Tanger et les chambres funéraires de Carmona et de Peñaflor dans le Sud de l'Espagne évoquent les tombes rupestres de Cervetri (14bis).

C'est sans doute à la tradition de ces relations commerciales que fait allusion Aristote lorsqu'il compare et oppose l'association *politique* entre membres d'une même cité et l'association *commerciale* (conventions sur les importations et sur la sûreté individuelle destinées à se garantir de dommages réciproques) entre des peuples distincts, qui n'ont pas de magistrat commun : l'exemple en est donné, dit-il par les Carthaginois et les Etrusques, que lient des conventions de commerce, des traités d'entente mutuelle et des pactes d'alliance (σύμβολα, συνθῆκαι, γραφαί), — ce qui indique des rapports si étroits entre les deux thalassocraties qu'Aristote a crû bon de préciser que de telles relations n'impliquaient pas l'association *politique*, qui unit les membres d'une même cité (15).

De tels rapports dès l'époque archaïque, sont attestés non seulement par la fondation du comptoir punique de *Caere* et l'affaire d'Aléria, mais par la présence dans les tombes à *pozzi* d'amulettes et de scarabées égyptisants (16), d'ivoire d'origine africaine à *Todi* (17), d'une statuette orientalisante d'albâtre, Astarté tenant le disque sur la poitrine, d'origine chypriote ou rhodienne, associée à des coquilles d'œufs d'autruche décorés, trouvés dans la tombe dite d'Isis ou de Polledrara à Vulci (18), et dans la tombe à *tholos*, riche en bijoux d'or orientalisants et en ivoires de la Montagnola à Quinto Fiorentino, — coutume funéraire qui révèle une affinité singulière de rite avec ceux des

9. Les conclusions anti-traditionalistes de Rhys CARPENTER, qui renforcent celles de J. BELLOCH, déniant aux Phéniciens toute expansion en Méditerranée avant le VIIIe siècle *(Rheinisches Museum für Philologie*, 49, 1894, p. 111 et s.), reculent la datation communément admise (GARCIA Y BELLIDO, *Fenicios y Cartagineses en Occidente*, 1942); cf. sur cette chronologie, *supra*, 1, n. 15 et 18.

10. La chronologie haute d'HÉRODOTE (I, 94) qui faisait venir les Etrusques de Lydie au XIIIe siècle a été rabaissée et leur origine discutée; voir l'état de la question par M. PALLOTTINO, *Etruscologia* (3e éd.), p. 55; L. PARETTI, *Studi etruschi*, 25, 1957, p. 537; R. BLOCH, *Les Etrusques*, 1960; A. PIGANIOL, Les Etrusques peuple de l'Orient, *Cahiers Histoire mondiale*, I, 1953, p. 328. Les « confrontations » entre l'art lydien de Sardes et l'art étrusque faites par M. Renard sont suggestives *(Hommages A. Grenier*, III, p. 1303).

11. L. BREGLIA, Le antiche rotte del Mediterraneo, *l.c.*, p. 268, 301.

12. A. SOLARI, *Topografia storica dell'Etruria*, I, 1918, p. 210; E. PAIS, J. BAYET, *Histoire romaine*, I, p. 46; G. GIANNELLI et S. MAZZARINO, *Trattato Storia romana*, 1, 1953, p. 137; réserves de Polaschek, s.v. PINCUS, 2, *RE*, 40, c. 1604.

13. A. SOLARI, *o.c.*; J. BAYET, *Les origines de l'Hercule romain*, 1926, p. 83. L'Etrurie était tributaire de Carthage pour le vin : ROSTOVZEV, *Storia economica e sociale dell'Impero romano*, p. 23, n. 17.

14. Cf. J. CARCOPINO, Les influences puniques sur les sarcophages de Tarquinia, *Atti della Pont. Accad. romana di Archeologia, Memorie*, I, 2, 1924, p. 109 : M. PALLOTTINO, *Mon. Antichi*, 36, 1937, c. 433; Et. COLOZIER, Les Etrusques et Carthage, *Mél. Archéologie*, 65, 1953, p. 78-86. Cf. sur le Melqart de Rome, *supra*, Introduction, I, n. 4.

14bis. A. JODIN, Le tombeau pré-romain de Mogogha Es-Srira, *84e Congrès nat. Soc. Savantes*, Dijon, 1959, p. 210; *Bull. Arch. marocaine*, 4, 1960, p. 27.

15. *Pol.*, III, 5, 11; cf. sur cette alliance G. GIANNELLI et MAZZARINO, *Trattati di Storia romana*, I, p. 117, 137. J. BRUNEL, se référant au texte d'Aristote (VILLARD, p. 85, n. 5) a attiré l'attention sur l'imprécision de la traduction de M. CLERC (p. 164, n. 3) qui déduit de ce passage qu'il existait une entente complète entre les deux peuples en fait de politique extérieure, comme « s'ils ne formaient qu'une seule cité ». Cf. J. BAYET, *a.c.*, p. 83, n. 1; M. PALLOTTINO, *Etruscologia*, p. 105; Et. COLOZIER, *l.c.*, p. 96; G. CH.-PICARD, *Le monde de Carthage*, 1956, p. 31.

16. J. MARTHA, *L'Art étrusque*, 1889, p. 70.

17. P. DUCATI, *Arte etrusca*, p. 117; N. BECCARI, *Studi etruschi*, cité par Et. COLOZIER, Les Etrusques et Carthage, *l.c.*, p. 70. Egalement à la « montagnola di Quinto Fiorentino » (près de Florence) : G. CAPUTO, La via artistico comerciale verso il Nord nel VII s. a.C., *Congresso internaz. Arch. dell'Italia settentrionale*, Turin, 1961; *Boll. d'Arte*, 47, 1962, p. 115; cf. LATOMUS, 1962, p. 107.

18. F. POULSEN, *Der Orient und die Frühgriechische Kunst*, 1912, p. 95, fig. 89; G. LILLIU, *Le stele puniche di Sulcis (Cagliari)* (Mon. antichi, XL), c. 382; P. AMANDRY, *Syria*, 35, 1958, p. 104. Sur la diffusion du type d'Astarté, M. RENARD, *Nutrix Saturni*, *B.S.N.A.*, 1959, p. 34 et pl. I, 2; F. BENOIT, La déesse nue, *Ogam*, 12, 1960, p. 179. Doit-on attribuer à l'influence punique sur l'orfèvrerie étrusque les anses d'œnochoés à « tête de singe » (anse à palmettes de provenance italique, Coll. Augier, musée Borély, 3809) ? La représentation des singes déjà signalée sur des fresques à Cnossos (G. GLOTZ, *La Civilisation égéenne*, p. 468) est l'indice d'un commerce très ancien avec l'Afrique, qui à l'époque mycénienne ne peut être que phénicien (R. DION, *Annuaire Collège de France*, 60, 1960, p. 367; cf. BONACELLI, *La scimmia*, *St. Etruschi*, 6, 1932, p. 346).

ibéro-puniques, dont les tombes d'Ibiza et de Villaricos ont fourni des centaines d'exemplaires (19).

Mais ils étaient aussi concurrents sur les marchés de l'Occident : les Phéniciens furent contraints de leur interdire l'accès de l' « île merveilleuse » de l'Occident (peut-être l'île de Kerné), sur la côte atlantique, au-delà des colonnes d'Hercule, au VIe siècle (20).

Leur navigation était donc à long cours. Si ce sont les Phéniciens qui ont diffusé les amulettes et scarabées égyptiens dans les colonies puniques de l'Afrique, ce sont les Etrusques qui ont importé, à partir de 650 et jusqu'à 550, vases en *bucchero nero* et amphores dans les colonies puniques de Sicile (Motyé et Lilybée) et de Sardaigne (Tharros) et dans celles de l'Afrique du Nord (21). Ont-ils importé également les vases grecs en Afrique du Nord ? F. von Bissing (22) et H. Payne (23) avaient supposé qu'ils avaient servi d'intermédiaires entre Corinthe et Carthage, où sont relativement nombreux les vases corinthiens d'imitation étrusque, que n'auraient eu aucune raison d'importer des commerçants grecs (24).

Mais la découverte à Carthage dans les couches profondes des sanctuaires de Tanit de vases protocorinthiens du VIIe siècle et géométriques, remontant au moins au dernier quart du VIIIe, joue en faveur de relations directes entre Carthage et Corinthe et avec Chypre, dont le répertoire géométrique semble avoir inspiré la décoration phénico-punique (25) et avec Rhodes, dont une imitation d'œnochoé du VIIe siècle a été trouvée dans une tombe de la colline Saint-Louis de Carthage (26).

Les relations commerciales à cette haute époque étaient donc plus nombreuses et plus diversifiées que nous ne pouvons le supposer et la bipartition de la Méditerranée n'était peut-être pas aussi accentuée qu'elle le sera au VIe siècle.

La datation des vases géométriques de Carthage montre la même ambiance hellénique qu'à Cumes et à Syracuse (27). Dans le royaume de Tartessos des importations d'armes de bronze, en particulier un casque en forme de heaume trouvé près de Jerez et un casque corinthien provenant du rio de Huelva, ont fait supposer à Rhys Carpenter (28) qu'ils seraient le témoignage de relations de la Grèce, peut-être de Samos, dont les ateliers de bronze étaient célèbres, avec Arganthonios, roi de Tartessos vers 630, si l'on accepte la date donnée par Hérodote (IV, 152).

Les importations étrusques sur la côte ibérique ne paraissent pas, par contre, avoir eu l'importance qu'elles auront à partir de l'extrême fin du VIIe siècle sur le littoral du midi de la Gaule, sinon dans la décoration de l'orfèvrerie, la technique étrusque étant difficile à distinguer de celle de Chypre (29). L'influence étrusque dominait au contraire au VIe siècle en Méditerranée septentrionale, à l'Ouest comme à l'Est de la péninsule italique. Ce serait à ce commerce que l'on devrait attribuer pour une part l'importation d'objets égyptiens, amulettes, balsamaires de verre et d'albâtre, sur les côtes du midi de la Gaule, comme sur les rives de l'Adriatique, dont le port de Spina aura la maîtrise dès la fin du VIe siècle.

Cette mer intérieure soumise à la piraterie illyrienne (30) et inconnue des Ioniens comme elle l'avait été des Phéniciens, malgré l'affirmation d'Hérodote qui dit que les Phocéens les premiers ont fait de longues navigations et découvert Adria, la Tyrrhénie, l'Ibérie et Tartessos (31), ne paraît pas avoir attiré les Phocéens, pas plus qu'elle n'avait attiré les Phéniciens. Ce n'est point vers les côtes illyriennes que se dirigent aux VIIe-VIe siècles les Rhodiens et les Phocéens, mais vers l'extrême Occident de la Méditerranée, dont les chemins avaient été tracés par les Phéniciens. Leurs premiers comptoirs et colonies sont sur la côte ibérique et gauloise.

Cette circumnavigation transméditerranéenne obéit à des mobiles tout différents de ceux de l'établissement de relations commerciales, mi-terrestres, mi-maritimes, entre la Grèce et les régions voisines. La découverte de l'Adriatique en est un exemple.

Les plus anciennes colonies grecques fondées en Adriatique à la fin du VIIe et au début du VIe siècle par les Corinthiens de Corcyre, *Dyrrachium* (Epidamne) et Apollonie (32), sont situées à l'extrême Sud de l'Illyrie, au Nord du canal d'Otrante : elles ont un rôle de relais commercial sur la voie d'Adria et de Spina, au débouché de la voie terrestre de Thessalonique à l'Adriatique, marquée par la découverte du cratère corinthien

19. M. ASTRUC, *La nécrópolis de Villaricos*, p. 107. Signalons un fragment d'œuf d'autruche découvert dans les sondages du château d'Antibes, au Sud de l'église *(infra,* II).

20. DIODORE DE SICILE, V, 20; cf. A. GARCIA Y BELLIDO, *La peninsula ibèrica en los comienzos de su historia*, 1953, p. 231; Et. COLOZIER, Les Etrusques et Carthage, *Mél. Arch.*, 65, 1953, p. 88; G. GERMAIN, *Hespéris*, 1957, p. 225.

21. Mlle Et. COLOZIER a noté que les tombes de Carthage renfermaient du *bucchero nero* à paroi fine, parfois à décor incisé en éventail, de la fin du VIIe s. et que ces apports cessaient brusquement au Ve, pour ne reprendre qu'au IVe *(l.c.*, p. 66 et 95; Et. [BOUCHER]-COLOZIER, Céramique archaïque d'importation au musée Lavigerie de Carthage, *Cahiers de Byrsa*, III, 1953, p. 34 et 38; G. VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 87, n. 3). C'est également à une imitation étrusque plus tardive que se réfèrent des œnochoés à bec renversé (Schnabelkannen) : Col. CH.-PICARD, Les œnochoés de bronze de Carthage, *Rev. arch.*, 1959, I, p. 35.

22. *Studi etruschi*, 8, 1933, p. 99-100.

23. *Necrocorinthia*, 1933, p. 187.

24. Ce rôle d'intermédiaire paraît peu probable à Mlle E. COLOZIER, Les Etrusques et Carthage, *l.c.*, p. 65-74. G. CH.-PICARD croit également à une importation directe des Grecs ou des Ioniens de Naucratis *(Le Monde de Carthage*, p. 33), tandis que G. VALLET suggère l'intermédiaire des colonies siciliennes *(Rhégion*, p. 87, n. 3).

25. P. CINTAS, Céramique punique, 1950, pl. 65; Rhys CARPENTER, *l.c.*, pl. 4; P. DEMARGNE, La céramique punique, *Rev. arch.*, 1951, II, p. 47-51.

26. Col. CH.-PICARD, Les œnochoés de bronze de Carthage, *l.c.*

27. P. DEMARGNE, *l.c.*, p. 51.

28. *O.c.*, p. 49; *infra*, 2, n. 56 et II, 2, 3.

29. Cf. *infra*, II, 2.

30. Cf. l'allusion de LYSIAS aux dangers qui attendaient les navigateurs en Adriatique, à la fin du Ve siècle *(Fragments : Contre Eschine*, 4).

31. HÉRODOTE, I, 163; cf. les objections de M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 80. La découverte de l'Adriatique serait maritime et il ne semble pas qu'on puisse la lier à une pénétration terrestre due à la fondation de comptoirs phocéens à Pise et Populonia *(infra*, 3, n. 21 et 22).

32. Cf. J. BÉRARD, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile* (2e éd. 1957), p. 274; du même, *L'expansion et la colonisation grecques*, p. 126; cf. P.-M. DUVAL, *Rev. arch.*, 1942-43, I, p. 129.

de Trebenischte au Nord du lac Ochrida, face à l'Apulie (fig. 1).

Si les importations ioniennes paraissent inconnues en Adriatique, celles de vases corinthiens sont cependant rares en Illyrie (33). Le fond de l'Adriatique ne fut cependant pas ignoré des Grecs (34) : le delta du Pô, débouché d'une riche plaine alluvionnaire, avait été le point d'aboutissement d'un courant commercial attique, qui aura son apogée à la fin du VIe siècle et surtout après 480, date de la victoire de Salamine, pour décroître à la fin du Ve siècle; sans doute n'était-ce point que les métaux précieux, le cuivre et l'étain, ou l'ambre, que les vaisseaux d'Athènes allaient chercher à Spina et à Adria, ports et marchés de la plaine padane, mais le blé qui manquait à la Grèce (35) et le sel, — distinction capitale entre le commerce de l'Attique et celui des Phéniciens.

Ce ne sera qu'au IVe siècle que les Grecs de Paros fonderont *Pharos* (Lésina) sur la côte de Dalmatie; et les Grecs de Syracuse, en lutte avec la piraterie illyrienne, comme ils l'étaient en mer Tyrrhénienne avec les pirates étrusques, établiront des colonies sur la côte dalmate dans l'île d'Issa (36), sur la côte italique à Ancone, Brindisi, Otrante et sans doute en Corse à Porto Vecchio *(Port Syracusain)*.

La voie maritime des Phéniciens est celle du Sud de la Méditerranée; elle est jalonnée par des relais de navigation et des comptoirs aux Baléares, à Nora à la pointe sud de la Sardaigne, sur la côte ouest de Sicile, à Malte, à Chypre, pour relier à l'Orient et à l'Afrique leurs établissements du royaume de Tartessos et de la côte atlantique du Maroc.

Mais l'on se tromperait si l'on croyait que la route du Nord de la Méditerranée ait été libre et ouverte de façon constante aux Hellènes. La piraterie étrusque, qui a ses bases sur la mer Tyrrhénienne, légendaire chez les Grecs, bénéficie d'une technique navale, qui est illustrée par la tradition de l'origine étrusque des rostres (Pline, *N H*, VII, 56, 209) (37). Ses vaisseaux de guerre et de commerce suivent le même itinéraire que ceux des Phéniciens, en Sardaigne, aux Baléares, en Espagne; dès le début du VIIIe siècle ils s'avancent jusqu'à la pointe orientale de la Sicile à Naxos, où les Chalcidiens avaient fondé la plus ancienne colonie (735), à Milazzo, face aux îles Lipari, dont les tombes villanoviennes renferment des poteries étrusques (38), et cherchent à occuper les îles Eoliennes où ils entrent en conflit avec les colons de Rhodes et de Cnide qui y avaient fondé un établissement dès 580 (39), — menaçant le seul passage entre la mer Ionienne et la mer Tyrrénienne, le détroit de Messine. Leur influence était telle que les colonies chalcidiennes de la côte tyrrhénienne avaient adopté le système monétaire de l'étalon étrusque (40).

En ce VIe siècle où se joue le sort de la Méditerranée, le danger était d'autant plus grand pour le monde hellénique que l'occupation de l'Ionie par les Perses, à la suite de la chute du royaume philhellène de Lydie (Sardes) en 547 (41), faisait tomber aux mains d'Harpagos, général de Cyrus, les ports ioniens de la côte d'Asie Mineure. Phocée, mère de Marseille était occupée vers 545-540 et la flotte perse unie à celle des Phéniciens et des Egyptiens allait tenter de submerger la Grèce.

Cette conjonction était-elle concertée ? Comme le remarque justement C. Jullian, « il y a toujours eu dans l'histoire de la Méditerranée, entre les faits de l'Orient et ceux de l'Occident une corrélation qu'il serait puéril de ne pas reconnaître » (42). Le projet d'alliance, qui aurait été préparé par Darius (43), fut réalisé par Xerxès : celui-ci, d'après Ephore (44), aurait intimé aux Phéniciens du Couchant, l'ordre de participer à l'attaque préparée contre les Hellènes (484/483), — que brisera la victoire inattendue de Salamine.

La flotte phénicienne joua un rôle important dans les guerres médiques. N'est-ce point la conjonction de la flotte perse et phénicienne que craindra, quelque quarante ans après Salamine, Périclès, lors de la révolte de Samos (440) ?

Ainsi dans cette conjoncture internationale (45), qui oppose la civilisation née en Grèce à la mentalité asiatique, le sort de Marseille, coupée de sa mère patrie

33. C'est aux colonies corinthiennes qu'est due la présence de quelques vases corinthiens à Apollonie (L. REY, *Albania*, 4, 1932, p. 7-27), une pyxis présumée provenir de Salone (musée de Spalato) et un aryballe sphérique trouvé dans la nécropole de Picugi, près de Parenzo, au N. de Pola, en Istrie (musée de Pola). Cf. P. LISICAR, *Crna Korkira*, Skopje, 1951 (résumé en français) et G. VALLET, Athènes et l'Adriatique, *Mél. Arch. et Hist.*, 62, 1950, p. 36. Cf. sur les fouilles de Picugi, Dr. A. AMOROSO, Le necropole preistoriche dei Pizzughi, *Atti e Memorie della Società Istriana di Storia patria*, 5, 1889, p. 225. Ce compte rendu ne parle pas des vases grecs que nous mentionnons *infra*.

34. Cf. BEAZLEY, Spina e la ceramica greca, *Atti del I° Convegno di Studi etruschi. Spina e l'Etruria padana* (Florence), 1959, p. 48; P.E. ARIAS, Le scoperte di Spina, *Atti VII Congresso internaz. Arch. Classica* (1958, 1961, 2, p. 165).

35. G. VALLET, *l.c.*, p. 43 et s. Ainsi la « voie du blé » transadriatique s'opposerait-elle à la « voie du vin », voie terrestre de Marseille. Si l'on remarque que le trésor de Trebenischte, dont le cratère corinthien a une grande parenté avec celui de Vix, renfermait des vases grecs à figures noires de la fin du VIe siècle, des hydries étrusques, ainsi que des amphorisques de verre égyptiens, sans doute apportés par le commerce étrusque, comme ceux de Spina, de Trieste et de Marseille (voir *infra*), on peut supposer une voie commerciale terrestre entre Thessalonique et Apollonie par le lac Ochrida, route qui s'articulait à Spina avec la voie du Pô; mais on ne peut en conclure que le cratère de Vix ait emprunté le même cheminement.

36. La colonie d'Issa est depuis peu l'objet de fouilles du Dr Branimir GABRIČEVIC, Antička Issa, dans *Urbs*, Split, 1958.

37. M. PALLOTTINO, *Etruscologia* (3e éd. 1955), p. 94-98; Rhys CARPENTER, *l.c.*, p. 45.

38. Cf. L. BREGLIA, Le antiche rotte del Mediterraneo, *l.c.*, p. 231 et 247.

39. DIODORE, V, 9; cf. Pausanias, X, 11, 3-5; cf. J. BÉRARD, *La colonisation grecque*, p. 257; VALLET, *Rhégion et Zancle*, p. 186.

40. L. BREGLIA, *Le antiche rotte*, p. 233, 247.

41. S. MAZZARINO fixe la chute de Sardes à 541, ce qui l'entraîne à reculer la soumission de l'Ionie à 540-539 *(Fra Oriente*, p. 164 et n. 468 et 558). Nous adoptons la date proposée par G. HANFMANN, *Sardis und Lydien*, 1960.

42. C. JULLIAN, La thalassocratie phocéenne (A propos du buste d'Elche), *R.E.A.*, 5, 1903, p. 324, n. 2; JANNORAY, *Ensérune*, p. 284, n. 3.

43. D'après Trogue Pompée (JUSTIN), XIX, 2; cf. St. GSELL, *Histoire de l'Afrique du Nord*, 1, p. 418 et s.

44. EPHORE, fr. III; DIODORE, XI, 1, 4 s.; XI, 20.

45. Voir l'exposé de G. GLOTZ, *Histoire grecque* (Histoire Générale. *P.U.F.*, II), p. 45 et 99.

par les Perses, en butte à la piraterie des Puniques et des Etrusques, non seulement sur les côtes ibériques mais dans la mer Tyrrhénienne, est-il lié à la fortune de la Grèce, — comme il le sera plus tard à Rome, héritière de l'Hellénisme, dans sa lutte contre Carthage, au cours des trois guerres puniques qui devaient libérer la Méditerranée de la thalassocratie carthaginoise.

3. MARSEILLE, CARTHAGE ET LES ÉTRUSQUES

La rivalité entre les Iono-massaliètes et Carthage pour la conquête des marchés de la Méditerranée remonte à la première période d'expansion phocéenne, antérieure à la bataille d'Aléria. Pausanias au IIe siècle de notre ère dit avoir vu à Delphes deux trophées consacrant des victoires de Marseille, dont l'un, une statue de bronze d'Apollon, aurait été la dîme d'une victoire navale sur les Carthaginois (1). Si l'on fait remonter à la seconde moitié du VIe siècle le trésor des Marseillais à Delphes, selon l'hypothèse de G. Daux (2), fondée sur la lecture d'une architrave de Delphes portant en surcharge le double Σ de [MA]ΣΣΑΛ[IA], il n'est pas impossible en suivant le texte de Thucydide de dater cette bataille navale de l'époque de l'expansion marseillaise, qui a suivi la fondation de la colonie par les Phocéens (3). Une scolie de Thucydide semble faire allusion à cette rivalité, à l'époque de l'occupation de l'Ionie par les Perses, en localisant sur le même territoire, en Afrique, Carthage et la nouvelle colonie phocéenne, — car « les villes qui se fondent trouvent toujours des adversaires dans leurs voisins ».

C'est la grande époque de Marseille, ainsi que le montrent l'abondance des céramiques à bandes peintes et en *bucchero* gris ioniennes, d'imitation locale, la dispersion d'ateliers locaux sur le littoral du Midi de la Gaule et la diffusion de ces céramiques dans l'axe rhodanien (4). Cette importance de la colonie est encore attestée par la magnificence d'un de ses temples, peut-être consacré à Apollon delphinien, qui se dressait à l'entrée du Lacydon, sur la butte Saint-Laurent. La comparaison d'un de ses chapiteaux ioniques (5), le seul élément qui en ait été retrouvé en remploi dans les dalles du quai romain, avec ceux de Phocée (6), d'Ephèse, d'Halicarnasse et de Paestum permet de lui assigner une date qui ne peut descendre au-delà du troisième quart du VIe siècle (fig. 16), c'est-à-dire quelques années après la bataille d'Aléria, qui coïncide avec l'arrivée d'un nouveau ban de colons phocéens chassés d'Ionie, dont une partie avait rejoint Marseille.

C'est cette expansion de la colonie qui provoqua le conflit avec les Etrusques. Les Phocéens avaient occupé vers 565, quelque vingt ans avant la prise de Phocée par les Perses, le port d'*Alalia* (Aléria) (7), sur la côte orientale de la Corse, face à l'île d'Elbe et aux ports étrusques de Populonia, de Cosa et d'Agylla. La fondation de Lipara en 580 dans les îles Eoliennes par des colons de Rhodes et de Cnide, qui consacraient une partie de leur activité à combattre la piraterie étrusque sur mer (8), et l'expansion hellénique sur la côte orientale de la Sicile, colonisée par les Chalcidiens amis des Phocéens, étaient autant de signes qui ne pouvaient qu'inquiéter les Etrusques.

Sans doute l'afflux d'un nouveau contingent de colons chassés de Phocée par les Perses vers 545 devait-il inciter les Grecs à développer leurs voies de commerce dans la mer Tyrrhénienne, dont ils n'avaient pas la maîtrise et dont le détroit de Messine, contrôlé par les colonies chalcidiennes, assurait la garde (9).

1. PAUSANIAS, X, 18, 7; cf. X, 8, 6; JUSTIN, XLIII, 5, 3. Voir M. CLERC, *Massalia*, 1, p. 170; J. BRUNEL, *Marseille et les fugitifs* de Phocée, *R.E.A.*, 50, 1948, p. 16 et 21.

2. Sur ce trésor : M. CLERC, *o.c.*, p. 190; G. DAUX, Le trésor de Marseille, *Bull. Corr. Hell.*, 82, 1958, p. 360-364. Les rapports de Marseille avec Delphes sont attestés, à Delphes, par l'épitaphe du Marseillais Apellis, fils de Démon, dans la seconde moitié du VIe s., — la seule inscription grecque archaïque de Marseille (M. CLERC, p. 185 et fig. 28; VILLARD, p. 92). L'hypothèse de JANNORAY que Marseille n'eut pas à affronter Carthage avant la première moitié du Ve s., lui fait reculer la date du « trésor de Delphes » au milieu de ce siècle (*Ensérune*, p. 472).

3. THUCYDIDE, I, 13, 6. Cf. M. CLERC, *o.c.*, p. 45 et 163. J. BRUNEL identifiant les deux victoires mentionnées par Thucydide et Pausanias suppose que le souvenir en avait été transmis par la dédicace de la statue d'Apollon. Cette victoire qui aurait décidé du sort de la colonie, est-elle antérieure à Aléria (*l.c.*, p. 15, 21-26) ou doit-elle être identifiée à cette bataille, ainsi que le suppose JANNORAY (p. 471) ? Etant donné l'incertitude où nous sommes de la tradition que suivait Thucydide relative à la date de la fondation de la colonie, on ne peut tirer argument du passage de l'historien pour la situer au début du VIe ou à l'époque de Cyrus; mais il ne paraît pas vraisemblable qu'une bataille où les Phocéens perdirent 40 navires sur 60 leur ait permis d'en tirer un butin tel que la dime fut consacrée aux dieux, — d'autant plus que le principal adversaire était la puissance étrusque et que les Carthaginois n'y figurèrent que comme alliés : ce sont les Etrusques et non les Puniques qui faisaient barrage en mer Tyrrhénienne, alors que les Carthaginois défendaient les côtes ibériques, ainsi que le montre la bataille navale de 490.

4. *Infra*, II.

5. Le chapiteau en pierre locale, mesurant 1,80 m d'envergure a été publié dans la *Rev. arch.*, 1954, 1, p. 43. M. Roland MARTIN, qui l'apparente à celui d'Halicarnasse, propose d'abaisser la date jusqu'à la fin du VIe ou au début du Ve siècle (Chapiteau ionique d'Halicarnasse, *R.E.A.*, 1959, p. 65), tandis que JANNORAY qui dénie toute importance à Marseille au VIe siècle, l'estime plus « archaïsant que véritablement archaïque » (*Ensérune*, p. 128). La proportion même du chapiteau d'Halicarnasse qui ne dépasse pas 0,915 de longueur et le style de son kymation semblent postuler une date moins ancienne que celui de Marseille.

6. Ekrem AKURGAL, Fouilles de Phocée, *Anatolia*, 1, 1956, pl. 111.

7. HÉRODOTE, I, 164 s. Je suis le récit de J. BRUNEL, Marseille et les fugitifs de Phocée, *R.E.A.*, 50, 1948, p. 8; cf. M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 137.

8. *Supra*, 2.

9. G. VALLET a très bien montré que le détroit de Messine était un verrou qui fermait la route de la colonisation grecque vers la mer Tyrrhénienne : *Rhégion et Zancle*, p. 165, 167. Mais il ne semble pas avoir reconnu la cause de cette fermeture, plus poli-

Il était nécessaire pour cela de renforcer leurs positions en Méditerranée occidentale et de faire d'Aléria un port stratégique, chargé de faciliter leurs communications à travers la mer Tyrrhénienne, en liaison avec Olbia (10), relais au Nord de la Sardaigne, sur le promontoire qui s'abrite au fond du golfe de Terranova, comme le fait supposer la légende d'Iolaos, neveu et compagnon d'Héraclès, le héros dont le nom est attaché aux itinéraires helléniques (11), — sinon ils eussent choisi un des nombreux ports naturels de la côte occidentale, Propriano ou Ajaccio, qui ne paraît pas avoir été occupée par les Phéniciens, comme la côte occidentale de la Sardaigne.

Ce n'était certainement point la Corse, terre pauvre et peu habitable à cause de l'âpreté de son sol, que ceux-ci cherchaient à coloniser (12), mais la Sardaigne, que n'avait point touchée la colonisation grecque, à l'inverse de la Sicile, terre d'élection pour les émigrants ioniens chassés par les Perses. Territoire aux molles ondulations fertiles, grenier à blé, tout différent de la Corse aux montagnes abruptes couvertes de forêts. Le sage Bias de Priène avait conseillé à ses compatriotes réunis au Panionion, au lendemain de l'occupation d'Harpagos, d'émigrer en masse en Sardaigne et d'y fonder une cité panionienne (13). Plus tard, lors de la révolte de l'Ionie contre les Perses, au début du ve siècle Histiée de Milet n'avait-il pas offert à Darius de lui conquérir la Sardaigne, s'il lui rendait la liberté? Et c'est encore la Sardaigne ou la Thrace, toutes deux terres à blé, que son gendre Aristagoras conseillait à ses compatriotes de coloniser (14). Si ces tentatives n'eurent pas de suite, c'est sans aucun doute qu'elles se heurtaient à la thalassocratie punique, solidement établie dans cette île, ainsi qu'à la piraterie étrusque.

Aléria n'était donc dans ce mouvement de l'Ionie vers la mer Tyrrhénienne qu'un jalon maritime et commercial dont l'importance dépassait le cadre d'une colonisation locale. Les Phocéens devaient se heurter à une double opposition, non seulement celle des Etrusques, mais celle des Carthaginois, qui avaient des bases en Sardaigne et sur la côte tyrrhénienne, à Caere même, où leurs trafiquants avaient sans doute un comptoir.

La conjonction des Etrusques et des Carthaginois en mer Tyrrhénienne est le fait saillant de la guerre économique d'Occident : elle commande toute l'histoire. N'est-ce point leur double flotte, alors bien amoindrie, qu'affrontera encore vers 485 Denys de Phocée, après le désastre de Ladé ? S'étant emparé de trois vaisseaux ennemis et après avoir coulé et pillé plusieurs bateaux marchands des Phéniciens, il se réfugia en Sicile et de là, épargnant les Grecs, il se livra à la piraterie contre les Carthaginois et les Etrusques (15). N'est-ce point encore la double défaite des Phéniciens et des Etrusques que devait célébrer Pindare dans sa *Première Pythique*, écrite en 470 au lendemain de la victoire des Grecs de Syracuse sur la flotte étrusque à Cumes (v. 72-74) ? (15bis).

L'occupation par les Phocéens de cette escale, qui était au reste le meilleur port de la côte orientale, de Bastia à Porto-Vecchio, avait l'avantage d'abréger le trajet entre la Méditerranée orientale et le Midi de la Gaule, par la voie de la mer Tyrrhénienne, qui s'articulait avec celle de la mer Ionienne, au détroit de Messine, charnière entre l'Orient et l'Occident, — que n'osait point franchir le commerce hellénique. La région était propice à la colonisation : elle possédait des salins (étang del Sale) et des pêcheries dans l'étang de Diane, ainsi que des terres à blé dans la vallée du Tavignano, le *Rhotanos* de Ptolémée (16).

La date relativement tardive de l'occupation d'Aléria, postérieurement à la fondation de Marseille, montre que si les premiers colons phocéens étaient parvenus aux bouches du Rhône en suivant la route de l'Ouest, le long de la côte ibérique, ils n'avaient pas tardé à chercher une voie plus directe : deux chemins s'offraient à eux, le cabotage le long des côtes occidentales de la Sicile, de la Sardaigne et de la Corse, qui les exposait aux attaques des Phéniciens, établis dans les deux premières îles, ou le cabotage le long de la péninsule italique, par le détroit de Messine en vue des ports étrusques, qui avait l'avantage d'abriter la navigation contre les tempêtes du *libeccio* (fig. 2).

C'est la seconde voie qu'ils choisirent : la bataille d'Aléria (17), dans les eaux de la « mer Sardonienne », c'est-à-dire Tyrrhénienne, — en donnant un sens étendu à cette dénomination (18), — à une certaine distance de la base d'Aléria, sans doute sur la côte étrusque, montre de façon évidente la rivalité des deux marines et la réalité du conflit qui avait pour enjeu la domination de cette mer, disputée par les thalassocraties étrusco-carthaginoise et phocéenne.

En effet, sous le prétexte que les nouveaux colons razziaient tous leurs voisins — non point les indigènes mais les riverains de la côte étrusque (ἦγον γάρ δὴ καὶ

tique que maritime puisque le détroit avait été une zone de passage à l'époque mycénienne (H. GALLET DE SANTERRE, *R.E.A.*, 62, 1960, p. 169, n. 4).

10. Le nom qui est commun à plusieurs ports d'Asie Mineure, de Scythie et de Provence (Hyères) est un « rhabillage » hellénique, dont la racine est méditerranéenne. Les fouilles d'Olbia faites à l'emplacement de la ville actuelle n'ont mis au jour aucun vestige grec (cf. *supra*, 1, n. 18).

11. J. BÉRARD, *La colonisation grecque*, p. 415; cf. F. BENOIT, La légende d'Héraclès, *l.c.*, p. 109.

12. STRABON, V, 11, 1. PAUSANIAS, par contre, vante la fertilité de la Sardaigne, qui est ignorée des Grecs (X, 17, 1); Cf. J. JEHASSE, La « victoire à la cadméenne » d'Hérodote et la Corse, *R.E.A.*, 64, 1962, p. 271.

13. HÉRODOTE, I, 170. Le même projet avait été caressé par les Messéniens en lutte contre Sparte (PAUSANIAS, IV, 29, 5); mais ils émigreront à Zancle. Sur ces projets, cf. M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 137 et J. BÉRARD, *o.c.*, p. 272.

14. HÉRODOTE, V, 106 et 124; cf. VI, 2.

15. HÉRODOTE, VI, 17. Cette phase de la lutte des Phocéens contre la coalition étrusco-carthaginoise montre qu'ils avaient des intérêts étroitement liés, quelques années avant la bataille d'Himère (cf. VILLARD, p. 85).

15bis. *Supra*, 1, n. 31.

16. PTOLÉMÉE, III, 2; BERTHELOT, *Rev. arch.*, 1938, I, p. 32; sur le nom *infra*, II.

17. HÉRODOTE, I, 164 et s.; J. JEHASSE, La « victoire à la cadméenne », *l.c.*; F. BENOIT, *C.R.A.I.*, 1961, p. 159.

18. Le récit de la descente du Rhône par les Argonautes désigne du nom de « mer de Sardaigne » le golfe du Lion (IV, 633; cf. Ps. SCYMNOS, v. 168 et 196; POLYBE, III, 37, 8; STRABON, V, 2, 1); cf. J. BRUNEL, *l.c.*, p. 9, n. 1. La situation d'Aléria face à Agylla rendait d'autant plus aiguë cette rivalité, à laquelle semble faire allusion Sénèque (*Ad. Helviam*, 7, 8).

ἔφερον τοὺς περίοικους ἅπαντας) — une coalition de la flotte étrusque de Caere et de la flotte carthaginoise, alignant chacune soixante vaisseaux, fit sans doute le blocus de la voie maritime vers la Grande Grèce; les Phocéens, ayant eux aussi armé leurs navires, au nombre de soixante, se portèrent à la rencontre de leurs adversaires dans la mer Sardonienne. Les Phocéens remportèrent une « victoire cadméenne », perdant quarante vaisseaux; une partie des équipages prisonniers furent emmenés par les Carthaginois et les Etrusques et enterrés vivants à Caere *(Agylla)*, — cité de la confédération étrusque à demi punicisée. Le restant des Phocéens se réfugia à *Rhégion* et fonda vers 535 la ville de *Vélia*, sur la côte de l'Œnotrie (Lucanie), c'est-à-dire hors du domaine étrusque, avec la collaboration de la flotte massaliète, ainsi que le note le Pseudo-Scymnos (v. 250), — ce qui est le signe de la force de ce courant d'émigration, dont la réussite ne peut s'expliquer que parce qu'il était favorisé par une « ambiance ionienne », qui est attestée par l'ionisme de l'architecture et de la sculpture de l'*Heraion* découvert à l'embouchure du Silaris, près de Paestum (19).

Cette bataille ne marque donc pas, comme le laisse supposer l'interprétation la plus courante du récit d'Hérodote, fondée sur une mauvaise interprétation, la ruine de l'Hellénisme en Occident, mais une victoire décisive, selon les termes d'Arrien, comparable à celle de Cadmos, qui après avoir perdu la plupart de ses compagnons dévorés par le dragon de la source d'Arès, fonda Thèbes et épousa Harmonie, fille d'Arès et d'Aphrodite (20).

Loin de porter un coup mortel au commerce phocéen dans la mer Tyrrhénienne (21), la bataille d'Aléria, consécutive à la prise de Phocée par les Perses, ouvrit au commerce hellénique le détroit de Messine et la mer Tyrrhénienne. Si les Phocéens eurent un comptoir à Pise (22) et établirent une colonie à Populonia, ce ne pourrait être que dans la seconde moitié du VIe siècle, ainsi que le dit la glose de Servius qui attribue la fondation de Populonia aux « Phocéens venus de Corse » (23).

Bien plus. Cette victoire marque un « tournant » de l'histoire, dans le conflit de l'Orient et de l'Occident. La vengeance divine, qui s'était exercée sur les Agylléens, rendant infirme et paralysant tout ce qui passait devant l'endroit où gisaient les corps des Phocéens lapidés, eut pour conséquence une « hellénisation » de Caere qui consacra un trésor à Delphes et fut honorée par les Grecs pour son respect de la justice et son abstention d'actes de piraterie, ainsi que l'affirme Strabon (V, 2, 3). Le style des éléments architectoniques mis au jour dans le sanctuaire de Pyrgi, port étrusque de Caere, qui tirait sa richesse de l'exportation du minerai de fer, confirme cette hellénisation, à la fin de l'époque archaïque (24). Des artistes ioniens s'étaient établis à Caere vers le troisième quart du VIe siècle : ils y créèrent un atelier de poterie, dont les hydries ont un style tout différent de celui des vases étrusques à figures noires (25).

Vers la même époque la baie de Naples s'ouvre à l'Ionisme : des Samiens, fuyant la tyrannie de Polycrate, fondent dans le golfe de Cumes, *Dicéarchie*, la « ville de la Justice » (Pouzzoles) en 531 et sur la côte de Lucanie, à Palinuro, entre Vélia et Buxentum, apparaissent les premières coupes ioniennes associées à la céramique à figure noire des « petits maîtres » (26); c'est à la même date que l'on peut noter les relations monétaires de Marseille avec Vélia et l'Etrurie. Et sans doute est-ce à la même influence phocéenne que l'on doit attribuer la fondation de l'Ἀρτεμίσιον d'Œnôtrie, mentionnée par Hécatée de Milet (fr. 33).

Ainsi s'éclaire l'appellation d'Ἰταλία μασσαλιωτική donnée par Eustathe à la zone côtière du Sud de l'Italie, hellénisée sous la double influence de Vélia et peut-être de la colonie trézénienne de Poseidonia-Paestum, qualifiée elle-même de Μασσαλία τῆς Ἰταλίας par Charax de Pergame (26bis).

Si la fondation d'Aléria (565-545) est le terme de la « colonisation » ionienne en Occident, c'est-à-dire de l'émigration de colons allant chercher une nouvelle patrie dans les pays barbares, par suite d'une transformation sociale des régions occupées par les Perses, elle ne marque nullement l'arrêt du commerce avec la Grèce. Bien au contraire. Elle annonce la fin de la

19. P. Zancani Montuoro, U. Zanotti-Bianco, *Heraion alla foce del Sele*, 1955; J. Bérard, A l'Heraion du Silaris, *Rev. arch.*, 1952, II, p. 21; F. Benoit, Le chapiteau ionique de Marseille, *ibid.*, 1954, I, p. 38.

20. C. Jullian, *Hist. Gaule*, 1, p. 218; M. Clerc, *Massalia*, 1, p. 165-166; L. Breglia, Le antiche rotte, *l.c.*, p. 238, 270 et s.; Villard, p. 87. Par contre H. Rolland (A propos des fouilles de Saint-Blaise, *Rev. Et. anciennes*, 1949, p. 88) et G. Vallet (*Rhegion et Zancle*, p. 189) s'appuyant sur le monnayage des colonies grecques de la mer Tyrrhénienne, qui adoptent l'étalon phocéen, ont bien vu que cette période ne marquait nullement un arrêt du commerce phocéen. Je renvoie à J. Jehasse, La « victoire à la cadméenne » d'Hérodote et la Corse dans les courants d'expansion grecque, *R.E.A.*, 64, 1962, p. 241-286; J. Carcopino, Les leçons d'Aléria, *Revue de Paris*, 1962, octobre.

21. F. Villard, G. Vallet, *Megara Hyblea*, V, *Mél. Arch.*, 67, 1955, p. 34; Vallet revient sur cette affirmation dans *Rhégion et Zancle*, p. 188-189. On ne peut donc souscrire à l'affirmation de C. Roebuck, selon qui les Puniques et les Etrusques auraient été les courtiers des Grecs pour le commerce de ceux-ci en Espagne (*Ionian Trade and Colonization*, 1959, p. 101; cf. H. Gallet de Santerre, *R.E.A.*, 62, 1960, p. 511, n. 2).

22. E. Pais, *Sicilia*, 1, p. 281; *Italia antica*, 2, p. 334; G. Nenci, Le relazioni con Marsiglia nella politica estera romana, *l.c.*, p. 60, n. 133 et p. 77. Les fondations phocéennes sur la côte tyrrhénienne, avant Velia, sont peu vraisemblables : L. Breglia, Le antiche rotte, *l.c.*, p. 283, 269, 278; J. Bérard, *La colonisation grecque*, p. 267 et 327; *supra*, 2, n. 31.

23. *Ad Æn.*, X, 172; J. Bayet, *Les origines de l'Hercule romain*, p. 81.

24. M. Pallotino, Scavi nel santuario etrusco di Pyrgi, *Archeologia classica*, 9, 1957, p. 217.

25. Hemerijk, *De Caeretaaanse Hydriae*, 1956; Villard, p. 84; M. Pallottino, Le scoperte di Pyrgi, *Atti VII Congresso internaz. Arch. classica*, 2, 1961, p. 160; Des hydries de Caere ont été signalées à Vélia (E. Kukahn).

26. R. Naumann et B. Neutsch, *Palinuro*, II, *Nekropole*, 1960, pl. 33. La nécropole a donné des pointes de flèches à trois ailerons et barbelure latérale (p. 181 et pl. 67, 3) de provenance ionienne. La céramique géométrique locale présente également des influences ioniennes : J. de la Genière, La céramique géométrique de Sala Consilina, *Mél. Arch.*, 73, 1961, p. 40; *infra*, II, 2, 3, n. 98.

26bis. Cf. J. Brunel, Etienne de Byrance et le domaine marseillais, *Rev. Et. anciennes*, 1945, p. 123; J. Bérard, *La colonisation grecque*, p. 216 et 269; F. Benoit, Le chapiteau ionique de Marseille, *Rev. arch.*, 1954, 1 ,p. 38 et infra, II, 2, 3.

thalassocratie étrusque, dont les importations cessent en Occident dès le troisième quart du VIe siècle et dont l'empire terrestre de la côte tyrrhénienne va succomber sous les coups conjugués des Italiques et des Grecs de Sicile (509-475 et seq.).

Libérée de la domination étrusque, la puissance romaine jusque là resserrée dans le Latium, ne tardera pas à respirer; elle s'ouvre à la mer et prépare son empire maritime, qui lui permettra de lutter victorieusement contre la renaissance punique au cours de trois guerres qui étendront la domination romaine jusqu'en Espagne et en Afrique. Elle s'ouvre elle-même à l'Ionisme, ainsi que le montre le style de certaines œuvres de la fin du VIe et du début du Ve siècle, — comme l'art étrusque lui-même qui évolue à la même époque du style orientalisant au style ionio-attique : victoire de l'Occident sur l'Orient.

La fin du VIe siècle correspond ainsi à un changement d'orientation de l'économie des Etrusques (27) : l'arrêt du commerce maritime en Gaule détermine un accroissement de leur trafic en mer Adriatique attesté par l'occupation de Felsina et des ports de Spina et d'Adria et aussi du colportage par les cols des Alpes, si nettement apparent par la diffusion au Ve siècle des vases de bronze étrusques dans le Nord-Est de la Celtique (28).

De la mer Tyrrhénienne leur activité s'était reportée vers la colonisation de la vallée du Pô et du littoral Adriatique, dont les deux richesses naturelles, blé et sel, seront avec l'ambre et l'étain importés par les cols alpestres, la principale monnaie d'échange des Etrusques avec le monde grec, — ainsi que le montre l'accroissement des importations de céramique attique à Bologne et Spina, dont le marché ouvre un nouveau débouché au commerce d'Athènes, au détriment de celui de la côte tyrrhénienne et peut-être de Marseille.

Il ne semble pas cependant que la Corse ait été « colonisée » ni par les Grecs, ni par les Etrusques, entre lesquels la partage Diodore de Sicile : il attribue aux Phocéens la fondation de Calaris et aux Etrusques celle de Νίκαια au temps de leur thalassocratie, mais sans doute s'agit-il d'une double confusion, l'une entre *Alalia* et *Caralis* (Cagliari), colonie phénicienne du Sud de la Sardaigne, l'autre avec la colonie marseillaise de Nice (29).

L'expansion grecque dans l'arrière-pays, si limitée qu'elle dut être, est encore mal connue; cependant à Vaccaja a été signalée de la céramique attique du Ve siècle et il est possible que les colons aient tiré parti des pyrites de fer du territoire (un four romain avec scories a été découvert à Aléria) et des mines de cuivre du Fiumorbo (Tallone) et de plomb argentifère de San Antonio. Il est néanmoins vraisemblable que les Etrusques aient cherché à établir des bases navales sur la côte orientale de la Corse : en 453 les Syracusains durent envoyer deux flottes dans la mer Tyrrhénienne, pour ruiner les installations étrusques de l'île d'Elbe et de la Corse. C'est pour réprimer la piraterie étrusque en mer Tyrrhénienne, comme ils le faisaient contre les Illyriens en mer Adriatique, au IVe siècle, que les Syracusains fonderont une base navale au Sud de la Corse, peut-être à Porto-Vecchio *(Port Syracusain* de Ptolémée) (29bis).

Ainsi le milieu du VIe siècle marque-t-il une date dans l'histoire de l'expansion phocéenne en Occident, consécutive à la migration des Phocéens de l'Ionie, illustrée par la double fondation d'Aléria et de Vélia. C'est vers 540 que Marseille créa un numéraire d'argent, de type anépigraphe, dont un trésor de 2 130 pièces a été découvert à Auriol (30) : la création de cette monnaie qui remplaçait le troc primitif, est le signe d'une expansion commerciale, dont les preuves nous sont données par sa diffusion, non seulement sur le littoral de Provence (oppidum d'Ollioules, *Glanum*, Cavaillon, Baou Roux), mais en Ibérie, à Rosas, Ampurias, Pont de Molins, etc. et sur la côte tyrrhénienne, à Volterra et à Chiusi (31). La présence du premier type de Velia, colonie phocéenne de Lucanie, dans le trésor d'Auriol (32), montre que les échanges avaient lieu entre les deux cités sœurs, dont l'influence a été notée sur le type des plus anciennes monnaies étrusques, celles de Populonia (33). Au Ve siècle ne feront que s'intensifier les rapports de Marseille, comme ceux d'Ampurias, avec la Sicile, par la mer Tyrrhénienne :

27. Cf. Scylax de Caryanda, 17; P.E. Arias, Le scoperte di Spina, *Atti VII Congresso internaz. Archeologia classica*, 1961, 2, p. 165. Sur l'ionisme à Rome, cf. F. Benoit, Le Problème de l'influence de la Grèce archaïque, *Atti I° Congresso internaz. Preistoria e Protostoria mediterranea* (Florence), 1950, p. 434; R. Bloch, *Les origines de Rome*, 1959, p. 61, 97; Le départ des Etrusques de Rome, *C.R.A.I.*, 1961, p. 63.

28. J.J. Hatt, *Rev. arch. Est*, 1955, p. 150; *Hist. Gaule romaine*, p. 21-22. Sur le commerce du blé des Etrusques : G. Vallet, Athènes et l'Adriatique, *Mél. Arch.*, 62, 1950, p. 45, et du sel : R. Chevallier, Rome et l'Italie du Nord, *Rev. Etudes latines*, 37, 1959, p. 139, 39, 1961 ,p. 205; L. Laurenzi, *Mostra dell'Etruria padana*, 1960, I, p. XVII; cf. O.H. Frey, Importazioni etrusche nei territori a Nord delle Alpi, *ibid.*, II, p. 147; M. Palottino, Gli Etruschi nell'Italia del Nord, *Hommages A. Grenier* (Coll. Latomus, 58), p. 1209.

29. Diodore, V, 13. Cf. *R.E.*, I, 1, c. 1366; J. Bérard, *La colonisation*, p. 268, n. 1. On ne peut songer à une fondation étrusque d'une ville portant le nom de *Nikaia* ni en Corse, ni en Gaule (N. Lamboglia, I limiti dell' espanzione etrusca nel territorio dei Liguri, *Studi etruschi*, 10, 1936, p. 147).

29bis. Les fouilles effectuées à Porto Ferrajo dans l'île d'Elbe, dont les mines de fer étaient exploitées dans l'antiquité, ont montré l' « étrusquisation » de l'île au IVe s. La Corse pauvre en minerais était sans doute recherchée pour les escales qu'offrait sa côte orientale à la navigation tyrrhénienne. Les Etrusques exigeaient de la Corse un tribut de miel, de cire et de résine (Diodore, V, 13). Une enquête sur les vestiges historiques et l'exploitation des mines du Fiumorbo est faite par F. Fontanilles-Laurelli *(Revue d'Etudes corses* (Ajaccio), 1961, n° 4. — Sur la lutte des Syracusains contre les Etrusques : Diodore, XI, 88; A. Berthelot, La Corse de Ptolémée, *Rev. arch.*, 1958, I, p. 32; J. Bérard, *o.c.*, p. 264 et *supra*, 2.

30. Ad. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 227; Babelon, *Traité*, c. 1571-1584; Breglia, Le antiche rotte, *l.c.*, p. 271; Villard, p. 98. On observera qu'Istria ne commence à battre monnaie qu'à la fin du IVe siècle; mais on ne peut suivre B. Head qui propose de voir dans ce monnayage une prolongation de l'archaïsme jusqu'au IVe s. (*Historia Numorum*, p. 6).

31. C. Jullian, 1, p. 217, n. 4; Babelon, c. 1579.

32. Monnaies à protomé de lion dévorant sa proie (199 pièces): Villard, p. 98; *Gallia*, XXII-1964.

33. Minto, *Populonia*, 1943, p. 220; Vallet, *o.c.*, p. 188; Poseidonia et Cumes adoptèrent également l'étalon phocéen en usage à Velia *(ibid.*, p. 189, n. 4). Selon Breglia le système monétaire de Poseidonia et des villes phéniciennes est fondé sur le pied phénicien, comme le sera la drachme lourde de Marseille à cause des relations commerciales des Phéniciens dans la mer Tyrrhénienne *(l.c.*, p. 232-240, 297); *supra, Introduction.*

ils sont marqués à Marseille par l'adoption vers le milieu du siècle du type de la rouelle de Gélon de Syracuse pour la frappe de l'obole massaliète (34).

C'est aussi l'époque où se développe l'importation des vases attiques, non seulement à Marseille, mais en Etrurie, à Spina et à Rome. Un tel parallélisme révèle-t-il que « la colonie phocéenne et l'Etrurie faisaient partie du même circuit commercial » (35). L'absence de céramique phocéenne en Etrurie et sa présence à Aléria, encore qu'il s'agisse d'une poterie « coloniale » d'usage courant, paraît en contradiction avec cette hypothèse. Il apparaît par contre que ni la bataille d'Aléria, ni l'expulsion des rois étrusques de Rome (509) (36), ni la victoire des Syracusains sur les Etrusques à Cumes (475) (37), ni enfin l'établissement d'une base par les Syracusains sur la côte Sud-Orientale de la Corse (Porto-Vecchio ?) en 453 pour réprimer la piraterie tyrrhénienne, n'eurent d'incidence sur les importations attiques dans la mer Tyrrhénienne, qui seront interrompues, au profit de la Grande Grèce, par la guerre du Péloponèse et la défaite de 413.

Peut-être au contraire ce transit bénéficia-t-il de l'expansion commerciale des Phocéens dans la mer Tyrrhénienne et ne fit que se développer à la fin du VIe et au Ve siècle, en même temps que décroissait la puissance étrusque, — ce qui démontrerait que si ce furent les Phocéens de Marseille qui assumaient la fonction de « courtiers d'Athènes et de Corinthe dans la mer Tyrrhénienne », ils ne cessèrent pas d'assumer cette fonction aux Ve et IVe siècles, ainsi que le révèlent la progression et la diffusion des importations attiques, si ce n'est à Marseille (38) et à Ensérune (39), mais en Corse et sur le littoral, de Gênes et de Nice à *Ruscino* et à *Ampurias* et Ullastret (40), où cette céramique est associée aux amphores et aux coupes massaliètes.

Les courbes des importations d'Aléria auront donc une grande importance pour l'étude chronologique de ce commerce. La céramique attique à figures noires y est encore rare et elle précède les importations de figures rouges beaucoup plus importantes du Ve siècle (nécropoles). Les importations de la côte ionienne de la première moitié et du milieu du VIe siècle y sont représentées par les amphores peintes à la brosse, de grands plats en terre grossière sans engobe à bande rouge sur le bord, si nombreux à Marseille (41), parfois à pâte de couleur rouge sombre, apparentée à la poterie rhodienne, décorés de zigzags irréguliers de ton noirâtre, la vaisselle plus fine à pâte rose et bandes rouges sans engobe et des imitations sans doute massaliètes ainsi que par quelques tessons en « céramique grise monochrome », à couverte olivâtre, d'importation et grise (coupes à rebord caréné et à lèvre tombante sans ondes). Mais est quasi-absent ou très rare le *bucchero nero*. La bataille d'Aléria ne marque donc nullement une rupture des importations de la Grèce, mais apparaît en définitive une victoire des Grecs.

Les premières fouilles exécutées à Aléria par J. Jehasse (42) et J.P. Boucher-Colozier montrent qu'il n'y a pas d'interruption dans les importations de la céramique attique du milieu du VIe siècle au milieu du Ve, alors que la céramique de la côte étrusque (falisque) ne commence pas à paraître avant le IVe siècle, — synchronisme des importations qui peut être noté dans les sites grecs du Midi de la Gaule, où est très abondante la céramique attique du Ve siècle et en Adriatique, sur la côte apulienne à Spina et Adria, ainsi qu'en Illyrie (43).

La découverte de la nécropole du Ve siècle au Sud de la ville, dans le domaine de Casabianda, a déjà

34. Ad. BLANCHET, L'influence de la Sicile sur *Massalia, Rec. Mémoires publiés par la Soc. Antiq.*, 1904, p. 65; M. CLERC, 1, p. 362; H. ROLLAND, *Massaliensia, Provincia*, 15, 1935, p. 10.

35. VALLET, p. 189; VILLARD, p. 123. Le même rôle de courtiers de Corinthe et de Carthage avait été attribué aux Etrusques par PAYNE (*Necrocorinthia*, p. 187; *supra*, 2); mais Et. BOUCHER a fort justement montré que la chronologie des importations rendait peu vraisemblable ce transit (*Cah. de Byrsa*, 3, 1953, p. 38).

36. « Aucune coupure n'apparaît dans la vie de Rome aux alentours de 500. De 510 à 574 environ ... un grand nombre de fragments de vases attiques à figures rouges, succèdant à l'importation précédente de vases à figures noires » : R. BLOCH, Rome de 509 à 475, *Rev. Et. latines*, 37, 1959, p. 123; du même, *Les origines de Rome*, 1959, p. 98; P. PARIBENI, *Boll. comm. di Roma*, 1959. — VILLARD constate lui-même que la brusque raréfaction de l'attique à Marseille en 500 ne suit pas la même courbe en Etrurie (p .124).

37. A. PIGANIOL, *La conquête romaine*, p. 77; cf. *supra*, I.

38. La statistique des importations attiques à Marseille (496 au VIe s. contre 102 au Ve-IVe s.) dressée par VILLARD (p. 33) ne peut constituer qu'un argument provisoire pour établir la crise de cette ville au Ve s. (cf. GALLET DE SANTERRE, A propos de la céramique grecque de Marseille, *R.E.A.*, 64, 1962, p. 402). En Etrurie, par contre, les importations les plus importantes se situent entre 530 et 480 (p. 124); et à Spina la céramique à figures noires qui n'est représentée que par la fin de l'archaïsme fait place à d'abondantes importations de céramiques à figures rouges dans les premières décennies du Ve siècle : BEAZLEY, Spina e la ceramica greca, *Atti I° Convegno di Studi etruschi. Spina e l'Etruria Padana* (Suppl. Studi Etruschi, 25), 1959, p. 48; *Mostra dell'Etruria Padana e della città di Spina* (Bologne), 1960, I, p. 271).

39. JANNORAY, p. 314 (hiatus dans la 1re moitié du Ve s.).

40. Un intéressant sujet d'étude serait la répartition de la céramique attique des Ve et IVe siècles en Gaule, en vue de reconnaître les itinéraires de cette diffusion. Nous nous bornons à mentionner les sites du littoral où a été signalée la céramique attique à figures rouges : Gênes, Nice, Antibes, Ollioules, Mont Garou, Baudinard (grottes du Verdon), Allauch, Marseille, Saint-Blaise, *Glanum*, Fontvieille, Arles, Camargue, Espeyran, Nîmes, La Liquière, Nages, Sommières, Russan, Substantion, Ensérune, Le Cayla-de-Mailhac, La Roque de Fabrègues, Béziers, Montlaurès, Agde, Bessan, Pech-Maho, *Cessero, Ruscino*, Elne, Collioure, Aléria, Ampurias, Ullastret. Cf. les observations de F. BENOIT, *Provence Historique*, 10, 1960, p. 96 et d'H. GALLET DE SANTERRE, A propos de la céramique grecque de Marseille, *R.E.A.*, 64, 1962, p. 400. Par contre les importations attiques cessent à Vix, important relais commercial entre la Saône et la Seine, dès le début du Ve siècle, alors que la céramique à figures noires est représentée par plus de 300 tessons, — signe d'un changement dans le réseau commercial (R. JOFFROY, *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France* (Publ. Univ. Dijon, 20, 1960, p. 120 et 149).

41. Cf. VASSEUR, VII, 7/10457; et p. 32, fig. B.

42. J. JEHASSE et J.P. BOUCHER, Les fouilles d'Aléria, *Etudes Corses* (Ajaccio), 22, 1959, p. 18-20; JEHASSE, La céramique campanienne d'Aléria, *ibid.*, 27-28, 1960, p. 68, n. 1; *Gallia*, XVIII-1960, p. 324; *Aléria grecque et romaine* (Historique et visite des fouilles), Lyon, 1963; F. BENOIT, Les fouilles d'Aléria et l'expansion hellénique en Occident, *l.c.* Le musée Fesch à Ajaccio conserve quelques poteries sans provenance certaine, en particulier un canthare étrusque entier du VIe s., des fragments de cratères étrusco-campaniens à figures rouges du IVe siècle, une petite amphore à deux anses italo-étrusque décorée de bandes peintes, une coupe à vernis noir à deux anses à décor floral, un balsamaire d'albâtre et un miroir rectangulaire en bronze, sans décoration, peut-être étrusque, qui porte seul une mention : « Aléria 1871, avec trois pots de terre ».

43. G. VALLET, Athènes et l'Adriatique, *Mél. Arch.*, 62, 1950, p. 45.

apporté le témoignage de cette hellénisation : à la riche série de coupes à figures rouges de la première moitié du ve siècle, sont associées des pièces d'armement en fer, épée à lame ondulée de type grec, analogue à celles des nécropoles ibériques d'Almedinilla, près de Cordoue et de Cabrera de Mataró, mais aussi du Picenum, poignard à lame triangulaire, etc... Une tombe à inhumation (n° 15) contenait sept coupes de style libre et un skyphos à la chouette associés à deux coupes à lèvre tombante, en céramique grise monochrome (d'importation), et une œnochoé de bronze hellénique ornée d'une tête de lion, avec un alabastre de verre de ton bleu décoré de zigzags bleu azur, vert et jaune.

On notera la parenté des coupes attiques à figure rouge de la fin du style sévère provenant de tombes de la côte tyrrhénienne d'Etrurie, de Chiusi et de Vulci, mais aussi de Spina, avec une très belle coupe, attribuée par J. Jehasse et H. Metzger au peintre de Panaïtios, représentant des silènes assaillant des hétaïres couchées et portant sans doute le nom d'une courtisane inconnue ΛΟΔΑ ΚΑΛΕ (44). Importations directes de l'Attique ou transit par le trafic phocéen ou étrusque ?

La puissance étrusque, sur terre et sur mer, allait vers son déclin. Son empire qui s'étendait au Sud jusqu'à Rome et à Capoue, eut à subir la pression des peuples de la Sabine et du Latium. La révolution de 509, qui marque la fin de la dynastie étrusque des rois de Rome (45), fut bientôt suivie de la défaite d'Aricia (506), infligée par les Grecs de Cumes et les Latins, et successivement de la perte de Capoue (438-423), de Veies (396), des bouches du Pô (384), etc.

Les Etrusques et les Carthaginois tentèrent-ils de réagir au moment de la révolution romaine et Marseille fut-elle engagée dans le conflit ? Rome, si l'on en croyait Polybe (46) aurait conclu une alliance avec Carthage en 508; si ce traité, qui précède ceux de la République avec Carthage en 348 et 306 pour la délimitation des zones d'influence en Méditerranée avant le heurt des guerres puniques, a véritablement existé, il aurait été conclu par le dernier roi étrusque, Tarquin le Superbe, réfugié en Etrurie maritime, probablement à Caere (47), qui essayait vainement de reprendre le pouvoir.

Il ne semble pas qu'à cette date les Phocéens de Marseille aient entretenu des rapports d'amitié avec l'Etrurie méridionale, d'autant plus qu'on ne peut ajouter foi au récit de Justin (XLIII, 5, 2), selon qui au temps de Tarquin l'Ancien des jeunes gens de Phocée, longeant la côte occidentale de la péninsule et s'arrêtant aux bouches du Tibre, auraient lié amitié avec Rome avant de fonder Marseille, — flatterie sans doute d'un historien officiel qui voulait effacer le souvenir du siège de César. Il paraît au contraire que les Phocéens avaient emprunté, à cette époque, nous l'avons vu, l'itinéraire maritime du Sud, celui des Phéniciens, vers l'Ibérie, et que c'est au retour, selon un autre passage de Justin (XLIII, 3, 5), qui contredit son affirmation précédente, qu'ils découvrirent, en longeant les côtes de la Gaule, les bouches du Rhône, le grand fleuve de l'Occident, qui allait fixer le comptoir de la nouvelle colonie (48).

Une telle alliance de Marseille avec les Etrusques est contraire à ce que nous savons de leur rivalité commerciale. On ne peut donc accepter l'hypothèse de G. Nenci, qui suppose qu'en contrepartie de l'alliance de Rome et de Carthage, préjudiciable aux intérêts de Marseille, les Romains auraient accordé à celle-ci liberté de trafic jusqu'aux bouches du Tibre (49) — accord d'autant plus invraisemblable que vers la même époque (avant 490) les flottes marseillaise et carthaginoise seraient entrées en conflit dans les eaux ibériques (50).

La fin du vi[e] et le premier quart du ve siècle marquent donc un renversement total de la situation, à une époque particulièrement grave où le monde hellénique en Grèce, en Grande Grèce, en Sicile, doit faire face à une triple offensive des Perses, des Punico-Phéniciens, des Etrusques, qui mettent un instant en péril le sort de l'hellénisme.

L'année même de la victoire de Salamine qui arrêta l'invasion de Xerxès (480), la flotte carthaginoise d'Hamilcar était anéantie à Himère, en Sicile occidentale, par la flotte de Syracuse : l'armée carthaginoise comptait des Ibères, des Corses, des Ligures de Provence et de Narbonne *(Elysici)*. Cinq ans après dans les eaux tyrrhéniennes, la flotte étrusque fut battue à Cumes en 474 par les Syracusains, qui en 453 occuperont l'île d'Elbe et la Corse.

La flotte massaliète participa-t-elle à ces diverses batailles navales en Méditerranée occidentale ? Si le texte d'Hérodote ne mentionne pas le concours de Marseille à Aléria, un passage d'Antiochos rapporté

44. Je remercie de son aimable communication J. Jehasse qui a rapproché cette coupe de celles de Baltimore et de Florence (P. Hartwig, *Die griech. Meister-schalen*, pl. 44 et 45; *C.V.A., Etats-Unis, Baltimore* (Coll. Robinson), 2, pl. 7-9; *C.V.A., Italie, Florence*, 3, pl. 87.

45. Tite Live, I, 56 s.; II, 15; Denys d'Halicarnasse, IV, 64 et V, 36; Cf. R. Bloch, *Rev. Et. lat.*, 37, 1959, p. 118 et *C.R.A.I.*, 1961, p. 63.

46. Polybe, III, 22, 4-13; 24, 3-13. Diodore (XVI, 69) et Tite Live (VII, 27) datent le premier traité de 344/348. La date de 508 n'est pas acceptée par Mommsen, Piganiol, Et. Pais (*Histoire romaine*, Hist. gén. de G. Glotz, 1, p. 211), J.-M. Nap (*Die römische Republik um das J. 225 v. C.*, Leyde, 1935, p. 338); l'analyse des clauses des traités par A. Aymard montre qu'ils ne peuvent être antérieurs au ive s. (Les deux premiers traités entre Rome et Carthage, *Rev. Et. anc.*, 59, 1957, p. 292); cependant les arguments de Giannelli en faveur de l'existence de ce traité, qui serait conforme à la politique étrusco-carthaginoise en mer Tyrrhénienne, ne sont pas sans valeur : Giannelli et Mazzarino, *Trattato Storia romana*, I, p. 117, 137, 163 et 243. On ne peut déduire d'un passage de Lycophron relatif à l'hostilité d'Agylla contre les Ligures, ennemis naturels de ces derniers (Ἀγυλλαν δεινὴν Λιγυστίνοισι, 1355-56), que les Etrusques aient recherché contre eux l'appui des Phocéens (C. Jullian, *Hist. Gaule*, 1, p. 200, n. 4).

47. Tite Live, I, 60, 2; ou à Gabies (Denys d'Halicarnasse, IV, 85, 4; V, 3, 1).

48. Cf. L. Breglia, *l.c.*, p. 277-278 et carte p. 296; ici fig. 2.

49. L'existence de ce traité est acceptée par G. Nenci (Le relazioni con Marsiglia, *l.c.*, p. 26 et s., 71, 85) qui en tire des déductions aventureuses. Le passage de Strabon (IV, 1, 5) sur l'amitié entre Rome et Marseille (*l.c.*, p. 63) concerne la collaboration qui a permis aux Romains d'occuper la voie stratégique d'Italie en Espagne, au iie siècle seulement.

50. G. Nenci, qui accepte cette localisation, suppose que le silence de l'histoire sur les conflits entre Phocéens et Carthaginois jusqu'à la seconde guerre punique est dû à la période de paix imposée par Rome (p. 95).

ils sont marqués à Marseille par l'adoption vers le milieu du siècle du type de la rouelle de Gélon de Syracuse pour la frappe de l'obole massaliète (34).

C'est aussi l'époque où se développe l'importation des vases attiques, non seulement à Marseille, mais en Etrurie, à Spina et à Rome. Un tel parallélisme révèle-t-il que « la colonie phocéenne et l'Etrurie faisaient partie du même circuit commercial » (35). L'absence de céramique phocéenne en Etrurie et sa présence à Aléria, encore qu'il s'agisse d'une poterie « coloniale » d'usage courant, paraît en contradiction avec cette hypothèse. Il apparaît par contre que ni la bataille d'Aléria, ni l'expulsion des rois étrusques de Rome (509) (36), ni la victoire des Syracusains sur les Etrusques à Cumes (475) (37), ni enfin l'établissement d'une base par les Syracusains sur la côte Sud-Orientale de la Corse (Porto-Vecchio ?) en 453 pour réprimer la piraterie tyrrhénienne, n'eurent d'incidence sur les importations attiques dans la mer Tyrrhénienne, qui seront interrompues, au profit de la Grande Grèce, par la guerre du Péloponèse et la défaite de 413.

Peut-être au contraire ce transit bénéficia-t-il de l'expansion commerciale des Phocéens dans la mer Tyrrhénienne et ne fit que se développer à la fin du VIe et au Ve siècle, en même temps que décroissait la puissance étrusque, — ce qui démontrerait que si ce furent les Phocéens de Marseille qui assumaient la fonction de « courtiers d'Athènes et de Corinthe dans la mer Tyrrhénienne », ils ne cessèrent pas d'assumer cette fonction aux Ve et IVe siècles, ainsi que le révèlent la progression et la diffusion des importations attiques, si ce n'est à Marseille (38) et à Ensérune (39), mais en Corse et sur le littoral, de Gênes et de Nice à *Ruscino* et à *Ampurias* et Ullastret (40), où cette céramique est associée aux amphores et aux coupes massaliètes.

Les courbes des importations d'Aléria auront donc une grande importance pour l'étude chronologique de ce commerce. La céramique attique à figures noires y est encore rare et elle précède les importations de figures rouges beaucoup plus importantes du Ve siècle (nécropoles). Les importations de la côte ionienne de la première moitié et du milieu du VIe siècle y sont représentées par les amphores peintes à la brosse, de grands plats en terre grossière sans engobe à bande rouge sur le bord, si nombreux à Marseille (41), parfois à pâte de couleur rouge sombre, apparentée à la poterie rhodienne, décorés de zigzags irréguliers de ton noirâtre, la vaisselle plus fine à pâte rose et bandes rouges sans engobe et des imitations sans doute massaliètes ainsi que par quelques tessons en « céramique grise monochrome », à couverte olivâtre, d'importation et grise (coupes à rebord caréné et à lèvre tombante sans ondes). Mais est quasi-absent ou très rare le *bucchero nero*. La bataille d'Aléria ne marque donc nullement une rupture des importations de la Grèce, mais apparaît en définitive une victoire des Grecs.

Les premières fouilles exécutées à Aléria par J. Jehasse (42) et J.P. Boucher-Colozier montrent qu'il n'y a pas d'interruption dans les importations de la céramique attique du milieu du VIe siècle au milieu du Ve, alors que la céramique de la côte étrusque (falisque) ne commence pas à paraître avant le IVe siècle, — synchronisme des importations qui peut être noté dans les sites grecs du Midi de la Gaule, où est très abondante la céramique attique du Ve siècle et en Adriatique, sur la côte apulienne à Spina et Adria, ainsi qu'en Illyrie (43).

La découverte de la nécropole du Ve siècle au Sud de la ville, dans le domaine de Casabianda, a déjà

34. Ad. BLANCHET, L'influence de la Sicile sur *Massalia*, *Rec. Mémoires publiés par la Soc. Antiq.*, 1904, p. 65; M. CLERC, 1, p. 362; H. ROLLAND, *Massaliensia, Provincia*, 15, 1935, p. 10.

35. VALLET, p. 189; VILLARD, p. 123. Le même rôle de courtiers de Corinthe et de Carthage avait été attribué aux Etrusques par PAYNE (*Necrocorinthia*, p. 187; *supra*, 2); mais Et. BOUCHER a fort justement montré que la chronologie des importations rendait peu vraisemblable ce transit (*Cah. de Byrsa*, 3, 1953, p. 38).

36. « Aucune coupure n'apparaît dans la vie de Rome aux alentours de 500. De 510 à 574 environ ... un grand nombre de fragments de vases attiques à figures rouges, succèdant à l'importation précédente de vases à figures noires » : R. BLOCH, Rome de 509 à 475, *Rev. Et. latines*, 37, 1959, p. 123; du même, *Les origines de Rome*, 1959, p. 98; P. PARIBENI, *Boll. comm. di Roma*, 1959. — VILLARD constate lui-même que la brusque raréfaction de l'attique à Marseille en 500 ne suit pas la même courbe en Etrurie (p .124).

37. A. PIGANIOL, *La conquête romaine*, p. 77; cf. *supra*, I.

38. La statistique des importations attiques à Marseille (496 au VIe s. contre 102 au Ve-IVe s.) dressée par VILLARD (p. 33) ne peut constituer qu'un argument provisoire pour établir la crise de cette ville au Ve s. (cf. GALLET DE SANTERRE, A propos de la céramique grecque de Marseille, *R.E.A.*, 64, 1962, p. 402). En Etrurie, par contre, les importations les plus importantes se situent entre 530 et 480 (p. 124); et à Spina la céramique à figures noires qui n'est représentée que par la fin de l'archaïsme fait place à d'abondantes importations de céramiques à figures rouges dans les premières décennies du Ve siècle : BEAZLEY, Spina e la ceramica greca, *Atti I° Convegno di Studi etruschi. Spina e l'Etruria Padana* (Suppl. Studi Etruschi, 25), 1959, p. 48; *Mostra dell'Etruria Padana e della città di Spina* (Bologne), 1960, I, p. 271).

39. JANNORAY, p. 314 (hiatus dans la 1re moitié du Ve s.).

40. Un intéressant sujet d'étude serait la répartition de la céramique attique des Ve et IVe siècles en Gaule, en vue de reconnaître les itinéraires de cette diffusion. Nous nous bornons à mentionner les sites du littoral où a été signalée la céramique attique à figures rouges : Gênes, Nice, Antibes, Ollioules, Mont Garou, Baudinard (grottes du Verdon), Allauch, Marseille, Saint-Blaise, *Glanum*, Fontvieille, Arles, Camargue, Espeyran, Nîmes, La Liquière, Nages, Sommières, Russan, Substantion, Ensérune, Le Cayla-de-Mailhac, La Roque de Fabrègues, Béziers, Montlaurès, Agde, Bessan, Pech-Maho, *Cessero*, *Ruscino*, Elne, Collioure, Aléria, Ampurias, Ullastret. Cf. les observations de F. BENOIT, *Provence Historique*, 10, 1960, p. 96 et d'H. GALLET DE SANTERRE, A propos de la céramique grecque de Marseille, *R.E.A.*, 64, 1962, p. 400. Par contre les importations attiques cessent à Vix, important relais commercial entre la Saône et la Seine, dès le début du Ve siècle, alors que la céramique à figures noires est représentée par plus de 300 tessons, — signe d'un changement dans le réseau commercial (R. JOFFROY, *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France* (Publ. Univ. Dijon, 20, 1960, p. 120 et 149).

41. Cf. VASSEUR, VII, 7/10457; et p. 32, fig. B.

42. J. JEHASSE et J.P. BOUCHER, Les fouilles d'Aléria, *Etudes Corses* (Ajaccio), 22, 1959, p. 18-20; JEHASSE, La céramique campanienne d'Aléria, *ibid.*, 27-28, 1960, p. 68, n. 1; *Gallia*, XVIII-1960, p. 324; *Aléria grecque et romaine* (Historique et visite des fouilles), Lyon, 1963; F. BENOIT, Les fouilles d'Aléria et l'expansion hellénique en Occident, *l.c.* Le musée Fesch à Ajaccio conserve quelques poteries sans provenance certaine, en particulier un canthare étrusque entier du VIe s., des fragments de cratères étrusco-campaniens à figures rouges du IVe siècle, une petite amphore à deux anses italo-étrusque décorée de bandes peintes, une coupe à vernis noir à deux anses à décor floral, un balsamaire d'albâtre et un miroir rectangulaire en bronze, sans décoration, peut-être étrusque, qui porte seul une mention : « Aléria 1871, avec trois pots de terre ».

43. G. VALLET, Athènes et l'Adriatique, *Mél. Arch.*, 62, 1950, p. 45.

apporté le témoignage de cette hellénisation : à la riche série de coupes à figures rouges de la première moitié du ve siècle, sont associées des pièces d'armement en fer, épée à lame ondulée de type grec, analogue à celles des nécropoles ibériques d'Almedinilla, près de Cordoue et de Cabrera de Mataró, mais aussi du Picenum, poignard à lame triangulaire, etc... Une tombe à inhumation (n° 15) contenait sept coupes de style libre et un skyphos à la chouette associés à deux coupes à lèvre tombante, en céramique grise monochrome (d'importation), et une œnochoé de bronze hellénique ornée d'une tête de lion, avec un alabastre de verre de ton bleu décoré de zigzags bleu azur, vert et jaune.

On notera la parenté des coupes attiques à figure rouge de la fin du style sévère provenant de tombes de la côte tyrrhénienne d'Etrurie, de Chiusi et de Vulci, mais aussi de Spina, avec une très belle coupe, attribuée par J. Jehasse et H. Metzger au peintre de Panaïtios, représentant des silènes assaillant des hétaïres couchées et portant sans doute le nom d'une courtisane inconnue ΛΟΔΑ ΚΑΛΕ (44). Importations directes de l'Attique ou transit par le trafic phocéen ou étrusque ?

La puissance étrusque, sur terre et sur mer, allait vers son déclin. Son empire qui s'étendait au Sud jusqu'à Rome et à Capoue, eut à subir la pression des peuples de la Sabine et du Latium. La révolution de 509, qui marque la fin de la dynastie étrusque des rois de Rome (45), fut bientôt suivie de la défaite d'Aricia (506), infligée par les Grecs de Cumes et les Latins, et successivement de la perte de Capoue (438-423), de Veies (396), des bouches du Pô (384), etc.

Les Etrusques et les Carthaginois tentèrent-ils de réagir au moment de la révolution romaine et Marseille fut-elle engagée dans le conflit ? Rome, si l'on en croyait Polybe (46) aurait conclu une alliance avec Carthage en 508; si ce traité, qui précède ceux de la République avec Carthage en 348 et 306 pour la délimitation des zones d'influence en Méditerranée avant le heurt des guerres puniques, a véritablement existé, il aurait été conclu par le dernier roi étrusque, Tarquin le Superbe, réfugié en Etrurie maritime, probablement à Caere (47), qui essayait vainement de reprendre le pouvoir.

Il ne semble pas qu'à cette date les Phocéens de Marseille aient entretenu des rapports d'amitié avec l'Etrurie méridionale, d'autant plus qu'on ne peut ajouter foi au récit de Justin (XLIII, 5, 2), selon qui au temps de Tarquin l'Ancien des jeunes gens de Phocée, longeant la côte occidentale de la péninsule et s'arrêtant aux bouches du Tibre, auraient lié amitié avec Rome avant de fonder Marseille, — flatterie sans doute d'un historien officiel qui voulait effacer le souvenir du siège de César. Il paraît au contraire que les Phocéens avaient emprunté, à cette époque, nous l'avons vu, l'itinéraire maritime du Sud, celui des Phéniciens, vers l'Ibérie, et que c'est au retour, selon un autre passage de Justin (XLIII, 3, 5), qui contredit son affirmation précédente, qu'ils découvrirent, en longeant les côtes de la Gaule, les bouches du Rhône, le grand fleuve de l'Occident, qui allait fixer le comptoir de la nouvelle colonie (48).

Une telle alliance de Marseille avec les Etrusques est contraire à ce que nous savons de leur rivalité commerciale. On ne peut donc accepter l'hypothèse de G. Nenci, qui suppose qu'en contrepartie de l'alliance de Rome et de Carthage, préjudiciable aux intérêts de Marseille, les Romains auraient accordé à celle-ci liberté de trafic jusqu'aux bouches du Tibre (49) — accord d'autant plus invraisemblable que vers la même époque (avant 490) les flottes marseillaise et carthaginoise seraient entrées en conflit dans les eaux ibériques (50).

La fin du vi[e] et le premier quart du ve siècle marquent donc un renversement total de la situation, à une époque particulièrement grave où le monde hellénique en Grèce, en Grande Grèce, en Sicile, doit faire face à une triple offensive des Perses, des Punico-Phéniciens, des Etrusques, qui mettent un instant en péril le sort de l'hellénisme.

L'année même de la victoire de Salamine qui arrêta l'invasion de Xerxès (480), la flotte carthaginoise d'Hamilcar était anéantie à Himère, en Sicile occidentale, par la flotte de Syracuse : l'armée carthaginoise comptait des Ibères, des Corses, des Ligures de Provence et de Narbonne *(Elysici)*. Cinq ans après dans les eaux tyrrhéniennes, la flotte étrusque fut battue à Cumes en 474 par les Syracusains, qui en 453 occuperont l'île d'Elbe et la Corse.

La flotte massaliète participa-t-elle à ces diverses batailles navales en Méditerranée occidentale ? Si le texte d'Hérodote ne mentionne pas le concours de Marseille à Aléria, un passage d'Antiochos rapporté

44. Je remercie de son aimable communication J. Jehasse qui a rapproché cette coupe de celles de Baltimore et de Florence (P. Hartwig, *Die griech. Meister-schalen*, pl. 44 et 45; *C.V.A., Etats-Unis, Baltimore* (Coll. Robinson), 2, pl. 7-9; *C.V.A., Italie, Florence*, 3, pl. 87.

45. Tite Live, I, 56 s.; II, 15; Denys d'Halicarnasse, IV, 64 et V, 36; Cf. R. Bloch, *Rev. Et. lat.*, 37, 1959, p. 118 et *C.R.A.I.*, 1961, p. 63.

46. Polybe, III, 22, 4-13; 24, 3-13. Diodore (XVI, 69) et Tite Live (VII, 27) datent le premier traité de 344/348. La date de 508 n'est pas acceptée par Mommsen, Piganiol, Et. Pais *(Histoire romaine*, Hist. gén. de G. Glotz, 1, p. 211), J.-M. Nap *(Die römische Republik um das J. 225 v. C.*, Leyde, 1935, p. 338); l'analyse des clauses des traités par A. Aymard montre qu'ils ne peuvent être antérieurs au ive s. (Les deux premiers traités entre Rome et Carthage, *Rev. Et. anc.*, 59, 1957, p. 292); cependant les arguments de Giannelli en faveur de l'existence de ce traité, qui serait conforme à la politique étrusco-carthaginoise en mer Tyrrhénienne, ne sont pas sans valeur : Giannelli et Mazzarino, *Trattato Storia romana*, I, p. 117, 137, 163 et 243. On ne peut déduire d'un passage de Lycophron relatif à l'hostilité d'Agylla contre les Ligures, ennemis naturels de ces derniers (Ἄγυλλαν δεινὴν Λιγυστίνοισι, 1355-56), que les Etrusques aient recherché contre eux l'appui des Phocéens (C. Jullian, *Hist. Gaule*, 1, p. 200, n. 4).

47. Tite Live, I, 60, 2; ou à Gabies (Denys d'Halicarnasse, IV, 85, 4; V, 3, 1).

48. Cf. L. Breglia, *l.c.*, p. 277-278 et carte p. 296; ici fig. 2.

49. L'existence de ce traité est acceptée par G. Nenci (Le relazioni con Marsiglia, *l.c.*, p. 26 et s., 71, 85) qui en tire des déductions aventureuses. Le passage de Strabon (IV, 1, 5) sur l'amitié entre Rome et Marseille (*l.c.*, p. 63) concerne la collaboration qui a permis aux Romains d'occuper la voie stratégique d'Italie en Espagne, au iie siècle seulement.

50. G. Nenci, qui accepte cette localisation, suppose que le silence de l'histoire sur les conflits entre Phocéens et Carthaginois jusqu'à la seconde guerre punique est dû à la période de paix imposée par Rome (p. 95).

par Strabon (VI, 1, 1) note qu'une partie des fugitifs de Phocée avait gagné Marseille et le Pseudo-Scymnos précise que la colonie fondée à Vélia par les Phocéens est une « ville des Massaliètes et des Phocéens » (v. 250).

La puissance de la flotte massaliète serait ainsi attestée, et l'on pourrait avec quelque vraisemblance attribuer à cette période la bataille navale du Cap Artémision vers 490, que l'on a proposé de localiser à l'Artémision ibérique (51), le Cap de la Nao, qui sera longtemps la ligne de démarcation entre la domination punique et l'Espagne indépendante. Ainsi le conflit entre les deux blocs se serait-il étendu des côtes de l'Espagne à celles de la péninsule italique : et la victoire d'Artemision répondrait, dix ans avant Salamine, à celle de Marathon.

La mention très succincte de cette bataille nous est connue par un fragment de Sosylos de Lacédémone, relatif à la seconde guerre punique, qui cite une victoire navale par un Ionien, Herakleides de Mylasa, que l'on s'accorde à dater de 490. Victoire de ce prince, qualifié de βασιλεύς par Scylax de Caryanda qui avait écrit sa vie, pour le compte des Massaliètes contre les Carthaginois dans les eaux ibériques ou au contraire pour le compte des Grecs ou dans les rangs des Perses, dans les eaux helléniques ? Sa tactique manœuvrière qui avait triomphé de la flotte adverse, avait été reprise en 217 par la flotte massaliète lors de la bataille de l'Ebre qui permit à Rome de vaincre l'escadre punique d'Himilcon. Si cette bataille se réfère aux guerres entre Perses et Grecs, consécutives à l'occupation de l'Ionie, peu d'années avant Salamine, elle devrait être localisée au Cap Artemision d'Eubée : la présence d'un « condottière » ionien à la tête d'une flotte perse n'aurait rien que de normal, à une époque où les pirates se mettaient au service du plus offrant, — surtout quand ils apportaient une connaissance de la guerre navale précieuse pour les Perses, ainsi que nous le montre la contribution des Ioniens à la flotte de Xerxès à Salamine. Mais il est plus vraisemblable que l'exemple, cité par Sosylos à propos de la seconde guerre punique, se réfère à un épisode plus ancien des mêmes guerres contre Carthage.

Quoi qu'il en soit, Aléria, Salamine, Himère, Cumes avaient ouvert à la Grèce les voies de la Méditerranée, au détriment du commerce étrusque et carthaginois. L'archéologie confirme une régression de la puissance carthaginoise, de sa richesse et sans doute de son trafic commercial avec l'Espagne au Ve siècle (52) et un arrêt brutal des importations étrusques, non seulement à Carthage, où les sépultures contiennent seulement du *bucchero nero* à paroi fine, parfois à décor incisé en éventail, de la fin du VIIe et de la première moitié du VIe (53), mais en Grèce où les apports étrusques cessent dès le début du Ve siècle (54), pour ne reprendre qu'au cours du IVe siècle. Nous avons vu qu'en Corse, à Aléria, les produits étrusques, malgré la proximité de Populonia et de Cosa, ne commencent à paraître qu'aux IVe et IIIe siècles. Et l'île n'a encore présenté aucune trace d'occupation phénicienne ou punique avant la fin du IVe siècle, qui marque un retour offensif de la domination carthaginoise, maîtresse de toutes les îles au IIIe siècle (55), — ce qui provoquera le conflit entre Rome et Carthage.

Si les importations helléniques se raréfient à cette époque, elles sont remplacées par celles de la Grande Grèce, qui deviennent, à la suite de la défaite athénienne de 413 à Syracuse, de plus en plus abondantes du IVe au IIe siècle. Le même synchronisme peut être noté en Provence : aux céramiques attiques du Ve siècle et du début du IVe, succède l'importation massive de vases de la Grande Grèce et de la Sicile, le précampanien et le campanien, dont la provenance montre la permanence des relations de Marseille avec les pays helléniques, en contraste avec la rareté des importations de l'Italie du Nord (56).

On voit donc l'importance que prend la datation des poteries : si celle de la céramique hellénique est rigoureuse, par contre, la datation et l'origine même des amphores vinaires phéniciennes et puniques, qui constituent sur le littoral du Midi de la Gaule, avec quelques monnaies puniques, le seul témoin de ces importations sont encore imprécises. Ce matériel ne peut être étudié qu'à l'aide de la comparaison avec les amphores des sites phéniciens de l'Afrique du Nord et de la Bétique. La chronologie du commerce étrusque en Méditerranée occidentale donne comme *terminus ante quem* de ces importations dans le Sud de la Gaule et en Catalogne les environs du milieu du VIe

51. Norman J. DE WITT, Massilia and Roma, *Transactions and Procedings of the American Philological Association*, 71, 1940, p. 605; S. MAZZARINO, *Introduzione alle guerre puniche*, 1947, p. 8-24; P. BOSCH-GIMPERA, Una guerra tra Cartaginesi e Greci in Spagna. La ignorata bataglia d'Artemision, *Riv. di Filologia classica*, 28, 1950, p. 318; suivis par G. NENCI, *l.c.*, p. 84; J. BÉRARD, *L'expansion et la colonisation grecques*, p. 133; F. VILLARD, *La céramique grecque de Marseille*, p. 88-90. — La thèse, au premier abord plus vraisemblable, de la localisation en Grèce a été soutenue par GLOTZ, *Histoire Grecque*, II, p. 71; A. GARCIA Y BELLIDO, *Archivo español de Arq.*, 20, 1947, p. 147 et *Hispania graeca*, 1, p. 216, et H. BENGTSON, Skylax von Karyanda und Herakleides von Mylasa, *Historia*, 3, 1955, p. 154 et p. 301-307.

52. P. CINTAS a noté la pauvreté du mobilier et de la céramique punique dans les tombes, en contraste avec celles du VIe et du IVe : *La céramique punique*, p. 517 et s.; Deux campagnes de fouilles à Utique, *Karthago*, 2, 1951, p. 27; G. PICARD, *La vie quotidienne à Carthage*, p. 178.

53. A partir de 550 et jusqu'après 400 les rapports commerciaux semblent cesser entre l'Etrurie et Carthage : Et. COLOZIER, Les Etrusques et Carthage, *l.c.*, p. 66 et p. 95; Et. BOUCHER [COLOZIER], Céramique archaïque d'importation au musée Lavigerie de Carthage, *Cahiers de Byrsa* (Carthage), 3, 1953, p. 34 et 37. Par contre, a été trouvée au Guelta entre Alger et Oran une statuette grecque d'Orante en bronze, datée de 460 (Et. COLOZIER-BOUCHER, *Mon^ts^ Piot*, t. 47, p. 71.

54. G. KARO, Etruskisches in Griechenland, *Archeologike Ephemeris*, 1937, p. 216.

55. Le traité de 348 entre Rome et Carthage aurait laissé la Corse dans la sphère d'influence punique; cependant Servius semble dire que d'après les traités la Corse devait être laissée neutre entre les deux puissances (*Ad Æn.*, IV, 628). L'*Hymne à Délos* de Callimaque, vers 270, appelle « Cyrnos, la Phénicienne, noble terre », — ce que confirme à partir du début du IIIe siècle l'abondance de monnaies puniques servant sans doute à la solde des troupes carthaginoises d'occupation : ce n'est qu'en 259, pendant la première guerre punique que la Corse, la Sardaigne et la Sicile seront définitivement libérées de Carthage; cf. J. JEHASSE, La Céramique campanienne d'Aléria, *Et. Corses*, n°s 27-28, 1960, p. 81; Les monnaies puniques d'Aléria, *Corse historique*, 2, 1962, p. 27.

56. Cf. F. BENOIT, *L'épave du Grand Congloué*, 1961, p. 198.

siècle, — date que confirme la stratigraphie des gisements qui associent phénicien et étrusque; mais peut-être sera-t-on amené à préciser ce *terminus*, en en recherchant la cause dans le conflit d'Aléria et à différencier le terme des importations à l'Est et à l'Ouest du Rhône ?

Cet aperçu historique montre que les importations punico-phéniciennes et étrusques correspondent aux vicissitudes de l'histoire de la Méditerranée; les premières peuvent se classer en deux périodes : la période archaïque du VIIe-VIe siècle, marquée par le heurt de l'Orient et de la Grèce, qui voit le déclin de la thalassocratie phénicienne éprouvée par les conquêtes des Assyriens et celui de l'empire étrusque et se termine par la victoire des Grecs, et la période préparatoire et contemporaine des guerres puniques correspondant à une nouvelle expansion de la thalassocratie carthaginoise : celle-ci cherche à reconquérir le « vide méditerranéen » causé par le dépérissement de l'hellénisme occidental à la suite des conquêtes d'Alexandre qui avaient tourné vers l'Orient la vitalité de la Grèce (57), — expansion arrêtée brutalement par l'impérialisme romain, lequel avait pris le relais de la Grèce et parachèvera l'unité de la Méditerranée (350-146), commencée par l'Hellénisme.

La civilisation de la Méditerranée est une. Marseille, dans ces deux crises de la mer intérieure, avait accompli sa mission en contribuant, par ses victoires navales, au double succès de l'Hellénisme et de la Romanité, — une première fois en combattant en Occident les flottes punique et étrusque et en ouvrant à Rome la mer Tyrrhénienne, point de départ de sa puissance maritime, une seconde fois en apportant à Rome contre Carthage le concours de sa flotte sur les côtes d'Espagne (58).

57. Cf. B. COMBET-FARNOUX, *Les guerres puniques*, 1960.
58. F. BENOIT, *L'Afrique méditerranéenne*, 1931, p. 20, 96; et Marseille ville grecque d'Occident, *Massalia*, n° 1749, 27 sept. 1962.

II

DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE

1. IMPORTATIONS ÉTRUSQUES

L'abondance des tessons de *bucchero nero* appartenant à la première moitié du VIe siècle (1) contraste avec la rareté du *bucchero sottile* (à paroi fine), à reflet métallique. Aucun vase d'*impasto* à relief. Mais la seconde moitié du VIIe siècle est représentée par quelques tessons de grand intérêt qui permettent de situer les relations étrusques avec le littoral avant la fondation de Marseille. De Saint-Jean et du quartier de la Major à Marseille viennent les plus anciens tessons, caractérisés par la qualité de la pâte et son vernis brillant, en particulier un couvercle de *pyxis* godronné, en *bucchero sottile* (pl. 5, [illegible]) ou d'après l'identification de Villard un fragment de vasque de calice godronné (2) et des cols d'œnochoé à embouchure trilobée (3).

Le *bucchero sottile* est représenté à Saint-Blaise par quelques tessons de canthares et d'œnochoés, décorés au pointillé, au milieu d'une grande quantité de fragments de *bucchero nero* de la première moitié du VIe siècle, analogues à ceux de Marseille. Peut-être faut-il attribuer à une tombe de Montlaurès une coupe à lèvre de ce type, à décor pointillé en éventail, dite de Narbonne, et conservée au musée de Nîmes (4) et à un gisement non localisé, à Cassis, un skyphos de la Collection Vallentin du Cheylard, portant à l'attache des anses un décor analogue (5). Il apparaît en effet que c'est dans la région des bouches du Rhône que doivent être localisées les plus anciennes importations étrusques, qui disparaîtront peut-être plus tôt que sur la côte de Languedoc et de Catalogne.

La carte de répartition des amphores étrusques et des vases de *bucchero nero*, représentés presque exclusivement par le canthare et l'œnochoé, parfois par le skyphos (Marseille), sur le littoral du Midi de la Gaule (fig. 3) est de plus en plus dense (6). Ces vases arrivaient sur ce littoral par voie maritime, et non par voie terrestre (7), ainsi que le montre la découverte d'épaves étrusques, au cap d'Antibes et peut-être au cap de Nice (8), à Agde et à San Feliù de Guixols.

1. S'il n'est pas possible de faire descendre au Ve s. le *bucchero nero* (M. RENARD, Les fragments de *bucchero* découverts en Gaule méridionale et leur signification, *Latomus*, 6, 1947, p. 309; et *Rendi conti dell'Istituto lombardo di Scienze e Lettere*, 1957, p. 33), le *bucchero* a toujours été signalé dans les habitats du VIe s., associé aux figures noires (Relations de Marseille grecque, *l.c.*, p. 20; Observations sur les routes du commerce étrusque, p. 15; *Gallia*, XVIII-1960, p. 291 et 308 (cf. la critique générale de VILLARD, *o.c.*, p. 18 et Les canthares de bucchero et la chronologie du commerce d'exportation, *Hommages A. Grenier*, III, p. 1635); mais son exportation s'est prolongée en Provence jusque vers le milieu du VIe s. et plus tardivement à l'Ouest du Rhône et sur la côte catalane, où son utilisation dans les tombes peut descendre jusqu'au troisième quart de ce siècle, dans la nécropole à incinération Muralla d'Ampurias (ALMAGRO, 2, p. 366) et au Cayla-de-Mailhac (Grand Bassin, II, 55 et 56 : TAFFANEL, 2, p. 65; *Cahiers ligures Préhist. et Arch.*, 11, 1962, p. 162); GALLET DE SANTERRE, A propos de la céramique grecque de Marseille, *R.E.A.*, 1962, p. 387 et *infra*, 3. Les importations maritimes ont été arrêtées par le conflit d'Aléria. Signalons à Saint-Blaise des canthares de *bucchero* rouge et gris, à Mourre de Sève et au Cayla de *bucchero* gris, et à Marseille de nombreux tessons de *buccheroïde* à pâte de même texture que le *b. nero*, mais plus claire, à surface noire sans glaçure : anses plates, butte St-Laurent XXIV, 9; ronde, *id.*, 06; plage Docks XIII, 07; anse, pieds coupe et œnochoé, St-Jean 10 364; Négrel I, 10, 867.

2. JACOBSTHAL, *Schumacher-Festchrift*, p. 193, fig. 4; *Cahiers d'Histoire et de d'Archéologie*, 2, 1931, pl. VIII, fig. 12; *Gallia Graeca*, p. 42, fig. 44 a; VILLARD, p. 17 et pl. 3, 10.

3. VASSEUR, St-Jean 10 299; La Major 50/10 628; cf. St-Jean cartons 10 299, 10 364.

4. P. JACOBSTHAL, *Schumacher-Festschrift*, p. 193, fig. 5; *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, 2, 1932, pl. 8, fig. 13; *Gallia graeca*, p. 43, fig. 45; Ph. HELENA, *Les origines de Narbonne*, 1937, p. 359, fig. 235. Des tessons de *bucchero nero* ont été recueillis sur ce site : Dr COULOUMA, *Cah. Hist. Arch.*, 1948, p. 127.

5. Haut. 0,10; diam. 0,105. Le vase intact porte une étiquette mentionnant qu'il a été trouvé « avec plusieurs autres à Cassis, entre Marseille et Aubagne », — ce qui est assez contradictoire (Coll. VALLENTIN DU CHEYLARD, à Montélimar, n° 116).

6. Cf. M. RENARD, Les fragments de *bucchero* découverts en Gaule méridionale et leur signification, *l.c.*; M. ALMAGRO, Los hallazgos de bucchero, *Bol. arqueologico* (Tarragone), 49, 1949; J. Gy. SZILÁGYI, Zur Frage des etruskischen Handels nach dem Norden, *Acta Ant. Hung.*, Budapest, I, 1953, p. 433, n. 44; F. BENOIT, Relations de Marseille grecque, *Rev. Etudes ligures*, 22, 1956, p. 19; Observations sur les routes du commerce étrusque (1958), *l.c.*, p. 15.

7. Ainsi que le suppose R. LANTIER, qui minimise ces importations qu'aurait empêchées la maîtrise de Carthage en Méditerranée occidentale, dans sa critique de J. CARCOPINO (Promenades historiques aux pays de la dame de Vix, *Rev. arch.*, 1957, II, p. 106; *ibid.*, 1961, I, p. 86). La voie maritime est aujourd'hui attestée au VIe s.; mais il n'y a pas lieu de spécialiser ces voies, l'une par mer réservée aux amphores à vin, l'autre par les cols des Alpes aux bronzes (comme me le fait dire VILLARD, p. 18 et 127); les deux voies ne seraient pas contemporaines, la seconde ayant sans doute été utilisée pour le transport des vases étrusques de bronze dans la Celtique du Nord-Est au Ve s., après la bataille d'Aléria, qui coïncide avec le changement d'orientation de l'expansion étrusque (Cf. J.J. HATT, *Rev. arch. Est*, 6, 1955, p. 150; VILLARD, p. 131). Voir *infra*, II.

8. Cf. Epaves de la côte de Provence, *Gallia*, XIV-1956, p. 32, n° 14 et fig. 1, n° 1; Nouvelles épaves (II), *ibid.*, XVIII-1960, p. 54; Relations de Marseille grecque, *l.c.*, p. 20, fig. 14-15.

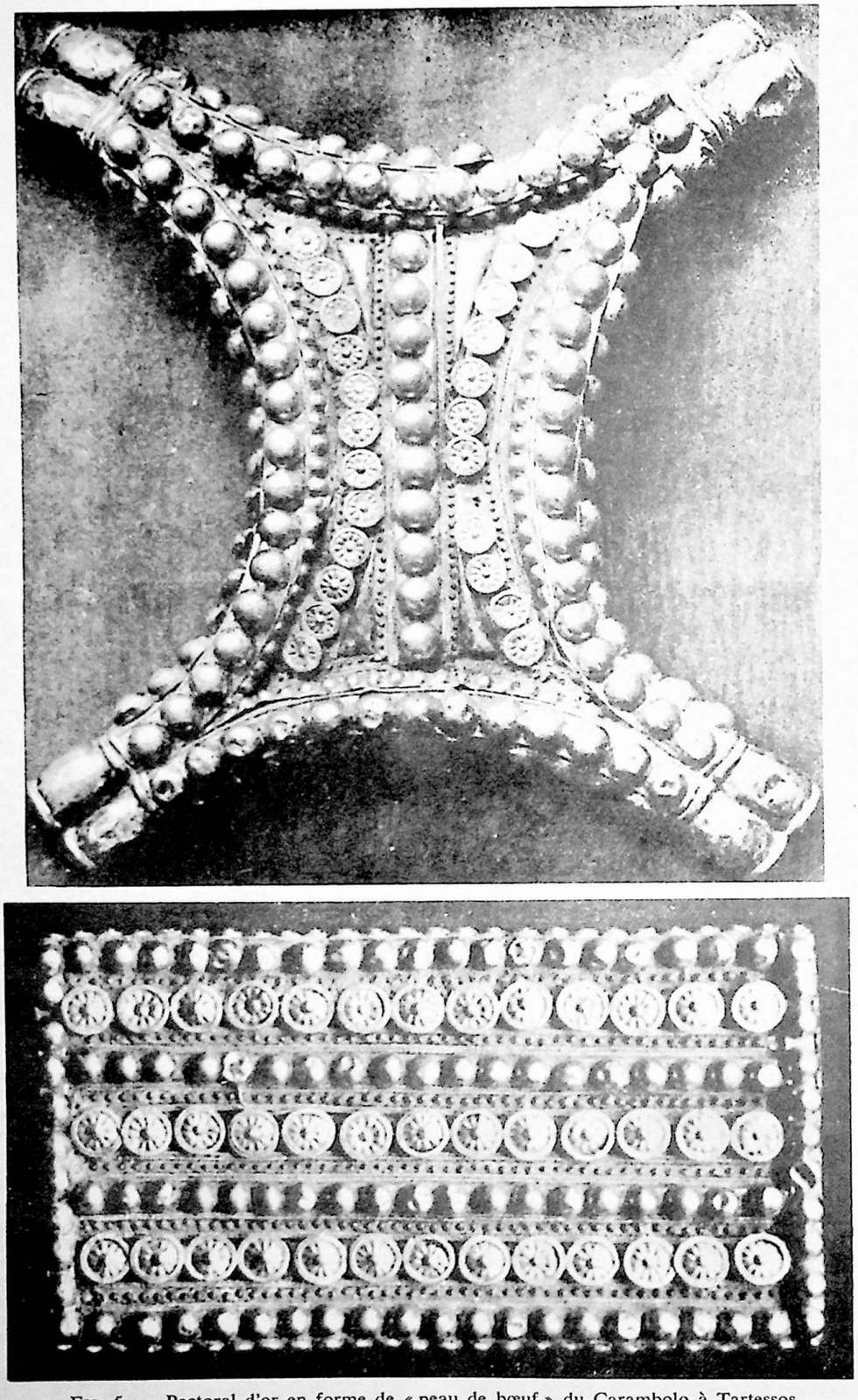

FIG. 5. — Pectoral d'or en forme de « peau de bœuf » du Carambolo à Tartessos (*Archivo. esp. Arqueologia*, 1959).

Les amphores peuvent être déterminées par leur forme et leur pâte, depuis l'identification des épaves étrusques de la côte. Le chargement de la première, dispersé et usé, comprenait des canthares et des œnochoés en *bucchero nero*, analogues aux tessons des fouilles terrestres datés du début du VIe siècle, et en outre une coupe italo-corinthienne ayant perdu sa peinture et portant de légères incisions, de la vaisselle commune, ainsi qu'une lampe bicorne du type « punique » **(pl. 39, 40)**.

La forme de ces amphores procède directement de l'amphore du milieu du IIe millénaire (9), avec lèvre en bourrelet et absence de col; les anses à section boudinée forment un angle plus aigu que celui des amphores phéniciennes dont la pâte, plus homogène et plus dure est toute différente. La pâte de ces amphores est de plusieurs types : rouge pulvérulente, parfois même fine et rosâtre analogue à celle d'amphores grecques (10), mais le plus souvent farcie de grains de quartzite, de mica et de granules noirs brillants de terrain volcanique (11) et a parfois conservé les traces d'un engobe jaunâtre. Leur dimension est de deux types, qui ne dépassent pas une hauteur de 0,60, l'un, le plus courant de forme ovoïde, l'autre plus volumineuse, en forme de toupie ventrue, dont les plus beaux exemplaires provenant des fouilles terrestres, ont été trouvés à l'*oppidum* de Tamaris et à Ampurias.

Cette dernière pâte est caractéristique de la vaisselle commune du Sud de l'Etrurie (12) : il faut attribuer à la même provenance des fragments de vaisselle, un fond de plat à panse évasée et un pied de coupe trouvés dans les fouilles de Marseille (Rue Négrel I. 12. C. 342 et 343).

Le contexte de l'épave d'Antibes est d'une extrême importance pour l'histoire du commerce à l'époque de la fondation de Marseille. La décoration et le vernis de la coupe italo-corinthienne (13) ont aujourd'hui disparu; mais la forme de la lèvre à bord évasé est identique à des fragments provenant de l'*oppidum* du Castelan à Istres (14) et de Saint-Blaise, décorés de canards ou de cygnes, avec incisions parallèles sur les ailes **(pl. 5, 6)** et aux coupes d'Ampurias et d'Ullastret, cette dernière à décor en relief anthropomorphe. La terre est blanchâtre de couleur cendrée, tirant sur l'ocre jaune; les canards sont traités en marron clair avec surcharges lie-de-vin - violet; une légère incision qui mord à peine sur la pâte cerne les yeux, la pointe ayant opéré par simple grattage de peinture. Le vernis intérieur, de couleur marron clair strié est rehaussé de deux bandes violettes à la naissance de la panse.

C'est là un type de coupe qui se retrouve dans les importations étrusques à Carthage (15) et en Adriatique (16), caractérisées par leur facture grossière et datant du corinthien moyen (600-575), selon la chronologie d'H. Payne (17).

Le chargement comportait également une lampe bicorne, en pâte grossière **(pl. 41, 6)**, de type dit punique, analogue aux modèles de Tyr, de Chypre et de Carthage, répandus dans la Méditerranée, en Sardaigne, à Malte, en Espagne (Villaricos) (18), à Mogador par le commerce punique (19), — indication de grand intérêt, malheureusement unique, sur la liaison des deux thalassocraties.

Le *bucchero nero* trouvé dans les fouilles terrestres, appartient en quasi totalité à la première moitié du VIe siècle, quelques tessons plus fins, à aspect luisant, pouvant remonter à la fin du VIIe. Ces importations sont donc antérieures à la bataille d'Aléria, qui marque l'arrêt du commerce étrusque et le développement de celui des Grecs (20).

L'aire de répartition de cette céramique dans les sites grecs du littoral (fig. 3), du Mont Bastide et d'Antibes à Perpignan, sa présence à Pézenas et à Bessan, petits ports de l'Hérault, dans les sites de l'étang de Berre, qui étaient les têtes de pont commerciales à l'intérieur des terres, nous montrent la complexité des relations qui se sont exercées au VIe siècle dans le Midi de la Gaule.

L'abondance du *bucchero nero* dans les fouilles terrestres est en contraste avec la rareté des vases italo-corinthiens d'époque archaïque, trouvés en Occident, sans certitude absolue pour les premiers : deux aryballes globulaires à décor de félins, provenant

9. Virginia R. GRACE, The Canaanite Jar, *The Ægean and the Near East. Studies presented to Hetty Goldman* (New York), 1956.

10. Amphore reconstituée de la rue Négrel (I. X D. 27), publiée dans *Gallia*, XIV-1956, p. 34 et Relations de Marseille grecque, *l.c.*, p. 20, fig. 13. Même type à Saint-Blaise (I, p. 73, fig. 24). Le profil de l'amphore (VILLARD, p. 18), se rattache au type étrusque.

11. La section de l'anse fait apparaître un nœud noirâtre entouré d'une périphérie rougeâtre, détail de cuisson qui n'apparaît jamais dans l'amphore phénicienne, de pâte homogène.

12. Comm. de G. CAPUTO : Ce type d'amphore paraît être très rare en Etrurie et n'apparaîtrait pas dans les fouilles de Pyrgi; il a cependant été signalé par St. GSELL, *Fouilles de Vulci*, pl. AB, n° 40.

13. Cf. coupe à pied bas de Cervetri : G. RICCI, Necropoli de la Banditaccia (632) (*M^ii^ antichi*, 42, 1955, 632).

14. Fouilles du Dr BEAUCAIRE (B. 5. 6).

15. *Catalogue du Musée Lavigerie*, I, pl. 21, 6; pl. 22, 1, 2, 4; Et. COLOZIER, Les Etrusques et Carthage, *l.c.*, p. 65 et pl. I, fig. 3; Et. BOUCHER-COLOZIER, Céramique archaïque d'importation au Musée Lavigerie de Carthage, *Cahiers de Byrsa*, 3, 1953, p. 32, n° 136 et pl. 18. Je remercie le P. Jean FERRON de la description de ce type de céramique et de la photographie qu'il a bien voulu m'envoyer.

16. Deux coupes de la nécropole de Picugi, au Nord de Pola, en Istrie, associées à du *bucchero nero* et à un aryballe sphérique du corinthien moyen au musée de Pola (cf. *supra*).

17. H. PAYNE, *Necrocorinthia*, 1931, p. 187, 206 et 310, n° 974, fig. 152. Un exemplaire sans provenance au musée Borély (*Cat.* Froehner, 1585/3085) : la pâte de couleur ocre jaune clair; vernis intérieur marron foncé dans la panse, plus clair sur la lèvre rehaussée de bandes violet et blanc; la zone rectangulaire réservée de chaque côté entre les anses est décorée de canards séparés par une rosace; légères incisions superficielles dessinant les ailes et les yeux; rehauts de barbotine blanche.

18. M. ASTRUC, *La necrópolis de Villaricos*, 1951, pl. 11 et 38.

19. P. CINTAS, *Céramique punique*, p. 175 et pl. 40, fig. 4 et 99; H. MENZEL, *Antike Lampen im rom. germ. Zentralmuseum zu Mainz*, 1954, p. 9, fig. 1, n°s 1-2; A. JODIN, Note préliminaire sur l'établissement pré-romain de Mogador, *Bull. Arch. marocaine*, 2, 1957, p. 24, fig. 9; E. CUADRADO, *7 Congreso nac. Arq.*, 1962.

20. Elles ne sont donc pas liées à la « victoire » étrusque d'Aléria (cf. *supra*), comme le suppose M. RENARD, Risonanze etrusche nell'arte celtoligure e gallo-romana, *Tyrrhenica*, 1957, p. 33.

peut-être de *Glanum* (21), des coupes italo-corinthiennes à décor de canard, de l'*oppidum* du Castelan d'Istres (22) et de Saint-Blaise et des aryballes d'Ampurias et une coupe à décor anthropomorphe, en relief, d'Ullastret (23), sur la côte catalane, trouvée en connexion avec un canthare et une amphore étrusque.

La diffusion des amphores et de la céramique, à l'époque archaïque, dans les sites côtiers, au Mont Garou, à Saint-Blaise, à Tamaris, au Cayla de Mailhac et la présence de quelques tessons dans l'axe rhodanien au-delà de la Durance, par contre l'absence de vases de bronze étrusques de la même période, alors que les œnochoés à bec tréflé étrusques (Schnabelkannen) seront nombreuses au Ve siècle dans les tumulus de la région du Rhin et du Danube, montrent un changement ou tout au moins une extension des voies de commerce du Nord de l'Italie (24).

On sera donc amené à différencier par une chronologie serrée les différents itinéraires des importations étrusques. Si les voies des cols alpestres paraissent avoir été une liaison normale entre les régions des Vénètes et des Etrusques et la Celtique avant la fondation de Marseille, dont la raison d'être est la voie rhodanienne, il est vraisemblable que l'orientation de l'empire étrusque vers le Nord-Est de la péninsule italique après Aléria entraînera un accroissement du trafic par les cols alpestres.

La découverte de l'épave d'Antibes et d'amphores isolées sur la côte est le témoignage de l'utilisation par les Etrusques de la voie maritime au début du VIe siècle. L'emprunt de la voie maritime par les commerçants étrusques, concurremment avec les Grecs, sur le littoral de la Gaule, doit nous rendre très prudents dans le tracé des routes commerciales de l'Italie septentrionale vers la Gaule : la voie des cols des Alpes n'est exclusive à aucune époque de la voie du Rhône et des routes latérales à l'axe rhodanien et l'on ne saurait départager leurs usagers en attribuant aux Etrusques les voies terrestres des Alpes et les secondes aux Grecs de Marseille et du littoral ligure.

Ces rapports commerciaux suffisent-ils à justifier les traits italo-étrusques qui nous apparaissent dans les arts plastiques du Midi de la Gaule ? De telles influences, qui sont sans doute parvenues par voie terrestre, ne sauraient s'expliquer par des relations limitées à l'époque archaïque, qui étaient purement commerciales et avaient peut-être pour objet l'approvisionnement en sel, ainsi que le laisserait croire l'importance de la « couche » étrusque dans les « échelles » hallstatiennes de Saint-Blaise ou de Tamaris (Martigues).

Si l'écriture étrusque n'a encore été décelée (25) en Ligurie que dans la Cisalpine, à Gênes sur une stèle ligure du VIe siècle (25bis) et récemment sur le fond d'un vase indigène du IVe, trouvé dans *l'oppidum* préromain de Sainte-Marie-du-Château, dans le vieux Gênes (26), l'influence étrusque est reconnaissable dans la plastique celto-ligure du Midi de la Gaule aux IIIe-IIe siècles avant notre ère. Les types et la technique même de cette sculpture, participent d'une « ambiance » nord-italique qui a succédé à la *koiné* orientalisante de l'époque archaïque (27). Il est remarquable de constater qu'elle se maintiendra dans les officines d'artisans de figurines de terre cuite : le type d'Atargatis-Astarté nue, se pressant le sein, peut être suivi de la Mésopotamie et de Babylone à Ephèse (28), à Chypre, en Sardaigne, à Chiusi (29), avant d'être imité par les potiers de Vichy dans l'Allier, à l'époque gallo-romaine (30).

La diffusion de certains modèles archaïques est apparente dès l'époque hallstattienne dans des statuettes de bronze, parfois importées, trouvées sur le littoral, les guerriers aux bras atrophiés du Mont Bego (31) et de Gonfaron (32), le Mercure de Flayosc (32bis), mais aussi dans l'axe rhodanien, à Vézelay (33), à Poligny (33bis), dans l'Indre à Chalais (34) et dans le Lichtenstein (35) ; et sans doute est-ce un modèle étrusque qu'a suivi le fondeur du « dieu au maillet » de *Glanum*, qui évoque *Charon*, dieu de la mort étrusque, — le prototype du *Sucellus gaulois* (36).

21. JACOBSTHAL, p. 43 et fig. 46; H. ROLLAND, A propos des fouilles de Saint-Blaise, *Rev. Et. anciennes*, 1949, p. 90. Un de ces aryballes, provenant de la collection R. Maunier, au musée d'Arles. Signalons également quelques fibules du type de la *Certosa*.

22. Il faut ajouter la coupe à décor de languettes du tumulus de Pertuis, au musée de Marseille (7515); DÉCHELETTE, *Man. Arch. Préhist.*, 2, p. 661, fig. 252; P. JACOBSTHAL, *l.c.*, p. 18, fig. 15.

23. *C.V.A., Barcelone*, I, pl. 1, 1, 4; M. OLIVA PRAT, *Excavaciones arqueologicas en la ciudad ibérica de Ullastret (Gerona)*, 1959, pl. 4, fig. 2; ARRIBAS, *A.E.A.*, 34, 1961, p. 23.

24. Cf. J.J. HATT, De l'âge du Bronze à la fin du premier âge du Fer, *Bull. du cinquantenaire de la Société préhistorique française*, 1954, p. 109; cf. F. BENOIT, Observations sur les routes de commerce gréco-étrusque, *Actes du Colloque sur les influences helléniques en Gaule* (Fac. de Dijon, 16), 1958, p. 17.

25. Les graffites sur tuiles de Cimiez ne sont pas de provenance locale (*C.I.L.*, V, p. 917; LAMBOGLIA, I limiti dell'espansione etrusca nel territorio dei Liguri, *Studi etruschi*, 10, 1936, p. 148).

25bis. Inscription de *Mezunemussus :* A. GRENIER, *Les Gaulois*, 1945, p. 57; *Revue Etudes ligures*, 1949, p. 240.

26. N. LAMBOGLIA, *Studi etruschi*, 23, 1954, p. 397.

27. Cf. F. BENOIT, Le problème de l'influence de la Grèce archaïque en Méditerranée occidentale et la statuaire d'Entremont, *Atti del I° Congresso internazionale di Preistoria e Protostoria mediterranea* (Florence-Naples-Rome), 1950, p. 434 et s.; Les figures zoomorphes d'Albacete et le problème étrusque, *Anales del Seminario de Historia y Arqueologia de Albacete*, I, 1951 (1957), p. 13; *L'Art primitif méditerranéen* (2e éd.), 1955, p. 35, fig. 8; M. RENARD, Risonanze etrusche nell'arte celtoligure e gallo-romana, *Tyrrhenica* (Milan), 1957, p. 31.

28. Statuettes d'ivoire de l'Artemision : F. POULSEN, *Der Orient und die Frühgriech. Kunst*, p. 101, fig. 104-107.

29. G. LILLIU, *Le stèle puniche di Sulcis (Cagliari)*, p. 379 et 389 (Tharros et Nora).

30. F. BENOIT, La « déesse nue » de Vichy (Histoire d'un motif mésopotamien), *Ogam*, 12 ,1960, p. 177.

31. Trouvée dans la vallée de la Biogna, affluent de la Roya, à l'O. de Saint-Dalmas-de-Tende : G. DOUBLET, *B.A.C.*, 1908, p. 389; C. CARDUCCI, *Riv. Ingauna e Intemelia*, V, 1939, p. 121; N. LAMBOGLIA, *Liguria romana*, 1938, p. 8, n. 3 et *La Liguria antica* (Storia di Genova), p. 54 et 57, fig.; cf. les statuettes de la Coll. Guilloteau au musée de Cimiez *(Nice historique*, 1908, p. 186).

32. Coll. F. Bodin à Cassis, provenant de la collection H. Pauzat, formée à Marseille sous le Second Empire.

32bis. *Ibid.*

33. Musée de St-Père-sous-Vézelay (comm. Dr P. CLAUSTRE).

33bis. Musée de Poligny.

34. E. PATTE, *Gallia*, X-1952, p. 64, fig. 1.

35. *Kunst und Kultur der Kelten* (Exposition de Schafouse, 1957), n° 238; cf. *Germania*, 38, 1960, p. 31 et pl. 6.

36. A. GRENIER, Aspects de la religion romaine en Provence,

Ces statuettes ont une parenté avec celles des sanctuaires de Despeñaperros, près de Jaen en Espagne, et de Sardaigne et participent d'une même *koiné* orientale, dont A. Hus propose de rechercher les prototypes en Cappadoce et en Syrie du Nord (37). On en suivrait la trace dans les pays nordiques, en Bretagne à Auston Severn (38), jusqu'en Scandinavie.

On reconnaîtra cette influence dans les « frises » estampées (autels-foyers pour certaines d'entre elles), d'Orgon et de Substantion, représentant des bouquetins et des animaux tournant la tête, des scènes de chasse à l'épieu et d'offrandes (39), dont les lointains prototypes sont donnés par les frises grecques d'Asie Mineure ou de Thasos, dans la composition des groupes de lions androphages ou imposant de la griffe une tête coupée humaine, sur le type du lion de Vulci, et dans le caractère même des statues de guerriers héroïsés des sanctuaires d'Entremont et du Mont Garou, à Sanary (40), dont les têtes réalistes évoquent la rudesse d'expression de celles de Chiusi (41).

Œuvres d'artistes locaux ou de sculpteurs du Nord de l'Italie ? L'emploi à Sanary d'un calcaire tendre, le safre, analogue au *nenfro* étrusque, paraît révéler une affinité d'atelier. La naissance de cette plastique, qui d'emblée atteint une maîtrise remarquable dans la composition de groupes statuaires heureusement proportionnés pose le même problème que celui de la naissance de la statuaire dans le Sud de l'Espagne sous des influences sans doute différentes, ainsi que le montre le style orientalisant de la « dame d'Elche ».

Peut-être serait-il permis de reconnaître les traces de cette influence dans la technique de la céramique indigène : tessons de vases de l'Hallstattien final, de teinte noirâtre à la cassure, lustrés, présentant sur l'épiderme quelques points très fins de mica; ornementation d'annelets incisés avec un tube, signalée sur des tessons de Saint-Blaise, *Glanum* et la Vallongue (42), et sur un tesson très finement lissé de Soyons (Malpas), en face de Valence ?

La même complexité du problème se pose dans le Sud ibérique, où par contre est très rare la céramique étrusque. On ne peut guère citer, à part Ampurias où le *bucchreo nero* apparaît dans la couche antérieure à la bataille d'Aléria, et à une époque tardive (?) à Palamos, que le vase de *bucchero pesante* à figures zoomorphes de la nécropole de Hoya Santa Anna à Albacete (43) et les tessons mis au jour au Carambolo, comptoir de Tartessos.

Cette différenciation dans les importations semblerait indiquer que si le commerce étrusque était actif au VIe siècle sur la côte septentrionale de la Méditerranée de Villefranche et Antibes, à *Ruscino* et à Ampurias, c'est le commerce punico-phénicien qui prédominait sur la côte du Levant ibérique. L'art de la région tartessienne — par voie directe de la Phénicie, de la Syrie, de Chypre, ou indirecte par Carthage — a, en effet, subi une influence orientalisante, qui est reconnaissable dans le buste de la « dame d'Elche », couverte de bijoux, dont la richesse contraste avec l'austérité des têtes d'Entremont et du Mont Garou. C'est à des modèles syriens, en particulier aux ivoires de Megiddo (44) que se réfèrent les chapiteaux éoliques de Villaricos, d'Osuna, de Cadix (45) dont on retrouve le profil dans le fermoir d'un bracelet de la Aliseda et sur des bijoux d'or de Tharros, de provenance phénicienne (46).

Tout aussi complexe est l'analyse des influences des bas-reliefs du sanctuaire d'Osuna, dans le Sud-Est ibérique : la scène allégorique du nègre terrassé par un lion (47) est directement inspirée d'un ivoire de Nimrud (48), tandis que celle du « baiser » semble être inspirée par des plaquettes d'ivoire ionio-étrusques, analogues à celles de Tarquinia (49), elles-mêmes inspirées par l'art syro-phénicien.

Si l'on doit attribuer à une école « hispano-punique » les vases de bronze et les « braserillos » ornés d'anses terminées par des mains (50), on y reconnaît une influence étrusque, comme dans les œnochoés de Carthage (51) de la fin du Ve siècle, — à tel point que Ant. Blanco Freijeiro, qui a étudié la toreutique du Sud-Est espagnol se demande si certains de ces vases n'étaient pas faits en Etrurie pour le marché punique (52).

La même influence est perceptible dans les monstres zoomorphes de la même région, qui procèdent du même prototype que ceux de Provence, mais sont restés plus proches du modèle : si le griffon d'Elche, qui est la transposition en pierre d'un griffon de *lébès* en bronze **(pl. 2, 10)** du type des tombes Barberini et

C.R.A.I., 1954, p. 333 et fig.; cf. F. BENOIT, *Mars et Mercure*, p. 161. Les statuettes étrusques et étrusquisantes des musées de Marseille (*Cat.* Froehner, 732/2232 et s.) et de Seine Maritime sont de provenance italique (pour ce dernier, ESPÉRANDIEU - H. ROLLAND, *Bronzes antiques de la Seine Maritime*, 1959 et *Latomus*, 1960, p. 856).

37. A. HUS, Quelques cas de rapports directs entre Etrurie, Cappadoce et Syrie du Nord vers 600 av. J.-C., *Mélanges Arch.*, 71, 1959, p. 9 et s.

38. R. SMITH, *British Museum. Guide to early Iron age Antiquities*, 2e éd. 1952, p. 143, fig. 73 et 173; cité par E. PATTE, *l.c.*, p. 66; cf. R. LANTIER, *Rev. arch.*, 1939, I, p. 153.

39. F. BENOIT, *L'Art primitif méditerranéen*, pl. VI; *Gallia*, XIV-1956, p. 223; XVI, p. 423; XVIII-1960, p. 307; XX-1962, p. 695.

40. *Ibid.*, pl. LIII; *Gallia*, XVIII-1960, p. 308, fig. 32.

41. GIGLIOLI, *L'Arte etrusca*, pl. 66.

42. H. ROLLAND, Observations sur la céramique indigène dans la basse vallée du Rhône, dans *Actes Ier Congrès internat. d'Etudes ligures*, 1950 (1952), p. 80 et fig. 29.

43. M. ALMAGRO BASCH, Los hallazgos de bucchero etrusco hacia Occidente y su signification, *Bol. Arqueologico* (Tarragone), 49, 1949, p. 3; F. BENOIT, Les figures zoomorphes d'Albacete et le problème étrusque, *l.c.*, p. 13 et pl. 8.

44. Cf. G. DECAMPS DE MERTZENFELD, *Inventaire commenté des ivoires phéniciens*, pl. 46-47; et R.D. BARNETT, *A Catalogue of The Nimrud ivories*, Londres, 1957, p. 55.

45. A. GARCIA Y BELLIDO, Materiales de Arqueologia hispanopunica. Jarros de bronce, *Arch. esp. Arqueologia*, 29, 1956, p. 100.

46. Cf. C. CARDUCCI, *Mostra delle Oreficerie* (Congresso internaz. di Archeologia dell'Italia Settentrionale, 1961); *infra*, 2, n. 83.

47. A. GARCIA Y BELLIDO, *Ars Hispaniae*, 1, fig. 286.

48. R.D. BARNETT, *o.c.*, pl. 1.

49. F. BENOIT, *L'Art primitif méditerranéen* (1re éd. 1945), pl. III; cf. GIGLIOLI, *L'Arte etrusca*, pl. 139 et A. GARCIA Y BELLIDO, *o.c.*, fig. 287.

50. E. CUADRADO DIAZ, Los recipientes rituales metalicos llamados « braserillos punicos », *ibid.*, p. 52.

51. Col. G.-PICARD, *Rev. arch.*, 1959, I, p. 36.

52. A. BLANCO FREIJEIRO, El vaso de Valdegamas (Badajoz) y otros vasos de bronce, *Arch. esp. Arqueologia*, 26, 1953, p. 244; du même, Orientalia. Estudio de objetos fenicios y orientalizantes en la peninsula, *ibid.*, 29, 1956, p. 32; A. GARCIA Y BELLIDO, Jarros de bronce, *ibid.*, p. 96 à 102.

Regolini-Galassi du VIIe siècle, paraît être d'origine ionienne (53), c'est à des prototypes italo-étrusques que se réfèrent la biche androcéphale de Balazote, inspirée de quelque monstre de Grande Grèce ou de Sicile, le lion de Bienservida au musée d'Albacete, tenant entre les pattes une tête coupée humaine et la sphinge accroupie de Bogarra, au même musée, dont le sourire ionio-étrusque révèle l'adaptation d'un modèle étrusque (54). Et c'est très vraisemblablement d'Etrurie que vient l'anse de ciste trouvée à l'Alcazaba de Malaga, représentant un homme nu, renversé à l'arrière, tenant un taureau et soutenu par un motif de palmette aux feuilles aiguës flanquée de deux Harpyes ou de deux Sirènes (55).

Gisements étrusques (*bucchero nero* et amphores) (fig. 5)

1. *Littoral à l'Est du Rhône :*

Marseille; — Baou-Roux (Bouc-Bel-Air); — Vieille Couronne : l'Arquet; — Tamaris et îlot d'Aragnon (Martigues); — Cassis (?); — Castelveyre de Saint-Blaise *(Ugium) : bucchero nero* à décor pointillé de la fin du VIIe, et gris; amphores; — La Roque d'Odor (Fos); — *Oppidum* de Notre-Dame-de-Pitié, Marignane (Coll. O. Sicard); — Saint-Chamas (56); — Ilot de Bandol; — Mont Garou (Sanary) : presque exclusivement amphores; — La Courtine, à Ollioules; — Sainte-Anne d'Evenos; — Cabasse; — *oppidum* de Piégu (?), à *Rougiers* (Mlle D. D'Archimbaud); — *oppidum* de Montjean (Cavalaire); — Antibes; — Mont Bastide à Eze; — *oppidum* du Castelan (Istres); — *oppidum* de Château Virant (Lançon); — La Vallongue (Eygalières); — Le Castelet (Fontvieille); — *Ernaginum* (St-Gabriel); — *Glanum;* — Baudinard (gorges du Verdon); — Lambesc; — Graveson.

2. *Littoral à l'Ouest du Rhône :*

Nîmes; — Camp de Castres (Collias); — *oppidum* de Maurassip (St-Côme et Marvejols) (Coll. Rappaz); — *oppidum* de la Liquière (Calvisson); — La Monédière à Bessan (57); — *oppidum* de Villevieille (Sommières); — Substantion, Castelnau-le-Lez (Fouilles F. Daumas); — *oppidum* de Montfo à Magalas; — Béziers; — Ensérune; — Montlaurès; — Narbonne [Montlaurès ?] (58); — Pech Maho (amphores); — Le Cayla-de-Mailhac (59); — Pic Saint-Martin; — *Ruscino;* — Perpignan; — Pézenas.

3. *Littoral ibérique :*

Ampurias; — Ullastret; — Punta Castell (Palamos); — Albacete; — Tartessos (le Carambolo).

4. *Vallée du Rhône au Nord de la Durance :*

Bonpas (Caumont) (60); — Mourre-de-Sève (Sorgues) (61); — Vaison; — Roquemaure; — Saint-Laurent-de-Carnols (Comm. J. Charmasson); — Le Pègue (habitat inférieur); — *oppidum* de Malpas (Soyons) : timbre ↓ estampé dans cachet rond sur l'anse (62); — Château-sur-Salins (Jura) (?).

5. *Corse :*

Aléria.

6. *Epaves :*

Cap d'Antibes (63); — Cap de Nice (?) (64); — Phare de l'Espiguette au Grau-du-Roi (65); — Grau d'Agde; lit de l'Hérault (66); — San Feliú de Guixols (?).

7. *Grèce de l'Est* (67) :

Samos; — Larissa; — Baïrakli (2 canthares, musée de Smyrne); — Istria.

2. IMPORTATIONS PHÉNICIENNES

Le témoignage du commerce phénicien dans l'Occident de la Méditerranée est jusqu'ici presque exclusivement constitué par les tessons d'amphores vinaires sur la côte du Levant ibérique et exclusivement dans le Midi de la Gaule. Alors que le *bucchero nero* est associé à l'amphore étrusque, les négociants de Tyr paraissent s'être bornés à l'exportation de vin, comme ils le faisaient en Egypte, en concurrence avec les Grecs (1).

Un essai de typologie de l'amphore punico-phénicienne a été fait par José-M. Maña (2) avec le matériel très abondant de l'île d'Ibiza *(Ebusus)*, la plus méridionale des *Pityusae* (Baléares), sur la côte de Tarra-

53. *Infra,* II.

54. A. Garcia y Bellido, La bicha de Balazote, *Arch. español Arqueol.,* 1931, p. 258; F. Benoit, Le problème de l'influence de la Grèce archaïque en Méditerranée occidentale et la statuaire d'Entremont, *Atti del I° Congresso internaz. di Preistoria e Protostoria mediterranea* (Florence-Naples-Rome, 1950)., p. 436; Les figures zoomorphes d'Albacete, *l.c.;* A. Garcia y Bellido, *American Journ. Arch.,* 1949, p. 151 et pl. 21, c.

55. *Ibid.,* pl. 21, 3. Cf. le motif de la sirène de l'amphore étrusque de Conliége (L. Lerat, *Actes du Colloque sur les influences helléniques en Gaule,* 1958, p. 97 et pl. 12).

56. P. Lafran, *B.S.P.F.,* 1951, p. 369.

57. *Gallia,* XIV-1956, p. 207; *Bull. Comm. arch. Narbonne,* 1962.

58. Provenance incertaine (P. Jacobsthal, *Gallia Graeca,* p. 43, fig. 45). Tessons étrusques : Dr Coulouma, Les stations grecques, *Cah. Hist. et Arch.,* N.S., 3, 1948, p. 127.

59. Taffanel, *o.c.,* couche II (VIe s.).

60. Dr Dupoux, Le passage de Bonpas, *Cah. ligures Préhist. et Arch.,* 7, 1958, p. 98; *Gallia,* XVIII-1960, 7, p. 265.

61. *Gallia,* XVIII-1960, p. 264.

62. Forme archaïque du X étrusque, sans doute initiale du nom du négociant (M. Lejeune). La lettre se retrouve sur l'anneau chypriote de Tartessos (*infra,* 2), sur l'inscription d'Achiram, en Phénicie (Mazzarino, *Fra Oriente,* p. 261 et 277), et sur des saumons de plomb à inscription grecque du Brusc.

63. *Gallia,* XIV-1956, p. 32, fig. 14; Relations Marseille grecque, *l.c.,* p. 20 et fig. 15.

64. *Gallia,* XVIII-1960, p. 54.

65. Relat. Marseille grecque, *l.c.,* p. 20 et fig. 14.

66. Comm. M. Fonquerle.

67. Liste des sites grecs : Villard, Les canthares de bucchero, *Hommages A. Grenier,* III, p. 1626, n. 1; pour les régions balkaniques : J. Gy Szilágyi, *ibid.,* p. 1467.

1. Hérodote, III, 6.

2. José-M. Maña, Sobre Tipología de ánforas púnicas, *Crónica del VI Congreso Arqueologico del Sudeste (Alcoy,* 1950), 1951, p. 205, fig. 1 et 2.

conaise, à hauteur du Cap Artemision (la Nao), qui marque la limite d'influence carthaginoise jusqu'aux guerres puniques. Colonisée par les Phéniciens en 654, elle fut conquise par les Romains en 121 av. J.-C.

Sa classification comporte cinq types dont seuls les deux premiers (A et B) sont antérieurs aux guerres puniques. La série la plus ancienne A doit être subdivisée en cinq groupes A 1, A 2, A 3, A 4 de la classification de Maña, enrichie d'un double prototype A′ et A″ de forme moins haute, typiquement chypro-phénicien (fig. 4). Cette série est caractérisée par un épaulement hémisphérique, d'autant moins incliné que le type est plus ancien, une collerette à ourlet plus saillant que dans l'amphore punique, une panse plus ou moins sinueuse en « forme de sac », un fond arrondi et bombé, dans le groupe A, qui se différencie radicalement de la forme pointue des autres séries.

Le type A, qui dérive de l'amphore cananéenne et se retrouve à Utique et à Carthage (3), à Motyé et à Milazzo en Sicile (4), est fréquent dans le Levant ibérique (Almeria, Villaricos) (5), mais aussi sur la côte Nord à Ampurias dans le cimetière à inhumation Martí (6) et dans les couches profondes de la *Neapolis* (7), à Torroella de Montgri (8), à l'*oppidum* d'Ullastret, près de Gérone, dont la couche archaïque a donné de la poterie grise ondée, à pâte dure d'imitation ionienne et de l'attique à figures noires (9).

L'origine punique de ces amphores, en particulier le type A-B (B étant dérivé de A) a été contestée par M. Almagro en raison de leur abondance dans les cimetières grecs d'Ampurias; leur présence à Ibiza par contre rend vraisemblable une origine punique, que révèle leur forme même, toute différente de l'amphore grecque à anses attachées au col : ainsi se confirme l' « ambiance » punico-phénicienne de la côte ibérique, qui adoptera dès le IIIe siècle le type de l'amphore punique pour ses exportations vinaires, non seulement dans le Sud-Est, mais sur la côte catalane (10).

L'origine orientale du type A ne saurait faire de doute, la forme A′ à petites anses étant plus particulièrement chypriote et A″ phénicienne. Elle se rattache à la « jarre cananéenne » du IIe millénaire (Tell el Amarna) (11). Elle est très abondante dans les gisements de la côte libanaise à Tyr (Tell Rachadyé), à Haldua, nécropole antérieure à l'invasion perse, à 10 km au Sud de Beyrouth, où elle est associée à des œnochoés à bobèche; sur la côte israélienne à 'Atlit (Château Pélerin), l'ancien port phénicien d'Adarn, au Tell Jaffa au Sud de Tel Aviv (musée de Jaffa), au Tell Qasîle à Tel Aviv (couche VI, datant de la domination perse) et au Tell Abu Hawām (12), à Chypre (musées de Nicosie, Limassol, Famagouste); ainsi qu'à Rhodes (13).

La présence de ces amphores dans des gisements archaïques du Maroc et de Tartessos (**pl. 41**), datant du début du VIe siècle sinon de la fin du VIIe, à Mogador et à Motyé, enfin au Carambolo (Séville) et à Sanlúcar de Barrameda (Ebora), où elles sont associées à des bijoux d'or orientalisants, rend vraisemblable un itinéraire direct de la côte tyrienne. La reconstitution des amphores de Mogador (A″) permet de faire la typologie de ce groupe, dont le type le plus ancien a un ourlet saillant, un épaulement horizontal et une panse large affectant le profil de l'outre, qui s'effilera dans les imitations puniques d'époque postérieure, caractéristiques du cimetière à inhumation Marti à Ampurias (14) et d'Ibiza (15).

a) Mogador et Tartessos.

Deux découvertes récentes, à Mogador, sur la côte atlantique du Maroc et dans l'ancien royaume de Tartessos, — entrepôt du commerce phénicien, antérieur au périple d'Hannon (IVe s.) — apportent des documents « amphoriques » tout nouveaux, qui peuvent être datés par le contexte à Mogador du VIIe-VIe siècle et à Séville, où la fouille du gisement du Carambolo est en cours, sans doute également du début du VIe siècle.

L'association archéologique des deux gisements, situés de part et d'autre des colonnes d'Hercule, a par elle-même un très grand intérêt, parce qu'elle éclaire ce que nous disent les légendes antiques sur les relations entre la Maurétanie et l'Espagne du Sud : Lixus et Cadix, les deux « colonnes » du Melqart tyrien, dont la fondation était plus ancienne que celle de Carthage, commandent les voies de l'Océan, l'une vers le Sud l'autre vers le Nord (16).

3. P. Cintas, Fouilles à Utique, *Karthago*, 2, 1951, p. 71 et fig. 33; *Céramique punique*, pl. 18, n° 237; cf. les amphores à fond pointu, mais sans queue, de Carthage, pl. 22, n°s 283, 284; G. Ch.-Picard, *Le Monde de Carthage*, 1956, pl. 27.

4. B. Brea, La Sicilia prehistórica, *Ampurias*, 15-16, 1953-54, pl. XX, B 1; comm. de M. Joan du Plat Taylor.

5. M. Astruc, *La necrópolis de Villaricos*, 1951, p. 24 et pl. XI, 2; à Liria (*Corpus Vasorum Hispanorum, Liria*, 1954, pl. 4, 4).

6. M. Almagro, Tipologia y cronologia de las anforas griegas en Ampurias, *Actas del I° Congreso arqueol. del Marruecos español*, Tetouan, 1953, p. 290-291, fig. 1; *Las necrópolis de Ampurias*, I, 1953, p. 298, n°s 1-4.

7. Fouilles Almagro : Neapolis, 1947, niveaux 6 et 7, 8 en contexte avec des amphores étrusques, ioniennes (peintes à la brosse) et avec de la céramique grise d'Asie-Mineure, à pâte dure, importée.

8. *CRIS, Revista de la Mar* (Barcelone), 2, n° 23, 1960, p. 23.

9. Miguel Oliva Prat, *Excavaciones arqueol. en la ciudad ibérica de Ullastret* (IVe-VIIe campagnes de fouilles), 1954-1956. Signalons une pointe de javelot en bronze, en « feuille repliée », du type d'Olympie, analogue aux nombreux exemplaires trouvés en Provence (cf. *Revue Etudes ligures*, 22, 1956, p. 15, fig. 9, 1). Je remercie M. Oliva Prat des indications qu'il m'a données sur son dépôt au musée de Gérone.

10. *Infra*, II.

11. Virginia Grace, The Canaanite Jar, *The Ægean and the Near East* (Studies presented to Hetty Goldman), 1956, p. 91, fig. 7, 1 et pl. 10, 1.

12. B. Maisler, The Excavations at Tell Qasîle, *The Israel Exploration Journal*, I, 1950-51, p. 211 et fig. 13, e; R.W. Hamilton, Excavations at Tell Abu Hawām, *Quaterly Arch. Palestine*, IV; Johns, Excavations at Pilgrim's Castle, *ibid.*, II et VI); *The J.A. de Rotschild Expedition at Hazor*, II, 1960, pl. 94; III, 1961, pl. 222, 27; J. Garrow Duncan, *Corpus of Palestinian Pottery*, pl. 48.

13. E. Gjerstad, *Swedish Cyprus Expedition*, 4, 2, pl. 44 et 56, 2; Jacopi, *Clara Rhodos*, 4, 1 (1931), p. 366, fig. 412 et pl. 8.

14. M. Almagro, *Las necrópolis*, I, p. 398, fig. 3-4.

15. Maña, *l.c.*, p. 204 et 205, fig. 1 A et 2.

16. J. Carcopino, *Le Maroc antique*, 1943, p. 50-56; cf. A. Jodin, La Maurétanie et les relations ibéro-puniques, *Actes du 82e Congrès national des Sociétés savantes* (Bordeaux, 1957), 1959, p. 215.

Les amphores de ces deux gisements sont phéniciennes. Le profil de l'épaulement, hémisphérique, mais ayant conservé de son prototype une tendance à l'horizontalité, est raccordé à la panse par une arête vive qui marque l'emplacement de l'attache supérieure de l'anse; celle-ci en fer à cheval est de section circulaire comme celle de l'amphore étrusque (17); l'ouverture est échancrée par un simple ourlet, sans l'interposition d'un col; ce sont là autant de caractères qui permettent de rattacher cette amphore à la « jarre cananéenne » du IIe millénaire (Tell el Amarna).

La reconstitution par A. Jodin (18) de ce type d'amphores, trouvées en grande quantité à Mogador (plus de 150), montre une notable différence avec l'amphore punique. D'une hauteur de 0,50 environ, elle a un profil sinueux « en forme de sac » et un fond arrondi dépourvu de pied. La pâte, rarement uniforme, présente à la cassure la texture « feuilletée » des poteries archaïques, l'extérieur étant « saisi », d'une couleur rouge brique pâle et l'intérieur d'un ton gris-bleuté. Le dégraissant visible est composé de grains siliceux atteignant parfois 1 à 2 mm de diamètre. Certaines sont couvertes d'un engobe ocre-jaune. Elles sont accompagnées de trépieds massifs destinés à les supporter.

Leur association avec des céramiques de Méditerranée orientale, vases chypriotes à engobe rouge décorés de cercles concentriques du Premier Age du Fer (VIIIe-VIIe s.) (19), amphores ioniennes à bandes peintes (20), amphores « peintes à la brosse » de Smyrne (21), leur assigne une date correspondant à la fin de Hallstatt, soit les environs de 600 av. J.-C.

Des amphores analogues ont été signalées sur la côte africaine dans le gisement de Banasa (22) à l'îlot Rachgoun près d'Oran (23), à Lixus (24), à Motyé, en Sicile.

Ont-elles une origine locale ? Nous savons par le Périple de Scylax, écrit au IIIe-IVe siècle de notre ère que les indigènes « éthiopiens » — c'est-à-dire les berbères à la peau bronzée du Sud — vendaient aux Phéniciens le vin fait de leurs vignes (25). La viticulture était développée au Nord du Maroc, dans la région du Cap Spartel, où l'avait propagée Carthage, à tel point que le Cap avait reçu le nom de « Cap des Vignes » (Cotès), traduit en grec par Ampelousia (Pomp. Mela) (26). L'était-elle à Mogador à l'époque archaïque ? La comparaison de ces amphores avec celles des autres gisements d'Espagne et du Midi de la Gaule, la présence dans le gisement de Mogador de poteries phéniciennes, en particulier l'œnochoé à collerette « en bobèche » (27), identique à celles de Tharros en Sardaigne (28), de Carthage, de Motyé, de Lixus (29) et la lampe en feuille repliée bicorne (30), rendent certaine l'origine étrangère de ces amphores et leur attribution aux Phéniciens.

La situation de ce gisement dans une île proche de la côte, répond à ce que nous savons de la colonisation phénicienne. En Sicile, d'après Thucydide (VI, 2, 6 et 3, 2), ils auraient occupé sur tout le pourtour de l'île des promontoires et de petites îles voisines de la côte pour faire le commerce avec les Sicules, avant de se replier dans l'extrémité occidentale de l'île, où s'établiront les Carthaginois, à Motyé, Panorme et Solunto (31). Il n'est pas invraisemblable d'identifier cette île avec celle de *Kerné*, ainsi que le propose M. Rousseaux (32), l'île merveilleuse mentionnée par le Pseudo-Aristote (84), l'un des marchés de la pourpre (33), dont les Phéniciens gardaient jalousement le secret et qui opposera les Carthaginois aux Etrusques, d'après Diodore de Sicile (V, 20, 4), lequel rapporte sans doute un passage de Timée (34). Le Périple de Scylax nous dit que les Phéniciens, qui avaient le monopole du commerce, apportaient aux « Ethiopiens » de l'onguent, de la pierre d'Egypte (verroteries ?), des [poteries démodées] (35), ainsi que

17. La section ronde paraît être un indice d'archaïsme : P. Cintas, *o.c.*, p. 133 et 518.

18. A. Jodin, Note préliminaire sur l'établissement pré-romain de Mogador, *Bull. Archéologie marocaine*, 2, 1957, p. 21 et fig. 7; cf. *Bull. Arch. du Comité*, 1957, p. 57 et 119; M. Tarradell, *Marruecos púnico* (Historia de Marruecos), 1960, p. 185.

19. *Ibid.*, pl. VI, fig. b.

20. *Ibid.*, p. 33 et pl. V (ici pl. 9, 2-8).

21. *Ibid.*, pl. IV, fig. a, e, f, i (ici pl. 9, 13-16); ici fig. 11.

22. M. Euzennat, L'archéologie marocaine, *Bull. Arch. maroc.*, II, 1957, p. 204 et pl. II, 2.

23. G. Vuillemot, La nécropole punique du Phare dans l'île Rachgoun, *Libyca*, III, 1955, pl. IV, 6.

24. Je remercie M. Ponsich et Tarradell des profils qu'ils ont bien voulu m'envoyer.

25. R. Roget, *Le Maroc chez les auteurs anciens*, 1924, p. 20; M. Rousseaux, Hannon au Maroc, *Revue africaine*, 93, 1949, p. 221.

26. M. Rousseaux, *Hannon au Maroc*, *l.c.*, p. 210.

27. A. Jodin, *l.c.*, p. 24, fig. 9, b. Des vases semblables à peinture rouge ont été trouvés dans la nécropole d'Exochi à Rhodes, dans un milieu subgéométrique de la fin du VIIe s. (K. Friis Johansen, Exochi, ein frührhodisches Gräberfeld, *Acta Archaeologica*, 28, Copenhague, 1957, fig. 16 et 225, p. 163); l'auteur les compare aux lécythes d'Atlit et de Megiddo (*infra*, n. 37). Ce type, signalé à Utique dans les tombes du VIIe s. (P. Cintas, Fouilles à Utique, *Karthago*, 2, 1951, p. 62, fig. 26) rare à Carthage, est très différent des imitations puniques, grossières, de Carthage et de Tipasa (P. Cintas, Fouilles à Tipasa, *Rev. africaine*, 92, 1948, p. 310). Cf. pour la typologie, C.N. Johns, Excavations at Pilgrims' Castle ('Atlit), *Quaterly of the dep. Antiquities in Palestine*, 6, 1938, p. 142; Joan du Plat Taylor, The Cypriot and Syrian Pottery from at Mina (Syria), *Iraq*, 21, I, 1959, pl. 91; P. Cintas, *Céramique punique*, p. 87 et 468, nos 65-66 et pl. VI et LXXIV; et G. Vuillemot, *l.c.*, p. 21 et pl. IX.

28. Musée Borély, *Cat.* Froehner 1561/3061.

29. P. Cintas, Céramique punique, pl. VI, 65 et pl. 74; comm. M. Ponsich. — Leur association à des skyphos protocorinthiens dans la nécropole phénicienne de l'Almuñecar confirme cette datation (M. Pellicer Catalan, 1963).

30. A. Jodin, *l.c.*, p. 24, fig. 9, a.

31. J. Bérard, *La colonisation grecque*, p. 80-85, 142; G. Vallet, *Rhegion et Zancle*, 1958, p. 85, n. 5.

32. *L.c.*, p. 213 et s. Cependant P. Cintas a montré la difficulté d'interprétation du périple : *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, 1954, p. 89. J. Carcopino situe Kerné au Rio de Oro (*Le Maroc antique*, p. 119), suivi par G. Ch.-Picard, *La civilisation de l'Afrique romaine*, 1959, p. 95; D.B. Harden, à l'embouchure du Sénégal (The Phoenician on the West Coast of Africa, *Antiquity*, 22, 1948, p. 141).

33. Cf. J. Desjacques et P. Koeberlé, Mogador et les îles purpuraires, *Hespéris*, 1955, p. 1.

34. Cf. Et. Colozier, Les Etrusques et Carthage, *Mél. Arch. et Hist.*, 65, 1953, p. 86.

35. D'après la restitution de M. Rousseaux, *l.c.*, p. 215; cf. J. Carcopino, *o.c.*, p. 112, n. 1. Sur le peuplement de race blanche et non noire de la région de Kerné (Mélano-Gétules ?) : G. Camps, Les Africains avant Massinissa, *Libyca*, 8, 1960, p. 31.

des céramiques attiques et des conges, c'est-à-dire des amphores (χοῦς) (36).

En outre le gisement de Mogador a mis au jour une très abondante poterie, à décor linéaire, parfois croisillonné, de couleur rouge, que l'on retrouve également à Banasa (36bis) et qui dénote une imitation d'époque phénicienne de la poterie géométrique d'Ionie, — dont les centres de fabrication posent le même problème que les sites grecs du Midi, le Pègue, Mourre de Sève, le Cayla de Mailhac, etc.

C'est à ces rapports directs avec les Phéniciens, avec Chypre et avec Rhodes, indépendamment de la voie de Carthage, que serait due l'introduction dans le Levant ibérique de la technique de la céramique à vernis rouge brillant, dont les prototypes sont à chercher dans la céramique de Samarie, du IIe millénaire, en Palestine (musée d'Istanbul); elle se rencontre à une époque tardive non seulement dans le Sud de l'Espagne, mais au Maroc, à Lixus, à Mogador, aux Andalouses, — ce qui indiquerait une persistance de technique dans les fabriques locales du Sud de l'Espagne, appliquant des procédés d'origine orientale (37). Et peut-être n'est-il pas invraisemblable d'attribuer à une importation directe de la côte syrienne ou de Chypre certaines plaques d'ivoire, ornées d'antilopes et de bouquetins, de sphinx, de griffons, provenant des tumulus de la région de Carmona au N.-E. de Séville (38). Si certaines de ces plaques, de style grossier, sont analogues à celles de Carthage (nécropoles de Junon et de Saint-Louis) et paraissent être de production punique (39), leur ornementation de palmettes, de rosaces étoilées et de torsades est identique à celle des ivoires de Nimrud, provenant d'ateliers syro-phéniciens (40) et nous montrent la même ambiance orientale que l'orfèvrerie d'or, qui ne paraît pas devoir être attribuée à des ateliers locaux.

Que recevaient-ils en échange ? Des peaux, des salaisons de poissons, dont les usines de la côte ibérique étaient exploitées très anciennement, ainsi que l'a montré Garcia y Bellido, qui associe la route européenne de l'étain et la route africaine des pêcheries (41) et dont l'exportation persistera à l'époque romaine, mais aussi de l'or et de l'ivoire, amené par caravane du continent africain (42), concurremment avec les produits de Syrie et du Soudan (43), des métaux rares, comme le mercure et le cinabre de *Sisapon* (Almaden), mentionné par le naturaliste Théophraste au IIIe siècle av. J.-C. (44), l'or (45) et surtout l'argent, dont la patrie est déjà dans l'*Iliade* localisée à *Alybé*, c'est-à-dire à Calpé, la colonne d'Héraclès qui ferme le détroit de Gibraltar 'Αλύβης ὅθεν ἀργύριου γενέθλη (III, 856-57) (46). Les mines ibériques étaient tellement abondantes, selon la légende rapportée par Posidonios, que le précieux métal avait ruisselé sur le sol lors d'un incendie des Monts Pyrénées, et les bâteaux phéniciens en étaient tellement chargés qu'ils avaient coulé des jas d'ancre en argent au lieu de plomb (47). N'était-ce point pour une part l'origine de l'or, si abondant dans les tombes étrusques du VIe siècle, de l'ivoire (48) et de l'argent, qui était considéré en Egypte comme plus précieux que l'or (49), et qui est mentionné par la Bible (50) comme un métal exporté de Tharsis, avec le fer, l'étain et le plomb.

L'origine phénicienne des amphores de Mogador est confirmée par la présence du même type de vases dans le gisement du Carambolo, dans les limites de l'antique royaume de Tartessos, où régnait le légendaire Arganthonios. Le gisement, découvert fortuitement en 1958 (51), au cours de terrassements, est situé sur la croupe d'une chaîne de collines qui dominent la route de Séville à Italica, à l'Ouest de Séville, sur la rive droite du Guadalquivir, dont l'estuaire formait un delta accessible aux navires.

La description de Scymnos, qui situe la ville sur le fleuve à deux jours de navigation de la mer, la représente comme un marché très opulent qui reçoit l'étain

36. Le conge, mesure pour les liquides de la contenance de 12 cotyles, environ 3 l. 1/4 — contenance qui ne correspond pas à celles de Mogador.

36bis. M. Euzennat, *l.c.*, p. 204 et pl. 3; Musée Borély, dépôt des Fouilles (50. 251).

37. P. Cintas, Céramique rouge brillante de l'Ouest méditerranéen et de l'Atlantique, *Comptes rendus Ac. Inscriptions*, 1953, p. 72; du même, *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, 1954, p. 45; E. Cuadrado Diaz, *Ceramica roja de procediencia incierta*, Salamanque, 1953, p. 37; El momento actual de la cerámica de barniz rojo, *VI Congreso nac. arqueol. Oviedo*, 1959 (1961), p. 180; M. Tarradell, Las excavaciones de Lixus, *Actas de la IV Sesion*, Madrid, 1954 (Congresos internac. de Ciencias prehist. y protohist.), p. 793; du même, *Lixus*, 1959, p. 30; *Marruecos púnico*, 1960, p. 199. Elle ne constitue pas un *apax*, comme le suppose Rhys Carpenter (Phoenicians in the West, *l.c.*, p. 53). Cf. *VIIe Congreso Nac. Arq., Barcelone*, 1960, p. 386.

38. A. Garcia y Bellido, *Fenicios y Cartagineses*, p. 210; *Historia de España*, p. 479 et s.; C. Fernandez-Chicarro, Placas de marfil grabadas de la coleccion Pelaez (musée de Séville), *Memorias de los museos arqueologicos provinciales*, 6, 1945, p. 119 et pl. 64-67.

39. P. Cintas, *Céramique punique*, 1950, p. 385; Rhys Carpenter, Phoenicians in the West, *l.c.*, p. 51.

40. Cf. les plaques de Sidon, de Megiddo, de Nimrud : G. Decamps, *o.c.* et Barnett, *o.c.*

41. *Fenicios y Cartagineses en Occidente*, p. 170; du même, *La peninsula ibérica en los comienzos de su historia*, 1953, p. 457.

42. Et. Pais, *Histoire romaine* (Hist. générale G. Glotz), I, p. 204; L. Breglia, Le antiche rote del Mediterraneo, *Rendi conti Acc. di Archeologia*, Naples, 30, 1955, p. 311-313; J. Carcopino, *Le Maroc antique*, p. 105 et 163; G. Ch.-Picard, *La civilisation de l'Afrique romaine*, p. 95; J. Ferguson, Contacts entre le monde méditerranén et le Niger, *Nigeria and the Classics*, 1959.

43. J. Vercoutter, *Essai sur les relations entre Egyptiens et Préhellènes*, 1954, p. 175.

44. Strabon, III, 2, 3; Justin, XLIV, 1, 6; Pline, *N.H.*, 33, 118 et 121. Cf. Garcia y Bellido, *La peninsula ibérica*, p. 439.

45. Strabon, III, 2, 3, 8 et 9.

46. Th. Reinach, L'Espagne dans Homère, *Revue Celtique*, 15, 1894, p. 212.

47. Strabon, III, 2, 9; Diodore de Sicile, V, 35, 4. Cf. F. Benoit, L'Archéologie sous-marine en Provence, *Revue Etudes ligures*, 18, 1952, p. 269; Fr. Braemer et J. Marcadé, Céramique et pièces d'ancre trouvées en mer, *Bull. Corresp. hellénique*, 77, 1953, p. 146.

48. Cf. *supra*, à propos de l'ivoire de Todi.

49. J. Vercoutter, *o.c.*, p. 173. Cf. Th. Reinach, L'Espagne chez Homère, *l.c.*, p. 209.

50. Jérémie, X, 9; Ezéchiel, XXVII, 12. Sur cette richesse de Tartessos : R. Dion, Géographie historique, *Annuaire Collège de France*, 60, 1960, p. 364.

51. Cette découverte donne raison à A. Jodin : « Rien ne dit qu'une soudaine trouvaille ne viendra pas éclaircir un jour ce point obscur de l'histoire [de Tartessos] » : La Maurétanie et les relations ibéro-puniques, *l.c.*, (1957), p. 217.

amené par voie fluviale de la Celtique et où abondent l'or et le cuivre (52).

Ce marché était connu des Phéniciens, qui lui avaient donné son nom, *Tarshih* (53), d'où viendrait le « rhabillage » hellénique Tartessos : c'est là que les commerçants de Tyr, sujets du roi Hiram, nous dit la Bible, allaient tous les trois ans chercher des cargaisons d'étain et d'argent (*Ezéchiel*, XXVII, 12). L'importance à cette époque (vers 580) de ce comptoir des métaux précieux apparaît d'autant plus grande que cette appellation loin d'être un toponyme particulier à cette région, paraît être « fonctionnelle » comme celle des Cassitérides, qui désignait le marché de l'étain (κασσίτερος) : c'est le nom que les Phéniciens donnaient à leurs « fonderies » *(taršiš)* d'Eṣion Geber sur la Mer Rouge et sans doute à celles de Sardaigne et par extension aux vaisseaux de commerce de haute mer, tels ceux qu'avaient armés au IXe siècle le roi de Juda Josaphat associé au roi d'Israël Ochosias.

Les comptoirs phénico-puniques auraient été plus anciens que ceux d'Afrique, si l'on en croit Diodore de Sicile (V, 35, 5) : la fondation de Gadès (Cadix) aurait précédé de plusieurs années celle d'Utique (54).

La découverte par les Grecs de ce marché, jalousement gardé comme celui de *Kerné*, aurait été l'effet du hasard, la dérive du vaisseau de Colaios de Samos, avant 630, porté par les vents d'Est, sur les voies phéniciennes, au-delà des Colonnes d'Hercule, dans le royaume de Tartessos.

Mais sans doute l'étain « tartessien » était-il déjà connu du monde grec ? C'est sans doute ce marché d'après Pausanias (VI, 19, 2), qui avait fait la fortune de Sicyone, ville du Péloponèse, voisine de Corinthe, célèbre par sa toreutique, dont le trésor d'Olympie conservait deux châsses de bronze offertes en 648 par le tyran Myron.

L'exclusivité du commerce de la Bétique était désormais enlevée aux Phéniciens. Le roi Arganthonios aurait tenté de retenir des navigateurs phocéens, peut-être pour résister à la pression phénicienne (55). C'est au retour de ces voyages à l'extrême-Occident de la Méditerranée, que les Phocéens naviguant le long des routes septentrionales de la Mer découvrirent les bouches du Rhône et fondèrent Marseille.

Souhaitons que les fouilles permettent d'établir la chronologie de ces relations commerciales. La découverte de deux casques de bronze, l'un en forme de heaume, de la fin du VIIe siècle, trouvé près de Jerez dans le Guadalète, l'autre de type corinthien provenant des dragages du rio de Huelva (56), décoré de palmettes, de la première moitié du VIe siècle, montre que les Ioniens, sans doute à la suite de la reconnaissance de Colaios de Samos, étaient en relations avec les Tartessiens. Et peut-être doit-on attribuer à des bronziers de Samos, non seulement ces casques, mais le type de bouclier en « cœur échancré » *(Herzsprung)*, dont l'échancrure dessine un V largement ouvert, qui a été reproduit sur la stèle de Substantion, relais de la voie d'Aquitaine et sur des gravures rupestres du Sud-Ouest de l'Espagne, jusqu'à l'époque romaine (57) : le prototype de bronze, antérieur au milieu du VIIIe siècle, a été signalé en Crète, en Grèce, à Chypre et l'Héraion de Samos a fourni plus de trente fragments de petits boucliers votifs en terre cuite (58); sans doute est-ce à Samos qu'il faut également attribuer des pièces d'orfèvrerie, répandues par le commerce ionien dans le Sud de l'Espagne et en Gaule : œnochoé de bronze de type rhodien et *lébès* de bronze à protomés de griffon, dont un exemplaire, identique au type de Samos, vient de la région de Grenade, où ce monstre fantastique a été transposé dans la pierre par un sculpteur d'Elche (59). Ce ne sont pas les seuls bronzes grecs d'Espagne; d'Ampurias vient une tête de panthère trouvée dans la nécropole à inhumation de la *Palaeopolis*, à Portitxol (60), l'anse de ciste présumée

52. Cf. A. SCHULTEN, *Tartessos* (Hambourg), 1950; et P. BOSCH, éd. Avienus, *Ora maritima*, 1922; A. BERTHELOT, Festus Avienus, *Ora maritima*, 1934, p. 82.

53. Le terme, attesté en hébreu ancien (*Jér.*, V, 17; *Sag.*, XIII, 5) et en hébreu talmudique, viendrait de la racine *râšaša* « briser, broyer » : J. DAUVILLIER, Le droit maritime phénicien, *Revue internationale des Droits de l'Antiquité*, 6, 1959, p. 35.

54. D'après Velleius Paterculus (I, 2, 1 et VIII, 4). Cf. STRABON, I, 48; III, 150; J. BÉRARD, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile*, 1941, p. 51, n. 1 : A. GARCIA Y BELLIDO, *Historia de España*, I, 1952, p. 281-308; J. CARCOPINO, *Le Maroc antique*, p. 50. On doit en effet faire toutes réserves sur la datation tardive proposée par Rhys Carpenter.

55. HÉRODOTE, 5, 163, 165; JUSTIN, 44, 5. On s'accorde à situer le règne d'Arganthonios de 625 à 545, époque qui aurait correspondu aux relations avec Phocée, interrompues par la bataille d'Aléria (M. CLERC, *Histoire de Marseille*, 1, p. 96; A. GARCIA Y BELLIDO, *l.c.*; C.F. HAWKES, Las relaciones en el Bronce final entre la Peninsula ibérica y las Islas Británicas, *Ampurias*, 14, 1952, p. 87; L. BREGLIA, Le antiche rotte, *l.c.*, p. 276, n. 3, 182 et 307; J. CARCOPINO, *o.c.*, p. 55). Le nom est mythique et il est peu vraisemblable de l'expliquer par le « panceltisme », Arganthonios appartenant à la première invasion celtique de l'âge de bronze (H. HUBERT, *Les Celtes*, I, p. 355). Apollonius de Rhodes mentionne un Ἀργανθώνιων en Bithynie (I, 1176) et le *Mons Argentarius* de Tartessos (Festus Avienus, v. 291) a son pendant à Cosa, sur la mer tyrrhénienne.

56. A. GARCIA Y BELLIDO, La colonización phokaia en España, *Ampurias*, 2, 1940, p. 57; *Ars Hispaniae*, 1, 1948, p. 185, fig. 189 et 190; *Hispania graeca*, pl. 22; du même *Historia de España*, I, 2, p. 516-518; *La peninsula ibérica en los comienzos de su historia*, 1953, p. 193, etc. On comparera au second celui des Baux : E. KUKAHN, *Der griechische Helm*, 1936, n° 133.

57. A. SOUTOU, La stèle de Substantion, *Ogam*, 14, 1962, p. 521; sur la voie d'Aquitaine, cf. du même, *B.S.P.F.*, 58, 1961, p. 583; C. HAWKES, *Ampurias*, 14, 1952, p. 86 et The *Antiquaries Journal*, 37, 1957, p. 177; J. CARCOPINO, *Promenades historiques aux pays de la Dame de Vix*, p. 63, fig. 2. Gravure rupestre de Caceres, avec inscription romaine : J. RAMON Y FERNANDEZ OXEA, Dos nuevos estelas de escudo, *Archivo esp. Arqueol.*, 28, 1955, p. 267, fig. 1. S. MAZZARINO fait justement observer l'origine asiatique du bouclier rond (*Fra Oriente*, p. 287).

58. Hugh HENCKEN, Herzsprung Shields and Greek Trade, *American Journal of Archaeology*, 54, 1950, p. 295; du même Carp's Tongue Swords in Spain, France and Italy, *Zephyrus*, 7, 1956, p. 132; cf. la position de la question par L. PERICOT, Nuevos aspectos del problema de las estelas grabadas extremeñas, *Zephyrus*, 2, 1951, p. 87 et la carte de répartition de ces boucliers par M. ALMAGRO, Las fibulas de codo de la ria de Huelva, *Cuadernos de Trabajos de la Escuela española de Historia y Arqueologia en Roma*, 9, 1957, p. 45, fig. 36; du même, A proposito de la fecha de las fibulas de Huelva, *Ampurias*, 19-20, 1957-58, p. 207 (carte de diffusion) et Rhys CARPENTER, Phoenician in the West, *l.c.* (1958), p. 49.

59. A. GARCIA Y BELLIDO, *Hispania graeca*, 2, p. 83; A. RAMOS FOLQUÈS, *Archivo esp. Arqueol.*, 23, 1950, p. 355; *infra*, II, 3.

60. A. GARCIA Y BELLIDO, La colonización phókaia, *l.c.*, p. 75; *Ars Hispaniae*, I, fig. 191; cf. la tête de lion d'un bijou d'or de Andújar à Jaén (*Arch. esp. Arq.*, 32, 1959, p. 113, fig. 1).

grecque de Malaga devant sans doute être attribuée aux Etrusques (61).

Mais les relations commerciales avec la Phénicie et Carthage, et aussi avec Chypre *(Kition)*, où le roi de Tyr Hiram II avait fondé un comptoir au VIIIe siècle et dont la flotte combattra dans les rangs des Perses, avec celle des Phéniciens et des Egyptiens, selon Hérodote (VI, 7), n'en persistaient pas moins à l'époque du règne présumé d'Arganthonios : l'ambiance du pays de Tartessos est encore orientale à la fin du VIIe siècle. C'est ce qui fait l'intérêt du trésor du Carambolo, dont les bijoux confirment l'influence artistique de l'orfèvrerie phénico-chypriote dans le Sud de l'Espagne à cette date.

Ce gisement (62) est d'une très grande richesse en céramique : aux importations peu nombreuses d'étrusque et de « phocéen » ou céramique grise monochrome, sans ondes, sont associés des balsamaires de verre du type de Naucratis, des œnochoés chypriotes à bobèche, à panse bombée caractérisées par leur vernis rouge, des lampes phéniciennes en feuille repliée, sans doute d'origine tyrienne (63), de très nombreux cols d'amphores chypro-phéniciennes, dont il serait intéressant de pouvoir reconstituer la panse et une abondante vaisselle indigène *a stralucido* d'époque hallstattienne et peinte à décor linéaire de style « géométrique », — prototype de la céramique peinte ibérique.

Il contenait un trésor de bijoux d'or, quelques-uns émaillés, appartenant sans doute à la tombe du roi : deux grands bracelets, un collier avec pendentifs, dont les pendeloques en forme de sceaux simulent des intailles suspendues par un anneau, analogues à ceux des statues chypriotes, ainsi que deux pectoraux, de forme singulière, affectant le type des lingots de cuivre en « peau de bœuf », l'une des richesses du commerce tartessien (fig. 5, 6). Ce ne sont pas les premiers bijoux de cette forme trouvés en Espagne : on les rapprochera des amulettes en or aux extrémités bouletées provenant de Palencia (64) et d'un autre bijou sans provenance de l'Institut de Valencia de Don Juan (65).

Tartessos partageait en effet avec Chypre la production du cuivre (Ταρτήσσιος χαλκός : Pausanias, VI, 19, 2) (66) qui était dès l'âge du bronze un objet d'échange entre l'Orient et l'Occident; l'aire de répartition de ces lingots de cuivre, attestés à l'époque mycénienne dans l'Orient méditerranéen, à Chypre, en Crète, à Mycènes, en Asie Mineure, en Grèce, s'étend en effet au bassin occidental de la Méditerranée; et sans doute est-ce la recherche de nouveaux marchés qui avait poussé, dès le XIIe siècle, vers l'Occident, les Phéniciens, associés aux Rhodiens et aux Chypriotes.

Marché du cuivre, mais aussi de l'étain, apporté des îles Cassitérides, — les îles de l'étain (Κασσίτερος), situées dans l'Ouest atlantique, tour à tour localisées sur la côte cantabrique, en Armorique, en Basse-Bretagne — et à Tartessos qui en était le point d'arrivée. Imprécision géographique qui nous montre que seul était connu des Méditerranéens le marché où parvenait le métal, — d'où vient le nom même des Cassitérides (67) —, marché qui ne pouvait être que celui de Tartessos, dont la civilisation, avait noté C. Jullian, était « la plus entreprenante et la seule que les plus anciens textes montrent trafiquant dans la mer de la Manche » (68). Ainsi à la fin du IIe millénaire, la « vie métallique », selon les termes de C. Jullian, s'était-elle déplacée vers l'Ouest de la Méditerranée. « Ce sont les profits de l'exportation du cuivre de Chypre qui ont mis les Phéniciens, assistés des Chypriotes, sur la voie de leurs découvertes en Occident et les ont entraînés jusqu'aux colonnes d'Hercule » (69). Ainsi que l'a bien vu R. Dussaud, la route du cuivre tartessien est jalonnée par les fondations de Tyr, à Gadès, dès la fin du XIIe siècle, à Utique, à Carthage. N'a-t-elle pas continué jusqu'à l'époque hellénique ? (70).

61. *Supra*, I.

62. Je remercie le prof. Juan de Mata Carriazo, de l'Université de Séville et Mlle C. Fernandez-Chicarro, directeur du Musée archéologique de Séville, qui ont bien voulu me montrer le matériel céramique de la fouille. La trouvaille a été signalée par l'*Index Culturel espagnol*, nov. 1958, p. 1098-1099; *The Illustrated London News*, 31 janvier 1959, p. 191; J. Maluquer de Motes, Nuevos hallazgos en el area tartesica, *Zephyrus*, 9, 1958, p. 203; et du même, Nuevas orientaciones en el problema de Tartessos, *I Symposium Prehistoria Peninsula ibérica* (Pampelune), 1959, p. 273; E. Kukahn et A. Blanco, El tesoro de « El Carambolo ». *Archivo esp. Arq.*, 32, 1959, p. 38-49.

63. P. Bosch Gimpera signale un vase chypriote de la nécropole d'Ampurias, *Etnologia de la Peninsula ibérica*, 1932, p. 311, fig. 263; *C.V.A., Barcelone*, I, pl. I, 6.

64. B. Taracena, *Adquisiciones del Museo arqueológico nacional* (1940-45), 1947, pl. 28, 2.

65. E. Kukahn et A. Blanco, *l.c.*, fig. 6. On leur comparera un pectoral étrusque en or, décoré d'une zone de canards, provenant d'une tombe à *fossa* (tombe du guerrier) : J. Martha, *L'art étrusque*, p. 102, fig. 98; J.A. Hild, s.v. *Salii*, *Dict. Antiq.*, IV, p. 1021, fig. 6049.

66. Les mines du cuivre du Sud-Est de l'Espagne (Huelva, Herrerias, Lomo de Bas, etc.) et du Sud du Portugal ont été exploitées dès l'époque préhistorique : O. de Veiga Ferreira et A. Viana, L'importance du cuivre péninsulaire dans les âges du Bronze, *Actas de la IVe Sesion. Madrid*, 1954 (Congresos internacionales de Ciencias prehist. y protohist., p. 521; *Zephyrus*, 1962, p. 97.

67. R. Dion, Le problème des Cassitérides, *Latomus*, 11, 1952, p. 306. Le terme, comme celui de Tharsis, n'a pas une valeur géographique, mais « exprime la fonction d'offrir l'étain aux marchands, fonction commerciale que plusieurs pays ont pu remplir simultanément ou successivement ». Festus Avienus mentionne un *mons Cassius* en Ibérie (*Ora maritima*, 255); cf. F. Benoit, Jas d'ancre à tête de Méduse, *Revue archélogique*, 1951, I, p. 227.

68. C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, 1, p. 170, n. 9. Un bétyle punique du VIe s. aurait été trouvé en Irlande : O. Davies, *Journal of Royal Society of Antiquaries of Ireland*, 88, 1953, p. 198 (cité par Col. G.-Picard, Les œnochoés de bronze de Carthage, *Revue arch.*, 1959, I, p. 61). C'est à ces relations que serait due la diffusion du bouclier en « cœur échancré » (à échancrure en forme de V et d'U), non seulement en Espagne atlantique, mais en Irlande et dans l'Europe septentrionale (*supra*, n. 57). S. Reinach, par contre, se fondant sur la celticité du vocable des Cassitérides, — qui n'est rien moins que prouvée, — supposait que le commerce phénicien ne serait pas antérieur à 600 et que les Rhodiens avaient ouvert la voie de l'Occident aux Phrygiens du roi Midas : L'étain celtique, *L'Anthropologie*, 1892, p. 275 et Un nouveau texte sur l'origine du commerce de l'étain, *ibid.*, 1899, p. 397. Il n'y a aucune raison d'identifier le navigateur Midacritus, qui le premier apporta le plomb des îles Cassitérides (Pline, *N.H.*, 7, 57, 7) avec un marseillais du VIe siècle (Bosch-Gimpera, *C.V.A., Barcelone*, I, p. 10); cf. S. Reinach, *Anthropologie*, 1892, p. 99 et 1899, p. 397.

69. R. Dussaud, *L'Art phénicien du IIe millénaire*, 1949, p. 80; Préface à Cl.-A. Schaeffer, *Enkomi-Alasia* (Chypre), 1952, p. 4.

70. La découverte d'un statère en or de Cyrène, daté des environs de 320, à « L'Aber-Benoît », sur le littoral de l'Armorique au Nord de Brest, est-elle l'indice du naufrage d'un navire de Pythéas,

Plusieurs exemplaires en « peau de bœuf » ont été trouvés dans le Sud de la Sardaigne, où les Phéniciens avaient fondé un comptoir à Nora (Sant' Effisio) comme relais de leurs transnavigation en Sicile et en Etrurie (71). Ces lingots, comme les pectoraux d'or du Carambolo, ont la forme étirée aux quatre coins, pour être facilement maniables, — forme qui d'après Cl.-A. Schaeffer est la plus récente (72) et se réfère au Type II (vers 1400) de Buchholz (73).

Sans doute les Rhodiens et après eux les Phocéens qui avaient été les hôtes du roi Tartessos participèrent-ils à leur tour à ces échanges, qui auraient été assurés en partie par Marseille (74), — la principale monnaie d'échange des marchands étrangers avec les îles Cassitérides étant le sel.

Le trafic avec la Bétique devait continuer à l'époque romaine, ainsi que le montre le nombre d'épaves renfermant des amphores de saumure et d'olives en provenance de Cadix ou de Cartagène échouées sur nos côtes; l'une d'elles, au Planier, dans la baie de Marseille, contenait des flans de cuivre d'une centaine de kilos, en forme de disques évasés vers le haut (diam. 0,45; haut. 0,13), dont le type est déjà associé aux lingots en peau de bœuf dans l'épave mycénienne du Cap Gélidonya. L'un de ceux-ci estampillé au nom de *Primulus* et *Silo* avec l'indication du poids (297 livres) porte mention de son origine *Onoba* (Huelva), le pays minier de la Sierra Morena (75).

C'est à la même origine qu'appartiennent un chargement de flans de cuivre, en forme de disques de moindre épaisseur (50 kg environ) d'époque romaine, trouvés dans deux épaves situées au large du Cap Sperone, dans le détroit de Bonifacio (76). La présence d'arsenic en forte proportion (0,20, 30, 35), dans le métal de ces flans, d'argent (0,10) et d'antimoine (0,02, 0,05) et de traces de plomb, rend vraisemblable une provenance ibérique (77), le détroit de Bonifacio marquant l'un des itinéraires entre les mines de métal (cuivre et plomb) (78) du Sud de l'Espagne et la péninsule italique.

Le style des bijoux du Carambolo les fait entrer dans le groupe de bijoux orientalisants, de style chypro-phénicien, sur lesquels P. Paris a attiré l'attention, en publiant une pendeloque de collier en or, trouvée à Malaga et appartenant à la collection Vivès (79). Le décor au repoussé représente sur une face deux animaux affrontés selon le type mycénien et sur l'autre la scène du pharaon tenant l'arc et le boomerang et tuant un ennemi. Le style de cette médaille l'apparente à la coupe de Préneste, du musée Kircher et dénote une influence et très certainement une origine orientale (chypriote).

C'est à la même provenance que doivent être attribués les bijoux d'or du Sud de l'Espagne (80), qui ne paraissent pas être le produit d'ateliers de Tartessos et qui utilisent le décor au grénetis chypro-étrus-

comme le suppose J. Bousquet (*C.R.A.I.*, 1960, p. 317) ou d'un navire tyrien, sur la voie de l'étain (*B.S.P.F.*, 57, 1960, p. 651; F. Benoit, *Celticum (Ogam)*, I, 1960, p. 69, n. 7bis), ainsi que le laisse supposer l'origine de la monnaie d'échange ? Il est peu vraisemblable que Marseille ait pris ce numéraire dans une colonie grecque si éloignée de ses voies normales de relation, dont le commerce était tourné vers l'Egypte, l'Ionie et l'Attique qu'elle fournissait en blé (Fr. Chamoux, *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, p. 231-239); l'adoption en effet par Cyrène dans le dernier quart du Ve siècle, pour son numéraire d'argent, du système pondéral phénicien en place du système euboïque, montre qu'elle suivait une ambiance phénicienne (Head, *Hist. Numorum*, p. 868; L. Breglia, Le antiche rotte del Mediterraneo documentate da monete e pesi, *Acc. di Archeologia, Lettere e Belle Arti di Napoli*, 30, 1955, p. 286; Kraay, *Num. Chron.*, 1957, p. 293.

71. Lingots de cuivre du musée de Cagliari : Daremberg et Saglio, s.v. *Metalla*, III, p. 1865, fig. 5016; un lingot de 22 kil. 500 a été récemment trouvé à proximité immédiate de la nuraghe de Sant' Antioco de Bisárcio (territoire d'Ozieri) dans le Nord de la Sardaigne; il porte une marque minoénne T, ayant une valeur métrique; G. Lilliu le fait remonter au milieu du IIe millénaire (*Archeologia classica*, 10, 1958, p. 191). On y ajoutera les seize lingots de cuivre en « peau de bœuf » découverts dans l'épave de Gélidonya, sur la côte Sud de Turquie, venant de Chypre (vers 1250 av. J.-C.) : P. Trockmorton, *Nat. Geographic Magazine*, 117, 1960, p. 685; *Discovery*, 1960; G.F. Bass et P. Trockmorton, *Archaeology*, 17, 1961, p. 84; H. Frost, La plus vieille épave du monde, *Féd. franç. Et. et Sports sous-marins* (Marseille), 1960, n° 9, p. 42. L'analyse faite par J.-R. Maréchal a donné les résultats suivants : Etain (0,001 %); Arsenic (0,100 %); Antimoine (0,030 %); Nickel (0,050 %); Fer (0,300 %); Plomb (0,005 %); Zinc (0,050 %); Cadmium (0,010 %); Manganèse (néant) (Analyse 319).

Cf. la carte de répartition de ces lingots en Méditerranée orientale : J.G.D. Clark, *L'Europe préhistorique* (Paris, 1955), p. 383, fig. 139. L'un de ceux-ci est représenté, avec un vase minoen, sur une peinture funéraire de Thèbes, parmi les présents offerts à Thotmès III (*ibid.*, fig. 140, d'après N. de G. Davies, *Paintings from the Tomb of Rekhmire*, 1935).

72. *O.c.*, p. 30, fig. 8-15; p. 33 et pl. 63.

73. H. Günter, Buchholz, Keftiubarren und Erzhandel im zweiten vorchristlichen Jahrtausend, *Praehistorische Zeitschrift*, 27, 1959, p. 7, fig. 2.

74. V. Bertoldi, Antiche correnti di cultura greca nel Mediterraneo occidentale, *La Parola del Passato* (Naples), 1, 1946, p. 64.

75. Un flan analogue, anépigraphe, de dimensions plus petites (diam. 0,42; haut. 0,07; poids 45 kil.) a été trouvé au large d'Agde par A. Bouscaras (1961).

76. F. Benoit, Nouvelles épaves de Provence, *Gallia*, XVI-1958, p. 39. L'une de ces épaves au S. de Lavezzi, au point marqué par la pyramide (R. Grosjean); l'autre épave caractérisée par la provenance ibérique des amphores, entre Cavallo et Lavezzi contenait des lingots de plomb et des flans de cuivre; les précisions apportées par le Dr Biaggi permettent de la dater du Ier s. après J.-C. (C. 321). Plusieurs autres lingots auraient été dispersés (1960); sur l'épave, *infra*, IV. Des flancs analogues ont été trouvés à Cabrera aux Baléares (Comm. de M. Beltram).

77. D'après l'analyse de trois de ces flans par J.R. Maréchal (février 1958 et mars 1961). Par contre, les clous de cuivre de l'épave du Grand Congloué, provenant de Méditerranée orientale, ne présentent que des traces infimes d'arsenic (0,02 et moins), teneur caractéristique du cuivre chypriote, la teneur en argent (0,10) étant équivalente et celle de l'étain de ces flans inférieure (0 et 0,01 pour 0,03). Cf. J.R. Maréchal, Histoire de la métallurgie (cuivre), *Ogam*, IX, 1957, p. 179.

78. Cf. les saumons de plomb à triple marque (... S O C ... C A R ... (?)) découverts dans les mêmes parages, sur la côte orientale de Corse, au N. de l'îlot Gavetti : Dr Biaggi, dans *Etudes corses*, 21, 1959, p. 74. Sur ces lingots, M. Besnier, Le commerce du plomb à l'époque romaine, *R.A.*, 1920, II, p. 238, fig. 5; et *Gallia*, XVIII-1960, p. 55, fig. 25.

79. P. Paris, Bijou phénicien trouvé en Espagne, *Mélanges Perrot*, 1903, p. 255; du même, *Essai sur l'Art et l'Industrie de l'Espagne primitive*, 2, p. 255; A. Blanco Freijeiro, *Orientalia*. Estudio de objetos fenicios y orientalizantes en la península, *Archivo español Arqueol.*, 29, 1956, p. 47 et fig. 65.

80. J. Maluquer de Motes, Nuevos hallazgos en el area tartesica, *l.c.*, p. 206 et fig. 1 et 2; A. Blanco Freijeiro, *Orientalia*, p. 35, fig. 40 et 50; C. Blanco de Torrecillas, El tesoro del cortijo de Evora (Sanlúcar de Barrameda), *Arch. esp. Arq.*, 32, 1959, p. 50 et fig. 13; cf. P. Dikaios, *A Guide to the Cyprus museum*, pl. 27.

que (81) : bijoux de Sanlúcar de Barrameda au musée de Cadix, remarquables par les masques de type chypro-phénicien et les perles biconiques; bijoux d'or du castro de Elviña, à la Corogne, comprenant une pendeloque à profil biconique décorée d'ondes avec swastika à six rayons curvilignes et décor de grénetis pulvérulent et de globules, perles biconiques à grénetis, analogues à celles de Sanlúcar, dont la technique rappelle celle des colliers d'or d'Arsos à Chypre et de Smyrne, et ceinturons à dessin plus grossier de cercles oculés, d'ondes et de swastika à quatre rayons curvilignes au repoussé, qui peut être de fabrication locale (82), bijoux de la Aliseda, au S.-O. de Cáceres (musée de Madrid) associant la technique au repoussé (combats d'hommes contre lion) à des motifs décoratifs typiquement chypriotes, en particulier les têtes de faucon, analogues à celles du sceptre émaillé de Curium, au musée de Chypre, l'entrelacement de l'arbre de vie qui figure sur des ivoires de Megiddo (83) et qui orne également une boucle de ceinturon de bronze du trésor de Jaen (84), à la rosette rhodo-chypriote et aux globules hémisphériques (85); fibules enfin de cuivre à coude mouluré *(fibula de codo)* de Huelva, dont le prototype se retrouve à Megiddo, à Chypre, à Rhodes, sur la côte carienne, à Egine et qui ont été diffusés jusqu'en Irak (86) et dont plusieurs dérivés ont été signalés sur la côte atlantique de la péninsule, à Huelva, à Palencia, à Burgos, à Alto de Yecla, au Cerro del Berrueco (Salamanque) (87). Si l'on note, avec B. Brea, leur présence sur la côte Sud-Est de Sicile (88), on concluera avec vraisemblance non point à une importation d'Italie (89), mais à une importation directe de la côte phénicienne en Espagne par les relais transméditerranéens des navires chypro-phéniciens (90).

La caractéristique des bijoux du Carambolo est leur décoration de globules hémisphériques juxtaposés et plaqués, sans grénetis, et de rosettes aux pétales étalés autour d'un globule central, qui sont l'un des ornements typiques des bijoux d'or du Sud de l'Espagne, à Sanlúcar, à la Aliseda, à Malaga, à Cadix (tombes de l'Astillero et de la Punta de la Vaca), à Jaen (río Jandula, Andújar) et se retrouvent à La Corogne (91). Ces rosettes identiques à celles des bijoux d'or d'Enkomi à Chypre, de Rhodes, d'Ephèse, de Sardes (92) et des plaques d'ivoire syro-phéniciennes (93), portent leur cachet d'origine, que confirmerait la comparaison avec les rosettes ponctuées de la céramique camiréenne de Rhodes, qui sont l'une des caractéristiques de l'orfèvrerie rhodienne du VIIe siècle (94).

C'est là une origine que confirment la technique d'émail incrusté, selon le mode de la « faïence de Rhodes », en usage dans les bijoux chypriotes (sceptre de Curium), qui a été signalée sur l'un des pectoraux et sur les cabochons du collier, qu'il n'est pas vraisemblable d'attribuer à des orfèvres indigènes, et la similitude du décor de « chapiteau éolique » des bijoux d'Aliseda et de Jaén avec celui de bracelets d'or de Tharros (95). La présence de céramique ionienne, « grise monochrome » à surface lisse, sans ondes, analogue à celle qu'a retrouvée M. Almagro dans la

81. Sur cette technique, cf. M. Rosemberg, *Granulation*, 1915; G. Piccardi et S. Bordi, Sull'Orificeria granulata etrusca, *Studi etruschi*, 24, 1951-56, p. 353 et A. Blanco, *l.c.*, p. 24. La même technique a été notée en Languedoc sur un bandeau d'or du Roc de Buffens *(infra*, III) et sur les agrafes de bronze du Cayla (Taffanel, III, p. 395), et en Italie du Nord sur les fibules présumées celtiques en or ou en argent à arc serpentiforme et à disque d'arrêt des tombes de la vallée du Pô, de la fin du VIe s. (Hatt, Les invasions celtiques en Italie du Nord, *B.S.P.F.*, 57, 1960, p. 370).

82. L. Monteagudo, Joyas del Castro de Elvina, *Arch. esp. Arq.*, 27, 1954, p. 236 et fig. 3 et 7.

83. Decamps de Mertzenfeld, *Inventaire des ivoires phéniciens*, n° 411; A. Blanco Freijero a montré la filiation orientale de ce motif transposé dans la sculpture architectonique de Cástulo et d'Osuna, sous forme de « chapiteau éolique » (Entorno a las joyas de Lebução, *Revista da Guimaraes*, 68, 1958, p. 183 et fig. 13-15). Un chapiteau de même type à Cadix (C. Péman, El capitel de tipo protojónico de Cadiz, *Arch. esp. Arq.*, 32, 1959, p. 58).

84. C. Fernández-Chicarro, *ibid.*, 31, 1958, p. 182.

85. G. Contenau, *Man. Arch. orientale*, 3 (1931), p. 1496, fig. 918-920; P. Bosch-Gimpera, *Etnologia de la Peninsula ibérica*, p. 266, fig. 217-223; A. Garcia y Bellido, *Historia de España*, I, 2, p. 468, fig. 393-397 et 400; A. Blanco Freijeiro, *Orientalia, l.c.*, p. 11 et s.

86. E. Gjerstad, *o.c.*, fig. 25; D. Stronach, The development of the fibula in the Near East, *Irak*, 21, 1959, p. 181.

87. M. Almagro, *Historia de España*, I, 2, p. 209-229, fig. 181 et 203; Las fibulas de codo, *l.c.*, p. 12; et du même, A proposito de la fecha de las fibulas de Huelva, *Ampurias*, 19-20, 1957-58, p. 200 (carte de diffusion); J. Maluquer de Motes, *Excavaciones arqueol. en el Cerro del Berrueco* (Acta Salmanticensia), 1958, p. 87; H. Hencken, Carp's Tongue Swords, *l.c.*, p. 132 et fig. 9; cf. du même, Quelques épées à « langue de carpe » en Espagne, France et Italie, *Actas de la IV Sesion.* Madrid, 1954 (Congresos internac. de Ciencias prehist. y protohist.), Saragosse, 1956, p. 681; et *supra*.

88. *La Sicilia prehistórica y sus relaciones con Oriente y con la Península ibérica* (Madrid), 1954, p. 212 et fig. 24. H. Hencken signale un type un peu différent à Modica (Carp's Tongue, *l.c.*, p. 134); cf. *supra*, 1.

89. M. Almagro, *Historia de España*, 1, 2, p. 231.

90. Ces relations seraient attestées par l'inscription en alphabet dialectal de Chypre sur un anneau de cuivre trouvé à Tartessos; l'attribution à Chypre, à l'époque où l'île avait subi l'influence hellénique, est préférable à celle de Phocée, proposée par S. Mazzarino, en raison de sa forme dialectale éolique (cf. sur le peuplement éolien de Phocée : *infra*, II) : Schulten, Atlantis, *Rhein. Muscum für Philologie*, 1939, p. 332; Mazzarino, *Fra Oriente*, p. 276; L. Breglia, Le antiche rotte, p. 274.

91. A. Garcia y Bellido, *Historia de España*, I, 2 ,p. 323, fig. 222; p. 331, fig. 232; p. 339, fig. 235; p. 352, fig. 250; p. 366, fig. 259; A. Blanco Freijeiro, *Orientalia, l.c.*, p. 28; Una joya orientalizante del Jandula, *Arch. esp. Arq.*, 32, 1959, p. 113, fig. 1 et 7.

92. G. Becatti, *Oreficerie antiche*, 1955 : rosettes, p. 45, pl. 4, fig. 4; pl. 32, fig. 189 et 33, fig. 194; globules : pl. 21 et 23, fig. 111. Au musée du Louvre, bijoux d'or d'Enkomi, provenant des fouilles de Cl. A. Schaeffer; mêmes rosettes à huit pétales dans un bijou d'or de Gordion : G. Roger Edwards, *American Journal Archaeology*, 63, 1959, pl. 65, fig. 12. Cf. rosettes et globules sur un pendentif de Thessalie attribué sans raison à un atelier d'Argos (musée de Copenhague) : H. Friis Johansen, *Nederlans Kunsthistorich Jaarbock*, 5, 1954, signalé par Kukahn-Blanco, fig. 12; *Sardis* (Amer. Society for the Excavation), XIII, 1, pl. I, 3 et III, 25, 31; cf. les bijoux du trésor de Ziwihé *(Sept mille ans d'Art en Iran* 1961, n° 506).

93. G. Decamps de Mertzenfeld, *o.c.*, pl. 15, 17, 54, 64; Barnett, *o.c.*, pl. 27, 30-33.

94. F. Kinch, *Vroulia (Rhodes)*, Berlin, 1914, c. 211-212; W. Schiering, *Werkstätten Orientalisierender Keramik auf Rhodos*, Berlin, 1957, pl. 1-4.

95. *Ori e argenti dell'Italia antica* (Congresso internaz. di Archeologia, Turin, 1961, n° 141 *(supra*, n. 27 et 28)).

Palaeopolis d'Ampurias (96) et son association avec les importations chypro-phéniciennes, permet de dater ces relations commerciales de la fin du VIIe siècle.

Les vases de cette origine trouvés dans le Sud de l'Espagne sont très rares (97); signalons une œnochoé à panse piriforme, au goulot très étroit à bec tréflé, provenant des fouilles de l'Alcazaba de Malaga (98), analogue à celles de la nécropole de l'îlot Rachgoun en Oranie (99), découverte avec des amphores puniques et une anse étrusque à figure humaine et à harpyes (100), ainsi qu'une œnochoé à collerette en « bobèche » d'un type connu à Chypre et en Phénicie, dont le haut du col est peint en rouge (101); celle-ci est analogue à celles des gisements de Motyé en Sicile, de Mogador, de Rachgoun et de Tharros en Sardaigne (102); elle proviendrait de Torre del Mar (103) dans la baie de Malaga, peut-être le port phénicien qui a précédé la colonie grecque de *Mainaké*, — ce qui réduirait à néant l'affirmation de Strabon (III, 4, 2) et de Festus Avienus (v. 426-427), qui donnent l'antériorité à la colonie phocéenne (104).

Ainsi s'affirme dans la Méditerranée préphocéenne l'existence d'une *koiné* orientalisante, qui groupait Etrusques et Puniques et dont avaient pris la tête les négociants phéniciens, qui assuraient dès le VIIIe siècle au moins l'exportation des parfums, des amulettes, des scarabées, des verroteries fabriquées en Egypte (105), mais aussi des produits précieux fournis par les comptoirs phéniciens de l'Atlantique, l'or, l'ivoire, le cuivre et sans doute aussi les céramiques de Rhodes et de Chypre.

b) Importations orientales dans le Sud de la Gaule.

Les importations commerciales antérieures à 600 dans le Midi de la Gaule sont extrêmement rares. La céramique chypriote, qui se rencontre dans le Sud de l'Espagne, à Mogador (106) et à Ampurias (107), n'y a pas encore été signalée. Cependant il faut mentionner à l'âge du Bronze des poignards de type chypriote, à soie plate recourbée au sommet, sans rivets et avec nervure médiane, comparables à ceux que l'on a retrouvés non seulement dans les sépultures de Chypre, mais à Rhodes, dans les Cyclades, en Syrie; ils proviennent de tumulus de l'âge du Bronze à Auriol (**pl. 2, 8**), dans la vallée de l'Huveaune et au Castelet de Fontvieille, près d'Arles, et d'une grotte sépulcrale des Alpilles, près de Saint-Rémy (108). Leur date, qui ne serait pas postérieure au milieu du IIe millénaire, montre qu'une liaison maritime était déjà assurée entre la Méditerranée orientale et la basse vallée du Rhône, à l'âge du Bronze.

A une époque plus tardive, le commerce phénicien et celui de Carthage s'étendirent-ils à la côte septentrionale de la Méditerranée ? S'il n'a pas encore été découvert sur la côte du Midi de la Gaule de documents de « civilisation » d'origine phénicienne, il est remarquable qu'un certain nombre de sites aient donné des fragments d'amphores à lèvre en ourlet, identiques à ceux de Mogador et du Carambolo.

Les traces du commerce phénicien sont d'autant plus rares que les importations étaient sans doute réduites à des objets périssables, tissus, parfums, à des verroteries et des balsamaires de pâte de verre ou d'albâtre, à des scarabées en cornaline ou en faïence, dont l'origine est égyptienne, auxquels il faut ajouter un fragment d'œuf d'autruche découvert à Antibes dans un milieu du VIe-Ve siècle. Doit-on y reconnaître une importation directe à la veille de la fondation de Marseille et aux premières décennies du VIe siècle, ou supposer que le transit était assuré par les Etrusques, qui auraient exporté avec leurs amphores celles des Phéniciens et les verroteries d'Egypte ? La présence dans l'épave étrusque d'Antibes d'une lampe en feuille repliée bicorne (**pl. 41, 6**), analogue à celles qu'avait diffusées le commerce phénico-étrusque à Carthage, à Malte (109) et jusque dans le comptoir atlantique de Mogador (110), permet de penser que ce trafic était assuré par les Etrusques dont en retour les Phéniciens auraient peut-être été les courtiers à Carthage.

La diffusion de cette « pacotille » non seulement en Occident, mais en Adriatique et dans les comptoirs grecs de la Mer Noire, à Istria et à Olbia, montre que

96. Signalons également les quelques fragments peu caractérisés (sans ondes), de la nécropole d'El Molar de la première époque punique (VI-Ve s.) (musée d'Alicante). Les inscriptions ibéro-grecques des régions d'Alicante et de Murcie utilisent un alphabet grec archaïque de type ionien : Schulten, *Klio*, 33, 1940, p. 82; Mazzarino, *Fra Oriente*, p. 278 et n. 317 et 832; M. Lejeune, A propos d'un plomb inscrit d'Elne, *R.E.A.*, 1960, p. 72. Par contre il semble vraisemblable d'attribuer à Chypre et non à un dialecte ionio-éolique de Phocée l'inscription de l'anneau de Tartessos *(supra)*.

97. Cf. J.-M. Blasquez, Pinax fenicio con esfinge y arbol sagrado, *Zephyrus*, 7, 1956, p. 217.

98. Comm. de J. Temboury (1959); cf. E. Gjerstad, *Swedish Cyprus Expedition*, 4, 2, pl. 37.

99. J. Vuillemot, La nécropole punique ... de Rachgoun, *Libyca*, 3, 1955, pl. 8, fig. 15; le fond du vase de Malaga, intact, est à ombilic. Cf. des vases de forme voisine à Utique (J. Cintas, *Karthago*, 2, 1951, fig. 27; et *Céramique punique*, formes 110 et 193) et à Tharros (Borély, 3030 et 3060).

100. Cf. *supra*, 1.

101. Nouveaux exemplaires de la nécropole phénicienne d'Almuñecar et d'Asta (Jerez de la Frontera).

102. Musée Borély (coll. A. Baux, 1882), *Cat.* Froehner, 1561/3061.

103. Donnée en 1892, au musée de Madrid (12538): A. Fernandez de Avilès, Vaso oriental de Torre del Mar, *Arqueologia e História* (Assoc. dos Arqueólogos Portugueses, 8), Lisbonne, 1958, p. 39 (cf. *supra*).

104. Cf. M. Clerc, *o.c.*, p. 101.

105. Cf. G. Bosticco, Scarabei egiziani della necropoli di Pithecusa nell' isola di Ischia, *La Parola del Passato*, 1954, p. 215; cf. A. Garcia y Bellido, Phönizische und Griechische Kolonisation im Westlichen Mittelmeer. Karthago, *Historia Mundi*, III, p. 330.

106. A. Jodin, *l.c.*, fig. 9 et 10.

107. Aryballe sphérique de la fin du VIIe s. décoré de cercles: A. Garcia y Bellido, *Hispania Graeca*, II, p. 150, 13 et pl. 65, 13.

108. Poignards d'Auriol et du Castelet: Déchelette, *Man. Arch. préhist.*, 2, p. 194 et fig. 57; cf. p. 47, fig. 14; M. Clerc, *Massalia*, 1, p. 67; P. Jacobsthal, *Gallia graeca*, *l.c.*, p. 37. Un troisième poignard de type voisin dans une grotte des Alpilles: H. Rolland, *R.E.A.*, 1949, p. 83. Le poignard chypriote de la tour des Trinitaires à Marseille, signalé par P. Jacobsthal, d'un type différent (cf. P. Reinecke, Kyprische Dolche aus Mitteleurop, *Germania*, 17, 1933, p. 256) doit être éliminé, ayant été frauduleusement introduit dans ce gisement: F. Benoit, La constitution du musée Borély, *l.c.*, p. 28, n. 86.

109. H. Menzel, *Antike Lampen* (Mainz), p. 10 et fig. 1.

110. A. Jodin, *l.c.*, fig. 9.

les voies de commerce maritime étaient multiples, — comme celles des itinéraires terrestres. Si l'importation sur les côtes ibériques est due vraisemblablement au commerce punico-phénicien, leur diffusion en Adriatique (111), où n'a jamais pénétré cette marine, est à mettre à l'actif des Etrusques, dont le comptoir de Spina exportait vases attiques et verroterie égyptienne; mais c'est aux navigateurs grecs, aux comptoirs ioniens de l'Egypte, à *Daphnae*, à Naucratis, colonie fondée par Milet dès le VIIe siècle dans le delta du Nil, aux négociants des îles de la mer Egée et de Sicile, qu'est due leur diffusion dans les pays hellénisés.

La datation des gisements à objets égyptisants du Sud de la Gaule (balsamaires, scarabées, perles en pâtes de verre), montre que ces importations ne sont pas antérieures pour la plupart à la première moitié du VIe siècle et se continuent en plein Ve siècle, ce qui rend peu vraisemblable une importation directe des Punico-Phéniciens. Les exportations phéniciennes se réduisent donc actuellement aux amphores vinaires, qui sont associées à la céramique étrusque.

La comparaison de fragments d'amphores, irréductibles au type grec ou étrusque, trouvés sur la côte de Provence et de Languedoc, à Marseille, au Mont Garou (Sanary), au Cap Tamaris, au Cayla de Mailhac, à Ruscino, à Ampurias, etc., avec les tessons de Mogador (112) et du Carambolo, permet de donner aux uns et aux autres une commune origine. Le prof. B. Mazar, de l'Université d'Israël avait bien voulu attirer notre attention sur la parenté de quelques tessons de Marseille avec ceux du Tell Qasîle et du Tell Abu Hawam, qui remontent à l'époque de la domination perse en Phénicie, c'est-à-dire à la seconde moitié du VIe siècle (couche VI du Tell Qasîle) (113). L'enquête menée sur place dans les sites phéniciens du littoral libanais et israélien et à Chypre permet de distinguer deux types d'amphores chypro-phéniciennes au début du VIe siècle, les types A′ et A″, plus particuliers l'un à Chypre (haut. 0,50) et le second à la Phénicie (haut. 0,70); un troisième type de jarre en forme d'amphore, plus tardif, qui ne paraît pas avoir été reconnu en Occident, est caractérisé par sa grande taille (1 m) et ses anses de préhension verticales de chaque côté du col, pour le transport sur un madrier (musée de Tel Jaffa).

Les premiers tessons qui ont pu être identifiés viennent de sites de la côte **(pl. 41)**, où elles sont en connexion avec des tessons de *bucchero nero* et d'amphores étrusques, parfois avec l'ionien monochrome d'importation et l'attique à figures noires, parfois au contraire dans une couche nettement sous-jacente :

Marseille **(pl. 41, 25-31).** — La pâte de ces amphores, provenant de la rue Négrel, est très diverse : rebords de col pâte rose saumon, fine et très cuite, non rayable à l'ongle (I. 7. 1195 C);

pâte à contexture en partie grise à l'intérieur, provenant d'un défaut de cuisson signalé à Mogador, à surface externe rosâtre, rayable à l'ongle (I. 7. 1197 C); pâte rosâtre (I. 1. 461, 463, 464; I. 7. 1196 C); pâte jaunâtre à l'extérieur (I. 7. 1198 C); pâte rosâtre avec couche interne grise (I. 7. 834 D) (114); pâte rosâtre (I. 7. 1877); pâte rougeâtre (I. 7. 1656); pâte rougeâtre très cuite (I. 10. 534). Anses d'amphores à section ronde (I.R. 581-4).

Le contexte de la céramique d'Ionie à bandes peintes et grise monochrome ondée, de Chios, de Laconie, d'Attique à figures noires, des amphores étrusques et ioniennes et des imitations locales de coupes ioniennes donne un *terminus* antérieur au milieu du VIe siècle.

Castelveyre de Saint-Blaise (Ugium). — Les fouilles d'H. Rolland lui ont permis de faire une chronologie des importations. Celles-ci sont associées à la poterie hallstattienne d'un habitat préexistant; elles comprennent avec de nombreux tessons étrusques de rares fragments de col à ourlet qui paraissent appartenir au type d'amphore phénicienne.

Arles **(pl. 41, 21).** — Une fouille faite par J.M. Rouquette sur le côté O. de la place de la République, à l'effet de retrouver les vestiges des thermes signalés au XVIIe siècle lors des travaux de fondation de l'obélisque, ont mis au jour à 4,60 de profondeur, sur l'assise rocheuse de première époque, une couche d'occupation grecque (C C 4). La céramique appartient à la première moitié du VIe siècle : coupe attique à figures noires avec rehauts violets et blancs (âne ithyphallique), amphores massaliètes à pâte micacée et lèvre en bourrelet replié et biseauté, amphores au décor peint à la brosse de la côte ionienne et un rebord de col d'amphose phénicienne. Ce tesson en pâte rose saumon, très cuite, est identique à l'échantillon de Marseille, présentant les mêmes bavures (I. 7. 1195).

Mont Garou **(pl. 41, 32 et 33).** — La fouille entreprise par Jean Layet dans l'*oppidum* du Mont Garou, sur le penchant abrupt d'une hauteur appartenant à la chaîne du Gros Cerveau, au-dessus de la baie de Bandol, a mis au jour dans un habitat plusieurs fragments de cols, de profil et de pâte légèrement différents; en pâte saumon très cuite, analogue au tesson 1195 de Marseille, et un en pâte rosâtre rayable à l'ongle, couvert sur la surface externe d'un engobe jaunâtre.

La stratigraphie des cabanes érigées sur le penchant de la colline, selon le type des habitats de hauteur (115), montre que ces tessons proviennent de la couche B, immédiatement au-dessus de la couche A composée de céramiques indigènes en pâte noire semée

111. Cf. J. LECLANT, Fouilles et travaux en Egypte (1955-57), *Orientalia*, 27, 1, 1958, p. 99.

112. A. JODIN, Note préliminaire sur l'établissement pré-romain de Mogador (1956-57), *Bull. Archéologie marocaine*, 2, 1957 (1959), p. 9-40.

113. Je remercie M. Mazar des précieuses indications qu'il m'a données à son passage à Marseille en 1958, sur les gisements d'Israël (B. MAISLER, *o.c.*, p. 211 et fig. 13, e) et les personnalités qui m'ont permis d'étudier les principaux gisements phéniciens : l'émir Chehab à Beyrouth (Krayé près de Sidon, nécropole d'Haldua), prof. Avigad, Prausnitz et Naveh, de Jérusalem (musées de l'Université hébraïque, d'Aco, de Tell Jaffa et musée Haaretz à Tell Qasîle, faubourg de Tel Aviv), Vassos Karageorghis à Chypre (musées de Nicosie, Limassol, Famagouste).

114. VILLARD, p. 51 et pl. 50, 6.

115. Sur ce site les premiers sondages de R. PAILLET, *Gallia*, VIII-1950, p. 128; et J. LAYET, Les relations maritimes de la région toulonnaise avant l'histoire, *Ann. Soc. Sc. Naturelles de Toulon et du Var*, 1958, p. 15, pl. III, 1.

de petits grains de calcite (116), décorées de dessins géométriques incisés et de bandes lissées, de couleur nacrée, en forme de chevrons *(a stralucido)*, apparentées à la céramique de Golasecca (117). La couche B, nettement séparée de la couche C à céramiques grecques à figures noires et rouges, comprend des amphores phéniciennes et étrusques, de la fin du VIIe et du début du VIe siècle (B1 et B2), associées à de la poterie indigène grossière; dans la cabane 15, la couche B1 comprenait, associées à ces amphores : panse d'une coupe carénée à pâte dure apparentée à la céramique ionienne, feuilletée, grise à l'extérieur et rose à la périphérie, couverte d'un engobe chamois et décorée d'un dessin linéaire rouge avec bandes en zigzags irréguliers; céramique ionienne grise à engobe noir et décor ondulé; céramique ionienne à bandes peintes et dans le haut de la couche (B2) céramiques à bandes peintes et dessins linéaires de couleur rouge [« pseudo-ibérique » de J. Layet] (118).

Vieille Couronne. — La côte rocheuse du promontoire du Cap Couronne au S. de l'étang de Berre est riche en habitats côtiers d'époque archaïque. Le dégagement par Charles Lagrand d'un habitat de carriers, exploitant dès le VIe siècle les latomies de calcaire signalées par Strabon (IV, 1, 6), montre l'association dans la couche de la fin du VIIe - début VIe s., antérieure à la réoccupation de l'habitat au IVe siècle, de céramique rhodienne (skyphos à l'oiseau), corinthienne, ionienne, à des amphores étrusques, de la poterie hallstatienne à pâte noire et dégraissant calcaire. Un rebord de col d'amphore importé présente quelque analogie avec le type punico-phénicien par la section ronde de l'anse et par le profil de l'ourlet; cependant celui-ci au lieu d'être en forme de boudin est ouvert, l'épaule est tombante et l'attache de l'anse au lieu d'être reportée sur la panse à la naissance de l'épaulement est incurvée au col (comm. Ch. Lagrand).

Cap Tamaris. — A l'Est du Cap Couronne, sur le littoral du promontoire de Martigues, à Tamaris (119), un sondage de M. Ch. Lagrand, qui avait découvert non loin de là l'habitat littoral des carrières grecques du Cap Couronne (120), a mis au jour un dépotoir archaïque avec coupes ioniennes, fragments de skyphos corinthiens, amphores étrusques et amphores phéniciennes.

L'ourlet de l'ouverture, plus ou moins élevé, appartient à différents types apparentés aux rebords de Mogador et de Marseille; la pâte est également diverse : elle est granuleuse et est caractérisée par la présence de particules de mica plus nombreuses que dans les tessons de Mogador, où ils sont très rares et surtout de grains de quartz blanc et de particules volcaniques qui les apparentent aux amphores étrusques. Un fragment de panse en pâte rouge granuleuse a conservé un engobe jaunâtre, au travers duquel sont visibles les parcelles de mica argenté. Nul doute cependant que cette amphore soit du type phénicien, étant donné l'angle obtus de l'épaulement caractéristique des amphores de Mogador.

Ces amphores sont également abondantes dans les gisements de la côte narbonnaise, où elles sont associées aux amphores étrusques :

Bessan **(pl. 41, 22 et 23).** — Le site grec de la Monédière qui domine le cours de l'Hérault, connu par ses importations de vases grecs à figures noires et rouges, a donné une grande quantité de rebords de cols et d'anses phéniciennes, associés aux amphores étrusques (121).

Le Cayla de Mailhac **(pl. 41, 15-20).** — La couche II, antérieure à l'occupation ibérique du Ve siècle, a donné avec des amphores étrusques, plusieurs amphores à pâte très cuite et anses à section ronde, à large fond arrondi. Le profil des ourlets du col et la qualité de la pâte, d'après les observations de Mlle O. Taffanel, permettent d'identifier ces rebords avec ceux des sites précédents (122). La pâte varie du rose au rougeâtre, avec feuilletage interne gris (8 et 9).

A noter également dans ce site des amphores puniques à pointe « en obus », d'un profil analogue à celles des amphores étrusques (type A1 - B de Maña), qui paraissent être antérieures à l'occupation ibérique du Ve siècle.

Pech Maho à Sigean **(pl. 41, 24).** — Le musée conserve des fragments d'amphores à rebord en ourlet, anses en fer à cheval, dont la panse cylindrique est à rapprocher du type A et paraît être antérieure aux guerres puniques (123)

Ruscino. — Le matériel amphorique trouvé dans la couche 1 de *Ruscino* a donné un certain nombre d'amphores étrusques qui ont pu être déterminées par comparaison avec celles de l'épave d'Antibes et des amphores à large panse et fond ovoïde, « à petites anses collées sur le haut », dont l'ouverture étroite est marquée par une petite lèvre, généralement incurvée, parfois verticale : cette amphore dite « ionienne » doit être restituée au commerce phénicien (124).

116. Stratigraphie de J. LAYET, Les poteries « pseudo-ibériques » de la maison n° 17 de la rue du Garou, *Bull. Soc. Préhist. fr.*, 56, 1-2, 1959, p. 52; La cabane dite des « pseudo-ibériques », *Ann. Soc. Sc. Nat. et d'Arch. de Toulon et du Var*, 1959, p. 15.

117. Tessons analogues à Marseille (Saint-Jean 10528 : VASSEUR, 15, 10) et à l'Arquet (LAGRAND); « réticulé » à Avignon (1964).

118. *Gallia*, XVIII-1960, p. 309; *Infra*, II.

119. Le site a été signalé par J. DE LOYE : *F.O.R.*, V, 155. En face, l'îlot d'Aragnon a donné de nombreux tessons de bucchero étrusque : *Gallia*, XII-1954, p. 434 et XVIII-1960, p. 290.

120. Ch. LAGRAND, Un habitat côtier de l'Age du Fer à l'Arquet, à La Couronne, *Gallia*, XVII-1959, p. 179.

121. Je remercie MM. l'abbé GIRY et R. ARIS, conservateur du Musée d'Agde, qui ont bien voulu me montrer la richesse du dépôt de tessons de ce site; *Bull. Comm. arch. Narbonne*, 1962.

122. O. et J. TAFFANEL, *Le premier âge du Fer*, I, 1955, p. 105 et fig. 72, n°s 7-11. Je remercie Mlle TAFFANEL des profils et des échantillons qu'elle a bien voulu m'envoyer.

123. Je remercie J. CAMPARDOU et Y. SOLIER des renseignements qu'ils m'ont donnés sur leur dépôt de Sigean.

124. G. CLAUSTRES, Des amphores utilisées en Roussillon, *Soc. agricole scient. et litt. des Pyrénées orientales*, 1959, p. 49 et fig. (n° 1879).

3. EXPORTATIONS GRÉCO-ÉGYPTIENNES

Est-ce également au commerce étrusco-phénicien ou punique ou à celui des colonies ioniennes du delta qu'est due l'importation dans le Sud de la Gaule de verroteries de fabrique égyptienne, — aryballes et alabastres, scarabées en pâte de verre bleu, perles polychromes ? Seuls objets de « pacotille » exportés par le commerce égyptien, dont le nombre relativement élevé fait contraste avec l'absence d'amulettes de culte égyptien, *djed* ou pilier d'Osiris, main ouverte, œil *Oudjat*, dieu Bès qui abondent par contre dans la nécropole de Tharros, en Sardaigne (1) et ont été transportées dans les colonies ioniennes du Pont Euxin, d'où elles sont parvenues en Iran et jusqu'en Sibérie (1bis).

On a longtemps attribué aux Phéniciens et aux Syriens la fabrication de ces vases incrustés de pâtes multicolores, disposées en zones ondulées ou chevrons, les uns d'un ton vif et éclatant, à fond bleu et ondulations de ton jaune, vert, bleu clair, les autres d'un ton terreux, gris beige. L'origine de certains de ces balsamaires, de forme allongée, de date tardive peut être attribuée à des fabriques locales de la côte syrienne et de Chypre (2) ; les flacons de forme aryballique ou amphorique, à tons vifs où domine le bleu, sont dus à des fabriques égyptiennes des VIe et Ve siècles. Ils apparaissent sur le littoral méditerranéen à la fin de Hallstatt et à la Tène I (3).

L'association dans une tombe à incinération de la nécropole du Grand Bassin II (tombe 56) (4) datant du milieu du VIe siècle, au Cayla de Mailhac, de fragments de deux aryballes en pâte de verre « égyptisants », l'un sphérique à fond bleu avec ondulations en zigzag, l'autre en forme d'amphore à décor en « barbe de plume » avec un aryballe sphérique en pâte de verre à décor incisé en losange ou « réticulé », d'origine naucratique ou rhodienne, identique aux flacons des nécroples d'Ampurias (5) et de Hoya de Santa Ana à Albacete (6) montre l'existence du commerce de Naucratis avec la côte au début du VIe siècle (7). Cette tombe renfermait également des anses de canthares étrusques, dont la couleur noire était passée au rougeâtre par le feu de l'incinération, une amphore étrusque qui a pu être reconstituée et un bord à ourlet replié d'amphore massaliète à pâte micacée. Elle peut être datée par une coupe à vasque profonde à figures noires, brûlée par le feu, du troisième quart du VIe siècle.

AMPHORISQUES ET ALABASTRES. — C'est à ce type (8) qu'appartiennent deux aryballes sphériques, sans bouton terminal (incomplets), trouvés dans des tombes de Marseille à Saint-Mauront (9) et rue Tapis-Vert (10) et des fragments provenant de Montlaurès (11), d'Ensérune (12), de Pech Maho (Sigean) et de la couche grecque (Ve s.) du dépotoir d'Antibes (13). De technique égyptienne, les aryballes de Marseille et d'Antibes sont associés à des balsamaires d'albâtre égyptien (14) et le premier à un strigile grec, analogue à celui de Trebenischte (15). A fond bleu d'outremer, ils sont décorés de bandes et de chevrons de couleur bleu clair et jaune. Ils sont datés du milieu du Ve siècle par des vases attiques et une coupe à figures rouges. On y ajoutera un alabastre de verre à fond bleu décoré de zigzags de couleur bleu azur, vert et jaune, trouvé dans une tombe à inhumation grecque d'Aléria avec

1. Musée de Cagliari; *Ori e Argenti dell'Italia antica*, Turin, 1961, p. 63, nos 142-145, 149-155, 164, 165 fig., 141, 145, 198, 209, 212, 240.

1bis. A. KOROSTOVTSEV, A propos des objets égyptiens découverts en U.R.S.S. *Cahiers Histoire mondiale*, III, 1957, p. 969.

2. Exemplaires de Cumes : *Manumenti antichi Lincei*, 22, 1913, pl. 117-118; cf. à Adria, *Notizie scavi d'Antichità*, 12, 1957, p. 31.

3. W. DE BISSING, Sur l'histoire du verre en Egypte, *Revue archéologique*, 1908, I, p. 211; cf. du même, Studien zur aeltesten Kultur. ital. *Studi etruschi*, IV, 1930, p. 372; VI, 1932, p. 453; VII, 1933, p. 180; VIII, 1934, p. 352; IX, 1935, p. 331, etc.; A. DE RIDDER, *Collection de Clercq, VI, Terres cuites et verres*, 1909, p. 117-142 et pl. VII et VIII; MORIN-JEAN, s.v. *vitrum*, *Dict. Ant.*, V, p. 940, fig. 7520; Ch. DUGAS, *Délos*, XVII, p. 120 et pl. 52, fig. 6-8; cf. Fr. NEUBURG, *Glass in Antiquity*, 1949; Barbara FILARSKA, *Skła Starożytne* (Verrerie antique), Varsovie, 1952, p. 1-5 et pl. I-III; DÉCHELETTE, *Man. Arch. préhist.*, 2, p. 789-791.

4. Au musée de Mailhac : M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL, *Le premier âge du Fer languedocien, II, Nécropoles à incinération*, 1958, p. 62-69.

5. Aryballe sphérique à décor losangé et aryballe en forme de hérisson, également à striures losangées : P. BOSCH-GIMPERA, *Etnologia de la Península ibèrica*, 1932, p. 311, fig. 262; A. GARCIA Y BELLIDO, *Hispania graeca*, 2, pl. 66, 14; *Ars Hispaniae*, 1, fig. 198; exemplaires de la Coll. Clot Bey au musée Borély (*Cat.* G. MASPÉRO, 302/502 - 303/503).

6. GARCIA Y BELLIDO, *American Journ. Arch.*, 53, 1949, p. 151 et pl. 21, A.

7. Sur les conditions de ces relations entre Naucratis et la Grèce, voy. J. VERCOUTTER, *Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire carthaginois*, 1945, p. 355; M.I. MAXIMOVA, *Les vases plastiques dans l'antiquité*, 1927, pl. 32, fig. 120 et 121.

8. Type 3 de NEUBURG, *o.c.*, fig. 7; exemplaire au musée Borély de la coll. CLOT BEY : Cat. FROEHNER, 282/1782; cf. à Ampurias, M. ALMAGRO, *Las necrópolis de Ampurias*, 1, pl. V, 10 et 11.

9. CAT. FROEHNER, 2090/3590; cf. sur les trouvailles CH. DUGAS, *Rev. Et. anciennes*, 1940 (Mél. Radet), p. 127.

10. Inv. 15002; *Gallia*, XII-1954, p. 427, fig. 3; L. CHABOT, *Cah. ligures de Préhist. et d'Arch.*, 8, 1959, p. 77, fig. 17.

11. Coll. ROUZAUD (*Bull. arch. Narbonne*, 8, p. 499); Ph. HELENA, *Les origines de Narbonne*, 1937, p. 358, n. 3.

12. Coll. MOURET (*C.R.A.I.*, 1916, p. 409).

13. Sondage J. CLERGUES et J. MARGUIER au S. du mur de l'église, au N. du château Grimaldi. Le même sondage a donné des fragments de balsamaires en albâtre et d'œuf d'autruche : *Gallia*, XVIII-1960, p. 319.

14. *Supra*, n. 2 et 3. Un balsamaire d'albâtre sans provenance (Aléria ?) au musée Fesch à Ajaccio; un autre dans la nécropole grecque de Gênes, dans une tombe du Ve s. (B. BREA, *Rev. Et. ligures*, 17, 1951, p. 190, fig. 32). On comparera ces alabastres avec la riche série d'albâtres de la Coll. CLOT BEY au musée Borély (CAT. G. MASPÉRO, 117/317 - 159/359).

15. Strigile avec inscription grecque (ΑΝΤΙΜΑΧΕΙΑ ΕΜΙ) : J. KASTELIČ, Nouvelles recherches à Trebenischte (1953-54), *Lichnid* (Ochrid), I, 1957, p. 57 et pl. 17 (résumé en anglais).

des coupes attiques à figures rouges du troisième quart du Ve siècle (15bis).

C'est aux relations commerciales des Phéniciens et des Etrusques, mais aussi de Naucratis, qu'est due leur diffusion non seulement à Carthage et à Délos, mais le long des itinéraires phéniciens, sur la côte d'Asie Mineure, à Chypre, à Rhodes, à Malte, en Sardaigne (Tharros), en Sicile occidentale, dans les nécropoles de Vulci, de Tarquinia, de Falerii. On les trouve également sur les côtes de l'Adriatique, où leur diffusion ne peut être due qu'au commerce étrusque (16), dans la nécropole de Valle Trebba à Spina (musée de Ferrare), qui les a diffusés en Istrie (nécropole de Santa Lucia au musée de Trieste) (17), sur la côte dalmate (île de Brač, au musée de Split), à Salone et en Illyrie à Trebenischte (musée de Belgrade) (18), à Stična (musée de Ljubljana) et en Bosnie (musée de Sarajevo).

Ces vases de verre sont également très abondants aux VIe et Ve siècles dans les nécropoles d'Ampurias, où ils sont parvenus, sans doute comme les amphores, par le commerce punique (19).

Scarabées et scaraboïdes. — Les aryballes sont avec les scarabées et les perles les seules importations égyptiennes signalées dans les sites grecs de la côte. Trois de ceux-ci, de facture grossière, en pâte de verre bleue ou verte, friable, de Naucratis, percés d'un trou pour être enfilés dans un collier, proviennent l'un de Peyriac, les deux autres de Marseille. Ils sont anépigraphes, mais portent des figures zoomorphes. Un quatrième exemplaire a été trouvé à Montlaurès.

Le scarabée de Peyriac-de-Mer a été trouvé dans un dépotoir de l'Illette (20), site préhistorique, signalé par ses tumulus de l'Age du Bronze, sur le bord de l'étang du Doul, connu par ses salins qui s'étendaient jusqu'à l'étang de Bages. Il a conservé des traces de dorure. Il est orné d'un groupe d'animaux, un lion dressé sur ses pattes de derrière attaquant une antilope. Le motif, d'origine asiatique, est connu de l'Egypte et de Carthage et particulièrement fréquent à Naucratis (21). Les deux autres, provenant des fouilles de Marseille (Négrel I.12.F.200) sont ornés d'un oiseau et de deux lions, symbole de puissance.

D'origine égyptienne sans doute aussi, un scarabée en cornaline orné d'une gazelle, trouvé dans la couche du milieu du VIe siècle de la plage grecque du Lacydon (XII. E. 41). Il est également percé d'un trou pour être enfilé dans un collier, en amulette protectrice : la cornaline était employée à Carthage pour les scarabées utilisés comme sceaux (22), cette pierre dure ayant, selon Pline (23), la propriété de ne pas arracher la matière malléable quand on apposait le sceau.

On en rapprochera des scarabées en agate et en stéatite trouvés à Montlaurès (24) et le scarabée à hiéroglyphe provenant de Murviel (d'époque plus tardive) (25). Si les importations de scarabées sur la côte africaine, à Lixus, à Malte, à Tharros, à Ibiza et dans le Sud ibérique (26) sont dues au commerce punico-phénicien, celles du bassin occidental de la Méditerranée septentrionale à Syracuse, à Ischia (27), à Cumes, en Etrurie, en Gaule, ont sans doute été faites par l'intermédiaire de la Sicile, de Naucratis, mais aussi des Etrusques, comme le laisserait croire la diffusion des balsamaires de verre et d'albâtre dans l'Adriatique,

15bis. Type analogue des nécropoles d'Ampurias : Almagro, I, p. 176 et pl. V, 1 (tombe Bonjoan n° 38, lécythes à figures noires).

16. Les importations étrusques en Illyrie sont attestées, à défaut de *bucchero nero*, par la présence dans le trésor de Trebenischte, d'une hydrie à anses en forme de mains, analogues à celles du temple souterrain de Paestum et du musée Borély (achat 1868, n° 3815 : publiée par Ch. Picard, *Latomus*, 19, 1960, pl. 20, 5), et de la situle du Vače, au musée de Ljubljana, décorée de scènes religieuses (offrants, guerriers, procession funéraire, bouquetins) de style étrusquisant (L. Popovic, *Narodni Muzej Beograd. Antika*, I, 1956, pl. 26, fig. 30 et pl. 31a; J. Kastelič, *Die Situla aus Vače*, 1956), apparentée à celles de Stična (musée de Ljubljana), de Bologne et de Trieste.

17. Cf. sur les tasses en verre polychrome à filaments incrustés (millefiori) d'origine indigène, de cette nécropole : Thea Elisabeth Haevenick, Hallstatt-Tassen, *Jahrbuch des Röm. germ. Zentralmuseums Mainz*, 5, 1958, p. 8.

18. L. Popovic, *o.c.*, pl. 41-43.

19. M. Almagro, *o.c.*, pl. V (musées de Barcelone et de Gérone).

20. Musée de la Société archéologique de Peyriac-de-Mer, où sont rassemblées les fouilles du groupe local (M. Rambaud d'Andéric). L'Illette, émergeant au-dessus des marais et des salins, avait un port fréquenté à l'époque romaine, ainsi que le montre la présence de nombreux tessons d'amphores, massaliètes et romaines. Le site avait une nécropole de l'âge du Bronze : en proviennent des haches votives en jadéite, à tranchant évasé imitant les haches de bronze, d'une grandeur remarquable (long. 0,356) conservées au musée de Narbonne (Ph. Héléna, *Les origines de Narbonne*, p. 72, n. 1 et p. 87, fig. 49). On y a trouvé de la céramique attique à figure rouge du IVe siècle et une abondante vaisselle campanienne, ainsi qu'un trésor de deniers d'époque républicaine du IIIe au début du Ier siècle (Héléna, *o.c.*, p. 240, n. 4; A. Grenier, *F.O.R.*, XII, *Aude*, 9; Y. Solier, Les fouilles de Peyriac-de-Mer. *Bull. Soc. Et. Sc. de l'Aude*, 61, 1960).

21. P. Newberry, *Cat. général des Antiquités égyptiennes du musée du Caire, Scarabs shaped scals*, 1907, n° 36456; J. Vercoutter, *o.c.*, p. 131, nos 149 et 150.

22. J. Vercoutter, *o.c.*, p. 74.

23. *N.H.*, XXXVII, 105 et s.

24. Ph. Héléna, *Les origines de Narbonne*, p. 358, n. 1 (aujourd'hui disparus).

25. Scarabée en pierre calcaire (long. 0,10), sans doute d'époque romaine : R. Demangel, Un scarabée androcéphale de Ramsès III à Murviel-lès-Montpellier, *Monspeliensia*, II, 1935.

26. Pour les scarabées d'Ibiza, au musée de Madrid parvenus par le commerce punique, voir le catalogue descriptif : *Memorias de los Museos arqueologicos*, 15, 1954, p. 121 et pl. 63. Un scarabée au nom de Psammetichos I (663-609) a été trouvé dans le Sud du Portugal (P. Bosch-Gimpera, *Etnologia de la Peninsula iberica*, fig. 216; H. Hencken, Herzsprung Shields and Greek Trade, *American journal of Archaeology*, 54, 1950, p. 303. D'autres en faïence bleue et de « couleur terreuse » à Villaricos et à Lixus (M. Tarradell, *Lixus*, Tétouan, 1959, pl. 17). Le scarabée de Lixus, portant une inscription au nom d'Aménophis III (XIVe s.) remonterait au Xe s., d'après J. Leclant (G. Ch. Picard, *La vie quotidienne à Carthage*, p. 172 et n° 19). Cependant P. Cintas fait observer que ces scarabées, fabriqués à Naucratis et portant des noms plus anciens, de valeur magique, ne remonteraient pas au-delà de la XXVIe dynastie (*Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, p. 63). La découverte à Mandeure (Doubs), d'un scarabée en pâte de verre opaque, de teinte tirant sur le verdâtre, avec hiéroglyphes, également destiné à servir de pendeloque, pose un problème plus complexe, s'il remonte à la dynastie tanite (début du Ier millénaire) : R. Bernard, *Rev. arch. Est*, 6, 1955, p. 350; J. Leclant, Fouilles et travaux en Egypte (1955-57), *Orientalia*, 27, 1958, p. 101.

27. G. Bosticco, Scarabei egiziani della necropoli di Pithecusa nell' isola di Ischia, *Parola del Passato*, 1954, p. 215.

que n'ont explorée ni les Phéniciens ni les Ioniens, tournés vers l'Occident de la Méditerranée.

PERLES. — La même question d'origine se pose pour les perles polychromes en pâte de verre, ayant servi de grains de collier, dont le type sera courant dans les pays celtiques à La Tène. Les plus caractéristiques sont ornées d'ondulations en « barbe de plume », de zigzags et d'yeux.

Le type bichrome incrusté de bandes blanches et les perles ourlées sont déjà connues de l'Egypte au IIe millénaire; et les perles globuleuses en pâte vert clair, ornées d'une zone équatoriale décrivant des zigzags abondent à partir du VIIe siècle en Grèce, à Chypre, à Rhodes, en Italie et au Nord des Alpes (28).

Celles du littoral proviennent de gisements du VIe siècle : grande perle en tonnelet bitronconique (long. 31 mm; diam. au centre 20 mm), en pâte bleutée striée d'ondulations d'un ton blanc laiteux, trouvée dans une grotte funéraire de Saze (29), associée à des tessons de céramique indigène et d'amphores micacées marseillaises; — perle en barillet cylindrique en pâte bleue opaque, à décor en « barbe de plume », de couleur blanche, de l'*oppidum* de Montlaurès (30); — perle analogue à Ensérune.

Leur décor à ondulations qui évoque celui de balsamaires en pâte de verre est à rapprocher de perles à chevrons blancs, rouges et bleus de la fin de l'époque saïte, dont un exemplaire vient du trésor des Zanaga (31);

perle en barillet (long. 14 mm; diam. 12 mm), en pâte de verre bleu sombre, avec torsade blanche encadrée de deux filets jaunes, dont les couleurs sont identiques à celles des aryballes en pâte de verre, provenant de la « trouvaille » du puits antique de la place du Mont-de-Piété à Marseille (1884) (32).

Les plus caractéristiques sont de grosses perles annulaires (diam. 32 mm à 25 mm; ép. env. 12 mm) en forme de tore aplati ou de « pneumatique », en pâte de verre noir opaque, mat. Elles ne sont pas rares dans les sites grecs du Narbonnais et plusieurs ont été trouvées à Ampurias et Ullastret, où elles n'ont pû parvenir que de l'Orient méditerranéen; un exemplaire, particulièrement typique vient de la région marseillaise.

Une de ces perles à Ensérune est de couleur noir uni; mais elles sont le plus souvent ornementées d'incrustations de verre de couleur. Deux de celles-ci proviennent de la région de Narbonne; l'une d'elles, de la grotte de la Crouzade (33), est décorée sur la tranche d'un cercle spiraliforme et sur le tore d'un zigzag, évoquant en un point une silhouette humaine, les bras levés, en incrustation bleu pâle; l'autre, également au musée de Narbonne, peut-être de Montlaurès, est également incrustée sur la tranche d'une spirale très ouverte et sur le tore de deux zones d'accolades en accent circonflexe, de couleur bleu pâle.

Doit-on assimiler à ce type les perles en verre noir, à incrustations inscrites dans des ovales blancs ? (34). Un exemplaire (diam. 25 mm; ép. 13 mm) provenant du gisement archaïque grec du Castelet de Fontvieille (35), associé à des céramiques à figures noires et à des coupes à lèvres et à des amphores ioniennes de la seconde moitié du VIe siècle, est décorée de trois yeux apotropaïques rouges inscrits dans trois ovales allongés de couleur blanchâtre.

Des exemplaires de moindre dimension en pâte noire ou bleu foncé, ornées d'un zig-zag blanc, ont également été signalées au Mont Lassois où elles sont associées au corail, également importé de Méditerranée (36).

C'est là une forme qui sera imitée à La Tène III par les verriers celtiques de Stradonitz, en Bohème (37) et dont la fabrication paraît avoir continué en Orient jusqu'à l'époque chrétienne; la qualité de la pâte noire opaque, homogène, sans souflure et le mode des incrustations permettent de les comparer aux perles annulaires d'origine orientale avec incrustations de couleur rouge, analogues à celles de la nécropole d'Exochi, à Rhodes (38).

28. MORIN-JEAN, s.v. *vitrum*. *Dict. Antiq.*, V, p. 941; P. REINECKE, Glasperlen vorröm. Zeiten aus Funden nördlich der Alpen, *Altertümer*, V, 3.

29. Je remercie S. GAGNIÈRE de m'avoir signalé cette perle trouvée à la suite des fouilles qui ont fait l'objet de sa communication. Le mobilier funéraire, qui accompagnait les squelettes, peut être daté du Bronze II par une hache à bords légèrement relevés et des céramiques excisées avec traces de matière blanche : Note sur la grotte sépulcrale de Saze (Gard). *Rhodania, Congrès d'Avignon* (1924), n° 940 et *Bull. Soc. Préhistorique fr.*, 1929, p. 284; et avec la collab. du Dr F. REGNAULT, *Etude des crânes de la grotte sépulcrale de Saze*, Avignon, 1931.

30. Ph. HÉLÉNA, *Les origines de Narbonne*, p. 267, fig. 162, n° 3.

31. Je remercie J. LECLANT qui m'a signalé ce type de perles dont un lot a été acheté au Gabon par le gouverneur Fourneau : Sur des perles anciennes de pâte de verre provenant de Zanaga, *Bull. Institut français d'Afrique noire*, 14, 1952, p. 960; Mme DESROCHES-NOBLECOURT et J. LECLANT, *Bull. Soc. française d'Egyptologie*, 21, 1956, p. 28 et 31, n. 7.

32. CAT. FROEHNER, n° 2106/3606. Cette perle, sans doute trouvée à Marseille, est associée à des perles de collier en agate rubanée. Le groupement et l'identification des objets sont un « truquage » d'H. AUGIER (La constitution du musée Borély, *l.c.*, p. 22 de l'extrait).

33. Ph. HÉLÉNA, *o.c.*, p. 266, fig. 161.

34. Mlle El. HAEVERNICK, veut bien me dire qu'elle attribue à l'époque romaine les perles noires à yeux rouges inscrits dans des ovales. Une petite perle sphérique en verre noir (Fontvieille 1750, 32), grossièrement inscrustée d'yeux jaune et bleu turquoise, dans une spirale blanche (diam. 0,012), trouvée dans le site de St-Véran à Orgon (*Gallia*, XVIII-1960, p. 307), paraît remonter à cette époque. On la comparera aux perles de Vaux Donjon, en Bourgogne, d'époque mérovingienne (musée d'Auxerre). La perle du Castelet appartient-elle à cette série ? Le gisement, contrairement à celui de St-Véran, n'a rien donné d'époque romaine et paléochrétienne.

35. Comm. L. POUMEYROL; cf. *Gallia*, XII-1954, p. 430; *ibid.*, XVIII-1960, p. 306, fig. 26, couche C (point marqué d'une croix) et fig. 27.

36. R. JOFFROY, *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France* (Publ. Univ. Dijon, 20), 1960, p. 57 et 169 et pl. 12, 1. Cf. perles analogues à pâte noire, à décor d'ondes blanchâtres, de la nécrople hallstattienne de Bouzy (musée de Reims).

37. DÉCHELETTE, *o.c.*, p. 1320, fig. 576; Ph. HÉLÉNA, *o.c.*, p. 267, fig. 162, 2. On en rapprochera une perle ornée d'un dessin « en forme d'arabesque » de Saint-Bauzille d'Esclatian : F. MOURET, Sulpice Sévère à Primuliac, *Bull. Soc. arch. Béziers*, VI, 1905, p. 467 et fig. pl. 6, 5 (la figure est trop imprécise pour reconnaître le genre du dessin — peut-être une ligne ondulée ?).

38. Musée Borély, *Cat.* FROEHNER, 288-290 / 1788-1790 (Syrie ?); Musée du Louvre, Inv. 3565; perles à yeux rouges à

Le type de perle à décor oculé, généralement en pâte bleue à incrustations jaunes, parfois à protubérances « exorbitées » simulant les yeux (perle « bouletée ») est également connu de l'Orient; on le retrouve à Chypre et à Tharros (39); il est fréquent à l'époque archaïque dans les sites grecs, à Ephèse, à Tégée, à Egine, à Lindos, au Cap Sounion et à Délos, certaines de ces perles percées d'un trou relativement grand ayant pu servir de tête d'épingle (40).

Ce type a été imité en Celtique, dès la fin de l'époque hallstattienne et à la Tène I et II, — ce qui empêche de lui donner une origine certaine (41). Il est très répandu dans les tumulus de la vallée du Rhin et en Europe centrale (42). Des exemplaires typiques de perles « bouletées » ont été trouvés dans une tombe d'Essarois (Musée de Chatillon) et dans la tombe princière de Reinheim (Sarre) (43) datée de la Tène I : elles sont en pâte de verre noir avec incrustations blanches et jaunes; ce décor est particulièrement intéressant parce qu'il semble avoir été le prototype des ornements « bouletés » de torques d'or et de bronze de travail celtique (44).

On retrouve ces perles dans les sites en relation avec les Phéniciens et les Etrusques, en particulier sur la côte du Levant ibérique, dans la nécropole de la Albufereta (45), à Ibiza, à Majorque (cueva de Sa Madona à Alqueira Blanco : musée de Barcelone), à Ullastret et Ampurias, à Villaricos (46), en Sardaigne (nécropole d'Olbia et Tharros au musée de Cagliari (47), où elles sont parvenues par l'intermédiaire punique), à Cagnano en Corse (48), à Antibes (49), à Ollioules au camp de la Courtine (50), à Montlaurès (Narbonne) (51), en Etrurie, à Vetulonia (52), à Spina, en Istrie dans la nécropole de Santa Lucia (musée de Trieste), sur la côte dalmate à l'île de Brač (53), en Illyrie à Glasinac (54), où elles sont associées à des perles de verre monochromes d'origine locale, très abondantes dans les parures de cette région à l'Age du Fer, et en Ligurie, à Chiavari.

C'est à ce type qu'appartient un fragment de parure à double mamelon en verre bleu azur et spirale blanche, incrustée d'un filet jaune, provenant de l'habitat du Pégue, de la seconde moitié du VIe siècle. La qualité de la pâte et de la couleur permettent de lui attribuer la même origine gréco-égyptienne et une provenance massaliète (55).

A ces perles en pâte vitreuse se rattachent des pendeloques apotropaïques en forme de masque humain, qui sont apparentées aux statuettes du dieu Bès. Le nez, les yeux, la bouche de ces têtes au regard effrayant sont constitués par des fils de pâte blanche incrustés; d'autres enroulés en spirale, dessinent la barbe et les cheveux. Les plus anciennes de ces pendeloques seraient égyptiennes, d'après Von Bissing et dateraient du Nouvel Empire (56). Celles de Carthage et de Méditerranée occidentale remontent aux IVe-IIIe siècles. Certaines sont en pâte de verre noir opaque,

Exochi, dans l'île de Rhodes (Friis JOHANSEN, *Acta archaeologica*, 28, 1957, p. 74, fig. 159). Cf. les perles en pâte bleue à zigzags blanchâtres ou jaunes de l'Aisne, de la Côte-d'Or et d'Angleterre : DÉCHELETTE, *o.c.*, p. 1315, fig. 573, n°s 10-13.

39. E. GJERSTAD, *Swedish Cyprus Expedition*, IV, 2 (1948), fig. 38; C. CARDUCCI, *Mostra delle Oreficerie* (Turin, 1961).

40. W. DÉONNA, *Le mobilier délien* (Fouilles de Délos, XVIII), p. 212, fig. 245 et pl. 570-572 (perles à trois ou quatre protubérances). Cf. cylindre à pâte de verre bleue turquoise, à yeux exorbités, à prunelle bleue se détachant sur des cercles blancs et bruns, au musée Borély (Coll. Clot Bey ?) : Cat. FROEHNER, 292/1792.

41. Je remercie Mlle Thea Elisabeth HAEVENICK des renseignements qu'elle a bien voulu me donner sur ces perles dont elle prépare la publication. La production indigène a fait non seulement des perles monochromes, mais des perles ornées d'un filet en zigzag, qu'il est difficile actuellement de différencier des objets d'importation; cf. de cet auteur *Hallstatt-Tassen*, *l.c.*; et *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel- und Spätlatenezeit auf dem europäischen Festland*, Bonn, 1960.

42. DÉCHELETTE, *o.c.*, p. 1315, fig. 573. A signaler une série de ces perles, sans provenance au musée Borély, *Cat.* FROEHNER, 291/1791. L'importation de perles polychromes, parfois ornées d'un filet en zigzag, est signalée dès le IIe millénaire, non seulement en Espagne, où elles ont pu parvenir par le commerce phénicien, mais dans les tumulus de l'Europe centrale et de Bretagne (DÉCHELETTE, *o.c.*, 2, p. 870). La même provenance doit être donnée à celles de La Tène (*ibid.*, p. 1315). Nous signalerons une importante série de perles oculées de couleur jaune ou noire avec cercle blanc trouvées dans les tombes scythiques du VIe-Ve s. de Sfintu Gheorghe en Roumanie (S. ZOLTÂN, *Istorie Veche*, II, 1960, p. 375, fig. 3). La présence de perles de pâte de verre, verdâtre, bleue, associées à des perles de pierre dure, dans les nécropoles mycéniennes de Plemyrion en Sicile et de l'île de Salina, à Lipari (B. BREA et M. CAVALIER, *Il Castello di Lipari e il museo archeologico eoliano*, p. 68 et pl. XIV, 1) confirme l'origine orientale des perles signalées dès le Bronze final dans les grottes sépulcrales du Midi (Monges et la Treille, Aude), dans les dolmens de Bretagne et d'Angleterre du Sud (Culture du Wessex) : H. KÜHN, Die aegyptischen Perlen als Finxpunkt für die Chronologie der Bronzezeit, *Ipek*, 1937, p. 1371; HAWKES, Las relaciones en el Bronce final, *Ampurias*, XIV, 1952, p. 97. On ajoutera une perle de collier en émail bleuâtre plate percée de cinq trous sur la tranche trouvée dans la grotte préhistorique du « Château du Diable » à Ollioules, d'époque chalcolithique : Dr GÉRARD, *Bull. Soc. Botanique, Géologique et Entomologique du Var*, 51, 1937, p. 8.

43. J. KELLER, La tombe princière de Reinheim, *Congrès préhistorique de France*, Poitiers-Angoulême, 1956, p. 601 et fig. 18 et 20; *Germania*, 33, 1955, p. 42, pl. 3, 12a et b; J. MOREAU, *Die Welt der Kelten*, 1958, pl. 39. L'association de ces perles avec de nombreux grains de corail incrustés dans les bronzes confirmerait la provenance méditerranéenne des perles oculées de cette tombe.

44. J. MOREAU, *o.c.*, torques de Barbuisse, d'Aurillac, passeguide de Paris, pl. 70-73; cf. DÉCHELETTE, *o.c.*, 2, p. 1340. On ne peut qu'être frappé de leur similitude avec les « perles oculées » et les dodecaèdres bouletés d'Extrême-Orient, recueillis dans le delta du Mékong, sur lesquels Ch. PICARD a attiré l'attention (*R.A.*, 1963, I, p. 102, d'après L. MALLERET, *Artibus Asiae*, 24, 1961).

45. J. LAFUENTE-VIDAL, *Museo arqueologico provincial de Alicante*, 1959, pl. 13.

46. M. ASTRUC, *o.c.*, p. 54 et 75, pl. 27 et 42.

47. D. LEVI, *l.c.*, pl. 19.

48. Trois perles sphériques jaunes avec décor coulé bleu entouré de blanc, associées à des parures de bronze de la fin de Hallstatt (VIIIe-VIIe s.) : musée Borély, 4254 et coll. Dr Biaggi (Bastia).

49. Perle à fond jaune-orange ornée de quatre doubles cercles oculés bleu entourés d'un filet blanc, analogues aux précédentes, dépotoir du mur Sud de l'église (Coll. J. CLERGUES - J. MARGUIER).

50. Perles à yeux bleus entourés d'un cercle blanc : J. LAYET, Les grains de collier et les fibules de l'oppidum de la Courtine. *Le Livre de la Courtine*, 1950.

51. Ph. HÉLÉNA, *o.c.*, p. 267, fig. 162.

52. Perles à fond bleu et décor oculaire jaune et perles noires : M.N. VINATTIERI, Il sepulcreto vetuloniese di Poggio alla Guardia, *Studi etruschi*, 25, 1957, p. 243, fig. 13 et p. 356, fig. 19.

53. Perles de verre bleu avec cercles oculés blancs (musée de Split).

54. Perle en pâte de verre jaune avec yeux bleu et blanc (musée de Sarajevo).

55. Je dois la connaissance de ce verre trouvé dans la campagne de 1961, à A. PERRAUD, J.J. HATT, Ch LAGRAND.

56. MORIN-JEAN, *l.c.*, p. 941.

analogue à celles des perles de collier dont nous avons parlé, avec incrustation de pâte de verre jaune pour les chairs et blanche pour l'iris des yeux et les pendants d'oreille (57).

Deux de ces pendeloques provenant des *oppidum* d'Ensérune (58) et du Cayla de Mailhac (59), également en forme de masque humain, en pâte de verre blanche, aux prunelles exorbitées de teinte bleue, sont comparables à celles des nécropoles de Carthage (60), de Cagliari, de Tharros et d'Olbia (61) en Sardaigne, d'Ibiza (62), de Villaricos (63).

57. Musée Borély, *Cat.* FROEHNER, 185-286 / 1785-86. Une autre en pâte de verre bleue à contours jaunes, en forme de tête de taureau (?) : *ibid.*, 287/1787 (disparue).

58. Ph. HÉLÉNA, *Les origines de Narbonne*, p. 268, fig. 163.

59. O. et J. TAFFANEL, *Le Cayla de Mailhac*, 1938, p. 39; J. JANNORAY, *Ensérune*, 1955, p. 406, n. 6.

60. R.P. DELATTRE, *Musée Lavigerie* (Carthage), pl. 35, fig. 1, 8; DÉCHELETTE, *Man. Arch.*, II, p. 1317, fig. 574.

61. Musée de Cagliari; D. LEVI, *Le necropoli puniche di Olbia, Studi Sardi*, 9, 1950, p. 29 et pl. 19; D. PANEDDA, *Olbia nel periodo punico e romano*, 1952, pl. II, 1; C. CARDUCCI, *o.c.*

IMPORTATIONS ORIENTALES

Amphores phéniciennes :

Marseille; — Saint-Blaise (?); — Arles; — Vieille Couronne; — Cap Tamaris; — Mont Garou (Sanary); — La Courtine (Ollioules); — Antibes (anse St-Roch); — Cayla-de-Mailhac; — La Monédière (Bessan); — Pech Maho (Sigean); — Ruscino; — Ampurias; — Le Carambolo (Tartessos).

Importations de Naucratis et de la côte phénicienne :

Marseille; — Castelet de Fontvieille; — Antibes; — Ollioules; — Le Pègue; — Murviel; — Ensérune; — Montlaurès; — Cayla-de-Mailhac; — Peyriac-de-Mer; — grotte de la Crouzade (Narbonne); — Aléria; — Cagnano (Corse); — Ampurias; — Ullastret; — Le Carambolo (Tartesos); — Almuñecar; — nécropole de Chiavari.

Importations de Chypre :

Marseille ? (64); — Ampurias; — Malaga; — Carmona; — Le Carambolo (Tartessos).

62. A. GARCIA Y BELLIDO, *Historia de España*, I, 2, p. 397, fig. 288.

63. M. ASTRUC, *La necrópolis de Villaricos*, 1951, p. 60 et pl. 32, 26.

64. Peut-être Saint-Jean, 10461 : Vasseur, VII, 12.

III

DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES DE L'ÉPOQUE DES GUERRES PUNIQUES

Lorsque Rome, héritière de la thalassocratie hellénique, étendra son empire à la Méditerranée, dont elle fera une mer latine de l'Asie Mineure et de la Macédoine à l'Afrique du Nord et à l'Espagne, elle trouvera devant elle le même concurrent auquel s'étaient heurtés les Grecs à l'époque archaïque. Une alliance avec Marseille à cette date correspond à des réalités politiques, Rome et Marseille ayant les mêmes adversaires et les mêmes rivaux, sur mer Carthage, sur terre les Ligures et les Celtes.

Le conflit avec Carthage retardé par le traité de 348, ne tarda pas à devenir aigu devant la pression punique, qui profitant de l'anarchie de la Sicile et de la Grande Grèce, avance ses positions maritimes vers la péninsule italique, par l'occupation des îles Eoliennes après la mort d'Agathocles, roi de l'île (289) et fait une incursion jusqu'à Tarente (272). La Méditerranée occidentale était de ce fait interdite au commerce des Grecs et des Romains. Il n'est pas invraisemblable que la diplomatie marseillaise ait été agissante auprès du Sénat pour l'engager à porter la guerre contre Carthage, faisant ressortir le double danger des Celtes et des Puniques (1). Au cours des trois « guerres puniques » (264-146) tomberont successivement sous la domination romaine, la Sicile, la Sardaigne et la Corse, enfin l'Espagne, — Carthage étant définitivement vaincue en 146 (2). Ce ne sera cependant qu'en 218 que Rome et Marseille scelleront leur amitié par un traité d'alliance, — au moment même où Hannibal avait franchi les Alpes et s'apprêtait à descendre en Italie.

Le conflit de Marseille et de Carthage implique-t-il une carence totale de relations commerciales ? L'état d'inimitié, qui n'avait souvent pour objet que des conflits de pêcherie, ainsi que le dit Trogue Pompée (3), était-il tel qu'il entraînât une fermeture de frontière et la fortification des comptoirs de la côte, Ampurias, Agde, *Olbia* (Hyères), *Tauroention* (le Brusc), Saint-Blaise, dont les enceintes ne remontent guère au-delà du IIIe siècle ? (4).

On a en effet trouvé sur la côte languedocienne, à Ensérune, quelques figurines puniques, religieuses, qui remontent sans doute à la fin du IIIe siècle avant notre ère, en particulier une plaque de terre cuite représentant un dieu devant un *naiskos*, Baal-Hammon, coiffé d'une haute tiare ovoïde, levant la main droite, paume ouverte, et portant sur l'épaule gauche une hache à croissant circulaire (5). G. Ch.-Picard en rapproche les icones trouvées à Carthage dans les tombes et les maisons des III-IIe siècles. Il signale également des brûle-parfum en forme de buste de Déméter-Tanit, coiffée du *calathos*, fréquents à la même époque à Cartage et dans le domaine punique du Sud de l'Espagne (6). Ces objets sacrés doivent-ils être attribués à l'occupation temporaire de la « voie d'Hercule » pendant la courte période de la marche d'Hannibal vers les Alpes et l'occupation victorieuse de l'Italie avant la campagne de Scipion en Espagne, au cours de la seconde guerre punique (218-208), comme le suppose G. Ch.-Picard, ou sont-ils le témoignage d'un commerce intermittent de Carthage avec le littoral du Midi selon l'interprétation de G. Claustres (7). Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable; parmi les talismans puniques trouvés à Ullastret figure un fragment de tablette en terre cuite, à pâte rosâtre, analogue à celui d'Ensérune.

Dès le début du Ve siècle (bataille d'Himère en Sicile) et pendant la première guerre punique (8), les indigènes du littoral de la Gaule entretenaient des rapports avec Carthage, qui recrutait chez les Ligures et chez les Hélisykes, tribu ligure de la région de Narbonne, des mercenaires pour ses flottes, aux côtés des Ibères, des Baléares, des Sardes et des Corses.

1. Cf. Norman J. de WITT, Massilia and Rome, *Trans. American Philological Assoc.*, 71, 1940, p. 605; F.-R. KRAMER, Massilian Diplomacy before the second Punic War, *American Journal of Philology*, 69, 1948, 1.

2. POLYBE, III, 22.

3. JUSTIN, XLIII, 5, 2 et IV; cf. M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 169 et *supra*, II.

4. Comme en émet l'hypothèse J. COUPRY (La fondation d'Olbia en Provence et l'empire marseillais, *Rhodania, Nyons - Montélimar*, 32, 1959, p. 29). Mais à la même époque dans l'arrière-pays, les enceintes d'Entremont, de Mouriès, même de Saint-Blaise, sont élevées pour contenir la pression des Celtes et des Ligures, — mode qui révèle une ambiance guerrière, souligne J. COUPRY, aussi bien en Orient macédonien qu'en Sicile.

5. G. CH.-PICARD, Hannibal à Ensérune, *Journées arch. d'Avignon* (Palais du Roure), Avignon, 1956, p. 57.

6. *Corp. Vasorum antiq. France* (fasc. 6) *Coll. Mouret*, pl. 37, fig. 34 et 35; J. JANNORAY, *Ensérune*, p. 406, n. 6. On en rapprochera les brûle-parfums du sanctuaire de Benidorm et des nécropoles de la Albufereta au musée d'Alicante (J. LAFUENTE VIDAL, *Museo arqueologico provincial de Alicante, Catalogo-Guia*. Alicante, 1959, pl. 8 et 15), d'Ampurias (musée de Barcelone), du Cabecico del Tesoro (musée de Murcie) et ceux de Tharros en Sardaigne (musée Borély, 1229/2729) et de Carthage (M. ASTRUC, Echanges entre Carthage et l'Espagne, *R.E.A.*, 64, 1962, p. 72).

7. G. CH.-PICARD, *l.c.*, p. 59.

8. POLYBE, I, 17, 4; cf. A. BERTHELOT, Les Ligures, *Revue arch.*, 1933, II, p. 91; et *supra*, I.

La découverte de quelques monnaies carthaginoises et siculo-puniques dans la vallée du Rhône, à Monaco, à Marseille, au Grand-Saint-Bernard, dans le Nord-Est de la France (Creil, l'Isle-Aumont) (9) montre la vraisemblance de telles relations. Mais la rareté de ces trouvailles monétaires ne permet sans doute pas de conclure à une influence punique sur le monnayage gaulois, par ailleurs largement influencé par les types de Marseille et de Grande Grèce : doit-on reconnaître dans le « filet protecteur » en « tête de champignon » superposé au cheval sur les monnaies des *Parisii* la déformation du palmier qui s'épanouit au-dessus du cheval dans les tétradrachmes siculo-puniques (10) ? L'affirmation aurait une réelle importance pour l'analyse des influences méditerranéennes qui se sont exercées en Gaule à l'époque hellénique; mais elle ressort du domaine de l'hypothèse.

On voit donc l'intérêt d'une datation précise des amphores de type punique antérieures à la seconde et à la troisième guerre punique et de la détermination de leur origine, — punique, ibéro-punique ou romaine. Le type de l'amphore révèle le pays d'origine (fig. 4). L'amphore romaine et l'amphore punique appartiennent à deux groupes absolument différents, dont l'un dérive de l'amphore rhodienne à long col et l'autre de la jarre mycénienne et canannéenne, à embouchure ouverte sur la panse.

Si la seconde guerre punique terminée par l'occupation de l'Espagne en 206 par Scipion le Jeune, marque la fin des exportations « puniques », et la ruine de Carthage en 146 celle des exportations carthaginoises, ces deux dates ne sauraient être un *terminus* dans l'évolution de l'amphore, — ni dans la vie économique de l'Espagne.

L'Espagne était restée marquée, au point de vue de la morphologie de l'amphore, de l'empreinte de Carthage; et il serait invraisemblable de supposer que la conquête romaine ait brusquement interrompu des exportations qui sont attestées dès l'époque phénicienne et auraient repris seulement sous l'Empire. Punique ou romaine, la Bétique continua de vivre et les potiers de fabriquer et d'exporter des amphores de tradition punique, modifiées selon le type romain pour écouler leurs produits, conserves de poisson, *garum*, olives et huile. La classification de José M. Maña (11), d'après le matériel amphorique d'Ibiza, montre en effet une différence très nette entre le groupe à panse « en sac » ou fuselée (A et B), dérivé de l'amphore phénicienne et celui des formes C, D et E, à panse cylindrique ou bitronconique, parfois munies d'une collerette et d'un pied. La première est antérieure à la seconde guerre punique (IVe s.) tandis que les quatre derniers groupes sont contemporains des guerres puniques (IIIe-IIe s.) et par conséquent de l'occupation romaine.

Or, si l'amphore du premier groupe (A de Maña), qui aura une survie assez longue à Carthage, se distingue encore mal de son prototype tyrien (12), si ce n'est par la date, les autres formes qui peuvent être aisément identifiées par les gisements terrestres et les épaves, se retrouvent toutes sur la côte catalane et dans le Midi de la Gaule (fig. 4).

La forme B, variante de la première, caractérisée par le peu de saillie de l'ourlet et l'épaulement tombant, a la panse rétrécie vers le bas, mais est dépourvue de pied. C'est le type le plus courant sur la côte catalane, à tel point qu'elle a été désignée du nom de « gréco-punique » : elle est commune aux Ve-IIIe siècles dans les nécroples d'Ampurias (13), d'où cependant ne sont pas absentes les amphores grecques et massaliètes. Une vingtaine ont été retrouvées à Ullastret dans un « magasin » voisin de l'enceinte, que le contexte permet de dater du IIIe siècle (14). C'est à la même date que remontent celles de *Ruscino* (15), d'Ensérune (16) et de l'*oppidum* du Moulin, à Peyriac-de-Mer (16bis).

G. Claustres a noté qu'elles ne portaient jamais d'estampilles de potier, mais parfois un signe ou une lettre inscrite avant cuisson, — comme les amphores massaliètes. Importation punique ou production locale ? de la côte catalane ultra-pyrénéenne ou des villes gréco-ibériques du littoral ? L'association de ce type d'amphore à Sigean et à Ensérune avec des amphores gréco-italiques à col et lèvre inclinée (17), portant des marques de potier à caractères ibériques (18), tendrait à prouver une origine locale : les indigènes auraient fabriqué cette vaisselle vinaire pour l'exportation de leur vin, tout en utilisant également le type de l'amphore gréco-italique ou italique.

Les formes D et E, de provenance ibéro-punique, ont été trouvées, sans contexte, sur la plage de Fos (19) **(pl. 16 et 42)**, dont elles attestent les relations commerciales avec le Sud de l'Espagne, aux IIIe-IIe siècles avant notre ère et un col du type D dans un dépotoir de la butte Saint-Laurent (III.5.51), au Nord du théâtre, à Marseille; la forme C à collerette évasée et à pied est connue par plusieurs exemplaires, non seulement à Fos et dans les gisements sous-marins, mais dans les habitats antérieurs à la conquête romaine **(pl. 42)**.

9. Ad. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, p. 181; C. VIAN, La circulation des monnaies gauloises, *Ogam*, 6, 1954, p. 254; COLBERT DE BEAULIEU, *Revue arch. Est*, 6, 1955, p. 296; G. FABRE, *Bull. Soc. française de Numismatique*, 1957, p. 155; G.K. JENKINS, *Numismatic Chronicle*, 17, 1957, p. 13.

10. J. LAFAURIE, *ibid.*, 1949, p. 4; et G. FABRE, *ibid.*, 1957, p. 155; cf. L. LENGYEL, *L'art gaulois dans les médailles*, 1954, p. 40 et pl. 29.

11. MAÑA, *l.c.*, p. 204 et 206.

12. *Supra*, I.

13. M. ALMAGRO, 1, p. 398-399, n°s 6-20.

14. Musée d'Ullastret.

15. G. CLAUSTRES, Des amphores utilisées en Roussillon, *Soc. agricole, scientif. et littéraire des Pyrénées-Orientales*, 74, 1959, p. 47, n° 5.

16. J. JANNORAY, pl. 52, n° 5.

16bis. Y. SOLIER, Les fouilles de Peyriac-de-Mer, *Bull. S. E. S. Aude*, 61, 1960, p. 13, fig.

17. Sur ce type de transition (Républicaine I) : F. BENOIT, Typologie, *Rev. Etudes ligures*, 23, 1957, p. 251.

18. J. JANNORAY, pl. 53, 5.

19. Amphore incomplète du pied et de l'embouchure (haut. 1,35), type D de MAÑA ?

La forme D, en « obus », caractéristique du Sud de l'Espagne (Murcie (20), Alicante, Villaricos (musées de Madrid et d'Alicante), Elche, Alméria, etc.) est également représentée en Sicile et à Carthage (21), mais aussi à Ampurias et à l'*oppidum* de Pech Maho (musée de Sigean); elle remonte dans ces gisements à une époque antérieure à la fin des guerres puniques. C'est le type qui a été utilisé à Ampurias pour la fabrication des filtres à eau, évidemment d'origine locale.

La forme E en fuseau bitronconique, également représentée dans le Sud de l'Espagne, se rattacherait selon Maña aux types anciens d'Ibiza : elle paraît rare en Gaule, en dehors des exemplaires de Fos; ceux d'Ampurias, d'Ullastret et de *Ruscino* sont évidemment d'importation ibéro-punique.

La datation précise de ces amphores aurait donc une grande importance. On sait que le port de Fos a été fondé par Marius en 104 avant notre ère (22); mais il ne fait pas de doute qu'il était déjà utilisé pour la navigation du Rhône, dont des anciennes embouchures sont reconnaissables à la Roque d'Odor et dans les marais de la Fous, le canal creusé par Marius (Fosses Mariennes) utilisant le tracé d'un ancien bras du fleuve.

Les monnaies de la République recueillies sur la plage, si elles comptent une majorité de deniers du dernier quart du IIe siècle avant et de la première moitié du Ier, ont une proportion relativement importante d'exemplaires échelonnés de 139 au moins à 101 av. J.-C. (23). L'activité du port avant la fondation de Marius est confirmée par la présence dans les alluvions de la baie Saint-Gervais de tessons de campanienne A, à pâte rose (IIe s. av. J.-C.) et d'une lampe intacte sans anse ni corne latérale à réservoir cylindrique, disque à rebord annulaire et bec relevé en proue, sans corne latérale, qui se réfère à un type hellénistique (24).

Par contre l'amphore à panse cylindrique, de même diamètre en haut qu'en bas, dotée d'une collerette évasée séparée de la panse par l'étranglement de l'encolure (type C de Maña) est l'exemplaire punique le plus courant sur le littoral, de l'Espagne à la Grèce. Elle est fréquente à Carthage, à l'époque de transition romaine (IIIe-IIe s.), dans les nécropoles puniques de basse époque (Bordj-Djedid, Aïd-el-Kheraïb) (25), à Melilla, Ibiza, Cadix, Alicante, Minorque, mais aussi à Athènes, où les fouilles de l'agora ont fourni une série homogène (exclusive des autres types), dont Virginia Grace a tenté une chronologie, qui s'échelonne de 200 environ à la fin du Ier siècle (26).

On voit donc que ce type répandu en Méditerranée orientale et occidentale est contemporain des guerres puniques. Est-il d'origine punique ou ibéro-punique, c'est-à-dire date-t-il d'avant ou d'après la seconde guerre punique (206) ou est-il romain ? C'est là la question primordiale.

Sa présence dans des épaves des IIe et Ier siècles avant notre ère, au Grand Congloué **(pl. 42, 12)**, au Dramont **(pl. 16, 2 et 42, 14)**, dans les fouilles des *oppidum* d'Entremont et des Pennes près de Marseille, dans le « cimetière marin » de Fos **(pl. 16, 1)** permettait en effet de se demander si ce type d'amphores n'avait pas été fabriqué également dans le Sud de l'Italie (27). La remarque avait été faite par G. Vasseur qui avait noté la présence d'amphores du type de celles des Pennes dans les « musée du Sud de l'Italie » (28); la mise au jour d'amphores « pseudo-puniques » dans les fouilles de l'agora d'Athènes appartenant toutes au groupe C de Maña, rendait à priori possible (quoique peu vraisemblable) cette hypothèse, que nous avions nous-même émise à propos de deux amphores à panse étroite de cette famille dans le chargement de l'épave du Grand Congloué, échoué à l'époque de la troisième guerre punique (29).

Sa diffusion pose en effet le problème de l'origine, — gréco-romaine, comme le supposent M. Almagro (30) et V. Grace (31), punique ou ibéro-punique de ces amphores, — leur aire de répartition coïncidant avec celle de l' « unité méditerranéenne » ? La distinction est d'autant plus délicate à faire que la nécropole punique d'Olbia en Sardaigne (250-150 av. J.-C.), à titre d'exemple, présente le même mélange de formes, l'amphore gréco-romaine de transition (type de Gela), l'amphore romaine à lèvre rabattue (Dressel I A) et l'amphore punique sans col et sans pied (32).

Le type présente des variantes et a subi une influence romaine, dans la forme du col séparé de la panse par un étranglement et l'adjonction d'un pied massif **(pl. 16, 3 et 42, 6)**. Les deux variantes existent

20. FERNANDEZ DE AVILÈS, Anforas punicas del Museo arqueologico de Murcia, *Anuario del Cuerpo facultativo de Archiveros, Bibliotecarios y Arqueologos*, 2, 1934, p. 217, pl. II.

21. P. CINTAS, *o.c.*, pl. 23, n° 299 et pl. 26, n° 314bis.

22. *Infra*, IV.

23. Lots de monnaies recueillies par A. GUÉBHARD, échelonnés de 139 à l'an 1 av. notre ère (*Annales Soc. Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*, 19, 1904) et avec doutes sur la provenance du lot par G. DE MANTEYER, Note sur *Stomalimné (Congrès Soc. Sav. Provence*, Marseille, 1906, p. 177). Dans ce lot comprenant 110 deniers, on compte 17 pièces de 194 à 106 et 93 de 101 à 28 av. J.-C.

24. David M. ROBINSON, *Excavations at Olynthus*, 14 (1952), p. 147, fig. 37 (groupe VII); cf. H. MENZEL, *Antike Lampen* (Mainz), 1954, p. 14, fig. 4, n°s 2, 4 et 8; P .CINTAS, *o.c.*, pl. 42, n° 25.

25. P. CINTAS, *o.c.*, pl. 26, n°s 312 et 313 et pl. 93.

26. V. GRACE, The Canaanite Jar, *l.c.*, pl. 12, fig. 1-4; fig. 6, n°s 2-7 et p. 96; cf. *Amphoras and the ancient Wine Trade* (Amer. School at Athens), 1961.

27. Pour l'amphore de l'épave de Mahdia : *infra*, n. 57.

28. *XIIIe Congrès internat. d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique, Monaco*, 1906, II, p. 305; je renvoie à *L'épave du Grand Congloué*, 1961, p. 48; et Relations commerciales entre le monde ibéro-punique et le Midi de la Gaule, *Rev. Et. anciennes*, 1961, p. 327. Des amphores analogues m'ont été signalées par le plongeur L. Giordano dans les eaux de Pouzzoles, qui recèlent un « trésor amphorique » de la fin de la République, d'une valeur inestimable pour l'histoire du commerce de ce port qui a pris la place de Délos au IIe siècle.

29. Amphores et céramique de l'épave de Marseille, *Gallia*, XII-1954, p. 43 et fig. 2, type VI.

30. J.-M. MAÑA, *l.c.*, p. 209; *Typologia y cronologia*, *l.c.*

31. The Canaanite Jar, *l.c.*, p. 96; cf. F. BENOIT, Amphores et céramique de l'épave de Marseille, *l.c.*, p. 41.

32. D. LEVI, Le necropoli puniche di Olbia, *Studi Sardi*, 9, 1949, p. 37, fig. 2 et pl. 13, b et p. 53 (tombe 16 : nécropole de Joanne Canu).

à Carthage (33) : l'extrémité de la panse au lieu d'être plus ou moins bombée ou fusiforme, se termine par un véritable « manche de préhension » sur le type romain. Seul persiste le rattachement au haut de la panse des anses en fer à cheval, caractéristique de l'amphore phénicienne, étrusque et punique, qui suit la tradition de la jarre « cananéenne » à épaulement plat sans encolure, de l'époque mycénienne (34). La lèvre de la collerette présente également des variantes: lèvre à tranche verticale et lèvre évasée à tranche moulurée. Cette forme a persisté sous l'Empire : une amphore à pied massif et lèvre droite, d'une tombe à inhumation de la nécropole Estruch à Ampurias, est datée par M. Almagro du IIIe siècle de notre ère (35).

On voit donc que ce type d'amphore appartient à une « ambiance » punico-ibérique. Sa diffusion de l'Occident à l'Orient de la Méditerranée n'est-elle pas une conséquence de la « romanisation » de cette mer, dont Rome a fait l'unité à la suite des guerres puniques et qui se traduirait par une intensification des relations commerciales entre l'Est et l'Ouest ? (36).

L'amphore à pied et à collerette est donc « romaine » par sa date, mais correspond à un type de transition qui évoluera à la fin de la République et sous l'Empire, se rapprochant de l'amphore-type italique; et sa présence dans des épaves venant d'Italie peut trouver son explication dans la complexité du réseau commercial et des échanges entre Rome et ses provinces ibériques, à partir du IIe siècle.

Une chronologie rigoureuse, une étude du profil de la panse et de la pâte sont donc nécessaires pour leur classification. Les fouilles de G. Claustres à *Ruscino* (Castel Roussillon) ont mis au jour une canalisation d'amphores de ce type, à pied massif « romanisé » et collerette soulignée par une moulure (37); datées du IIIe-IIe siècle avant J.-C., c'est-à-dire approximativement de la seconde guerre punique, elles portent parfois une marque circulaire estampée en caractères puniques près de l'embouchure, qui prouve leur origine.

La même origine doit être attribuée à une amphore à col évasé, provenant d'une épave de la baie de Marseille, découverte par J. Gelindo à la Madrague de Montredon à l'Est de Marseille. A cette amphore est associée une jarre ovoïde (38), en pâte rougeâtre, à col renforcé par un bourrelet, sans anses, comparable à celles d'Ensérune **(pl. 42, 10 et 11)**, que P. Bosch Gimpera mentionne comme typiques de la côte catalane (IIIe siècle) (39) et une amphore à col évasé, apparenté au type du Titan (40).

33. P. CINTAS, *o.c.*, n°s 312 et 313.
34. Cf. V. GRACE, *l.c.*, p. 87 et s.
35. *Las necrópolis de Ampurias*, II, 1955, p. 307 et fig. (anforas); cf. DRESSEL, 18.
36. C'est à la même cause que N. LAMBOGLIA attribue la diffusion des vases ibériques aux IIe et Ier s.: La ceramica iberica negli strati di Albintimilium e nel territorio Ligure e tirrenico, *Rev. Etudes ligures*, 20, 1954, p. 125.
37. *Gallia*, XIV-1956, p. 204, fig. 1. Cf. G. CH.-PICARD, Hannibal à Ensérune, *l.c.*, p. 59.
38. Musée Borély, F. S.M., C 217 (amphore) et 206 (jarre).
39. P. BOSCH-GIMPERA, *Etnologia de la Peninsula ibèrica*, p. 417, fig. 391; Coll. MOURET, *C.V.A.*, pl. 33, 10 (non datée).
40. Musée Borély, C 222.

Le gisement peut-être daté de la première moitié du IIe siècle av. J.-C. par la présence d'une lampe campanienne **(pl. 42, 9)** à réservoir caréné, à anse rubanée et bec terminé en enclume (41); la pâte rougeâtre était enduite d'un vernis noir, sur le type des lampes campaniennes de l'Esquilin (42) que nous avons signalées dans l'épave italique du Grand Congloué (43).

L'association de poteries ibériques et d'amphores italiques n'est pas un fait unique, puisque l'épave A de La Ciotat (44), contenait avec des amphores gréco-romaines à timbres italiques et une baignoire-sabot, provenant sans doute de Sicile, un *sombrero de copa* et deux cruches ibériques appartenant à un type du IIe siècle (45) — preuve de l'intimité des relations commerciales entre l'Italie du Sud et la côte punique de l'Espagne après la seconde guerre punique. L'épave de la Madrague par contre semble provenir de la côte ibérique; elle indiquerait la continuité des relations commerciales maritimes entre Marseille et l'Espagne à la même époque.

Très différentes sont trois amphores à collerette **(pl. 42, 4 et 5)** de l'*oppidum* des Pennes près de Marseille, habitat escarpé de la chaîne de l'Estaque abandonné dans la première moitié du IIe siècle avant J.-C. Les formes de céramique campanienne, en pâte A, permettent d'assigner au matériel de ce gisement une date antérieure à la prise de Carthage, le début du IIe siècle. Les amphores de ce gisement sont de plusieurs provenances (46); la plupart sont d'origine grecque : petite amphore rhodienne, à anses bifides, sans marque sur le coude de l'anse; amphore de tradition rhodienne à panse curviligne et lèvre à double bourrelet; amphore gréco-romaine de transition à lèvre inclinée, du type de Syracuse. Les amphores du type punique, de forme cylindro-conique (47), appartiennent au type C de Maña, à panse ogivale sans pied; la collerette évasée est tranchée droit par un bandeau non mouluré, vertical dans l'un des exemplaires (11 719, diam. du col 0,165), incliné vers l'intérieur dans deux autres exemplaires (11 720, diam. du col 0,15; 11 727, diam. du col 0,20) (48).

41. Musée Borély, C 216.
42. E. DRESSEL, La suppellettile dell' antichissima necropoli Esquilina, *Ann. de l'Inst. de Corresp. arch.*, 52, 1880, p. 275, et pl. add. O. 1.
43. *L'épave du Grand Congloué*, pl. 17.
44. *Gallia*, XVI-1958, p. 24 et fig. 26-28; et XVIII-1960, p. 44, fig. 6 et 7.
45. N. LAMBOGLIA, La ceramica iberica negli strati di Albintimilium e nel territorio ligure e tirrenico, *Rev. Et. ligures*, 20, 1954, p. 113 et p. 123. La décoration entièrement disparue comportait des dents de scie sur l'ourlet, qui a un profil horizontal. On comparera ce vase à ceux de Cuneo et de Castiglioncello, et la cruche à celles de Castiglioncello *(ibid.*, fig. 45) et de la nécropole punique d'Olbia, en Sardaigne (D. LEVI, *l.c.*, p. 39, fig. 4, a et b).
46. G. VASSEUR - M. CHAILLAN, L'*oppidum* de la Teste Nègre aux Pennes, *Ann. Fac. Sciences de Marseille*, 24, 1917, pl. I, fig. 2, 3 et 6; J. DÉCHELETTE, *Man. Arch. préhist.*, 3, p. 1002, fig. 420. Cf. pour la typologie F. BENOIT, *L'épave du Grand Congloué*.
47. *Ibid.*, pl. I, fig. 4 et 5; Cf. MAÑA, *l.c.*, p. 204 et 206, fig. 1 et 3.
48. Amphore aujourd'hui brisée et incomplète, qui paraît être celle qui est reproduite par CHAILLAN *(l.c.*, pl. I, fig. 1), dont la photo médiocre a été retouchée et est déformée par la perspective.

La pâte assez fine des deux premières varie du rougeâtre au jaunâtre; celle de la troisième est rouge brique avec coups de feu noirâtres et soufflures, la surface extérieure étant gris cendre foncé. Les deux premières s'apparentent à des amphores puniques signalées dans les nécropoles de Carthage des IVe-IIe siècles, avec ou sans pied (49), mais aussi à l'agora d'Athènes, ces derniers datés de 200 par V. Grace qui les considère comme une production italique (50). La troisième est identique à des amphores sans pied du cimetière à inhumation Martí, à Ampurias, du IVe siècle (51). La panse très large, bombée en bas, terminée sans doute par un bouton, la pâte rouge à surface grise, les apparentent aux amphores puniques de transition, avec collerette à la romaine.

C'est également au type à collerette évasée qu'appartiennent deux cols d'amphores en pâte rougeâtre à lèvre moulurée trouvés à Entremont **(pl. 42, 1 et 2)** dans une case aménagée à l'intérieur d'une tour de l'enceinte primitive (XII. 6) et une case limitrophe du rempart S.-O. Elles sont donc de peu antérieures à la destruction de l'*oppidum* en 123 et remontent au milieu du IIe siècle. Or le profil de la lèvre évasée (diam. 0,26 et 0,29), tout différent de celui de l'amphore correspondante des Pennes, est identique à celui d'amphores de même type de Lixus au musée de Tétouan (52), de Benidorm, au musée d'Alicante (n°s 109 et 110) et d'amphores analogues sans provenance du musée de Madrid, également pourvues d'un pied à la romaine **(pl. 16, 3 et pl. 42, 6-8)**. Le profil de la lèvre des amphores de Madrid et d'Alicante comporte un double listel séparé par une rainure, tandis qu'à Entremont et à Lixus la lèvre pendante est soutenue par un listel (53); l'un des exemplaires d'Alicante en pâte rougeâtre a conservé un engobe blanchâtre.

On leur comparera des amphores de l'agora d'Athènes, datées de la fin du IIe siècle avant notre ère (54) et un col d'amphore isolé, à lèvre évasée soutenue par un boudin, en pâtre rougeâtre, trouvé à l'Ouest de l'Ile Verte de La Ciotat (55), d'un diamètre plus petit (0,235) que ceux d'Entremont, mais présentant une analogie de texture et de profil avec ceux-ci **(pl. 42, 3)**.

C'est à ce type tardif qu'appartiennent une amphore isolée en pâte rouge, incomplète du pied, trouvée au large du Cap Ferrat, à l'entrée de la rade de Villefranche (56) et une amphore également incomplète trouvée en 1954 au cours du dévasage de l'épave de Mahdia, chargée de marbres grecs et naufragée dans le golfe des Syrtes au Ier siècle av. J.-C., — datation concordant avec celle des lingots de plomb estampillés originaires du Sud de l'Espagne (57).

On en rapprochera enfin deux amphores trouvées dans le « cimetière marin » du golfe de Fos (58), à collerette droite et biseautée, qui paraissent être antérieures à la création du port de Fos par Marius (104-102), comme les amphores de même provenance des types D et E **(pl. 16, 4 et 5)**.

Moins ancienne est l'amphore de l'épave du Dramont (59), qui n'est pas antérieure au milieu du Ier siècle avant notre ère **(pl. 16, 2 et pl. 42, 14)**, par le contexte d'amphores italiques Dressel I B, de poterie campanienne de type C et d'une lampe delphinoïde avec poucier et anse annulaire, à disque granulé (60). Elle était fermée par un couvercle en terre cuite et remplie d'olives. Le profil de la collerette est mouluré et la panse se termine par un pied massif selon le mode de l'amphore romaine. Elle a une parenté avec les amphores les plus tardives de l'agora d'Athènes, de la fin du IIe siècle (61), dont la chronologie apparaît ainsi fort hypothétique (62).

Une variante de ce type est constitué par une amphore à panse cylindro-conique très étroite (diam. 0,15), à col court et lèvre arrondie, à petites anses aplaties au haut de la panse : une amphore complète et un pied proviennent de l'épave du grand Congloué (63), datée des environs du milieu du IIe siècle **(pl. 42, 12)**, ce qui rend possible une origine italique, antérieurement à la ruine de Carthage.

C'est à la même époque qu'appartient une amphore de type analogue, très étroite **(pl. 42, 13)**, trouvée isolée à la pointe S.-E. de l'Ile Maïre (64). Il semble que le haut de l'amphore, dépourvu de collerette, fût évasé, sur le type d'une amphore d'Ampurias du IIIe siècle (65).

L'origine de ces amphores est donc diverse et encore incertaine. On remarquera que seules sont

49. P. Cintas, *o.c.*, pl. XXVI, n°s 312 et 313.

50. The canaanite Jar, *l.c.*, fig. 6, n°s 2 et 3 (P 25282 et SS 14069).

51. M. Almagro, Tipologia y cronologia de las anforas griegas, *l.c.*, p. 294, fig. 4 d; *Las necrópolis de Ampurias*, 1, p. 98, n° 106 (p. 399, n° 26); V. Grace, *l.c.*, fig. 6, n° 1. La forme persistera au Bas Empire : *Las necrópolis*, 2, p. 328-330 et pl.

52. Comm. de M. Ponsich, conservateur du musée de Tanger. Cf. les amphores de Sidi Abdesalam del Behar et Tamuda : M. Tarradell, *Marruecos púnico*, Tétouan, 1960, p. 89, fig. 18; p. 106, fig. 29 et pl. V, 2.

53. Ce profil est signalé dans des cols d'amphore de Vintimille (couche VI B^3 et 1^), datés de 150 à 110 avant J.-C. : N. Lamboglia, Sulla cronologia delle anfore romane di età republicana. *Rev. Et. ligures*, 21, 1955, p. 253, fig. 9 et 255, fig. 11.

54. V. Grace, *l.c.*, n°s 5 et 6 (SS 6598 et 6815).

55. Musée Borély, C 99 (déc. de G. Faure). Le point de découverte, à hauteur du Bec de l'Aigle, au Sud de l'épave A de La Ciotat, rend possible son attribution à cette épave qui contenait des amphores de Grande Grèce ou de Sicile, une baignoire sans doute de Syracuse et un *sombrero de copa*, à ourlet horizontal décoré de dents de scie, de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C. *(supra)*. Signalons pour mémoire des amphores complètes à profil analogue, en pâte rougeâtre, sans provenance, conservées au musée de Toulon et au musée Ephrussi Rotschild, à Saint-Jean-Cap-Ferrat.

56. Découverte par A. Portelatine par fond de 25 m (musée de Cimiez, 1961).

57. G. de Frondeville, *Les visiteurs de la mer*, 1956, p. 211 (comm. du dessin de l'amphore par l'auteur); sur les plombs, *Gallia*, XVIII-1960, p. 56; et en dernier lieu sur l'épave, A. Merlin et L. Poinsot, *Eléments architecturaux trouvés en mer près de Mahdia (Karthago*, VII), 1956, p. 103.

58. *Gallia*, XVI-1958, p. 35, fig. 45; cf. V. Grace, *l.c.*, fig. 6, n° 6 (SS 6815).

59. *Gallia, ibid.*, p. 21, fig. 21.

60. *Gallia*, XVIII-1960, p. 52, fig. 21.

61. V. Grace, *l.c.*, fig. 6, n°s 8, 5 et 6.

62. *Gallia*, XVI-1958, p. 21.

63. *Gallia*, XII-1954, p. 37 et 43, fig. 2, n° VI. Cf. *L'épave du Grand Congloué*, pl. 42, 12.

64. Borély, 3864.

65. M. Almagro, Tipologia y cronologia de las anforas griegas, *l.c.*, p. 293, fig. 3; *Las necrópolis de Ampurias*, I, p. 399, n° 21.

représentées à l'agora d'Athènes les amphores à collerette évasée, dotées d'une encolure et d'un pied à la romaine (type C^2 de Maña) (66) et que n'y figurent aucun des autres types, ni les types A, B d'Ibiza, ni les types D et E de Fos.

Si l'on doit attribuer au commerce ibéro-punique, celles de *Ruscino,* qui portent des timbres puniques, celles de la Madrague de Montredon et sans doute aussi celles des Pennes, l'identité de mouluration des lèvres de celles d'Entremont et de La Ciotat avec les amphores de Lixus, d'Alicante et du musée de Madrid rend également vraisemblable malgré leur état incomplet la même attribution. De la même provenance sont les amphores de Fos de type D et E, qui présentent une singularité dans l'échantillonnage du littoral et qui ne doivent pas remonter à une période antérieure à 206.

C'est également à la période romaine, postérieurement à 206 que remontent les amphores à panse cylindrique et pied massif du Grand Congloué, de l'île Maïre et de Fos. La datation tardive de celle du Dramont, vers le milieu du Ier siècle, par conséquent postérieure à la ruine de Carthage, semble apporter la preuve que le lieu de fabrication est en Espagne, où se serait continuée quelque temps la tradition punique. Elles sont romaines, au sens politique et non géographique du mot.

On comprend donc l'intérêt que présente une anse d'amphore, trouvée à Marseille : en argile rouge, couverte d'un engobe blanchâtre, elle porte un timbre punique avec le « signe de Tanit » **(pl. 42, 15)**. Elle provient des fouilles de St. Clastrier, dans l'ancien couvent des Grandes Maries, rue des Phocéens, à la butte des Moulins (67); elle était associée à des timbres rhodiens (circulaires et rectangulaires), la plupart datés de 220 à 180, selon la typologie de V. Grace (68).

La marque punique profondément estampée au haut de l'anse, représente le signe de Tanit, sous la forme du trapèze, supportant une barre horizontale avec appendices coudés (les cornes de l'autel), qui soutient un disque annulaire. Ce timbre paraît se référer au style des IIIe-IIe siècles sur les stèles de Carthage. On en rapprochera les timbres du musée de Carthage (69) et de la nécropole de Douimès (70), antérieurs à la troisième guerre punique.

L'amphore de Marseille est donc antérieure au *terminus* de 146 et peut être considérée comme une importation de Carthage. Il serait intéressant de la situer exactement dans le temps, la politique de Marseille étant foncièrement hostile à Carthage depuis l'alliance conclue avec Rome en 218, au début de la seconde guerre punique.

66. V. GRACE, The Canaanite Jar, *l.c.*, pl. XII, 1-4 et fig. 6, n°s 2-7.

67. Borély, 9533, 16.

68. Timbres amphoriques trouvés à Délos, *B.C.H.*, 76, 1952, p. 525; inventaire dans *L'épave du Grand Congloué,* p. 31, n. 1.

69. R.P. DELATTRE, *Musée Lavigerie,* I, pl. VII, 22.

70. *B.A.C.*, 1926, p. 205, 23 et pl. XVI, 20 (avec lettres puniques). Cf. sur l'évolution du signe de Tanit, HOURS-MIÉDAN, Les représentations figurées sur les stèles de Carthage. *Cahiers de Byrsa,* 1, 1950, p. 28 et pl. VII, i, j, q, etc. Je remercie le P. Jean FERRON qui a bien voulu me donner son avis sur cette marque punique, dont le signe est par lui-même difficile à dater de façon précise.

AMPHORES PHÉNICIENNES ET PUNIQUES

1. *Gisements terrestres :*

Marseille; — Arles; — Saint-Blaise; — Entremont; — Les Pennes; — Tamaris (Martigues); — Mont Garou (Sanary); — La Courtine (Ollioules); Antibes; — La Monédière (Bessan); — Cayla-de-Mailhac; — Ensérune; — Pech Maho; — *Ruscino;* — Ampurias; — Ullastret.

2. *Amphores et vases puniques provenant d'épaves :*

Grand Congloué; — plage de Fos; — Madrague de Montredon; — Ile Verte à La Ciotat; — Le Dramont; — Cap Ferrat, Villefranche; — Torroella de Montgri (Barcelone); — épave de Mahdia; — Anthéor (la Chrétienne).

IV

CONCLUSIONS DE LA PREMIÈRE PARTIE

LE COMMERCE IBÉRO-PUNIQUE A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

La persistance d'importations sur la côte du Midi de la Gaule, de l'époque archaïque à l'époque romaine, d'objets de l'Orient et du Sud de la Méditerranée permet de penser qu'il s'agit d'un véritable courant de commerce, qui est indépendant des vicissitudes de la politique. Ce courant ne fit que s'intensifier à la fin de la République et sous l'Empire, ainsi que le montre le grand nombre d'épaves de la côte de Provence et de Languedoc, dans lesquelles ont été trouvées des amphores provenant du Sud de l'Espagne, associées à des lingots de plomb et à des flans de cuivre des mines de la région de Cadix (1).

Si les amphores en forme d'obus et de fuseau bitronconique (types D (?) et E de Maña), trouvées à Fos appartiennent encore au IIe siècle av. J.-C., et remontent peut-être à une époque antérieure à 146 (2), l'amphore de type punique du Dramont **(pl. 16, 2)**, en connexion avec les amphores italiques (Dressel I B) du troisième quart du Ier siècle avant notre ère, est de pleine époque « romaine » malgré sa parenté typologique avec les amphores pseudo-puniques de l'agora d'Athènes qui dateraient de la fin du IIe siècle (3).

De fabrication romaine ou ibéro-punique ? La question de « nationalité » de l'amphore, nous l'avons dit, est liée à celle de sa morphologie : l'Espagne romanisée depuis le début du IIe siècle a conservé un type d'amphore de tradition punique après la victoire de Rome; et la diffusion de ces amphores jusqu'en Grèce n'a sans doute d'autre raison que les facilités de trafic apportées par la romanisation de la Méditerranée.

Les exportations d'Espagne sont attestées à la fin de la République et sous l'Empire : elles n'ont pu que s'intensifier, au lieu de brusquement cesser en 206, lorsque l'Espagne tomba au pouvoir de Rome. Mais l'empreinte romaine succéda à l'empreinte punique. D'une période à l'autre le type de l'amphore évolua vers la romanisation, ainsi que le montre la création du type C^2 à pied et à collerette, qui doit ainsi être restitué à la production punico-ibérique, au IIIe-IIe siècle avant notre ère **(pl. 16 et 42)**.

Du milieu du Ier siècle avant au milieu du Ier siècle après J.-C., les exportations ibériques s'accrurent considérablement en Gaule, en partie sans doute pour le ravitaillement des légions de César et du *limes*. La forme des amphores, qui diffère de celle de l'amphore vinaire italique, est caractérisée par l'évasement du col, plus ou moins trapu et bas, mal différencié de la panse et en certains cas par le mode d'attache des anses, — détails techniques qui révèlent une tradition punique.

Cette forme est fonctionnelle : ces amphores en effet paraissent avoir été destinées au transport de la saumure de poisson, des condiments *(garum, muria)*, des olives et de l'huile (4), denrées de ravitaillement des troupes stationnées en Gaule :

1. amphore fusiforme à pied, de type romain, dont les anses au lieu d'être allongées le long du col sont attachées en haut de celui-ci, en forme d'anse de panier de tradition punique **(pl. 16, 6 et 7)**. Une de ces amphores a été trouvée dans la baie de Fos (5); on la comparera aux amphores d'époque romaine de Dakka en Nubie (6) et a une amphore relevée par le Cdt Ortolan au cap Matifou (Musée d'Alger).

2. amphore de forme cylindrique élargie vers le bas, dotée d'un petit col, dont les anses attachées en haut de la panse sont soudées à la lèvre, provenant d'une épave reconnue à Port-Vendres, à peu de profondeur, dans l'anse Gerbal **(pl. 16, 10)**. Possédant encore leur bouchon de liège, elles étaient remplies de saumure de poisson. Cette épave remonte à l'époque romaine; elle a pû être datée du Bas Empire (IVe siècle) par son association avec de grandes amphores cylindriques,

1. Sur les relations commerciales entre le monde ibéro-punique et le midi de la Gaule : F. BENOIT, *R.E.A.*, 63, 1961, p. 321 et *Gallia*, XX-1962, p. 154 (Epave 4 de Planier).

2. *Supra*, I, III. Un dépotoir marin découvert dans les alluvions de l'anse Saint-Gervais à Fos a donné une très riche série de marques peintes sur des cols d'amphores, en cursive et en capitales, grecques et latines, à partir de la seconde moitié du Ier s. av. notre ère; ces marques, qui permettront de rectifier certaines lectures de Dressel sur les amphores du *Testaccio*, attestent l'importance du trafic de Fos avec la Méditerranée orientale et le Sud de l'Espagne (Fouilles Dr Beaucaire, musée d'Istres et comm. Ch. Perrat et R. Marichal).

3. Selon la typologie de V. GRACE, *l.c.*, fig. 6, nos 5 et 6.

4. H. CALENDER, Las anforas del Sur de España y sus sellos, *Archeological Journal*, 56, p. 245; J. DE SANTA OLALLA, Sobre el valor cronologico de las anforas romanas, *Cuadernos de historia primitiva*, 3, 1948, p. 135.

5. *Gallia*, XVI-1958, p. 35, fig. 46.

6. Ugo MONNERET de VILLARD, *La Nubia romana*, 1941, fig. 44 (en particulier type 3).

du type Almagro 52, dans l'épave 7 de Planier. Le lieu d'origine est le Sud de l'Espagne (7).

3 et 4. L'évasement du col de cette amphore est caractéristique des amphores à saumure, dont l'encolure est tout à fait différente du col étroit et cylindrique des amphores vinaires, dérivé de la tradition rhodienne. Elles sont de deux types qui présentent des similitudes :

3. amphore à panse piriforme, dérivée de l'amphore punique en forme de sac, « ventrue par en bas » (type A de Maña) et col en sablier, du type de la Chrétienne B, tout à fait différente de l'amphore gréco-italique et romaine **(pl. 16, 8)**. Le grand nombre de ces amphores conservées dans les musées du Sud de l'Espagne, à Cadix, à Marchena, à Malaga, au musée Cerralbo à Madrid (du Cap de Palos) et au Musée National et provenant des fouilles sous-marines de la baie de Barcelone (musée de la Mer) et de la baie de Cartagène (8) montre que la provenance de ce type est à rechercher en Bétique. La découverte d'un dépôt de ces amphores dans un four de potier de Puerto Real, à Cadix (9), datant de l'époque de Claude *(terminus ante quem* donné par une monnaie) indique de façon certaine l'un des lieux d'origine de ces vases.

Sans doute servaient-ils au transport de la saumure de poisson, dont nous savons que l'industrie était florissante sur les côtes de Bétique. C'est en effet à ce type que se réfèrent les épaves de Tanger (10), d'Anthéor (11), de l'île du Levant (12), de Fos et peut-être l'épave de Port-Vendres, qui portait des amphores d'une forme légèrement différente, contenant des quartiers de thon et de la saumure.

4. amphore à panse piriforme à encolure courte et large, dite d'Augst (13), dont les exemplaires datent des dernières années avant l'ère et de la première moitié du r^er^ s. après J.-C. (type 46 de Pelichet) (14). Un certain nombre d'entre elles trouvées dans les camps du *limes* à Augst et Mayence portaient des inscriptions au pinceau relatives à leur contenu, *garum* ou *muria,* provenant d'Espagne.

Elles sont très rares dans le Midi, où elles n'ont été trouvées que dans les ports, à Agde, à Fos **(pl. 16, 9)** (15), et à Trinquetaille (Arles), où était sans doute débarqué le ravitaillement des légions, en provenance de Bétique. C'est à ce type qu'appartiennent une part des amphores du « cimetière marin » découvert au large du Cap Sperone, sur la côte orientale de Corse, associées à des flans de cuivre de provenance vraisemblablement ibérique (16) à destination d'Ostie et l'épave nouvellement découverte de l'île de Planier (épave 4) qui renfermait avec un flan de cuivre estampillé, originaire du Sud de l'Espagne, des amphores à saumure à embouchure évasée, en provenance de Cadix (17).

Ces exemplaires sont en effet, comme ceux du type précédent, très fréquents dans le Sud de l'Espagne (18); il n'est pas vraisemblable de supposer qu'elles auraient appartenu à une importation italique, puisque cette contrée était spécialisée dans l'exportation de *garum* et de saumure.

5-7. C'est à la même origine qu'il faut attribuer un type de col à lèvre évasée soutenue par un gorgerin ou bandeau à la naissance des anses :

5. L'un de ces cols trouvé à Fos porte une inscription au pinceau, analogue à celle des amphores d'Augst, qui semble concerner une conserve de poissons ... *(FLOS REC (ognitum).*

6. La destination de ces amphores est confirmée par la découverte à Fos (Musée d'Istres, 1960) d'une amphore ovoïde intacte, dont la forme est caractéristique des amphores à *garum* (type 10 de Dressel) qui avait encore conservé des arêtes de poisson (vertébres : Borély C 238).

7. On en rapprochera un col analogue **(pl. 42, 3)** provenant d'une épave non encore localisée à la pointe Ouest de l'île Verte de La Ciotat.

8. De Bétique proviennent également une partie des amphores sphériques (type 20 de Dressel), ayant servi à contenir des olives, de l'huile ou du *garum* (19). Leur type paraît avoir été imité en Gaule (20). E. Pelichet a subdivisé ce type en deux modèles, différents par le procédé de fabrication, dont le plus

7. *Gallia,* XVII-1959, p. 450, fig. 1; XX-1962, p. 161, fig. 26.

8. Juan J. DE JAUREGUI, Exploraciones submarinas en Cartagena, *Crónica del III Congreso arqueol. del Sudeste, Murcia,* 1947, p. 111 et fouilles de Ricardo Urgoiti (1949).

9. Type voisin de DRESSEL, 6/15 et d'E. PELICHET (Amphores romaines. Musée de Nyon, 1948), n°s 46/48 : J. JIMENEZ CISNEROS, *Germania,* 36, 1958, p. 470 et pl. 66.

10. Epave découverte par J. Manganelli, dans la rade de Tanger, au pied d'un récif (comm. J. Manganelli, 1960).

11. Epave de la Chrétienne B : *Gallia,* XIV-1956, n° 12 et fig. 2, n°s 19 et 20.

12. Type DRESSEL 12 : Epave du Titan : *ibid.,* n° 10 et fig. 1, n°s 11 à 13; XVI-1958, p. 6; dans la même épave amphore à huile hispanique : type fréquent en Espagne : à Ametlla de Mar (L. VILASECA BORRÁS, Notas de Arq. submarina, *Bol. Arqueológico,* Tarragone, 53-54, 1953-54, pl. 1, 2).

13. A. GRENIER, *o.c.,* p. 615, fig. 210, 1 et p. 636, fig. 225; E. GOSE, *Gefässtypen der röm. Keramik im Rheinland,* 1950, pl. 60, n° 435.

14. E. PELICHET, *Amphores romaines,* p. 192, fig. 3.

15. *Gallia,* XVI-1958, p. 35, fig. 44.

16. Fouille du Dr BIAGGI (dépot de Bastia) et d'H. CHÉNEVÉE. Le gisement situé à peu de profondeur dans le détroit entre l'île Cavallo et l'île Lavezzi renferme des amphores de différents types, dont plusieurs d'Augst ou apparentées, toutes fermées par des bouchons de terre cuite à tenon de préhension, des amphores ovoïdes à huile, des amphores à anses coudées (type 45) et des amphores sphériques (type 20). Pour les lingots de cuivre : *supra II.* Ce gisement a malheureusement été pillé depuis plusieurs années et le produit de la « récupération » dispersé.

17. Epave 4 de l'îlot de Planier, à — 45 m (Borély C. 367) : *supra,* I. Amphores de ce type en Espagne (EYDOUX, *Miroir de l'Histoire,* sept. 1961, p. 325, fig. du bas à droite) et au musée de Feurs.

18. Cf. R. PASCUAL GUASCH, *Anforas de garum en Culip, C.R.I.S. (Revista de la Mar),* Barcelone, 1959, n° 8, p. 10; musées de Cadix et de Séville; musée de Carthagène (fouilles sous-marines de Ricardo Urguiti, 1959).

19. A. GRENIER, *o.c.,* p. 614, fig. 209 (peinture murale d'Augst) et p. 637; H. CALLENDER, Corbridge Amphora Stamps, *Archaeologia aeliana,* 1949, p. 60; E. GOSE, *o.c.,* pl. 61, n°s 441-442; E. THÉVENOT, L'importation de produits espagnols chez les Eduens et les Lingons à la fin du IIe siècle de notre ère d'après les marques d'amphores, *Rev. Arch. Est,* I, 1950, p. 65; La marque d'amphore « Camili Silvestri », *ibid.,* 10, 1959, p. 219 et p. 316; en Espagne, L. VILASECA BORRÁS, *l.c.,* pl. I, 1; M. Pilar GONZALEZ SERRANO, *Archivo esp. Arqueologia,* 31, 1958, p. 199.

20. *Gallia,* XVI-1958, p. 425, fig. 20.

ancien à Nyon date du milieu du Ier siècle (21). Plusieurs épaves de ces amphores ont été reconnues sur la côte de Provence (22).

9. De même origine sont les amphores à saumure ou à huile de forme ovoïde (type Oberaden 83) portant des inscriptions hispaniques HISP(*anus*) SAENI(*anaes*) et G(*aius*) ANTON(*ius*) QV(*i*)ET(*us*), qui se retrouvent sur des amphores sphériques (23).

Ce courant commercial datait de loin; mais il ne fit que s'accroître à la fin de la seconde guerre punique, qui vit s'intensifier les relations entre l'Espagne et la côte ligure et tyrrhénienne. Les exportations de saumure et d'huile apparaissent complémentaires de celles de vases ibériques du type *sombrero de copa*, dont la diffusion sur la côte de Castiglioncello et Vintimille à Ampurias (en particulier à Marseille, Saint-Blaise, Ensérune) s'inscrit entre 170 et 10 avant J.-C. (24). L'usage de ces « bocaux », sans doute destinés également à des conserves (d'anchois ?) était très répandu puisque nous avons vu que l'un de ceux-ci a été retrouvé à bord de l'épave de La Ciotat, qui contenait des amphores de Grande Grèce et une baignoire probablement de Syracuse (25).

L'identification de ces types d'amphores punico-ibérique, d'époque romaine, montre la contribution importante de la Bétique au ravitaillement de Rome et de la Gaule, en conserves de poisson, en *garum*, en huile d'olives. Ces importations assurées par le fisc, s'accroîtront au profit de Rome à la fin du IIe et au IIIe siècle de notre ère, ainsi que le révèle l'abondance de tessons ibériques du *Testaccio*, appartenant à des amphores à vin et surtout à huile (26).

En ce qui concerne Marseille, la persistance d'un courant commercial ibéro-punique, qui a commencé avant les guerres puniques et a persisté après la perte de son indépendance, montre de façon évidente que les relations commerciales sont indépendantes (comme elles le seront au moyen âge durant les croisades), de la politique militaire de la République, au temps de la domination perse sur les villes ioniennes, aussi bien qu'au temps des guerres de Rome contre Carthage.

21. *Amphores romaines*, p. 192, fig. 2.

22. Epaves des îles Planier B et Maïre B : *Gallia*, XIV-1956, p. 25, nos 2 et 5; de Corse, *Gallia*, XVI-1958, p. 39, 5 : ce qui démontre que la voie la plus normale de transport était la mer plutôt que les cols alpestres, *via* Vienne (THÉVENOT, *Rev. Arch. Est*, 10, 1959, p. 316).

23. Le premier timbre, trouvé à Trion, Avenches, Mayence (*C.I.L.*, XIII, 10002, 36, c, e, h, l), sur anse d'amphore sphérique à Fos : SAENIANES(*es*), avec ligature d'AE, NI, ANE, au musée d'Istres. Le second timbre trouvé dans la vallée du Rhône et à Genève (*C.I.L.*, XII, 5683, 28), aux Blaïs [= *Forum Voconii*, Var] (R. BOYER, *Cah. ligures Préhist. et Arch.*, 8, 1959, p. 106) et sur le *limes* (*C.I.L.*, XIII, 10002, 104). Marque analogue ITALI ASIATICI à Marseille (Borély, L 293), à Narbonne et à Vienne (*C.I.L.*, XII, 5683, 36). Cf. E. THÉVENOT, L'importation de produits espagnols chez les Eduens et les Lingons, *l.c.*; HEUKEMES, *Archivo esp. Arqueol.*, 31, 1958, p. 198.

24. N. LAMBOGLIA, La ceramica iberica negli strati di Albintimilium e nel territorio ligure e tirrenico, *Rev. Et. ligures*, 20, 1954, p. 83.

25. *Supra*.

26. R. ETIENNE, Les amphores du Testaccio au IIIe siècle, *Mélanges Arch. et Histoire*, 61, 1949, p. 158-181.

DEUXIÈME PARTIE

COLONISATION IONIENNE EN OCCIDENT

I

HISTOIRE

1. L'EXPANSION IONIENNE ET LA FONDATION DE MARSEILLE

Le grand mouvement d'expansion grecque avait débuté dès le commencement du VIIIe siècle par la colonisation de Chalcis d'Eubée, d'Erétrie, de Corinthe, de Mégare. Les plus anciennes colonies furent fondées en Grande Grèce et en Sicile : Pithecussa, dans l'île d'Ischia, relais de navigation dans la baie de Naples (vers 775), Cumes, Zancle, Naxos, Syracuse, Megara Hyblèa, Rhegion, Sybaris, Metaponte, etc. (1). Elles montrent l'emprise hellénique dans le Sud de l'Italie et sur les deux rives du détroit de Messine, qui mettait la Méditerranée orientale en relation avec la mer Tyrrhénienne.

C'est vers des horizons plus lointains que s'aventurèrent, dans le sillage des Phéniciens, les navires de commerce de Chypre et de Rhodes, îles à demi phéniciennes, de Cnide, de Samos et des ports de la côte ionienne (2).

Nous n'avons que des données légendaires sur la fondation de comptoirs par les Rhodiens. Bien avant le début des Olympiades, c'est-à-dire après leur retour de la guerre de Troie, ils auraient colonisé Parthénopé (Naples) et Elpia (la *Salapia* latine, Selpi en Apulie), ainsi que les îles Gymnésiennes (Baléares) et dans le golfe de Tarente Siris et Sybaris, d'après le récit de Strabon (3). Du moins leur établissement en Sicile (4) est-il attesté au début du VIIe siècle à Géla, en collaboration avec des Crétois (5), et à Lipari en collaboration avec des Cnidiens un siècle plus tard; et il est vraisemblable, ainsi que nous l'avons vu, de leur attribuer la fondation de comptoirs dans l'extrême Occident, *Rhodé* et *Cypsela* en Ibérie, au Cap Creus dans le golfe de Barcelone et sans doute aussi un comptoir dans l'estuaire du Rhône, Ῥόη ou *Rhodanusia* (6), ce qui expliquerait la présence de bronzes et de céramiques antérieurement à la fondation de Marseille.

Ces reconnaissances auraient-elles été faites, comme à Géla, en collaboration avec des Crétois ? Les preuves archéologiques, qui ont récemment été mises au jour en Italie du Sud, en Sicile, à Lipara (7), manquent encore et le fait ne repose que sur une tradition légendaire, rapportée par Etienne de Byzance, qui associe la colonisation de Crétois en Occident à celle d'Otrante (Ὑδροῦντα). Des habitants de Crète, chassés de Biennos par la sécheresse, s'étaient fixés dans la région marécageuse du Rhône; une des jeunes filles qui étaient avec eux, Bianna, avait été engloutie dans un gouffre et était devenue l'éponyme de Vienne (8). Légende tardive, mais dont les données géographiques concordent peut-être avec le nom que les Grecs avaient donné aux populations de l'Occident brumeux et humide, Σάλυες (9) et si l'on en croit G. Alessio, les ligures eux-mêmes, Λίγυες (10), habitants des régions de salins et de marais.

1. J. BÉRARD, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile. L'histoire et la légende,* 1941 (renvoi à la 2e éd. 1957); du même, *L'expansion et la colonisation grecques jusqu'aux guerres médiques,* 1960; *Bibliographie topographique des principales cités grecques de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité,* 1941 et *Revue Etudes grecques,* 54, 1941, II, p. 198-217. Cf. P.-M. DUVAL, L'histoire et la légende de la colonisation grecque en Occident, *Revue archéologique,* 1942-43, I, p. 126-132.

2. Si l'on doit reconnaître l'appellation des Ioniens dans le terme de *Javan* qui paraît pour la première fois dans un texte assyrien de Sargon et désigne les habitants de la côte asiatique comme ceux de Chypre et de Rhodes (MAZZARINO, *Fra Oriente,* p. 112-123), l'Ionie à l'époque archaïque désigne la bande côtière qui s'étend du Cap Poseidion et de Milet au Sud, jusqu'aux confins de Phocée au Nord, y compris les îles de Chios et de Samos, ainsi que Smyrne dont le peuplement éolien serait antérieur au VIIe siècle. Il n'y a d'ailleurs pas de coupure nette entre le domaine ionien et éolien, ainsi que le montre la céramique de Larissa (M.B. SAKELLARIOU, *La migration grecque en Ionie,* Athènes, 1958; H. GALLET DE SANTERRE, *Délos primitive et archaïque,* 1958, p. 209).

3. *Geogr.,* XIV, 654 = 2, 10; VI, 264 = 1, 14; J. BÉRARD, *La colonisation,* p. 62 et 189.

4. *Ibid.,* p. 225 et 349.

5. THUCYDIDE, VI, 4, 3; VII, 57, 6 et 9; HÉRODOTE, VII, 153; DIODORE DE SICILE, VIII, fr. 23; cf. J. BÉRARD, *La colonisation,* p. 228.

6. Cf. *infra,* IV.

7. J. BÉRARD, *La colonisation,* p. 43; B. BREA, *La Sicilia prehistorica y sus relaciones con Oriente y con la peninsula ibèrica,* 1954, p. 161 et s.; B. BREA, M. CAVALIER, *Il castello di Lipari et il museo archeoloigco eoliano,* p. 49. Cf. L. MOULINIER, *Quelques hypothèses relatives à la géographie d'Homère dans l'Odyssée,* 1958, p. 58 et 65.

8. S. v. *Biennos : supra* INTRODUCTION.

9. *Infra,* III, n. 224.

10. L'origine du nom est d'autant plus complexe que le domaine des Ligures a varié de l'époque archaïque à l'époque romaine et que paraissent en dériver des noms de plantes médicinales mal identifiées (*infra,* § 4, n. 22 et III, n. 49 et 83). G. ALESSIO rattache sans raison le nom au radical **liga* = lieu humide, l'appellation grecque n'étant qu'un « rhabillage » d'un vocable indigène (Il nome dei Liguri, *Studi etruschi,* 18, p. 134; *Rev. Et. ligures,* 13, 1947, p. 116; 15, 1949, p. 224; cf. M. PALLOTTINO, Il problema dei Liguri. *Actes du Ier Congrès internat. d'Et. ligures,* 1950, p. 85; G. MOLLE, Sull'origine del nome « Ligure ». *Bull. Ligustico* (Gênes), 10, 1958, p. 107; *infra,* III, n. 225). Le nom a été donné par

Si l'on ne fait remonter la colonisation d'Otrante qu'au règne de Denys le Jeune, la colonisation rhodienne en Apulie est cependant attestée par des traditions légendaires, non seulement à Siris (11) et Sybaris, mais à *Elpia*, dont est l'éponyme le rhodien Elpias, et par le nom même de deux villes grecques du golfe de Tarente, *Rhodiae* (auj. Rugge) et *Rudiae*. La première que Strabon appelle « ville grecque » située dans la presqu'île sallentine, la seconde plus au Nord (12).

C'est en tout cas dans une colonie présumée rhodienne, Siris, que s'établiront vers 675 les Ioniens de Colophon, chassés de leur ville par les Lydiens de Gygès (13). Doit-on supposer qu'ils y aient introduit l'alphabet et le dialecte ioniens, ainsi que l'attesterait une inscription peinte sur un peson de tisserand en terre cuite de la première moitié du VIe siècle trouvé à Policoro, près de Siris (14) ? C'est la seule colonie ionienne établie en Grande Grèce avant la fondation de Phocée en Occident (15). L'expansion des cités ioniennes d'Asie Mineure — que J. Bérard appelle justement la « seconde vague » de la colonisation grecque (16), arrivait trop tard dans un monde occupé par les colonies eubéennes ou achéennes en Italie du Sud et par l'empire étrusque en Italie du Nord.

L'Ionie, dont le besoin de colonisation était d'autant plus fort que l'exiguïté de son territoire et la sécheresse de son sol obligeaient les plus pauvres à s'expatrier (17), se tourna d'abord vers l'Asie, d'où descendaient les caravanes de l'Arménie, fabuleusement riche et vers l'Hellespont (18). Elle colonisa le Pont Euxin. Le plus ancien de ses établissements fut Parion, fondée par Milet et Erythrées, avec le concours de Paros, à la sortie de l'Hellespont à la fin du VIIIe siècle.

Les Milésiens, parfois associés aux Phocéens, dont les crimes contre les lois de l'hospitalité à Lampsaque étaient légendaires (19), colonisèrent après cette cité fondée dès 654 en face de Gallipoli, ville de la Chersonèse thrace, Cyzique, la plus grande des colonies de la Propontide, Abydos, Amisos, Sinope, etc., puis Istria, près de l'embouchure du Danube, Odessos, près de celle du Panysus, Olbia, patrie de l'historien Posidonios, dont le nom devait être donné à un port de la côte de Provence et au port septentrional de la Sardaigne, et plus loin encore sur la mer d'Azof, Tanais, à l'embouchure du Don, où ils échangeaient contre les vins de la Grèce les esclaves et les pelleteries.

Milet pénétra également dans la mystérieuse Egypte, avec laquelle les rapports avaient été intenses à l'époque crétoise (20). Elle y fonda sous Psammétique Ier Naucratis, vers 620-615, dans le delta du Nil, non loin de Saïs. La ville obtint une sorte de monopole commercial : tous les navires grecs qui venaient trafiquer en Egypte devaient y débarquer leurs marchandises et y échanger leur fret de retour. Des colons phocéens

les Grecs, selon une loi géographique, aux populations barbares du littoral, d'où il a été étendu à l'arrière-pays (R. DION, Annuaire *Collège de France*, 59, 1959, p. 506. Sa première localisation aurait été la *Liguria* de Narbonne, ainsi nommée par Grégoire de Tours (*De gloria martyr.*, I, 91), qu'habitait le peuple des Ἐλίσυκοι, le plus anciennement mentionné des Ligures (M. GUY, *Gallia*, XIII-1955, p. 108; A. GRENIER, *F.O.R.*, 12, *Aude*, p. 1; N. LAMBOGLIA, *Cah. rhodaniens*, 5, 1958, p. 29 et *Prata Liguriae*, *Rev. Et. Ligures*, 25, 1959, p. 7), dont le nom paraît dériver du grec τό ἕλος = le marais (F. BENOIT, La légende d'Héraclès, *Lettres d'Humanité*, 8, 1949, p. 126) : double appellation des habitants du littoral, dont l'une serait l'hellénisation du mot ligure et l'autre sa traduction grecque. Le nom aurait été étendu de l'Ouest vers l'Est jusqu'aux confins de l'Etrurie (N. LAMBOGLIA, *l.c.*), — ce qui est peu vraisemblable.

On a également supposé que le nom était la transposition d'un nom de peuple de la Colchide, sur le Pont, qui avait fourni des mercenaires, Λίγυες, à l'armée de Xerxès (HÉRODOTE, VII, 172) : ce peuple aurait émigré dès l'âge du Bronze en Méditerranée occidentale, de la Gaule au Sud de l'Espagne, formant le substrat méditerranéen préindoeuropéen (O. MENGHIN, *Migrationes Mediterraneae*. Origen de los Ligures, Iberos, Aquitanos y Vascos, *Runa* (Buenos Aires, 1, 1948, p. 111-195; N. LAMBOGLIA, *l.c.*, p. 10). Simple synonymie d'appellation grecque, comme le supposait H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (*Premiers habitants de l'Europe*, 1, p. 383; E. PHILIPON, *Les peuples primitifs de l'Europe méridionale*, 1925, p. 127) ? Il est peu vraisemblable par contre d'y voir une appellation hellénique, λιγύς = clair > agile, s'opposant à λιβρός = sombre, mais aussi humide de rosée, dans la double appellation des Λίγυες et des Λίβυες (L. DEROY, Origine préhellénique de quelques noms de peuples, *Mél. Isidore Lévy* (Bruxelles, 1955, p. 120).

11. J. BÉRARD, La colonisation, p. 63, 174 et 427; cf. J. PERRET, *Siris. Recherches critiques sur l'histoire de la Siritide*, 1944.

12. J. BÉRARD, *o.c.*, p. 189.

13. *Ibid.*, p. 189.

14. Ἰσοδίκης ἐμί (J. BÉRARD, *o.c.*, p. 196, n. 2); on retrouve la même graphie sur une stèle de Samos : Κούκης ἐμί (BOELHAU, *Aus ionischen und ital. Nekropolis*, p. 35), dans une inscription sur strigile de bronze de la nécropole de Trebenischte : Ἀντιμαχεια ἐμί (J. KASTELIČ, New Researches at Trbenište, *Lichnid* (Ochrida), I, 1957, p. 57). Cette notation qui se retrouve également à Délos (J. POUILLOUX, *Bull. Corr. hellén.*, 79, 1955, p. 77) ne peut constituer un témoin dialectal mais un vocalisme particulier (M. LEJEUNE, *Traité de Phonétique grecque*, p. 199). Cf. IΣ pour EIΣ ΔHM[ON] sur les monnaies de Lépide à Antibes (Ad. BLANCHET, *Monnaies gauloises*, p. 442); *supra* INTRODUCTION.

15. Si l'on excepte l'émigration en masse des Samiens qui fonderont vers 531 près de Cumes sur le promontoire de Pouzzoles, la « Ville de la Justice », Dicéarchie, pour échapper à la tyrannie de Polycrate : J. BÉRARD, *La colonisation*, p. 55 et 272. L'existence d'un comptoir phocéen à Populonia, non plus que l'origine hellénique de Pise, ne peuvent être fondées sur des faits historiques : J. BÉRARD, *o.c.*, p. 267 et 327.

16. *L'expansion et la colonisation grecques*, p. 92.

17. JUSTIN, XLIII, 3, 5.

18. Cf. sur cette colonisation, outre *L'expansion* de J. BÉRARD, Fr. BILABEL, Die ionische Kolonisation, *Philologus* (Leipzig), Suppl. 14, 1920, p. 239-242; M. CLERC, *Massalia*, 1, p. 74-80; M.-B. SAKELLARIOU, *La migration grecque en Ionie* (Coll. Institut français d'Athènes, 1), Athènes, 1958; H. GALLET DE SANTERRE, La « migration ionienne ». Etat de la question, *R.E.A.*, 64, 1962, p. 20; C. ROEBUCK, *Ionian Trade and Colonization* (New-York), 1959 (muet sur les Ioniens en Occident) et la carte des colonies grecques (750-550) : H. BENGTSON et Vladimir MILOJČIČ, *Grosser Historischer Weltatlas* (Munich), 2e éd., 1954, p. 12 et 70.

19. CHARON DE LAMPSAQUE, fr. 6 (éd. Didot, 1, p. 33); J. BÉRARD, *L'expansion*, p. 99; cf. *infra*. Cependant lorsque Lampsaque cherchera auprès de Rome un appui contre le roi de Syrie Antiochos III le Grand en 197, elle s'adressera à Marseille, non seulement parce qu'elle était sa « sœur », mais parce qu'elle pouvait utilement intervenir auprès des Volques d'Asie Mineure, frères des tribus celtiques du midi, avec qui Marseille entretenait encore de bonnes relations de voisinage (HOLLEAUX, *Rev. Etudes anciennes*, 17, 1916, p. 1; M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 296-301; J. DE WITT, Massilia and Roma, *Transactions... American Philological Assoc.*, 71, 1940, p. 613).

20. C'est sous le nom d'Ioniens (*Wynn*) et de Haou-nebout, désignant les Hellènes, que sont appelés les Grecs : MONTET, Le nom des Grecs en ancien égyptien. *Rev. arch.*, 1957, 11, p. 129; cf. les réserves de M.B. SAKELLARIOU, *La migration grecque en Ionie*, 1958, p. 327.

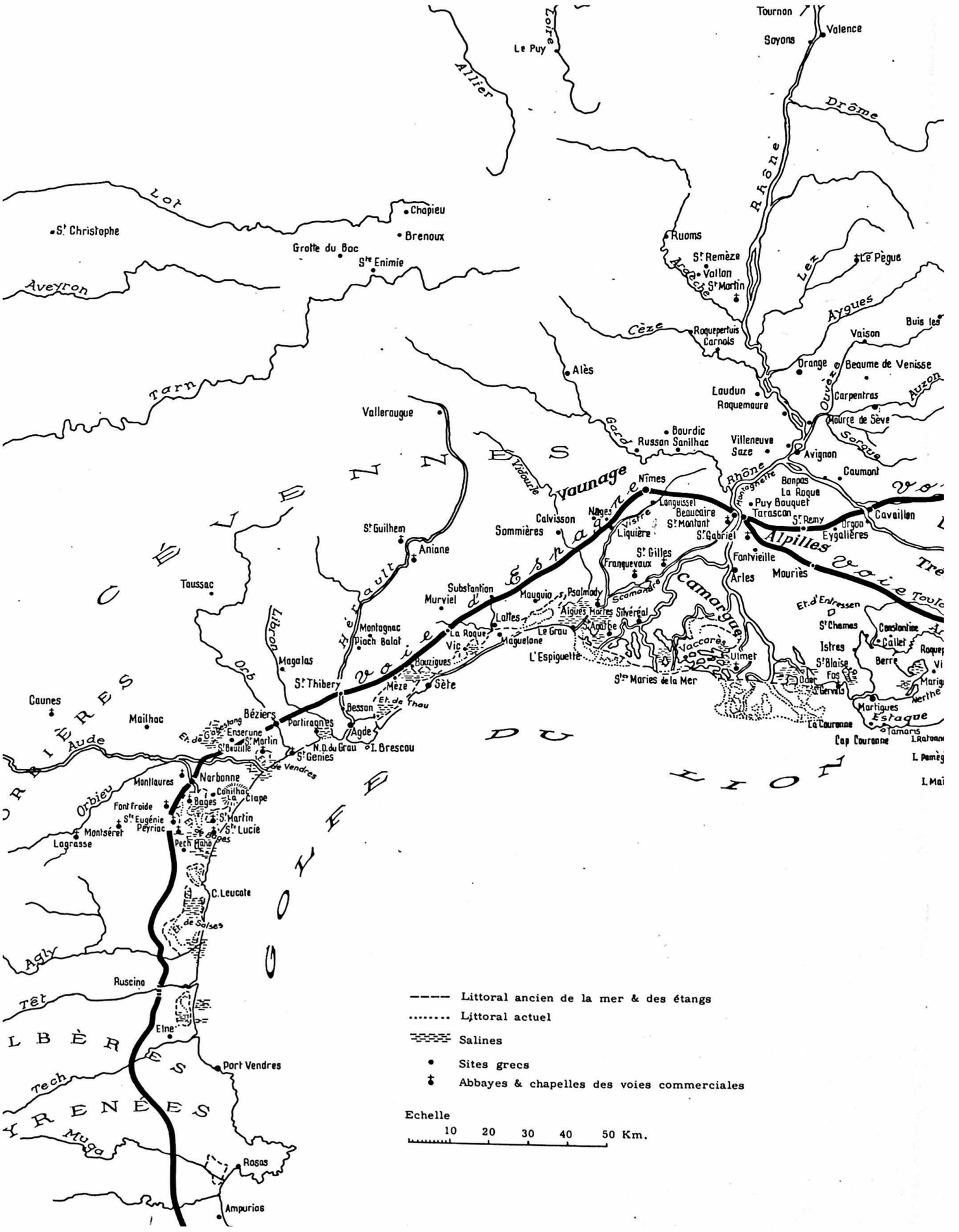
Tournon
Valence
Soyons
Le Puy
Allier
Loire
Drôme
Rhône
Lot
Chapieu
St Christophe
Brenoux
Grotte du Bac
Ste Enimie
Aveyron
Ruoms
St Remèze
Vallon
St Martin
Ardèche
Le Pègue
Lez
Aygues
Buis les
Vaison
Cèze
Roquepertuis
Carnols
Orange
Beaume de Venisse
Ouvèze
Tarn
Alès
Laudun
Roquemaure
Carpentras
Auzon
Mourre de Sève
Vallerauge
Gard
Bourdic
Russan
Sanilhac
Villeneuve
Saze
Avignon
Sorgue
Caumont
Vidourle
Vaunage
Nîmes
Rhône
Montagnette
Bonpas
La Roque
Puy Bouquet
Tarascon
Languissel
Beaucaire
St Montant
St Remy
Cavaillon
Calvisson
Nages
Vistre
Liquière
St Gabriel
Eygalières
Sommières
St Guilhem
Aniane
St Gilles
Fontvieille
Alpilles
Franquevaux
Arles
Mauriès
Taussac
Substantion
Murviel
Mauguio
Psalmody
Camargue
Et. d'Entressen
Hérault
Lirou
Montagnac
Piach
Balat
Lattes
Aigues Mortes
Silvéréal
St Chames
Constantine
Callet
Istres
Berre
St Blaise
Fos
Martigues
Estaque
La Couronne
Cap Couronne
Tamaris
Orb
Magalas
St Thibery
Bouzigues
Mèze
Sète
La Roque
Vic
Maguelone
Le Grau
L'Espiguette
Naccarès
Ulmet
Ste Maries de la Mer
Caunes
Mailhac
Béziers
Portiragnes
Agde
Besson
Et. de Thau
Aude
Enserune
St Martin
St Bauzille
N.D. du Grau
I. Brescou
St Geniès
Et. de Vendres
Montlaures
Narbonne
Canilhac
La Clape
Font froide
Bages
St Eugénie
Peyriac
St Martin
Ste Lucie
Montséret
Lagrasse
Pech Haba
C. Leucate
Etang de Salses
Agly
Ruscino
Têt
Elne
Port Vendres
Tech
Muga
Rosas
Ampurias
Littoral ancien de la mer & des étangs
Littoral actuel
Salines
Sites grecs
Abbayes & chapelles des voies commerciales
Echelle
10 20 30 40 50 Km.

participèrent à cette fondation, qui bénéficiait en quelque sorte d'un privilège d'extra-territorialité (21).

Mais laissant à sa rivale le Pont Euxin et l'Egypte, Phocée dirigea ses explorations du côté de l'Ouest, sur les voies qu'avaient tracées les Phéniciens et les Rhodiens. Elle avait une puissante marine, capable d'affronter la haute mer, mue à la fois à la voile et à la rame, navires effilés bien supérieurs aux lourds bateaux de commerce à coque arrondie, analogues à ceux que représentent des vases dipyliens (22) et dont Clément d'Alexandrie attribue l'invention aux Sidoniens (23).

L'histoire de la construction navale est encore à faire (24) et il est certain que les marines ioniennes bénéficiant des progrès accomplis par les Phéniciens mirent au point des vaisseaux capables d'affronter la haute mer. C'est à Erythrées, cité commerciale de la côte ionienne, en face de Chios, ancien port des Cariens au service des Phéniciens, que Pline attribue l'invention de la birème, d'après Damastes de Sigée (25), historien contemporain d'Hérodote, tandis qu'Hérodote fait gloire aux Phocéens d'avoir inventé les pentécontores, navires rapides construits pour le commerce au long cours, mais aussi de pirates, mus à la voile et à la rame, qui leur permirent, dit-il, de découvrir Adria et la Tyrrhénie, l'Ibérie et Tartessos (26).

Il s'agit sans doute de trirèmes, telles que celles qu'Aminoclès de Corinthe avait construites pour les Samiens, trois cents ans environ avant la paix de 404 (27). C'est à cette marine puissante que Phocée dut de pousser ses reconnaissances à l'extrême Occident. N'était-ce point un Ionien de Samos, Colaios, qui, dérivé par la tempête et suivant le sillage des Phéniciens, avait abordé vers 630 dans le royaume de Tartessos (28) ? Si l'on en croit Hérodote, Arganthonios, le roi de Tartessos, dont le règne plus ou moins légendaire aurait duré de 625 à 545 — jusqu'à la prise de Phocée par les Perses — aurait cherché à retenir les Phocéens sur ses terres et facilité leur trafic. Sans doute est-ce sous la pression de Carthage, héritière des Phéniciens à Cadix, qui allait bientôt détruire Tartessos, sans doute à la fin du VIe siècle (29), que les Phocéens durent chercher sur les rivages de la Gaule des conditions d'établissement plus sûres.

Leur fondation de *Massalia* près de l'embouchure d'un grand fleuve répète celle des comptoirs milésiens de l'Egypte et du Pont Euxin. Le Rhône était comme le Guadalquivir, le Pô, le Danube, le Don, le débouché des contrées hyperboréennes, aux richesses mystérieuses et fabuleuses, d'où affluaient, avec les esclaves, les métaux précieux, l'or, l'argent, l'étain, le cuivre, l'ambre. La fondation de Marseille à proximité du delta du Rhône, répond à celle de Cadix et d'Istria à l'embouchure du Guadalquivir et du Danube et de Spina à celle du Pô.

Mais les conditions géographiques de ces établissements permettent de penser qu'une telle situation n'était pas exclusive : il était dans la Gaule du Sud-Ouest un autre delta, celui de l'Aude, dont le front était aussi étendu que le delta de la Camargue et dont le fleuve était une voie de communication non seulement vers l'intérieur de la Gaule, mais vers la vallée de la Garonne et vers l'Océan (30). La prospection archéologique des étangs qui formaient le delta de l'Aude, aujourd'hui considérablement diminué et qui communiquaient du reste avec le Rhône, montre que cette région fut une zone d'attraction au moins égale à celle du Rhône marseillais (fig. 7 et 8).

Il ne semble donc point que *Massalia* fût le seul comptoir ionien du littoral ni peut-être le plus ancien (31). Le problème de l'hellénisation de la Gaule est complexe et déborde le cadre strictement marseillais et la datation de 600, assignée à la fondation de Marseille. Il doit être envisagé en fonction de la constitution d'une province occidentale de la Grèce, dont la colonisation de Marseille est le témoignage.

Le développement des recherches archéologiques et la fouille de gisements de la côte et de l'arrière-pays (32), insoupçonnés il y a quelques années, montrent l'extrême dispersion des petits comptoirs échelonnés sur la côte de Monaco au Roussillon, en relation avec les navires de commerce venus d'Orient, chargés de vins, de verroteries, de parfums, d'étoffes, de céramiques au décor brillamment enluminé, — phéniciens et puniques, rhodiens, ioniens, corinthiens, attiques, étrusques. De ces sites qui n'ont pas encore été tous identifiés et sont pour la plupart retournés à l'état de nature en raison de leur inadaptation à l'évolution économique, seule peut-être *Massalia* (33) a traversé la nuit des temps et nous a transmis le nom sous lequel la connaissaient les Grecs.

Massalia n'était donc pas le port exclusif des Ioniens. En conséquence, on doit supposer que toute la céramique d'importation ionienne trouvée en Gaule n'est pas forcément passée par le Lacydon, ni toute la céramique d'imitation n'a pas été tournée dans les ateliers grecs de ce port, ainsi que le montre la variété

21. Sur la date de fondation de Naucratis : E.-M. SMITH, Naucratis. *Journ. Soc. Or. Res.*, 1926, p. 119; R.M. COOK, Amasis and the Greeks in Egypt. *Journ. Hell. St.*, 57, 1937, p. 227; H. BENGTSON, *Griech. Geschichte*, 1950, p. 70; et bibliogr. dans J. BÉRARD, *L'Expansion*, p. 110.

22. Cf. sur ces navires à cinquante rameurs. C. TORR, Les navires sur les vases du Dipylon, *Rev. arch.*, 1894, II, p. 14 et C. JULLIAN, *o.c.*, 1, p. 196.

23. Clém. ALEX., *Strom.*, 1, 16, 75.

24. Cf. F. BENOIT, Architecture navale. *IIIe Colloque international d'histoire du navire*, 1959 et *L'épave du Grand Congloué à Marseille* (1961), p. 125.

25. *N.H.*, VII, 57.

26. HÉR., I, 163.

27. « Πρῶτοι δὲ Κορίνθιοι λέγονται ἐγγύτατα τοῦ νῦν τρόπου μεταχειρίσαι τὰ περὶ τὰς ναῦς, καὶ τριήρεις πρῶτον ἐν Κορίνθῳ τῆς Ἑλλάδος ναυπηγηθῆναι. Φαίνεται δὲ καὶ Ἀμεινοκλῆς Κορίνθιος ναυπηγὸς ναῦς ποιήσας τέσσαρας » : THUCYDIDE, I, 13; cf. PLINE, *N.H.*, VII, 57; C. TORR, *l.c.*, p. 24.

28. HÉRODOTE, I, 163; cf. APPIEN, *Iberica*, 2.

29. P. CINTAS, *Contribution à l'étude de l'expansion carthaginoise au Maroc*, 1954, p. 46.

30. Sur la voie d'Aquitaine, *infra*, III, n. 25.

31. Cf. F. BENOIT, Sites de la vallée du Rhône à l'époque des relations avec l'Asie Mineure, *Journées arch. d'Avignon, 1956* (Palais du Roure, 2), 1957, p. 119.

32. *Infra*, 3.

33. Je renvoie pour l'histoire de la fondation de Marseille à C. JULLIAN, 1, p. 201 et s.; et M. CLERC, *Massalia*, 1, p. 115.

de décor et de pâte des poteries trouvées dans les habitats indigènes sur les grandes voies de commerce terrestre du littoral et de la vallée du Rhône. La question se pose donc des rapports entre Marseille et les comptoirs qui jalonnent la côte d'Agde à Monaco : certains d'entre eux peuvent être antérieurs à la fondation « officielle » de *Massalia* en 600 et avoir été rattachés à la métrople gauloise des Phocéens.

Massalia elle-même n'est pas née *ex nihilo*, à l'arrivée du légendaire Protis, qui amenait avec lui une statue de bois d'Artémis venant du temple d'Ephèse. La géographie des tessons provenant des fouilles et la topographie même de la cité nous montrent avec évidence la genèse de la colonie qui a succédé à un comptoir, en même temps qu'elles illustrent l'histoire de la colonisation à l'époque archaïque (34).

Les tessons les plus anciens, antérieurs au VIe siècle, de style géométrique et orientalisant, du corinthien ancien, rhodiens, et les plus beaux fragments ioniens proviennent de la « ville haute » du Fort Saint-Jean (35) et de la Major, tandis que la masse de céramiques trouvées à l'extrémité orientale de la colonie, au pied du rempart de la rue Négrel, appartient en majeure partie aux imitations locales d'Ionie, qui ne sont pas antérieures au milieu du VIe siècle. Celles-ci contrastent par la pauvreté de leur décor linéaire peint à même la pâte et la mauvaise qualité de leur vernis avec l'éclat de l'engobe et la richesse du décor qui revêt la céramique d'importation ionienne. Ainsi la colonisation proprement dite avait-elle été précédée d'apports venus des Cyclades et des ports de la côte d'Asie Mineure, de Rhodes, de Chios, qui avaient conservé les traditions du style orientalisant.

Cette localisation s'éclaire sur le terrain. L'éperon rocheux qui défend le goulet du Lacydon et domine à la fois la haute mer et le port, aujourd'hui isolé de la butte Saint-Laurent par une route qui a succédé à un canal, est un « château fort » : il a servi au moyen âge d'assise à la citadelle des Chevaliers de Saint-Jean-de-Malte, dominée par la Tour du Roi René, avant d'être un fort de Vauban. Sa situation, à l'écart de l'arrière-pays, rappelle celle des promontoires et des îles où les Phéniciens avaient établi leurs comptoirs sur les côtes de Sicile; mais elle évoque aussi la situation de la *Palaeopolis* de Parthénopé, mentionnée par Tite-Live (36), à côté de la *Neapolis* (Naples), qui s'élevait dans la plaine et celle de la *Palaeopolis* d'Ampurias, juchée sur le rocher de Saint-Martin, entourée d'eau de trois côtés et séparée par son port de la *Neapolis* fondée dans la plaine (37).

C'est sur la rive Nord du Lacydon, appuyée vers l'Ouest à l'éperon du Fort Saint-Jean que la colonie, *Neapolis*, se développera, sur les pentes exposées au Midi de l'amphithéâtre de collines qui domine le port, selon la description très précise de Strabon : « son port s'étale au-dessous d'un rocher (πέτρα) en forme de théâtre, qui regarde le Midi. Ce rocher est garni de bonnes murailles, ainsi que toute la ville qui est assez grande. Sur la hauteur (ἄκρα) s'élèvent le temple d'Artémis d'Ephèse et celui d'Apollon delphinien » (38).

Défendue de trois côtés par les eaux, la haute mer à l'Ouest, le port au Sud et des marais à l'Est et au Nord-Est, elle avait une situation analogue à celles des villes ioniennes, Phocée, Milet, Ephèse, isolées sur un promontoire, qu'elle recherchera dans le choix de l'emplacement de ses comptoirs, d'Agde à Monaco, à Antibes, Olbia, Cavalaire, *Tauroention*.

Marseille était avant tout un port, tourné vers la Méditerranée, dans lequel pénétraient les eaux du Lacydon : *Lacydon, Massiliensis portus, et in eo Massilia* (39). C'est la situation qu'avait bien vue Festus Avienus, dans son *Ora maritima* (40), la ville étant tellement enfoncée dans la mer, qu'il croyait la cité en partie isolée par la main de l'homme, qui avait fait pénétrer les eaux à l'intérieur des terres : « *pro fronte litus praejacet; tenuis via patet inter undas; latera gurges adluit, stagnum lambit urbem et unda lambit oppidum laremque fusa; civitas peninsula est : sic aequor omne caespiti infundit manus, labos et olim conditorum diligens formam locorum, et arva naturalia evicit arte...* ».

Ainsi la situation de Marseille (41) était-elle comparable à celle du port gréco-étrusque de Spina, dont les îlots d'habitation étaient alignés selon un plan d'urbanisme hydraulique lié au canal du Pô (42), qui était sans doute celui des « villes lagunaires » du littoral narbonnais, construites sur le type des habitats lacustres reliés à la terre par des appontements et que feront revivre les grands ports du moyen âge, au pays batave (Amsterdam, Rotterdam, Hambourg), ou chez les Venètes (Venise) (43), dont le quartier de Brescon à Martigues nous donne un exemple.

L'activité de Marseille était maritime et commerciale : elle était tournée d'une part vers le littoral, de la Ligurie à l'Espagne pour les nécessités de ses communications maritimes et d'autre part vers le delta du Rhône et la basse vallée de la Durance, qui lui procurait le blé nécessaire à sa subsistance et dont elle assurait le contrôle pour la sécurité de ses routes commerciales fluviales et terrestres vers le Nord.

« La cité phocéenne n'avait point d'empire terrestre ni de colonies, au sens propre du mot ». Son domaine, après l'intervention romaine contre les Ligures, se réduira à une étroite bande de terre, enserrée entre

34. Cf. *Marseille grecque. Exposition de céramiques helléniques du VIIIe s. au Ve siècle avant J.-C.* (Château Borély), 1958, p. 6.

35. Fouilles faites au cours de la construction d'une caserne : G. VASSEUR, *L'origine de Marseille*, pl. I-III.

36. TITE LIVE, VIII, 22; J. BÉRARD, *La colonisation*, p. 57.

37. M. ALMAGRO, *Ampurias. Historia de la ciudad y guia de las Excavaciones*, 1951, p. 31; *Excavaciones en la Palaiopolis*, 1964.

38. *Geogr.*, IV, 1, 4. Cf. DENYS LE PERIÉGÈTE, 6; CÉSAR, *B.C.*, II, 1, 3.

39. POMPONIUS MELA, *Geogr.*, II, 5, 77; cf. M. CLERC, *o.c.*, II, p. 164.

40. Ed. A. BERTHELOT, v. 705-712.

41. Je renvoie pour la topographie à l'ouvrage en préparation : *Les fouilles de Marseille. Topographie de la ville grecque et romaine.*

42. DENYS D'HALICARNASSE, I, 18; PSEUDO SCYLAX, I, 17; cf. S. AURIGEMMA, N. ALFIERI, *Il Museo Naz. archeol. di Spina in Ferrara*, p. 12 et pl. III.

43. Voyez les observations de Ch. LENTHÉRIC, *Les villes mortes du golfe du Lion* (8e éd.), 1910, p. 133 et p. 194.

les montagnes et la mer; il s'étendait à l'Ouest, entre Rhône et Durance, dans la plaine du delta, perméable aux influences méditerranéennes, comme elle le sera à la romanisation à la fin de la République. Ses comptoirs étaient des relais de cabotage et des forteresses chargées de protéger les voies de son trafic sur la côte et dans le delta du Rhône (44).

Mais la possession même de ces comptoirs, soumis aux actes de pillage des indigènes qui ne cessaient de harceler les Grecs (45), était précaire; leur situation était analogue à celle d'Ampurias, que nous a décrite Tite-Live dans le récit de l'expédition de Caton en Espagne (195 av. J.-C.); cette cité comprenait deux quartiers séparés par un rempart, l'un réservé aux Phocéens, l'autre aux Ibères. Les Grecs montaient une garde perpétuelle aux portes et durant la nuit un tiers des habitants veillait sur les murs de l'enceinte qui défendait la ville grecque (46).

Justin (47), d'après le récit de Trogue Pompée, qui avait sur l'histoire antique de Marseille des documents aujourd'hui disparus, nous a transmis un épisode de ces actes de piraterie : après la mort du roi Nann, qui avait cédé aux Phocéens le territoire de la colonie, sous le règne de son fils le roi Comanus, les Ligures avaient profité de la fête des Floralies pour tenter de prendre la cité. Cachés sous les feuillages qui emplissaient les chariots amenés dans la ville à l'occasion des fêtes, ils devaient durant la nuit s'emparer par surprise des portes et les ouvrir à l'armée ligure qui attendait à proximité. La ruse fut révélée par une femme indigène à son amant, qui en informa les magistrats; le roi avec sept mille des siens fut mis à mort et depuis ce jour les Phocéens tinrent leurs portes fermées et maintinrent Marseille en état de combat.

Le même historien nous rapporte un épisode, qui nous montre la méfiance des Ligures pour leurs hôtes : le roi d'une tribu avait prédit à Comanus que la colonie phocéenne serait la perte de ses voisins et lui avait conté un apologue : un jour une chienne pleine avait demandé à un berger de lui accorder une place pour y mettre bas, puis pour élever ses petits, à titre provisoire; lorsque ceux-ci furent devenus grands, forte de ce concours familial, elle revendiqua pour elle la propriété du lieu.

Sans doute l'historien se souvenait-il de l'histoire tragique de Lampsaque, colonie ionienne de l'Hellespont, dont les habitants phocéens, au mépris de l'hospitalité que leur avait accordée le roi des Bébryces, avaient massacré ceux-ci pour être seuls maîtres de la cité. Charon de Lampsaque, qui vivait au VIe siècle et en avait par conséquent été quasi le témoin, ajoute que les Phocéens s'étaient rapidement fait haïr de la population indigène à cause de leurs rapines (48).

Cette réputation — vraie ou fausse — était tellement bien établie qu'elle servira de prétexte aux Etrusques et aux Carthaginois pour attaquer les Phocéens venus s'établir dans la colonie grecque d'Aléria, après l'occupation de leur cité par Harpagos (vers 545). D'après Hérodote, on leur reprochait de razzier tous leurs voisins — indigènes ou plutôt riverains de la côte étrusque. Les Phocéens faits prisonniers avec leur flotte furent déportés et lapidés en territoire étrusque, à Agylla *(Caere)*, face à la Corse, l'une des villes de la confédération étrusque, dont le philhellénisme cependant était notoire, puisqu'elle avait un trésor à Delphes (49).

La piraterie était commune aux Etrusques et aux Carthaginois, comme aux Ligures, — perfides, menteurs et écumeurs de mer, selon une réputation bien établie chez les auteurs anciens (50) — et sans doute les Phocéens n'échappaient-ils pas à ce reproche; mais peut-être plus encore, suscitaient-ils, — rançon de tous les colonisateurs, — l'envie des indigènes « jaloux du progrès de la ville » *(incrementis Urbis invidentes)*, ainsi que le note Justin (51) avec une profonde philosophie.

44. *Géogr.*, IV, 6, 3 et 1, 5; F. BENOIT, Marseille et Entremont, *Congrès de Grenoble* (Assoc. G. BUDÉ), 1948, p. 194; *infra*, III.

45. *Ligures incrementis Urbis invidentes Graecos adsiduis bellis fatigabant* (JUSTIN, XLIII, 3, 13).

46. TITE LIVE, XXXIV, 3; C. JULLIAN, *Hist. Gaule*, 1, p. 213, n. 5 et 6.

47. *Hist.*, XLIII, 4; M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 147.

48. CHARON, fr. 6.

49. HÉR., I, 164 et s.; cf. *supra*, I.

50. TITE LIVE, XL, 18, 5 et 28; XLI, 18, 3; DIODORE, IV, 19; STRABON, IV, 6, 3 et 6; V, 2, 7. Cf. C. JULLIAN, *Hist. Gaule*, 1, p. 132.

51. JUSTIN, XLIII, 3, 13.

2. LES FONDATIONS HÉRACLÉENNES

La légende d'Héraclès ramenant de l'île d'Erythie, « au-delà du cours de l'Océan », vers Tirynthe, les bœufs de Géryon et les péripéties de son retour à travers l'Occident, en Ibérie, en Ligurie, en Italie, en Sicile, en Grande Grèce, jalonnent les grandes routes de découverte du monde méditerranéen. Il n'est point de fable qui ait laissé autant de traces hors de la Grèce, que le passage d'Héraclès et ses combats contre l'adversaire, toujours nouveau, qui lui ravit son troupeau, tour à tour localisés dans les cités achéennes de la Grande Grèce et dans les villes d'Italie pénétrées d'influences helléniques, des bouches du Pô à celles de l'Arno (1).

1. Je renvoie aux ouvrages ayant traité de la « géographie héracléenne » : J. BAYET, *Les origines de l'Hercule romain*, 1926; J. BÉRARD, *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile. L'histoire et la légende* (2e éd.), 1957, p. 402 et s.; et pour l'Espagne Ad. SCHULTEN, *Tartessos. Contribución a la historia más antigua de Occidente*, 1924; pour la Provence, F. BENOIT, La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône, *Lettres d'Humanité*, 8, 1949, p. 104-148; R. DION, Géographie historique, *Annuaire Collège de France*, 1959, p. 487-508;

Plusieurs colonies massaliètes du littoral portent le nom d'Héraclès (fig. 7); mais ce surnom purement littéraire accolé au nom de la ville indigène lui-même hellénisé n'a laissé aucune trace dans la toponomastique. Si cette mention n'apparaît pas dans les textes avant l'époque hellénistique ou romaine, le combat livré par Héraclès aux Ligures, à la traversée du Rhône, est déjà mentionné par Eschyle, dans son *Prométhée délivré*, dont le passage a été conservé par Strabon (2). Prométhée annonce à Héraclès qu'arrivé au pays des Ligures, dont le terrain mou (μαλθακός) ne pourra lui fournir des armes, il implorera Zeus qui rassemblera une nuée et fera pleuvoir une grêle de cailloux ronds, qui lui serviront d'armes pour repousser les Ligures. La scène se situe au passage de la route en Crau, ainsi que l'établit le commentaire de Strabon, qui attribue à cet épisode légendaire la formation de la plaine de cailloux de la vallée du Rhône.

Le récit a un caractère local très marqué : il est attaché aux routes qui unissent l'Italie à l'Espagne, et à la traversée périlleuse du Rhône. Hygin, bibliothécaire d'Auguste, dont les sources sont empruntées à un traité de mythologie grecque, s'étonnait qu'Eschyle eût transformé en un combat contre les Ligures la lutte d'Héraclès contre le dragon (3), monstre personnifiant le génie du fleuve, — première version de la « légende de la route », qui sera transformée à l'époque chrétienne par celle de sainte Marthe enchaînant la Tarasque « redoutable aux voyageurs », à la traversée du fleuve à Tarascon (4).

La légende d'Héraclès apparaît ainsi comme un « fait marseillais » (5), lié à l'expansion de l'hellénisme sur le littoral ainsi que le montre l'association du nom et sans doute du culte d'Héraclès au nom des villes ligures colonisées par Marseille.

Doit-on en reculer la tradition jusqu'aux Rhodiens, comme le suppose Jannoray, qui se refuse à y voir une influence massaliète (6) ? Si l'introduction de ce culte en Italie du Sud et en Grande Grèce par des Doriens de Rhodes manque de bases (7), son attribution aux Rhodiens sur le littoral du Midi de la Gaule, de Monaco à Nîmes et à Narbonne, et jusqu'en Corse, dont le héros Cyrnos serait fils d'Héraclès (8), est encore moins assurée et impliquerait une véritable « colonisation » rhodienne, qui n'est connue que par la fondation des comptoirs de *Rhodé*, de localisation indéterminée, et d'Agde.

L'apparition tardive de cette appellation dans la toponomastique massaliète ne permet pas de savoir si la légende a quelque attache avec celle du Melqart tyrien, patron des navigateurs, ainsi qu'on l'a noté en Sicile (9); les « colonnes », αἱ στήλαι (10), déjà citées par Hécatée de Milet et mentionnées sous le nom d'Héraclès par Hérodote, Hannon et tous les géographes, à Calpé et à Abyla, de part et d'autre du détroit, représentent en Occident la plus ancienne localisation de la légende en relation avec les Hespérides. Auquel cas ce culte serait antérieur à la fondation de Marseille, l'opposition fondamentale entre les Phocéens et Carthage dès le VIe siècle interdisant de songer à une influence ibérique avant ou après les guerres puniques (11).

Il apparaît que les sanctuaires d'Héraclès, élevés sur des promontoires rocheux, dominent les voies du négoce non seulement terrestre, mais aussi maritime, dans le monde méditerranéen, jusqu'en Maurétanie, au Cap Spartel *(Ampelousia)*, creusé de grottes consacrées à Hercule (12), et en Angleterre, au Cap Hartland, le *Promontorium Herculis* (13).

Il est en Grèce comme à Rome le dieu πετραῖος, *Saxanus* (14). Son culte est attaché dans le monde antique aux terrains bouleversés par les cataclysmes. Dès l'époque homérique, il est lié aux fables des Champs Phlégréens, dont le nom venait d'une montagne qui crachait le feu comme l'Etna et est maintenant, dit Timée, appelée le Vésuve (15). Dans son expédition qui l'avait conduit aux limites du monde, Alexandre avait associé Héraclès à la prise de la plus forte citadelle de la vallée de l'Indus, πέτρα ἄορνος — rocher inaccessible aux oiseaux comme l'ἄκρα ἄορσος de Bactriane (18), — qui avait défié Héraclès et qu'avait gravi Alexandre, émule du héros (17).

A Padoue, le sanctuaire de Géryon était situé dans le massif volcanique des Monts Euganéens, d'où jaillissait la source d'*Aponus* aux eaux brûlantes, entourée d'amoncellements de roches calcinées par le feu de la terre et qu'avait fendus la charrue d'Hercule (18). Sa légende était attachée aux rochers de Sorrente et de Tibur, qui soutenaient son temple.

La voie héracléenne et l'itinéraire transalpin d'Hannibal, *Hommages A. Grenier*, I, p. 526; Mythes au service de la patrie : La promotion d'Hercule, *Antiquités nat. et internationales*, 3, 1962, p. 13-30; F. BENOIT, Itinéraires commerciaux, *Ass. Budé, VIIe Congrès, Aix*, 1963.

2. *Geogr.*, IV, 7; cf. DENYS D'HALICARNASSE, I, 41.

3. *Poet. Astronom.*, II, 6; cf. F. BENOIT, *l.c.*, p. 125.

4. F. BENOIT, *La Provence et le Comtat Venaissin*, 1949, p. 242 et 272.

5. La question est posée par J. BAYET, *o.c.*, p. 82 et n. 3; et en sens contraire par R. DION qui fait passer la voie d'Héraclès par les cols des Alpes *(supra*, n. 1); cf. *infra*, II, 2, 3, n. 12.

6. *Ensérune*, p. 282, n. 1 et 2 et p. 338, n. 1.

7. L'origine dorienne de la légende d'Héraclès en Italie est précisément l'une des théories « séduisantes » contre lesquelles a mis en garde J. BAYET *(o.c.*, p. 10, 35 et s. et 157); cf. J. BÉRARD, *La colonisation grecque*, p. 402.

8. SERVIUS, *Ad Æn.*, égl. 8; cf. J. JEHASSE et J.-P. BOUCHER, La côte orientale corse et les relations commerciales en Méditerranée, *Et. Corses*, 1959, p. 52. Le nom ancien du Tavignano, *Rhotanos* (Ptolémée), n'a sans doute rien à voir avec les Rhodiens : *infra*.

9. E. CIACERI, *Culti e miti nella storia della Sicilia antica*, 1911, p. 90 et s.; J. BÉRARD, *l.c.*

10. Ed. *F.H.G.*; R. ROGET, *Le Maroc chez les auteurs anciens*, 1924, p. 16.

11. Voir *supra*, I.

12. POMPONIUS MELA, X, 5.

13. PTOLÉMÉE, II, 3, 3.

14. Cf. KEUNE, s.v. *Saxanus*, qui constitue une importante addition à l'article de Grupp consacré à Hercule, *R.E.*, Suppl. II, A 1 (1921) c. 266-367; F. BENOIT, *Mars et Mercure*, 1959, p. 95.

15. TIMÉE, fr. 10 (Ed. *F.H.G.*, I, p. 195); DIODORE DE SICILE, IV, 21, 5-7.

16. ARRIEN, *Anabase*, III, 29.

17. ARRIEN, *ibid.*, IV, 28; DIODORE DE SICILE, XVII, 85, 2 et 96; cf. G. MÉAUTIS, Le πόθος d'Alexandre, *Revue Etudes anciennes*, 1942, p. 300.

18. CLAUDIEN, *De raptu Proserp.*, VI, 23-26; cf. J. BAYET, *o.c.*, p. 378.

Le dieu de Sorrente avait lui-même élevé son sanctuaire *(arces)* en repoussant la montagne de sa vaste poitrine et brisé avec son arme à deux tranchants les rochers et les pierres qui résistent au fer, rendant accessible aux mortels les flancs de la montagne battus des flots et hérissés d'épines (19), et à Tibur (Tivoli), aux confins de la Sabine et du Latium, où s'élevait l'un des sanctuaires les plus anciens de l'Italie, plus ancien peut-être que celui de Rome, d'où son culte serait venu directement en Campanie, son temple était bâti sur les bancs de travertin qui dominent les gorges sauvages de l'Anio (20). Il était dédié à l'Hercule *invictus* de la Sabine, qui avait reçu le surnom de *Saxanus* (21).

Ce nom se retrouve dans les régions montagneuses, à Trente (22), en Norique, où l'église qui a succédé à son temple, est dédiée à St-Georg-am-Stein (23), en Bretagne, en Germanie supérieure, en Belgique, où le dieu est parfois appelé *Saxsetanus* (24).

Il est le dieu ouvreur de route : c'est lui qui aurait tracé la voie des Alpes Graies, que personne avant lui n'aurait franchie et qui devaient leur nom aux Grecs, — *Graii* (25), selon l'appellation archaïque que leur donne Festus Avienus à propos de la fondation de Théliné (26) et du pays d'origine de l'étain dont le nom *(cassiterum)* viendrait du Mont Cassius dans le royaume de Tartessos (27). Son culte est en effet localisé dans les gorges rocheuses, qu'il a ouvertes pour le passage des voies maritimes et terrestres, à *Calpé* entre l'Ibérie et l'Afrique (28), en Sicile (29), à Sorrente (30), à Padoue dans les monts Euganéens qu'avait fendus sa charrue (31).

Son nom était attaché à l'époque romaine aux grandes voies de communication de la Gaule, ainsi que le montre la légende de Crau. On a relevé ses images au col du Petit-Saint-Bernard (32) et en Norique à la Grossglocknerstrasse, qui unit la Norique à l'Empire par un col à 2 500 m d'altitude (33). C'est à cette fonction de « dieu pétré » qu'il doit d'être le patron des carriers, dans les régions danubiennes, à Cernavoda (34) en Roumanie, à Constantza (35) et en Gaule, en Rhénanie, en Lorraine aux carrières de Norroy (36), dans la vallée de la Moselle, etc., mais aussi dans les Alpes-Maritimes, où il avait été choisi comme patron des tailleurs de pierres fines, les *Lapidarii Almanticenses* de Cimiez (37), dont la corporation existait également à Arles (38).

Sans doute est-ce à ce caractère de dieu pétré et de dieu des sources que se rattache son culte auprès de la source de *Glanum* (39), qui jaillit dans un vallon encaissé des Alpilles, au pied du Mont Gaussier sur une ancienne voie du versant Nord des Alpilles (40). Le dieu *Saxanus* est aussi en Grèce et en Italie le dieu des sources thermales, dont les plus célèbres étaient celles des Thermopyles, créées par Athéna pour rafraîchir Héraclès (41), — à tel point qu'il est qualifié par Plutarque de « découvreur de sources » (42).

Ce sont de tels titres, universels dans le monde antique, qui donnent une certaine valeur à la « géographie héracléenne » de la Gaule, dont les localisations sont trop nombreuses pour ne pas répondre à un fait religieux, politique, économique, — l'ouverture des contrées barbares au monde hellénique, sur les grandes voies commerciales des Alpes et de la vallée du Rhône, peut-être jusqu'à Alésia, qui était le nœud de la voie de l'étain amené de Bretagne par la vallée de la Seine jusqu'au littoral méditerranéen (43).

19. STAGE, *Silvae*, II, 1, 19-2 et 123-128.

20. PETERSON, *Cults of Campania*, p. 22; J. BAYET, *o.c.*, p. 314, n. 2.

21. *C.I.L.*, XIIV, 3543. Cf. dans le Milanais *Hercules in petra* ou *inpetrabilis : ibid.*, V, 5768, 5769.

22. *C.I.L.*, V, 5013.

23. *Ibid.*, III, 5093.

24. Cf. KEUNE, *l.c.*, 4, n°s 8-29. P. LAMBRECHTS a dénombré 27 inscriptions dédiées à Hercule *Saxanus* en Germanie supérieure et Belgique *(Contributions à l'étude des divinités celtiques*, p. 157).

25. [*via*] *quae quondam a Graecis possessa est, quae exinde Alpes Graiae appellantur* (SERVIUS, *Ad. Æn.*, X, 13). Cornelius NEPOS écrit également que personne n'avait franchi les Alpes *praeter Herculum Graium (Hamilcar*, 3); cf. D. GRIBAUDI, La più antica leggenda geografica sulle Alpi. *Rivista geografica italiana*, 40, 1933, p. 9 et s.

26. *Ora maritima*, v. 691. Cf. sur le terme *Graius*, J. BÉRARD, Le nom des Grecs en latin. *R.E.A.*, 1952, p. 6.

27. *Ibid.*, v. 260; cf. v. 436.

28. POMPONIUS MELA, I, 5.

29. L'ὁδός πετρώδης portait l'empreinte du passage des bœufs de Géryon : DIODORE DE SICILE, IV, 24.

30. STACE, *Silvae*, III, 1.

31. CLAUDIEN, *Id.*, VI, v. 23-26.

32. Outre les plaques d'argent estampé figurant le buste de Jupiter, P. BAROCELLI signale des plaques en forme de *naos* avec fronton portant la figure d'Hercule debout tenant la massue : Monumenti e culti preromani e romani del Grande e del Piccolo San Bernardo. *Riv. del Touring Club italiano* (Le vie d'Italia), Milan, oct. 1933, p. 6; F. BENOIT, *Mars et Mercure*, p. 116, n. 7. On doit par contre considérer comme un faux l'inscription dédiée à Hercule par Cn. Domitius proconsul en 119 signalée au col d'Enchastraie à Clans, dans les Alpes-Maritimes *(C.I.L.*, V, *1017; *F.O.R.*, I, 258). Autre inscription fausse de Fulvius Flaccus après la défaite des Ligures (E. TISSERAND, *Histoire d'Antibes*, 1876, p. 19).

33. *Jahreshefte des Oesterr. Arch. Instituts in Wien*, 31, 1939, p. 6; cf. Ch. PICARD, *Revue Etudes latnies*, 1941, p. 269.

34. Gr. FLORESCU, Römische Steinbruch bei Cernavoda, *Germania*, XXI, p. 11 et pl. 24, 1; cf. Ch. PICARD, *Rev. Etudes latines*, 1941, p. 339.

35. *Ibid.*, p. 112, fig. 2.

36. *C.I.L.*, XIII, 4623-25, 7698-7710, 7712, 7716-7720; ESPÉRANDIEU, VI, 4613 (cf. l'autel d'Amberloup à Arlon, *ibid.*, V, 4126); cf. CZARNOWSKI, Esus, *Revue Celtique*, 1925, p. 56.

37. *C.I.L.*, V, 7809. Sur ce vocable qui doit son nom au « grenat alexandrin », ainsi appelé de la ville d'Alabanda en Carie, A. Michel LÉVY, Le grenat des Marseillais, *Rev. Etudes anciennes*, 1907, p. 287; C. JULLIAN, *o.c.*, V, p. 296, n. 4; M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 354; N. LAMBOGLIA, *Rev. Etudes ligures*, 9, 1943, p. 146; cf. *infra*, III.

38. *C.I.L.*, XII, 732 (sans invocation à Hercule); L.-A. CONSTANS, *Arles antique*, p. 144.

39. Plusieurs autels dédiés à Hercule, avec une statue, au Sud du nymphée : H. ROLLAND, *Fouilles de Glanum*, II, 1958, p. 106-115. Ce caractère, loin d'être spécifiquement « celtique » (E. THÉVENOT, Le culte d'Hercule à Vichy, *Ogam*, 6, 1954, p. 245; cf. du même, Le monument de Mavilly, *Latomus*, 14, 1955, p. 86, n. 3) appartient à la plus ancienne religion du dieu : J. BAYET, Hercule funéraire, *Mél. Arch.*, 1923, p. 81; F. BENOIT, *Mars et Mercure*, p. 94-97.

40. Cf. F. BENOIT, La voie d'Italie en Espagne, *Revue Etudes anc.*, 1938, p. 142; Centuriation de Crau, *C.R.A.I.*, 1964.

41. Cf. FRAZER, *Adonis*, p. 162.

42. *Moralia*, 776D.

43. La diffusion de la légende jusqu'à Alésia, dont DIODORE DE SICILE rattache la fondation à Héraclès (IV, 15; V, 24) est-elle le signe d'une influence économique marseillaise dans les régions

A l'extrémité orientale de la Ligurie transalpine, à la frontière de la Cisalpine, le port de Monaco, situé sur un promontoire rocheux baigné comme Marseille d'un côté par la mer, de l'autre par le port, est mentionné au VIe siècle par Hécatée de Milet, comme ville de Ligurie, sans que soit précisée son appartenance à Marseille, Μόνοικος πόλις Λιγυστική (44). Au début du Ier siècle av. J.-C., Timagène d'Alexandrie, décrivant la plus ancienne route sur le littoral des Alpes maritimes, en attribue l'ouverture à Hercule de Thèbes qui lui a donné son nom, lorsqu'il alla exterminer Géryon et Taurisque. C'est à sa mémoire que furent consacrés la citadelle et le port *(arx et portus)* de Monaco (45).

Strabon associe la ville à Héraclès qui y possède un temple, sous la forme adjective *Heracles Monoikos;* et il ajoute que d'après ce nom il y a apparence que la côte massaliotique s'étendît jusque là (46), quoiqu'il ne la mentionne pas dans son catalogue des comptoirs marseillais, chargés de défendre le littoral contre les barbares (47); Ptolémée l'énumère parmi les villes des Massaliètes, avec Nice et le port d'Héraclès (Villefranche), différent de Monaco, dans la mer Ligystique, au-delà du Var (48).

Le ἱερὸν Ἡρακλέους Μονοίκου de Strabon est intraduisible en grec, le toponyme ayant une apparence hellénique, mais aucune signification en grec : seul dans son temple ou à la seule maison (ἐν οἴκῳ, οἶκον au locatif ?) (49) — exemple frappant du calembour dont usaient les Grecs pour donner une apparence hellénique aux noms des cités ligures, dont le plus typique est celui de *Massalia,* d'après l'étymologie de Timée (50). Il est facile de reconnaître dans le suffixe un ethnique de tribu hellénisé (51) correspondant au latin *-oeci,* ce qui rendrait la formation de ce vocable analogue à celle des Ἀλβίοικοι de Strabon et des *Albici* de César, qui désignent une tribu du « pays d'Albion » alliée de Marseille pendant la guerre de César, située au nord de la Durance, entre le Luberon et les monts de Vaucluse (52).

Le site naturel de Monaco, à la limite de la Cisalpine et de la Transalpine, avait une valeur symbolique et il est permis de penser que la légende héracléenne s'y est fixée avant l'époque romaine. L'*arx Monœci* désigne-t-elle la citadelle où est assise la ville de l'époque antique jusqu'à nos jours ou ne désigne-t-elle pas plutôt le sommet rocheux qui domine la route des Alpes et que choisira Auguste en l'an XVII de sa puissance tribunice (7-6 av. J.-C.) (53) pour y élever le trophée *(tropaeum)* qui donnera son nom à la Turbie, en commémoration de la pacification des tribus ligures et de l'ouverture de la « voie d'Hercule », délivrée des razzias des pillards ?

Virgile la mentionne sous ce nom dans l'évocation du passé de Rome qu'Anchise fait à Enée, dans la scène de la *Nékya* du lac Averne (54) et Mamertin la cite dans son *Panégyrique de Maximien* (55). L'*arx* est identifiée dans le récit de Virgile aux sommets des Alpes *(aggeribus Alpinis atque arce Monœci).* C'est sous le nom de *Herculei... colles et saxa Monoeci* que la désigne Silius Italicus (56). La consécration de cette hauteur à Héraclès, dieu *Saxanus,* rappellerait celle de l'*arx Gerontis,* qui soutenait à Cadix, face au temple d'Héraclès, la voûte du ciel (57).

Ce culte d'Hercule est signalé à l'époque romaine en d'autres ports du littoral. Ptolémée (58) semble dédoubler le port de Monaco en le distinguant de celui de Villefranche-sur-Mer, appelé Ἡρακλέους λιμήν, l'un des meilleurs ports de la côte, abrité des vents d'Ouest et du Nord, le Corus et le Zéphyre (59), que fréquentait le commerce méditerranéen, depuis l'époque gréco-étrusque (60).

L'*Itinéraire Maritime,* qui se réfère à des documents de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère (61),

barbares qui contrôlaient la voie de l'étain (J. VENDRYÈS, La route de l'étain en Gaule, *C.R.A.I.,* 1957, p. 205; cf. J. CARCOPINO, *Promenades historiques aux pays de la dame de Vix*), ou simplement le désir des historiens de la Gaule d'associer politiquement la citadelle de l'indépendance celtique à la fortune de Rome (F. BENOIT, La légende d'Héraclès, *l.c.,* p. 116 et 123) ?

44. ET. DE BYZANCE (éd. E. Cougny, *Extrait des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules,* 1878, 1, p. 368).

45. *Apud* Ammien MARCELLIN, XV, 9.

46. *Géogr.,* IV, 6, 4.

47. *Ibid.,* IV, 1, 5.

48. Ed. Cougny, I, p. 282.

49. Le radical est à rapprocher de celui de Port Man, port de l'île de Port-Cros et de *Mona* (île de Sein); cf. S. REINACH, *C.R.A.I.,* 1912, p. 99; C. JULLIAN, *Hist. Gaule,* 1, p. 320 et s. et 6, p. 303, n. 5; M. CLERC, *o.c.,* 1, p. 47 et n. 5; A. DAUZAT, *Les noms de lieu,* 1939, p. 88 et 92; ROSTAING, *Toponymie,* p. 213-215. — Ce nom désigne également une plante indéterminée (μόνοικος), mentionnée par le médecin d'origine gallo-romaine Marcellus *(De medic.,* 36, 12 : J. ANDRÉ, *Notes de lexicographie botanique grecque,* 1958). Il est peu vraisemblable que la plante doive son nom au comptoir grec; sans doute le doit-elle à son genre de plante hermaphrodite (H. BAILLON, *Dictionn. Botanique*).

50. Apud ET. BYZANCE : le pilote ordonnant au pêcheur (ἁλιεὺς) d'attacher l'amarre (μάσσαι). C'est par contre à un verbe éolien (μάσσαι) que F. CASSOLA propose de rattacher le nom de *Massalia,* sous le prétexte que le peuplement de Phocée aurait été primitivement éolien *(La Ionia nel mondo miceneo,* Naples, 1957); cf. sur le peuplement ionien M.-B. SAKELLARIOU, *La migration grecque en Ionie,* 1958, p. 296 et p. 504. On a proposé le même jeu étymologique pour *Alalia.* Le toponyme est ligure : WACKERNAGEL, *R.E.,* s.v. *Massalia,* 14, 2, c. 2151.

51. Ethnique Μονοίκιος (Hécatée de MILET, *l.c.*).

52. Cf. F. BENOIT, La légende d'Héraclès, *l.c.,* p. 119; et sur la localisation, G. BARRUOL, Le territoire des Albiques, *Rev. Et. ligures,* 24, 1958, p. 255.

53. N. LAMBOGLIA, *Le trophée d'Auguste à La Turbie* (Itinéraires ligures, 4), 2e éd., 1955.

54. *Enéide,* VI, 829. A. BELLESORT traduit le mot par forteresse (éd. Belles Lettres, 1, p. 195).

55. DESJARDINS, *Géogr. Gaule,* 2, p. 183.

56. *De bello punico,* I, 5.

57. *Gerontis arx est eminus... Gerontis arcem et prominens fani ... distinet medium salum* (Festus AVIENUS, *o.c.,* v. 263 et 304; éd. BERTHELOT, p. 79 et 86).

58. Ed. Cougny, 1, p. 282. Le nom du port est *Olivula* dans l'*Itinéraire maritime;* l'identification avec le *Portus Herculis* est acceptée par DESJARDINS (*o.c.,* 2, p. 181-183) et par GRUPP, qui le situe par erreur à Nice (*R.E., Suppl.,* 3, c. 997); E. BLANC n'admet pas ce dédoublement (*Epigraphie antique du dép[t] des Alp.-Marit.,* 2, p. 29).

59. *Quoque sub Hercule sacratus nomine portus Urget rupe cava pelagus; non Corus in illum Jus habet, aut Zephirus* (LUCAIN, *Pharsale,* I, 405-407).

60. Si les découvertes terrestres n'ont donné que des inscriptions funéraires, des sépultures, des poteries et des monnaies romaines (*F.O.R.,* 1, 10-24), les recherches sous-marines ont signalé des jas d'ancre en plomb, des amphores du Ier s. av. J.-C. au Bas Empire notamment à la Pointe Passable et peut-être une épave étrusque au Cap de Nice (*Gallia,* XIV-1956, p. 34; XVIII-1960, p. 54).

61. Cf. R. LUGAND, Note sur l'Itinéraire maritime de Rome à Arles, *Mél. Arch.,* 1926, p. 124.

mentionne un autre port d'Hercule, *Heraclea Caccabaria*. Il faut sans doute l'identifier à Cavalaire, sur la côte des Maures, dont la baie est abritée à l'Est par le promontoire de Camarat-Lardier, à l'opposé de Saint-Tropez, exposé aux vents d'Est. Le port, aujourd'hui colmaté (62), s'ouvrait à l'abri d'un promontoire rocheux qui le défendait du côté de l'Ouest, lui donnant la configuration des comptoirs grecs de Marseille, Monaco, *Olbia*, Antibes, *Tauroention*. C'est un relais important au moyen âge : il figure sur les portulans du XVe siècle sous le nom de *Porto Cavalera* ou *Chavolaro* (63) et n'est pas éloigné du mont de *Caularia*, cité au XIe siècle près de Grimaud (64) et du lieu dit Cavalière (65), autre mouillage situé plus à l'Ouest, à l'abri du Cap Nègre. La baie est dominée par l'*oppidum* de Montjean (461 m) qui a conservé quelques restes de murailles en pierre sèche, avec tours quadrangulaires et présente en surface des tessons d'amphores étrusques, massaliètes et attiques (66).

On a fait dériver cette appellation, un peu naïvement, du grec κακκάβη (marmite), qui aurait donné son nom à l'escale où mouillaient les navires pour se ravitailler et en conséquence on a proposé de l'identifier à Saint-Tropez, sous le prétexte que la légende du martyr pisan aurait été localisée en ce lieu par suite d'un jeu de mots, *tropez* signifiant en provençal le chaudron (67). Si le toponyme, intraduisible en grec, comme tous les toponymes ligures, remonte à l'époque préhellénique et doit être rapproché des fondations cariennes ou phéniciennes, Καικάβη (Carthage), Ἀκκαβικὸν τεῖχος, *Vicus Caccaba* (68), il y aurait là un argument en faveur de la localisation ancienne de la légende héracléenne.

Une autre cité héracléenne est localisée dans le delta du Rhône par Pline, qui en parle au passé : *Heracleam oppidum in ostio Rodani fuisse* (69). Doit-on l'identifier avec la cité de Celtique Ἡράκλεια πόλις ... Κελτικῆς, mentionnée par Etienne de Byzance (70) dans un passage corrompu de ses *Ethniques*, qui la désigne comme la septième du nom ?

L'attribution de la ville à la Celtique et non à la Ligurie ne permet pas de donner à la source du compilateur une date plus ancienne que le IVe siècle. Si nous nous référons à la « géographie héracléenne », cet *oppidum* d'Héraclès aurait été situé sur une hauteur rocheuse du delta. On a proposé Beaucaire *(Ugernum)* (71), Saint-Gilles (72) sur un bras occidental du Rhône. Mais ces villes étaient habitées à l'époque romaine, ainsi que le montrent les nombreux sarcophages et inscriptions trouvés dans la seconde et l'importance de la première au passage du Rhône. Cette fondation héracléenne doit être cherchée dans la ceinture des forteresses ou « tours des Marseillais » (73) élevées pour la garde du fleuve dans le delta et qui seront abandonnées dès le IIe siècle av. J.-C., lors de la première occupation romaine de la voie d'Italie, d'Aix à Narbonne.

Il serait tentant de la rechercher dans le bras oriental du Rhône, qui selon une croyance ancienne, contre laquelle s'éleva Strabon, communiquait avec un étang marin (λιμνοθάλαττα), placé au-dessus de son embouchure et que l'on appelait pour cette raison στομαλίμνη, — l'étang de la bouche (74). C'était l'opinion des auteurs qui donnaient sept bouches au fleuve et par conséquent Timée (75), dont les sources sont empruntées aux traditions marseillaises. Opinion insoutenable, estime Strabon, parce que le Rhône est séparé de cet étang par une montagne (ὄρος), qui ne peut être l'acropole de Fos émergeant de quelques mètres des marais (76), — mais dont la tradition légendaire est indépendante de la critique des géographes grecs du règne d'Auguste.

Si la tradition à laquelle se réfèrent Pline et peut-être Etienne de Byzance est plus ancienne que les connaissances géographiques dont fait état Strabon, on peut identifier avec quelque vraisemblance cet *oppidum* avec celui d'*Ugium* (Μαστραμέλη = Saint-Blaise) situé sur un promontoire rocheux, semé de salines, qui prolonge la Crau vers le Sud entre le golfe de Fos et l'étang de Berre, dont l'euripe passait pour être la branche la plus orientale du fleuve.

Le comptoir fortifié, dominant le pays d'Avarage, commandait la route de Crau vers le littoral et le golfe de Fos; il était lié à l'étang de Lavalduc *(Vallis de Ugio)* (77), qui a fait survivre le nom d'*Ugium* (78),

62. Une tranchée ouverte pendant la guerre sur le promontoire à l'O. de la baie n'a pas livré de tessons (1944); poteries d'époque romaine : *F.O.R.*, 2, 16; et amphores rhodiennes et italiques signalées dans les vignes aujourd'hui recouvertes par les constructions sur la hauteur surmontant la plage (O. Rappaz). Localisation hypothétique au quartier de Vergeron, à l'extrémité Est de la baie de Cavalaire (Ad. BLANCHET, *Bull. arch.*, 1938-40 [1942], p. 106) et à Pardigon, à 2 km N.-E. de Cavalaire par G. DENIZOT (Le rivage de Provence et de Languedoc au temps des Ligures, *Revue Etudes ligures*, 23, 1957, p. 33).

63. KRETSCHMER, *Die ital. Portolane des Mittelalters*, 1909; A. VINCENT, *Toponymie de la France*, n° 172. Le tirant d'eau du port, de 4 m, en faisait un mouillage fréquenté par les bâtiments de commerce et les pêcheurs gênois (N. NOYON, *Statistique du dép^t^ du Var*, 1840, p. 42).

64. *Rivus frigidus surgit et pergit ad montem de Caularia et pergit in Grimolf, sicut aqua vergit :* H. MORIS et E. BLANC, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, p. 4.

65. *F.O.R.*, 2, 17. G. DENIZOT propose de l'identifier avec Alcone *(l.c.*, p. 33) : *infra*, III.

66. Dr A. DONNADIEU, *La côte des Maures de Toulon au golfe de Fréjus*, 1932, p. 116; et comm. O. Rappaz (Coll. Foulques à Saint-Tropez et Dr D. Wallon).

67. *F.O.R.*, 2, 15. En fait Tropez n'est que la déformation du provençal *Troupet* ou *Estropi* = Eutrope (F. BENOIT, *Revue de Folklore*, 1935, p. 87).

68. Voir *supra*, INTRODUCTION.

69. *N.H.*, III, 4.

70. Ed. Cougny, *o.c.*, 1, p. 364.

71. Parfois également identifiée avec *Rhodanusia (infra)* : *F.O.R.*, 8, 2-8, p. 2-5.

72. *F.O.R.*, 8, 20. Le site de l'Argentière, en plaine, dans le bois de l'Espeyran *(ibid.*, 21) est également très riche en vestiges antiques; le port avait encore de l'activité au moyen âge *(infra*, 4, 1).

73. Πύργους ἀνέστησαν σημεῖα : STRABON, IV, 1, 8.

74. STRABON, IV, 1, 8.

75. Cf. LAQUEUR, s.v. Timée, *R.E.*, VI, 2 (1937), c. 1076.

76. Voir pour la géographie du delta, *infra*, 4.

77. Cf. J. JANNORAY, A propos d'Avienus *Ora maritima*, v. 701-702, *Rev. arch.*, 1950, II, p. 77-82. L'appellation de Μαστραμέλη donnée à l'étang de Berre désignerait une autre ville liée à cet étang, de même que l'étang de Lavalduc est lié à la ville d'*Ugium*.

78. *In vico Ugio* (828), *in valle Ugio* (1067), *S. Petri de Ugio* (1220) : H. ROLLAND, *Ugium*-Lavalduc, *Rev. Etudes anciennes* (Mél. Radet), 1940, p. 653. On trouve également au VIIIe siècle la forme *in Uju : infra*, III, n. 136 et 140.

où l'on reconnaît le radical *uk/ug*, désignant peut-être une hauteur, qui se retrouve dans le nom d'*Ugernum* (Beaucaire), *Ugium* et *Ucense* en Bétique, etc. (79).

N'est-ce pas sur ce promontoire qu'il faudrait situer le temple d'Artémis d'Ephèse, que les Marseillais avaient élevé à leur divinité poliade, d'après Strabon « dans l'île que forme le Rhône » (80) ? Nul emplacement ne conviendrait mieux que cette hauteur rocheuse, qui dominait la plaine de Berre et la haute mer, pour asseoir le temple de la déesse, protectrice de la navigation. Le site serait comparable à ceux de l'Espagne hellénique, *Hemeroscopeion*, dont l'Artemision sur la hauteur (ἐπί τῇ ἄκρᾳ) « était visible de loin pour les navigateurs » (81) et *Mainaké* sur la rive gauche du rio Velez, dans une île alors formée par les deux bras de la rivière, dont le Peñon dominait la mer (82), non loin de Torre del Mar.

L'association du culte d'Héraclès et de celui d'Artémis montrerait toute l'importance de la fonction du héros dans les fondations marseillaises de la vallée du Rhône (83). Leur double culte aurait été comparable à celui que les Trézéniens de Sybaris avaient introduit en Campanie (84), lors de leur colonisation de Poseidonia *(Paestum)* et peut-être de Vélia, si l'on doit suivre l'interprétation de J. Bérard (85), selon qui les notices de Charax de Pergame (86) et d'Eustathe (87) relatives à la « Massaliotide trézénienne », concernent la colonie de Vélia, voisine de Paestum, « ville de Massaliotes et de Phocéens » (88), qui avait été fondée par des Phocéens après la bataille d'Aléria.

Enfin la légende d'Héraclès, suivant la route qui franchissait le Rhône à Tarascon en direction de l'Espagne, est attachée en territoire des Volques Arécomiques au sanctuaire de Nemausos. Une citation de Parthénios de Nicée, qui vivait à l'époque d'Auguste et auquel n'était pas inconnue la légende gauloise d'Héraclès (89), attribuait à l'héraclide Nemausos la fondation de Nîmes, πόλις Γαλλίας, dont l'ethnique était Νεμαύσιος ou Νεμαυσῖνος (90). Si la cité est dite en Gaule et non en Celtique, la référence paraît être cependant antérieure à l'époque où le territoire de Nîmes sera rattaché à Marseille par Pompée, avec celui des Helviens (77-72 av. J.-C.) (91).

Le pays volque avait subi l'influence grecque ainsi que le montre la découverte de céramiques ioniennes d'importation, d'imitations massaliètes et d'amphores micacées, et de poteries, pour une part locales, de tradition géométrique (92). La légende monétaire de la plus ancienne monnaie nîmoise contemporaine de celles de Glanon, d'Avignon et de Cavaillon, vers le milieu du IIe siècle, porte la tête laurée d'Apollon, à gauche et au revers le sanglier, avec la légende NAMA-ΣAT[ΩN] (93), monnaie qui précéda celle des Volques à légende latine avec le *togatus*, attribué à la fin du IIe siècle. Cette influence est confirmée par la survivance de l'alphabet grec dans de nombreuses inscriptions votives ou funéraires de la basse vallée du Rhône et la région de Nîmes, à l'époque de la romanisation, portant pour la plupart des noms celtiques (94). Au sanctuaire de Nemausos, les dédicaces consacrées aux déesses mères et au génie de la source sur des chapiteaux votifs de tradition grecque, sont indistinctement libellées en caractères grecs ou latins: ...ΔΕΔΕ MATREBO NAMAYΣIKABO BPATOYΔE (95) et [NEMAU] SO SACRUM ... [REN]NICCI F(ilius) CAPITULUM.

L'association d'Héraclès au génie indigène de cette source, qui sera plus tard consacrée à Apollon et à Mars, est donc conforme à la religion physique d'Héraclès, qui est le dieu des sources. Le trophée de la Tour Magne, qui domine la *via Domitia* aménagée à l'époque républicaine par le consul Cn. Domitius Ahenobarbus (121 av. J.-C.) (96) et par Fonteius, pendant son gouvernement qu'a rendu célèbre le plaidoyer de

79. Hübschmied, Festchrift Bachmann, 1921, p. 653; A. Dauzat, *Revue Etudes anciennes*, 1941, p. 65; Ch. Rostaing, *Toponymie de la Provence*, p. 71 et 311.

80. Cf. l'observation de Jannoray, *Ensérune*, p. 282, n. 2.

81. Strabon, III, 4, 6. D'après Rhys Carpenter la colonie grecque était non à Denia *(Dianium)* mais à la Punta de Ifach *(The Greeks in Spain*, 1925); M. Clerc, *o.c.*, 1, p. 266 et fig. 64-65; P. Bosch-Gimpera, *Etnologia de la Península ibèrica*, 1932, p. 295.

82. R. Thouvenot, *Essai sur la province romaine de Bétique*, p. 64.

83. Muret suppose qu'une obole marseillaise à la roue, à l'effigie d'Apollon, porte en abrégé le nom HPAK. *(Cat. Bibl. Nat.*, n° 358); la pièce étant unique et les caractères microscopiques, cette lecture est toute hypothétique (cf. Ad. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 230, n. 2).

84. Cf. J. Bayet, *Les origines de l'Hercule romain*, p. 24.

85. J. Brunel propose de dédoubler cette mention qui concernerait deux Trézène, l'une en « Massaliotide », l'autre en Italie (Etienne de Byzance et le domaine marseillais. *R.E.A.*, 1954, p. 123); M. Clerc propose de l'identifier à Trets *(o.c.*, 1, p. 249), ce qui est peu vraisemblable; par contre et plus justement J. Bérard attribue cette mention à la colonie trézénienne de Vélia *(La colonisation grecque*, p. 216).

86. Τροίζη ... ἄλλη ἐν Μασσαλίᾳ τῆς 'Ιταλίας (Et. de Byzance, éd. Cougny, 1, p. 372).

87. Καὶ ἑτέρα (= Τροιζὴν) ἐν 'Ιταλιᾳ Μασσαλιωτικῇ (Eustath., *ad* Iliade, II, 561).

88. Pseudo Scymnos, 250 : éd. Cougny, 1, p. 26).

89. Héraclès s'était uni à une femme indigène, Celtiné, de qui serait né Celtos, éponyme des Celtes *(Erot.*, 30; éd. Cougny, 1, p. 506).

90. Et. de Byzance (éd. Cougny, 1, p. 368).

91. César, *Bello Civili*, I, 35, 4; C. Jullian, *o.c.*, 3, p. 111, n. 6 et p. 125, n. 6; L.-A. Constans, *Arles antique*, p. 62.

92. Le rôle de Nîmes est passé sous silence par Jannoray qui n'a pas connu les découvertes d'O. Rappaz ni celles de Mazauric, au musée d'Histoire Naturelle de Nîmes *(Ensérune*, pp. 38, 360). Cf. *infra*, II, 3. Sa situation au débouché des vallées des Cévennes explique la pénétration dans l'arrière-pays du Gard (habitats de Mauressip, La Jouffe, Castelviel, etc. : *ibid.*, p. 20).

93. A.-C. Gondard, *Monographie des monnaies frappées à Nîmes*, 1893, pl. III, 4; Ad. Blanchet, *Monnaies gauloises*, p. 435 et fig. 476; M. Louis, Les populations du Languedoc méditerranéen, *Ecole antique de Nîmes*, 14, 1933, p. 70.

94. A signaler l'inscription de la Crétoise à Redessan (G. Maruejol, Le tombeau de la Crétoise, *Rev. arch.*, 1892, II, p. 49; G. Dottin, *La langue gauloise*, p. 159, n° 31); Ad. Blanchet a attiré l'attention sur la persistance des vocables celtiques dans la région de Nîmes *(Etudes celtiques*, 4, 1937), p. 4).

95. Inscription qui n'est pas antérieure à l'époque d'Auguste : G. Dottin, *o.c.*, p. 49, n. 3 et p. 155, n° 19. Plusieurs inscriptions grecques ont été trouvées à Nîmes et dans la région : *ibid.*, n°s 20-32.

96. La datation de cette voie est confirmée par la découverte d'un milliaire portant le nom de *Cn. Domitius Ahenobarbus imperator*, au XXe mille à partir de l'Aude : Ph. Héléna, La borne milliaire... *Bull. de la Comm. arch. de Narbonne*, 221, 1950, p. 88; P.-M. Duval, A propos du milliaire, *Gallia*, VII-1949, p. 207.

Cicéron (97), marque l'emprise de Rome sur le pays cévenol, dont la révolte avait été châtiée par Pompée; il présente une analogie architecturale avec celui de la Turbie, l'*arx Monœci*, qui marquait la pacification des tribus ligures des Alpes-Maritimes.

L'un et l'autre sont de l'époque d'Auguste; si le trophée monégasque a pu être daté par son inscription de 7-6 av. J.-C., l'architecture de la *Tour Magne* interdit de le reculer à l'ouverture de la voie Domitienne ou même à l'époque de la pacification de 71 (98). Plus ancien que celui-ci, par sa décoration architecturale, faite de pilastres doriques, il se rattache à l'époque d'Auguste, par l'emploi dans sa construction de contreforts intérieurs évidés en forme de berceaux verticaux, analogues à ceux du rempart de la butte Saint-Antoine à Fréjus, élevée après la victoire d'Actium (31 av. J.-C.) (99), des murs de soutènement de la citadelle d'*Ugernum* et de l'enceinte de Vienne, le long de la rivière de la Gère, des substructions du « temple de Diane » à Nîmes et des temples géminés de *Glanum*. Sans doute peut-on l'attribuer à l'époque même de la fondation de la *Colonia Augusta Nemausus* de 27 à 16 av. J.-C. (100), qui correspond au passage du prince en Narbonnaise à la fin de l'année 27, puisqu'il était à Tarragone le 1er janvier 26 (101).

L'édifice voûté dit « temple de Diane », seul subsistant d'un ensemble qui comportait un autre temple, des thermes et un théâtre (102), montre l'importance religieuse de ce sanctuaire, que recouvrit la religion d'Auguste, comme elle l'avait fait à l'*arx Monoeci* et à la source de *Glanum*.

Enfin la même tradition légendaire attribuait à un héraclide, Cyrnos, la colonisation de l'île de la Corse (103), où les Phocéens auraient fondé la ville de *Calaris*, d'où ils auraient été chassés par les Etrusques (104).

Plus loin vers l'Ouest, sur la voie d'Espagne les cités grecques de Béziers et de Narbonne avaient également choisi Héraclès comme protecteur : leurs monnaies frappées à l'imitation de la drachme massaliète, portaient en place de la tête d'Artémis, celle d'Héraclès aux cheveux bouclés, reconnaissable à la massue qu'il porte en exergue (105). Il semble que ce soit le profil du héros la tête coiffée d'une peau de lion qui soit figurée, après la colonisation romaine, sur la monnaie à légende celtique de *Selo* (?), peut-être Ensérune, dont le revers porte un hippocampe, à l'imitation des monnaies d'Ampurias (106).

Ainsi la légende d'Héraclès embrasse-t-elle le pays de peuplement ligure de Monaco à la région de Narbonne, autrefois habitée par les Hélysiques, avant l'invasion ibérique (107).

Si la diffusion de cette légende est due à la colonisation marseillaise, elle apparaît également liée au littoral ligure avant d'être transposée à la Celtique à l'époque de la romanisation par Timagène d'Alexandrie, Parthénios de Nicée, Silius Italicus, Diodore de Sicile (108) qui rattacheront à leur tour au héros la fondation des villes celtiques, en particulier celle d'Alésia (109).

3. LES COMPTOIRS MASSALIÈTES DE LA COTE DE PROVENCE

Le littoral en relation avec Marseille à l'Est du Rhône s'étendait du delta aux confins de la Ligurie cisalpine; mais son aire d'influence était commandée par les conditions de la géographie, très différentes dans la région du delta et sur le littoral des Maures et de l'Estérel jusqu'à Monaco (fig. 7). Tandis que l'influence massaliète s'exerça dans le delta dès le VIe siècle, ainsi que le montre l'abondance des céramiques ioniennes et attiques à Arles, au Castelet de Fontvieille, à *Glanum*, le littoral, qui n'était que montagnes et pentes abruptes, ainsi que l'a bien vu Strabon (ὀρεινὴ γάρ ἐστι καὶ ἐρυμενή), avait été jalonné d'éta-

97. Fonteius avait prélevé des contributions sur les propriétaires de la région pour la construction de la route (*Pro Fonteio*, VIII, 17-18); cf. C. Jullian, *o.c.*, 3, p. 110-113; A. Grenier, *Man. Arch. gallo-romaine*, 2, p. 9.

98. Espérandieu, *La Tour Magne* (4e éd.), 1931, p. 11; *Répertoire archéologique du Gard*, 1934, p. IX; F. Benoit, *Mars et Mercure*, p. 98-100.

99. Cf. pour la date P.-A. Février, Fouilles à la citadelle méridionale de *Forum Julii*, *Gallia*, XIV-1956, p. 50.

100. C'était l'opinion de Ménard qui y voyait une tour de guet construite en même temps que le rempart (mais à l'intérieur de celui-ci), *Histoire de Nîmes*, 7, p. 101. Une fouille faite à l'intérieur de la tour a mis au jour les fondations d'un monument plus ancien, détruit au XVIe s., — tour de défense ou heroôn en relation avec le culte de Nemausos ? La publication en sera faite par G. Roux et J. Varène. Cf. G. Roux, La Tour Magne à Nîmes, *Delta*, 7, 1962, p. 18.

101. G. Jullian, *o.c.*, 4, p. 55, n. 8; cf. F. Benoit, Le sanctuaire d'Auguste et les Cryptoportiques d'Arles, *Rev. arch.*, 1952, I, p. 63.

102. Voir sur le plan du sanctuaire R. Naumann, *Der Quellbezirk von Nimes*, 1937; A. Bon, *La fontaine de Nîmes, Revue Etudes anciennes* (Mél. G. Radet), 42, 1940, p. 580; cf. F. Benoit, *Mars et Mercure*, p. 99.

103. Diodore de Sicile, V, 13; cf. Servius, *ad Bucol.*, IX, 30.

104. Voir *supra*, I, 3.

105. Amardel, Les monnaies des chefs gaulois attribuées à Narbonne, *Bull. Commission arch. de Narbonne*, 2, p. 328; Les monnaies des Elysiques. *Ibid.*, 10, p. 147; Ad. Blanchet, *o.c.*, p. 273, fig. 131, 132 et 135; Ph. Héléna, *Les origines de Narbonne*, p. 247, fig. 145.

106. G.-F. Hill, *Numismatic Notes and Monographs*, n° 44; trad. fr. dans le *Bull. Comm. arch. de Narbonne*, 18, 1935, p. 1-34; Ph. Héléna, *o.c.*, p. 250 et fig. 148.

107. Festus Avienus, *Ora maritima*, v. 586-591; cf. F. Benoit, La légende d'Héraclès, *l.c.*, p. 113.

108. *Ibid.*, p. 122-123.

109. Diod., IV, 15; V, 24; *ibid.*, p. 123 et J. Vendryes, La route de l'étain en Gaule, *C.R.A.I.*, 1957, p. 205.

blissements (κτίσματα) destinés à contenir les Barbares du haut pays, afin d'avoir la liberté de navigation, le territoire (χώρα) étant aux mains des Barbares (1).

L'hellénisation du littoral ne signifie pas en effet une « colonisation » ininterrompue des Alpes aux Pyrénées et la constitution d'une « province » grecque, dont Marseille aurait été la capitale et dont une ceinture de places fortes aurait assuré les liaisons stratégiques : la fonction des comptoirs était purement économique, le plus souvent sans communication entre eux, mais liés avec l'arrière-pays par voies terrestres ou fluviales de colportage et par voie maritime avec les ἐμπόρια helléniques. La nature montagneuse du littoral sur la côte des Alpes-Maritimes et de l'Estérel et l'insécurité rendaient les communications difficiles, et l'on doit supposer que le « voiturage par eau » alternait avec le « voiturage par terre », comme dans la remontée du Rhône (2).

Les Barbares eux-mêmes avaient des ports sur cette côte, tel *Ægitna, portus Ligurum Oxybiorum*, que l'on a tour à tour localisé à l'Est d'Antibes, à la Brague (étang de Vaugrenier) ou à Biot ou au contraire à l'Ouest, à La Napoule ou à Fréjus (3). Nous savons par Polybe qu'ils interceptaient la route d'Italie et avaient mis le siège devant Antibes et Nice, qui demandèrent le secours de Rome. *Ægitna* fut détruite en 154 avant J.-C. seulement, par le consul Q. Opimius, qui remit à Marseille le pays conquis.

Ce port avait une fonction stratégique : il commandait la route de terre, la « voie héracléenne » qui unissait l'Italie à l'Espagne et qu'empruntèrent les légions lors des campagnes de Scipion pendant la seconde guerre punique. Ce sont les alliés de Marseille qui imposèrent aux Ligures la sécurité des voies maritimes et terrestres par un double traité : liberté de la côte sur une largeur de douze stades (2 km) dans les parties où les côtes avaient des mouillages et huit seulement là où elles étaient abruptes, avantage accordé aux Massaliètes après la victoire de C. Sextius Calvinus sur les Salyens à Entremont (123 av. J.-C.) (4), et liberté de la route terrestre sur une largeur de douze stades, obtenue par Rome après quatre-vingts ans de guerre, pour les nécessités de la République (5). Un tel témoignage de Strabon, à l'autorité duquel nous avons eu si souvent recours, opposant l'arrière-pays (χώρα) barbare à la χώρα massaliète de la basse vallée du Rhône, donne tout son sens à l'implantation hellénique sur le littoral.

C'est une bande de terre aussi étroite que Rome reconnaîtra à la ville grecque de Nice, la seule de ses colonies laissées à Marseille, après la constitution de la province des « Alpes Maritimes » sous Auguste et la fondation de Cimiez qui gardait la voie des Alpes. L'autorité de l'*episcopus Nicaensium* duumvir de Marseille, ne s'exerçait que sur la zône littorale, *chora inferior*, du Var au Cap d'Ail, par opposition à la zone montagneuse des Alpes Maritimes, dont Cimiez sera la capitale; elle ne tardera pas au IIIe siècle à exercer le contrôle sur la ville grecque (6).

La liste des colonies (ἄποικοι) de Marseille n'est pas limitative; elle comportait selon Strabon deux forteresses (κτίσματα, ἐπιτειχίσματα) dans le delta, *Rhoé* et *Agathe* et quatre sur la côte à l'Est du Rhône, *Tauroention, Olbia, Antipolis* et *Nikaia*, « pour contenir les Ligures et les Salyens et avoir la mer libre » (7). On doit leur ajouter des forteresses et de petits ports qui sont mentionnés par Hécatée de Milet, le Pseudo-Scymnos, Strabon, Ptolémée, Diodore de Sicile, Pline, Etienne de Byzance, et dont certains sont explicitement désignés comme relevant de Marseille : *Kitharista, Pergantion, Athenopolis* (Saint-Tropez), *Monoikos*.

Mais demeurent non identifiés des ports dépendant de Marseille, signalés par Etienne de Byzance (8) : Ἀζανία... Μασσαλίας, qui doit être distinguée de son homonyme du Péloponèse, mentionnée par Philon, écrivain d'Alexandrie au Ier siècle de notre ère; et Κυρήνη... Μασσαλίας (9), différente de la capitale de la Cyrénaïque fondée au VIIe siècle par des Doriens de Théra : peut-être un comptoir grec dans la région du *Cecylistrium*, à la Vieille *Couronne*, qui a des traces d'occupation grecque et d'exploitation de carrières dès le VIe siècle, ou à l'entrée de l'étang de Berre, à l'îlot de Bouc ou à Caronte *(Corenthi, Corente, Corrente)*; et Ἄμπελος πόλις τῆς Λιγυστικῆς, ville mentionnée par Hécatée de Milet sans autre précision « en Ligu-

1. *Géogr.*, IV, 1, 9. La situation des comptoirs grecs, si bien décrite à Ampurias par TITE LIVE (supra, I, n. 46), était comparable à celle des comptoirs phéniciens de la Sicile Occidentale, des comptoirs ioniens de la Mer Noire et des « échelles » grecques et étrusques de la Corse orientale, sans extension dans l'arrière-pays.

2. *Infra*, II, 3, n. 18.

3. La situation du port dépend de la localisation des Oxybiens, soit à l'Est des Déciates (A. DONNADIEU et P. COUISSIN, Egitna et le trophée de Biot, *Rev. arch.*, 1931, I, p. 69) soit au contraire à l'Ouest, dans l'Estérel, d'après le texte de PLINE, *N.H.*, III, 14 (N. LAMBOGLIA, *infra*). La localisation à l'Est d'Antibes est fondée sur les restes du trophée de Biot, qu'il est impossible de reculer au milieu du IIe s.

4. *Geogr.*, IV, I, 5; *supra*, I, n. 44.

5. *Ibid.*, IV, 6, 3.

6. *C.I.L.*, V, 7914 et 7870, p. 916; C. JULLIAN, 1, p. 522, n. 1; IV, p. 362, n. 1; VI, p. 304, n. 1; cf. F. BENOIT, *Les fouilles de Cimiez* (à paraître).

7. STRABON, IV, I, 5 et 9; IV, 6, 3.

8. Ed. Cougny, 1, p. 360 et 366. Pour Trézène, voir *supra*, I.

9. Le squelette consonantique K - R rattache les toponymes de *Couronne* et *Corenthe* à la « base » préindoeuropéenne *K a R*, que l'on retrouve à Carry, Carros, Carro, dans les noms de quartier de Nice (Carras, Carabacel), etc. et dans le nom de la Corse (Κύρνος, Κύρνη, Κυρώνη; Κῦρσικα, Κορσίς : PAPE et BENSELER, *Wörterbuch griech. Eigennamen*, s.v.; Nicéphore, scol. Lycophron). L'appellation typiquement descriptive se rattacherait au méditerranéen κύρα = asphodèle, qui a persisté, d'après V. BERTOLDI, chez les populations libyques (cf. VERPOORTEN, Les noms grecs et latins de l'asphodèle, *L'Ant. Cassique*, 31, 1961, p. 128, n. 114). Etant donné la loi du « rhabillage » hellénique des toponymes indigènes, on peut émettre l'hypothèse que Κυρήνη recouvre un vocable ligure de consonance analogue, bien que la terminaison soit différente et postule une forme *Κύραυνις (Cf. Κύραυνις, HÉRODOTE, IV, 195); la transformation du son *U* en *OU* est attestée en grec archaïque et dialectal (Κύμη = Koumi (Eubée), Cumes (Italie); χαλκός κύπριος = prov., esp. coure; cobré (V. BERTOLDI, *Colonizzazioni nell'antico Mediterraneo*, p. 102); κρύπτη = *crupta*, croute > grotte (H. GUITER, *Revue Langues romanes*, 69, 1940-45, p. 170). Cf. sur ces toponymes, P. FOUCHÉ, *Ier Congrès internat. Toponymie et Anthroponymie*, 1938, p. 272; A. DAUZAT, *Toponymie française*, p. 81; BERTOLDI, *Mél. Boisacq*, I, p. 47; ROSTAING, p. 138; sur la forme Kerné, *supra*, p. 38, n. 20.

rie » (10), comme *Olbia, Pergantion, Monaco.* Un rhéteur marseillais, Agroetas, qui vivait à Rome, dans un ouvrage sur la Libye cité par Etienne de Byzance, dit qu'il y a d'autres villes du même nom, à Samos, en Chalcidique. Le vocable dérivé d'un mot préhellénique désignant la vigne sauvage (ἄμπελος) (11) a donné son nom au Cap Spartel, le promontoire d'*Ampelusia* et à une ville de Crète.

N. Lamboglia a suggéré de la localiser à l'Est de Monaco, à Vintimille, dont le patron au moyen âge était saint Ampèle *(Ampelius)* (12); les reliques du saint ermite de la Thébaïde miraculeusement retrouvées et transportées à Bordighera où s'élevait une église à son nom, étaient en grande vénération sur la côte ligure de Cisalpine, qui l'avait choisi pour patron des serruriers (13). Légende hagionomastique qui n'est pas sans exemple dans la toponomastique médiévale.

L'énumération des auteurs grecs et latins qui mentionnent des colonies ou des ports dépendant de Marseille est incomplète. Elle n'exclut pas l'existence de mouillages ou d' « échelles » en relation avec l'Etrurie, l'Ionie et Marseille, dont l'activité à l'époque antique ne pourra être déterminée que par la découverte de documents archéologiques.

Nous signalerons à titre indicatif à l'Est de Marseille : Cassis, le *portus Carsicis* de l'*Itinéraire maritime* (14), les mouillages de calanques du massif de Marseilleveyre, Port Miou (15), Morgiou, Sormiou, Callelongue, situés en face de l'île Maïre *(Immadrae positio)*, qui marquait l'entrée du golfe de Marseille au Cap Croisette (16); sur la côte de l'Estérel, Agay, le portus *Agathonis* ou *Agathionis* du moyen âge, en dialecte populaire *Agason* (17), dont un récif au large de la côte d'Anthéor est entré dans les annales de l'archéologie sous-marine, parce que c'est au pied du récif balisé sous le nom de la Chrétienne qu'ont été repérées et prospectées les premières épaves d'amphores; et à l'Ouest, sur la côte rocheuse qui ferme l'étang de Berre, prolongement de la mer vers l'intérieur des terres (Μαστραμέλη λίμνη), qui avait donné son nom au comptoir grec de Saint-Blaise: Carry-le-Rouet *(Incarus positio* de l'*Itinéraire maritime)* (18); Port Méjean (19); l'îlot d'Aragnon et l'*oppidum* de Tamaris (20); le promontoire de l'Arquet à Vieille-Couronne (21); Senèmes, dont l'anse des Laurons était un petit port aujourd'hui atterri et séparé de la mer par une costière de galets (22).

Dépendaient également de Marseille les groupes d'îles qui s'égrénaient de cette baie jusqu'au cap d'Antibes, les îles Stoechades, *Massilienses insulas* (23), désignant primitivement les îles d'Hyères (24), dont le nom aurait été étendu à l'archipel du Frioul (Pomègues, Ratonneau, Château d'If), à celui de Marseilleveyre (îles Maïre, Jarre, Calseragne ou île Plane, île de Riou, la plus importante, entourée d'écueils) et enfin aux îles de Lérins.

Ces îles étaient connues des navigateurs grecs puisque les Argonautes, perdus dans la « mer de Sardaigne », au sortir de la bouche médiane (μεσσότατον... στόμα) du Rhône, s'étaient dirigés grâce aux Dioscures, les patrons des marins, vers les îles Stoechades; en remerciement de ce prodige, ils y avaient élevé un autel aux Dioscures et institué en leur honneur des cérémonies sacrées, d'une manière stable (25).

Une autre légende concernait les îles de Lérins, en face de Cannes, qui, d'après Strabon, devaient leur nom au héros Λήρων auquel avait été construit un sanctuaire (26).

A l'exception des deux îles de Lérins, que Pline appelle *Lero* et *Lerina* (27), il est difficile de les identifier. Strabon nous dit que les Marseillais y faisaient de la culture et qu'autrefois ils y tenaient garnison pour repousser les incursions des pirates; elles ont aussi de bons ports, — description imprécise, qui peut concerner certaines îles de la baie de Marseille, en particulier l'archipel du Frioul, naguère encore boisé, avec le Château d'If, qui assurait la garde de la baie et l'île de Riou, où l'on menait au siècle dernier paître les troupeaux de chèvres.

10. *F.H.G.*, I, p. 2; IV, p. 295, 5. Plusieurs villes portent ce nom : *R.E.*, II, c. 1882; PAPE et BENSELER, *o.c.*

11. Cf. en Toscane *ampola, lampone;* en corse et en sarde *zampina :* C. BATTISTI, Liguri e Mediterranei, *Rev. Et. ligures*, 9, 1943, p. 87.

12. N. LAMBOGLIA, Ampelos, *Rivista Ingauna e Intemeliã*, 5, 1939, p. 110; au XIIIe siècle *cella sancti Ampelli (Gallia christ. novissima, Arles,* n° 778).

13. H. GAIDOZ, Saint Eloi, *Mélusine*, 7, p. 77; A. VARAGNAC, *Civilisation traditionnelle*, 1948, p. 11, n. 2.

14. J. MOUQUET, Carsicis, *Rev. archéol.*, 1931, II, p. 123; *F.O.R.*, V, 6.

15. Identifié avec *Portus Æmines* par E.H. DUPRAT, *Tauroentum*, p. 256.

16. *F.O.R.*, 5, 66.

17. Voir les vies latine de saint Hermentaire et provençale de saint Porcaire; P. MEYER, *Romania*, 1876, p. 244 et 1879, p. 505; *F.O.R.*, 2, n° 2; Ch. ROSTAING, *o.c.*, p. 35.

18. *F.O.R.*, V, 149; cf. en dernier lieu G. DENIZOT, Le rivage de Provence au temps des Ligures, *Revue Et. ligures*, 23, 1957, p. 47.

19. La prospection sous-marine a signalé des restes de môle fermant l'entrée du port (Cap. Monguilan) et de nombreux fragments d'amphores; cf. *F.O.R.*, 5, 145.

20. *Ibid.*, 155; *Gallia*, XII-1954, p. 434.

21. M. ESCALON, Station en plein air à La Couronne, *Mém. Institut historique de Provence*, 22, 1947, p. 34; Ch. LAGRAND, *Gallia*, XIV-1956, p. 224; XVI-1958, p. 426 et XVII-1959, p. 179; G. DENIZOT propose d'y situer *Dilis positio, l.c.*, p. 47.

22. Fouilles d'A. LOTTI *(Gallia,* XII-1954, p. 433; XX-1962); cf. sur l'hellénisation de cette région (le *Cecylistrium*), *infra*, 4, 2.

23. TACITE, *Hist.*, III, 43. Les îles « alignées » devant Marseille se sont également appelées Stoechades : POMP. MELA, II, 124; LUCAIN, III, 516; AGATHÉMÈRE *(Geogr. Gr. Minores*, II, p. 482); C. JULLIAN, *o.c.*, I, p. 399, n. 2. Cf. sur le nom, INTRODUCTION.

24. J. MOUQUET, Les Stoechades sont-elles nos îles d'Hyères ? *Revue archéol.*, 1925, II, p. 99; M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 263. Cette identification est confirmée par le nom d'une plante médicinale, la *stoechas* de Dioscoride, ainsi nommée dit-il parce qu'elle poussait dans les îles de ce nom « qui sont en face de Marseille » (cf. PLINE, *N.H.*, III, 28), sorte de lavande *(lavandula stoechas* L.) qui est commune dans les Maures et les îles d'Hyères, mais n'a pu pousser dans les îles du Frioul (M. CLERC, *o.c.*, I, p. 283). Cf. *supra*, INTRODUCTION et *infra*, III.

25. APOLLONIUS de Rhodes, *Argonautes*, éd. MERCKEL, IV, 645-650; cf. F. BENOIT, *L'Héroïsation équestre*, p. 103.

26. *Géogr.*, IV, 1, 10 (Λήρων); PTOLÉMÉE, II, 10, 9 (Ληρώνη).

27. *N.H.*, III, 11, 3; *F.O.R.*, 1, 72 et 73.

Deux autres îles, *Planasia* (28) et Lérins étaient des centres habités : sans doute l'archipel des îles d'Hyères et les îles Lérins, où s'établira au début du ve siècle le premier monastère de Provence, dans l'île Saint-Honorat de Lérins qui avait des dépendances agricoles dans l'île du Levant. Pline ajoute que l'on conservait le souvenir dans une des îles de Lérins (Sainte-Marguerite) de l'*oppidum* de *Vergoanum*, dont le nom évoque celui de la tribu des *Vergunni*, cantonnée dans la vallée du Verdon, inscrite sur le trophée de la Turbie (29).

Les îles de Porquerolles et du Levant (30) et celle de Sainte-Marguerite sont en effet les seules où soit possible une habitation permanente grâce aux terres arables. Dans la troisième sont visibles dans la plaine de la pointe Ouest des constructions d'époque romaine (31), avec petit port ou vivier, saline alimentée par un canal, dépendant sans doute d'un établissement de pêcherie avec industrie de salaison de poissons.

Mais Pline mentionne en outre, entre Marseille et Antibes, une série d'îles, parmi lesquelles *Phoenice*, l'île Rouge, plutôt que phénicienne, qui devait peut-être son nom à une industrie de pourpre (32), installée dans l'une des îles d'Hyères (Port-Cros ?) (33), transférée à Toulon à l'époque romaine.

L'archéologie apporte donc sa contribution à l'histoire et permet de dater par la découverte de tessons les relations commerciales de ports et d'habitats anonymes. Lorsque ceux-ci sont connus par des documents littéraires, le plus généralement de recension tardive, ceux-là ont la priorité sur ceux-ci. La présence de tessons des VIIe-VIe siècles au Mont Garou, habitat perché de la baie de Sanary, doit être mise en relation avec l'existence d'un port de la côte, *Tauroention* ou un mouillage encore inconnu de la baie. La découverte de céramique d'époque archaïque dans le port et l'*oppidum* d'Antibes, de tessons attiques des Ve-IVe siècles sur la hauteur du « château » de Nice montre que ces ports étaient en relation avec le monde hellénique, sinon avec Marseille, à une époque antérieure à celle où ils entrent dans l'histoire.

Les identifications que nous proposons, en accord avec les documents archéologiques, ne le sont pas toujours avec l'*Itinéraire maritime* dit d'Antonin, ni avec les coordonnées de Ptolémée. Quand elles sont appuyées par la toponomastique et l'archéologie, il ne fait aucun doute que celles-là doivent être rectifiées d'après les données de celles-ci.

La *Forma maris antiqui* (34) complète la *Forma orbis romani* et c'est là une source de documents toute nouvelle dont l'historien doit tenir compte. La carte des épaves sous-marines dressée grâce aux renseignements des plongeurs, qui ont apporté leur collaboration à l'archéologie, permet de dater les relations maritimes des ports de la côte avec la Grèce, l'Ibérie et l'Etrurie, voire avec Carthage. Il faut noter que les quelques dragages et recherches superficielles dans l'anse Saint-Roch, ancien port d'Antibes à demi-envasé ont permis de recueillir les « échantillons » de ce que donnent les sondages terrestres du comptoir (amphores étrusques, rhodiennes, massaliètes, poteries ioniennes à bandes peintes et monochromes) et montrent les relations commerciales du port à la fois avec l'Italie du Nord et la Méditerranée (objets d'exportation d'Orient, ambre brut, obsidienne, corail, œuf d'autruche).

Le nombre d'épaves échouées dans la baie de La Ciotat, autour de l'île Verte qui signale l'entrée du port de *Kitharista*, est le témoignage de ses relations avec la Campanie et avec Marseille dès le Ve-IVe siècle, comme le « cimetière » marin d'amphores rhodiennes et romaines sur le littoral Nord de l'île Sainte-Marguerite en face de Cannes est l'indice de la proximité d'un port. La découverte d'une épave d'amphores massaliètes à pâte micacée, d'époque archaïque, dans le port ensablé de Bréganson, confirme l'identification de celui-ci avec le Περγάντιον d'Etienne de Byzance, et la présence d'épaves d'amphores étrusques et de *bucchero nero* au Cap de Nice (?), à Antibes, au grau d'Agde et au Grau-du-Roi, montre l'importance du trafic maritime de l'Etrurie avec les ports du Midi de la Gaule au VIe siècle. Documents nouveaux sur le commerce maritime international qui manquent sur terre, — la mer étant selon le mot de S. Reinach « le plus riche musée du monde ».

Mais ces comptoirs paraissent répondre à des fins différentes. Si ceux de la côte des Maures et de l'Estérel avaient pour fin d'assurer des relais de navigation et des relations commerciales à courte distance avec les tribus du littoral, ceux de Nice et de Monaco paraissent avoir eu une fonction plus importante — et celà dès les VIe-Ve siècles, puisque Monaco est citée par Hécatée de Milet et que les fouilles de l'ancienne *Nikaia*, sur l'*oppidum* qui surplombe le port, ont mis au jour les premiers témoins de son hellénisation au-dessus de poteries des « Champs d'urnes » (fig. 15).

La situation de Nice entourée d'un arrière-pays stérile, sans valeur agricole, dominée par la montagne

28. Le nom désignerait l'archipel des îles d'Hyères selon J. MOUQUET, *l.c.*, p. 100; l'île de Porquerolles la plus grande avait une source d'eau douce.

29. Voy. pour la localisation N. LAMBOGLIA, *Le trophée de la Turbie*, p. 14; *R.E.*, s.v. *ligures*, 25, c. 526.

30. H. LAMBERT avait recueilli dans cette île des silex paléolithiques (Coll. autrefois à Cagnes).

31. J. FORMIGÉ, La station antique de Lero à l'île Sainte-Marguerite. *Gallia*, V-1947, p. 146; F. BENOIT, L'Archéologie sous-marine, *Revue Etudes ligures*, 18, 1952, p. 290.

32. Le nom en tout cas est intéressant, si l'on remarque l'importance du commerce phénicien de la pourpre, monopolisé par Tyr (MAISLER, *Bull. American Schols Or. Res.*, 1946, p. 7).

33. D'après l'essai d'identification, hypothétique, de J. MOUQUET, *l.c.*, p. 99; cf. A. BÉRARD, Les conditions des établissements maritimes sur les côtes de Provence dans l'antiquité, *Annales de Géographie*, 1927. Cette île est dotée d'un excellent port, Port-Man, dont le nom paraît antique *(supra)* et où l'on a trouvé des fragments d'amphores et un tonnelet à vin en terre cuite, à deux anses et un goulot (C 250), analogue à celui de Mayence (A. GRENIER, *o.c.*, p. 604, fig. 202).

34. Cf. la chronique des « Epaves de Provence », *Gallia*, XI-1953, p. 103, p. 114-116, p. 119; XII-1954, p. 29-54; XIV-1956, p. 23-24; XVI-1958, p. 5-39; XVIII-1960, p. 41; XX-1962, p. 147; F. BENOIT, L'archéologie sous-marine en Provence, *Rev. Et. ligures*, 18, 1952, p. 237 et s.; Relations de Marseille grecque, avec le monde occidental, *Ibid.*, 22, 1956, p. 19; *L'épave du Grand Congloué*, 1961.

(Nicaea tangit Alpes : Pomponius Mela) qui empêchait toute communication facile avec la côte, hors par mer, ne peut s'expliquer que parce qu'elle commandait la vallée du Var et celle du Paillon, qui par le chemin de l'Aution permettait d'accéder au Mont Bego et de là aux vallées du Tanaro et du Pô (35). N'est-ce point une fonction analogue qui est à l'origine de la création d'un autre comptoir de la côte ligure, Gênes, en relation avec l'Attique dès le ve siècle (36) au moins et avec Marseille, à laquelle ses commerçants ouvrirent les routes des cols alpestres de Cisalpine, ainsi que le montre la diffusion du numéraire massaliète ou des imitations de la drachme lourde dans la région de Gênes et dans les Alpes lombardes, de Bergame au Tessin et aux Grisons ? (37). Ainsi le comptoir de Nice, qui sera le plus marseillais de son empire, parce qu'elle le conservera malgré la perte de son indépendance, lui aurait-il assuré une voie de pénétration dans les Alpes, — peut-être jusqu'au pays des Salasses, dans les Alpes cottiennes — symétrique de la voie de la vallée du Rhône, qui accédait au cœur de la Gaule et de celle de l'Aude, qui mettait Narbonne en relation avec l'Aquitaine.

Le premier port à l'Est de Marseille signalé par les documents littéraires de l'antiquité est *Citharista* (38), à 42 milles (soit 62 km) de Toulon d'après l'*Itinéraire maritime;* ce qui oblige à identifier le promontoire, ἄκρον Κιθαριστὴς, de Ptolémée au Bec de l'Aigle, et non au Cap Sicié, le plus élevé de la côte (362 m), appelé le Cap *Zao* par les Ligures selon Pline (39), ni au Cap Cépet qui s'élève à la pointe Sud-Est de la presqu'île de Saint-Mandrier (40).

Abandonnée à l'époque des invasions, la ville renaquit au xive siècle sous les auspices de l'abbaye de Saint-Victor et dans la dépendance de Ceyreste *(Citharista), oppidum* où s'était réfugiée la population (41). Ce refuge montagneux a fait survivre le nom ligure selon la loi que nous avons formulée pour Marseille et Monaco; mais la nouvelle ville devait son nom, *Civitas* = La Ciotat, à la tradition de la ville antique dont le souvenir n'était pas perdu, — comme le « Cap de Cieuh » *(Civitatis)* a fait survivre à la même époque le souvenir d'Olbia-Pomponiana. A. Dauzat (42) a très justement montré que le nom indigène était celui de l'*oppidum,* dont le radical *Kit-* se retrouve à Céreste dans les Basses-Alpes, *oppidum* également perché sur une hauteur.

A part quelques monnaies massaliètes et des sarcophages (43), aucun vestige n'a été signalé, la stèle du banquet funèbre portant une inscription grecque qui lui est attribuée, venant d'Asie Mineure (44). Mais l'importance de son port est déjà signalée par plusieurs épaves autour de l'Ile Verte, une épave d'amphores massaliètes à pâte micacée du ve-ive siècle, une épave d'époque hellénistique, venant de Grande Grèce, renfermant des amphores de type pseudo-rhodien, une baignoire-sabot en terre cuite et des vases ibériques du iie siècle (45).

La côte entre le Bec de l'Aigle, qui domine La Ciotat et l'île des Embiez, qui se détache à l'Ouest du Cap Sicié, est profondément découpée et dotée de plages généralement mal abritées des vents du Nord et de l'Est. Elle révèle cependant les traces d'une occupation intense préromaine et romaine. De nombreuses monnaies massaliètes ont été trouvées aux Baumelles de Saint-Cyr-sur-Mer, dans le vallon de la Gache, ce qui avait fait identifier ce site avec *Tauroention* (46). Les vases corinthiens et attiques conservés dans le musée local de Saint-Cyr font partie d'une ancienne collection rapportée de Grèce (47) et le fragment de chapiteau de marbre blanc, d'ordre corinthien, avec gorgerin du type de l'Erechteion, en marbre de Carrare (48), appartient à un grand monument de l'époque impériale. Les vestiges d'une riche villa à péristyle étagée sur la falaise, découverte au xviie siècle et aujourd'hui en partie disparue, ne remontent pas au-delà du milieu du i[er] siècle de notre ère (49).

La côte entre les Lèques et la Madrague de Saint-Cyr, avec le port de Bandol et sa petite île (50), qui peut être identifiée à *Portus Aemines* (51) et Sanary également dotée d'un petit port à Portissol (52), montre

35. N. Lamboglia, Nice et Cimiez, *VIe Colloque d'Archéologie de Basse-Provence* (Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes), Nice, 1960; *infra,* II, § 3.

36. N. Lamboglia, Prime conclusioni sugli scavi della vecchia Genova, *Genova,* 1955 1.

37. T. Ossian de Negri, Provenza e Genova tra Oltremare e Oltremonte, *VII Convegno Internazionale delle Communicazioni,* Gênes, 1959, p. 27; cf. *infra.*

38. Pomp. Mela, II, 77; Pline, *N.H.,* III, 34; M. Clerc, *o.c.,* 1, p. 262; *F.O.R.,* 5, n° 4.

39. *N.H.,* III, 5 (4), 5 : J. Mouquet, Sur quelques ports de l'Itinéraire maritime, *Rev. arch.,* 1931, II, p. 130.

40. Citharista > Cerchieh > Siciat > Cicié : J. Mouquet, Les Stoechades. *Rev. arch.,* 1925, II, p. 99 et *l.c.,* p. 131; identification contredite par E. Duprat, A propos de l'Itinéraire maritime, Citharista = La Ciotat. *Mém. Institut hist. Provence,* 1932, p. 46; cf. A. Grenier, *Rev. Etudes anciennes,* 1934, p. 395 et 1936, p. 416. Cette identification avait été justement faite par C. Jullian, *o.c.,* 1, p. 398, n. 4.

41. *Monographies communales* (Les Bouches-du-Rhône, 1933), 15, p. 34.

42. Ceyreste ou le faux grec, *Zeitschrift für Ortsnamenforschung* (Munich), 1935, p. 242-245; *La Toponymie française,* p. 152; Ch. Rostaing, *Essai sur la Toponymie de la Provence,* p. 163. On ne peut donc accepter l'éthymologie grecque proposée par Gröhler, *Uber Ursprung und Bedetung der fränz. Orstnamen,* 1, p. 69.

43. *F.O.R.,* 5, 4. Desjardins signalait la découverte en 1821 des quais du port (?).

44. Espérandieu, 1, 45 (aujourd'hui dans la collection de Luppé à Arles : *F.O.R.,* 5, p. 154, n° 25). La provenance de Saint-Cyr-sur-Mer (E. Duprat, *Tauroentum,* 1935, p. 79, n. 2) ne peut être acceptée.

45. *Gallia,* XVI-1958, p. 24, n° 3; XVIII-1960, p. 43.

46. *F.O.R.,* 2, 138. La légende d'une ville submergée est insoutenable : *Revue Etudes ligures,* 1952, p. 285.

47. F. Benoit, La constitution du musée Borély, *Provence historique,* 6, 1956, p. 27.

48. F. Benoit, Marbres employés en Provence à l'époque gallo-romaine, *Bull. Soc. Nat. Antiquaires,* 1943-44, p. 128; cf. *Sarcophages paléochrétiens d'Arles et de Marseille,* 1954, p. 7, n. 3.

49. *Gallia,* VIII-1950, p. 128.

50. Le dragage du port fait par M. P. Ricard a mis au jour une grande quantité de débris d'amphores romaines et une anse d'amphore étrusque; cf. *F.O.R.,* 2, 104.

51. Cf. C. Jullian, *Hist. Gaule,* 1, p. 398, n. 5; J. Mouquet l'identifie à tort avec le Brusc : Sur quelques ports de l'Itinéraire maritime, *l.c.,* p. 133; E.H. Duprat, avec Port Miou, *o.c.,* p. 256.

52. *F.O.R.,* 2, 100.

l'intensité de l'occupation romaine, qui fut sans doute précédée par des relations avec les Grecs, ainsi que le révèle la présence de céramiques du VIIe au Ve siècle dans les habitats rupestres de la Courtine à Ollioules (53), d'Evenos (54) et du Mont Garou à Sanary (55).

Les gisements de plomb argentifère de la région de Toulon (56), les mines de cuivre de la Lèque du Brusc (pointe de Maldormi) et de fer de Six-Fours, signalés dans les textes du moyen-âge, cette dernière en exploitation, ne doivent pas être étrangers à cette occupation.

Le port de Ταυροέντιον est mentionné par Strabon (IV, 1, 9) comme une ville des Massaliètes, avec Olbia, Antipolis et Nikaia. Ptolémée la cite sous le même nom (57), tandis que Scymnos de Chios (58), Etienne de Byzance (59) et Pomponius Mela (60) lui donnent le nom de Ταυρόεις — *Taurois* et César celui de *Tauroenta, castellum Massiliensium*. L'ethnique était Ταυροέντιοι. Etienne de Byzance, d'après Apollodore (61), raconte que cette colonie, la « ville du taureau », avait été créée par une fraction des Phocéens, détachée de la flotte qui fonda la métropole : ils auraient donné à la ville le nom de leur navire, Ταυροφόρος.

L'appellation recouvre visiblement, comme celle de *Kitharista*, un toponyme indigène, dérivé du radical **tauro* = hauteur, qui a été hellénisé. Un tel toponyme est fréquent en Ligurie, sous la forme *Thor, Tor, Tauren* (62).

La ville (πόλις) avait été identifiée dès le XVIIIe siècle avec les ruines de la *villa* romaine des Baumelles, qui occupait alors un front important entre la Madrague de Saint-Cyr et Les Lèques (63); puis, en se fondant sur les coordonnées inexactes de Ptolémée à La Ciotat (64), au cap Sicié ou au Cap Cépet, dans la presqu'île de Saint-Mandrier où existe un lieu dit *Tarente* (65), ou bien encore à Sanary (66), dont le petit port de Portissol présentait des vestiges de murs romains, aujourd'hui disparus.

Ainsi que l'a montré E. Duprat, *Tauroention* doit être localisé au Brusc (67), sur le versant ouest de la presqu'île du Cap Sicié, à l'opposé de Toulon et de Saint-Mandrier. Peut-être cette fondation était-elle en relation avec l'existence de salines qui s'étendaient à l'Ouest du Cap Sicié entre le rivage et l'île des Embiez et dans les bas fonds de l'archipel des Embiez (68).

Si la toponymie peut être satisfaite par la présence d'un lieu-dit *Tauren* au Brusc (69), la topographie l'est davantage par la situation même du quartier de la « Citadelle », émergence rocheuse qui domine et abrite le port dont l'anse aujourd'hui atterrie rappelle la configuration d'*Olbia* et est précédée d'un mouillage à l'abri de l'île des Embiez (70).

Les fouilles de L. Fiessinger (71) avaient signalé des vestiges d'une enceinte en grand appareil de tuf, des mosaïques grossières et un tronçon d'aqueduc qui ont été détruits par la construction du hameau et de la route. De nombreuses monnaies massaliètes, plus de 1 500, avaient en outre été recueillies, avec un autel portant l'inscription grecque ΗΡΩΣ aujourd'hui perdu (72) et une main de statuette féminine en marbre grec (73).

Les recherches de P. Boyancé (74) ont mis au jour des sols d'habitation en argile et chaux remontant à l'époque hellénistique, et un important segment de l'aqueduc a pu être exploré sur le flanc méridional de la Citadelle (75). Creusé dans le banc de schiste qui supporte celle-ci, très étroit (0,40/80 de largeur), haut d'1,80 m environ sous le plafond de la voûte, il comportait des regards fermés par de grandes dalles en tuf, analogues à celles du rempart. L'île des Embiez, qui protège la côte du côté de la pleine mer, à la pointe de la presqu'île du Cap Sicié, a conservé des traces de l'occupation grecque : sépulture mise au jour par la mer sur la falaise Nord, avec céramique attique à figure rouge du Ve siècle et tessons indigènes et gris monochrome d'imitation massaliète.

Le port de Toulon connu à l'époque romaine sous le nom de *Telonium, Telo Martius* (76) n'est signalé par aucun géographe grec, bien que cet hydronyme appartienne à la même couche toponomastique que le

53. *Gallia*, VIII-1950, p. 126.
54. *Ibid.*, XVI-1958, p. 432.
55. *Gallia*, VIII-1950, p. 128; XVIII, 1960, p. 308.
56. Les mines de plomb et d'argent de Toulon, dont le bénéfice était partagé en trois parts, entre le comte de Provence, le vicomte de Marseille et les *argentarii*, firent l'objet d'une convention en 1180 (Arch. B.-Rhône, B 289 : BLANCARD, *Essai sur les monnaies de Charles Ier*, p. 34, n. 1).
57. II, 10, 8 *(ibid.*, p. 277).
58. *Périégèse*, V, 215.
59. Ed. Cougny, 1, p. 372.
60. II, 5, 3.
61. Correct. de Heyne ad APOLLOD. (1, p. 432); cf. M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 253.
62. S. v. HOLDER, *Altceltischcher Sprachschatz;* E. DUPRAT, Note sur le mot Thor ou Tor. *Annales de Provence*, 1911; AEBISCHER, *Le catalan turo et les dérivés du mot prélatin Taurus*, Barcelone, 1930; A. DAUZAT, *La toponymie française*, 1939, p. 71, 77 et 221; Ch. ROSTAING, *Essai sur la toponymie de la Provence*, p. 284; N. LAMBOGLIA, *La Liguria antica*, p. 85.
63. *F.O.R.*, 2, 138.
64. J. MOUQUET, *l.c.*, p. 128.
65. A. BERTHELOT, *Tauroentum, Rev. Et. anc.*, 1936, p. 419.
66. M. CLERC, *Massalia*, 1, p. 253; *F.O.R.*, 2, 100; C. JULLIAN, *Hist. Gaule*, 1, p. 398, n. 3. Signalons, pour mémoire, la découverte dans la baie de Sanary d'une tête de Méduse en bronze, éperon de galère (?), aujourd'hui perdue, qu'E. DAVIN, qui localise *Tauroentum* à Sanary, attribue à la flotte marseillaise battue par César : Un bimillénaire : le combat naval de *Tauroentum*, *Bull. Assoc. G. Budé*, 1952, p. 72.
67. E.-H. DUPRAT, *Tauroentum : le Brusq - Six Fours*, 1935.
68. J. DE ROMEFORT, Le commerce du sel en Provence sous Raymond Bérenger V, *Congr. de Marseille (Inst. hist. de Provence)*, 3, 1929, p. 208; et *infra*, III.
69. E. DUPRAT, *Tauroentum*, p. 305; cf. *F.O.R.*, 2, n° 72.
70. N. NOYON signale un « embarcadère très ancien » *(Stat. Var*, p. 39).
71. L. FIESSINGER, *Les fouilles du Brusq*, 1898; *B.A.*, 1902, p. LI.
72. A. HÉRON DE VILLEFOSSE, *Bull. Soc. nat. Antiquaires*, 1883, p. 80; E. DUPRAT, *o.c.*, p. 237; F. BENOIT, *L'héroïsation équestre*, p. 17, 67.
73. E. DUPRAT, *o.c.* (Musée de Toulon).
74. *Gallia*, VI-1948, p. 215.
75. *Ibid.*, XII-1954, p. 435, fig. 18 et 19.
76. *Silius Italicus*, XIV, 443; *Itinéraire d'Antonin; F.O.R.*, 2, 63. C. JULLIAN s'étonnant que le port n'ait pas été connu des Marseillais, suppose qu'il était trop grand et que « le fond de la baie ne menait à rien » (*o.c.*, I, p. 398). Cependant les gorges d'Ollioules et Evenos ont donné des tessons des VIIe et VIe siècles et des monnaies de Marseille *(infra*, II).

nom ancien d'Arles, *Théliné* (77). Il est peu vraisemblable que cette rade, profondément encaissée et fermée au Midi et à l'Ouest par la presqu'île de Six-Fours et le promontoire de Saint-Mandrier, n'ait pas été occupée par Marseille. La rade elle-même donnait accès à plusieurs petits ports qui étaient autant d'annexes de celui de Toulon au début du XIXe siècle : Port-Cros-Saint-Georges, La Seyne, Castineau et, à l'abri de l'île Saint-Mandrier, le mouillage de Saint-Elme fréquenté par les barques de pêche génoises (78).

Peut-être doit-on y situer un port mentionné par l'*Ethnique* d'Artémidore, géographe grec de la fin du IIe siècle avant notre ère, *Alon*, Ἀλωνίς, νῆσος καὶ πόλις Μασσαλίας (79), qui ne peut concerner qu'un port du domaine de Marseille (80). On l'a identifié avec la ville d'Espagne citée par Pomponius Mela (81) *(Allonem)* et Ptolémée (Ἀλωναί, var. Ἀλωναί) (82) au Sud du promontoire d'*Artemision* (Cap de la Nao), ce qui est peu vraisemblable. Son nom grec n'est peut-être que le « rhabillage » d'un toponyme indigène que l'on retrouve dans le nom d'une calanque de la baie de Bandol, Port d'Alon, protégée par la Pointe du Deffend (83, ainsi appelé dans les cadastres du XVIe s.

Ce port serait en ce cas différent de la station d'*Alconis* signalée par l'*Itinéraire Maritime* entre Cavalière et Hyères sur le trajet de Toulon, que l'on localise à Cavalière (84), à peu de distance de Cavalaire, ou dans l'archipel d'Hyères, à Port-Cros, selon J. Mouquet (85).

La localisation à Toulon répondrait à la topographie de la rade à l'époque antique : la presqu'île (Cap Cépet) de Saint-Mandrier étant autrefois une île *(insula de Sepete, de Cepet)* (86) aujourd'hui reliée par un isthme de sable à la plage des Sablettes. Sa situation insulaire serait analogue à celle de l'île Verte de La Ciotat et des îles aujourd'hui réunies au continent des Embiez, de Bréganson, de Giens (87). Aucune fouille n'a été faite à Saint-Mandrier et celles de Toulon n'ont pas donné de documents antérieurs à l'époque d'Octave (88). On ne peut tenir compte de stèles grecques et de reliefs provenant d'Asie Mineure et rapportés par des officiers de marine (89). L'existence sous le Bas Empire d'une fabrique de teinture de pourpre à Toulon (90), dans une région particulièrement riche en *murex* — qui aurait donné son nom à l'île *Phoenice*, l'une des Stoechades peut-être Port-Cros (91), — ne rend pas invraisemblable l'exploitation de cette industrie à l'époque grecque (92).

Après Toulon, le littoral se rétrécit le long des massifs des Maures et de l'Estérel, dont les pentes abruptes empêchent toute communication avec l'arrière pays (93). Le premier port est Ὀλβία, πόλις Λιγυστική citée par Etienne de Byzance, le Pseudo-Scymnos, dont les connaissances se réfèrent pour une part à Ephore de Cymé (IVe siècle) et Ptolémée; on en connaît l'ethnique Ὀλβιοπολίθης (93bis).

La cité aurait donné son nom à l'ὄρος Ὀλβιανόν mentionné par Etienne de Byzance, le Mont des Oiseaux (305 m), point de signalisation connu des Portulans du moyen âge sous le nom de « Cap de Cieuh » (94), entre Carqueiranne et Bréganson, — sans doute pour *Civitatis*, du provençal *ciù* pour *ciutat*, d'où viendrait le nom francisé par confusion avec le provençal *aucèu* = oiseaux.

Le nom d'Olbia, la « bienheureuse », que portent neuf autres villes d'après Etienne de Byzance, parmi lesquelles une colonie de Milet dans la mer Noire (94bis), est un « rhabillage hellénique », sans doute ionien, d'un vocable ligure. On a proposé de le reconnaître dans l'appellation du petit port d'Eoube et du cap de Léoube, sur le versant Est de la rade d'Hyères (95), où paraît avoir également existé un petit port avec habitat antique. Il faut sans doute rattacher le nom au radical *Alb-*, désignant en Ligurie un sommet, si fréquent sur la côte et dans l'arrière-pays ligure (96), où il avait donné son nom au pays d'Albion et à un

77. *Infra*, IV.
78. N. Noyon, *Statistique du Var*, 1846, p. 39.
79. Et. de Byzance, F H G, 1.
80. J. Brunel, Etienne de Byzance et le domaine marseillais, *Rev. Et. anciennes*, 1945, p. 122.
81. *Géogr.*, II, 93.
82. Ptolémée, II, 6, 14. L'identification est adoptée par M. Besnier *(Lexique de géogr. ancienne)* et par les historiens espagnols (à Benidorm : A. Garcia y Bellido, *Ars Hispaniae*, p. 169; *Hispania graecca*, p. 167, etc.).
83. Sur le toponyme Ch. Rostaing, *o.c.*, p. 43 (= hauteur); Guyonvarc'h, *Alauna, Alona, Ogam*, 12, 1960, p. 161 (= brillant ? : hydronyme); cf. Notre-Dame-d'Aulun *(Alaunium)* à Lurs (B.-Alpes), station de la voie d'Arles à Turin (Desjardins, 2, p. 233). Ch. Lenthéric a proposé de l'identifier avec Maguelone, *Les villes mortes du golfe de Lyon*, p. 335; cf. A. Berthelot, *Tauroentum, Revue Etudes anciennes*, 1956, p. 419.
84. E. Desjardins, *Géogr. Gaule*, 1, p. 185; G. Denizot, *Rev. Et. ligures*, 23, 1951, p. 33; cf. C. Jullian, 1, p. 398, n. 5.
85. Celui-ci fusionne les deux stations (Les Stoechades, *Rev. arch.*, 1925, II, p. 103). Desjardins propose de voir dans ce nom un rhabillage du grec ἀλκή, ayant un sens analogue à celui de Bréganson, la « forteresse » *(o.c.*, II, p. 172).
86. Documents des XIVe-XVIe siècles : E.H. Duprat, *Tauroentum*, p. 260.
87. J. Mouquet compte l'île de Saint-Mandrier (Cépet) parmi les trois Stoechades mentionnées par Pline : ce serait la première *(Proté)*; l'île de Giens *(Mésé)* étant celle de *Pomponiana* et Porquerolles, *Hypea* (Les Stoechades, *l.c.*, p. 98).
88. Céramique d'Arrezzo *(Le Méridional*, 25 septembre, 1959); cf. *Gallia*, II-1943, p. 284; J. Layet, Toulon avant l'histoire d'après l'archéologie, *Bull. Soc. Sc. Nat. et Arch. de Toulon et du Var*, n° 145, 1963.
89. Cf. F. Benoit, Cippes grecs trouvés à Aix, *Bull. Soc. Nat. Antiquaires*, 1943-44, p. 110.
90. *Notitia dignitatum*, XI, 7.
91. D'après l'énumération de Pline *(N.H.*, 11, 3) : selon l'identification de J. Mouquet, *l.c.*, p. 99.
92. Cf. A. Bérard, Les conditions des établissements maritimes sur les côtes de Provence, *Annales de Géographie*, 36, 1927, p. 428.
93. Strabon, *Geogr.*, IV, 1, 5; 3, 9.
93bis. Cf. Desjardins, *Géogr. Gaule*, 1, p. 187.
94. Liste des postes de signalisation des côtes de Provence, établie en 1302 par le sénéchal Richard Giambatezza : Arch. B.-du-Rhône, B 5. (Seul a été publiée par R.D. Oldham, la liste des phares de la Camargue : *Institut Historique de Provence. Congrès de Marseille*, 3, 1929, p. 39).
94bis. Cf. Olbia de Sardaigne, d'Espagne (Huelva), de Sarmatie (Nikolaïev), de Pamphylie, de Cilicie, etc.; Ὄλβιον ὄρος en Crête *(R.E.*, s.v. *Olbia)*; V. Bertoldi, Contatti e conflitti di lingue nell'antico Mediterraneo, *La Parola del Passato*, 33, 1953, p. 437.
95. A. Denis et R. Chassinat mentionnent la forme d'*Elbis*, ancien nom de Léoube dépendant du château de Bréganson, qui appartenait aux seigneurs d'Hyères de la maison de Fos *(Hyères ancien et moderne*, p. 227).
96. Sur ce sens bien attesté en pays méditerranéen, V. Bertoldi, *Zeitschrift Rom. Philol.*, 56, p. 179; Menendez Pidal, *ibid.*, 59, p. 193; N. Lamboglia, *Albenga e Ventimiglia, Riv. Ingauna e*

grand nombre de villes, Aubagne, Aubignan *(Albinosco)*, Albaron, Aubenas, Albiosc, le Barroux *(Albaros)*, le Bar *(Albarnum)*, Aps *(Alba Helvia)* (97).

Heureusement conservé à l'Ouest de la presqu'île de Giens, qui était à l'époque antique une des îles Stoechades, le comptoir grec englobé à l'époque romaine dans une ville plus grande, *Pomponiana*, dont il formait un quartier, a pu être exactement délimité par les fouilles de J. Coupry (98). Il forme un quadrilatère de 150 mètres de côté environ, défendu par des tours carrées, qui abritait au moyen âge une abbaye de bénédictins, auxquels succèderont les religieuses, Saint-Pierre d'Almanarre. La ville occupait une petite émergence de terrain, dotée d'une source abondante et était flanquée à l'Est de son port aujourd'hui atterri, qui était abrité des vents d'Est et du Nord comme celui de *Tauroention*, avec lequel elle a des analogies.

Sur le côté Est, une porte en grand appareil, remaniée à l'époque romaine, qui a conservé une borne portant un phallos apotropaïque (98bis) mettait la ville en communication avec le port. Une borne rectangulaire, trouvée en remploi dans la transformation de cette porte, est gravée sur deux faces d'une inscription indiquant les limites du sanctuaire des Déesses-Mères (ΜΗΤΡΩΝ) (99), en caractères du IVe-IIIe siècle.

Le rempart en grand appareil (certains blocs de 1,40 m larg. × 0,60 m haut.) présente des dissemblances de technique. Tandis que les murs Nord et Ouest ont un bel appareil isodome, avec joints obliques, qui se rapproche du beau mur de Saint-Blaise, certaines parties de l'enceinte sont construites en blocs cyclopéens irréguliers qui indiquent un état antérieur. La céramique très abondante appartient à l'époque hellénistique : quelques fragments d'attique à glaçure noire du IVe siècle, précampanien et campanien.

Le port grec était proche d'un *oppidum* ligure, sur la hauteur de Costebelle, contrefort du Mont des Oiseaux, qu'ont reconnu les fouilles de J. Coupry (100). Il était en relation avec les Grecs; on y a trouvé une pointe de javelot à lame plissée du type d'Olympie, semblable à celles qui jalonnent les sites grecs de la côte (Bois du Rouret, Pourcieux, la Courtine d'Olliou-les), de la céramique attique à glaçure noire du IVe siècle, à palmettes estampées, et des amphores micacées de provenance marseillaise (101).

Mais le port grec avait très certainement une fonction économique à proximité du Gapeau, voie bordant le massif des Maures; il était en relation avec les salins du littoral situés sur la côte de Giens et du Gapeau (102), les *areae*, qui ont donné leur nom à la ville d'Hyères, comme, semble-t-il, à la station du *Pons Aerarius* du Rhône, également appelé au moyen-âge pont des Hières (103).

Si Olbia était le port des salins, auquel succèdera Hyères *(Areae)*, Brégançon avait peut-être également une fonction économique liée aux mines de plomb argentifère des monts des Maures (104). Les mines de la Londe-les-Maures, des Bormettes et de Mayons, de Collobrières, étaient exploitées à l'époque romaine et le petit port de L'Argentière, au débouché du vallon de Pansart, doit son nom et son activité à ce commerce, qui a subsisté jusqu'à notre époque (105).

C'est sous le nom de Περγάντιον, πόλις Λιγύων, qu'Etienne de Byzance (106), d'après une source qui n'est pas indiquée, mentionne ce port, situé sur la côte des Maures, au pied du lieu dit Cabasson, au fond de la rade d'Hyères. Le port, défendu par un îlot, le Château de Brégançon, complètement ensablé (l'îlot lui-même est réuni à la terre), avait une certaine importance au moyen âge. La liste des postes de signalisation de la côte de Provence en 1302 mentionne le *castrum Bregansoni* (107). Sous le règne de Raimond Bérenger V le châtelain de Brégançon commandait les vaisseaux qui avaient attaqué la côte de Pise, au cours des hostilités contre la Ligue Lombarde (108). C'est là que s'était arrêtée la Reine Jeanne en 1348 dans son voyage de Naples à Avignon et le roi Charles IX s'y rendit pour visiter la rade d'Hyères (109).

Il apparaît donc également que le nom est le rhabillage, sous une forme hellénisée, évoquant les πέργαμος grecques de Troie, de Piérie, de Mysie, d'un

Intemelia, 2, 1936, p. 136; 3, 1937, p. 94 et 97; M. PALLOTTINO, Il problema dei Liguri, *Actes du 1er Congrès internat. d'Etudes ligures*, 1950, p. 87.

97. Cf. sur le toponyme anthropomorphisé en Albion, l'un des fils de Poséïdon de la légende d'Héraclès : F. BENOIT, La légende d'Héraclès, *l.c.*, p. 119; N. LAMBOGLIA, *La Liguria antica* (Storia di Genova, 1), p. 86. Ch. ROSTAING a noté l'alternance a/o *(Toponymie de la Provence*, p. 68); on notera dans le même sens les variantes de graphie d'*Alba Helvia* (Albo, Olvia, Oliva) dans les manuscrits de PLINE : *N.H.*, X (éd. J. ANDRÉ). Cf. le passage de Posidonios Ὄλβια νῦν δε Ἅλπια, ἐστι δε τῆς Γαλατίας *(F.H.G.*, 3, 273, 48).

98. J. COUPRY, Le site antique d'Olbia. *Rev. archéol.*, 1947, II, p. 12; La place forte d'Olbia. *Ibid.*, 1949, II, p. 42; *Gallia*, VIII-1950, p. 126; XII-1954, p. 3-33; XIV-1956, p. 232; XVIII-1960, p. 311; XX-1962. Fouilles à Olbia, *Journées arch. d'Avignon, 1956* (Palais du Roure, II), Avignon, 1957, p. 36. Cf. AUDIFFRET, *Mém. Ac. Marseille*, 1848-50, p. 217; M. CLERC, 1, p. 260; *F.O.R.*, n° 43, et les dessins de Benoni Blanc, Bibl. d'Aix, 704-711.

98bis. On lui comparera le phallus en relief de la porte de la cité romaine d'Ampurias.

99. *Gallia*, XVI-1958, p. 432; *supra*, INTRODUCTION.

100. J. COUPRY, *Gallia*, XII-1954, p. 20.

101. Cf. F. BENOIT, Relations de Marseille grecque, *Revue Etudes ligures*, 22, 1956, p. 14.

102. Un de ces salins est appelé en 1075 *Stagnum Fabricatum* : B. GUÉRARD, *Cartulaire de Saint-Victor*, I, n° 479; cf. n°s 446, 449 et 1023.

103. On ne peut adopter l'étymologie grecque ἱερόν = sanctuaire (J. BRUNHES, *Géographie humaine de la France*, dans *Hist. de la Nation française*, I, p. 123. Cf. *infra*, III).

104. Un centre d'extraction du minerai argentifère (paillettes d'argent dans le granit) paraît avoir existé à l'époque antique à la « Colle du Rouet » (Le Muy), sur le versant Nord des Maures, au lieu dit l'*Argentière*, dans la vallée de l'Argens : H. de GÉRIN-RICARD, *Rhodania, 1, Pertuis*, 1919, n° 66, p. 71; *F.O.R.*, 2, 14.

105. Le minerai du Pansart contient une grosse partie de fer, du plomb et des traces d'argent; le port est aujourd'hui à Léoube (NOYON, *Stat. Var*, p. 42 et comm. de M. TÉZENAS). Cf. A. BÉRARD, Les conditions des établissements maritimes, *l.c.*, p. 421. C'est également des Maures que venait le « grenat almandin », signalé comme particulièrement abondant dans les amphibolites de cette chaîne (La Verne, Collobrières, col du Gratteloup, Sainte-Maxime) et exporté par Marseille : *infra*, III.

106. Ed. Cougny, 1, p. 370.

107. Arch. B.-du-Rh., B 5, fol. 227.

108. F. BENOIT, *Recueil des Actes des comtes de Provence*, n° 203.

109. A. DENIS et R. CHASSINAT, *o.c.*, p. 212.

berg ligure, dont le radical entre dans la composition de nombreux toponymes de Provence, *Bergine civitas*, citée par Festus Avienus (110) dans les Alpilles, *Bergoiata* (Saint-Andéol-de-Berg), *Brigantium* (Briançon), etc. (111). Si l'on apparente l'appellation d'*Olbia* au radical *Alb-*, nous aurions dans les deux toponymes de la rade d'Hyères, relevant au moyen âge de la même maison féodale, deux oronymes-types de la toponomastique de la légende d'Héraclès, qui mentionne les deux fils de Poséïdon sous le nom d'*Albion* et *Bergios*, dans la version de Pomponius Mela (112).

Le port est aujourd'hui ensablé. Les courants ont mis au jour plusieurs amphores massaliètes à pâte micacée, de forme sphérique, qui appartiennent à une épave du VI-Ve siècle (113). Il est doublé, à l'Est, par une seconde anse également défendue par un îlot atterri, l'îlot de Léoube et protégée au S.E. par le Cap de Léoube : le défoncement du vieux chemin des « châtaignes de Collobrières » a mis au jour près de la batterie du Cap un dépotoir contenant des tessons de l'âge du Bronze et de la poterie à glaçure noire (Comm. Aubert et Mme F. Favre).

Le promontoire du Cap Camarat, qui forme sur la côte une presqu'île flanquée de nombreux caps, dessine au Nord et au Sud deux golfes, celui de Cavalaire, où nous avons vu que devait être sans doute localisée *Heraclea Caccabaria* et au Nord celui de Saint-Tropez, le *sinus Sambracitanus* (114), qui survit dans les Issambres et qui dès le Xe siècle est appelé *rivus sancti Torpetis*, en mémoire du martyr qui y avait été apporté de Pise, selon la légende, décapité, dans une barque gardée par un coq et par un chien (115).

Le port n'est mentionné qu'à l'époque romaine sous le nom d'*Athenopolis Massiliensium*, c'est-à-dire peut-être fondé par les Marseillais (116), par Pline (117) et par Varron, qui cite les *Athenopolitae* (118), et d'*Antenopolis* par Pomponius Mela (119). L'appellation n'est pas antérieure à l'époque romaine et sa forme littéraire a été calquée sur celle d'*Antipolis*.

L'arrière-pays de la région orientale des Maures est connu pour son importance métallifère, comme celui de Bréganson. Les mines d'argent, de fer, de cuivre, et peut-être d'or de La Garde Freinet, exploitées à l'époque romaine, ne furent sans doute pas étrangères à l'occupation sarrasine (mine des Mourgues). Il semble que le gisement ait été connu à l'époque préromaine (119bis). Le seul point où aient été trouvées des traces d'occupation préromaine est l'îlot de La Moutte, émergeant d'un haut fonds, à l'entrée du golfe; J. Courtin (120) a recueilli dans une couche de terre épargnée par l'érosion des poteries hallstattiennes et un fragment d'attique; non loin de la côte au Cap Croisette a été repêché un G. B. de Catane, au type d'Apollon et au quadrige à gauche, avec légende ΚΑΤΑΝΑΙΩΝ sur les deux faces (J.-P. Petit), en connexion (?) avec un fragment d'amphore punique (type C de Maña) (121). A l'intérieur des terres, l'*oppidum* de San Peyre (416 m) révèle des traces de ce commerce (amphores massaliètes à pâte micacée et poterie grise monochrome d'imitation marseillaise).

La côte rocheuse de l'Estérel est moins connue et difficile d'accès par terre. De Fréjus à Cannes, qui commandent les vallées de l'Argens et de la Siagne, la côte offre des ports profonds, bien abrités, dominés par la montagne, Agay et Théoule, mouillages signalés par les Portulans (122). L'un des plus importants est celui d'Agay : est-ce la raison pour laquelle ont été repérées trois ou quatre épaves italiques des IIe-Ier siècles avant notre ère, au pied de la balise de la Chrétienne, qui signale un récif à fleur d'eau, à l'Est de la baie, vers Anthéor (123) ?

Ce mouillage est mentionné au VIIIe siècle, dans la légende hagiographique de saint Porcaire, sous le nom de *portus Agathon*, au moyen-âge portus de *Agazes, Agasi, Aguase, Porto Agan* (124). Si le toponyme ne nous a pas été transmis sous son appellation d'époque hellénique, on est en droit d'y reconnaître le même radical que dans le nom Ἀγάθη = Agde, port rhodien et massaliète du littoral narbonnais (125). Appellation fréquement donnée à des ports : *Portus Agasus* dans la baie du Monte Gargano en Apulie (126), *Agathion, Agiation* = Ajaccio, *Agatha* = Agueda, port fluvial au Portugal, dont on a voulu faire, à cause de son nom, une colonie grecque d'Agde (127). Notons que ce nom a parfois été christianisé, Sainte-Agathe, au Sud de l'étang de Diane, qui était la « marine » d'Aléria (128), Sainte-Agathe *in Silva* (129), près de Silveréal, sur le Petit Rhône en Camargue.

110. *Ora maritima*, v. 700.
111. F. Benoit, La légende d'Héraclès, *l.c.*, p. 117; cf. N. Lamboglia, *La Liguria antica*, p. 87.
112. *Geogr.*, II, 5.
113. *Gallia*, XI-1953, p. 114, fig. 18; XIV-1956, p. 29, n° 9; F. Benoit, Amphores grecques d'origine marseillaise. *Rev. Etudes ligures*, 21, 1955, p. 33, fig. 2.
114. Cf. J. Barles, Histoire sociale de la Province, *Les Archives de Trans en Provence*, 1939, p. 234.
115. *Vita sancti Torpetis, Acta Sanctorum, Mai*, V, p. 9. La légende dit que la barque aborda au *portum sinus*. Voir sur cette légende F. Benoit, Les processions riveraines et le rite de la « barque cultuelle » en Provence, *Revue Folklore français*, 1935, p. 75.
116. A. Constans, *Arles antique*, p. 75.
117. *N.H.*, III, 4, 5.
118. *De lingua latina*, VIII, 35.
119. *Geogr.*, II, 5. La confusion avec *Caccabaria* (voir *supra*, II est déjà apparente à l'époque de la Révolution où Saint-Tropez changea son nom en celui d'*Héraclée* (L. Honoré, *Le Var historique et géographique*, 1943, p. 268, n. 9).

119bis. J. Billioud, Les mines de plomb des Basses-Alpes, *Provence Historique*, 8, 1958, p. 45; Aimé Blanc, *Soc. Sc. Nat. et Archéologie de Toulon et du Var*, 15, 1960, n° 131, p. 5. Je remercie l'auteur des renseignements qu'il m'a aimablement fournis sur ce site.
120. *Gallia*, XIV-1956, p. 232.
121. Head, *Hist. num.*, fig. 71/72).
122. N. Noyon, *Stat. dép. du Var*, p. 45 et s.
123. *Gallia*, XIV-1956, p. 30.
124. Cf. sur ces différentes formes F. Benoit, *Recueil des actes des comtes de Provence*, s.v.; *Bull. Ac. Var*, 1859, p. 373; Desjardins, *o.c.*, II, p. 179 et 257; Ch. Rostaing, *o.c.*, p. 35. On y ajoutera *Agason* à Saint-Remy (Communication Dr Leroy).
125. *Infra*, 4.
126. Pline, *N.H.*, III, 16.
127. *Bull. Soc. Nat. Antiq.*, 1901, p. 130; M. Clerc, *o.c.*, 1, p. 244, n. 4.
128. J. Jehasse et J.-P. Boucher, La côte orientale corse, *Et. corses*, 21, 1959, p. 68 et carte.
129. Germer-Durand, *Dict. topogr. Gard*, s.v.

On serait tenté de l'identifier avec le port ligure d'Αἴγιτνα (130), qu'il est vraisemblable de situer dans la tribu des Oxybiens, cantonnée dans l'Estérel, entre la Siagne et l'Argens (131) : ils harcelaient les comptoirs grecs d'Antibes et de Nice au milieu du IIe siècle et constituaient un tel obstacle sur la voie située à l'intérieur des terres, que les Marseillais demandèrent le concours des légions romaines. Le vocable à consonance hellénique, qui nous est connu par une double citation de Polybe, — ce qui réduit les possibilités d'une erreur — ne serait-il pas comme celui de tant d'autres ports de la côte, le rhabillage de quelque toponyme ligure, dont le radical *(*aig-, *ak-)* est méditerranéen (132) et ne saurait se rattacher au nom grec de la chèvre (αἴξ) ou de la mer moutonneuse (αἰγινα) ?

Mais la situation même d'Agay, resserrée entre la montagne et la mer, ne cadre pas avec la description de Polybe (33, 8, 2). La bataille eut lieu près d'un fleuve, l'*Apron*, qui ne peut être l'Argens *(Argenteus)*, mais désigne sans doute le torrent du Reyran : les légions du Consul Q. Opimius rassemblées à Plaisance, avaient traversé les Apennins pour se rendre chez les Oxybiens, évidemment par voie de terre. La conjonction du port, du fleuve et de la route interdit l'identification d'*Ægitna* avec Agay, à l'écart des routes qui traversent ou contournent l'Estérel par le Nord, mais au contraire amène à supposer que cette ville n'est autre que Fréjus (133), le futur *Forum Julii* qui préexistait à la bataille d'Actium et fut utilisé comme base par Antoine avant le Triumvirat (134) : port naturel lagunaire comblé par les alluvions de l'Argens et du Reyran, qui sera aménagé par Octave (135), elle était le « verrou » de la voie terrestre, qui, après la traversée difficile des montagnes de l'Estérel, suivait la vallée de l'Argens, entre les Maures et l'Estérel, en direction de celle de l'Arc.

La prise d'*Ægitna* en 154 et celle d'Entremont en 122 apparaissent ainsi comme deux étapes de la conquête de la route d'Italie en Espagne, qui conduira les Romains, par terre, de l'Est à l'Ouest, à l'occupation de la Narbonnaise, parachevée par la fondation de Narbonne en 118.

La mention d'*Antipolis* est plus ancienne. Elle est citée par le Pseudo-Scymnos comme la dernière fondation (ἐσχάτη) de Marseille vers l'Est, après *Tauroeis* (136) et Olbia, et par Strabon (137) en compagnie de Nice, qui est la plus orientale des colonies massaliètes. Elle paraît être confondue dans le *Périple* de Scylax de Caryanda, écrivain du Bas Empire, avec *Antion* (138), ville extrême de la Ligurie cisalpine, confinant avec les Etrusques (Anzo, près de Framura).

On s'est demandé ce que voulait dire ce nom à consonance hellénique, qui a une signification en grec, — ce qui n'est pas le cas, nous l'avons vu, des précédentes : la « ville d'en face », — ville indigène en face de Nice la grecque, ou ville grecque en face de Biot ligure ? (139). Cette appellation n'est-elle pas aussi une forme savante, comme celle d'*Athenopolis*, qui recouvre un vocable indigène ? Le radical *Ant-* entre en effet dans la composition de plusieurs toponymes : *Anteis* (140) entre Le Muy et Riez (identifiée avec Draguignan), *Antea* (141) ou *Anteor* près d'Agay, *Antinacum*, désignant au moyen âge le *castrum* du Tignet (142), près de Grasse, et en Ligurie cisalpine Anzo, qui amena la confusion de Scylax, etc. Peut-être l'*Anonyme de Ravenne* a-t-il conservé une forme plus proche du vocable indigène, *Antheopolis* ? (143).

La désinence est purement littéraire. On remarque en effet que la forme provençale, mentionnée aux X-XIIIe siècle, *Antiboles, Antibules, Antibols* (144), — accentuée sur la pénultième, est irréductible au proparoxyton grec *Antipolis*, qui eût donné Antiples, sur le type *Neapolis* = Naples, *Gratianopolis* = Grenoble (145), — sauf changement d'accentuation (146). Or la région de la moyenne Provence possède de nombreux toponymes dont la désinence *-oules, ouls* est calquée sur une forme latine *-olae, -ulae :* Théoule, Néoules, Carnoules, Ollioules, Gréoux, Encourdoules (147); Sartoux au moyen âge *Sartobolum, Sartophilum, Sartouls*, toutes accentuées sur la pénultième. La seule forme que l'on serait tenté d'en rapprocher, La Napoule *(Neapolis)* mentionnée en 1302 sous le

130. POLYBE, 33, 7.

131. Sur cette localisation, cf. N. LAMBOGLIA, Questioni di topografia antica nelle Alpi marittime, *Rev. Et. ligures*, 10, 1944, p. 26; *Le trophée d'Auguste à La Turbie*, 1955, p. 14 (carte des tribus), et comm. à l'Institut d'Etudes ligures (Fréjus, 1960).

132. On peut y rattacher la mer Egée, Egine et le nom de plusieurs villes de Macédoine, d'Eolie, de Cilicie, d'Achaïe (ROSTAING, *o.c.*, p. 34-36).

133. L'identification a été proposée par E. DESJARDINS; après avoir hésité entre Agay et Cannes et différencié *Ægitna* et le port des Oxybiens *(o.c.*, 1, p. 176; 2, p. 75), il opte pour Fréjus (2, p. 175 et 186); cf. sur les diverses localisations, L. CAPPATTI, « Castra dirupta », *Institut des Fouilles... des A.-Marit.*, 4, 1955-56, p. 55.

134. CICÉRON, *Ep.*, X, 17 et 34 (éd. Nisard, 847 et 854). La lettre de Lépide à Cicéron est datée du Pont d'Argens (mars 43). TACITE qualifie la ville d' « ancienne et illustre » *(Agricola*, 4); elle donna naissance à Cornelius Gallus né en 69 qui joua un rôle à l'époque de la guerre d'Octave et Antoine (STEIN, *R.E.*, 7, c. 1343). Sur les événements de 43, cf. H. de VILLE D'AVRAY, Passages de César et d'Antoine chez les Oxybiens [à Cannes]. *Congrès Soc. Savantes de Provence, Marseille*, 1906, p. 207; R. BOYER et P.A. FÉVRIER, Stations routières romaines de Provence, *Rev. Et. ligures*, 25, 1959, p. 170. Voir sur Q. Vibius Varus, de la tribu *Aniensis*, percepteur des mines dans les Maures, *infra*, III.

135. G. DENIZOT, *ibid.*, 23, 1957, p. 30.

136. V, 216 (éd. Cougny, I, p. 26).

137. *Geogr.*, VI, 1, 3.

138. *Périple*, 4. La confusion a également été faite par A. BERTHELOT, Les Ligures, *Rev. arch.*, 1933, II, p. 83.

139. C. JULLIAN, *o.c.*, I, p. 404, n. 2; M. CLERC, *o.c.*, I, p. 254.

140. *F.O.R.*, 2, 169-172; cf. DESJARDINS, *Géogr. de la Gaule*, IV, p. 158.

141. A. GERANDY, Canton de St-Tropez et de Grimaud, *Bull. arch. du Var*, 1859, p. 373; ROSTAING, *o.c.*, p. 53.

142. A. GERMANDY, *l.c.*; ROSTAING, p. 364.

143. F. BENOIT, *Recueil des actes des comtes de Provence*, p. 331 et 334. Ajoutons-y les formes *Antiveri* (esp.) et *Antivari* (it.), mentionnées par A. VINCENT, *Toponymie de la France*, n° 172.

144. N. LAMBOGLIA, I nomi dei communi delle Alpi marittime. *Rev. Etudes ligures*, 1942, p. 75; ROSTAING, p. 55.

145. Forme de Bas Empire, datant de Gratien, qui a donné dans la langue populaire Grésivaudan (A. VINCENT, *l.c.*).

146. Cf. par ex. Istanboul = εἰς τήν πόλιν.

147. Forme primitive *Cordoa* > *Cordula* en 1315, avec particule locative *en (Ann. Soc. Sc. et littéraire de Cannes*, 1950, p. 130 et 1932, p. 55).

nom de *Neapola*, est un néologisme du XIIIe siècle, imité de l'antiquité, qui a « rhabillé » à son tour un dérivé populaire d'un lieu dit *Epulia*, précédé de la particule locative *en* (148).

Cependant la situation du port, aujourd'hui l'anse Saint-Roch, était privilégiée; elle communiquait avec la mer par plusieurs passes; l'entrée actuelle soumise aux vents, autrefois coupée par deux îlots aujourd'hui atterris, était abritée des vents d'Ouest par le Cap d'Antibes qui forme une presqu'île. Les fouilles du port et du littoral ont mis au jour des tessons étrusques, ioniens, phocéens et attiques qui montrent qu'il était en relation avec la Grèce et avec Marseille (149). C'est là une preuve archéologique qui montre combien doit être prudente la datation d'un comptoir qui n'a pas encore été signalé par un contexte archéologique ou qui n'est mentionné que par des textes tardifs d'époque romaine.

Les documents viennent de deux points : les entours de la citadelle, qui occupe la partie haute de la ville, descendant à pic sur la mer, aujourd'hui Château Grimaldi, et le dragage de l'anse Saint-Roch. Des fouilles terrestres (150) effectuées au Sud de la cathédrale, sous la chapelle du Saint-Esprit et dans le dépotoir Nord du château proviennent de précieux témoins du commerce d'Antibes aux VIe-Ve siècles : aryballes en pâte de verre polychrome et balsamaires d'albâtre, perle en pâte jaune à décor oculé d'Egypte, fragment d'œuf d'autruche analogue à ceux des nécropoles de Villaricos et d'Etrurie, anses d'amphores et *bucchero nero* étrusque, poteries ioniennes à bandes peintes et grise monochrome, d'importation et d'imitation massaliète, poterie attique à figures rouges et noires, avec une quantité de tessons attiques, précampaniens et campaniens des IVe-IIe siècles, parfois avec graffites grecs (Coll. J. Clergues et J. Marguier). Les dragages de l'anse ont donné un pied de coupe ionienne à engobe blanc et bandes rouges, grisé par la vase, et des fragments de fonds de vase en poterie grise monochrome, d'importation, des anses d'amphores étrusques, phéniciennes et des fragments d'amphores massaliètes en pâte micacée, qui confirment les sondages terrestres. Les épaves repérées sur la côte Nord de la Garoupe remontent à la même époque : épave étrusque de La Louve, épave d'amphores massaliètes du Cap Gros (151).

Ces témoins archéologiques, remontant à la première moitié du VIe siècle, montrent l'antiquité de la colonie grecque qui paraît avoir joué un rôle de premier plan dans la diffusion des produits d'importation grecque retrouvés dans la vallée du Loup et dans l'arrière-pays montagneux : cnémides de bronze grecques ayant appartenu à un hoplite tué au combat, trouvées dans une tombe à Roquefort (152), analogues à celles de la tombe à incinération de Sesto-Calende, au Sud du Lac Majeur, d'époque hallstattienne; pointe de javelot à lame plissée du type d'Olympie, trouvée dans l'*oppidum* du Bois du Rouret (153), analogue aux exemplaires de Marseille, d'Olbia, de la Courtine à Ollioules, de Pourrières, de Montlaurès; monnaies massaliètes au Bois du Rouret et dans plusieurs *oppidum* de l'arrière-pays, associées aux amphores micacées, nombreuses dans les *oppidum* de Camprassier, dans la vallée du Loup et de Laudide au-dessus de Cabris.

Il faut également noter que l'arrière pays a donné une des rares inscriptions en langue grecque, une invocation aux dieux, à la vérité fort brève, ΘΕΟΙΣ, trouvée à Mandelieu (154); et il serait tentant d'attribuer à la tribu des *Velauni*, cantonnés dans la région de l'Estéron, la main de bronze, tessère d'hospitalité ou passeport à l'usage des commerçants marseillais, cette tribu ayant été une fidèle alliée de Marseille en 49 et ayant repris les armes contre Rome après la ruine de cette ville, ainsi que l'atteste l'inscription du trophée de La Turbie (14 av. J.-C.) (155).

La colonie d'Antibes était si étroitement liée à la métropole de Marseille que César lui en avait laissé la possession après la prise de cette ville. Strabon (156) nous apprend en effet que ce ne sera que plus tard, « en vertu d'un arrêt rendu contre les Massaliètes, qu'elle avait été affranchie de leur domination » et rattachée à l'Italie (τῶν Ἰταλιωτίδων), — singularité géographique que prend soin de noter Strabon, Nice dépendant de la province (τῆς ἐπαρχίας), bien qu'elle soit située en Italie.

Sans doute doit-on rattacher à cet amoindrissement de Marseille la frappe de la monnaie de Lépide, à légende grecque (ΙΣΔΗΜ[ΟΝ]ΑΝΤΙΠ . ΛΕΠ[ΙΔΟΣ]), ayant au droit la tête de Vénus et au revers une Victoire debout couronnant un trophée (44-42 av. J.-C.) (157). Il serait tentant en ce cas d'attribuer à cette dernière victoire de Rome contre Marseille le

148. *Congrès arch.*, 34, 1867, p. 306; A. MORIS et E. BLANC, *Cartulaire de Lérins;* ROSTAING, p. 55.

149. *Gallia*, XVI-1958, p. 33 et 437; XVIII-1960, p. 319; XX-1962 (fouilles de J. Clergues).

150. Les recherches d'H. Lambert dans un dépotoir en bordure de la mer (musée de Grasse) et celles de J. Clergues et J. Marguier (musée d'Antibes) dans les couches du sous-sol de la cité (front de mer, rue de l'Evêché, chapelle du Saint-Esprit) ont mis au jour la couche d'habitat indigène, au-dessous des importations étrusques et ioniennes : céramique à dégraissant du Bronze final - Champ d'Urnes, « à facettes », à profil cannelé et décor à *stralucido* (chevrons, damier, avec rehaut blanc « subnacré » au graphite : cf. à Marseille Vasseur, XV, 10/10 544; N.K. SANDARS, *Bronze Age Cultures in France*, 1957, p. 333) et poterie géométrique peinte de Hallstatt *(infra*, II, 3).

151. *Gallia*, XIV-1956, p. 32, n° 14 et p. 33, n° 15; *ibid.*, XVI-1958, p. 30 et 31.

152. P. GOBY, Historique de l'origine de la découverte des cnémides grecques à Roquefort près de Grasse, *Rhodania. Cannes. Grasse*, 1929, n° 1352; DECHELETTE, *o.c.*, II, p. 721, fig. 275.

153. P. GOBY, *AFAS, Reims*, 1907; DÉCHELETTE, *o.c.*, II, p. 128 et fig. 35 et p. 224, fig. 71 bis; M. CLERC, *o.c.*, I, p. 259; F. BENOIT, Relations de Marseille grecque, *l.c.*, p. 14; R. MAJUREL, *Cahiers ligures Préhistoire*, 9, 1960, p. 198.

154. Sur ce site, qui correspondrait à la station *Ad Horrea : F.O.R.*, 2, 77; HILDESHEIMER, *Les pêcheries de la Napoule et de Mandelieu*, 1953, p. 40; R. BOYER, P.A. FÉVRIER, Stations routières de Provence. *Rev. Et. ligures*, 25, 1959, p. 167. R. MONCHO place la station à Mougins, *Ad Horrea, Les Alpes unies* (Cannes), 4, 1963, p. 6. Sur l'inscription, *supra*, INTRODUCTION.

155. *I.G.*, XIV, 2432; F. BENOIT, Relations de Marseille grecque, *l.c.*, p. 30; et *supra*, I.

156. *Geogr.*, IV, 1, 9.

157. Ad. BLANCHET, *Monnaies gauloises*, p. 100 et 442. Cf. TISSERAND, *Histoire d'Antibes*, 1909, p. 27.

trophée de La Brague (158), dont les reliefs ne peuvent être contemporains de la bataille d'*Aegitna*, en 154 av. J.-C. et qui marquerait la double soumission par Lépide, une trentaine d'années avant le trophée d'Auguste à La Turbie, des dernières résistances des Déciates et des Oxybiens, cantonnés sur le littoral entre le Loup et l'Argens, dont certaines tribus ne seront soumises qu'en 14 av. J.-C. et de la domination massaliète à l'Ouest du Var.

La dernière colonie à l'Est, Νίκαια, après les bouches du Var, est citée par Ptolémée comme colonie massaliète avec le port d'Héraclès et celui de Monoikos (159). C'est également les qualifications que lui donne Etienne de Byzance, sans mention de sa source (160). Strabon l'énumère parmi les quatre colonies chargées de contenir les Ligures, quoiqu'elle se trouve en Italie (161); laissée à Marseille par César, elle sera administrée sous l'Empire par un magistrat, citoyen de Marseille qualifié d'*episcopus Nicaensium*, vers le règne de Marc-Aurèle (162). On a supposé que son nom glorieux, « la Victoire », ou la ville qui donne la victoire faisait allusion à une victoire des Phocéens sur les Etrusques ou les Ligures, et que sa fondation en conséquence ne serait pas antérieure au IVe siècle qui marquerait une expansion de la colonisation au-delà du Var (163). Mais cette appellation recouvre également un toponyme ligure, se rattachant à la forme *nitia* que l'on retrouve dans des sites du Sud-Est exempts de toute influence grecque, Nizza dans le Montferrat et Val di Nizza dans la région de Voghere se (164), Nissan et Nissargue en Languedoc, et dans l'onomastique romaine (165).

Le toponyme est méditerranéen et doit être rapproché du nom du port naval de Mégare, Νισαία, dont on attribuait la fondation au roi Nisos et des villes de Thrace, de Locride, de Bithynie, d'Inde même, où la ville de *Nicaea* sur l'Hydaspes avait été fondée par Alexandre en souvenir de sa victoire sur Porus.

D'après Diodore de Sicile, le nom avait été également porté par une ville de la Corse (166), dont il attribuait la fondation aux Etrusques, qui en auraient conservé le nom hellénique. Si la source du géographe est exacte, on peut émettre deux hypothèses : la référence s'appliquerait à *Nikaia* de Provence (167); mais elle paraît d'autant peu vraisemblable qu'on n'a trouvé dans la région aucune poterie étrusque (168), à part une amphore isolée (d'origine douteuse), signalée au Cap de Nice (169) et cette fondation serait antérieure et non postérieure à celle des Ioniens; ou bien, ce qui paraît plus vraisemblable, la localisation de cette ville en Corse provient d'une confusion du géographe, soit avec une des petites villes indigènes, *Eniconiae*, énumérées par Strabon (170), soit avec la *Nikaia* de Provence, le même géographe confondant également *Alalia* avec *Caralis* en Sardaigne.

La ville occupait la hauteur surplombant le port (dont le nom Lympia est connu dès le moyen âge), où s'élèvera la première cathédrale de Nice, Notre-Dame-du-Château, détruite par les ducs de Savoie en 1517 pour y faire place à leur forteresse qui fut rasée par Louis XIV en 1706. Les fouilles effectuées sur le site de la cathédrale ont permis de trouver de nombreux tessons de poterie campanienne confirmant une occupation du IIe siècle avant J.-C. et plusieurs tessons attiques à figures rouges des Ve et IVe siècles, qui révèlent un commerce antérieur à la date présumée de sa colonisation et des relations maritimes avec la Grèce (171), de même époque que celle de Gênes (172), avec laquelle les relations de Marseille sont attestées, au moins dès le IVe siècle, par la découverte d'imitations de la drachme lourde, dans la région de Gênes et sur les routes terrestres des Alpes (173).

L'un et l'autre comptoir, qui dateraient du Ve siècle, avaient une fonction similaire, analogue à celle de Pyrène au débouché des vallées pyrénéennes : *Nicaea tangit Alpes* (Pomp. Mela). Au contraire du Var, la vallée du Paillon *(Palo)* « ouvrait une voie orientée vers les passages transalpins par une série de cols qui amènent à la haute Roya et de là au Piémont ». Les convois muletiers vers Turin y entretenaient une population plus dense que celle du littoral (174). Cette

158. ESPÉRANDIEU, 1, 24 (époque d'Auguste) : La datation de 154 proposée par P. COUISSIN et Dr DONNADIEU (*Rev. arch.*, 1931, I, p. 69) ne peut être retenue : G. Ch. PICARD, *Les trophées romains*, p. 150. Ne serait-ce pas à la même victoire qu'il faudrait attribuer le trophée dit de Pourrières (*ibid.*, p. 196) trouvé entre Aix et Marseille et qui marquerait au Nord la frontière réduite de la cité, aux dépens de celle d'Aix qui fut créé sous Auguste (ESPÉRANDIEU, 1, 46). Ce trophée, sans doute un portique, serait ainsi le prototype des tours (Nîmes et La Turbie) et des arcs de triomphe.

159. *Geogr.*, III, 1.

160. Etienne cite huit villes de ce nom et ajoute qu'il en est encore d'autres.

161. *Geogr.*, IV, 1, 9.

162. *C.I.L.*, V, 7914; cf. 7 (Vence); L.A. CONSTANS, *o.c.*, p. 76; M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 278 et p. 433.

163. N. LAMBOGLIA, I limiti dell'espansione etrusca nel territorio dei Liguri, *Studi etruschi*, X, 1936, p. 146.

164. N. LAMBOGLIA, Appunti di toponomastica, L'origine del nome di Nizza, *Rivista Ingauna e Intemelia*, 2, 1936, p. 403; 4, 1939, p. 11; 6, 1940, p. 110; 7, 1941, p. 201; P.M. DUVAL, Les fouilles de Cimeiz, *Gallia*, IV-1946, p. 79, n. 2.

165. *Fundus Nitielius (C.I.L.*, XII, 1146); *Nitiogenna (ibid.*, 162); *Nic(ti)ovelius (iibd.*, VII, 1091); *Nitiana* (V, 1584).

166. DIOD., V, 39.

167. N. LAMBOGLIA, *l.c.*, p. 148.

168. Les tuiles avec inscriptions étrusques, soit disant trouvées à Nice et conservées au Musée Masséna ont une provenance frauduleuse (*supra*, I, II, n. 25).

169. *Supra*, I. Tout aussi douteuse est la provenance locale, entre Eze et La Turbie d'une statuette rhodienne (sans tête) : P. JACOBSTHAL, *Gallia graeca*, p. 52 et fig. 51.

170. Citée avec d'autres petites villes (πολίσματά), Blesinon, Charax et Vapanes (*Geogr.*, V, 2, 7). Cette hypothèse de X. POLI (*La Corse dans l'antiquité et dans le haut moyen âge*, 1907, p. 122), mentionnée par la *F.O.R.*, III, n° 25, est peu vraisemblable; aucun vestige étrusque n'a été reconnu sur la côte orientale de la Corse.

171. *Gallia*, XI-1953, p. 117; XII-1954, p. 441.

172. B. BREA, Ginetta CHIAPPELLA, Nuove scoperte nella necropoli preromana di Genova, *Rev. Et. ligures*, 17, 1951, p. 163; N. LAMBOGLIA, Prime conclusioni sugli scavi della vecchia Genova. *Genova*, 1955, 1.

173. Trouvaille de plusieurs centaines de drachmes de 3 gr. 30 à 2 gr. 90, à Serra-Riccó : *Notizie degli Scavi*, 1926, II, n°s 247-270; H. ROLLAND, L'expansion du monnayage de Marseille, *Rev. Et. ligures*, 15, 1949, p. 140. Cf. *infra*, III.

174. J. BLACHE, Site et développement de Nice, *Annales Centre Universitaire méditerranéen*, 13, 1959-60, p. 64; G. CORROY, Le Comté de Nice dans l'harmonie de la chaîne alpine, *ibid.*, p. 27; N. LAMBOGLIA, Nice et la province des Alpes-Maritimes dans l'antiquité, *Institut Préhistoire et Arch. A.-Marit., 1960, VIe Collo-*

vallée commandait les voies de pénétration terrestre par les cols alpestres de la Transalpine, vers les Alpes Cottiennes et les Alpes Grées, riches en mines, dont le marché de l'or aux mains des Salasses est connu par la description de Strabon (IV, VI, 6 et 7); l'attribution aux *Segovii* de Suse et aux Salasses d'imitations de la drachme massaliète, de bas titre, que ceux-ci auraient frappées concurremment avec leurs pièces d'or (175), tendrait à montrer des relations directes par les voies alpestres, — que confirme la découverte des drachmes dans la haute vallée de la Durance (Orpierre) et d'une monnaie d'or dans les Alpes niçoises (176) (fig. 15).

Si l'on confronte la position géographique de ces comptoirs massaliètes, on voit qu'ils obéissent aux conditions géographiques d'établissement des colonies en pays barbare définies par A. Bérard, et qui étaient celles des Phéniciens à Utique et sur les côtes de la Sicile (177) :

présence d'un îlot isolé par la mer ou d'un promontoire rocheux facilement barré sur *l'oppidum*, du côté de la terre. La première définition se trouve remplie à Tamaris — îlot d'Aragnon; La Ciotat *(Kitharista)* — Ile Verte; îlot de Bandol *(Portus Aemines ?)* — Bendor; Le Brusc *(Tauroention)* — île des Embiez; Saint-Mandrier *(Alonis)* — Toulon; *Olbia* — île de Giens; Brégançon *(Pergantion)* — île du Château; Cavalaire *(Heraclea-Caccabaria)* — îlot atterri; Saint-Tropez *(Athenopolis)* — îlot de La Moutte; Antibes *(Antipolis)* — îlots de l'anse Saint-Roch et Fort Carré; et sur les lagunes de Languedoc, Maguelone, Sète, Agde et les ports de Narbonne.

La seconde définition est remplie par la métropole de Marseille dont le promontoire du Fort-Saint-Jean correspondant à la *Palaeopolis*, était entouré d'eau de trois côtés, comme celle d'Ampurias, par Monaco, située entre la mer et le port de la Condamine, par Antibes, dont le port s'étendait sur le flanc Ouest du château. Cette situation d'*oppidum* se retrouve dans les comptoirs du Brusc et d'Olbia, dont le port est aujourd'hui atterri, mais s'étendait autrefois au Sud et à l'Est de la ville, qui s'élevait sur une éminence de terrain, encore nettement visible, à l'abri des vents.

4. LE GOLFE DU LION ET L'ÉTANG DE BERRE

Le Rhône et l'Aude constituaient des zones d'attraction, comme les deltas du Pô et du Danube ou ceux des fleuves de Bétique et de Taraconnaise qui avaient fixé les premiers navigateurs venus de l'Orient de la Méditerranée. C'est près des bouches du Rhône, dit expressément Justin d'après les sources grecques de Trogue Pompée, que les Phocéens avaient fondé leur colonie de Massalia « *prope ostia Rhodani amnis, in remoto sinu, velut in angulo maris* » (1).

Par ses affluents et par sa liaison avec le réseau navigable de la Gaule, le Rhône représente une voie d'accès, dont Strabon (2) a bien vu le rôle : « car c'est le plus souvent la voie des fleuves que l'on suit, soit en montant soit en descendant », le trafic se faisant d'un cours d'eau à l'autre par colportage. Et, précisant la fonction de la vallée du Rhône, Strabon nous donne une remarquable leçon de géographie humaine, qui paraît avoir été oubliée (3) : « Le Rhône peut être remonté très haut même par des bateaux pesamment chargés, qui pénètrent dans plusieurs parties du pays, parce que les rivières qui se jettent dans ce fleuve sont navigables et capables de charrier les plus lourds fardeaux. La Saône les reçoit d'abord, puis le Doubs affluent de la Saône; transportés ensuite par terre jusqu'au fleuve Seine (4), ils descendent de là tout droit chez les Léxoviens et les Calètes, sur les côtes mêmes de l'Océan, d'où elles gagnent enfin la Bretagne en moins d'une journée. Mais comme le Rhône est rapide et difficile à remonter, certaines marchandises de ces contrées sont expédiées par terre sur des chariots : ce sont celles à destination des pays des Arvernes et de la Loire ». Bien que le Rhône, ajoute-t-il, en certains points se rapproche de la Loire, on préfère la route de plaine, malgré sa longueur (800 stades = 144 km), vu la plus grande facilité du voyage par terre (5).

que d'Archéologie, p. 23. Sur les itinéraires alpestres commandés par la vallée du Paillon, *infra*, II, 3, n. 12 et 27 et III, n. 84.

175. H. Rolland, *l.c.*, p. 146; Ad. Blanchet, *Monn. gauloises*, p. 30, 243 et 272. Cf. A. Grenier, *La Gaule romaine*, p. 459.

176. Cf. *infra*, II, II, 3, n. 28.

177. A. Bérard, Les conditions des établissements maritimes sur la côte de Provence dans l'antiquité, *Ann. Géogr.*, 1927, p. 413; cf. F. Benoit, La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône, *l.c.*, p. 108. La mention des comptoirs massaliètes, très tardive, à part celle d'Hécatée de Milet, par les auteurs grecs et latins (Jannoray, p. 289-301 et 340; Villard, p. 112-113) n'est certainement pas exhaustive, ainsi que le montrent les découvertes récentes.

1. Justin, XLIII, 3, 12.

2. Strabon, *Geogr.*, IV, 1, 2 et 14. C'est une telle fonction économique qu'assignera au Rhône H. Peut, *Navigation du Rhône, de la Saône et des canaux de Bourgogne et du Rhône au Rhin* (Vœux des Conseils Généraux et des Chambres de Commerce), Paris, 1857, p. VII. L'ancienneté des villes rhodaniennes ne peut s'expliquer sans cette attraction de la voie fluviale, ainsi que l'a montré J. Blache dans ses études sur la naissance des villes françaises : « la navigation fluviale a animé notre territoire tout entier » (Sites urbains et rivières françaises, *Revue de Géographie de Lyon*, 34, 1959, p. 17 et 38); F. Benoit, *Delta*, 4, 1961 et 9, 1963.

3. Cf. sur cette voie F. Benoit, Relations de Marseille grecque avec le monde occidental, *Revue Etudes ligures*, 22, 1956, p. 7 (carte) et p. 26; A. Blanc, Le commerce de Marseille dans le bassin du Rhône d'après les trouvailles de céramique, *Revue arch. Est*, 9, 1958, p. 119; W. Kimmig, Le Rhône et le Rhin dans les rapports de civilisation du monde antique. *Ogam*, 10, 1958, p. 345 (carte). F. Benoit, La voie rhodanienne, *Cah. rhodaniens*, 10.

4. Cf. J. Carcopino, *Promenades historiques aux pays de la Dame de Vix*, 1957, p. 73; *Alésia*, 1958, p. 136.

5. La haute Loire est jalonnée par des tessons ioniens *(infra)*. S'agit-il de la route « du Pal » par le Vivarais et le Velay ?

J. Blache a remarqué que la situation des ports fluviaux les plaçait dans la position réceptive la plus favorable pour « solliciter les routes terrestres qui accourent pour atteindre le fleuve le plus rapidement possible » (6); or, l'élection de la plupart des ports rhodaniens, préexistant à l'époque romaine, sur la rive gauche, d'Arles à Valence, montre sans aucun doute que c'était du côté de l'Est, c'est-à-dire de la Durance et autres affluents alpins, que s'articulaient à la voie fluviale les chemins terrestres les plus fréquentés par les marchands, dans un sens comme dans l'autre. Ainsi, la voie du Rhône apparaît-elle intégrée dans le réseau des communications du Sud-Est de la Gaule, qui étaient en relation non seulement avec Arles avant-port de Marseille dès le VIe siècle, mais avec les routes des Alpes (cartes fig. 3 et 9).

La fonction du Rhône apparaît ainsi toute différente de celle du Danube; si le cours du premier est connu à l'époque grecque, le tracé du Danube est resté mystérieux jusqu'à l'époque romaine (fig. 1); Salluste identifiera le premier l'Ister du Pont-Euxin et le Danube de la Forêt Hercynienne, que l'on croyait tributaire de l'Océan (7). En fait, les comptoirs grecs du Pont-Euxin s'échelonnent sur le littoral de la Dobroudja et le plus septentrional est celui de Barbosh, près de Galatz, au confluent du Sereth, à moins de 100 km d'Istria (8).

Le cours du Rhône à l'époque antique était loin de présenter les facilités de navigation qu'il offre aujourd'hui; en certains points, la vallée s'élargissait et était semée d'îlots qui rendaient dangereux le trafic. La route fluviale était elle-même doublée par des voies de terre, dont la plus importante paraît avoir été celle de la rive gauche (fig. 9), jalonnée par les gués de Cavaillon ou de Caumont (Bonpas) sur la Durance, Carpentras, Baumes-de-Venisse, Vaison, Le Pègue (9), d'où l'on gagnait Vienne ou les cols des Alpes par la vallée de l'Eygues *(Isara)* (10).

Géographiquement, le delta offrait aux navigateurs un littoral tout différent du profil montagneux et rocheux de la côte de l'étang de Berre à Nice (fig. 7). La charnière est le Cap Couronne, ἄκρα εὐμεγὲθη, de Strabon (11), dont les carrières de pierre calcaire facile à tailler étaient exploitées par la colonie de Marseille dès le milieu du VIe siècle (12). La côte plate qui s'étend jusqu'aux Pyrénées était séparée en deux par le Σήτιον ὄρος, mont de Sète, aujourd'hui mont Saint-Clair (180 m), qui était le point de signalisation de ce paysage lagunaire (13), comme le promontoire d'*Hemeroscopeion* sur la côte ibérique.

Au point de jonction de ces deux côtes l'arrière-pays s'étale en une large plaine depuis l'étang de Berre, géographiquement lié à la région rhodanienne jusqu'au sommet du triangle formé par le confluent du Rhône et de la Durance. C'est la région que le Pseudo-Aristote (14), appelle le « pays des Marseillais » (τῶν Μασσαλιωτῶν χώρα), qui correspond à la *Gretia* de la Table de Peutinger, dont les villes ligures entreront de bonne heure sous la domination de Marseille, Arles, Agde?, *Glanon*, Cavaillon, Avignon. Cette contrée qui s'articulait à Marseille et formait un triangle compris entre la vallée de la Durance et la basse vallée du Rhône était proprement le « domaine » de Marseille (15); et il n'y a pas lieu d'adopter la thèse d'H. de Gérin-Ricard qui supposait que Marseille aurait été « encerclée » par une série d'*oppidum* celto-ligures, établis dans la banlieue même de la cité, dans un rayon de sept à dix kilomètres, qui auraient coupé ses principales voies d'accès, Saint-Marcel, Verduron, les Pennes, le Baou-Roux (16).

Les voies d'accès vers l'Ouest et le Nord-Ouest étaient au pouvoir des Marseillais, ainsi que l'atteste la découverte de céramiques ioniennes dans la basse vallée du Rhône, en Camargue, en Arles, en Avignon : la traversée de la Crau est illustrée par une « légende de la route », le combat d'Héraclès contre les Ligures, — localisation marseillaise de la découverte de l'Occident, qui est un exemple typique de la contribution de la légende à l'histoire (17). L'épisode est connu par

(M. Bourbon, Les voies de portage de Strabon entre Rhône et Loire, *Rhodania*, 31, 1956, p. 24; A. Boudon-Lashermes, *Le Velay gallo-grec* (Rodez), 1958, p. 99. Sur l'origine du mot *Pal* = montagne : Ch. Rostaing, La toponymie du Comté de Nice, *Annales Centre Universitaire méditerranéen* (Nice), 13, 1959-60, p. 151.

6. « Ces dispositions répétées, attestant la valeur commerciale des sites élus, permettent d'évoquer une période où la navigation fluviale représentait le moyen de transport le plus économique; elles préfigurent assez bien la convergence des routes modernes vers les stations de voies ferrées, à la fin du XIXe siècle, période de rendement maximum du chemin de fer » : J. Blache, Naissance et horoscope des Villes françaises, *Revue Chambre de Commerce de Marseille*, n° 699, 1959, p. 257; cf. du même, Sites urbains et rivières françaises, *l.c.*, p. 44. G. de Manteyer, partant de données différentes, linguistiques (d'ailleurs sujettes à caution), note également que « la rive droite du Rhône paraît avoir été beaucoup moins suivie que la rive gauche par le commerce marseillais » (L'expansion de Marseille dans le monde antique, *Bull. Soc. Etudes des Hautes-Alpes*, 48, 1929, p. 39).

7. G. de Pachtère, Salluste et la découverte du Danube, *Mél. Arch.*, 28, 1908, p. 81.

8. V. Pârvan, La pénétration hellénique et hellénistique dans la vallée du Danube, *Académie Roumaine, Bull. Sect. Historique*, 10, 1923, p. 2.

9. Sur le carrefour du Pègue, voir Al. Chevalier, *Altonum fille d'Aeria*, Valence, 1823; A. Perraud, *Le Pègue, préface de Marseille ?* 1955.

10. Sir Gavin de Beer, *Alps and Elephants Hannibal's March*, Londres, 1955 (carte p. 90); cf. F. Benoit, *Provence historique*, 7, 1957, p. 234; Itinéraires commerciaux en Provence dans l'antiquité, *Asoc. G. Budé, Congrès d'Aix*, 1963.

11. *Geogr.*, IV, 1, 6.

12. F. Benoit, Le chapiteau ionique de Marseille, *Revue arch.*, 1954, I, p. 17 (ici fig. 11); cf. Ch. Lagrand, *Gallia*, XVII-1959, p. 199.

13. *Geogr.*, IV, 1, 6; cf. A. Bérard, Les conditions géographiques des établissements maritimes sur la côte de Provence, *Annales de Géographie*, 36, 1927, p. 413.

14. Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων, 89.

15. J. Brunel, Etienne de Byzance et le domaine marseillais, *Rev. Et. anc.*, 47, 1945, p. 122-133. La découverte de céramiques ioniennes à Fontvieille, à Arles, en Camargue montre que Marseille n'attendit pas le IIe siècle pour étendre son influence dans la basse vallée du Rhône, comme le supposent Villard (p. 109) et H. Rolland (A propos des fouilles de Marseille... Le domaine de Marseille, *Rev. Et. anc.*, 51, 1949, p. 91; Saint-Blaise, citadelle de Marseille, *Delta* (Marseille), 2, 1960, p. 11).

16. H. de Gérin-Ricard, L'habitat retranché des Baou-de-Saint-Marcel, *Provincia*, 14, 1934, p. 82 et *Bull. Cté Trav. Hist.*, 1934-35, p. 126; A. Grenier, *o.c.*, p. 146; Jannoray, *Ensérune*, p. 298-300. Par contre Villard a montré que ces habitats indigènes avaient subi l'influence grecque (p. 110).

17. F. Benoit, La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône, *l.c.*, p. 106; Le Delta du Rhône inspira-

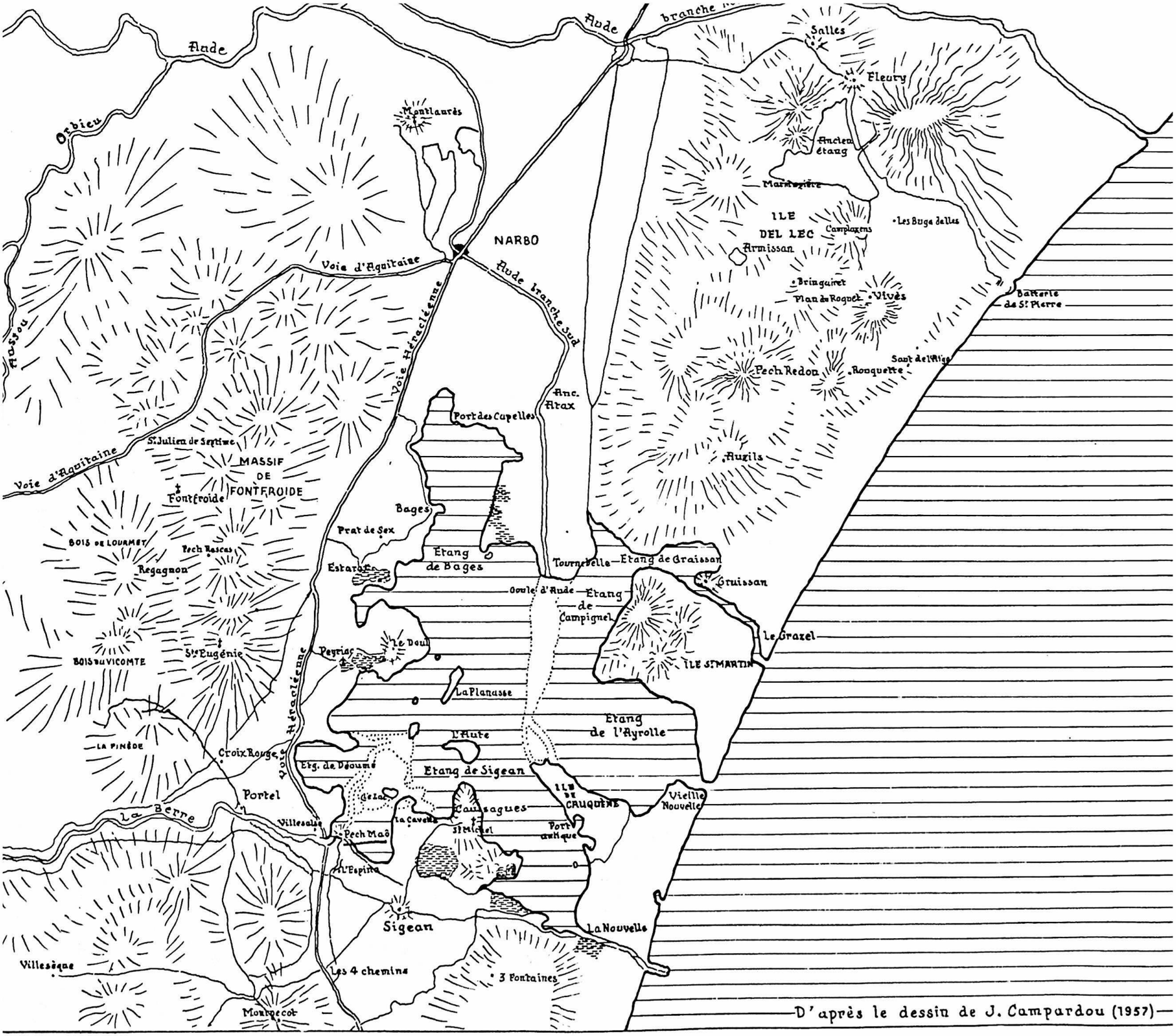

FIG. 8. — Carte des étangs de Narbonne (d'après J. Campardou).

un passage du *Prométhée délivré* d'Eschyle cité par Strabon (IV, 1, 7) et Denys d'Halicarnasse (I, 41), mais fait partie d'un cycle légendaire déjà connu de la *Théogonie* d'Hésiode vers 600 avant notre ère. Prométhée annonce à Héraclès qu'arrivé au pays des Ligures, il implorera Zeus qui fera pleuvoir une grêle de cailloux ronds, dont le héros lapidera l'armée des Ligures. La scène se situe au passage de la route en Crau, entre l'étang de Berre et le Rhône, ainsi que l'établit le commentaire de Strabon.

Vers le Nord, la voie qui traversait la Durance et conduisait au pays des Allobroges, en droite ligne vers Pertuis, sera, à partir du IIIe siècle, « verrouillée » par l'*oppidum* d'Entremont, qui semble marquer dans l'arrière-pays ligure un raidissement de l'indépendance des Salyens contre l'expansion massaliète (18).

La région n'a pas d'unité géographique, partagée entre des plaines fertiles, des marécages, des déserts de pierres et des collines rocheuses couvertes de maquis; mais elle est au carrefour des voies de terre et des voies de mer et révèle de nombreuses traces d'occupation grecque.

La contrée montagneuse qui borde au Sud-Est l'étang de Berre (chaîne de l'Estaque), appelée le *Cecylistrium* par le Périple d'Avienus, se termine par le promontoire du Cap Couronne : il constituait pour les navigateurs la limite entre la côte rocheuse, dotée d'abris qui s'étendait jusqu'à Monaco (χώρα εὐλίμενος du Pseudo Scylax, au IVe siècle) (19), en contraste avec la côte dépourvue de mouillages (ἀλίμενος) de Monaco à la Tyrrhénie (Strabon, IV, 6, 2), et la côte plate marquée par des dunes, qui s'étend du Rhône à Narbonne (20), — « double rivage », qui offrait cependant par sa mer intérieure quasi continue une succession de ports et d'abris, dont l'activité paraît avoir été importante à l'époque archaïque (fig. 7).

A l'Ouest du Cap Couronne, la côte s'infléchit pour former avec l'*Aphrodision* (Port-Vendres), extrémité des Pyrénées, le golfe galatique ou massaliotique (τὸν Γαλατικὸν κόλπον ... Μασσαλιωτικόν) : golfe double dont le plus grand, qui reçoit le Rhône, s'appelle proprement galatique, le plus petit étant celui de Narbonne, qui s'étend jusqu'aux Pyrénées (21). C'est notre golfe du Lion, du Cap Couronne au Cap Creus, *mare Leonis*, ainsi appelé selon Guillaume de Nangis au XIIIe siècle, à cause de la violence de ses tempêtes. Cette appellation, sans doute étendue au moyen-âge du delta vers l'Ouest, est à rapprocher de celle de l'ancien étang du Lion *(de Leonio, stagnum Leguinum)*, sur la côte orientale de l'étang de Berre et d'étangs du cordon littoral du Vaccarès, appartenant à la structure continentale du delta (22).

Le contraste entre la physionomie des deux côtes est-il marqué par une différenciation de leur « hellénisation » ? La côte du Languedoc, largement ouverte au commerce grec (et non à la « colonisation ») aurait été inondée dès le VIe siècle de produits helléniques et massaliètes, tandis que celle de Provence, âpre et rocheuse, aurait été fermée au commerce par la piraterie ligure et n'aurait eu de comptoirs grecs qu'à une époque tardive (23). C'est oublier que le peuplement ligure s'étendait au VIe siècle de part et d'autre du Rhône : l'un des rares rappels toponymiques de ce peuple ne nous a-t-il pas précisément été conservé par la « plaine de la Livière » (24) *(prata Liguriae)* qui s'étendait autour de Narbonne, capitale des Hélysiques, avant l'occupation ibérique du Ve ? (25).

Sans doute le contraste apparent entre les deux régions est-il dû à notre manque d'information et à la carence des recherches, qui commencent seulement à mettre au jour en Provence le témoignage de l'hellénisation, non seulement sur la côte rocheuse du Cap Couronne, dont les carrières étaient exploitées dès le VIe siècle, mais dans la région de *Tauroention* (Mont Garou), à Antibes, à Nice, dont les relations avec le monde grec et avec Marseille peuvent aujourd'hui être attestées aux VIe et Ve siècles. N'est-il point remarquable que ce soit la côte rocheuse et inhospitalière

teur de légendes, *Delta* (Marseille), 2, 1960, p. 3-4. Le nom d'ὁδός Ἡρακλεία est attribué par le Pseudo-Aristote au col du Mont Genèvre, qui était la voie la plus directe de la plaine du Pô vers la Celtique (R. DION, Géographie historique, *Annuaire Collège de France*, 1959, p. 490); mais le culte d'Héraclès jalonne également les autres itinéraires, au Saint-Bernard, comme sur le littoral, qui serait la voie la plus ancienne d'après Timagène d'Alexandrie et Denys d'Halicarnasse (F. BENOIT, Itinéraires commerciaux, *Assoc. G. Budé*, Congrès d'Aix, 1963 et *infra*, II, 2; III, n. 12 et 92).

18. *Gallia*, V-1947, p. 87; *Entremont*, 1957, p. 9.

19. SCYLAX, 4. Pomponius MELA remarque cependant que les villes y sont rares, *quia rari portus* (II, 5). Mais cette côte était favorisée en comparaison de celle de la mer Tyrhénienne, de Monaco à l'Etrurie, qui n'avait que des mouillages et des ancrages peu profonds (STRABON, IV, 6, 2).

20. A. BÉRARD, Les conditions des établissements maritimes, *l.c.*, p. 421.

21. STRABON, IV, 1, 6.

22. Le nom du golfe est-il une forme dérivée du *sinus Ligusticus*, comme le suppose G. ALESSIO ? (cf. sur l'orgine du nom, *supra*, I, n. 10). Cette étymologie, qui aurait pour elle l'identité toponymique (golfe ligure > golfe gaulois, employé par STRABON, PLINE, POMPONIUS MELA) déjà proposée par Ch. LENTHÉRIC (*Les villes mortes du golfe de Lyon*, p. 81 et 97, n. 1) nous reporterait à un état de peuplement du littoral antérieur au recul des Ligures dans les montagnes et à l'occupation celtique de la basse vallée du Rhône. Elle ne peut être acceptée étymologiquement. Plus proche du nom des Ligures sont les formes du « bois de Ligourès », dans le pays d'Aix, de Barret-de-Lioure dans les monts *Albion* (BARRUOL, Le territoire des Albiques, *Rev. Et. ligures*, 24, 1958, p. 239) et les *prata Liguriae*, aujourd'hui plaine de Livière, à Narbonne (*supra*, I, n. 10 et *infra*, III, n. 49). L'appellation de « lion » a été fréquemment donnée par les navigateurs à des accidents de terrain signalant une côte (Lion-de-Mer, Lion-d'Or, Calvados) ou à un repère sur une voie terrestre (Lion-d'Angers, Lion-devant-Dun, etc.); cf. sur ces toponymes zoomorphes : A. VINCENT, *Toponymie de la France*. STRABON signale les autels et les colonnes du Lion sur la côte d'Ethiopie (XVI, 4, 15); la chronique de J. D'ACQUI au XIVe siècle désigne le golfe du Lion *per mare leoninum* (B. LUPPI, *I Saraceni in Provenza, in Liguria e nelle Alpi*, 1952, p. 29). Un port des bouches du Pô, sur la mer Adriatique, est appelé au moyen âge *portus Leonis* (F. BORGATTI, L'origine della città di Ferrara, *Atti e Memorie della Deputaz. Ferrarese di Storia Patria*, 21, 2, 1912, p. 17); et le nom même est fréquent sur la côte de Provence (*Lion de Mer* et *Lion de Terre*, deux écueils de la baie de Saint-Raphaël) et dans le delta : si la *Tour du Lion* construite en 1472 sur le grand Rhône doit son nom au blason d'Arles sculpté sur la porte, on notera l'*étang du Lion*, la « gaze » des *deux lionnes*, la *Dent du Lion*, nom donné à des étangs du Sud de la Camargue et l'étang du Lion (de *Leonio*), près de Vitrolles, sur la côte orientale de l'étang de Berre.

23. JANNORAY, p. 300-301, suivi par VILLARD, p. 113 et 114, n. 5 et p. 120.

24. N. LAMBOGLIA, *Prata Liguriae*, *l.c.*; cf. *infra*.

25. Festus AVIENUS, v. 586.

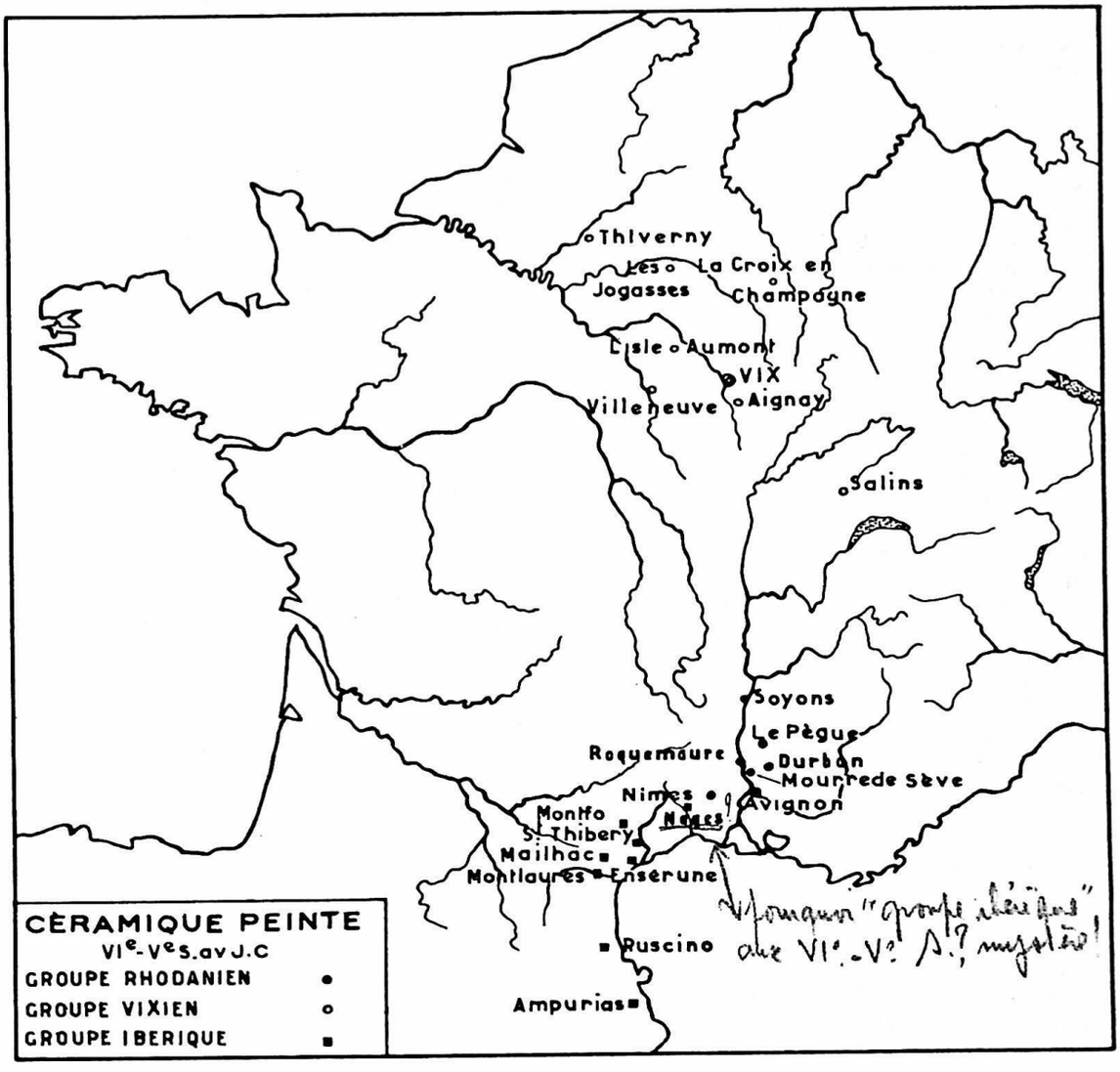

FIG. 9. — Carte de la céramique peinte à l'époque archaïque.

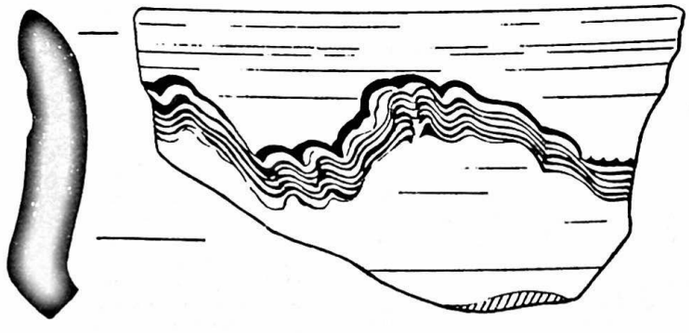

FIG. 10. — Coupe du Baou Roux.
Pâte dure grise, vernis brun-marron, décor fantaisiste (Borély, 9651).

de Provence qui ait donné les plus importants tessons de la « précolonisation », qui sont très rares sur la côte languedocienne ?

1) LE LITTORAL « LAGUNAIRE » (26)

Le delta du Rhône a considérablement changé depuis l'époque antique, par sa superficie et par le profil du littoral. L'évolution du delta montre que le cours du fleuve, qui suivait normalement l'inclinaison naturelle N.-E. - S.-O. de la Crau, sous-jacente à la Camargue, marquée par la « cuvette deltaïque » enfermée par la costière de Crau et celle de Saint-Gilles, a au contraire depuis l'époque historique tendance à se déplacer de l'Ouest vers l'Est, de telle sorte que dans chacune de ses branches c'est le bras le plus oriental qui finalement l'a emporté « et que, de nos jours, c'est le Grand Rhône qui exerce comme une sorte de capture sur le Petit Rhône et devient de plus en plus le seul bras nourrisseur du delta » (27), — ce qui équivaut en bref à la mort du delta, le Rhône n'ayant plus qu'une embouchure à Port-Saint-Louis-du-Rhône. Le rétrécissement du delta géographique, la Camargue (28), compris de nos jours entre le Rhône vif à l'Est, le seul navigable, et le Petit Rhône à l'Ouest, s'est accompagné d'une poussée des alluvions vers le Sud-Est; il s'est formé un « delta secondaire », analogue à celui de l'Ebre, qui étrangle progressivement le golfe de Fos, tandis que l'ancien *grau* ou bouche du Petit Rhône est attaqué par la mer (fig. 7).

La morphologie du « grand delta », que l'on pourrait appeler le delta primitif ou *géologique* par opposition au delta géographique actuel, fait apparaître qu'il est bordé d'Agde à Aigues-Mortes par un grand « cordon littoral », formant clôture d'étangs qui communiquent avec la mer par des *graus;* ce cordon était constitué à l'époque antique, tandis que le front de la Camargue a été profondément transformé par l'érosion à l'Ouest et vers l'Est par les atterrissements du Grand Rhône qui ont recouvert l'ancien cordon littoral (29).

A l'époque historique, le front de mer s'étendait des étangs littoraux du Narbonnais jusqu'au promontoire de l'Avarage, qui sépare le delta de l'étang de Berre. Il est marqué par les émergences rocheuses de Narbonne (îlots de La Clape et de Saint-Martin), d'Agde (îlot *Blasco*) et de Sète (τὸ Σήτιον ὄρος) et à partir des Saintes-Maries-de-la-Mer *(Beata Maria Ratis)* par une ligne jalonnée par La Gachole, le Petit Badon (Saint-Bertrand), au Sud de l'abbaye d'Ulmet, et les acropoles rocheuses de la Roque d'Odor et de Fos (30). On voit donc que si la côte est en recul aux Saintes-Maries, elle est en avance entre le golfe de Beauduc ou du Sablon et celui de Fos, par suite de l'alluvionnement du Grand Rhône, dont la progression peut être suivie depuis le XVe siècle par les tours de guet élevées par les Arlésiens pour la défense du fleuve (31).

Bien loin d'être une terre de formation récente (32), au-dessus de cette ligne, la « cuvette deltaïque » du Rhône, au sens géographique du mot, témoigne d'une occupation depuis l'époque grecque, qui contraste avec la stérilité archéologique de la Crau, zone de répulsion. Occupation purement commerciale qui n'était point monopolisée par de grands centres (33), mais fractionnée en une infinité de petits ports littoraux et fluviaux, de postes de péage, d'ateliers de construction navale (34), de tours de défense; cette structure économique subsistera au moyen âge, les abbayes établies sur le bras du fleuve étant les témoins et les héritières de cette activité, qui était alimentée par le transport des denrées et produits de la terre et de l'eau, bois de construction pour les bateaux et résine de calfatage, sel, saumure et salaisons de poissons.

26. Nous ne faisons pas entrer dans cette description la côte au-delà du cap Leucate, dont la physionomie lagunaire prolonge jusqu'aux Pyrénées celle du Narbonnais, avec les étangs de Lapalme, de Salses (Leucate) et de Saint-Nazaire (Canet) où était dans le pays des Sordes l'*emporion de Pyréné*, dont l'emplacement est incertain (Port-Vendres ?) et que fréquentaient les Marseillais *(Ora maritima,* v. 559; J. JANNORAY, *Ensérune,* p. 40, n. 2 et p. 276 et 336; *Portus Veneris, R.E.,* 22, c. 417; *infra,* III. Nous nous référons pour l'étude de la céramique aux documents mis au jour à *Ruscino* et à Elne *(Illiberis).* Cf. G. CLAUSTRES, La nécropole de la Pave, *Revue Et. ligures,* 16, 1950, p. 140; Stratigraphie de Ruscino, *Et. roussillonnaises,* 1, 1951, p. 135; G. CLAUSTRES, L. BASSÈDE, R. GRAU, Les fouilles d'*Illiberis* (Elne), *ibid.,* 2, 1952.

27. La loi majeure du delta semble être de « se reproduire » lui-même dans la direction du Sud-Est : L. FRANÇOIS, Etude sur l'évolution des côtes de Camargue, *Septième Congrès et Fêtes du Rhône, Marseille,* 1933 (Union générale des Rhodaniens), 1934, p. 191-194; G. RAMBERT, Le delta du Rhône, *Delta* (Marseille), 1, 1960, p. 25.

28. La Camargue actuelle, qui prend naissance à Arles, n'entre que pour 72 000 hectares dans la superficie de formation alluviale que PEYRET-LALLIER estime à 140 000 hectares : *Mémoire sur les embouchures du Rhône* (1844), Bibl. d'Arles, ms. 479, chap. II; du même, *Coup d'œil sur le delta de la Camargue,* Saint-Etienne, 1837; F. BENOIT, *La Camargue* (Memoranda), 1933; 2e éd. 1961.

29. La formation de ces «cordons littoraux » a été très discutée; les uns sont dus aux bourrelets alluviaux formés par les anciens bras du Rhône (Rhône de Saint-Ferréol par ex.), les autres représentent la ligne d'un ancien littoral (bois des Rièges). Cf. A. GAUTIER-DESCOTTES, Formation de la Camargue, *Congr. arch. Arles,* 1876, p. 350; G. KÜHNHOLTZ-LORDAT, *Les dunes du golfe du Lion. Essai de géographie botanique,* 1923; F. DENIZET, *La Camargue. Son passé, son avenir, Marseille,* 1931, p. 42; P. GEORGE, *La région du Bas-Rhône. Etude de géographie régionale,* 1935, p. 177; G. DENIZOT, Le rivage de Provence et de Languedoc au temps des Ligures, *Rev. Et. ligures,* 25, 1959, p. 66 et s.

Voy. la carte hors-texte de la *F.O.R.,* V et *L'Art primitif méditerranéen* (2e éd.), 1955, fig. 1.

31. Cf. P. VÉRAN, *Statistique d'Arles* (1805), Bibl. d'Arles, n. 490, p. 159 et s.; Ch. LENTHÉRIC, *La Grèce et l'Orient en Provence,* p. 104; F. DENIZET, *La Camargue,* p. 51.

32. E. DESJARDINS, *Géogr. de la Gaule romaine,* 1 (1876), p. 223-228; 2 (1878), p. 81. Cette thèse, en opposition avec celle de Lenthéric, est aujourd'hui abandonnée : F. BENOIT, Antiquités préromaines et gallo-romaines en Camargue, *Mém. Institut histor. de Provence,* 1928, p. 3.

33. La Camargue « grenier de Rome » (Ch. LENTHÉRIC, *La Grèce et l'Orient en Provence,* p. 47; *Les Villes mortes du Golfe de Lyon,* p. 133) est une légende, comme l'existence d'une ville, 'Ανατιλῶν πόλις, *Anatilia oppidum latinum* de PTOLÉMÉE et de PLINE, qui n'est qu'une mauvaise graphie d' 'Ανατικῶν Μαριτίμα *(infra);* cf. F. BENOIT, *La Camargue,* p. 10.

34. La présence de scories de minerai de fer, de clous de fer et de cuivre dans les terres des anciens lits du Rhône déchaussés par le Vaccarès rend vraisemblable l'existence de ces ateliers qui ont duré jusqu'au Bas Empire : F. BENOIT, Les civilisations anciennes de la Camargue, *Le Chêne,* n° 16, 1938, p. 27.

Il apparaît ainsi que la bordure littorale du « grand delta » du Cap Couronne à l'étang de Salses, doublée par une ceinture d'étangs et de marais (fig. 7), était une zone d'attraction, non seulement parce qu'elle facilitait les relations avec l'arrière-pays, mais parce qu'elle offrait ses richesses naturelles, dont l'exploitation du sel était la principale. Nulle autre région de la côte étrusque ou ligure ne possédait d'aussi riches salines; et sans doute la fondation d'un des plus anciens comptoirs, *Ugium* (Saint-Blaise), qui deviendra une citadelle des Marseillais, fut-elle déterminée par sa situation exceptionnelle au milieu de marais salants, dont le niveau est plus bas que celui de la mer (35), Lavalduc, qui doit son nom au comptoir *(Vallis de Ugio)*, Engrenier, Rassuen, Plan d'Aren, Pourra, Citis, — situation tout à fait différente de celle de Marseille qui est avant tout une colonie et un port maritime.

Le front du delta, coupé d'étangs ouverts à la navigation, parcouru par des bras du fleuve et des rivières qui se jettent aujourd'hui directement à la mer, présentait une succession de graus *(gradus)*, coupures du cordon littoral (36), qui étaient autant d'embouchures, dont les textes antiques nous donnent un nombre différent parce qu'ils étaient essentiellement changeants (37). Strabon qui a essayé d'ordonner les récits des géographes grecs dont les relations s'échelonnent sur plusieurs siècles, sans s'apercevoir que leurs affirmations contradictoires présentaient les états successifs du fleuve, raconte que Polybe, qui ne lui reconnaissait que deux bouches, avait repris Timée qui lui en avait accordé trop libéralement cinq (38). Le même Timée est à l'origine de la fable relatée par Apollonios de Rhodes, en ses *Argonautiques* (39), attribuant sept embouchures au Rhône (40), — le nombre des bouches du Nil. Artémidore en mentionnait trois, tandis que Diodore de Sicile allait jusqu'à cinq (41). C'est au chiffre de trois que se tient Pline (42) : le nombre de bouches que représente la mosaïque du port d'Arles, au portique des Corporations à Ostie, figurant un pont de bateaux franchissant un fleuve à trois branches, le delta de Camargue (43).

Pline leur donne un nom (44) : les deux plus petites branches, qu'il appelle *libyques* (45), sans doute pour « ligyques », c'est-à-dire ligustiques ou ligures, l'*Hispaniense* et la bouche dite *Metapinum*, la plus grande, la bouche *Massaliotique*. Si cette dernière désigne le Grand Rhône, canalisé par Marius, la première est celle de l'Ouest, vers Aigues-Mortes, et la seconde la « bouche du milieu » (46), peut-être le grau du Rhône de Saint-Ferréol ou de la Fourcade qui débouchait à l'Est des Saintes-Maries-de-la-Mer, après avoir longé la rive Nord et Ouest du Vaccarès.

Mais il serait d'autant plus vain de s'attacher à l'identification de ces cours du fleuve que celui-ci, essentiellement variable, a changé jusqu'au XVIIIe siècle, des lits abandonnés ayant été rouverts par suite d'une crue comme le Grand Rhône à partir de Chamone en 1711 ou le Petit Rhône des Saintes-Maries ouvert en 1552, qui semble avoir suivi le tracé d'un lit plus ancien à l'Ouest de ce village. Tout au moins la confrontation des cartes anciennes de la Camargue permet-elle de préciser le parcours d'anciens bras et de tenter une localisation des ports de l'antiquité, qui paraissent être nés sur un fleuve ou sur un étang, *Rhoé* ou *Rhodanousia* et Arles, Agde et Narbonne, *portus Crindavinus*, *Ratis* même (les Saintes-Maries-de-la-Mer), autrefois sur un bras du Rhône, comme le sera Aigues-Mortes créée par saint Louis.

L'orientation générale des bras du Rhône était, nous l'avons dit, vers l'Ouest, tandis que le cours aujourd'hui canalisé du Grand Rhône, coule vers l'Est. C'est là le « grand delta », dont les cartes et les documents du moyen âge nous donnent un état plus proche de l'antiquité qu'il ne l'est de nos jours, qui permettait à la navigation de remonter de Montpellier et de Narbonne jusqu'à Saint-Gilles, Arles et Beaucaire.

Les ports les plus importants de la côte occidentale du golfe du Lion étaient Narbonne et Agde, qui occupaient toutes deux le sommet d'un delta formé par les alluvions de l'Aude et de l'Hérault, — delta dont le milieu était occupé non par un étang central, comme le Vaccarès de Camargue, mais par un massif montagneux, constituant un écran sur le front de mer, la Clape et le pic de Saint-Loup, autour duquel se sont fixés les sédiments charriés par les deux fleuves (47).

Le delta de l'Aude (fig. 8), dont Narbonne était le port fluvial qui en avait pris le nom (Ναρϐών) (48) était

35. Ch. LENTHÉRIC, *La Grèce et l'Orient en Provence*, p. 321.

36. Voy. sur la fonction des graus Ch. LENTHÉRIC, *Les villes mortes du Golfe de Lyon*, p. 180-183.

37. H. de GÉRIN-RICARD a tenté d'identifier ces graus d'après les textes : La Camargue dans l'antiquité. Remarques et fouilles récentes, *VIIe Congrès du Rhône* (Union générale des Rhodaniens), 1933, p. 365; cf. l'étude géologique de G. DENIZOT, Le rivage de Provence, *Rev. Et. ligures*, 25, 1959, p. 48-58.

38. *Geogr.*, IV, 1, 8.

39. Cf. E. DELAGE, *La géographie dans les Argonautiques d'Apollonios de Rhodes*, 1930, p. 279; sur les sources, LAQUEUR, s.v. *Timée*, *R.E.*

40. C'est ce que dit explicitement Strabon lorsqu'il critique ceux qui ont compté l'étang de *Stomalimné* comme bouche du fleuve *(infra)*.

41. *Bibl. hist.*, V, 25.

42. *N.H.*, III, 4.

43. Héron de VILLEFOSSE, La Mosaïque des Narbonnais à Ostie, *Bull. arch.*, 1918, p. 259; L.-A. CONSTANS, *Arles antique*, p. 208, n. 1; J. CARCOPINO, *Ostie*, p. 31, n. 36; *Delta*, 9, 1963, p. 19.

44. *Libyca appelantur duo ejus ora modica : ex his alterum Hispaniense, alterum Metapinum; tertiam idemque amplissimum Massalioticum (N.H.*, III, 4).

45. On ne peut se fonder sur une mauvaise lecture de la légende *Libici* d'une obole à la roue, écrite en caractères rétrogrades ibériques (?) : Ad. BLANCHET, *o.c.*, p. 239.

46. Cf. μεσσότατον... στόμα : APOLLONIOS de Rhodes, IV, 645 *(infra)*. J. POKORNY propose de reconnaître dans ce nom le préfixe *metu* = entre, d'origine illyrienne, qui serait entré en composition avec la base *apa* = eau, dans le sens d'eau courante, conservée dans les hydronymes préceltiques en Gaule (A. DAUZAT, *La Toponymie française*, p. 106); cette appellation serait en ce cas la seule ancienne, les deux autres vocables étant géographiques : J. POKORNY, Zur Urgeschichte der Kelten und der Illyrier, *Zeitschrift für celtische Philologie*, 1935-1938; et du même, Eridanos und Rhodanus, *Mél. E. Boisacq*, 1938, p. 193. Cf. les réserves sur cette méthode, *Rev. Etudes anciennes*, 1942, p. 249.

47. Cf. Ch. LENTHÉRIC, *Les villes mortes*, p. 274.

48. Désigne dans Polybe le fleuve et la ville (III, 37, 8 et XXXIV, V, 7). Le fleuve est appelé Ἄταξ, *Atax*, *Attagus*, etc. chez STRABON (IV, 1, 6), POMPONIUS MELA (II, 5), etc. Le port même de Narbonne aurait été situé sur une lagune, relié à l'Aude

largement ouvert sur la mer par plusieurs *graus*, et *semé* d'îles et d'îlots, qui étaient autant d'abris en retrait du littoral marin, îles de La Clape, de Saint-Martin, de Sainte-Lucie ou Cauquène, de Planasse, d'Aute, de l'Illette de Saint-Paul, de Montlaurès, etc. isolés au milieu d'étangs, en partie atterris par les dépôts sédimentaires de l'Aude, le torrent le plus chargé de limons de la côte (49). La ville, dont Sidoine Apollinaire vantait la salubrité en décrivant les magnifiques monuments dont l'avait dotée l'Empire, était devenue au XVIe siècle «le cloaque de la Gaule, extrêmement basse et posée comme en une fondrière » (50).

Sa situation géographique, à la charnière de la voie littorale et des voies terrestres de la vallée de la Garonne, en faisait, dira Strabon, le port le plus favorisé de la côte (51). C'était un lieu d'échanges des produits venant de l'Océan, en particulier l'étain des Cassitérides, les minerais de l'arrière-pays, le sel de Languedoc et les objets manufacturés de l'Orient (52).

L'étang Narbonnais, le *Narbonitis* de Strabon, appelé *Rubresus* par Pomponius Mela et Pline (53), reliait à la mer Narbonne aujourd'hui isolée dans les terres (54) et mettait l'Aude en communication avec le chapelet d'étangs littoraux jusqu'aux bras du Rhône.

Polybe assure que « l'Aude entre dans les embouchures du Rhône, à travers lesquelles il opère sa sortie dans la mer de Sardaigne » (55), — ce que Venance Fortunat exprime poétiquement en décrivant l'Aude tranquille qui « rongeant les côtes basses entre doucement dans les eaux du Rhône » (56).

Comme les ports d'Agde et d'Arles et les petits ports du littoral languedocien, le port de Narbonne était en retrait de la mer (57) sur l'étang de Bages-Sigean, dont les accès étaient défendus par des îles, îlots de Sainte-Lucie (Cauquène), dont les quais en grand appareil sont extraits des carrières de l'île, de Saint-Martin, qui conserve les ruines d'un « Vieux Château », reposant sur des murs romains (peut-être le phare), Port Mahon, face à l'île de l'Aute, port de Pujol. Ports secondaires dont l'activité est attestée par une céramique abondante des IIIe-Ier siècles et quelques tessons du IVe à l'île d'Aute (ce qui ne veut pas dire que l'excellente situation de ces ports n'ait pas fixé le commerce grec dès une époque plus ancienne) (58).

Enfin au Nord de l'île Saint-Martin, le massif montagneux de La Clape était isolé par un bras de l'Aude qui se déversait dans l'étang de Vendres, qui communiquait autrefois avec la mer (fig. 7) et dont le port avait encore quelque importance au moyen âge, — peut-être le *Portus Veneris* d'Ausone (Ep. ad Paulum, IX) (59). Il faut sans doute l'identifier avec l'*Helice palus* de Festus Avienus (60) qui avait donné son nom à la tribu des Hélisyques, Ἑλίσυκοι ἔθνος Λιγύων d'Hécatée de Milet, qui s'étendait jusqu'à Narbonne et Béziers (61). Le pays très riche, évidemment par son commerce, avait été ravagé sans doute au Ve siècle par l'invasion des Ibères (62).

Il est probable que le mot grec, dont le suffixe n'est autre que l'ethnique que nous retrouvons dans la tribu des Μονοίκοι, recouvre un nom indigène. Celui-ci aurait peut-être été conservé dans l'ancienne appellation de l'île de La Clape, *insula Lyci* ou *Leci* (63).

par un émissaire seulement à l'époque romaine (V. PERRET, *Bull. Comm. arch. Narbonne*, 24, 2, 1957-59, p. CLXVII).

49. Ch. LENTHÉRIC, *o.c.*, p. 190-207.

50. *Ibid.*, p. 237.

51. *Geogr.*, IV, 1, 6, 12 et 14; cf. J. CARCOPINO, *Promenades historiques aux pays de la Dame de Vix*, p. 63 (carte).

52. DIODORE DE SICILE, V, 38, 5. Cf. A. GRENIER, *Man. Arch. gallo-romaine*, I, 2, p. 485; C.F.C. HAWKES, Las relaciones en el bronce final entre la Península ibérica y las Islas Británicas con respecto a la Francia y la Europa Central y la Mediterránea, *Ampurias*, 14, 1952, p. 93 et fig. 2 et p. 97.

53. *Geogr.*, II, 5; PLINE, *N.H.*, III, 5.

54. Voy. les cartes établies par G. JOURDANNE, Les variations du littoral narbonnais examinées au point de vue de la concordance des données géographiques avec la description des géographes de l'antiquité, *Bull. Soc. Scientif. Aude*, 1892; par R.-D. OLDHAM, The Age and Origin of the Lower Rhone, *Quarterly Journal of the Geological Soc. of London*, 40, 1934, p. 449; et Max GUY, Les ports antiques de Narbonne, *Revue Etudes ligures*, 21, 1955, p. 213-240. La distance de Narbonne au littoral, 12 miles selon Pline, soit 18 km (*N.H.*, III, 4) n'avait pas varié depuis l'antiquité : A. GRENIER, *o.c.*, 1, p. 126 et p. 485.

55. POLYBE, III, 37, 8. L'interprétation d'E. DESJARDINS est la seule admissible (*Géogr. Gaule romaine*, I, p. 154 et p. 218). Sur le terme, *supra*, I, 1.

56. *Excipit hinc Narbo, qua littora plana remordens Mitis Atax Rhodani molliter intrat aquas* (CARM. 5). C'est en sens inverse que le canal de Languedoc déversera les eaux du Rhône dans l'étang de Bages, que l'on voudrait transformer en lac d'eau douce: ce « remodelage » de la nature qui, sous prétexte d'irrigation de terres salées et incultes, prétend changer la géographie millénaire du littoral lagunaire à fonction essentiellement salicole, aura pour effet d'anéantir les vestiges de son histoire, si peu connue, de l'âge du Bronze à l'époque romaine.

57. Cf. STRABON, IV, 1, 6.

58. Je renvoie aux observations d'H. ROUZAUD, Notes sur les ports de Narbonne, *Bull. Comm. arch. Narbonne*, 1914, p. 280 et 1916, p. 167, mises au point par A. GRENIER (*Man. Arch. gallo-romaine*, 1, 2, p. 486, fig. 159 et *F.O.R.*, XII, *Aude*, p. 150-110). Cette topographie a été précisée dans une enquête archéologique par Max GUY (L'île d'Aute, *Bull. Comm. arch. Narbonne*, 23, 1951-52, p. 73 et Les ports antiques de Narbonne, *l.c.*) et par l'étude géologique de G. DENIZOT (Le rivage de Languedoc au temps des Ligures, *Rev. Et. ligures*, 25, 1959, p. 83). Elles permettent de rectifier la description de JANNORAY (*Ensérune*, p. 290, n. 3). La prospection aérienne de Max GUY lui a permis de reconnaître l'importance du port de Cauquène, qui était relié à la mer par un chenal aujourd'hui atterri, au Nord de celui de la Nouvelle; H. PINEAU, *86e Congrès Soc. Sav. Montpellier*, 1961.

59. Em. BONNET, *Répertoire arch. Hérault*, p. 40; F. MOURET, La ville de Pyrene et la colonie des Longostaletes, *Cahiers Histoire et Archéologie*, 6, 1933, p. 228; *F.O.R.*, X, 96.

60. *Ora marit.*, v. 590; éd. BERTHELOT, p. 110 et carte p. 120. Cet étang était prolongé vers le Nord par celui de Capestang, qui baignait vers l'Ouest le pied de la hauteur d'Ensérune, aujourd'hui colmaté; J. JANNORAY hésite à l'identifier à l'*Helice palus* de Festus Avienus, qui peut tout aussi bien désigner la lagune de Vendres (*Ensérune*, p. 36, n. 2). Nous savons qu'au XVe siècle le grenier à sel des étangs était à Capestang (R. GANDILHON, Compte du grenier à sel de Capestang, 1424-25, *Bull. Comm. arch. Narbonne*, 22, 1947-48, p. 68).

61. *F.H.G.*, I, p. 2. La plaine entre Narbonne et Montlaurès était appelée *prata Liguriae* au moyen âge (*supra*).

62. *... gens Elesycum prius*
Loca haec tenebat, atque Narbo civitas
Erat ferocis maximum regni caput.
... At nunc Heledus, nunc et Orobus flumina
Vacuos per agros et ruinarum aggeres
Amoenitatis indices priscae meant (*Ora marit.*, v. 586-594).

63. *Bull. Soc. arch. Narbonne*, 19, 1937-38 (1940), p. LXIX; *Folklore* (Carcassonne), n° 30, 1943, p. 15. Le toponyme est voisin de celui de *Leucate : Leucus* en 828 = hydronyme en Languedoc : Notes de Toponymie audoise, *Folklore*, n° 37, 1944, p. 157.

Ce « rhabillage » hellénique serait analogue à celui d'*Ilici* — Ἑλίκη (Elché) (64) ou d'Heliké en Achaïe, désignant également une cité près d'un fleuve ,— par assimilation avec ἕλος (marais) (65) ou ἑλίκη (oseraie ou cours sinueux du fleuve, comparable à la spirale du coquillage, que l'on retrouve dans le nom de Lixus), qui aurait donné naissance à la légende du dragon des Hespérides (66).

Cet immense delta dont Narbonne occupait le sommet est jalonné par une succession d'*oppidum*, que leur faible superficie permet de considérer comme des comptoirs ou des entrepôts fortifiés, davantage que comme des habitats. Ils s'étendent de Vendres à Pech-Maho, sur le rivage intérieur des étangs de Vendres, de Capestang, de Bages et de Sigean, de Gruissan, du Doul, etc. en liaison par l'Aude avec l'arrière-pays et à proximité immédiate de marais salants, dont l'exploitation au moyen âge n'a fait que continuer une exploitation plus ancienne d'époque grecque et romaine (fig. 1 et 8). Les traces d'occupation sont en effet attestées par de nombreuses sépultures de l'époque énéolithique et de l'âge du Bronze, grottes sépulcrales de la région de Narbonne, du massif de La Clape, tumulus de l'Illette à Peyriac-de-Mer (67). La situation des habitats en bordure des étangs est comparable à celle que l'on a pu constater sur le littoral de l'étang de Berre, qui fournissait salaison et poisson aux riverains dès l'âge du Bronze (68).

Ces habitats situés sur des acropoles rocheuses, à la Moulinasso, à Salles d'Aude, sur les pentes de La Clape, à Peyriac-de-Mer, à Panteno (69), à Bages, etc. ne sont pas tous explorés; mais leur nombre montre la densité de l'habitation de cette zone lagunaire, en contraste avec la dispersion de l'habitat dans les régions pastorales des garrigues.

L'*oppidum* du Moulin à Peyriac-de-Mer est intéressant par son contexte d'amphores puniques (du type B de Maña), massaliètes et de graffites grecs sur des *skyphos* apuliens, du IIIe siècle (marque de KANIKANE sur deux fonds de vases) (70).

Le plus important, celui de Montlaurès (71) au Nord-Ouest de Narbonne, occupe une colline rocheuse d'une cinquantaine de mètres au-dessus des marais; les pentes du rocher sont entaillées de fonds de cabane et sur le flanc Sud jaillissent des sources d'eau claire et tempérée, les Œillals qui expliquent le choix du site. Les fouilles d'H. Rouzaud ont révélé la grande richesse de ce comptoir à l'époque grecque, peut-être la capitale des Hélysiques. Il était en relation avec Marseille, ainsi que le montre le type de son plus ancien monnayage, l'obole d'argent à la croix portant au droit la tête d'Apollon à gauche (IIIe-IIe siècle); quatorze des seize exemplaires connus ont été trouvés sur l'*oppidum* (72). C'est le nom de Narbonne, *Neren* ou *Neron*, que portera le monnayage de bronze à la tête de Mercure et d'Héraclès des Longostalètes (magistrats), qui lui succèdera à la fin de l'époque républicaine, concurremment avec celui de *Selo* (Ensérune) (73). Son importance décroîtra en effet à l'époque romaine au profit de Narbonne; le site sera occupé à l'époque carolingienne par un grand domaine, la *villa Laurelis* (782) (74), comme tant de sites grecs du littoral et sera le siège d'un monastère, Saint-Michel de Montlaurès, qui sera uni en 1211 à l'abbaye de Fontfroide (75).

L'importance de ce port est attestée par l'hellénisation d'un habitat hallstattien de l'arrière-pays, le Cayla-de-Mailhac (76), qui commandait une route d'Aquitaine vers le littoral, à la jonction des Cévennes et des Corbières. Les rapports avec Marseille, avec l'Ionie et l'Attique sont attestés dès le milieu du VIe siècle, ainsi que le montre le grand nombre de tessons attiques à figures noires (coupes dites des « Petits Maîtres », de céramique ionienne à bandes peintes (type B2) et grise monochrome d'importation et d'imitation locale, datables du troisième quart du VIe siècle; trace du commerce corinthien, absence du chalcidien, connu dans les sites du littoral de Provence; ces importations helléniques sont associées aux amphores et au *bucchero* étrusques et aux am-

64. DIODORE de SICILE, XXV, 14; R. THOUVENOT, *Province romaine de Bétique*, p. 72, n. 1.

65. Le rapprochement étymologique a été fait par CONWAY, *Cambridge ancient History*, IV, p. 434; cf. A. BERTHELOT, Les Ligures, *Rev. arch.*, 1933, II, p. 77, et F. BENOIT, La légende d'Heraclès, *l.c.*, p. 126. On citera pour mémoire le rapprochement avec le nom biblique d'Elishâ *(Genèse*, X, 4) : Ch. BRUSTON, *Les colonies grecques d'après l'Ancien Testament*, 1910.

66. PLINE, *N.H.*, V, 3.

67. Ph. HÉLÉNA, *Répertoire arch. dép. Aude*, 1935, p. 76; du même, *Les origines de Narbonne*, p. 87 et s.; E. BONNET, L'étang de Saint-Paul près de Peyriac, *Bull. Comm. arch. Narbonne*, 23, 1951-52, p. 41; J. CAMPARDOU, *ibid.*, 24, 1957-59, p. CLXI.

68. Les déchets de cuisine des habitats de l'île de l'Aute, dans l'étang de Bages, sont a peu près exclusivement constitués par des coquillages et des coquilles de moules, de l'époque préhistorique à l'époque hellénistique : M. GUY, L'île de l'Aute, *Bull. Comm. arch. Narbonne*, 23, 1951-52, p. 71; cf. *ibid.*, 21, 1943-46, p. CCLV *(Pech Maho)*.

69. P. BARON, *Bull. Comm. arch. Narbonne*, 1929, p. 100; HÉLÉNA, *Rép. arch.*, p. 89 et 77.

70. Fouilles du groupe arch. de Peyriac (H. Fabre, Y. Solier); à signaler sur le sol d'un habitat à fleur de terre, avec murs arasés, cinq amphores puniques alignées, couchées : Y. SOLIER, Les fouilles de Peyriac-de-Mer, *Bull. Soc. Et. Sc. de l'Aude*, 61, 1960.

71. Ph. HÉLÉNA, *o.c.*, p. 161; A. GRENIER, *R.E.A.*, 44, 1942, p. 298; *F.O.R.*, XII, p. 136, 8; abbé GIRY, *Bull. Comm. arch. Narbonne*, XXV, 1961, p. 99 et 169.

72. *Ibid.*, p. 242, fig. 143.

73. Ad. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, p. 273-278; G.-F. HILL, Les monnaies de la Narbonnaise avec inscriptions ibériques, *Bull. arch. Narbonne*, 18, 1935, p. 1-34; HÉLÉNA, *o.c.*, p. 243-253.

74. Faut-il en rapprocher le vocable de la plaine de *Laurion* à l'embouchure du Danube ou du port de Laurôn, près de Tarragone? (cf. J. JEHASSE et J.-P. BOUCHER, La côte orientale corse, *Et. corses*, 21, 1959, p. 67).

75. L'abbé SABARTHÈS a relevé un certain nombre de mentions : S. Michel de Montelauresio (1065), Mont Laurezy (1205), Montlaurès *(Dict. topogr. Aude)*.

76. *F.O.R.*, XII, 29; H. MARTIN-GRANEL, *Gallia*, II-1944, p. 1; O. et J. TAFFANEL, Les civilisations préromaines dans la région de Mailhac, *Et. roussillonnaises*, 5, 1956; *Le Premier Age du Fer en Languedoc*. I. *Les habitats*, 1955; II. *Les nécropoles à incinérations*, 1958; III. *Les tumulus. Conclusions*, 1960; Deux tombes de chefs à Mailhac, *Gallia*, XVIII-1960, p. 1-37; Le Ier âge du Fer à Mailhac, *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 11, 1962, p. 159; JANNORAY, *Ensérune*, p. 75, 333 et *passim*. La fouille de l'oppidum de La Serre Méjane, sur la rive gauche de l'Aude, entouré d'une enceinte, montrera sans doute une similitude avec celui du Cayla (JANNORAY, p. 20).

phores phéniciennes de type A'-A". Mais la découverte dans une des nécropoles hallstattiennes (le Grand Bassin II) d'une coupe de tradition géométrique (77), à pâte rose, malheureusement très corrodée, permet de penser que les importations remontent au début du VIe, sinon à la fin du VIIe siècle.

La situation du Cayla en faisait en effet un relais sur la voie de l'Aquitaine et des mines de métaux précieux de la bordure du Massif Central et des Corbières vers le littoral et Narbonne. La richesse de l'habitat est attestée par le nombre des objets de bronze des tombes (armures et cuirasses, poignards, ustensiles de toilette (rasoirs), fibules, bracelets, bagues, aiguilles, balances et poids, etc.) des nécropoles du Grand Bassin et de Corno-Lauzo, dans la plaine de Mailhac. Le Cayla apparaît donc comme un *oppidum*-marché indigène, une ville « de terre » en rapport avec des comptoirs maritimes et l'arrière-pays. Les importations attiques au Ve et au IVe siècle, en accroissement sur celles du VIe, révèlent que sa fonction commerciale n'eut pas à souffrir des crises de l'époque hellénique; elle persista à l'époque hellénistique et romaine, au moins jusqu'au IIe siècle de notre ère (78).

C'est une fonction toute différente qu'avait le comptoir de Pech Maho (79), au Sud de l'étang de Bages, près de Sigean, à proximité de salines. Sans doute était-il en relation, comme celui de Saint-Blaise en Provence, avec l'exploitation du sel et peut-être aussi avec les mines d'or de Maisons, dont l'activité est attestée à l'époque romaine par le creusement d'une galerie de plus de 300 m de longueur à La Canal et de dépôts d'amphores et de céramiques (80).

L'*oppidum*, au débouché d'un petit fleuve, la Berre (*Birra fluvius* en 737) (81) qui se jetait dans l'étang de Bages, aujourd'hui considérablement diminué par les alluvions, apparaît comme une citadelle exiguë, protégée par une double enceinte, défendue par de grosses tours rectangulaires. Le profil taluté de ce rempart, qui paraît antérieur au IVe siècle, soigneusement bâti de pierres sèches en petit appareil assez régulier, en fait un exemple très intéressant de fortification. Le rempart, protégé par un talus de contre-escarpe, comporte un chemin de ronde; peut-être était-il défendu par des merlons à sommet arrondi, analogues à ceux de la citadelle de Saint-Blaise, mais de plus petites dimensions.

La céramique remonte à la première moitié du VIe siècle : les amphores étrusques et phéniciennes y sont associées au *bucchero nero* et aux amphores massaliètes à pâte micacée; l'une de celles-ci est d'un type particulier, à col très bas, avec lèvre à pan coupé; un grand *dolium* de fabrique indigène, reposant au-dessus du niveau du Ve siècle, porte une marque grecque gravée avant cuisson : EVΣTPATIΔ[HΣ], La présence de fragments d'amphores à pâte micacée avec marques dans l'*oppidum* voisin de Peyriac-de-Mer (82), semble indiquer une fabrication locale dans la région de Narbonne, qui aurait exporté le produit de ses vignobles (83), à l'imitation des Marseillais.

Le commerce ionien est attesté par une pointe de javelot à lame plissée, du type d'Olympie, représentée à plusieurs exemplaires en Provence, et par une abondante céramique à pâte dure, d'importation d'Asie Mineure et locale, répartie selon les deux groupes, à bandes peintes et grise monochrome couverte d'un engobe noir adhérent, décorée d'ondes. A noter une coupe ionienne à yeux prophylactiques incisés, en pâte tendre, ornée d'une rosette entre les deux yeux, analogue à celle de Marseille (**pl. 8, 5**); la qualité du vernis intérieur, noir à reflet violacé, semblable à celui d'une coupe ionienne à lèvre, à paroi mince, d'une pâte toute différente de celle des imitations, permet de l'attribuer à une importation ionienne du troisième quart du VIe siècle. La céramique attique, rare au VIe siècle (coupes des Petits Maîtres de 550-540), est surtout abondante à la fin du Ve et au IVe siècle. Elle est relayée au IIIe siècle par la céramique campanienne de Grande Grèce (pâte A). L'activité du comptoir paraît avoir cessé à la fin du IIIe siècle avant notre ère, peut-être à l'époque de l'occupation d'Hannibal.

Cette voie maritime à l'intérieur des terres se prolongeait vers l'Est, en direction du bras du Rhône de Saint-Gilles et d'Aigues-Mortes (fig. 7) par les étangs de Languedoc, l'étang de Thau, le *Taurum* de Festus Avienus (84), qui reçoit le Lez, peut-être l'*Oranus*, frontière entre les Ligures et les Ibères (85), les étangs de Pérols et de Mauguio, alimentés par le Vistre et le Vidourle (86) et par les ruisseaux du Rhosny, l'étang de Scamandre enfin (*Scamandrum* en 1102) dont le vocable très ancien doit sans doute son nom à un cours d'eau (87).

77. *Le Premier Age du Fer*, II, p. 69, fig. 48. La corrosion de cette coupe, à pâte friable rose, n'ayant conservé que quelques traces des languettes du col, ne permet pas d'attribution certaine. On la comparera aux coupes corinthiennes de Délos (XV, pl. 28) et de Carthage (*Cahiers de Byrsa*, 3, 1953, p. 14-15 et pl. II), et de la nécropole de Chiavari.

78. Cf. J. JANNORAY, *Ensérune*, p. 39; du même, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 14, 1948, p. 44.

79. *F.O.R.*, XII, 8; J. CAMPARDOU, L'oppidum préromain de Pech-Maho à Sigean, *Et. roussillonnaises*, 6, 1957, p. 35; du même, *Journées arch. d'Avignon*, 1956, 28-35; *Gallia*, XII-1954, p. 414; XVII-1959, p. 453; *Bull. Comm. arch. Narbonne*, 24, 1957-59, p. CLXI et CCXXIII; Y. SOLIER, Les fouilles 1958 à l'oppidum de Pech Maho, *ibid.*, 25, 1959-60, p. 61; Fouilles 1961, *ibid.*, 25, 1961, p. 132.

80. R. ESPARSEIL, Contribution à la métallogénie des gisements aurifères de l'Aude, *Rev. de l'Industrie minérale* (Saint-Etienne), 1941, avec carte de distribution des mines; cf. *infra*, III.

81. *Fredeg. continuatio.* C'est sur les rives de ce fleuve que Charles Martel battit l'armée sarrazine d'Omar, accourue d'Espagne pour obliger les Francs à lever le siège de Narbonne (J. CAMPARDOU, La bataille de la Berre, *Bull. comm. arch. Narbonne*, 20, 1939-40, p. 152, avec plan des étangs et des salins).

82. Pour ces marques, *infra : Typologie*.

83. Cf. F. BENOIT, La route du vin est grecque, *Vision sur les Arts. La vigne et le vin* (Béziers), 1960, n°s 11-12.

84. *Ora marit.*, v. 610-611.

85. *Ibid.*, v. 612. L'identification de Berthelot avec le Rhosny (*o.c.*, p. 123 et 128) est peu vraisemblable malgré la ressemblance que cet auteur croit y voir avec le nom de *Rhodanus;* cf. *infra*, II B.

86. Au XVe siècle, la branche occidentale du Rhône mêlait ses eaux dans l'étang de Mauguio avec celles du Vidourle et du Lez : Dr MARIGNAN, note dans *Rhodania*, 1921, n° 325, p. 60.

87. P. FOUCHÉ a montré que le radical de cet hydronyme à apparence grecque, fréquent dans le monde méditerranéen (BÜSCHNER, s.v. *Scamandre, R.E.*, 3, A, c. 429), qui a rendu célèbre celui de Troade, appartenait à un substrat préindoeuropéen. Il est appa-

Cette géographie particulière du « grand delta » nous explique la fondation par les Grecs de deux places fortes (ἐπιτειχίσματα), Ῥόη et Ἀγάθη, chargées de défendre les Massaliètes « contre les barbares qui habitent le long du Rhône » (88). Si la première (dans le haut du delta ?) n'a pas été identifiée, la place forte d'Agde avait une fonction à la fois maritime et terrestre de première importance. Ainsi que l'a bien vu Strabon, son promontoire (115 m d'altitude) doublé par celui de Sète (Σήτιον ὄρος) sépare deux golfes, celui des Massaliètes et celui de Narbonne qui s'étend jusqu'aux Pyrénées. Sentinelle avancée du rivage entre Rhône et Ibérie (89), elle contrôlait tous les navires qui longeant la côte devaient doubler son cap et l'îlot de *Blascon* (aujourd'hui Brescou), mentionné par Strabon (90) et Festus Avienus (91), dont le nom rappelle celui de l'île de Brescon à Martigues, qui gardait l'entrée de l'étang de Berre (92).

La situation de cet îlot, qui abritait le mouillage qu'occupent les étangs de Luno et de Saint-Martin, aujourd'hui à peu près atterris, était telle qu'au XVIIe siècle le cardinal de Richelieu avait eu le projet d'y créer un établissement maritime en le reliant à la terre par une jetée de 2 km (93).

Mais la ville grecque fut fondée sur le bord de l'Hérault, là où s'arrêtait la navigation maritime pour faire place à la navigation fluviale ou au transport par voie de terre. Elle était assise sur une butte de basalte d'une quinzaine de mètres d'élévation, ainsi que le montre un vestige de rempart en grand appareil irrégulier (94).

La découverte de poteries grecques, ioniennes et attiques et d'amphores micacées massaliètes, au cours des travaux de voirie (95), a levé tous les doutes sur l'ancienneté du site (96) ; et la présence de nombreuses épaves, au large du grau d'Agde (amphores étrusque et corinthienne), dans le lit de l'Hérault (amphores massaliètes) montre son activité de l'époque grecque à l'époque romaine (97).

L'hellénisation du site est attestée par une inscription grecque profondément gravée sur le haut d'une colonne en basalte, terminée par un astragale, provenant des fouilles de R. Aris dans le faubourg Saint-André et Saint-Sever, où existe une nécropole : ΘΕΥ || ΧΑ qu'il faut sans doute restituer ΘΕΟΥ / ΧΑΡΙΣΤΗΡΙΟΝ (98), « témoignage de reconnaissance au dieu ».

La ville grecque, située dans une île au sommet du delta que formait l'Hérault (Ἄραυρις) alors divisé en deux branches, celle de l'Ardalho, aujourd'hui atterrie et celle du Bagnas (99), comme Arles au sommet de la Camargue, surveillait le cours de l'Orb et de l'Aude et les routes terrestres qui la reliaient d'une part avec Béziers et d'autre part avec Lodève et les régions riches en minerais des Causses et de la lisière du Massif Central (fig. 7).

La position d'Agde rend vraisemblable l'affirmation du Pseudo-Scymnos de Chios qui attribue aux Rhodiens « lesquels avaient de grandes forces navales », la fondation de *Rhodé* ibérique et sans doute aussi, bien que le texte ne soit pas clair, celle d'*Agathé* et de *Rhodanusia*, qu'occupèrent ensuite les Phocéens, fondateurs de Marseille (100).

Strabon se borne à appeler Agde κτίσμα Μασσαλιωτῶν, Pline *Agatha quondam Massiliensium* (101) et Ptolémée Ἀγάθη πόλις ; mais Etienne de Byzance rapporte que Timosthène, amiral de Ptolémée II dans la première moitié du IIIe siècle, l'appelait dans le *stadiasme* Ἀγαθὴ Τύχη, faisant du premier mot un adjectif accentué sur la dernière syllabe. Peut-être, ajoutait-il, est-ce la même que Philon au IIe siècle de notre ère situe sur le lac ligustin, c'est-à-dire ligure (ἐπὶ λίμνης Λιγυστίας), ainsi que le supposait Eudoxe de Cnide (102).

Nul doute que ce nom rhabillé à la grecque (103) ne recouvre aussi comme les précédents une appellation indigène, d'où le changement d'accentuation : le paroxyton hellénique a pris la place d'un proparoxyton indigène, qui seul a pu donner Agde, conformément à l'usage répandu en latin et en français (104). Appellation topographique qui est à rapprocher de celles d'un petit port de l'Estérel, *portus Agathonis* (Agay) et d'Ajaccio *(Agathion, Agiation)* (105). Le radical avec *g* dur, fréquent dans la région (106) s'est conservé dans les dérivés hagiographiques, le toponyme étant assimilé à un nom de sainte (peut-être comme celui d'*Ampelos*), *Sancta Agatha* = Sainte-Catte et Saint-Chaptes, le *c* dur ou chuinté ayant pris la place du *g* d'Agathé.

renté au radical *sek-*, qui entre dans la composition du *Sekoanos :* A propos du nom de la Seine, *Le Français moderne*, 1942, p. 183-189.

88. STRABON, *Geogr.*, IV, 1, 5 et 6.

89. Cf. C. JULLIAN, *o.c.*, 1, p. 400; M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 245.

90. *Geogr.*, IV, 1, 6 (τὴν βλάσκωνα νῆσον).

91. *Ora marit.*, v. 603 *(Blasco)*.

92. Cf. Ch. ROSTAING, *o.c.*, p. 102.

93. Ch. LENTHÉRIC, *Les villes mortes du golfe de Lyon*, p. 275.

94. R. ARIS et Dr J. PICHEIRE, Essai sur le développement topographique d'Agde, *Annales du Midi*, 72, 1960, p. 130.

95. R. ARIS et G. CLAUSTRES, Le problème d'Agde, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 5, 1939, p. 90; 7, 1941, p. 137.

96. M. CLERC, suivant l'opinion d'H. ROUZAUD déniait toute importance à Agde qui n'aurait été qu'un port de transit, — le sol n'ayant fourni aucun tesson de poterie *(o.c.*, I, p. 245, n. 3); cf. JANNORAY, *Ensérune*, p. 333.

97. F. BENOIT, Amphores grecques d'origine marseillaise, *Rev. Et. ligures*, 21, 1955, p. 35, fig. 8, 9; A. BOUSCARAS, Recherches sous-marines au large d'Agde, *ibid.*, 20, 1954, p. 47; *Gallia*, XVII-1959, p. 467; Comm. de R. ARIS et FONQUERLE (fouilles subaquatiques de l'Hérault, 1960); R. DIOT, Répertoire des formes et gisements (musée d'Agde), *L'Aventure sous-marine*, n° 36, 1961-62, p. 282-283; R. ARIS, *86e Congrès Soc. Sav. Montpellier*, 1961.

98. *Supra*, INTRODUCTION.

99. Cf. Dr J. PICHEIRE, L'embouchure de l'Hérault, *Bull. Soc. languedocienne de Géographie*, 14, 1943.

100. Μεθ' οὓς ..... Οἱ Μασσαλίαν κτίσαντες ἔσχον Φωκαεῖς Ἀγάθην, Ῥοδανουσίαν τε ... *(Périégèse*, v. 207-208). Cependant Etienne de Byzance rapporte que dans son *Europe* Scymnos l'appelle πόλις ... Φωκαέων.

101. *N.H.*, III, 5.

102. Ed. Cougny, 1, p. 358.

103. L'association au toponyme d'un mot grec, Τύχη, que portait un quartier de Syracuse (A. VINCENT, *Toponymie de la France*, n° 172) montre bien que Agathé est un vocable littéraire.

104. Cf. E. MURET, *Les noms de lieu dans les langues romanes*, p. 40 et 47; cf. E. DESJARDINS, *o.c.*, 2, p. 166.

105. *Infra*.

106. *Aganthicum* (Ganges), Agonès : E. THOMAS, *Dict. topographique de l'Hérault*, s.v.; mas d'Agon en Camargue. La forme Agde est constante à partir du XIIe siècle.

Ptolémée mentionne la ville et l'île du même nom, qu'il distingue de l'île Βλάσκων, — l'îlot rocheux du Fort Brescou. L'Hérault se partageait en effet en deux branches en amont d'Agde : le bras oriental aujourd'hui atterri suivait à peu près le tracé actuel du Canal du Midi, à travers les étangs du Bagnas et d'Embounes, il débouchait en mer par le grau d'Embounes et mettait Agde en relation avec l'étang de Thau. Le delta délimitait un plateau de roche basaltique, le plateau d'Embounes, au milieu duquel émerge le pic volcanique Saint-Loup (115 m), dont les laves étaient exploitées dès l'époque grecque. Les recherches de R. Aris et G. Claustres (107) y ont relevé les vestiges d'un habitat indigène construit, comme celui d'Ollioules au-dessus de Toulon, avec les déchets de taille des meules. Ville industrielle exploitée par les Grecs, que les poteries attiques, ioniennes et une plaque de plomb à inscription grecque (108) font remonter aux Vᵉ et IVᵉ siècles.

Agde et Narbonne qui commandaient les estuaires de l'Hérault et de l'Aude, n'étaient pas les seuls ports à l'Ouest de l'étang de Thau.

La situation de Vendres, au fond d'un étang aujourd'hui marécageux et en partie atterri, qui porte le même nom, *Portus Veneris* que Port-Vendres, à la limite de l'Ibérie, en faisait un port « lagunaire ». L'établissement antique est attesté par des ruines, mal identifiées, qui ont été attribuées au « temple de Vénus » (109), mais qui paraissent se rapporter à un établissement industriel, peut-être en rapport avec la salaison de poissons, ainsi que l'indique le quadrillage de bassins, analogues à ceux de l'étang de Vaccarès. L'activité de l'habitat et sans doute de son industrie saunière est en rapport, à l'époque paléochrétienne, avec les nombreuses chapelles et *cellae*, qui s'égrènent le long de l'étang, Saint-Bauzille-d'Esclatian, Notre-Dame, Saint-Martial, Saint-Martin, Saint-Geniès *juxta mare*, etc. (110).

Sur la côte, à l'Est, à l'embouchure de l'Orb, dont les alluvions ont repoussé le littoral à plus de 3 km au-delà de l'ancien rivage, le site grec de Portiragnes a donné quelques tessons de céramique attique du IVᵉ siècle (style de Kertch) et un cercle en bronze, ayant peut-être appartenu à une situle (111).

Le rôle de ces ports est affirmé par l'hellénisation des habitats de la plaine littorale, installés sur les hauteurs qui surveillaient les débouchés de la montagne, à la lisière du plateau cévenol. Cette région est en même temps une zone de passage, qui commandera le tracé de la *via Domitia*, reliant Nîmes aux Pyrénées; sa civilisation, dès l'époque hallstattienne, est apparentée à celle de l'Italie septentrionale et est toute différente de la civilisation des plateaux de la garrigue, habités par des pasteurs, qui révèle un contact avec l'Europe centrale (112).

C'est à ces ports qu'est due l'hellénisation de l'arrière-pays : par l'Aude, l'Orb, l'Hérault ont été diffusées les céramiques grecques, ioniennes et attiques qui ont été retrouvées sur les *oppidum* indigènes de Béziers (113), d'Ensérune (114), de Montfo à Magalas (115) et jusque dans la région des Causses, entre le Tarn et le Lot (fig. 7). La date de ces importations ioniennes, vers le milieu du VIᵉ siècle, concorde avec celle des sites du littoral; et la quantité d'imitations locales dites « pseudo-ioniennes » nous montre à l'Ouest de l'Hérault, la même ambiance ionienne (116) que dans la vallée du Rhône, avec un élément de contamination ibérique.

La voie fluviale de l'Hérault *(Oranus ?, Araur)*, était particulièrement importante; il était navigable sur plus de 40 km, jusqu'à Saint-Jean-de-Fos où s'arrêtait la navigation, à l'entrée des grottes de Saint-Guilhem-le-Désert. A 5 km environ au Nord d'Agde, sur la rive droite du fleuve, l'habitat hallstattien de la « Monédière » (comm. de Bessan) (117) — connu pour ses trouvailles de monnaies, est en relation avec le port d'Agde dès le VIᵉ siècle : les fouilles qui y ont été faites ont mis au jour une grande quantité de céramique ionienne à bandes peintes (rouges et grenat), d'importation et d'imitation locale et grise monochrome, en grande partie locale, ainsi que de la céramique attique à figures noires et rouges (combat d'Héraclès contre le lion de Némée), et comme dans tous ces sites du littoral des amphores étrusques et phéniciennes, qui montrent la diffusion de ce trafic sur le littoral de la Méditerranée occidentale.

A peu de distance au Nord, la station de *Cessero* (118), sur la voie Domitienne, à Saint-Thibéry, établie sur une plate-forme rocheuse qui a conservé quelques assises d'un mur préromain, s'est également révélée très riche en céramique ionienne à bandes peintes et « pseudo-ionienne », grise monochrome et attique à figures rouges. La voie fluviale de l'Hérault

107. R. Aris, G. Claustres, Le problème d'Agde, *l.c.*, avec plan du delta; *F.O.R.*, 10, n° 79.

108. *Supra*, Introduction.

109. F. Mouret, Sulpice-Sévère à Primuliac, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 6, 1905, p. 147; 10, 1914-16, p. 376; Em. Bonnet, *Répertoire arch. Hérault*, 1930, p. 49; *Antiq. Hérault*, p. 196; *F.O.R.*, 10, 96 et 97.

110. *Infra*, III.

111. Abbé Giry, Rapport, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 17-18, 1951-52, p. 25.

112. M. Louis, Les Ligures dans le Languedoc méditerranéen, *Actes Iᵉʳ Congrès internat. Et. ligures*, 1950, p. 101; Les civilisations pastorales de la Garrigue languedocienne, *Et. roussillonnaises*, 2, 1952, p. 137.

113. En particulier des céramiques attiques à figures rouges (Musée du Vieux Béziers) : *F.O.R.*, 10, 99; Dr Coulouma et L. Montagnier, *Oppidum* grec de Béziers, *Rhodania*, 20-22, 1938-1940, p. 81; J. Gondard, Fouilles autour de la cathédrale Saint-Nazaire, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 23, 1957, p. 5 et pl. 2, 2.

114. *F.O.R.*, 10, 106; J. Jannoray, *Ensérune. Contribution à l'étude de la Gaule méridionale*, 1955.

115. *F.O.R.*, 119; Dr Coulouma, Magalas et son oppidum de Montfo, *Cah. Hist. et Arch.*, 7, 1934, p. 712 et pl. 6; 12, 1937, p. 609 et pl. XII, 1-7. Signalons la découverte d'une tête de cheval en ronde bosse, qui révèle l'existence d'un sanctuaire avec statuaire d'époque préromaine (abbé Giry).

116. *Infra*, II, B II, 3.

117. *F.O.R.*, 10, 81; J. Coulouma et abbé Thomas, *Cah. Hist. et Arch.*, 2, 1936, p. 699 et pl. IV (en couleur); *Rev. numismat.*, 1943, p. 145; *Gallia*, XIV-1956, p. 207; *ibid.*, XVII-1959, p. 462; Abbé Giry, « Tell » de la Monédière (Bessan), *Bull. Soc. arch. Béziers*, 21, 1955, p. 24 (avec une carte).

118. *F.O.R.*, 10, 89; Dr Coulouma et G. Claustres, L'oppidum de Cessero, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 8, 1942, p. 69; *Gallia*, II-1943, p. 15.

était utilisée, ainsi que le montre la découverte d'amphores massaliètes à Saint-Thibéry (119).

Au Nord-Ouest, sur la route de Béziers à Pézenas, les mêmes importations ont été reconnues au Pirou près de Valros (120) : poteries à bandes peintes ioniennes, coupes attiques à figures noires des « petits maîtres » et du ve siècle, bronzes massaliètes au taureau.

Au Nord-Est, le site de Montagnac qui était en relation directe avec Mèze, le port de l'étang de Thau, avait subi la même influence : le « Pioch du Télégraphe » (121), éminence rocheuse qui domine la vallée de l'Hérault a donné des céramiques attiques à figures noires et un chapiteau votif d'ordre dorique à inscription grecque du IIe siècle, qui par sa forme même évoque l'influence hellénique, et non loin le « Pioch Balat » à Aumès (122), des céramiques ioniennes, attiques à figures noires et rouges et des amphores massaliètes; l'influence de la basse Provence y est attestée par la présence d'un torse de lion, analogue à ceux des Alpilles et d'Arles, mais aussi d'Ibérie, qui révèle l'unité de cette ambiance gréco-étrusque au début de l'époque romaine (123).

Les étangs littoraux assuraient d'Agde au Rhône une route côtière, la « route d'eau », route de mer canalisée à l'abri des pirates et des vents, qui est plus ancienne et plus importante peut-être que la route de plaine, la voie héracléenne qu'aménagera Domitius; elle eut une importance capitale pour la pénétration des influences méditerranéennes dans l'arrière-pays à l'époque hellénique et retrouvera cette fonction au moyen âge par la création de Montpellier, qui sera pendant deux siècles le grand entrepôt de la lagune languedocienne (124).

De ces étangs littoraux, le plus grand était l'étang de Thau, le *Taurum* de Festus Avienus (125); il était signalé aux navigateurs par le promontoire de Sète, Σήτιον ὄρος de Strabon (126) et de Ptolémée (127); son île rocheuse couverte de pins (128), qui surveillait l'entrée de l'étang, était sans doute occupée par une forteresse, bien qu'aucun centre d'habitation n'y fût mentionné (129). Nous savons qu'au moyen âge on y exploitait des salines, *salinae Sitae*, mentionnées en 822 dans le *Cartulaire d'Aniane*, — l'un des produits d'exportation des étangs littoraux.

L'activité des ports de l'étang, tous situés sur le rivage intérieur de la lagune, nous est signalée à l'époque romaine; l'un des plus importants, au fond de l'étang de Thau, était Mèze *(Mesua)*, qui doit être sans doute identifié avec *Mansa* (pour **Masua*) de Festus Avienus (130). Son importance à l'époque grecque est attestée par les fouilles de R. Arnaud, A. Fraissinet et E. Candie : ils ont mis au jour dans l'acropole dominant l'ancien port et occupée par une chapelle de Pénitents, une grande quantité de tessons de céramique des ve-IVe siècles : céramique attique à figures rouges, ionienne à bandes peintes, grise monochrome à décor ondé qui paraît être la vaisselle la plus courante, amphores massaliètes à pâte micacée qui montrent les relations commerciales avec Marseille; et sans doute faut-il attribuer à l'époque grecque la base du rempart de l'acropole, qui dominait le port (131).

Sur le même étang, Marseillan (132), Balaruc-le-Vieux au-dessus de la ville thermale qui doit sa fortune à la romanisation (133), Bouzigues, qu'E. Thomas propose d'identifier à la *tenuis civitas*, la « petite et pauvre cité » de *Polygium* de l'*Ora maritima* (134); sur l'étang de Vic, Vic-la-Gardiole (135) qui a donné son nom à l'étang, peut-être également cité par Festus Avienus à la suite de Mèze et avant *Naustalo* (?) et Maguelone, *portus maris vocatus Sarracenus*, détruit en 737 par Charles Martel (136). Sur l'étang de Pérols, Lattes *(Latara)*, qualifié de *civitas* par l'*Anonyme de Ravenne* (137) qui est peut-être à restituer dans le passage malheureusement corrompu de l'*Ora maritima* concernant les étangs (138) et sera le port de Montpellier au moyen âge, enfin sur l'étang de Mauguio *Naustalo* (139).

La zone littorale des étangs de Vic, de Pérols, de Mauguio et des brassières occidentales du Rhône est jalonnée par les *oppidum* de La Roque de Fabrè-

119. *Ibid.*, XVII-1959, p. 468.

120. Cl. DE SERRES, Le Pirou, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 16, 1950, p. 5; Abbé GIRY, *ibid.*, 17-18, 1952-53, p. 25; et à St-Julien (1964).

121. M. ROUANET et R. ROS, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 6, 1940, p. 11; le chapiteau, F. BENOIT, *L'Art primitif méditerranéen*, p. 24, fig. 4; *F.O.R.*, 10, 83-84.

122. *F.O.R.*, X, 84; Abbé GIRY, R. ROS, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 17-18, 1951-52, p. 24 et R. ROS, *ibid.*, 1954, p. 19.

123. F. BENOIT, *L'Art primitif méditerranéen*, pl. 17, 3.

124. A. JOUBIN a très justement mis en valeur l'importance géographique des côtes basses de Languedoc : Quelques aspects archéologiques du Languedoc méditerranéen. *Rev. arch.*, 1920, II, p. 276; cf. F. BENOIT, Arles dans la civilisation méditerranéenne, *Ve Congrès du Rhône. Arles, 1930* (Union générale des Rhodaniens), 1931, p. 172.

125. *Ora marit.*, v. 611.

126. *Geogr.*, IV, 1, 6.

127. *Geogr.*, II, 10, 2.

128. ... *Setius inde mons tumet*
Procerus arcem et pinifer...
(Festus AVIENUS, *o.c.*, v. 604-605).

129. *F.O.R.*, X, 38; au XIIe siècle *locus de Seta* (E. THOMAS, *Dict. topogr. Hérault*).

130. Pomponius MELA, II, 5; et non Sète comme le propose C. JULLIAN *(o.c., I,* p. 175, n. 6; *Ora marit.*, v. 616); ni Maguelone comme le propose E. THOMAS *(Dict. topogr. Hérault);* station de la *via Domitia : F.O.R.*, X, 44 et 45.

131. Abbé GIRY, Rapport... *Bull. Soc. arch. Béziers*, 1951-52, p. 21-23.

132. Le port est connu à l'époque romaine : épave chargée de litharge à Marseillan-plage.

133. *F.O.R.*, 10, 36 et 37; F. DE SAULCY, Etude topographique sur l'*Ora maritima*, *Rev. arch.*, 1867, I, p. 90.

134. *Ora marit.*, v. 615; Ch. LENTHÉRIC, *o.c.*, p. 291; E. THOMAS, *o.c.* (corr. *Bozigium*); l'identification de C. JULLIAN avec Agde « avant la colonisation » est contredite par la découverte de poteries à Agde *(o.c.*, I, p. 175, n. 6 et p. 400, n. 7).

135. *Tum Mansa, vicus, oppidumque Naustalo* (v. 616) : F. DE SAULEY, *l.c.; F.O.R.*, X, 34.

136. *F.O.R.*, 10, 33; E. THOMAS, *Dict. topogr. Hérault.*

137. PLINE, *N.H.*, IX, 9; Pomponius MELA, II, 5; *Anonyme de Ravenne*, IV, 28, et V, 3.

138. *Et urbs...* (v. 617), selon la suggestion de C. JULLIAN, *o.c.*, I, p. 175, n. 6.

139. *Ora marit.*, v. 616; *F.O.R.*, 10, 11. Mauguio ? F. DE SAULCY (*l.c.*, p. 90) propose de rectifier le vers et de lire : ... *vicus, oppidum Longostalo**, qui serait Murviel-lès-Montpellier, important *oppidum*, peut-être *Altimurium* des *Chroniques de Saint-Denis* (57, 27), d'une grande richesse archéologique (Em. BONNET, *Rép. arch. Hérault*, p. 33; *F.O.R.*, 10, 29).

gues (140), de Murviel-lez-Montpellier (141), de Substantion sur le Lez (Castelnau-le-Lez) (142), de Pont-Ambroix sur le Vidourle (143).

La zone intermédiaire entre les Cévennes et le littoral est également riche en documents de l'hellénisation : dans le pays de Vaunage *(Vallis Anagia)*, les habitats de Nages, Calvisson (La Liquière), etc. (144), dans la vallée du Gardon Castelvieil *(Marbacum)* à Russan, la station chalcolithique des Rouquis à Bourdic, près d'Uzès (145); à Nîmes même l'exploitation des travaux de voirie et de terrassement par O. Rappaz a permis de recueillir une série de tessons ioniens à décor linéaire et en pâte grise monochrome à décor ondé, dont une grande partie est d'imitation locale.

Au-delà de l'étang de Mauguio la configuration du delta s'est transformée considérablement; la région, par suite d'un affaissement du sol alluvionnaire qui a pu être reconnu par les sondages archéologiques de la Camargue (146), s'est couverte de marais, au milieu desquels s'étendent des nappes d'eau peu profondes, aujourd'hui gagnées par la salure, qui représentent le lit d'anciens bras du fleuve, étangs du Repau, du Roi, de la Ville, au Sud d'Aigues-Mortes, étang du Scamandre et marais de la Fosse, à l'Ouest du Petit Rhône, étangs de Consécanière et des Launes, au Nord des Saintes-Maries, étangs du Landres et du Galéjon, à l'Est du Grand Rhône.

La physionomie même du delta, où les terres boisées étaient vivifiées par l'eau douce des bras du Rhône, a changé; les forêts de chênes et les pinèdes qui fournissaient les bois de construction des bateaux et le goudron de calfatage ont fait place aux étendues d'eau saumâtre. Tout vestige des anciens bras du Rhône a disparu, à l'exception de berges encore boisées de l'ancien Rhône de Saint-Ferréol, le long du Vaccarès. Mais il est possible d'en reconstituer sinon le tracé du moins l'activité par les documents du moyen âge relatifs au trafic du littoral vers Arles, Saint-Gilles et Beaucaire, qui étaient les points d'aboutissement de ce grand delta, — les conditions de la navigation et l'objet même du trafic n'ayant point changé de l'antiquité au moyen âge.

La disparition successive des trois abbayes-sœurs de la Camargue, Saint-Pierre de Psalmodi dans une île au-dessus d'Aigues-Mortes, Ulmet sur un ancien bras du Rhône à l'Est du Vaccarès, Silvéréal sur le Petit Rhône, atteste la mort lente du delta, dont la fonction commerciale était liée à la navigabilité des voies fluviales (147), — seule ayant subsisté l'abbaye Notre-Dame-de-Franquevaux, sur la rive Nord du Scamandre, à peu de distance de Saint-Gilles, qui était encore florissante lorsqu'elle fut détruite par les Calvinistes au XVIe siècle. Les ports de « Pella Morgues » et de « Nega Roumieux », situés sur le grau de la Chèvre, au Sud d'Aigues-Mortes, étaient en relation avec l'abbaye de Psalmodi, qui comptait 800 moines à l'époque de Charlemagne (147bis).

Les anciennes bouches du fleuve ou *graus* (gradus) devenaient des marécages et étaient ensablés. Une enquête de 1263 (148) mentionne le grau de la Chèvre et celui de Malcanet, encore appelé de Masconil ou de Saint-Roman, dont le nom est resté à un ancien grau isolé de la mer par les sables; et c'est un port sans avenir que devait créer en 1270 saint Louis à Aigues-Mortes, pour s'affranchir du « trust » des armateurs marseillais. Il avait lui-même succédé à un port plus ancien, qui est sans doute marqué par l'île rocheuse que les Portulans appellent *Spicai* ou *Piguette*, aujourd'hui atterrie et signalée par le phare de l'Espiguette (149). C'est de ce port que proviennent les débris de poteries, d'amphores d'origine grecque, campanienne et romaine, fragments de bronze que la mer rejette sur la plage du Grau du Roi; parmi ces témoins de l'activité commerciale figure une amphore étrusque

140. *F.O.R.*, 10, 27; E. Bonnet, L'oppidum de la Roque, *Cah. Hist. et Arch.*, 2, 1932; Fouilles de P. Larderet, *Gallia*, XIV-1956, p. 215; XV-1957, p. 1-39; XVII-1959, p. 462; *Journées arch. d'Avignon*, 1956, p. 51.

141. *Ad murum veterem*, au moyen âge; *F.O.R.*, 10, 29; *Gallia*, XVII-1959, p. 467. Une tête diadémée, d'époque préromaine, y a été trouvée naguère (F. Benoit, *L'Art primitif méditerranéen*, pl. 41, 5).

142. *Sextantio, Sostantione mutatio : F.O.R.*, 10, 19; Fouilles de F. Daumas, *Gallia*, XVII-1959, p. 464; F. Daumas et R. Majurel, Rapport préliminaire, *ibid.*, XIX-1961, p. 5-30 (étrusque, attique, ionienne à décor linéaire à engobe importée et d'imitation, grise ondée à pâte dure de ton variant du noir au gris et au beige. De ce site proviennent des briques estampées et des bustes-portraits *(L'Art primitif méditerranéen*, pl. 16, fig. 12 et 13; pl. 32).

143. Station de la voie romaine, *F.O.R.*, 8, 49.

144. *F.O.R.*, 8, 61-67. On a attribué à cette tribu la monnaie grecque en bronze ayant au revers le taureau cornupète et la légende ΣAMNAΓHTOI; cf. *infra*.

145. *F.O.R.*, 8, 275-277. Poterie grise monochrome, attique (VIe s.) : comm. J. Hugues.

146. Les sondages faits par G. Denizot aux Saintes-Maries et les diverses observations au cours des fouilles montrent que l'affaissement du niveau archéologique oscille entre 1 et 3 m : Un sondage archéologique aux Saintes-Maries, *VIIe Congrès du Rhône, Marseille*, 1933, p. 353; cf. du même, Contribution à l'étude du Quaternaire de France, *Bull. Soc. géologique de France*, 33, p. 409; F. Benoit, *La Camargue*, 1933, et avec réserves, R.-D. Oldham, Historic changes of level in the Delta of the Rhone. *Quarterly Journal Geol. Soc.*, 1930, p. 64; cf. les critiques de F. Denizet, *La Camargue*, p. 52. La carte de Poulle, à la Bibl. municipale d'Arles donne un quadrillage du Delta avec cotes en 1820.

147. F. Benoit, *La Camargue*, 1933; Les abbayes du sel, *Delta*, 3, 1961, p. 24; cf. A. Grenier, *Man. Arch. Gallo-romaine*, I, 2, p. 509.

147bis. Cf. C. Jullian, *R.E.A.*, 20, 1918, p. 244 et 25, 1923, p. 265; F. Benoit, L'économie du littoral de la Narbonnaise, *l.c.*, p. 106; Les abbayes du sel, *l.c.*, p. 21.

148. *In loco qui vocatur* gradus de Capra *est quedam insula nata in Rodano..., que vocatur Lestel, et aqua Rodani que fluit inter dictam insulam et ripam Regis vocatur* gradus de Capra, *et ibi intrat ex illa parte Rodanus in mare; aqua autem Rodani que fluit inter terram Comitis et dictam insulam vocatur* gradus de Malcanet; *et per illum locum cadit et derivatur Rodanus similiter in mare :* Enquête de 1263 (Livre des Gabelles), Arch. Nat., J J 267, fol. 37; cité par M. Gouron, Note sur l'ancienne navigation dans la Petite Camargue, *Bull. Soc. Hist. et Arch. de Nîmes et du Gard*, 5, 1938-1939, p. 7, n. 1; cf. les *Coutumes de Saint-Gilles* (éd. Bligny-Bondurand, p. 240-243); A. Dupont, Aigues-Mortes au XVIIIe siècle, *Ecole antique de Nîmes*, 19, 1938. Toute cette région est riche en tessons de poteries campaniennes et romaines : *F.O.R.*, 8, 25-27; *C.I.L.*, 12, 4102; Espérandieu, 9, 6849 (autel *Jovi et Silvano*).

149. Ch. Lenthéric, *Les villes mortes du golfe de Lyon*, p. 330 et 357; M. Gouron, Note sur l'ancienne navigation, *l.c.*, p. 21, n. 1. Cf. sur les trouvailles A. Maire, *Comptes rendus Ac. Inscriptions*, 1911, p. 430; *F.O.R.*, 8, 25-27.

du VIe siècle, conservée intacte, aujourd'hui au musée de Nîmes (150).

La côte est par contre en recul à l'Est des dunes de sable qui ont atterri l'ancien rivage de l'Espiguette; et le littoral des Saintes-Maries, qui paraît avoir été précédé lui aussi par un îlot rocheux aujourd'hui immergé (Orgon) à plusieurs kilomètres de la côte, est en recul sensible et constant (fig. 7). L'emplacement des Saintes-Maries sur une émergence de terre située entre le grau d'Orgon, à l'Ouest, embouchure du Petit Rhône qui a retrouvé à la suite d'une crue en 1552 un lit plus ancien, et le grau de La Fourcade, débouché du Rhône de Saint-Ferréol, à l'Est, dont l'ancien nom *Fos torta* indique les sinuosités de son embouchure, répondent géographiquement au site d'un port chargé du contrôle de la côte et du fleuve. La mer rejette, comme sur la plage du Grau-du-Roi, une grande quantité de tessons de poterie et d'amphores, de provenance grecque, campanienne et romaine (151).

L'alluvionnement du *Grau d'Orgon* est en effet antique, ainsi que le montre l'enlisement dans les limons gris sous-jacents aux sables marins du rivage actuel, d'une épave d'amphores italiques du Ier siècle avant J.-C., déchaussée par la mer (152). L'appellation du *grau* qui doit son nom à un îlot sablonneux où était établie au XVIIe siècle la « batterie d'Orgon », aujourd'hui disparu sous la mer (153), est elle-même antique, ainsi que celle de l'étang qui porte le même nom *(stagnum Urgonis)*, que l'on doit rapprocher du rocher d'Orgon, dominant un gué de la Durance (154).

Le port des Saintes-Maries apparaît donc comme un port fluvial surveillant l'entrée de deux bras du fleuve, à quelque distance de la mer, comme Narbonne, Agde et le port d'Aigues-Mortes, situé au grau de la Chèvre, — port fluvial que l'avance de la mer, très sensible à l'Ouest d'Aigues-Mortes, avait par contre transformé en ville côtière. L'église, datant de l'époque romane, distante encore de 552 m du littoral en 1782 et qui ne doit sa protection qu'aux digues et aux épis construits ces dernières années, était à la fin du XVIIe siècle entourée d'un bois et de monticules qui l'isolaient de la mer distante à cette époque de plus d'une demi-lieue (155).

Ce port existait au Bas Empire : c'est dans l'église dédiée à Notre-Dame *(Beata Maria)*, « aux limites de l'Océan » *(in reflui Oceani finibus)*, qu'aborde un pèlerin qui s'était embarqué à Arles sur le Rhône, pour demander l'intercession des nombreuses reliques possédées par l'église (156). Au VIe siècle de notre ère, l'église est connue sous l'appellation de *Beata Maria de Ratis;* on l'identifiait donc généralement avec l'*oppidum priscum Ra*, mentionné par Festus Avienus dans un passage corrompu (157) de son périple qui décrit le cours du Rhône oriental des Alpilles à l'étang de Berre. La localisation à l'Ouest de la Camargue ne peut donc correspondre à cette dénomination, qui, si elle n'est pas une erreur de copiste, est une appellation topographique, désignant une émergence de terre au milieu de l'eau *(Radium, Ra, Ray, Rac, Rach, Rath* (158), en provençal rasiège > riège), qui désigne également un port d'un ancien bras du Rhône, *El Ra*, situé au Nord de l'étang du Scamandre, près d'Espeyran.

Il apparaît donc que le littoral a considérablement reculé en ce point, tandis qu'il est en progression vers l'Ouest, déterminant le golfe de Beauduc, formé par des dunes de sable et l'atterrissement de l'île du Plan-du-Bourg, du Petit Badon et de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Cette région était desservie par un ancien bras du Rhône mettant Beaucaire en communication avec le Grau-du-Roi (159). Ce tracé, qu'emprunte

150. F. BENOIT, Relations de Marseille grecque, *l.c.*, p. 20, fig. 14.

151. F. BENOIT, Antiquités préromaines et romaines en Camargue, *Mém. Institut hist. Provence*, 5, 1928, p. 88; cf. Ch. LENTHÉRIC, *o.c.*, p. 423. L'opinion d'E. DESJARDINS sur la formation récente de ce littoral ne peut donc être acceptée (*supra*).

152. Plusieurs amphores de même type ayant conservé leur opercule de chaux avec timbre au nom de *L. Pompon(ius)* du Ier siècle av. J.-C., ce qui montre que l'épave n'a pas été roulée par la mer et est immergée dans les alluvions du fleuve *(Gallia*, VI-1948, p. 213; XIV-1956, p. 224).

153. Ch. LENTHÉRIC, *o.c.*, p. 330.

154. Ch. ROSTAING, *o.c.*, p. 70. Le mot se réfère à la racine **or-g-*, à laquelle A. TROMBETTI rattache l'île de la Gorgone en mer Tyrrhénienne entre Corse et Etrurie; G. ALESSIO, *Urgo/Orgo, Studi etruschi*, 21, 1950, p. 450; et 25, 1957, p. 651 (c.r. de Carla SCHICK, La Caprara e la Gorgona, *Arch. Gloss. It.*, 40, 1955, p. 29); cf. F. BENOIT, *Mars et Mercure*, p. 79.

155. Voy. la Description des Saintes-Maries-de-la-Mer en 1696 par P.L. DE SAXI, *Mém. Institut hist. Provence*, 9, 1932, p. 78. Les sondages géologiques faits en 1933 aux Saintes-Maries montrent que le niveau romain reconnaissable aux poteries, est à plus d'1 m sous le NgF : G. DENIZOT, Le rivage de Provence, *l.c.*, p. 43 et fig. 8; cf. du même sur le niveau de la mer en Ligurie, *ibid.*, 25, 1959, p. 237.

156. *Vita s. Hippolyti, Acta Sanctorum. Août*, III, p. 15; cf. F. BENOIT, Eglise des Saintes-Maries-de-la-Mer, *Bull. monumental*, 1936, p. 2, n. 3.

157. *Salyes atroces, oppidum (priscum Ra) Mastrabalae* (v. 701). Cf. les corrections portées au texte par F. BENOIT, Le delta du Rhône à l'époque grecque, *Rev. Et. anciennes (Mél. Radet)*, 1940, p. 570 et J. JANNORAY, A propos d'Avienus, *Ora maritima* vers 701-702, *Rev. arch.*, 1950, II, p. 79. J. JANNORAY supprime deux mots du vers, en se fondant sur la prosodie du poème écrit en trimètres iambiques; le premier vers comporte trois syllabes en trop et le second deux syllabes, soit un pied, en moins; on rétablirait ainsi au second vers *priscum, paludes*. Cependant on admettra difficilement que *ra* ait été mis en marge comme repère de *paludes*, le vocable ayant un sens géographique très net; d'autre part l'emploi de *paludes* au pluriel est anormal (cf. au singulier v. 569, 590, 611, 682). La discrimination de l'auteur entre *Ugium* et *Mastrabala - Mastramela* est également peu vraisemblable; cf. H. ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise*, 2, (1956), p. 7.

158. Le sens de fougère = *ratis* ne peut être valable (C. JULLIAN, *Rev. Etudes anciennes*, 1901, p. 336; 1921, p. 335); mais le toponyme doit être rapproché de l'île de Ré, du pays de Retz, de la pointe de Raz et de noms de gué sur les fleuves *(Argentorate :* R. FORRER, *Strasbourg - Argentorate*, 1928, p. 775; *Ratumagus* (Rouen), Ratisbonne, etc.). Lieu-dit très fréquent dans les marais de Camargue et de Montmajour : Bibl. d'Arles, Répertoire des titres de Saint-Césaire, ms 725; Carte n° VII (1602); et P. VÉRAN, *Stat. Arles*, ms. 493, p. 341. D'autres lieux-dits dans cette même région : *Ratium* (Rodilhan) près du Vistre; mas du Rat à Bellegarde (GERMER-DURAND, *Dict. topogr. Gard*), un autre lieu-dit de même nom dans la vallée du Gardon (M. GOURON, Note sur l'ancienne navigation dans la Petite Camargue, *Bull. Soc. d'Hist. et d'Arch. du Gard*, 5, 1938-39, p. 22).

159. Le canal ouvert sous le Premier Empire succédait lui-même à une roubine en usage sous saint Louis : *robina facta per dominum regem, qua navigatur a Rodano versus et usque ad Aquas Mortas* (1282) : M. GOURON, *l.c.* Il apparaît sur les cartes des XVIIe-XVIIIe siècles : Bibl. Nat., Cabinet des Estampes, Coll. d'An-

aujourd'hui le canal de Sète à Beaucaire, nous donne à peu près la physionomie de la brassière la plus occidentale du fleuve, correspondant à l'*os Hispaniense* de Pline (fig. 7).

Il délimitait un territoire qui avait conservé son autonomie au moyen âge et relevait de l'archevêque d'Arles, bien que situé sur la rive droite du Rhône, la terre d'Argence *(ager Argenteus, Argentia)* (160), entre le Grand Rhône et la costière de Saint-Gilles. Appellation qui doit peut-être son nom, non point au trafic du minerai d'argent, comme de nombreux Argentière, mais au radical *ar-* = eau courante (161), qui entre dans la composition de plusieurs hydronymes dans le Midi de la Gaule *(Araur,* ancien nom de l'Hérault, *Arar* (Saône), Argens, Argenson, Argentesse, etc., et peut-être le port d'Argentière, au Nord du Scamandre), le nom de cet étang lui-même se rattachant à la base hydronymique, qui a donné son nom au Scamandre troyen et à la *Sequana* (162). Les documents du moyen âge nous montrent que ces brassières du Rhône étaient encore en usage. Une ancienne roubine sans doute en liaison avec les salins de Peccaïs, à l'Ouest de l'abbaye de Silvéréal, était connue au VIIIe siècle sous le nom de *Fossa gothica* (marais de la Fosse) et au Xe siècle sous celui de roubine Bosoenne (Canal du Bourgidou) (163).

Etant donné les variations des cours du Rhône, il n'est pas possible de retrouver leur tracé, ni de situer les ports de façon précise. Nous nous bornons à les citer :

Port Vieil, appartenant à l'abbaye de Psalmodi, situé près de la « terre des ports » entre le Vistre et le Vidourle; — port d'*El Ra* (164), avec le péage du même nom, signalé par les Coutumes de Saint-Gilles, à l'Argentière, près du château d'Espeyran, au Nord du Scamandre, riche en vestiges grecs et romains, qui devait son importance, à l'époque antique comme au moyen âge au trafic du sel (165); — plus à l'Est, sur le Petit Rhône, *Port de l'Escale* ou de l'Estaque *(portus Staquarum)* (166), au Nord de l'abbaye de Silvéréal; — et enfin port de Consoude, sur le Petit Rhône, au Nord de Silvéréal, appartenant au domaine royal, où était embarqué le sel des Salines de Peccais et d'Aigues-Mortes dès le XIVe siècle (167).

C'est à l'un de ces ports qu'il faut restituer le nom de *portus Crindavinus (ad ripam fluminis Rhodani)* (168) que légua à la ville de Nîmes le propriétaire d'un *fundus,* avec deux millions de sesterces. Si l'on remarque que l'abbaye de Saint-Gilles percevait au moyen âge le péage du port d'*El Ra,* dont le nom préromain désigne une émergence dans les marais, on doit sans doute localiser le grand domaine dont dépendait ce port sur la costière de Saint-Gilles, au-dessus de l'étang du Scamandre et du château d'Espeyran, qui en serait l'héritier (169).

Ce trafic est attesté par une dédicace du Ier siècle du collège des *Utriculaires* d'Arles et des bateliers de l'Ardèche et de l'Ouvèze retrouvée en remploi dans l'ancienne chapelle de Saint-Pierre *de Via sacra,* à Saint-Gilles (170); ce dernier collège, qui avait ses places réservées à l'amphithéâtre de Nîmes, avait choisi comme *curator* un Arlésien, — ce qui montre l'unité économique de cette navigation de la basse vallée du Rhône, qui avait sans doute pris la succession de la batellerie d'époque grecque, l'utilisation des outres gonflées étant déjà connue des Rhodiens, qui avaient projeté de construire par ce moyen un pont sur le Tigre (171).

2. LE RHONE MARSEILLAIS ET L'ÉTANG DE BERRE

Le bras oriental, l'*os Massiliense,* se subdivisait lui-même en plusieurs brassières, dont il n'est pas possible d'établir la chronologie à l'époque antique (1). Au moyen âge une des embouchures était située au

ville, n° 1444; Arch. service hydrographique de la Marine, Recueils factices. France B 3964, n° 134; Museon Arlaten, Salle du Rhône n° 4541 (tracé du canal de Beaucaire à Aigues-Mortes, vers 1700) et Bibl. Arles, ms 966.

160. Cf. sur ce pays *Dissertation sur la ville d'Ugerno* (XVIIIe s.), Bibl. Arles, ms 963; C.-M. DOMERGUE, *Saint-Roman-en-Argence,* Avignon, 1851; L.-A. CONSTANS, *Arles antique,* p. 64, n. 2.

161. A. DAUZAT, Noms prélatins de l'eau, *Revue Et. anciennes,* 1926, p. 163; *La Toponymie française,* p. 131 et 140. Cf. A. CUNY, Noms anciens de la Saône et de l'Hérault, *Revue Et. anciennes,* 1927, p. 49.

162. Cf. *supra,* n. 87.

163. M. GOURON, *l.c.;* cf. Arch. Bouches-du-Rhône, Cartes, n° 20. Ce dernier vocable, qui se rattache au provençal *bourja* (dégorger, affouiller) se retrouve dans le nom d'une rivière et d'un petit étang de la lagune de *Ruscino,* au débouché du Têt : Ch. LENTHÉRIC, *Les villes mortes du golfe de Lyon,* p. 159.

164. BLIGNY-BONDURAND, *Les coutumes de Saint-Gilles,* p. 240-243.

165. *F.O.R.,* 8, 21. Des travaux de terrassement récents ont permis de recueillir des amphores micacées, de la céramique grise à ondes, d'imitation ionienne et de la poterie attique du V-IVe s. et de dégager des bassins de salaison bétonnés (comm. de Mme SABATIER d'ESPEYRAN, V. LASSALLE et Bernard POUYÉ, 1960); cf. *infra,* II, 3, n. 14.

166. Arch. comm. Arles, CC 135 (1418).

167. F. DENIZET, *La Camargue,* p. 73; F. BENOIT, *La Camargue,* p. 22 (carte); B. ROBERTY, Le port de Consoude, *Mém. Inst. hist. de Provence,* 10, 1933, p. 47.

168. *C.I.L.,* XII, 3313; *F.O.R.,* 8, p. 55, 7.

169. La localisation « dans les marais de Camargue », à Chamone, c'est-à-dire dans le delta secondaire de la Camargue non encore atterri à l'époque romaine *(F.O.R.,* 5, 416), fondé sur une mauvaise lecture de l'inscription *(portum Ca ... :* Ch. LENTHÉRIC, *La Grèce et l'Orient en Provence,* 1878, p. 305, suivi par L. BONNARD, *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque romaine,* p. 51) est inacceptable. L'inscription a d'ailleurs été trouvée en remploi en 1873 dans le Château royal construit derrière la Porte d'Auguste de Nîmes (GERMER-DURAND, ALLMER, *Inscriptions antiques de Nîmes,* 1893, p. 498); elle concerne donc un port d'une brassière occidentale du Rhône. Si l'on rattache le terme au radical *Kr-,* d'où dérive le nom de la Crau = plaine caillouteuse, on en rapprochera les lieux dits *la Cride* et *Croc,* donnés à des hauteurs ou à de mauvais chemins caillouteux (ROSTAING, *o.c.,* p. 157-158). La localisation du « pas de Crocus » au Castelet de Fontveille, dominant les marais de Fontvieille, appelle la même observation linguistique *(infra,* 4).

170. « *Nautae Atr[icae] et Ov[idis] ... Utriclar(ius) corp(oratus) Arelat(ensis):* ALLMER, *Revue épigraphique du Midi,* I, 1878-1883, p. 404; *C.I.L.,* XII, 4107; *F.O.R.,* VIII, 20; cf. L.-A. CONSTANS, *Arles antique,* p. 189 et 303; J. ROUGÉ, *Utricularii, Cahiers d'Histoire* (Univ. Clermont, Lyon, Grenoble), 4, 1959, p. 296.

171. XÉNOPHON, *Anabase,* III, 5, 8-12; J. ROUGÉ, *l.c.,* p. 299.

1. La meilleure carte de la partie orientale de la Camargue est celle de Flour (1638) corrigée par Vortcamp en 1656, Bibl. d'Arles, n° 2 : F. BENOIT, *La Camargue,* 1933, fig. p. 22.

Sud de l'abbaye d'Ulmet, dans l'étang du Canadel (2), aujourd'hui de la Dame, à la latitude des Saintes-Maries. Le dessèchement de ce bras, dont l'embouchure fangeuse a survécu dans le nom de l'étang du Fangassier, provoqua au XIIIe siècle l'union de l'abbaye d'Ulmet avec sa filiale, Silvéréal, sur le Petit Rhône, près des salins de Peccaïs, suivie de peu de leur transfert à l'abbaye de Valmagne, au diocèse d'Agde.

L'établissement de cette abbaye, qui remonte peut-être à l'époque paléochrétienne (3) et au mouvement monastique créé au Ve siècle tant à Marseille qu'à Arles, est certainement en relation avec la « voie du sel », dont les salins de Badon, établis près de l'étang du Fournelet et remontant à une haute époque, seront concédés en 1598 à la ville d'Arles par Henri IV (4).

Les rives de l'étang du Fournelet et les îlots du Cassieu, de Mornés, des Rièges déchiquetés par la mer, sont jonchés de tessons de céramiques ioniennes à bandes peintes : ces vestiges marquent l'existence d'un « cordon littoral » entre l'ancien étang de Vaccarès et la mer qui formait le front du delta (5). L'emplacement occupé par l'abbaye sur une légère éminence a donné son nom au grau d'Ulmet, aujourd'hui séparé de la mer par la masse alluvionnaire de l'île du Plan-de-Bourg, qu'entoure le bras sinueux du Bras-de-Fer qui date seulement de 1587, et fut lui-même remplacé lors d'une crue en 1711 par le tracé actuel en direction de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Ce bras du Rhône était déjà le plus important à l'époque antique; l'envasement de son embouchure et la formation d'une barre (6) avait amené les Romains à creuser un bras latéral, le canal des *Fosses Mariennes*, pour ravitailler les légions de Marius, installées en amont d'Arles sans doute sur la croupe occidentale des Alpilles, au croisement des voies du Rhône et de la Durance (fig. 7). Mais ce canal — comme ceux dont nous avons noté le tracé entre Aigues-Mortes et Beaucaire — ne faisait qu'utiliser un lit plus ancien du Rhône, qui du Grand Passon en face l'île du Port (station d'*Ad Gradus* d'Ammien Marcellin) (7), à 18 milles d'Arles par la route, empruntait des dépressions que les textes du moyen âge appelaient le Bras mort de Goulevieille (la bouche vieille) ou l'escale de Labech, le Vallat Pourri, limite entre les terroirs d'Arles et de Fos en 1473 et débouchait par l'étang du Landres dans celui du Galéjon, bras de mer alors largement ouvert sur le golfe, *bracchium maris Galaionis*, à l'Ouest de Fos (8).

Ce grau qui était de navigabilité difficile selon Strabon (9), est certainement antérieur aux travaux de Marius. Il était surveillé par une forteresse, sans doute une des tours des Marseillais dont parle Strabon, la *Roque d'Odor* (10), où abondent les monnaies massaliètes, les tessons de céramique à reliefs hellénistiques (bols de Mégare), campaniennes et imitations massaliètes (11). Il avait encore assez d'eau au moyen âge pour être utilisé par les Barbaresques qui s'y embusquaient (12) et c'est à la Roque d'Odor que le *Roman d'Arles* fait aborder la flotte des Sarrazins qui viennent ravager la terre d'Arles (13).

Ce grau du Rhône était en rapport avec la citadelle de Fos, isolée entre les marais de la Fous et l'étang de l'Estomac, que choisira Marius pour y établir le port de ravitaillement de ses légions. L'habitat rupestre préexistait à l'occupation romaine (14), comme celui de La Roque d'Odor.

La consonance hellénique du nom de l'étang de l'Estomac a fait supposer qu'il devait cette appellation à l'étang marin, λιμνοθάλαττα que Strabon situe au-dessus de l'embouchure du fleuve et que l'on avait appelé pour cette raison « étang de la bouche » (στό-

2. Ce grau était encore accessible au XVe siècle; c'est par la *fos de Canadel* qu'avait pénétré en 1452 dans le terroir d'Ulmet un corsaire catalan, En Bonet, qui avait rançonné les habitants de Massargues *(agellus Missianianus)*, qui doit être localisé sans doute à la Tour de Valat *(F.O.R.*, 418 au lieu de 410) : Arch. comm. Arles CC 177.

3. L'îlot du « Cassieu » n'est-il pas en rapport avec l'abbaye de Saint-Victor fondée au début du Ve siècle par saint Cassien, peut-être originaire du *vicus Cassianum*, en Scythie latine, dans le delta du Danube (H.I. MARROU, Jean Cassien à Marseille, *Revue Moyen Age latin*, I, 1945, p. 12). La région est christianisée à l'époque de saint Hilaire qui s'y rend pour exhorter les ouvriers des salins *(infra*, III). Des ruines se voyaient encore en 1864 : Benoni BLANC, Bibl. Méjanes à Aix, *Notes et croquis*, II, ms. 705, p. 49.

4. Plan des salines : P. VÉRAN, *Statistique d'Arles*, IV (1807), Bibl. d'Arles, ms 493, p. 121; publié par F. BENOIT, Les abbayes du sel, *Delta*, 3, 1961, p. 20.

5. Cf. GAUTIER-DESCOTTES, Formation de la Camargue, *l.c.*; F. DENIZET, *La Camargue*, 1931, p. 42 et s.

6. L'obstacle apporté à l'entrée du Rhône par cette barre, provoquée par un contre-courant marin, était tel qu'au XVIIe siècle la remontée du fleuve était rendue impossible pendant plusieurs mois (cf. sur la formation de cette barre, L. FRANÇOIS, Port-Saint-Louis-du-Rhône, *Etudes rhodaniennes*, 7, 1931, p. 221 et *Etude sur* l'évolution des côtes de Camargue, *VIIe Congrès du Rhône*, 1933, p. 155). Le port de Bouc, à l'entrée de l'embouchure du Rhône, servait de hâvre aux navires qui attendaient le passage, d'où son rôle de « port secondaire » et d'entrée du canal latéral vers Arles (cf. P. MASSON, Les relations entre Port-de-Bouc et le Rhône, *ibid.*, p. 286).

7. Amm. MARCEL, XV, 11, 18; L.-A. CONSTANS, *Arles antique*, p. 170 et 201; carte, *Delta*, 9, 1963, p. 33.

8. *F.O.R.*, 5, 289 et 290. Le nom paraît se rattacher à un hydronyme préindoeuropéen *(Gualisio* de Lozère, *Galisiaca* des Alpes Cottiennes, dans le testament d'Abon, 739) : P. FOUCHÉ, A propos du nom de la Seine, *Le Français moderne*, 1942, p. 188. — La prospection aérienne de Max Guy montre l'existence d'un canal, d'un tracé différent dans la partie Sud : du Bras mort le canal se dirige vers Fos en décrivant un arc de cercle qui traverse les Grands Paluds et débouche dans la mer, non point à l'Ouest, mais à l'Est des marais de la Fous, c'est-à-dire à proximité immédiate de Fos. L'enquête faite sur place montre que ce canal, appelé la *Canalette*, serait une canalisation de vidange des marais, d'époque moderne (Dr Beaucaire, 1960).

9. Son utilisation paraît avoir été abandonnée dès le Ier siècle : R. LUGAND, Note sur l'itinéraire maritime de Rome à Arles, *Mél. Arch.*, 1926, p. 138.

10. *Odor, Odour, Dour.* L'origine présumée grecque (ὀδουρός = sentinelle) est inacceptable : Ch. ROSTAING, *o.c.*, p. 311.

11. *F.O.R.*, 5, 290.

12. F. BENOIT, Documents historiques sur les incursions des Sarrazins et des Barbaresques en Camargue au moyen âge, *Revue Tunisienne*, 1932, p. 301. Une enquête de 1620 dit que l'*Escale de Labech* avait encore assez d'eau « pour porter les bateaux » (Arch. B.-du-Rhône, Archevêché d'Arles, Tènement de la Campane, reg. 12, p. 145).

13. *Al port d'Odor vengron aribar, // Pueis meron si per la Crau, ad Arle van anar* (v. 943) : F. BENOIT, La « géographie des chansons de geste », *Rec. Travaux offerts à Cl. Brunel*, 1955, p. 134. Cf. la même légende à Maguelone, *portus Sarracenus (supra)*.

14. *F.O.R.*, 5, 288.

μα λίμνη) (15). Si cette traduction était exacte (il faudrait lire en réalité στόματος λίμνη), nous aurions là un exemple unique de la survivance d'un vocable hellénique dans la toponymie du Midi de la Gaule (16). Mais l'appellation est toponomastique et désigne en Grèce un étang situé près de la bouche d'un fleuve (17); elle ne constitue pas l'appellation particulière de l'étang rhodanien et a pu être attribuée à plusieurs étangs voisins de la bouche du fleuve à des époques successives (18).

Le nom de l'étang de l'Estomac est connu au XIVe siècle sous la forme *Estomach, in stagno dicto Stomacou* (19), qui ne peut venir que du mot στόμα = bouche, latinisé. C'est avec cette acception que le mot est employé dans l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* (549, 10) du IVe siècle, qui mentionne à sept lieues de Bordeaux la *mutatio* [*ad*] *Stomatas* (20). Si l'Estomac dérive du mot gréco-latin, il serait en rapport avec le port des Fosses Mariennes, dont il aurait constitué le hâvre pour abriter les vaisseaux (21). Mais l'étang de Στομαλίμνη séparé de la plaine de Fos par une montagne (ὄρος) — qui ne peut être la hauteur de l'acropole de Fos isolée dans la plaine, — mais le promontoire de l'Avarage, semé d'étangs, qui ferme la côte Ouest de l'étang de Berre, paraît désigner cet étang lui-même (22), que les géographes anciens prenaient pour une bouche du fleuve et dont le nom aurait été conservé par Strabon, bien qu'il ait refusé d'admettre cette tradition légendaire.

Le goulet de l'étang de Caronte qui fait communiquer l'étang de Berre avec la mer était un véritable « euripe » où se faisait sentir la violence du flux et du reflux (23). Aussi était-il assimilé à un fleuve Καινοῦ ποταμοῦ ἐκβολαί (24); Ptolémée le situe entre le Rhône et Marseille, fleuve important qu'il cite en compagnie de deux autres seulement, l'Argens et le Var. Cette description étant celle du littoral, il n'y a aucune raison d'identifier ce fleuve avec les ruisseaux qui se jettent dans le fond de l'étang de Berre, l'Arc et la Touloubre (25). Cette assimilation à un fleuve est semblable à celle que les anciens faisaient de l'euripe ou goulet qui était l'issue du lac de Carthage, le « fleuve de Carthage », Κατάδα ποταμοῦ ἐκβολαί, également mentionné par Ptolémée (26). Le terme Κατάδας ou *Carthadas* désignait Carthage « ce qui dans la langue des Phéniciens signifie *ville neuve* » (27).

Le canal ou goulet de l'étang de Berre porte le nom de Caronte, qui n'apparaît pas avant le XIIIe siècle *(Caronte* en 1207, *Corrente, Corinthi*) (27bis) et l'issue du canal, la « bouche » de l'étang, celui de Bouc, sous la forme *Boc, Buccum,* dont la plus ancienne mention est de 1147 *(portus de Boc)* (28); l'entrée du goulet est surveillée par un îlot, le Fort de Bouc, qui est mentionné sous le nom de *castrum Masselhes* au XIVe siècle (29) : il était certainement occupé à l'époque grecque (Κυρήνη ... Μασσαλίας, ?), le « port de Bouc » constituant le seul mouillage du golfe de Fos où les marins attendaient les vents favorables pour franchir la barre du Rhône (30).

L'un et l'autre nom peuvent se rattacher à des radicaux préromains **kal-, kar-* = rocher et **bk- buk-* désignant une montagne ou une falaise rocheuse. Mais cette dernière appellation est-elle ancienne ? N'a-t-elle pas été donnée au goulet de l'étang de Berre et au hâvre de Port-de-Bouc (italien *buco*) (31), que fréquentaient les bateaux de commerce et de guerre des Gênois et des Pisans dans la première moitié du XIIe siècle (32) ?

15. *Geogr.*, IV, 1, 8.

16. Elle est acceptée par ROSTAING, *o.c.*, p. 311.

17. Semblable dénomination se rencontre près de Sigée à l'embouchure du Scamandre, dans l'île de Cos et à Cotrone en Calabre : G. DE MANTEYER, *Stomalimné, Congrès Soc. Sav. Provence, Marseille,* 1906, p. 171; L.-A. CONSTANS, *o.c.*, p. 197. Il ne s'en suit pas que la ville située auprès de la *Stomalimné* du Rhône soit phénicienne comme Astyapalè ou Cotrone (V. BÉRARD, La Méditerranée phénicienne, *Annales de Géographie,* 4, 1895, p. 424).

18. Appellation générale de l'entrée du port *(stoma* ou *ostia)* : M. BESNIER, s.v. *portus. Dict. Antiq.*, 4, p. 595.

19. Arch. Bouches-du-Rhône, III G 9, n° 324; Arch. comm. Arles, FF 125, n° 6 (1345).

20. Aujourd'hui : Saint-Jean de Stontas (HOLDER, *Alt. celt. Sprach,* s.v.); cf. DESJARDINS, *o.c.*, p. 33; G. DE MANTEYER, *l.c.*, p. 175.

21. L'étang est profond et a peut-être servi de port; plusieurs amphores gréco-italiques en ont été retirées *(Rev. Etudes ligures,* 18, 1952, p. 288; *Gallia,* XII-1954, p. 41).

22. L'hypothèse est émise par H. DE GÉRIN-RICARD, qui lie cette dénomination à celle de Bouc = *bucca* (La Camargue dans l'antiquité, *l.c.*, p. 366).

23. Cf. ARISTOTE, *Meteorol.*, II, 1, 11; cf. E. DE SAINT-DENIS, Les Romains et le phénomène des marées, *Revue Philolog.*, 1941, p. 136.

24. PTOLÉMÉE, II (éd. Cougny, 1, p. 277); *Lexicon geographicum :* Καινός, Γαλλίας Ναρβωνησίας *(ibid.*, p. 412). L'identification avait été faite par A. SAUREL, *Histoire de Martigues,* 1862, p. 10 et 32; cf. *Revue Etudes ligures,* XVIII, 1952, p. 258. L'identification avec le canal des Fosses Mariennes, la bouche nouvelle du fleuve (Is. GILLES, *Les voies romaines et massiliennes,* 1884, p. 157) ne peut être retenue, cette bouche étant à l'Ouest du Rhône (καινὴν διώρυχα de STRABON, IV, 1, 8).

25. DESJARDINS, *o.c.*, 1, p. 172 et 194 (Touloubre); H. DE GÉRIN-RICARD, *Les Antiquités de la vallée de l'Arc,* p. 11-14 (Arc, également appelé *Secoanos ?*). Par contre la *Statistique* de Villeneuve (1824) identifie le *Kainos-Coenus* avec le goulet de Caronte, mais aussi avec la Touloubre (2, p. 181 et *Atlas,* pl. 9).

26. E. VASSEL, Le fleuve Catadas (de Carthage), *Revue arch.*, 1918, II, p. 291. Cf. la même expression dans HOMÈRE pour désigner le détroit de Gibraltar, caractérisé par son flux et son reflux, ποταμοῖο... Ὠκεανοῖο *(Iliade,* 18, 607) : sur cette localisation de l'Océan dans le golfe de Cadix, R. DION, *Ann. Collège de France,* 1960, p. 368.

27. SOLIN, XXVII, 10.

27bis. Ch. ROSTAING, *o.c.*, p. 140. L'entrée est signalée par le rocher de la Lèque qui se rattache à un radical méditerranéen ancien *(ibid.*, p. 187).

28. *Ibid.*, p. 73-74. La parenté oronymique avec *Buccum (Bucco* dès 973), aujourd'hui Bouc-Bel-Air, établi au pied d'une massive falaise rocheuse abrupte et d'autres lieux-dits établis sur des hauteurs rocheuses serait purement accidentelle, l'idée du passage de rocher à celle de « trou » (it. *buco*) proposée par Ch. ROSTAING étant hypothétique.

29. Liste des postes de signalisation des côtes de Provence établis en 1302 « *Fossis quod responditur ad castrum Masselhes, portus de Boc, quod est sub dominio insulae Sancti Genesii... in dicto loco Masselhes, quod responditur a la Corona...* ». Arch. B.-du-Rhône, B 5, fol. 227; OLDHAM, *I.H.P., Congrès de Marseille,* 1929, p. 41.

30. P. VÉRAN, *Statistique d'Arles* (1904), Bibl. Arles, ms. 490, p. 297. Sur l'étymologie, *supra,* II, 1, 3, n. 9.

31. Cf. le nom de la *goletta* donné par les marins italiens au détroit de La Goulette (E. VASSEL, *l.c.*, p. 293).

32. Nous savons que la république de Pise avait fait alliance avec la république d'Arles et l'abbaye de Saint-Gilles, tandis que

Ces noms posent une série d'énigmes étymologiques dont la plus ancienne, la seule que nous devions retenir, est celle du *potamos kainos*. Le nom de καινός est étrange. Etant donné le caractère de ce détroit qui permettait d'accéder à une mer intérieure, d'une grande importance au point de vue des relations commerciales avec l'arrière-pays, on doit supposer que Ptolémée, comme Strabon, se réfèrent à des sources anciennes, qui appelaient cet euripe le « fleuve de l'étang » — comme le *potamos* africain était le fleuve du lac de Carthage. Mais le mot καινός = nouveau n'a aucun sens par lui-même; il paraît avoir été assimilé à un vocable indigène analogue à celui qui désignera Carthage, καινή, d'après Timée, traduction du mot punique Qart-Hadašt, la Ville neuve (33).

V. Bérard a noté la fréquence de ce vocable dans l'onomastique phénicienne en Afrique et en Espagne (34), — ce qui laisserait supposer que cette « ville neuve » en aurait remplacé une plus ancienne. Y aurait-il là une preuve, la première, peut-être (si l'on fait de Καχκάβαρια un nom carien (35), de l'occupation par les Phéniciens du détroit de l'étang de Berre, mer intérieure incomparable par sa situation au milieu des terres ? Mais l'importance naturelle de cette στομαλίμνη, s'ouvrant dans le golfe de Fos par un goulet comme celui de Carthage, n'est pas suffisante pour attester une colonisation phénicienne.

Nom d'une nouvelle ville du promontoire de Martigues, selon l'interprétation du « fleuve de Carthage » ? Nom calqué par les Grecs sur le toponyme indigène ? Ou bien appellation de la « nouvelle » bouche du Rhône, le καινός ποταμός, qui aurait été à l'origine de la légende rapportée par Strabon ? Cette appellation n'est restée à aucun lieu-dit de la côte ni de l'étang de Berre. Pline donne à ce fleuve le nom de *Caenus* qu'on a voulu traduire par « fangeux », mais qui n'est que la traduction latine de καινός.

Quoi qu'il en soit ce nom était celui d'une tribu cantonnée sur le promontoire de Martigues, les Καινίκητοι de Ptolémée, les *Caenicenses* de Pline (36). Le nom de cette tribu est conservé par une monnaie d'argent imitée de la drachme de Marseille, trouvée à très peu d'exemplaires, dont l'un aux Pennes (37) au Nord-Est de la chaîne de Châteauneuf-de-Martigues, sur la rive Est de l'étang de Berre, et une autre « entre Martigues et Saint-Remy » (38).

La pièce porte au droit une tête cornue de fleuve à droite, sur le type de la monnaie du Lacydon, symbole qui s'accorde avec cette localisation du καινός ποταμός, et au revers un lion bondissant, imité de celui de Marseille, avec la légende KAINIKHTΩN et un monogramme M, Π, Y et P.

La localisation de cette tribu à l'Est ou à l'Ouest de l'euripe est liée à l'identification de deux villes citées en bordure de l'étang de Berre, *Mastramela* et *Maritima Avaticorum*.

L'appellation de στομαλίμνη étant purement géographique, elle laisse intacte celle de *Mastramela*, qui désigne une ville et un étang, citée par Etienne de Byzance d'après l'*Abrégé des Onze* d'Artémidore : Μαστραμέλη : πόλις καὶ λίμνη τῆς Κελτικῆς (39).

Deux autres textes, l'un de Festus Avienus, *Salyes atroces, oppidum Mastrabalae // Priscum, paludes, terga celsum prominens // Quod incolentes Cecylistrium vocant* (40), cite la ville, le vieil *oppidum* de *Mastrabala*, sans préciser le nom des « *paludes* », description faite venant du pays des Salyens vers la chaîne de l'Estaque et Marseille, par la route du Nord de l'étang, tandis que la mention de Pline se borne à citer l'étang *stagnum* [*M*]*astromela*, dans le voisinage d'une ville romaine, l'*oppidum* de *Maritima Avaticorum* (41).

Ptolémée précise la situation de cette ville, dans sa description du littoral entre le Rhône et l'embouchure du *Kainos* (le goulet de Caronte) : il place sur la mer A[ὐ]ατι[κ]ῶν πόλις, Μαριτίμα Κολώνια (42) — qui désigne la même ville —, situation que précise Pomponius Mela par rapport à l'étang : *Maritima Avatico-*

Marseille et Montpellier favorisaient le commerce gênois (1165). Les Pisans tués dans un combat contre les Sarrazins à Majorque en 1114 avaient été ensevelis à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille (F. BENOIT, *L'abbaye de Saint-Victor*, p. 63).

33. ET. DE BYZANCE (éd. Meineke, p. 363); St. GSELL, *Histoire Afrique du Nord*, 1, p. 376.

34. V. BÉRARD, La Méditerranée phénicienne, *Annales de Géographie*, 5, 1895, p. 271 et 424. Cf. *supra*.

35. Cf. *supra*, INTRODUCTION.

36. *N.H.*, III, 36.

37. G. VAASEUR, *L'oppidum de la Teste Nègre aux Pennes*, p. 52 et pl. XII, 12.

38. Ad. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, p. 239; M. CLERC, *o.c.*, I, p. 381. Nous connaissons deux autres imitations de Marseille : la drachme de *Glanon* à tête d'Artémis et au taureau courant à gauche, avec légende ΓΛΑΝΙΚΩΝ, et les monnaies de bronze d'une tribu non identifiée les ΣΑΜΝΑΓΗΤΟΙ, avec tête d'Apollon et taureau cornupète, la première de la seconde moitié du IIIe siècle, la seconde postérieure à la conquête (Ad. BLANCHET, *o.c.*, p. 240, 2 et M. CLERC, *l.c.*). Le groupement de la plupart de ces bronzes à Saint-Remy et Orange fait supposer que cette tribu ressortissait également de la χώρα massaliète, comme celle des Καινίκητοι.

39. Dans le *Lexicon geographicum :* Μαστραμέλλη, Γαλλίας Ναρβωνησίας. Τὸ ἐθνικὸν Μαστραμελληνός (éd. Cougny, I, p. 412). La mention d'Artémidore est reproduite par MARCIEN d'Héraclée, abréviateur du « Périple de la mer intérieure » de Ménippe de Pergame, contemporain de STRABON *(ibid.*, p. 332). H. ROLLAND, notant la différence de terminaison de l'ethnique en -ηνός contrairement à la désinence grecque -ήτος ou -ίτης, ou latine, -ήσιος calquée sur *-ensis* et -οικος calqué sur *-œcus*, la compare à la forme Τυρσηνοί donnée par les Grecs aux Etrusques (Un problème de géographie antique. Les fouilles de Saint-Blaise et la toponymie, *Latomus*, 7, 1948, p. 184). Mais la désinence *-ela (-ella)* appartient à une ambiance méditerranéenne (cf. V. BERTOLDI, Contatti e conflitti di lingue, *La Parola del Passato*, 33, 1953, p. 432).

40. *Ora marit.*, v. 701-702; en tenant compte de la correction prosodique de J. JANNORAY, A propos d'Avienus. « *Ora maritima* », vers 701-702, *Revue arch.*, 1950, II, p. 80; *supra*, n. 157.

41. *N.H.*, III, 4, 5 : *Ultra [ostia Rhodani] fossae et Rhodano C. Marii opere et nomines insignes : stagnum [M] astromela, oppidum Maritima Avaticorum, superque campi lapidei, Herculis praeliorum memoria.* La correction de [*M*] *astromela* s'impose, le second *m* étant tombé par suite de sa rencontre avec l'*m* final du mot précédent (H. ROLLAND, *l.c.*, p. 181).

42. PTOLÉMÉE, II, 10, 5. Nous adoptons la correction proposée par DESJARDINS *(o.c.*, p. 74, n. 2), Αὐατικοι au lieu de 'Ανατιλοι, tribu également citée à tort par PLINE et placée en Camargue, par suite d'une erreur de graphie d'υ - ν et λ - κ. C'est également par suite d'une mauvaise lecture de la légende d'une obole à la roue que l'on avait attribué un monnayage aux *Anatilii* (Ad. BLANCHET, *Traité des monnaies gauloises*, p. 140). Cf. *Colonia Maritima :* Cosmogr. Ravennate. Les coordonnées de PTOLÉMÉE situent assez exactement cette tribu entre Fos et Port-de-Bouc.

rum stagno assidet (43). La colonie de *Maritima*, qui apparaît à l'époque romaine, doit donc être identifiée à Martigues, seule cité qui corresponde à la description d'une ville maritime située entre la mer et un étang.

Les textes grecs et la source archaïque de Festus Avienus par contre font état d'une autre cité qui porte le même nom que l'étang, *Mastramela - Mastrabala*. La forme est irréductible au grec comme celle de *Massalia*, avec laquelle elle a un radical commun (44). *Mastramela* et *Maritima - stagnum Avaticorum* sont-elles les mêmes ? J. Jannoray, supposant une connexion géographique et toponymique entre l'étang de *Mastramela* et la ville du même nom, comme il y a connexion entre *Ugium*, nom ancien de Saint-Blaise et l'étang de Lavalduc, — se refuse à identifier Saint-Blaise avec *Mastramela* (45). Mais l'un n'est-il pas le doublet de l'autre ? Le fait même que soit resté dans la toponymie le nom de Lavalduc prouve que celui-ci appartient à une couche linguistique indigène, selon la loi de la toponomastique de l'époque grecque (46), tandis qu'a disparu le nom de la ville et de l'étang homonyme, *Mastrabala-Mastramela*, — ce qui serait une preuve de l'origine étrangère du nom, l'habitat ayant repris le nom d'*Ugium* à l'époque des Grandes Invasions, après l'abandon momentané de l'époque romaine qui vit son transfert des hauteurs de l'Avarage au bord de la mer.

Il apparaît donc que de même qu'il y a identité toponymique entre la ville de Martigues et l'étang à l'époque romaine, il y a identité géographique entre *Mastramela* et *Maritima Avaticorum* (47) et que l' « étang de Berre », mer intérieure bordée de petits golfes, ceux de Saint-Chamas et de Berre et d'étangs littoraux transformés en salines (Berre, Vitrolles autrefois *stagnum de Leonio* (du Lion), de Bolmon, etc.), est tour à tour désigné par le nom de Μαστραμέλη λίμνη et d'*Avaticorum stagnum*.

L'un est le nom de l'époque grecque, l'autre celui de la colonisation romaine, l'étang étant tour à tour appelé étang de Berre ou de Martigues (48). C'est le premier nom qui a survécu dans la dénomination de l'étang; mais les documents du moyen âge, depuis le Xe siècle, donnent à l'étang et au pays limitrophe de la côte Sud le nom de *Martigum, Marticum, Martègue* (49); et c'est l'appellation qui sera donnée en 1226 à la nouvelle ville fondée dans l'île Saint-Genès *(villa* ou *insula pontis Sancti Genesi)*, l'un des trois quartiers de la ville actuelle, par le comte de Provence et l'archevêque d'Arles (50).

Nom de pays, avant d'être un nom de ville, « le Martègue » est accolé au nom des villes du littoral *Castrum de Fossis Martici, Fos en Martègue, Fos du Martigue* (51), *Castelnou de Marteguez* (52). Tout le promontoire avec le goulet de Caronte dépend du prieur de l'île Saint-Genès, y compris le *castrum Masselhes*, île de Port-de-Bouc (53).

Sur la rive Nord, la région de la presqu'île de Berre est riche en antiquités de l'époque romaine, principalement à l'embouchure de l'Arc, où existait une station de la voie de Marseille à Arles, sans doute *Ad vicesimum* (54), mais les hauteurs sur les deux rives de l'Arc ont conservé les vestiges d'habitats protohistoriques, à Constantine (55), à la Tour de Bruni (56), à Roquepertuse (57), qui était l'un des sanctuaires des Salyens, connu par sa statuaire, que détruisirent les Romains.

Le site même de Berre est antique; son nom se rattacherait à un radical préindoeuropéen *ber-, bar-* = hauteur (?), que l'on retrouve à Berre-les-Alpes, à Besse *(Bersa)* et sans doute dans les nombreuses Barcelonnette, Barcilonnette, Barcillon, dont l'appellation est plus ancienne que la colonisation des comtes de Provence de la maison de Catalogne au XIIIe siècle (58), mais aussi dans le nom de rivières, la Berre, qui débouche dans l'étang de Bages, au pied de l'*oppidum* de Pech Maho (Aude) et la Berre affluent du Rhône, dans la Drôme.

La ville avait dès l'époque paléochrétienne un nom double, dont le second, *Cadaroscum, Cadarusca*, d'origine ligure (59), a survécu dans l'appellation de la chapelle Notre-Dame-de-Caderot, située à l'extrémité de la presqu'île comprise entre les étangs de Berre et de Vaine. La chapelle avait une certaine importance à l'époque paléo-chrétienne : l'archevêque d'Arles saint Césaire y avait été reçu par le prêtre Ursus (60), *presbyter Cataroscensis ecclesie*, après

43. *Geogr.*, II, 78; cf. DESJARDINS, *Géogr. Gaule*, I, p. 193, n. 4.
44. *Supra*, n. 39.
45. *L.c.*, p. 82; *Ensérune*, p. 285. En ce cas, *Mastramela* serait à rechercher sur la rive Nord de l'étang de Berre, à Berre ou à Capdeuil, rive droite de l'Arc, ainsi que le propose G. DENIZOT (Le rivage de Provence au temps des Ligures, *Rev. Et. ligures*, 23, 1957, p. 14 et p. 48). Si cette situation peut convenir à une « marine » et à une station de route romaine au passage du fleuve, elle n'est guère acceptable pour un *oppidum* préromain, à moins de situer celui-ci à Constantine.
46. Cf. *supra*, INTRODUCTION.
47. F. BENOIT, Le delta du Rhône à l'époque grecque, *Rev. Et. anc.*, 42, 1940, p. 571.
48. Le nom de l'étang de Berre était réduit aux eaux du golfe, tandis que l'ensemble de l'étang est appelé « mer de Martigues » sur les cartes anciennes (carte de Jean Bompar en 1594; F. BENOIT, *La Camargue*, p. 21, fig.).
49. Ch. ROSTAING, *o.c.*, p. 216.
50. F. BENOIT, *Rec. actes des comtes de Provence*, p. 190; cf. p. 65, n. 2 et p. 233. L'*aqua de Sancto Genesio*, avec ses pêcheries et ses salines, est différente de l'eau de l'étang qui seul porte le nom de Martigue (Dr BARTHÉLEMY, Chartes de la maison des Baux, *Congrès archéol. d'Arles*, 1876, p. 398) et du *stagnum de Caronte*, qui désigne le détroit (Ch. ROSTAING, *o.c.*, p. 140).
51. Arch. comm. Arles, D D 118 et F F 125 (1431, 1544); Arch. Bouches-du-Rhône, III, G 103, 104, 191, 344-346; cf. Ch. ROSTAING, *o.c.*, p. 217, n. 1.
52. Ch. ROSTAING, *o.c.*, p. 217 (XVIe s.).
53. *Supra*.
54. *F.O.R.*, V, 284-285; *Gallia*, XVI-1958, p. 427.
55. *F.O.R.*, V, 313; *Gallia*, XVI-1958, p. 427.
56. *F.O.R.*, V, 283.
57. *Ibid.*, 275; *Gallia*, XVIII-1960, p. 295.
58. Ch. ROSTAING, *o.c.*, p. 91-94. Mistral qui lui donne une origine sémitique (beer ? : *Trésor Félibrige*) lui reconnaît plus vraisemblablement le sens de « plaine basse, amas d'eau », que propose précisément D. FLETCHER VALLS pour l'origine du nom d'*ibère* qui se rattacherait à un substrat préindoeuropéen, qui a survécu dans le nom du *berro*, plante des terres humides *(Problemas de la Cultura iberica*, Valence, 1960, p. 28).
59. *Ibid.*, p. 160.
60. *Vita s. Caesarii, Acta Sanctorum, Août*, VI, p. 60 et 79; le lieu *(Cattaroscum)* est cité dans le testament d'Abbon (739),

avoir relevé le culte de saint Hermés à la station précédente, Marignane ou Vitrolles *(Calcaria ?)* (61), lors de son voyage de retour de Rome en 514.

On est donc amené à localiser l'oppidum de *Mastramela* sur le promontoire de l'Avarage et la *colonia Maritima* à la fois sur la mer et sur l'étang, à Martigues (62), — ville sans antiquités, en raison des travaux de protection contre la mer faits depuis le moyen âge, mais dont le quartier de Brescon (63) et peut-être même le radical *mart-* (64) révèlent l'antiquité préromaine.

La tribu des Αὐατικοί serait cantonnée sur le promontoire de l'Avarage à l'Ouest du goulet de Caronte, ce qui amènerait à localiser celle des Καινίκητοι à l'Est, dans le prolongement occidental de la chaîne de l'Estaque, que les indigènes nommaient *Cecylistrium* (65) d'après Festus Avienus (v. 703). Cette région forme une unité géographique étroitement liée à l'économie de l'étang de Berre. Riche en habitats grecs et romains (Saint-Pierre, Saint-Julien, les Ventrons, Ponteau, Sénèmes, etc...) (66), elle offre sur sa côte Sud, abritée du mistral, une succession de petits ports (Niolon, Méjean, Carro, le Rouet, Carry, Sausset, la Couronne, etc...) qui étaient en liaison avec l'étang de Berre par des chemins terrestres et constituaient autant d'entrepôts.

Les carrières de Vieille-Couronne étaient exploitées par les Grecs de Marseille dès le VIe siècle et la presqu'île de Tamaris, en éperon barré défendu par un mur d'une centaine de mètres de longueur, flanquée du petit îlot d'Aragnon, paraît avoir été un habitat important à cette époque (fig. 7). La céramique recueillie par Ch. Lagrand (67) permet de faire la chronologie du comptoir (amphores phéniciennes et étrusques, *bucchero* et ionien à Tamaris; céramique rhodienne, corinthienne, chiote, ionienne, attique, à l'Arquet).

Peut-être doit-on rattacher le radical des Avatiques et celui de l'Avarage à la même racine *apa* = *aqua*, apparentée à l'hydronyme *ar* (68). Les toponymes qui en sont dérivés se retrouvent en effet dans la région, à Lavera sur le détroit de Caronte, l'Avéron à Senèmes et dans le massif de Marseilleveyre (calanque entre Port Miou et Sormiou).

La ville maritime aurait été construite après l'abandon de la forteresse massaliète d'*Ugium*, à l'époque de l'occupation de la région entre 122, date de la fondation d'*Aquae Sextiae* et 104, de celle de Fos (69). Elle serait l'héritière de l'*oppidum*, dont les habitants étaient descendus dans la plaine sous la Paix romaine et y remonteront dès le IVe siècle, par suite de l'insécurité de la mer. « Ancienne ville entièrement détruite, disait l'abbé Couture en 1783, elle est la mère de Saint-Mitre et de Ferrières de Martigues » (70).

L'itinéraire de Festus Avienus, quittant le littoral accomplit un périple fluvial; descendant le cours du Rhône depuis sa naissance dans les Alpes et sa traversée d'un vaste lac nommé par la tradition grecque *Accion* (le lac Léman), il mentionne Arles sous le double nom d'*Arelatus* et *Theline*, puis la tribu des Nearques, la cité de *Bergine* et la tribu des atroces Salyens (71), d'où il parvient par l'*oppidum* de *Mastrabala* à Marseille.

La ville du pays des Néarques, qui ne nous est pas autrement connue, *Bergine*, peut être vraisemblablement identifiée avec *Ernaginum*, aujourd'hui Saint-Gabriel (72), dont le radical corrompu sera transmis au XIIe siècle par Eustathe de Thessalonique sous le nom de Ῥηγίνη, dans son Commentaire de Denis le Periégète (73). Citadelle importante de défense du delta, qui sera à l'époque romaine une station d'Utriculaires pour le passage des marais qui séparaient les Alpilles de la vallée du Rhône, elle est la tête de pont de la « voie d'Heraclès » vers Tarascon, où se faisait le passage du fleuve. Là encore, comme à *Olbia - Albia*, à Περγάντιον, revit l'un des toponymes que la légende d'Heraclès avait anthropomorphisés sous le nom des fils de Poseidon, Albion et *Bergios*. Le site d'*Ernaginum* à l'extrémité des Alpilles, à un nœud de communication important avec les vallées du Rhône et de la Durance, est ancien. Un sondage de J. Maureau y a

éd. J. MARION, *Cartulaires église de Grenoble*, p. 42; cf. A. MALNORY, Saint Césaire, p. 134. Le folklore local semble avoir conservé le souvenir de ce passage du saint, dans sa fête anniversaire le 27 août (F. BENOIT, Les reliques de saint Césaire. *Cahiers archélogiques*, I, 1945, p. 53).

61. *F.O.R.*, V, 267. La station était voisine de l'ancien étang du Lion *(de Leonio)*, aujourd'hui salins de Vitrolles. Cf. *supra*.

62. *F.O.R.*, V, 163. H. DE GÉRIN-RICARD avait proposé une étymologie qui paraît « forcée » [*Mar(itima) (Ava)ticorum)*] : Ch. ROSTAING, *o.c.*, p. 217.

63. Ch. ROSTAING, *o.c.*, p. 216 et 218, n. 2.

64. *Ibid.*, p. 102. Le nom dérivé d'un **mart.* = rocher, aurait été donné à l'étang ainsi appelé parce qu'il était entouré de falaises abruptes et de rochers; cf. note, *supra*, 28.

65. Le vocable se rattache peut-être à une base **is-* = haut (ROSTAING, *Toponymie de la Provence*, p. 67), qui conviendrait à la dénomination du Cap Couronne (ἄκρα εὐμεγέθη de Strabon). On retrouve le même radical dans le nom d'Istres *(Istrium* au moyen âge), de l'Istrie, d'*Istria*, colonie ionienne du Pont-Euxin et du *Cylistarnos*, fleuve d'Apulie (Salandrella : J. BÉRARD, *La Colonisation grecque*, p. 410), peut-être par un phénomène de redoublement de la première syllabe sur le type du vocable présumé carien Καλλάθη. On notera l'analogie du suffixe *-tr-* dans ces noms et dans celui de *Mastramela* (cf. sur ce suffixe, RIBEZZO, *Riv. indo - greca - italica*, 4, 1920, p. 73).

66. Cf. *F.O.R.*, 5, 146-162; *Gallia*, XII-1954, p. 433; et *supra*, I.

67. *F.O.R.*, 5, 153-162; Ch. LAGRAND, *Gallia*, XVII-1959, p. 179 et XVIII-1960, p. 290; *Cahiers ligures Préh. et Arch.*, 10, 1961, p. 207; 11, 1962, p. 258.

68. A. DAUZAT, *La Toponymie française*, 1946, p. 106 et 135; *Les noms de lieux*, p. 196.

69. Cette date concorde avec les nombreuses trouvailles de monnaies massaliètes et l'inventaire des monnaies trouvées à Fos fait par G. DE MANTEYER, qui compte un certain nombre de deniers républicains du IIe siècle (pour une part de provenance incertaine), les plus anciennes du premier quart de ce siècle : Note sur Stomalimné, *Congrès Soc. savantes Provence, Marseille*, 1906, p. 183; *F.O.R.*, V, 288; H. ROLLAND, Monnaies de la République romaine trouvées en Gaule, *Fédération hist. Languedoc*, 27-28, 1953-1954, p. 45.

70. Dissertation de l'abbé COUTURE, curé de Miramas, adressée à Bonnemant, avec les annotations de ce dernier : Bibl. d'Arles, ms. 107, fol. 106-107.

71. *Ora marit.*, v. 680 et s.; 689-691; 700-702 :
Arelatus illic civitas attollitur,
Theline vocata sub priore saeculo
Graio incolente ...
... Gens hinc Nearchi, Bergineque civitas,
Salyes atroces, ...

72. *F.O.R.*, 5, 577.

73. HOLDER, *Altceltischer Sprachs.*, III (1907), c. 850.

mis au jour des restes de maisons de type hellénistique analogues à celles de *Glanum* (Ier s.).

C'est également le gîte d'étapes qui est à l'origine de *Glanum* (74), à un carrefour de voies des Alpilles qui évitait la région marécageuse de la basse Durance: fondée près d'une source sacrée, sa vocation est analogue à celle de Nîmes, gîte d'étapes des routes des Cévennes, née près de la source de *Nemausus*.

Mais la ville la plus importante du delta, Arles, port fluvial en liaison directe avec la mer comme Narbonne et Agde par des étangs littoraux et un delta (75), établie sur une hauteur rocheuse contre laquelle venait buter l'un des bras du fleuve et entourée de marais, était une des citadelles de l'hellénisme marseillais. Elle peut être topographiquement identifiée avec *Rhoè, Rhode,* que Strabon cite avec Agde parmi les ἐπιτειχίσματα chargés de défendre le Rhône contre les Barbares (76), — si cette ville a effectivement existé sous ce nom rhodien.

Le Pseudo-Scymnos de Chios, dont les sources sont empruntées en partie à Ephore de Cymé (77), écrivain du IVe siècle, cite en effet dans sa *Periégèse* les villes helléniques que les Phocéens massaliètes ont colonisées : après avoir cité Emporion et *Rhodè* (Rosas) fondées par les Rhodiens, il semble indiquer qu'après eux les Phocéens qui avaient fondé Marseille, étant allés en Ibérie, « occupèrent » Agde et *Rhodanusia* que le grand fleuve Rhône baigne de ses eaux (78). Les deux villes, *Agata* et *Rhoda,* sont également citées par Pline, qui attribue aux Rhodiens l'appellation du Rhône et la fondation de *Rhoda* qui lui doit son nom (79).

La question ne peut avoir sa solution dans l'étymologie, la dénomination du *Rhodanus* n'étant que le rhabillage hellénique d'un hydronyme plus ancien : il se rencontre en effet non seulement dans la région du delta (le Rhosny de la Vaunage) (80), mais en Corse (81) et dans le sillon du Rhône, de la Saône, de la Moselle et du Rhin, en Aquitaine et dans les plaines de l'Europe centrale où le vocable dérivé d'un radical indoeuropéen *(ered* = couler), aurait été apporté par une branche du peuplement illyrien, apparenté aux Ligures (82).

Cette *Rhoda* paraît être la même que *Rhodanusia* qu'Etienne de Byzance, utilisant sans doute le périple perdu du géographe Artémidore d'Ephèse, place dans le domaine massaliète : Ῥοδανουσία πόλις ἐν Μασσαλίᾳ ou Μασσαλίας, ce qui s'accorderait avec ce que nous savons de l'extension au delta de la χώρα des Marseillais; mais le terme a une valeur géographique trop générale pour désigner les quartiers en bordure du Rhône, et il est difficile de lui assigner une valeur particulière (83). Faute de précisions topographiques, la localisation de cette fondation rhodienne des bouches du Rhône doit obéir à un double postulat, être située sur le fleuve ou sur un bras de mer en communication avec le Rhône et avoir des témoins archéologiques de la présence rhodienne. Arles (Trinquetaille), répondant à Agde au Sud-Ouest du delta ou *Ernaginum* (Saint-Gabriel) ont une situation conforme à cette fonction, mais aucun vestige céramique antérieur au VIe-IVe siècle. Saint-Blaise par contre n'est pas accessible par les étangs et isolée du Rhône, bien qu'une tradition légendaire dont fait état Strabon confonde l'étang de Berre avec la branche la plus orientale du fleuve (84). Cependant, si l'on accorde quelque vraisemblance à notre hypothèse proposant de localiser l'*oppidum* d'*Heraclea,* disparu au temps de Pline à Saint-Blaise, ce patronage du héros dorien sur cette acropole rocheuse, en relation avec les Rhodiens, conviendrait sinon à la *Rhodé* de

74. Cf. P.M. DUVAL, Contribution des fouilles de France à l'histoire, *Historia* (Wiesbaden), 5, 1956, p. 240, fig. 14; *C.R.A.I.*, 1964.

75. STRABON, à l'époque romaine, compare l'*emporion* d'Arles à celui de Narbonne, tous deux situés au sommet d'un delta (IV, 1, 6).

76. *Ibid.*, IV, I, 5. L.-A. CONSTANS et M. CLERC proposent de l'identifier à Trinquetaille *(Arles antique,* p. 41; M. CLERC, *o.c.,* 1, p. 243). On ne peut tirer argument de l'allusion d'Ausone à *Arelas duplex (Mosella,* v. 480-481), pour voir dans ce faubourg la survivance d'une ville rhodienne sur la rive droite du Rhône, la topographie de Trinquetaille au sol alluvionnaire ne se prêtant en rien à l'installation d'un comptoir archaïque.

77. Cf. HÖFER, Die Periegese des sogenannten Skymnos *(Rhein. Museum,* 82), 1933.

78. Μεθ' οὓς ['Ρόδιους], ἐλθόντες εἰς 'Ιθηρίαν, οἱ Μασσαλίαν κτίσαντες ἔσχον Φωκαεῖς 'Αγάθην 'Ροδανουσίαν τε, 'Ροδανὸς ἣν μέγας ποταμός παραρρεῖ (*Per.*, V, 206-209).

79. *Agatha quondam Massiliensium et regio Volcarum Tectosagum, atque ubi Rhoda Rhodiorum fuit, unde dictus multo Galliarum fertilissimus Rhodanus amnis (N.H.*, III, 33).

80. L'origine hydronomique du *Rhodanos* est confirmée par la forme médiévale du Rhosny ou Rôny de la Vaunage : *sicut flumen Roanici discurrit* (en 1289 : Arch. Gard, E. Suppl[t] 497, Archives d'Aimargues); *Saraonicus* (960), Rouanis, Roanis, Ronis (XIVe-XVIe s.) : GERMER-DURAND, *Dict. topographique du Gard,* p. 182.

81. Le *Rhotanos* (Tavignano) de Ptolémée, dont le nom est resté à un quartier au N. d'Aléria, Rottani : J. JEHASSE et J.P. BOUCHER, La côte orientale Corse, *Etudes corses,* 21, 1959, p. 51.

82. P. KRETSCHNER, Eridanos, *Mél. de Linguistique et de Philologie offerts à J. van Ginneken,* 1937, p. 207; J. POKORNY, Eridanos und Rhodanus, *Mél. Em. Boisacq,* 1938; cf. DAVILLÉ, De quelques dérivés de Rhodanos, particulièrement dans l'Est de la Gaule, *Rhodania,* 11, 1929, n° 1357; F. BENOIT, La légende d'Héraclès, *l.c.,* p. 137. L'interprétation par un mot grec (ῥοδανός = rive plantée de roseaux, d'où escale) proposée par L. DEROY ne peut être retenue pour l'appellation d'un fleuve de l'Occident (Quelques témoignages onomastiques sur la pénétration égéenne en Europe occidentale au second millénaire av. J.-C., *Revue Internat. Onomastique,* 12, 1960, p. 17); cf. du même, l'interprétation grecque des « *Ligures* », *supra,* II, 1, n. 10.

83. On situe généralement cette ville à Trinquetaille : C. JULLIAN, 1, p. 399 : A. CONSTANS, *Arles antique,* p. 41. 'Ροδανουσία désigne dans un texte de saint Irénée le pays limitrophe du fleuve *(Epiphan. adv. haereses,* I, 3; cité par HOLDER, *o.c.*); Sidoine Apollinaire parlant de Lyon l'appelle *Rhodanusia nostra* (I, let. 5); à Beaucaire une villa est mentionnée à l'époque carolingienne sous le nom de *Raunesa, Raunissa, Rausenessa* (H. MORIS et BLANC, *Cartulaire de Lérins,* p. 260, 463), qui a peut-être donné son nom au quartier de *Rouanesse,* situé à l'Ouest du Rhône (Chapelle de Saint-Montant), au Sud de Beaucaire (CONSTANS, *o.c.,* p. 41 et 48; *F.O.R.*, VIII, 4); le nom ancien de Saint-Maximin était *Rodanas* (DUPRAT, Le couloir austrasien, *Mém. Inst. hist. Provence,* 20, 1943-44, p. 61).

84. *Supra,* II, 1.

85. L'attribution de cette fondation à Héraclès, héros dorien, justifierait la remarque de JANNORAY (*Ensérune,* p. 282, n. 2) selon qui les *Heraclea* ne peuvent être des créations de Marseille, dont la divinité poliade était Artémis, contrairement à ce que supposent C. JULLIAN (1, p. 400) et M. CLERC (1, p. 247); cf. cependant *supra,* les réserves à cette affirmation. Mais au point de vue économique, la fonction « saunière » du site, proche de la mer et à l'écart des voies terrestres, satisferait pleinement la raison d'être de cette « échelle » qui aurait alimenté en sel Rhodes, dépourvue de salins (le salin le plus proche est celui de la côte N. de Cos).

Scymnos de Chios et de Strabon, du moins à un comptoir rhodien, auquel les Marseillais auraient donné par la suite le patronage de leur divinité poliade, Artémis (85).

En tête du delta, Arles était dès le VIe siècle l'avant-port de Marseille. Festus Avienus dit qu'à l'époque grecque elle était connue sous le nom de Théliné : *Arelatus illic civitas attolitur Theline vocata sub priore saeculo Graio incolente* ... L'appellation est ancienne ainsi que prend soin de le noter Avienus, qui emploie un mot « archaïque », *Graius*, usité déjà deux fois dans son poème pour désigner les Grecs (86).

Cherchant dans ce vocable une signification grecque, comme pour le nom des colonies de Marseille, on a proposé une correction Telmé de τέλμα = marais (87). Cette interprétation serait plus séduisante à première vue que celle qui est communément adoptée : θῆλινη = la nourricière, de θηλή (mamelle) (88). Cette étymologie savante, qui eut la faveur des antiquaires, serait la traduction grecque du nom celtique d'*Are-late* = la ville qui est près des marais (89).

Mais ni l'une ni l'autre étymologie ne paraissent acceptables. Si *Arelate* n'est pas une interpolation, comme le supposaient A. von Gutschmid et Hirschfeld (90), il ne peut être un vocable celtique, les Celtes n'ayant pas occupé la basse vallée du Rhône avant le IVe siècle. Le suffixe se rattache à une série de toponymes préromains, désignant des villes de Gaule et de Cisalpine, *Iadate, Vardacate, Condate, Brivate, Cordata* (Cordes) (91), et le radical *arel-* à la base **ar-*, forme réduite de *Kara - garra* = rocher, apparenté au basque *arri* = rocher qui désigne en Aquitaine les pics rocheux (Arlas, Arlet, Arrou, Arros, Arrate) ou une rivière (Arlon, Arling) (92).

C'est également un hydronyme que recouvre le nom grec *Théliné*, se rattachant à la base *telo* = étendue d'eau (93), à laquelle se réfèrent des villes *Telo Martius, civitas Telonensium* (Toulon), qui doit son nom à la source de Dardennes, Toulon-sur-Arnoux dans la vallée de la Saône, *Naustalo* sur l'étang de Mauguio et des sources ou des rivières Tholon sur l'étang de Berre (94) et à Périgueux (95), peut-être Théoule (96), le Tholonet, affluent de l'Arc, *Telo*, nom de deux rivières du lac de Come, la Valtelline en haute Italie. Le passage du τ au θ s'explique phonétiquement, ainsi que l'avait noté Ausone, par la singularité du T celtique, le « θ gallicum » ou *d* barré (97). Mais aucun lieu dit n'en a conservé le nom (98).

L'archéologie confirme cette fondation antique. L.-A. Constans, qui avait cependant noté la fragilité des présomptions basées sur l'absence de tout vestige préhistorique, inclinait à placer la fondation d'Arles à une époque assez récente, « plus proche du IIe siècle que du Ve » (99). Peut-être au contraire devons-nous supposer que « c'est par Arles que Marseille avait fondé ses colonies de *Glanon* et de *Cabellio* » (100) et sans doute aussi d'*Avenio*.

Si nous n'avons pas encore de témoins d'une colonisation remontant à l'époque rhodienne, qui confirmerait le premier nom de la ville, *Rhoé*, deux sondages faits l'un sous les galeries annexes de l'aile Nord des Cryptoportiques (1941), l'autre sous les Thermes du centre de la ville (101), ont mis au jour un grand nombre de tessons de céramiques du VIe siècle : coupes attiques des « petits maîtres », avec rehauts violets et traits incisés; — attique à figure rouge des Ve et IVe siècles; — poteries ioniennes à bandes peintes, amphores peintes à la brosse, amphores micacées d'importation massaliète, et un rebord à ourlet d'amphore phénicienne, dans une couche du milieu du VIe siècle.

Ce n'est point le seul site qui porte témoignage de ces relations commerciales. Nous avons vu que les anciens bras du Rhône en Camargue étaient jalonnés par des tessons ioniens et attiques des VIe-Ve siècles. La voie terrestre qui traversait la Crau et gagnait Arles par les Alpilles et le plateau du Castelet à Fontvieille était sans doute aussi jalonnée par des stations grecques.

L'une d'elles a été déterminée par L. Poumeyrol

86. *Ora marit.*, v. 260 et 436.

87. Correction proposée par C. Müller (*F.H.G.*, 1, p. 24), adoptée par M. Clerc, 1, p. 153, n. 2.

88. C. Jullian, 1, p. 219; Constans, *o.c.*, p. 48 et 50, n. 1; du même, *Esquisse d'une histoire de la Basse Provence dans l'antiquité* (ext. Les Bouches-du-Rhône, 2, 1923, p. 23).

89. D'après l'interprétation traditionnelle depuis Peiresc qui la tenait du savant anglais Camben : Constans, *o.c.*, p. 48; Rostaing, *o.c.*, p. 58; G. Alessio, Il nome dei Liguri. *Revue Etudes ligures*, 13, 1947, p. 117, n. 7.

90. Hirschfeld, *C.I.L.*, 12, add., p. 817; l'interpolation d'après Müllenhoff, *Deutsche AltertumsKunde*, I, p. 198, porterait sur tout le passage concernant Arles; Constans, *o.c.*, p. 49 et les réserves de M. Clerc sur la celticité du nom (1, p. 153, n. 1).

91. G. Rohlfs, Personennamen in Ortsamen Oberitaliens (Das Suffix *-at*), *Studien zur romanischen Namen Kunde* (Studia Onomastica Monacensia, 1, 1956), p. 127-167; cf. *Revue Etudes ligures*, 24, 1958, p. 359.

92. Cf. A. Luchaire, *Les origines linguistiques de l'Aquitaine*, p. 60.

93. Le rapprochement a été fait pour la première fois par Em. Celesia, *Le Teogonie dell' antica Liguria*, Gênes, 1868, p. 91; et Al. Péan, Sur les noms de la ville d'Arles *(Congrès arch. Arles*, 1876, p. 162). V. Bertoldi propose de rapprocher le radical de *Tellus* — divinité de la Terre (Relitti etrusco-campani, *Studi etruschi*, 7, 1933, p. 289, n. 2; cf. du même, *Rev. Ling. romane*, 4, 1928), tandis que P. Aebischer y voit une base méditerranéenne : La divinité aquatique Telo et l'hydronymie de la Gaule, *Revue Celtique*, 1930, p. 427; cf. Flutre, *Telo, Revue internat. Onomastique*, 9, 1957, p. 41). On ne peut suivre J.-H. Hubschmied dans son interprétation symbolique des *telo* = dieu taureau, dont le doublet serait donné par l'appellation de *Telo Martius* [,] *Taurento* dans l'Itinéraire d'*Antonin* (il s'agit de deux villes différentes) : Deux noms de rivière gaulois (*1er Congrès intern. de Toponymie et d'Anthroponymie*, 1938, p. 153). Cf. A. Vincent, *Toponymie de la France*, n° 201.

94. Tholon : F. Benoit, *Rec. actes des comtes de Provence*, p. 187, n. 2; *F.O.R.*, 5, 169[A].

95. P. Barrière, Les survivances locales et les influences orientales dans les cultes et l'art à Vésone, *Ass. G. Budé, Congrès de Nîmes*, 1932, p. 154; du même, *Vesuna Petrucoriorum*, 1930.

96. Al. Péan, *l.c.*, p. 162.

97. Cette mention ne saurait en effet concerner le culte du dieu au maillet; elle se réfère à la phonétique (Tenney-Frank, *American Journal of Arch.*, 56, 1935, p. 254; cf. *Revue Etudes anciennes*, 1936, p. 260).

98. On ne peut en effet le retrouver, comme le supposait G. de Manteyer *(L'expansion de Marseille)*, dans le nom de *Thélène*, lieu-dit au Sud-Ouest de Saint-Gilles, dominant le Scamandre; il semble que le nom de ce mas soit un nom de famille (Comm. de M. Gouron).

99. *O.c.*, p. 49; cf. M. Clerc, *o.c.*, 1, p. 153, n. 1.

100. A. Grenier, *Man. Arch.*, 3, 1, p. 157.

101. *Gallia*, XVIII-1960, p. 303.

sur le plateau du Castelet, qui domine un passage des marais de Fontvieille, appelé au moyen âge le « Pas de Crocus » (102). Ce poste de garde, fortifié par la république d'Arles qui y tenait garnison, surveillait les accès d'Arles, du côté du Nord et du côté de la Crau et de l'étang de Berre. La couche la plus profonde, assise sur un habitat hallstattien, a donné des amphores ioniennes à bandes peintes et de la céramique attique à figure noire (coupe à yeux prophylactiques), du *bucchero nero* et des amphores étrusques, ainsi que des céramiques massaliètes, à bandes peintes et monochromes grises et des amphores massaliètes à pâte micacée (103).

102. Sur le nom, *supra*, 4, 1, n. 169.

103. L. Poumeyrol, Le Castelet, *Rhodania* (Marseille, Lyon), 1954-55, p. 35-45; *Gallia*, XII-1954, p. 430; XVIII-1960, p. 305; XX-1962.

II

DOCUMENTS
ARCHÉOLOGIQUES

LES SITES DE LA « PRÉCOLONISATION »

IMPORTATIONS DE STYLE ORIENTALISANT ET SUBGÉOMÉTRIQUE

Les importations antérieures à 600 ou des premières années du VIe siècle, date présumée de la fondation de Marseille, si peu nombreuses soient-elles encore, montrent la dispersion des relations des îles, de l'Asie Mineure, de Corinthe avec les comptoirs du littoral. Certaines de ces poteries ont été diffusées dans l'arrière-pays, par la basse vallée du Rhône et de la Durance et celles du Gardon et de la Cèze, qui sont une voie de pénétration méditerranéenne vers les Cévennes.

L'aire des découvertes ne cesse de s'élargir et précise les itinéraires des relations commerciales de l'Est vers l'Ouest, non seulement de la côte ionienne et de la Grèce, mais des ports phéniciens et étrusques.

La dispersion même des trouvailles de céramiques d'époque archaïque des environs de 600 et d'imitation pseudo-archaïque dans les comptoirs et les habitats du littoral et sur les voies de relation de l'arrière-pays, dans des *oppidum,* des grottes, des tumulus, permet de dresser une carte (fig. 3 et 7) encore toute provisoire, de l'expansion commerciale hellénique vers le Midi de la Gaule, — qui supplée à la carence des textes.

Une première constatation fait apparaître que la vaisselle en provenance de Rhodes, de Chios, de Corinthe ou apparentée au subgéométrique de l'Ionie **(pl. 6 et 7),** — que l'on peut considérer comme appartenant à la période de « précolonisation » (1), c'est-à-dire antérieure à l'importation de la vaisselle « coloniale » de Phocée — est groupée dans la région de Marseille et de l'étang de Berre et dans celle de Toulon, et au-delà des Pyrénées à Ampurias, mais est rare sur la côte de Languedoc (2), à l'exception d'un skyphos très corrodé, apparenté au protocorinthien, au Cayla de Mailhac (3) et de coupes corinthiennes dans les grottes de la vallée du Gardon.

Sans doute Agde, dont le témoignage céramique naguère inconnu remonte à la première moitié du VIe siècle, apportera-t-elle la preuve de la « précolonisation » rhodienne, mentionnée par les textes.

D'ores et déjà, si l'on s'en tient aux statistiques, il apparaît que le littoral de Provence n'est pas plus fermé au commerce hellénique que celui du Languedoc (4) et au contraire comporte une proportion plus forte de céramiques des environs de 600 et de poteries « coloniales », dont les importations sont plus rares à l'Ouest du Rhône.

L'identification des gisements du littoral et de la basse vallée du Rhône montre que la phase de diffusion des imitations massaliètes et de création d'un type de céramique originale apparentée au subgéométrique, dans la basse vallée du Rhône et sur le littoral de Provence et du Languedoc, a été précédée d'une phase d'importation de céramiques originaires de Rhodes et de la côte ionienne, de Corinthe, d'Attique.

Importations directes dans les comptoirs échelonnés sur la côte ou indirectes par l'intermédiaire de Marseille ? et en ce dernier cas courtage transméditerranéen des Phocéens ou relations commerciales directes des centres de fabrication ? Le problème est complexe et ne peut être résolu de façon exclusive.

Si Marseille n'avait donné aucun tesson antérieur à 600, la réponse serait simple et l'on pourrait en déduire que Marseille n'a pas été la première « colonie » grecque en Occident. Mais la géographie du « tessonnier » marseillais révèle la même chronologie : elle permet de reconnaître une répartition topographique qui est à l'échelle de l'habitat antique et dont on doit tenir compte pour l'étude de l'expansion hellénique sur le littoral.

1. Si l'on ne peut, en l'état actuel des découvertes, accepter l'existence d'importations au IIe millénaire, qui reposent sur de fausses attributions *(Introduction),* on doit admettre un commerce « précolonial » ne remontant pas plus haut que la seconde moitié du VIIe siècle, — en donnant à ce terme le sens de relations purement commerciales, c'est-à-dire d'échanges, — relations qui ont déterminé la colonisation, ainsi que l'a montré A. BLAKEWAY, Greek Commerce with the West (800-600), *Annual Br. School Athens,* 33, 1932-33, p. 202. Un tel processus semble attesté en Italie : sur la question de la précolonisation en Italie du Sud et en Sicile, qui dépasse le cadre de notre étude, je renvoie aux thèses opposées de P. AMANDRY, Objets orientaux en Grèce et en Italie aux VIIIe et VIIe s. *Syria,* 35, 1958, p. 94; et G. VALLET, *Rhégion et Zancle,* 1958, p. 19 et s.

2. Les fragments de Montlaurès et d'Enserune attribués au « vieux style corinthien », par Ph. HELENA (*Les origines de Narbonne,* p. 367) doivent être restitués à l'attique et ne remontent pas au-delà de la première moitié du VIe s. (JANNORAY, *Ensérune* p. 312, n. 2); le tesson à rosettes présumé rhodien d'Ensérune (*ibid.,* p. 311, n. 1) est ionien.

3. TAFFANEL, II, p. 69, fig. 48; *supra,* II, A.

4. Contrairement à la supposition de JANNORAY (p. 300-301) et de VILLARD (p. 114 et 120).

C'est du « comptoir » de la *palaeopolis*, la hauteur du Fort Saint-Jean et les pentes de la butte Saint-Laurent jusqu'à la Major, que proviennent les tessons les plus anciens et le plus richement décorés appartenant au subgéométrique tardif de la côte ionienne, alors que la « colonie » fondée sur la rive nord du port intérieur vers 600 a donné une proportion beaucoup plus forte de tessons d'imitation ionienne à bandes peintes et gris monochrome à pâte tendre (5).

Le peu d'ampleur des sondages exécutés dans l'un et l'autre sites, les uns par suite des exigences de la construction d'une caserne (les tessons furent recueillis au cours du déblaiement), les autres de l'impécuniosité de l'Etat, rend dangereuse toute statistique qui serait fondée sur la computation de tessons et sur leur intérêt artistique.

On notera que la même chronologie des importations a été constatée dans les fouilles d'habitats aussi différents que ceux de Saint-Blaise, de l'Arquet à Martigues, du Mont Garou à Sanary, de Mourre de Sève, de Mèze sur le littoral de l'étang de Thau. Leur stratigraphie indique nettement que les tessons d'Asie Mineure sont à un étage inférieur à celui des imitations massaliètes et supérieur (sauf à Mourre de Sève) à celui des amphores étrusques, et montre que si Marseille et l'Etrurie faisaient partie « du même circuit commercial qui ... introduisait jusque dans le lointain Occident les marchandises de Corinthe et d'Athènes » (6), la marine étrusque avait ses voies commerciales indépendantes en Occident jusque vers le milieu du VIe siècle.

Une telle stratigraphie prouve-t-elle que le comptoir de Marseille aurait diffusé les céramiques d'importation avant d'écouler sa propre production ? Le fait n'aurait rien que de normal. L'explication est certainement valable pour les sites de la banlieue, Saint-Marcel, le Baou Roux, les tumulus de Pertuis et de Claps, le Castelet de Fontvieille, Arles, la région de la basse Durance.

Mais elle est moins vraisemblable pour les sites plus ou moins éloignés du littoral qui ne faisaient pas partie au VIe siècle du domaine de Marseille, le port d'Antibes, les habitats rupestres du Mont Garou (Sanary) et du Castelan d'Istres, ceux de l'arrière-pays, Baumes-de-Venisse (Durban), Mourre de Sève, Nîmes, Roquemaure, Calvisson, Saint-Laurent-de-Carnols, les grottes du Verdon, de Saint-Vérédème (Sanilhac) et de Sainte-Enimie (Lozère), de la Madeleine (Hérault), le camp de Joeuvres sur la haute Loire et dans le Nord-Est de la Gaule le Mont Lassois et Château-sur-Salins.

La présence dans ces gisements de tessons de poterie d'importation, parfois d'un style et peut-être d'un centre de fabrication différents de ceux de Marseille, montre la complexité du problème de l'hellénisation de l'Occident; mais en même temps elle révèle la force d'expansion et de pénétration de l'Ionisme sur le littoral du midi de la Gaule.

La fonction économique normale d'une colonie étant de fournir aux indigènes, en contre-partie de denrées, des objets fabriqués dans la colonie même et beaucoup plus rarement des produits importés de Grèce propre, ainsi que l'a justement observé G. Vallet en Grande Grèce et en Sicile (7), il semblerait que la présence dans l'arrière-pays de tessons d'importation ionienne, postule un commerce direct de l'Asie Mineure, indépendant de Marseille. Cette constatation présumée aurait une grande importance pour l'analyse de la formation d'ateliers rhodaniens : mais l'apparition de ceux-ci coïncide avec l'époque de prospérité de Marseille, vers le milieu du VIe siècle.

Il apparaît en effet que si Marseille est « la colonie » des Phocéens, ceux-ci avaient fondé plusieurs comptoirs de commerce, dont l'un, la presqu'île du Fort Saint-Jean à l'entrée du Lacydon, aurait précédé l'établissement de la colonie sur la rive nord du Vieux Port.

Toute conclusion serait prématurée, qui ne serait pas fondée sur un plus grand nombre de points de découverte (fig. 7). Nous connaissons mal l'histoire de l'expansion hellénique en Occident; elle n'est entrée que tardivement dans la littérature et les mentions, brèves et incomplètes, qu'ont faites le Pseudo-Scymnos, Polybe, Apollodore d'Athènes, Strabon, Tite-Live, Pline sont loin d'être exhaustives (8).

La découverte de céramiques grecques archaïques à Saint-Blaise, au Mont Garou (à proximité de *Tauroention*), à Antibes, à Arles, à Agde, à Montlaurès, du Ve-IVe siècle à Nice, nous montre que la fondation de ces comptoirs est antérieure à l'époque où ils sont mentionnés par les textes et peut-être antérieure, pour certains, à leur entrée dans l'empire massaliète.

La « géographie héracléenne » (9) ne nous avait-elle pas mis en garde contre une tendance à minimiser l'importance de cette hellénisation, qui ne pourra être justement appréciée que lorsque sera entré dans la réalisation un programme de recherches systématiques ?

La chronologie de ces importations est elle-même mal assurée. Une révision des identifications des tessons des fouilles du Fort Saint-Jean publiées par G. Vasseur, qui avait exagéré le nombre des attributions au géométrique et au protocorinthien, celle des tessons corinthiens d'H. Payne (10) faite par Jacobsthal (11) et celle des tessons *datables* des fouilles de Marseille par Fr. Villard (12) et d'Ampurias par M. Almagro (13), par P. Bosch-Gimpera et J. de C. Serra i Rafols (14) montrent que les plus anciens tes-

5. *Marseille grecque. Exposition de céramiques helléniques du VIIe au Ve siècle av. J.-C.*, 1958, p. 6-8.

6. Selon l'hypothèse de G. Vallet (p. 188-198) et Villard (p. 123); cf. *supra*.

7. G. Vallet, p. 58.

8. L'ancienneté et le nombre de ces comptoirs ont été mis en doute par Jannoray (p. 289-301 et 340) et Villard (p. 112).

9. F. Benoit, La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône, *Lettres d'Humanité*, 8, 1949, p. 104.

10. *Necrocorinthia*, 1931, p. 189.

11. P. Jacobsthal et Neuffer, *Gallia graeca*. Recherches sur l'hellénisation de la Provence, *Préhistoire*, 2, 1933, p. 4-8.

12. Vases de bronze grecs dans une tombe étrusque du VIIe s. *Mon^s^ Piot*, 8, 1957, p. 51; *La céramique grecque de Marseille*, 1960.

13. Datation généralement tardive faite d'après Johansen : *Las necrópolis de Ampurias*, 2 vol., 1953-1956.

14. *Corpus Vasorum antiquorum. Espagne, Musée archéologique de Barcelone*, 1951-1957 [1960].

sons ne remontent pas au-delà du dernier quart du VIIe siècle; mais leur fractionnement en menus débris, caractéristique des « gisements » urbains de Marseille, l'absence de motifs orientalisants caractéristiques, rend leur attribution difficile; ils sont loin d'être tous identifiés par des comparaisons avec des tessons originaires de sites de la côte d'Asie Mineure, en particulier de Larissa **(pl. 4)**, qui ont fait survivre le géométrique et dont la céramique est peu connue.

Des céramiques présumées antérieures à 600 ont été signalées non seulement à Pertuis, mais dans la région de l'étang de Berre, voie maritime ouverte au cœur de la Provence, à Saint-Blaise, à L'Arquet (Martigues), au Mont Garou dans la baie de Bandol, à Evenos dans les gorges d'Ollioules et peut-être au Cayla de Mailhac.

Leur datation n'est pas toujours bien établie, surtout lorsqu'il s'agit de pièces de luxe provenant de sépultures, dont la date d'enfouissement ne correspond pas toujours à celle de la mise en usage.

Le synchronisme de vases de bronze rhodiens, œnochoé à embouchure trilobée, *lébès* de forme carénée, grand plat à décor gravé orientalisant (frise de palmettes et de lotus et chasse au lièvre et oiseaux) avec une œnochoé étrusque en *bucchero*, décorée d'une frise d'animaux de style orientalisant, découverte dans une tombe de Tarquinia, permet-il de reculer à la fin du VIIe siècle le début de la période de diffusion d'œnochoés de bronze présumées rhodiennes (15), dont l'une avait été trouvée dans la basse vallée de la Durance, dans un des tumulus de Pertuis (dit de l'Agnel) **(pl. 2, 1)** et d'autres dans la vallée du Rhin, à Vilsingen (musée de Sigmaringen) et à Kappel-am-Rhein (16), mais aussi dans le Sud de l'Espagne (Grenade) (17), et dont une imitation tardive a été trouvée dans une tombe à Carthage (18) ?

Cette datation concorderait avec celle d'une coupe à lèvre de style protocorinthien géométrique, d'imitation italique, trouvée à Pertuis, dans un tumulus voisin (dit des Trois Quartiers) **(pl. 5, 1)** qui appartient à la fin du VIIe siècle et dont le type est connu par les trouvailles des nécropoles grecques de la Sicile (19). Coupe basse, dont la vasque se termine par une lèvre étroite presque droite, à deux anses horizontales, elle est en argile très fine et très cuite (ép. 2 mm), de couleur chamois, enduite à l'intérieur d'un vernis tourné au brunâtre avec bande peinte plus foncée et à l'extérieur cercles concentriques, à l'exception d'une bande réservée à la naissance des anses, le bas de la panse décoré de pétales en forme de languettes, en place de la *rayonnière* formée de rayons triangulaires, habituelle sur les coupes de Sicile.

15. F. VILLARD, Vases de bronze grecs dans une tombe étrusque du VIIe siècle, *l.c.*, p. 25-33. Sur une datation plus tardive, *infra*, 3, n. 42.

16. JACOBSTHAL, Rhodische Bronzekannen aus Hallstattgraben, *Arch. Jahrb.*, 44, 1929, p. 198; W. KIMMIG, Ein Fürstengrab der späten Hallstattzeit von Kappel, *Jahrb. des Röm. germ. Zentralmuseums Mainz*, I, 1953 (1954), p. 179; F. BENOIT, Relations de Marseille grecque, *l.c.*, p. 11.

17. Bouche et anse d'œnochoé acquise à Grenade, au musée de la Société Hispanique de New-York : A. GARCIA Y BELLIDO, *Hispania Graeca*, II, p. 83 et pl. 21.

18. P. JACOBSTHAL, *Arch. Jahrb.*, 14, 1929, p. 204, fig. 7; Col. G. PICARD, Les œnochoés ds bronze de Carthage, *Rev. archéol.*, 1959, I, p. 31.

19. DÉCHELETTE, *Man. arch. préhist.*, II, p. 661, fig. 252; G. VASSEUR, *o.c.*, p. 170; Relations de Marseille, *l.c.*, p. 13; VILLARD, p. 74.

1. CÉRAMIQUE ORIENTALISANTE

1. CÉRAMIQUE RHODIENNE ET APPARENTÉE

Des comptoirs de la « précolonisation » viennent les plus anciens fragments de céramique de Rhodes ou apparentés à la céramique rhodienne. Ils appartiennent à une ambiance géométrique d'époque tardive qui s'est développée au Sud du golfe de Smyrne et dont les centres de production sont Rhodes, Milet, Clazomène. La découverte de céramiques géométriques tardives dans la nécropole d'Exochi (1), près de Lindos, nous révèle une production mineure des ateliers de Rhodes, surtout connus pour la richesse de leur décor orientalisant. Ce style rhodien-géométrique, qui a des analogies de décor avec celui de l'Heraion de Samos (2) et aussi avec celui de Larissa en Eolide, est caractérisé par la prédominance du décor linéaire (bandes circulaires, alignements de points, traits ondulés (wood-pattern), chevrons, zigzags, cercles juxtaposés, etc.), qui est le décor le plus courant sur le littoral et dans la céramique peinte de la vallée du Rhône.

a) *Palaeopolis* de *Marseille :* deux fragments d'un grand vase, à paroi épaisse, en pâte « feuilletée » gris-rosâtre (3), enduit d'un engobe chamois clair à l'extérieur et dépourvu de vernis à l'intérieur; la panse est compartimentée en panneaux, avec quadrillage, losanges et swastika et peut-être à gauche (registre supérieur ?) empennage d'un oiseau (4); le tour est décoré de languettes godronnées en forme d'oves, entourés d'une « enveloppe » et bordés à la base d'un trait on-

1. Ch. DUGAS, Les vases rhodiens géométriques. *B.C.H.*, 36, 1912, p. 495; K. FRIIS JOHANSEN, Exochi, ein frührhodisches Gräberfeld (*Acta Archaeologica*, 28), Copenhague, 1957; cf. H. METZGER, *Rev. Et. grecques*, 73, 1960, p. 230.

2. W. TECHNAU, Griech. Keramik im Samischen Heraion, *Mitteilungen. Ath. Abt.*, 54, 1929.

3. La texture de la pâte, présentant un noyau gris à l'intérieur entouré d'une couche rougeâtre, ou parfois rosâtre avec traînées grisâtres est caractéristique de Rhodes, mais non exclusive de ces ateliers : LAMBRINO, *Les vases archaïques d'Histria*, p. 28, 47, 66, 205, 262.

4. VILLARD, p. 39; cf. W. SCHIERING, *Werkstätten orientalisierender Keramik auf Rhodos*, 1957, pl. 7, 2 et 10, 1.

dulé, sur le type de décoration d'un dinos du style de Camiros du British Museum (5); cette décoration se retrouve dans des vases de Larissa (6). Vasseur, qui l'identifiait à une amphore, le datait du milieu du VIIe siècle; Villard l'attribue à la décennie 620-610 (St-Jean, 10430; Vasseur, V, 6 et 7; Villard, p. 39) **(pl. 6, 2).**

a[bis]) fragment analogue, avec griffon, au Théâtre (III, 6, 1964).

b) A Rhodes également appartiennent des rebords de plat à couverte lissée, provenant de Saint-Jean **(pl. 6, 7 et 48, 1)**, en pâte brun rouge sombre, décorés d'une grecque de couleur noirâtre interrompue sur le marli avec lotus au centre (Vasseur, VII, 5 et p. 32, fig. A/10456; Villard, p. 39); — en pâte plus claire, jaunâtre, sans doute de la côte ionienne, des rebords décorés de dessins géométriques, de même ton : bord boudiné enrichi d'un filet lie de vin, marli d'assiette plate (10465, 10453).

c) fragment d'un grand plat, ayant conservé les traces d'un bouquetin passant à droite (Plage de la rue de l'Araignée, IX, 4, 2; Villard, p. 40 et pl. 19, 9). La terre de même texture (gris-rosâtre), est couverte d'un engobe chamois, le dessin étant de couleur brune **(pl. 6, 9)**. Villard l'attribue à une imitation rhodienne d'Asie Mineure, du premier quart du VIe siècle.

d) apparenté à Rhodes, col de cratère de forme évasée, à pâte jaune pâle, finement micacée, un peu rose par place, à vernis noir grisâtre à l'intérieur, décoré à l'extérieur de croisillons ou croix de Saint-André garnis de points, d'alignements de taches ou pastilles oblongues et de languettes godronnées **(pl. 6, 1)** analogues à celles de Rhodes, provenant de la butte des Moulins (rue Baussenque), certainement importé, pas antérieur au VIe siècle d'après le contexte (7).

e) fragment d'aiguière, pâte feuilletée (rouge intérieur, crème extérieur), finement micacée, à décor figuré (patte d'animal ?), avec incision (Plage Poissonnerie, II, 3, 1, 114).

f) fragment d'un cratère à colonnettes, en pâte granuleuse brune non micacée, sans engobe, orné d'une frise à figures noires (décolorées), de comastes dansant **(pl. 6, 15)**, analogue à un vase de Tanis (8) et à une œnochoé du Louvre (9) (Plage Docks, IX, 44, c; Villard, p. 41, pl. 20, 1-4).

g) Les amphores du type dit de Fikellura, qui sont abondantes à Milet et à Istria (10) et dont R.-M. Cook propose d'abaisser la date au troisième quart du VIe siècle (11), ne sont représentées que par une anse trifide **(pl. 6, 12)** décorée de languettes obliques (Vasseur, p. 28 et V, 4/10429; Villard, p. 39).

h) Les aryballes globulaires et les balsamaires en *bucchero* gris ionien, dont le centre de diffusion paraît avoir été Rhodes (12), répandus dans les îles et sur la côte d'Asie Mineure, à Délos, Samos, Xanthos (13) et en Sicile orientale, ne paraissent pas être représentés à Marseille (14).

i) Le comptoir de *Saint-Blaise*, qui est l'un des plus importants comptoirs de la côte, a donné un certain nombre de tessons rhodiens de la fin du VIIe siècle (15), en particulier des skyphoi à oiseau et à rosettes **(pl. 7, 2)**, en pâte rosâtre, voisine de celle des bols à yeux de Marseille et un cratère ionio-rhodien, à pâte « feuilletée » à la cassure (rouge à l'intérieur et grisâtre à la périphérie) que nous retrouvons dans d'autres poteries apparentées au rhodien; le décor du cratère, les chèvres sauvages broutant, dans un champ semé de méandres, de croix potencées et de rosettes, est typiquement orientalisant (16). Le ton lie-de-vin du décor se détache sur une surface chamois clair finement lissée.

j) Habitat côtier des latomies du *Cap Couronne*, à l'Arquet (Martigues) : skyphos rhodien à l'oiseau associé à du corinthien ancien; au-dessus coupes ioniennes d'importation à filets blancs et rouges de la fin du VIIe ou du début du VIe siècle.

k) Habitat côtier de *Tamaris* (Martigues) : coupes ioniennes (type A 2) de la fin de VIIe s. associées à de l'italo-corinthien (17).

BOLS A YEUX.

Plusieurs bols ou coupes de Marseille, apparentés au skyphos à l'oiseau rhodien (18), à anses horizontales, proviennent de fabriques différentes :

a) rebord en pâte rosâtre très fine et très cuite, à vernis noir intérieur avec filet violet et engobe chamois rose adhérent, sur lequel se détache en figure noire un œil agrémenté d'une rosette de points **(pl. 8, 2)**, d'importation ionienne vers 600, d'après Pfuhl (19) (Saint-Jean, Vasseur, XII, 4/10525; Villard, p. 39).

b) les autres, en pâte jaunâtre ou rose, pulvérulente, sans engobe, à couverte lissée, ont un dessin décoloré ou effacé, et le vernis intérieur écaillé (20) :

5. *Ibid.*, pl. 9, 1.

6. *Larisa*, p. 64 et pl. 20.

7. VASSEUR, p. 147, F/9765; un seul fragment non jointif de panse, non reproduit dans la photo de JACOBSTHAL (fig. 8, a et b); le pied, en terre plus micacée n'appartient pas au vase (9766); attribué par VILLARD à la céramique locale (p. 59). On comparera le dessin de cruches de Milet, à décor de méandres et de croisillons ponctués (C. WEICKERT, *Die Ausgrabungen am Athena Tempel in Milet* (Istanbulen Mitteil., 7, 1956), 1957, pl. 38).

8. FLINDERS PETRIE, *Tanis II* (Defenneh), pl. 28 et 30.

9. VILLARD, p. 41 et pl. 43-4.

10. *Clara Rhodos*, III, *Jalissos*, p. 171 et 181; Marcelle F. LAMBRINO, *Les vases archaïques d'Histria*, 1938, p. 311; Suzana S. DIMITRIU et Maria COJA, La céramique archaïque et les débuts de la cité pontique d'Histria, *Dacia*, 2, 1958, p. 84; P. ALEXANDRESCU et V. EFTIMIE, *ibid.*, 3, 1959, p. 148.

11. *Greek Painted Pottery*, 1960, fig. 32a; cf. Fikellura Pottery, *An. Br. School at Athens*, 34, pl. 5 et 6.

12. Chr. BLINKENBERG, *Lindos. Fouilles de l'acropole*, I, 1931, c. 275; *infra.*

13. Comm. de H. METZGER.

14. Les identifications de VILLARD (p. 52) ne peuvent être retenues : *infra.*

15. H. ROLLAND, *Revue Etudes anciennes*, 1949, p. 87; *Fouilles de Saint-Blaise*, 1, p. 59-63, 73 et 220, fig. 11-13, 90-97; 2, p. 53; skyphos reconstitué : Saint-Blaise, *Delta*, 2, 1960, p. 8.

16. Cf. SCHIERING, *o.c.*, pl. 9, 1 et 12, 3. A signaler un cratère à la chèvre sauvage, de décoration analogue, dans la colonie milésienne de Panticapée (Kertch) : *Ac. Sciences U.R.S.S.*, n° 56, 1957, pl. 2a.

17. Ch. LAGRAND, *Gallia*, XVII-1959, p. 187; XVIII-1960, p. 187; *Cahiers ligures Préhist. et Arch.*, 10, 1961, p. 207 et 208.

18. DUGAS, *Délos*, 10, p. 56.

19. Cf. à Samos : W. TECHNAU, Griech. Keramik im Samischen Heraion, *Mitt. Athen. Abt.*, 54, 1929, pl. 20, 1.

20. En pâte jaunâtre demi-dure : Négrel, I, 10, 338, anse (VILLARD, p. 39 et pl. 19, 8 manquant); et tessons à décor incisé (*infra*); peut-être rebord avec anse : Négrel, I, 7, K. 37.

ils paraissent, par la composition de leur pâte, être de fabrication locale. L'un d'eux, provenant de la grotte du Draiou à Marseilleveyre (9871) a pû être reconstitué **(pl. 8, 1)**. Il est identique de pâte et de dessin (non incisé) à un rebord de la rue Négrel, du milieu du VIe siècle (I, 12, B. 329) **(pl. 8, 3)**. Le bol du Draiou est orné de deux larges bandes circulaires de couleur brun noir et au-dessus de deux énormes yeux entre les anses : ceux-ci sont surmontés d'un sourcil ondulé et séparés sur la face intacte par un triangle, comme sur les exemplaires de Délos; l'espace entre les yeux et les anses, dépourvu des motifs géométriques figurés sur les vases de Délos (21), de Chios et de Chypre de plus grande dimension, est occupé par une série de lignes verticales à la pointe amincie, en nombre irrégulier (3 à droite, 5 visibles à gauche). Vernis noir écaillé à l'intérieur, avec filet lie-de-vin quasi disparu à 2 cm du bord.

Deux de ces bols **(pl. 8, 4 et 6)** ont un décor incisé (22). Le second, appartenant à un vase de grande dimension, est comparable à un petit bol (diam. 0,13), agrémenté d'une rosette à sept points entre les sourcils au lieu du triangle, provenant du comptoir de Pech Maho à Sigean (23). Complet à l'exception du pied, il a des anses légèrement remontantes qui lui assignent une date postérieure à celui de Marseilleveyre, vers le troisième quart du VIe siècle **(pl. 8, 5)**.

On rattachera à ce type de bols une série de rebords de coupes basses à surface lissée au polissoir (24), en pâte rose-jaunâtre, demi-dure, caractérisés par leurs anses horizontales et la décoration à l'intérieur de la vasque de filets blancs et rouges et parfois à l'extérieur de la rosette rhodienne à 7 ou 8 pétales et de lancéoles, provenant de Marseille, principalement du Fort Saint-Jean et de la Butte Saint-Laurent (25) que la finesse de leur paroi et l'amincissement du rebord permettent d'attribuer à une importation rhodo-ionienne **(pl. 8, 7 et 9)**.

D'autres bols apparentés à cette céramique viennent de l'habitat côtier de l'Arquet, à Martigues (26), et deux incomplets d'un tumulus de Claps, à Vauvenargues **(pl. 17, 5 et 6)** (27), dans lequel a été trouvé un bassin de bronze à rebord à bossettes (dim. 0,30), semblable à ceux de Roquemaure, habitat rhodanien du VII-VIe siècle, des tumulus de Plan d'Aups et de Pourrières, de Taussac, d'Aurillac, de Serres et Chabestan (H.-Alpes) (28), dont l'origine paraît être grecque, peut-être ionienne, et la provenance méditerranéenne.

2. CÉRAMIQUE ORIENTALISANTE ET GÉOMÉTRIQUE

Quelques tessons de vases de tradition géométrique, qui ne peuvent être antérieurs à la seconde moitié du VIIe siècle ont été trouvés à Marseille. Les plus typiques proviennent du Fort Saint-Jean.

1. DECOR ORIENTALISANT

a) rebord de col d'une petite œnochoé **(pl. 6, 11)** à pâte jaunâtre lissée (ép. 3 mm), sur lequel se détache un oiseau « géométrisé » à l'œil rond émerillonné, l'empennage coupé par un petit rectangle (Vasseur, VI, 3-4 / 10441; Villard, p. 40).

b) deux tessons de la panse d'un vase de grande dimension **(pl. 6, 10)**, en pâte compacte, très dure (ép. 6 à 8 mm), de couleur gris-jaune, finement micacée, à paroi intérieure montrant les stries du tournage, à surface finement lissée (Vasseur, 38-41 et VI, 5-6 et VII, 1-3 / 10442 et 10454). Le plus grand fragment présente sur le côté un méplat en léger relief, et une perforation oblique, destinée à recevoir un crochet pour la fixation d'une armature métallique pour l'attache de l'anse. Le décor qui a laissé sur l'engobe une trace jaunâtre, analogue à celle du fragment C, restée noirâtre vers le haut, porte un motif végétal en fleur de lotus, déployée en éventail, dont le pédoncule est flanqué de pétales schématisés en volutes spiraliformes (29), une rouelle croisée, une rosette à huit points et une croix dont les branches se divisent à l'extrémité en deux boucles opposées.

Ce sont là des motifs empruntés au style orientalisant de la céramique insulaire (30), dont on rapprochera un tesson des nouvelles fouilles, à pâte grisâtre

21. DUGAS, *Délos*, 10, pl. 20, 124a.

22. Plage Poissonnerie, II, 62, 2 C : VILLARD, p. 42 et pl. 19, 7; Négrel, I, 6, 181, en pâte rose épaisse, de 520-510 selon VILLARD (p. 42 et pl. 19, 10 et 45, 5).

23. Comm. d'Y. SOLIER (1960) : *Bull. Comm. arch. Narbonne*, 1961, p. 132.

24. Nous suivons la classification de M. LAMBRINO (*Les vases archaïques d'Histria*, p. 47) et de S. DIMITRIU et Maria COJA (*Dacia*, 2, p. 73); cf. en particulier, *ibid.*, p. 72, fig. 2 (bols à rosaces et à lancéoles); mais la rosace ponctuée ou étoilée, associée à Histria à la rosette de six gros points entourant un point central (fig. 2, 6 et 7), n'a pas été rencontrée à Marseille ni à Saint-Blaise.

25. Rebords à rosette de gros points, comparables à celle du skyphos de St-Blaise (*Rev. Et. anciennes*, 1949, p. 87, fig. 2 et pl. IV, 2) : Saint-Jean VASSEUR, VI, 17/10452; Plage Poissonnerie, II, 3, 1, 383; Négrel, I, 7, 159, J : VILLARD, p. 46 et pl. 32, 9 (par erreur céramique locale); I 1,0, A 645; rebord avec départ de l'anse en pâte blanchâtre décolorée (10294). Fouilles de St-Laurent : XVI, 2, 891; XXIV, 6; XXIX, 188).

26. Ch. LAGRAND, *Gallia*, XVII-1959, p. 187, 3 et pl. III, 5; La Couronne, *Cahiers ligures Préhistoire et Archéologie*, 10, 1961, p. 207, fig. 1.

27. Fragments de deux coupes basses (diam. 0,15; haut. 0,043) à vernis noir intérieur aux filets rouges et à filets noirs encadrés de filets bruns à l'extérieur (fouille Roger Maurel, 1959). Un second bassin à rebord perlé, intact (diam. 0,31) renversé, recouvrant la tête du squelette, a été retrouvé, sans poterie grecque, avec bracelet de bronze, dans un tumulus voisin, à l'extrémité O. du bois de la Gardiole, au N. de Claps; autre bassin sans décoration de bossettes dans un tumulus voisin du même site (R. MAUREL, 1961 : *Gallia*, XX-1962).

28. La diffusion de ces bassins d'origine grecque commence dès les VIIIe-VIIe siècles en Sicile et en Etrurie, ainsi que dans les Balkans; ils sont signalés au VIe siècle en Gaule et en Germanie (Pürgen, Hundersingen, Heuneburg) : H. DE GÉRIN-RICARD, *Préhistoire* (Les Bouches-du-Rhône, I, 1932, pl. 23; JACOBSTHAL, p. 18 et fig. 16; HENCKEN, Syracuse, Etruria and the North, *American Journ. Archaeology*, 1958, p. 265; J.C. COURTOIS, *B.S.P.F.*, 59, 1962, p. 564). Leur origine ne serait-elle pas samienne ? (Cf. HENCKEN, Herzsprung Shields, *l.c.*, 1950, p. 308 et fig. 2, 7). On comparera à cette technique les disques de bronze à bossettes trouvés par O. Rappaz à l'*oppidum* de la Liquière (Gard).

29. Cf. une amphore de Fikellura : Ch. DUGAS, *Délos*, 17, pl. 51, 8.

30. Cf. DUGAS, *La céramique des Cyclades*, p. 71.

compacte et à décor végétal apparaissant en camaïeu sur un fond blanc finement engobé et micacé (Plage grecque, XIII, 479).

c) fragments d'un vase plastique d'Asie Mineure à décor de bandes peintes : rhyton zoomorphe **(pl. 7, 9)**, à courbure figurant le corps d'un animal, sans doute un oiseau (31), à empennage stylisé fait de bandes peintes parallèles, noires virant au rouge. La pâte rose jaunâtre, très cuite, peu micacée, est recouverte d'un engobe blanchâtre (Vasseur, VII, 13 et 14 / 10462; Villard, p. 40) (32). Plusieurs exemplaires de ce type de vase, d'importation du VIe siècle en pâte tendre et couleurs éteintes, à tête de taureau, ont été trouvés à Ampurias et dans les fouilles de Marseille (33).

2. DECOR GEOMETRIQUE

a. *Marseille.*

Un certain nombre de tessons d'origine indéterminée sont ornés de cercles ou yeux prophylactiques et d'ondulations en zigzags irréguliers de tradition cycladique (34). Leur décor se retrouve dans des vases d'importation à Larissa d'Eolide, remontant au VIIIe-VIIe siècle. La tradition géométrique ayant subsisté tardivement sur la côte ionienne, il est difficile de les dater, étant donné la simplicité de leur décor, dépourvu de motifs floraux ou animaux.

Ils diffèrent par leur pâte comme par leur ornementation de la céramique d'importation ionienne du VIe siècle, trouvée en abondance à Marseille. La pâte fine, dure et compacte, présentant à l'intérieur les striures du tournage, est à la cassure de couleur blanc-grisâtre, avec résurgence rose pâle, parfois même « feuilletée » par défaut de cuisson, très finement micacée, parfois de points imperceptibles à l'œil nu; elle est couverte d'un engobe chamois et ornée de dessins géométriques de couleur brunâtre, qui a pâli et donne au tesson un aspect presque décoloré :

α) skyphos du Fort Saint-Jean (35), à paroi mince et pâte très dure (à la cassure feuilletage gris à l'intérieur rose pâle sur les bords), très finement micacée; la surface soigneusement lissée est ornée de filets circulaires, encadrant une ligne serpentine irrégulièrement tracée, formant des zigzags aux angles aigus et d'épaisseur irrégulière (Vasseur, VI, 12 / 10448 : 2 fragments). Au coin supérieur apparaît le départ d'un décor de couleur noire **(pl. 36, 1 et 48, 3)**.

L'analogie de la pâte, de l'engobe et du décor avec un col d'aiguière trouvé dans la couche la plus ancienne de l'habitat du Mont Garou **(pl. 13, 2)**, d'un ton légèrement plus foncé, orné d'ondulations en zigzag un peu plus régulières, permet de rapprocher ces vases d'un cratère d'importation, de Larissa, du VIIe siècle (36).

On notera que la ligne sinueuse fait partie du skyphos à l'oiseau d'origine rhodienne de la fin du VIIe siècle (37) et se perpétue dans les skyphos de Larissa (38).

β) aryballe à paroi très fine (2 mm) portant un décor de filets circulaires surmontés d'une frise de « chiens courants », dont on voit la base en forme d'S renversé (Vasseur, VI, 11/10447) **(pl. 36, 2)**. Vasseur l'attribuait au protocorinthien, orné d'une « grecque sommaire » (39). La frise en S qui apparaît en Crète au IIe millénaire, se perpétue dans les hydries et aryballes orientalisants de la céramique des îles, mais aussi à Larissa, à laquelle il faut sans doute attribuer ce tesson (40).

γ) fragment d'aryballe de même pâte et technique avec deux cercles peints à décor incisé (10383).

δ) fragment du haut de la panse ventrue avec départ de col (ép. 3 mm) d'un calice ou d'une coupe en terre blanchâtre et engobe chamois finement micacé, portant une ornementation de triglyphes entre deux bandes circulaires : quatre bâtonnets verticaux encadrant un motif horizontal coupé par des traits verticaux, sur le type de la « branche feuillée » (Vasseur, VI, 8/10444; Villard, p. 41). Vasseur en a rapproché un décor de triglyphes analogue, ayant conservé la couleur noire du dessin (Vasseur, XVII, 2), qu'il compare à l'ornementation d'un calice de Chios provenant de Camiros (Vasseur, XVII, 1) (41).

ε) rebord de lékanide à pâte grisâtre tirant sur le rose, non micacée, ornée d'un quadrillage losangé avec points, de ton rouge vif, se détachant sur un engobe jaunâtre brillant **(pl. 47, 10)** (42).

31. Cf. Cl. F.A. SCHAEFFER, *Ugaritica,* II (Mission de Ras Schamra, V), 1949, pl. 37 (rhyton en forme de hérisson, XIVe-XIIIe s. av. J.-C.); *Stratigraphie comparée et chronologie de l'Asie occidentale* (Syrie, Palestine, Asie Mineure, Chypre ...), 1948, p. 476 et fig. 257, 12 (rhyton en forme d'oiseau empenné des environs de l'an 1000); *Larisa,* pl. 14, 1 et 3; autre exemplaire en forme d'oiseau, de Smyrne (musée).

32. Le n° de VASSEUR contient 9 fragments du vase zoomorphe, trop incomplets pour être reconstitués et un fragment provenant d'un plat, de pâte légèrement différente, avec bandes peintes sur les deux faces. L'attribution au corinthien moyen de Payne (p. 309, n° 969) ne peut être retenue. Le second vase plastique de VILLARD (Négrel, I, 10, A. 10; VILLARD, pl. 19, 5), en pâte rosâtre finement micacée, à ton rouge vif, appartient à la panse d'un cratère orientalisant, analogue à un autre fragment à décor voisin (I, 12, C. 137): cf. *infra.*

33. *Infra.*

34. Ch. DUGAS, *La céramique des Cyclades,* p. 125 et 145; cf. *Délos,* 10, pl. 8, 1; 15, pl. 4-8, 27-29, 46; 17, pl. 53, 35; W. TECHNAU, Griech. Keramik im Samischen Heraion, *Mitt. Ath. Abt.,* 54, 1929, p. 9; E. BUSCHOR, Kykladischer, *ibid.,* pl. 51, etc.

35. VASSEUR, VI, 12/10448 : ce tesson rapproché par Payne d'un skyphos crétois (BLAKEWAY, p. 199, n. 2; JACOBSTHAL, p. 8) est classé par VILLARD dans les séries non localisées dont les centres de fabrication seraient à chercher dans le N.-O. de l'Asie Mineure (p. 41).

36. J. BOEHLAU et K. SCHEFOLD, *Larisa am Hermos,* 3, p. 170 et pl. 57, 13. Nous nous référons à l'identification provisoire de Larissa de l'Hermos, mise en doute par J. COOK, *An. Br. School at Athens,* 1958-59, p. 20, n. 47; cf. H. METZGER, *Rev. Et grecques,* 74, 1961, p. 294.

37. Ch. DUGAS, *Délos,* 15, pl. 46-47.

38. *Larisa,* p. 155 et pl. 53, 15, 17.

39. *O.c.,* p. 45. Par contre BLAKEWAY le considère comme crétois, ainsi qu'un vase d'Olbia, *l.c.*; P. DEMARGNE, *o.c.,* p. 322, n. 1.

40. Cf. sur ce motif Ch. DUGAS, *La Céramique des Cyclades,* p. 42 et 124; et du même, *Délos,* 10, pl. 37, 126; 15, pl. 46, 5; 17, pl. 10.

41. Imitation d'Asie Mineure d'un calice de Chios, d'après VILLARD (p. 41). Le motif des petits traits recoupant les filets d'encadrement se retrouve dans la céramique rhodienne, dont un fragment de cratère à décor de chèvres sauvages a été trouvé à Saint-Blaise : H. ROLLAND, *o.c.,* 1, p. 62 et fig. 97; d'après KINCH, fig. 114, 115.

42. VASSEUR, V, 13/10436; classé par VILLARD dans la céramique sans engobe d'Asie Mineure (p. 41).

ζ) rebord d'applique presque rectiligne, portant une échancrure pour une armature métallique, à pâte feuilletée grise et rose, très cuite, orné d'un rinceau de vignes de ton rouge vif, que l'on retrouve à Larissa (43).

η) panses de deux vases globulaires, en pâte rose finement micacée à décor de bandes entrecroisées avec points, de ton rouge vif, montrant les stries du tournage (**pl. 47, 6**), sans doute d'origine ionienne (44).

θ) fragments de vases d'origine ionienne, décorés de cercles ou demi-cercles concentriques faisant fonction d'œil prophylactique (45) : bec d'œnochoé (Saint-Jean, Vasseur, VII, 12/10461); rebord de vase en pâte grisâtre (Saint-Jean 10278; **pl. 6, 6**); fragment d'amphore en pâte grossière, rouge sombre, 10570) (**pl. 9, 4**).

b. *Mont Garou.*

Les coupes stratigraphiques (cabanes 15-17) faites par J. Layet dans l'habitat rupestre (46) établi sur la pente de la montagne qui domine la baie de Sanary, non loin de *Tauroention*, qui en était peut-être le port, montrent des importations du début du VIe, sinon de la fin du VIIe siècle : dans la couche la plus profonde, sont associés à la céramique noire de tradition hallstattienne, des apports de Méditerranée orientale, amphores phéniciennes et étrusques, amphores peintes à la brosse, à l'exclusion du marseillais.

D'une des cases (22) proviennent des tessons à dessins géométriques, où domine la ligne ondulée en zigzag (47). La pâte très fine et bien épurée, très cuite, ayant la texture de la porcelaine, non micacée, présente un « feuilletage », rose à la périphérie et grise à l'intérieur; l'aspect brillant de la surface extérieure vient de la technique du lissage et non d'un engobe, qui aurait le même ton que la pâte.

α) col d'aiguière couvert à la partie supérieure sur les deux faces, d'un vernis noir, qui a viré au rouge à l'intérieur; le bas du col est enduit à l'intérieur d'un vernis orange adhérent, l'extérieur soigneusement lissé, ainsi que le montrent les filets circulaires « lustrés » laissés par le tournage. L'ourlet du col est orné de triples languettes brun-noir. Sur le col, deux bandes circulaires, brun-noir, encadrent une ondulation en zigzag irrégulier, de même couleur, effacée sur la droite (**pl. 13, 2; 36, 3 et 48, 2**).

Ce vase est à rapprocher des fragments de skyphos de Saint-Jean à Marseille, attribués sans raison au mycénien. Un col analogue a été trouvé à Saint-Blaise.

β) col et haut de la panse d'une aiguière, couverte à la partie supérieure, à l'intérieur et à l'extérieur, d'un vernis noir qui a viré au rouge, le restant de la panse étant dépourvu d'enduit à l'intérieur. Le bas du col et la surface externe de la panse ont une couleur chamois clair obtenue par lissage, sur lequel tranchent trois zones décorées d'ondulations orange, comprises entre les filets de couleur brunâtre; en bas départ d'une bande plus large de même couleur (**pl. 36, 5**).

γ) fragments de panse de coupes carénées, à lèvre tombante, à pâte grise à l'intérieur et orange à la surface externe; vernis intérieur allant de l'orange en haut au noirâtre en bas; à l'extérieur le ton orange uniforme est celui de la pâte lissée, sur lequel tranchent des filets noirâtres enfermant deux ondulations en zigzag de couleur orange plus foncée. Le rebord du col réservé est orné de doubles languettes de même couleur (**pl. 36, 7 et 7 bis**).

δ) fragment analogue d'un col à lèvre tombante, décoré de filets orange enfermant des ondulations de même couleur; même vernis intérieur que dans le précédent.

Au géométrique de Larissa, se rapportent d'autres fragments de vases en pâte dure, dont la datation ne dépasse pas le milieu du VIe siècle :

α) fragment d'une aiguière à pâte rose micacée à lèvre évasée, à vernis intérieur orange, sans engobe, décoré d'une ondulation et de filets de couleur orange (**pl. 36, 4**) (48).

β) fragment de petite amphore en terre rose, sans vernis intérieur orange, ni engobe, décoré de filets et de zigzags irréguliers de couleur orange (**pl. 13, 3 et 36, 10**), analogue à la décoration d'un cratère sans engobe du Fort Saint-Jean (49).

γ) fragment analogue, avec décoration de filets et zigzag en rehaut blanc (**pl. 36, 9**), analogue à un skyphos de Larissa (50).

δ) rebord de vase à liquide à pâte grisâtre, finement micacée, décoré d'ondes irrégulières orange foncé (**pl. 36, 6**).

ε) Au-dessus de ce niveau, mais au-dessous de la couche à céramiques à figures rouges, a été trouvée une aiguière qui a pu être en partie reconstituée et paraît être de fabrication régionale (**pl. 36, 11 et 48, 4**) : en pâte jaunâtre très fine, sans mica, elle a une surface soigneusement lissée; elle est décorée de traits verticaux ou languettes et de chevrons de couleur orange ou brune (selon les tessons, ce qui montre une décoloration différente après cassure), de dessin assez irrégulier. La panse présente en outre deux bourrelets en léger relief, dont l'un est à double ressaut, séparés

43. VASSEUR, XI, 12/10516; classé par VILLARD dans la céramique locale (p. 59); cf. *Larisa*, pl. 53, 54.

44. Négrel, I, 10, A. 10 et I, 12, C. 137; le premier rapproché par VILLARD de l'askos 10462 de Saint-Jean (p. 40 et pl. 19, 5).

45. *Larisa*, pl. 21, 1 et 2; pl. 29. Tesson Borély, 50.174.

46. J. LAYET, La « rue grecque » du Garou, village du Gros-Cerveau (Sanary), *Bull. Soc. des Amis du Vieux Toulon*, 1958; Les poteries « pseudo ibériques » de la maison n° 17 de la rue du Garou, *Bull. Soc. Préhis. franç.*, 56, 1959, p. 52; La cabane dite des « pseudo-ibériques », *Ann. Soc. Sc. Nat. et Archéologie de Toulon et du Var*, 1959, n° 11, p. 55; Les cabanes n°s 2, 3 et 4, *ibid.*, 1960, n° 12, p. 17; La cabane dite du « foyer ionien » et des « amphores phéniciennes » (maison n° 15) de la rue grecque du Garou. *Bull. Ac. Var*, 1960. Sur le nom : La caverne du Garou ou de Gaspard de Besse, *Ann. Soc.*, 1960, n° 12.

47. L'absence de motif orientalisant rend hypothétique l'identification de ces vases qui appartiennent à une ambiance rhodo-ionienne; on leur comparera le décor d'un pithos d'Istria, à frises peintes et incisées de zigzags attribué par Kinch à Rhodes (M. LAMBRINO, *o.c.*, p. 143, fig. 97), de vases de Larissa (*Larissa*, pl. 53), de Milet (C. WEICKERT, *o.c.*, pl. 38), de Samos (W. TECHNAU, *o.c.*, fig. 23), d'Exochi à Rhodes (JOHANSEN, *l.c.*). L'analyse minéralogique d'A. Blanc les apparente aux amphores « peintes à la brosse » (*infra*, II, 4, amphores, 2, n. 15).

48. Cf. un rebord de Téos (**pl. 36, 12**).

49. VASSEUR, VII, 11/10460 et 10471 : VILLARD, p. 41.

50. *Larisa*, pl. 53, 14. On comparera un fragment de col de Saint-Jean, en pâte brune très cuite orné de bandes noirâtres avec zigzag blanc et rudentures (Borély, 10487).

par une petite incision, qui sont à comparer avec la décoration d'une cruche à bourrelets du Pègue, de tessons ioniens de St-Thibéry, de Mourre de Sève et de Pézenas, dont le prototype doit être à Larissa (51).

c. *Roquemaure.*

Des tessons de l'habitat hallstattien de la Barre de Roquemaure, sur la rive droite du Rhône, riche en ionien à bandes peintes, avec importation corinthienne (52), il faut retenir un fragment de skyphos, à vernis intérieur brun clair, très finement micacé, à la surface lissée, laissant apparaître les stries du pinceau; il était décoré de zones de personnages de couleur brune, séparés par une large bande de même ton : au-dessus guerrier brandissant un javelot dont le corps en « sablier » est fait schématiquement de deux troncs de cône opposés **(pl. 7, 4)**, selon un style archaïque hérité du crétois cycladique (53) ou du style du Dipylon (54). Classé comme ibérique par Jacobsthal (55), il appartient à un atelier indéterminé du subgéométrique local, dont le motif se retrouve au Pègue.

d. *Le Cayla de Mailhac.*

Des sites de Languedoc, seul Le Cayla de Mailhac a donné un vase géométrique, recueilli sans contexte de la sépulture dans la nécropole à incinération du grand Bassin II (56). La coupe très corrodée, classée dans le protocorinthien par Jannoray (57), doit être rapprochée par sa forme à vasque bombée, sans pied, sa pâte rosâtre et le reste d'une décoration effacée, d'une frise d'S ou « chiens courants » sur la bande entre les deux anses, de coupes et skyphos géométriques (58), dont la fabrication se poursuit jusqu'à la fin du VIIe siècle (corinthien ?).

3. PROTOCORINTHIEN ET CORINTHIEN ANCIEN

La liste des tessons corinthiens de Marseille établie par Jacobsthal (59), révisant celle d'H. Payne (60), attribue au corinthien ancien (dernier quart du VIIe siècle) plusieurs pièces du Fort Saint-Jean, dont l'identification reste douteuse, étant donné leur état fragmentaire et leur mauvaise conservation. De l'avis de Fr. Villard, les tessons *datables* ne sont pas antérieurs au corinthien moyen, c'est-à-dire au premier quart du VIe siècle (61).

Il faut également attribuer à des exportations de Corinthe ou de sa colonie de Corcyre des amphores vinaires à pâte claire, dont la panse en toupie diffère de celle des amphores massaliètes; leur présence à Ampurias, à Mailhac, à Ruscino, dans le lit de l'Hérault à Agde (61bis), à Ensérune, révèlerait un commerce vinaire lié à celui des parfums.

1. *Marseille.* On ne peut dater de façon certaine plusieurs tessons du géométrique linéaire que Vasseur, Payne et Jacobsthal attribuent au corinthien ancien; cependant cette datation est vraisemblable pour un couvercle de pyxis en pâte blanchâtre très cuite à bandes circulaires et zone intercalaire de damier (Vasseur, X, 2/10496), décor courant au corinthien ancien (62), pour deux pieds de coupes basses, l'un non figuré par Vasseur (Saint-Jean 10403), à pâte claire finement micacée, dont le fond est orné de cercles concentriques de couleur noire, effacés (63), l'autre à vernis noir intérieur, décoré extérieurement de filets de ton lie-de-vin et de languettes rayonnantes (Négrel, I, 11, A. 261) et peut-être un rebord de petite coupe, d'inspiration proto-corinthienne (imitation sicilienne ?) (64), en pâte claire très cuite, orné de bandes peintes brunâtres, dont le marli est creusé de sillons étroits et profonds faits avec un instrument métallique (Vasseur, VIII, 1-2/10403 : **pl. 6, 13**).

2. Le protocorinthien et le corinthien ancien, qui accompagnent les vases rhodiens, ne sont pas inconnus sur le littoral (65). Un skyphos protocorinthien a été trouvé à Saint-Blaise (66) et l'habitat côtier de l'Arquet à Martigues, où nous avons déjà signalé un skyphos rhodien, a donné les fragments d'une olpé du style de transition entre le protocorinthien et le corinthien (630-615), décorée sur l'épaule de languettes micacées lie-de-vin et blanches et de rosettes de points

51. Cf. note *supra*.

52. Fouille S. Gagnière et P. Germand; cf. P. de Brun, La céramique grecque de la basse vallée du Rhône et de la Durance. *VIIe Congrès du Rhône. Marseille,* 1933, p. 2; Jacobsthal signale un fragment de coupe proto-corinthienne (non identifié).

53. Ch. Dugas, *La céramique cycladique,* p. 38.

54. Fr. Willemsen, Das Datum der sogenannten Steinerschen Bronze. *Athen. Mitteil.,* 69-70, 1954-55, pl. 3.

55. Jacobsthal, *Arch. Anzeiger,* 1930, p. 223, fig. 7; F. Benoit, *Préhistoire,* 10, 1948, p. 171, fig. 16 et p. 173, n. 1.

56. Taffanel, 2, p. 62 et 69.

57. Il le rapprochait de vases protocorinthiens de Carthage (Et. Colozier, *Cahiers de Byrsa,* 3, 1953, n° 16). Les tessons présumés rhodiens d'Ensérune décorés de rosettes et de méandres (Jannoray, p. 311 et pl. 45, 1) et les aiguières de *Ruscino* (G. Claustres, *Stratigraphie,* p. 156, fig. 16) sont d'importation ionienne.

58. *Supra,* II, A.

59. L.c., p. 6 (Vasseur, V, 5/10431; X, 3/10497; XI, 9/10513, etc. : corinthien moyen). Le tesson Vasseur, VI, 10/10446 (couvercle de pyxis ou plutôt partie supérieure d'aryballe (Villard, p. 47) et non coupe profonde comme le dit par erreur Jacobsthal, doit être restitué au corinthien ancien ainsi que le montre sa pâte et la technique du pastillage incisé. Le rebord Vasseur, V, 12, attribué justement par Vasseur à Naucratis (= Chios) n'est pas un rebord de pyxis, mais appartient à un calice de Chios (Villard, Vases de bronze, *l.c.,* p. 51, n. 2). Les autres tessons sont du style moyen ou tardif, analogues à ceux des nouvelles fouilles (Négrel, I, 7, 107).

60. *Necrocorinthia,* p. 189.

61. Fr. Villard, *l.c.,* p. 51, n. 2.

61bis. *Infra,* 4.

62. Payne, *o.c.,* n° 665. Ce décor continue au VIe siècle, mais le tesson mentionné n. *supra* (I, VII, 107), orné d'un damier et de lignes serpentines verticales, est en argile jaune clair friable, très différente du 10496.

63. Cf. Payne, *o.c.,* p. 310, fig. 152.

64. Cf. pour la forme : F. Villard et G. Vallet, *Megara Hyblea. Mél. Arch.,* 67, 1955, p. 10 et pl. I B, 14 (céramique syracusaine et mégarienne).

65. « La céramique protocorinthienne accompagne souvent les vases rhodiens », selon l'observation d'A. Blakeway, Prolegomena in the Study of greek Commerce with Italy, Sicily and France in the eight and seventh Centuries B.C., *An. of the British School at Athens,* 33, 1932-33, p. 207.

66. H. Rolland, *Fouilles de St-Blaise,* 1, p. 63 et fig. 96; 2, p. 50.

blancs (67). Un second habitat, Tamaris, à l'Est du premier, est également caractérisé par l'association de vases attico-corinthiens, de coupes ioniennes à filets blancs et rouges et de *bucchero nero* de la fin du VIIe siècle (Ch. Lagrand).

Enfin dans l'arrière-pays de Toulon, l'habitat de hauteur de Sainte-Anne d'Evenos, dans les gorges d'Ollioules a donné un très beau quartier d'aryballe sphérique) (type « football » de Payne) **(pl. 36, 13)**, couvert de vernis noir, orné de fuseaux délimités par de fines incisions verticales, avec rehaut mi-blanc mi-violet, en pâte blanche, appartenant au corinthien ancien (625-600), associé à de la poterie hallstatienne (68). On notera la diffusion de ce type à Rhodes (69) et en Crète (70).

3. C'est également à des importations de Corinthe qu'il faut attribuer des coupes à lèvre trouvées dans des grottes de la vallée du Gardon, dans lesquelles nous avons déjà signalé des amphores peintes (musée d'Histoire Naturelle de Nîmes) (71) :

a) bords de coupe à lèvre à carène bombée, en pâte blanchâtre très cuite, recouverte à l'extérieur d'un engobe blanc, sur lequel se détachent une série de filets bruns sur le col et une ligne serpentiforme en zigzag au haut de la panse (grotte de Saint-Vérédème, à Sanilhac), datant du protocorinthien;

b) bord de coupe de profil analogue, en pâte blanchâtre, recouverte d'un engobe blanc crème mat, sur lequel se détachent des filets violets et une zone de languettes lie-de-vin - noirâtre au haut de la panse; l'intérieur est couvert d'un vernis noir strié, rehaussé au haut du col d'un large filet violet (grotte sépulcrale des Phalanges, au camp de Castres, à Collias) de date moins ancienne.

4. Les imitations présumées italo-étrusques du protocorinthien sont parvenues, non seulement dans la basse vallée de la Durance, à Pertuis, où une coupe **(pl. 5, 1)** était associée à une œnochoé de bronze rhodienne, à l'*oppidum* du Castelan d'Istres **(pl. 5, 5)**, à Saint-Blaise (72), à Tamaris (Martigues) et à *Glanum* (73), mais à l'Ouest du Rhône à Ensérune et à Ampurias, où ont été signalés plusieurs aryballes de fabrication étrusque (74).

67. Fouille Ch. Lagrand, *Gallia*, XVII-1959, p. 185; La Couronne. *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 10, 1961, p. 207. Cf. Payne, *Necrocorinthia*, pl. VIII, 4 et XI, 1.

68. Fouille J. Layet; cf. Dugas, *Délos*, 10, pl. 22, 172-174; Payne, *o.c.*, p. 291, fig. 126 (n° 638).

69. *Clara Rhodos*, III, *Jalissos*, p. 81, fig. 71; IV, *Camiros*, p. 372.

70. Doro Levi, *Early hellenic Pottery of Crete*, 1945, pl. 19, 7 (Arkades).

71. Je remercie V. Lassalle, Conservateur du Musée archéologique et R. Jeantet, Conservateur du Musée d'Histoire Naturelle, de m'avoir signalé ces tessons (1960). Cf. J.J. Jully, Concordances chronologiques dans le Sud de la Celtique à l'âge du Fer. *Cah. ligures Préhistoire et Archéologie*, 1960, p. 104.

72. Rebord de coupe italo-corinthienne décorée de canards (*supra*, I).

73. Jacobsthal, p. 43, fig. 46 a; aryballe globulaire analogue à Arles, de provenance incertaine (musée d'Arles, don R. Maunier).

74. Villard, p. 74 et 116. Signalons un lécythe incomplet du col trouvé à Malaga et une « urne à visage » à Ullastret (*Arch. esp. Arq.*, 1961, p. 23).

4. CALICES DE CHIOS

Un grand nombre de « calices de Chios » (fragments appartenant à quinze pièces au minimum) ont été trouvés à Marseille, en majeure partie, et parmi les plus anciens au Fort Saint-Jean (Vasseur) et sur la pente S.-E. de la butte Saint-Laurent, qui prolongeait la *Palæopolis* à l'entrée du Lacydon.

Il est notable qu'à l'exception de Saint-Blaise et de l'Arquet à Martigues, aucun calice n'ait été trouvé dans les comptoirs grecs du littoral. Ils sont tous de petite dimension et appartiennent à la première moitié du VIe siècle; sans doute ont-ils été importés par Phocée, où cette céramique de luxe est abondamment représentée (75).

Ces vases, de style orientalisant, sont remarquables par la minceur de la vasque, couverte extérieurement d'un engobe blanc laiteux et intérieurement d'un vernis noir, montrant les striures du pinceau.

a) Le plus ancien, d'après la classification de Villard, se référant à Langlotz, est un fragment de panse du Fort Saint-Jean, qui avait été identifié par Vasseur (on attribuait alors cette céramique à Naucratis) : il est décoré d'un swastika, d'une rosette ponctuée, qu'accompagnent deux oies en file vers la droite, d'après la comparaison des calices de Vulci **(pl. 6, 16)**. Il appartiendrait à la plus ancienne série, de la fin du VIIe siècle (Vasseur, V, 8/10432; Villard, p. 38).

b et c) deux fragments de vasque **(pl. 6, 17-18)**, décorés l'un d'une femme de profil à gauche, qui tient un vase, avec swastika; revers orné de filets blancs et rouges (Plage grecque, XXII, 11; *Marseille grecque*, p. 7; Villard, p. 38, pl. 19, 2); l'autre d'une femme tendant une coupe à un joueur de lyre, associant la figure noire au dessin au trait (Plage grecque, XIII, 1.B.06); *Marseille grecque*, p. 7; Villard, pl. 19, 3).

Ils appartiennent tous deux, selon la classification de Villard, à la seconde série et datent de la première moitié du VIe siècle.

d) fragments de panse et d'anse, à engobe blanc sans décor, appartenant au moins à deux pièces (Vasseur, St-Jean, 10363, 10366).

e) huit fragments de panse de petits calices sans décor, ornés sur le rebord d'une zone de Z (Vasseur, V, 9 et 10/10433; V, 12/10435); de courtes languettes espacées (Vasseur, V, 11/10434) et d'échelles (Major, 25, 27, 29); fragments de la carène, décorée entre les anses d'une branche feuillée (76), alternant avec des triglyphes (Vasseur, XVII, 12; Villard, p. 38) et de triglyphes (Rue Négrel, I, 1599; Villard, pl. 19, 1).

f) du pied de la butte Saint-Laurent, fragment à engobe blanc à l'extérieur décoré à l'intérieur de cercles blancs et rouges sur le vernis (XXIV, 6; Villard, p. 38; treize fragments du haut du calice, sans décor,

75. La fouille de la nécropole de Pitané en Eolide, près de la bouche du Kaïkos, non loin de Pergame, montre la diffusion de la céramique de Chios, représentée par de grands vases à décor orientalisant, associés à des vases attiques à figure noire du milieu du VIe siècle (comm. E. Akurgal, 1961). Un autre type de vase de Chios, le thymyaterion en forme de calice à couvercle conique, qui n'a pas été reconnu à Marseille, se retrouve à Ampurias et à Olbia du Pont Euxin (comm. E. Kukahn).

76. Ch. Dugas, *Céramique des Cyclades*, p. 126, fig. 84.

rehaussés au rebord intérieur d'un filet blanc, appartenant au moins à deux pièces (XXIX, 224 et 230; Ch. Lagrand, *Gallia*, XVIII, p. 286).

Soit les fragments d'au moins 15 calices de la fin du VIIe et du VIe, « le plus important lot de vases de Chios, importés dans l'Occident méditerranéen » (Villard).

GISEMENTS
dans lesquels ont été trouvées des céramiques d'importation, de style orientalisant et géométrique et des céramiques corinthiennes

1. *Littoral de Provence :*

Marseille; — Pertuis; — Saint-Blaise; — L'Arquet (Martigues); — Tamaris (Martigues); — Mont Garou (Sanary); — Sainte-Anne d'Evenos; — grottes du Verdon (Ch. Lagrand).

2. *Littoral de Languedoc :*

Roquemaure; — Sanilhac (grotte Saint-Vérédème); — Collias, grotte des Phalanges (camp de Castres); — Cayla de Mailhac, Corno-Lauzo; — Grau d'Agde; — *Ruscino.*

2. CÉRAMIQUE COLONIALE POLYCHROME

1. CÉRAMIQUE IONIENNE A PATE CLAIRE ET BANDES PEINTES (1)

I. IMPORTATION

Cette céramique à pâte claire, rosâtre ou jaunâtre, qui provient de centres de fabrication différents, se distingue de la céramique grise monochrome par sa décoration peinte, réduite à un dessin linéaire, parfois enrichi par des rosettes, des languettes.

Elle se subdivise en deux groupes (2), la céramique à vernis noir très adhérent, dont les plus belles coupes en pâte très fine et très dure, de couleur rose, sont peut-être de Samos (3) (Fr. Villard) et la céramique à bandes brun rouge à pâte plus épaisse, avec ou sans engobe, dont seul le dernier groupe a été imité à Marseille.

1. *Céramique à vernis noir.*

Les coupes sont caractérisées par la hauteur de la lèvre, d'autant plus courte que la datation est plus ancienne, le profil bombé de la vasque supportée par un pied conique et l'horizontalité des anses qui remontent dans les types les plus récents, imités localement.

Le type le plus ancien (A) selon la classification de Villard, à vasque profonde et pied conique, de dimension réduite, ornée sur le rebord de filets blancs et rouges à l'intérieur et à l'extérieur, daté de la seconde moitié du VIIe siècle est signalé à Saint-Blaise et à Tamaris (Martigues); il ne paraît pas avoir été trouvé à Marseille, bien que ce style décoratif soit attesté sur des rebords de bols en forme de skyphos de Marseille et de l'Arquet, près de Martigues **(pl. 17, 1-7)** (4).

Les importations les plus anciennes des environs de 600, trouvées à Saint-Jean et sur la plage grecque, sont représentées par quelques coupes plates à filet rouge (type B 1), dont la lèvre enduite de vernis noir, très courte, fait un angle droit avec la courbure de la vasque **(pl. 17, 8-10)** (5), et des coupes à vasque profonde, à bandes blanches sans filet rouge (type A 2), dont deux exemplaires reconstitués, grisés par la vase, viennent du dépotoir de la plage grecque **(pl. 17, 11-14)** (6).

Le type le plus courant est représenté par la coupe à vasque basse, caractérisée par l'aplatissement de la panse de la vasque qui se raccorde à la lèvre par un léger ressaut, le profil remontant des anses et la hauteur de la lèvre qui tend à devenir verticale et à se confondre avec le profil de la vasque (types B 2 et B 3 (7). Il commence au second quart du VIe siècle **(pl. 18)**. Il sera abondamment reproduit à Marseille en pâte rosâtre ou blanchâtre (pl. 18, 1-3).

A ce type de céramique se rattachent des bols à vernis noir décorés de larges bandes (8), parfois enrichis sur le rebord intérieur de la vasque d'un filet rouge entre deux filets blancs (Saint-Jean 10314, butte Saint-Laurent, XV) ou au fond de la vasque d'un filet rouge et de rosettes à l'extérieur (Plage Poissonnerie, II, 3, J. 385); des calices à bandes à l'extérieur et à

1. Photo : **pl. 4-9**; en couleur : **pl. 47-49**; dessins au trait : **pl. 17-21.**

2. Je renvoie à la classification de VILLARD qui a fait l'inventaire chronologique de ce type (p. 43-55); et du même, en collab. avec G. VALLET, *Megara Hyblea*, Lampes du VIIe s. et chronologie des coupes ioniennes. *Mél. Arch.*, 67, 1955, p. 15 et fig. 4.

3. Cf. la coupe à vasque profonde (A2) des fouilles de l'Heraion de Samos : E. BUSCHOR, Samos 1952-1957, *Neue deutsche Ausgrab, im Mittelmeergebiet und im vorderen Orient* (Deutsches Archäol. Institut), 1959, p. 212, fig. 15.

4. *Supra.*

5. SAINT-JEAN, VASSEUR, IX, 7/10483; VILLARD, pl. 22, 1; Plage grecque, XIII, 390 et 397; en pâte jaune, XIII, 396.

6. A bande blanche de couleur ivoirine : Plage grecque, XII, E. 21 : VILLARD, pl. 21; VIII, 75; entièrement grisée : Plage grecque, XII, E. 25, à filets blancs à l'intérieur et à l'extérieur de la vasque; à noter la même transformation sur une grande assiette à bandes peintes du même dépotoir (XII, E. 27). Type signalé à Samos (*Athen. Mitt.*, 74, 1959, pl. 38, 3), à Chypre (Famagouste : *B.C.H.*, 1962, 1, p. 384; Aya Irini = musée de Chypre).

7. Négrel, I, 1375, B (VILLARD, pl. 23, 4 et profil pl. 45, 8); I, 1, 196 (*ibid.*, pl. 23, 5 et pl. 45, 9); VI, 1 (*ibid.*, pl. 45, 7).

VILLARD rattache à ce type un fragment à paroi très fine, grisé par la vase, décoré de feuilles de lierre et d'une rosette de points, vers 550-540 (Plage Grecque, Vivaux, XII, E-29 : VILLARD, p. 42). Les « coupes des Petits Maîtres » (B 3), sont représentées à Marseille, Arles, Castelet de Fontvieille, Antibes, Mont Garou : Négrel, I, J. 198 (VILLARD, p. 43, pl. 23, 6-8 et profil pl. 46, 3); avec anse à bouton : I, 1, 250 (VILLARD, pl. 23, 10). Pour le n° 10, analogue aux coupes ioniennes de Palinuro en Lucanie, voir *supra*, I, § I, n. 23.

8. Négrel, I, 1761 (VILLARD, p. 44 et profil pl. 46, 5); I, 370, 1; I, 1, 252.

vernis noir intérieur (9); des assiettes, dont l'une est décorée de filets rouges (10) et des pièces de vernis inférieur, lampes dites « à pneumatique », pourvues d'un bec en faible saillie, munies ou non d'un ombilic (11), qui seront imitées à Marseille sans adjonction du vernis; des aryballes (12) et des olpés (13).

2. *Céramique à bandes peintes, noirâtres, brunes ou rouges.*

Cette vaisselle d'importation a une pâte plus épaisse que celle du premier groupe. Elle se présente sous deux aspects, à engobe peint et sans engobe. La première n'a pas été imitée à Marseille; la seconde ne peut se distinguer de la céramique de fabrication locale que par l'épaisseur, la cuisson et la qualité du vernis.

Le principal critère de différenciation est la qualité de la pâte : celle-ci très cuite, enduite ou non d'un engobe, est caractéristique de la céramique d'importation ainsi que le montre le ton vif de la décoration et la qualité du vernis intérieur. Son identification peut être faite, pour partie des tessons, par comparaison avec les échantillons du « tessonnier Borély » (pl. 4), comprenant plus de 200 tessons des gisements de l'Ionie du Nord, Phocée, Larissa d'Eolide, Bairakli, Téos, Cymé, Clazomènes, Ephèse (14).

Mais l'abondant matériel trouvé dans les fouilles de Marseille a donné un nombre beaucoup plus important de tessons à pâte demi-dure ou tendre, dont la plupart sont de fabrication locale.

Si les céramiques du premier groupe à engobe peint sont certainement d'importation, les fabriques locales n'ayant pu imiter cette technique, pas plus que celle du vernis noir, le classement du second groupe donne lieu à certaine incertitude, ainsi que le montre l'inventaire de Villard (p. 45-48).

La révision de ce type de céramique ne pourra être faite que par comparaison avec un échantillonnage plus varié de tessons d'Asie Mineure, de provenance autre que l'Ionie du Nord et par l'analyse du dégraissant (15). Nous classons donc provisoirement cette céramique sous trois rubriques (16) :

a) *céramique à engobe,* c'est-à-dire enduite d'une mince pellicule d'argile fine, ayant une couleur différente de la pâte du vase, qui donne à la cuisson une sorte de vitrification produite par le silicate d'alumine, généralement blanche ou jaunâtre, caractéristique des vases rhodiens (17), ioniens et orientalisants de Chios : le rôle de cet engobe est de boucher les pores de l'argile, ce qui permet de peindre par dessus, après quoi le vase est cuit une seconde fois;

b) *céramique sans engobe,* à pâte dure dans la céramique ionienne cuite à haute température, mais à surface poreuse et d'apparence non lissée, sur laquelle est passée directement la peinture;

c) *céramique sans engobe,* à pâte plus ou moins tendre, mais *à surface lissée* à la main, selon la technique du tournasin *(à stecca),* qui a reçu un aspect assez luisant (celui-ci lui a fait donner à tort le nom de céramique lustrée), caractéristique de certains ateliers rhodo-ioniens et des imitations massaliètes ainsi que du « subgéométrique » rhodanien.

a) *Céramique à engobe.*

Elle est enduite, souvent sur les deux faces d'un engobe épais, très adhérent, de couleur blanche ou crème (silicate d'alumine pur : kaolin), qui bouche les pores de l'argile et permet d'appliquer la peinture sur le vase.

Elle appartient par la couleur de sa pâte à deux productions différentes :

α) vaisselle à pâte blanchâtre ou grisâtre, parfois granuleuse avec soufflures, à couverte blanc-crème : rebord de cratère décoré de bandes grises et brunes et de languettes triangulaires brunes (Saint-Jean, Vasseur, VIII, 5/10468 : pl. 47, 5); rebord de coupe à lèvre (Saint-Jean 10314); grande coupe à bandes brunâtres (Saint-Laurent, XV, 135).

β) vaisselle courante à pâte rose ou jaunâtre, également très cuite, finement micacée, à engobe blanchâtre ou jaunâtre; le ton vif de la peinture, rouge, ocre, brun noir, se détache nettement de l'enduit, avec parfois un léger relief : c'est le type de la vaisselle de Larissa et Phocée (18).

9. VIII, 111; XII, E. 22.

10. Saint-Jean (VILLARD, pl. 23, 9); Négrel, I, 1, 27 (VILLARD, profil pl. 46, 6).

11. Négrel, I, 1, 316-318 (VILLARD, p. 45, pl. 24, 1-4; pl. 46, 7 et 8; 47, 3 et 4).

12. Major, 31/10605; Plage Vivaux, XII, E. 19 (VILLARD, p. 44 et pl. 23, 11).

13. Négrel, I, 1, 115; I, 7, 1754.

14. La référence 50, n... se rapporte au tessonnier de comparaison constitué par l'auteur au cours de deux voyages d'information (1936, 1956) et complété par le prof. E. AKURGAL (1951, 1956) : pl. 4, 47 et *passim.*

15. Plusieurs essais ont été faits au cours des dernières années. La couleur et la dureté de la pâte ne constituent pas des critères, étant variables selon le degré et le genre de cuisson. Nous utilisons ici les renseignements fournis par M. PERINET, du C.R.S. de Marseille, relatifs au degré de cuisson, par M. Th. SICARD, d'Aubagne, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille et Mlle P. TOMA qui ont reconstitué la pâte micacée de Marseille et par M. A. BLANC, qui a mis au point une méthode d'analyse minéralogique par photométrie, permettant de différencier les composants de l'argile : les tessons d'origine ionienne (Larissa, Baïrakli) ont une pâte très fine, homogène, contenant des lamelles de mica, muscovite et biotite, et de fins cristaux de quartz; ceux des ateliers locaux de la Grèce de l'Ouest sont caractérisés par la grossièreté de leur dégraissant, leur richesse en chaux et la présence de grès ferrugineux de bauxite, de grains roulés de pyroxène, d'oxyde de fer, de gneiss. Les tessons de Marseille correspondent à l'argile des carrières de l'Estaque (*F.O.R.*, 5, nos 72, 95).

16. Une définition rigoureuse du vocabulaire serait nécessaire, pour éviter les confusions. Nous adoptons la classification de L. LAURENZI pour la nécropole de Jalissos (*Clara Rhodos,* VIII, 1936, p. 20). Le terme d'engobe est préférable à celui de couverte (E. POTTIER, *Cat. Vases ant. du Louvre,* I, p. 144; II, p. 499), qui doit être réservé à un enduit transparent, ayant un aspect brillant, à base de silice et de soude ou de potasse, qu'on appelle vernis siliceux ou silico-alcalin; il ne peut être confondu avec l'engobe, comme le propose Marcelle F. LAMBRINO, qui distingue la couverte = [engobe] : pellicule d'argile fine et l'engobe [vernis] : vernis passé au pinceau se distinguant nettement de la pâte et pouvant s'écailler (*Les vases archaïques d'Histria,* 1938, p. 362, app. XII).

17. E. COLLIU remarque que cette céramique a reçu un engobe, constitué par une couche d'argile plus fine, dont on n'a pas toujours de trace certaine (*Collection de vases grecs du Musée Kalinderu,* Bucarest, 1937, p. 24).

18. F. SARTIAUX, *Les fouilles de Phocée,* 1914; JACOBSTHAL-NEUFFER, p. 7, fig. 6 et 7; BOEHLAU-SCHEFOLD, *Larisa am Hermos,* 3, 1942.

Elle se rencontre en plus ou moins grand nombre dans les sites hellénisés, à Antibes, Saint-Blaise, Ensérune (19), Agde, *Ruscino* (un seul tesson).

La décoration consiste en bandes ou filets circulaires, parfois avec rappel de motifs orientalisants, grecque ou méandre, spirales, triangles, festons, arêtes de poisson, ondulations plus ou moins régulières :

1. Vaisselle enduite d'un engobe ou d'un vernis sur les deux faces : coupes de type B (Saint-Jean, Vasseur, VIII, 11 et 12/10478 et 79); — fond de coupe à pied haut en pâte rouge, décoré de languettes rouges, engobe effacé (Saint-Jean, 48/10538); — grande coupe à pied haut, à engobe blanc, dont le fond est décoré de cercles concentriques et de languettes, de ton noirâtre (Saint-Marcel, 7334; **pl. 6, 14**); — assiette à base annulaire, décorée d'une fleur de lotus, de ton brunâtre, entouré d'un filet plus clair (Plage grecque, IX, 2 : Villard, p. 40 et pl. 19, 6; **pl. 6, 8**), dont le motif est connu à Larissa (20); — assiettes de même type décorées de bandes circulaires brun rouge (Saint-Jean, 10289, 10322, 10480, 10491); — de bandes rouges (Saint-Jean, 10360, 10481 (21); Major, 10719; Plage, VI, 1, 51; XII, E. 27 (grisée par la vase); Négrel, I, 7, 1829; — à fond étoilé (Major, 10720; Négrel, I, 1, 153) (22); — assiette à marli décoré de filets rouges (Saint-Jean, 10491); — rebord de vase en forme de grand skyphos à bande blanche encadrée de deux filets rouges et à bandes noires, à vernis noir intérieur (Vasseur, IX, 1/10488; Villard, p. 46; **pl. 47, 2**); et autre analogue (10451) (23); — col ou pied de vase à bande peinte avec zigzag blanc et rudenture (Vasseur, IX, 12/10487; **pl. 13, 8 et 23, 9**).

2. Vaisselle enduite d'un engobe sur la face inférieure seulement :

grands plats creux et assiettes à glaçure jaune, à bandes rouges ou brunes (Saint-Jean, 10326, 10489; Major, 10619, 10719; Plage Docks, IX, 1462; Négrel, I, 1, 153; Tourette, 9938); — couvercle à engobe blanc et bande rouge (Saint-Laurent, XXIV, 5).

b) *Céramique sans engobe à pâte dure.*

Cette vaisselle à pâte rougeâtre ou jaunâtre, doit à sa cuisson et à sa dureté d'avoir conservé le ton vif de sa décoration, malgré l'absence d'engobe; elle se différencie ainsi de la céramique à pâte tendre, qu'il est souvent difficile de distinguer des imitations locales.

Outre les vases orientalisants déjà mentionnés, les tessons les plus caractéristiques sont des fragments de coupes à pied annulaire, en pâte rougeâtre de Marseille (Négrel, I, 7, 1879) et du Castelet de Fontvieille (1014-42), analogues à une coupe de Baïrakli (50.103); — des épaules d'hydries en pâte ocre clair décorées de languettes brunes, d'ondulations, de rudentures (Vasseur, VIII, 6/10473; VIII, 7/10474; VIII, 8/10475), de languettes rouges (Négrel, I, 72, C. 1) et brunes (Plage, IX, 2338) ou grises effacées (Saint-Jean, 10470) (**pl. 8, 8 et 10**); — des aryballes à bandes rouges ou brunâtres (**pl. 8, 11 et 12**), analogues à ceux de Saint-Blaise (Vasseur, IX, 2 et 3/10489 et 10490); — des cothons à bandes brunâtres (Négrel, I, 7, 815 D; I, 12, B. 274); — des rebords de calice, à bande rouges, à ondulations effacées (I, 10, 124), à bandes rouges et vernis noir (Négrel, I, 1, 140); — des jattes à anses horizontales (Vasseur, VII, 4/10455 : pâte grisâtre très dure, décorée d'une bande brune de type ionien), et à anses verticales en pâte rougeâtre (Saint-Jean, 10581), et en pâte tendre à bande rouge (Négrel, I, 13, C. 81); — de grandes assiettes creuses à bandes brunes avec trous de suspension (Négrel, I, 5, 65; Major, 10701; **pl. 8, 15**); — de grands plats creux à rebord renforcé en pâte grossière rouge sombre, granuleuse, décorés de bandes rouges (Saint-Jean, 10302; Négrel, I, 12, B. 140; I, 6, 184; I, 7, 613, H), en pâte grise micacée (XII, E. 35); en terre rosâtre plus fine à bande brune peinte « à la brosse » (Saint-Jean, 10457; Négrel, I, 10646bis; **pl. 8, 14**).

c) *Céramique sans engobe lissée à la main.*

Dans cette technique, le vase a été lissé au « tournasage » (à la finition) avec un polissoir métallique (tournasin) qui a parfois produit des rayures concentriques lorsqu'il entraînait une impureté; il a acquis une surface polie et assez luisante; elle est savonneuse au toucher et a parfois un aspect brillant dans les pièces les mieux conservées; mais ce polissage a souvent disparu par suite de la corrosion de la céramique, au cours de son séjour dans la terre, ce qui rend difficile la distinction entre les productions d'Ionie et les imitations locales.

Ce type de céramique à pâte plus ou moins tendre provient de centres de fabrication différents de l'Ionie du Nord. Cependant le site ancien de Phocée (Caudède) et les fouilles de l'acropole ont donné quelques tessons en pâte tendre (blanche : 50.210; rose : 50.212), demi-dure (grisâtre-verdâtre : 50.180, 192; rosâtre, pied de coupe : 50.186). Si les tessons d'importation sont très abondants à Marseille, ils ne paraissent pas avoir été signalés à Saint-Blaise ni à *Glanum*, mais ont été reconnus à Arles, associés à la céramique d'importation à pâte dure.

Cette technique est caractéristique de deux fragments de pâte identique, de couleur jaune homogène, très fine, légèrement micacée, un col cylindrique décoré de bandes et d'une ondulation noirâtre, et au dos d'une bande noirâtre (butte Saint-Laurent, XXI, A : Villard, p. 48 et pl. 24, 13; **pl. 8, 13**) et un couvercle de pyxis décoré de bandes, de languettes et de rosettes et couvert à l'intérieur d'un vernis noir-grisâtre (Négrel, I, 10, 19 : Villard, p. 48 et pl. 35, 1; **pl. 8, 9**).

II. IMITATIONS LOCALES

La vaisselle de fabrication marseillaise, qu'elle appartienne au subgéométrique attardé ou au linéaire, est dépourvue d'engobe (1). La décoration est peu

19. JANNORAY, *Ensérune*, pl. 45.
20. *Larisa*, pl. 22, 9.
21. Cf. Tessonnier Borély : Phocée, 50, 49.
22. Le tesson Négrel, I, 5, 105 appartient à une coupe ionienne à vernis noir; et I, 7, 545, H à un vase sans engobe.
23. Tesson de pâte et d'engobe identique à Phocée (Borély, 50, 135 et 193).

1. La même observation a été faite par P. PARIS pour la céramique ibérique (*Essai*, II, p. 131).

adhérente et en partie effacée, et le vernis noirâtre ou rougeâtre écaillé. On peut reconnaître, surtout sur les vases en argile blanche, plus tendre, le dessin de la décoration peinte, bandes et rosettes, qui a laissé une trace vitrifiée en relief sur la surface entièrement pulvérulente.

La texture de la pâte pose un problème. L'intérieur est rougeâtre ou rosâtre, l'extérieur sur les deux faces étant de couleur jaunâtre et de consistance plus tendre que l'intérieur. Il semble qu'en ce cas le vase ait été enduit d'un pseudo-engobe, c'est-à-dire d'une pellicule d'argile plus fine et mieux épurée, ayant une couleur différente de l'intérieur du vase, mais n'ayant jamais le ton vif et crémeux de l'engobe ionien. La céramique pouvait en effet être faite par le mélange de plusieurs pâtes, ainsi que le montrent des coupes faites mi-partie avec de la pâte micacée et fine, selon cette technique à deux couleurs (Négrel, I, 1, 376 : **pl. 14, 1**, et I, 4, 179).

Cependant un trépied (Négrel, I, 10, A. 694; **pl. 14, 2 et 21, 4**), dont la tranche présente cette texture, montre très nettement dans la concavité intérieure un cercle mal centré de 0,005, resté rouge, c'est-à-dire de la couleur de la pâte interne, au milieu du fond jaune du vase. Ce « rond » est dû à l'empilage de la vaisselle dans le four, par suite d'un phénomène de réduction de l'oxyde de fer qui colore l'argile par le carbone, à l'exception du centre protégé par l'écran formé par le pied du vase supérieur, phénomène souvent noté dans la céramique campanienne, où ce cercle rouge qui tranche sur le vernis noir a souvent été pris pour une décoration.

Il semble donc qu'on ne puisse parler d'engobe à propos de ce type de céramique.

La consistance de la pâte et sa couleur sont fonction de la cuisson, et parfois même de la place du vase dans le four rudimentaire, dont l'atmosphère est oxydante à l'entrée et réductrice dans le fond, d'où la variation de couleur des vases d'une même fournée. Celle-ci varie d'ailleurs selon le mode de cuisson, ainsi que le montrent des essais faits dans les fours d'Aubagne avec l'argile de Saint-Henry, dont nous savons que la carrière était exploitée à l'époque romaine (2); ils montrent que la couleur de la pâte varie selon le mode de cuisson : rose à l'intérieur, elle devient blanche lorsque le vase est léché par la flamme d'un feu de bois, par phénomène de réduction (3). Une gamme de tons a pu être obtenue du rose au blanchâtre avec de l'argile pure ou mélangée de micaschistes de l'Estérel.

La texture de la pâte permet de distinguer trois variétés : pâte rosâtre ou jaunâtre, pâte blanchâtre terne, tirant sur le grisâtre ou le verdâtre, pâte micacée d'aspect chatoyant.

Mais les trois techniques ne sont pas exclusives. La couleur de la pâte varie, selon la cuisson, dans la même pièce; la pâte rose-jaune est parfois tellement pâle qu'elle se confond avec la pâte blanchâtre (aryballe de Marseilleveyre, 9885, **pl. 14, 8**) (4); l'intérieur du vase est rose et la surface jaunâtre, à tel point qu'il semble que la couche interne ait été enduite d'une sorte d'engobe plus fin; ou bien la pâte micacée, plus résistante, est réservée au fond du vase, les parois plus fines de la vasque étant en argile rosâtre (Négrel, I, 1, 376).

Ces trois techniques n'ont pas d'affectation propre. Cependant la petite vaisselle appartient généralement aux deux premières variétés, tandis que la troisième est réservée aux amphores. Elles ont toutes trois été utilisées pour la fabrication de pièces d'origine locale certaine, pesons de filet, vases à offrande, céramique courante des grottes à offrande de Marseilleveyre; mais si la troisième technique recourt rarement à la décoration peinte, dans des vases où le mica est en moindre proportion que dans les amphores qui n'ont jamais reçu de décoration, les deux premières sont toujours enrichies de peinture passée directement sur la surface lissée sans engobe.

Le matériel d'offrande des grottes de Marseilleveyre, dont la plus belle pièce est la coupe à yeux prophylactiques (9871, *supra*, I, 1) nous donne une gamme d'argile et de ton qui montre l'association étroite et le mélange des trois techniques : bols en pâte jaune, à anse horizontale, à pied, à rebord aminci, finement strié de cannelures, à bandes rouges et à enduit rouge à l'intérieur (9883 : **pl. 19, 1**); — sans pied, à bord aminci et creusé d'une fine incision circulaire (9867); — coupes à lèvre à anses horizontales (9879), à anses légèrement remontantes (9863, 9870, 9881 : **pl. 19, 2**), à vernis noir en partie écaillé; — petites olpés à pâte rougeâtre (10176), grisâtre (10173); — aryballe à décor de languettes et de rosettes, à pâte blanchâtre (9885 : **pl. 14, 8**); — petites coupes à offrande à une anse horizontale en pâte blanchâtre (10165); — bols à offrande à bord tranché droit, à une anse horizontale, en pâte grisâtre (10162 : **pl. 19, 4**); autre analogue rue Négrel (I, 2, 284); en pâte jaunâtre (9882 : **pl. 19, 5**), à vernis noir écaillé; — bols analogues à deux anses horizontales, à bouton, en pâte grise (9884 : **pl. 19, 6**); — petits bols à offrande à deux anses en pâte ocre (10163), en pâte blanchâtre (10165); — petites coupelles à offrande en pâte rougeâtre (10198); les mêmes du bassin de Carénage (? 3463); de la Plage grecque, X, 38; de la butte Saint-Laurent, XV, 237; — en pâte blanchâtre (7331); les mêmes du bassin de Carénage (? 3465); de la rue Négrel, I, 10, A. 485; I, 9, 1046; — en pâte micacée (du bassin de Carénage, ? 3464; Rue Négrel, I, 7, 334 : Villard, pl. 38, 7, 10); — lampes en « pneumatique » à pâte rougeâtre (10170, 10208), en pâte jaunâtre (9853, 9854); — thymiaterion particulièrement grossier, à pâte grisâtre, rougie par les couches d'argile de la grotte, avec restes peu visibles de peinture rose (10180).

La pâte rose-jaunâtre a été reconnue dans des importations massaliètes à Saint-Blaise, à Antibes, à Agde, au Cayla de Mailhac, au Mont Lassois, à Ampurias, la pâte blanche de la vaisselle au Pègue et dans un col d'amphore de la Heuneburg.

1. *Pâte à surface jaunâtre*, d'imitation ionienne, friable et pulvérulente, sur laquelle se détachent des dessins linéaires et un vernis écaillé et souvent effacé.

2. *F.O.R.*, 5, p. 40, n° 95.
3. Essais faits par Mlle Paulette Toma au four Sicard d'Aubagne (1959).
4. Villard, p. 60 et pl. 54, 1.

La pâte est généralement dépourvue de mica, au contraire de la pâte ionienne, où bien les particules argentées sont tellement clairsemées qu'elles ne se voient qu'à la loupe. A la cassure, la pâte laisse souvent apparaître une sorte de feuilletage, l'intérieur rougeâtre plus ou moins dur, la surface interne et externe jaune pâle, soigneusement lissée en guise de couverte. Elle est rayable à l'ongle.

C'est la pâte la plus courante de la petite vaisselle **(pl. 20 et 21)** :

coupes à bande rouge, type B (Négrel, I, 1, 259 (5); I, 12, B. 519; Major, 10717; Villard, pl. 33, 1 et 56, 3; **pl. 18, 1)**; bol à bandes décolorées (Négrel, I, 7, 894 : **pl, 21, 2)**; fonds de coupe à filets bruns et noirs (Négrel, I, 7, 366, i : Villard, pl. 34, 14); Négrel, I, 1, 259; I, 10, 279; I, 4, 146; I, 10, 501; I, 12, B. 7, etc.; — pieds de coupes basses et hautes (Négrel, I, 7, 41, k : Villard, pl. 33, 2; I, 10, C. 2; XXII, 47; St-Jean, 9938, 9766; **pl. 19, 15 et 16; pl. 19, 10-14)**; plat creux (I, 10, 484); — bal à anse à bouton, décoré de filets noirs (Négrel, I, 7, 369, i : Villard, pl. 33, 3); — rebord de bol orné de languettes brunes à l'attache des anses (Négrel, I, 7, 160, j : Villard, pl. 32, 13; I, 12, C. 120); — fragment de bol à bandes rouges et départ de languettes (Négrel, I, 7, 162, j : Villard, pl. 32, 12); — rebord d'assiette décorée sur le marli de languettes triangulaires rouges (Négrel, I, 1, 152); — lékanis à bande et ondulation rouge effacées (Négrel, I, 11, C. 163 : Villard, pl. 25, 7; — cothon à anse triple (I, 7, 1018 c : Villard, pl. 32, 7; — lékanides à bande et ondulation effacée (I, 7, 1308, B; I, 11, C. 163 : Villard, p. 47 et pl. 25, 7), ce dernier de pâte jaune avec impuretés; — rebord de jarre à pâte rose, peinte en rouge (Négrel, I, 3, 14); — calices à bandes rouges ou brunes (Négrel, I, 1, 140; I, 4, 145; I ,7, 1826); — anse de jatte en oreillette verticale cannelée (Négrel, I, 4, 174), analogue à celles de vases à liquide en céramique grise de *Ruscino* (6); — bouton de pyxis décoré de languettes (Négrel, I, 5, 88 : Villard, pl. 25, 2); — trépied (Négrel, I, 10, A. 694 : **pl. 14, 2 et 21, 4)**; — pesons de filets ronds (Négrel, I, 343-349; I, 7, 1580, B; I, 11, B. 150; I, 12, C. 4; I, 11, 35 et 36 C; **pl. 15, 9-11)**; pyramidal en pâte fine très cuite (Négrel, I, 10, 1, 5).

2. *Pâte blanc-grisâtre.* Cette pâte plus ou moins fine et dure selon la nature du vase, a été employée pour la vaisselle courante et pour les amphores (7).

La technique paraît avoir été employée à Phocée, sur le site ancien de la ville (Candede) (8); elle a été reconnue dans la céramique du Pègue (9), dans la même couche que la céramique peinte.

La découverte à Marseille de résidus et de déchets d'un four de potier du VIe siècle, détruit par des travaux de voirie, à l'alignement du mur d'enceinte de la rue Négrel (10), apporte un élément intéressant de comparaison pour la détermination de cette variété de céramique, à laquelle se réfère une série d'amphores en pâte blanche. Des débris de plaques d'argile appartenant au four et la vitrification de fragments de grosse poterie en pâte blanche, mêlés à ceux de vases en terre noire hallstattienne, ne laissent pas de doute sur l'origine de cette céramique. L'abondance des tessons de cette céramique au voisinage du four permet d'assigner une origine locale à cette variété de poterie et de dater celui-ci d'une date non postérieure au milieu du VIe siècle, par la présence à la couche supérieure de tessons d'attique à figures noires (11).

L'analyse chimique montre que cette pâte de couleur gris perle avec nuances jaunâtres verdâtres ou rougeâtres, très friable, pulvérulente, est caractérisée par l'abondance de grains blancs cristallins translucides, de feldspath (silicate double d'alumine), quelques-uns transparents comme du cristal de roche, avec mélange de grains de quartz et par l'absence ou la rareté du mica. Les mêmes propriétés se retrouvent dans les tessons d'amphores de Marseille soumis à l'analyse : la pâte, de couleur blanc-jaunâtre tirant sur le verdâtre, pulvérulente, est semée de grains de feldspath, colorés en gris plus ou moins foncé mal cristallisés, à cassure conchoïdale; elle révèle une proportion de 49 % de silice et une absence à peu près générale de mica.

Les analyses faites par le Prof. Gouvernet, au Laboratoire de Géologie appliquée de la Faculté des Sciences de Marseille, conduisent à envisager l'utilisation d'une masse argileuse blanc-verdâtre gisant dans les terrains oligocènes du bassin de Marseille (les Camoins, l'Estaque), de la région de Martigues (bassin de Saint-Pierre) ou du bassin d'Apt (12). Mais, nous l'avons dit, la méthode de cuisson elle-même transforme la couleur externe du vase. Cette technique persista à Marseille à l'époque hellénistique : olpés, aryballes, cruches en pâte blanche friable, attribués, sans certitude, au bassin de Carénage (13).

La décoration brun noir en est presque complètement effacée, la surface de la poterie étant pulvérulente et friable. Elle est encore apparente cependant sur quelques vases, où le dessin a laissé une trace grise ou se détache en léger relief :

lèvre de coupe à panse bombée type B 1 (Plage grecque, VIIII, 19) et B 3, décorée de rosettes noires (Négrel, I, 12, F. 40; **pl. 18, 3 et 2)**; autres lèvres B 3 (Négrel) et anses de Marseilleveyre (9863, 9864); —

5. Classée par VILLARD dans la poterie à engobe et datée du 2e quart du VIe s. (p. 47).

6. G. CLAUSTRES, *Stratigraphie,* p. 159, fig. 20.

7. *Infra,* 4.

8. Borély, 50.210 (Candede); 50.180, 192 (Phocée).

9. *Infra,* 3.

10. Négrel, I, 11 B; I. 11, D. 210-211, 215; I, 12 C; I, 6, 13, couche j, 53, 54, 102, 103, 904. Cf. F. BENOIT, Amphores grecques, *l.c.,* p. 41.

11. Coupe attique des petits maîtres (Sirène avec rehaut violet : I, 11, D. 208 : VILLARD, pl. 7, 12); coupe ionienne des petits maîtres dans une couche charbonneuse au-dessus du four (I, 11, D. 150) (?).

12. Comm. du Prof. GOUVERNET (25 mars 1958).

13. FROEHNER, *Cat.,* 1929/3429 et s. C'est à cette série qu'appartiennent les petites amphores « en argile claire », micacée, du bassin de Carénage, la première décorée de deux bandes peintes effacées, la troisième de la rue Sainte-Marthe, en argile rougeâtre grossière (FROEHNER, 1966, 1973/3466, 3473; 2070/3570 : M. CLERC, I, p. 205, fig. 40), que JANNORAY prend pour type de la poterie ionio-massaliète importée à Ensérune (p. 57 et fig. 314 et pl. 48, 2). Les aiguières du Carénage, dont la provenance est douteuse (F. BENOIT, La constitution du musée Borély, p. 16) remontent à l'époque hellénistique et celle de Sainte-Marthe à l'époque romaine.

coupe décorée de filets blancs à vernis noirâtre (I, 4, 146); — pieds de coupe (I, 11, A. 203; I, 7, 1149, c; I, 3, 36); — pied de grande coupe basse (I, 11, D. 70); — anse de coupe B 3 (I, 11, B. 154); — olpés (I, 7, 439 i); — olpé de Marseilleveyre décorée de rosettes et de languettes (9885 : **pl. 14, 8**); — trépied à petits mamelons (Tourette, 7318); — col annulaire décoré de stries (I, 11, B. 67); — fonds d'assiette avec trous de suspension (I, 10, 386; I, 13, 286); — rebord de situle décorée d'ondes incisées et de bandes peintes effacées (I, 12, B. : Villard, p. 62 et pl. 38, 1); — rebord de grand plat ionien (I, 7, 1076, i); — rebord de petite amphore à col rabattu (Plage, IX, 997); — rebord de cratère à gouttière et à anse horizontale, avec restes de décoration peinte de traits verticaux et de rosette (?) (Saint-Jean, 10436); — anse d'hydrie à quatre rouleaux, imitant l'œnochoé rhodienne (I, 10, A. 22), à double rouleau (I, 11, D. 23 et 71); — panse d'amphore avec filets noir et brun (I, 11, D. 65; Saint-Jean, 10560); — pesons de filets ronds (I, 11, 34 et 35 c; I, 2, 11; I, 7, 666, H).

On en distinguera cependant certains fragments à pâte jaune-verdâtre, plus fine, semée de quelques grains noirâtres, à surface pulvérulente et à décor linéaire brunâtre effacé :

rebord plat de petite urne (Négrel, I, 10, C. 67 : **pl. 20, 15**);

épaule et panse d'un vase à liquide, décoré de traits et de cercles concentriques (I, 11, D. 61 et 63 : Villard, p. 62 et pl. 30, 2 et 5 : **pl. 50, 1**);

rebord d'urne à larmier (diam. 0,16), décoré de bandes et languettes (St-Jean, 10436 : **pl. 20, 15**); divers tessons, I, 13, C. 3; I, 11, D. 64, 66, 67, 69, etc.).

La pâte et la forme de certains tessons se rapprochent, d'après le prof. B. Mazar, de celles des céramiques blanches de la côte phénicienne, après la conquête perse, ce qui indiquerait la continuité de relations entre l'Asie Mineure et Marseille, après la ruine de Phocée, auxquelles il faudrait attribuer une part des amphores phéniciennes à ourlet, dans le contexte de la seconde moitié du VIe siècle.

3. *Pâte à écailles de mica.* La grosseur et le nombre des écailles de mica varient selon la nature du vase : de faible grandeur dans la vaisselle de petite dimension, ces écailles sont cependant toutes différentes des petites particules qui caractérisent la vaisselle d'importation ionienne et certaines imitations marseillaises (groupe 1); elles sont au contraire très abondantes et très grosses dans les grands vases à liquide et les amphores. Cette pâte caractéristique permet de reconnaître sans hésitation les amphores massaliètes qui ont été diffusées sur le littoral et le long de la voie rhodanienne (14).

Les micas de Marseille, qui viennent des micaschistes des Maures et des îles d'Hyères (île du Levant) (15) se présentent sous la forme d'« écailles de poisson », argentées, selon le terme employé par St. Clastrier, à propos de l'argile d'une canalisation de terre cuite, d'époque hellénistique, trouvée en place, moulée et cuite à même le sol, à 4 m de profondeur, dans le quartier de l'ancien couvent des Grandes Maries, rue des Phocéens (16).

Ces incrustations sont d'une teinte différente du minuscule pailletage argenté ou doré de la céramique ionienne d'Asie Mineure (17), ou de celui du *bucchero* étrusque, que l'on ne décèle parfois qu'à l'aide de la loupe, et des particules de plus petite dimension d'un ton argent plus pâle, grisâtre, qui parsèment la pâte de poteries communes en argile rouge, d'époque grecque, de Samos (Heraion), de Chios, de Mytilène, d'Athènes (ville rupestre) et des amphores des îles Lipari (18).

Cette technique s'était tellement répandue qu'elle fut adoptée dans la poterie indigène hallstattienne qui substitua le mica au dégraissant de calcite, dans la pâte des vases noirâtres, parfois ornés d'ondes incisées, inspirées de la décoration des vases phocéens (19).

Elle ne faisait d'ailleurs que rejoindre la technique hallstattienne des *oppidum* de la région des Maures (San Peyre à Saint-Tropez) qui utilisaient les micaschistes de la région comme dégraissants (III, 3, B) (20).

Elle persistera à l'époque hellénistique et romaine, à Marseille et dans le Var, pour la fabrication des tuiles : tuiles plates à rebord du quartier du Théâtre et des fours romains de Saint-Henry (Coll. St. Clastrier, 9514); tuiles rondes grossièrement moulées de Notre-Dame-des-Salles à Cogolin (Var) (3902).

La dureté de cette pâte et peut-être aussi son aspect chatoyant la firent utiliser pour les usages les plus divers :

décoration de frise architectonique ionique, avec volutes et triple pétale, en pâte rougeâtre micacée (Plage Docks, VIII, 434 : **pl. 14, 5**); — tuyères de soufflerie de forge (**pl. 15, 1-3**) adaptées à la base d'outres dans des fours « à la catalane » (21), analogues à celles d'Ampurias et de *Ruscino;* — *pithoi* et grandes jattes, parfois décorés d'ondes incisées, à Marseille (22), mais aussi à Antibes et à Pech Maho; — vases à liquide : col de grande aiguière trilobée en pâte beige (Négrel, I, 7, 253, j); anse bifide d'œnochoé en pâte rougeâtre (I, 13, D. 13); applique à la base de l'anse d'une hydrie, décoré d'une palmette surmontée de deux volutes opposées séparées par une

14. *Infra.*

15. Rue Négrel : **pl. 44-46**; Plage (IX, 492, 1139, etc.).

16. Poteries à larges feuilles de mica fabriquées à Marseille, *Rhodania, Ier Congrès. Pertuis,* 1919, n° 71, p. 105; cf. critiques non fondées d'E. Duprat, *Mém. Inst. hist. Provence,* 1940, p. 31. Canalisation analogue trouvée au niveau hellénistique du four grec (I, 7, 13).

17. Selon les remarques d'E. Pottier, notées par M. Clerc, *Massalia,* I, p. 205, n. 1.

18. Echantillon du musée Borély : F. Benoit, Amphores grecques, *l.c.,* p. 39, n. 2.

19. Fouilles du Fort Saint-Jean : G. Vasseur, *L'origine,* pl. XV, 1, 2 (10528) et 7318 : N[lles] fouilles : L'analyse du tesson 7318 a révélé la même composition que les amphores micacées à pâte jaunâtre : forte proportion de quartz et de calcite, absence de feldspath.

20. On notera une technique analogue dans la poterie de cuisine du Nord de la Corse : l'argile est mélangée à de l'amiante broyée, qui donne du liant et de la résistance à la pâte (J. Chiva et D. Ojalvo, La poterie corse à l'amiante. *Arts et Traditions populaires,* 7, 1959, p. 208).

21. Négrel, I, 7, 416; 852 D; 1065 C; 1524; I, 11, A. 233; cf. *infra,* III.

22. Négrel, I, 11, B. 117; I, 12, B. 5; C. 1; anse I, 1, 370.

languette, imitation d'une œnochoé rhodienne de bronze, en pâte très micacée, rosâtre à l'intérieur, jaunâtre à l'extérieur (I, 12, B. 524 : Villard, p. 62 et pl. 38, 2; **pl. 14, 6)**; — pesons de filet ronds : fouille Clastrier, rue des Phocéens, 9543; Négrel (I, 1, 349; **pl. 15, 10**; I, 7, 666 H); avec croix estampée (Carénage (?) 7331 et bis : **pl. 15, 13)**; pyramidaux (I, 2, 4; II, 3, 6, 74; **pl. 15, 6)**, analogues à ceux de Délos (23).

La rugosité de la surface de cette variété de poterie semblait contre-indiquée pour une décoration peinte. Si celle-ci n'apparaît jamais sur l'amphore, contrairement à la mode ionienne, elle a parfois été appliquée sur de petites amphores à pâte plus fine, décorées de bandes brunâtres (Négrel, I, 7, 1074, etc., 1526 b), sur une anse d'œnochoé ornée d'une tache rougeâtre (I, 7, 1529 b), sur le rebord d'une grande assiette creuse (Négrel, I, 11, 27 c). Un rebord de cratère en pâte rose plus fine très micacée est enduit d'un vernis rouge qui laisse transparaître les particules argentées (I, 4, 178).

La qualité de cette pâte micacée l'a fait employer dans la confection de coupes à pied bas (Négrel, I, 7, 1063, C); mais elle est le plus souvent mélangée à une argile plus fine (technique I), le fond du vase étant en pâte micacée et les parties plus fines de la vasque et le pied en argile rose ou jaunâtre, sur laquelle a été passée la décoration peinte (Négrel, I, 1, 376 et I, 4, 179) (24).

Il serait intéressant de dater ces ateliers locaux.

La grosse production de la céramique peinte à décor linéaire, en pâte jaunâtre est surtout représentée par les coupes à lèvre du type B 2 qui ne remontent pas avant le second quart du VIe siècle (25). C'est vers le milieu de ce siècle qu'apparaissent les différents types de vaisselle imités des modèles d'Ionie, petites amphores à col cylindrique, hydries, œnochoés à bec tréflé, olpés, cratères, lékanides, aryballes, cothons, vases tripodes, pyxides, lampes (26). On ne peut donner une date plus ancienne aux tessons de céramique orientalisante et géométrique d'origine locale certaine (27), dont la pâte appartient à la même technique. Nous avons vu qu'ils étaient très rares. Les imitations massaliètes appartiennent donc à l'extrême fin du géométrique, dont la céramique de Larissa représente une phase attardée : elles ne descendent pas plus bas que le milieu du VIe siècle.

Leur date d'apparition tardive, non moins que leur rareté, posent donc le « problème du Pègue », c'est-à-dire la naissance dans la basse vallée du Rhône, sur les routes commerciales de Marseille avec la Celtique, d'un subgéométrique local, dont la technique est directement rattachée au géométrique tardif de la côte ionienne.

23. Cf. W. Deonna, *Délos*, XVIII, p. 160 et pl. 55-58. La plage Vivaux a également donné des pesons, constitués par des galets, à peu près circulaires, percés d'un trou (**pl. 15, 14-16**).
24. *Supra.*
25. Villard, p. 66.
26. Je renvoie à l'inventaire de Villard fait d'après les fouilles de la rue Négrel (p. 60-61).
27. Cf. *supra.*

Gisements de poterie ionienne a vernis noir et a bandes peintes (1)

1. *Littoral à l'Est du Rhône, au Sud de la Durance.*

Marseille; — Marseilleveyre (Grotte du Draiou) (2); — Grotte Loubière (Château-Gombert); — Saint-Marcel (3); — Baou-Roux (4); — Castellar de Vitrolles (5); — *Oppidum* des Pennes (6); — Claps (Vauvenargues), tumulus; — Aups : Sainte-Baume; — Saint-Pierre-de-Martigues (7); — L'Arquet (Martigues); — La Roque d'Odor (Fos); — Saint-Chamas (8); — *oppidum* de Château Virant (Lançon); — *oppidum* de Notre-Dame-de-Pitié (Marignane); — Saint-Blaise (9); — *oppidum* du Castelan à Istres (10); — Le Castelet de Fontvieille (11); — *Glanum* (Saint-Remy) (12); — La Vallongue (Eygalières) (13); — Puech de Noves; — *oppidum* des Caisses (Mouriès) (14); — Ollioules : *oppidum* de la Courtine (15); — *id.*, « Trou du Duc » (16); — Boulbon, *oppidum* du Pié de Bouquet (17); — Mont Garou (Sanary) (18); — Saint-Julien-le-Montagnier (Var) (Marcel Honoré); — Nice (Notre-Dame-du-Château, 1964).

Le Castelet du mont Cerveau : *oppidum* du Mas (19) : pot. hallstat.; pot. attique Ve siècle (pl. III, 1-3); ionien d'imitation marseil.; amphores massaliètes micacées; drachmes massaliètes.

Le Faron (Ollioules); — Evenos (20) : pot. grise ondée ionienne (?); anse de coupe attique V^e^-IVe siècle; — grottes de Baudinard (Var) et de Montpezat (Basses-Alpes), dans la vallée du Verdon (Ch. Lagrand); — Antibes (Château).

2. *Littoral à l'Ouest du Rhône et Languedoc.*

Nîmes : Habitat de la Tour Magne vers la source; ionien à bandes rouges (Coll. Rappaz); — Nîmes : Av. Franklin Roosevelt, dans fonds de cabanes; — Canteduc (Mazauric, 1911, p. 266); grotte du Soulier (*id.*, 1914, p. 26); — Calvisson : *oppidum* de la Liquière (Coll. Rappaz); — *oppi-*

1. Voir pour la bibliographie générale, *supra.*
2. Bout de Charlemont, *B.S.A.P.*, 1912, p. 231; 1913, p. 283; Vasseur, *L'origine*, p. 172.
3. M. Clerc et Arnaud d'Agnel, Découv. arch. à St-Marcel. *B.A.C.*, 1904; Vasseur, *o.c.*, p. 135-139.
4. Vasseur, *Note préliminaire sur l'industrie ligure en Provence* (Ann. Fac. Sc. Marseille, XIII, 3, 1903, p. 85-130).
5. Arnaud d'Agnel, *B.S.A.P.*, 1904, p. 62; *A.F.A.S.*, 33, Grenoble, p. 1027-1034; Vasseur, *L'origine*, p. 139, 193; F. Benoit, *La constitution.*
6. Mgr Chaillan, *L'oppidum de la Teste Nègre aux Pennes*, 1917; Fouilles L. Chabot, J. Féraud.
7. Fragments à bande jaunâtre importé et marseillais : Fonds Vasseur et J. Gourvest.
8. H. Rolland, *St-Blaise*, I, p. 64.
9. Vasseur, *B.S.A.P.*, 1905, p. 68; L'origine, p. 145; H. Rolland, *Fouilles de St-Blaise*, I, p. 60.
10. Dr Beaucaire : *Gallia*, VIII-1950, p. 123.
11. L. Poumeyrol, *Rhodania*, XXIX-XXX, *Marseille-Lyon*, 1954-55, p. 35.
12. H. Rolland, *Fouilles de Glanum*, I, 1946; II, 1958; *Fouilles de St-Blaise*, I, 1951; II, 1956.
13. Coll. Souvestre : Musée St-Remy, 279; Rolland, *St-Blaise*, I, p. 65.
14. Ionien à engobe d'importation (L 276).
15. Vasseur, *L'origine*, p. 180; J. Layet, *Gallia*, VIII-1950, p. 126.
16. Coupe du Faron : J. Layet, *L'oppidum de la Courtine*, 1956, pl. 37. Ionien d'origine.
17. Vasseur, p. 180.
18. Fouilles R. Paillet (*Gallia*, VIII-1950, p. 128) et J. Layet (*ibid.*, XVIII-1960); pot. hallstat.; fragm. pâte blanche avec onde zigzaguée et ligne de points; ionien d'origine et imitation marseillaise; amphores de Smyrne à la brosse.
19. Au centre de Doc. arch. du Var : abbé Saglietto, Le Mas, *oppidum* ligure du Ve au Ier s. av. J.-C. *Congrès de Toulon*, 1928 (Inst. Hist. de Provence, II), p. 275.
20. Abbé Saglietto, Evenos, ses origines néolithiques *(ibid.*, p. 293, pl. 2).

dum de Maurassip (St-Côme-et-Marvejols) (Coll. Rappaz); — *oppidum* d'Euzet (21); — *oppidum* de Nages (22); — Sanilhac : *oppidum* de Castres (23); — La Monédière (Bessan) : ionien à bandes peintes et à rudentures (24); — Méze : ionien à bandes peintes (Coll. Fraissinet); — *oppidum* de Montfo (Magalas) (25) : ionien d'importation et « ionien-ibérique »; — Béziers (Saint-Nazaire); — *Cessero:* (Saint-Thibéry) (26); — Pech Maho (Sigean) : ionien à bandes; — La Serre Méjane (Homps): ionien à bandes (27); — Substantion (Castelnan-le-Lez); — Ensérune (28): ionien d'importation et ionio-ibérique; Cayla de Mailhac (29); — Langlade, Brenoux (Lozère) : ionio-ibérique; — Grotte Sainte-Énimie ou Guirand (Lozère) (30); Agde : pâte jaune clair ou gris; coupes plates à dessin linéaire (31); — Elne (*Illiberis*) (32); — *Ruscino* (Château Roussillon) : coupe à lèvre profonde à anse relevée, pied haut et bol profond à lèvre relevée : intérieur décoré de bandes (33); — Ampurias : coupes à bandes peintes d'importation massaliète; — Ullastret : coupes à bandes peintes d'importation massaliète; — nécropole Saint-Julien à Pézenas (importation).

3. Vallée du Rhône et sites en relation avec le Rhône.

Rocher des Doms (Avignon); — Cavaillon; — Plateau de Saint-Amans (Montmirail); — *oppidum* de Bonpas (34); — Mourre de Sève (Sorgues) (35); — *oppidum* de la Clairière, à Malaucène (S. Gagnière, musée d'Avignon); — La Font du Bui (Saze); — habitat de Sauveterre; — *oppidum* de Saint-Maur (Montfaucon) (36); — habitat de Roquemaure (37); — Saint-Laurent-de-Carnols (Gard) (38); — Bourg-Saint-Andéol : Grotte Grena; — Estoublon (?) (Basses-Alpes) (39); — Le Pègue (Drôme); — *oppidum* de Malpas (Soyons); — *oppidum* de Joeuvres (Loire) (40) : pied de grand plat en pâte orange finement micacée, avec bande brune; — Balme de Fontaine (Isère) : Coll. Müller : rebord urne en pâte jaune micacée à bandes rouges; — Château-sur-Salins (Jura) (41); — Mont Lassois (Vix) : pieds et fragments de coupes à vernis noir (B 2) d'origine ionienne et tessons d'aiguière et de bols d'imitation massaliète, dépourvus de peinture (42); — Heuneburg (Wurtemberg) (43); — Nantes (44).

21. MAZAURIC, *Rech. et Acq.*, Musée de Nîmes, 1909, p. 160.
22. *Id.*, 1914, p. 22 (pseudo-ibérique ?).
23. A. BLANC, *R.A.E.*, 1958, p. 116 (Musée Hist. Nat. Nîmes).
24. Coll. Coulouma et Musée d'Agde. Cf. J. COULOUMA et abbé THOMAS, La station grecque de la Monédière près de Bessan, *Cah. Hist. et Arch.*, 11, 1936, p. 699, av. pl. en couleur.
25. J. COULOUMA, Magalas et son *oppidum* de Montfo. *Cahiers Hist. et Arch.*, 7, 1934, p. 23; 12, 1937, p. 609; *Gallia*, II-1943, p. 15; Coll. Coulouma à Béziers.
26. J. COULOUMA et G. CLAUSTRES, *L'oppidum* de *Cessero*, *Gallia*, II-1943, p. 14.
27. JANNORAY, *Ensérune*, p. 20.
28. Coll. Rouzaud : VASSEUR, p. 184; JANNORAY, *Ensérune*, p. 54 (provenance indiscernable).
29. H. MARTIN-GRANEL, *Gallia*, II-1944, p. 10; O. et J. TAFFANEL, Les civilisations préromaines dans la région de Mailhac, *Etudes Roussillonnaises*, 5, 1956, p. 28; *Le Premier Age du Fer*, I, p. 104, fig. 71.
30. Dr Ch. MOREL.
31. R. ARIS et G. CLAUSTRES, Le problème d'Agde, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 1939, p. 15.
32. G. CLAUSTRES, L. BASSÈDE, R. GRAU, Les fouilles d'Illiberis, *Et. Roussillonnaises*, II, 1952, p. 155.
33. G. CLAUSTRES, Stratigraphie de Ruscino, *Et. Roussillonnaises*, I, 1951, p. 160; à noter un fragment d'importation à engobe blanc.
34. Caumont : VASSEUR, p. 183; S. GAGNIÈRE (Musée H. Nat. Avignon); Fouilles Dr DUPOUX, *l.c.* (1 ou 2 fragments ioniens importés, le reste de Marseille).
35. P. DE BRUN et S. GAGNIÈRE, La station hallstattienne de Mourre de Sève. *B.S.P.F.*, 1934; Dr GUÉRIN : coupes ioniennes à vernis noir importées et rares fragments d'imitation massaliètes.
36. S. GAGNIÈRE et L. GERMAND, L'habitat de Saint-Maur à Montfaucon (Gard), *Ac. Vaucluse*, 1925.
37. P. DE BRUN, La céramique grecque, *VIIe Congrès du Rhône. Marseille*, 1933.
38. Comm. de J. CHARMASSON. Tessons en pâte dure finement micacée d'importation.
39. J. MARION, Un four de potier à Estoublon, *Rev. Et. anciennes*, 44, 1942, p. 95.
40. Cf. sur ce site, *Gallia*, XVI-1958, p. 364 (Comm. de R. PERICHON).
41. J. DÉCHELETTE et M. PIROUTET, *Rev. arch.*, 1909, I, p. 193; VASSEUR, *L'origine*, p. 165.
42. LAGORGETTE, *Bull. arch.*, 1938-40, p. 467; JOFFROY, *L'oppidum de Vix*, p. 122 et pl. 69, 5-9 et pl. 70, 1-5; VILLARD, p. 141 (par erreur, « assiettes à bandes peintes »).
43. W. KIMMIG, Heuneburg. *Germania*, 32, 1954, pl. 14, 1 et fig. 6, 1; DEHN, Die Heuneburg, *Neue Ausgrabungen in Deutschland*, 1958, p. 127.
44. Lampe à vernis noir : J. GOURVEST (découverte en 1901 dans les dragages de la Loire à Cordemais) : S. COLLIN, *Ogam*, 13, 1961, pl. 23.

CÉRAMIQUE COLONIALE MONOCHROME

2. CÉRAMIQUE GRISE MONOCHROME [1]

Ce type de céramique, en pâte grise, communément appelée *éolienne* parce que les premiers échantillons d'époque archaïque provenaient de Larissa en Eolide, à la frontière de l'Ionie, ou *phocéenne* parce qu'elle est très abondante à Marseille et dans les sites hellénisés du littoral, et dernièrement *bucchero gris éolien* (2), représente en Gaule la fin d'une série que l'on peut suivre en Anatolie depuis le IIe millénaire. Elle a été signalée à Troie, de l'époque homérique à l'époque

1. Photo : **pl. 10, 11**; en couleur **pl. 49-50**; dessins au trait **pl. 22-35.**
2. Les centres de fabrication de cette céramique, très rares à Phocée, n'étant pas connus, il est préférable « faute de mieux » de lui donner un nom générique plutôt que géographique (cf. J. BOARDMAN, *J.H.S.*, 81, 1961, p. 227), — d'autant plus qu'elle provient en grande majorité de fabriques locales.
Fr. VILLARD (p. 51-53) distingue deux variétés, le *bucchero* « ionien », dont le principal centre de production serait Rhodes à la fin du VIIe s., caractérisé par une pâte brun rougeâtre, assez granuleuse, dépourvue de décoration et le *bucchero* « éolien », dont le centre de diffusion serait l'Eolide, caractérisé par une terre grise, très fine et plus micacée que le premier. Ch. Dugas (d'après BLINKENBERG, *Lindos*, c. 277) attribue au premier groupe des alabastres à pâte dure grise, à surface gris olivâtre et noire, décorés de cannelures analogues aux vases de l'Héraion de Délos, de Samos et de Rhodes (*Délos*, XVII, p. 76 et pl. 49, C. 3 et 4; *Clara Rhodos*, 3, p. 74-79; de Samos, *Ath. Mitt.*, 74, 1959, pl. 66, 1 et musée de Vathy à Samos); plusieurs exemplaires proviennent des fouilles d'E. AKURGAL à Pitané (Çandarli); un alabastre fusiforme à Ampurias (musée de Barcelone). Les fouilles de Marseille n'en ont pas donné. VILLARD range à tort dans ce groupe une vasque de canthare de Saint-Jean (Vasseur, XIII, 19/10526, manquant) et deux pieds de coupe micacée de la Major (Jacobsthal, p. 16 et

hellénistique (3) et dans les tumulus de Macédoine, par importation d'Asie Mineure. Sa fabrication se poursuit en Eolide, aux VIIe-VIe siècles (Larissa), en Ionie (4) à Phocée, Baïrakli (Smyrne) et dans les îles de la mer Egée (Lemnos, Samos, Lesbos, Santorin, etc.); elle est caractéristique de la céramique improprement appelée *bucchero* gris d'Italie du Sud et de Sicile et reparaît à l'époque hellénistique dans une variété de la céramique campanienne (Camp. C) originaire de Sicile.

Sa couleur grise, homogène, résulte d'un procédé de cuisson à feu réducteur, c'est-à-dire avec un dosage très faible d'oxygène. Cette technique jouit dans le Midi de la Gaule d'une telle faveur qu'elle fut adoptée dans des fabriques locales pour l'imitation de coupes ioniennes et d'œnochoés et qu'elle influença la céramique indigène, à laquelle elle donna son décor. Mais cette technique se poursuit en particulier dans le Sud-Ouest : *Ruscino* continue à fabriquer aux Ve-IVe siècles de grandes amphores à col évasé, en pâte grise homogène, finement micacée, tandis que vers l'Est, à Ensérune, domine la technique des vases à pâte jaune, de type dit « pseudo-ibérique », issue de la céramique ionienne à décor peint.

Cette fabrication donnera naissance aux IIIe-Ier siècles, à l'industrie des petites urnes à col cannelé (Ampurias, Elne, *Ruscino*, Béziers, Montfo, etc...) dites en « gris ampuritain » à paroi fine et en pâte très dure (5); elle revivra au Bas Empire dans la céramique estampée dite « wisigothique », ou « sigillée grise » (6), qui est caractéristique du Midi de la Gaule aux IVe-Ve siècles et dont les tessons se confondent parfois avec ceux de l'époque grecque.

La découverte de cette céramique dans les sites archaïques de Provence, notamment par G. Vasseur dans ses fouilles du Fort Saint-Jean et du Baou-Roux, *oppidum* entre Aix et Marseille, avait attiré l'attention sur ce genre de céramique tournée monochrome toute différente de la poterie indigène (7). D'un gris très pâle ou de pâte tirant sur le beige, compacte et bien épurée, présentant de fines paillettes de mica blanc, parfois recouverte d'un mince enduit noirâtre ou brunâtre et décorée de bandes sinueuses incisées dessinant des « ondes obliques », elle était totalement différente de la poterie noirâtre, à gros dégraissants quartzeux, non tournée, de tradition hallstatienne et attribuée aux Ligures. M. Piroutet qui l'avait trouvée à Château-sur-Salins, où elle peut être datée du VIe siècle par des vases grecs à figures noires, l'avait comparée avec celle de Marseille et conclu que sa présence dans le Jura était « une preuve irréfutable de la venue des poteries helléniques par l'intermédiaire de Marseille » (8).

Cependant les fouilles de Boehlau et Kjellberg à Larissa en Eolide (9), celles de Fr. Sartiaux, à Phocée, dans le Nord de l'Ionie, à 25 km de Larissa, permettaient de faire d'utiles comparaisons. P. Jacobsthal le premier compara les tessons de Marseille à la céramique grise d'Asie Mineure; tout en proposant de les attribuer aux ateliers ioniens, il constatait prudemment que l'on ne pouvait affirmer si les vases sont tous importés ou si l'on a continué dans les colonies grecques de la Provence méridionale à fabriquer cette même vaisselle (10).

Il publiait, avec des tessons de Troie VIII/IX du musée de Berlin et des fouilles de miss Lamb à Methymna (Lesbos), les échantillons les plus typiques du Fort Saint-Jean (fouilles Vasseur), des *oppidum* de Saint-Marcel et du Baou-Roux, dans la zone d'influence immédiate de Marseille et les premiers tessons du Mourre de Sève près d'Avignon (fouilles S. Gagnière et P. de Brun) (11) et de la Grotte Gréna, dans l'Ardèche.

Depuis cette date, les points de découverte de céramique grise monochrome, à décor ondé, n'ont cessé de croître, non seulement sur le littoral hellénisé, d'Ampurias à Gênes, mais dans l'arrière-pays, confirmant les relations que M. Piroutet avait supposées entre la vallée du Doubs et Marseille.

La présence de cette céramique dans des gisements de la fin de Hallstatt, tumulus, dolmens, grottes, habitats, sa connexion avec la céramique ionienne (12),

43 : 5/10645 (?) et 30 de Vasseur, manquants). Le rebord de vasque, strié, à anse (Vasseur, XVI, 1/10537) appartient à la céramique grise à vernis écaillé, locale et le rebord de coupe carénée à fines striures au *bucchero* « éolien » d'importation (Négrel, I, 12, B. 517 : VILLARD, p. 52 et 53, profil pl. 51, 8). Un alabastre fusiforme en terre grise très cuite à couverte marron, en pâte grossière, ne peut être attribué à une fabrique rhodienne (Plage Vivaux, XII, B. 484).

3. Cf. les tessons des niveaux VII et VIII, correspondant à la période hellénique : W. BLEGEN et L.D. CASKEY, *Troy*, IV, 1-2, 1958, p. 251.

4. Il ne semble pas que cette technique soit liée à un peuplement éolien de la région de Phocée et de Smyrne, qui aurait précédé le peuplement ionien (E. AKURGAL, Les fouilles de Phocée et les sondages de Kymé. *Anatolia*, I, 1956, p. 100; suivi par VILLARD, p. 52, n. 5) : la colonie ionienne aurait été implantée à Phocée dès l'époque de la migration (SAKELLARIOU, *La migration grecque en Ionie*, p. 295-297; H. GALLET DE SANTERRE, La « migration ionienne ». Etat de la question, *R.E.A.*, 64, 1962, p. 20; sur l'art ionien archaïque, cf. E. AKURGAL, *Die Kunst Anatoliens von Homer bis Alexander*, Berlin, 1961).

5. M. ALMAGRO, Ceramica griega gris de los siglos VI y V a. de J.C. (en Ampurias, *Rev. Et. ligures*, 15, 1949, p. 121; *Ampurias*, 14, 1952, p. 291; et classement typologique des urnes dans *Las necrópolis de Ampurias*, I, p. 38 et pl. p. 394; II, p. 257, fig. 234, 2). Signalons à Elne une grande urne en terre grise à vernis noirâtre, ornée de palmettes estampées trouvée dans un silo du IIe s. av. J.-C. : le dessin schématique de la palmette de forme rectangulaire annonce celui de la palmette wisigothique (musée d'Elne). Cf. F. BENOIT, *L'épave du Grand Congloué à Marseille* (supplément de *Gallia*), 1961.

6. J. RIGOIR-HOSTACHE, Eléments apportés à l'étude de la céramique grise du Bas Empire par les fouilles d'Aix-en-Provence, *Actes du 83e congrès national des Sociétés Savantes*, Aix-en-Provence, 1958, p. 69; et *La céramique sigillée grise de Marseille, Provence Historique*, 1961.

7. *L'origine de Marseille*, p. 99 et pl. XV, 11 et 12.

8. M. PIROUTET et J. DÉCHELETTE, Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura, dans *Rev. arch.*, 1909, I, p. 206; M. PIROUTET, Contribution à l'étude des Celtes, dans *L'Anthropologie*, 1918-19, p. 220 et 222; La citadelle hallstattienne à poteries helllèniques de Château-sur-Salins, dans *Ve Congrès internat. d'Arch. Alger*, 1930 (1933), p. 55; cf. J.M. DE NAVARRO, Massilia and Early Celtic Cultur, dans *Antiquity*, 1928, p. 423 et F. BENOIT, Relations de Marseille grecque, *l.c.*, p. 22.

9. J. BOEHLAU et K. SHEFOLD, *Larisa am Hermos*, III, 1942.

10. *Gallia graeca*, *l.c.*, p. 16 et 31.

11. P. DE BRUN, S. GAGNIÈRE, Contribution à l'étude de l'âge du Fer. *B.S.P.F.*, 1934, n° 1.

12. M. ALMAGRO, *Las Necrópolis de Ampurias*, II, p. 392 (cimetière à incinération Muralla).

montrent ses relations avec la colonisation ionienne et en particulier avec Marseille.

Mais la comparaison des tessons de la Gaule avec ceux des sites de Larissa, de Phocée et de Baïrakli, non moins que l'étude des formes, nous amène à conclure que cette variété de céramique appartient à une technique qui s'est généralisée par suite de l'influence venue d'Asie Mineure, plus encore peut-être que la céramique à pâte jaune, et que cette technique a réagi à son tour sur la poterie indigène qui lui a emprunté son décor d'ondes et parfois ses formes.

Cette variété de poterie a fait survivre des types de tradition préhistorique; elle s'est perpétuée jusqu'à la veille de la romanisation, sous forme d'une poterie à pâte grise et vernis gris, avant de reparaître à l'époque barbare dans les ateliers du Sud-Ouest et de la basse vallée du Rhône (céramique dite wisigothique).

Les centres de fabrication d'Asie Mineure sont loin d'être tous connus : cette céramique très abondante à Larissa, a été reconnue à Phocée, Pitané (Çandarli), Daskyleion (Ergili) près de Manyas, Baïrakli; mais le décor est extrêmement rare dans ces sites (Baïrakli : Borély 50.97, **pl. 10, 1**).

Des gisements du midi de la Gaule encore inédits (comme Mourre de Sève au Nord d'Avignon, le Baou-Roux, Roquemaure et le Mont Garou sur le littoral toulonnais) apportent des éléments tout nouveaux qui n'ont point de correspondants dans les sites connus d'Asie Mineure. Un rebord de coupe carénée du Baou-Roux, à couverte lisse « chocolat », est un test de grand intérêt par son décor à ondes fantaisiste, tout à fait anormal dans les prototypes d'Asie Mineure (fouille J.P. Tennevin, Borély 9651 : fig. 10).

On remarquera que la céramique grise monochrome, sans ondes a seule été reconnue dans les sites qui ont reçu des importations directes d'Asie Mineure, sans l'intermédiaire de Marseille, le Carambolo à Tartessos, la *palaeopolis* d'Ampurias, Aléria, Pézenas (VIe siècle), — ce qui confirme l'hypothèse que la céramique à décor d'ondes, quelle que soit la dureté de la pâte et la couleur, a en quasi-totalité une origine locale.

L'heure n'est donc pas encore venue de donner une solution à ce problème, d'autant plus complexe que les originaux et les imitations ont les mêmes formes et que les ateliers locaux ont travaillé selon les techniques ioniennes. Elle ne pourra être certaine que par l'analyse minéralogique de la pâte (12bis). Nous nous contentons donc de faire un premier classement de cette céramique, cherchant à distinguer autant que possible les importations des imitations locales et en illustrant de relevés au trait les formes caractéristiques de cette céramique, doublés pour les exemplaires typiques par des photographies qui donnent l'aspect du tesson.

Si l'association de la technique de la céramique peinte et de la céramique grise monochrome à ondes incisées paraît être caractéristique des imitations locales (Cayla de Mailhac, Ensérune), il semble qu'elle fut déjà employée dans les centres d'Asie Mineure. Des tessons en pâte dure très finement micacée provenant du Mourre de Sève, du Mont Garou, de Castelan d'Istres, de Saint-Laurent-de-Carnols, typiques de cette céramique grise monochrome, montrent les striures du pinceau qui ont laissé des bandes plus foncées et parfois un décor de quadrillage de ton noirâtre.

Les habitats des gorges du Verdon, ont donné à Ch. Lagrand (**pl. 23, 2**) des tessons en pâte dure grise homogène, parsemée d'une poussière de fines particules de mica à la mode ionienne, dont le profil à gouttières superposées, assez voisin de la poterie des Urnenfelder, est caractéristique de Larissa (13), et se retrouve parfois dans la décoration intérieure des jattes du Cayla de Mailhac et de *Ruscino* (14); la paroi intérieure du vase du Verdon, enduite de vernis noir, est rehaussée d'un filet blanc, tandis que l'extérieur a la décoration habituelle d'ondes finement incisées.

La même décoration se retrouve dans des coupes qui associent le vernis et l'onde incisée : rebords de coupe à bord rentrant, en pâte grise, rehaussée d'un filet lie-de-vin, à la Courtine d'Ollioules (J. Layet), en pâte rose rehaussée de filets blancs et rouges d'un habitat du Rhône de Saint-Ferréol en Camargue (Borély, 50.254), en pâte rose à bande rouge, rainures et ondes incisées à Roquemaure et coupe du Castelan d'Istres en pâte ocre clair avec traces de vernis rougeâtre et de bandes peintes (**pl. 38, 1 et 3**). Cette technique a également été signalée à Ampurias (14bis).

Pâte. La « céramique grise monochrome » d'importation peut être déterminée, en partie tout au moins, grâce aux échantillons provenant de Larissa en Eolide, de Phocée, de Cymé, de Baïrakli (15). La pâte gris bleu ou cendre, parfois tirant sur le rose avec feuilletage visible à la cassure (intérieur gris, périphérie rose ou vice-versa) est fine, bien épurée, compacte et très cuite, non rayable à l'ongle; elle est généralement micacée de particules minuscules, argentées, qui transparaissent à travers le vernis.

On doit distinguer deux « finitions » comme dans la céramique à bandes peintes, la poterie couverte d'un vernis et la poterie sans vernis. Celui-ci très fin, savonneux au toucher est très adhérent et fait corps avec la pâte; il diffère par la couleur du ton de l'argile et est reconnaissable aux bavures répandues sur la paroi interne des cols d'œnochoés (Négrel, I, 12 E, 119; **pl. 10, 11**; Mont Garou, St-Laurent-de-Carnols) et de grands calices tronconiques à striures et à ondes de Nîmes.

Cet enduit qui fait défaut sur certains grands vases à panse à surface rugueuse, de Larissa (50. 28-31) et même sur des vasques à marli (50. 24 : **pl. 34, 2**) recouvre cependant la surface des grandes amphores à pâte grise (50. 26) (16), qui se retrouvent au Cayla de Mailhac et à *Ruscino*.

L'enduit a été passé selon la technique « à la brosse » usitée pour les amphores et la vaisselle à engobe peint d'Ionie. Mais cette couverte se présente

12bis. Cf. *Supra*, II, n. 15.

13. *Larisa*, p. 108, fig. 34 et p. 125, fig. 251.
14. TAFFANEL, I, p. 105, fig. 173; cf. *Larisa*, p. 128.
14bis. ALMAGRO, Ceramica griega, *Rev. Et. ligures*, 15, 1949, p. 103.
15. *Supra*, II, 1, n. .
16. Forme *Larisa*, pl. 48, 18.

sous deux aspects, qui ne sont pas dûs à une différence de pâte, mais proviennent peut-être de centres de fabrication différents :

une couverte gris perle, savonneuse au toucher, très adhérente (17), incorporée à la pâte dont elle constitue l'épiderme (coupe carénée à pastillage de la Madeleine (pl. 10, 2); Nîmes, 1953; Castelet de Fontvieille, 297, V a; 40-42, IV a; Marseille, Saint-Jean, 10394 (pied de grande coupe); et un vernis noirâtre ou brunâtre, savonneux au toucher et également très adhérent, brillant, qui tranche par sa couleur avec celle de la pâte, généralement grise monochrome, rappelant l'aspect du « *bucchero* ionien ».

Cet enduit, parfois noir brillant (Baïrakli, 50. 89) varie du gris olivâtre au roux et au beige dans des tessons de Baïrakli (50. 90, 91, 93, 95, 96, 97), de Larissa (50, 297), de Phocée 50. 188, 198, 204), de Cymé, ce dernier à pâte rosâtre (50. 209).

Or, on constate dans les tessons d'ateliers locaux en Provence des différences analogues de pâte et de couverte : les petites coupes carénées du Baou Roux, *oppidum* entre Marseille et Aix, qui par le profil aminci du rebord et leur qualité remontent à l'époque archaïque (pl. 33), ont une pâte indistinctement gris cendre ou ocre et une couverte beige (8806, 8807). La même variété de couleur se remarque dans les tessons de Substantion et d'Ullastret, à pâte gris-rose ou cendrée. Un enduit chamois recouvre des tessons de pâte grise de Marseille (Major, 75/10725), de la Tourette (4304), du Mont Garou (jatte à panse curviligne), d'Antibes (coupe à bord droit), du Castelan d'Istres (œnochoé à anse bifide), de Saint-Laurent-de-Carnols (Gard), du Castelet de Fontvieille (1412. 42).

Certains tessons de l'*oppidum* de Bonpas, qui domine un gué de la Durance à l'Est d'Avignon, sont remarquables par la qualité de leur couverte qui varie du brun au gris-verdâtre (18). Le Mourre de Sève, *oppidum* de la basse vallée du Rhône au Nord d'Avignon, caractérisé par la prédominance de la céramique grise monochrome, a donné les tessons les plus typiques de céramique importée; la pâte est grise homogène comme dans le premier groupe et la couverte de couleur marron, avec zones noirâtres et zones plus claires, selon la technique « à la brosse » : coupe à lèvre imitant la coupe ionienne à pied bas de type B, à vasque bombée et à « bande » incisée à hauteur des anses (pl. 10, 5), provenant du niveau inférieur (associée à un canthare étrusque), dont le profil est identique à celui d'un tesson à pâte dure à vernis gris de Saint-Laurent-de-Carnols (19); grande vasque à rudentures et ondes (pl. 10, 4) et coupe carénée décorée d'une ligne d'ondes entre deux bandes et fines striures, identiques à celles d'un col du Baou Roux à couverte beige (8807).

En raison de cette variété de pâte et de couverte, les importations ne sont pas toujours aisées à distinguer des imitations locales, surtout à Marseille où dominent celles-ci. Les meilleurs « tests » nous sont fournis par les gisements de Mourre de Sève, de Nîmes, du Mont Garou où les céramiques importées directement d'Asie Mineure ont précédé les imitations massaliètes.

Ainsi que l'avait noté J. Jannoray, dans son étude de la poterie grise d'Ensérune, la pâte d'Asie Mineure est compacte et très dure, micacée de particules extrêmement fines, argentées (20), tandis que la pâte de l'Occident hellénique est plus grossière et plus légèrement micacée; sa caractéristique est d'être plus tendre (21) et moins cuite, le plus souvent friable, le vernis est le plus souvent écaillé ou effacé. Il ne semble pas que cette différence de contexture vienne de l'action du terrain; en effet, ces caractères se retrouvent aussi bien dans les tessons de Marseille, soumis à l'action de l'eau et de la vase, que dans ceux de Mouriès, du Castelet de Fontvieille et du Castelan, sites de hauteur (exception notée à Marseilleveyre).

Les imitations locales présentent la même variété de technique, due à la cuisson et de couverte, avec les différences propres à la céramique provinciale de moins bonne qualité que celle de l'Asie Mineure.

La pâte, plus ou moins tendre accuse des différences de ton du gris cendre au gris verdâtre et au rosâtre; elle est parfois feuilletée et se délite à l'humidité.

La couverte répond aux deux catégories notées dans la céramique d'importation : couverte gris perle, d'un polissage moins parfait que celui des pièces originelles et vernis variant du gris foncé au marron olivâtre, parfois noir mat, opaque, couleur cirage (22) (pl. 50, 8), parfois même beige clair (23); moins adhérent, il s'écaille ou est effacé.

C'est à ce groupe qu'appartiennent de grandes jattes à anses horizontales en anse de panier, à vernis gris

17. Sauf exception : par ex. la base de col de calice de Saint-Jean (Vasseur, XV, 11/10528; Jacobsthal, fig. 19), classé par Villard dans la céramique locale (pl. 36, 3). Il est très voisin des calices de Nîmes à vernis plus ou moins adhérent (forme 7), probablement importés; et sa pâte gris-verdâtre très micacée, est identique à celle d'un tesson à couverte gris olivâtre de Bairakli (50, 97); elle diffère par contre des imitations de Saint-Remèze à pâte tendre, gris rosée.

18. Dr Dupoux, Le passage de Bonpas et les sites archéologiques qui l'entourent, *Cah. ligures Préhist. et Arch.*, 7, 1958, p. 99, fig. 6.

19. Comm. de J. Charmasson (1960).

20. *Ensérune*, p. 59 et pl. 46, 1. — La présence de mica dans l'une et l'autre poterie rend d'autant plus complexe la différenciation. La poterie d'Asie Mineure est généralement pailletée de parcelles brillantes de mica, non seulement doré, comme l'avait observé Ed. Pottier (M. Clerc, *Massalia*, I, p. 205, n. 1), mais argenté (F. Benoit, *Rev. Et ligures*, 21, 1955, p. 38). Ce « micaçage » prend parfois l'aspect d'une poussière très fine de particules argentées dans les argiles de la vallée du Méandre (Ephèse) et dans la céramique gris clair sans engobe de Larissa; elle est plus clairsemée et plus rare dans la poterie grecque d'Occident.

Nous adopterons donc pour la description des pâtes les termes suivants, du plus fin au plus gros pailletage; poussière de mica, mica, écailles de mica (« écailles de poisson » de St. Clastrier), caractéristiques de la pâte marseillaise.

21. La classification d'H. Rolland fondée sur la dureté de la pâte et la couleur de l'engobe distingue 7 groupes, selon que la pâte est très dure, dure, demi-dure, tendre, couverte d'un engobe gris ou noir (*o.c.*, p. 66-67). Ces distinctions ressortissent à des variétés de fabrication que l'on retrouve également dans les céramiques d'origine ionienne et dans les imitations locales.

22. Relevé de coupe carénée à vernis noir mat et ondes (St-Jean, 148/10540). J.M. Cook rattache ce type de céramique à pâte feuilletée et vernis noir aux « assiettes à fruits » de Baïrakli, d'influence lydienne.

23. Rebord de bol à anse horizontale (Négrel, I, 14, 5); en particulier tessons I, 12, C. 291-344.

écaillé (décorée de cannelures, Vasseur, XVI, 1/10537; Villard, p. 52) ou beige foncé (Théâtre, III, 2, 221), des vases culinaires à mamelons de préhension (24), à pâte ocre et vernis olivâtre (Plage grecque, Docks, V, 711; fragments à St-Julien (les Angles), en pâte tendre et vernis gris); une abondante vaisselle culinaire à vernis noir sans forme ni décoration (25); et une nombreuse série de petits vases décorés d'ondes et de cannelures : coupes à lèvre (type B 2) (Négrel, I, 1555 B); — coupes à panse carénée (Saint-Jean, 148/10540; 10296; Négrel, I, 4, 191; I, X, C. 3; 10, A, 24 et 38; C. 3; Fontvieille, 295, 42, V a); — coupe à marli horizontal décoré de cannelures selon le type de Larissa (26) (*oppidum* de la Liquière, Calvisson); — bases de coupelles sans pied (forme 4), à pâte grise très micacée (Plage grecque, XIII, 3169), d'un plus grand format que les similaires de ce type.

Décoration. Ces vases monochromes, sauf dans les types aberrants influencés par les vases peints ioniens, sont exclusivement décorés de dessins linéaires en creux ou en relief : cannelures et filets en relief (formes 2, 7 et 12), sillons et ondes incisées, celles-ci à arc plus ou moins tendu disposées en vagues régulières ou obliques **(pl. 22).**

C'est là un décor qui a été noté dans les tessons de Troie et de Lesbos (27) rarement dans ceux de la côte ionienne, en particulier à Baïrakli, l'ancien site de Smyrne, abandonné dans la seconde moitié du VIe siècle (28), dont le produit des fouilles est conservé dans les réserves du musée de Smyrne. On y observe les mêmes variantes d'ondes régulières et d'ondes obliques et le décor de cannelures et de sillons.

Le décor des tessons de Larissa, conservés au musée d'Istanbul, présente une ornementation plus riche, qui ajoute aux motifs d'ondes, de cannelures (29) et de sillons un décor à la barbotine, constitué par des tresses ou torsades, des volutes et des pastilles **(pl. 22, 1)**, celles-ci intercalées dans le creux des ondes (30).

Ce dernier décor, qui a été signalé sur un fragment de *pithos* de Thasos (31), n'a encore été relevé que dans un rebord de coupe de la couche supérieure de la grotte de la Madeleine (Hérault) (32) à pâte gris bleu et engobe gris, certainement d'importation **(pl. 10, 2 et 22, 2).**

Ce type de céramique a été imité dans la basse vallée du Rhône. La pâte varie du gris-clair à l'ocre chamois; la décoration est constituée par des rainures et des ondulations, chevauchant parfois les unes sur les autres.

Les imitations sont particulièrement nombreuses à Marseille (33), à la Monédière de Bessan, au Cayla-de-Mailhac et à Ensérune, où Jannoray (34) a identifié quatre tessons présumés d'importation sur un lot d'une trentaine trouvés dans le silo 14.

Les techniques locales associent parfois l'onde incisée et la rainure au décor peint. Des coupes en pâte gris-clair, décorées d'ondes incisées, portent la trace d'une épaisse peinture rouge (35). La même technique se retrouve, à l'Est du Rhône, dans l' « école d'Avignon » (*oppidum* du rocher des Doms), dont les tessons sont identiques à ceux de Saint-Remèze et de Mourre de Sève **(pl. 38, 4 et 5).**

Signalons dans ce dernier site un exemple typique du procédé de fabrication, dans le raccord des deux parties d'un pied de coupe, ajustées avec tenons mortaisés dans la pâte fraîche avant cuisson (coupe probablement d'importation, Dr Guérin : **pl. 10, 12).**

IMITATIONS HALLSTATTIENNES

Si les potiers du littoral adoptèrent la technique de la pâte grise, ils appliquèrent également à la poterie noirâtre hallstattienne à dégraissant de quartzite, le décor de cannelures, sillons et ondes de la céramique phocéenne. Comme la tradition de la technique à pâte grise, cette décoration survivra jusqu'à l'époque romaine.

Le décor à ondes apparaît très anciennement en Europe Centrale peut-être par influence anatolienne (36); mais c'est une influence plus directe qu'a subie la céramique typiquement ligure, à dégraissant micacé : céramique noire peignée d'Entremont, céramique jaune micacée de couleur claire, d'origine également locale (œnochoés, *pelvis*, grandes jattes, etc.).

Cette décoration est courante dans les sites hellé-

24. *Larisa*, pl. 45, 2, 8, 10-13; pl. 47, 16-19.

25. Saint-Jean, boîtes 10282, 10295, 10339, 10394; Négrel, I, 10, A. 55 et 56; 10, C. 3; 10, D. 19 et 20; I, 1, 13; 11, B; 12, C. 314, 340, etc.

26. *Larisa*, p. 141, fig. 57.

27. P. JACOBSTHAL, *Gallia graeca*, *l.c.*, p. 30 et 31, fig. 30 et 31; reproduit par M. ALMAGRO, Ceramica griega gris, *Rev. Et. ligures*, 15, 1949, p. 64, fig. 2 et 3.

28. La date de la prise de la ville par les Lydiens d'Alyattes, vrs 560, est intéressante pour la datation de cette poterie : cf. J.-M. COOK, Old Smyrna, *Ann. Br. School at Athens*, 53-54, 1958-59, p. 25.

29. La forme carénée des vases et la décoration en bourrelets, caractéristique de la céramique grise de Larissa, est « étrangère à l'esprit grec » (VILLARD, p. 52). Sans doute faut-il y voir une influence lydienne (cf. le vase « lydien » du musée de la Villa Giulia, à Rome, signalé par J.-J. JULLY, A propos de la céramique de la colline Saint-Marcel (Le Pègue), *Cah. rhodaniens*, 4, 1957, p. 55); cf. *infra*, III, n. 127.

30. *Larisa*, pl. 43-45. Cf. même motif sur un tesson de poterie peinte rhodienne à Phocée (fouilles Sartiaux : P. JACOBSTHAL, *l.c.*, p. 7, fig. 6, a).

31. L. GHALI-KAHIL, *La céramique grecque* (Etudes thasiennes, VII), 1960, pl. 15, 24.

32. La Madeleine, 92.

33. A titre d'exemple les fouilles de la rue Négrel : I, 12, C. 339.

34. *Ensérune*, p. 157, n. 1.

35. Dr COULOUMA et abbé THOMAS, La station grecque de la Monédière près Bessan, *Cahiers Hist. et Archéologie*, XI, 1936, p. 698.

36. Par exemple dès le début du Ier millénaire dans les vases de Bucklow (Märkische Schweiz), publiés par KRÜGEL, dans *Mannus*, 33, 1941, p. 577-580. Mais il est vraisemblable d'attribuer à une influence ionienne la décoration de stries et d'ondulations d'urnes funéraires d'Istria d'époque féodale (E. CONDURACHI, *Histria (Matériaux et Recherches)*, IV, 1957, p. 73, fig. 55), et celle de l'aiguière d'Aigues-Mortes (pl. 38, 12). La tradition se perpétuera dans les cimetières slaves de Dolm' Veštonice et de Krälovsky Chl'mec (J. POULIK et BUDINSKY, dans *Archeologické Rozhledy*, ROČNIK, II, 1960, 1-2), de Roumanie (*Ac. Rép. Pop. Roumaine. Matériaux et Recherches*, 5, 1959, p. 506, 551, 560; 6, p. 657, etc.); et germaniques de Thüringe (H. REMPEL, Die frühdeutsche Keramik in Thüringen. *Präehistorische Zeitschrift*, 37, 1959, p. 103; du même : Die sorbische Keramik in Thüringen, *ibid.*, p. 178). On notera le même décor dans les vases hallstattiens de Chalon-sur-Saône (comm. d'Armand CALLIAT).

nisés dès le VIe siècle, à Marseille, où elle est adoptée dans la grosse vaisselle en particulier les urnes, à pâte noire ou rougeâtre, parfois farcie de gros grains de mica en « écaille de poisson » selon la technique des amphores (pl. 14, 10-12). Elle a été signalée par le Dr Coulouma à l'*oppidum* de Montfo, près de Magalas (37) et par L. Balsan dans le groupe d'ateliers des Causses (pl. 38, 7-11).

Le tumulus du Frouzet, à Saint-Martin-de-Londres (Hérault), qui a donné un bracelet d'or, associe à des vases hallstattiens non tournés, en particulier à des coupes carénées et à des coupes montées sur pied haut, une coupe tournée à lèvre, en pâte grise et vernis noirâtre, décorée d'une bande peinte de ton rouge vineux (37bis).

La connexion au Puech du Caylar (commune de Saint-Christophe, Aveyron), habitat hallstattien (38), d'un rebord de vase à pâte noirâtre, à triple onde incisée, avec un col de coupe à bord roulé vers l'extérieur en pâte rosâtre, fine et épurée, de technique et de forme marseillaise, montre les relations entre les populations riveraines et les populations pastorales des Causses et de l'arrière-pays minier, ainsi que le confirme la présence de coupes phocéennes dans les dolmens et les habitats de la montagne.

Un rebord de vase, de tradition hallstattienne analogue à celui du Caylar provient de l'habitat de Carenton (comm. de Compolibat, Aveyron). Il est en connexion avec des tessons de le Tène I (39). Le décor conservé sur le haut de la panse porte également une triple onde incisée, que soulignent des cannelures en relief, conservées sur cinq rangs.

Un troisième site de l'Aveyron, le Puech de Briounas (comm. de Cruéjouls) (40) a donné un tesson de vase caréné, en pâte grise, d'imitation phocéenne, mais de pâte mal épurée, qui se rapproche de celle des tessons hallstattiens précédents. Il a un décor d'ondes, nettement marseillais, compris entre deux zones de rainures faiblement incisées.

Un des centres le plus remarquable de cette technique est signalé dans la vallée supérieure du Rhône à Pierre-Châtel (Ain) ainsi qu'à Seyssel et Annecy (H[te]-Savoie) : les tessons de pâte grise sont caractérisés par le nombre des ondulations faites au peigne, en forme de vagues rebroussées vers la gauche selon une diagonale; un tesson du premier gisement, d'époque hallstattienne, est analogue à une coupe à carène bombée, ornée de rudentures, du Pègue (comm. R. Vanbrugghe - P. Dufournet, P. Broise) (pl. 25 10, 12).

Le décor ondé survivra dans cette région à la Tène II : rebords de vase à pâte rougeâtre, bien cuite, et engobe noirâtre, ornés d'ondulations de faible amplitude entre deux rainures, dans la couche V des gisements de la Graufesenque (V, 1952); rebord de grande urne en pâte grisâtre mal épurée, orné d'une onde incisée, trouvée en connexion avec de la campanienne (Graufesenque).

La technique de la paroi fine en pâte grise, ornée d'ondulations, se retrouve également dans la haute vallée du Rhône et jusqu'en Suisse à l'époque romaine, à l'*oppidum* de Sainte-Blandine à Vienne (Coll. Didier), à Montjustin (Saône-et-Loire), à Nyon (Suisse, etc.). C'est à cette tradition qu'appartient une aiguière *(gutturnium)*, à panse allongée, décorée dans la partie haute de trois zones de rainures et autant d'ondulations (pl. 38, 12), présumée provenir d'*Aigues Mortes*, au musée de Nîmes (41) et un gobelet décoré de deux zones d'ondes séparées par des rainures, découvert aux « Grandes Terrasses » au pied de l'*oppidum* des Caisses de Mouriès, associé à une coupe campanienne à vernis noir, du Ier s. av. J.-C. (campanien de type D) (41bis) (pl. 11, 14 et 38, 12).

Formes. L'absence de vases complets ou présentant un profil entier en Asie Mineure et leur rareté dans les gisements de Gaule rendent difficile une typologie qui ne peut être établie que par comparaison avec les tessons moins fragmentés du Castelan d'Istres, de Nîmes, de Mourre de Sève, de Saint-Remèze et des nécropoles de Mailhac.

Le caractère le plus frappant est l'absence d'anses, même dans la coupe carénée à pied, sauf dans les imitations de la coupe ionienne à lèvre et de l'œnochoé. Peut-être est-ce la raison de la faveur pour ce type de céramique auprès des potiers indigènes qui en adaptèrent la technique aux formes traditionnelles du vase caréné ou caliciforme hallstattien. On remarquera que certaines formes, l'urne caliciforme à pied conique (forme 7) et la coupelle à ombilic (forme 4) sont communes à l'Asie Mineure et à la céramique hallstattienne.

La répartition même des formes à l'Est et à l'Ouest du Rhône est l'indice de la variété des centres de fabrication.

A Marseille dominent les coupes et jattes à pied bas (formes 10 et 11), tandis que sont quasi absents le vase biconique à col évasé très élevé sur haut pied creux conique (forme 7), qui est caractéristique des gisements de Languedoc (Cayla de Mailhac, Saint-Remèze, Ampurias, sans doute aussi Ensérune) et le plat creux à vasque profonde et marli horizontal (forme 12) si abondant sur le littoral gréco-ibérique, à Bessan, au Cayla-de-Mailhac, à Ensérune, à Pech Maho, à Elne (imitations locales).

Nous distinguons 15 formes, dont les trois premières sont des imitations de formes ioniennes :

1. coupe à lèvre ionio-phocéenne,
2. œnochoé à bec trilobé,
3. lampe,
4. coupelle ou tasse sans pied ni anse,

37. *Cahiers Hist. et Archéologie*, 12, 1937, p. 608, pl. XI.

37bis. M. Louis, Le tumulus n° 1 du Cayla du Frouzet, *Etudes roussillonnaises*, 3, 1953, p. 95, fig. 5.

38. Cf. Abbé Cérès, *P.V. Soc. Lettres Aveyron*, XIII, 1884, p. 33.

39. Fouilles abbé Cérès et Cabaniols : cf. Inventaire Albenque, p. 55.

40. Fouilles abbé Cérès, *P.V. Soc. Lettres Aveyron*, VII, 1870, p. 97.

41. Publiée par P. de Brun, Note sur la nécropole gallo-grecque du Mont Menu près d'Eyguières, *Mém. Inst. hist. Provence*, 1931, p. 115, pl. III, 6 (fausse provenance); P. Jacobsthal, *l.c.*, p. 27, fig. 27. Le dessin est inexact : le fond manquant est tranché droit et ne comporte pas le pied indiqué par les dessins de P. de Brun et Jacobsthal.

41bis. *Gallia*, XX-1962, fig. 15.

5. gobelet sans pied à panse incurvée,
6. coupe carénée à col élevé, sans anses,
7. urne caliciforme à col très élevé et haut pied conique,
8. grande coupe évasée à pied bas,
9. petite coupe évasée à bord replié,
10. coupe à pied bas et bord rétréci,
11. jatte à vasque profonde carénée à pied bas,
12. jatte à vasque profonde et marli horizontal,
13. jatte à panse curviligne et lèvre arrondie,
14. amphore à col élevé cylindrique,
15. cruche à col cylindrique.

1. *Coupe à lèvre ionio-phocéenne.*

Un exemplaire, incomplet du pied, de Mourre de Sève **(pl. 10, 4 et 35, 1)**, à anses relevées, certainement d'importation, ainsi que nous le montre la qualité de l'engobe montrant les stries du pinceau, du brunâtre au gris, nous donne le prototype de la coupe en pâte grise qui sera imitée plus ou moins maladroitement dans la basse vallée du Rhône.

Cet exemplaire est d'autant plus intéressant que le haut de la vasque comporte une zone, sans décoration, limitée par deux incisions, qui rappelle la bande peinte des coupes corinthiennes (42) et ioniennes (43). Des fragments de coupes analogues sont signalés à Larissa (44).

L'imitation en pâte grise locale de la coupe ionienne à panse ventrue et lèvre inclinée, typique du ionien de la seconde moitié du VIe siècle, montre la faveur dont jouit cette fabrication à l'époque hellénique. Elle se distingue de la coupe carénée phocéenne par le profil arrondi de la panse et par l'addition d'anses.

La remarque avait été faite par G. Claustres (45) à propos de la céramique de *Ruscino*, qui appartient aux deux techniques : une coupe en terre grise, trouvée dans la couche du VIe siècle, malheureusement dépourvue de son pied, dotée de deux anses fortement relevées, à ressaut saillant (1797), n'est qu'une copie de la coupe ionienne courante au milieu du VIe siècle, dont un exemplaire reconstitué, à vasque profonde, est couvert d'un vernis noir tournant au rouge, indiquant une origine ionienne (1441).

Plusieurs coupes de ce type proviennent de gisements du VIe siècle **(pl. 35, 2-9)** :

à Marseille (Négrel, I, 7, 1555 B); au Castelet de Fontvieille (45), petite place forte massaliète sur la route d'Arles, au point de franchissement des marais; au Castelan d'Istres, coupe à engobe noir; à Saint-Blaise, en pâte très dure (47); à Cavaillon dans un puits funéraire en connexion avec des fibules de la fin de Hallstatt (48); à la grotte Gréna, près de Ruoms dans l'Ardèche (49); à la grotte de Vallon, au Pont d'Arc (Ardèche) (50); au Pègue enfin (51).

La copie ne se borne pas à la forme, mais imite le décor peint de bandes concentriques et l'enduit intérieur, comme dans les coupelles sans pied, contrairement au mode monochrome qui caractérise cette vaisselle dans les sites d'Ionie et d'Eolide.

2. *Œnochoé à bec trilobé.*

Plusieurs fragments des fouilles de Marseille, du Mont Garou et du Castelan d'Istres **(pl. 24 3, 5-10)** permettent de reconstituer de grandes œnochoés, dont l'anse bifide ou à nervure simple est surélevée au-dessus de l'embouchure sur le type des œnochoés grecques et étrusques.

Un exemplaire, incomplet du bas, a été reconstitué au Cayla de Mailhac; le col est décoré de sillons et l'épaule d'une zone d'ondes intercalées entre les rainures (52). Des cols du Mont Garou constituent de beaux exemples d'importation : l'un d'eux est décoré d'une rudenture vers le milieu et d'ondes incisées sur l'épaule.

Des tessons des fouilles de Marseille y montrent la présence de cette forme (53), qui sera imitée dans les sites indigènes en pâte noirâtre de tradition hallstattienne (les Pennes, Entremont).

C'est à ce type qu'appartiennent sans doute un certain nombre de pieds, constitués par un simple rebord, incliné vers l'extérieur, sur le type des coupes archaïques ioniennes (54).

3. *Lampe à réservoir ouvert ou « en pneumatique ».*

En pâte grise, avec engobe gris clair à l'extérieur, elle est analogue à la lampe ionienne, caractérisée par un ombilic conique au centre du réservoir (Rue Négrel, I, 10, 394; 11, D. 155) (55).

A Antibes, type incomplet à réservoir fermé (56).

4. *Coupelle ou tasse sans pied ni anses.*

Ce petit bol à bord rétréci de forme hémisphérique, d'un diamètre de 0,12 environ, est caractérisé par le profil rétréci du col qui s'articule sur la carène, selon le type de la grande vasque à bord rétréci. Mais il est dépourvu de pied : le fond est simplement constitué par une dépression circulaire, ménagée dans l'épaisseur de la pâte (ombilic), sans aucun ressaut extérieur. Imitation ionienne ou adaptation du gobelet hallstattien à ombilic ?

Des exemplaires du Castelan d'Istres et du Cayla de Mailhac (57) permettent d'en avoir un profil complet **(pl. 23, 11)**, qui concorde avec le relevé des profils de Marseille (Rue Négrel, I, 869 D; I, 11, B. 43; d'un for-

42. Et. Boucher, *Cahiers de Byrsa*, 3, 1953, pl. II, 17.
43. Fr. Villard, Megara Hyblea, *Mél. Arch.*, 1955, p. 27, fig. 5 (forme B2).
44. *Larisa*, p. 167, fig. 79.
45. Stratigraphie de *Ruscino*, dans *Etudes Roussillonnaises*, 1951, p. 159, 19 et 21.
46. L. Poumeyrol, *l.c.*
47. H. Rolland, 1, p. 226, fig. 223 et p. 67, fig. 16.
48. Je remercie M.A. Doumoulin du dessin de cette coupe qu'il avait signalée dans *Gallia*, XIV-1956, p. 249.
49. Jacobsthal, *Gallia Graeca*, p. 20, fig. 17a.
50. Anc. coll. Marin, auj. A. Blanc, à Valence : *Cahiers rhodaniens*, 4, 1957, p. 84, fig. 1.
51. A. Perraud, *Le Pègue*, p. 18, fig. 6.
52. *Le premier Age du Fer*, 1, p. 109, fig. 72.
53. Saint-Jean : 10295; fouilles rue Négrel : I, 10, 583; I, 11, B. 75; I, 13, C. 310, 311; 12, E. 119; F. 111, etc.
54. Villard et Vallet, *Mél. Arch.*, 1955, p. 19, fig. 3 et 4.
55. *Larisa*, III, pl. 12, 3-4.
56. *Ibid.*, pl. 12, 11.
57. Taffanel, I, p. 107, fig. 75, 1.

mat plus grand, à pâte très micacée et vernis noir : Plage grecque, XIII, 3169.

Décoration de sillons très légers sur le bord de la tasse du Castelan.

5. *Gobelet sans pied à base carénée et panse incurvée.*

Le type, malheureusement incomplet de la base, existe à Larissa (58). Son rebord évasé vers l'extérieur caractéristique de formes ioniennes, se retrouve dans le calice à pied haut.

Des exemplaires reconstitués au Cayla et à Pézenas (59), en pâte dure d'importation, nous donnent un profil complet : le pied comme dans la coupelle précédente, est fait d'une simple dépression circulaire « ombiliquée » au Cayla **(pl. 23, 12 et 13)**.

Parfois la base de la panse est ornée de cannelures en fort relief, qui rappellent également une forme de Larissa (60). Fragments de restitution douteuse à Marseille. Pas de décoration.

6. *Coupe carénée à col élevé, sans anses.*

a) *A col évasé et incurvé à l'extérieur.* Le profil de la panse carénée, souvent aigu, se distingue de la panse curviligne des coupes ioniennes. Une grande coupe à pied conique, dont la carène est arrondie et la lèvre évasée, provenant d'Ampurias, peut être prise pour type; la pâte compacte et dure, à couverte brunâtre et savonneuse, sans décoration, indique une origine ionio-phocéenne, selon l'identification de M. Almagro (61).

Les fouilles de Marseille (rue Négrel, I, 10, 406) ont donné une tasse analogue, plus petite, à pied conique plus élevé et à lèvre légèrement incurvée, terminée par un léger bourrelet **(pl. 11, 10 et 25, 5)**. En pâte grise homogène, très finement micacée, elle porte les traces d'un engobe plus foncé et paraît être de fabrication locale. Ni l'une ni l'autre n'ont de décor ondé; mais la seconde porte de fines cannelures incisées à la naissance du col et sous le bourrelet de la lèvre.

C'est à ce type que se réfèrent les coupes du dolmen de Chapieu (62), au musée de Mende, à pied bas **(pl. 11, 11 et 25, 3)** et de la grotte de Sainte-Enimie (Lozère, Dr Ch. Morel), toutes deux, décorées de rainures et d'ondes, la première en pâte tendre, la seconde en pâte dure, sans doute d'imitation.

On signalera également des exemplaires de ce type dans le Nord-Est, à la grotte du Gardon à Ambérieu (63) et à Pierre-Châtel (Ain), de pâte tendre, dépourvues de décoration. Quelques lèvres de ce type à Marseille, au Castelet de Fontvieille, au Castelan d'Istres **(pl. 25, 11)**.

C'est à ce modèle que se rapportent les fragments de carène avec départ du col, provenant de Nîmes (Av. Roosevelt, 0 1953 : O. Rappaz), à engobe gris clair, avec dessins géométriques noirs **(pl. 12, 7 et 38, 2)**.

b) *A col droit et bourrelet.* Il est abondamment représenté à Marseille et à Saint-Blaise (64) et caractérise les coupes de Saint-Remèze (tumulus 7), de Château-sur-Salins et du Pègue, dont le col est orné de rainures et d'ondes **(pl. 11, 1 et 25, 10)**.

C'est à ce type qu'il faut rattacher un fragment de col appartenant à une coupe carénée sans décoration trouvée par Müller dans la grotte de Fontabert (Isère) **(pl. 34, 9)**. Le col est terminé par un bourrelet biseauté à l'intérieur, sur le type des exemplaires de Saint-Remèze et de Château-sur-Salins. La pâte grise homogène, très cuite, est recouverte à l'extérieur seulement d'un engobe gris mastic, savonneux au toucher qui indique vraisemblablement une origine ionienne (Laboratoire de la Fac. des Sciences de Grenoble, en dépôt au musée Borély).

7. *Urne caliciforme biconique à col très élevé et haut pied conique.*

Ce type de vase, caréné, a quelque analogie de forme avec la coupe à pied conique et collerette droite, dont on aurait étiré le col et le pied **(pl. 10, 7; 11, 8 et 26)**. La forme est typique de l'Asie Mineure, comme l'a montré Almagro (65) et le pied est signalé à Larissa (66); elle se retrouve à Pézenas.

Mais il se rapproche également de modèles indigènes du Sud-Ouest et de la région pyrénéenne, ainsi que l'avait observé A. Blas Taracena (67), qui avait supposé qu'il ne paraissait pas représenter un type originaire d'Asie Mineure. Ces vases, en pâte indigène grossière sont en effet fréquents dans les sépultures hallstattiennes (68), à tel point qu'on a supposé qu'ils étaient réservés à des usages funéraires (69).

Cependant, les fragments de cols de Marseille (Saint-Jean, Vasseur, 10523; rue Négrel, I, 12, B. 5), de Saint-Marcel (Tuilerie, 4364) et du Castelan d'Istres et les parties plus importantes de cols recueillis par O. Rappaz à Nîmes, dont l'épaule et le col sont ornés de rainures et d'ondes, non moins que les pieds coniques de Marseille en pâte dure (Vasseur, Saint-Jean, 10394), sont vraisemblablement d'importation par leur pâte fine et homogène, gris clair virant par endroits au rose et la qualité de leur vernis adhérent, passé à l'intérieur selon la technique à la brosse.

58. *Larisa*, III, p. 122, fig. 47, a et p. 163, fig. 72.
59. TAFFANEL, I, p. 107, fig. 75, 4; II, p. 113, fig. 91, j.
60. *Ibid.*, p. 107, fig. 75, 2; *Larisa*, p. 122, fig. 47 d.
61. Ceramica griege, *l.c.*, p. 80, fig. 15.
62. C. HUGUES, La pénétration de la poterie grise dite phocéenne dans les Cévennes et le Gévaudan, dans *Rhodania*, XXXI, *Vals-Aubenas*, 1956, p. 30.
63. J. BORNATICO, A. DUMOND, H. STABILE, *Cahiers rhodaniens*, 4, 1957, p. 33, fig. 11 (12).
64. H. ROLLAND, I, p. 68, fig. 18.
65. Céramica griega, *Rev. Et. ligures*, 15, 1949, p. 106, fig. 45.
66. *Larisa*, III, p. 112, fig. 36 et p. 163, fig. 73.
67. Cf. N. LAMBOGLIA, Ceramica ampuritana, *Rev. Etudes ligures*, 19, 1953, p. 113.
68. C'est une forme courante des « champs d'urnes » : au Cayla de Mialhac (nécropole du Grand Bassin, I) : O. et J. TAFFANEL, La nécropole I du Grand Bassin à Mailhac, dans *Rev. Et. ligures*, XVI, 1950, p. 154; Deux nécropoles à incinération à Mailhac, *Actes Ier Congrès international Etudes ligures*, 1952, p. 63, fig. 4, 1, 8; et *Premier Age du Fer*, I, p. 110, fig. 79; à Millas (Pyr.-Or.) : P. PONSICH et A. DE POUS, dans *Etudes Roussillonnaises*, I, 1951, p. 71, fig. 54 (forme 15); cf. à Cazevieille (Hérault), dans les tumulus : Centre de Recherche archéol. des « Chênes Verts », *ibid.*, IV-1954-55, p. 17 et pl. 2 (typ A à pied bas); à la grotte du Roc d'Albouy, dans l'Aude *(Bull. Soc. arch. Béziers*, 20, 1954, pl. 3); W. KIMMIG, Zur Urnenfelderkultur in Südwesteuropa, dans *Festschrift P. Goessler*, p. 49, fig. 3, pl. 19, etc... (Sur ce type : J. GOURVEST).
69. J. ARNAL, *Bull. Soc. Préh. fr.*, 1944, p. 114.

A noter à Ruscino et au Cayla de Mailhac, des types de pied haut, en pâte dure importés, décorés de rudentures en fort relief (pied de cratère ?) (70).

Ce type en a été imité à l'Ouest du Rhône, au Cayla de Mailhac, sans doute à Ensérune (71), à Saint-Remèze (72) et se retrouve à Ampurias (73).

8. *Grande coupe évasée à pied bas.*

Caractérisée par un léger rebord biseauté vers l'extérieur, selon le type des coupes de Larissa de la seconde moitié du VIIe siècle (74).

9. *Petite coupe évasée à bord replié.*

Le rebord est replié vers l'intérieur, selon le type de Larissa (75). Exemplaires typiques en pâte tendre **(pl. 21, 3)** de fabrication locale (rue Négrel, I, 10, 409; 12, B. 48 et 66; I, 10, D. 19; Saint-Jean, 10394).

10. *Coupe à pied bas et bord rétréci.*

Ce vase à vasque incurvée et carénée, dépourvu d'anses, existe à Larissa (76). Le bord légèrement oblique, formant un angle obtus avec le haut de la vasque, est décoré de rainures et d'ondes. Profil et décoration sont les mêmes que dans les jattes à vasque profonde, également portées par un pied bas **(pl. 30)**.

Plusieurs variétés de pâtes : si à Marseille ces coupelles sont en pâte dure ou tendre, elles sont représentatives à Mourre de Sève et à Saint-Blaise de la pâte dure (77).

Un exemplaire de la grotte de la Madeleine (Hérault) ajoute au décor d'ondes le pastillage typique de Larissa **(pl. 22, 2)**. Le col est orné d'ondes incisées; sur un rebord du Castelan d'Istres ayant le départ de la carène, les ondes sont intercalées entre deux cannelures en relief, de décor typiquement phocéen d'origine **(pl. 23, 10)**.

Cette forme a été copiée en pâte jaune et enduite de vernis noir, contrairement au mode de la céramique grise monochrome d'Asie Mineure.

Un modèle bien conservé « pseudo ibérique » (à pied bas) trouvé à Ampurias, est décoré de bandes concentriques rouges (78). On en rapprochera une vasque en pâte jaune-chamois, parsemée de très fines particules de mica argenté qui lui donnent un aspect brillant, ornée de bandes peintes de couleur brun et rouge, en pâte dure, de fabrication locale, trouvée au Castelan d'Istres **(pl. 38, 3)**.

Un rebord de vasque carénée, à ondes incisées, entièrement peint de vernis noir avec bande rouge sous le col, en pâte rosâtre micacée, des habitats du Rhône de Saint-Ferréol, mis au jour par l'érosion du Vaccarès, à Notre-Dame d'Amour (Borély, 50.254 : **pl. 38, 1**), appartient également à ce modèle, duquel on rapprochera un certain nombre de rebords carénés à ondes incisées, en pâte grise des fouilles de Marseille.

11. *Jatte à vasque profonde carénée, à pied bas.*

Cette vaisselle de cuisine, très répandue dans les sites grecs de la côte et en particulier à Larissa, se distingue par le profil du rebord (79). Le pied formant un simple ressaut est constitué par un rebord annulaire, incliné vers l'extérieur.

Plusieurs variétés selon le profil du rebord :

a. *bord évasé*, d'un diamètre de 0,20-0,25, typique de la vaisselle de Larissa et Baïrakli : le rebord est orné de profondes rainures.
b. *bord droit*, décor d'ondes et de sillons **(pl. 28 et 29)**.
c. *bord roulé vers l'extérieur* **(pl. 31)**.
d. *bord évasé vers l'extérieur* **(pl. 32)**.
e. *bord biseauté vers l'intérieur* **(pl. 33)**.
f. *bord rétréci* **(pl. 30)**. C'est le type le plus fréquent qui ne peut pas toujours être distingué des coupelles, à bord rétréci, de dimension moindre : à Marseille, à Saint-Blaise, à Istres, au Cayla de Mailhac (80), à *Ruscino*, à Ampurias (81).

12. *Jatte à vasque profonde et marli horizontal.*

Cette forme caractéristique de la vaisselle de cuisine en pâte grossière **(pl. 34)**, paraît également à Larissa en pâte grise (82). Un fragment de marli orné de fines cannelures au départ de la vasque légèrement carénée, au Castelan d'Istres **(pl. 34, 6)**, en pâte grise très dure finement micacée est couvert d'un engobe gris-olivâtre très adhérent, passé à la raclette, savonneux au toucher, de provenance vraisemblablement ionienne. Marlis analogues d'importation, décorés de cannelures ou d'ondulations, à Mourre de Sève (Dr Guérin), et autre en pâte demi-dure, à 8 canelures, à engobe noir, à la Liquière, Calvisson (Coll. Rappaz : pl. 34, 5).

Ce vase quasi absent de Marseille, est caractéristique des gisements du Cayla de Mailhac **(pl. 34, 7)** (83), d'Ensérune (84), d'Agde, de Pech Maho, de *Ruscino* et d'Elne (85). A signaler au Cayla et à *Ruscino* dans des vases importés à pâte dure une décoration à cannelures de la paroi intérieure de la vasque (86).

Le marli est plat, rarement orné de sillons. A signaler à Marseille et dans les habitats voisins des tessons de rebords, à marli incliné et à listel **(pl. 34, 10-13)** qui paraissent se rapporter à cette forme.

70. *Le premier Age du Fer*, I, p. 110 et fig. 79; III (1960), p. 114, fig. 81 (Saint-Remèze). Cf. *Larisa*, III, p. 163, fig. 71 et 73 et pl. 47, 9.
71. J. JANNORAY, *o.c.*, pl. 46, fig. 2 (haut).
72. La reconstitution des vases de la coll. M. Dumas par J. Gourvest et Ch. Lagrand permet d'attribuer à ce type le haut col décoré d'ondes signalé dans *Gallia*, X-1952, p. 100 et publié dans Relations de Marseille grecque, *l.c.*, p. 23, fig. 17 (J. GOURVEST, La grotte de Gréna et les tumulus du quartier de Beauregard, Ardèche, *Rhodania*, 31, 2, 1956, p. 14, n° 1923; TAFFANEL, *Le premier âge du Fer*, 3, 1960, p. 114).
73. M. ALMAGRO, Ceramica griega, *l.c.*, p. 106, fig. 45.
74. *Larisa*, p. 114, fig. 38 b.
75. *Ibid.*, p. 151, fig. 61, b. Le type diffère de celui du Cayla (TAFFANEL, I, p. 108, fig. 76, 12).
76. *Ibid.*, p. 152, fig. 63.
77. H. ROLLAND, I, fig. 18 et 19.
78. ALMAGRO, *l.c.*, p. 103, fig. 41.
79. *Larisa*, III, p. 114, fig. 38-40.
80. *Le premier Age du Fer*, I, p. 107, fig. 76.
81. M. ALMAGRO, Ceramica griega, *l.c.*, p. 78, fig. 13.
82. *Larisa*, p. 101, fig. 31 et 32; et échantillon au dépôt du Musée Borély (50, 153 : **pl. 30, 1-4**).
83. TAFFANEL, p. 105, fig. 73 et 74.
84. JANNORAY, *o.c.*, p. 59 et pl. 46, 1.
85. G. CLAUSTRES, Ruscino, *Etudes Roussillonnaises*, I, 1951, p. 159, fig. 19; G. CLAUSTRES, L. BASSÈDE, R. GRAU, Les fouilles d'Illiberis, *Etudes Roussillonnaises*, II, 1952, p. 166.
86. TAFFANEL, I, p. 105, fig. 73.

On rapprochera de cette vasque, des rebords de grande jatte avec anse horizontale (**pl. 24, 1 et 4**), l'une bifide, l'autre décorée de fines cannelures, analogues à celles d'un marli de plat d'Istres, en pâte feuilletée, à engobe noir peu adhérent. L'anse boudinée a été posée après incision de la décoration cannelée (87).

13. *Jatte à panse curviligne et lèvre arrondie.*

Ce vase caractérisé par sa panse curviligne et le léger rétrécissement du rebord, est représenté par des tessons du Castelan (**pl. 23. 5**) et du Mont Garou, d'importation (88) : ce dernier, en pâte très dure grise, couvert sur les deux faces d'un vernis brunâtre, est décoré de deux rangées d'ondulations. Sa forme se retrouve à Marseille et au Cayla-de-Mailhac (89).

14. *Grandes amphores à col élevé cylindrique.*

A *Ruscino,* a été signalée une imitation de l'amphore ionienne à oreillettes cannelées (90), que l'on trouve à Marseille en pâte rosâtre, sans doute locale (I, 4, 174 : **pl. 20, 5**). Ces grandes amphores se retrouvent également au Cayla de Mailhac. Leur forme est connue à Larissa (91).

15. *Cruche à col cylindrique.*

Une moitié de col (diam. ext. 0,095) d'importation (91) provient du Mont Garou. Le col se raccorde à l'épaulement par un léger bourrelet (**pl. 24, 7**). En pâte grise fine, couverte d'un engobe gris clair adhérent, à l'extérieur, il est décoré d'une ondulation entre deux doubles rainures vers le milieu du col.

GISEMENTS DE POTERIE GRISE MONOCHROME

Nous donnons ci-dessous un inventaire des sites où a été reconnue cette céramique (92) :

A l'Est du Rhône :

Baou Roux; — les Pennes; — Vitrolles; — Roquepertuse; — Le Castelet (Fontvieille) (93); — *Oppidum* du Castelan (Istres); — *Glanum* (Saint-Remy); — la Vallongue dans les Alpilles (94); — Saint-Blaise; — *oppidum* de Château-Virant (Lançon); — *Ernaginum* (L. Poumeyrol); — *oppidum* de la Roque, à Barbentane (Dr Guérin); — *oppidum* des Caisses (Mouriès); — Puech de Noves; — rive du Rhône de Saint-Ferréol en Camargue (Arles); — Notre-Dame-d'Astors, lieudit Couffin, à Peyrolles (L. Gentilhomme); — Notre-Dame-de-Consolation (Jouques); — Ollioules; — *Olbia* (Hyères); — Ile des Embiez *(Tauroention);* — *oppidum* du Mont Garou ou du Mas (Sanary) (95); — Le Beausset (Var) (Coll. Saglietto); — Saint-Julien-le-Montagnier (Var); — Le Thoronet (pont d'Argens et les Fadons); — Sainte-Anne d'Evenos (96); — Antibes (fouilles du château) (Coll. Henri Lambert, Grasse; J. Clergues et J. Marguier); — Saint-Benoît (B.-A.), grotte de Méailles (musée de Monaco); — Nécropole grecque de Gênes; — Aléria (Corse); — *oppidum* de Montjean; — Nice.

A l'Ouest du Rhône :

Beaucaire, *oppidum* du château; — L'Argentière, Espeyran; — Nîmes (Av. Franklin-Roosevelt et quartier de Serre-Paradis (Coll. O. Rappaz); — Le Mardeuil (Saint-Bonnet) (Coll. O. Rappaz); — *oppidum* de Castres (Sanilhac); — grotte de Saint-Vérédème (Sanilhac) (98); — *oppidum* de Maurassip (St-Côme-et-Marvejols); — *oppidum* de la Liquière (Calvisson) (99) (Coll. O. Rappaz); — *oppidum* de Villevieille (Sommières) (Coll. O. Rappaz); — *Marbacum,* à Russan; — Les Rouquis, à Bourdic (Comm. C. Hugnes); — Anduze (Château Bourbon); — Languissel (100); — camp de l'Ermitage (Alès) (Coll. J. Salles); — Substantion, Castelnau-le-Lez (Fouilles F. Daumas); — Béziers (la Madeleine); — Pézenas; — Montfo (Magalas) (101); — Ensérune; — grotte de Châteauvieux (Aiguèze); — Claus de la Mule, au Garn (Gard) (102); — grotte de la Madeleine (Villeneuve-les-Maguelonne) (103); — Montlaurès; — Saint-Thibéry *(Cessero);* — Bessan (La Monédière) (104); — le Cayla de Mailhac (105); — la Moulinnase, près de Salles d'Aude (Aude); — Pech Maho à Sigean (phocéen tendre à engobe noir); — Mèze; — Agde (ve s.) (106); — *Ruscino* (107); — Elne *(Illiberis)* (108); — La Pave (champ d'urnes), à Argelès-sur-Mer (109); — Vinça sur le Tet; — Ampurias; — Palamos; — Ullastret; — Le Carambolo (Tartessos).

Vallée du Rhône au Nord de la Durance et des Cévennes.

a. *rive gauche :*

Bonpas et St-Symphorien (Caumont) (110); — Cavaillon:

87. *Larisa,* pl. 45, 1 et 7.
88. *Larisa,* III, p. 117, fig. 41, 1.
89. TAFFANEL, I, p. 108, fig. 76, 1-4.
90. G. CLAUSTRES, *Ruscino, l.c.,* p. 159, fig. 19 et 20.
91. Cf. *Larisa,* III, pl. 48, 17 et 18.
92. En complément de la carte de répartition sur le littoral donnée par M. ALMAGRO, Ceramica griega gris de los siglos VI y V a. de J.-C. en Ampurias, *Rev. Et. ligures,* XV, 1949, p. 63; F. BENOIT, Relations de Marseille grecque avec le monde occidental, *Rev. Et. ligures,* 22, 1956, p. 7 et 21-25; La voie du Rhône, *Rhodania,* 31, 1956, p. 18; J.-J. JULLY, Céramiques de la Méditerranée orientale, *Mém. du IVe Colloque d'Arch. de Basse Provence* (Grasse), 1958, p. 33 (ronéotypé); A. BLANC, Le commerce de Marseille dans le bassin du Rhône d'après les trouvailles de céramique, *Rev. arch. Est,* 9, 1958, p. 114 (av. carte).
93. L. POUMEYROL, Le Castelet, dans *Rhodania,* XXX, Lyon, 1955, p. 38, fig. II, 10-13.
94. P. DE BRUN, La collection Ludovic Souvestre d'Eygalières au musée des Alpilles, *Rhodania,* Arles, 1936, n° 1748.
95. Abbé SAGLIETTO, Le Mas, *oppidum* ligure du Ve au IIIe s. av. J.-C., *Congrès de Toulon* (Inst. hist. Provence, II, 1928), pl. II, 17-22.
96. Abbé SAGLIETTO, Evenos. Ses origines néolithiques, *Ibid.,* p. 294 et pl. II, 8 et 10.
97. L. BARRAL, Cah. rhodaniens, V, 1958, p. 42; G. IAWORSKY, La grotte Pertus II à Méailles, *Bull. Musée Anthropologie Monaco,* 7, 1960, p. 121, fig. 16, 3.
98. Musée d'Histoire Naturelle, Nîmes; cf. A. BLANC, Le commerce de Marseille, *l.c.*
99. Voy. sur cet *oppidum,* M. LOUIS, Le village anhistorique de la Liquière de Calvisson, *Cah. Hist. et Arch.,* 12, 1937, p. 3.
100. M. LOUIS, La station préhistorique de Languissel, *Rhodania,* 1929, p. 182; *Cah. Hist. et Arch.,* N.S., IV, 1949, p. 65; coll. O. Rappaz.
101. Dr COULOUMA, *ibid.,* 12, 1937, p. 608, pl. XI (imitation).
102. Bord de vase à paroi bombée et rebord plat en saillie (forme aberrante) : J. COMBIER, P. HUCHARD, Le commerce de *Gallia graeca* dans le Val d'Ardèche, *Cah. rhodaniens,* 6, 1959, p. 46.
103. Hors fouille (92); cf. sur cette grotte L. BARRAL et J. ARNAL, *Bull. Musée d'Anthropologie de Monaco,* 7, 1960, p. 5.
104. J. COULOUMA et abbé THOMAS, La station grecque de la Monédière, *Cah. Hist. et Arch.,* 11, 1936, p. 697; J. COULOUMA, *ibid.,* N.S., III, 1948, p. 89; abbé GIRY, Tell de la Monédière, *Bull. Soc. arch. Béziers,* 21, 1955, p. 24; *Gallia,* XIV-1956.
105. O. et J. TAFFANEL, *Le premier Age du Fer,* I, p. 104-110.
106. R. ARIS et G. CLAUSTRES, Le problème d'Agde, *Bull. Soc. arch. Béziers,* 1939, p. 15; JANNORAY, *l.c.*
107. G. CLAUSTRES, *Et. Roussillonnaises,* I, 1951, p. 157.
108. *Ibid.,* II, 1952, p. 166.
109. La Pave, tombe 11 : phocéenne à ondes, pâte tendre; cf. M. LOUIS, *Cah. Hist. et Arch.,* IV, 1948, p. 64.
110. R. BAILLY, Vestiges préhist. et protohist. à Caumont (Bonpas), *Cah. Hist. et Arch.,* N.S., IV, 1948, p. 47; Dr DUPOUX, Le passage de Bonpas, *Cah. ligures de Préhist.,* 7, 1958, p. 89, fig. 6 et pl. 104; *Gallia,* XVIII-1960, p. 265.

puits-dépotoirs (111); — Avignon : rocher des Doms; — *oppidum* de Mourre de Sève (Sorgues) (112); — *oppidum* de Péréal (Saint-Saturnin d'Apt) (113); — Vaison : *oppidum* du Château (M. Grosso); — Le Boulon, à Robion (Vaucluse); — *oppidum* de Durban (Baumes-de-Venisse); — grottes de Baudinard (Var) et « grotte murée » à Montpezat (Basses-Alpes), dans la vallée du Verdon (114); — grotte Brusset (Buis-les-Baronnies); — le Pègue (habitat de la vallée).

b. *rive droite :*

Rocher de la Justice, Villeneuve-lez-Avignon (Gard); — Saint-Julien, Les Angles (Gard) (Coll. Bard, musée Hist. Nat. Avignon); — La Font du Bui (Saze); — Saint-Laurent-de-Carnols (Gard); — Saint-Remèze et Grotte Gréna (Ruoms, Ardèche) (115); — Vallon, Grotte du Pont d'Arc (Ardèche); — les Vans, grottes du bois de Païolive (Ardèche); — Grotte de Mounier (St-Martin d'Ardèche) (116); — Malpas à Soyons (Ardèche); — Causses : grotte Guiraud (Sainte-Enimie, Lozère); — *oppidum* de St-Chély d'Apcher; — dolmen de Chapieu, grotte du Bac (Lozère); — Langlade (comm. de Brenoux, Lozère) (117); — habitat du Puech du Caylar (comm. de St-Christophe, Aveyron); — Cévennes : montagne du Piquet (Valleraugue) : poterie grise incisée; — le Cheylonnet près du Puy (118); — *oppidum* de Joeuvres (St-Maurice-sur-Loire) (119).

Nord-Est de la Gaule.

Sainte-Colombe (Htes-Alpes); — tumulus de Pont-de-Chabestan (Htes-Alpes); — grotte de Fontabert (Voreppe, Isère); — Pierre-Châtel (Ain); — Seyssel (Ain); — grotte du Gardon, à Ambérieu (Ain) (121); — camp de Chassey (Saône-et-Loire) (122); — *oppidum* de Montmorot, près Lons-le-Saunier : fouille A. Girardot (musée de Dôle); — Château-sur-Salins (Jura) (123).

Par survivance à l'époque romaine :

Les Terrasses, à Mouriès (J. Revoil); — *oppidum* de Sainte-Blandine (près Vienne) (124); — grottes de Treflez et des Romains (Ain) (125); — Marloux (Saône-et-Loire) (126); — Montjustin (Haute-Saône); — Amplepuis (Rhône); — Roanne (Loire) (127); — Nyon (Suisse).

111. P. DE BRUN et A. DUMOULIN, La colline Saint-Jacques de Cavaillon, *Cah. d'Hist. et Arch.*, 12, 1937, p. 458.

112. *Gallia*, XVIII-1960, p. 263, fig. 1.

113. *Ibid.*, p. 267.

114. Ch. LAGRAND, Recherches sur l'âge du Bronze final dans les moyennes gorges du Verdon, *Cahiers ligures Préhistoire et Arch.*, 10, 1961, p. 206.

115. J. GOURVEST, *Rhodania*, 31, 2, 1956, p. 14, n° 1923.

116. J. COMBIER, P. Huchard, *l.c.*, p. 46.

117. C. HUGUES, La pénétration de la poterie grise dite phocéenne dans les Cévennes et le Gévaudan, *Rhodania*, 31, 1956, p. 30; doc^te^ Dr Ch. MOREL.

118. F. BENOIT, Relations, *l.c.*; J. COMBIER, *B.S.P.F.*, 54, 1957, p. 464. Sur le site, de l'âge du Bronze à l'époque romaine, situé à 15 km du Puy : A. AYMARD, *Annales Soc. Acad. du Puy*, 31, 1870-71.

119. Comm. de R. PERICHON; cf. sur le site, *Gallia*, XVI-1958, p. 364; et P. LEBEL, *Rev. arch. Est*, 10, 1959, p. 65, n. 2.

120. COURTOIS, *B.S.P.F.*, 59, 1962, p. 564.

121. *Cah. rhodaniens*, IV, 1957, p. 34 .

122. J. COMBIER, P. HUCHARD, Le commerce de *Gallia graeca*, *Cah. rhodaniens*, 6, 1959, p. 45, n. 4; dessin de rebord de coupe à bord roulé vers l'extérieur (coll. Loydreau, au musée d'Autun) : *Rhodania*, 35, 1959, p. 30.

123. M. PIROUTET et J. DÉCHELETTE, Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura, *Rev. arch.*, 1909, I, p. 206; M. PIROUTET, La citadelle hallstattienne à poteries helléniques de Château-sur-Salins (Jura), *Ve Congrès intern. Arch., Alger*, 1930 (1931), p. 55 et pl. X, 1.

124. Cf. J. RUF, *Rhodania*, 29-30, 1954-55, p. 21.

3. LE SUBGÉOMÉTRIQUE GALLO-GREC LES VOIES ALPESTRES, LA VOIE FLUVIALE ET L'HELLÉNISATION DU RHONE INFÉRIEUR

Des deux variétés de céramique importée de l'Asie Mineure, la céramique ionienne à pâte rose et à vernis noir ou à bandes peintes et la céramique à pâte grise monochrome, c'est la seconde qui a eu la faveur des ateliers indigènes et paraît avoir été davantage imitée, de la vallée du Rhône à Ampurias, où cette technique se maintiendra jusqu'à l'époque romaine. Certaines imitations de l'un et l'autre groupe sont cependant difficiles à identifier, en raison de leur fabrication dans des ateliers ioniens installés sur le littoral.

Du premier groupe, seule a été imitée la vaisselle à bandes peintes, les ateliers locaux n'ayant pas pu reproduire la glaçure brillante et adhérente des coupes ioniennes à vernis noir, pas plus qu'ils ne l'ont fait pour la céramique attique. Mais tandis que le dessin se borne le plus souvent à des motifs purement linéaires, décoration « pauvre » dépourvue de l'engobe épais des vases ioniens, qui caractérise la plus grande partie de la vaisselle d'usage de la Grèce de l'Est, la découverte dans des sites de la vallée inférieure du Rhône au Nord de la Durance d'une céramique à pâte claire et à décor peint, tournée et finement lissée, présentant des combinaisons géométriques plus variées que les imitations de vaiselle ionienne de type linéaire, caractéristique des fabriques massaliètes, pose un problème très important d'origine, d'influence et de datation (1).

La notoriété du site du Pègue (2), *oppidum*-marché hallstattien situé sur un plateau de la chaîne de la Lance, entre la Coronne et le Lez, à mi-chemin entre Marseille et Lyon, au carrefour d'une route latérale au Rhône qui franchit la Durance à Cavaillon et se dirige sur Vienne (route des dauphins au moyen âge)

125. A. SOLEILHAC, Déc. préhist. dans le Bugey. *Cah. rhodaniens*, 4, 1957, p. 24.

126. ARMAND-CAILLAT, Les fouilles de Marloux, *Gallia*, III-1944, p. 36, fig. 10.

127. R. PÉRICHON, Site du Terrail à Amplepuis; J. CABOTSE, Site de la « nouvelle Poste » à Roanne, *Ogam. Celticum*, III (1961), p. 80 et 122.

1. Cf. F. BENOIT, Sites de la vallée du Rhône à l'époque des relations avec l'Asie Mineure, *Journées archéol. d'Avignon*, 1956, p. 120; La voie du Rhône, *Rhodania, 31e Congrès Vals-Aubenas*, 1956, p. 17; Observations sur les routes du commerce gréco-étrusque, *Actes du Colloque sur les influences helléniques en Gaule* (Dijon), 1957, p. 15; Céramique peinte de tradition ionienne en Gaule. Le « subgéométrique » rhodanien, *Hommages A. Grenier* (Coll. Latomus, 58), 1962, I, p. 274; *Cahiers rhodaniens*, 10.

2. A. PERRAUD, *Le Pègue, préface de Marseille ?*, 1955, 35 pp.; J.J. HATT, A. PERRAUD, Ch. LAGRAND, Le Pègue, habitat hallstattien et comptoir ionien en haute Provence, *Atti VIIe Congresso internaz. Archeologia Classica* (1959), 1961, III, p. 177 (av. cartes).

On rapprochera de cette vasque, des rebords de grande jatte avec anse horizontale (**pl. 24, 1 et 4**), l'une bifide, l'autre décorée de fines cannelures, analogues à celles d'un marli de plat d'Istres, en pâte feuilletée, à engobe noir peu adhérent. L'anse boudinée a été posée après incision de la décoration cannelée (87).

13. *Jatte à panse curviligne et lèvre arrondie.*

Ce vase caractérisé par sa panse curviligne et le léger rétrécissement du rebord, est représenté par des tessons du Castelan (**pl. 23. 5**) et du Mont Garou, d'importation (88) : ce dernier, en pâte très dure grise, couvert sur les deux faces d'un vernis brunâtre, est décoré de deux rangées d'ondulations. Sa forme se retrouve à Marseille et au Cayla-de-Mailhac (89).

14. *Grandes amphores à col élevé cylindrique.*

A *Ruscino*, a été signalée une imitation de l'amphore ionienne à oreillettes cannelées (90), que l'on trouve à Marseille en pâte rosâtre, sans doute locale (I, 4, 174 : **pl. 20, 5**). Ces grandes amphores se retrouvent également au Cayla de Mailhac. Leur forme est connue à Larissa (91).

15. *Cruche à col cylindrique.*

Une moitié de col (diam. ext. 0,095) d'importation (91) provient du Mont Garou. Le col se raccorde à l'épaulement par un léger bourrelet (**pl. 24, 7**). En pâte grise fine, couverte d'un engobe gris clair adhérent, à l'extérieur, il est décoré d'une ondulation entre deux doubles rainures vers le milieu du col.

Gisements de poterie grise monochrome

Nous donnons ci-dessous un inventaire des sites où a été reconnue cette céramique (92) :

A l'Est du Rhône :

Baou Roux; — les Pennes; — Vitrolles; — Roquepertuse; — Le Castelet (Fontvieille) (93); — *Oppidum* du Castelan (Istres); — *Glanum* (Saint-Remy); — la Vallongue dans les Alpilles (94); — Saint-Blaise; — *oppidum* de Château-Virant (Lançon); — *Ernaginum* (L. Poumeyrol); — *oppidum* de la Roque, à Barbentane (Dr Guérin); — *oppidum* des Caisses (Mouriès); — Puech de Noves; — rive du Rhône de Saint-Ferréol en Camargue (Arles); — Notre-Dame-d'Astors, lieudit Couffin, à Peyrolles (L. Gentilhomme); — Notre-Dame-de-Consolation (Jouques); — Ollioules; — *Olbia* (Hyères); — Ile des Embiez *(Tauroention);* — *oppidum* du Mont Garou ou du Mas (Sanary) (95); — Le Beausset (Var) (Coll. Saglietto); — Saint-Julien-le-Montagnier (Var); — Le Thoronet (pont d'Argens et les Fadons); — Sainte-Anne d'Evenos (96); — Antibes (fouilles du château) (Coll. Henri Lambert, Grasse; J. Clergues et J. Marguier); — Saint-Benoît (B.-A.), grotte de Méailles (musée de Monaco); — Nécropole grecque de Gênes; — Aléria (Corse); — *oppidum* de Montjean; — Nice.

A l'Ouest du Rhône :

Beaucaire, *oppidum* du château; — L'Argentière, Espeyran; — Nîmes (Av. Franklin-Roosevelt et quartier de Serre-Paradis (Coll. O. Rappaz); — Le Mardeuil (Saint-Bonnet) (Coll. O. Rappaz); — *oppidum* de Castres (Sanilhac); — grotte de Saint-Vérédème (Sanilhac) (98); — *oppidum* de Maurassip (St-Côme-et-Marvejols); — *oppidum* de la Liquière (Calvisson) (99) (Coll. O. Rappaz); — *oppidum* de Villevieille (Sommières) (Coll. O. Rappaz); — *Marbacum*, à Russan; — Les Rouquis, à Bourdic (Comm. C. Hugnes); — Anduze (Château Bourbon); — Languissel (100); — camp de l'Ermitage (Alès) (Coll. J. Salles); — Substantion, Castelnau-le-Lez (Fouilles F. Daumas); — Béziers (la Madeleine); — Pézenas; — Montfo (Magalas) (101); — Ensérune; — grotte de Châteauvieux (Aiguèze); — Claus de la Mule, au Garn (Gard) (102); — grotte de la Madeleine (Villeneuve-les-Maguelonne) (103); — Montlaurès; — Saint-Thibéry *(Cessero);* — Bessan (La Monédière) (104); — le Cayla de Mailhac (105); — la Moulinnase, près de Salles d'Aude (Aude); — Pech Maho à Sigean (phocéen tendre à engobe noir); — Mèze; — Agde (ve s.) (106); — *Ruscino* (107); — Elne *(Illiberis)* (108); — La Pave (champ d'urnes), à Argelès-sur-Mer (109); — Vinça sur le Tet; — Ampurias; — Palamos; — Ullastret; — Le Carambolo (Tartessos).

Vallée du Rhône au Nord de la Durance et des Cévennes.

a. *rive gauche :*

Bonpas et St-Symphorien (Caumont) (110); — Cavaillon:

87. *Larisa*, pl. 45, 1 et 7.
88. *Larisa*, III, p. 117, fig. 41, 1.
89. Taffanel, I, p. 108, fig. 76, 1-4.
90. G. Claustres, *Ruscino, l.c.*, p. 159, fig. 19 et 20.
91. Cf. *Larisa*, III, pl. 48, 17 et 18.
92. En complément de la carte de répartition sur le littoral donnée par M. Almagro, Ceramica griega gris de los siglos VI y V a. de J.-C. en Ampurias, *Rev. Et. ligures*, XV, 1949, p. 63; F. Benoit, Relations de Marseille grecque avec le monde occidental, *Rev. Et. ligures*, 22, 1956, p. 7 et 21-25; La voie du Rhône, *Rhodania*, 31, 1956, p. 18; J.-J. Jully, Céramiques de la Méditerranée orientale, *Mém. du IVe Colloque d'Arch. de Basse Provence* (Grasse), 1958, p. 33 (ronéotypé); A. Blanc, Le commerce de Marseille dans le bassin du Rhône d'après les trouvailles de céramique, *Rev. arch. Est*, 9, 1958, p. 114 (av. carte).
93. L. Poumeyrol, Le Castelet, dans *Rhodania*, XXX, Lyon, 1955, p. 38, fig. II, 10-13.
94. P. de Brun, La collection Ludovic Souvestre d'Eygalières au musée des Alpilles, *Rhodania*, Arles, 1936, n° 1748.
95. Abbé Saglietto, Le Mas, *oppidum* ligure du Ve au IIIe s. av. J.-C., *Congrès de Toulon* (Inst. hist. Provence, II, 1928), pl. II, 17-22.
96. Abbé Saglietto, Evenos. Ses origines néolithiques, *Ibid.*, p. 294 et pl. II, 8 et 10.
97. L. Barral, Cah. rhodaniens, V, 1958, p. 42; G. Iaworsky, La grotte Pertus II à Méailles, *Bull. Musée Anthropologie Monaco*, 7, 1960, p. 121, fig. 16, 3.
98. Musée d'Histoire Naturelle, Nîmes; cf. A. Blanc, Le commerce de Marseille, *l.c.*
99. Voy. sur cet *oppidum*, M. Louis, Le village anhistorique de la Liquière de Calvisson, *Cah. Hist. et Arch.*, 12, 1937, p. 3.
100. M. Louis, La station préhistorique de Languissel, *Rhodania*, 1929, p. 182; *Cah. Hist. et Arch.*, N.S., IV, 1949, p. 65; coll. O. Rappaz.
101. Dr Coulouma, *ibid.*, 12, 1937, p. 608, pl. XI (imitation).
102. Bord de vase à paroi bombée et rebord plat en saillie (forme aberrante) : J. Combier, P. Huchard, Le commerce de *Gallia graeca* dans le Val d'Ardèche, *Cah. rhodaniens*, 6, 1959, p. 46.
103. Hors fouille (92); cf. sur cette grotte L. Barral et J. Arnal, *Bull. Musée d'Anthropologie de Monaco*, 7, 1960, p. 5.
104. J. Coulouma et abbé Thomas, La station grecque de la Monédière, *Cah. Hist. et Arch.*, 11, 1936, p. 697; J. Coulouma, *ibid.*, N.S., III, 1948, p. 89; abbé Giry, Tell de la Monédière, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 21, 1955, p. 24; *Gallia*, XIV-1956.
105. O. et J. Taffanel, *Le premier Age du Fer*, I, p. 104-110.
106. R. Aris et G. Claustres, Le problème d'Agde, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 1939, p. 15; Jannoray, *l.c.*
107. G. Claustres, *Et. Roussillonnaises*, I, 1951, p. 157.
108. *Ibid.*, II, 1952, p. 166.
109. La Pave, tombe 11 : phocéenne à ondes, pâte tendre; cf. M. Louis, *Cah. Hist. et Arch.*, IV, 1948, p. 64.
110. R. Bailly, Vestiges préhist. et protohist. à Caumont (Bonpas), *Cah. Hist. et Arch.*, N.S., IV, 1948, p. 47; Dr Dupoux, Le passage de Bonpas, *Cah. ligures de Préhist.*, 7, 1958, p. 89, fig. 6 et pl. 104; *Gallia*, XVIII-1960, p. 265.

puits-dépotoirs (111); — Avignon : rocher des Doms; — *oppidum* de Mourre de Sève (Sorgues) (112); — *oppidum* de Péréal (Saint-Saturnin d'Apt) (113); — Vaison : *oppidum* du Château (M. Grosso); — Le Boulon, à Robion (Vaucluse); — *oppidum* de Durban (Baumes-de-Venisse); — grottes de Baudinard (Var) et « grotte murée » à Montpezat (Basses-Alpes), dans la vallée du Verdon (114); — grotte Brusset (Buis-les-Baronnies); — le Pègue (habitat de la vallée).

b. *rive droite :*

Rocher de la Justice, Villeneuve-lez-Avignon (Gard); — Saint-Julien, Les Angles (Gard) (Coll. Bard, musée Hist. Nat. Avignon); — La Font du Bui (Saze); — Saint-Laurent-de-Carnols (Gard); — Saint-Remèze et Grotte Gréna (Ruoms, Ardèche) (115); — Vallon, Grotte du Pont d'Arc (Ardèche); — les Vans, grottes du bois de Païolive (Ardèche); — Grotte de Mounier (St-Martin d'Ardèche) (116); — Malpas à Soyons (Ardèche); — Causses : grotte Guiraud (Sainte-Enimie, Lozère); — *oppidum* de St-Chély d'Apcher; — dolmen de Chapieu, grotte du Bac (Lozère); — Langlade (comm. de Brenoux, Lozère) (117); — habitat du Puech du Caylar (comm. de St-Christophe, Aveyron); — Cévennes : montagne du Piquet (Valleraugue) : poterie grise incisée; — le Cheylonnet près du Puy (118); — *oppidum* de Joeuvres (St-Maurice-sur-Loire) (119).

Nord-Est de la Gaule.

Sainte-Colombe (Htes-Alpes); — tumulus de Pont-de-Chabestan (Htes-Alpes); — grotte de Fontabert (Voreppe, Isère); — Pierre-Châtel (Ain); — Seyssel (Ain); — grotte du Gardon, à Ambérieu (Ain) (121); — camp de Chassey (Saône-et-Loire) (122); — *oppidum* de Montmorot, près Lons-le-Saunier : fouille A. Girardot (musée de Dôle); — Château-sur-Salins (Jura) (123).

Par survivance à l'époque romaine :

Les Terrasses, à Mouriès (J. Revoil); — *oppidum* de Sainte-Blandine (près Vienne) (124); — grottes de Treflez et des Romains (Ain) (125); — Marloux (Saône-et-Loire) (126); — Montjustin (Haute-Saône); — Amplepuis (Rhône); — Roanne (Loire) (127); — Nyon (Suisse).

111. P. DE BRUN et A. DUMOULIN, La colline Saint-Jacques de Cavaillon, *Cah. d'Hist. et Arch.*, 12, 1937, p. 458.

112. *Gallia*, XVIII-1960, p. 263, fig. 1.

113. *Ibid.*, p. 267.

114. Ch. LAGRAND, Recherches sur l'âge du Bronze final dans les moyennes gorges du Verdon, *Cahiers ligures Préhistoire et Arch.*, 10, 1961, p. 206.

115. J. GOURVEST, *Rhodania*, 31, 2, 1956, p. 14, n° 1923.

116. J. COMBIER, P. Huchard, *l.c.*, p. 46.

117. C. HUGUES, La pénétration de la poterie grise dite phocéenne dans les Cévennes et le Gévaudan, *Rhodania*, 31, 1956, p. 30; doc^{te} Dr Ch. MOREL.

118. F. BENOIT, Relations, *l.c.*; J. COMBIER, *B.S.P.F.*, 54, 1957, p. 464. Sur le site, de l'âge du Bronze à l'époque romaine, situé à 15 km du Puy : A. AYMARD, *Annales Soc. Acad. du Puy*, 31, 1870-71.

119. Comm. de R. PERICHON; cf. sur le site, *Gallia*, XVI-1958, p. 364; et P. LEBEL, *Rev. arch. Est*, 10, 1959, p. 65, n. 2.

120. COURTOIS, *B.S.P.F.*, 59, 1962, p. 564.

121. *Cah. rhodaniens*, IV, 1957, p. 34 .

122. J. COMBIER, P. HUCHARD, Le commerce de *Gallia graeca*, *Cah. rhodaniens*, 6, 1959, p. 45, n. 4; dessin de rebord de coupe à bord roulé vers l'extérieur (coll. Loydreau, au musée d'Autun) : *Rhodania*, 35, 1959, p. 30.

123. M. PIROUTET et J. DÉCHELETTE, Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura, *Rev. arch.*, 1909, I, p. 206; M. PIROUTET, La citadelle hallstattienne à poteries helléniques de Château-sur-Salins (Jura), *Ve Congrès intern. Arch., Alger*, 1930 (1931), p. 55 et pl. X, 1.

124. Cf. J. RUF, *Rhodania*, 29-30, 1954-55, p. 21.

3. LE SUBGÉOMÉTRIQUE GALLO-GREC LES VOIES ALPESTRES, LA VOIE FLUVIALE ET L'HELLÉNISATION DU RHONE INFÉRIEUR

Des deux variétés de céramique importée de l'Asie Mineure, la céramique ionienne à pâte rose et à vernis noir ou à bandes peintes et la céramique à pâte grise monochrome, c'est la seconde qui a eu la faveur des ateliers indigènes et paraît avoir été davantage imitée, de la vallée du Rhône à Ampurias, où cette technique se maintiendra jusqu'à l'époque romaine. Certaines imitations de l'un et l'autre groupe sont cependant difficiles à identifier, en raison de leur fabrication dans des ateliers ioniens installés sur le littoral.

Du premier groupe, seule a été imitée la vaisselle à bandes peintes, les ateliers locaux n'ayant pas pu reproduire la glaçure brillante et adhérente des coupes ioniennes à vernis noir, pas plus qu'ils ne l'ont fait pour la céramique attique. Mais tandis que le dessin se borne le plus souvent à des motifs purement linéaires, décoration « pauvre » dépourvue de l'engobe épais des vases ioniens, qui caractérise la plus grande partie de la vaisselle d'usage de la Grèce de l'Est, la découverte dans des sites de la vallée inférieure du Rhône au Nord de la Durance d'une céramique à pâte claire et à décor peint, tournée et finement lissée, présentant des combinaisons géométriques plus variées que les imitations de vaiselle ionienne de type linéaire, caractéristique des fabriques massaliètes, pose un problème très important d'origine, d'influence et de datation (1).

La notoriété du site du Pègue (2), *oppidum*-marché hallstattien situé sur un plateau de la chaîne de la Lance, entre la Coronne et le Lez, à mi-chemin entre Marseille et Lyon, au carrefour d'une route latérale au Rhône qui franchit la Durance à Cavaillon et se dirige sur Vienne (route des dauphins au moyen âge)

125. A. SOLEILHAC, Déc. préhist. dans le Bugey. *Cah. rhodaniens*, 4, 1957, p. 24.

126. ARMAND-CAILLAT, Les fouilles de Marloux, *Gallia*, III-1944, p. 36, fig. 10.

127. R. PÉRICHON, Site du Terrail à Amplepuis; J. CABOTSE, Site de la « nouvelle Poste » à Roanne, *Ogam. Celticum*, III (1961), p. 80 et 122.

1. Cf. F. BENOIT, Sites de la vallée du Rhône à l'époque des relations avec l'Asie Mineure, *Journées archéol. d'Avignon*, 1956, p. 120; La voie du Rhône, *Rhodania*, *31e Congrès Vals-Aubenas*, 1956, p. 17; Observations sur les routes du commerce gréco-étrusque, *Actes du Colloque sur les influences helléniques en Gaule* (Dijon), 1957, p. 15; Céramique peinte de tradition ionienne en Gaule. Le « subgéométrique » rhodanien, *Hommages A. Grenier* (Coll. Latomus, 58), 1962, I, p. 274; *Cahiers rhodaniens*, 10.

2. A. PERRAUD, *Le Pègue, préface de Marseille ?*, 1955, 35 pp.; J.J. HATT, A. PERRAUD, Ch. LAGRAND, Le Pègue, habitat hallstattien et comptoir ionien en haute Provence, *Atti VII° Congresso internaz. Archeologia Classica* (1959), 1961, III, p. 177 (av. cartes).

et d'une route transversale qui empruntait les vallées de l'Eygues ou du Lez conduisant à l'un des cols des Alpes pour arriver dans la vallée du Pô (3), a fait supposer que la céramique à décor géométrique peint qui y fut trouvée en 1954, était un témoignage, que l'on croyait alors unique, qui devait nous renseigner sur le cheminement des influences helléniques en Gaule. Voie méditerranéenne remontant par la vallée du Rhône ou voie terrestre du commerce hallstattien, soit que cette céramique ait été importée directement de centres de fabrication d'Asie Mineure, peut-être de Lemnos, soit qu'elle ait été faite sur place sous cette influence ?

1) VOIES COMMERCIALES

Le pseudo-archaïsme de ses motifs décoratifs, d'un style plus ancien que le décor linéaire de la vaisselle « coloniale » de Marseille (4), ferait supposer à priori que ce gisement est un témoin de l'hellénisation de l'Ouest, antérieur à la fondation de Marseille et indépendant des voies maritimes. On a même donné un nom aux « courtiers » de cette céramique, qui ne seraient autres que les *Sigynnes* (οἱ Σιγύνναι), nom que leur avaient donné « les Ligures habitant au dessus de Marseille », marchands colporteurs nomades, qu'Hérodote (5) signale comme habitant au-delà de l'Istros et confrontant à l'Ouest avec les Enètes de l'Adriatique. Leur domaine était celui de la civilisation hallstattienne, les régions montagneuses de l'Autriche, de la Styrie, de la Carinthie, du Tyrol (6).

En liaison avec les pays illyriens par le Danube, ils auraient laissé aux Grecs le commerce du littoral et auraient porté par les cols des Alpes les bronzes grecs et étrusques venus de la péninsule balkanique et de Spina, y compris le cratère de Vix et les vases du Pègue (7).

Le commerce des Sigynnes serait donc entré en concurrence avec celui des trafiquants massaliètes : les voies terrestres hallstattiennes d'Est en Ouest seraient opposées à la voie fluviale ou terrestre de Marseille à travers la Gaule, les Ligures faisant barrage à la pénétration hellénique. Ainsi la fonction commerciale des comptoirs grecs du littoral et de Marseille en particulier serait réduite à des relations purement locales.

Il paraît au contraire que c'est avec les Etrusques, par les Alpes Juliennes, qu'entretenaient des rapports les Sigynnes, précurseurs des Celtes en Norique; c'est à eux que l'on devrait la diffusion des situles, de style orientalisant, dans les régions du Pô et du Danube (8): peut-être une commune origine rapprochait-elle les Sigynnes qui se donnaient une origine médique et les Etrusques se disant venus de Lydie ?

L'un et l'autre commerce avaient des modes différents de transport. Hérodote a soin de dire que ces colporteurs, « marchands au détail » (κάπηλοι) convoyaient des chars traînés par de petits chevaux vifs, portant une épaisse toison; et Strabon qui énumère les Σίγιννοι dans sa description des peuples barbares de la Caspienne précise que ces petits chevaux, beaucoup trop faibles pour être montés, conduits par les femmes, étaient attelés en quadrige (9), évidemment à des chars à quatre roues, — mode de transport typique des grandes plaines de l'Est asiatique (9bis). Faut-il y voir avec L. Deroy les ancêtres des nomades-bohémiens, venus d'Asie, les Tsiganes (*Acigani*, au XIVe siècle), qui apparaîtront en Occident au XIVe siècle et seront spécialisés dans l'art de la ferblanterie et de la chaudronnerie (10) ?

Il est plus vraisemblable que les deux voies aient été complémentaires. « La voie des cols des Alpes n'est pas exclusive de la voie du Rhône et des routes latérales à l'axe rhodanien » (11). Le réseau des rela-

3. Sur cette voie transversale Al. CHEVALIER, *Altonum, fille d'Aeria*, Valence, 1923, carte p. 140; G. DE MANTEYER, La voie fluviale du Rhône et ses chemins primitifs. Hercule et Hannibal, *Bull. Soc. Et. Hautes-Alpes*, 64, 1945, pl. 11-13; F. BENOIT, Itinéraires commerciaux en Provence dans l'antiquité, *Ass. G. Budé, Congrès d'Aix*, 1963. Elle conduisait soit au col du mont Genèvre, dont l'importance est attestée par l'itinéraire des gobelets de Vicarello (J. HEURGON, *R.E.A.*, 1952, p. 43), soit aux cols de Larche ou de la Traversette (Sir GAVIN DE BEER, *Alp and Elephants Hannibal's March*, Londres, 1955, carte). L'itinéraire de l'Isère et de la Maurienne, par le col du Mont Cenis ou de Clapier, débouchait dans la plaine de Turin (R. DION, *Ann. Collège de France*, 59, 1959, p. 494-497; LAVIS-TRAFFORD, *Bull. phil. et hist. Congrès de Chambéry*, 1960, I, p. 66); cf. *infra*. L'itinéraire « linguistique » tracé par le chan. Bailet *(Bull. Assoc. G. Budé*, 1960, 3, p. 377) n'a aucune base scientifique.

4. F. BENOIT, Sites de la vallée du Rhône, p. 120.

5. HÉRODOTE, V, 9-10; cf. *infra*, III.

6. Ph. LEGRAND situe les Sigynnes en Hongrie (éd. Hérodote, coll. G. Budé) et A. AUDIN en haute Autriche *(Essai sur la topographie de Lugdunum*, 1959, p. 18). STRABON les mentionne dans sa description des populations barbares de la mer Caspienne (XI, 11, 8).

7. Ch. PICARD, *Rev. arch.*, 1960, I, p. 127; Les voies terrestres du commerce hallstattien, *Latomus*, 19, 1960, p. 411, 416 et 425; Marseille et la pénétration de la culture grecque en Gaule, *Dire* (Genève), 1960, n° 5, p. 46.

8. C. JULLIAN, 1, p. 370, n. 2; J. BAYET, *Les origines de l'Hercule romain*, p. 97.

9. STRABON, XI, 11, 8. Le nom s'oppose précisément à celui d'ἔμποροι par lequel Strabon désigne les négociants étrangers, qui échangent avec les îles Cassitérides sel et vases de bronze contre l'étain et le plomb (III, 5, 11).

9bis. Cf. La géographie et ethnologie de la voiture, par A.G. HAUDRICOURT et Mariel J. BRUNHES-DELAMARE, *L'Homme et la charrue*, 1955, p. 163.

10. L. DEROY, Quelques témoignages onomastiques sur la pénétration égéenne en Europe occidentale au second millénaire, *Rev. internat. Onomastique*, 12, 1960, p. 20. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans son rattachement du radical *Sig-* à celui de tribus et de toponymes de l'Occident *(Sequana, Segovia, Segusia, Segustero*, etc.). Les « Tsiganes » sont signalés dans les Balkans et à Corfou au XIVe s. sous le nom d'*Acingani (Acigani* en Walachie, *Cygans* à Zagreb en 1378; cf. *Zigeuner* en all.). Venus des Indes, de la région du plateau de Pamir, ils ont appris l'art de la forge en Asie Mineure, où ils ont séjourné un temps indéterminé avant d'arriver en France vers le milieu du XVe s.; leurs roulottes à deux chevaux étaient souvent conduites par les femmes, qui avaient l'habitude d'harnacher les chevaux (J. DE GOEJE, *Mémoire sur les migrations des Tsiganes à travers l'Asie*, 1903, p. 77; M. BLOCK, *Mœurs et coutumes des Tziganes*, 1936, p. 113; J. BLOCH, *Les Tsiganes*, etc.).

11. Ce qui ne veut pas dire que le Rhône n'ait pas été naviguable (R. JOFFROY, *L'oppidum de Vix*, p. 149), à l'inverse de la Seine, dont Vix aurait été la charnière entre le trafic terrestre fluvial (J. NICOLLE, Témoignages Vixéens, *28e Congrès Assoc. Bourguignonnes des Soc. Savantes*, 1957, p. 51; cf. R. JOFFROY, p. 55). Timagène d'Alexandrie a noté que le Rhône portait de très gros bateaux *(grandissimas naves)* habitués à braver les secousses des vents opposés (11, ap. Ammien Marcellin), ce qui a déterminé le

tions ne doit pas seulement être envisagé du S.-E. au N.-O., mais du S. au N. et du N.-E. au S.-O., à travers les cols des Alpes. Ce serait rétrécir singulièrement l'économie antique de ne voir les échanges que dans un sens, du S.-E. au N.-O., en rejetant dans le néant les populations rhodaniennes et littorales, sous le prétexte qu'elles auraient été indépendantes du groupe celtique et que tout le territoire situé au Sud des grandes vallées des Alpes occidentales, pauvre, difficile d'accès et dangereux aurait été une zone de répulsion en comparaison des vallées alpestres, à tel point que les voyageurs l'évitaient et que la « voie d'Héraclès » traversait les Alpes par le col du Mont Genèvre (12).

Il y a une permanence des conditions de la vie humaine et des échanges entre le littoral et la montagne, qui est de tous les temps et dont la céramique est un témoin heureusement conservé. Le littoral en effet échangeait ses produits avec des tribus de la montagne et cela dès l'Age du Bronze; ces échanges continueront au moyen âge, ainsi que le montrent le colportage du sel des lagunes par le Rhône et l'Isère et par les « chemins sauniers » jusqu'aux villes de Lombardie et aux abbayes du Piémont et la transhumance des troupeaux (13).

Les contrats de transport du moyen-âge, qui nous font connaître le courant d'échanges entre les villes commerçantes du Midi et les foires de Lyon, de Champagne et de Paris, nous montrent que la voie la plus fréquentée était celle de la vallée du Rhône; si le voiturage terrestre par mulets et chars à deux roues était le plus courant, les matières pondéreuses, comme le sel, le vin et le bois, utilisaient la voie fluviale (14). L'importance de la voie d'eau était telle à l'époque romaine qu'elle avait donné naissance à des corporations de bateliers, les *Nautes* du Rhône et de la Saône, qui avaient leur siège à Lyon et comprenaient des Arlésiens, les *Nautes* de la Durance, de l'Ardèche, de l'Ouvèze et à des corporations d'*utriculaires* pour le transport par radeaux soutenus par des outres sur les étangs, marais et rivières de peu de profondeur. Leur présence est signalée par l'épigraphie non seulement dans la basse vallée du Rhône, à Arles, Saint-Gilles et Saint-Gabriel, mais à Aramon, à Orange, où les utriculaires de Saint-Gabriel avaient une station, à Soyons au passage du Rhône à Malpas, à Vienne et à Lyon (15).

L'usage de cette « route liquide », qui faisait partie de la structure des itinéraires de la Gaule, survécut à la chute de l'Empire : le même service sera assuré par le corps des *Anderonici* que nous font connaître au Ve siècle la *Vie de saint Eutrope*, évêque d'Orange, et au VIIe le *Formulaire de Marculfe*. Ils faisaient le cabotage sur la côte de Toulon à Marseille et à Fos et le service fluvial du Rhône et de la Saône, dont les bureaux de douane étaient installés à Arles, Avignon, Orange, Soyons, Valence, Vienne, Lyon et Châlon-sur-Saône.

type particulier de voilure des bateaux du Rhône qui remontaient jusqu'à Arles (F. BENOIT, L'ancienne marine à voiles du Rhône, *Revue d'Arles*, 1941, n°s 5-6, p. 148); cf. F. BENOIT, Observations sur les routes, *l.c.*, p. 15; Van BERCHEM, Du portage au péage. Le rôle des cols transalpins dans le Valais celtique, *Museum Helveticum*, 13, 1956, p. 199; *Rev. Et. latines*, 34, 1956, p. 57; et Conquête et organisation par Rome des districts alpins, *ibid.*, 40, 1962, p. 228.

12. R. DION, Géographie historique, *Annuaire Collège de France*, 59, 1959, p. 487-508. Cet itinéraire aurait donc évité de passer en Ligurie, afin d'emprunter les chemins des Celtes philhellènes, qui seraient visés par le texte du Pseudo Aristote (85, d'après Timée), sur les deux versants des Alpes *(supra*, II, 1, 4, n. 17 et III, n. 92). Le choix d'un col pour le passage de la voie est indépendant de la direction de l'itinéraire; si le nom d'Héraclès a été attribué aux différents cols ouverts dans la montagne par le héros « ouvreur de routes », de Monaco au Grand Saint-Bernard, les cols des Alpes Maritimes et Cottiennes convergeaient vers le pays des Salyens et des Voconces, dans l'antiquité comme au moyen-âge *(infra*, III), — ce qui rend un peu vain le débat (voir les deux positions opposées adoptées pour la campagne de 125 av. J.-C. par M. CLERC, 2, p. 37; et par J. PRIEUR, L'occupation romaine dans les Alpes occidentales. *Rhodania* (Vaison), 37, 1961, p. 16). Les voies alpestres, au débouché de la vallée du Pô, étaient plus accessibles et plus directes pour le déplacement des légions; elles furent aménagées par Claude qui créa deux *Forum Claudii* à Aimes en Tarentaise, capitale des Alpes Grées et à Martigny en Valais, capitale des Alpes Pennines, après l'échec de César à *Octodurus (BG.*, III, 1-6).

La voie du littoral était la plus méridionale des quatre grandes voies mentionnées par Polybe; l'itinéraire par le Nord ne tient pas compte de la localisation du mythe à Monaco, à Cavalaire et en Crau. La référence d'Eschyle se rapporte à une époque plus ancienne que l'occupation celtique sur les deux versants des Alpes. Timagène d'Alexandrie (ap. Ammien Marcellin, 10) note l'antériorité de la voie des Alpes Maritimes sur celle des Alpes Pennines, et signale la consécration à la mémoire d'Héraclès de l'*arx* de Monaco, les *saxa Monoeci* de Silius Italicus (v. 584) qui se voyaient de la mer (cf. MOMMSEN, *C.I.L.*, V, p. 809; T. MONTANARI, Questions hannibaliques, *Rev. Et. anciennes*, 1909, p. 33).

Strabon oppose la voie de la côte massaliète, dont les cols sont plus bas, à la route des Alpes, plus directe, par le pays des Voconces (IV, 1, 12; IV, 6, 12). La voie littorale venant de Vintimille se dirigeait vers Cimiez par *Lumone* (Roquebrune - Cap Martin) et Laghet, empruntant le *camin roumieu* du littoral, que suit la voie ferrée. Nice elle-même commandait les vallées de la Vésubie, de la Tinée, du Paillon, qui permettaient d'accéder par l'Aution vers la haute Roya *(supra*, II, 3; cf. F. BENOIT, Itinéraires commerciaux de Provence, *Assoc. G. Budé. Congrès d'Aix*, 1963). Le massif du Mont Bego (Tende), sanctuaire de hauteur fréquenté depuis l'âge du Bronze, était contourné à l'Ouest par des chemins jalonnés par des *castellaras* et des tombes, servant de voies de transhumance, caractérisés par leur « tracé de crête » *(infra*, n. 19); les passages les plus importants étaient ceux de Valmasque, de la Briga et Saint-Dalmas, les cols d'Allos et de la Madone des Fenêtres, des Banquettes, de Peyrafica, de Sabbione, unissant Saint-Martin-Vésubie à Coni (OCTOBON, *Cahiers ligures Préhistoire*, 7, 1958, p. 69, carte) et plus au Nord les cols de la Lombarda, de Larche et de Mary unissant les vallées de la Tinée, du Verdon et de l'Ubaye à celles de la Stura et du Pô *(infra*, n. 27 et III, n. 83 et 84).

13. F. BENOIT, *La Provence et le Comtat Venaissin*, p. 210; L'économie du littoral de la Narbonnaise à l'époque antique, *Rev. Et. Ligures*, 25, 1959, p. 90, n. 4; c.r. Th. SLAFERT, Cultures en Haute-Provence, *Revue belge Philologie et Histoire*, 1961. Dès l'âge du Bronze les deux versants des Alpes, du Dauphiné au Valais ont une communauté de culture (J.-Cl. COURTOIS, L'âge du Bronze dans les H.-Alpes, *Gallia, Préhistoire*, III, 1960, p. 49; *infra*, III.

14. E. BARATIER et F. REYNAUD, *Histoire du commerce de Marseille*, 2, p. 291 et 564. L'importance du trafic du sel de Peccais par le fleuve ressort des registres de péage de Giraud Adhémar, seigneur de Monteil, en 1338-1340 (Arch. Drôme) et du fonds de Psalmodi (Arch. Gard, H. 106 et s.) : comm. J. SABLOU. Cf. J. COMBES, Transports terrestres à travers la France centrale à la fin du XIVe siècle, *Fédération historique du Languedoc méditerranéen, XXIX, Mende*, 1955, p. 45; H. CAVAILLES, *La route française*, 1946, p. 13 et 105.

15. L.A. CONSTANS, *Arles antique*, p. 188; J. TOUTAIN, Transports fluviaux et portages dans la Gaule romaine, *Gaule* (Paris), 6, 1961, p. 248; J. ROUGÉ, *Utricularii, Cahiers d'Histoire* (Univ. Clermont, Lyon, Grenoble), 4, 1959, p. 295; J. SAUTEL, A. PIGANIOL, Cadastre d'Orange, *Gallia*, XIII-1955, p. 30; et *supra*, II A.

L'antériorité des ports fluviaux à l'époque romaine permet d'affirmer que ce trafic par voie d'eau était assuré par les indigènes avant l'organisation de l'économie romaine.

Par contre, si la vallée du Rhône est une voie naturelle, sa navigabilité était très différente de ce qu'elle est de nos jours (16); elle nécessitait des transbordements par chemins de terre, — voies complémentaires, dont l'articulation aux voies fluviales est précisément l'indication de l'attrait exercé par celles-ci pour les transports (17); le fleuve qui n'était pas endigué était sujet à des inondations dans les plaines basses et marécageuses de son cours inférieur, sur la rive gauche, d'Avignon à Valence, ce qui explique l'importance d'une voie de hauteur, jalonnée par les stations de Carpentras, Baumes-de-Venisse (*oppidum* de Durban), Vaison, le Pègue, qui commandait l'entrée des défilés montagneux (fig. 15). Voie latérale au Rhône qui n'est pas exclusive de celle de la rive droite (18) et qui était unie au littoral par les gués de la basse Durance : elle suit le tracé d'une des plus vieilles « drailles » de transhumance de la basse Provence (19).

On ne peut attribuer aux chariots des Sigynnes, suivant en sens inverse l'itinéraire d'Hannibal, le transit des amphores de vin massaliètes (20), dont ils auraient pris livraison dans la basse vallée du Rhône, en quelque relais vers Avignon, au-delà duquel les négociants grecs n'auraient osé s'aventurer, à destination du Pègue, du Mont Lassois, de Château-sur-Salins, de la Heuneburg, avec les bronzes et les vases grecs venus par voie alpestre (fig. 1 et 3).

Si les Ligures « qui habitaient au-dessus de Marseille » ont donné un nom aux Sigynnes, ce n'est point à leur point de départ, dans les pays illyriens, qu'ils les ont connus, la Ligurie ayant pour frontière l'Etrurie, mais à leur point d'arrivée dans les hautes vallées du Danube et du Pô, peut-être de la Durance et du Rhône, comme le laisse supposer la tradition grecque relative au pays de Léman et au « lac Accion », que mentionne le Périple de Festus Avienus (21), dans sa description du cours du Rhône des Alpes à la mer, ainsi que l'ont bien vu C. Jullian (22) et M. Clerc (23).

Les trafics à long parcours se faisaient par relais et il est vraisemblable que les Ligures aient joué le rôle d'intermédiaires, en Gaule comme en Cisalpine : les traditions légendaires montrent qu'ils étaient les fournisseurs de l'ambre, venu des pays hyperboréens, dans la plaine du Pô, l'Eridan mythique de la légende de Phaéton pleuré par les Héliades, dont les larmes s'étaient changées en perles d'ambre, — mythe d'un sens profond qui révèle à quel point les Anciens confondaient le pays inconnu de la production avec celui du marché de vente, que ce soit l'ambre de Scandinavie, l'étain des Cassitérides ou les plantes aromatiques des Alpes qualifiées de « massaliètes » (24).

De telles confusions ne sont-elles pas de nature à éclairer la complexité du problème des échanges commerciaux et des relations intertribales ou internationales, qu'on a trop souvent tendance à réduire à la dimension de la tribu ?

Les voies maritimes et les voies terrestres, au lieu de s'opposer, étaient au contraire liées par d'anciennes relations datant au moins du chalcolithique (25); et les voies terrestres elles-mêmes, d'un versant à l'autre des Alpes, étaient ouvertes à l'influence commerciale de Marseille, ainsi que le montre la faveur dont jouira aux IVe-IIIe siècles, malgré la concurrence de l'Etrurie, le numéraire massaliète, dont les imitations de la drachme d'argent ont été trouvées en grand nombre en Italie septentrionale, sur les routes terrestres du Piémont, à Milan, à Bergame, à Trente, dans la région du lac de Lugano, les Grisons et jusque dans le

16. Sur la région du lac Léman et du Bourget, J. Ooteghem, Le Rhône dans l'antiquité, *Mélanges H. Grégoire*, 1949, p. 585.

17. L'articulation des chemins de terre avec la voie fluviale est un phénomène de géographie humaine qui prouve que la voie fluviale avait été choisie depuis l'époque préhistorique comme le moyen de transport le plus économique, ainsi que le montrent la statistique des « villes fluviales » et en particulier l'emplacement des « villes rhodaniennes » : J. Blache, Sites urbains et rivières françaises, *Revue Géographie de Lyon*, 34, 1959, p. 48; Naissance et horoscope des villes françaises, *Revue Chambre de Commerce de Marseille*, n° 699, 1959, p. 259; Cf. H. Cavaillès, *La route française*, p. 13.

18. A. Blanc, Le commerce de Marseille dans le bassin du Rhône, *Rhodania*, 29-30, 1954-55, p. 16. — Ni d'autres voies secondaires, sur la rive gauche, comme la « voie du sel » du Dauphiné et de Savoie, qui, en cas de mauvaise navigabilité du Rhône, quittant le fleuve à Mornas, tête de ligne d'une voie parallèle au fleuve, aboutisait à Romans sur l'Isère, où reprenait le trafic fluvial. Des transbordements faisaient alterner le « voiturage » par eau, au voiturage par voie de terre, — à l'époque antique comme au moyen âge, où nous est connu le mode de transport par les péages (J. Billioud, De Camargue en Bresse. La route du sel, *Visages de l'Ain*, 12, 1960, p. 55; Quand le sel de Camargue remontait le Rhône, *Delta*, 4, 1961).

19. Le « tracé de croupe » des drailles de transhumance, destiné à éviter les plaines et les vallées, nous donne l'itinéraire des chemins préhistoriques : F. Benoit, *La Provence et le Comtat Venaissin*, p. 210 et carte p. 216; cf. *supra*, n. 12 et *infra*, II, n. 82.

20. L'importance de ce trafic, mise en lumière dès 1955 (Amphores grecques d'origine massaliète et Relations de Marseille grecque (avec carte), *Rev. Et. ligures*, 1955, p. 32 et 1956, p. 25) a toujours été minimisée, bien que ces amphores n'aient pu parvenir par une autre voie que l'axe rhodanien. Le « préjugé alpestre » est tellement systématique qu'on a été jusqu'à supposer que l'huile de Bétique destinée au ravitaillement de Rome transitait par Vienne, qui la diffusait en Occident et sans doute jusqu'à Rome par les cols alpestres (E. Thevenot, *Rev. arch. Est*, 10, 1959, p. 316).

21. Soit le lac Léman (*Lemenicum agrum*), soit les marais du lac du Bourget comblés par les alluvions du Rhône : *Ora marit.*, v. 676, 682-684; cf. v. 644 : éd. Berthelot, p. 49 et 126; et J. Van Ooteghem, *l.c.*, p. 585.

22. *Hist. Gaule*, 1, p. 183, n. 4; et p. 298, n. 1; il rapproche la culture des Sigynnes de celle des Vénètes et des Etrusques (p. 370, n. 2).

23. *Massalia*, 1, p. 154.

24. D'après la fable d'Hygin, qui se réfère à Hésiode (M. Berthelot, Les Ligures, *Rev. arch.*, 1933, II, p. 244; les textes antiques sur les Ligures, les Cygnes et l'ambre ont été rassemblés par le C^l^ Constantin, Contribution à l'étude des questions ligures, *Rhodania, 13e Congrès*, 1931, n° 1557, p. 145-152). La « voie de l'ambre » ligure était si imprécise qu'Euripide, unissant le Rhône et le Pô, disait qu'ils se réunissaient sur le rivage de l'Adriatique (Pline, *N.H.*, 37, 31; 32). Cf. pour l'étain, R. Dion, Le problème des Cassitérides, *Latomus*, 11, 1958, p. 306 et *supra*, I; pour les aromates, *infra*, III. La légende de Cycnos et de l'ambre des Héliades n'implique nullement une parenté entre les Ligures de la Méditerranée et des Alpes et les Ambrons de la mer du Nord, — parenté qui est peut-être due à ces relations commerciales; cf. N. Lamboglia, Le problème celto-ligure, *Cah. rhodaniens*, 5, 1958, p. 30.

25. F. Benoit, Observations sur les routes, *l.c.*, p. 16; Itinéraires commerciaux, *l.c.; Cah. rhodaniens*, 10.

Tessin (26), c'est-à-dire à l'entrée même des vallées par où auraient pénétré en Celtique les produits méditerranéens venant de l'Adriatique (27). Des imitations de la drachme lourde, barbares et d'un métal bas, étaient frappées dans les Alpes Cottiennes, par les Salasses, dont les mines d'or étaient si réputées qu'elles attireront de bonne heure la convoitise des Romains. Des exemplaires de ces drachmes ont été trouvés sur les deux versants des Alpes ainsi, sans doute, que les monnaies d'or de cette tribu (28), — ce qui implique l'existence d'un courant d'échange dans les deux sens.

N'est-ce point cette liaison que symbolise le voyage des Argonautes à la conquête de la « Toison d'Or », remontant le Pô jusqu'aux lacs suisses, et par la Moselle et la Saône descendant le Rhône jusqu'à la Méditerranée ? Périple terrestre, inspiré d'antiques légendes plus anciennes que l'Odyssée et certainement fondées comme celle d'Héraclès sur des itinéraires commerciaux, qui nous montre la richesse du réseau des relations de la Méditerranée avec les pays barbares, bien avant la découverte de l'Occident par les Grecs ? (29).

Aussi est-il difficile de départager les deux courants d'importation par les cols alpestres et par la vallée du Rhône. C'est sans doute par la première voie, fréquentée à l'époque préhistorique, que sont parvenus, dans le Nord de la Celtique et jusqu'en Scandinavie, certains bronzes originaires de Grèce ou du Nord de l'Italie : le chaudron à protomés de griffons, associé à des situles étrusques et à une épée hallstattienne trouvé dans une sépulture de Hasslefyndet en Scandinavie (30); la pyxide du tumulus d'Appenwihr en Alsace, associée à une coupe cannelée, d'origine étrusque (31) ou tels objets de la Heuneburg, en particulier une épingle de bronze a tête ornée de la « fleur de lis » (32), caractéristique de la décoration du pays Venète (nécropole de Santa Lucia, au musée de Trieste).

Mais la présence de ces importations parvenues sans doute par les cols alpestres à la fin du VIIe ou au début du VIe siècle n'est pas un argument suffisant pour affirmer l'exclusivité de cette voie. Les fouilles de l'*oppidum* de la Heuneburg ont déjà donné un certain nombre de fragments d'amphores vinaires dont les unes sont grecques, peut-être de Corinthe, analogues à celles de la tombe de Corno Lauzo à Mailhac et d'Agde, et les autres massaliètes (33), dont l'itinéraire n'a pû être que rhodanien.

La diffusion des chaudrons à protomés de griffons, dont le plus septentrional venu par colportage, mais incomplet, est celui de Suède, — chaudron magique orné des oiseaux fabuleux gardiens des trésors et des vases à libation — est caractéristique du commerce méditerranéen à l'époque archaïque. On les a signalés à Olympie (34), à Rhodes, à Chios (35), à Milet (36) sur la côte d'Asie Mineure, en Etrurie; leur présence dans le Sud de l'Espagne (37), mais aussi dans la basse Loire à Angers et dans les « tumulus à char » de Bour-

26. H. ROLLAND, L'expansion du monnayage de Marseille dans le pays celto-ligure, *Rev. Et. Ligures*, 15, 1949, p. 140; OSSIAN DE NEGRI, Provenza e Genova tra Oltremare e Oltremonti, *VII Convegno intern. delle Communicazioni*. Gênes, 1959, p. 14 et p. 27; cf. Ad. BLANCHET, Recherches sur l'influence commerciale de Massalia en Gaule et dans l'Italie septentrionale, *Rev. belge de Numismat.*, 1913, p. 323 et *Traité des monnaies gauloises*, p. 243, 606, n°s 288, 285, 289.

27. DÉCHELETTE, *Manuel*, 2, p. 562 et p. 582; cf. la position de la question par J.J. HATT, Les Celtes et la Méditerranée, *Rhodania, 32e Congrès, Nyons-Montélimar*, 1958, p. 14. Les itinéraires des incursions sarrazines, remontant les vallées du Var et du Paillon au Xe siècle jusque dans les Alpes-Maritimes et Cottiennes, l'Embrunois et le Valais, montrent que les régions alpestres étaient accessibles de la Méditerranée (B. LUPPI, *I Saraceni in Provenza, in Liguria e nelle Alpi occidentali*, 1952, p. 40 et carte). Les relations économiques de la Haute Provence avec la Lombardie sont attestées au XIIIe s. par l'expansion politique du Comté de Provence dans le marquisat de Saluces, particulièrement dans les vallées de la Stura, de la Maira, de la Varaita, sous Raimond Bérenger V, comme sous les Angevins, qui firent un « corps » de la Provence, de Forcalquier et du Piémont, ainsi que l'attestent le privilège de Charles II du 24 février 1306 et les relations des Vaudois sur les deux versants des Alpes (G.M. MONTI, Studi di Storia angioinia, I. Il dominio angioino in Piemonte, *Rivista storica italiana*, 47, 1930, p. 131; F. BENOIT, *Recueil actes Comtes de Provence*, p. XXV et LXXV, p. 80, 96, 255, 383; *La tragédie du sac de Cabrières*, 1927, p. 5 et 24); J.B. ROBERT, Originalité du comté de Nice, *Annales du Midi*, 75, 1963, p. 95 (cartes); cf. sur les voies commerciales, *infra*, III, n. 84 et fig. 15.

28. Des exemplaires de la drachme viennent des régions alpines; l'un d'eux, de 2 gr. 45, d'Orpierre (Coll. Carlo Vian). Un exemplaire, barbare, de la pièce d'or des Salasses, de la même collection aurait été trouvé dans les Alpes Niçoises.

29. Il n'est pas possible de reculer jusqu'à la conquête romaine la création des « pistes gauloises », comme le supposent R. DION, Les routes de l'étain, *Hommes et Mondes*, 6, 1952, p. 547 et R. LANTIER, *Rev. arch.*, 1957, II, p. 106; cf. F. BENOIT, Itinéraires commerciaux, *l.c.*

30. H. ARBMAN, *Winther-Festskrift*, Copenhague, 1938; *infra*, n. 38. Le chaudron est malheureusment privé des protomés, dont on voit les trous d'encastrement.

31. J.J. HATT, *Gallia*, XIV-1956, p. 294; M. JEHL et Ch. BONNET, *Cahiers alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 1957, p. 24. La pyxide sans doute d'origine étrusque est surmontée d'un fleuron en forme de capsule de pavot à quatre pétales, qui s'apparente aux « encensoirs », dont la forme persistera jusqu'à l'époque romaine (A. AMAND, A propos du brûle-parfum de Warnant-Dreye. *L'Antiquité classique* (Bruxelles), 19, 1950, p. 96; Mandeure au musée de Montbéliard); elle était décorée de sphinx et de fleurs incisées, ces dernières peut-être de travail local.

32. Comm. des prof. W. KIMMIG et W. DEHN.

33. *Infra*, 4.

34. DÉCHELETTE, 2, p. 527 et fig. 223. Ce type évolué est caractérisé par l'allongement du bouton frontal, plus court dans les exemplaires de la fin du VIIe siècle.

35. Protomés de petite taille ornant le casque de la statue d'Athéna : J. BOARDMAN, The Island of Chios, *Archaeology*, 8, 1955, p. 248, fig. 7.

36. C. WEICKERT, *Die Ausgrabungen am Athena Tempel in Milet* (1955) (Istanbulen Mitteilungen, 7), 1956, p. 129 et pl. 41 et 42; cf. sur ce type U. JANTZEN, *Griech. Greifenkessel*, 1955, n° 32; et Suppl[t] *Athen. Mitteil.*, 73, 1958, p. 28; P. AMANDRY, Objets orientaux en Grèce et en Italie aux VIIIe et VIIe siècles. *Syria*, 35, 1958, p. 94; E. BUSCHOR, Samos, 1952-1957, *Neue deutsche Ausgrab. im Mittelmeer*, Berlin, 1959, p. 212, fig. 14; B. GOLDMAN, The development of the Lion-Griffin, et Clark HOPKINS, The origin of the etruscan-samian Griffon Cauldron, *American jour. Arch.*, 64, 1960, p. 139 et 368.

37. GARCIA Y BELLIDO, *Ars Hispaniae*, 1, p. 184, fig. 188; *Hispania Graeca*, 2, p. 83 et pl. 20, 2; U. JANTZEN, *o.c.* C'est également à un prototype grec que se réfère le fragment de statuaire locale, représentant une tête de griffon, trouvée à la Alcudia d'Elche : Al. RAMOS FOLQUÉS, *Archivo esp. Arq.*, 23, 1950, p. 355 et fig. 2; F. BENOIT, Le problème de l'influence de la Grèce archaïque, *Atti I° Congresso internaz. Preistoria e Protostoria mediterranea*, 1950, p. 439.

gogne, à la Garenne Sainte-Colombe (38) près de Vix et à Auxerre, montre l'aire de dispersion de ces bronzes; deux d'entre eux, à Angers et dans la région de Grenade doivent être attribués aux ateliers de toreutique de Samos, célèbres dès le milieu du VIIe siècle d'après Hérodote (IV, 152), en raison de l'identité des écailles en double U du premier et du bouton terminal du second; il est vraisemblable que c'est du même atelier que proviennent le chaudron de la Garenne et le trépied à têtes de canard du musée d'Auxerre (39). L'« itinéraire ionien » suivi par le cratère de Vix, quelques décennies après le chaudron de Sainte-Colombe, avant le troisième quart du VIe siècle (40) est déjà marqué au début du VIe siècle, sinon à la fin du VIIe, par l'aire de diffusion méditerranéenne d'œnochoés rhodiennes, trouvées à Grenade (41), à Pertuis et dans la vallée du Rhin, à Vilsingen et à Kappel-am-Rhein (fig. 1) (42).

La concentration au point de jonction des voies de la Saône et de la Seine de bronzes importés de Grèce montre l'importance de ce carrefour dans le réseau routier d'époque archaïque : le Mont Lassois était sans doute à la fois un centre métallurgique et un comptoir commercial non seulement pour l'étain, dont il aurait contrôlé le trafic, mais pour le fer, dont les fours produisaient des lingots d'excellente qualité, se rapprochant de l'acier (43).

Si le trafic de la fin du VIIe siècle peut être mis à l'actif des voies alpestres, on attribuera au trafic de Méditerranée occidentale et de la vallée du Rhône le transport des œnochoés et bronzes grecs du VIe siècle, les χαλκώματα, explicitement désignés comme étant, avec le sel et les poteries, le produit d'échange des négociants étrangers (ἔμποροι) contre l'étain et le plomb des Cassitérides (Strabon, III, 5, 11), et au colportage alpestre des Κάπηλοι celui des œnochoés étrusques du Ve (44). Il est donc vraisemblable que l'hydrie de Grâchwil, de date plus tardive et d'origine italique, trouvée près de Berne à la jonction des deux itinéraires, soit parvenue directement par voie alpestre plutôt que par Marseille (fig. 1).

2) HELLÉNISATION DU RHONE INFÉRIEUR

Un jalonnement plus sûr est celui de la poterie ionienne et des amphores grecques et massaliètes, dont la conjonction est un « fait marseillais » : elles n'ont pu parvenir jusqu'au Pègue, à Malpas, à Joeuvres, au camp de Chassey, au Mont Lassois, à Château-sur-Salins et à la Heuneburg (45), que par la voie du Rhône, de ses affluents et des voies latérales à l'axe rhodanien (46). C'est là un fait certain qui porte en lui-même son cachet d'origine, au point de départ de la voie, tandis que restera hypothétique l'itinéraire des bronzes de Grèce et d'Etrurie, tant que le pays d'origine de ceux-ci ne sera pas déterminé et que leur itinéraire ne sera pas jalonné par un quadrillage plus serré de la céramique.

La carte de diffusion de la céramique de la Grèce éclaire celle du « subgéométrique », que nous appelons — jusqu'à plus ample informé — *rhodanien*, pour

38. DÉCHELETTE, 2, p. 526, fig. 221; p. 647 et p. 785; R. JOFFROY, Le bassin et le trépied de Sainte-Colombe, *Mon^t^ Piot*, 51, 1960, p. 9; *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France* (Publ. Université de Dijon, XX), 1960, p. 36-39; *Le trésor de Vix*, 1962, p. 141. Les fouilles récentes de l'Héraion de Samos ont mis au jour plus de 200 protomés, en quasi-totalité en bronze fondu; si le type du bouton terminal conique de Vix n'a pas encore été reconnu, le parallélisme de l'axe des oreilles et de la corne n'est pas rigoureux à Samos et la divergence des axes des exemplaires de la Garenne n'est pas identique (F. BENOIT, Itinéraires commerciaux en Provence, *Assoc. G. Budé, Congrès d'Aix*, 1963). L'attribution à des ateliers chalcidiens (VILLARD, p. 133) ne peut être retenue. On comparera ces chaudrons au *lébès* ionien à têtes de Silènes du VI-Ve s. trouvé en pays Gète sur la rive gauche du Danube, à Bălănoia, au S.O. de Bucarest (V. PÂRVAN, La pénétration hellénique dans la vallée du Danube, *Ac. Roumaine, Bull. Section historique*, 10, 1923, p. 18). Voir sur l'attribution de ces bronzes à la Grande Grèce ou à l'Etrurie, *infra*, n. 40.

39. Cl. ROLLEY a signalé la présence à Auxerre d'un chaudron, dont il a reconstitué le trépied à têtes de canard, analogues à celles de Samos (*B.C.H.*, 86, 1962, p. 491).

40. Les arguments donnés par R. JOFFROY en faveur de l'itinéraire alpestre du cratère de Vix ne tiennent pas compte des céramiques ioniennes et amphores du Mont Lassois qui n'ont pu emprunter que la voie du Rhône (Le trésor de Vix, *Mon^t^ Piot*, 48, 1954, p. 52 et *L'oppidum de Vix*, p. 145; cf. par contre VILLARD, *o.c.*, p. 141), ni des relations commerciales Etrurie-Provence (*Rhodania, 31e Congrès, Vals-Aubenas*, 1956, n° 1902), ni de l'analogie en quantité et en qualité de la céramique attique à figures noires, dont la montée progressive dans les deux sites culmine au dernier quart du VIe siècle, qui correspond à la datation du tumulus (*infra*, III). Une commune origine corinthienne des cratères de Vix et de Trebenischte n'est pas suffisante pour en déduire qu'ils ont tous deux suivi la voie terrestre balkanique, le premier transitant ensuite par l'Adriatique et Spina (Ch. PICARD, *Rev. arch.*, 1961, II, p. 123). L'itinéraire par la mer Tyrrhénienne et Marseille serait normal après Aléria, si l'on attribue aux œnochoés « rhodo-milésiennes » et au cratère de Vix une origine de Grande Grèce, — ce qui est loin d'être démontré (W. KIMMIG, Rapporti culturali nei secoli VI e V. a. C., *Atti VII Congresso internaz. Archeologia classica* (1961), III, p. 172).

41. GARCIA Y BELLIDO, *Hispania Graeca*, 2, p. 83 et pl. 21.

42. F. BENOIT, Relations de Marseille grecque, *l.c.*, p. 11. C'est sans doute à ce même itinéraire qu'il faut attribuer la diffusion des bassins de bronze à rebord perlé (*supra*, II, 2, n. 43) et des pointes de flèche du type d'Olympie (ajouter à la liste parue dans la *Rev. Et. Ligures*, 22, 1956, p. 6, celles de Montlaurès et de Pech Maho : Y. SOLIER, *Bull. Com. arch. Narbonne*, 25, 1961, p. 137).

L'attribution par O.H. FREY de ces œnochoés à l'Etrurie n'est pas convaincante (Univ. Marburg, *Winckelmann-Programm*, 1963, p. 22).

43. J. CARCOPINO, *Promenades aux pays de la dame de Vix*, p. 43; R. JOFFROY, *L'oppidum de Vix*, p. 101 et pl. 33.

44. J.D.D. CLARK, *L'Europe préhistorique* (trad. 1955), p. 402-405 (av. cartes); J.J. HATT, De l'Age du Bronze à la fin du Premier Age du Fer, *Bull. Cinquantenaire Soc. Préhist. franç.*, 1954, p. 109; du même *Histoire de la Gaule romaine*, 1959, p. 21, fig. 2 et 3; cf. les critiques de Fr. VILLARD, *La céramique grecque de Marseille*, p. 139, et d'H. GALLET DE SANTERRE, A propos de la céramique grecque de Marseille, *R.E.A.*, 64, 1962, p. 397; cf. *supra*, n. 13.

45. Cf. W. KIMMIG, Die Heuneburg beim Talhof, *Germania*, 32, 1954, pl. 14 et fig. 6; Le Rhône et le Rhin dans les rapports de civilisation du monde antique, *Ogam*, X, 1958, p. 329-349; W. DEHN, Die Heuneburg, *Fundberichte aus Schwaben*, Stuttgart, 1957, p. 78; Die Heuneburg und ihre Wehrlangen, *Neue Ausgrab. im Deutschland*, 1958, p. 127.

46. C'est le cadre limité de la « carte des voies commerciales, maritimes et terrestres, de Marseille », faite pour l' « Exposition de céramiques helléniques du VIIe au Ve s. av. J.-C. » (*Marseille grecque*, 1958, p. 16 : ici fig. 1), à laquelle fait allusion Ch. PICARD (Les voies terrestres, *l.c.*, p. 411).

le différencier de deux autres groupes « périphériques », le « groupe vixien » au Nord-Ouest et le « groupe ibérique » au Sud-Ouest (fig. 9), qui ont adapté à des formes indigènes un décor appartenant à la même ambiance ionienne.

Etant donné la répartition des points de découverte de ce type de poteries, ce n'est point vers le Nord-Est ou l'Est que s'oriente à partir du Pègue le pointage, mais vers le Sud. Si le point extrême de sa présence au Nord est actuellement l'*oppidum* hallstattien de Malpas à Soyons (Ardèche), sur la rive droite du Rhône, au Nord-Ouest du Pègue, les autres gisements se situent dans la basse vallée de ce fleuve à Bonpas (Caumont) au passage de la Durance, à *Glanum* (Saint-Remy), à Avignon sur *l'oppidum* du Rocher des Doms, au passage du Rhône, en face de l'île de la Barthelasse, à Mourre de Sève (Sorgues), sur une colline entourée d'étangs communiquant avec le Rhône et de marais, à Durban (Baumes-de-Venisse) sur la route du Pègue, et sur la rive droite à Roquemaure au passage du Rhône, à Nîmes, à St-Laurent-de-Carnols, à Pézenas, au Cayla de Mailhac etc,.

De grandes similitudes existent dans la décoration de tessons d'Avignon, de Mourre de Sève, du Pègue et de Roquemaure; l'analyse de la pâte de l'aiguière à bourrelets du Pègue **(pl. 37, 1)** révèle une identité de texture et pâte avec un tesson de même décor provenant de Roquemaure (47), — ce qui suffit à démontrer que cette « culture » n'est pas venue de l'Est vers l'Ouest, mais du littoral vers le Nord, comme la poterie peinte à décor géométrique, du type « champ d'urnes », qui apparaît à Antibes et dans la vallée du Verdon avant de pénétrer dans l'arrière-pays.

L'association de ce type de céramique, dans tous les gisements, à des amphores massaliètes et à de la céramique ionienne, soit à bandes peintes, soit grise monochrome, et la remontée de celles-ci dans l'axe rhodanien jusqu'à la Heuneburg, est la preuve que des relations existaient avec le littoral, sans qu'il soit besoin d'attribuer aux Sigynnes le transport du « subgéométrique rhodanien » par les vallées alpestres.

Cette constatation suffit à montrer l'importance de la vallée du Rhône inférieur dans la formation d'une « province grecque » de l'Occident, qui a été fixée par l'attraction du fleuve, voie de contact préhistorique avec les pays hyperboréens et voie d'exportation commerciale, — qui est la cause même de l'hellénisation du littoral — et qu'avaient descendue les Argonautes dans leur voyage de retour au sortir des ténèbres de la forêt hercynienne.

Mais la présence de cette céramique dans l'arrière-pays éclaire la question si obscure et si passionnée de l'hellénisation de la basse vallée du Rhône, malgré toutes les incertitudes qui entourent les origines de cette culture. Ces poteries, qui ont entre elles un air de famille, sont partout associées à la poterie indigène à pâte noire de tradition hallstatienne; or ce n'est point celle-ci qui a influencé celle-là; bien au contraire, les potiers indigènes ont emprunté aux poteries helléniques non seulement leurs formes (48), mais leurs motifs décoratifs qu'ils ont reproduits, peints ou incisés sur la pâte noire de la vaisselle traditionnelle (le Pègue) (49), parfois même, selon la technique « *a stralucido* » sur des vases d'Avignon et sur des vases à pâte grise de *Ruscino* et à pâte noire finement lustrée d'Ampurias, d'époque tardive (50).

Cette céramique est-elle un produit d'importation ou de fabrication locale ? De Marseille en ce dernier cas ou d'ateliers régionaux ou locaux, non encore identifiés ? En attendant une solution à ce problème, le « groupe rhodanien » n'en constitue pas moins, par son originalité et son pseudo-archaïsme, la province la mieux caractérisée de la « Grèce de l'Ouest ».

Si par son caractère externe, le décor, elle s'apparente au style géométrique tardif dont le matériel de Larissa d'Eolide, du VIIe et du VIe siècles, nous fait connaître un choix particulièrement riche (51), la qualité de la pâte et la facture diffèrent de la poterie des villes de la côte Nord de l'Ionie, Larissa, Phocée, Baïrakli, Cymé, Ephèse, dont les importations et les imitations ont pu être identifiées à Marseille, tant au Fort Saint-Jean que dans la colonie et sur le littoral, à Saint-Blaise, à *Glanum*, au Mont Garou, au Cayla de Mailhac, à Narbonne, à *Ruscino*.

Le tessonnier de l'Asie Mineure est encore mal connu et les fouilles de Marseille et des sites du Midi de la Gaule trop incomplètes, pour qu'une solution définitive puisse être donnée à un tel problème, qui est ici abordé pour la première fois : si la poterie du Pègue et de Malpas est de fabrication locale, certains tessons de Nîmes, de Mourre de Sève, caractérisés par la dureté de leur pâte, un abondant pailletage de très fines particules de mica (52) et le ton vif de leur décor (orange, rouge, noir) sont peut-être d'importation.

Sans doute des découvertes ultérieures permettront-elles d'approfondir notre connaissance de l'hellénisation de l'Occident. L'habitat rupestre du Mont Garou dans la baie de Sanary, sur une côte où ne peut être identifié que le comptoir grec de *Tauroention*, non encore daté, a donné une riche variété de céramique

47. Analyse d'A. BLANC, au laboratoire de Valence (1961).

48. Cf. H. ROLLAND, Observations sur la céramique indigène dans la basse vallée du Rhône, *Actes Ier Congrès internat. Etudes ligures*, 1952, p. 77.

49. A. PERRAUD, *Le Pègue*, p. 28, fig. 17; p. 24, fig. 12.

50. Cf. Sur la tradition de cette technique, G. FOUET, R. MOUNIE, Vieille Toulouse : Puits funéraires n° IV. *Pallas*, 9, 1960, p. 237.

51. La chronologie de Larissa montre que les motifs les plus typiques, les chevrons, les alignements de points, les échelles curvilignes, les quadrillages, les cercles, les arêtes de poisson remontent en cette région au VIIe siècle; Fr. CROME, Ausgrabungen in Larisa am Hermos, *Jahrbuch deutschen arch. Instituts*, 49, 1934, p. 395 et s.; J. BOEHLAU et K. SCHEFOLD, *Larisa am Hermos*, 3, p. 58 et pl. 170 et pl. 14-17; mêmes motifs à Baïrakli (Vieille Smyrne) : J.M. COOK, *J.H.S.*, 1949-1952; E. AKURGAL, *Die Kunst Anatoliens*, 1961, p. 15.

52. On comparera les tessons à chevrons concentriques rouges de Durban, à bandes orange vif de Nîmes (Tour-Magne, F 1, 56) et de Roquemaure avec des tessons à pâte rougeâtre très cuite parsemés d'une poussière très fine de particules de mica argenté de Larissa (Borély, 50, 36. 65, 163). La poterie d'origine locale certaine a cependant parfois un pailletage très fin de mica argenté, dans les rebords de coupe carénée en pâte gris-ocre, à ondes et peinture, d'Avignon et de Mourre de Sève et dans certains vases du Pègue (*infra*, n. 70).

d'origine ionienne, du début du VIe siècle sinon de la fin du VIIe, et une aiguière peut-être de fabrication locale, dont les motifs géométriques se retrouvent au Pègue; et l'habitat de Mourre de Sève, qui n'avait encore produit que de la céramique monochrome à pâte grise, d'origine et d'imitation, a fourni un riche échantillonnage de céramique peinte.

Ce type de céramique décorée ne constitue cependant pas un *apax*. Les principaux motifs se retrouvent au Sud de la Durance dans la céramique locale ou importée de Marseille, à Saint-Blaise, à *Glanum* (53), à l'*oppidum* du Castelan à Istres, à Antibes, à Nîmes, à Roquemaure, à Carnols (**pl. 7, 9, 12**); il caractérise les amphores peintes de Rhodes et de l'Ionie, dont le décor plein de fantaisie, qui a fait survivre le subgéométrique jusqu'au début du VIe siècle, apparaît comme l'inspirateur au premier chef des céramiques peintes de la Gaule, ce qui serait un titre nouveau à l'actif de la « civilisation du vin ». Un tel décor se retrouve dans les imitations massaliètes; mais ces derniers tessons sont en pâte tendre jaunâtre, sans engobe, et les motifs rouges peu adhérents presque entièrement effacés (54), ce qui est sans doute la cause du petit nombre de tessons subgéométriques reconnus dans la vaisselle locale, presque exclusivement représentée par le dessin linéaire.

On peut cependant relever dans la poterie d'imitation massaliète, qui n'est pas postérieure à la seconde moitié du VIe siècle, avec quelques rares motifs orientalisants, l'oiseau (?) (55) et la fleur de lotus (56), inspirés de céramiques ioniennes (57), les motifs géométriques qui se retrouvent dans la vallée du Rhône inférieur :

les alignements de points ou de pastilles (58), les traits verticaux et languettes (59), parfois disposés en chevrons (60), les ondulations à inflexion molle (61), les méandres ou grecques interrompues (62), les entrelacs à angle aigu (63), les cercles concentriques (64).

La comparaison de la facture et de la pâte du subgéométrique massaliète et de celui de la vallée du Rhône révèle une différence d'atelier entre les deux. Le décor de ce dernier groupe est plus proche du prototype d'Exochi et de Larissa, plus riche et plus varié que celui de Marseille, et se réfère à des modèles plus anciens.

Si la tradition de ce « subgéométrique rhodanien » a persisté dans des ateliers locaux, évidemment créés par des Grecs en territoire indigène, son prototype serait-il antérieur à la fondation de Marseille, auquel cas il faudrait l'attribuer à des comptoirs encore inconnus du delta, qui auraient été le point d'arrivée de cette influence ? On songerait aux Rhodiens qui ont précédé de quelques décennies les Phocéens dans le Midi de la Gaule et dont le principal comptoir (d'après la qualité des tessons qui y ont été trouvés) aurait été celui de Saint-Blaise : c'est de là que serait parvenue à Pertuis, dans la basse vallée de la Durance, une œnochoé de bronze de la fin du VIIe siècle (65).

Mais les mêmes importations rhodo-géométriques se retrouvent à Marseille et en d'autres points de la côte (Mont Garou; **pl. 13 et 36**); et si quelques imitations locales de Marseille, qui n'existent pas à Saint-Blaise, paraissent avoir conservé le souvenir des traditions orientalisantes de Rhodes, le décor du « subgéométrique rhodanien » est absolument dénué de tout motif orientalisant (66), seul indice permettant de conclure à une filiation rhodienne.

Etant donné la parenté de son décor avec celui du géométrique tardif de Rhodes (Exochi) (67), de l'Héraion de Samos (68) et de Larissa, et la présence de certains de ces motifs à Marseille et dans les comptoirs de la côte, on doit conclure en se fondant sur les premiers documents mis au jour, à la commune origine des prototypes et à la formation d'une école régionale. Le même fait a été noté en Apulie et en Lucanie, dont la poterie locale à décor géométrique, d'époque archaïque, est due à l'influence d'ateliers ioniens et corinthiens (69).

La pâte de cette céramique est en effet tout à fait différente de la poterie peinte hallstattienne à dégraissant (type d'Antibes et des grottes du Verdon) et des céramiques ioniennes d'importation ou des imitations massaliètes; la pâte de celles-ci, plus tendre, rayable à l'ongle, bien épurée, est de couleur homogène, rose jaunâtre ou blanchâtre. Très cuite, comme celle des céramiques importées, la pâte rhodanienne est de couleur claire, variant du gris cendré homogène (type de la céramique grise monochrome) au gris-rose,

53. Fragments d'amphores en pâte jaune micacée, à décor rouge clair (ondes irrégulières, croisillons, entrelacs aigus, cercles concentriques, alignements de points, chevrons accompagnés de points (St-Blaise), échelles curvilignes, « chiens courants » ou S couchés, festons, cercles et demi-cercles (sanctuaire de *Glanum*).

54. La liste des céramiques « orientalisantes » d'imitation locale donnée par VILLARD (p. 59-60) doit être réduite; elle ne comprend que des motifs « pauvres », et en fait purement géométriques; il faut en particulier donner une origine ionienne au cratère à rinceaux de vigne, de ton rouge vif sur tesson en pâte jaune dure (VASSEUR, XI, 12/10516), apparenté à des tessons à feuilles de lierre de Larissa (3, p. 134 et pl. 49, 51), et au fragment de cratère à fleurs de lotus de la rue Baussenque (9765 : *supra*), imitées à Marseille sur pâte friable (I, 12, B. 5).

55. Négrel, I, 4, 61; VILLARD, p. 59 (la silhouette est illisible).

56. Négrel, I, 12, B. 5; VILLARD, p. 59 et pl. 30, 1 (haut. 0,07).

57. VASSEUR, pl. VI, 3-4, et p. 147 F; cf. *supra*.

58. Plage Poissonnerie, II, 3, B. 6; Plage Docks, IX, 49, C (2599).

59. Saint-Jean, 10208; Négrel, I, 5, 46; I, 10, 802; I, 13, C. 3; I, 12, B. 464 et 465; XIII, 291.

60. Rebord de cratère : XII, B. 1.

61. Négrel, I, 5, 84; I, 10, 124; I, 1308 B; I, 11, C. 163.

62. Cratère, Négrel, I, 5, 85; imitation cratère de Chios (VASSEUR, X, 1/10495); Saint-Jean, 10365, 10456; Négrel, I, 13, C. 160; coupe Castelan d'Istres, avec ligne de points, de couleur rouge; amphore du Mont Garou.

63. Négrel, I, 4, 60; I, 13, C. 3; Plage agora, XI, 97; cf. *Larisa*, pl. 20 et 21, 32, 33.

64. Cratère en pâte blanchâtre friable, décoration brune effacée, d'origine locale probable : Négrel, I, 11, D. 61 et 63 (VILLARD, pl. 30, 2 et 5); Plage Poissonnerie, II, 6; *supra* au Castelan d'Istres et sur panse de cratère en pâte grise.

65. VILLARD, p. 73; cf. du même, sur le commerce rhodien en Méditerranée occidentale, Vases de bronze grecs dans une tombe étrusque du VIIe s. *Mon[t] Piot*, 48, 1956, p. 51 et *supra*.

66. Voir l'inventaire donné par W. SCHIERING, *Werstätten Orientalisierender Keramik auf Rhodos*, 1957.

67. K. FRIIS JOHANSEN, Exochi, ein frührhodisches Gräberfeld, *Acta Archaeologica*, 28 (Copenhague), 1957.

68. W. TECHNAU, Griech. Keramik im Samischen Heraion, *Mitt. Ath. Abt.*, 52, 1929.

69. *Infra*, n. 98.

au beige et au jaunâtre, montrant parfois des tons différents à la cassure dans le même tesson, — variation qui est due au défaut de cuisson dans des fours plus ou moins enfumés; elle ne renferme pas toujours les petites parcelles de mica argenté de la poterie ionienne, bien que celles-ci très clairsemées puissent être reconnues principalement dans la céramique d'Avignon, de Roquemaure, de Mourre-de-Sève, du Pègue (70). Les vases sont faits au tour, sauf exception, dans ce dernier site, ce qui tend à confirmer une origine locale; mais elle est dépourvue d'engobe, la surface intérieure montrant les striures irrégulières imprimées par les papilles du doigt pendant le tournage, qui transparaissent également sur la surface externe malgré le lissage soigneusement fait à l'aide d'une éponge mouillée ou d'un lissoir (selon la technique *a stecca*, au tournasin) qui lui donne l'apparence d'avoir reçu un engobe.

La couleur du décor est également différente à la fois de celle de la céramique importée, rouge ou orange, de ton vif, en léger relief, et de celle des imitations massaliètes au ton rouge ou brunâtre éteint. La couleur, au manganèse, est le plus souvent sombre, de teinte brun-rouge ou noirâtre, souvent peu adhérente, ce qui rend douteuse l'origine locale de certains tessons à ton vif de Nîmes, de Roquemaure, de Mourre de Sève **(pl. 12)**. Parfois même la tache colorée a un certain relief sur des tessons de Nîmes qui surpassent cette production par la dureté de la pâte, la richesse du décor et la qualité de la peinture.

L'enduit intérieur, un oxyde, n'a pas la qualité du vernis ionien, noir dans les importations, noirâtre et peu adhérent dans les imitations de Marseille; il est très adhérent, léger, transparent avec traces plus claires dues à la traînée du pinceau, de couleur brunâtre ou chocolat clair : l'analogie de cet enduit dans une coupe ionienne du Pègue à anses relevées, à bandes brunâtres décolorées, mais adhérentes de fabrication locale **(pl. 13, 9 et 35, 6)** et dans un cratère à dessin géométrique de Mourre de Sève **(pl. 12, 8 et 9)**, qui est une des pièces le plus typique du « subgéométrique » rhodanien, montre la qualité de cette technique.

La dispersion des gisements actuellement connus, la variété de pâte et de facture dans le même gisement, l'influence des formes et de la décoration ioniennes sur des vases façonnés sans tournage, selon la technique indigène dans les mêmes couches (Le Pègue), le synchronisme même des deux techniques font supposer qu'il a existé des centres de fabrication locaux, en liaison avec un milieu indigène et que ces centres ne peuvent être réduits à un seul atelier. La répartition de cette céramique, toute différente de la poterie de tradition hallstattienne à pâte noirâtre, mais aussi de la poterie gauloise peinte, qui représente un autre faciès de l'influence méditerranéenne en Gaule, permet de penser qu'elle est due à des ateliers helléniques qui ont travaillé sur place, d'après les techniques et les modèles de l'Ionie.

Sa « consommation » est locale; elle ne paraît pas avoir été diffusée par le commerce, ce qui est le propre des poteries faites par les ateliers locaux, contrairement aux céramiques de Marseille, importées ou imitées, qui ont été colportées sur les voies commerciales.

Sa datation n'est pas encore déterminée dans tous les sites; deux de ceux-ci, Roquemaure et Mourre de Sève, ont donné des fibules à ressort long bilatéral, analogues à celles de Château-sur-Salins, du Mont Lassois et du Cayla-de-Mailhac (71). La stratigraphie de Mourre de Sève, du Pègue et de Malpas atteste qu'elle débute vers le milieu du VIe siècle et que sa fabrication ne se prolonge pas au-delà de 500. Son apparition correspond à la période d'expansion massaliète dans l'axe rhodanien, illustrée par la prospérité du comptoir de Vix, qui décline au début du Ve siècle (72). C'est à une date un peu plus tardive que remontent les imitations ioniennes de la céramique ibérique peinte d'Ampurias et d'Ullastret (V^e^-IVe siècles).

Une telle céramique est donc une nouveauté dans la céramologie gauloise, qui n'a encore donné que quelques rares tessons peints dans les milieux antérieurs au VIe siècle (73); elle constitue un document capital pour l'histoire de l'hellénisation du Midi de la Gaule, qui supplée à la carence des textes.

Elle est en effet très différente, par la technique et le décor, plus encore que par les formes, de la céramique peinte du Hallstattien final, dont un centre de fabrication a été découvert au Mont Lassois (Vix) (fig. 9). Appartenant également à une aire locale, la poterie du « groupe vixien », qui n'a pas été diffusée par le commerce, malgré sa production très abondante (plus de 40 000 tessons mis au jour par P. Lagorgette et R. Joffroy), révèle une technique très soignée; non tournée, lissée avec « couverte » d'une

70. Un essai de cuisson fait par A. PERRAUD avec l'argile de la vallée du Lez montre le même pailletage que celui des céramiques du gisement (1960).

71. Deux fibules à Roquemaure; une incomplète à Sève, dans le niveau inférieur : du type de la fibule à arbalète, à ressort long bilatéral, elles sont analogues à celles de Château-sur-Salins (DÉCHELETTE, 2, p. 697, fig. 266, 4 et p. 849; *Rev. archéol.*, 1909, I, p. 196, fig. 2), du Mont Lassois (R. JOFFROY, *L'oppidum de Vix*, pl. 20, fig. 2, 13) et du Cayla-de-Mailhac (*Gallia*, XVIII-1960, p. 4, fig. 12).

72. Une couche d'incendie serait datée de la fin du VIe s. : la céramique peinte sous-jacente à cette couche, associée à la poterie hallstattienne, se continue au dessus. Stratigraphie de J.J. HATT et Ch. LAGRAND (1958-1960) : *Gallia*, XVIII-1960, p. 373; cf. du premier, Fouilles du Pègue et de Malpas et leur signification pour la chronologie des invasions celtiques. *C.R.A.I.*, 1959, p. 90; Les invasions celtiques en Italie du Nord. Leur chronologie, *B.S.P.F.*, 57, 1960, p. 364. L'auteur met l'incendie de Malpas et du Pègue en relation avec la première destruction de la Heuneburg vers 520.

73. Habitat du front de mer à Antibes (filets curvilignes lie-de-vin et chevrons marron sur fond crème, en association avec de la poterie cannelée et décorée *a stralucido* d'influence nord-italique (Bronze final - champ d'urnes) : J. CLERGUES et J. MARGUIER, Fontvieille (1104-42); grotte de Baudinard, dans les gorges du Verdon (damier losangé) : H. LAMBERT et H. STECCHI, Découverte de neuf gisements néolithiques et protohistoriques à Baudinard (Var), *Bull. Sec. Préhist. française*, 1946, n°s 3-4, fig. 1; tessons analogues trouvés dans les fouilles de Ch. Lagrand (grottes du Verdon), dans celles de tumulus de la Lozère (fouille Dr Morel) et de Pourrières (chevrons de couleur rouge : R. Maurel). On comparera le dessin de ces vases polychromes à ceux de la Sicile : B. BREA, *La Sicilia prehistórica*, fig. 10 et pl. 6-9; J.B. MARCONI, Ceramica dipinta, *Atti del I Congresso internaz. di Preistoria e Protoistoria mediterranea*, 1956; TUSA, *Kokalos*, 1960; M. CAVALIER, Grotte de Zinzulusa (Lipari), *Mél. Arch.*, 72, 1960, pl. 3 et 4.

mince couche d'argile fine qui a pris un aspect poli et brillant (comme la céramique rhodo-ionienne) (74), elle a reçu un décor à la barbotine, de ton le plus souvent monochrome (brun-noir, jaune, blanc), presqu'exclusivement rectiligne, chevron, diabolo, losange, arêtes de poisson, damier, méandre, zigzag, ligne ponctuée, rarement zoomorphe (oiseau et cervidés) (75).

Si l'un et l'autre groupe appartiennent à une ambiance subgéométrique, ils paraissent être indépendants l'un de l'autre; et il n'y a pas de raison de voir dans le « subgéométrique rhodanien » une adaptation par des potiers indigènes, sous l'influence de Marseille, de motifs géométriques hallstattiens, transposés en peinture sur des formes plus ou moins contaminées par le colportage massaliète (76).

Les deux groupes évoquent par leur décor des influences méditerranéennes. Si les motifs rectilignes du « groupe vixien », méandres, swastikas, chevrons, etc., se réfèrent à l'art étrusco-villanovien (77) et sont peut-être parvenus par les cols alpestres, comme le suggère Joffroy, par l'imitation de tissus étrusques (78), les motifs curvilignes, postes, spirales, volutes ponctuées et plus encore les alignements de points (79), se réfèrent au subgéométrique rhodo-ionien, comme certains des motifs du « groupe rhodanien ».

Peut-être des découvertes ultérieures permettront-elles d'établir une liaison entre les deux groupes, ainsi que paraît le montrer la présence au Pègue de quelques tessons de céramique tournée à pâte fine, de couleur brune, ornée de rudentures en relief, caractéristique du « groupe vixien » (80), assez proche par la texture de la pâte du bucchéroïde étrusque et par le profil et la décoration cannelée de la céramique grise monochrome de Larissa (81), mais aussi de la dernière époque de Golasecca (Gravellona, musée de Turin).

Il faut noter que l'aire de diffusion du groupe rhodanien et du groupe vixien se répartit en deux régions nettement différenciées, qui, séparées par une zone stérile, sont cependant unies par la même voie commerciale de l'axe rhodanien en jonction avec la Seine et dont la seconde aurait eu des rapports avec l'Italie du Nord et l'Etrurie dès l'époque archaïque (82). La même bipartition peut être constatée dans la carte de diffusion des céramiques ioniennes, des amphores, des pointes de flèche helléniques (83); le vide qui sépare les deux régions est-il dû à la stérilité archéologique de cette zone intermédiaire qui aurait été un désert entre deux pôles d'attraction différents, l'un orienté vers la Méditerranée, l'autre vers les cols alpestres (84), ou n'est-il pas dû plutôt au hasard des découvertes fortuites, que recouvrent jalousement l'humus et la végétation de la Bourgogne ?

La même question d'influence se pose pour un troisième groupe de céramiques peintes de la Gaule, le « groupe ibérique » du Languedoc (fig. 9), qui apparaît à Ensérune aux niveaux I et II, de la seconde moitié du VIe siècle et se développe au Ve-IVe siècle (85). Son domaine, qui s'étend de la côte catalane à la région de l'étang de Thau, coïncide avec la zone de peuplement des Hélysiques, occupée par les Ibères au cours du Ve siècle, d'après Festus Avienus (86). La frontière entre les Ibères et les rudes Ligures était l'*Oranus*, voisin de l'étang de Thau, — Hérault, Lez ou Rhosny, ancien bras du Rhône, affluent du Vistre (87). Cette zone marque en effet la limite d'expansion de l'invasion ibérique et constituait une véritable frontière entre l'aire des nécropoles à incinération et du peuplement des Volques Tectosages à l'Ouest de ce fleuve, et la plaine de la basse vallée du Rhône qui sera peuplée par les Volques Arécomiques (88). Les centres de production actuellement reconnus sont, outre Ampurias et Ullastret, Ensérune, *Ruscino*, Montlaurès (Narbonne), le Cayla de Mailhac (89), Montfo près de Magalas (90), Saint-Thibéry *(Cessero)* (91), place forte qui gardait le passage de l'Hérault, et plus au Nord, Pézenas.

Des tessons d'époque archaïque ont également été signalés par Mazauric à l'Est de ce fleuve, dans les habitats rupestres et les grottes des Cévennes nîmoi-

74. *Supra.*

75. M. LAGORGETTE, Fouilles de la station hallstattienne de Vix, *B.A.C.*, 1932-33, p. 597, av. pl. en couleur; R. JOFFROY a donné l'inventaire des motifs : *L'oppidum de Vix*, p. 111-118 et pl. 13-63.

76. Observations d'A. GRENIER à la comm. de J.J. HATT, Fouilles du Pègue, *C.R.A.I.*, 1959, p. 92.

77. Cistes et urnes-cabanes : A. GRENIER, *Bologne villanovienne et étrusque*, p. 241 et p. 251 et s.; G.Q. GIGLIOLI, *L'Arte etrusca*, pl. II, 1 et 3; *Mostra dell'Etruria padana e della città di Spina*, 1960, pl. II et III; cf. M. LOUIS, Le premier Age du Fer et des Ligures dans le Languedoc Méditerranéen, *Rev. Et. ligures*, 15, 1949, p. 177.

78. *L'oppidum de Vix*, p. 118; Les influences méditerranéennes dans l'*oppidum* de Vix et dans l'Est de la France à la fin du premier âge du Fer, *Institut Préhistorique Arch. Alpes-Maritimes*, 6, 1960 (VIe Colloque d'Archéologie, Nice, 1961), p. 42.

79. *O.c.*, pl. 53, 6-8; pl. 63, 10 (en forme de rosette ?).

80. *O.c.*, p. 119 et pl. 64-66. Céramique analogue abondante à la Heuneburg.

81. *Larisa*, pl. 48, 35-37.

82. JOFFROY, p. 150.

83. Realtions, *l.c.*, p. 7, fig. 1 (fig. 3).

84. JOFFROY, p. 49.

85. J. JANNORAY qui réserve le nom d'ibérique à un groupe tardif de céramique non antérieur au IVe s., correspondant à l'époque de la celtisation du Languedoc par les Volques (*C.R.A.I.*, 1946, p. 537-544; *Mél. Ch. Picard*, 1948, p. 451) donne le nom de « pseudo ionienne » à la variété la plus ancienne, représentée par des amphores à pâte rose, mal cuite et friable, imitée de la poterie ionienne (*Mél. Ch. Picard*, p. 451, fig. 1 et p. 459, fig. 4; *Ensérune*, p. 56-57, 75 et pl. 48, 2-4). Cherchant une filiation à cette céramique, hors de toute influence ibérique, il en arrive à supposer qu'elle serait une exportation des ateliers de Marseille, malgré le peu d'importance qu'il donne à cette colonie (*Ensérune*, p. 314, n. 1). Voy. bibliographie de la question, *ibid.*, p. 30.

86. *Ora maritima*, éd. BERTHELOT, v. 586.

87. *Ora mar.*, v. 612 et p. 128; JANNORAY, p. 378; H. GUITER, Ligures et Ibères, *Fédération hist. du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, 30-31e Congrès, Sète-Beaucaire*, 1956-57, p. 117; N. LAMBOGLIA, *Prata Liguriae, Rev. Et. ligures*, 25, 1959, p. 20.

88. M. LOUIS, Le premier âge du Fer et les Ligures dans le Languedoc méditerranéen. *Rev. Et. ligures*, 15, 1949, p. 173, carte et page 183; *Préhistoire du Languedoc méditerranéen et du Roussillon*, p. 168.

89. H. MARTIN-GRANEL, L'oppidum de Cayla, *Gallia*, III-1944, p. 7 et s., fig. 4-14 (niveau II); O. TAFFANEL, *Premier Age du Fer*, I, p. 99-102.

90. J. COULOUMA, Magalas et son oppidum de Montfo, *Cah. d'Hist. et d'Arch.*, 7, 1934, p. 725 et pl. 6; L'oppidum et les ateliers de Montfo, *ibid.*, 12, 1937, p. 609, pl. 12, fig. 1-7.

91. J. COULOUMA qui dénomme cette céramique « ionienne » suppose qu'elle a été fabriquée dans le pays à l'imitation de produits importés *(Gallia*, VI-1948, p. 179); cf. du même et G. CLAUSTRES, ibid., II-1943, p. 15, fig. 8.

ses : grottes du Soulier dans les gorges de la Céze, en amont de Saint-André-de-Roquepertuis (triples cercles concentriques rouges, d'influence ionienne) à Nages (demi-cercles concentriques) (92), et par le Dr Ch. Morel à Langlade (Comm. de Brenoux, Lozère) (93).

Si, à partir du IVe siècle, les formes évoluées de cette céramique représentée par de grands vases en « balustre », cratères, amphores, le plus souvent sans anses, appartiennent à une tradition celtibérique (94), la décoration dès son apparition dans la seconde moitié du VIe siècle suit une tradition parvenue dans le Sud de l'Espagne (Andalousie) non point de Mycènes, comme le supposait P. Paris (95), mais de Méditerranée orientale et de la côte ionienne : les plus anciens témoins de cette céramique peinte à décor géométrique ont en effet été trouvés dans le gisement de Tartessos, dans l'ancien delta du Guadalquivir, dont nous avons signalé le contexte orientalisant et dans la région de Carmona et de Galera.

Le répertoire du décor ornemental du groupe ibérique de Languedoc comprend la plupart des motifs géométriques de la céramique peinte ibérique : bandes circulaires, chevrons, ondulations, zigzags grossiers, traits ondulés, quadrillages, échelles, que l'on retrouve dans les deux groupes de l'axe Rhône-Saône, cercles concentriques (96) auxquels s'ajoutent des motifs typiquement ibériques (97), demi-cercles concentriques ou alternés en ondulation, peut-être inspirés par les ondes incisées de la céramique grise monochrome (**pl. 22**), « larmes » diagonales, et à l'époque hellénistique enroulement de postes, décor tout nouveau et unique en Gaule, qui est parvenu en Ibérie par l'intermédiaire du style « géométrique populaire » de l'Italie du Sud.

Ces différents groupes de céramique peinte appartiennent à une « ambiance » orientalisante, dans laquelle entrent sans doute, outre Corinthe, Rhodes, l'Ionie, peut-être l'Eubée, — ambiance tellement diffuse dès le VIe siècle qu'elle a influencé la poterie peinte du Sud de l'Italie (Lucanie, Apulie, Daunie, Messapie) (98) et à un moindre degré celle du Nord du Maroc, provenant peut-être d'Andalousie (99).

Or cette céramique peinte se trouve à Ensérune dès la seconde moitié du VIe siècle : elle est typique du décor d'amphores ovoïdes, ornées de bandes peintes circulaires, de cercles et demi-cercles concentriques, de larmes diagonales, que l'on trouve dans le Sud de l'Espagne à la même époque (100); il n'y a aucune raison d'en attribuer la fabrication à Marseille, comme le suppose Jannoray (101), ni la forme des vases, ni la pâte, ni le ton n'appartenant au style local de la colonie; et c'est à juste titre qu'on lui a donné le nom de « pseudo ionien » ou « pseudo ibérique » (102), marquant par cette double dénomination sa parenté avec la poterie de la côte méditerranéenne d'Espagne et sa filiation ionienne.

Les trois groupes sont donc distincts et ne laissent pas que de révéler par leurs formes et leur décor des différences qui tiennent au milieu même où ils apparaissent. Les groupes « périphériques », de Vix et de Languedoc, ont conservé des formes du Premier Age du Fer, et le premier même ignore la technique du tournage; si certains motifs décoratifs de celui-ci paraissent être la transposition peinte de motifs incisés d'époque hallstattienne, les motifs plus complexes, le diabolo, le damier, le méandre, le pointillé et l'alignement de points, sont des motifs essentiellement polychromes, d'influence méditerranéenne. Le groupe ibérique de Languedoc par contre plus éloigné du prototype subgéométrique ionien a subi l'influence du « baroque » ibérique, reconnaissable aux larmes diagonales, aux demi-cercles, aux traits ondulés et aux postes, inconnus du répertoire rhodanien. Mais ni les uns ni les autres, à part quelques motifs des groupes vixien et rhodanien (103) n'ont abordé les représentations anthropomorphes ou zoomorphes qui caractérisent à une époque plus tardive la poterie ibérique de la côte catalane et du Sud-Est de l'Espagne, mais aussi la poterie gauloise peinte de La Tène (Roanne, Genève, Lezoux) (104).

On voit donc combien est complexe le problème que pose la céramique peinte de la vallée inférieure du Rhône, qui n'est pas un fait unique dans l'histoire de la céramique peinte en Occident; la comparaison même des trois groupes montre une dégradation, qui va de la vallée du Rhône vers le groupe ibérique d'une part et le groupe vixien de l'autre, le premier façonnant ses vases en pâte claire au tour, le second utilisant la pâte noire de la technique hallstattienne. Si la date d'apparition de ce style ornemental dans les trois groupes paraît être antérieure à 500, cette diversité nous montrerait que l'influence ionienne ne s'est exercée directement que dans la basse vallée du

92. Musée de Nîmes, *Rech. et Acq.*, 1914, p. 26 et p. 22 (dessins en couleur). — Les tessons ne figurent pas dans les collections du musée.

93. Petits vases rituels à deux anses, en pâte rouge clair, à vernis blanchâtre adhérent, décorés de filets horizontaux, de ton rouge-orange, encadrant des ondulations molles de teinte brune : J.J. Jully, Poterie peinte non figurative, *B.S.P.F.*, 58, 1961, p. 414, fig. 2, 11.

94. J. Jannoray, L'habitat et la nécropole d'Ensérune, *C.R.A.I.*, 1946, p. 536 et 543; *Ensérune*, p. 54 et p. 400.

95. *Essai sur l'Art et l'Industrie de l'Espagne primitive*, 2, 1904, p. 1-142; *Corpus Vas. Antiq. Coll. Mouret*, pl. 31-33. Depuis ont paru deux volumes du *Corpus Vasorum Hispanorum, Azaila* (1944), *Liria* (1954). Cf. sur la datation P. Bosch-Gimpera, Le problème de la céramique ibérique. *C.R.A.I.*, 1955, p. 396.

96. *Larisa*, III, p. 170 et pl. 57, 16.

97. On trouvera l'inventaire ornemental complet dans *C.V.A., Liria*, p. 103-107; cf. P. Paris, *o.c.*, p. 145 et 141.

98. Voir sur cette influence, Rhys Carpenter, *The Greeks in Spain*, 1925, p. 84 et s.; Garcia y Bellido, *Contactos y relaciones entre la Magna Grecia y la Peninsula ibérica, segùn la Arqueologia y los textos clasicos*, 1935. L'auteur note la similitude de ce décor avec celui des vases de style « géométrique » d'Italie du Sud, qui représente une école également influencée par l'ionisme (cf. Mayer, *Apulien vor und während der Hellinisrung*, 1914; R. Naumann et B. Neutsch, *Palinuro. II, Nekropole*, 1960, p. 143; J. de la Génière, La céramique géométrique de Sala Consilina, *Mél. Arch.*, 73, 1961, p. 40). Cf. au musée Borély, Cat. Froehner, 1411/2911 et s.

99. *Supra*, I.

100. *C.V.H., Azaila*, p. 10 et tableau p. 22.

101. *Ensérune*, p. 58 et 314, n. 1 et pl. 48, 2-4; *supra*, n. 85.

102. J. Coulouma, *Gallia*, II-1943, p. 15, fig. 8 (St-Thibéry); Martin-Granel, *Gallia*, III-1944, p. 9, 16 (le Cayla de Mailhac).

103. Joffroy, p. 113 et pl. 60; F. Benoit, *Cah. rhod.*, 10.

104. Déchelette, III, p. 1488-1499.

Rhône (105), et est intervenue plus ou moins directement dans les groupes périphériques, qui ont subi des influences extérieures, du Nord de l'Italie et de la péninsule ibérique, — constatation qui est conforme aux lois de la géographie humaine.

Le « subgéométrique rhodanien » représente donc une création relativement originale de la « Grèce de l'Ouest ». Il est apparenté par ses formes au groupe de la céramique grise monochrome, dite « éolienne » ou phocéenne; mais son décor le rattache au groupe de la céramique peinte des sites de l'Ionie du Nord, Baïrakli, Phocée, Larissa d'Eolide dont le territoire est tangent à celui de la côte ionienne.

Il y a mélange des deux techniques, ce qui prouve une familiarité des ateliers avec la céramique hellénique : la fabrication courante au Cayla de Mailhac et à Mourre de Sève de coupes en céramique grise à marli horizontal montre une grande variété dans le choix de la pâte, parfois jaunâtre et la décoration qui associe l'onde peinte à l'onde incisée. Des exemples analogues peuvent être notés dans les coupes carénées en céramique grise monochrome, décorées d'ondes et de striures d'Avignon (Rocher des Doms), de Mourre de Sève et de Saint-Remèze **(pl. 38, 4 et 5)**, dans la poterie du Pègue **(pl. 13 et 37)** (106) et dans un fragment de coupe d'Ampurias, à ondes incisées et filet rouge et inversement dans la poterie à pâte claire et bandes rouges, rehaussée de striures et d'ondes incisées (Roquemaure).

Le calice à base tronconique, dont un exemplaire d'Asie Mineure, à pâte gris-brunâtre, sans décoration, savonneuse au toucher a été trouvé à Ampurias (107), et plusieurs autres, d'origine locale, à zones d'ondes et de rainures incisées (à Marseille, à Nîmes, au Mourre de Sève), a parfois été enrichi d'un décor de bandes peintes (Mourre de Sève, Cayla de Mailhac).

Le répertoire des motifs présente des combinaisons de lignes variées, parfois curvilignes, très rarement des figures humaines; il se retrouve dans la céramique à décor peint, de Milet (108), de Larissa d'Eolide (VIIe-VIe siècle), dont le style géométrique tardif représente le dernier stade de l'aboutissement de la céramique cycladique et anatolienne.

Il comprend **(pl. 12, 13 et 37)** :

les filets circulaires et les bandes, décoration linéaire la plus répandue en Ionie et dans les imitations massaliètes; — les traits verticaux ou languettes (109) (Nîmes, Roquemaure, Sève, Malpas, Le Pègue, St-Thibéry, Mailhac, Ensérune, Vix); — les traits ondulés (110) (wood-pattern) (111) (Malpas, St-Thibéry, *Ruscino*, Mailhac, Ensérune, Ampurias, Ullastret; — les traits à extrémité infléchie en virgule (112) (Roquemaure); — les ondulations à inflexion molle (113) (Nîmes, Roquemaure, Sève, Malpas, Ensérune, Mailhac); — ou à contours sinueux, en zigzag irrégulier (114) (Mont Garou, Nîmes, Sève, Le Pègue, Malpas); — les chevrons simples, doubles ou triples (115) (Mont Garou, Roquemaure, Sève, Le Pègue, *Ruscino*, Vix); enfermant un alignement de points (116) (Le Pègue, Durban, Maurassip); — les alignements de points, de pastilles ou de taches étirées (117) (Mont Garou, Istres, Nîmes, Sève, Le Pègue, Malpas, Vix, Ullastret); — les méandres ou grecques interrompues (118) (Nîmes, Vix); — les arêtes de poisson (119) (Roquemaure, Malpas, Le Pègue, Vix); — les triangles juxtaposés quadrillés (Le Pègue); — les losanges quadrillés (120) (Istres, Roquemaure, Ampurias, *Ruscino* [tardif], Vix); — les quadrillages à hachures transversales (121) (*Glanum*, Nîmes, Roquemaure, le Pègue, Vix); — les festons (122) (*Glanum*, Roquemaure, Avignon, Malpas, le Pègue, Ampurias, Ullastret); — les cercles ponctués (Le Pègue); les cercles et demi-cercles (123) (*Glanum*, le Pègue, St-Thibery, *Ruscino*, Mailhac, Ensérune); — les spirales (124) (Ensérune); — les échelles ou rails verticaux, horizontaux ou curvilignes, enfermant des alignements de traits, de taches ou de points (125) (Roquemaure, Sève, Durban, Le Pègue, Vix) (126).

Le décor s'enrichit parfois de rudentures ou bourrelets en relief, rehaussés de peinture, caractéristiques de la céramique grise monochrome d'Asie Mineure **(pl. 23)**, peut-être par influence lydienne (127) (exemplaires importés à Marseille, à *Glanum*, à *Ruscino*), mais aussi de la céramique peinte de Larissa (128), dont un échantillon typique vient du Fort St-Jean **(pl. 13, 12 et 23, 9)** (129). C'est sous cette double in-

105. La carte de répartition de ce groupe de céramique peinte se superpose à celle du « territoire marseillais » avant la conquête romaine, d'après les résultats anthropologiques : Dr RIQUET, Le rôle du couloir rhodanien dans l'histoire anthropologique française, *Cah. rhodaniens*, 5, 1958, p. 15, carte 11; cf. *infra*.

106. A. PERRAUD, *Le Pègue*, p. 24, fig. 12.

107. M. ALMAGRO, Ceramica griega gris, *l.c.*, p. 106, fig. 45. La même forme sera imitée à Ampurias en poterie peinte.

108. C. WEICKERT, *Die Ausgrabungen am Athena Tempel in Milet* (Istanbulen Mitteil, 7, 1956), pl. 38.

109. *Larisa*, pl. 23, 31, 34, 49.

110. *Ibid.*, pl. 22, 31, 34, 36; DUGAS, *La Céramique des Cyclades*, p. 87, 122.

111. *Ibid.*, p. 87, fig. 57; *Exochi*, fig. 8-12.

112. *Larisa*, pl. 34.

113. *Ibid.*, pl. 49.

114. *Ibid.*, pl. 49, 53; *Exochi*, fig. 114, 209; *Heraion*, fig. 5, 6, 23.

115. *Larisa*, pl. 24, 49, 54; *Exochi*, fig. 112.

116. *Larisa*, pl. 14, 15, 32; *Heraion*, fig. 1, 11.

117. *Larisa*, pl. 14, 15; *Exochi*, fig. 75-76; *Heraion*, fig. 3, 11; Borély, 50.163; importés à Marseille, Borély, 9765, 10436 (VASSEUR, pl. V, 13).

118. *Larisa*, pl. 17.

119. *Ibid.*, pl. 17, 27, 30, 31, 34, 36, 51; et Borély, 50, 36 : **(pl. 4, 2 et 37, 3)**.

120. *Ibid.*, pl. 17; *Exochi*, fig. 108.

121. *Larisa*, pl. 23.

122. *Ibid.*, pl. 32; Musée Borély, Larissa, 50, 71 et amphore ionienne du Fort Saint-Jean, Borély, 10328.

123. *Larisa*, pl. 15, 17, 31, 37, 57; *Exochi*, fig. 12; *Heraion*, fig. 4, 6.

124. *Larisa*, pl. 34; Musée Borély, Larissa, 50. 36 et 47; amphore ionienne de St-Jean, Borély, 10340; Négrel, I, 12, 72, B.

125. WEICKERT, *Milet*, pl. 38; *Heraion*, fig. 13; *Larisa*, pl. 15, 18, 39, 32; amphore ionienne de St-Jean, Borély, 10438.

126. Cf. JOFFROY, *L'oppidum de Vix*, p. 116 et pl. 43.

127. Le problème de la « céramique cannelée » déborde le cadre du Pègue; cette décoration se retrouve à Vix et en Allemagne du Sud, dans un pseudo-*buchero* daté du Hallstatt final : R. JOFFROY, *L'oppidum de Vix*, p. 119, p. 143 et pl. 64-66; W. DEHN, *Rev. arch. Est*, 12, 1961, p. 258. Cf. *supra*, II, n. 29.

128. *Larisa*, III, p. 101, fig. 31; p. 108, fig. 34, pl. 45-47 (grise); pl. 36-38, 41 (peinte).

129. Fragment de col en terre grise très cuite, avec décoration de bandes brunes et zigzag blanc (VIIe s. ?) : Borély, 10487; VASSEUR, IX, 12.

fluence que le bourrelet figure parmi les motifs décoratifs les plus remarquables des aiguières peintes du Pègue, de *Glanum* et de Sève et sous une forme plus atténuée du Mont Garou (**pl. 13, 6**), de Pézenas et de Saint-Thibéry (Coll. Coulouma). C'est là la marque caractéristique de l'influence ionio-éolienne qui s'est exercée sur le subgéométrique rhodanien.

La localisation de cette décoration dans la vallée du Rhône « inférieur », à une date tardive, qui n'est cependant pas postérieure à la fin du VIe siècle, a donc un très grand intérêt. Ne devant rien, ni dans ses formes ni dans sa décoration, à la céramique indigène de l'époque de Hallstatt, elle est révélatrice de la profondeur de l'hellénisation de l'arrière-pays méditerranéen, mais aussi de ses limites, et de la constitution d'une « Grèce de l'Ouest », sous l'influence de la côte ionienne et plus précisément de la région de Phocée et de Larissa, aux frontières de l'Ionie et de l'Eolide.

La limite de l' «ambiance » ionio-massaliète, correspond à peu près à la province de Narbonnaise créée par Auguste, dont la romanisation, si différente de celle des Trois Gaules repose sur un substrat hellénique (130). Elle coïncide avec celle de l'extension du vignoble, limité à l'époque grecque à la vallée « inférieure » du Rhône et au littoral, qui n'aurait été introduit en Bourgogne qu'avec la conquête romaine, peut-être au IIe siècle seulement (131).

Ainsi cette Γαλλία μασσαλιωτική répondrait-elle à l'Ιταλία μασσαλιωτική, qui désigne, d'après Eustathe, la zone côtière de l'Italie du Sud hellénisée sous l'influence de Vélia, fondée par les Phocéens après la bataille d'Aléria (132). Mais de l'une à l'autre province ionienne d'Occident apparaît toute la différence qui sépare l'hellénisation de la Campanie de celle d'un pays barbare, dont les comptoirs, dispersés sur le littoral, n'avaient pas eu la force ni le temps de pénétrer l'arrière-pays.

Le cheminement de cette influence ou de cette diffusion, qui s'est fait sentir avec le retardement habituel dans la transmission des modèles à l'époque antique, ne saurait être que la voie transméditerranéenne. L'identité de pâtes et de motifs décoratifs sur la côte, au Mont Garou, à *Glanum*, à Nîmes, à Roquemaure, à Avignon, au Mourre de Sève, à Baumes-de-Venisse, dans l'arrière-pays à Malpas et au Pègue et la forme même des vases montrent que cette expansion a suivi les grandes voies de relations de Marseille et des comptoirs ioniens de la côte, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir une transmission par la Crète (133), par Lemnos (134), l'Adriatique et les cols des Alpes (135), dont aurait disparu tout jalon intermédiaire.

1. *Nîmes.* Les tessons provenant d'habitats des pentes de la Tour Magne et de l'avenue Franklin Roosevelt (136), montrent un échantillonnage de fabrication locale, d'un grand intérêt parce qu'on peut y rattacher les tessons à décor peint des sites de la basse vallée du Rhône, pour la pâte et les motifs décoratifs.

La qualité de la pâte, très cuite, homogène, non micacée, permet de caractériser, sous réserve de découvertes ultérieures, ce site comme le gisement-type de cette céramique.

a. Une grande part de cette production est constituée par la céramique grise monochrome, importée ou imitée de Phocée, qui aura une grande popularité dans la basse vallée du Rhône (137).

b. La céramique à décor peint comporte plusieurs variétés, certains tessons paraissant appartenir à des amphores importées :

fragment de panse en argile jaunâtre, finement pailletée de mica, à surface lissée paraissant dépourvue d'engobe, décorée de larges bandes et ondulation molle de couleur orange vif (**pl. 12, 1**), dont le ton est à comparer à des fragments de Larissa; — col d'amphore en pâte grise homogène, très peu micacée, décorée d'une ondulation entre deux filets, de couleur rouge éteint (**pl. 12, 2**), en tout point comparable à un col d'aiguière du Mont Garou, probablement importé (**pl. 36, 6**).

c. A un atelier d'Occident appartiennent des fragments d'amphores, également en argile claire, rose-jaunâtre, sans mica, à léger engobe variant du rosâtre au grisâtre, ornés de bandes brun-rougeâtre, montrant des zones plus claires dues à la technique du pinceau. Ces vases sont certainement dus à un atelier local, ainsi que le montre un tesson de même technique en pâte grise, à léger engobe gris avec bandes noires (0, 1953).

d. La série la plus intéressante est constituée par des vases en pâte grise, sans mica, finement lissée, parfois recouverte d'un engobe gris; leur forme s'apparente à celles de la céramique grise monochrome (coupe carénée et calice à haut col) :

panse d'une coupe carénée, à pâte grise tirant sur le rose, sans mica, ornée de bandes de vernis noir à l'intérieur et couverte à l'extérieur d'un engobe plus foncé que la pâte, orné de filets, de traits verticaux, de points, de méandres, d'une couleur noire brillante, épaisse, en léger relief, qui a parfois bavé (**pl. 12, 7 et 38, 2**); — épaule d'amphore de même texture avec languettes rayonnantes de couleur noire épaisse (**pl. 12, 3**); col de calice tronconique ou d'aiguière, en pâte gris clair rosé (**pl. 12, 4 et 5**), légèrement plus claire que

130. Cette restriction de la romanisation de la vallée du Rhône montre l'impossibilité de la localisation du camp de Marius (104), au confluent de l'Isère proposée par le Dr DONNADIEU (*Rev. Et. anciennes*, 56, 1954, p. 281), alors qu'il ne peut être situé que dans la région de la Basse Durance, soit à *Ernaginum*, soit vers Orange (F. BENOIT, *Provence historique*, 7, 1957, p. 234) et l'erreur fondamentale de la théorie de von Wartburg sur la répartition en France des mots d'origine hellénique (*supra*, INTRODUCTION).

131. R. DION, *Histoire de la vigne et du vin*, p. 160; E. THEVENOT, Vin de Vienne et vin de Bourgogne, *Rev. arch. Est*, 10, 1959, p. 317; JOFFROY, p. 148.

132. *Supra*, I, 1, 3, n. 20.

133. J.J. JULLY, A propos de la céramique de la colline Saint-Marcel (Le Pègue), *Cahiers rhodaniens*, IV, 1957, p. 51 et s.

134. A. PERRAUD, *Le Pègue*, p. 31.

135. *Ibid.*, p. 34; J.J. HATT, Les Celtes et la Méditerranée, *Rhodania*, 32, 1958, p. 20 (par le col de la Madeleine); Ch. PICARD, Les voies terrestres du commerce hallstattien, *l.c.*, p. 412.

136. Coll. O. Rappaz recueillies dans les habitats mis au jour par les tranchées de plantation de la Tour Magne et par les travaux de voirie à l'extrémité de l'avenue Franklin Roosevelt, près de l'ancien cours du Cadereau (1953-1957).

137. *Supra*.

celle d'un tesson identique de Mourre de Sève (g, dépotoir : **pl. 12, 9**); tous deux décorés de filets et d'ondulations irrégulières de couleur noire.

Ce dessin purement linéaire comportait une combinaison plus variée, de quadrillages (**pl. 12, 6**) que l'on retrouve au Pègue (**pl. 13, 7**), à Roquemaure (**pl. 12, 14**), au Castelan d'Istres.

2. *Roquemaure*. L'habitat de la Barre de Roquemaure, qui commande une piste latérale au Rhône sur la rive droite, est un relais important de la basse vallée du Rhône, au croisement de la voie des Alpes par l'Ouvèze et de la voie du Vivarais, en direction de Soyons.

Le gisement étagé sur la déclivité du mamelon, prospecté en 1927 par S. Gagnière et Germand et depuis 1959 par le Dr Dupoux et le Dr Guérin, montre une association de céramique hallstattienne et de poterie peinte locale, dont le plus ancien fragment est le skyphos décoré du lanceur de javelot (**pl. 7, 4**) (138). Dans les fonds de cabane ont été trouvées deux fibules à ressort long bilatéral analogues à celle de Mourre de Sève.

Les importations étrusques, massaliètes et ionio-massaliètes sont représentées par des fragments de canthare en *bucchero nero*, des amphores à pâte micacée massaliète (à lèvre repliée et à pan coupé) et des anses d'œnochoés ioniennes à bandes peintes, et par la céramique monochrome. Une coupe faite par le Dr Dupoux (— 2 m) a fait apparaître un synchronisme entre la céramique grise importée, à pâte dure (bec d'œnochoé et coupe à lèvre) et la céramique peinte locale.

La pâte, claire, variant du gris noisette au beige et à l'ocre est finement lissée et sa surface a l'apparence d'un engobe chamois clair. A signaler une coupe carénée à col droit, décorée d'ondes incisées et de striures et rehaussée de bandes rouge-orange, de fabrication locale, qui associe les deux techniques (Coll. Dr Guérin). La couleur des motifs linéaires est brunâtre, de ton éteint, mais aussi dans quelques tessons d'un ton vif, orange ou rouge, variant du rouge sang au rouge lie-de-vin. Les fragments appartiennent à des cols d'aiguières et à des panses de grands vases à liquide. A noter les imitations de coupe ionienne à panse bombée et anses remontantes à rapprocher de celles du Pègue et de Mourre de Sève : la décoration est constituée par des larmes en languettes sur le col et des chevrons doubles, de couleur brune; seule est décorée d'un coup de pinceau l'extrémité du coude de l'anse, comme au Pègue.

Le répertoire des motifs comprend l'ondulation à inflexion molle (**pl. 12, 11**), les cercles ponctués, les traits verticaux et les languettes (**pl. 12, 12**), parfois ondulées ou infléchies à leur extrémité, en virgule, les taches allongées, le chevron simple ou double, l'arête de poisson (**pl. 12, 15**), typique au Pègue, l'échelle horizontale ou le « rail », constitué par deux filets parallèles réunis par des traverses, que l'on retrouve au Mourre de Sève dans le sens vertical, le quadrillage ou filet à raies diagonales, encadré de deux traits verticaux (**pl. 12, 3**), issu du skyphos rhodien à l'oiseau et un dessin apparenté, assez confus, qui se retrouve à Nîmes et au Pègue, trop incomplet pour être interprété, constitué par un quadrillage à raies diagonales.

3. *Avignon*. Des travaux de terrassement sur les pentes du rocher des Doms, *oppidum* d'Avignon, dominant le passage du Rhône, ont mis au jour les premiers tessons helléniques (139).

Ils paraissent donner un synchronisme de céramique hallstattienne, finement lustrée, et de tessons d'importation : fragments de panse d'amphores en pâte micacée massaliètes, anses d'œnochoés à bandes peintes ioniennes, rebord de vase en pâte grise monochrome, finement pailletée, de couleur claire, très cuite, décoré de striures et fragment de céramique grise à vernis noir, tous deux d'importation. Ils sont associés à des tessons de céramique peinte, les uns de fabrication locale, les autres importés :

rebord de coupe carénée en pâte gris-ocre monochrome, tendre (**pl. 38, 5**), analogue à celles de Mourre de Sève et de Saint-Remèze, légèrement micacée, décorée d'ondes et de striures incisées, recouverte d'une peinture rouge-orange, qui a subsisté dans les creux; fragment de coupe avec départ d'anse, ornée d'une bande brunâtre, et col d'aiguière en pâte ocre clair, couverte d'un lustre brillant, orné en haut d'une bande brune avec départ de feston; la couleur de la surface et des motifs peints les rapproche de fragments de Nîmes, de Mourre de Sève et de Durban.

Ainsi l'*oppidum* d'Avignon, qui appartient au « domaine » de Marseille, ainsi que l'atteste la frappe de sa monnaie à légende grecque d'une époque tardive, mais antérieure à celle de Cavaillon (IIe-Ier s.) (140), aurait été, au confluent du Rhône et de la Durance, un centre d'hellénisation, dont l'influence se serait fait sentir au Mourre de Sève et à Saint-Remèze.

4. *Bonpas* (Caumont). Les relations avec Marseille de l'*oppidum* qui domine le gué de la Durance sont attestées par des tessons de céramique ionienne grise et des amphores massaliètes; quelques tessons de grands vases en pâte jaunâtre tirant sur le gris, légèrement micacée à décor linéaire avec larmes et pointillés, de ton rougeâtre effacé (**pl. 12, 19**), peut-être de fabrication régionale (141).

5. *Durban* (Baumes-de-Venisse). Le plateau de la chapelle Saint-Hilaire, qui commande la route des gués de la Durance (Bonpas et Cavaillon) en direction de Vaison et du Pègue, a été le siège d'un habitat fortifié de l'époque hallstattienne au moyen-âge; à l'époque romaine il possédait un sanctuaire d'où proviennent quelques bas-reliefs (Jupiter, Mars, Mercure, dieu cornu ?). Les premiers sondages ont mis au jour, avec des tessons ioniens à bandes peintes et de céramique

138. F. Benoit, La céramique de Roquemaure, *Cah. rhodan.* 10.

139. Fouille S. Gagnière et J. Granier (Musée Hist. Nat. d'Avignon, 1960); un nouveau gisement signalé en 1964 rue Balance.

140. A. Blanchet, *Monnaies gauloises*, p. 440.

141. Fouille Dr Dupoux : *Gallia*, XVIII-1960, p. 265 et fig. 3 bis; cf. sur le site Dr Dupoux, Le passage de Bonpas, *Cahiers ligures Préhist. et Arch.*, 7, 1958, p. 91.

grise monochrome décorée d'ondes et de striures, d'importation massaliète (VIe ou V^e^), quelques tessons appartenant à de grands vases à liquide. Leur décor assez effacé, rails verticaux avec taches allongées, chevrons concentriques enfermant des alignements de points **(pl. 37, 7-9)**, les apparente à ceux de Mourre de Sève et du Pègue (142). Ce dernier tesson à pâte ocre très finement micacée d'une poussière de petites particules de mica et d'un degré de cuisson élevé (900°) paraît être d'origine régionale.

6. *Mourre de Sève* [de Séuvo ?]. L'habitat installé sur un plateau (mamelon de la forêt ?) (143) domine la plaine des Sorgues et de l'Ouvèze, au Nord-Est d'Avignon. Le quartier de l'Etang au Nord et au Nord-Ouest de Sève était occupé par des marais communiquant avec le Rhône et la dépression de Bédarrides que suit le lit de l'Ouvèze.

Ce site semble avoir eu une certaine importance jusqu'à l'époque de la conquête romaine, vers le troisième quart du IIe siècle avant J.-C., époque où il descendit dans la plaine, au quartier Saint-Martin et à celui du Duc, à mi-distance de Vedène (144). Les recherches du Dr Guérin ont mis au jour en ce point, à 500 m environ au Sud de l'habitat préhistorique, un habitat hallstattien, à côté d'un établissement romain (céramique du Ier au IIIe siècle avec mosaïques).

La céramique de l'habitat de plaine est contemporaine de celle de l'habitat de hauteur et a fourni le même tessonnier : céramique des Urnenfelder avec chevrons incisés, étrusque, ionienne d'importation (coupes à vernis noir et à bandes peintes), grise monochrome d'importation **(pl. 10, 6)** et d'imitation locale, attique, amphore massaliète à pâte blanche du VIe siècle. Elle comporte en outre un tesson de poterie en pâte claire, à languettes peintes en rouge, analogue à ceux de l'habitat de hauteur.

Ce gisement est caractérisé par la prédominance de la céramique grise monochrome d'importation et d'imitation locale, sur laquelle P. de Brun et S. Gagnière ont attiré l'attention (145). Les fouilles de S. Gagnière et Germand en 1934, reprises par le Dr Guérin, montrent que cette variété de céramique représente les 95 % de la céramique importée (146). Le gisement a également donné du *bucchero nero*, gris et rouge étrusque et des amphores massaliètes.

Un sondage fait sur le versant Sud du plateau (P 23) par le Dr Guérin, à — 1,80, montre l'ancienneté de l'importation de la céramique grise monochrome d'Asie Mineure (coupe à lèvre et vasques à rudenture : **pl. 10, 4, 5 et 7)** associée au plus profond de la couche avec le *bucchero nero*, à un niveau nettement inférieur aux imitations de céramiques à bandes peintes et grises à pâte tendre.

La découverte d'un dépotoir (9 α) au N.E. a permis de recueillir une importante série de tessons à décoration peinte de très grand intérêt. La pâte très cuite, montrant les striures des doigts, de couleur claire, varie du gris cendré au gris rose et au jaunâtre; elle est généralement pailletée de fines et rares parcelles de mica; sa surface finement lissée et lustrée a l'apparence d'un engobe chamois clair ou blanchâtre, sur lequel ressort une décoration peinte, brunâtre ou rougeâtre, assez adhérente quoique de couleur terne, sans l'éclat vif ou le relief qui caractérise la céramique peinte de Nîmes et certains tessons de Roquemaure. On notera l'identité de ton et de vernis intérieur des tessons de cratère **(pl. 12, 8 et 9)** avec des coupes à lèvre du Pègue **(pl. 13, 9)** de fabrication locale.

L'association dans le même site de la céramique grise monochrome et de la céramique peinte est d'autant plus intéressante qu'elle nous montre l'influence du premier type sur le second. Le dépotoir de cette dernière a en effet donné un pied tronconique de calice, en pâte gris cendre (type de la céramique monochrome 8) orné de deux bandes peintes noirâtres, au lieu des incisions habituelles à cette variété de poterie; le fond du calice était également enduit d'un vernis noirâtre, mélange de technique que nous avons déjà noté dans ce type de vase au Cayla de Mailhac.

A cette technique se rapportent des tessons de coupe carénée à bord rentrant de type phocéen :

l'un en pâte rose, qui associe les striures en creux caractéristiques de la céramique monochrome à des ondulations et à des bandes de couleur orange (clapier N.-E., Dr Guérin : **pl. 38, 4)**, l'autre en pâte grisâtre-ocre, couvert d'un enduit jaunâtre et décoré de larmes de couleur brune (musée d'Avignon) (147).

L'échantillonnage comprend :

les *ondulations* horizontales irrégulières en zigzag accompagnées de filets, en particulier sur un col de vase à pâte grisâtre et engobe grisâtre à peinture brunâtre **(pl. 12, 9)**, très voisin par la pâte, l'engobe et le dessin du tesson précédent et d'un tesson de Nîmes (pâte légèrement plus claire); les *ondulations* verticales accompagnées de l'échelle et d'une bande **(pl. 12, 9)**; — les échelles ou *rails curvilignes*, adossés, sur plusieurs tessons appartenant à de grands vases à liquide de pâte différente, à paroi épaisse (0,007/10) : à pâte gris rosâtre et enduit beige à l'intérieur et engobe extérieur chamois à dessin rougeâtre; à pâte rosâtre pailletée de mica, feuilletée à la cassure (gris à l'intérieur et rouge à l'extérieur), enduit d'un engobe chamois clair, sur lequel paraissent très effacés des « rails » curvilignes adossés **(pl. 48, 12)**; — les *chevrons* sur divers fragments, en particulier un rebord de grand vase à décor brunâtre; — les *pastilles* encadrées de filets, sur pâte « feuilletée », grise à l'intérieur, micacée, à décor rouge-orange **(pl. 12, 8)**.

142. Fouille P. FAYOT : *Gallia, ibid.*, p. 278 et fig. 24; cf. sur le site L. DE CHAMBELLE, *Aeria retrouvée* (Avignon), 1891, p. 36.

143. La forme francisée *Sève*, par opposition à *sabo, savo* (sève), est particulière à la région d'Avignon (P. GARDETTE, Invasions linguistiques dans le domaine provençal, *Revue Linguist. romane*, 19, 1955, p. 193); peut-être a-t-elle influencé le toponyme provençal *séuvo*, dont le sens serait plus satisfaisant.

144. A Saint-Martin, au Nord de Mourre (*F.O.R.*, VII, 67) et au Duc au Sud (Comm. du Dr Guérin).

145. Contribution à l'étude de l'Age du Fer. *B.S.P.F.*, 1934, p. 68; P. JACOBSTHAL, *Gallia graeca*, fig. 10, 11 et 26; *Gallia*, XVIII-1960, p. 263.

146. Voir *supra*.

147. R. DE BRUN, S. GAGNIÈRE (1934), *l.c.*, p. 5, fig. 2, n° 16 (signalé comme céramique importée).

7. *Malpas* (Soyons). L'*oppidum* escarpé qui domine un gué du Rhône à une centaine de mètres d'altitude, un peu au-dessous de Valence, est situé au carrefour de la voie latérale au Rhône venant de Roquemaure et d'une voie transversale conduisant à la vallée de l'Isère et aux cols alpestres. Occupé jusque vers le milieu du IIe siècle avant notre ère, époque à laquelle l'habitat s'établit au pied du rocher, il fut fortifié au moyen-âge.

Il a donné de la céramique grise monochrome, des amphores massaliètes et étrusques **(pl. 41, 5)** et d'intéressants tessons de céramique peinte (148), sur lesquels on retrouve les motifs subgéométriques : *ondulations* irrégulières sur le col d'une œnochoé en pâte grise, très dure, finement lissée, de ton noirâtre, analogues au décor de vases de Nîmes et de Mourre de Sève; — décor en *arêtes de poisson*, accompagné de cercles sur l'épaule d'une aiguière à pâte jaunâtre, à peinture brune de ton éteint **(pl. 37, 5)**; — *traits verticaux ondulés* (wood-pattern : **pl. 37, 6)** sur vase à liquide en argile rosâtre, un peu micacée, couverte d'un léger engobe selon un type décoratif très rare dans cette céramique, mais qui se retrouve par contre dans la poterie ibérique (St-Thibery, *Ruscino*, Ampurias, Ullastret); — *languettes* de ton rougeâtre sur la panse d'une amphore.

8. *Le Pègue*. Le site au carrefour de voies terrestres avait une certaine importance à l'époque romaine : dans la plaine, autour de la chapelle Notre-Dame d'Anton (Sainte-Anne), ont été exhumées des ruines avec mosaïque appartenant à un établissement romain, qui avait succédé à l'habitat de hauteur, installé sur le flanc Sud de la colline Saint-Marcel, dominée par un donjon *(castrum de Opegue)* (149).

L'habitat hallstattien, qui a été découvert sur le flanc Nord de la colline, mais aussi dans la plaine, était en relation avec Marseille (150) dès le VIe siècle, ainsi que l'atteste la découverte dans le site supérieur d'amphores en pâte micacée et de tessons d'olpés en pâte blanche de Marseille et dans le site inférieur de tessons ioniens à bandes peintes et en pâte grise à striures et ondes, à vernis noir peu adhérent, très légèrement micacée d'imitation marseillaise, et d'un rebord de coupe à panse bombée ornée de rudentures en pâte dure à vernis gris bleuté **(pl. 11, 1 et 25, 10)**, analogue par sa forme et la composition de sa pâte à un rebord cannelé **(pl. 25, 12)** à vernis brun-olivâtre d'une grotte d'époque hallstattienne de Pierre-Châtel (151), tous deux de fabrication locale.

L'habitat de hauteur présente l'échantillonnage le plus complet et le plus riche de ce « subgéométrique » qui s'est répandu dans la basse vallée du Rhône dès la seconde moitié du VIe siècle, — dernier avatar du géométrique d'Asie Mineure.

Le gisement a d'autant plus d'intérêt que les tessons, au lieu d'être fragmentés comme dans les sites précédents, permettent une restitution et même la reconstitution de formes purement grecques.

A côté de l'aiguière d'imitation hellénique, on note la présence de coupes à lèvre dotées d'anses remontantes (152), que nous avons déjà signalées à Roquemaure; l'intérieur de la vasque, en pâte gris noisette, est enduit d'un oxyde brun noir, passé au pinceau avec zones plus claires; l'extérieur est décoré de trois filets au bas de la vasque et d'une large bande de couleur noirâtre sur la lèvre et sur le coude de l'extrémité de celle-ci **(pl. 13, 11)**: œuvre maladroite ainsi que l'attestent l'irrégularité du profil et le coup de pouce à l'attache des anses, — ce qui indique une imitation occidentale, d'autant plus vraisemblable que le même vernis intérieur se retrouve à Mourre de Sève **(pl. 12, 10 et 11)**. L'influence de ce modèle, qui pour la forme de la lèvre se réfère aux coupes ioniennes d'imitation massaliète de la fin du VIe siècle, est telle que les potiers indigènes l'ont copiée, en pâte noire hallstattienne, qu'ils ont décoré d'ondulations, de chevrons triangulaires ou de zigzags peints ou incisés (153).

La pâte fine et bien épurée, peu micacée, varie du gris noisette ou cendre au chamois clair; la surface est soigneusement lissée, sans qu'on puisse reconnaître un engobe, sur le type des vases de Nîmes et de Roquemaure. Un des motifs caractéristiques, le plus archaïque, est le bourrelet en relief, strié de taches peintes **(pl. 13, 9 et 10 et 37, 1)**. S'il remonte à une lointaine origine, peut-être due à des influences lydiennes (154), (caractéristiques de la céramique grise dite « éolienne »), dont le bourrelet circulaire est courant sur les grandes vasques, il existe également dans la céramique peinte de la côte ionienne : un tesson de

148. Un musée a été ouvert par A. BLANC, l'inventeur, dans le village : A. BLANC, P. VALETTE, L'*oppidum* de Malpas à Soyons, *Cahiers rhodaniens*, 5, 1958, p. 74; cf. sur la déesse *SOIO*, éponyme du village, F. BENOIT, *Mars et Mercure*, p. 80.

149. Le nom ne serait-il pas emprunté au prov. *pego* = terre argileuse, gluante qui désigne les filons d'argile réfractaire ? Ces bancs d'argile ont donné leur origine aux villages de potiers de la région rhodanienne, Saint-Quentin-la-Poterie, Saint-Victor-des-Oules, et leur nom au vase de poterie typique du moyen-âge, le *pegau* (Em. DUMAS, *Statistique géologique, minéralogique du Gard*, 1876, II, p. 435; et fouilles S. GAGNIÈRE). L'existence de filons d'argile au Pègue *(supra*, n. 46 et 63) et l'origine locale de grands *dolia* et de briques à rebord en argile peu cuite et très légère montrent l'importance qu'aurait eu ce centre de potier dès l'époque grecque. — Doit-on suivre les hypothèses linguistiques de G. DE MANTEYER qui reconnaissait une influence marseillaise dans le choix des toponymes ou des patronages de Saint-Marcel ? (L'expansion de Marseille dans le monde antique, *Bull. Soc. Et. Hautes-Alpes*, 48, 1929, p. 41) ? On notera qu'il est le patron de plusieurs chapelles de sites hellénisés, Saint-Marcel, *oppidum* de la banlieue de Marseille, Le Pègue, le Mont Lassois, Aléria.

150. Cette ambiance n'est pas exclusive d'influences présumées villanoviennes ou golaseciennes (J.J. HATT, Les Celtes et la Méditerranée, *l.c.*, p. 20); et la présence au Pègue de quelques tessons de vases tournés en pâte noire lustrée ornés de rudentures, représentés en plus grand nombre à Vix (JOFFROY, *L'Oppidum de Vix*, p. 119 et p. 143 et pl. 64-66) montre un commun itinéraire, peut-être par les cols alpestres, de cette sorte de « buccheroïde », apparenté à la céramique des Terramares (Golasecca, III. Cf. au musée Borély, 10134).

151. D'autres tessons de céramique grise de ce gisement, comparables à ceux de Seyssel, sont caractérisés par le nombre et l'obliquité de leurs ondulations (R. VANBRUGGHE et P. DUFOURNET - P. BRUISC, *supra*, II).

152. A. PERRAUD, p. 18, fig. 6; *Rhodania*, 29-30, 1954-55, p. 30; *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 7, 1958, p. 124, fig. 3. Cf. la coupe à lèvre de pâte indigène « ionio-ibérique », à bandes peintes, du Cayla de Mailhac (niveau II) : H. MARTIN-GRANEL, *Gallia*, III-1944, p. 10, fig. 10.

153. *Ibid.*, p. 24, fig. 12 et p. 28, fig. 17.

154. *Supra*, II, n. 29 et III, n. 127.

comparaison du Musée Borély (50. 39 : **pl. 4, 4 et 37, 2**) en pâte rosâtre très micacée et à engobe chamois clair, porte un bourrelet analogue, de section quadrangulaire, également strié de petites taches noires allongées.

La décoration peinte, plus complexe et plus riche que celle de la céramique d'imitation ionienne de Marseille, comporte : l'*ondulation* à inflexion molle que nous avons signalée à Nîmes et à Roquemaure; — *l'ondulation* en zigzag irrégulier typique des vases ioniens d'importation du Mont Garou; — le *chevron* parfois double ou triple que nous avons déjà signalé au Mourre de Sève, très fréquent non seulement sur la vaisselle (**pl. 13, 9, 10**), mais même sur le haut de la panse des jarres en terre légère, de fabrication strictement locale; — la file de *triangles* juxtaposés, ornés d'un quadrillage; — l'alignement de *pastilles* entre deux filets, signalé à Durban, à Mourre de Sève et au Castelan d'Istres, parfois disposé dans les chevrons doubles; — l'*arête* de poisson (**pl. 13, 8 et 37, 4**) typique de Larissa (**pl. 4, 2**) qui a été relevée à Roquemaure et à Malpas; — le *quadrillage* (**pl. 13, 4**) retrouvé à Roquemaure; — la série de *petits traits verticaux* (**pl. 13, 7 et 37, 1**) se trouve sur des imitations ioniennes de *Cessero* (Coll. J. Coulouma); — les grands cercles ponctués et les *cercles juxtaposés*, typiques de la poterie ibérique (*Ruscino*, Ampurias, Ullastret, Saint-André-de-Roquepertuis ?); — les *festons* (**pl. 13, 6**) qui se retrouvent à Larissa; — les *demi-cercles concentriques*, avec alignement de tâches entre les filets, typiques de Rhodes et de Larissa.

En outre, le décor d'une aiguière dépourvue de vernis à l'intérieur est enrichi d'un motif figuré « géométrisé », le lanceur de javelot, au corps en « sablier », sur le type du cavalier des stèles gravées de Mouriès (155); la figure humaine, analogue à celle de Roquemaure (**pl. 7, 4**), nimbée, est associée à une bande peinte qui se termine par une tête de cheval, à la crinière hérissée (Ch. Lagrand, 1964).

Mais ce qui fait de cet atelier un exemple unique (156) est la luxuriance de sa décoration : usant avec profusion de tous les motifs linéaires de l'Ionisme, l'artiste les a juxtaposés sur la paroi des aiguières et des jarres à provision et parfois répétés à l'extérieur et à l'intérieur de grandes coupes à fond plat, non sans quelque surcharge, — signe caractéristique d'une fabrication « provinciale » et sans doute locale qui a cherché à enrichir le modèle.

4. AMPHORES

Nous avons vu que la vaisselle amphorique destinée à contenir le vin était parmi le matériel le plus ancien et le plus nombreux trouvé dans les sites du littoral et dans l'arrière-pays (**pl. 3 et 7**). Il est singulier que les tessons d'amphores ioniennes ou massaliètes, constituent parfois la seule vaisselle d'importation trouvée dans les grottes éloignées du littoral (grottes des Cloches dans l'Ardèche, de Saint-Vérédème, d'En Quissé, de Sainte-Enimie en Languedoc, etc.). Cette vaisselle fragile et précieuse était transportée par voie d'eau sur la plus grande partie du parcours; la même observation a été faite dans la région hellénisée du bas Danube limitée à la Dobroudja et au confluent du Sereth, où les amphores constituent le matériel presque exclusif des importations helléniques, d'Ionie, de Rhodes et de Cnide, des comptoirs d'Istria, à Barbosh, *Carsium*, *Axiopolis*, etc. et à Panticapée (Kertch) (1).

I. AMPHORES CORINTHIENNES ET THASIENNES

On doit attribuer à Corinthe quelques amphores trouvées dans la *neapolis* d'Ampurias (après 550), à *Ruscino*, dans une tombe à incinération de Corno Lauzo, près de Mailhac (vers 540) et en mer, au large de l'Hérault (Agde) : la forme du vase en toupie, sa pâte fine, rosée, par endroit jaune-verdâtre clair, à dégraissants calcaires et de très rares particules de mica très fines, le différencient de l'amphore massaliète. Ces amphores sont très voisines par la forme d'une amphore de la Heuneburg, ce qui indiquerait un itinéraire corinthien lié à celui des vases à parfum (2).

Les amphores de Thasos dont l'exportation a été très importante en Méditerranée orientale aux Ve-IVe siècles ne sont encore représentées que par un pied en double tronc de cône terminé par un sabot arrondi dont la tranche inférieure est creusée d'une dépression circulaire en terre rouge finement micacée ayant conservé un reste de bande rouge (?), appartenant au type du IVe-IIIe siècle (3).

II. AMPHORES IONIENNES

Les amphores de la côte ionienne sont très nombreuses au VIe siècle; leur répartition sur tout le littoral coïncide avec celle des amphores phéniciennes et étrusques, non seulement en Gaule, mais à Mogador, où elles sont associées aux premières (4).

Les importations ne feront que s'accroître à l'époque hellénistique, avec les amphores de Rhodes, de la seconde moitié du IIIe à la première du IIe siècle, et

155. F. Benoit, Des Chevaux de Mouriès..., *Préhistoire*, X, 1948, p. 172.

156. Cette céramique est exposée au Prieuré à Rousset et au Centre de documentation archéologique des Fouilles au Pègue.

1. V. Parvan, La pénétration hellénique, *Ac. Roumaine*, 1923, p. 12; *Ac. Sciences U.R.S.S.*, n° 56, 1957, p. 188.

2. Almagro, *La necrópolis de Ampurias*, I, p. 399, fig. 24; G. Claustres, Stratigraphie de Ruscino, *Etudes Roussillonnaises*, I, 1951, p. 157, fig. 15 (n° 1520); O. Taffanel, Deux tombes de chefs à Mailhac, *Gallia*, XVIII-1960, p. 2, fig. 2-3; F. Benoit, Amphores grecques, *Rev. Et. ligures*, 21, 1955, p. 42, fig. 17. L'amphore d'Agde, au musée d'Agde; R. Diot, Répertoire des formes et gisements, *L'Aventure sous-marine*, n° 36, 1961-62, p. 283, fig. 1. Sur le type d'amphore de Corinthe : Virginia Grace, *Amphoras and the ancient Wine Trade* (Excavations of the Athenian Agora, 6), 1961, fig. 35 (n° 1, à gauche; cf. *Hesperia*, 1953, n°^s^ 164-166; n° 2, de Corcyre (P 24126), à pâte très légèrement micacée). L'amphore de la Heuneburg, que me signale W. Kimmig est à pâte claire, apparemment sans mica, analogue à celle de Corcyre.

3. Inv. 4443 : *Gallia*, XVIII-1960, p. 290, fig. 5; cf. A.M. et A. Bon, *Les timbres amphoriques de Thasos*, p. 21.

4. A. Jodin, Note préliminaire sur l'établissement préromain de Mogador, *Bull. Arch. marocaine*, II, 1957, pl. VI, g.

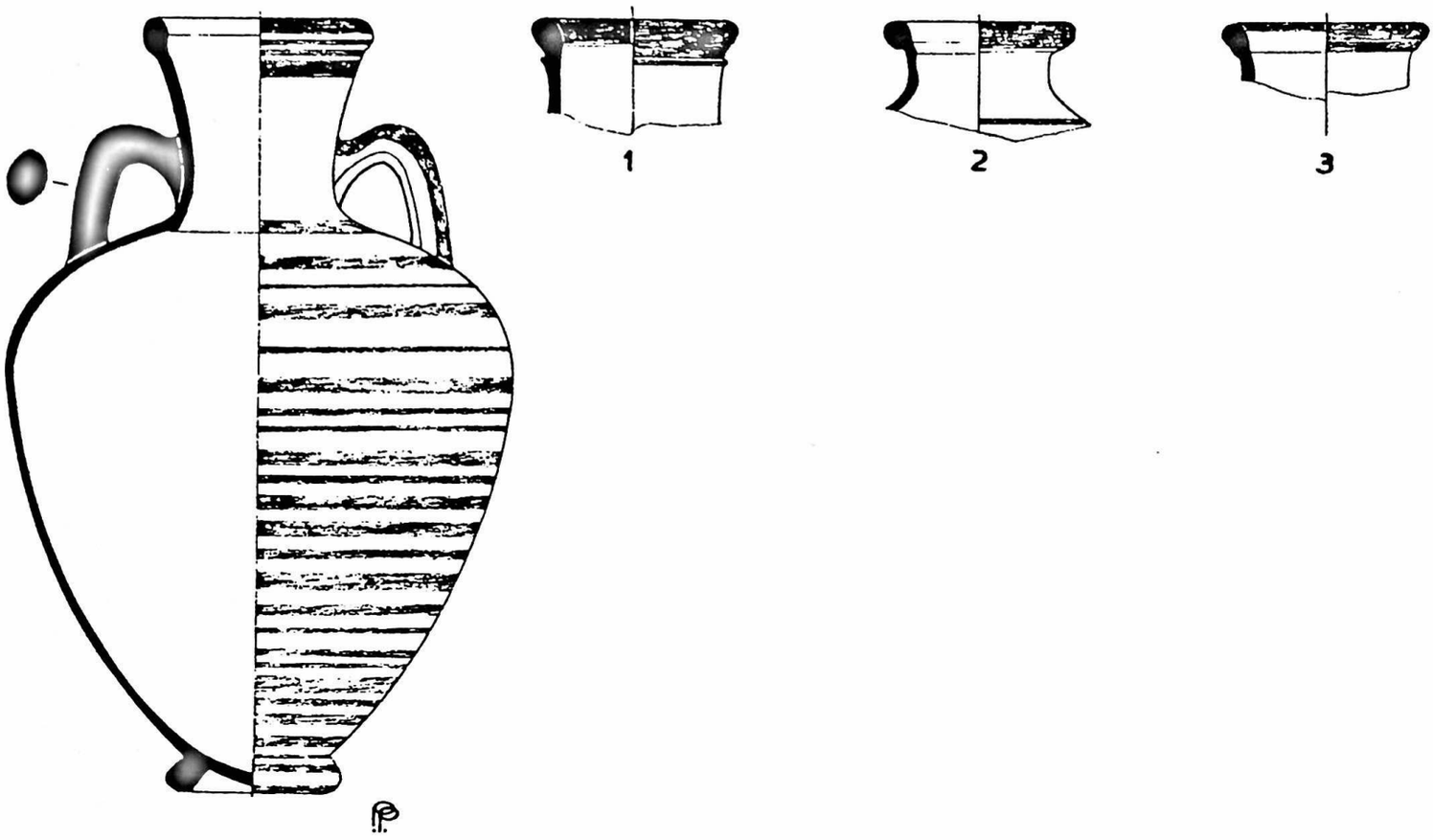

FIG. 11. — Typologie des amphores peintes à la brosse (cols provenant des fouilles de Marseille : Négrel, I, 7, 887 c et 1, 11, B. 128; St-Jean, 10399).

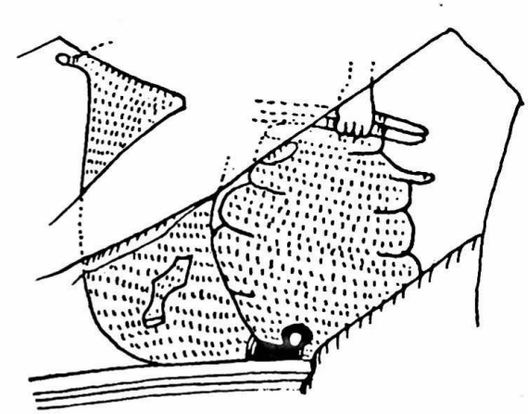

FIG. 12. — Outre de soufflerie de forge avec sa tuyère sur un vase attique du VIe siècle (*Bull. Corresp. hellénique*, 1896).

les amphores de Campanie qui prennent le relais de la Grèce. Cette masse d'importations est à l'origine de la création du vignoble marseillais et d'un type d'amphore original destiné à l'exportation (5).

Elles appartiennent à plusieurs techniques dont les centres de fabrication ne sont pas localisés, certaines d'entre elles pouvant être rhodiennes, et les amphores à engobe milésiennes :

a. petite amphore à pâte fine, bien épurée, à couverte lissée, décorée de dessins linéaires ou géométriques et de languettes, à pied annulaire, d'un type courant dans les sites helléniques à Marseille, au Castelet de Fontvieille, au Cayla de Mailhac, à *Ruscino*. Anse et col à dessins géométriques de Saint-Jean (Vasseur, IX, 9/10485 : **pl. 9, 1).**

b. petite amphore à pâte fine, finement micacée, à dessins géométriques, sans engobe : col mouluré, panse (Vasseur, IX, 8/10484; Négrel, I, 5, 84; I, 12, B. 5; Saint-Jean, 10329, 1 et 2; Négrel, I, 7, 129 : Villard, p. 46 et pl. 30, 8 et 53, 2; Négrel, I, 4, 62 : Villard, p. 47 et pl. 25, 9; **pl. 9, 2-4).**

c. amphore sans engobe, à pâte rouge sombre, parfois avec une âme noirâtre à l'intérieur entourée d'une auréole rougeâtre selon le type de l'amphore rhodienne du IIIe siècle; la pâte est rugueuse, décorée de dessins linéaires sur la panse (Fort Saint-Jean, 10438 : échelle brune : **pl. 9, 12)**; de bandes axiales sur l'anse, brunâtres ou rougeâtres (Négrel, I, 12, A; I, 7, 886; I, 7, 16, k; Castelet de Fontvieille, 42, 29; **pl. 9, 9-11).** Nombreux fragments de panse décorés de bandes circulaires noirâtres (Négrel, I, 1, 43).

d. amphore en pâte rouge sombre, granuleuse, recouverte d'un engobe épais, blanchâtre ou jaunâtre, décoré de dessins linéaires, parfois à combinaisons variées de lignes (6); le col en bourrelet est peint de couleur brune (7); l'attache de l'anse est entourée d'un cercle et l'anse parfois elle-même décorée d'une ligne serpentiforme (8) **(pl. 9, 5-7).**

La forme ovoïde, à col terminé par une lèvre à bourrelet, à anses de section ovale, à fond plat et étroit, peut être restituée par les exemples d'Ionie (9). Leur datation, reculée au troisième quart du VIIe siècle, doit être abaissée au début du VIe; le pourcentage élevé de ces amphores à Daphnai, Naucratis et Istria a fait localiser le centre de production dans la région de Milet, l'engobe constituant un élément caractéristique de la céramique d'Asie Mineure, à savoir lydienne (10).

Fragments nombreux à Marseille, à Saint-Blaise, au Castelet de Fontvieille, à Ensérune, au Cayla de Mailhac, à Ampurias; elles sont signalées dans les grottes de la vallée du Gardon (11), à Saint-Vérédème (Sanilhac) et à En Quissé (Sainte-Anastasie : **pl. 9, 8).**

C'est sans doute à ce type qu'appartient la cruche à deux anses du tumulus de Mercey-sur-Saône, qui porte les traces d'un enduit rouge (12).

e. amphore peinte « à la brosse ».

Ce type, caractérisé par son pied annulaire et sa forme ventrue avec épaule arrondie, a un col court plus ou moins évasé vers le haut, terminé par un épais bourrelet, parfois soutenu par un listel; il a deux courtes anses, à section ovale en fer à cheval (fig. 11).

La surface est entièrement recouverte d'une peinture reconnaissable au ton plus ou moins sombre des zones de couleur passées au pinceau, allant du brunâtre au rouge; cette technique a été reconnue par Villard (13), non seulement sur un type d'amphores, mais sur quelques grands vases, hydries, œnochoés, grands plats trouvés à Marseille; elle se retrouve sur le col de grandes jarres de fabrication locale de Milet (musées d'Istanbul et Akkoy) et le pied des calices de Chios de grand format, peut-être d'imitation locale, trouvés dans la nécropole de Pitané (Fouille E. Akurgal); on remarque la même technique au revers d'une assiette rhodo-ionienne et une jatte à anse verticale de Marseille (Saint-Jean, 10457 : Vasseur, VII, 7, et 10581).

Certaines de ces amphores, à pâte jaune clair, fréquentes à Caeré, portent sur le col deux lignes brisées encadrant deux cercles concentriques, ce qui leur a fait donner le nom d'amphore S O S. Elles seraient de fabrication attique et auraient été utilisées pour l'exportation de l'huile, l'Attique n'étant pas exportatrice de vin, mais d'huile (14). Les deux tessons des fouilles de Marseille (Négrel, I, 1, 46 et 47), attribués à l'Attique par Villard, doivent être restitués à l'Ionie, ainsi que le montre la comparaison des très nombreux

5. C'est la principale objection à l'hypothèse hypercritique de R. Joffroy, que la destination vinaire de ces amphores n'est pas démontrée *(L'oppidum de Vix,* 1960, p. 152). La même hypothèse a été faite par G. Vallet au sujet de l'utilisation des amphores « peintes à la brosse » (dites ϟ O ϟ), qui seraient d'origine attique et auraient servi à l'exportation de l'huile (L'introduction de l'olivier en Italie centrale, *Hommages A. Grenier,* 1962, III, p. 1558); cf. *infra,* C et III, n. 103.

6. Voir nombreux fragments de panses : Négrel, I, 12, F. 85 : Villard, p. 46 et pl. 24, 10; Saint-Jean, 10329, 10340, 10463; Saint-Laurent, XXIX, 218.

7. Borély, 6579 (sans prov.).

8. Vasseur, IX, 9 et 10/10485 et 86; Villard, p. 46 et pl. 24, 10; Plage grecque, II, 3, I, 107; V. 493.

9. Type de Daphnae, dans l'isthme de Suez (Flinders Petrie, *Tanis* (Part. II), *Nesbebeh* et *Defenneh* (The Egyptian Exploration Fund. 1888), pl. 33, 1; — de Théra (H. Dragendorff, *Thera* (1895-1902), II, p. 903, fig. n. 425*; — de Clazomènes et Camiros (J. Boehlau, *Aus ionischen und italischen Nekropolen,* 1898, p. 23, fig. 16; *Larisa,* III, pl. 48; cf. M.F. Lambrino, *Les vases archaïques d'Histria,* p. 107-108; *Histria. Monografie arheologică,* I, 1954, fig. 154-159; cf. échantillon de col à engobe blanc et bandes rouges de Phocée (Borély, 50, 202); à bandes brunes de Bairakli (50, 108 et 135); à engobe chamois foncé et bande noire de Bairakli (50, 101).

10. S. Dimitriu et Maria Coja, La céramique archaïque et les débuts de la cité pontique d'Histria, *Dacia,* II, 1958, p. 71.

11. Tessons en pâte jaunâtre fine, à engobe blanchâtre et dessins linéaires de ton noir : Fouilles de Mazauric (Musée Hist. Nat. Nîmes).

12. M. Piroutet et J. Déchelette, Découverte des vases grecs dans un *oppidum* hallstattien du Jura, *Revue arch.,* 1909, I, p. 212; *Man. arch. préhistorique,* II, p. 1047, fig. 431, 2.

13. Villard, p. 49 et pl. 26-28; col pl. 26, 1-4; 27, 1 et 50, 2; fond pl. 26, 5 et pl. 49, 7 (I, 1, 381; I, 7, 718 E; I, 7, 853 D, etc.); lots de tessons St-Jean, 10399, 10506; Négrel, I, 2, 3; I, 1, 45, 61, 163; I, 7, 19 K, 332 i, 333 i; I, 12, D. 75; VIII, 3, etc.

14. Voir sur ce type d'amphore E. Hall Dohan, *Italic Tomb groups in the University Museum,* Philadelphie, 1942, pl. 51; Villard, Céramique grecque du Maroc, *Bull. arch. marocaine,* IV, 1960, p. 6 et pl. II; G. Vallet, L'introduction de l'olivier en Italie centrale, *Hommages A. Grenier,* III, p. 1558 (l'amphore signalée à Lipari n'appartient pas à ce type).

tessons de ce gisement, dont la pâte varie du jaune clair au rougeâtre (**pl. 9, 13-16**) et l'analyse minéralogique (15) des tessons de comparaison de Cymé et Mogador (50207 et 50292). Le type ϟ O ϟ a été signalé à Istria (16). Celles de Pitané, de Baïrakli et de Thasos (17) conservées entières, sont décorées d'une ligne serpentiforme sur la panse, mais sont dépourvues du groupe ϟ O ϟ.

Il semble donc qu'il y ait un centre de fabrication en Ionie, peut-être dans la région de Milet, qu'il ne sera possible d'identifier que lorsque pourront être reconstituées des amphores entières. C'est de ce centre que proviennent les amphores diffusées en grand nombre sur la côte ionienne à Baïrakli, Cymé, Pitané, Daskyleion (Ergili) et en Occident, en Sicile (Aidone), sur la côte (Antibes, Nice, Garou, Arles, Fontvieille, la Monédière (Bessan), à Alicante (Denia), Aléria, Ampurias (*Neapolis*, 1947, niveau 7). Elles sont associées à Tanis avec la céramique ionienne, à Tel Jaffa, sur la côte israélienne, aux céramiques chypro-phéniciennes et à Mogador à des amphores peintes ioniennes et à des œnochoés chypriotes (18), qui n'ont pu parvenir que par la voie du commerce phénicien.

III. AMPHORES MASSALIÈTES

La forme de ces amphores, sphérique ou ovoïde, dérive de l'amphore grecque. Ce n'est point au type phénicien ou étrusque à panse en forme de toupie sans col, avec anses boudinées soudées à la panse, issu de la jarre cananéenne, qu'elle se rattache, en effet, mais à l'amphore rhodo-ionienne à panse sphéroïde ou à l'amphore corinthienne, à col en bourrelet et à anses attachées au col.

Elle appartient à deux techniques de fabrication : argile blanchâtre tirant parfois sur le verdâtre, pulvérulente, employant un dégraissant feldspathique; argile colorée, du rose ou rougeâtre au saumon, employant un dégraissant de grosses parcelles de mica argenté, en « écailles de poisson ». Ces deux types de pâte, plus fine, ont servi à faire de la vaisselle commune.

Le premier groupe a quelquefois reçu une décoration linéaire, bande peinte sur le col (18bis), à la manière des amphores ioniennes, tandis que le second est dépourvu de toute décoration apparente.

15. La pâte des tessons présumés attiques de Marseille a même technique et granulométrie que ceux de l'Ionie provenant des mêmes fouilles (I, 7, 332 et 333 i; II, 11 B. 121; St-Jean, 10 399) et de Cymée et de Mogador (Borély, 50, 207 et 292) : richesse en silice et oxyde de fer, présence de quartz hyalin et absence de mica. Ils s'apparentent au groupe de céramique archaïque du Mont Garou à Sanary (cruche et coupes carénées à ondes en zigzag : *supra*, II, 2, 1, β, γ et δ; cf. note 47), d'origine anatolienne.

16. M.F. Lambrino, *Les vases archaïques d'Histria*, 1938, p. 132, fig. 94 (technique lydienne ou milésienne ?); *Histria. Monografie arheologică*, p. 376.

17. *Journal of Hellenic Studies, Arch. Reports*, 1960-1961, p. 23, fig. 24.

18. A. Jodin, *l.c.*, pl. VI, d, e, f, i, l; fragment de comparaison au Musée Borély (50 292); cf. Villard, *l.c.*, pl. II. L'îlot sera encore un entrepôt de vin à l'époque romaine : J. Desjacques et P. Koeberle, Mogador et les îles purpuraires (*Hespéris*, 1955, p. 1 et pl. 4 et 5).

18bis. Col à lèvre repliée : Négrel, I, 7, 110 J.

1. *Pâte claire feldspathique.*

Cette pâte claire, présentant un dégraissant feldspathique, est la même que celle qui a été employée pour faire la vaisselle courante d'imitation ionienne. La pâte des amphores est plus grossière, plus dure. La présence de cols et de fragments d'amphore vitrifiés (18ter) dans le dépotoir du four de la rue Négrel, daté des environs du milieu du VIe siècle qui a donné une abondante vaisselle à pâte blanche permet d'affirmer la provenance locale de ce type d'amphores; il appartient à la technique la plus ancienne de cette fabrication (19), qui a peut-être précédé la technique à pâte micacée.

Il était intéressant de comparer à ces témoins de Marseille les amphores de la Heuneburg, dont la consistance et la couleur étaient très voisines de celles de Marseille. La proportion de silice est légèrement plus élevée (59 %), les grains de sable étant identiques comme caractères généraux et le mica totalement absent (20).

L'examen par diffraction des Rayons X a donné des résultats comparatifs identiques entre les amphores marseillaises et les témoins de la Heuneburg, qui ont des proportions équivalentes de feldspath, de quartz et de calcite et ont le même degré de cuisson (1 000°) (21).

18ter. Fonds en « bobine », I, 1, 384.

19. En particulier fonds en « bobine », I, 12, B. 423-424; I, 11, D. 19; anses, I, 12, C. 10; C. 12 et E. 92; I, 7, 102, K.

20. Nous donnons ci-dessous l'analyse chimique du Laboratoire Vizern et Guillot à Marseille (30 mars 1956) :

a. Four de potier (col d'amphore, I, 11, D. 215) :		
	Anhydride carbonique	5,50 %
Feldspath (silicate d'alumine)	Silice	50,00 %
	Oxyde de fer	5,25 %
	Alumine	21,70 %
	Acide titanique	0,20 %
	Chaux (CaO)	12,70 %
	Magnésie	4,00 %
	Divers et pertes	0,65 %
b. amphore de Marseille (I, 54) :		
	Anhydride carbonique	6,80 %
	Silice	49,00 %
	Oxyde de fer	6,25 %
	Alumine	16,40 %
	Acide titanique	0,20 %
	Chaux (CaO)	13,20 %
	Magnésie	4,55 %
	Divers et pertes	3,60 %
c. amphore de la Heuneburg n° 1 :		
	Anhydride carbonique	1,20 %
	Silice	59,00 %
	Oxyde de fer	7,20 %
	Alumine	13,80 %
	Acide titanique	0,20 %
	Chaux (CaO)	10,80 %
	Magnésie	5,70 %
	Divers et pertes	2,10 %

Je remercie le prof. W. Dehn de ses échantillons; cf. W. Kimmig, Le Rhône et le Rhin dans les rapports de civilisation du monde antique, *Ogam*, X, 1958, p. 346.

21. Amphore : Négrel, I, 54 : Analyse n° 453 faite par M. G. Périnet, ingénieur au Laboratoire des Rayons X au Centre de Recherches scientifiques, industrielles et maritimes de Marseille (15 février 1956); mêmes résultats pour l'amphore (Négrel, I, 53) et celle de la Heuneburg. L'analyse révèle de petits fragments de mica, de faibles traces de feldspath et une proportion de quartz et de calcite analogue à celle des amphores de Marseille; la pâte contient 57,50 % de silice, teneur voisine de celle de l'échantillon

C'est à cette variété de céramique qu'appartiennent un grand nombre de vases en pâte claire friable, depuis le VIe siècle **(pl. 50, 1)** jusqu'à l'époque hellénistique, en particulier les aryballes, olpés et coupelles à offrandes des grottes à offrandes de Marseilleveyre, qui nous donnent la gamme des couleurs de cette variété de céramique, blanchâtre, friable, rayable à l'ongle, ou plus grossière, de ton blanc-verdâtre, les amphorettes à fond plat, hydries, olpés présumées provenir des fouilles du Bassin de Carénage (22).

2. *Pâte colorée à mica en « écaille de poisson ».*

La technique de cette poterie farcie de lamelles de mica en « écaille de poisson » est typiquement marseillaise. La pâte varie du jaune au rosâtre, parfois rougeâtre à l'intérieur et jaune à l'extérieur. Elle est très dure et paraît plus cuite que la précédente. Elle est truffée de grosses parcelles de mica argenté, parfois de ton doré ou rosâtre et de granulations rouges, servant de dégraissant selon l'usage de la poterie indigène. Elle contient en outre des cristaux incolores de quartz et de calcite, mais est dénuée de feldspath (23).

C'est à cette pâte qu'appartient la majorité des amphores trouvées à Marseille et dans les sites helléniques de la côte **(pl. 43-46)** et diffusées par son commerce dans l'axe rhodanien, en particulier au Mont Lassois (24), et à Château-sur-Salins.

Cette céramique si caractéristique (25) avait attiré l'attention de M. Piroutet et J. Dèchelette dans leur étude de l'*oppidum* hallstattien de Château-sur-Salins, à Prétin (Jura) (26). La couche C caractérisée par des tessons attiques à figures noires, du milieu du VIe siècle (coupe à œil prophylactique) et des fibules à arbalète, avait livré de nombreux fragments d'amphores à pâte jaune pâle ou légèrement rougeâtre, « parsemée de petites tâches rouge foncé (ocre), de petites paillettes de mica et quelques petits grains quartzeux »; le bourrelet formant le rebord supérieur, avait-on noté, était curve, c'est-à-dire formé par le reploiement de la lèvre **(pl. 45, 17 et 18)**, lors de la fabrication.

Dans une note générale sur ses fouilles, parue en 1930, M. Piroutet signalait à nouveau ce type d'amphore dont les photos montrent très nettement le profil de la mouluration à listel que soutient la lèvre (27). Il comparait cette pâte à celle d'amphores provenant de sépultures hallstattiennes à Mantoche (Haute-Saône) (28), d'une hauteur de 0,45 environ, à panse ventrue et à pied court terminé par une petite surface plate, à goulot court garni d'un fort bourrelet à la bouche, sous lequel court un petit listel.

L'origine de ces amphores était supposée hellénique, comme celle des céramiques peintes, la fabrication d'amphores et la production de vin dans le Sud de la Gaule étant à priori et implicitement écartées. La poursuite des fouilles par M. Dayet a permis de retirer de nouveaux fragments appartenant à ce type d'amphores (29).

La même observation avait été faite au Mont Lassois (Vix) par J. Lagorgette : après avoir signalé les vases gaulois à peinture polychrome, qui sont synchroniques des vases attiques à figures noires (30), il avait attiré l'attention sur la composition de la pâte des amphores qui « contient une multitude de grosses et brillantes paillettes de mica et même quelques fragments de mica rouge sombre, atteignant jusqu'à 0,008 ». Il comparaît ces amphores à celles de Château-sur-Salins, qui selon Piroutet, avaient dû contenir du vin de Grèce; mais il concluait prudemment ne pouvoir ni l'affirmer ni le nier et émettait l'hypothèse que ce commerce venait non point de Marseille, mais indiquait des relations avec l'Etrurie (31).

TYPOLOGIE

La forme des amphores en pâte micacée, la plus commune, peut être classée selon deux types, qui permettent de suivre son évolution, la forme à panse sphérique, la plus ancienne, et la forme à panse ovoïde (32). Si la première est typique des gisements du VIe siècle, la seconde ne semble pas apparaître avant le Ve et se perpétue jusqu'au IIIe-IIe siècle, c'est-à-dire à l'apparition des amphores rhodiennes et italiques. A cette époque, ce type d'amphore paraît avoir été imité dans d'autres centres helléniques, en particulier dès la seconde moitié du VIe siècle au Pègue, où les imitations sont associées aux massaliètes (fouille 1962) et sur le littoral narbonnais (col court à lèvre en quart de rond, du IIIe au Pech Maho), où l'art de la viticulture avait

en pâte blanchâtre de même provenance. L'analyse minéralogique de la pâte au microscope polarisant faite par André Blanc a donné la même densité et la même composition de particules de céramique écrasée en guise de dégraissant (amphore de la Heuneburg n° 2).

22. M. Clerc, *o.c.*, I, p. 204 et fig. 40; poterie classée comme « poterie grecque de beau style » au musée Borély : *Cat. Froehner*, 1966/3466, 1974/3474 et 2070/3570; en outre 6462 (provenance locale).

23. Même analyse que ci-dessus, Laboratoire Vizern et Guillot; amphore de Marseille (XIV, 1952, 2) :

Anhydride carbonique	9,50 %
Silice	46,80 %
Oxyde de fer	5,95 %
Alumine	18,30 %
Acide titanique	0,60 %
Chaux (CaO)	12,90 %
Magnésie	3,50 %
Divers et pertes	2,45 %

24. Les tessons du Mont Lassois qu'a bien voulu m'envoyer M. R. Joffroy ont des proportions de quartz, de calcite et de mica identiques à ceux de Marseille (Borély, 3919).

25. Fouilles de M. Clerc sur le penchant de la butte St-Laurent, à la Tourette de Marseille : M. Clerc et Arnaud d'Agnel, *Déc. archéol. à Marseille*, 1904, p. 13; M. Clerc, *Massalia*, I (1927), p. 205, n. 1; G. Vasseur, *L'origine de Marseille* (1914), p. 98 et pl. XV, 1, 8, 9. Cf. F. Benoit, Amphores grecques d'origine ou de provenance marseillaise, dans *Rev. Et. ligures*, 21, 1955, p. 32-43.

26. Découverte de vases grecs dans un *oppidum* hallstattien du Jura, dans *Rev. arch.*, 1909, 1, p. 201.

27. La citadelle hallstattienne à poteries helléniques de Château-sur-Salins, dans *Ve Congrès internat. d'Archéologie, Alger (1930)*, Alger, 1933, p. 57 et pl. XIII.

28. *Rev. arch.*, 1909, I, p. 211 et 212; J. Déchelette, *Man. Arch. préhist.*, II, p. 1047, fig. 431.

29. Comm. de M. Dayet.

30. *Bull. arch.*, 1932-1933, p. 597.

31. *Ibid.*, 1938-1940, p. 467-468.

32. Classement déjà proposé dans *Amphores grecques* (1955), *l.c.*, p. 32.

été apporté par l'hellénisation (33). Une de ces amphores au Cayla de Mailhac, en argile rosâtre peu micacée, portant un timbre sur le col (X), peut être datée de la fin de cette production au IIe siècle. Elle fait défaut à Entremont, dont le *terminus ante quem* est de 123 av. J.-C.

Leur structure est identique : la panse, terminée par un bouton « en bobine », de tradition grecque, est faite en deux parties, soudées vers le premier tiers de la hauteur de la panse, ce qui la distingue de l'amphore à épaulement gréco-italique et romaine dont le raccord est apparent à la naissance du col.

Les anses ont une section ovale parfois en haricot dans les exemples les plus anciens; elles s'élargissent et ont une nervure médiane dans le second groupe. Ce profil est également tout différent du profil des anses phéniciennes et étrusques qui ont une section circulaire; il se rattache à celui des anses ioniennes à section ovale.

Mais ce qui distingue surtout les deux groupes est la hauteur du col, court, trapu et large dans le premier groupe, détaché dans le second de la panse qui a une forme ovoïde et une proportion plus élancée. Tandis que la hauteur des premières ne dépasse pas 0,44/50, les secondes atteignent 0,55/60.

Enfin dans les exemplaires les plus tardifs du second groupe, la panse a tendance à se renfler à la naissance des anses et à dessiner un épaulement curviligne sur le type de l'amphore grecque en forme de toupie.

Une autre remarque doit également être faite au sujet du profil de la lèvre, en bourrelet replié dans les plus anciennes, à bord incliné ou biseauté et à bord droit dans les amphores ovoïdes.

Le listel qui souligne la lèvre dans les plus anciens types disparaît dans le type à bord droit, dont la moulure en quart de rond vient se souder directement au haut du col.

Ce sont là des caractères, déterminés par la découverte d'amphores intactes à Ampurias, à Marseille, et dans les recherches sous-marines, qui permettront de faire la restitution de ce type d'amphore, dont les tessons sont innombrables dans les gisements terrestres du littoral, et ont été signalés dans la vallée du Rhône et les *oppidum* du Nord-Est, à Château-sur-Salins et au Mont Lassois.

La distinction n'est pas toujours aisée à faire, car le tour de main du potier a souvent donné un profil à pan coupé au rebord replié de l'amphore, avant de trancher d'une section franche la lèvre.

On peut donc distinguer trois variétés de profil de la lèvre : lèvre à bord arrondi à l'extérieur, formé par le repliement de la paroi qui détermine un creux plus ou moins ovale, apparent à la cassure, sur le type de l'amphore ionienne; lèvre à bord incliné ou biseauté; lèvre à bord tranché droit.

Ces données typologiques permettent d'attribuer à l'époque archaïque, vers le milieu du VIe siècle, les amphores sphéroïdes de Marseille, d'Ampurias (**pl. 43, 1-3**) (34), de Saint-Romain-en-Viennois (35), de la grotte des Cloches à Saint-Martin-d'Ardèche (36), de Château-sur-Salins (37), du Mont Lassois (38), des épaves de Bréganson (39), de l'anse St-Roch (Antibes) et de Diano Marina (40) et de restituer la forme ronde à celles de Saint-Blaise (41) et à certains exemplaires du tumulus de Mantoche (42), que leur col court rattache au premier groupe.

C'est à ce groupe également que se rapportent les cols d'amphores à lèvre repliée du Cayla-de-Mailhac associées à des amphores étrusques et à une coupe « ionienne » (Grand Bassin II, 5, 5) (43), de la Monédière à Bessan (musée d'Agde), du Mont Lassois (44), toutes en pâte micacée à « écailles de poisson », qui sont d'origine massaliète.

La diffusion du second groupe qui apparaît au milieu du Ve siècle à l'Arquet (45), habitat côtier de Martigues (**pl. 43, 4-12**), montre l'intensification du commerce des vins marseillais à partir de cette date.

C'est à ce groupe qu'appartiennent les amphores de *Ruscino* (IVe s.) (46), d'Ensérune (IIIe s.) (47), d'Elne (48), de la Roque à Fabrègues (IIIe s.), d'*Olbia* (IIIe-IIe s.), de Vintimille et presque toutes les épaves trouvées sur le littoral, à l'île de Riou, à l'île Verte de La Ciotat, au Cap Gros près d'Antibes, au Grau d'Agde, à Fos, à la Madrague de Montredon, à Saint-Tropez (îlot de la Moutte), à Agde, à Majorque, à Albenga.

On en rapprochera un col d'amphore de Roquepertuse à lèvre tranchée droit, en pâte blanche compacte

33. *Infra*, III.

34. M. Almagro, *Ceramica griega*, *l.c.*, p. 86, fig. 22; et *Las necrópolis de Ampurias*, I, p. 399, fig. 24.

35. Comm. L. Gauthier (Sainte-Cécile-les-Vignes).

36. J. Combier, P. Huchard, Le commerce gallo-grec dans le Val d'Ardèche, *Cahiers rhodaniens*, 6, 1959, p. 43, fig. 1. Je remercie M. Combier qui a bien voulu m'envoyer le relevé grandeur naturelle de sa restitution.

37. Fragments d'amphore rouge à pâte très micacée, au musée de St-Germain (54.623); cf. M. Piroutet et J. Déchelette, Découverte de vases grecs, *l.c.*; J. Lagorgette, *B.A.C.*, 1938-40, p. 109 et 463.

38. R. Joffroy, *L'oppidum de Vix*, p. 151 et pl. 71.

39. Archéologie sous-marine en Provence, *Rev. Et. ligures*, 18, 1952, p. 262, fig. 26, et Amphores grecques, *ibid.*, 21, 1955, p. 32, fig. 1 et 2.

40. *Ibid.*, 18, 1952, p. 232, fig. 88; 25, 1959, p. 298, fig. 7.

41. H. Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise* (I), p. 72, fig. 23.

42. Ce groupe de tumulus qui a donné au moins 5 exemplaires paraît avoir eu des amphores appartenant aux deux groupes : l'amphore entière (0,45 haut.; 0,40 diam.; 0,18 diam. du goulot) ne peut concerner qu'une amphore sphérique (M. Piroutet et J. Déchelette, Découverte de vases grecs, *l.c.*, p. 212); mais l'illustration donnée par Déchelette est celle d'une amphore ovoïde de 0,52 haut. (*Man. Archéol.*, II, p. 1047, fig. 431, 1). Ces amphores sont datées du Ve siècle par G. Vasseur, *L'origine de Marseille*, p. 197.

43. O. Taffanel, Le 1er Age du Fer à Mailhac, *Cahiers ligures Préhistoire et Arch.*, 11, 1962, p. 162.

44. R. Joffroy, *L'oppidum de Vix*, pl. 71.

45. Ch. Lagrand, *Gallia*, XVII-1959, p. 191, pl. V, fig. 2. La poursuite de cette fouille par l'auteur lui a permis de rectifier la date de ce type d'amphores trouvé dans le fond de cabane 2 : les fragments, remontant à la 2e moitié du Ve siècle, avaient été trouvés dans une poche de la couche 5, au niveau des amphores rhodiennes et étrusques de la couche 6, qui leur sont donc antérieures.

46. G. Claustres, *Ruscino. Etudes roussillonnaises*, 5, 1950, p. 156, fig. 15 (n° 1520) en pâte jaune.

47. J. Jannoray, *o.c.*, p. 61-62 et pl. 52, 1.

48. G. Claustres, L. Bassède, R. Grau, *Etudes roussillonnaises*, II, 1952, p. 166 (IVe s.).

et homogène, qui porte dans un cachet ovale à la base du col un timbre E) : elle s'apparente au second groupe par la forme de sa lèvre mais diffère par sa pâte de la fabrication marseillaise (49).

Deux exemplaires intacts trouvés à Marseille en pâte rougeâtre micacée ont la forme caractéristique de la dernière période. Ils proviennent des travaux de terrassement faits sous le second Empire pour le percement de la rue Impériale (aujourd'hui de la République). Si nous ne possédons sur ces fouilles que le rapport de C. Penon et la maquette d'H. Augier se référant à un cimetière du Bas Empire, nous savons qu'il y fut trouvé des vases apuliens (50). La pose sur ces deux amphores d'une étiquette imprimée indiquant leur provenance « Rue Impériale » **(pl. 43, 4 et 5)**, rend vraisemblable cette attribution locale, bien que les comptes rendus de fouille ne les signalent pas.

On ne peut donc se fonder sur le seul caractère typologique de la lèvre pour différencier une amphore du premier groupe de la plus ancienne série du second. Les sondages qui ont permis de trouver en Arles, sous la Caisse d'Epargne (place de l'Obélisque) le niveau d'occupation grecque du milieu du VIe siècle (51), ont nettement montré que la couche la plus basse (IV), datée par des amphores ioniennes peintes à la brosse et une coupe attique des Petits Maîtres, possédait la lèvre à bord replié associée à la lèvre inclinée et à pan coupé **(pl. 46, 31-37)**; au-dessus une couche d'attique à figures rouges était sous-jacente à un riche dépotoir d'amphores massaliètes à lèvre à bord incliné et à bord plat, avec de rares lèvres à bord replié, toutes en pâte très micacée de couleur jaunâtre (IVe-IIIe s.). Une amphore datée du Cayla de Mailhac (niveau IV), au IIe siècle, de forme ovoïde, est à rebord plat et lèvre en quart de rond.

Cependant on peut établir une typologie du profil de la lèvre, qui montre son évolution du bourrelet au bord droit (52) :

1re période (VIe-Ve siècle) : forme sphérique, hauteur de ± 0,50 **(pl. 43, 1-3; 45, sauf 37; 46, 31-37)**; col court, évasé, terminé par un rebord arrondi, formé par le repliement de la lèvre qui détermine un creux plus ou moins large, de section allongée; le rebord en boudin est souligné par une mouluration d'arrêt, formant listel curviligne ou rectiligne, qui marque le raccord de la lèvre au col à la façon de l'astragale du chapiteau; anses coudées en arc de cercle; panse bombée vers le haut; bouton terminal en bobine.

A ce type appartiennent des amphores entières de Marseille, de Tamaris, de Sève, de l'*oppidum* de la Roque à Barbentane, d'Agde (lit de l'Hérault), de Diano Marina et des cols d'Arles, Fontvieille, le Cayla de Mailhac, la Monédière, Pech Maho, Château-sur-Salins, Mont Lassois, etc... Une amphore votive de la grotte de l' « Argile » à Marseilleveyre, incomplète du col (haut. 0,081) en connexion avec un fragment d'amphore ionienne, appartient à ce type **(pl. 14, 7)**.

2e période (V^e^-IIe siècle), col plus élevé, terminé par un rebord plat ou biseauté vers l'extérieur soutenu par un quart de rond plus ou moins aplati, arrêté par une moulure ou un cavet (53) ou par une rainure; anses plus allongées de section nervée formant un coude à la partie supérieure et se terminant par une partie rectiligne inclinée; panse ayant tendance à s'étirer vers le bas, en forme de toupie (haut. 0,54-58); bouton terminal en bobine **(pl. 43, 4-12; 45, 37; 46)**.

A ce type appartiennent les amphores de l'Arquet à Martigues, datées de la seconde moitié du Ve siècle, du Pègue, de Villevieille (Sommières), d'Ensérune, de Montlaurès, d'Emboune à Agde, de Mantoche, d'Ambérieu et de plusieurs épaves à Fos (Musée d'Istres et coll. Fournier), au Cap Gros à Antibes, à l'Ile Verte de La Ciotat, à Majorque (ses Salines).

Marques.

Aucune marque n'a été relevée sur les nombreux fragments d'amphores trouvés à Marseille, en raison de leur date archaïque et de la fragmentation des poteries, dont n'ont été conservés que les cols et les fonds. Ces marques apparaissent surtout dans les amphores du second groupe (V^e^-IVe siècle).

Celles qui ont été recueillies en Languedoc, au Cayla de Mailhac (54), à Ensérune (55), à Agde (56), à l'*oppidum* de la Roque à Fabrègues (57), à l'Arquet (58), à Olbia (59), sont généralement estampées en relief dans un cachet creux circulaire (sauf mention), vers le haut du col ou au contraire au bas de celui-ci, parfois à l'épaule, vers l'attache de l'anse.

Elles ne comportent qu'une lettre, une fois deux, ou un signe :

A avec barre brisée : Ensérune, Elne, la Roque (sur l'épaule à la naissance de l'anse);
A avec barre droite : l'Arquet;
E Olbia, Pech Maho, Ullastret, Agde (en mer);
E (dans cachet ovale) : Roquepertuse;
H Agde (en mer); Marseille (épave Ile Plane);
M Roquemaure, le Cayla, le Pègue, Nîmes (IIe s.);
N Olbia;
T Le Cayla, Agde (en mer);
Φ Roquemaure (VIe s.), Agde (en mer);
X Peyriac-de-Mer (*Oppidum* du Moulin) (60), le Cayla (IIe s.);
λ Peyriac-de-Mer,
Ω Peyriac-de-Mer (dans cachet carré);
↑ Peyriac-de-Mer (dans cachet triangulaire);
ш Ensérune (ш, samek phénicien ?) (61);

49. Amphores grecques, *l.c.*, p. 42, fig. 16. C'est à cause de sa pâte et non de la forme de sa lèvre que l'origine de cette amphore paraît incertaine (cf. Fr. VILLARD, p. 63, n. 4).
50. F. BENOIT, La constitution du musée Borély, *l.c.*, p. 21.
51. Sondage de J.M. ROUQUETTE chargé de suivre les terrassements pour la construction de la Caisse d'Epargne (1958); *Gallia*, XVIII-1960.
52. C'est une classification analogue que propose J. JANNORAY, *o.c.*, p. 61.
53. A Marseille, IX-2313 (plage hellénistique).
54. O. et J. TAFFANEL, *Gallia*, V-1947, p. 144, fig. 2, 1.
55. J. JANNORAY, *Ensérune*, p. 313, n. 1.
56. Musée d'Agde.
57. Communication de J. AUDIBERT.
58. Ch. LAGRAND, *Gallia*, XVII-1959, p. 192, pl. V, fig. 6 et 9 (au bas du col).
59. Communication de J. COUPRY.
60. Y. SOLIER, Les fouilles de Peyriac-de-Mer, *Bull. S.E.S. de l'Aude*, 61, 1960, p. 13 et comm. Y. Solier et H. Fabre.
61. Cf. M. LEJEUNE, *Rev. Et. anciennes*, 62, 1960, p. 77.

AP liés : Ensérune;
△ triangle oculé : Antibes, Agde (lit de l'Hérault), Peyriac-de-Mer, Ensérune, le Cayla, la Roque;
⊙ cercle oculé : Ensérune, le Cayla, la Roque;
swastika : l'Arquet, Peyriac-de-Mer;
× pentacle : Le Pègue.

Enfin signalons des graffites après cuisson VA sur l'épaule d'une amphore de Bréganson et ⊢ (H ?) sur le col d'une amphore à panse ovoïde de la Madrague de Montredon (C. 322). Ces sigles ne nous donnent aucun renseignement sur l'alphabet employé, ni sur les origines de leur atelier de fabrication (62).

CARTE DE RÉPARTITION DES AMPHORES MICACÉES « MASSALIÈTES » (63)

1. *Littoral à l'Est du Rhône :*

Marseille (ville grecque); — Marseilleveyre (grottes à offrandes); — L'Arquet (Vieille Couronne) et Tamaris (Martigues); — La Roque d'Odor (Fos); — Habitat du Mont Garou ou du Mas (Mont Cerveau, Sanary); — *Oppidum* de la Courtine (Ollioules); — Habitat de Sainte-Anne d'Evenos; — *Oppidum* du Pilon du Roi (Sainte-Baume); — *Oppidum* de Nans-les-Pins; — Comptoir grec d'Olbia; — Cap Léoube; — *Oppidum* de Montjean (Cavalaire); — *Oppidum* de San Peyré; — La Garde-Freinet; — Comptoir grec d'Antibes et anse Saint-Roch; — Mont Pizou et Encourdoules (Vallauris); — *Oppidum* de Laudide (Cabris); — Nice; — Mont Bastide (Eze); — Vintimille; — *Oppidum* du Monte Bignone (San Remo); — Gênes.

2. *Basse vallée du Rhône et Etang de Berre :*

Oppidum du Castelan (Istres); — Emporion de Saint-Blaise; — *Oppidum* de Constantine; — *Oppidum* du Baou Roux; — *Oppidum* des Pennes; — Habitat du Castelet (Fontvieille); — Camargue (Rhône de Saint Ferréol) (64); — Espeyran; — *Oppidum* de Cordes (Arles); — Emporion d'Arles; — Ernaginum (St-Gabriel); — Glanum (St-Remy); — La Vallongue à Eygalières; — *Oppidum* des Caisses (Mouriès); — Habitat de la Roque (Barbentane); — Puech de Noves.

3. *Littoral à l'Ouest du Rhône :*

L'Argentière à Espeyran; — Nîmes (habitat de la Tour Magne); — Grotte du Soulier (Saint-André-de-Roquepertuis) (65); — *Oppidum* de Maurassip (St-Côme) (Coll. Rappaz); — *Oppidum* de la Liquière-Calvisson (*id.*); — Grotte de St-Vérédème et *opp.* de Castres (Sanilhac); — *Oppidum* d'Euzet; — *Oppidum* de Villevieille (Sommières); — Substantion; — Fabrègues (*opp.* de la Roque); — Mèze; — Agde (Enbounes) et cours de l'Hérault (fouilles subaquatiques); — Habitat de la Monédière à Bessan; — Béziers; — Ensérune; *Oppidum* de Montlaurès; — *Oppidum* de Montfo à Magalas; — Calla (Durban); — Pech Maho (Sigean); — *Oppidum* de St-Thibéry; — Cayla-de-Mailhac; — Peyriac-de-Mer (*Oppidum* du Moulin); — Elne (*Illiberis*); — *Ruscino* (sépultures du IVe s.); — Ampurias; — Ullastret); — Palamos; — Pézenas.

4. *Vallée du Rhône au Nord de la Durance :*

a) *rive gauche :*

Caumont (*oppidum* de Bonpas et de St-Symphorien : Dr Dupoux); — Mourre de Sève (Dr Guérin); — Avignon (rocher des Doms); — Saint-Romain-en-Viennois (Vaison); — Roquepertuis (Saint-Paul-Trois-Châteaux); — Baumes-de-Venisse (Durban); — Le Pègue (Drôme); — Vif (Isère) : station de St-Loup; — Ambérieu (Ain) : grotte des Balmeaux (source du Gardon) (66).

b) *rive droite :*

La Font du Bui (Saze); — Roquemaure; — *Oppidum* de Malpas (Soyons); — Tournon; — Saint-Martin-d'Ardèche (grotte des Cloches, Borély, 50. 286) (67).

5. *Voies d'accès à la Seine, au Rhin et au Danube :*

Mont Lassois (Côte-d'Or) (68); — Montmorot (Lons-le-Saunier, Jura); — Château-sur-Salins (Jura); — Mont Guérin (Montmirey-la-Ville, Jura); — Mantoche (Hte-Saône) : tumulus (69); — Savoyeux (Hte-Saône) : tumulus; — La Heuneburg (pâte blanche).

6. *Epaves :*

Madrague de Montredon (70); — Marseilleveyre (plateau des Chèvres) (71); — Ile de Riou (72); — Fos; — Ile Verte, à La Ciotat (73); — Bréganson (74); — Ilot de la Moutte (St-Tropez); — Port-Cros (îles d'Hyères) : Cdt Cousteau; — Ile Sainte-Marguerite (Cannes); — Cap Gros, à Antibes (75); — Rade de Villefranche; — La Galinaria (Albenga); — Diano Marina; — Grau d'Agde (76); — Le Grau du Roi; — Maguelone; — Banyuls; — Benimar (77); — Majorque (Ses Salines) (78).

7. *Corse :*

Amphore en argile « amiantée » (?), Musée de Bastia (79).

5. TERRES CUITES ET VASES PLASTIQUES

Les terres-cuites figurées, anthropomorphes ou zoomorphes, sont très rares; elles remontent au VIe siècle, et paraissent être la plupart d'importation rhodo-ionienne, les vases plastiques zoomorphes étant d'origine incertaine.

On notera dans la facture des visages (pl. III, 4), le style ionien archaïque caractérisé par l'obliquité exagérée de l'œil en amande allongée, exorbitée, qui se retrouve dans la monnaie de Phocée et certaines stèles et statuettes d'Artémis **(pl. 1, 1, 6; 3, 1, 4)**, et dont le

62. J. JANNORAY, *o.c.*, p. 62, n. 4.
63. Le premier inventaire, accru depuis cette date, a paru dans les Relations de Marseille grecque (1956), *l.c.*, p. 6 avec carte, fig. 1.
64. *F.O.R.*, V, 413-414; amphores grecques d'origine marseillaises, *l.c.*, p. 35.
65. MAZAURIC, Rech. et Acq. (ms.), Musée de Nîmes, 1914, p. 26.
66. Anse IVe-IIIe s., *Cahiers rhodaniens*, IV, 1957, p. 34; *Gallia*, XVI-1958, p. 373.
67. Comm. de L. BALSAN et J. COMBIER. Publiées par J. COMBIER et P. HUCHARD, *Cahiers rhodaniens*, 6, 1959, p. 43, fig. 1; et *Rhodania*, 35, 1959, p. 26.
68. J. LAGORGETTE, *B.A.C.*, 1938-40, p. 109 et 463.
69. M. PIROUTET et J. DÉCHELETTE, *l.c.* et *supra*.
70. Amphores grecques d'origine marseillaise, *l.c.*, p. 33, fig. 3 (Borély, 3873 et C 322).
71. *Ibid.*, fig. 5 et 6.
72. Epave des Emayades (Borély, C 65, 66, 70, 71).
73. *Ibid.*, XVIII-1960, p. 43 (Borély, C 118, 119).
74. *Gallia*, XIV-1956, p. 29.
75. *Ibid.*, p. 33, 75; XVI-1958, p. 31, 6, 2 (Bastion St-André).
76. Amphores grecques, *l.c.*, p. 35, fig. 9 et 9.
77. *C.R.I.S.* (Barcelone), 1959, n° 4, p. 9.
78. *IIIIe Congrès internat. d'Archéologie sous-marine*, Barcelone (1961).
79. A. ALBITRECCIA, *La Corse dans l'histoire*, 1939, p. 91. Amphore disparue. S'agit-il d'une amphore micacée ou d'une amphore dont la pâte était mélangée d'amiante, selon une technique particulière usitée pour la vaisselle d'époque moderne ? (J. CHIVA et D. OJALVO, La poterie corse à l'amiante, *Arts et Traditions populaires*, 7, 1959, p. 208).

prototype nous est donné par la statuaire chypriote (1) et ionienne archaïque (2) :

tête d'un vase plastique ou balsamaire en forme de Coré, ouverte à la partie supérieure par une tubulure ronde **(pl. 3, 4)**, en terre brunâtre très dure, du Fort Saint-Jean (Vasseur, XI, 2-4/10508), d'origine rhodienne (3), du début du VIe siècle (haut. 0,05);

vase plastique à tête de Gorgone (haut. 0,061) en terre jaune très cuite, non micacée, portant des traces de peinture rouge dans le creux des boucles et dans l'entonnoir du conduit (Négrel, I, 4, 1 : **pl. 3, 2, 3)** (4);

applique en forme de tête de Silène, munie au dos d'un crochet de fixation (haut. 0,06) en terre rouge très cuite couverte d'un enduit d'argile jaunâtre finement micacé, avec traces de peinture rouge à la prunelle des yeux, dans les cheveux et autour de la tête (Négrel, I, 10, 68 : **pl. 3, 1)** (5);

bas de statuette présumée d'Artémis-Aphrodite à la colombe, assise sur un trône, en terre rougeâtre très finement micacée, peut-être rhodienne (Négrel, I, 5, 64 : **pl. 3, 5)** (6);

statuette d'Aphrodite à la colombe coiffée du polos (haut. 0,11) identique de facture, de dimension et de pâte au fragment précédent, mais grisée par la vase, de la plage grecque de la place Vivaux, associée à des pieds de coupes coniques ioniennes également grisés par la vase (Plage, XII, E. 20 : **pl. 3, 6)** (7).

Ces deux statuettes ont la pose hiératique d'Artémis (8) dont les stèles ont été trouvées dans le dépotoir de la rue Négrel et datent des environs du milieu du VIe siècle.

Un peu moins ancienne est une tête de vase plastique *(askos)* à figure de Silène (haut. 0,035), en terre blanchâtre dure, non micacée, provenant d'une tranchée du M.R.U. au pied de la butte Saint-Laurent, remontant au Ve siècle (XXIV, 1).

Le dépotoir de la rue Négrel a également donné un fragment de statuette et trois vases plastiques, dont les deux derniers sont peut-être de fabrication locale :

bras gauche d'une divinité masculine, le poing fermé (long. 0,11) (9) et tête zoomorphe d'*askos* (oiseau) (long. 0,06), la bouche percée d'une tubulure et le haut du museau marqué de trois séries de trous estampés (I, 6, 37 et 36 : **pl. 3, 10 et 8)** (10).

Ils sont en terre rouge dure, couverte d'un enduit d'argile jaunâtre, finement micacée, selon une texture identique à celle de l'applique à tête de Silène. Le bras a conservé des traces de peinture rouge et la tête d'oiseau est ornée de bandes rouges sur le cou, le museau et d'une crête de traits rouges, comme la tête de Silène.

Trois autres têtes d'*askos* en pâte jaunâtre friable, non micacée :

tête de taureau anthropomorphe (haut. 0,06) avec restes de peinture rouge (I, 7, 595 H : **pl. 3, 7)** (11),

tête d'animal tricorne à yeux en pastille appliquée (haut. 0,06), avec traces de peinture noire (I, 6, 35 : **pl. 3, 9)** (12),

tête de coq (haut. 0,05), traces de peinture rouge (Docks, 1963 : V, 740).

1. E. GJERSTAD, *Swedish Cyprus Expedition*, IV, 2, fig. 58 et 59; musée Borély 8123 (F. BENOIT, *Musée arch.*, p. 55, etc.). Cf. à Kharayeb, au Liban (Chehab, *Bull. musée Beyrouth*, 10, 1951-54).

2. Le globe de l'œil « voilé » est caractéristique de certaines statuettes étudiées par E. AKURGAL, à Ephèse, Samos, Baïrakli *(Centenaire de P. Paris et G. Radet*, comm. Bordeaux, 1961; *Die Kunst Anatoliens*, fig. 179, 213, 214, 218, 224, 236, etc.; musée Borély, 1136/2636 F. BENOIT, *o.c.*, p. 73). Ce style a influencé certaines têtes du Sud ibérique, notamment celle de Redobañ (PARIS, *Essai Art et Industrie de l'Espagne*, I, fig. 73; GARCIA Y BELLIDO, *La dama de Elche*, pl. 39).

3. VASSEUR et JACOBSTHAL (p. 8) la considèrent comme rhodienne; VILLARD l'attribue à Samos (p. 53). Cf. les alabastres de Sardes (HANFMANN, Fourth Campaign, *Sardes. Bull. American Schools of Oriental Research*, 166, 1962, p. 25); et de Tarente (F.G. LO PORTO, Tombe arcaïque tarentine, *Boll. d'arte*, 47, 1962, fig. 17); de Lindos (musée d'Istanbul).

4. VILLARD, p. 53 et pl. 41, 1 et 3, et 42, 2; cf. M.I. MAXIMOVA, *Les vases plastiques dans l'antiquité*, fig. 98.

5. VILLARD, pl. 41, 2 et 4.

6. *Ibid.*, pl. 42, 5; cf. BLINKENBERG, *Exploration archéologique de Rhodes*, 1905, p. 98.

7. F. BENOIT, The New Excavations at Marseilles, *American Journ. Archaeology*, 53, 1949, pl. 32 A.

8. La « grande déesse » Artémis était à la fois Aphrodite et Cybèle, d'après la glose d'Hésychius (s.v. Κυδήδη)-; M. CLERC, I, p. 238, n. 2.

9. Classé comme les deux autres dans la céramique locale par VILLARD, p. 62 et pl. 42, 3.

10. *Ibid.*, pl. 42, 1.

11. Des *askos* semblables ont été trouvés à Ampurias (musée de Gérone et coll. privée); l'une en pâte grise (colombe); l'autre, en pâte jaune, ayant conservé sa décoration de bandes peintes alternativement brunes et rouges, à corps d'oiseau et tête de taureau androcéphale, certainement d'importation de la côte ionienne, suit un type oriental, qui a été transposé en sculpture dans la « biche de Balazote » (L. HEUZEY, Le taureau chaldéen a tête humaine. *Mont[e] Piot*, 1901, p. 123; P. PARIS, *Essai sur l'Art et l'Industrie de l'Espagne primitive*, I, p. 120 II, p. 130; GARCIA Y BELLIDO, *Hispania graeca*, II, p. 152 et pl. 69, fig. 23; *C.V.A., Musée de Barcelone*, I, pl. III). Un autre en forme d'oiseau, à Ullastret.

12. VILLARD, pl. 42, 4. Pour mémoire la statuette acéphale présumée rhodienne du musée de Nice : *supra*, II, 1, 3, n. 169.

TROISIÈME PARTIE

L'ÉCONOMIE DU LITTORAL

LES PRODUITS INDIGÈNES — LES MINERAIS — LE VIN LE COMMERCE DU SEL ET LES PÊCHERIES

« Les habitants des îles Cassitérides échangent le produit de leurs mines d'étain et de plomb, ainsi que les peaux de leurs bestiaux, contre des poteries, du sel et des objets de bronze que leur apportent les marchands étrangers (ἔμποροι); *les Phéniciens de Cadix furent les premiers à pratiquer ce commerce maritime; ils cachaient à tous leur itinéraire de navigation »* (STRABON, III, 5, 11).

Etant donné le manque de textes et de documents archéologiques sur l'industrie et le commerce du littoral à l'époque hellénique, il est nécessaire de tenter une reconstitution de sa vie économique en se fondant sur les documents littéraires et archéologiques de l'époque hellénistique et romaine, qui reproduisent des sources plus anciennes (on l'oublie trop) et sur ceux du moyen âge, qui ont fait survivre un état social et économique antérieur et nous livrent le secret des itinéraires de Marseille, dont la fonction naturelle est d'être le lieu d'échange entre les produits de la mer et ceux de la terre, qui sont complémentaires (1), et dont les débouchés commerciaux et parfois la matière d'échange n'ont pas varié, parce qu'ils répondent à des besoins de denrées de première nécessité.

Le rôle des comptoirs de la côte était double : ports de transit pour l'exportation maritime de métaux précieux, en premier lieu le cuivre et l'étain des îles Cassitérides, des Causses, mais aussi de Pyrène, de l'Espagne du Sud et de Tartessos, dont les Phocéens auraient tenté d'enlever le monopole aux commerçants phéniciens à la suite de l'expédition de Colaios de Samos avant 630 (2); mais aussi centres d'exportation sur le marché intérieur et extérieur des produits « palustres », au premier rang desquels il faut compter les plantes médicinales et le sel, — produits « salutifères », qui entraient pour une grande part dans le fret hellénique et à la conquête desquels les Rhodiens s'étaient lancés dans leurs lointaines expéditions, si l'on en croit Strabon (3).

C'est cette double fonction d'*emporia* pour l'échange de produits étrangers et l'achat de produits indigènes, qui paraît avoir été à l'origine de l'expansion ionienne en Occident, toute différente de celle de Chalcis ou de Corinthe, qui avaient établi des colonies de peuplement et d'exploitation agricole (4). Ce caractère est bien marqué par le jalonnement des ports massaliètes à l'Est du Rhône et par la situation des comptoirs de Languedoc, avec lesquels les relations économiques de Marseille sont attestées par la diffusion de céramiques massaliètes. La dispersion des comptoirs et des habitats de la côte en relation vers la fin du VIIe siècle et au VIe avec les ports phéniciens, Naucratis, Rhodes, les villes ioniennes, Corinthe et l'Attique, mais aussi avec l'Etrurie, permet de penser en effet que ces commerçants y trouvaient une source d'approvisionnement régulier (fig. 7).

Que donnaient-ils en échange ? Le seul témoignage de ces importations, à part de rares bijoux, est constitué par la céramique; on peut supposer que s'y ajoutaient des étoffes précieuses, teintes de pourpre ou brodées, objet de luxe pour les indigènes; mais la plus grande partie des poteries est représentée par les vases à liquide, coupes, œnochoés, hydries, cratères et les amphores, non point à huile, mais bien certainement vinaires, de la côte ionienne, de Tyr, de l'Attique, de l'Etrurie même, dont plusieurs épaves ont été repérées sur la côte de Provence et de Languedoc, et par des alabastres et aryballes ou vases à parfum, dont les plus anciens témoins viennent de Corinthe, de Naucratis, de l'Ionie, de l'Attique, — le vin et le parfum, double attrait des barbares pour la civilisation de la Méditerranée.

C'était la monnaie d'échange la plus appréciée des indigènes qui ne tardèrent pas, à Marseille d'abord, dans le Narbonnais et à Ampurias ensuite, à cultiver la vigne et à la tailler selon la méthode apprise des Grecs et à exporter leur produit dans l'arrière-pays.

1. Cf. A. SAYOUS, Le commerce terrestre de Marseille au XIIIe siècle, *Rev. hist.*, 1930, p. 27; A. BLANC, Le commerce de Marseille dans le bassin du Rhône, *Rhodania*, 29-30, 1954-55, p. 47.

2. Il ne faut pas oublier que le Périple de Festus AVIENUS mentionne les relations commerciales de Marseille avec la cité de Pyrène, aux confins des Pyrénées (*Ora marit.*, v. 560; PSEUDO-ARISTOTE, 87; STRABON, III, 2, 8). Ce serait aux relations avec Chypre que le Midi de la Gaule et l'Espagne devraient d'avoir adopté pour désigner le métal de Chypre (χαλκὸς κύπριος) le vocable *coure, cobre*, dérivé du gréco-latin d'Occident *cuprum*, au lieu du terme usité en Cisalpine et en Méditerranée orientale, *rame* du latin *aeramen* (V. BERTOLDI, Antiche correnti di cultura graeca nel Mediterraneo occidentale, *La Parola del Passato*, I, 1946, p. 64; et *Colonizzazioni dell' antico Mediterraneo occidentale alla luce degli aspetti linguistici*, Naples, 1950, p. 102). *Supra*, I, II.

3. [Οἱ Ῥόδιοι] ἔπλεον πόρρω τῆς οἰκείας ἐπὶ σωτήρια τῶν ἀνθρώπων (XIV, 2, 10). Ce sont, outre les esclaves, des produits « accessoires » et que nous estimons secondaires, la résine, le miel et la cire que la Corse fournissait en tribut aux Tyrrhènes, maîtres de l'île, d'après Diodore de Sicile (V, 13).

4. Cf. J. BÉRARD, *Rev. arch.*, 1950, I, p. 187.

I. LE MINERAI

Ce commerce était d'abord alimenté par le transit des métaux ou produits précieux ou rares, acheminés par voie fluviale ou par les caravanes de l'arrière-pays : l'ambre jaune (plusieurs fragments bruts ont été trouvés au Fort Saint-Jean et dans l'anse Saint-Roch à Antibes) (5) qui venait des pays hyperboréens (6) et l'ambre gris des côtes des Landes et du Médoc (7); l'étain dont le transit par la Gaule fut certainement l'une des causes de l'expansion hellénique sur le littoral; mais aussi l'or, l'argent, le plomb argentifère, le cuivre, le fer, qui abondaient dans les montagnes des Maures, les Pyrénées, la Montagne Noire, le Canigou, les Corbières, sur la lisière du Massif Central, dans les Causses, entre le Tarn, le Lot et l'Aveyron (fig. 7), dans les Cévennes et les Maures, et dont le premier était également recueilli par les orpailleurs dans le lit des torrents (Ardèche, Cèze, Hérault, Gardon, Gagnière, etc.) (8).

Si l'on compte ces minerais précieux parmi les produits que les Ioniens allaient chercher dans leurs expéditions lointaines, il est peu vraisemblable qu'ils n'aient connu que le marché ibérique et qu'ils aient pris pour « courtiers » les Puniques et les Etrusques jusqu'au ve siècle (9), alors qu'ils avaient fondé des comptoirs en Gaule dès le début du vi[e]. Le Pseudo-Aristote dit explicitement que les Marseillais tiraient profit des minerais d'argent d'Ibérie, sans doute par l'intermédiaire de Pyrène qui commandait les routes pyrénéennes, comme Nice et Monaco celles des Alpes. L'or de la Montagne Noire et l'argent des Corbières étaient exploités à l'époque romaine; cette exploitation est attestée par la présence de céramiques, d'amphores auprès des galeries d'extraction et par la toponymie même des affluents de l'Aude, l'Orbiel et l'Argent-double de la Montagne Noire, l'Orbieu et le Verdouble des Corbières, dont on rapprochera l'Orb des Cévennes et le Fiumorbo de la région d'Aléria, en Corse (10).

Des habitats celtoligures ont été signalés à Fournès, à Cabardès, à Lastours dans la Montagne Noire et des lampes campaniennes retrouvées dans les galeries de mines de Salsigne (11) et de Ceilhes dans la vallée de Lescour, affluent de l'Orb, au N.O., de Lodève, où étaient d'importantes mines de plomb argentifère à l'époque romaine (12).

La présence de céramiques corinthiennes et ioniennes à Evenos peut être due à l'exploitation des mines de cuivre du Destel, dans les gorges d'Ollioules, qui appartiendront au moyen âge à l'abbaye de Montrieux; celle de poteries ioniennes grises de Saint-Remèze à la station métallurgique de fer des Mayres, entre Saint-Remèze et Vallon, datée de l'époque antique par des poteries en pâte locale (13); de même la découverte de coupes ioniennes ou d'imitation ionienne dans les tumulus et les habitats des Causses de Mende et de Sauveterre (Sainte-Enimie, Chapieu, Brenoux, Saint-Christophe, etc.), ne peut s'expliquer que par une liaison entre le littoral et les centres miniers de la lisière du Massif Central, à travers les Cévennes (τὸ Κέμμενον), ossature du Languedoc des Pyrénées au Rhône, riches elles-mêmes en mines (Strabon, II, 4, 28; III, 2, 8; IV, 1, 1) (fig. 7).

Sans doute le petit comptoir, aux fortifications imposantes, de Pech Maho dans le Narbonnais, trop exigu pour être un habitat, doit-il son origine à la proximité du district aurifère de Maisons, dont une galerie de mine est attribuée aux Romains : il aurait servi d'entrepôt pour les produits rares de la région, sel de Sigean et or de Maisons (14).

5. Fouilles Vasseur, 169/10413; et comm. J. MARGUIER. Si les perles d'ambre ne paraissent pas avoir été trouvées dans les tumulus de Provence, elles sont fréquentes au Cayla de Mailhac; elles étaient associées à des plaquettes d'or dans une grotte sépulcrale de la région de l'Orb (note *infra*, 14) et sont signalées dans les grottes-habitats des gorges du Verdon (Ch. Lagrand); A. Blanc en a trouvé une dans un fond de cabane de Malpas, d'époque tardive.

6. Théophraste signale l'ἤλεκτρον λίθος, ambre jaune venant de la Ligurie (Cf. Dion CHRYSOSTOME, *Sur la richesse*, 79); *supra*, II, 2, 3, n. 24. Le principal débouché était l'Adriatique, où il parvenait par la vallée du Pô; J. DÉCHELETTE, *o.c.*, 2, p. 872; R. JOFFROY, *L'oppidum de Vix*, p. 144. Dj. BOŠKOVIĆ a attiré l'attention sur une variété d'ambre, résine fossile aromatique, qui venait des Balkans (*R.A.*, 1962, II, p. 86), différente de celle de la Baltique.

7. Produit rejeté sur la plage par les cachalots et particulièrement apprécié pour son parfum (*N.H.*, 37, 37 et 47); C. JULLIAN, *o.c.*, 1, p. 89; 2, p. 292.

8. L'importance de ce commerce, signalé seulement par JANNORAY (*Ensérune*, p. 340) et d'après lui VILLARD (p. 120, n. 5), a été notée par A. GRENIER, *La Gaule romaine*, 1937. Je remercie R. ESPARSEIL de la documentation qu'il a bien voulu me donner à ce sujet et renvoie à ses articles : Nos ancêtres et leurs travaux miniers dans le Cabardès, *Congrès archéol. de France*, 1906, p. 204; *Les gisements aurifères du dép[t] de l'Aude*. Carcassonne, 1933; Sur la Métallogénie du Fer et du Manganèse de l'assise dévonienne des Corbières, *Bull. Soc. Etudes Scientif. Aude*, 58, 1957; R. COURRANT, *ibid.*, 12, 1901; LAFFITTE, Scories de la Montagne Noire, *Ibid.*, 39, 1935, p. 134; R. ESPARSEIL, Contribution à la métallogénie des gisements aurifères du Midi de la France, *Revue de l'Industrie minérale* (St-Etienne), 1941; et Archéologie de l'art des mines dans les Corbières ainsi que des industries qui s'y attachent, *Société des Arts et Sciences de Carcassonne*, 1960; J. EUZET, *Bull. Comm. arch. Narbonne*, 24, 1957-59, p. 181; M. LABROUSSE, Exploitations d'or et d'argent dans le Rouergue et l'Albigeois à l'époque romaine, *Congrès de Rodez (Féd. Soc. Sav. Languedoc méditerranéen)*, 1958, p. 9[1]. Cf. Em. DUMAS, *Statistique géologique du Gard*, II, p. 88; G. DE MANTEYER, *Bull. Soc. Et. H.-Alpes*, 42, 1929, p. 11. Le commerce du fer est attesté au IIe s. à Narbonne sur la rive droite de l'Aude (*C.I.L.*, XII, 4398); la proximité de mines est à l'origine des poteries peintes de la région de Mende et du mausolée de Lanuéjols, construit par un propriétaire du Bas Empire. On ajoutera le mercure d'Almaden : DUCH, *Rev. arch. Est*, 1964, p. 123.

9. C. ROEBUCK, *Ionian Trade and Colonization*, 1959, p. 101 et s.; cf. H. GALLET DE SANTERRE, *Revue Et. anciennes*, 62, 1960, p. 510.

10. F. FONTANILLES-LAURELLI, Vestiges historiques du Fiumorbo, *Revue d'Etudes Corses* (Ajaccio), 1961, n° 4.

11. G. ASTRE, Exploitation des métaux précieux à Fournès par les Liguro-celtiques. *Bull. ... Aude*, 49, 1948.

12. D. COULOUMA, Les stations grecques du Rhône aux Pyrénées, *Cahiers Hist. et Arch.*, N.S., III, 1948, p. 97 (fouilles du Dr Brunel). On y ajoutera la station de la Mourrasse, à Clermont-Dessous, sur la Garonne, qui a donné un tesson attique à figures noires de la fin du VIe s. (VASSEUR, *o.c.*, p. 163, fig. 1; VILLARD, pl. 14, 6).

13. P. PONTAL et A. VASSY, *Rhodania, Arles*, 18, 1936, n° 1752.

14. Il est intéressant de noter que c'est seulement dans le Languedoc qu'ont été trouvés des bijoux d'or, dans des gisements du VIe s. : bracelet du tumulus du Cayla du Frouzet, à St-Martin-de-Londres (M. LOUIS, *Etudes Roussillonnaises*, 3, 1953, p. 99 et fig. 8), plaquettes d'or associées à des perles d'ambre dans une grotte funéraire de la vallée de l'Orb, bandeau de la grotte du Roc de Buffens (Coll. Soc. Et. Scientifiques de Carcassonne), ce

Comme pour le vin et le sel, nous assistons à la chute de l'Empire romain à une « phase ecclésiastique », au cours de laquelle l'exploitation de ces mines sera assurée par les abbayes qui en tiraient une grande richesse : Caunes près des mines d'or de Salsigne, Lagrasse et Saint-Polycarpe, près des mines d'or et d'argent de Maisons (galerie de mines romaine de La Canal) et des mines de cuivre de Puymerle. Ces deux dernières abbayes avaient reçu confirmation de leurs concessions de Charles le Chauve au IXe siècle; et au XVe l'abbaye de Lagrasse exploitait encore les mines de Maisons.

Sans doute en est-il de même en Provence pour les prieurés de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, dispersés dans l'arrière-pays et pour les Chartreuses de Montrieux et de La Verne, situées dans des régions riches en minerais de fer (15), de cuivre et de plomb argentifère.

La production du plomb était assurée par de nombreuses mines, des Pyrénées (Arles-sur-Tech, Aulus, etc.), à la lisière du Massif Central (Viala du Tarn, Roquefort-le-Minier, Saint-Laurent-le-Minier, Carnoules, Saint-Félix de Pallières, etc.), en activité à l'époque romaine (16); dans les Basses-Alpes et dans la chaîne des Maures des mines de plomb argentifère et des alluvions aurifères paraissent avoir été exploitées dans l'antiquité.

Les gisements les plus importants étaient dans la région de la Garde-Freinet, à la Moure, aux lieux dits des Mourgues et des Guillobets, dont les galeries portent le nom de « trous des Sarrazins », à Vaucron, aux Mayons, à Cogolin (Faucon-Argentière), à Grimaud, dans le massif cristallin de Collobrières, riche en gisements de plomb argentifère, de cuivre, de fer, exploités par galeries de mines (les Mourats, Vaubarnier, Camp Bourgeas, la Rieille, Valcros, etc.) et dans les massifs alpins du Mont Bégo et du col de Tende (La Minière, où ont été trouvées des statuettes de bronze de style archaïque) et de Belledonne en Dauphiné (17).

Certaines de ces mines étaient connues des Grecs ainsi que nous l'apprend Théophraste (18), qui mentionne l'exportation du « grenat almandin » (ἄνθραξ) par Carthage et Marseille, — pierre précieuse qui valait jusqu'à 40 pièces d'or et qui devait son nom aux mines d'Alabanda en Carie, qui produisaient les plus beaux grenats (*carbunculus almandicus de Pline*, 37, 92). Or le grenat des Marseillais était extrait du fer magnétite des terrains cristallins de Collobrières (19), de la Verne et du Mont Bego et nous savons qu'il était taillé sur place à l'époque romaine par deux inscriptions des *Lapidari Almanticenses* ou *Almanicenses* d'Arles et de Cimiez (20), auxquels il faut attribuer les nombreux bijoux ornés de grenats provenant de ces deux villes (21).

Une enquête en cours dans les Maures, avec le concours de M.E. Peuplard, ingénieur de la *Covena*, a déjà localisé des habitats dans la région de Collobrières, aux Mourats, près d'une galerie de mine de cuivre, au plateau de Lambert où sont en place deux menhirs de gneiss de la fin du Bronze analogues à ceux de Boulouris, au « pré Varon », sur la route du col de Babaou; une inscription de la fin de l'époque républicaine, sur grès, incrustée dans le mur de cette bastide concerne un fonctionnaire de la tribu *Aniensis* (Fréjus), Q. Vibius Varus, percepteur du fisc, chargé de prélever l'impôt du XXIe sur les mines :

Q. VIBIVS C. F.
A [*n*] I. VARVS XXI [*rius*]
ET T [*abularius*] UXORI (22).

L'inscription est d'autant plus intéressante qu'elle concerne un parent, peut-être un fils de C. Vibius Varus, monétaire de Marc Antoine, en 43, à l'époque où celui-ci formait avec Octavien et Lépide le Second Triumvirat et allait recevoir le gouvernement de la Narbonnaise (42) (23).

Mais le principal transit était celui de l'étain (fig. 1) : ses principaux centres de production étaient dans les îles Cassitérides, en Bretagne et dans les Causses. Il servait par alliage avec le cuivre à la fabrication du bronze; mais avait une valeur propre due à son aspect brillant : certains vases de la fin du Bronze et de Hallstatt, trouvés dans les palaffites de Suisse, mais aussi dans les dolmens des Causses, étaient ornés de lamelles d'étain, découpées en forme de carrés, de losanges ou de bandes, incrustées dans la pâte (24).

L'étain des Cassitérides était porté, à dos de cheval, en trente étapes de l'Atlantique jusqu'au pays des Marseillais et à Narbonne. Les itinéraires empruntaient les vallées de la Garonne et de l'Aude et celles de la Seine et du Rhône, mais il existait des trajets plus directs entre Marseille et l'Atlantique, par la vallée de la Loire et le Velay (Strabon, IV, 1, 14) et sans doute par une piste unissant *Corbilo* à la basse

dernier orné de grénetis, analogues aux bijoux de Tartessos *(supra*, I).

15. Cf. A. BOUCHAYER, *Les Chartreux maîtres de forge*, 1927.

16. S. TEISSIER, Le plomb à travers les âges. L'époque romaine, *Pennaroya* (Paris), 33, 1954, p. 17.

17. Cf. N. NOYON, *Statistique Var*, 1846, p. 64; J. GIRARD, *Nomenclature des richesses du Var;* J. BILLIOUD, Les mines de plomb des Basses-Alpes, *Provence Historique*, 8, 1958, p. 42; DANA, *A System of Mineralogy*, 1868, p. 265; A. LACROIX, *Minéralogie de la France*, I, p. 252; S. GUEIRARD, *Pétrographie des Maures*, 1959; cf. sur cette exploitation F. BENOIT, L'économie de la Provence à l'époque antique. II. Le grenat des Marseillais et les mines des Maures, *Rev. Et. ligures*, 20, 1962; sur les *argentarii* de Toulon au moyen âge : *supra*, II, 1, 3.

18. THÉOPHRASTE, *Des Pierres*, 3, 18 et 6, 34; PLINE, *N.H.*, 37, 25, 4; cf. MICHEL-LÉVY, *Rev. Et. anciennes*, 1907, p. 187; M. CLERC, 1, p. 354. Peut-être est-ce la même pierre que signale sous le nom de *mormorion* Pline, d'après Xénocrate (*N.H.*, 37, 173).

19. Echantillons du laboratoire de Géologie de la Fac. des Sciences de Marseille (Prof. Gouvernet) et du musée Borély (don de M.E. Peuplard). Cf. S. GUEIRARD, *Description pétrographique et zonéographique des schistes cristallins des Maures* (1957), p. 89.

20. *C.I.L.*, XII, 732; V, 7869; C. JULLIAN, V, p. 296, n. 4.

21. Collection d'H. Augier au musée Borély volée en 1894 (H. FROEHNER, *Cat.*, nos 690, 699, 704, etc.); à Cimiez : *Les Fouilles de Cimiez* (à paraître).

22. *C.I.L.*, XII, 5756 (long. 0,56; haut. 0,23; ép. 0,13; haut. des lettres 1re et 3e l. 0,06; 2e l. 0,04); cf. les inscriptions des *tabularii* des mines d'or de Dacie *(C.I.L.*, III, 1297 et 1313) et des carrières de marbre (VI, 8484 et 8485).

23. H. COHEN, *Méd. impériales*, I, p. 36, n° 4; cf. sur ce personnage, *C.I.L.*, V, 308 et 309; F. BENOIT, Le sanctuaire d'Auguste, *Rev. arch.*, 1952-I, p. 42.

24. DÉCHELETTE, *Manuel*, 2, p. 388; Dr Ch. MOREL, Sépultures tumulaires, *Revue du Gévaudan*, 1961, p. 149.

vallée du Rhône, par les Causses (Ste-Enimie, *Ad Silanum*) et les Cévennes, dont la distance (650 km) correspond assez bien au trajet de trente étapes, indiqué par Diodore de Sicile (25).

L'un des relais de la voie terrestre des îles Cassitérides vers Marseille, paraît avoir été au VIe siècle, le Mont Lassois, charnière entre les vallées de la Seine et de la Saône, dont l'importance décline au début du Ve siècle, — ce qui est la preuve d'un bouleversement ethnique ou tout au moins d'un changement dans les itinéraires terrestres (26). Si l'on note que la courbe des importations de vases attiques à figures noires est la même à Marseille et au Mont Lassois (27) et correspond à une activité accrue dans la seconde moitié du VIe siècle pour s'arrêter net au Mont Lassois au début du Ve et décliner à Marseille au cours de ce même siècle, et que la qualité des tessons de figures noires est analogue dans les deux sites, on en déduira que c'est Marseille qui alimentait en poterie attique le comptoir de l'étain, sans qu'il soit permis d'en conclure que la « route de l'étain » ait été coupée au début du Ve siècle.

Une partie de ces minerais était traitée sur place, ainsi que le montre la découverte de « tuyères » de soufflets de forge, en argile commune, particulièrement nombreuses à Marseille **(pl. 15, 1-3)** dans le quartier limitrophe de l'enceinte grecque, dans les couches du VIe siècle (rue Négrel). Les mêmes ont été trouvées à Ampurias à proximité de fours et à *Ruscino* (28). De forme courbe, elles représentent des becs de soufflet (« boca de fuelle »), qui étaient adaptés à la base d'outres servant de soufflet de forge (ἀκροφύσιον, ἀκροστόμιον), dans des fours « à la catalane » pour cuivre ou fer, — ce que confirment les traces de feu qui ont noirci la bouche et l'un des côtés de la tubulure.

Quoique incomplètes, ces tuyères peuvent être reconstituées. En arc de cercle, elles portent sur la face convexe un anneau de préhension, placé près du trou de sortie pour diriger la soufflerie; la bouche est fermée par un disque de terre cuite, inséré avant cuisson dans la pâte et percé en son centre d'un orifice pour l'expulsion de l'air; l'autre extrémité, percée de plusieurs trous pour l'arrivée de l'air, s'élargit en forme de pied, étant assujettie dans le col de l'outre, qui était lié autour de la tuyère par un cordon (fig. 12).

Le plus complet de ces exemplaires, le plus primitif, en pâte grossière, de couleur marron, avec grains de calcite dans la pâte, avait une longueur approximative de 0,25 m; le diamètre intérieur de la tubulure mesure de 30 à 40 mm, la paroi du tube ayant de 16 à 18 mm d'épaisseur; le diamètre du disque d'orifice est de 0,10 m et celui du pied, largement évasé, de 0,15 m environ (Négrel, I, 7, 416 i). Un autre exemplaire duquel se rapprochent les fragments de deux autres tuyères, en pâte plus fine, de couleur rose jaunâtre, fortement micacée de parcelles de mica argenté, incomplet de sa base, mesure 0,14 m de longueur; le diamètre du canal de forme oblongue, est de 33-25 mm, la paroi ayant de 12 à 14 mm d'épaisseur sur le tube et 6 à 8 mm à l'embouchure. La partie concave est creusée d'une gouttière formant nervure en creux, du haut en bas de la tubulure, comme dans les exemplaires d'Ampurias. La base de celle-ci, enfermée par conséquent dans l'outre, était elle-même percée de trous, pour faciliter l'entrée de l'air dans la tuyère (29).

Ces documents archéologiques sont les seuls qui nous renseignent sur la métallurgie massaliète; mais on admettra sans peine que les textes relatifs au commerce de l'étain, attesté par Diodore de Sicile, Strabon, Pline, qui ont pour source Timée et Posidonios, se réfèrent à une époque antérieure. Nous avons pu constater, à propos de la fondation des comptoirs marseillais du littoral, que Strabon donnait un état de l'hellénisation qui lui est bien antérieur.

Or l'une des voies de l'étain est jalonnée au VIe siècle par un itinéraire qui aboutit au Mont Lassois (Vix), charnière des vallées de la Seine et de la Saône (30), où la présence massaliète est attestée par des amphores à vin à pâte micacée (31) et des céramiques

25. POSIDONIOS, ap. STRABON, III, 2, 9; DIODORE, V, 22 et 38; cf. l'itinéraire d'Urbain II en 1095 : *Les routes de France depuis les origines jusqu'à nos jours* (1959), p. 43, fig. 18. Ce tracé fait l'objet d'une étude de B. POUYÉ, *Rev. arch. Centre*, 2, 1963, p. 57; cf. F. BENOIT, Itinéraires Commerciaux, *Assoc. G. Budé, Congrès d'Aix*, 1963 et *infra*, n. 83.

26. Fr. VILLARD qui publie tous les textes relatifs au commerce de l'étain en Gaule, insiste avec raison sur l'importance de ce trafic, qui aurait décliné au Ve siècle (*La céramique grecque*, p. 137-158); mais cette richesse lui fait considérer comme nulles les « ressources naturelles du territoire et les produits du sous-sol » (p. 111), ce qui laisse supposer que l'histoire économique de Marseille serait fondée sur le seul marché de l'étain; de fait l'extraordinaire prospérité du Mont Lassois n'a duré qu'un laps de temps très court, le VIe et le premier quart du Ve s. (R. JOFFROY, *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne dans l'Est de la France* (Publ. Université de Dijon, 20), 1960, p. 171, 177, 182). L'absence de céramique attique à figures rouges au Mont Lassois est-elle en relation avec sa raréfaction relative à Marseille (*infra*) ou avec un changement d'itinéraire ? Cette constatation irait contre la thèse de R. Joffroy qui suppose que Vix, comptoir de l'étain au VIe s., était au « centre de la trajectoire *idéale* de la voie continentale de l'étain », allant de Cornouailles en Toscane : la preuve en serait qu'Hérodote ne signale pas la voie du Rhône, qui n'aurait plus été utilisée au Ve s. (JOFFROY, p. 145); mais HÉRODOTE (III, 115) avoue en même temps ne pas connaître l'existence des îles Cassitérides ni celle d'une mer située à l'Ouest de l'Europe (cf. R. DION, *Ann. Collège de France*, 1960, p. 363). Le texte tardif de Posidonios, qui est seul à mentionner l'itinéraire rhodanien, s'il ne se réfère pas à l'époque archaïque, ne peut être mis en contradiction avec les autres auteurs, de Timée et d'Avienus à Pline, qui ne font aucune allusion à l'itinéraire et se bornent à mentionner le lieu d'origine de l'étain, les Cassitérides et la Grande-Bretagne.

27. VILLARD, p. 33; JOFFROY, p. 123 et p. 151.

28. A Marseille : tuyères en terre micacée (*supra*, II, II : F. BENOIT, Soufflets de forge antiques, *Rev. Et. anc.*, 1958, p. 305 et pl. 4, 1. A noter de nombreuses scories de fer dans la fouille de la rue Négrel (I.R. 586). Cf. M. ALMAGRO, Ampurias, *Archivo esp. Arqueol.*, 18, 1945, p. 59 et fig. 13, 3; *Ampurias* (1951), p. 128, fig. 43. G. CLAUSTRES, Stratigr. de *Ruscino*, *Et. Roussillonnaises*, 1, 1952, p. 154, fig. 13.

29. Les documents figurés (*Gigantomachie* de la frise Nord du Trésor de Siphnos à Delphes; outres d'Eole sur des vases à figures noires) permettent de reconstituer ces soufflerie : elles comprenaient des outres jumelées, selon le type des soufflerie à deux vents, usuel dans les forges avant l'invention des soufflets à plateaux; tandis que le soufflerie fait pression d'une main sur l'outre qui s'affaisse, il relève l'autre permettant ainsi à l'outre de reprendre sa forme pansue en se regonflant. Cf. P. HAUTWIG, Une Gigantomachie sur un canthare de l'acropole d'Athènes, *B.C.H.*, 20, 1896, p. 369 et pl. VII; *R.E.A.*, *l.c.*, p. 306, fig. 1.

30. Cf. J. CARCOPINO, *Promenades aux pays de la dame de Vix*, p. 34 te s.; R. JOFFROY, *o.c.*, p. 36; DUCH, *l.c.*, carte, p. 129.

31. Nous avons signalé les amphores massaliètes et les pieds de coupe ioniennes exposées au musée de Châtillon. R. JOFFROY, insistant sur le petit nombre de fragments de ces amphores, en

ioniennes à bandes peintes d'importation et d'imitation marseillaise (fig. 3 et 9) (32). Ces importations ne doivent-elles pas être mises en rapport avec le mobilier funéraire de grand luxe, chaudrons de bronze, cratères, œnochoés, bijoux d'or du VIe siècle trouvés dans les « sépultures à char » de la Côte-d'Or, à la Garenne aux Mousselots (Sainte-Colombe), à Vix, au Champ de la Butte, à Savoisy, à Minot, etc. ? (33).

Qui dit commerce dit échange. Si Marseille et Narbonne peuvent être considérées comme les comptoirs de l'étain et si la première tout au moins pouvait donner dès le VIe siècle en contre-partie de l'étain gaulois, le vin produit par son sol, cet échange restreint, épisodique, soumis aux vicissitudes politiques et qui pouvait s'être ralenti après le bouleversement du réseau économique par l'invasion des Celtes (V^e^-IVe siècle) (34), ne suffit pas à expliquer la fonction des comptoirs échelonnés sur la côte, dans le delta du Rhône et sur les étangs littoraux du golfe du Lion, qui étaient en dehors du « marché de l'étain ». Et si l'on doit attribuer aux Phocéens le transit des céramiques attiques vers l'Occident au VIe siècle, — comme le feront les Puniques dans leurs comptoirs d'Afrique, d'après le Périple de Scylax (112) —, ce n'est certainement pas leur commission de « courtiers » d'Athènes, qui les aurait conduits à une si lointaine exploration, s'ils n'avaient pas eu en retour l'assurance d'un fret précieux et pondéreux : l'on comprendrait mal en ce cas que « la rupture entre le commerce attique et le commerce phocéen », dans la deuxième moitié du VIe siècle (35), après la bataille d'Aléria, n'ait eu aucun effet sur les importations attiques, qui persistent, sinon s'intensifient, aux Ve et IVe siècles. Sans doute doit-on en conclure que les négociants de Corinthe et d'Athènes, comme ceux de Rhodes et de Phocée, avaient un intérêt majeur aux échanges avec l'Occident.

L'activité commerciale de Marseille correspond au caractère plus maritime que terrien des Massaliètes, qui, « à cause de l'aridité de leur sol, pauvre en blé, avaient plus confiance dans la mer que dans la terre », ainsi que l'a très justement dit Strabon (35bis).

II. PRODUITS ACCESSOIRES

Il était d'autres produits indigènes qui faisaient défaut en Méditerranée orientale et en Grande Grèce et dont étaient au contraire très riches les côtes de Provence et de Languedoc. Produits secondaires. Ce ne fut certes par pour leur acquisition que les Phocéens avaient établi des comptoirs si loin de la mère patrie; mais ils constituaient un fret de retour accessoire, qui révèle une exploitation rationnelle des ressources indigènes, dont certaines étaient l'objet d'un commerce intérieur et dont ils n'avaient pu avoir connaissance que par une longue fréquentation du littoral : la trachyte exploitée par les indigènes à Agde et à Ollioules, les « villes de la lave » recherchée pour la fabrication des meules (36), ainsi que le corail, qui fut toujour un produit d'exportation de Marseille et était déjà recherché par les Phéniciens, en particulier à Malte (37). La récolte du corail était si fructueuse que les corailleurs usaient de filets adaptés à une sorte de moyeu de cabestan (l' «engin ») en plomb (fig. 13), traversé par une croix de bois aux extrémités de laquelle étaient suspendus quatre éperviers, pour racler les parois rocheuses (38); mais aussi le *murex*

comparaison avec la quantité de tessons de céramiques attiques à figures noires, admet leur provenance marseillaise, mais suppose qu'elles contenaient de... l'huile (*o.c.*, p. 152). Il resterait à démontrer que des deux cultures dont Marseille doit l'acquisition aux Grecs, ce fut l'oléiculture qui l'emporta sur la viticulture, — ce que démentirait la profusion d'amphores (à vin naturellement) d'Ionie, de Phénicie, d'Etrurie trouvées dans les gisements archaïques du littoral, de la Ligurie cisalpine à Ampurias (*supra*, II, 2, 4, n. 5). Ce qui compte à cette époque, c'est le vin et non les graisses ou huiles dont chaque contrée avait sa production locale.

32. VILLARD note la présence au Mont Lassois d' « assiettes à bandes peintes » (p. 141); en fait il a été trouvé des pieds de coupes ioniennes d'importation en pâte dure (JOFFROY, pl. 69, 7) et quelques fragments de coupes d'imitation massaliète en pâte jaunâtre tendre, rayable à l'ongle, à décor peint effacé (pl. 70, 1, 2) et de vases à liquide en pâte dure sans peinture (pl. 70, 3-5).

33. DÉCHELETTE, 2, p. 526, 647, 785; *supra*, II.

34. Le numéraire même de Marseille semble porter le témoignage de la carence temporaire d'étain (bronzes de Marseille à tête d'Apollon à droite et taureau cornupète, en cuivre rouge, recueillis par O. RAPPAZ dans les habitats de la Tour Magne à Nîmes).

35. Selon l'hypothèse de G. VALLET (*Rhégion et Zancle*, p. 196), liée à la thèse de la carence de céramique attique à Marseille au Ve siècle (VILLARD, p. 33 et 117), qui est très exagérée et ne peut être généralisée au Midi de la Gaule, ni à la Corse.

35bis. « χώραν δ' ἔχουσιν ἐλαιόφυτον μὲν καὶ κατάμπελον σίτῳ δὲ λυπροτέραν διὰ τὴν τραχύτητα, ὥστε πεποιθότες τῇ θαλάττῃ μᾶλλον ἢ τῇ γῇ τὸ πρὸς ναυτιλίας εὐφυὲς εἵλοντο μᾶλλον » (*Geogr.*, IV, 1, 5). Cf. JUSTIN, XLIII, III, 5 : « *Namque Phocaenses exiguitate ac macie terrae coacti, studiosius mare, quam terras exercuere.* »

36. Une enquête intéressante, la « géologie des meules », serait à faire dans les *oppidum* et ports grecs de l'Asie Mineure, de la Grèce, de l'Italie et de l'Espagne. Il ne semble pas par contre que les meules en porphyre de l'Estérel, employées dans la région à l'Age du Fer, aient été exportées par voie maritime à l'époque antique; même doute pour la lave de Beaulieu (Aix).

37. PLINE, *N.H.*, 32, 11; cf. M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 287; F. BENOIT, Relations de Marseille grecque, *l.c.*, p. 26; et Observations sur les routes du commerce gréco-étrusque, *Actes du Colloque sur les influences helléniques en Gaule* (Dijon), 1957, p. 19. Ainsi que le supposait S. REINACH (*Revue Celtique*, 1899, p. 13 et 117), c'est à Marseille qu'était due pour une part l'exportation du corail, qui apparaît dans la décoration à la fin du Hallstatt, en Bourgogne, Suisse, Alsace. Les fragments de corail brut sont nombreux dans les couches du VIe-IIIe siècles à Marseille, Entremont, Ampurias et aussi au Mont Lassois; on en a retrouvé dans le port d'Antibes. On ne comprend pas la réserve de VILLARD (p. 133, n. 4) et de JOFFROY (p. 143, n. 2 et 149) concernant le corail rouge, abondant sur les côtes de la mer Tyrrhénenne, et les pointes de flèche en bronze à trois ailerons (exemplaires de Cayla de Mailhac et de Tamaris à Martigues, exemplaires du type d'Olympie à Montlaurès [*Cahiers Ligures Préhistoire*, 9, 1960, p. 198] et à Pech Maho à ajouter à la liste), produit d'exportation ionien; leur aire de diffusion ne fait que confirmer les itinéraires des relations commerciales. Voir sur l'origine de la pointe de flèche à trois ailerons (τριγλώχις (*Iliade*, V, 393], *American Jour. Arch.*, 64, 1960, p. 370) et pour leur répartition notre carte (Relations, p. 7, fig. 1). JANNORAY va plus loin encore lorsqu'il affirme que le corail et le ... vin sont parvenus en Celtique par l'intermédiaire des colonies grecques d'Italie (*Ensérune*, p. 289).

38. D'après l'interprétation de F. FORSTER LAURES (*IIIe Congrès internat. d'Archéologie sous-marine*, Barcelone, 1961). Deux de ces « cabestans » de pêche ont été trouvés au pied des récifs des Emayades à l'île Maïre (en connexion avec un grand cercle de plomb de 0,56 diam., auquel était sans doute attaché un filet) et de Cassidaigne à Cassis (F. BENOIT, *L'épave du Grand Congloué*, fig. 101; *Gallia*, 20-1962, p. 167, fig. 43-44). Leur technique permet de les faire remonter à l'époque antique, sans doute à la période hellénistique à laquelle appartiennent les jas d'ancre en

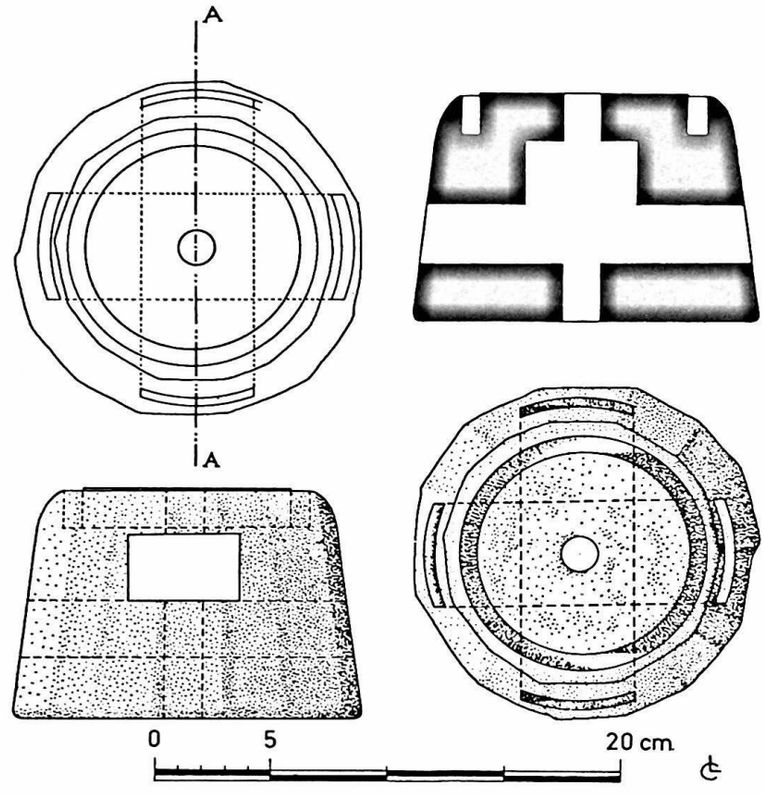

FIG. 13. — « Engin » en forme de cabestan formant le lest de filets destinés à recueillir le corail des récifs sous-marins (relevé Ch. Lagrand).

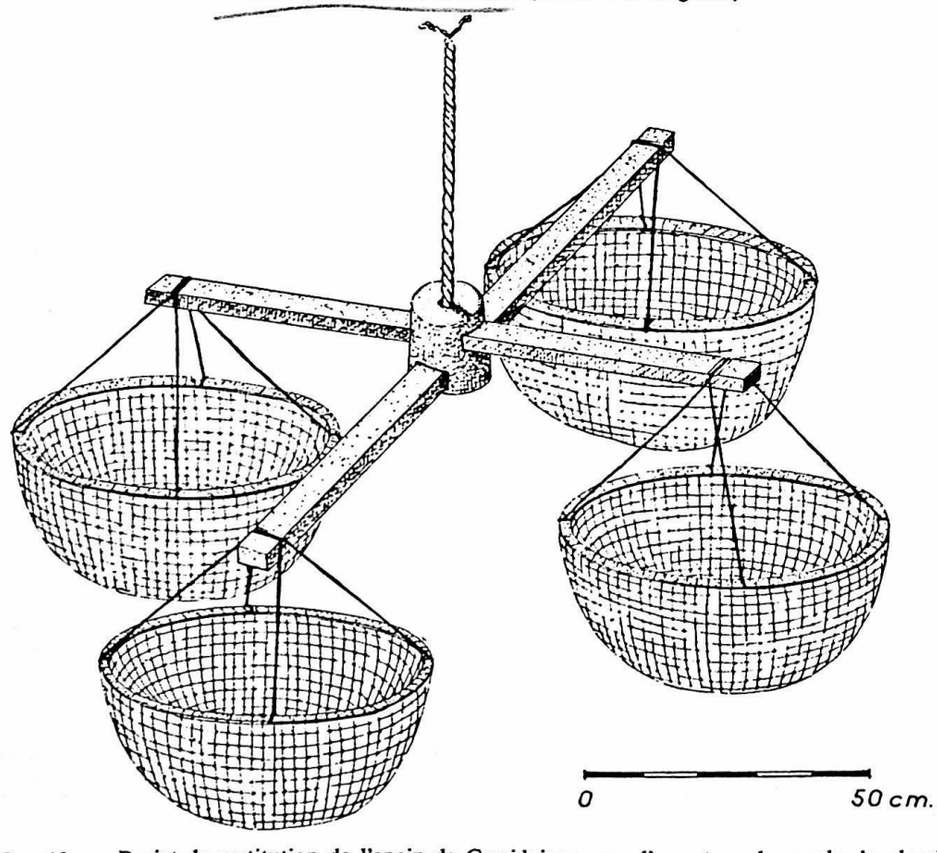

FIG. 13. — Projet de restitution de l'engin de Cassidaigne avec l'armature du cercle de plomb de l'Ile Maïre (Relevé P. Pironin).

dont on extrayait la pourpre et dont l'une des îles Stoechades, *Phoenice*, avait reçu le nom peut-être du temps de la thalassocratie de Tyr (39), la résine (40) et peut-être aussi le liège (φελλός, *suber*) produit des côtes rocheuses de Provence et de Corse, où il était exploité à l'époque romaine (41), de l'île d'Elbe et d'Etrurie, ainsi que de l'Estramadure, mais inconnu de la Grèce (42), dont l'usage est attesté anciennement par Pindare et Eschyle pour la pêche au filet (43) et dès le IIe siècle au moins pour le bouchage des amphores à vin (44), et la soude arlésienne *(halus)* (45), plante des étendues salées du littoral à la fois médicinale (l'herbe qui ressoude) et industrielle, dont on retirait l'alcali qui servait à la fabrication du verre.

Le littoral était également connu par ses plantes aromatiques et médicinales réputées salutifères (46), qui rivalisaient avec celles d'Egypte, d'Arabie, de Syrie, de Phénicie, pays par excellence des parfums chez les Grecs, dont l'exportation, pour une double fin médicinale et religieuse, était un élément de fret considérable dans l'antiquité. Le commerce des plantes médicinales, à vertu religieuse et plus ou moins magique, n'est-il pas resté dans les pays primitifs de l'Afrique berbère et noire l'une des denrées les plus achalandées des souks indigènes ? Nous savons que dans l'antiquité l'exploitation de ces « simples » avait fait la fortune de Cyrène (47) et donné son nom à Sélinonte.

Peut-être doit-on également reconnaître une appellation « descriptive » dans le nom de comptoirs ligures, Ἄμπελος (vigne sauvage) et Κυρήνη... Μασσαλίας ? Le nom de ce dernier viendrait de sa flore d'asphodèles, plante aux propriétés magiques, connue sous la forme libyenne, Κύρα, rhabillée par les Grecs sur le type de Κυρήνη, qui serait restée au promontoire rocheux de La Couronne, près de Martigues (47bis).

L'emprunt par les Grecs à la langue indigène de certaines appellations passées dans le vocabulaire hellénique ou l'assimilation d'essences orientales aux plantes du littoral ligure montrent, mieux que les termes de marine et de pêche, qui, nous l'avons vu, ne sont entrés dans la langue d'oc qu'à l'époque romaine ou médiévale, les relations intimes des marins avec les tribus indigènes, habitant une région réputée pour ses herbes aromatiques, qui se sont toujours adonnées au « ramassage » des produits naturels (48).

On remarquera que les traités de médecine et de botanique et les poètes d'époque romaine font une mention particulière de ces essences pour la préparation des vins parfumés dans la composition desquels entraient des herbes aromatiques marseillaises ou ligures. La réputation des vins de Marseille en Gaule est attestée par Posidonios; mais ils ne seront pas moins appréciés à Rome, où Martial raille le procédé artificiel de vieillissement et de coloration des vins marseillais *(fumea vina)* par fumigation, — ce qui ne les empêchait pas de coûter fort cher (49).

Réputation qui remontait à l'époque grecque : une inscription tracée avant cuisson sur un *pithos* de fabrication locale à Saint-Blaise porte la mention d'un vin parfumé avec une essence aromatique (μύρον), [οἶνος] μυρεσικός (μυρεψικός ?) (50).

La côte rocheuse de Provence ne manquait pas d'herbes aromatiques et médicinales, dont la renommée sera grande à l'époque romaine. Certaines d'entre

plomb (cf. PLINE, *N.H.*, 32, 11). Ce mode de pêche était encore utilisé à l'époque contemporaine, le cylindre de plomb était remplacé par une grosse pierre ou un poids de plomb servant de lest (H. LACAZE-DUTHIERS, *Histoire naturelle du corail*, 1864, p. 225; G. TESCIONE, *Italiani alla pesca del corallo* (Naples), 1940, p. 188; J. MARTINEZ HIDALGO, *Enciclopedia general del mar*, 1957, s.v. *anganeta*, I, p. 249 et II, p. 424). L'origine du mot κοράλλιον n'est pas grecque; serait-il emprunté à la langue celto-ligure (Relations, *l.c.*, p. 27, n. 2) ?

39. C'est à la pourpre que Tyr devait sa fortune encore au IVe s. (STRABON, XVI, 2, 22). P. VIDAL DE LA BLACHE donne une grande importance à la recherche de ce produit dans les découvertes phéniciennes (Les *purpurariae* du roi Juba, *Mélanges Perrot*, 1903, p. 325); cf. sur cette récolte C. JULLIAN, *o.c.*, I, p. 389, n. 1 et p. 407; L. SIRET, L'empire phénicien, *L'Anthropologie*, 1908, p. 129.

40. La résine (ῥητίνη) des lentisques et des térébinthes, plutôt que des pins, et la poix font partie du chargement d'épaves (fouilles sous-marines d'Agde et Marseille).

41. A Aléria, dédicace au patron des *sibroarii* des *XV civitates* (exploitants du liège ?), selon l'interprétation de J. CARCOPINO (IIe-IIIe s.) : J. JEHASSE, *Les fouilles d'Aléria*, *C.R.A.I.*, 1961, p. 371.

42. Cf. V. BERTOLDI, Tradizione mediterranea di lingua e di cultura, *Essais de Philologie moderne* (Bibl. Fac. Philosophie et Lettres. Univ. Liège, fasc. 129), 1953, p. 135.

43. PINDARE, *Pythiques*, 2, 80; ESCHYLE, *Choéphores*, 506; cf. E. POTTIER, s.v. *Rete*, *Dict. Antiq.*, IV, p. 852, n. 20.

44. La fermeture de l'amphore par un bouchon de liège au dessus duquel était coulé un opercule de chaux avec le timbre du négociant ou du viticulteur est attestée au IIe s. av. J.-C. : *Rev. Et. ligures*, 18, 1952, p. 275; *Gallia*, XII-1954, p. 46; *L'épave du Grand Congloué*, p. 52.

45. Le mot est gaulois (ligure ? : G. DOTTIN, *La langue gauloise*, p. 261); mais si le vocable *symphytum* paraît désigner plusieurs plantes, il semble que ce soit la salicorne, genre de chéniopodiacée des marais salants, d'où l'on extrayait la soude, qui soit la plus recherchée *(alun gallicum)*; elle est particulière aux marais de la côte lagunaire (delta du Rhône, Narbonne, les Embiez, etc.); cf. PLINE, *N.H.*, 26, 42; MARCELLUS, *De medicamentis*, 10, 68; J. ANDRÉ, *Notes de Lexicographie botanique grecque*, s.v., et *Lexique des termes de botanique en latin*, s.v. et *Rev. de Philologie*, 1956, p. 62. Le Kali de Camargue était produit par incinération des salicornes *(Salicornia herbacea* L. : PLINE, *N.H.*, 22, 74); mais on produisait également la soude avec la *Salsola Kali* ou *Salsola Soda* L., plante halophile des marais salants (comm. J. André). Sur sa production F. BENOIT, *La Provence et le Comtat Venaissin*, p. 192; *Bull. Soc. Sc. Nat. Var*, 1964, n° 154.

46. Cf. sur ces plantes médicinales et pharmaceutiques : C. JULLIAN, *o.c.*, 2, p. 273 et M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 283-284 et 353. On ne peut faire entrer en ligne de compte le *monoikos* (MARCELLUS, *Medic.*, 36, 12), la « solitaire », l' « herbe d'Hercule » (J. ANDRÉ, *Lexique latin* et *Lexicographie botanique grecque*), qui doit son nom non pas à Monaco, mais au genre de la plante, peut-être l'ellébore, herbe hermaphrodite qui porte sur le même pied les fleurs mâles et femelles (H. BAILLON, *Dict. Botanique*). — Sur ce commerce dans l'antiquité : C. AUTRAN, *Phéniciens. Essai de contribution à l'histoire antique de la Méditerranée*, 1920, p. 104, n. 8.

47. Le *silphion*, ombellifère mal identifiée *(thapsia garganica* L.), recueilli dans l'arrière-pays cyrénéen, représenté sur les monnaies de Cyrène (Fr. CHAMOUX, *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, 1953, p. 248; M. TROUSSEL, Arbres et plantes sacrées. Palmier et silphium, *Rec. Notices et Mémoires Soc. arch. Constantine*, 70, 1957-59, p. 59. Cf. H. BAILLON, *Dict. botanique*).

47bis. Voir pour l'identification *supra*, p. 100, n. 9; et pour les propriétés de la graine, PLINE, 21, 68, 1.

48. Cf. F. BENOIT, *Histoire de l'outillage rural et artisanal*, 1947, p. 101; *La Provence*, 1949, p. 109 et 190.

49. POSIDONIOS, ap. Athénée, 23 (COUGNY, *o.c.*, 2, p. 322). — MARTIAL, III, 82; X, 36; XIII, 123; sur ce procédé : PLINE, *N.H.*, XIV, 3, 6 et 8, 7; COLUMELLE, I, 6, 20. Cf. M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 282; 2, p. 307.

50. H. ROLLAND, *Saint-Blaise*, 1. p. 145 et fig. 163.

elles portent la mention de leur origine massaliète, comme le séseli, la stoechade (lavande), l'ellébore blanc; parfois leur nom a été transcrit en grec d'après la forme gauloise par Dioscoride et Galien, — ce qui est l'indice d'une provenance massaliète (πεπερακίουμ, *acorum;* βάκκαρ, asaret; ἰουπικέλλους, genévrier; ἀψινθίον σαντονίον, absinthe santonine; ἄλβολον, menthe; μερισειμόριον, mélisse; γελασονέν, cotonnière; λάγινον, ellébore; κέστρον, saxifrage, etc. (DIOSCORIDE, I, 2, 9, 103; III, 25, 33, 108, 122; IV, 148; GALIEN, V, 5).

Cette renommée était le fait des navigateurs : ils auraient goûté aux boissons marseillaises dans les escales où ils abordaient, selon la loi posée par R. Dion, qui a noté que les crus de vins célèbres devaient leur renommée au commerce maritime (51).

Parmi les plantes indigènes et peut-être « ligures », dont le nom est passé en grec (52), il faut signaler en premier lieu le λιγυστικόν de Dioscoride (53), qui abondait dans l'Apennin ligure, dont la racine était souveraine contre tous les maux (πανακής) (54), plante aromatique et médicinale, peut-être l'opopanax dont les fruits ressemblaient à ceux du fenouil; le dictame ou marjolaine (origan), appelée l'herbe d'Héraclès *(Heraclea)* et *massaliotica* (?), et le *ligustrum*, peut-être le φιλλυρέα, de Dioscoride, dont on mâchait les feuilles contre les ulcérations de la bouche et dont les petites baies noires ont pû être utilisées en médecine (propriétés diurétiques et fébrifuges) (55).

L'ellébore de Marseille (ἐλλέβορος... ὁ Μα[σσα]λιώτης), rare en Grèce, qui jouait dans la thérapeutique des Grecs un rôle si important, est mentionnée par Théophraste, sans doute d'après Timée, à l'égal de celui qui venait du Pont, de Lesbos, du Mont Œta, de Vélia (56). Les Gaulois s'en servaient à la chasse pour tremper les pointes de leurs flèches : sans doute l'ellébore blanc *(veratrum album* L.), abondant dans les montagnes bas-alpines (région de Barcelonnette).

Sur les contreforts méridionaux des Alpes on recueillait la *saliunca* (σαλιούγκα), l'herbe des Salyens, dont le radical, dérivé de la racine *sal-* (mer salée), se retrouve dans le nom de la tribu littorale des Ligures, les Σάλυες, Σάλλυες, *Salluvii*, les Salyens cantonnés entre Rhône et Var. La plante n'est autre que la valériane, l' « herbe aux chats », à fleur jaune pâle et forte odeur, le *nardum celticum*, dont l'essence était aussi réputée que le nard indien et servait à préparer le *vinum ex nardo silvestre* de Dioscoride (οἶνος διὰ τῆς ἀγρίας νάρδου) (57).

La côte rocheuse des Maures et les îles boisées d'Hyères produisaient une variété de lavande, la *stoechas (lavandula stoechas* L.) (58), qui a non pas emprunté, mais donné son nom aux « îles de la lavande », les Stoechades, que les Grecs, par suite d'un calembour (auquel nous avons vu qu'ils excellaient dans leur assimilation du littoral), appelaient αἱ Στοιχάδες = les îles alignées (59). On en faisait un vin parfumé, nous dirions aujourd'hui une eau-de-vie, l'οἶνος στοιχαίτης de Dioscoride (60), émule du θυμίτης ou vin de thym (61), qui était inconnu de la Grèce et que Pline signale en Narbonnaise (*Col.*, 12) et dont l'essence était, avec celle du romarin (l'*encensié* en prov.), le parfum aimé des dieux, brûlée dans les *thymiateria*, à l'occasion des sacrifices et des fêtes religieuses (62).

C'est également aux Grecs qu'est due l'appellation d'une variété d'ombellifères, comprenant les séselinées, parmi lesquelles était réputé le fenouil *(foeniculum* ou *seseli tortuosum, tordylium)*, dont les semences au goût d'anis avaient des vertus carminatives et stomachiques. Le nom grec σέσελις, est lui-même emprunté à l'égyptien (63). Il en existait des variétés différentes, selon qu'il poussait dans les collines *(s. montanum* L. = sermontain) ou dans les marais *(s. graveolens* L. = ache); mais sa localisation sur la côte ligure est attestée par le nom que lui donne Dioscoride σέσελι μασσαλεω-

51. R. DION, *Histoire de la vigne et du vin des origines au XIXe siècle*, 1959, p. 49; *infra*.

52. Y a-t-il relation entre le nom des Ligures et le *ligusticum (supra*, II, 1, n. 10; II, 4, n. 22 et *infra*, n. 226) et par extension le *lacus ligustinus* de Tartessos (F. AVIENUS, v. 284), qui devrait son nom à l'abondance de cette plante et non au peuplement ligure ? Cette relation est niée par FLETCHER VALLS, *Problemas de la Cultura iberica*, 1960, p. 22. Par contre que désigne la plante appelée λύγξ(ή ?), mentionnée d'après Sudinès et Métrodore par PLINE (37, 34) comme ligure (J. ANDRÉ, *Notes de lexicographie grecque*, p. 41) ?

53. DIOSCORIDE, 3, 51; PLINE, 19, 165. Etymologiquement la *livèche*, ache ou séséli de montagne *(ligusticum levisticum* L.) : A. THOMAS, *Mélanges Etymologie française*, p. 132; A.C. ADREWS, Alimentary Use of Lovage in the Classical Period, *Isis*, 33, 1941, p. 514; J. ANDRÉ, *Lexique des terres de botanique en latin; L'alimentation et la cuisine à Rome*, 1961, p. 203; A. CARNOY, *Dict. étymologique des noms grecs de plantes*, Louvain, 1959, p. 161. Cette plante figure parmi les essences dont la culture est recommandée par Charlemagne dans le Capitulaire *De villis et cortis imperialibus*, ch. 70.

54. THÉOPHRASTE, *H.P.*, 9, 9, 1; DIOSCORIDE, 3, 55; PLINE, *N.H.*, 19, 165; J. ANDRÉ, *Lexique*, p. 236; V. BERTOLDI, *Colonizzazioni*, p. 84.

55. DIOSCORIDE, I, 125 : P. FOURNIER, *Le livre des Plantes médicinales et vénéneuses de France*, III, 1948, p. 210. Le phillyrea, qui appartient comme le troène à la famille des Oléacées *(phillyrea angustifolia*, en prov. *daladéu, olivastre)* est un arbuste méditerranéen, caractéristique de la végétation « résiduelle » des anciennes dunes de Camargue, surtout fluviatiles et des sols sablonneux assez bas (comm. prof. M. MOLINIER et G. TALLON). — Cette plante doit-elle être différenciée de la première et identifiée avec le *ligurium* d'ISIDORE DE SÉVILLE (17, 11), plante aromatique, qui doit son nom à la Ligurie (DU CANGE, *Dict.* s.v.) ? J. ANDRÉ donne les deux sens : troène et henné (PLINE, *N.H.*, 12, 109; 24, 74); le henné = levistico du Levant, *cyprus (Lawsonia alba inermis* L.) mais le henné n'a jamais existé sur notre côte.

56. THÉOPHRASTE, *H.P.*, IX, 10, 3; DIOSCORIDE, IV, 148; d'après la correction de L. LEGRÉ, l'ellébore massaliote, *Bull. Soc. Botanique de France*, 49, 1902, p. 36, et de C. JULLIAN, 1, p. 412, 5; 2, p. 272. Cf. ATHÉNÉE, V, 40; PLINE, *N.H.*, XXV, 61; AULU GELLE, XVII, 15.

57. DIOSCORIDE, I, 7; V, 59; GALIEN, VIII, 13; V. BERTOLDI, *Colonizzazioni, l.c.*, p. 82; Droghi orientali e surrogati alpini, *Archiv. romanicum*, 10, 1926, p. 201; Antiche correnti di cultura greca nel Mediterraneo Occidentale, *La Parola del Passato* (Naples), I, 1946, p. 46; J. ANDRÉ, *Lexique; L'alimentation*, p. 210; cf. sur l'origine du mot, *infra*, n. 224.

58. *Ibid.*, p. 82; J. ANDRÉ, *Notes de lexicographie grecque*. Cette variété de lavande, localisée sur les terrains siliceux, est différente de l'aspic des terrains calcaires (vallée du Rhône).

59. Cf. *supra*, Le mythe linguistique ou le faux grec, INTRODUCTION.

60. DIOSCORIDE, V, 82.

61. *Ibid.*, V, 42. Cf. J. ANDRÉ, *Rev. Philologie*, 34, 1960, p. 52.

62. V. BERTOLDI, *Colonizzazioni*, p. 45.

63. J. ANDRÉ, *Lexique*, s.v.; M.H. THOMSON, *Textes grecs inédits relatifs aux plantes*, p. 136.

τικόν (64), — l'herbe magique, le *selinon* des Grecs (65), avec lequel Achille avait soigné ses chevaux et qui a donné son nom à Sélinonte.

C'était selon Pline et Marcellus le séseli de Marseille *(sil Massiliense, sil Massalioticum)* qui était le plus renommé; on l'employait pour une foule d'affections, toux invétérée, convulsions, maladies du foie, contre l'érésipèle, etc. (66); et Galien le faisait entrer dans la composition d'une potion où dominait la mélisse *(melissa calamentha)* (67). Son parfum était employé dans la vinification : on en faisait le *vinum silatum* (68), ancêtre de la *fenouieto* aixoise, qui était la « liqueur obligée du repas de Noël » (69), de l'*ouzo* grec et du « pastis » marseillais, que l'on prenait à jeun en guise d'apéritif *(jantaculum)* (70), — liqueur des ports méditerranéens de l'Orient à l'Occident de la Méditerranée.

Ce n'était là que des produits mineurs, dont la connaissance par les Grecs montre toutefois la réalité de la *Koiné* méditerranéenne qui s'était étendue en Méditerranée occidentale avant la conquête romaine.

III. LES COMPTOIRS DU SEL

Le nombre des comptoirs échelonnés sur la côte de Monaco aux Pyrénées ne correspond nullement, mise à part la fondation de Marseille, à une expansion de colonisation, mais à des fins commerciales, qui devaient procurer à la Grèce de l'Est les produits qui lui manquaient et qui avaient sans doute été déjà exploités par les thalassocraties de l'Orient. A défaut de blé, dont la production a toujours été faible sur le littoral rocheux ou lagunaire du Midi, — les Massaliètes préféraient en faire le transit de Sicile au Pirée (71) — ou de vin, dont la culture sera introduite par les Grecs et qui était réservé au marché intérieur (72), on ne voit pas d'autre marchandise indigène qui pût justifier un fret de retour régulier, indépendant des troubles amenés par les invasions celtes, que le sel, — nécessaire à la subsistance des hommes, mais aussi à leur « salut », si l'on doit comprendre ce produit naturel dans les denrées qu'allaient chercher les Rhodiens, dans leurs navigations lointaines, ἐπὶ σωτηρίᾳ τῶν ἀνθρώπων (73).

Produit naturel des marais salants du littoral (ἁλυκίδες), que Strabon signale dans l'étang de Salses et en Crau (IV, 1, 6 et 7), il était nécessaire à la nourriture des hommes et du bétail, aux usages industriels (tannage) et aux salaisons de porc, réputées en Gaule dès l'époque de Caton l'Ancien (74) et aussi de poisson, qui sont liées à l'extraction du sel. Il était également employé pour la préparation de remèdes et d'onguents contre les maux d'yeux, les morsures et les maladies du bétail (75), ce qui le range dans la catégorie des produits médicinaux, qui entraient pour une si grande part dans le commerce hellénique.

Or, dans le monde antique les régions salicoles, mises à part les mines de « sel de terre », étaient rares sur les côtes rocheuses et profondes des îles de la mer Egée, comme sur le littoral de l'Asie Mineure qui importait son sel des mines de sel gemme d'Anatolie, de Phrygie et d'Egypte et sans doute des salines de Cos et de Larnaka dans l'île de Chypre *(Alasia)*. Les régions de plus grande production étaient celles du Pont Euxin, de Lemnos et d'Eubée, du Sud de la Grande Grèce (Tarente) et de la Sicile (Motyé, Syracuse), dans le Sud de l'Espagne (76) la région de Cartagène, du Sucro, les Baléares (77) et les chotts du Sud Tunisien *(Salinae Tubunenses)*. Cette exploitation était liée en Espagne dès l'époque phénicienne à la pêche et à l'industrie de salaison de poissons.

La même pénurie caractérise la côte Nord de la mer Tyrrhénienne : Strabon note que de Monaco à l'Etrurie la côte est bordée de montagnes abruptes et qu'elle est dépourvue d'abris autres que des mouillages médiocres (IV, 6, 2). Les salines les plus importantes, contrôlées par Véies, étaient dans le delta du Tibre.

C'est sans doute une des raisons qui avaient incité les Etrusques à nouer des relations commerciales avec les Ligures du golfe du Lion, dès le début du VIe siècle, sinon la fin du VIIe. Ils ne se tourneront vers la mer Adriatique que lorsque ce marché leur aura échappé, après Aléria, à la fin du VIe siècle : c'est l'époque où

64. *Seseli* ou *sil, sili :* DIOSCORIDE, 2, 139; 3, 53 et s.; GALIEN, IV, 7; MARCELLUS, *De Medic.*, I, 10; H. BAILLON, *Histoire des Plantes*, 7, p. 217; GERTH VAN WIJK, *Dictionary of Plantnames*, 1911, s.v.; P. FOURNIER, *Le livre des plantes médicinales*, 1, p. 317.

65. *Iliade*, 2, 776; *Odyssée*, 5, 72.

66. *N.H.*, 20, 36; MARCELLUS, *De Medic.*, 1, 169.

67. *Thérapeutique*, IV, 7.

68. FESTUS, 346; V. BERTOLDI, Antiche correnti, *l.c.*, p. 44; *Colonizzazioni*, p. 83.

69. F. MISTRAL, *Trésor du Félibrige*.

70. FESTUS, 473; V. BERTOLDI, *Colonizzazioni*, p. 80, n. 2. Ce vin au fenouil était sans doute analogue au vin d'absinthe (ἀψινθίτης) cité par DIOSCORIDE, V, 49; PLINE, XIV, 109; COLUMELLE, XII, 35, etc.

71. Ainsi que le montre l'acte de piraterie du négociant marseillais Zénothémis qui devait aller du Pirée charger du blé à Syracuse et le ramener au Pirée (Démosthène, 23); M. CLERC, I, p. 302; JANNORAY, p. 340.

72. Ce n'est qu'à l'époque romaine que seront exportés à Rome les vins de Marseille (PLINE, *N.H.*, 14, 2, 8, 8; GALIEN, I, 48). La découverte d'amphores massaliètes n'a pas été signalée vers l'Est au-delà de Diano Marina et Gênes et vers l'Ouest de Banyuls, d'Ampurias et de Majorque *(supra*, II, 4).

73. STRABON, XIV, 2, 10. Le terme, que l'on traduit d'ordinaire par celui de « subsistance » (τροφή, ζωή) (ROLLAND, *Rev. Et. anciennes*, 1949, p. 84) implique une idée de préservation. La traduction d'A. TARDIEU use d'une paraphase qui change le sens, « pour opérer le *sauvetage* des naufragés » *(Trad.*, III, p. 139). On a calculé que pour la consommation seulement, la préparation domestique des aliments, la salaison, la boulangerie, on consommait en France 5 kil. de sel environ par tête et par an, soit pour 40 millions d'habitants quelque 200 000 tonnes (J. MASSELIN, Les salines de la région de l'embouchure du Rhône, *Revue d'Arles*, n° 20, 1943, p. 210); l'usage du sel dans l'antiquité pour la préparation des saumures et salaisons avait une importance plus grande que de nos jours. G. GERMAIN a réuni les textes grecs relatifs au sel : *Genèse de l'Odyssée*, 1954, p. 275-284.

74. STRABON, IV, 3; cf. P.M. DUVAL, *La vie quotidienne en Gaule*, p. 115.

75. DIOSCORIDE, 5, 109; COLUMELLE, *Agr.*, VI, 14, 17, 32 etc.; PLINE, *N.H.*, XXXI, 45; XLI, 3; E. THOUVENOT, *Prov. romaine de Bétique*, p. 240.

76. M. BESNIER, s.v. *sal, Dict. Antiquités*, 4, p. 1009; J. TOUTAIN, *L'économie antique*, p. 156, 367 et s.; H. HAUSER, Le sel dans l'Histoire, *l.c.*

77. Cf. J. VILA VALENTI, *Ibiza y Formentera, islas de la sal* (Estudios geograficos, 14), 1953.

ils coloniseront la vallée du Pô et exploiteront les salins de la côte basse de Spina et d'Adria, — d'où ils tireront blé et sel, monnaie d'échange avec la Grèce et les pays septentrionaux par les cols alpestres.

L'Europe atlantique n'était pas mieux partagée : en Gaule la récolte du sel sur les côtes basses de l'estuaire de la Loire et de l'île de Ré, en Vendée, en Bretagne était minime : défavorisée par le climat, l'humidité des vents et le manque de soleil, elle se faisait dans des augets de terre cuite que l'on remplissait d'eau de mer et par le procédé des briquetages (78).

Ainsi, l'importance exceptionnelle de l'industrie salicole du golfe du Lion plaçait-elle les populations de ce littoral dans une situation exportatrice privilégiée, qui en faisait le marché du sel le plus important de l'Occident, et le lieu d'échange entre l'Orient et l'Europe septentrionale. On peut donc en conclure que la « politique du sel » domine l'histoire de la Méditerranée du VIIe au Ve siècle.

Strabon dit expressément que les indigènes des îles Cassitérides échangeaient avec les ἔμποροι, — c'est-à-dire les négociants de la mer —, le produit des mines d'étain et de plomb et les pelleteries, contre des poteries, du sel et des objets de bronze (III, 5, 11) et sans doute aussi l'ivoire (IV, 5, 3); et il ajoute que les Phéniciens de Cadix étaient naguère le seul peuple qui envoyât des vaisseaux trafiquer dans ces îles, dont ils tenaient secrète la route (79). Sans doute est-ce pour acquérir ce monopole du sel que les Phéniciens, déjà maîtres des salines du Sud de l'Espagne, d'Ibiza, de Motyé, entretenaient des relations commerciales avec le midi de la Gaule, — la plus grande région productrice du sel.

Sel et étain sont des produits rares : ils doivent entrer en ligne de compte lorsque l'on recherche les causes des établissements grecs en Occident, essentiellement « commerciaux »; la valeur des produits indigènes d'échange n'a d'égale que celle des vases de luxe, de grande dimension, cratères de bronze et de céramique, de Corinthe et de l'Attique, caractéristiques des importations helléniques en Occident au VIe siècle (80).

A côté des comptoirs de l'étain et des minerais précieux, Marseille et Narbonne, on doit donc réserver uen place privilégiée aux « comptoirs du sel », plus dispersés, établis en fonction des conditions géographiques du littoral (fig. 7 et 8). Leur exploitation, réservée au marché intérieur, allait trouver un nouveau débouché, — international, — lors de la découverte de l'Occident par les marins helléniques. Ce n'est point seulement une hypothèse. Si les textes anciens sont muets sur le commerce du sel sur le littoral de la Gaule à l'époque grecque et peu explicites à l'époque romaine, on doit le déduire de ce qu'ils nous apprennent de la pêche et de la salaison de poisson qui en est le complément. Cette industrie nous explique la fonction purement commerciale des comptoirs du littoral, établis près de salines, de carrières de basalte ou de mines, qui n'était pas à proprement parler des colonies de peuplement et dont l'influence dans l'arrière-pays, pour cette raison, était limitée à des relations de marchands, sans doute eux-mêmes spécialisés dans le commerce du sel, sur les vieux chemins sauniers antérieurs à la colonisation grecque.

Cette activité, localisée dans les *emporia* du littoral qui faisaient un « commerce de gros », était toute différente de celle des Sigynnes (οἱ Σιγύνναι), nom dont « les Ligures qui habitent au-dessus de Marseille », c'est-à-dire dans les Alpes, désignaient, nous dit Hérodote, les « marchands au détail » ou colporteurs (κάπηλοι), qui suivaient les itinéraires terrestres des Alpes Juliennes et de la vallée du Danube, à l'époque hallstattienne (81). Ces comptoirs, tournés vers la mer et vers la commercialisation des produits du littoral, auraient quelque analogie avec les *presidios* fondés au moyen âge par l'Espagne et le Portugal sur les côtes du Maroc ou avec les *fondouks* du Levant, dont la fonction était purement commerciale.

L'étude des voies antiques, dont le tracé ne variera guère jusqu'à la modernisation du système routier au XVIIIe siècle, a permis de montrer qu'elles étaient encore marquées sur le terrain par les drailles de troupeaux et les chemins sauniers (82). Elles suivent des itinéraires qui remontent à l'ocupation du sol dès l'âge de Bronze. « La France n'a eu jusqu'ici que deux époques routières : la première s'étend depuis la préhistoire jusqu'aux temps modernes ». Mais cette définition trop absolue ne tient pas compte des « pistes gauloises », dont une partie seulement, reliant entre elles les *civitates*, avait été aménagée en voies par les Romains. C'est par celles-là et non par celles-ci que se faisait le colportage de la plus haute antiquité au moyen âge. Alors que les voies romaines d'intérêt stratégique et reliant entre elles les *civitates*, convergent vers Lyon centre du « réseau étoilé » de la Gaule, des pistes transversales, qui seront les itinéraires commerciaux du moyen âge, traversent la Gaule en diagonale : du bas Rhône à l'Ouest vers Nantes *(Corbilo)* et l'Aquitaine; à l'Est vers les Alpes, par les vallées de l'Eygues et de l'Ouvèze, mais aussi du littoral vers la plaine du Pô par les vallées des affluents du Var et le Paillon, qui conduisaient aux nombreux cols alpestres unissant les deux versants des Alpes et dont

78. J. BERNARD, *La question salicole*, Luçon, 1937, p. 10; M. TESSIER et M. GIOT, *Bull. Soc. Préhist. fr.*, 57, 1960, p. 432; B. EDEINE, *ibid.*, 59, 1962, p. 92; J. ANDRÉ, *Rev. arch. Centre* (Vichy), I, 1962; *ibid.*, p. 158.

79. « Μέταλλα δὲ ἔχοντες Καττιτέρον καὶ μολίβδον, κέραμον ἀντὶ τούτων καὶ τῶν δερμάτων διαλλάττονται καὶ ἅλας καὶ χαλκώματα πρὸς τοὺς ἐμπόρους. Πρότερον μὲν οὖν Φοίνικες μόνοι τὴν ἐμπορίαν ἔστελλον; ταύτην ἐκ τῶν Γαδείρων κρύπτοντες ἅπασι τὸν πλοῦν » (III, 5, 11). Cf. L. SIRET, Les Cassitérides et l'empire colonial des Phéniciens, *L'Anthropologie*, 1908, p. 129.

80. Le transport de ces produits naturels, non plus que celui des pelleteries et autres productions accessoires, ne nécessitait pas l'usage de vases en céramique, dont les tessons seraient le témoignage tangible (cf. VALLET, *o.c.*, p. 44 et pour le vin, *infra*, n. 113).

81. HÉRODOTE, V, 9-10. *Supra*, II, 3.

82. A. GRENIER, *Man. Arch. galloromaine*, 2, p. 161 et s.; cf. E. DESJARDINS, *Géogr. Gaule romaine*, 4, p. 229; pour la Crau, F. BENOIT, La voie d'Italie en Espagne à l'époque d'Auguste sur le territoire d'Arles, *R.E.A.*, 40, 1938, p. 133 (photo P. FUSTIER, *ibid.*, 63, 1961, p. 282); La Provence et le *Comtat Venaissin*, p. 208 (avec carte); Le développement d'Arles et la centuriation de la Crau, *C.R.A.I.*, 1964; pour le Languedoc, JANNORAY, *Ensérune*, p. 245.

le premier aménagé à l'époque de César sera celui du Mont Genèvre (83) (fig. 15).

Le moyen âge n'ayant fait que continuer les modes de culture antique, en les simplifiant par défaut de technique, le tracé des chemins sauniers, lié à la nature géographique du pays, éclaire une industrie particulière au littoral « lagunaire » (84), qui n'a pas laissé de traces directes dans l'aménagement du sol mais a une telle importance dans l'histoire de l'humanité, qu'on a appelé le sel « le cinquième élément » (85) et qu'il constitue avec le vin la principale denrée de consommation circulante.

La démonstration a été faite pour la Franche-Comté (86) et la Lorraine, régions productrices de sel dans l'antiquité, dont le réseau routier traditionnel correspond aux « chemins sauniers ». La restitution de cette « géographie du sel » peut être éclairée par les renseignements que nous donne pour la Gaule l'association de gisements du Bronze et de Hallstatt avec des carrières de sel gemme, dans les Pyrénées (Salies-de-Béarn, Salies-de-Salat), en Franche-Comté (Salins), à Hallstatt (87).

La restitution n'est pas moins évidente pour le littoral du Midi de la Gaule (88) : l'exploitation saunière était liée à l'activité du commerce maritime et fluvial, — le sel étant au premier chef un produit d'exportation, pondéreux, le seul qui fût récolté naturellement sur le littoral, avant l'introduction de la viticulture.

La densité des habitats de l'époque antique au haut moyen âge et des nécropoles hallstattiennes, sur les bords des étangs de Vendres, de Sigean, de Saint-Nazaire, de Salses, qui ont moins souffert de l'érosion que la Camargue, ne peut en effet trouver d'explication dans une exploitation agricole; mais elle est due bien certainement à l'industrie des marais salants, auprès desquels seront plantées des vignes, lorsque les indigènes en relation avec les Grecs auront appris l'art de la viticulture. Ainsi apparaissent complémentaires les deux récoltes du littoral, le sel et le vin, — sur lesquelles exercent la même attraction les débouchés commerciaux des voies maritimes : ce sont les salins de Frontignan, « lieu célèbre par les exquis vins musquats » que vantait déjà Olivier de Serres, qui ont suscité la naissance du vignoble planté sur les talus

83. P.M. Duval, *Pistes gauloises et voies romaines;* J. Hubert, Les routes du moyen âge, in *Les Routes de France depuis les origines jusqu'à nos jours* (Cahiers de civilisation), 1959; Fr. Imberdis, Les routes médiévales coïncident-elles avec les voies romaines ?; R.H. Bautier, Recherches sur les routes de l'Europe médiévale, in *85e Congrès Soc. Savantes. Chambéry* (Bull. philol. et historique, 1960, I); J. Hubert, Les grandes voies de circulation à l'intérieur de la Gaule mérovingienne d'après l'archéologie, *Actes du VIe Congrès International d'Etudes byzantines* (Paris), 1948, II, p. 183. Voir l'état de la question : F. Benoit, Itinéraires commerciaux en Provence dans l'antiquité, *Assoc. G. Budé. Congrès d'Aix,* 1963; Van Berchem, Conquête et organisation par Rome des districts alpins, *Rev. Et. Latines,* 1962, 40, p. 240; et *supra,* I, 2, 2 et II, 2, 3, n. 11 et 12.

84. L'enquête sur l'étude de la production du transport et de la consommation du sel au moyen âge *(83e Congrès des Sociétés savantes,* Aix, 1958 : J. Le Goff, J. de Romefort, R.H. Bautier, M. Mollat, J. Billioud, dans le *Bull. philol. et hist. du Comité des Travaux historiques,* 1958 [1959], p. 155-226; J. Billioud, Le sel de Camargue en Savoie. *Conférences de l'Institut hist. de Provence,* déc. 1960; Quand le sel de Camargue remontait le Rhône, *Delta,* 5, 1961) montre l'importance de ce problème qui s'est posé dans les mêmes conditions à l'époque antique (cf. V. Hehn, *Das Salz. Eine Kultur historische studie,* Berlin, 1873; H. Hauser, Le sel dans l'histoire, *Revue économique internationale* (Bruxelles), 1927, III, p. 273; J. Schroeter, Le sel dans l'antiquité et la préhistoire, *Revue Ciba* (Bâle), n° 41, déc. 1944, p. 1406; et C. Burri, Les gisements de sel et leur origine, *ibid.,* p. 1419; J. Stocker, *Le sel,* 1949, p. 8 et s.).

Le transport du sel dans l'arrière-pays a laissé son nom à de nombreux chemins *sauniers* ou *peissonniers* et aux *drailles marseillaises,* nombreux dans la basse vallée du Rhône et en Camargue (Is. Gilles est le premier à avoir attiré l'attention sur ces voies, en particulier, *Les voies romaines et massaliennes,* 1884, p. 253) et sur le littoral narbonnais (le *camin salinié* ou *romieu,* longeant les étangs, au Sud de la voie Domitienne est à l'origine de la fondation de Montpellier, station de la route : Em. Bonnet, *Répertoire arch. Hérault,* p. 53; L.-J. Thomas, Note sur l'origine de Montpellier, *Cahiers Histoire et Archéologie,* 2, 1932, p. 131 (carte); cf. A. Grenier, *Man. Arch.,* 2, p. 166 et s.

Ce commerce est connu au moyen âge. Pour le littoral lagunaire : A. Dupont, *Les cités de la Narbonnaise Première,* 1952; L'exploitation du sel sur les étangs de Languedoc (IXe-XIIe s.), *Annales du Midi,* 70, 1958, p. 725. Le sel de Narbonne alimentait l'abbaye de Cluse en Piémont et celui de Berre la Chartreuse du Mont Benoit, près de Suse *(infra),* — débouché tellement important que fut percé en 1475 le col de la Traversette, sous le Mont-Viso pour ravitailler en sel de Provence les populations et le bétail du marquisat de Saluces (L. Blancard, Tunnel du Mont Viso, *Bull. Soc. Etudes de Draguignan,* 1869; J. Billioud, *Histoire du commerce de Marseille,* 3, p. 413); J. Le Goff, *l.c.,* p. 164; cf. *supra,* II, 3, n. 12 et 27). Tandis que Venise, — la « ville du sel », dès l'époque de Cassiodore —, avait le quasi-monopole du transport du sel de Larnaka dans l'île de Chypre, Marseille fournissait la Sardaigne, Livourne, Naples, etc. (Ed. Baratier, *ibid.,* 2, p. 145, etc.); Pise et Gênes se disputaient le sel de Provence : c'est des salins d'Hyères que venait la plus grande partie des sels importés à Gênes (J. de Romefort, La gabelle du sel des comtes de Provence (Positions des thèses des élèves de l'Ecole des Chartes, 1929); Le commerce du sel en Provence sous R. Bérenger V, *Congrès de Marseille, Institut historique de Provence,* 3, 1929, p. 211; et Le sel en Provence du Xe s. au milieu du XIVe, *Bull. Phil. et Hist.,* 1958, p. 169; D. Gioffre, Il commercio genovese del sale, *Boll. Ligustico per la Storia e la Cultura regionale* (Gênes), 10, 1958, p. 1-31 avec carte).

85. Ed. Rastoin, J. de Romefort, *De l'or blanc à l'or noir. Sel et pétrole* (Coll. Richesses de Provence), 1958.

86. Un exemple typique est fourni par la Franche-Comté; l'apparition tardive de l'exploitation de ces salines dans les textes, avait fait écrire à Max Prinet, qu'elles n'avaient pas été ouvertes avant le Ve siècle de notre ère (L'industrie du sel en Franche-Comté, *Mém. Soc. Emulation Doubs,* 1899), alors que Déchelette les fait remonter avec raison à l'époque de Hallstatt *(Man.,* 2, 1913, p. 670 et 714). Cf. sur la chronologie des exploitations dans le Nord de la France, J. Nenquin, *Salt. A study in economic Prehistory,* Bruges, 1961, p. 33; E. Will, Le sel des Morins, *Hommages A. Grenier,* III, p. 1649; *Rev. arch. Est,* 12, 1961, p. 329. N'est-ce point à usage de « grenier à sel » qu'auraient été construits les cryptoportiques de Besançon, qui viennent d'être signalés *(Rev. Et. Anciennes,* 1959, p. 508; L. Lerat, *Mélanges Grenier* (éd. Latomus); *infra,* n. 128) ?

87. Déchelette, 2, p. 394, 670, 713; A. Grenier, p. 164-169; J.R. Maréchal, Les prolongements de la civilisation des champs d'urne... procédés métallurgiques, *84e Congrès Soc. Sav. Dijon,* 1959, p. 33; cf. pour le Jura, C. Davillé, Un fisc gallo-romain du sel chez les Séquanes : Grozon, *Rhodania. 14e Congrès, Beaucaire,* 1932, n° 1601. On remarquera que les régions réputées pour les salaisons de jambons, mentionnées par les auteurs latins, sont précisément celles qui possèdent des mines de sel gemme (Pyrénées, Franche-Comté, Alsace) ou des marais salants (cf. P.-M. Duval, *o.c.,* p. 115).

88. N'en est-il pas de même en Corse ? Aléria a été fondée à proximité des salins et des pêcheries de l'étang de Diane et le site primitif d'Ajaccio, au lieu dit Saint-Jean *(F.O.R.,* 3, 53) était situé au fond de la baie, à côté des « Salines »; *infra,* n. 227.

d'éboulis de la montagne de la Gardiole (89) et l'extension à l'époque carolingienne du vignoble de l'abbaye de Lagrasse, l'ancienne *villa Novalias, Novalissia* (90), dans la vallée de l'Orbieu (un des abbés avait reçu le surnom de *Vinossus*) était liée à l'exploitation des salins de l'étang de Sigean, autant qu'à celle des mines d'or et d'argent de Maisons, dans les Corbières.

C'est là l'un des aspects de la vie économique du littoral, qui n'a été mis en valeur ni par la géographie humaine, ni par l'histoire de l'hellénisation ou du commerce du Midi de la Gaule (91), — et dont la méconnaissance a permis de dire que « la côte du Bas Rhône était la plus inhospitalière du littoral méditerranéen » : échappant totalement à la thalassocratie étrusque, elle n'aurait vu aborder que quelques marchands grecs et au moyen âge les pillards sarrazins (92). Il apparaît au contraire que le trafic du sel fut à l'époque antique, comme il le sera au moyen âge, l'une des causes essentielles des relations maritimes et terrestres, — parfois lointaines puisque des églises et des abbayes de l'arrière-pays se faisaient concéder des salins sur le littoral (comme d'autres des olivettes pour les besoins liturgiques) (93) — et qu'en Cisalpine Pise et Gênes se disputaient le sel de Provence.

IV. LE VIGNOBLE

Sans doute le transport du sel par la voie du Rhône est-il complémentaire de celui du vin (94). Le vin et le sel étaient la monnaie d'échange des Marseillais pour acquérir les métaux rares, en particulier l'étain, qui parvenait dans la vallée du Rhône par Châtillon-sur-Seine et le seuil du plateau de Langres. Si l'on trouve au Mont Lassois, clef de la charnière entre la vallée de la Saône et celle de la Seine, des amphores massaliètes venues par cette voie avec des coupes ioniennes, le marché de Bourgogne n'était-il pas aussi approvisionné, indépendamment du produit des Salins de Franche-Comté, par le sel de la Méditerranée, — double produit d'échange avec l'étain et sans doute aussi le fer, qui rendrait vraisemblable l'itinéraire marseillais du cratère de Vix ?

89. R. Dion, *Histoire de la vigne et du vin des origines au XIXe siècle*, p. 50 et s.

90. On rapprochera le nom de la *villa* de celui de l'abbaye de Novalèse *(Novalisium)* près de Suse dans les Alpes Cottiennes, fondée au VIIIe s. par Abbon, qui avait des domaines en Provence et en particulier des salins dans le delta *(infra*, n. 136). L'étymologie littéraire *novalux* (D. Rochex, *La gloire de l'abbaye de la Novalèse*, 1670, p. 9) ne peut être retenue.

91. A l'exception de C. Jullian (2, p. 292) et de R. Busquet qui a très justement fait entrer le commerce du sel dans le tableau de son histoire du commerce de Marseille dans l'antiquité, *Histoire du Commerce de Marseille* (publiée par la Chambre de Commerce de Marseille), 1, 1949, p. 36; cf. F. Benoit, *La Provence*, 1949, p. 183.

92. P. George, *La région du Bas Rhône. Etude de géographie régionale*, 1935, p. 286, 347, 605 (Arles); cf. pour les itinéraires terrestres à travers la Ligurie « où on évite autant qu'on le peut de pénétrer » : R. Dion, Géographie historique, *Annuaire Collège de France*, 1959, p. 490 et 507; cf. F. Benoit, La « barbarie » ligure, *R.E.L.*, 28, 1962.

93. Cf. R. Pernoud, Le commerce de Marseille depuis le haut moyen âge, *Histoire du Commerce de Marseille*, 1, p. 121.

94. « Marchandise pondéreuse et fluide à la fois, le vin ne peut être transporté en quantité importante que par voie d'eau ». Y. Renouard, Le grand commerce des vins de Gascogne au moyen âge, *Revue Historique*, 83, 1959, p. 265.

Le commerce du sel comme celui du vin a en effet toujours été une cause de fixation des marchés. De même qu'on a noté que les crus de vins célèbres devaient leur renommée au commerce maritime, Alicante, Malaga, Jerez, Porto, Marsala, La Ciotat, Cassis, etc. (95), il est remarquable que les ports de la côte aient été fondés près de salines, qui entretenaient pour une grande part leur trafic, Olbia, Tauroention, Fos, les Saintes-Maries-de-la-Mer, Aigues-Mortes, Vendres, Agde, Narbonne, Pech Maho, etc. Cette conjonction du port, du salin et du vignoble apparaît nettement à l'époque carolingienne dans les diplômes de donation et de confirmation des salins de l'étang de Sigean : ils mentionnent les salines de la *villa Anforarias* et celles du lieu dit *In Scalas*, le port de l'île Sainte-Lucie (96).

La question se pose de savoir si l'ouverture de ce double marché, du sel et du vin, est due à la colonisation, — si la Grèce de l'Ouest était à la fois productrice et exportatrice. L'extraction du sel par évaporation était en usage en Gaule dès l'âge du Bronze et sans doute le nouveau débouché apporté par le commerce transméditerranéen se borna-t-il à une intensification de la production des indigènes et à l'amélioration technique de leur exploitation.

Il en était autrement de la viticulture. Si la vigne a existé à l'état sauvage sur le littoral, il est incontestable que c'est aux Grecs qu'est due l'introduction du procédé de la taille du cep (ἐμφυτεύειν, *vitem putare*) (97), qui seul permet de faire du bon vin. Le commerce du vin apparaît en effet dans les pays méditerranéens lié à la colonisation grecque (98). La source considérable de profit de cette denrée avait poussé les Grecs à produire du vin le plus près possible des peuples qui l'achetaient à haut prix, — sur le littoral de la Thrace (99), comme en mer Noire (100). Il en fut de même sur le littoral de la Gaule (101). Si l'on prenait au pied de la lettre le récit de la fondation de Marseille, d'après Trogue Pompée, la fille du roi des Ségobriges offrit au chef des Phocéens une « coupe de vin mélangé d'eau », à la manière grecque, — ce qui impliquerait des relations de précolonisation.

La diffusion des amphores de Marseille à partir du milieu du VIe siècle sur les grandes routes de Celtique illustre bien ce que Diodore de Sicile appelle la φιλοινία des Gaulois, qui allaient jusqu'à troquer une amphore contre un esclave (102), comme les Thraces qui vendaient leurs enfants aux marchands d'esclaves pour avoir du vin. Elle est illustrée sur le terrain par la prédominance des coupes d'importation, rhodiennes,

95. R. Dion, *o.c.*, p. 49.

96. A. Dupont, Exploitation du sel sur les étangs de Languedoc, *Annales du Midi*, 70, 1958, p. 8, 10 et 11.

97. Justin, 43, 4, et *supra*, Introduction.

98. Cf. à ce sujet les excellentes pages de R. Dion, *o.c.*, p. 88.

99. Hérodote, V, 3-7.

100. Pline, *N.H.*, XIV, 76.

101. On ne peut souscrire à l'affirmation péremptoire « le vignoble languedocien a été créé par les Gallo-romains » (G. Gaultier, *Cah. ligures de Préhist. et Arch.*, 8, 1959, p. 121); cf. F. Benoit, La route du vin est grecque, *La vigne et le vin* (Vision sur les Arts), Béziers, n°s 11-12, 1960, p. 27; *Delta*, 7, 1962, p. 2.

102. Diodore, V, 26.

étrusques, ioniennes, massaliètes qui n'étaient certainement pas utilisées pour l'huile ou la bière, mais le vin (103).

Cette accoutumance des Gaulois au vin depuis le VIe siècle avant notre ère les incita-t-elle à la viticulture, comme avaient fait les tribus de l'Arc en relation avec Marseille (104) ? Le fait est certain pour la région de Marseille, dont les amphores micacées ont été exportées dans la vallée du Rhône et sur le littoral depuis le VIe siècle. Il ne l'est pas moins pour le littoral narbonnais et ampuritain à partir du IIIe siècle au moins: c'est pour cette exportation que fut créé le type d'amphore « punique » de la côte catalane (fig. 4), en forme d'ogive, sans col et à petites anses plaquées au haut de la panse (types B-C de Maña), très nombreuses à Ullastret, dans les nécropoles d'Ampurias, à *Ruscino* au IIe siècle, à Peyriac-de-Mer, à Ensérune (105). Ce type de tradition punique est associé dans ce dernier site à des amphores italiques portant des marques ibériques, sans doute de fabrication locale (106), ce qui confirme l'usage viticole des grandes jarres d'Ensérune portant la marque doliaire à la grappe de raisin (107). Le fait que César ne fasse aucune allusion à des vignobles dans son récit de la *Guerre des Gaules* (108), montre tout simplement que cette culture ne s'était pas généralisée sur son théâtre d'opérations, qui ne dépassa pas au Midi la lisière Sud du Massif Central et le pays des Eduens, mais ignore toute une partie de la Gaule, — en particulier la vallée du Rhône inférieur, dont la céramique de tradition « subgéométrique » montre qu'elle avait subi l'influence ionio-massaliète.

Le marché du vin exploité par les Marseillais et qui devait à partir du milieu du IIe siècle avant notre ère subir la concurrence des négociants du Sud de l'Italie (109), était donc une source de richesse considérable; et il serait intéressant de suivre les étapes de la « route du vin » et d'en faire la chronologie, afin d'établir la concordance des vicissitudes du marché intérieur et extérieur.

Les amphores massaliètes n'ont encore été signalées, dans les gisements terrestres de l'axe rhodanien, au-dessus de Valence, que dans les hautes vallées de la Seine, du Doubs et du Danube (110). Parmi celles dont on peut restituer la forme, il est à noter que c'est au type archaïque qu'appartiennent les amphores des grottes de l'Ardèche, de Mantoche, du Mont Lassois, de la Heuneburg.

Ainsi la route du vin confirme-t-elle l'importance du trafic marseillais dans l'axe rhodanien au VIe siècle. Ce marché a-t-il été abandonné au Ve siècle ? Il est intéressant de signaler que c'est à cette période qu'appartiennent la plupart des amphores massaliètes exportées par voie maritime aux points extrêmes connus de leur diffusion, à Gênes, à Ampurias, à Ullastret, à Majorque, à Albenga (épave).

Nous avons vu que la fabrication de ces amphores avait continué jusqu'au IIIe-IIe siècle. Des exemplaires tardifs ont pu être datés à Ensérune, à la Roque de Fabrègues, au Cayla de Mailhac, à Nîmes, et c'est à ce type que se réfèrent plusieurs épaves reconnues sur notre côte. Doit-on supposer que leur exportation en Celtique se ralentit, sinon cessa brusquement au Ve siècle, deux siècles au moins avant l'apparition de l'amphore romaine, dont les plus anciens exemplaires ne remontent pas au-delà du milieu du IIe siècle ? Celles-ci sont très nombreuses non seulement dans le Midi, mais jusque dans le centre de la Celtique (111). La diffusion du vin, avant la Guerre des Gaules, avait atteint la Belgique, à preuve le refus des Nerviens de recevoir les marchands, et en pariculier les marchands de vin (112), ce qui indique que les Celtes du Hainaut, restés fidèles à leur boisson nationale, connaissaient les effets de l'ivrognerie.

L'absence de tessons d'amphores vinaires hors des grandes voies n'est pas une preuve absolue de la fermeture de ces marchés; car le vin pour la commodité du transport en terrain accidenté était sans doute, a noté R. Dion, transvasé dans des outres plus maniables et moins fragiles, — selon une coutume déjà attestée par Homère lors du débarquement d'Ulysse dans l'île des Cyclopes (113). Et peut-être l'accumulation de tessons d'amphores dans les *emporia* du littoral et de la vallée du Rhône (à Arles notamment), est-elle due, autant qu'à la consommation locale, au transvasement des vins de Marseille et d'Italie.

V. EXPLOITATION ET COMMERCE DU SEL

Si les *testaccio* fournissent à l'archéologue une ample matière documentaire, le commerce du sel est plus difficile à suivre, faute de céramique. Du moins peut-on aller du connu à l'inconnu en se référant à

103. J. JANNORAY suggère que les amphores auraient également pu contenir de l'huile (*Ensérune*, p. 61), suggestion qu'adopte malicieusement JOFFROY *(L'oppidum de Vix*, p. 152). L'analyse des dépôts n'a rien donné *(L'épave du Grand Congloué);* mais c'est pour du vin et non de l'huile que les Gaulois et les Thraces échangeaient esclaves et enfants *(supra)*. J. CLARK a justement dit que « ce fut le vin et les accessoires de la consommation du vin qui jouèrent le rôle prépondérant dans le commerce » *(L'Europe préhistorique*, p. 402). Les amphores étaient réutilisées comme récipients dans les habitats, voire dans les nécropoles. L'adaptation d'un filtre au haut d'un col massaliète de Pech Maho, qui est percé de six petits trous sous la lèvre, serait une indication en faveur d'un contenu vineux (comm. Y. SOLIER).

104. PLUTARQUE, *Marius*, 21; cf. *Rev. Et. ligures*, 18, 1952, p. 283.

105. G. CLAUSTRES, Des amphores utilisées en Roussillon, *Soc. agricole, scientif. et littéraire des Pyrénées orientales*, 74, 1959, p. 51.

106. JANNORAY, *Ensérune*, p. 437 et pl. 53, 3.

107. *Ibid.*, p. 263, et pl. 53, 1; 70, 71; H.-P. EYDOUX, *Lumières sur la Gaule*, p. 237.

108. Selon la remarque de R. DION, qui suppose que le vignoble bourguignon remonte seulement au IIIe s.: interdiction aurait été faite de planter des vignes jusqu'en 312 *(o.c.*, p. 161; et A propos des origines du vignoble bourguignon, *Revue Historique*, 1960, p. 323).

109. F. BENOIT, *L'épave du Grand Congloué*, p. 62. Cependant le vin italique n'était pas complètement inconnu du Nord-Est de la Gaule, si l'on en croit Denys d'Halicarnasse : Aruns aurait engagé les Senons à prendre Rome (390) en leur envoyant du vin et de l'huile, qui étaient pour eux des produits inconnus (DENYS D'HALICARNASSE, XIII, 11).

110. *Supra*, II.

111. Par exemple à Alésia et à Châteaumeillant : J. GOURVEST, *Ogam*, 11, 1960; cf. BLANCHET, *Monn. gauloises*, p. 419.

112. *Nullum aditum esse ad eos mercatoribus ... nihil pati vini inferri* (CÉSAR, *B.G.*, II, 15, 4).

113. *Odyssée*, 20, 8; Cf. R. DION, *o.c.*, p. 85.

l'état de cette industrie au haut moyen âge et à l'époque romaine.

R. Dion a très justement montré que la viticulture, après l'abandon des exploitations gallo-romaines consécutives à la ruine des cités et au bouleversement économique qu'avaient entraîné les Grandes Invasions, était entrée dans une « phase ecclésiastique », les vignobles étant maintenus par les évêques et les monastères, pour la consommation, la liturgie et en raison du « prestige du vin », qui est depuis l'antiquité la boisson des dieux et des héros (114).

Sans aucun doute en fut-il de même pour l'industrie du sel. C'est à celle-ci qu'après l'abandon de l'époque des Grandes Invasions, devront leur naissance, ou leur renaissance, au haut moyen âge, les « villes du sel », Fos, *Ugium*, Hyères, Maguelone, Sète, Mèze, et des monastères ou prieurés qui apparaissent dans les textes à l'époque carolingienne, mais dont la plupart sont constitués avant la nuit de l'occupation sarrazine, l'Almanarre, Psalmodi, Ulmet, Aniane, Montlaurès, Lagrasse, Sainte-Eugénie, Caunes, Saint-Nazaire, Saint-Cyprien, etc.

Le littoral du golfe du Lion a toujours été l'un des principaux producteurs de sel, à cause de ses lagunes et de ses marais salants (fig. 7) et aussi par l'action favorable de deux agents naturels, le soleil et les vents violents, peu chargés en humidité, qui favorisent l'évaporation des « aires ». En 1952, la production du sel atteignait dans le Midi 620 000 tonnes, chiffre dans lequel les salines de Camargue entrent pour plus de la moitié (115).

Sur la côte de Provence, indépendamment des salins de Marseille appartenant à l'abbaye de Saint-Victor, dont l'exploitation est signalée dès 558 (116), les principales salines étaient celles de l'étang de Berre (Berre, *Ugium*, Istres, Vitrolles) et de Fos, celles de la région de Six-Fours - le Brusc *(Tauroention)*, à l'Ouest de la presqu'île du Cap Sicié et de l'île des Embiez (qui relevaient au moyen âge de l'abbaye de Saint-Victor), enfin celles de la région de Toulon (Mourillon) et d'Hyères (117) et plus à l'Est, celles de la presqu'île de Saint-Tropez, dont le Cap des Salins a conservé le souvenir (118), de Fréjus, de Cannes, d'Antibes (anse Saint-Roch) (119), etc...

Mais les plus importantes s'étendaient sur le littoral lagunaire qui borde la côte depuis Fos et la Camargue jusqu'à *Ruscino*, où sont très nombreux les habitats et lieux-dits qui tirent leur nom de l'exploitation des salines, Salses, Villesalse, Salières, Saliers, Salines, Salins, Salanque, Saleilles, etc., la Sals affluent de l'Aude (la Salade ou Salz au XVIe siècle). Ces salines s'échelonnaient dans les étangs de Mauguio, de Vic et d'Arnel, de Thau, de Bagnas à Agde, de Vendres et de Capestang, autour de Narbonne (fig. 8), où l'abbaye d'Aniane avait reçu en 822 de Louis le Débonnaire les salines du lieu dit *Ad signa* (120), [« au Phare »], peut-être dans l'île Sainte-Lucie et enfin dans l'étang de Salses ou de Leucate, dont les salines sont mentionnées par Strabon (ἁλυχίδων μεστόν χωρίον, IV, 1, 6), et de Saint-Nazaire ou du Canet (121).

Leur exploitation ne le cédait en rien à celles du Sud de l'Espagne; et les commerçants ioniens durent trouver sur ces côtes des exploitations indigènes qui recueillaient le sel par évaporation des salins, selon le procédé décrit par Rutilius Namatianus et Pline en Italie (122). Il est donc vraisemblable qu'à l'époque hellénique l'exploitation des salins littoraux, qui alimentaient l'arrière-pays, ait été un objet de commerce très important pour les négociants qui échangeaient leur vin et leurs pacotilles contre un des produits indigènes le plus précieux dans les pays helléniques, le sel et les salaisons de poisson, comme le faisaient les Phéniciens sur le littoral de Bétique (123).

L'extraction et le commerce du sel, en Italie comme en Grèce était le plus souvent un monopole de l'Etat. Dès l'époque républicaine les salines de l'Italie faisaient partie du domaine public au même titre que les mines; et les recettes pécuniaires qu'elles procuraient au trésor constituaient un *vectigal* (124). Elles étaient exploitées par un corps de fermiers du sel, les *conductores salinarum* ou *salinatores* (125).

Sans doute le monopole du sel existait-il également à l'époque romaine dans le golfe du Lion : un cippe trouvé à Peyriac-de-Mer, dans une des régions les plus riches en marais salants de la côte narbonnaise, mentionne le nom d'un affranchi, *Lucius Salonius Hilarus* qualifié de *salinator* (126), commerçant ou mieux fermier du sel. N'est-ce point cette richesse qui a attiré de bonne heure les négociants romains ? On a trouvé à Peyriac un dépôt de 117 pièces de la république romaine, sans monnaies indigènes, dont les plus anciennes remontent à 155 av. J.-C. (127). Et il est permis de penser que les Cryptoportiques d'Arles et de Narbonne, qui servaient d'*horrea*, abritaient non seulement les provisions de blé, mais aussi de sel, selon le

114. *O.c.*, p. 167; *infra*, n. 139.

115. Cf. J. STOCKER, Le sel, p. 11; Ed. RASTOIN, J. DE ROMEFORT, *o.c.* [Les salines du S.-E. de la Camargue n'existaient pas à l'époque antique, cette partie du delta étant de formation moderne].

116. R. PERNOUD, Le commerce de Marseille depuis le haut moyen âge jusqu'à la fin du XIIIe siècle, *Histoire du Commerce de Marseille*, 1, 1949, p. 116; J. LE GOFF, Orientation des recherches sur la production et le commerce du sel en Méditerranée au moyen âge, *Bull. phil. et historique du Comité*, 1958, p. 162.

117. Sur cette répartition : J. DE ROMEFORT, Le commerce du sel en Provence, *l.c.*, p. 206.

118. Cf. sur l'habitat et les sépultures à incinération du Ier s. au quartier des Salins, J. COURTIN et J. GOURVEST, *Cahiers ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 8, 1959, p. 183.

119. Cf. sur l'exploitation des salins d'Antibes, abbé TISSERAND, *Ann. Soc. ... Alpes-Maritimes*, 2, 1873, p. 140.

120. J. STOCKER, *o.c.*; A. DUPONT, *l.c.*, p. 10-17.

121. J.G. GIGOT, Contrebande du sel d'étangs, *Soc. agricole, scientif. et littéraire des Pyrénées-Orientales*, 74, 1959, p. 59.

122. RUTIL. NAMATIANUS, I, 475-484; PLINE, *N.H.*, II, 233; XXXI, 81; XXXIV, 125.

123. A. GARCIA Y BELLIDO, *Fenicios y Cartagineses en Occidente*, 1942, p. 84; *La peninsula ibèrica en los comienzos de su historia*, p. 457-463.

124. M. BESNIER, s.v. *sal*, p. 1012 et n. 15.

125. D'après J. MARQUARDT, *Organisation financière chez les Romains*. Trad. fr., 1888, p. 203.

126. *C.I.L.*, XII, 5360; cf. en Dacie, III, 1209, 1363; E. WILL, *l.c.*, p. 1651.

127. H. ROUZAUD, *Bull. Comm. arch. Narbonne*, 1921, p. 169; M. CLERC, *Massalia*, 2, p. 63; H. ROLLAND, Monnaies de la république romaine, *Fédération historique du Languedoc*, 27-28, Montpellier, 1954, p. 9.

précepte de Vitruve (V, 9, 5-9) (128). Leur construction à l'époque d'Auguste n'aurait donc fait que normaliser une production antérieure à l'Empire, — remontant par conséquent à la période massaliète.

L'activité des petits ports qui commandaient les voies de commerce du Rhône, connus au moyen âge pour leur rôle dans le transport du sel vers Beaucaire, était l'héritière d'un long passé, les conditions de l'exploitation des salins n'ayant pas changé jusqu'à l'institution de la Gabelle au XIIIe siècle. L'importance des droits de péage perçus au moyen âge sur le transport du sel était telle que leur appropriation fut l'une des causes du conflit, en grande partie économique, entre les comtes de Toulouse et l'abbaye de Saint-Gilles et de la guerre des Albigeois qui s'en suivit (129). Et, à Tarascon, où était l'un des plus importants péages du Rhône, les chevaliers et bourgeois du Château, qualifiés de « seigneurs du sel » *(domini salis)*, tinrent en échec le comte de Provence, qui en 1221 dut reconnaître leurs privilèges par ses « Statuts de Tarascon » (130).

L'une des voies principales des étangs littoraux jusqu'à Beaucaire passait par Bellegarde, au Nord d'Arles, où aboutissait une « brassière » du Rhône qui longeait la costière de Saint-Gilles (131). C'est sur cette « voie du sel » qu'était le « pont du Fisc » ou des Aires [*Arearum ?*] *Pons Aerarius* ou *Aerar(i)um* de l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem (132) au IVe siècle, au pied de la colline de Bellegarde : il doit être identifié aujourd'hui avec le « Pont d'Arles » ou « pont des Arcs », sur le passage du canal actuel de Sète à Beaucaire, qui a lui-même emprunté le tracé d'un ancien bras du Rhône.

Cette station romaine avait son pendant dans le Plan-du-Bourg, sur le bras oriental du Rhône, à l'Est du Grand Rhône actuel; le lieu dit « Retour des Hyères » (133) ou des Aires *(de las Heradas* ou *Aradas)* était une station de la voie des salins d'Hyères, qui doit son nom aux *areae* (134) ou tables des marais salants, qui dépendaient au moyen âge des seigneurs de Fos, — les plus importants de ces « seigneurs du sel » qui percevaient à leur profit les péages du sel de la plus grande partie du littoral relevant de l'archevêché d'Arles.

Si les documents archéologiques relatifs à l'exploitation des marais salants font défaut, quelques textes du Bas Empire et du haut moyen âge nous renseignent sur la technique perfectionnée de cette industrie dans les étangs de Camargue. La *Vie de saint Hilaire* nous fait connaître l'existence de salines à trente mille pas d'Arles sur le littoral : l'évêque y avait fait construire des roues élévatoires ou « rouets » *(automata)* pour amener dans les divers bassins d'évaporation (partènements) l'eau de mer, jusqu'au degré de concentration qui permet de recueillir le sel (135). Une technique analogue est signalée au moyen âge dans les salins du Plan d'Aren, au Sud du Castelveyre de Saint-Blaise (136), dont la position sur un promontoire rocheux, entouré de salines (Lavalduc, Engrenier (Plan d'Aren), Pourra, Citis, Rassuen, etc.) et n'ayant aucune communication avec la mer par l'étang de Lavalduc (137), paraît répondre à des fins économiques, plus que stratégiques et militaires, sa situation étant à l'écart des grandes voies terrestres et sans débouché sur la mer : elle est le type du magasin fortifié établi à proximité immédiate de l'exploitation, dont le produit était transporté par colportage jusqu'au lieu d'embarquement et par voie de terre vers l'arrière-pays.

Le comptoir grec avait succédé à un habitat fortifié hallstattien, peut-être à un comptoir étrusque et rhodien du sel, ce qui expliquerait l'abondance des céramiques de cette double provenance dans la couche de

128. Cf. A. GRENIER, *Man. Arch.*, III, 1958, p. 307. Une confirmation serait donnée par ceux de Besançon *(supra*, n. 81), pour les mines de sel de Franche-Comté. Sur la destination de ces magasins souterrains, auxquels convient parfaitement le nom de cryptoportiques, voir notre note *Rev. Et. Ligures*, 23, 1957, p. 107; et Les cryptoportiques du littoral méditerranéen de la Gaule, *Congresso internaz. Archeologia dell'Italia Settentrionale*, Turin, 1961.

129. A. THOMAS, Quelques aspects peu connus de la Croisade contre les Albigeois, *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie*, Nîmes, 1, 1931, p. 262.

130. F. BENOIT, *Recueil Actes des comtes de Provence*, 2, n° 52, p. 139.

131. CASTANET, Bellegarde au XVIIIe siècle, *Bull. Soc. hist. et arch. Gard*, 4, 1936-1937, p. 75; M. GOURON, *Soc. Histoire et Archéologie de Nîmes et du Gard, Bulletin*, n° 5, 1938-39; B. ROBERTY, Le port de Consoude, *Mém. Institut hist. Provence*, 1933, p. 45; P. MOULINIER, Le « sel du Rhône » au moyen âge (Positions des thèses de l'Ecole des Chartes), 1960, p. 81; cf. le Livre des Gabelles de 1263, Arch. Nat. JJ 267.

132. F.*O.R.*, VIII, 9. Cf. sur cette identification, P. VÉRAN, *Statistique d'Arles*, Bibl. Arles, ms 493, p. 67; L.-A. CONSTANS, *Arles antique*, p. 178-180.

133. Les étymologies proposées *(rector de Hierosolimitanis* ou tour des seigneurs d'Hyères) ne peuvent être retenues; cf. *Le Musée* (Arles), 1874, p. 267 et 1879, p. 282; et *supra*, II.

134. Le nom dérive normalement de l'*area*, désignant les *tables* des salins au « aires salantes » selon la défintion de QUIQUERAN DE BEAUJEU (« ... terres départies en plusieurs espaces appelez *aires*... bien unis tout partout avec des cylindres » : *La Provence louée*. Trad. de Claret, 1614, p. 449); cf. sur le littoral narbonnais, A. DUPONT, L'exploitation du sel, *l.c.*, p. 23. Même forme à Génolhac (Gard), place des Hières (Abbé C. NICOLAS, *Histoire de Génolhac*, 1897, p. 95). Cf. dans le Sud-Est la forme *yero* pour l'aire à battre le blé : GILLIÉRON et EDMONT, *Atlas Linguistique*, carte 20.

135. L'évêque s'y rendait le dimanche pour exhorter les ouvriers qui y vivaient dans des conditions pénibles *(Vita s. Hilarii, Acta Sanctorum, Mai*, II, p. 30; F. BENOIT, *La Provence* (1949), p. 183; L'archéologie sous-marine en Provence, *Rev. Et. ligures*, 18, 1952, p. 296, n. 1). La distance, si elle est exacte, équivalant à 44 km (le pas romain est de 1,48 m) rend hypothétique la localisation de ce salin : les salins du littoral de Camargue, vers Silvéreal et Salin-de-Badon, sont à une trentaine de km d'Arles; ceux des étangs d'*Ugium* à 40/50 km, selon l'itinéraire, trajet qui aurait nécessité un relais (cf. H. ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise*, 2 (1956), p. 60).

136. *In valle Ugio, in loco qui vocatur Arignus est unus altometarius*, au Plan d'Aren, dans la vallée d'*Ugium*, en 1047 : E. DUPRAT, *Les Bouches-du-Rhône*, 11 (1924), p. 273; H. ROLLAND, *Ugium*-Lavalduc, *Rev. Et. anciennes (Mélanges Radet)*, 1940, p. 655; *Fouilles de Saint-Blaise*, 2 (1956), p. 9 et p. 60; cf. 1 (1951), p. 22 et 39. Les *salines in uiu* (corr. *Uju*), *in pago arelatense*, appartiennent au VIIIe s. à l'abbaye de Novalèse, près de Suse; elles avaient été acquises par Abbon de Siagria, sans doute apparentée à Siagria « thesaurus ecclesie », citée par Ennodius, évêque de Pavie et ensevelie à la Gayole (Testament d'ABBON, 739 : Bibl. Nat. lat. 13879, f° 48v°; J. MARION, *Cartulaires de l'église de Grenoble*, 1869, p. 41 et *infra*, n. 195).

137. H. ROLLAND, *Fouilles de Saint-Blaise*, 1, p. 20; G. DENIZOT, Le rivage de Provence et Languedoc, II, 2, Les bouches du Rhône et la côte languedocienne, *Rev. Et. Ligures*, 25, 1959, p. 26-31.

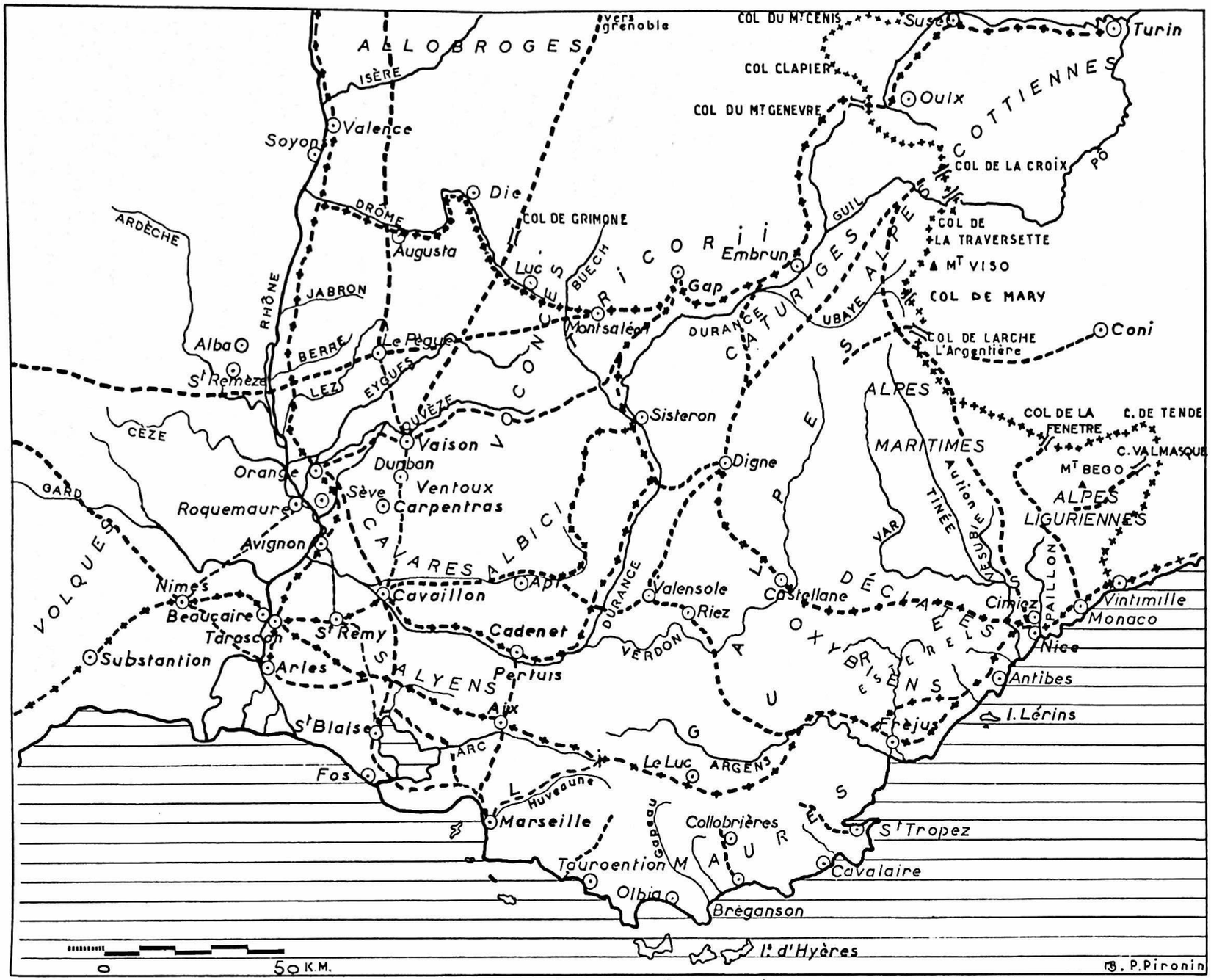

PISTES GAULOISES ET VOIES ROMAINES

FIG. 15. — Pistes gauloises et voies romaines à l'Est du Rhône.

l'habitat hallstattien (138). L'importance de cette exploitation était en effet exceptionnelle; c'est probablement elle qui est mentionnée par Strabon (IV, 1, 7) dans sa description de la Crau, dont Lavalduc occupe « vers le milieu » la pointe entre l'étang de Berre et le golfe de Fos (ἁλυκίδες καὶ ἅλες : des salins et des dépôts de sel).

Un document qui paraît remonter à l'époque mérovingienne mentionne la donation à l'église de Viviers de huit salines *(salinas areas octo)* dans l'*Ugium*, par Secundus et son épouse Prima (139); elles doivent être identifiées avec les *salines in Uju* concédées à l'abbaye bénédictine de Novalèse près de Suse, dans le testament d'Abbon (739) (140). C'est à cette industrie que l'habitat, abandonné à l'époque romaine, dut sa survie du IVe au IXe siècle, époque où il fut ruiné par les pirates, sans doute sarrazins, qui avaient dévasté Arles et la Camargue (141).

VI. PECHE ET SALAISONS

Les documents littéraires et archéologiques par contre font connaître les divers procédés utilisés pour la pêche et la salaison dans les lagunes. La fouille des habitats d'Ensérune, isolée entre les étangs de Capestang et de Montady, ce dernier colmaté seulement au XIIIe siècle, a permis de recueillir des hameçons de cuivre et des tridents de fer (142) pour la pêche au harpon, mode de capture du poisson particulier aux étangs de peu de profondeur du littoral, d'après le Pseudo-Aristote et Strabon (143).

Un certain nombre d'hameçons de cuivre à pointe barbelée ont été recueillis dans les fouilles du littoral, en particulier à Marseille, au Cayla de Mailhac, à Saint-Blaise et à La Roque d'Odor, près de Fos, à Espeyran, à Ampurias. D'autres proviennent des épaves du Grand Congloué (144) et de l'île du Levant (145), dont la nourriture à bord était pour une part demandée à la pêche. Ils sont semblables à ceux de Délos (146); l'analyse des hameçons du Grand Congloué montre qu'ils étaient en cuivre pur, comme la clouterie de la carène.

Les tridents de fer d'Ensérune pour la pêche au harpon ont les pointes barbelées, comme ceux des stations de La Tène ou de la Lombardie (147). Peut-être doit-on également attribuer à l'époque antique un trident à sept dents recueilli dans le Vaccarès et conservé au Museon Arlaten, dans une riche série de *fichouiro* d'époque moderne (148). Un trident a été recueilli à Dodone; l'absence de cet engin de pêche du mobilier de Délos, montre qu'il n'était utilisé que pour la pêche dans les bas-fonds marécageux et les étangs.

C'est également à la pêche que se réfèrent les pesons de filet en pierre et en terre cuite **(pl. 25)**, en forme de disques plats ou lenticulaires, ou de pyramides, percés d'un ou deux trous. Ces derniers se distinguent mal des pesons de tisserands. Cependant leur abondance dans les gisements de la côte, en particulier à Marseille (149), à Saint-Blaise, à Fréjus, à Antibes, à Nice, à Peyriac, à Ampurias, montre qu'il s'agit de poids de filets, en tous points analogues à ceux de Délos (150). On employa tardivement des pesons pyramidaux en plomb (0,03/4 de haut.), dont la partie supérieure était fendue pour laisser passer le fil de chanvre servant à la suspension. Un grand nombre de ceux-ci ont été trouvés dans les épaves du Grand Congloué et de l'île du Levant; et un exemplaire provient du gisement terrestre de La Roque d'Odor, « tour des Marseillais », sur le littoral de Fos (151).

Les textes littéraires grecs d'époque romaine, de Strabon, d'Oppien, d'Elien, qui utilisent des documents antérieurs, nous révèlent l'importance de l'industrie de la pêche dans la région des bouches du Rhône et dans les étangs du littoral. Ils apportent la preuve que les pêcheurs marseillais pratiquaient la capture du poisson en haute mer. N'est-ce pas par des conflits de pêcherie que Marseille était entrée en guerre avec Carthage — la « troisième guerre punique » de la colonie — à une époque antérieure au sac de Rome par les Gaulois ? (152). La plus importante était celle du thon, le « cochon de mer » ainsi que l'appelle Polybe (153), dont les pêcheurs des pays méditerranéens, écrit Elien, poursuivaient les bancs des colonnes d'Hercule aux bouches du Rhône et à la Sicile. La pêche se

138. Plutôt qu'un comptoir de l'étain (H. ROLLAND, Saint-Blaise citadelle de Marseille. *Delta*, 2, 1960, p. 6) en raison même de la situation isolée du comptoir et de son occupation antérieure au commerce grec. La découverte de sépultures creusées dans le roc, de basse époque romaine sur la berge Ouest de l'étang de Lavalduc, à une cote inférieure au N.G.F. peut se rapporter à des habitats de sauniers et de pêcheurs.

139. *Hist. Languedoc*, 2, c. 416; Chan. J. ROUCHIER, *Histoire du Vivarais*, 1914, p. 637; cf. *Cartulaire de Saint-Victor*, éd. Guérard, 1, n° 1 (923); H. ROLLAND, *Ugium* = Lavalduc, *l.c.* L'acte, qui cite des évêques du Ve-VII siècle, est certainement antérieur à l'époque carolingienne (comm. de P.A. FÉVRIER). H. ROLLAND suppose que le titulaire de la chapelle mise au jour à l'intérieur de l'enceinte est non point saint Pierre, qui serait le patron d'une chapelle extérieure (aujourd'hui Saint-Blaise), mais saint Vincent, patron de la cathédrale de Viviers. Le même phénomène est à noter à Saint-Remy *(Glanum)* qui devrait son patronage au titulaire de Reims, dont le chapitre possédait sans doute des olivettes dans les Alpilles. Ainsi ce double patronage religieux serait un exemple frappant de l'évolution économique qui fit entrer, à la fin de l'antiquité, les marchés du sel et de l'huile d'*Ugium* et de *Glanum*, dans la « phase ecclésiastique ».

140. La prononciation douce du *j* rend incertain le rattachement du toponyme au gaulois **ouxu* = haut (VENDRYES, *Revue Celtique*, 41, 1921, p. 291); *supra*, II, 1, n. 78 et III, n. 136.

141. F. BENOIT, *Bull. monumental*, 1935, p. 137 et *Revue Tunisienne*, 1933, p. 301.

142. J. JANNORAY, *Ensérune*, p. 407; cf. p. 37 et p. 100.

143. Cf. *infra*.

144. *L'épave du Grand Congloué*.

145. Nouvelles épaves de Provence, *Gallia*, XVI-1958, p. 9. Hameçons analogues à Nemi, d'époque romaine : G. UCELLI, *Le navi di Nemi*, 1950, p. 135, fig. 143.

146. W. DEONNA, *Le mobilier délien* (Fouilles de Délos, 18), p. 201 et pl. 551 et 553. Ce type est déjà connu à l'âge du Bronze : DÉCHELETTE, *o.c.*, 2, p. 278; cf. P. LEBEL, *Anciens engins de* pêche, *Revue arch. Est*, 5, 1954, p. 328, fig. 138.

147. DÉCHELETTE, 2, p. 1385.

148. *Delta*, 3, 1961, p. 28, fig.

149. Fouilles de Marseille.

150. W. DEONNA les a classés dans le chap. XVI, *Poids et pesons* et a très justement montré que leur fonction était utilitaire, pour le métier à tisser et la pêche, *o.c.*, p. 152 et pl. 433, 436-439, 444, 447-471.

151. *F.O.R.*, 5, 290.

152. JUSTIN, XLIII, 5, 2; cf. C. JULLIAN, *o.c.*, 1, p. 406; M. CLERC, 1, p. 169 et p. 284 et s.

153. POLYBE *ap.* ATHÉNÉE, VII, 14; STRABON, III, 2, 7.

faisait à l'aide d'engins spéciaux, des crocs de fer en forme de grands hameçons (154) ou à l'aide de grands filets, les « madragues » dont l'usage n'a pas cessé jusqu'à nos jours et a donné leur nom à plusieurs petits ports de la côte (155). Dans la baie de Marseille, selon Oppien, les pêcheurs construisaient des barques rapides armées d'une proue acérée, qui imitait l'éperon des espadons et avec laquelle ils les transperçaient (156).

Les pêches du golfe de Marseille étaient réputées au moyen âge : Quiqueran de Beaujeu raconte en 1551 qu'on pêchait parfois à Marseille en un seul jour 8 000 thons (157). Mais les étangs et les lagunes étaient dans ce domaine privilégiés à cause de leur richesse en poissons, loups et muges, en contraste avec la pauvreté des fonds trop profonds de la côte rocheuse de la Ligurie italienne (158). Les huîtres et poissons de l'étang de Berre *(Stomalimné)* étaient renommés au dire de Strabon (159).

L'étang de Vaccarès *(stagnum de Vaccaresio, Valcaresio* au moyen âge) qui occupe la partie méridionale du delta, était une des principales « réserves » de pêche (160). Sa cuvette s'est élargie depuis l'époque antique ainsi que permet de le constater la présence de poteries attiques à figure rouge, d'amphores et de monnaies massaliètes dans les couches d'alluvion anciennes sous-jacentes à l'étang, sur les rives Nord et Est, rongées par les hautes eaux d'hiver (161). Il était entouré au Nord et à l'Ouest par un bras du Rhône aujourd'hui asséché, le Rhône de Saint-Ferréol qui débouchait dans la mer à l'Est des Saintes-Maries par le grau de la Fourcade, — peut-être l'*os Metapinum* de Pline (la bouche intermédiaire) (162). Son existence à l'époque grecque est certaine : c'est cet étang que signale à cause de sa richesse en poisson le Pseudo-Aristote, dans le territoire (χώρα) des Massaliètes, au voisinage de la Ligurie. « Lorsque soufflent les vents étésiens, écrit-il, le fond de cet étang se soulève, les terres s'amassent et forment une telle couche de poussière que sa surface en devient solide, prenant l'apparence du fond, de telle sorte que les habitants pêchent au harpon tout le poisson qu'ils veulent » (163).

Cette description ne peut s'appliquer qu'à un étang sans profondeur, quasi asséché durant l'été. Ce genre de pêche n'a pas changé depuis l'antiquité : lorsque le dessèchement de l'étang du Vaccarès en rend la salure excessive, celle-ci aveugle les poissons que le pêcheur harponne avec un trident (prov. *fichouiro*), — pêche qui faisait partie des privilèges arlésiens sous le nom de droit de *seguado* (164).

C'est une pêche analogue que signale Strabon près de *Ruscino*, dans l'étang de Salses, « plein de salines », dans lequel les indigènes pêchaient au trident des « muges fossiles », c'est-à-dire nés des profondeurs de la terre. Pomponius Mela, raillant les auteurs grecs et même latins qui croyaient à cette fable, en donne une explication scientifique, qui a été vérifiée par une plongée sous-marine : le cours à demi-souterrain de la Font Dame [le *Sordus* d'Avienus] aux eaux saumâtres (dont les eaux, dit-il, sont encore plus salées que celles de la mer), soutient des « îles flottantes » formant un tapis végétal de peu d'épaisseur, constitué par des rhizomes de roseaux, dont les ouvertures (*els ulls* de Salses) permettent de harponner les muges au passage (165), — phénomène qui avait frappé les anciens, comme la mer des Sargasses avait rempli d'effroi Christophe Colomb, et qui nous montre la permanence d'une industrie locale liée à la géographie. Sans doute est-ce à ce mode de pêche que se rapporte le phénomène signalé par Tite Live à l'année 173 et qui fut considéré comme un prodige de mauvais augure : *In gallico agro, qua induceretur aratrum, sub existentibus glebis pisces emersisse dicebantur* (166).

154. ELIEN, *Nat. animalium*, XIII, 6.

155. OPPIEN, *Halieutica*, III, v. 625 et s. (éd. Ar. COLONNA, Istituto editoriale cisalpino, Varese, 1961). On consultera sur l'histoire de cette pêche J. BILLIOUD, La pêche au thon et les madragues de Marseille. *Marseille*, n° 26, 1955, p. 3-17. Le nom de madrague est emprunté à l'arabe (J. RONJAT, *Grammaire historique des parlers provençaux*, I, p. 64).

156. *Ibid.*, III, v. 542. Cf. sur ces pêches, M. CLERC, 1, p. 285-286.

157. *De laudibus Provinciae*, éd. 1551, f° 39.

158. Cf. l'observation d'A. BÉRARD, Les conditions des établissements maritimes, *l.c.*, p. 424.

159. *Geogr.*, IV, 1, 8. Les huîtres étaient également très nombreuses dans le Lacydon à l'époque grecque, avant que le vieux port ait été pollué par la ville : des colonies d'huîtres ont été retrouvées sur la plage grecque, au niveau des céramiques du VIe siècle (Plage rue de l'Araignée, IX, 1277; plage Vivaux, XII E) à un niveau inférieur à celui des coquillages d'eau saumâtre (XII D, 105-108) : P. MARS, Les mollusques des plages grecque et romaine du Lacydon, *Bull. Muséum Hist. Nat. de Marseille*, 7, 1947, p. 194; musée des Docks romains.

160. Le nom de l'étang, qui paraît dater du moyen âge, revient fréquemment dans les documents d'arrentement de pêcheries et de salines sous la forme de *Valcaresio*, attestée de 1211 à 1245 (BARTHÉLEMY, *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison des Baux*, n°^s^ 153, 179, 215, 219, 502, 1273). DE REVEL DU PERRON et DE GAUCOURT, dans l'*Etat descriptif de l'arr^dt^ d'Arles*, signalent les formes *Vaccarisio* en 1295, de *Viscariis* en 1385. On en rapprochera le terme de *Vaccaritia*, pour désigner une terre propre à l'élevage des vaches dans la Loi des Alamans et les Capitulaires de Charlemagne (DU CANGE, *s.v.*, t. 6).

161. Poteries ioniennes, grises monochromes, attiques du Ve siècle, drachmes et oboles, amphores massaliètes : *F.O.R.*, 5, 401, 404, 413, 414. Le Vaccarès s'est élargi depuis l'époque antique, contrairement aux étangs littoraux de Languedoc qui se sont rétrécis ou colmatés (A. BERTHELOT, éd. *Ora marit.*, carte p. 120 et Ch. LENTHÉRIC, *Les villes mortes du golfe de Lyon*, carte hors-texte), sous l'action des vents du large, dont les tempêtes rongent les falaises, le régime actuel du delta étant tout différent de celui des petits étangs de Languedoc. La trouvaille en 1611 dans l'étang d'un « anneau d'ancre » (jas ou organeau ? en plomb ?) par Peiresc montre qu'il était en communication avec les bras du fleuve (*F.O.R.*, V, p. 153, 1).

162. Cf. *supra*, II A.

163. *Mirab. auscult.*, 89. La même description se retrouve au XIIIe siècle dans les *Otia imperialia* de GERVAIS DE TILBURY : cf. F. BENOIT, La civilisation de la basse vallée du Rhône de l'époque grecque au moyen âge d'après les fables antiques, *La Provence marseillaise et rhodanienne*, Nice, 1946, p. 40.

164. Cf. F. BENOIT, La Camargue, les Coutumes, *Le Chêne*, n° 16, 198, p. 109; *La Provence et le Comtat Venaissin*, p. 181; *Revue Etudes Ligures*, 1952, p. 296; Les abbayes du sel, *l.c.*

165. *Geogr.*, IV, 1, 6 et 7; Pomponius MELA, II, 5; cf. POBYBE, 34, 10; C. JULLIAN, *Rev. Et. anciennes*, 14, 1912, p. 173; Ch. LENTHERIC, *Les villes mortes du golfe de Lyon*, p. 175. Le terme est employé par THÉOPHRASTE pour désigner la loche d'étang (ὀρυκτὸς ἰχθύς = *cobitis fossilis* L.) : Fragm. 171, n. 7 et 11, cité par Dr FOURNIER, s.v. *cibaria*, *l.c.*, p. 1164. La reconnaissance du cours souterrain de la source faite par Y. Chevalier, a montré que le tapis de rhizomes flottait sur un fond de 4 à 6 mètres d'eau.

166. *Hist.*, XLII, 2; M. CLERC, *o.c.*, 1, p. 285.

La salaison du poisson pour sa conservation est complémentaire de la pêche; elle permettait son transport dans l'arrière-pays par les « chemins peissonniers ». L'extraction du sel commandait en effet l'industrie de la salaison de poisson, à tel point qu'en certaines contrées de l'Orient, à Byzance, où le commerce du poisson salé avait une grande importance, la gabelle du sel était liée, d'après Aristote, à la location des pêcheries (167).

On sait la part importante que tenaient les produits de la mer pour la nourriture, en Grèce et dans les colonies ioniennes du Pont Euxin, qui tiraient une grande partie de leur subsistance de la pêche (168). Il en était de même dans les colonies ioniennes de l'Occident; Vélia, dont les habitants n'avaient qu'une terre ingrate à cultiver, avaient tourné — comme les Marseillais — toute leur activité vers la mer, et en particulier vers les industries maritimes, la salaison des poissons (Ταριχεία) (169). Ceux-ci servaient à faire la saumure et divers ingrédients qui étaient les condiments nécessaires d'une nourriture farineuse *(garum, muria, alex)*. Les Gaulois, au dire de Posidonios, étaient également friands de poisson, d'eau douce et d'eau salée, et le mangeaient apprêté au sel, au vinaigre ou au cumin (170) et l'on disait même qu'ils en nourrissaient bœufs et chevaux (171), — ce qui ne peut concerner que des salaisons.

Cette consommation était tellement populaire dans les pays helléniques que le mot ὄψον, l'aliment préparé sur le feu, et celui de τάριχος, la salaison, étaient parfois pris dans le sens restreint désignant le poisson grillé ou salé (172). C'est à la cuisson du poisson que servaient les grandes grilles ou poêles à rôtir, en terre cuite, percées de trous, du type de celles qui ont été retrouvées dans les habitats de l'Arquet à la Couronne (Martigues), de Saint-Blaise, de Bonpas sur la Durance et de Roquemaure sur le Rhône (173).

Les salaisons de poissons (τάριχος, *salsamentum*) étaient l'objet d'un commerce d'exportation dès l'époque phénicienne. C'est aux Phéniciens que les conserves de Cadix doivent leur notoriété, d'après Timée. Celles du Pont-Euxin rivalisaient avec celles du Sud de l'Espagne dont les pêcheurs poursuivaient les bancs de poissons jusque sur les côtes du Maroc atlantique. Dès le ve siècle, un poète comique d'Athènes, Eupolis et après lui Aristophane vantent les salaisons de Cadix et les murènes de Tartessos (174). La saumure de la côte de Provence n'acquerra, dans la littérature, sa notoriété qu'à l'époque romaine, en particulier la *muria* d'Antibes faite avec le sang rouge des thons, qui valait celles de Thurium et de Dalmatie (175) et l'*alex* de Fréjus qui devait sa réputation au loup de mer (176). Et nous savons par Pline que la pêche aux muges, dans l'étang de Lattes, en Narbonnaise, était comparable à celle qui se pratiquait chez les Phéniciens (*N.H.*, 9, 9, 1).

Le transport par mer était important à l'époque romaine, ainsi que le révèle la découverte de plusieurs épaves d'amphores de quartiers de thon salés et de saumure, provenant du Sud de l'Espagne (177). Mais il apparaît que cette industrie, dans le Midi de la Gaule comme en Bétique, était pratiquée de tout temps par les indigènes, parce qu'elle appartient au genre de vie du littoral. Elle n'a pas varié depuis l'époque antique, pas plus que les itinéraires maritimes de Marseille, parce que ceux-ci correspondaient à des débouchés commerciaux qui sont les mêmes à toutes les époques. Nous savons qu'au moyen âge les salaisons, les *confitures* de poissons, ainsi que les appelle Quiqueran de Beaujeu, en particulier le « cavial » (178), étaient l'un des produits les plus importants exportés non seulement à Gênes et en Toscane, en Catalogne, mais en Sardaigne, à Chypre et dans le Levant (179). Naguère à Marseille les boutiques d'épiciers du quartier du port exposaient de grands bocaux de verre dans lesquels nageaient des quartiers de

167. Aristote, *Œcon.*, II, 2, 3; Dumont-Homolle, *Mélanges d'Archéologie*, 1892, p. 432; cf. M. Besnier, s.v. *sal*, *Dict. Antiq.*, IV, p. 1011, n. 19; R. Fullon, *Conservation du poisson par le sel*, 1924.

168. L'article principal du commerce d'Istria, aux bouches du Danube, était la pêche des esturgeons et la salaison des poissons : V. Parvan, La pénétration hellénique, *Ac. Roumaine*, 1923, p. 4. Les statistiques des déchets de cuisine des colonies grecques de la Mer Noire faites par le prof. Zalkin de Moscou ont montré que la consommation de la viande de porc aurait augmenté à l'époque romaine au détriment de celle du poisson, dans les proportions de 50 % (K. Michalowski, *Fouilles polonaises à Mirmiki en Crimée, VII Congresso internaz. Arch. Classica*, 1961, III, p. 71).

169. Strabon, VI, 1, 1.

170. Athénée, V, 36, p. 152 a.

171. Elien, *Nat. animalium*, XV, 15; C. Jullian, *o.c.*, 2, p. 290, n. 6.

172. Dr E. Fournier, s.v. *cibaria*, *Dict. Antiq.*, 1, p. 1162; M. Besnier, s.v. *salsamentum*, *ibid.*, 4, p. 1023.

173. Ch. Lagrand, *Gallia*, XVI-1958, p. 426, fig. 22; XVII-1959, p. 195, fig. 4 et 5 et pl. 9, 1 (diam. 0,95); et comm. d'H. Rolland, Dr Dupoux, Dr Guérin. Signalons la découverte d'un gril analogue (diam. 0,80) sur trois pieds dans la nécropole de l'*oppidum* de Nesazio, au musée de Pola. La dimension de ce gril, de fonction culinaire, interdit d'y voir un four pour la crémation des cadavres (A. Puschi, La necropoli preromana di Nesazio, *Atti e Mem. della Soc. Istriana di Arch. e Storia patria* (Parenzo), 22, 1905, p. 26, fig. 5.

174. R. Thouvenot, *Essai sur la province romaine de Bétique*, 1940, p. 541; A. Garcia y Bellido, *La peninsula ibèrica en los comienzos de su historia*, p. 457-463.

175. Pline, *N.H.*, XXXI, 43, 2; Martial, *Ep.*, IV, 84; XIII, 103.

176. Pline, *N.H.*, I, 44. Cf. sur ces condiments P. Grimal et Th. Monod, Sur la véritable nature du garum, *Rev. Et. anc.*, 54, 1952, p. 27; C. Jardin, *Garum*, *R.E.L.*, 27, 1961.

177. *Gallia*, XIV-1956, p. 29, 10; XVI-1958, p. 6; XVII-1959, p. 451; XVIII-1960, p. 45; XX-1962, p. 154 et s. Des amphores pleines d'arêtes de poisson (thonidés principalement) ont été pêchées à Fos, à l'île du Levant, et trouvées dans les fouilles d'Ensérune (abbé Sigal) et d'Ampurias.

178. Ce produit paraît avoir été connu des Grecs d'après un passage de Diphile cité par Athénée (III, p. 121 c) : M. Besnier, s.v. *salsamentum*, *l.c.*, p. 1025; J. André, *L'Alimentation et la Cuisine à Rome*, 1961. Le caviar était préparé avec des œufs d'esturgeons pêchés dans le Rhône (esturgeons de lait ou femelles), dont les prémices appartenaient à l'archevêque d'Arles, puis au comte de Provence et à l'abbé de Montmajour, d'après les chartes du XIe au XVIe siècle (La redevance de l'esturgeon, *Le Musée* (Arles), 1875, n° 9). La *boutargue* de Martigues était faite avec des œufs de loup ou de muge. Cf. Du Cange, *Glossarium*, s.v. *caviarium* et *sturgio;* Quiqueran de Beaujeu, *La Provence louée* (trad. 1614), p. 303; F. Benoit, *La Provence*, p. 111 et 181.

179. Ed. Baratier, *Histoire du Commerce de Marseille*, 2, p. 120, 131, 145, 196, 246, 649, etc.

saumure que l'on expédiait en pays « gavot » (bas-alpin) (180).

Condugz ab carn totz es perdutz per sal (« Voyage de viande [chair ou poisson] est perdu faute de sel »), disait un proverbe que citera le troubadour Bertrand de Lamanon dans un sirventès contre Charles d'Anjou, comte de Provence, qui l'avait privé de ses revenus en instituant la gabelle. Il concluait par cet aphorisme, qui montre l'importance du sel dans la vie quotidienne « *Sans cœur et sans sel, on ne peut être un Provençal* » (181).

Ce mode de conservation est attesté dès l'âge du Bronze. H. de Gérin-Ricard a montré que les habitats énéolithiques du littoral de l'étang de Berre, en particulier celui de Bruni, sur les hauteurs qui dominent les salins de Berre vivaient de l'exploitation de l'étang. La fouille a mis au jour un grand nombre de vases à salaison de poissons, de 0,60 à 0,90 de diamètre (182). Sans doute est-ce au même usage que servaient les *pithoi* (haut. 0,80 env.) de Saint-Blaise, trouvés dans les habitats d'époque archaïque (183).

Sur la côte narbonnaise, on a noté l'abondance des coquillages, moules et huîtres, et des arêtes de poissons, dans les déchets de cuisine des habitats de La Tène; l'abbé Giry a précisé qu'à Agde les dépôts d'arêtes de poissons étaient associés à des débris d'amphores massaliètes, qui auraient servi de récipients de saumure (184). L'habitat de Saint-Bauzille d'Esclatian (connu sous le nom de Primuliac), près de l'étang de Vendres, possédait des fours de potier, auprès desquels ont été trouvés les débris de nombreuses jarres en poterie commune et des amphores, ainsi qu'une grande quantité de coquilles d'huîtres (185); et il est probable que les ruines du « temple de Vénus », où ont été reconnues des canalisations et de grandes cuves en béton, sur le bord du même étang, sont les restes d'usine à salaison de poisson, analogue à celles de Camargue (186). D'une façon plus générale, l'on est frappé par l'abondance des valves d'huîtres et de coquillages marins recueillis dans les déchets de cuisine des habitats et des *villa* gallo-romaines, non seulement sur le littoral, mais dans l'arrière-pays (187), — ce qui implique l'emploi d'un procédé de conservation par le sel sur le lieu même de la pêcherie et le transport par amphores (188).

La technique de la salaison nous est connue à l'époque romaine. Des vestiges de viviers et de canalisations d'alimentation de salins ont été signalés en divers points de la côte, à Antibes, dans l'île Sainte-Marguerite de Lérins, à Saint-Aygulf, près de Fréjus, au cap Cavalaire (« bains de la reine Jeanne ») (189), dans les étangs d'Aigues-Mortes (190); et une véritable usine de salaison de poisson a été découverte par le Dr Donnadieu à Villepey *(Villa piscis)*, dans les lagunes de l'ancien lit de l'Argens, aujourdhui colmaté (191). Les étangs de Berre et de la Camargue, très poissonneux, étaient à ce point de vue privilégiés. On y a découvert en plusieurs points des bassins de salaison de poisson (ταριχεῖαι), à parois bétonnées, avec moulures en quart de rond aux angles et cuvette d'épuration, d'époque romaine, analogues à ceux du littoral de la Bétique et des Algarves, dont l'exploitation remontait à l'époque phénicienne (192) et des villes grecques du Bosphore cimmérien (193).

Sur la rive orientale de l'étang de Berre, ont été mis au jour plusieurs bassins de salaison de poisson, situés à proximité de l'étang du Lion *(stagnum de Leonio, Leuncium, Leguinum)* appartenant à une importante villa carolingienne, qui avait succédé à l'établissement romain aujourd'hui recouvert par l'Aéroport de Marignane (194). Cette industrie était liée à l'extraction du sel. Nous savons en effet par le testament d'Abbon que celui-ci, fondateur de l'abbaye de Novalèse en Piémont, lui avait donné les salins de Berre (Caderot) et du Lion, qu'il tenait de son oncle Dodon (739) (195).

180. M. Clerc, 1, p. 287.

181. *Le troubadour B. d'Alamanon*, éd. Salverda de Grave, 1902, p. 47; cf. A. Brun, dans *Les Bouches-du-Rhône*, 2, p. 825; J. de Romefort, Le sel en Provence, *l.c.*, p. 177. Gervais de Tilbury, maréchal du Saint Empire au début du XIIIe s. a, lui aussi, vanté l'excellence du sel du pays d'Arles et de ses pêcheries *(Otia Imperialia*, II, 10).

182. H. de Gérin-Ricard, Gisements énéolithiques au pays du sel, *Rhodania, Ier Congrès, Pertuis*, 1919, n° 65; Préhistoire et Protohistoire, *Les Bouches-du-Rhône*, I, 1932, p. 274; cf. *F.O.R.*, 5, 283.

183. H. Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise*, 2, p. 56.

184. Rapport, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 17-18, 1951-52, p. 16 et p. 22.

185. F. Mouret, Sulpice Sévère à Primuliac, *ibid.*, 6, 1905, p. 474-478.

186. Du même, Le « temple de Vénus » près Vendres, *Ibid.*, 10, 1914-15, p. 376; Dr Coulouma, Les stations grecques du Rhône aux Pyrénées, *Cah. Hist. et Archéologie*, N.S., 3, 1948, p. 100.

187. P.M. Duval, *La vie quotidienne en Gaule*, p. 119. Sur les moyens de transport des coquillages, essentiellement périssables : M. Labrousse, Recherches sur l'alimentation des populations gallo-romaines à Montmaurin, *Ann. Fac. Lettres de Toulouse*, 1959, p. 57; F. Benoit, Les voies du sel, *Rev. arch. Centre* (Vichy), 1, 1962, p. 158.

188. Les huîtres étaient mises en conserve dans des amphores, après enlèvement de l'écaille supérieure (amphore de type Dressel I B à Marseilleveyre : Borély, C. 309, J. Gelindo) et même sans doute après écaillage complet, ainsi que le montre le dépôt de coquilles d'huîtres, véritable *testaccio* de l'îlot de Santa Maria, à l'entrée de l'étang de Diane à Aléria, près des salins de l'étang del Sale, qui appartiendront à Gênes au moyen âge. Sur la formation de ce dépôt artificiel : H. Aucapitaine, *B.S.G.F.*, 20, p. 57; P. Mars, *Recherches sur quelques étangs du littoral méditerranéen* (Aix), 1961, p. 113.

189. F. Benoit, L'archéologie sous-marine en Provence, *Revue Etudes ligures*, 18, 1952, p. 290-297. Des viviers analogues, creusés dans le roc, d'époque romaine, ont été signalés sur les côtes de Crête (J. Leatham - S. Hood, Sub-marine Exploration in Crete, *An. Br. S. Ath.*, 53-54, 1958-59, p. 270).

190. Canalisations de terre cuite signalées par M. Verhille, président de la compagnie des Salins du Midi; cf. N. Lasserre, *Histoire populaire d'Aigues Mortes*, p. 4.

191. *F.O.R.*, 2, 6; sur le port fluvial, où a été retrouvée une épave d'amphores du IIe-IIIe s. : *Gallia*, XVIII-1960, p. 45.

192. E. Thouvenot, *o.c.*, p. 540 et fig. 80; A. Garcia y Bellido, *Fenicios y Cartageneses en Occidente*, p. 84, fig. 3 et 4; cf. Strabon, III, 1, 8.

193. Bassins de Mirmiki près de Kertch : Comm. de Mlle M.L. Bernhard, prof. à l'Université de Cracovie.

194. *F.O.R.*, 5, 267; *Gallia*, VIII-1950, p. 124; *Rev. Et. ligures*, 18, 1952, p. 296. Il est difficile de rattacher le nom au radical *leK-* qui aurait été le nom de la falaise rocheuse de Vitrolles (Rostaing, *o.c.*, p. 189).

195. *Illas salines in Alterneto, Cattorosco et in Leonio, tam in nostra portione quam... de avunculo nostro Dodone item conquisivimus :* J. Marion, *Cartulaires de Grenoble*, p. 41; *supra*, n. 136.

Les mêmes bassins bétonnés ont été reconnus à l'Argentière près du Scamandre (Espeyran), station grecque et romaine de la Petite Camargue, sur le littoral du Vaccarès, à Notre-Dame-d'Amour, à Carrelet, à la tour du Valat (196), — à proximité de l'étang qui fournissait le poisson et le sel, et du Rhône qui permettait d'exporter les salaisons par voie d'eau. Peut-être est-ce à ce commerce qu'il faut attribuer un dépôt d'amphores sphériques, neuves (forme 20 de Dressel), trouvé à Méjanes (197), sur la rive N.-O. du Vaccarès, étang réputé à l'époque antique pour ses pêcheries et ses fabriques de salaison.

VII. L'HERITAGE DU MOYEN AGE

Cette industrie comme celle du sel, persista au moyen âge. A l'époque mérovingienne, le *garum* (198) était une des denrées, sans doute de provenance locale comme l'huile d'olive, que percevait l'abbaye de Corbie sur le tonlieu de Fos (199).

Cette richesse naturelle survécut aux vicissitudes politiques et les lieux d'extraction du sel ne cessèrent pas d'être des centres d'attraction à l'époque mérovingienne (fig. 7 et 8). C. Jullian, d'une ascendance originaire de la Vaunage, n'avait pas manqué d'être frappé de l'étrangeté de la situation topographique des abbayes du littoral, dont la plupart n'ont leur acte de naissance officiel que sous Charlemagne, mais dont l'origine est plus ancienne; et à propos de Psalmodi, isolée dans une île au milieu des lagunes d'Aigues-Mortes, il écrivait : « Qui nous donnera un « jour l'histoire de cette abbaye, dont les origines « remontent au plus lontain passé de la Gaule ? car « il y avait là certainement un sanctuaire celtique » (200). Si C. Jullian a fort bien senti, avec son intuition géniale l'antiquité de l'abbaye, il est peu vraisemblable que le site correspondît à celui d'un sanctuaire dont par ailleurs il a parfaitement déterminé le caractère « physique » (201); mais le monastère est implanté sur les ruines d'une *villa* gallo-romaine, du début du Ier siècle, d'où provient un autel à Jupiter et à Silvain (202). Le monastère, rétabli sous Charlemagne, avait succédé à un grand domaine, la *villa Varanegues (Veronica ?)*, dont l'importance est attestée par plusieurs chapelles, Sainte-Agathe mentionnée en 1102 et Saint-Michel de Varanègues, Saint-Vincent, Saint-Clément; florissant à l'époque de Charlemagne, il tirait ses revenus des salins de la Vernède et de Peccais et peut-être aussi des bois de construction de la *Silva gothica* ou *Silva regalis*, dont l'appellation remonte à la domination wisigothique. Il avait conservé jusqu'au XIVe siècle le privilège de la vente du sel et de la salaison de poissons de ses étangs malgré les droits de la gabelle (203).

La continuité de cette exploitation monastique pendant près d'un millénaire ne permet-elle pas d'en déduire que cette industrie est autochtone et a successivement été commercialisée par les Grecs et par les Romains, avant d'entrer dans la « phase ecclésiastique », qui est la première phase de l'*histoire* du sel (comme elle l'est du vin et des mines) au moyen âge, — des abbayes de Bobbio et de Farfa en Italie et de Gerri de la Sal en Catalogne, au monastère copte de Saint-Siméon, près d'Assouan, en Haute-Egypte (204)? Il n'est pas possible, en effet, en Occident pas plus qu'en Egypte, de supposer que ces monastères aient créé une industrie inexistante avant eux, alors que nous les voyons au contraire succéder aux exploitations romaines, le long des voies de commerce, terrestres, fluviales et maritimes, qui sont aussi celles des pèlerins.

Cette naissance spontanée des monastères du littoral, libres à l'origine de toute appartenance à un ordre régulier, caractérise en effet les « abbayes du sel », qui s'élevèrent à l'emplacement d'anciens *villae:* c'est elles qui, à la période d'anarchie des Grandes Invasions, avaient pris à leur charge la commercialisation des salines, percevant les péages au profit de la communauté, jusqu'à ce qu'elles disparaissent lors du rétablissement du fisc par les Villes et l'Etat (205).

Si l'on a noté en effet l'association des habitats hallstattiens et des carrières de sel gemme, la même observation doit être faite au haut moyen âge entre les salines et les « abbayes du sel » du littoral. La multiplicité des monastères de la côte, inexplicable par l'exploitation agricole, n'a certainement pas d'autre raison d'être que l'exploitation des salines. L'abbaye bénédictine Saint-Pierre d'Almanarre, à l'Ouest des salins d'Hyères, se superpose au comptoir grec d'Olbia (206), les murs du moyen âge ayant été construits sur l'enceinte grecque. Ces mêmes salines alimentaient la Chartreuse de Montrieux fondée au

196. *F.O.R.*, 5, 410, 414, 419; peut-être 401, 406, 408; cf. F. Benoit, Les civilisations anciennes de la Camargue, *Le Chêne*, 1938, p. 22; Les abbayes du sel, *Delta*, 3, 1961, p. 17.

197. *Gallia*, XVI-1958, p. 425 et fig. 20; cf. Thévenot, *Rev. arch. Est*, 10, 1959, p. 225.

198. P. Lambrechts, Le commerce des Syriens en Gaule, *L'Antiquité classique*, 6, 1937, p. 59; J. Lestocquoy, Epices, médecine et abbayes, *Etudes mérovingiennes* (Poitiers), 1953, p. 180; Ed. Salin, *La civilisation mérovingienne*, I, p. 136.

199. Sur l'importance du commerce de l'huile à cette époque, Buchner, *Die Provence in merovingischer Zeit*, p. 44; R. Pernoud, *Histoire du commerce de Marseille*, I, p. 121.

200. L'hypothèse de L. Chamson-Mazauric : « l'abbaye de Psalmodi n'existait pas à l'époque mérovingienne » (Histoire de l'abbaye bénédictine de Psalmodi, *Positions thèses Ecole des Chartes*, 1926) ne tient pas compte des vestiges romains très importants de ce site, qui avaient fait dire à C. Jullian qu'elle avait succédé à un sanctuaire celtique *(Rev. Et. anciennes*, 20, 1918, p. 244 et 25, 1923, p. 265; cf. D. Leclercq, *D.A.C.*, 14, c. 1945); D. Cottineau, *Répertoire topobibliographique des abbayes et prieurés*, 1939; F. Benoit, Les abbayes du sel, *l.c.*

201. Cf. C. Jullian, A l'occasion de son Centenaire, *Annales de la Fac. Lettres d'Aix*, 33, 1959, p. 189.

202. Espérandieu, 9, 6849; *F.O.R.*, 8, 30 et 32.

203. G. Rivals, *Psalmodi, Cahiers Histoire et Archéologie*, 12, 1937, p. 400; Arch. dép. Gard, H 171-182.

204. J. Le Goff, Orientation de recherches sur la production et le commerce du sel en Méditerranée au moyen âge, *Bulletin philologique et historique du Comité des Travaux Historiques* [Congrès des Soc. Savantes d'Aix], 1958 (1959), p. 162.

205. Cf. sur ce passage des mains des seigneurs et communautés religieuses à celles des bourgeois et marchands et au Fisc : P. Moulinier, *Le « sel du Rhône » au moyen âge* (Positions des Thèses de l'Ecole des Chartes, 1960).

206. *F.O.R.*, 2, 43; cf. les dessins de Benoni Blanc montrant les murs aujourd'hui rasés par l'ancien propriétaire : *Notes et croquis* (1860), Bibl. Méjanes à Aix, ms. 704-711; fouilles J. Coupry.

XIIe siècle dans la vallée du Gapeau, à l'emplacement d'un prieuré de Saint-Victor. L'abbaye Saint-Honorat de Lérins, fondée au début du Ve siècle, avait succédé à un domaine gallo-romain doté de salins et jouissait du droit de pêcher dans la « mer lérinienne », qui lui fut confirmé par Charles II en 1298 (207). L'abbaye Saint-Victor de Marseille percevait les droits des salins de l'île de Embiez (Six-Fours - Le Brusc), l'ancien comptoir massaliète de *Tauroention* (208).

C'est à l'embouchure d'un ancien bras du Rhône, près des salins de l'étang de Fournelet, qui seront concédés à la ville d'Arles en 1598 par Henri IV, mais dont l'exploitation est plus ancienne, que s'élevait l'abbaye d'Ulmet (qui doit son nom à une forêt d'ormes), dont l'origine remonte peut-être à l'époque paléochrétienne (209). Au XIIIe siècle, par suite de l'assèchement de ce bras du fleuve — et peut-être de la diminution des revenus des salines — elle établira une filiale, Silveréal, sur un bras occidental du Rhône, auprès des importants salins de la *Silva regalis* ou gothica. C'est également sur les bords d'un étang, le Scamandre, au Nord des salins de Peccais, que sera fondée en 1143 Franquevaux, qui défendra jalousement les privilèges de son port très actif, durant tout le moyen âge; sur le littoral de l'ancien port de Fos s'élevait l'abbaye Saint-Gervais dépendant de l'Archevêché d'Arles, puis de Saint-Victor de Marseille, entourée d'un cimetière paléochrétien, au pied du *castrum* retranché sur l'acropole.

Le foisonnement des monastères, des prieurés ou des *cellae* (210) établis sur le littoral du Narbonnais, dans les sites les plus défavorables pour la vie agricole, ne peut s'expliquer que parce qu'ils en tiraient des revenus et vivaient de l'extraction du sel et des pêcheries.

Une *masata de Salinas* est mentionnée à la fin du [illegible] siècle près de l'église de Sainte-Réparate, au *pagus* [illegible] Maguelone, près de Substantion (211). Sur les bords [illegible]es étangs de Vendres et Sérignan s'élevaient des chapelles dont certaines remontent à l'époque mérovingienne, Saint-Geniès « *juxta mare* », Notre-Dame, Saint-Martial, Saint-Martin, Saint-Aubin, Saint-Paul, Sainte-Madeleine, Saint-Bauzille d'Esclatian, dont la nécropole creusée dans le roc a donné une abondante céramique estampée d'époque paléochrétienne (212), et près de l'ancien étang de Taraillhan, Saint-Estèphe, sur le chemin de Saint-Pierre-la-Mer (213).

Les bords des étangs de Bages et de Sigean sont également jalonnés par des prieurés, Saint-Laurent de Bages, Espalais, Peyriac, Montséret, Sainte-Lucie (214), et sans doute Saint-Martin installée dans une île de l'étang (215). Si l'abbaye de Lagrasse sera surtout connue au moyen âge pour l'extension de son vignoble, il est probable que l'origine de sa fortune vint de l'extraction du sel. Elle possédait les salines de la « *villa Anforarias* », qui lui furent confirmées par Charles le Chauve en 855 et celles de l'île Sainte-Lucie (port de Cauquène) qui le furent par Charles le Simple en 908. Les salines de Cabakanès, près de Nissan, sans doute au lieu dit « Les Cabanes », exploitation de salins, ont succédé à une villa romaine et les vicomtés de Narbonne possédaient celles qu'un diplôme de 990 appelle *In Scalas*, dont le nom indique un ancien port de l'étang de Sigean, sans doute dans l'île Sainte-Lucie, qui avaient appartenu à un certain Framaldus (216), — ce qui indique la continuité des exploitations du sel et de la vigne auprès des ports de Narbonne.

Les chemins sauniers du moyen âge suivaient les itinéraires antiques. L'abbaye Saint-Pierre de Caunes *(villa Caunensis*, anciennement *Bufintis)*, sur l'Argent double dans le Minervois, remontant sans doute à l'époque mérovingienne (la chapelle du cimetière était dédiée à saint Geniès) (217), avait acquis en 779 les salines de l'étang de Saint-Paul, près de Bages, qu'elle se fit reconnaître en 875 par Charles le Chauve (218). L'abbaye d'Aniane exploitait les salins de Sète à l'époque carolingienne (219).

C'est également dans les Alpes qu'étaient transportés les convois de sel. L'étang de Berre alimentait au moyen âge les moines et les troupeaux de la Chartreuse du Montbenoit et de l'abbaye bénédictine de Novalèse, près de Suse, par la voie du Mont Genèvre (220) et l'abbaye de Cluse en Piémont avait fondé deux prieurés près de Narbonne, Montlaurès et Sainte-Eugénie (221).

Ainsi le littoral, du golfe de Fos au Cap de Creus, apparaît-il au haut moyen âge, — la seule période qui ait laissé des traces dans les textes — comme un immense salin, dont la richesse ne le cède en rien aux mines de sel du Nord de la Celtique, qui avaient été des centres d'attraction et de relations commerciales.

207. *F.O.R.*, 1, 72 et 73; J. FORMIGÉ, La station antique de Lero à l'île Sainte-Marguerite, *Gallia*, V-1947, p. 146; *Rev. Et. ligures*, 18, 1952, p. 290; R. AUBENAS, *Le droit de pêche de l'abbaye de Lérins* (Documents, textes, mémoires pour servir à l'histoire de Cannes et de sa région), Cannes, 1955, p. 4 et s.

208. *Cartulaire de Saint Victor*, éd. B. GUÉRARD, 1, p. LI; II, n° 1023.

209. Sur l'abbaye, *supra*, II. Les pierres de l'abbaye d'Ulmet ont été utilisées pour protéger le salin des inondations de l'étang du Fournelet (F. BENOIT, *La Camargue*, 1933, p. 14; Les abbayes du sel, *l.c.*, fig. p. 24).

210. A. DUPONT a attiré l'attention sur ces *cellae* du littoral, dont le rôle était l'extraction du sel *(l.c.*, p. 19).

211. *Cartulaire de Gellone*, éd. P. ALAUS, CASSAN, MEYNIAL, n° VIII. Cf. *Cartulaire de Maguelone*, éd. J. ROUQUETTE et VILLEMAGNE, n° XXIX.

212. F. MOURET, Sulpice Sévère à Primuliac, *Bull. Soc. arch. Béziers*, 6, 1905, p. 447 et 10, 1914-15, p. 376; cf. A. DUPONT, *l.c.*, p. 10 et s.

213. J. CAMPARDOU, *Bull. Comm. arch. Narbonne*, 24, 1957-59, p. CLX.

214. E. CAUVET, *Etude historique sur Fonfroide*, 1875, p. 177.

215. M. GUY, Les ports antiques de Narbonne, *Revue Etudes ligures*, 21, 1955, p. 225.

216. A. DUPONT, *l.c.*, p. 10 et 11.

217. F. BENOIT, *Les cimetières suburbains d'Arles dans l'antiquité chrétienne et au moyen âge*, 1935, p. 9.

218. L. BÉZIAT, *Histoire de l'abbaye de Caunes*, 1880, p. 75; Et. BONNET, L'étang de Saint-Paul près de Peyriac, *Bull. Comm. arch. Narbonne*, 23, 1951-52, p. 43; cf. la carte des salins donnée par J. CAMPARDOU, *ibid.*, 20, 1939-40, p. 157.

219. Cartulaire d'Aniane (822): E. THOMAS, *Dict. topogr. Hérault.*

220. F. BENOIT, *Recueil Actes des Comtes de Provence*, 2, p. 215; Itinéraires commerciaux, *l.c.*

221. L. BÉZIAT, *o.c.*, p. 226-232.

**
*

N'est-ce point à ce caractère particulier du littoral que les indigènes devaient le nom qui leur a été donné à l'époque hellénique ? Surnom, qui n'est pas celui de leur ethnique, puisque selon Plutarque (222) ils se disaient de la race des Ambrons, mais appellation donnée par des étrangers, des commerçants qui avaient des relations avec la côte. Leur appellation aurait été transcrite en langue hellénique, comme l'avaient fait les Grecs pour les Phéniciens, οἱ Φοίνικες (223) et pour le nom même des comptoirs grecs de la côte, d'Agde à Monaco.

Il faudrait dans ce cas attribuer aux producteurs du sel le nom même des Ligures du littoral, habitant les *Alpes maritimae* (παραθαλάσσιοι), les Salyens, les habitants du « pays du sel », οἱ Σάλυες (224), *Saluvii*, dont le radical **salyu-* est également celui de la *saliunca* des Alpes, plante médicinale à désinence ligure, la *valeriana celtica* des Alpes méridionales (225), qui serait une plante de la « Ligurie » (226), d'où venaient tant d'herbes aromatiques et de « panacées », dont le marché était à Marseille, ainsi que l'indique bien souvent l'épithète *massaliète* qui leur est accolée.

Ainsi le pays producteur aurait-il reçu son nom de la production même qui avait fait sa réputation, — comme Chypre, pays producteur de sel et de cuivre, aurait reçu le double nom d' Alasia (227) et de Kúpros, des Egyptiens et des Grecs.

222. *Marius*, 19; cf. SUÉTONE, *César*, 9; FESTUS, s.v. *Ambrones*. D'une souche indoeuropéenne ou préindoeuropéenne, qui se serait fondue avec celle des Celtes, ou méditerranéenne ? (en dernier lieu : Sir GAVIN DE BEER, *Antiquités nationales et internationales*, 3, 1962, p. 52).

223. On a également, comme pour les Ligures, essayé d'expliquer ce mot de plusieurs manières (pourpre, φοῖνιξ; meurtre, φόνος, etc...); le mot, qui n'est pas sémitique, aurait été appliqué aux habitants du littoral de la Carie, qui l'auraient répandu sur la côte de Tyr et de Sidon : C. AUTRAN, *Phéniciens*, p. 52-58.

224. L'étymologie a été proposée par H. DE GÉRIN-RICARD *(supra*, n. 182) et G. DE MANTEYER, qui rapproche de ce nom celui de *Massalia* (L'expansion de Marseille dans le monde antique, *Bull. Soc. Et. Hautes-Alpes*, 48, 1929, p. 42, n. 23).

225. DIOSCORIDE, I, 8. Le mot se retrouve sur la côte ibérique : Σαλίογκα (salin) et Σαλιογκανός (port de mer), dans PTOLÉMÉE (II, 6, 52; II, 8, 2) : Dr GUILLAUD, Origine du nom de plante « *saliunca* » et A. CUNY, *Rev. Etudes anciennes*, 1909, p. 246 et 364; *ibid.*, 1910, p. 289; G. DOTTIN, *La langue gauloise*, p. 284; *supra*, n. 57.

226. Peu vraisemblable par contre est l'étymologie proposée pour la Ligurie par G. ALESSIO : il en rattache le nom au radical **lig* = marais, qui se retrouverait dans le *ligusticum* de DIOSCORIDE (III, 51); *supra*, II, 1, n. 10 et III, n. 52.

227. Les deux appellations se rattacheraient à la même racine d'où sont dérivés les deux noms en grec et en latin, — ce qui paraît plus satisfaisant que de rattacher la première au plus ancien nom du cuivre en sumérien (L. DEROY, Origine préhellénique de quelques noms de peuple, *Mél. Is. Lévy (Bruxelles)*, 1955, p. 114). Est-ce également l'origine du nom d'Alalia-Aléria tiré de ses salines ? (J. JEHASSE, La « victoire à la cadméenne » d'Hérodote et la Corse. *R.E.A.*, 64, 1962, p. 263).

CONCLUSION

Cette identification des sites hellénisés du littoral du Midi de la Gaule et la datation de leurs relations commerciales permettent de dresser la carte de la « province grecque d'Occident », — et de donner ses justes limites à l'expansion ionienne en Gaule et en conséquence à celle de Marseille.

Les recherches, à Marseille même, sont encore incomplètes; mais la prospection de plus en plus serrée des comptoirs ou « échelles » de la côte, de Monaco aux Pyrénées, nous montre que les explorateurs et négociants d'Asie Mineure avaient acquis une connaissance parfaite du littoral et des ressources que celui-ci pouvait leur offrir.

Le premier contact avec les indigènes ne paraît pas, d'après le témoignage des céramiques, aller au-delà du milieu du VIIe siècle, mais les conditions d'établissement des comptoirs obéissaient à une tradition très ancienne. Et celui de Marseille ne se différencie pas, à ce point de vue, des autres établissements littoraux, sur lesquels il ne tardera pas à avoir la prééminence, en raison de sa situation exceptionnelle au débouché du Rhône. Nous avons remarqué qu'ils étaient toujours installés sur des îlots à l'entrée d'une baie ou d'un estuaire ou sur un promontoire rocheux formant péninsule, faciles à défendre contre les pillards venus de terre et les pirates de la mer, selon une coutume qui a été notée chez les Phéniciens (Tyr, Sidon, Utique, Motyé) et les Ioniens (Ephèse, Phocée, Istria), à Marseille, comme à Ampurias, à Agde, à Montlaurès, à Monaco, à Antibes, à Olbia, à Tamaris, à Aléria. Sans doute cette loi géographique de la « colonisation » permettra-t-elle d'orienter les recherches vers des sites qui n'ont encore donné aucun témoin archaïque.

Ces établissements ne sont pas seulement des relais de cabotage, qu'utilisera Marseille lorsqu'elle aura étendu son empire maritime des Alpes aux Pyrénées, mais des comptoirs, fixés près de mines et de carrières, près de salines, au débouché naturel des voies de pénétration terrestre, le Rhône et la mer intérieure de Berre, l'Hérault, l'Orb, l'Aude, le Gapeau, l'Argens, le Paillon.

L'hellénisation du littoral répond donc, non à un principe de colonisation, mais d'échanges économiques. Les Ioniens seront les successeurs des Rhodiens qui, d'après Strabon, étaient allés chercher en Occident les produits naturels nécessaires au *salut* des hommes, ἐπὶ σωτηρίᾳ τῶν ἀνθρώπων (XIV, 2, 10).

Le réseau des relais, préexistant à la fondation de Marseille, qui les avait fait tomber en son pouvoir dès le VIe siècle, ou créés par elle, ne visait point à une « main mise sur les territoires environnants », mais bien à l'organisation « à son profit de fructueux échanges avec leurs occupants [en vue] de drainer à elle les produits du sol et du sous-sol que les indigènes acheminaient le long des routes naturelles, auprès desquelles elle établissait ses comptoirs et de répandre par ces mêmes voies, vers l'arrière-pays, les denrées et les articles importés du monde grec ou produits par elle qu'elle avait à écouler » (1).

Des comptoirs-types sont les citadelles exiguës, entourées de puissants remparts à l'instar de « greniers fortifiés », que nous ont fait connaître les fouilles d'Ampurias, d'Olbia, de *Castelveyre* de Saint-Blaise, de Pech Maho, les premiers sur la mer, les deux autres dominant des étangs. N'était-ce point déjà le rôle des plus anciens comptoirs d'Occident, le comptoir phénicien de Cadix, [Τεῖχος =] *Gadir consaeptum locum*, déjà mentionné par Festus Avenus (v. 268) (2) ?

Le choix de leur situation montre de la part des trafiquants maritimes une longue habitude du littoral. Phéniciens, Chypriotes, Rhodiens, Corinthiens, Samiens, Etrusques, ouvraient les voies de l'Occident aux Phocéens et c'est sans doute à eux que l'on doit l'appellation de « Ligures » donnée aux riverains du golfe du Lion, dont le nom répond à celui de Phéniciens, donné par les Grecs aux riverains de la côte orientale de la Méditerranée.

Cette expansion de l'Asie Mineure vers l'Occident au-delà du détroit de Messine, apparaît toute différente de la colonisation des villes grecques en Italie du Sud et en Sicile, aux VIIIe et VIIe siècles. La date de la fondation de Marseille à l'extrême fin du VIIe siècle marque le terme du mouvement de « colonisation », qui sera définitivement arrêté après la fondation d'Aléria, — mais pas celle du commerce de la Grèce. Arrivés trop tard dans un Occident déjà colonisé par les Grecs ou interdit par les Etrusques et les Phéniciens, les trafiquants des villes ioniennes renoncèrent-ils à implanter des colonies ou leurs explorations n'avaient-elles qu'un but commercial ? C'est ce dernier caractère qui ressort de la multiplicité même de leurs établissements sur la côte, souvent situés en des contrées défavorables au peuplement : au Fort Saint-Jean, *Palaeopolis* de Marseille, à Saint-Blaise, à la Vieille-Couronne et Tamaris près de Martigues, à Montlaurès, à Pech Maho, à Peyriac-de-Mer ?

1. J. JANNORAY, *Ensérune*, p. 301; cf. pp. 39, 295, 339, 466.
2. *Supra*, INTRODUCTION.

Ces comptoirs avaient des relations directes avec les trafiquants (ἔμποροι) de la Méditerranée orientale, étrusques et phéniciens, rhodiens, puis ioniens. C'est à Saint-Blaise et à Marseille qu'ont été trouvés les plus beaux fragments de céramique rhodienne, à Ampurias, à Pézenas, au Castelan d'Istres, à Mourre de Sève, à la Couronne ceux de céramique ionienne d'importation. Mais de bonne heure, dès le milieu du VIe siècle, peut-être avant en certains sites, les relations de ces comptoirs avec Marseille sont attestées par la présence d'amphores micacées massaliètes et d'imitations des céramiques ioniennes provenant de Marseille, — et sans doute aussi d'autres centres qui ne nous sont pas encore connus.

La diffusion de cette vaisselle vers l'arrière-pays, non seulement dans la vallée inférieure du Rhône, à Avignon, à Mourre de Sève, à Roquemaure, à Saint-Remèze, au Pègue, et plus haut à Soyons, au Mont Lassois, à Château-sur-Salins, à la Heuneburg, mais aussi sur le littoral, au Mont Garou, à Agde, à Ampurias, à Ullastret et l'activité d'ateliers locaux inspirés de l'Ionie en haute Provence et sur le littoral, du midi de la Gaule à la Catalogne, montrent que la « Grèce de l'Ouest » avait assimilé les techniques des potiers de l'Ionie et répandu, dès le milieu du VIe siècle, parmi les populations barbares de la fin de Hallstatt le goût de la vaisselle fine et rehaussée de bandes peintes (fig. 3, 7, 9).

Ainsi peut être tracée la fonction de Marseille et mesurée la force d'expansion de l'Hellénisme : la carte des exportations massaliètes, céramique ionienne à pâte tendre, à bandes peintes ou grise monochrome, et des amphores micacées, montre que la colonie phocéenne a diffusé ses produits manufacturés hors de son domaine limité par la basse Durance (Μασσαλιωτῶν χώρα), dans les Cévennes et les Causses, sur les grandes voies de commerce du littoral méditerranéen et de la Gaule, en particulier dans la vallée du Rhône et de ses affluents; mais c'est au dehors de ce domaine, dans une région limitrophe du Rhône qui ne dépasse pas vers le Nord Le Pègue et Soyons, qu'est apparu, avec le plus d'originalité, le style de la « province ionienne » de l'Occident : celle-ci a fait survivre le subgéométrique de la Grèce de l'Est, en des ateliers locaux situés sur les grandes voies de trafic, qui ont parfois atteint dans leur mode de décoration, au Pègue notamment, un art véritable, dont le pseudo-archaïsme révèle le caractère provincial.

Double constatation qui nous montre que l'empire commercial de Marseille ne se superpose pas à son empire terrestre, — ce qui est le propre d'un port de commerce, qui vit des échanges avec les indigènes, et nous fait entrevoir l'attraction qu'avait exercée le Rhône sur les Grecs, mais aussi la limite de leur influence.

La zone d'influence massaliète apparaît ainsi circonscrite au littoral et à la vallée inférieure du Rhône, province « méditerranéenne » au sens géographique du mot, dont le substrat hellénique marquera sous Auguste la limite de la Narbonnaise : province de vieille civilisation, qui connaissait la vie urbaine, elle fait contraste avec la « Gaule chevelue », constituée par les Trois Gaules, dont la capitale était Lyon en Celtique.

La voie du Rhône qui avait son point d'attache dans le delta, était connue et utilisée par les négociants massaliètes au VIe siècle, ainsi que le montre la carte de diffusion de la céramique. Le trafic dont ces poteries ne sont que le témoignage et dans lequel entraient pour une grande part le sel et le vin, n'entraîna-t-il pas en contre-partie celui du fret d'échange, l'étain et peut-être l'ambre ? S'il est certain que ces produits aient également emprunté l'itinéraire de la Seine, de la Loire, de la Garonne et de l'Aude et celui du Pô vers l'Adriatique, il est non moins assuré que ce n'est ni par le Danube, ni par les cols alpestres que parvenaient, au VIe siècle, vers l'intérieur de la Celtique le corail et le vin, qu'auraient exportés les colonies grecques de l'Italie du Sud (3), alors que la « route du vin » massaliète est connue. C'est très vraisemblablement par la même voie que sont parvenues dans le Nord-Est de la Gaule les grandes pièces d'orfèvrerie en bronze du VIe siècle, provenant d'ateliers samiens, rhodiens ou corinthiens, découvertes dans les *tumulus* princiers, de la Ligurie et de la Celtique, bassins de bronze à rebord perlé, chaudrons à protomés de griffons de Sainte-Colombe et d'Angers, cratère à anses de gorgones de Vix, œnochoés rhodiennes de Kappel-am-Rhein et de Wilsingen, analogues à celles de Pertuis et de Grenade.

C'est aussi l'époque à laquelle remonte le premier monnayage de Marseille, qui frappa à partir du milieu du VIe siècle, avant la bataille d'Aléria, des pièces d'argent incuses, à l'imitation des pièces des cités ioniennes.

D'autres éléments d'appréciation confirment l'importance de Marseille vers le milieu du VIe siècle, — son architecture monumentale et sa sculpture : chapiteau ionique en calcaire de la Couronne, de proportion colossale (1,80 de long.) (fig. 16) appartenant à un temple archaïque, du troisième quart du VIe siècle environ, et plus de quarante stèles également en calcaire représentant Artémis hiératiquement assise dans son naos : le premier, témoin sans doute du temple d'Apollon qui dominait l'entrée du port, les autres provenant du temple d'Artémis, qui s'élevait à l'autre extrémité de la cité, sur l'acropole, face aux Barbares.

L'une et l'autre découverte sont dues au hasard des terrassements. Ce sont les seuls documents plastiques qu'ait livrés le sol de Marseille. Doit-on en inférer que le hasard, qui a fait découvrir ces deux témoins, aux deux extrémités de la colonie, ait précisément mis au jour deux vestiges d'époque archaïque, tous deux antérieurs au troisième quart du VIe siècle, alors que le sous-sol n'a livré aucun autre document lapidaire, du Ve siècle à l'époque hellénistique, — à l'exception d'une stèle d'Artémis-Aphrodite se dévoilant (Borély

3. JANNORAY, *Ensérune*, p. 289. Pour l'étain, rappelons que VILLARD conclut à la voie du Rhône (p. 158), dont la fonction est justement mise en valeur par GALLET DE SANTERRE (*l.c.*, *R.E.A.*, 64, 1962, p. 397), tandis que Joffroy lui dénie toute importance (*L'oppidum de Vix*, p. 145).

1540) (4), seul témoin de sculpture de date postérieure, isolée dans un gisement archaïque ? Est-ce aussi au hasard qu'est due l'absence de toute inscription grecque antérieure à l'époque romaine ? L'arasement de la cité grecque fait par les Romains lors de la reconstruction de la ville incendiée par César en 49 en a fait disparaître tout vestige, — le chapiteau et les stèles devant leur conservation à leur remploi, l'un dans un quai romain et les autres dans un nivellement du terrain limitrophe du premier rempart de la colonie, arasé lors de l'extension de la ville sous Néron. La même constatation a été faite à Carthage, dont la reconstruction par les Romains, un siècle après la ruine de la cité de Didon, a fait disparaître quasi tout vestige, — à cette différence près que la vie de la cité phénicienne peut être connue par les reliques de ses nécropoles. La confrontation de ces témoins du VIe siècle avec les tessons de poteries d'importation d'Attique, de Corinthe, de Laconie, de l'Ionie de même époque, rend néanmoins d'autant plus singulière l'absence ou la faible proportion des témoins de l'époque classique.

Le commerce terrestre de Marseille aurait-il été en récession à partir du début du Ve siècle, et l'activité même de la colonie se serait-elle arrêtée, comme le ferait croire l'absence de tout vestige monumental et de statuaire d'époque classique ?

L'arrêt des importations ioniennes s'explique par l'occupation perse du littoral d'Asie Mineure peu après le milieu du VIe siècle. La disproportion des importations attiques du Ve siècle par rapport à celles du VIe est au contraire inverse dans les comptoirs du littoral (Provence, Languedoc et Catalogne) et dans l'intérieur de la Gaule. Si cette constatation n'est pas due au hasard des fouilles (5), ne permet-elle pas de penser que les conditions du commerce et les itinéraires ont subi des changements au Ve siècle ? Non seulement sur le littoral, où s'accroît et s'étend l'activité des comptoirs, mais à l'intérieur de la Gaule. Il est en effet notable que la prospérité de Vix, comptoir de l'étain qui commandait le trafic de la Seine et de la Saône, à la charnière des deux voies, et où est assurée la présence massaliète au VIe siècle, cesse brusquement au début du siècle suivant, à l'époque même qui correspond à la prospérité du port étrusque de Spina, dans le delta du Pô. Un tel arrêt, doit-il être mis en relation avec une crise de Marseille, qui aurait tiré toutes ses ressources du seul trafic de l'étain ? Ne correspond-il pas plutôt à un changement d'itinéraire dans le trafic entre l'Atlantique et la Méditerranée plutôt qu'à un arrêt des relations maritimes entre Athènes et le golfe du Lion ? Et ce changement fut-il fait au détriment de la voie du Rhône et au bénéfice de celle de la voie de l'Adriatique et des cols alpestres ?

Cette transformation des itinéraires commerciaux, provoquée peut-être par la révolution de l'économie étrusque suivie par le bouleversement de l'invasion celtique confirmerait, par contre, l'importance de la voie rhodanienne au VIe siècle et nous donnerait l'explication de la modification du programme commercial de Marseille : ne voyons-nous pas à la même époque un changement d'orientation de l'activité économique des Etrusques, qui se reporte de la mer Tyrrhénienne vers la mer Adriatique et développe à partir de Spina et de Bologne ses liaisons terrestres par les cols des Alpes ?

A l'expansion brillante de Marseille au VIe siècle aurait succédé un programme différent, qui correspond au développement des comptoirs de la côte et de son trafic maritime. Il serait téméraire de déduire un arrêt du commerce marseillais de la réduction des importations attiques et de la décadence de la station du Mont Lassois.

Le commerce de Marseille n'en continua pas moins après cette date, en Gaule, ainsi que le montre l'influence de son numéraire : elle se reconnaît dans les nombreuses imitations du « symbole » massaliète du lion et du taureau dans les monnaies de la Celtique au IIe siècle, sur les grandes voies commerciales, chez les Eduens, les Séquanes, les *Mediomatrici*, ainsi qu'en Auvergne et en Limousin.

L'activité économique de Marseille est en effet attestée aux Ve et IVe siècles par le commerce vinaire, à l'intérieur de la Gaule et sur le littoral jusqu'à Gênes et Majorque et par la diffusion de son numéraire, qui nécessita la frappe d'une nouvelle monnaie, l'obole contresignée au nom de *Massalia* et vers le début du IVe siècle par celle d'une « drachme lourde », nouvelle monnaie réelle multiple de l'obole, ayant un pouvoir d'achat environ six fois plus grand que celle-ci (3 gr. 80 contre 0 gr. 66) qui marque l'enrichissement d'un système monétaire désuet nécessité par l'accroissement des transactions (6), — innovation remarquable dans le système monétaire de l'Occident.

C'est à cette date que Marseille, à l'exemple des Rhodiens et des Phocéens de l'époque archaïque, lancera vers l'Atlantique Sud et vers les pays hyperboréens la double expédition d'Euthymène et de Pythéas, qui, profitant du déclin temporaire de la puissance carthaginoise, étendront au-delà des colonnes d'Hercule le domaine commercial massaliète. Un étrange silence enveloppe d'obscurité le résultat de ces explorations; tout au moins permettent-elles d'affirmer qu'avaient une importance considérable les arsenaux de Marseille, que Strabon ne craint pas de comparer à ceux de Rhodes et de Cyzique, villes célèbres pour leur puissance maritime (XIV, 2, 5; cf. XII, 8, 11).

Ainsi Marseille, après une brève expansion de son commerce terrestre au VIe siècle, peut-être limité par les invasions celtiques, aurait développé ses relations maritimes non seulement sur les côtes du Midi de la Gaule et de la péninsule ibérique, mais dans les pays lointains d'au-delà les colonnes d'Hercule, — ce qui donne tout son sens à la définition du génie de Mar-

4. Cf. F. BENOIT, Antéfixes d'Artémis persique en Narbonnaise, *Studii... Ar. Calderini e R. Paribeni*, 3, p. 309.

5. Cf. H. GALLET DE SANTERRE, *l.c.*, *R.E.A.*, 1962, p. 402.

6. Il est curieux de noter qu'à une toute autre époque les mêmes nécessités commerciales sont à l'origine de la création du gros d'argent de Marseille, multiple du denier en 1218, cinquante ans avant le gros tournois de saint Louis (F. BENOIT, *Actes comtes de Provence*, p. XIV).

seille, formulée par Strabon : l'empire de Marseille est plus maritime que terrestre (IV, I, 5) (7).

N'est-ce point à cette situation maritime que Marseille, si loin de tous les pays grecs, « reléguée au bout de la terre », avait dû de conserver intact avec ses institutions politiques et ses mœurs, son « patriotisme » hellénique au milieu des flots de la Barbarie (8).

Avant-garde de l'Hellénisme en Occident, elle avait contribué à la victoire grecque sur la thalassocratie punico-étrusque et sur l'empire perse et permis à Rome de devenir elle-même une puissance maritime en libérant de la domination étrusque la mer Tyrrhénienne et de vaincre Carthage sur les côtes même de l'Ibérie, en lui donnant une base en Occident.

7. Strabon donne une définition analogue de l'activité de Vélia, tournée vers la mer et les industries maritimes (VI, 1, 1); cf. III, n. 169.

8. CICÉRON, *Pro Flacco*, 23, 63; TITE LIVE, 37, 54; VALÈRE MAXIME, II, 6, 17. Cf. F. BENOIT, Recherches sur la civilisation de la Provence avant l'Empire. *Assoc. G. Budé. Congrès de Grenoble*, 1948, p. 200; Marseille ville grecque d'Occident (Commémoration de Gyptis), *Massalia*, 54e année, n° 1749, 27 septembre 1962.

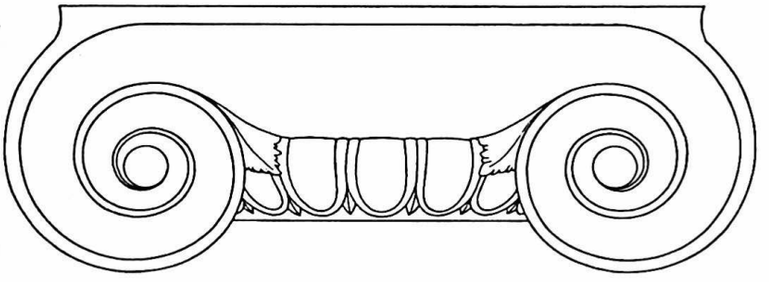

FIG. 16. — Chapiteau grec d'ordre ionique provenant sans doute du temple d'Apollon situé sur la butte Saint-Laurent.
Calcaire de La Couronne, 3e quart du VIe siècle (Relevé L. Ducaruge).

PLANCHES

Planche 1 : *Sculpture.*

1. Electron de Phocée (fin VIe s.). Cl. Langlotz.
2. Epingle à tête en forme de coq (Négrel, I, 7, 8).
3. 4. Drachme massaliète, d'Entremont. Droit et revers.
5. Tête d'Artémis. Stèle de la rue Négrel (I, 7, 10).
6. Stèle d'Artémis de la rue Négrel (Borély, 1544).
7. Stèle d'Artémis. Aphrodite se dévoilant (1540).
8. Stèle d'Artémis. Cybèle tenant un lionceau (1545).

* Réduit d'un tiers sauf pl. 3 et 47-50 : 1 = 1).

** *Référence des chantiers de fouilles du Vieux Port :* I. Rue Négrel — II. Vieille Poissonnerie — III. Théâtre — IV. Forum — V. Docks romains — VI-VII. Docks : rue Concordat; rue Ganterie (plage) — VIII-IX. Suite des Docks; rue de l'Araignée — X. Quai (bassin de radoub ?) : collecteur — XI. Dallage Forum; St-Sauveur; rue Radeau; rue Servian de la Figuière — XII. Plage grecque de la place Vivaux — XIII. Suite des Docks (plage) — XIV. Forage 15 m O. du collecteur (chap. grec) — XV. Butte St-Laurent — XVI Rues St-Laurent - Servian de la Figuière (suite du XI) — XVII. Rues des Martégales - Moïse — XXI. Pied butte St-Laurent — XXII-XXIII. Surveillance des chantiers de reconstruction — XXI, XXIV. Pied butte St-Laurent — XXV. Palier au-dessus du quai romain — XXVI. Quai romain (rue Fontaine Rouvière, 1952) — XXVII. Pied maison de Cabre *(Navalia)* — XXVIII. Escalier-butte St-Laurent — XXIX. Gisement pente Est du XXI : Butte St-Laurent (1955) — XXX. Cours Belsunce — XXXI. Place Jules Verne.

50 : Les références commençant par le chiffre 50 se rapportent au tessonnier de comparaison de la Direction des Antiquités.

1

2

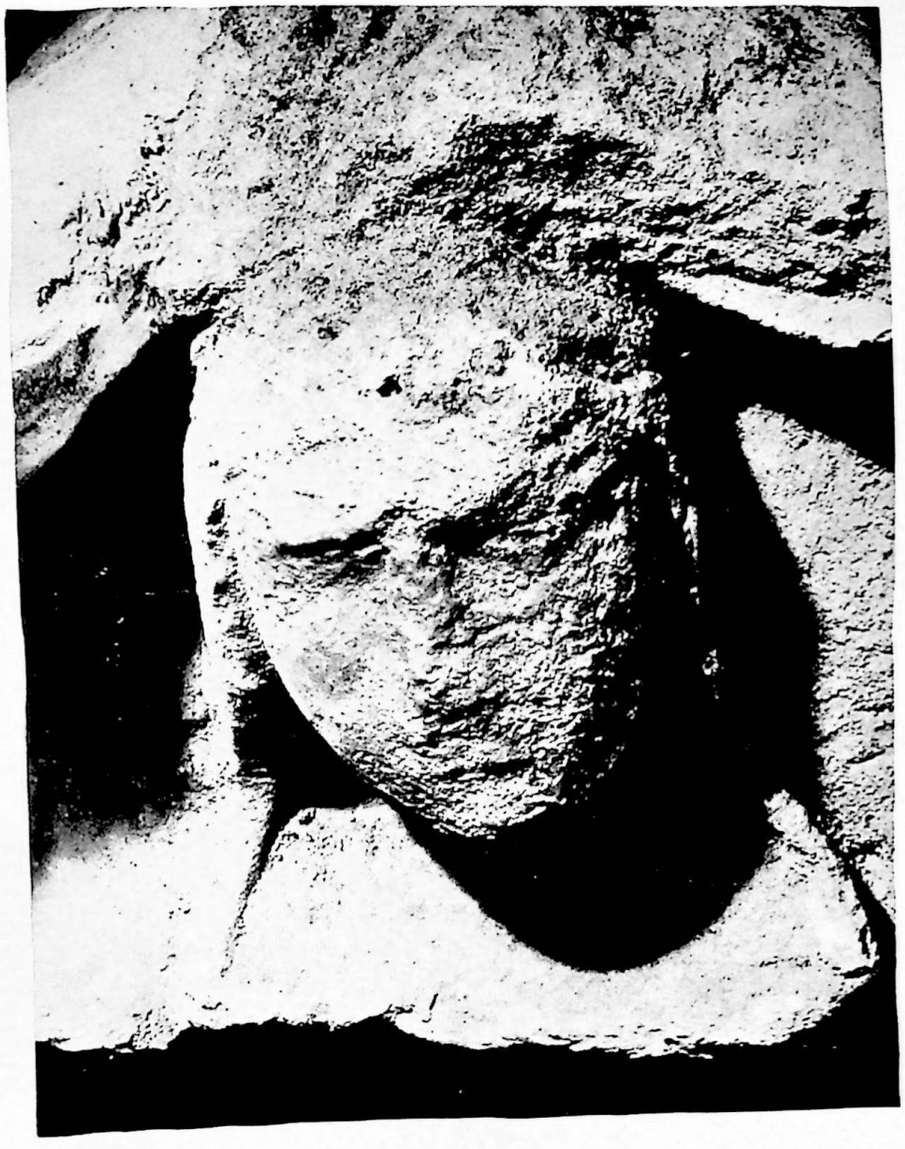

5

3

4

6

7

8

Sculpture.

Planche 2 : *Bronzes.*

1. Œnochoé rhodienne du tumulus de Pertuis (Borély, 7513).
2. Palmette soutenant l'anse trifide *(id.)*.
3. Disque à rosette à l'attache du col *(id.)*.
4. Palmette décorant l'attache de l'anse *(id.)*.
5. Œnochoé Borély, de travail local, sans provenance (2348).
6. Disque à rosette incisée à l'attache du col *(id.)*.
7. Décor de chevrons et de croisillons incisé à l'attache de l'anse *(id.)*.
8. Poignard chypriote du tumulus du Mont Bassan, Auriol (Coll. Trabaud, Borély, 6593).
9. Pointe de flèche à barbelure latérale (Négrel, I, 12, B 526).
10. Protomé à tête de griffon trouvée en Andalousie (d'après Garcia).

Bronzes.

Planche 3 : *Terres cuites plastiques ioniennes.*

1. Applique à tête de Silène (I, 10, 68).
2, 3. Vase à tête de Gorgone, face et profil (I, 4, 1).
4. Tête d'un vase en forme de Coré (St-Jean, 10508).
5. Bas de statuette d'Artémis Aphrodite, en pâte rougeâtre (I, 5, 64).
6. Statuette d'Aphrodite à la colombe, grisée par la vase (XII, E 20).
7. Askos à tête de taureau androcéphale (I, 7, 595 H).
8. Askos à tête d'oiseau (I, 6, 36).
9. Askos à tête d'animal tricorne (I, 6, 35).
10. Bras gauche de statuette, peint en rouge (I, 6, 37).

1

2

3

4

6

7

5

10

8

9

Terres cuites plastiques ioniennes.

Planche 4 : *Céramique peinte. Tessons à engobe des fouilles d'Ionie du Nord* (Tessonnier de comparaison de la Direction).

1. Larissa. Aiguière, pâte ocre-rose, feuilletée (gris à l'intérieur), poussière de mica doré, engobe crème, entrelacs et festons noirâtres (50, 71).
2. Larissa. Aiguière, pâte rosâtre, poussière de mica doré, engobe crème, volutes et arêtes de poisson (50, 36 : pl. 37, 3).
3. Larissa. Aiguière. Pâte rose, poussière de mica, engobe blanc sur les faces, swastika (50, 41).
4. Larissa. Aiguière à rudenture, pâte rose, poussière de mica doré, engobe crème, décor brunâtre (50, 39 : pl. 37, 2).
5. Larissa. Grand plat, pâte rose, poussière de mica, engobe blanc sur les deux faces, dessin rouge (50, 43).
6. Larissa. Grand plat, pâte rose, poussière de mica doré, engobe blanc, dessin rouge (50, 60 : pl. 47, 4).
7. Larissa. Fragment pâte rouge, poussière de mica, vernis rouge à l'intérieur, à l'extérieur engobe blanc, cercles concentriques rouges (50, 174).
8. Larissa. Plat creux à rebord, pâte rose, poussière de mica, engobe blanc sur les deux faces, décor brun (50, 56).
9. Larissa. Amphore, pâte fine rose, poussière de mica doré, engobe blanc, bandes et croisillons, marron-rouge (50, 69).
10. Larissa. Aiguière, pâte brune, engobe crème, dessin noirâtre (50, 46).
11. Larissa. Grand plat creux, pâte rose, poussière de mica, engobe crème, dessin brun (50, 78).
12. Larissa. Coupe profonde, pâte rose, feuilletée (intérieur grise), poussière de mica, à l'intérieur vernis rouge, à l'extérieur engobe crème et dessin rouge (50. 58).
13. Phocée. Assiette creuse, pâte rosâtre, sans mica, engobe blanc et bandes brun-rouge sur les deux faces (50, 179).
14. Larissa. Amphore pâte brun-rouge, poussière de mica, engobe crème, spirales brunes (50, 47).
15. Larissa. Amphore pâte brunâtre, poussière de mica, engobe crème, dessin brunâtre (50, 38).

Céramique peinte. Tessons à engobe des fouilles d'Ionie du Nord
(Tessonnier de comparaison de la Direction).

Planche 5 : *Poterie étrusque, ionienne et italo-corinthienne.*
Marseille, Pertuis, Istres et comparaison.

1. Pertuis. Coupe italo-corinthienne du tumulus des Trois Quartiers (Borély, 7515).
2. Marseille. Coupe ionienne profonde à lèvre, vernis noir et bandes blanches (type A2), profil et pied (XII, E. 21 : pl. 17, 14).
3. Marseille. Coupe ionienne profonde à lèvre, filets blancs à l'extérieur et à l'intérieur, grisée par la vase (XII, E. 25 : pl. 17, 11).
4. Marseille. Calice étrusque à vasque godronnée (Major, 10723).
5. Istres. Coupe italo-corinthienne à décor peint et incisé de canards, extérieur et intérieur (Castelan à Istres, B, 5, 6 : cf. pl. 39, 2).
6. Etrurie. Pièce de comparaison : coupe italo-corinthienne à décor peint et incisé de canards provenant de *Caere* (Borély, 3085).

1

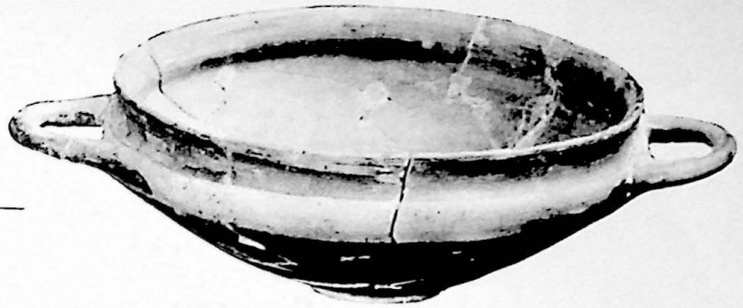

1

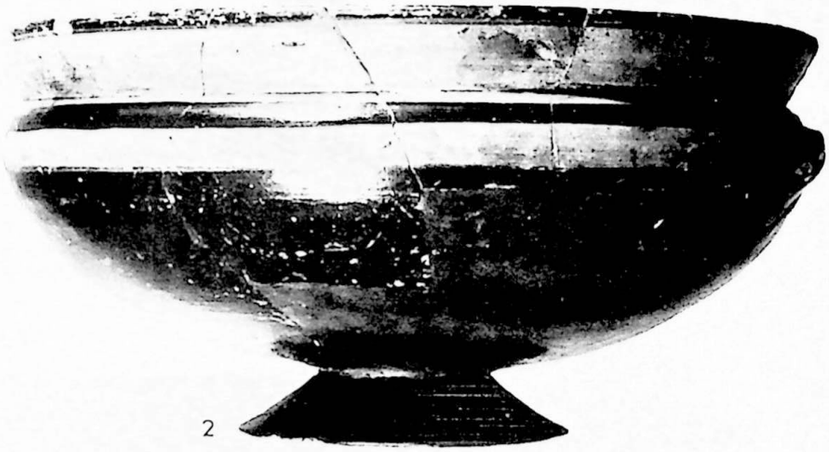

2

3

4

2

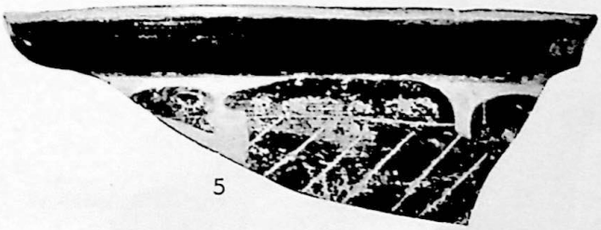

5

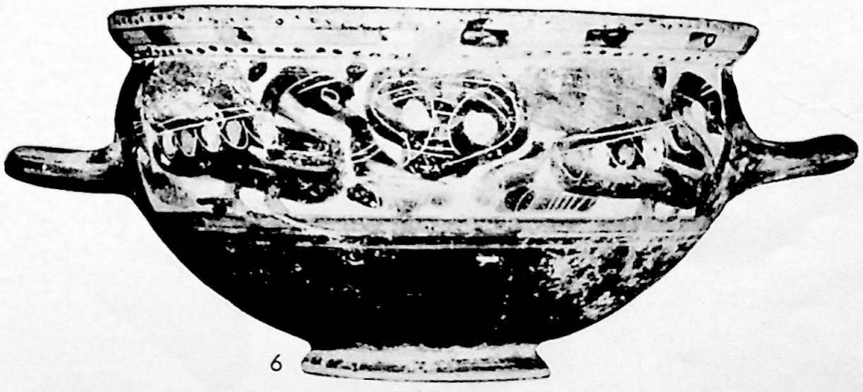

6

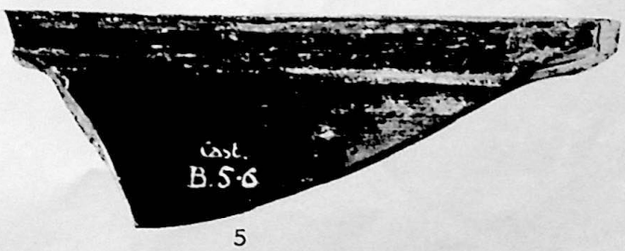

5

Poterie étrusque, ionienne et italo-corinthienne
(Marseille, Pertuis, Istres et comparaison).

Planche 6 : *Poterie rhodienne, ionienne, chiote. Marseille.*

1. Col de cratère, pâte chamois finement micacée, lissée, à l'extérieur décor de croisillons ponctués, de languettes godronnées et de points; à l'intérieur frise de lotus avec oiseau, vernis noirâtre à striures (St-Jean, 9765).
2. Dinos pâte feuilletée très dure (intérieur gris, extérieur rouge), engobe blanchâtre, à l'extérieur décor de languettes godronnées de croisillons ponctués, swastika, oiseau (?), ton noir (St-Jean, 10430).
3. Marli d'assiette plate, pâte chamois, engobe blanchâtre, grecque interrompue, ton noirâtre (St-Jean, 10453).
4. Marli d'assiette plate, pâte chamois-rosé lissée, vernis rouge intérieur, grecque, ton rouge (St-Jean, 10437).
5. Rebord d'assiette creuse, pâte feuilletée (intérieur gris, extérieur rose), grecque ton rouge (XIII, 230).
6. Haut de coupe profonde, même pâte, décor de demi-cercles concentriques rouges (St-Jean, 10278).
7. Rebord boudiné de plat, pâte crème, filet lie-de-vin (St-Jean, 10465).
8. Fond d'assiette plate, pâte ocre-rose, engobe blanchâtre, sur les deux faces décor de bandes, de grecque et de lotus (IX, 2).
9. Grand plat, pâte feuilletée (intérieur gris, extérieur rose) lissée à décor de bouquetin brun-noir (IX, 1568).
10. Deux fragments d'un vase à liquide, pâte crème, lissée, à décor floral de lotus et de volutes ponctuées, avec encadrement d'une armature métallique (St-Jean ,10442, 10454).
11. Rebord de calice, pâte crème, orné d'un oiseau (St-Jean, 10441).
12. Anse trifide d'amphore de Fikellura, pâte feuilletée (intérieur gris, extérieur rouge), ornée de tâches allongées, ton noir (St-Jean, 10429).
13. Rebord de calathos, pâte couleur crème, décor de bandes brunes et fines incisions sur le marli (St-Jean, 10403).
14. Fond de coupe à pied haut, pâte rougeâtre finement micacée, engobe blanchâtre sur les deux faces, larmes couleur brune (*oppidum* St-Marcel, 7334).
15. Cratère à colonnettes d'origine ionienne, à figure noire de style caricatural, à frise de comastes dansant, pâte granuleuse brunâtre, sans engobe, ton noir (IX, 44 C).
16. Calice de Chios, pâte rosâtre, engobe blanc, vernis noir à l'intérieur avec filets blancs, à décor d'oies, de swastika et de rosettes (St-Jean, 10432).
17. Calice de Chios, à décor de frise de femmes passant à gauche, à vernis noir à l'intérieur, orné de filets blancs et rouges (Plage, XXII, 2).
18. Calice de Chios, pâte noire, ornée d'un joueur de lyre et d'une femme tendant une coupe (XIII, 1, 6).
19. Calice de Chios, pâte rose, à bord orné de languettes (St-Jean, 10434).
20. Coupe à vasque profonde, pâte rougeâtre, finement micacée, lissée à décor de bandes et de grecque, ton orange, vernis rouge à l'intérieur (I, 10647 bis).

1

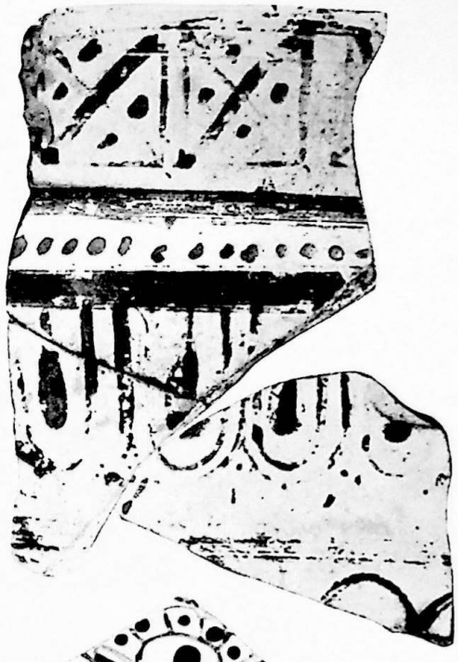

2

3

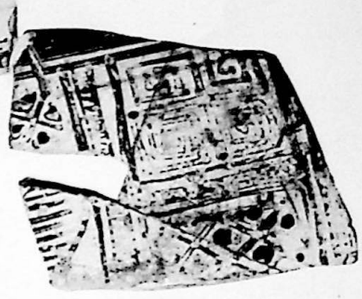

4

5

6

7

8

9

10

13

11

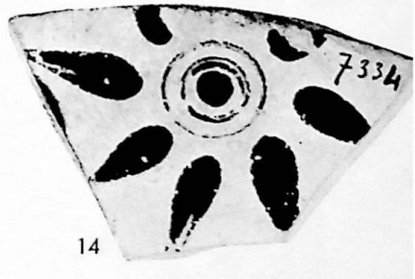
14

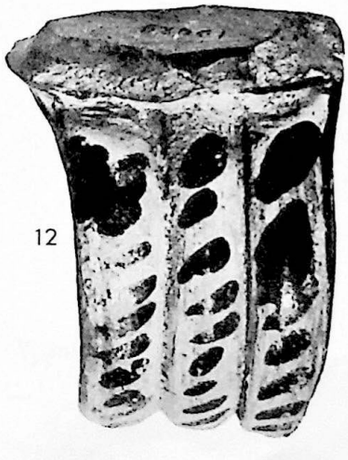
12

16

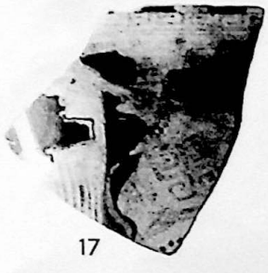
17

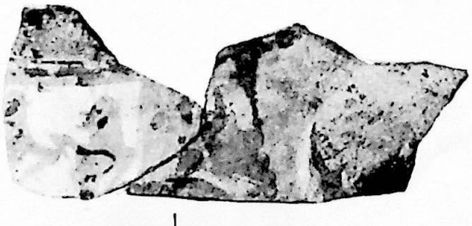
15

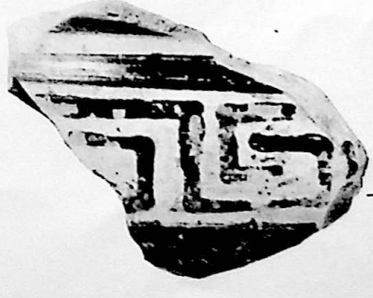
20

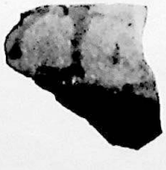

18

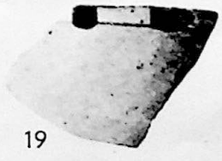
19

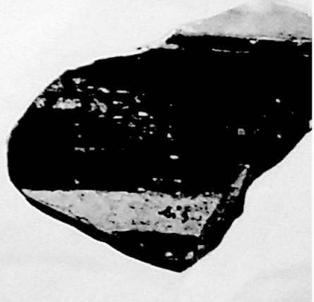

Poterie rhodienne, ionienne, chiote. Marseille.

Planche 7 : *Poterie rhodienne, ionienne et imitations.*
Marseille, Saint-Blaise, Saint-Rémy, Roquemaure.

1. St-Blaise. Cratère en pâte jaunâtre finement micacée, losanges, grecque ponctuée et alignement de points, de ton rouge-orange (H. Rolland).
2. St-Blaise. Skyphos à l'oiseau (H. Rolland).
3. Marseille. Cratère chamois-clair, fine, sans mica, engobe rosâtre décoré d'une frise de cygnes incisés, de ton noirâtre décoloré et vernis noir intérieur (St-Jean, 118/10465).
4. Roquemaure. Haut d'un skyphos en pâte grise, lissée, à décor noirâtre de personnage stylisé, vernis intérieur brunâtre avec striures (S. Gagnière-Germand, I, 6, 27).
5. St-Blaise. Grand vase pâte rosâtre, chevrons ponctués et grecque interrompue, ton noirâtre (H. Rolland).
6. St-Blaise. Haut d'amphore, pâte rose, décor de chevrons, ton brunâtre (H. Rolland).
7. *Glanum*. Fragment d'amphore à échelles curvilignes, pâte rosâtre, ton rougeâtre (Sanctuaire, H. Rolland).
8. *Glanum*. Amphore en pâte rose, frise de « chiens courants », ton rouge-orange (Sanctuaire H. Rolland).
9. Marseille. Rhyton en forme d'oiseau, pâte feuilletée gris-rose, non micacée, engobe chamois-clair, ton noir-rougeâtre (St-Jean, 10462).
10. *Glanum*. Amphore à bandes et ondulations molles (H. Rolland).

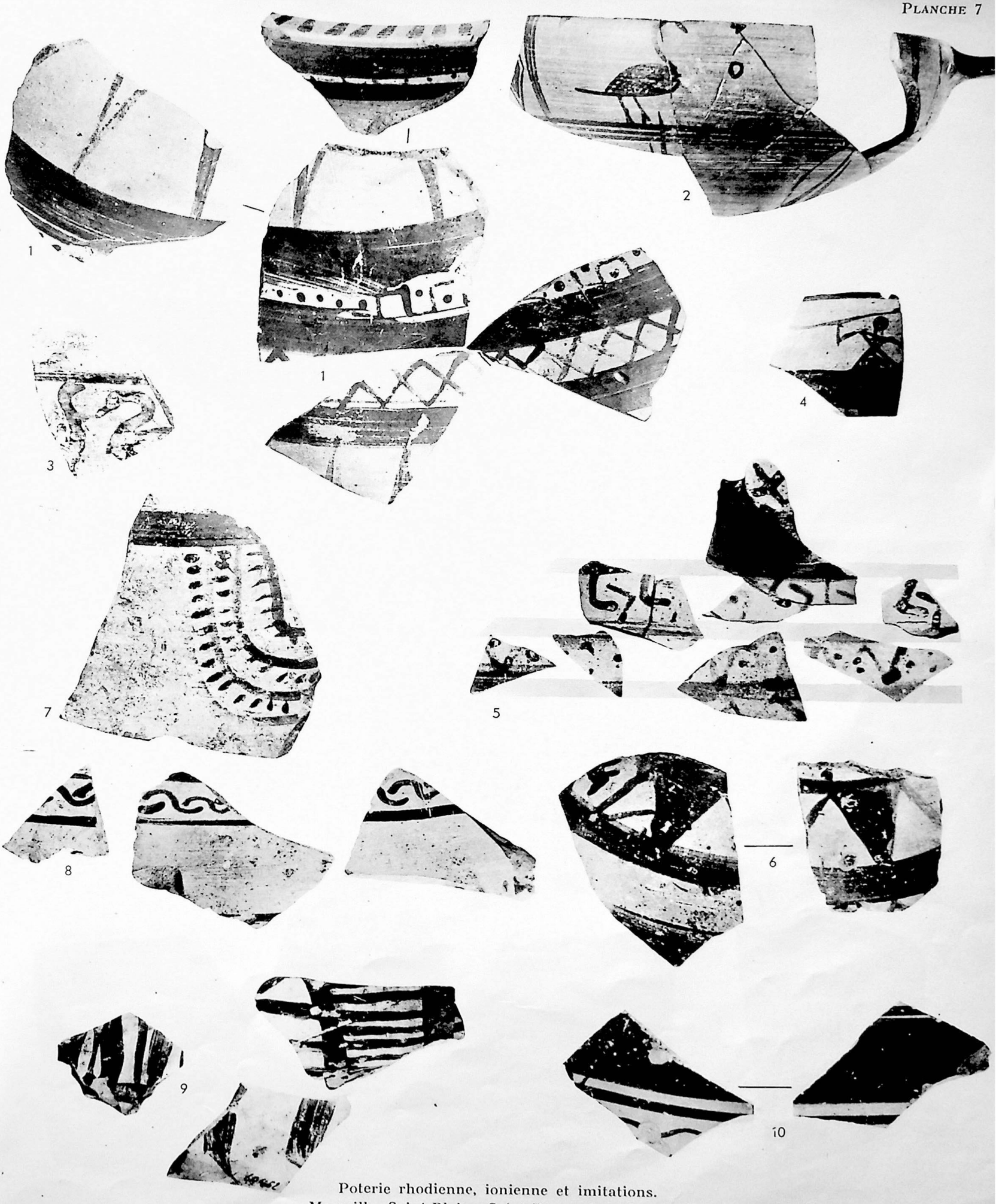

Poterie rhodienne, ionienne et imitations.
Marseille, Saint-Blaise, Saint-Remy, Roquemaure.

Planche 8 : *Poterie ionienne sans engobe et imitations.*
Marseille, Pech Maho.

1. Coupe à yeux prophylactiques, à décor brunâtre et filet rouge (Marseilleveyre, 9871).
2. Frgt. coupe à yeux, à vernis noir et filet rouge, de Samos (St-Jean, 10525).
3. Frgt. coupe à yeux en pâte demi-dure, à dessin décoloré (I, 12, B. 329).
4. Frgt. coupe à yeux en pâte demi-dure, à décor incisé, de ton noirâtre (Plage 1, II, 62, 2 C).
5. Pech Maho. Coupe à yeux, à rosette et décor incisé (Y. Solier, musée de Sigean).
6. Frgt. de coupe à yeux, profonde, en pâte rosâtre tendre, à décor incisé, de ton noir ayant viré au rouge (I, 6, 181).
7. Rebord coupe à rosette, pâte rose demi-dure, à vernis noir et filet rouge (I, 7, 159 J).
8. Epaulement de petite amphore, pâte rougeâtre dure, orné de larmes verticales, de ton noir (St-Jean, 10473).
9. Couvercle de lékanide, pâte jaune demi-dure, poussière clairsemée de mica, à décor de rosette et de traits verticaux, de ton noir, vernis intérieur (I, 10, 19).
10. Epaule petite amphore, pâte rougeâtre dure, ornée de larmes de ton rouge (IX, 2338).
11. Olpé en pâte rosâtre dure, décorée de filets brunâtres, poussière clairsemée de mica (St-Jean, 10490).
12. Olpé de même type *(id.)*.
13. Frgt. de col de petite amphore, pâte jaune demi-dure, poussière clairsemée de mica, à bande et ondulation noires (XXI).
14. Plat creux à marli, pâte rougeâtre, très dure, poussière clairsemée de mica, à bandes ocre-rouge (I, 10, 646 bis).
15. Assiette pâte rougeâtre très dure, poussière clairsemée de mica, à décor noir (Major, 10701).

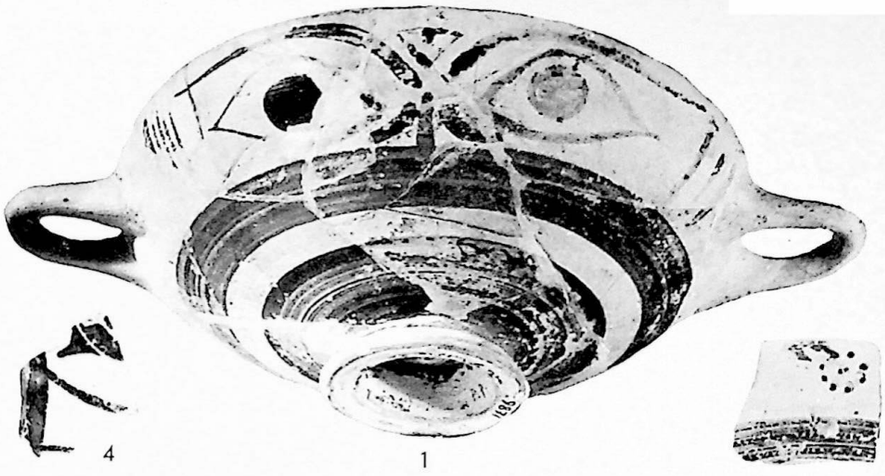

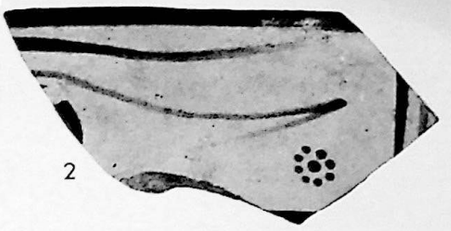

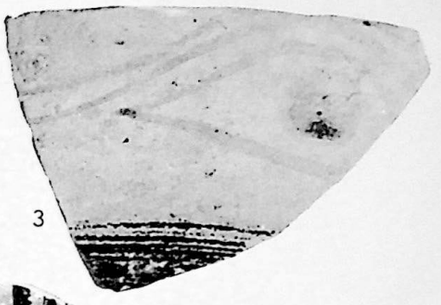

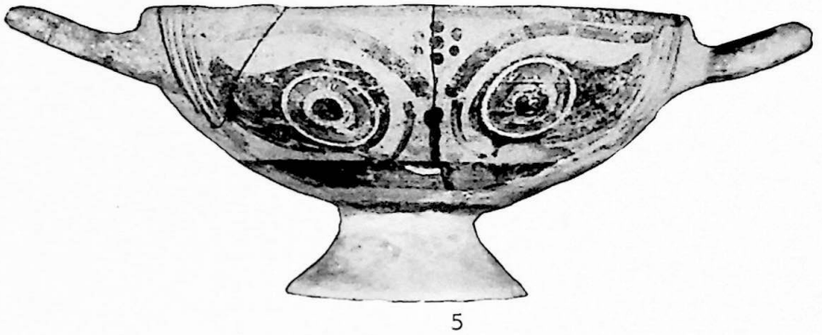

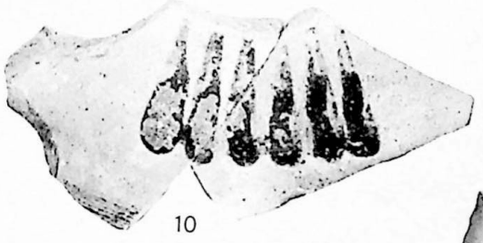

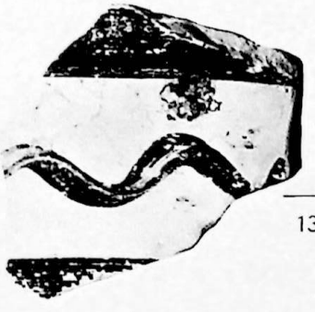

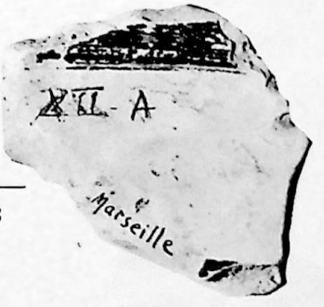

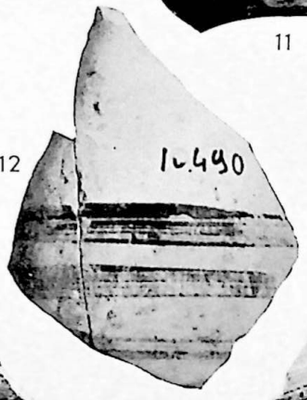

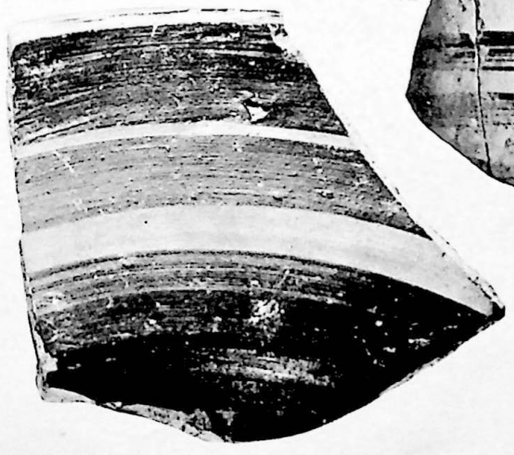

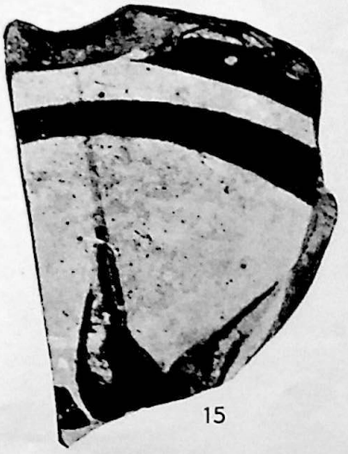

Poterie ionienne sans engobe à surface lissée. Marseille.

Planche 9 : *Amphores ioniennes.* Marseille, Ste-Anastasie.

1. Anse en pâte jaune fine lissée, sans engobe, à entrelacs ocre (St-Jean, 10485).
2. Anse rhodienne en pâte granuleuse rougeâtre, sans engobe, dessin brunâtre (St-Jean, 10486).
3. Col en pâte fine chamois, poussière de mica, à dessin rouge (St-Jean, 10420).
4. Pâte granuleuse rougeâtre sans engobe, à cercles concentriques rouge-brun (St-Jean, 10570).
5. Col en pâte granuleuse à engobe blanchâtre, dessin noirâtre (St-Jean, 10329).
6. Panse en pâte brunâtre granuleuse, engobe blanc, dessin brunâtre (St-Jean, 10329).
7. Panse en pâte rougeâtre granuleuse, engobe blanc, dessin noir (St-Jean, 10329).
8. Panse en pâte jaunâtre, engobe blanc, dessin noirâtre (grotte d'En Quissé, Ste-Anastasie, musée de Nîmes).
9. Panse en pâte rougeâtre granuleuse, sans engobe, bandes et festons noirs (St-Jean, 10328).
10. Panse en pâte rougeâtre lissée, sans engobe, dessin rougeâtre (St-Jean, 10329).
11. Panse en pâte jaunâtre sans engobe, à spirale brunâtre (St-Jean, 10340).
12. Panse en pâte rougeâtre granuleuse sans engobe, à « échelle » noirâtre (St-Jean, 10438).
13. Col d'amphore peinte à la brosse, en pâte rougeâtre (St-Jean, 10399).
14. Amphore peinte à la brosse en pâte rosâtre (St-Jean, 10506).
15. Amphore peinte à la brosse, pâte rosâtre (Négrel, I, 2, 3).
16. Anse d'amphore peinte à la brosse (I, 10, 315: fig. 11 et pl. 47, 13).

1

2

3

4

5

6

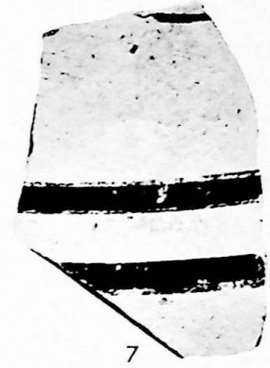
7

8

9

10

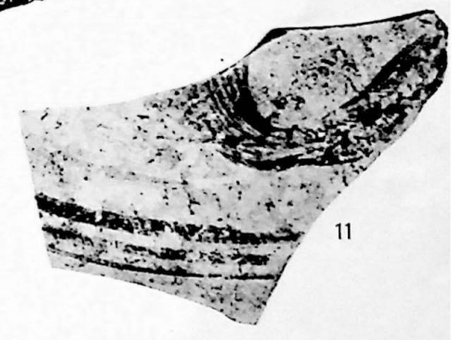
11

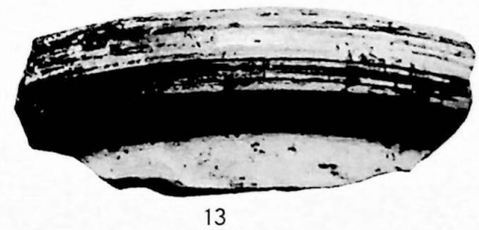
13

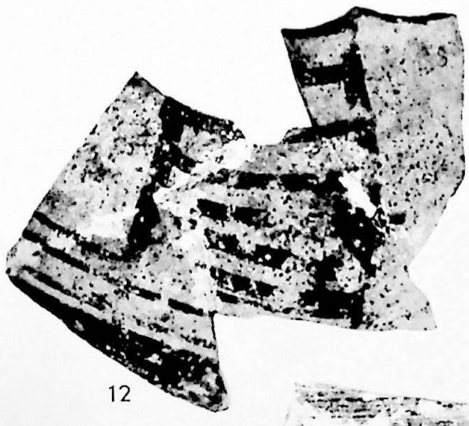
12

14

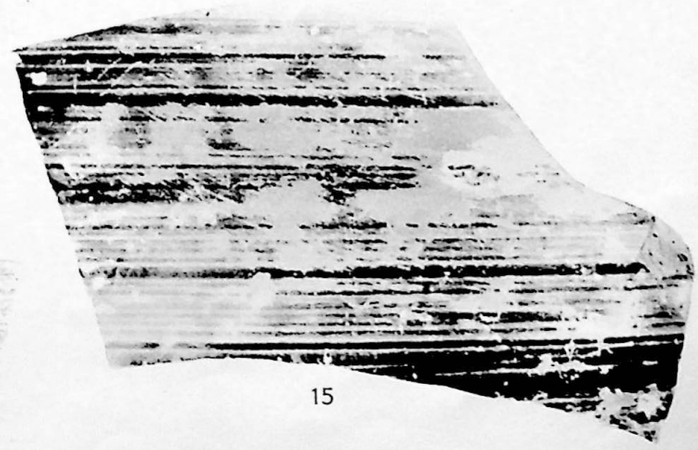
15

16

Amphores ioniennes. Marseille, Ste-Anastasie.

*

Planche 10 : *Poterie grise et comparaisons d'Ionie.*
Marseille, Baou Roux, Mourre de Sève, Nîmes, La Madeleine.

1. Baïrakli. Pâte grise dure, poussière de mica argenté, vernis marron clair sur les deux faces (50, 98 : pl. 22, 6).
2. Grotte de la Madeleine (Hérault). Bord de coupe carénée à ondulations et pastilles en relief, pâte grise dure, sans mica, vernis gris sur les deux faces (pl. 22, 2).
3. Mourre de Sève. Vasque à bord droit et rudenture, pâte grise dure, peu micacée, vernis gris sur les deux faces (Dr Guérin, P. 23 : pl. 23, 8).
4. Mourre de Sève. Coupe à lèvre, pâte grise dure, peu micacée, vernis brunâtre avec striures beiges sur les deux faces (Dr Guérin, P. 23 : pl. 35, 1 et 50, 3).
5. Mourre de Sève. Vasque à bord droit, à rudenture, ayant une décoration d'ondes sur la tranche, pâte grise dure, poussière de mica, vernis gris sur les deux faces (S. Gagnière, 19-1-1952).
6. Mourre de Sève. Vasque à bord droit et striures, pâte grise dure, peu micacée, vernis gris avec striures beiges sur les deux faces (Dr Guérin : pl. 28, 1).
7. Nîmes. Col de vase bitronconique, pâte grise dure, sans mica apparent, vernis gris sur les deux faces avec striures beiges à l'intérieur (Rappaz, av. Roosevelt, 1953 : pl. 26, 7).
8. Nîmes. Coupe à bord rentrant, pâte grise dure, sans mica apparent, vernis grisâtre sur les deux faces (Rappaz, av. Roosevelt, 1953 : pl. 30, 5).
9. Baou Roux. Col, pâte beige dure, peu micacée, vernis beige à l'extérieur (8807 : pl. 50, 7; cf. fig. 10).
10. Marseille. Col d'œnochoé, pâte grise dure, peu micacée, vernis gris à l'extérieur avec coulée à l'intérieur (I, 12, E. 119).
11. Mourre de Sève. Pied de coupe avec tenons et mortaises d'ajustement, pâte grise dure, peu micacée, vernis gris (Dr Guérin).
12. Mourre de Sève. Col montrant la liaison de deux couches de pâte grise (Dr Guérin).

1

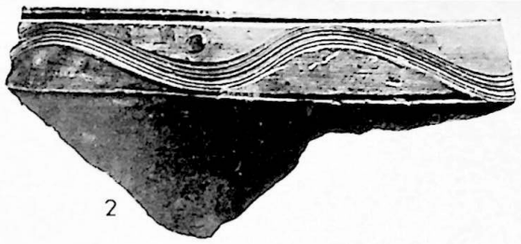
2

3

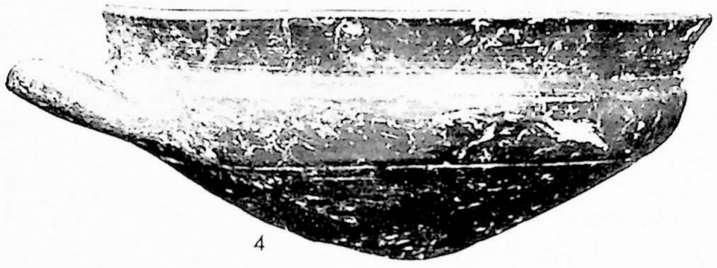
4

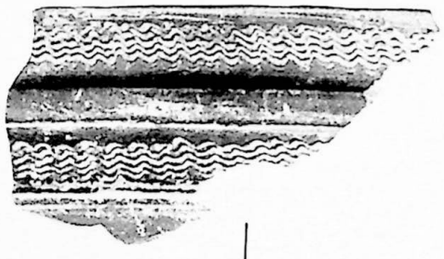
5

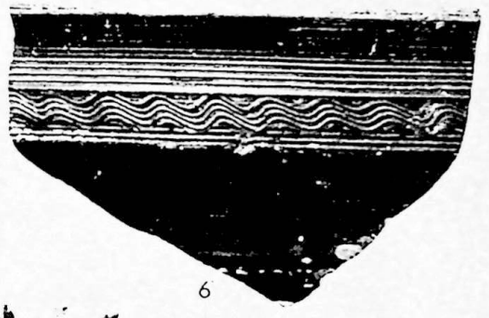
6

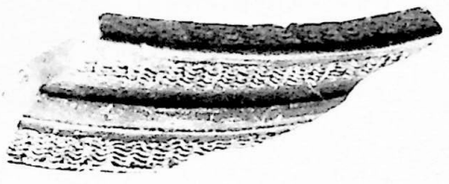

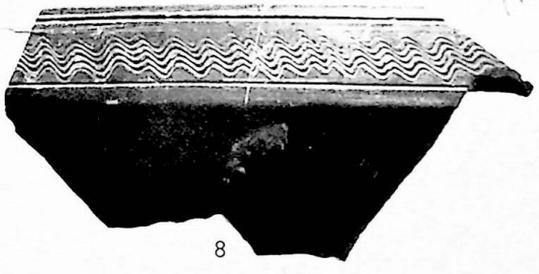
8

7

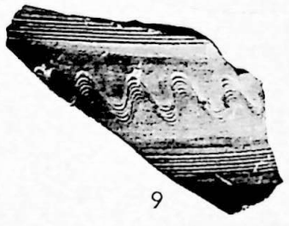
9

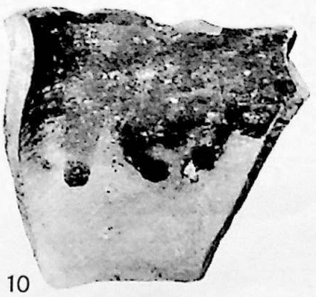
10

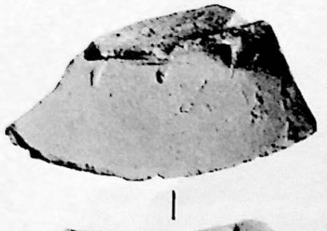

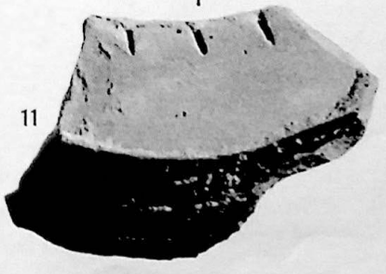
11

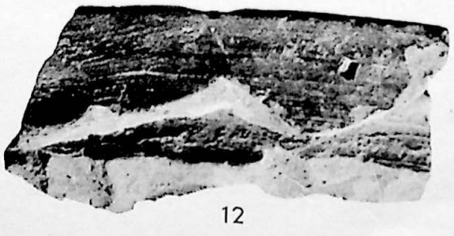
12

Poterie grise et comparaisons d'Ionie.

Planche 11 : *Poterie grise.*

Marseille, Fontvieille, Le Pègue, St-Remèze, Chapieu (locale).

1. Le Pègue (vallée). Rebord de grande vasque à col évasé, pâte grise dure peu micacée, vernis gris bleuté à l'extérieur (A. Perraud : pl. 25, 10).
2. Marseille. Bord de jatte à anse, pâte gris-noisette tendre, poussière de mica argenté, vernis noir brillant peu adhérent (St-Jean, 10537; Vasseur, XVI, 1 : pl. 24, 1).
3. Marseille. Bord de jatte, pâte grise, tendre, poussière de mica, sans vernis (Major, 20/10728).
4. Marseille. Col de vase bitronconique, pâte grise, demi-dure, poussière de mica argenté, vernis noir peu adhérent à l'extérieur (St-Jean, 10528).
5. Marseille. Rebord de coupe à bord droit, pâte gris-noisette tendre, peu micacée, vernis noir brillant peu adhérent sur les deux faces (I, 5, 31).
6. Marseille. Rebord de coupe carénée, pâte demi-dure gris-noisette, poussière de mica, vernis noir brillant peu adhérent sur les deux faces (St-Jean, 148/10539 : pl. 25, 7).
7. Marseille. Bord de vasque, pâte grise dure, poussière clairsemée de mica, vernis grisâtre peu adhérent (I, 1, 780 bis).
8. Saint-Remèze. Col de vase bitronconique, pâte grise, demi-dure, peu micacée, vernis noirâtre (Dumas; cf. pl. 26, 5).
9. Marseille. Coupe à pied haut carénée sans anse, pâte grise tendre, poussière clairsemée de mica, trace de vernis gris (I, 10, 406 : pl. 25, 5).
10. Dolmen de Chapieu (Lozère). Coupe carénée sans anse, pâte grise tendre, vernis brunâtre peu adhérent (Dr Ch. Morel : Musée de Mende : pl. 25, 3).
11. Fontvieille. Rebord de coupe, bord droit, pâte grise dure, poussière de mica, vernis gris (Castelet, L. Poumeyrol, IVa, 40-42 : pl. 27, 17).
12. Fontvieille. Bord droit, pâte grise dure, peu micacée, vernis grisâtre (Castelet, L. Poumeyrol, 834.42 : pl. 22, 10).
13. Fontvieille. Bord de vasque, pâte grise dure, poussière de mica, vernis grisâtre (Castelet, L. Poumeyrol, Va, 297.42).
14. Mouriès. Les Grandes Terrasses. Gobelet en pâte grise à deux zones d'ondes, d'époque hellénistique : cf. pl. 38, 12 (J. Revoil).

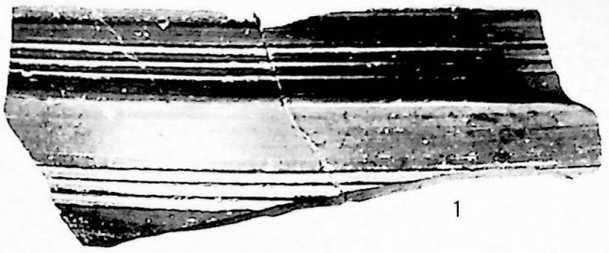
1

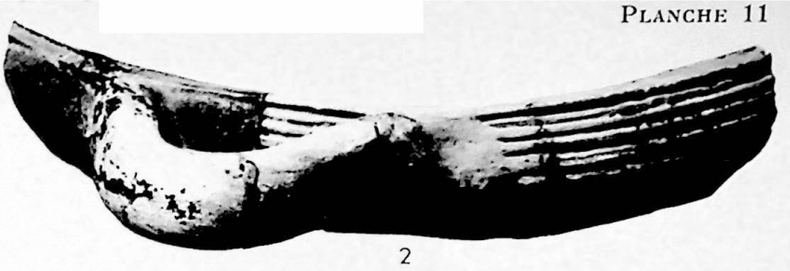
2

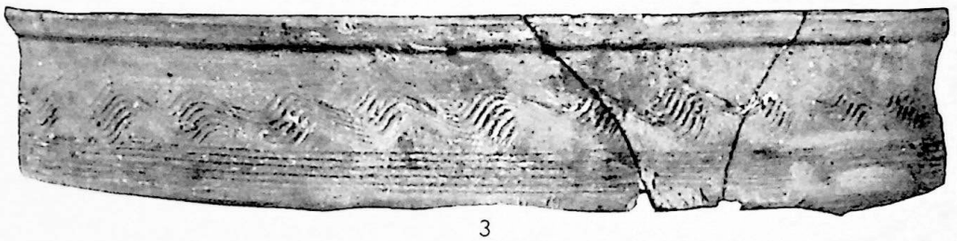
3

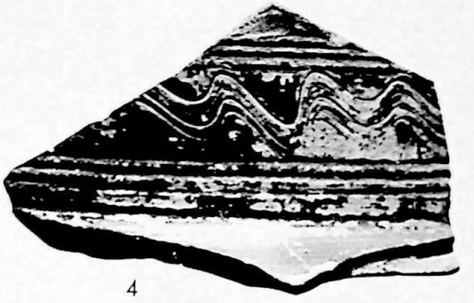
4

5

8

9

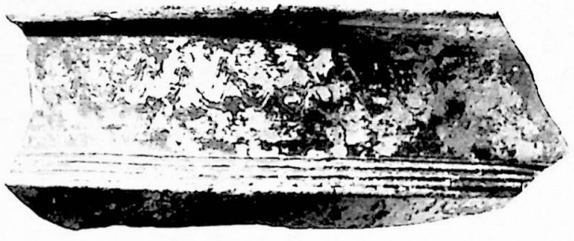
6

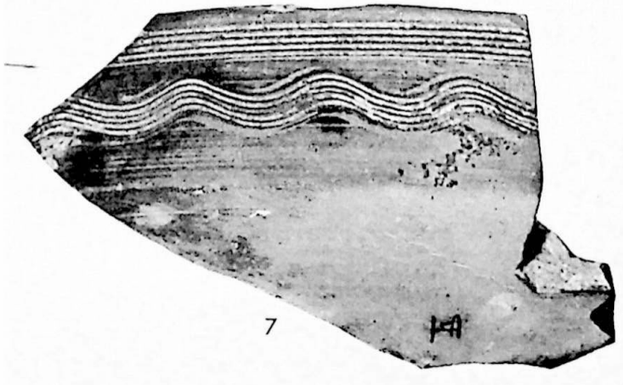
7

10

12

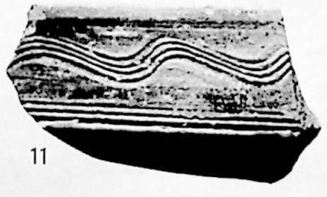
11

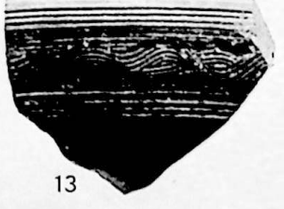
13

14

Poterie grise. Marseille, Fontvieille, Le Pègue, St-Remèze, Chapieu.

Planche 12 : *Subgéométrique I.* Nîmes, Roquemaure, Sève, Istres, Carnols.

1. Nîmes, Tour Magne. Panse d'amphore, pâte chamois jaune, très dure, poussière de mica argenté, ton rouge-orange vif brillant (Rappaz, FI, 1956 : pl. 48, 8).
2. Nîmes. Tour Magne. Col d'aiguière, pâte grise très dure, poussière clairsemée de mica argenté, ton brun-rouge (Rappaz, FI, 1957 : pl. 48, 13).
3. Nîmes, Av. Roosevelt. Epaule et base de col d'aiguière, pâte grise très dure, sans mica, ton noir vif en relief (Rappaz, 1953).
4, 5. Nîmes, Av. Roosevelt. Cols d'aiguière, pâte grise, très dure, poussière clairsemée de mica, ton brunâtre (Rappaz, 1953 : pl. 48, 10).
6. Nîmes. Tour Magne. Panse d'aiguière, pâte dure jaunâtre, ton brunâtre (Rappaz, F2, 1957).
7. Nîmes, Av. Roosevelt. Extérieur et intérieur coupe carénée, pâte grise très dure lissée sans mica, ton rouge vif en relief, bandes noirâtres à l'intérieur (Rappaz, 1953 : pl. 38, 2 et 48, 14).
8. Mourre de Sève. Panse de cratère, pâte chamois, poussière clairsemée de mica, ton rouge (alignement de points entre deux bandes), traces de peinture rouge à l'intérieur (Dr Guérin).
9. Mourre de Sève, Cratère, pâte jaune clair, dure, poussière, clairsemée de mica, ton brunâtre, vernis brunâtre à l'intérieur (Dr Guérin, dépotoir 9x).
10. Roquemaure. Panse d'amphore, pâte rosâtre, ton rouge-noirâtre (Dr Guérin).
11. Roquemaure. Panse d'amphore, pâte feuilletée (gris intérieur, jaunâtre à la surface), poussière clairsemée de mica, ton rouge-orange vif (Gagnière-Germand, 1934, musée d'Avignon).
12. Roquemaure. Panse d'amphore, pâte rose, poussière de mica, ton rouge vif sang de bœuf, en relief (musée d'Avignon).
13. Roquemaure. Panse d'amphore, pâte rose, poussière clairsemée de mica, ton rouge sang de bœuf, en relief (musée d'Avignon).
14. Roquemaure. Panse d'amphore, pâte rose, poussière de mica, ton rouge-orange (musée d'Avignon).
15. Roquemaure. Pâte chamois, sans mica, ton brun (Dr Dupoux).
16. Castelan d'Istres. Coupe. Pâte rosâtre, sans mica, ton rouge (grecque et alignement de points), bande rouge à l'intérieur (Dr Beaucaire : musée d'Istres).
17. Castelan d'Istres. Panse grand vase, pâte grise, poussière clairsemée de mica, ton noirâtre (Dr Beaucaire : musée d'Istres).
18. St-Laurent-de-Carnols. Rebord coupe, pâte grise, poussière clairsemée de mica, ton noirâtre éteint, coulée de vernis noirâtre à l'intérieur (J. Charmasson).
19. Bonpas. Panse d'amphore, pâte rosâtre micacée, ton brunâtre (Dr Dupoux).

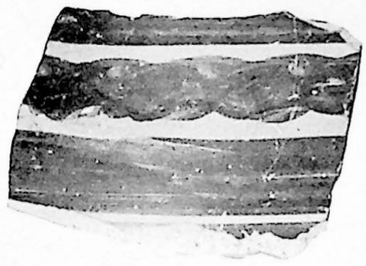
1

2

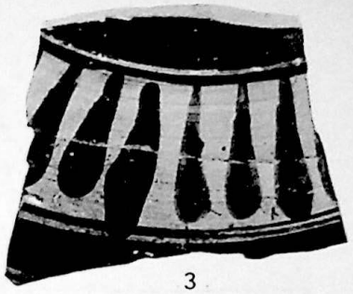
3

4

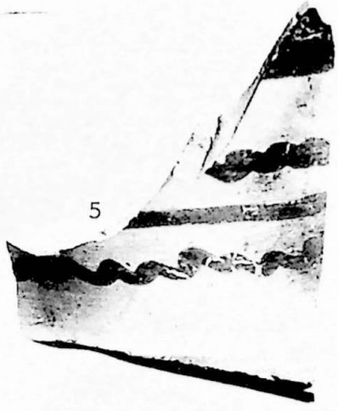
5

6

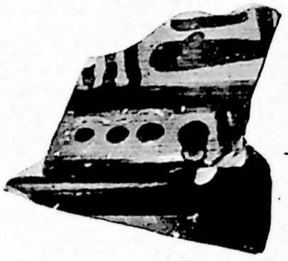
7

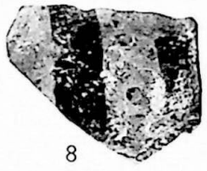
8

9

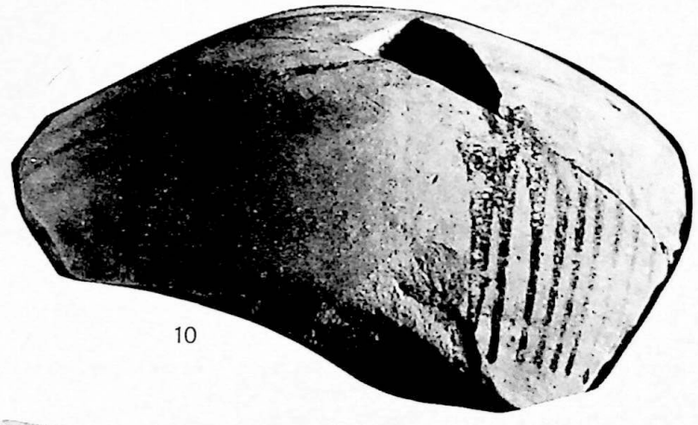
10

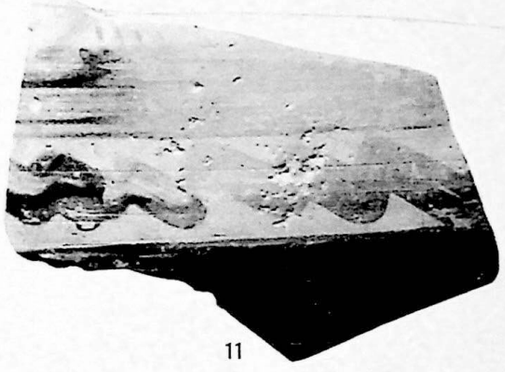
11

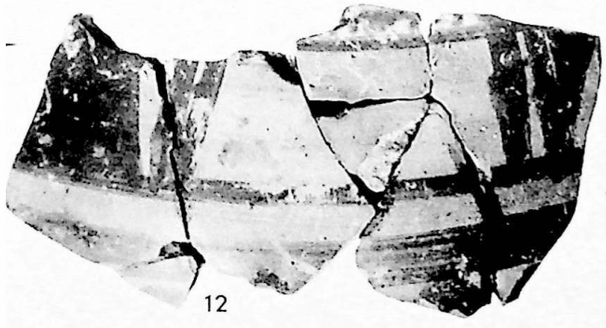
12

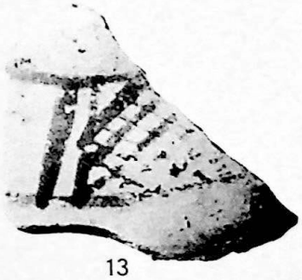
13

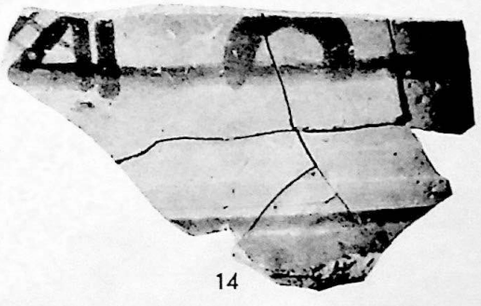
14

15

16

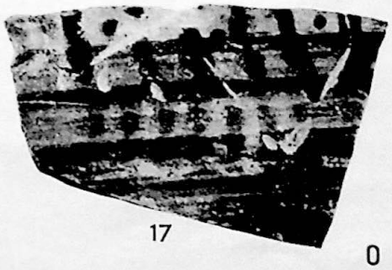
17

18

19

0 10 cm.

Planche 13 : *Subgéométrique II.* Marseille, Mont Garou, Le Pègue.

1. Marseille. Col d'aiguière, pâte rose dure, poussière de mica, filets et zigzags rouges, vernis rouge intérieur (St-Jean, 10460/70).
2. Mont Garou. Col d'aiguière, pâte feuilletée gris-rose, décor de filets et zigzags noirs à l'extérieur, vernis noirâtre à l'intérieur, 3 languettes sur le col (J. Layet, 1959 : pl. 36, 3 et 48, 2).
3. Mont Garou. Epaulement d'aiguière, pâte rose dure, poussière de mica, filets et zigzags rouges (J. Layet, 1959 : pl. 36, 10).
4. Le Pègue. Amphore, pâte demi-dure gris-noisette, poussière de mica, filets, zigzags et quadrillage brunâtre (A. Perraud).
5. Le Pègue. Amphore, pâte demi-dure gris-rose, sans mica, bandes et arêtes de poisson noirâtres (A. Perraud : pl. 37, 4 et 48, 11).
6. Le Pègue. Partie supérieure d'une amphore à rudentures, pâte gris-rose, sans mica, décor de festons, de zigzags et d'alignements de points noirâtres (A. Perraud : pl. 37, 1).
7. Le Pègue. Partie inférieure d'une amphore à rudentures, pâte gris-rose sans mica, décor de festons, de zigzags et d'alignement de points (A. Perraud).
8. Col ou pied, pâte dure brunâtre à vernis noir, à bandes peintes avec rudentures et zigzag blanc (St-Jean, 10487 : pl. 23, 9).
9. Le Pègue. Coupe ionienne à lèvre peinte et filets noirâtres, pâte demi-dure gris-rosâtre, vernis intérieur brunâtre avec striures beiges, local (A. Perraud : pl. 35, 6).

1

2

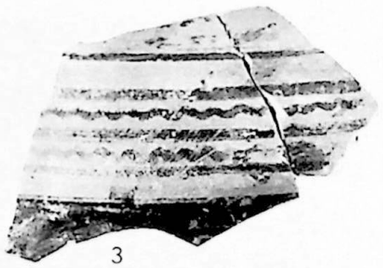
3

4

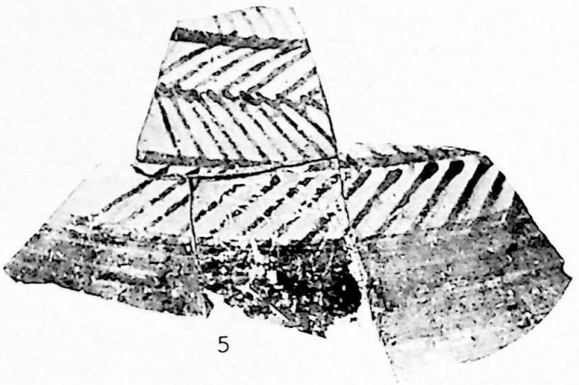
5

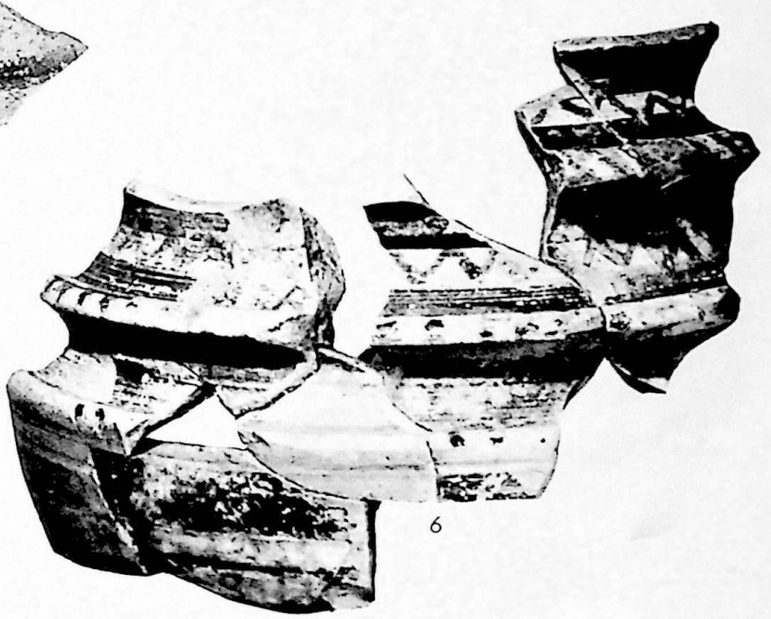
6

7

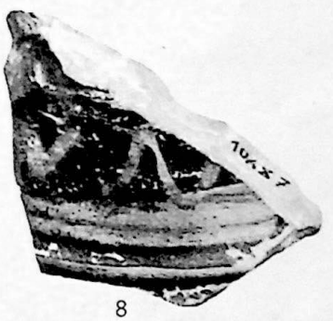
8

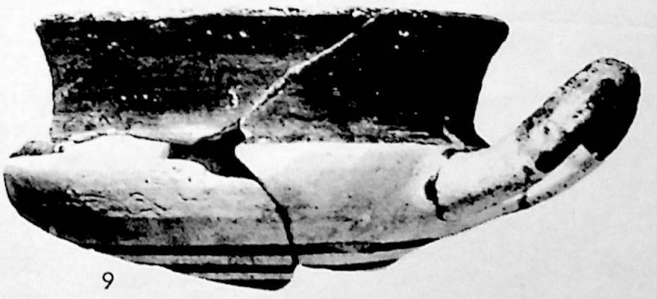
9

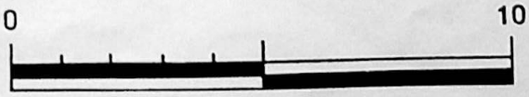

Subgéométrique II. Marseille, Mont Garou, Le Pègue.

Planche 14 : *Poterie massaliète micacée et hallstattienne.*
Tous les tessons de Marseille, sauf 4.

1. Fond d'assiette peinte à pied annulaire, montrant la texture de la pâte micacée mélangée à une pâte plus fine. Détail du micaçage (I, 1, 376).
2. Trépied, pâte rosâtre, apparente dans le cercle protégé de l'oxydation dans le four, à épiderme jaune. Face et profil (I, 10, A. 694 : pl. 21, 4).
3. Pied de coupe, pâte micacée jaunâtre (I, 7, 1063 C).
4. Anse trifide d'une aiguière de l'*oppidum* des Pennes, en pâte noirâtre (11671).
5. Décoration architectonique à volutes (Plage, VIII, 434).
6. Palmette décorant la base de l'anse d'une hydrie (I, 12, B. 524).
7. Amphorette votive de type sphérique, pâte micacée, de Marseilleveyre (Coll. particulière).
8. Olpé, pâte blanche locale décorée de rosettes et de larmes noirâtres (Marseilleveyre, 9885).
9. Haut de jatte, pâte rosâtre granuleuse finement micacée, avec ondes (I, 12, C. 1).
10. Gobelet, pâte noirâtre indigène, semée de mica (Tourette, 7318).
11. Haut de jatte, pâte rougeâtre indigène, peu micacée (I, 12, B. 5).
12. Rebord de jatte, pâte micacée noirâtre avec onde (Vieux port, 1946, Rappaz).

1

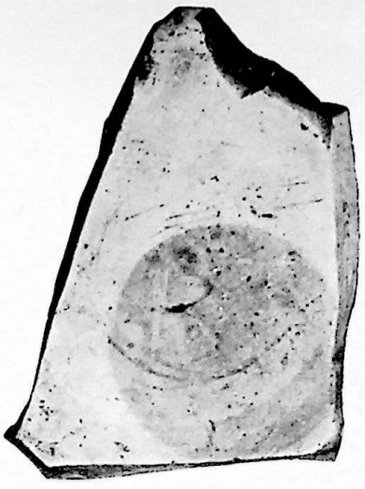

2

3

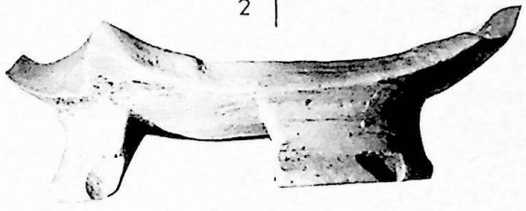

4

5

6

7

9

8

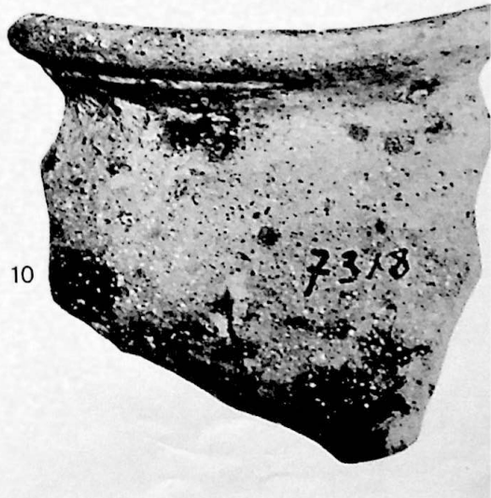

10

12

11

Poterie massaliète micacée et hallstattienne.

Planche 15 : *Tuyères, pesons, vaisselle locale.* Marseille.
Pâte micacée, rouge fine, jaunâtre, blanchâtre (locale, sauf peut-être 7, 8, 12).

1. Tuyère de soufflerie de forge avec anse et pied (haut. 0,21), pâte micacée rougeâtre (I, 7, 416 i : fig. 12).
2, 3. Tuyère à gouttière médiane en pâte micacée jaunâtre, vue des deux faces (I, 7, 852 D).
4. Peson de filet pyramidal à 1 trou, pâte jaunâtre fine, poussière de mica (I, 1, 353).
5. Peson de filet pyramidal à 1 trou, pâte jaunâtre, poussière clairsemée de mica (I, 1, 352).
6. Peson de filet pyramidal à 2 trous, pâte rouge très micacée (Plage, II, 3, 6, 74).
7. Peson de filet pyramidal à 2 trous, pâte chamois, poussière clairsemée de mica, timbre ovale poisson (?) estampé (I, 3, 45).
8. Peson de filet lenticulaire à 2 trous, pâte rougeâtre, fine poussière clairsemée de mica (I, 7, 1054 C).
9. Peson de filet à 1 trou, pâte jaunâtre fine sans mica (I, 11, 35 C).
10. Peson de filet rond à 1 trou, pâte jaunâtre très micacée (I, 1, 349).
11. Peson de filet à 2 trous, pâte jaunâtre, poussière clairsemée de mica (I, 11, 36 C).
12. Peson de filet lenticulaire à 1 trou, pâte rougeâtre fine, poussière clairsemée de mica (I, 7, 465).
13 Peson de filet rond à 1 trou, pâte rouge, très micacée, timbre rond avec croix (St-Jean, 7331).
14-16. Pesons de filet en galet rond percés d'un trou (Plage, XII, E. 38-40).
17. Pied de coupe en pâte rose tendre très peu micacée, bande noire ayant viré au rouge (I, 1, 168).
18. Olpé pâte blanchâtre tendre sans décoration (I, 7, 439 i).
19. Intérieur de coupe, pâte rose tendre, peu micacée, bande noire ayant viré au rouge (I, 1, 156).
20. Pied de coupe en pâte jaunâtre fine peu micacée, à bande noire (I, 7, 170).

Tuyères, pesons, vaisselle locale.

Planche 16 : *Amphores puniques et sud-ibériques.*

Littoral et comparaisons (Fouilles sous-marines, sauf 3).
(Cf. fig. 4 et pl. 42).

1. Amphore de Fos, type C1 (musée d'Istres).
2. Amphore à olives du Dramont avec son couvercle de terre cuite, type C1 (St-Raphaël : pl. 42, 14).
3. Amphore du Levant ibérique, du musée de Madrid (type C2).
4. Amphore de Fos, type D (musée d'Istres).
5. Amphore de Fos, type E (musée d'Istres).
6. Amphore punico-romaine du Cap Matifou (musée d'Alger).
7. Amphore de même type, de Fos (musée d'Istres).
8. Amphore hispano-romaine de Fos (musée d'Istres).
9. Amphore hispano-romaine de Fos, type d'Augst (musée d'Istres).
10. Amphore à saumure de l'anse Gerbal à Port-Vendres, avec son bouchon de liège (musée de Perpignan).

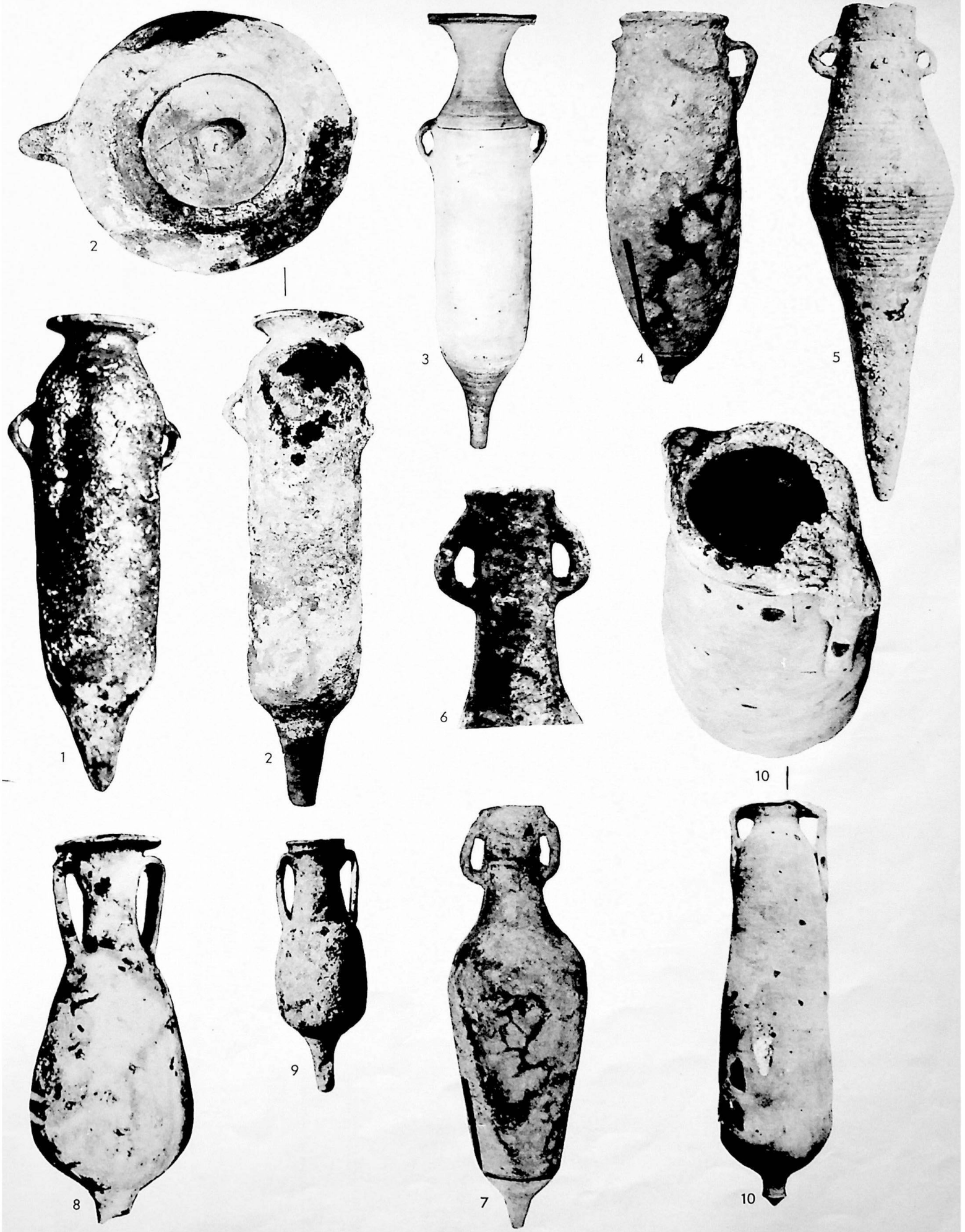

Amphores puniques et sud-ibériques.
Littoral et comparaisons (Fouilles sous-marines).

Planche 17 : *Céramique à vernis noir. I.*

Bols et coupes à lèvre d'origine ionienne. Marseille, Claps, La Couronne

(Les filets rouge lie-de-vin sont hachurés).

1. Skyphos à rosette, pâte blanchâtre, orné de filets blancs et rouges à l'intérieur (d'après le relevé de Ch. Lagrand) (Vieille-Couronne, C. 6, R. II, S).
2. Skyphos à rosette, pâte blanchâtre finement micacée, vernis noir écaillé, orné des mêmes filets blancs et rouges (St-Jean, 10452).
3. Skyphos à rosette, pâte rose, vernis noir adhérent, orné de deux filets rouges (Plage, II, 3, I, 383).
4. Skyphos, pâte blanchâtre finement micacée, vernis noirâtre peu adhérent, orné de trois filets blancs et deux rouges (XXIV, 6 : pl. 47, 12).
5. 6. Skyphos, pâte jaunâtre, vernis noir écaillé, à filets noirs et rouges d'un tumulus de Claps (R. Maurel : musée d'Aix).
7. Skyphos, pâte blanchâtre, vernis noir écaillé, à filets blancs et rouges (XXIX, 188).
8. Coupe à pied bas, à petite lèvre, pâte rose, vernis noir adhérent, ornée à l'extérieur et à l'intérieur de filets blancs et rouges (type B1) (Plage, XIII, 397).
9. Même type, pâte rose, vernis adhérent, ornée de filets rouges à l'extérieur et à l'intérieur (St-Jean, 10483).
10. Même type, pâte jaune finement micacée, vernis noir adhérent, trace de filets à l'intérieur de la lèvre (Plage, XIII, 396).
11. Petite coupe profonde à pied bas, à petite lèvre, pâte décolorée grisée par la vase, à filets blancs à l'extérieur et à l'intérieur (type A2) (Dépotoir Plage, XII, E. 25 : pl. 5, 3).
12. Coupe profonde à pied bas, à lèvre haute (même type) (d'après le relevé de Ch. Lagrand), (Tamaris HS).
13. Coupe profonde à pied bas, à lèvre haute, pâte jaune, légèrement micacée, trace de filets décolorés (Plage, VIII-17).
14. Coupe profonde à pied bas, à lèvre haute, pâte ocre clair, ornée à l'extérieur de deux bandes ivoire, décolorées par la vase (?) (Plage, XII, E. 21 : pl. 5, 2).

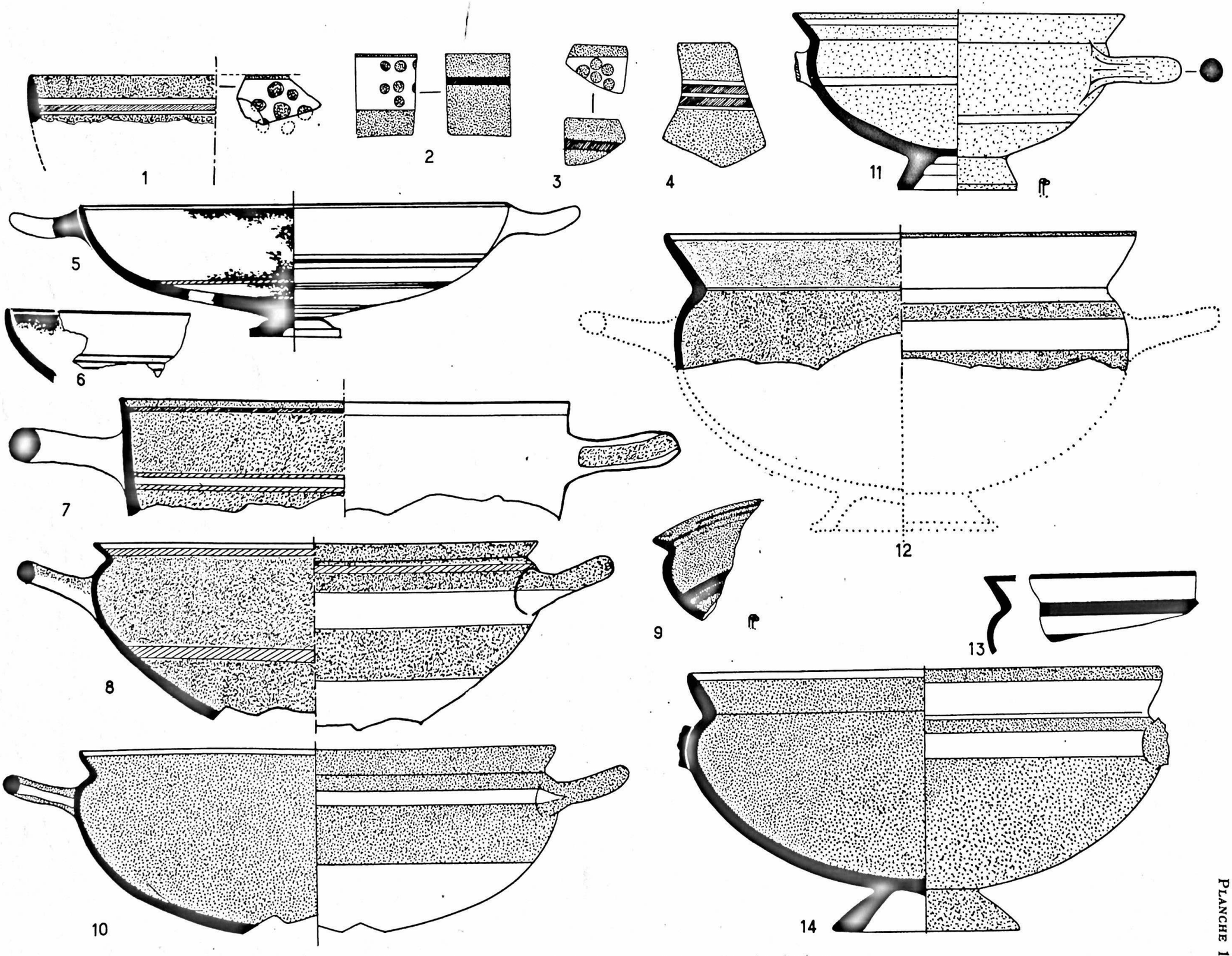

Céramique à vernis noir. Bols et coupes à lèvre d'origine ionienne.

Planche 18 : *Céramique à vernis noir. II.*
Coupes ioniennes à pied haut, montrant l'évolution de la lèvre.
Marseille, Fontvieille (importée 4, 5, 10).

1. Coupe à lèvre haute, pâte jaunâtre finement micacée, vernis noir viré au rouge peu adhérent (Major, 10717).
2. Coupe à lèvre haute, pâte blanche, trace de vernis noir et de rosette (I, 12, F. 40).
3. Coupe à lèvre haute, pâte blanche, vernis écaillé (Plage, VIII, 19).
4. Castelet Fontvieille. Coupe à lèvre haute, pâte rosâtre finement micacée, vernis noir adhérent viré au rouge (L. Poumeyrol, 579, 42, VIa).
5. Marseille. Coupe à lèvre haute, pâte rosâtre finement micacée, vernis noir adhérent (I, 14, 30).
6. Marseilleveyre. Coupe à lèvre haute, pâte jaunâtre finement micacée, demi-dure, vernis noir écaillé (Draïou, 9880).
7. Marseilleveyre. Coupe à lèvre haute, pâte jaunâtre finement micacée, vernis noir écaillé (Draïou, 9870).
8. Marseilleveyre. Coupe à lèvre haute, pâte jaunâtre finement micacée, vernis en partie viré au rouge (Draïou, 9873).
9. Marseilleveyre. Grande coupe à lèvre haute, pâte rosâtre sans mica, vernis noir écaillé (Draïou, 9879).
10. Marseille. Coupe à lèvre haute concave, pâte rouge dure sans mica, vernis noir brillant (St-Jean, 10507).

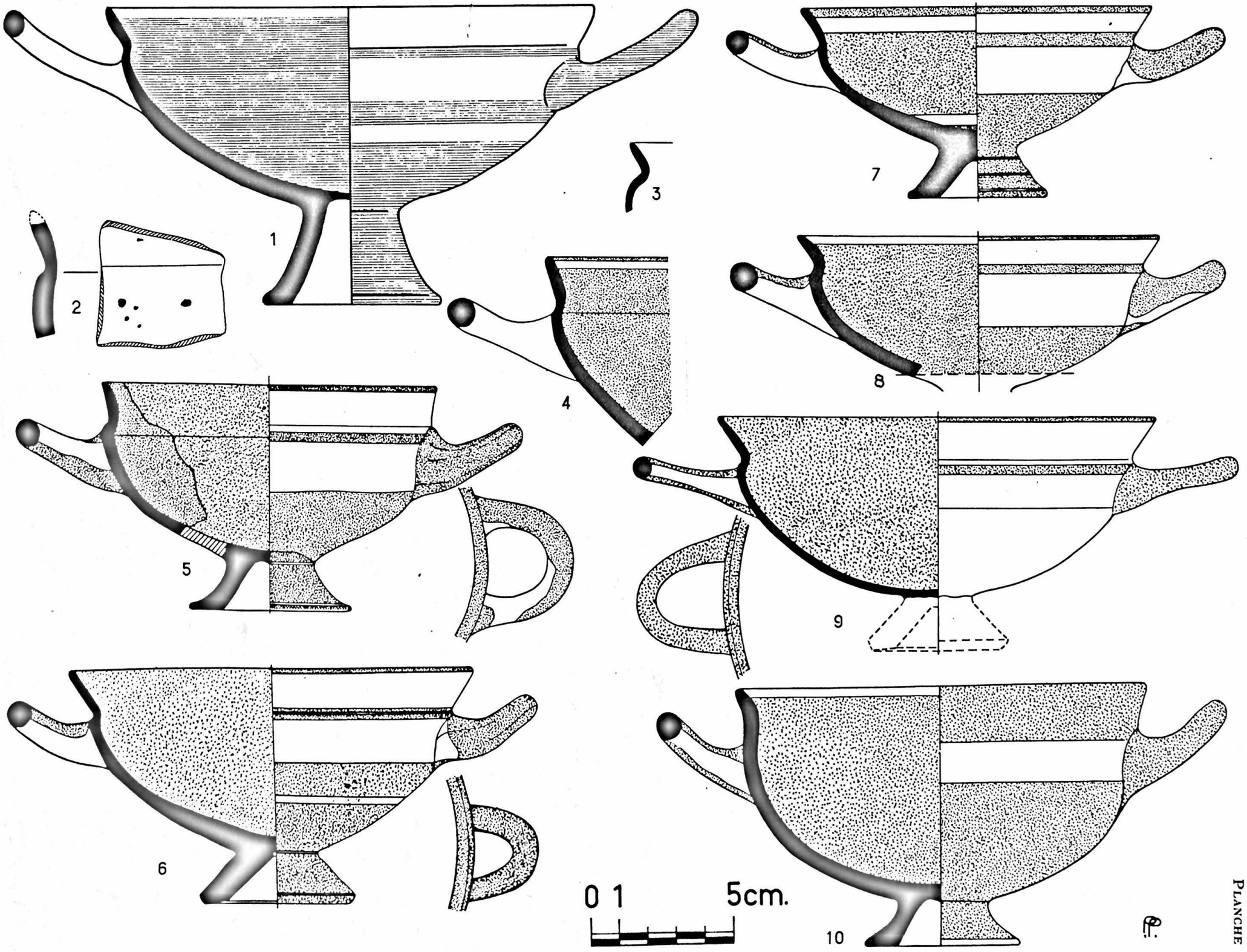

Céramique à vernis noir. Coupes ioniennes à pied haut,

Planche 19 : *Céramique à bandes peintes.*
Marseille, Ampurias et comparaison (présumée locale).

1. Marseilleveyre. Coupe à une anse horizontale, pâte jaune finement micacée, vernis rouge (grotte Draïou, 9883).
2. Marseilleveyre. Coupe à anse remontante, même pâte et vernis (Draïou, 9881).
3. Marseilleveyre. Coupe sans anse, pâte blanchâtre finement micacée, trace de vernis écaillé (Draïou, 9879).
4. Marseilleveyre. Coupe à une anse, à lèvre plate, pâte jaunâtre finement micacée, trace de vernis noir (Draïou, 10162).
5. Marseilleveyre. Coupe à une anse, à lèvre plate, pâte blanchâtre finement micacée, trace de vernis noir (Draïou, 9882).
6. Marseilleveyre. Coupe à deux anses à mamelon, pâte jaune finement micacée, trace de vernis rouge (Draïou, 9884).
7. Baïrakli. Fond de coupe à pied bas, pâte rouge dure, lissée, à filets rouges (Borély, 50.103).
8. Marseille. Coupe à pied bas, pâte jaunâtre (I, 11, B. 183).
9. Marseilleveyre. Coupe à anses verticales, pâte rosâtre finement micacée (Draïou, 10189).

10-14. Marseille. Pieds hauts de coupe, pâte jaunâtre finement micacée, trace de vernis (I, 7, 962 C; I, 1, 110; I, 10, 469; I, 10, 619; I, 4, 181).

15, 16. Marseille. Pieds bas de coupe, pâte jaunâtre finement micacée, trace de vernis (I, 7, 148 J; I, 11, B. 187).

17. Ampurias. Coupe à pied haut, pâte jaunâtre, finement micacée, trace de vernis noir, importée de Marseille (relevé d'après E. Kukahn, musée d'Ampurias).

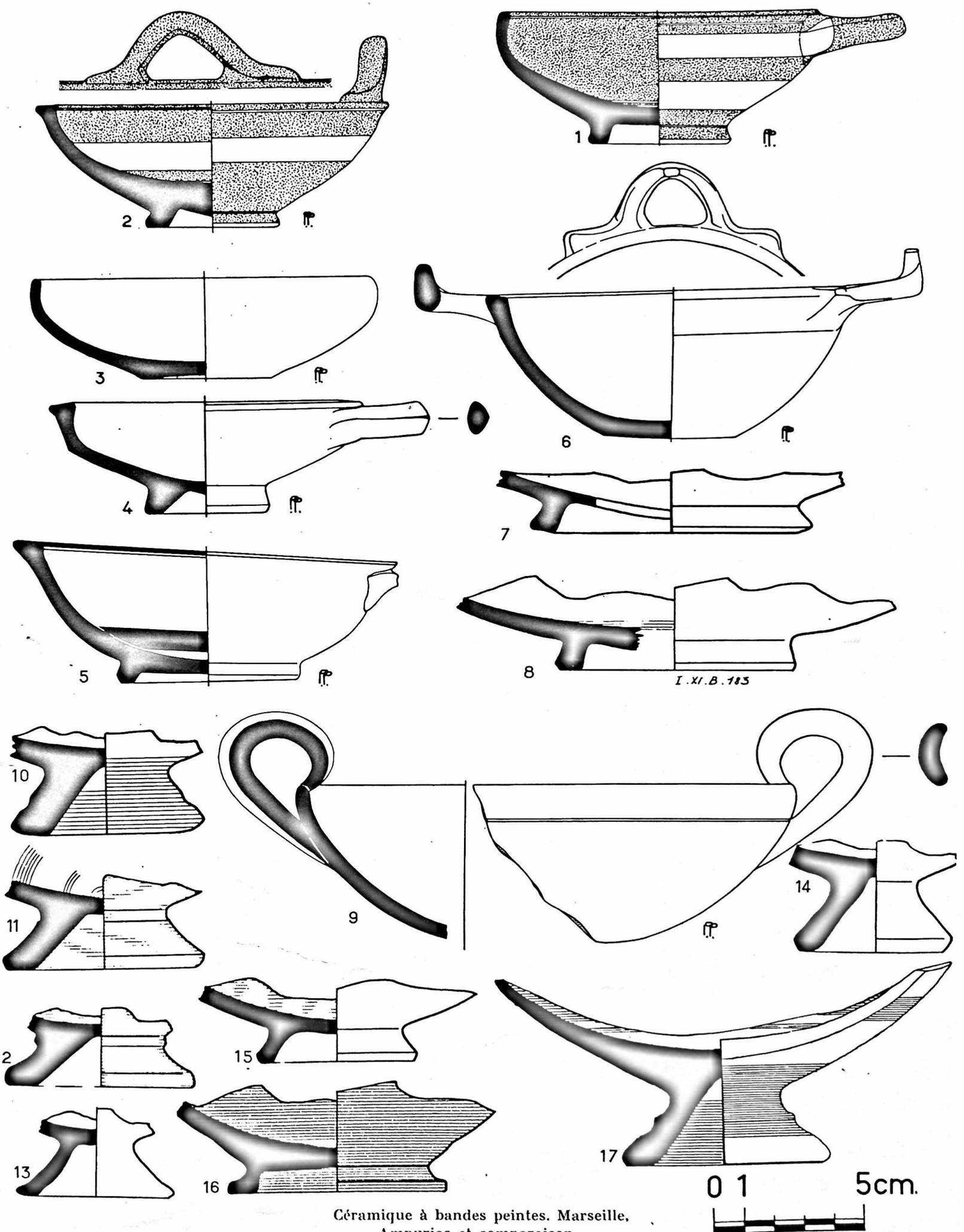

Céramique à bandes peintes. Marseille, Ampurias et comparaison.

Planche 20 : *Céramique à bandes peintes.*
Marseille, Antibes, Carnols (locale).

1. Marseille: Col d'aiguière, pâte beige demi-dure, sans mica, bande ocre-rouge à demi effacée (I, 7, 1296 B; cf. pl. 36, 3-6).
2. Antibes. Col d'aiguière, pâte jaune dure, poussière de mica, ton ocre-rouge-orangé adhérent (J. Clergues).
3. St-Laurent-de-Carnols. Col d'aiguière, pâte jaunâtre finement micacée, bande ton rougeâtre (J. Charmasson).
4. Marseille. Col d'aiguière, pâte jaune clair, tendre, peu micacée, peinture effacée (I, 7, 147, 2 B).
5. Marseille. Anse à oreillette cannelée verticale, pâte rosâtre à épiderme jaune peu micacée, trace de peinture rouge (I, 4, 174).

6-8. Marseille. Rebords de grandes jattes à marli incliné, pâte jaune demi-dure, trace de vernis (I, 10 A, 531; I, 12, B. 271; IX, A. 544).

9-13. Marseille. Rebords de grands plats creux, pâte grossière granuleuse, trace de peinture rouge, importés ? (I, 12, B. 149; plage, XII, E. 35; I, 11, B. 132; 12, A. 40; 7, 613 H).

14. Marseille. Lékanide à anse triple, pâte jaunâtre tendre, sans mica, trace de peinture noire (I, 7, 1078 C).
15. Marseille. Rebord d'urne à larmier (diam. 0,16), pâte blanchâtre tendre, sans mica, vernis noir effacé, décor de bandes et languettes (St-Jean, 10436).
16. Marseille. Rebord plat d'urne à décor de traits et cercles concentriques de ton brun effacé (Négrel, I, 10, c. 67).

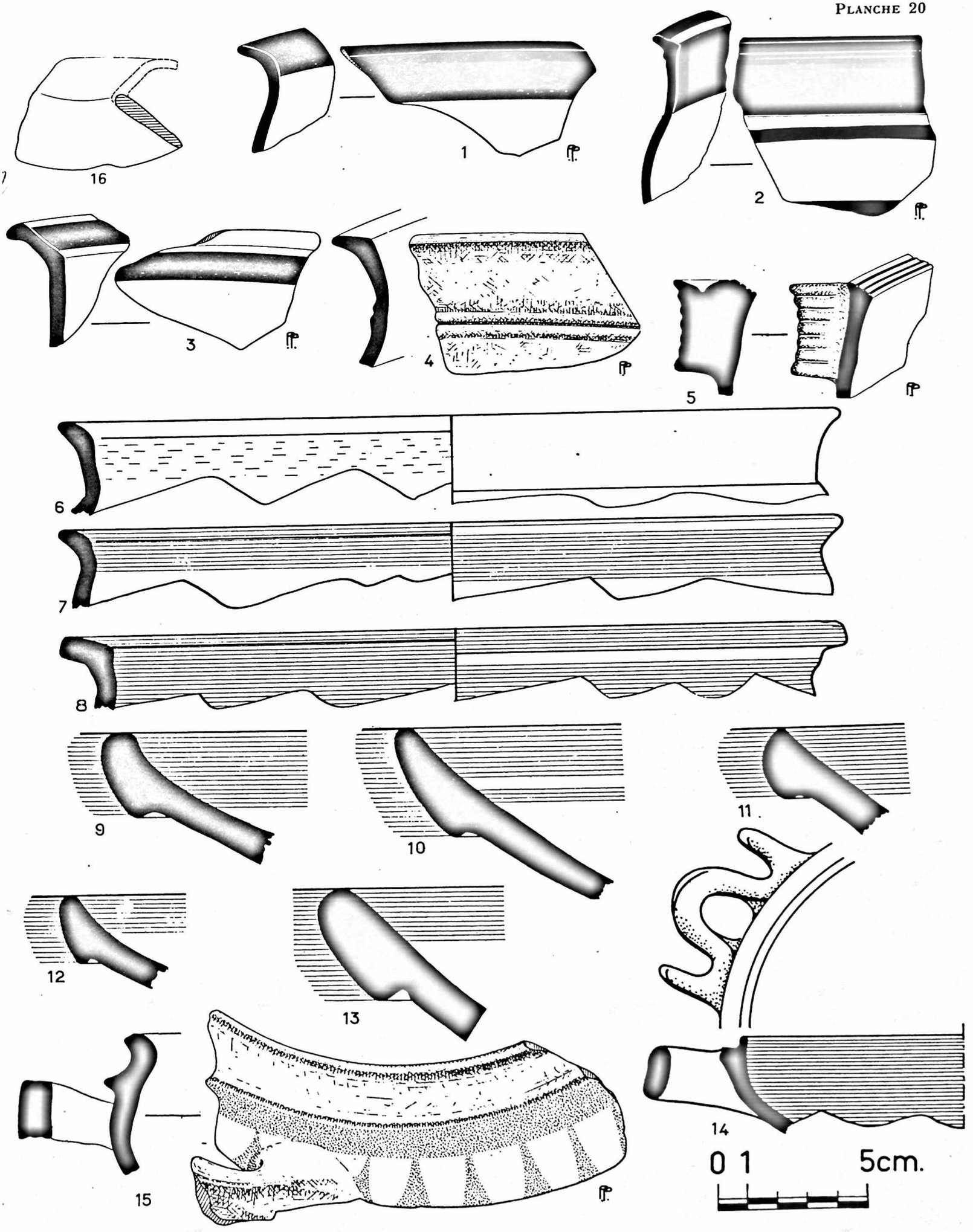
16
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
0 1 5cm.

Planche 21 : *Céramique à bandes peintes. Imitations locales.*
Tous les tessons de Marseille, sauf 9.

1. Profil biseauté vers l'extérieur (I, 7, 563 H).
2. Coupe à pied haut, pâte jaunâtre pulvérulente, trace de peinture (I, 7, 894).
3. Coupe à bord rentrant (I, 10 A, 681).
4. Trépied pâte rosâtre à épiderme jaune (pl. 14, 2).
5. Col d'aiguière (I, 7, 924 C).
6. Coupe à pied bas, à lèvre amincie (I, 10, 484).
7. Profil de rebord analogue (I, 1, 281).
8. Profil de coupe basse en céramique grise (I, 10, 409).
9. Antibes. Profil de coupe, à bord plat (J. Clergues).
10. Profil de coupe à bord aminci (I, 7, 151 J).
11. Coupe à bord droit (I, 14, 4).
12. Rebord de coupe à listel (rue Baussenque, 9764).
13. Marseille. Rebord de coupe à listel rudenté (I, 7, 1082 C).
14-19. Lékanides (I, 10, 603; XV, 138; I, 7 ,1309 B; I, 7, 1311 B; I, 7, 478).
20. Vasque à larmier incliné vers le bas (I, 10, 634).
21. Vasque à larmier incliné vers le haut (I, 1, 378).
22. Vasque à bord plat (I, 10, 2).
23. Lékanide à panse carénée (I, 7, 1082 C).

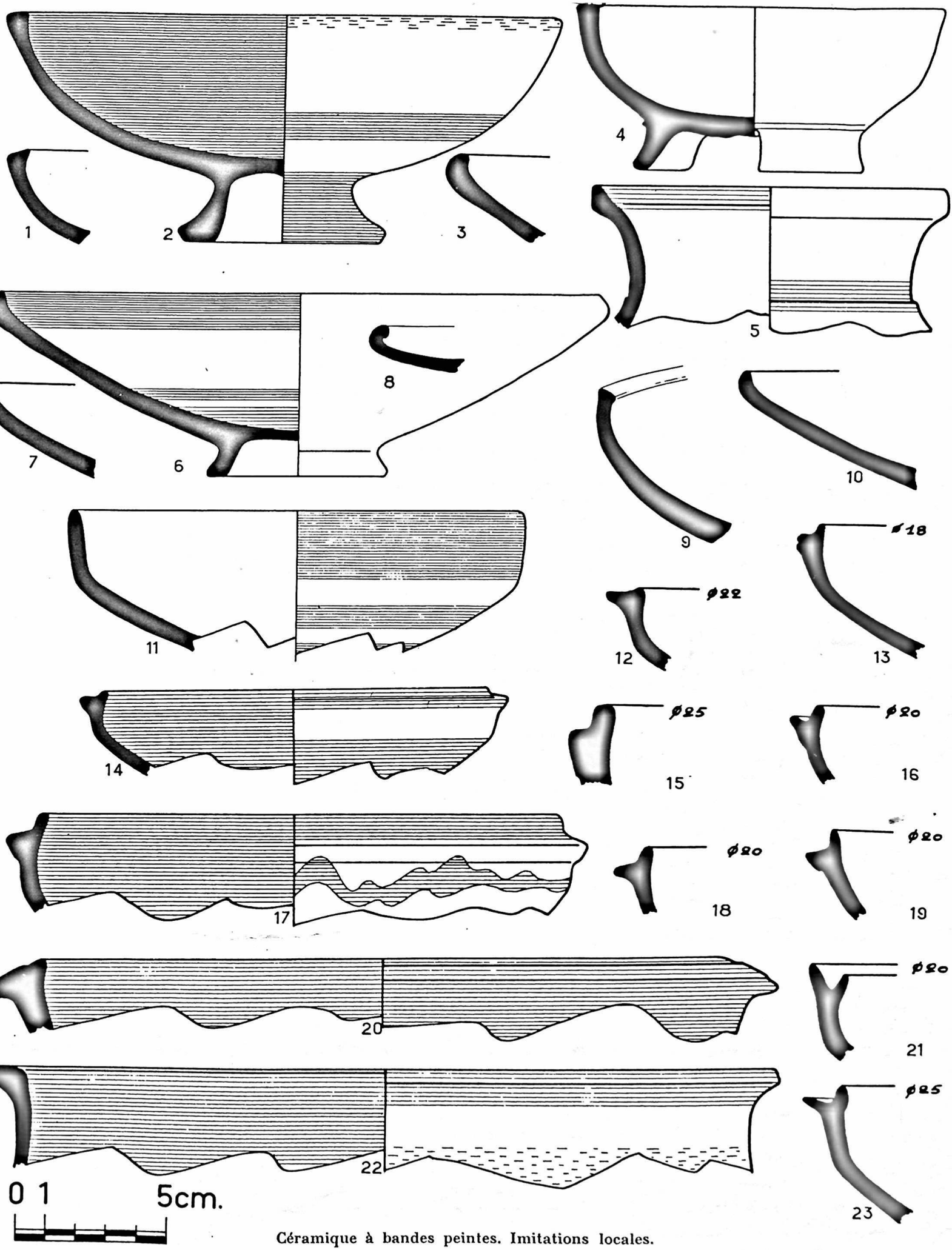

Céramique à bandes peintes. Imitations locales.

Planche 22 : *Céramique grise. Types de décorations.*
Ionie, Marseille et région.

1. Larissa. Pâte dure grise, décor à ondes pastillées (musée d'Istanbul).
2. Grotte de la Madeleine. Rebord de coupe, pâte dure grise, décor d'ondes et pastilles (pl. 10, 2 et 27, 12).
3. Baïrakli. Pâte gris-ocre, décor d'ondes et de rainures (50, 97 : pl. 49, 9).
4. Baïrakli. Pâte grise, peu micacée, vernis marron clair, à décor d'ondes et de rainures (50, 96).
5. Baïrakli. Pâte grise, finement micacée, vernis marron terre d'ombre, à décor de rainures (50, 95 : pl. 49, 6).
6. Baïrakli. Pâte grise, finement micacée, vernis marron clair, décor d'ondes et de rainures (50, 98 : pl. 10, 1).
7, 8. *Oppidum* de St-Marcel, pâte dure gris-clair finement micacée, décor à cannelures, à rainures, à traits verticaux et à ondes (Borély, 183-184/4463 : pl. 49, 5).
9. Marseille. Pâte dure grise finement micacée, vernis grisâtre peu adhérent, décor à rainures et à ondes (St-Jean, 10523).
10. Le Castelet (Fontvieille). Pâte grise dure, finement micacée, décor à rainures et à ondes (L. Poumeyrol, 834/42 : pl. 11, 12).
11, 12. Le Castelan (Istres). Pâte demi-dure, sans mica, trace de vernis grisâtre, décor à ondes et à rainures (musée d'Istres).
13. Marseille. Pâte grise demi-dure, trace de vernis grisâtre, décor à rainures et à ondes (I, 6, 30).
14. Ste-Colombe (H.-Alpes). Pâte demi-dure, intérieurement jaune-orangé, trace de vernis noirâtre dans le décor, orné de rainures et d'ondes (Coll. Müller, Grenoble).
15. *Oppidum* de St-Marcel. Pâte demi-dure, gris-clair (Borély, 7333).
16. Marseille. Major 75.
17. *Oppidum* de St-Marcel. Pâte demi-dure, grise, trace de vernis grisâtre (Borély, 7333).
18. Marseille. Pâte demi-dure, gris-rose, poussière de mica, vernis noir adhérent (I, 10, 7, 3).
19, 20. *Oppidum* de St-Marcel. Pâte demi-dure, gris foncé (Borély, 7333).

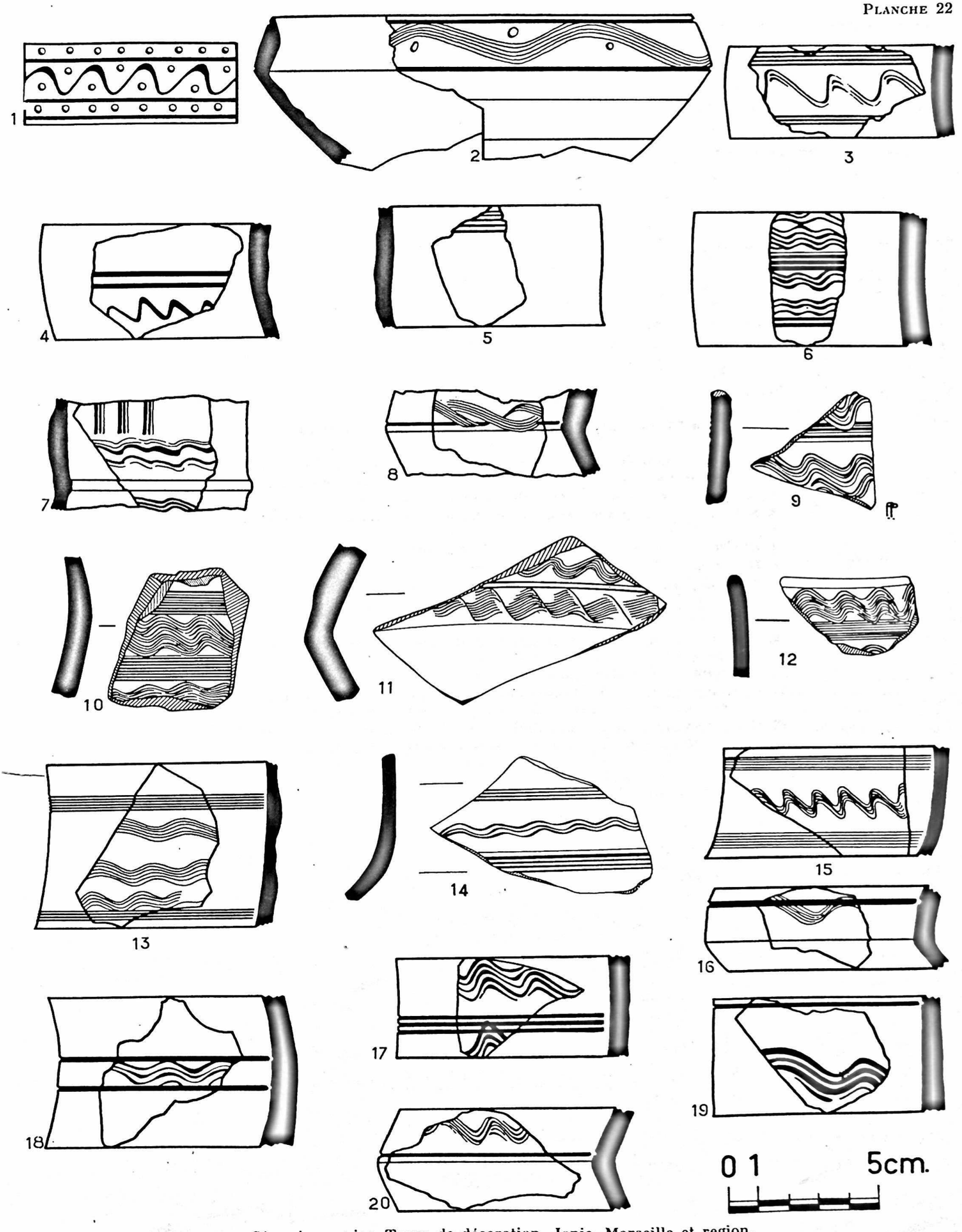

Céramique grise. Types de décoration. Ionie, Marseille et region.

Planche 23 : *Céramique grise. Décor à rudentures et formes.*

1. Larissa. Rebord de jatte d'après Schefold (III, p. 108, fig. 34).
2. Grotte du Verdon J, Baudinard. Pâte gris clair, très micacée, vernis noir intérieur avec filet blanc (fouille Ch. Lagrand).
3. Baïrakli. Terre gris clair finement micacée, vernis gris clair (Borély, 50, 90).
4. *Ruscino.* Pied de calice (musée de Perpignan).
5. *Oppidum* du Castelan (musée d'Istres).
6, 7. *Oppidum* des Rampaux à St-Marcel. Col à rudenture et ondes, vernis noir (Borély, 4467).
8. Mourre de Sève (Dr Guérin : pl. 10, 3).
9. Marseille. Pied de calice, vernis noir et bande rougeâtre, zigzag blanc (St-Jean, 10487 : pl. 13, 8).
10. *Oppidum* du Castelan (musée d'Istres).
11. *Oppidum* du Castelan. Tasse ombiliquée, pâte dure grise, peu micacée, rainures en creux, trace de vernis gris (musée d'Istres).
12. Cayla-de-Mailhac. Tasse ombiliquée (musée de Mailhac).
13. Larissa. Tasse à fond plat d'après Schefold (III, p. 122, fig. 47).

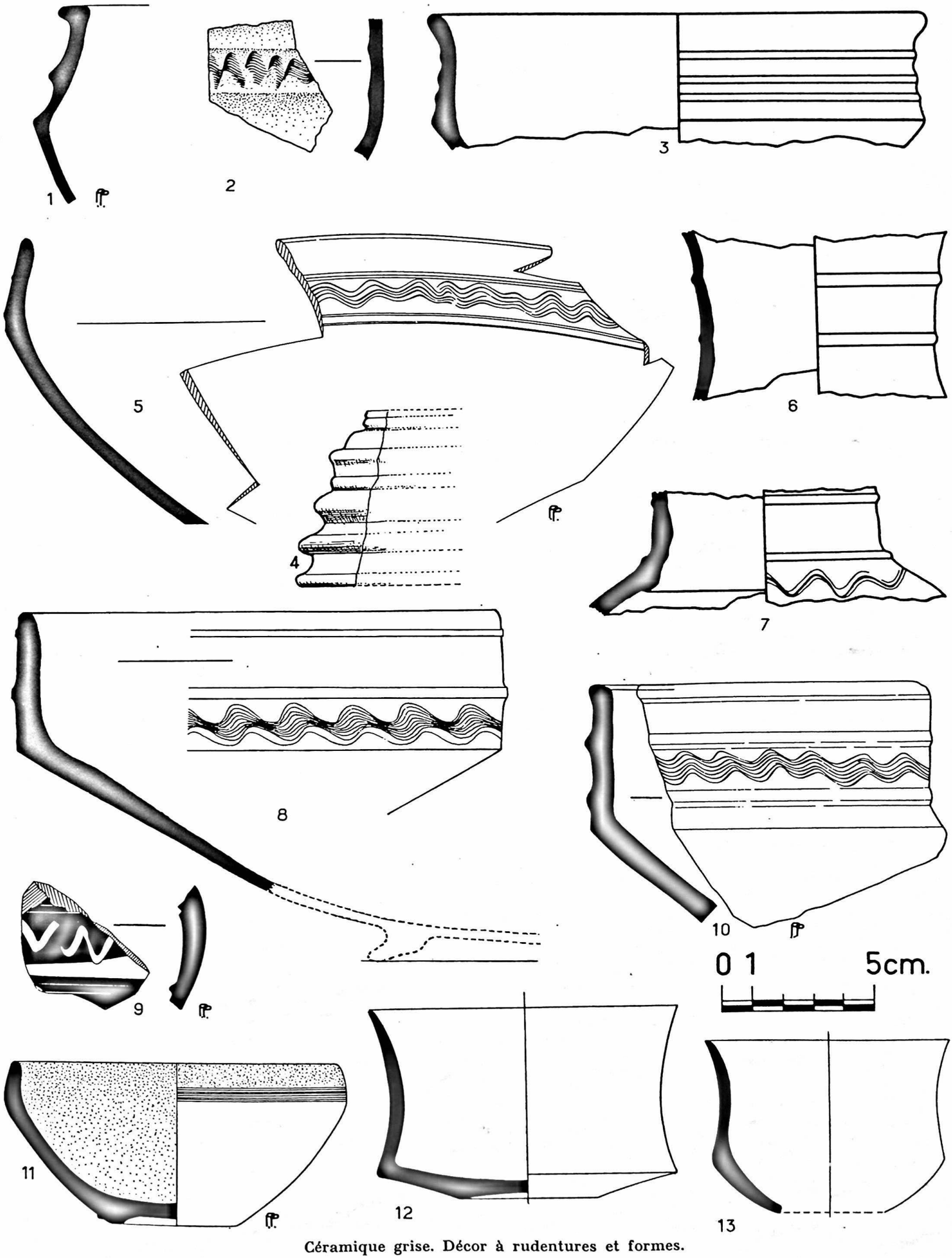

Céramique grise. Décor à rudentures et formes.

Planche 24 : *Céramique grise. Vasques et cols d'aiguière* (importée ? 3).

1. Marseille. Vasque à anse horizontale (St-Jean, 10537 : pl. 11, 2).
2. Marseille. Vasque à tétons, pâte demi-dure, gris-ocre, finement pailletée (Plage, V, 711 : pl. 50, 15).
3. *Oppidum* du Castelan. Œnochoé, pâte dure, vernis gris-foncé (musée d'Istres).
4. Marseille. Vasque à anse bifide, pâte dure, gris-ocre, vernis gris foncé (Plage, III, 2, 221).
5, 6. *Oppidum* du Castelan. Cols d'œnochoé à striures et ondes, pâte dure, vernis noirâtre (musée d'Istres).
7. Le Garou. Col d'aiguière orné de striures et d'ondes, vernis gris (J. Layet).
8. Marseille. Col d'aiguière à cannelures, pâte tendre, vernis gris (I, 11, B. 78).
9. Marseille. Epaule d'aiguière, vernis gris (I, 12, B. 5).
10. Baou-Roux. Epaule d'aiguière, pâte dure ocre, vernis ocre (Borély, 8807).

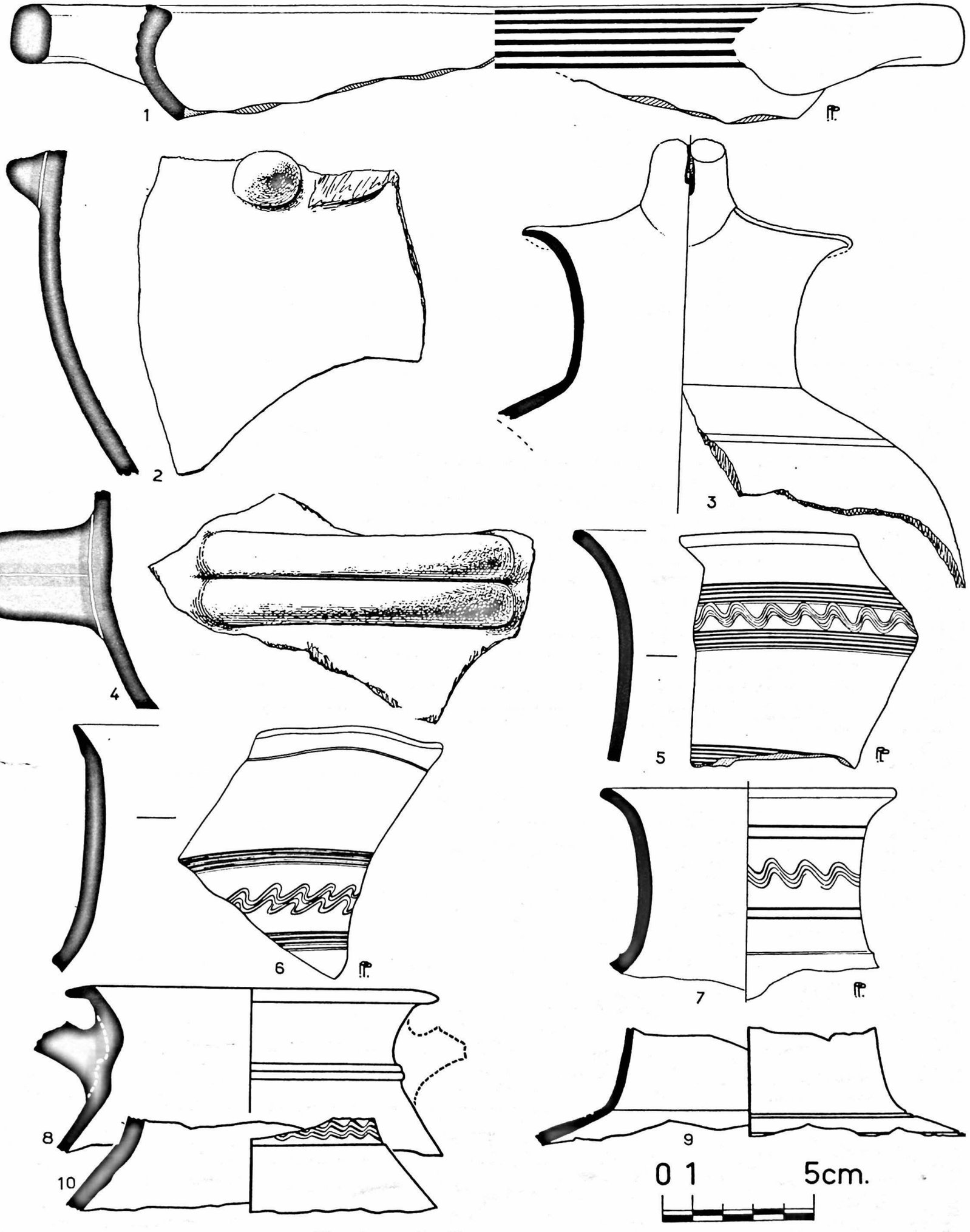

Céramique grise. Vasques et cols d'aiguière.

Planche 25 : *Céramique grise. Coupes carénées* (locale).

1. Château-sur-Salins (musée de St-Germain).
2. Col à double ressaut et ondulations (non localisé).
3. Chapieu. Coupe du dolmen (musée de Mende : pl. 11, 10).
4. Château-sur-Salins. Col orné de striures et d'ondes (musée St-Germain).
5. Marseille. Coupe carénée à pied haut (I, 10, 406 : pl. 11, 9).
6. St-Remèze. Coupe ornée d'ondes incisées (T 7, 26) (Coll. Dumas).
7. Marseille. Col orné d'ondes irrégulières (St-Jean, 148/10539 : pl. 11, 6).
8. Le Castelan. Col orné d'une ondulation, vernis peu adhérent (musée d'Istres).
9. Marseille. Col en pâte tendre orné de striures (I, 10, A. 28).
10. Le Pègue. Col à carène bombée, orné de cannelures profondes (A. Perraud : pl. 11, 1).
11. Le Castelan d'Istres. Col orné d'ondes (musée d'Istres).
12. Pierre Châtel. Col à carène bombée ornée de cannelures. Pâte grise dure, vernis marron (Comm. R. Vanbrugghe).

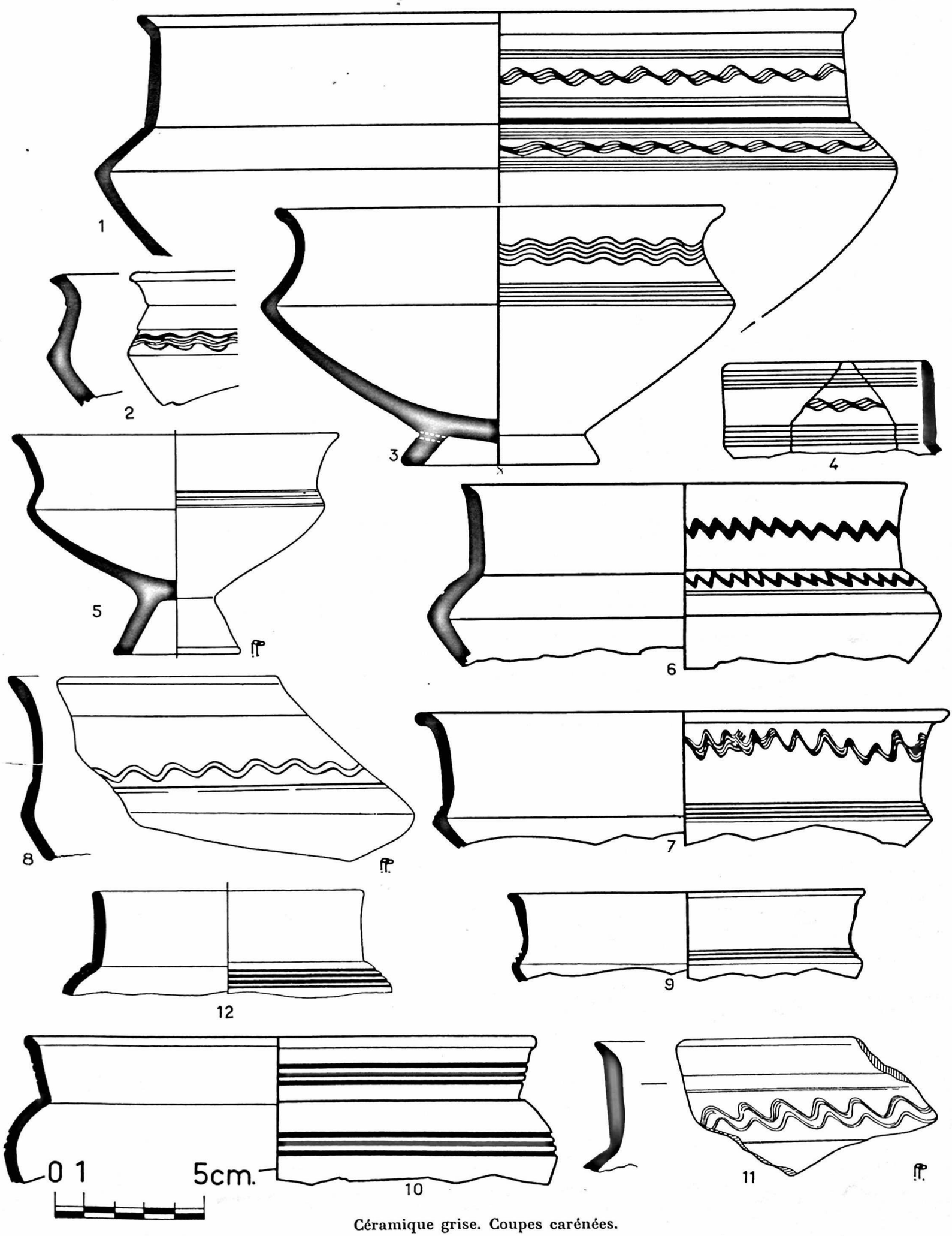

Céramique grise. Coupes carénées.

Planche 26 : *Céramique grise. Calices à col et pied hauts.*

1. Le Castelan. Col, pâte dure, avec trace de vernis noir, ornée d'une ondulation (musée d'Istres).
2. Le Castelan. Epaulement incliné cannelé, pâte demi-dure, grise, trace vernis gris (musée d'Istres).
3. Le Castelet (Fontvieille). Carène de calice cannelé, pâte dure, vernis gris (L. Poumeyrol, 702, 42).
4. Le Castelan. Col orné de striures et d'ondulations, pâte dure, grise (musée d'Istres).
5. St-Remèze. Reconstitution d'un calice : col orné d'ondulations et de de striures, pied orné d'une ondulation peinte, pâte demi-dure, grise (Coll. Dumas; cf. pl. 11, 8).
6. *Oppidum* de St-Marcel. Tuilerie. Epaulement incliné d'un calice orné de striures et de cannelures, pâte demi-dure, beige (Borély, 4364).
7. Nîmes, Av. Roosevelt. Col de calice orné de striures et de cannelures (Coll. Rappaz, 1953 : pl. 10, 7).
8. Marseille. Col de calice orné de striures et de cannelures, pâte demi-dure, gris-ocre, vernis gris peu adhérent (St-Jean, 58/10528).

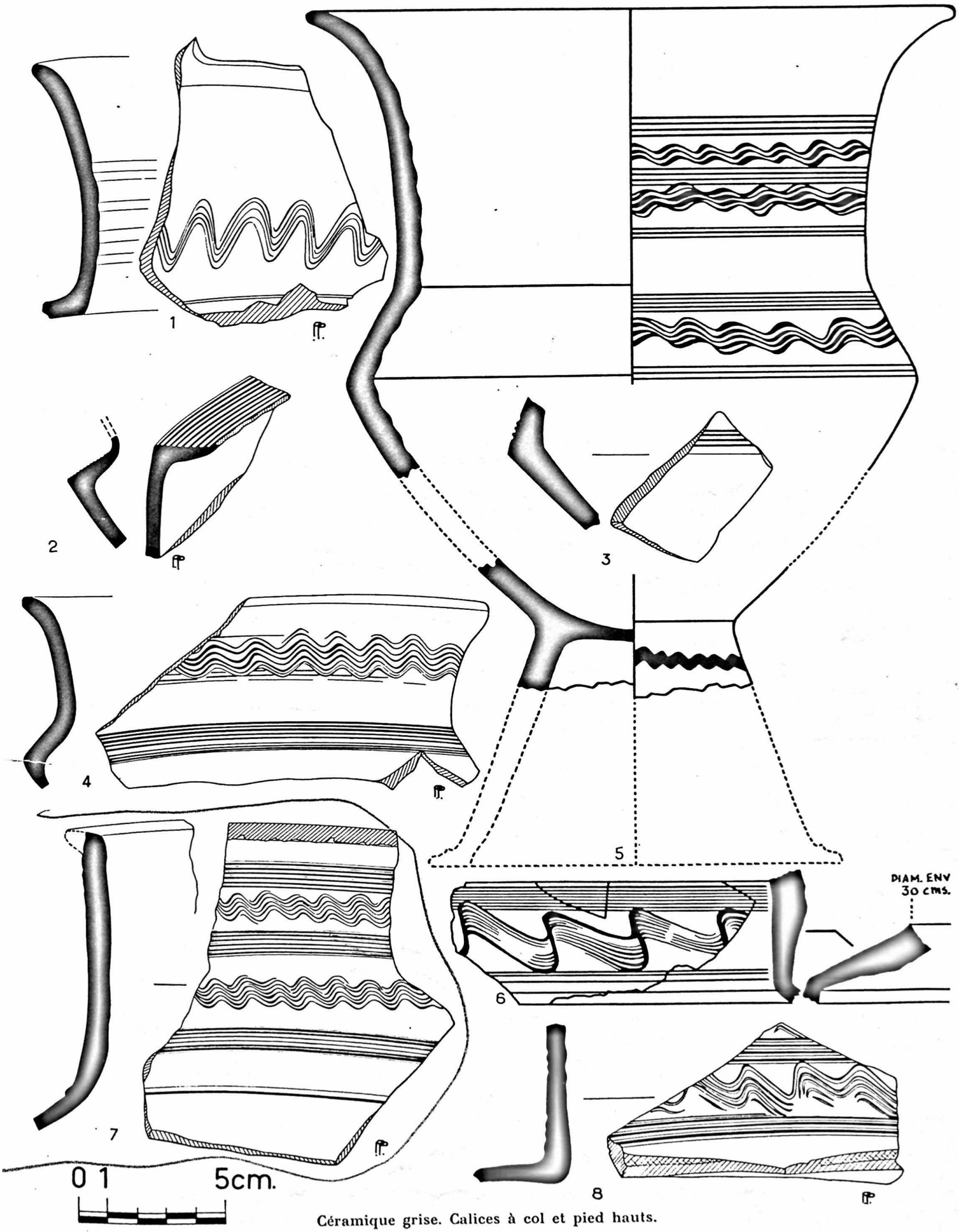

Céramique grise. Calices à col et pied hauts.

Planche 27 : *Céramique grise.*

Types de rebords de coupe en pâte dure à lèvre amincie et à lèvre ronde.

1-11. Antibes. Pâte gris clair, traces de vernis grisâtre (J. Clergues).

12. Grotte de la Madeleine (Hérault). Décor ondé et pastillé (pl. 10, 2 et 22, 2).

12bis. Camp de Joeuvres (St-Maurice-sur-Loire) (R. Perichon).

13. Le Garou (Sanary). Pâte gris-rose couverte brunâtre (J. Layet).

14. Le Castelet (Fontvieille). Pâte grise couverte gris-foncé (L. Poumeyrol, 1401-42).

15. *Ibid.* Pâte grise, vernis gris foncé, tirant sur le marron (L. Poumeyrol, 1377-42).

16. *Ibid.* Pâte dure (L. Poumeyrol).

17. *Ibid.* Pâte gris clair, vernis gris clair (L. Poumeyrol, 4A 40-42 : pl. 11, 12).

18. *Ibid.* Pâte gris-ocre (L. Poumeyrol, 1164-42).

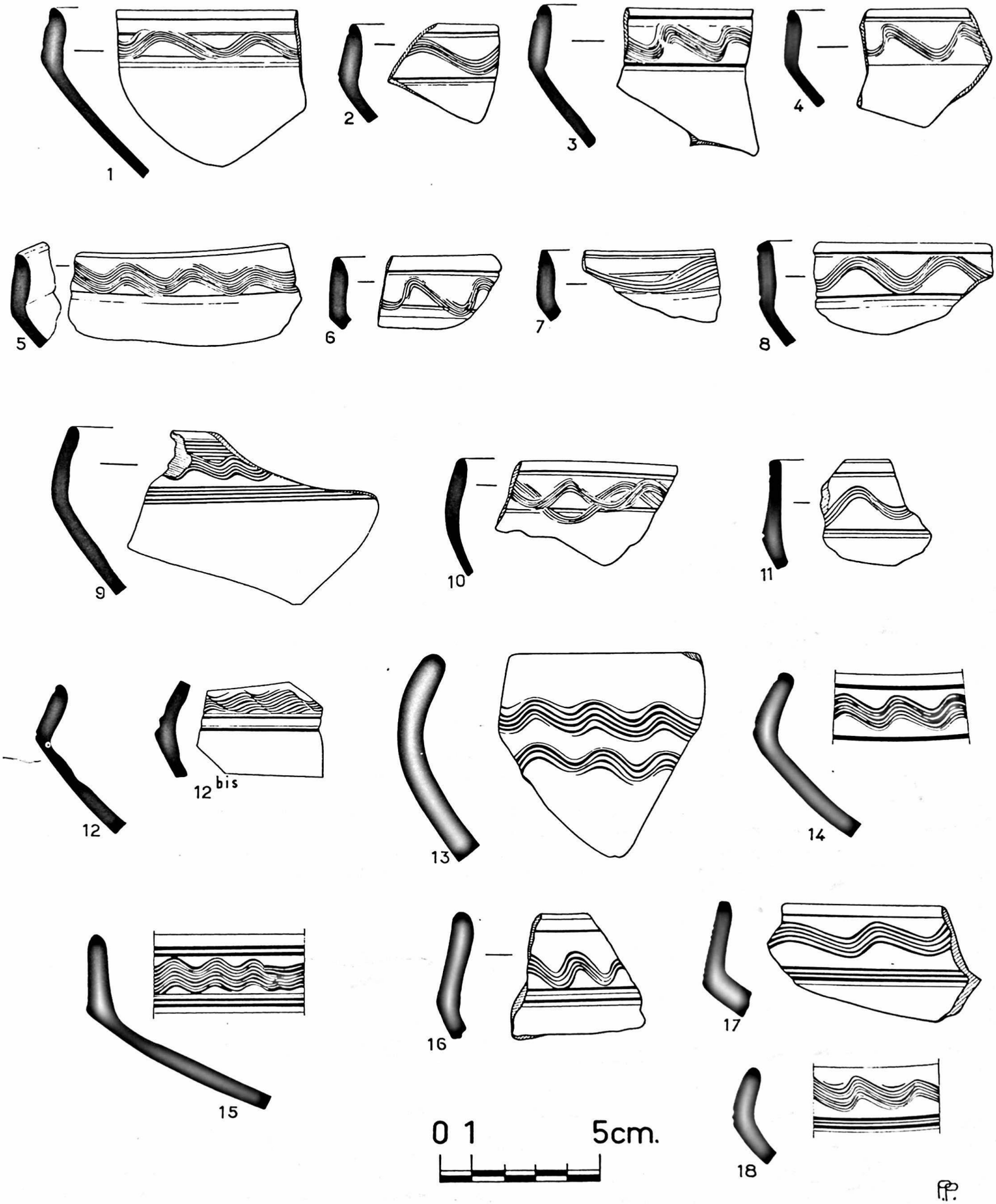

Céramique grise. Types de rebords de coupe.

Planche 28 : *Céramique grise. Bords droits. I*
(importée ? 1, 2)

1. Mourre de Sève. Pâte dure grise, vernis gris-marron (Dr Guérin : pl. 10, 6).
2. Le Castelan. Pâte dure grise, trace de vernis noir (musée d'Istres).
3. Le Castelet (Fontvieille). Pâte dure grise, vernis grisâtre adhérent (863.42).
4. Marseille. Pâte tendre feuilletée, intérieur rose, trace de vernis noir (St-Jean, 10524).
5. Marseille. Pâte tendre gris-beige, trace de vernis grisâtre et ondes effacées (I, 11, B. 79).
6. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte demi-dure gris-beige, finement micacée, Vernis noir (Borély, 8806, 16).
7, 8. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure grise, vernis gris (Borély, 8806, 17, 20).
9. *Oppidum* St-Marcel. Pâte dure grise, trace de vernis gris (Borély, 7333).
10. Marseille. Pâte grise dure, vernis noirâtre adhérent (I, 287, J).
11. *Oppidum* du Baou-Roux, pâte dure, grise, trace de vernis (Borély, 8806, 18).
12. Marseille. Pâte dure grise, vernis gris adhérent (St-Jean, 148/10542).
13. *Oppidum* St-Marcel. Pâte dure granuleuse, décor effacé (Borély, 4459).
14. Marseille. Pâte tendre, jaunâtre, vernis noirâtre effacé (I, 10, C. 4).
15. Marseille. Pâte tendre, jaunâtre, vernis noir effacé (I, 7, 1855).
16. *Oppidum* du Petit Saint-Marcel - Tuilerie. Pâte demi-dure, gris-rose, vernis noir adhérent (Borély, 4352).
17. Marseille. Pâte demi-dure beige, vernis noir peu adhérent (St-Jean, 148/10540).
18. Marseille. Pâte tendre gris-beige, décor effacé (XVI, 1, 4).
19. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure grise, vernis gris adhérent (Borély, 8806 19).
20. Marseille. Pâte tendre gris-beige, trace de vernis noirâtre (I, 10, A. 123).
21. St-Pierre-les-Martigues. Pâte demi-dure grise (194).
22. *Oppidum* du Petit St-Marcel - Tuilerie. Pâte dure grise (Borély, 4357).
23. *Oppidum* du Petit St-Marcel. Abri Nicolaï, pâte dure beige, vernis marron Borély, 4304).

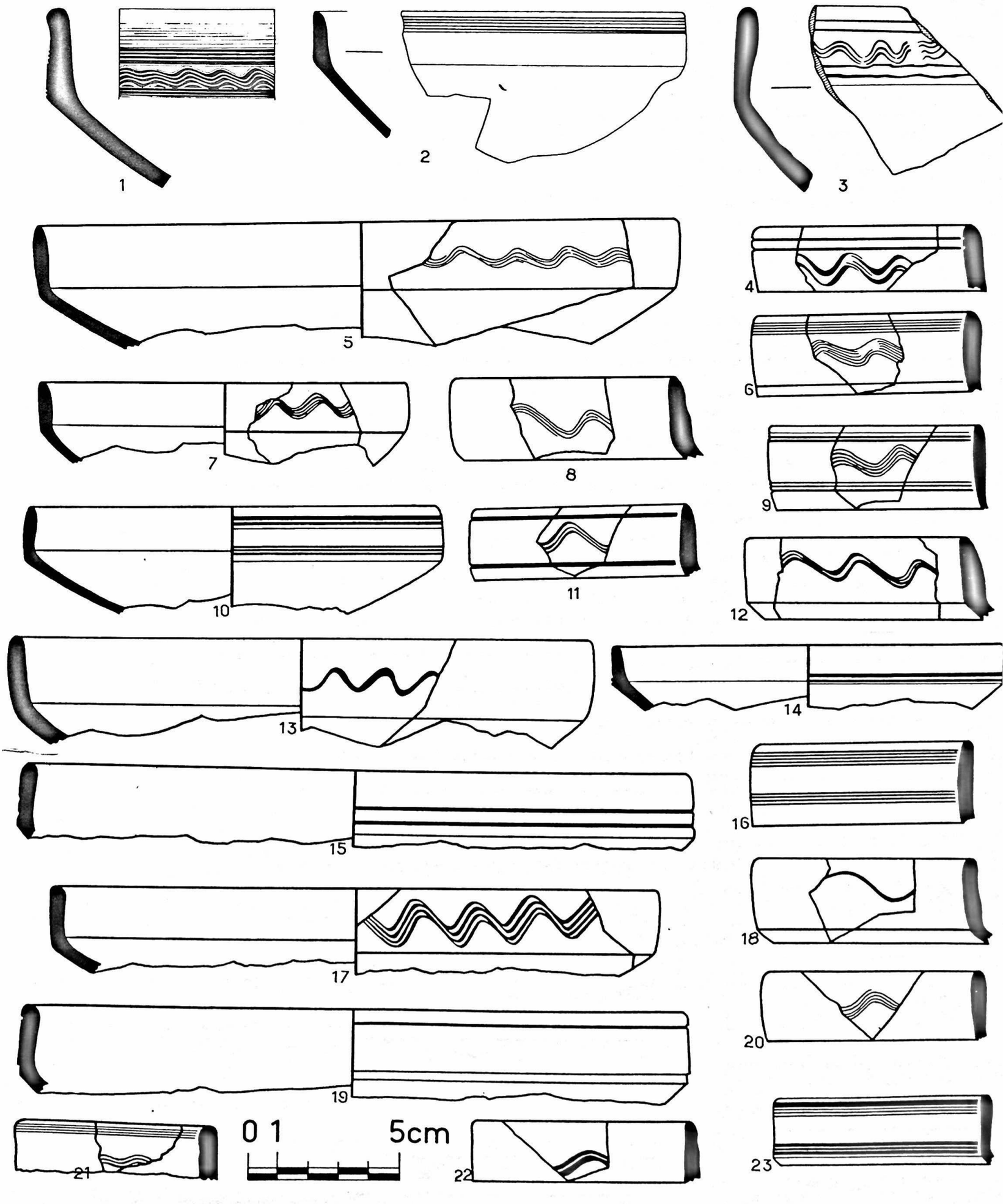

Céramique grise. Bords droits.

Planche 29 : *Céramique grise. Bords droits. II*
(Tous les tessons de fabrication locale).

1. Marseille. Pâte dure grise, vernis noir adhérent (I, 11, 3, i, 149).
2. Marseille (la Tourette). Pâte dure grise, vernis gris (9938).
3. Marseille. Pâte dure gris-beige, finement pailletée, vernis noir adhérent (I, 10, A. 60).
4. *Oppidum* du petit St-Marcel. Pâte dure grise, finement pailletée, trace de vernis noir (Borély, 4303).
5. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure grise, finement pailletée, trace de vernis noirâtre (Borély, 8806. 6).
6. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure grise, vernis gris (Borély, 8806. 7).
7. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte demi-dure, feuilletée, intérieur rose, extérieur gris, vernis noir (Borély, 8806. 8).
8. Marseille. Pâte demi-dure, vernis noirâtre (II, 3, E. 1).
9. Marseille. Pâte grise demi-dure, vernis grisâtre (XVI, 1, 1).
10. *Oppidum* St-Marcel. Pâte dure gris-foncé (Borély, 7333).
11. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure gris-foncé (Borély, 8806. 9).
12. *Oppidum* du Petit St-Marcel. Pâte dure grise (Borély, 4298).
13. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure gris-foncé, vernis beige (Borély, 8806. 10).
14. *Oppidum* du Petit St-Marcel. Pâte dure gris-foncé, trace vernis gris (Borély, 4300).
15. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure grossière, grise, finement pailletée (Borély, 8806. 11).
16. *Oppidum* du Petit Saint-Marcel. Pâte dure grise, vernis grisâtre (Borély, 3407).
17. Marseille. Pâte dure grise, vernis gris foncé (II, 142, 2. E).
18. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure gris-foncé, extérieur beige (Borély, 8806. 12).
19. Marseille (XVII, 2, B. 70).
20. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure gris-foncé, trace de vernis beige (Borély, 8806. 13).
21. Grotte du Draïou. Pâte demi-dure grise, vernis grisâtre (Borély, 9892).

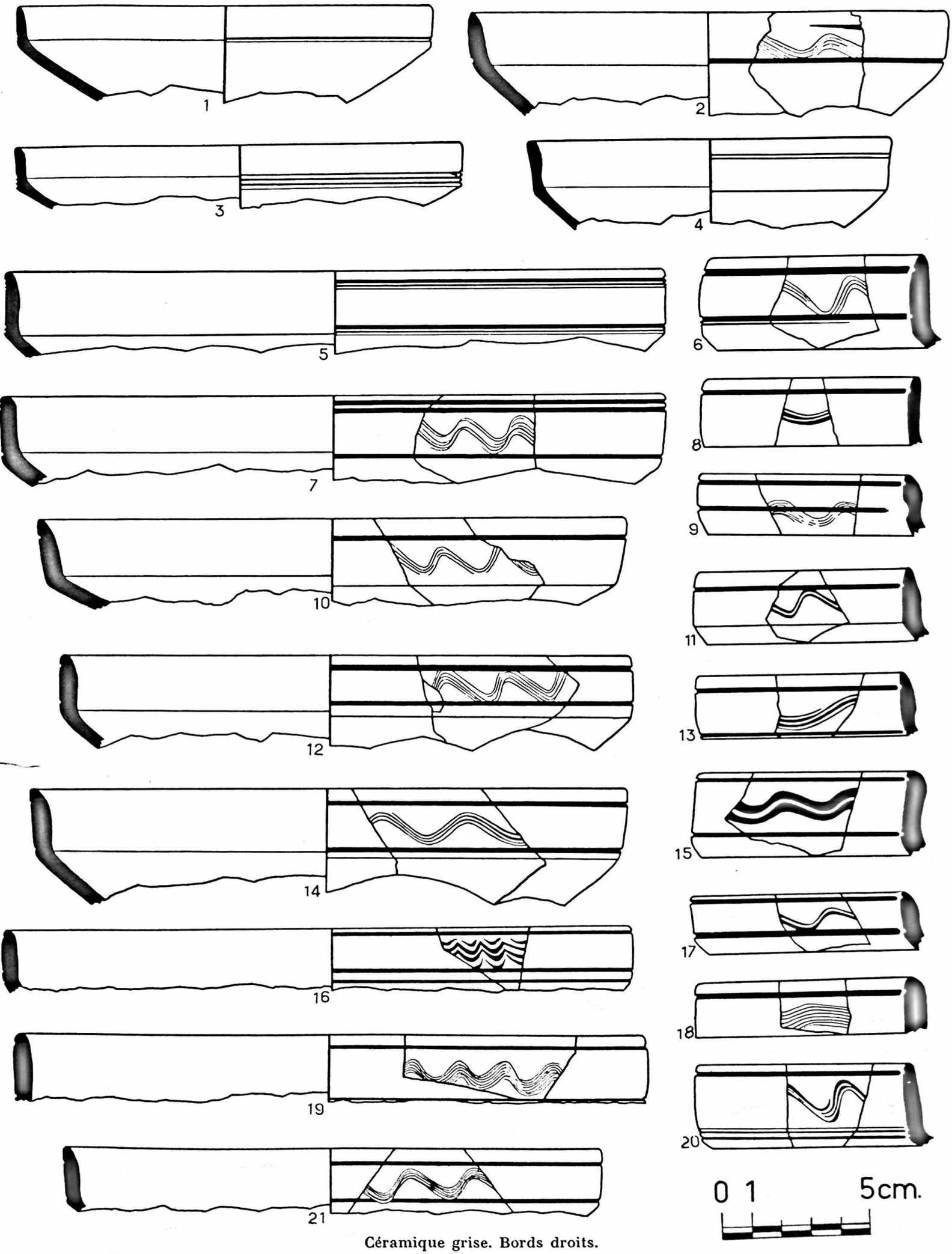

Céramique grise. Bords droits.

Planche 30 : *Céramique grise. Bords rétrécis.*

1. Marseille. Pâte dure grise (Plage, VIII, 426).
2. Le Castelan. Pâte dure grise, trace couverte noire (musée d'Istres).
3. Marseille. Pâte dure grise (Plage, II, 3, F. 4).
4. *Oppidum* du Petit St-Marcel. Pâte grise dure, trace couverte grisâtre (Borély, 4296).
5. Nîmes .Pâte grise dure sans mica, couverte gris noir, adhérente (Rappaz: pl. 10, 8).
6. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte grise dure sans mica, couverte grise, non adhérente (Borély, 8806. 14).
7. *Oppidum* du Petit St-Marcel. Pâte brunâtre friable, délitée, engobe grisâtre peu adhérent (Borély, 4295).
8, 9. St-Marcel. *Oppidum* des Rampaux (Borély, 4475, 4473).
10. Marseille. Pâte gris-ocre demi-dure, couverte noire adhérente (St-Jean, 148/10540).
11. Marseille. Pâte grise, demi-dure, engobe effacé (Plage, XVII, 2, B. 69).
12. Marseille. Pâte gris-ocre, demi-dure, couverte noire (I, 10, A. 63).
13. Marseille (I, 7, 287 J).
14. Marseille. Pâte demi-dure, trace de couverte noire (Major, 75/10729).
15. Marseille. Pâte grise demi-dure, trace de vernis noirâtre (XVII, 2, B. 71).
16. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte grise dure, couverte grise (deux fragts) (Borély, 8806. 15).
17. St-Marcel. *Oppidum* des Rampaux (Borély, 4471).
18. Marseille (I, 7, 419 (2)).

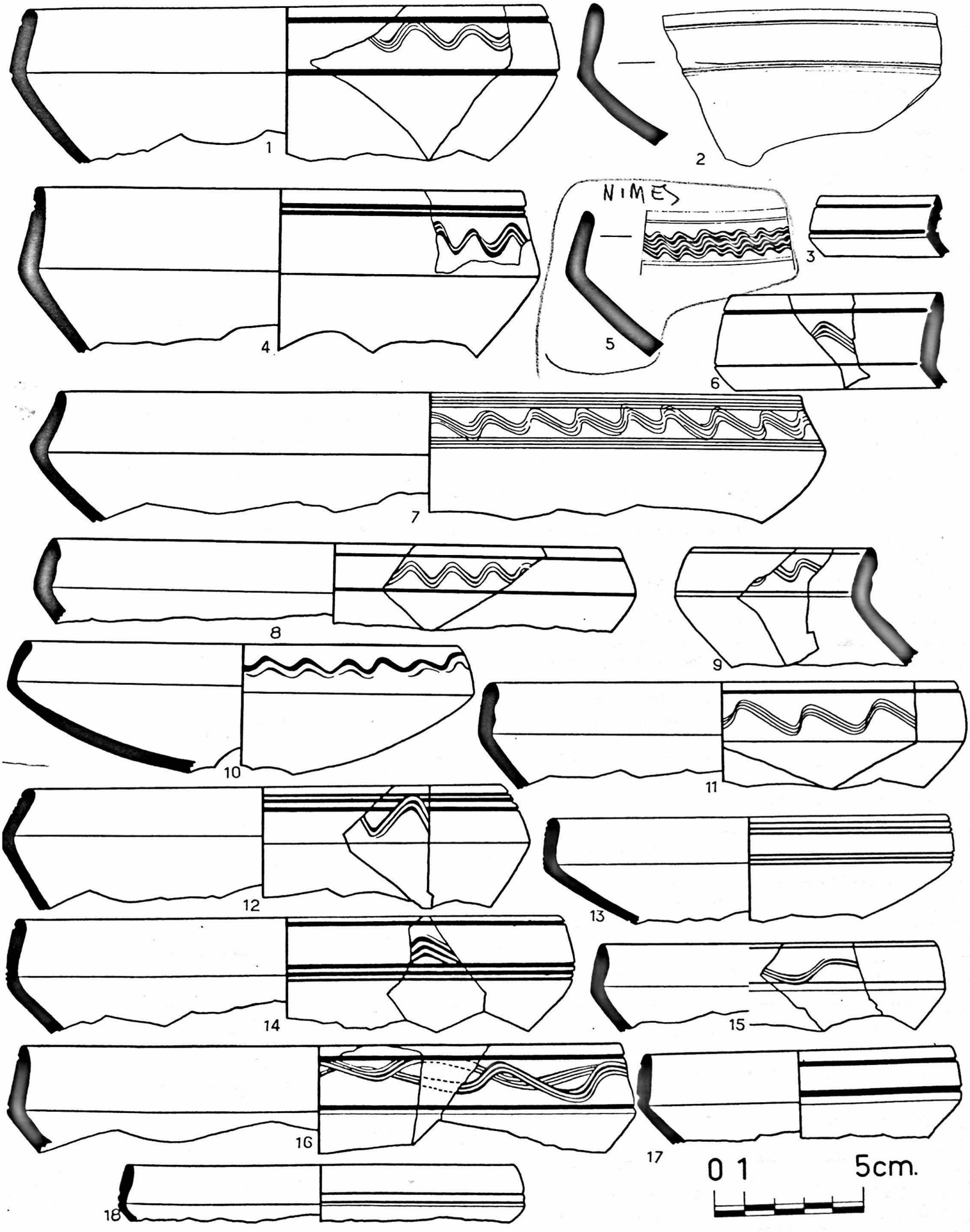

Céramique grise. Bords retrécis.

Planche 31 : *Céramique grise. Bords roulés vers l'extérieur.* (importée ? 4, 7).

1. Baïraklì. Pâte dure grise, vernis marron clair - olivâtre (Borély, 50. 91).
2. *Oppidum* de St-Marcel. Les Rampaux. Pâte dure, grise (Borély, 4468).
3. Marseille. Pâte demi-dure, grise, vernis noir adhérent (I, 4, 191).
4. Grotte Ste-Enimie (Mende), pâte dure, grise, vernis gris adhérent savonneux, importé (Dr Ch. Morel).
5. Marseille. Pâte demi-dure grise, décor effacé (St-Jean, 10524).
6. Le Castelan. Pâte dure grise, vernis gris adhérent (musée d'Istres).
7. Mourre de Sève. Pâte dure grise, vernis noir brillant (Dr Guérin).
8. Marseille. Pâte demi-dure, grise, finement micacée, trace de vernis grisâtre (Major, 20/10728).
9. Marseille. Pâte demi-dure, grise, vernis noir adhérent (I, 10, A. 50).
10. La Tourette. Pâte demi-dure grise, vernis marron (182/4460).
11. Marseille. Pâte tendre gris-jaune, vernis noir effacé (I, 10, A. 42).
12. *Oppidum* du Petit St-Marcel (4305).
13. Marseille. Pâte tendre gris-rose, vernis noir peu adhérent (I, 10, A. 39.45)
14. Marseille. Pâte tendre, gris-rose, vernis noirâtre (I, 10, A. 38. 58).
15. Plage Poissonnerie. Pâte tendre grise, trace de vernis noirâtre (II, i, V.P).
16. Marseille. Pâte tendre, crème, vernis noirâtre peu adhérent (I, 10, A. 4).
17, 18. *Oppidum* St-Marcel. Les Rampaux. Pâte dure grise (174, 175/4469-70).
19. *Oppidum* St-Marcel. Pâte dure grise. Fouilles Clerc (7333).

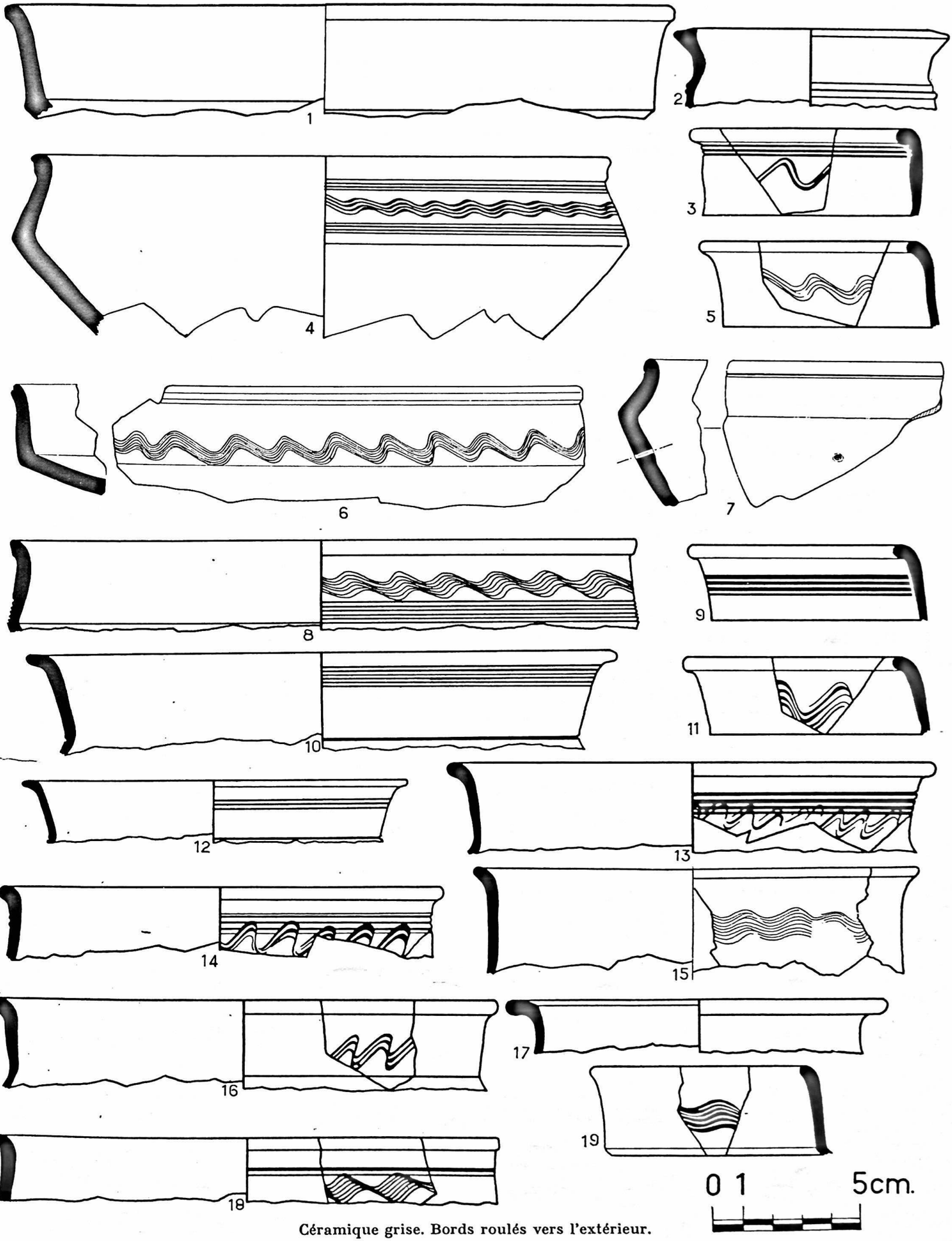

Céramique grise. Bords roulés vers l'extérieur.

Planche 32 : *Céramique grise. Bords évasés vers l'extérieur.*
(locale et comparaisons).

1. Larissa. Pâte demi-dure feuilletée (intérieur gris, surface rose), poussière de mica, vernis gris-beige (50. 297 : pl. 49, 10).
2. Baïrakli. *Id.* (50. 92).
3. Baïrakli. Pâte feuilletée dure (gris intérieur, surface rose), vernis noirâtre (50. 90 : pl. 49, 8).
4. Marseille. Pâte demi-dure gris-clair, vernis gris (I, 11, 4, B. 73).
5. Marseille. Pâte demi-dure gris-clair, vernis gris (II, 3, i, 164).
6. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure marron, vernis marron noir (Borély, 8808).
8. *Oppidum* du Petit St-Marcel. Tuilerie, pâte dure gris-foncé, vernis noirâtre (Borély, 4353).
9. Marseille. Pâte demi-dure, gris foncé, trace de vernis gris (XVI, 1, 2).
10. Marseille. Pâte demi-dure, beige, vernis brunâtre (I, 10, A. 61).
11. Marseille. Pâte demi-dure, gris foncé, vernis grisâtre (I, 10, C. 77).
12. Baou-Roux. Pâte demi-dure, beige, trace de vernis grisâtre (Borély, 6535).
13. Marseille. Pâte demi-dure, crème, vernis noir (I, 10, A. 66).
14. Marseille. Pâte dure, gris foncé finement pailletée, vernis gris (I, 7, 780bis).
15. Marseille. Pâte tendre grise, vernis effacé (I, 10, D. 26).
16. Marseille. Pâte feuilletée (intérieur rose), finement pailletée, vernis noir (I, 6, 31).
17. Marseille. Pâte tendre, beige, finement pailletée, vernis noir (II, 3, i, 160).
18. Marseille. Pâte tendre, gris jaunâtre, vernis noirâtre (I, 10, A. 57).

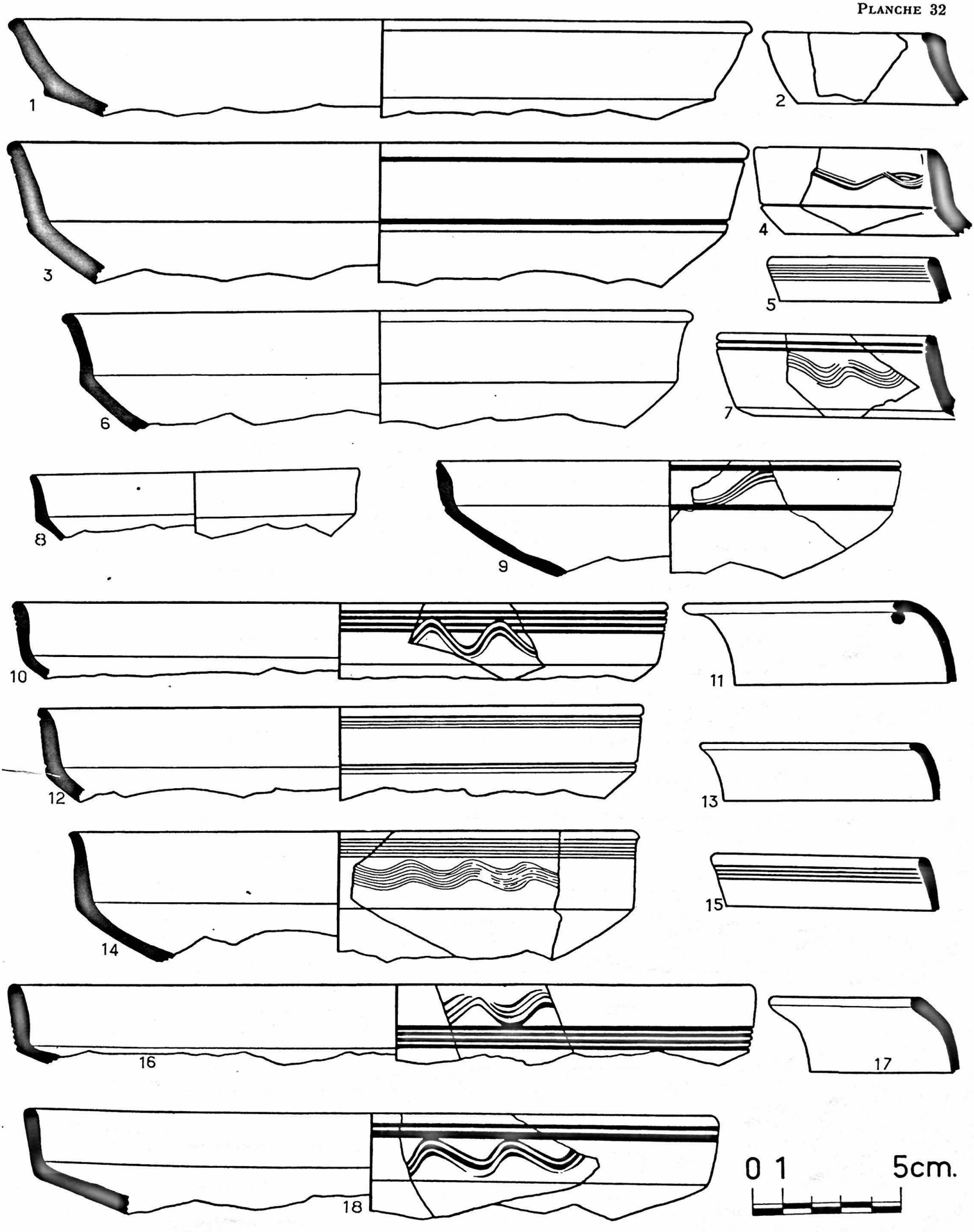

Céramique grise. Bords évasés vers l'extérieur

Planche 33 : *Céramique grise. Bords biseautés vers l'intérieur.*
Saint-Marcel, Baou-Roux (locale).

1. *Oppidum* du Petit St-Marcel, Tuilerie. Pâte demi-dure, gris-clair, trace de vernis (Borély, 4368).
2. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure gris foncé, vernis marron (Borély, 8806).
3. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure gris foncé, vernis grisâtre (Borély, 8806. 2).
4. St-Blaise. Pâte dure grise (Coll. particulière).
5. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure gris-clair, vernis gris foncé (Borély, 8806. 3).
6. *Oppidum* du Petit St-Marcel. Pâte dure gris-clair, vernis gris (Borély, 4299).
7. *Oppidum* du Petit St-Marcel, Tuilerie. Pâte dure gris foncé, trace de vernis gris-foncé (4369).
8. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure gris foncé, vernis gris foncé (Borély, 8806. 4).
9. *Oppidum* du Baou-Roux. Pâte dure gris clair, vernis gris-foncé (Borély, 8806. 5).
10. *Oppidum* de St-Marcel. Pâte demi-dure, gris clair, vernis effacé (Borély, 4457).
11. *Oppidum* de St-Marcel. Pâte dure grise, vernis gris (Borély, 4458).

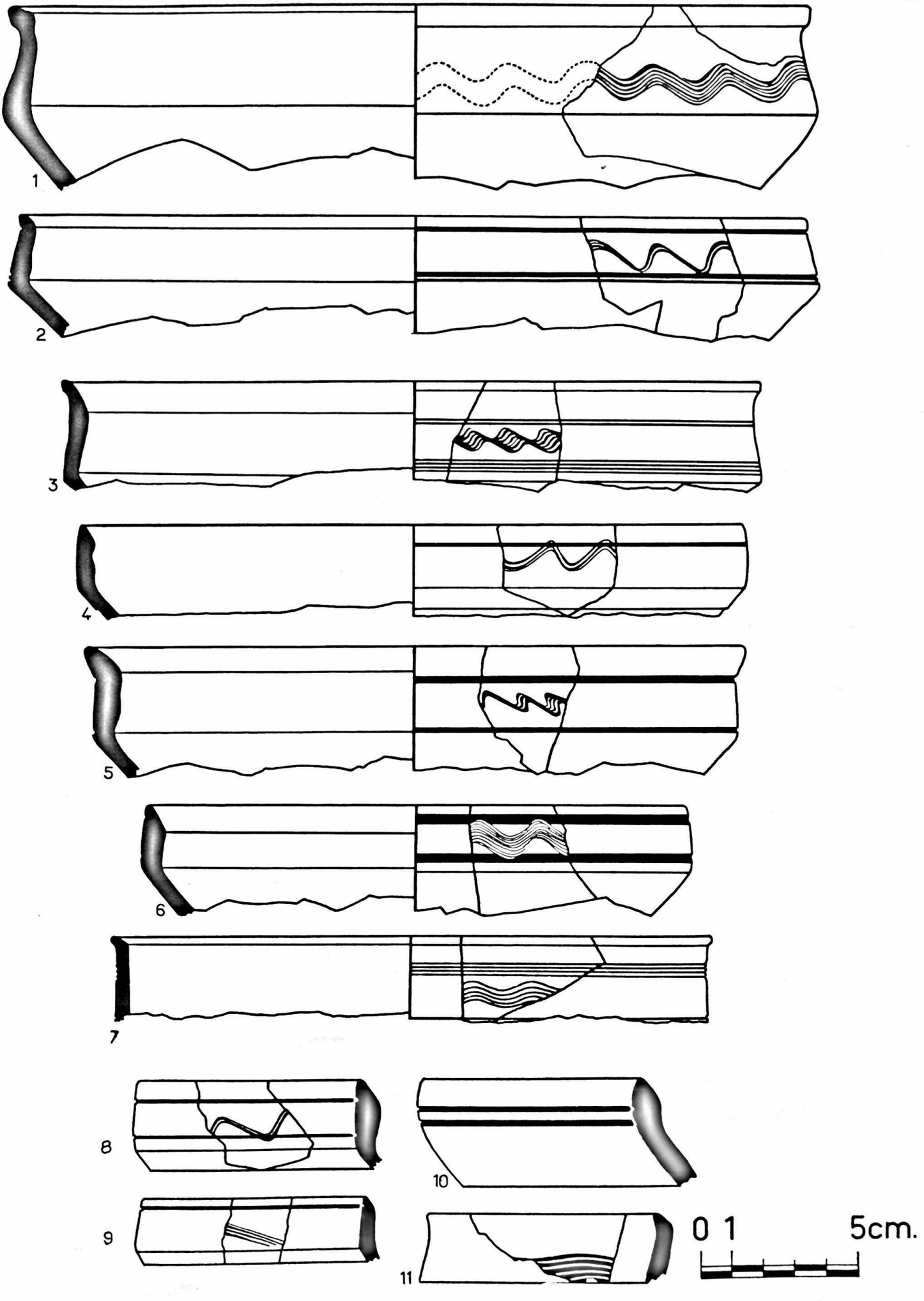

Céramique grise. Bords biseautés vers l'intérieur.

Planche 34 : *Céramique grise. Types de rebord à marli* (locale et comparaisons).

1. Larissa. Vasque à marli (d'après Schefold, III, 141, fig. 57).
2, 3. Larissa. Vasques à marli sans vernis (Borély, 50. 24 et 50. 23).
4. Larissa. Vasque à rudenture sans vernis (Borély, 50. 153).
5. *Oppidum* de la Liquière (Calvisson). Vasque à marli cannelé en céramique gris-rose demi-dure, vernis noir adhérent (Rappaz : pl. 50, 9).
6. Castelan d'Istres. Vasque à marli cannelé, terre gris-crème très dure, engobe olivâtre, importée (musée d'Istres).
7. Cayla-de-Mailhac. Vasque à marli à rudenture intérieure, pâte demi-dure locale (d'après O. Taffanel, I, p. 105).
8. Marseille. Rebord de vase à marli, pâte gris-clair, vernis gris foncé, décor de rainures (I, 12, B. 517).
9. Grotte de Fontabert (Voreppe). Col sans décoration, pâte grise, vernis gris savonneux, probablement d'importation ionienne (Coll. Müller, Fac. Sciences, Grenoble).
10. *Oppidum* du Baou Roux. Rebord de vase à marli, pâte grise, vernis gris foncé (Borély, 8808).
11. *Oppidum* des Rampaux. St-Marcel. Grande coupe profonde (Borély, 177/4472).
12. Marseille. Vasque à listel incliné (I, 10, A. 159).
13. *Oppidum* du Baou-Roux. Coupe profonde à marli (Borély, 8808).

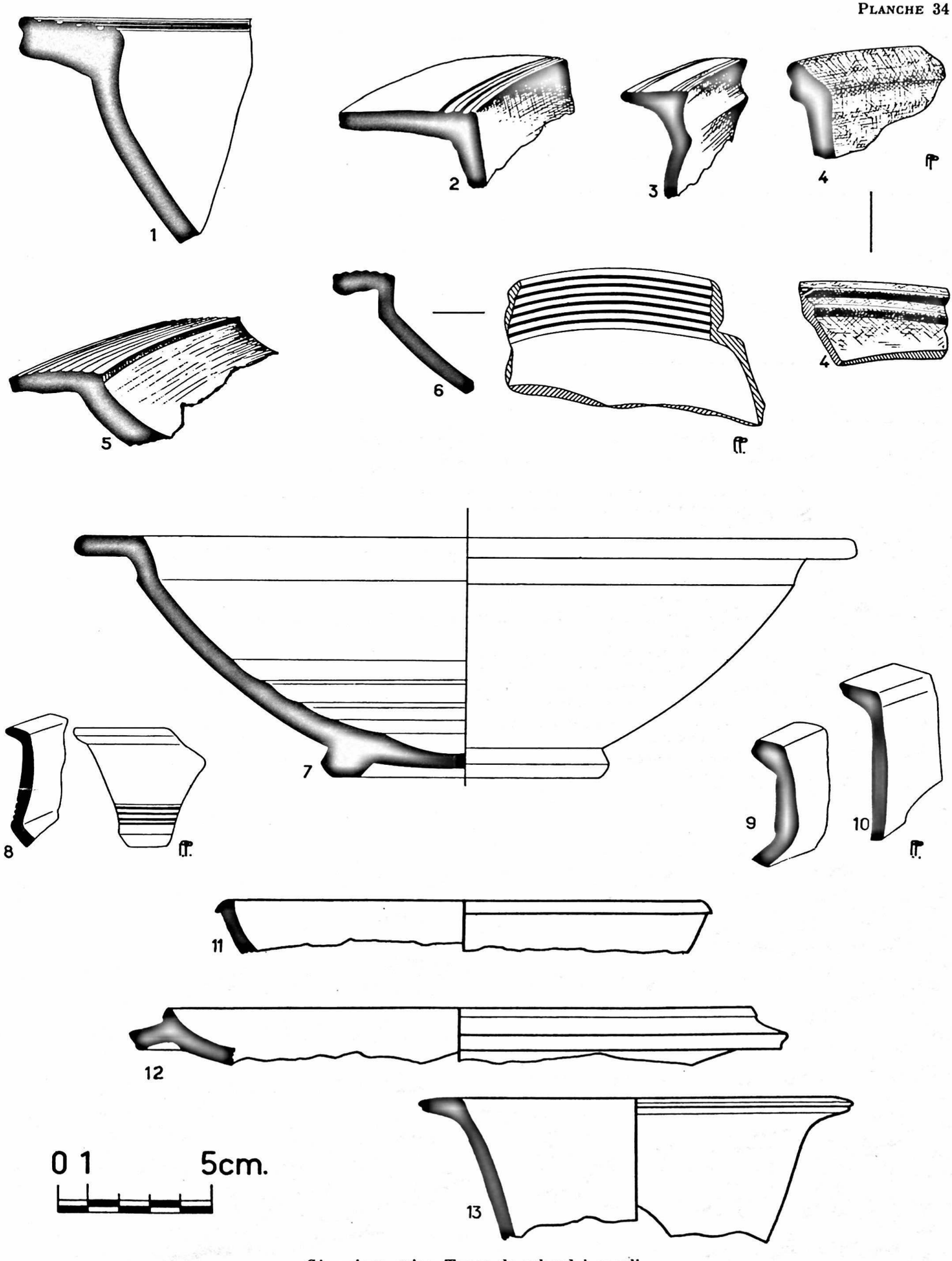

Céramique grise. Types de rebord à marli.

Planche 35 : *Coupes à lèvre en pâte grise et imitations locales.*
(importée 1)

1. Mourre de Sève. Coupe en pâte très dure, grise à vernis noir brunâtre (Dr Guérin : pl. 10, 4 et 50, 3).
2. Marseille. Coupe à lèvre, pâte tendre grise, vernis grisâtre (I, 7, 1109 C).
3. Marseille. Coupe à lèvre, pâte tendre grise, vernis grisâtre peu adhérent (I, 7, 1559 B).
4. Marseille. Coupe à lèvre, pâte tendre, grise, trace de vernis grisâtre (I, 11, B. 53).
5. St-Laurent de Carnols. Coupe à lèvre, pâte dure, grise, vernis grisâtre (J. Charmasson).
6. Le Pègue. Coupe à lèvre, pâte jaunâtre lissée, très peu micacée, bandes et vernis intérieur noirâtre à striures (A. Perraud : pl. 13, 9).
7. *Oppidum* du Castelan, Istres. Coupe à lèvre, pâte grise demi-dure, vernis noirâtre (musée d'Istres).
8. Cavaillon. Puits. Coupe à lèvre, pâte grise grossière, vernis noir écaillé (musée de Cavaillon).
9. Marseille. Coupe à lèvre, pâte grise (Pointe Rouge, Borély, 7327).

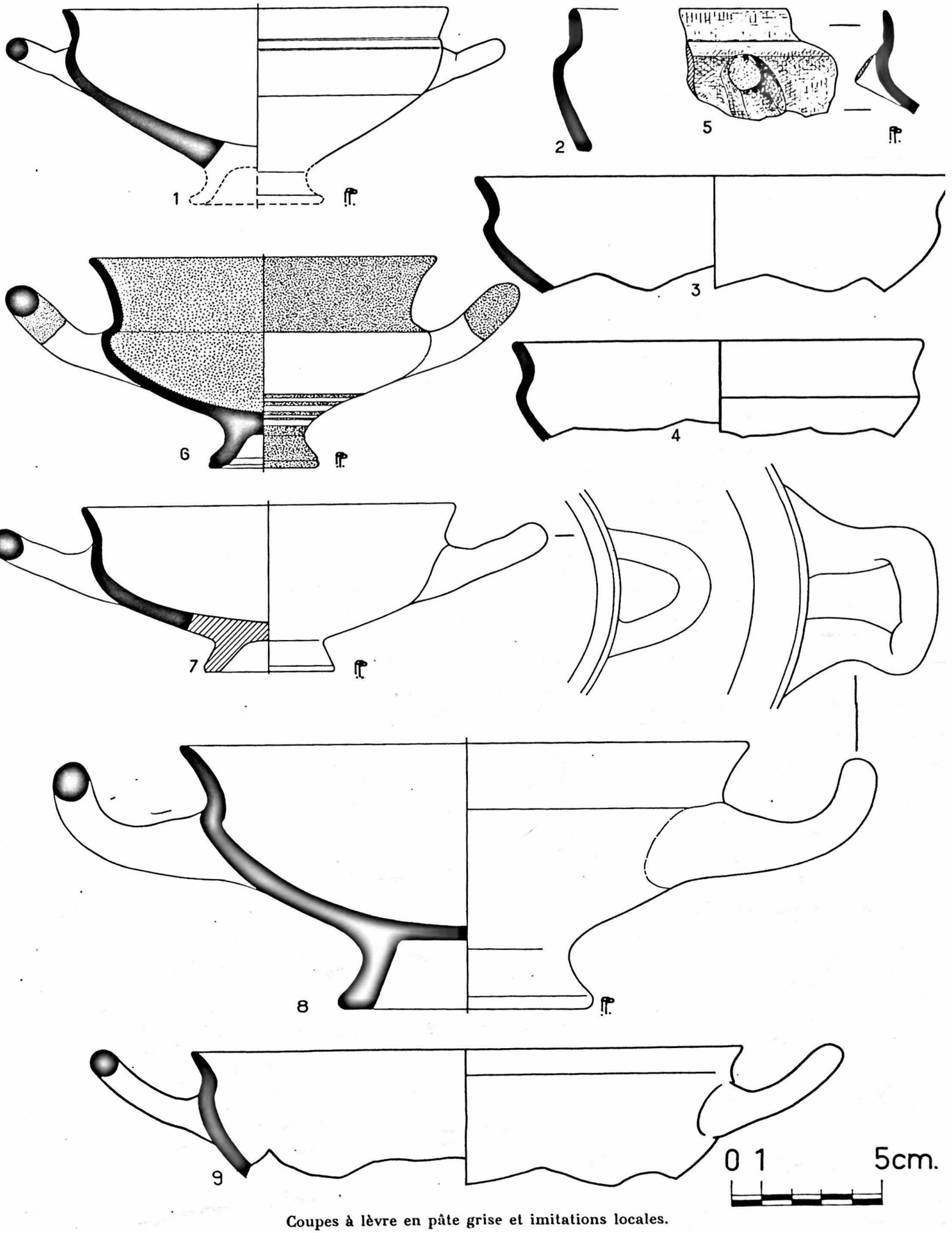

Coupes à lèvre en pâte grise et imitations locales.

Planche 36 : *Subgéométrique I.* Marseille, Mont-Garou et comparaisons.

1. Marseille. Aryballe sphérique, pâte feuilletée sans engobe (St-Jean, 10448 : pl. 48, 3).
2. Marseille. Aryballe décoré de « chiens courants », pâte blanchâtre (St-Jean, 10447).
3. Le Garou. Col d'aiguière, pâte feuilletée sans engobe, décoré de filets et de zigzags (J. Layet : pl. 13, 2).
4. Le Garou. Col d'aiguière, pâte rose finement micacée, décoré de trois lignes de zigzags, languettes sur le rebord du col, ton rouge (J. Layet).
5. Le Garou. Col d'aiguière, pâte feuilletée sans engobe, orné de bandes et de zigzags de couleur noirâtre ayant viré au rouge (J. Layet).
6. Le Garou. Col d'aiguière, pâte gris-rose, à surface ocre, poussière de mica, décoré de zigzags, ton ocre-rouge (J. Layet).
7. **7bis.** Le Garou. Coupes carénées, pâte feuilletée sans engobe à zigzags et languettes sur le rebord du col (J. Layet).
8. Le Garou. Grand vase caréné en pâte rouge, décoré de zigzags, vernis rouge à l'intérieur (J. Layet).
9. Le Garou. Col d'amphore à filets et zigzags blancs sur bandes rouges (J. Layet).
10. Le Garou. Panse d'amphore, pâte rose décorée de zigzags (J. Layet).
11. Le Garou. Aiguière, pâte chamois-clair lissée, à décor de languettes et de chevrons de ton rouge et rudentures (J. Layet : pl. 48, 4).
12. Téos. Rebord d'aiguière, pâte rose demi-dure finement micacée, sans engobe, à décor de zigzag et sur la lèvre languettes de ton rouge décoloré se détachant sur une bande de peinture blanche (Borély, 50. 213).
13. Ste-Anne d'Evenos. Aryballe sphérique à fuseaux violets et blancs, corinthien (J. Layet).
14. Le Garou. Aryballe sphérique à languettes, avec reconstitution, corinthien (J. Layet).

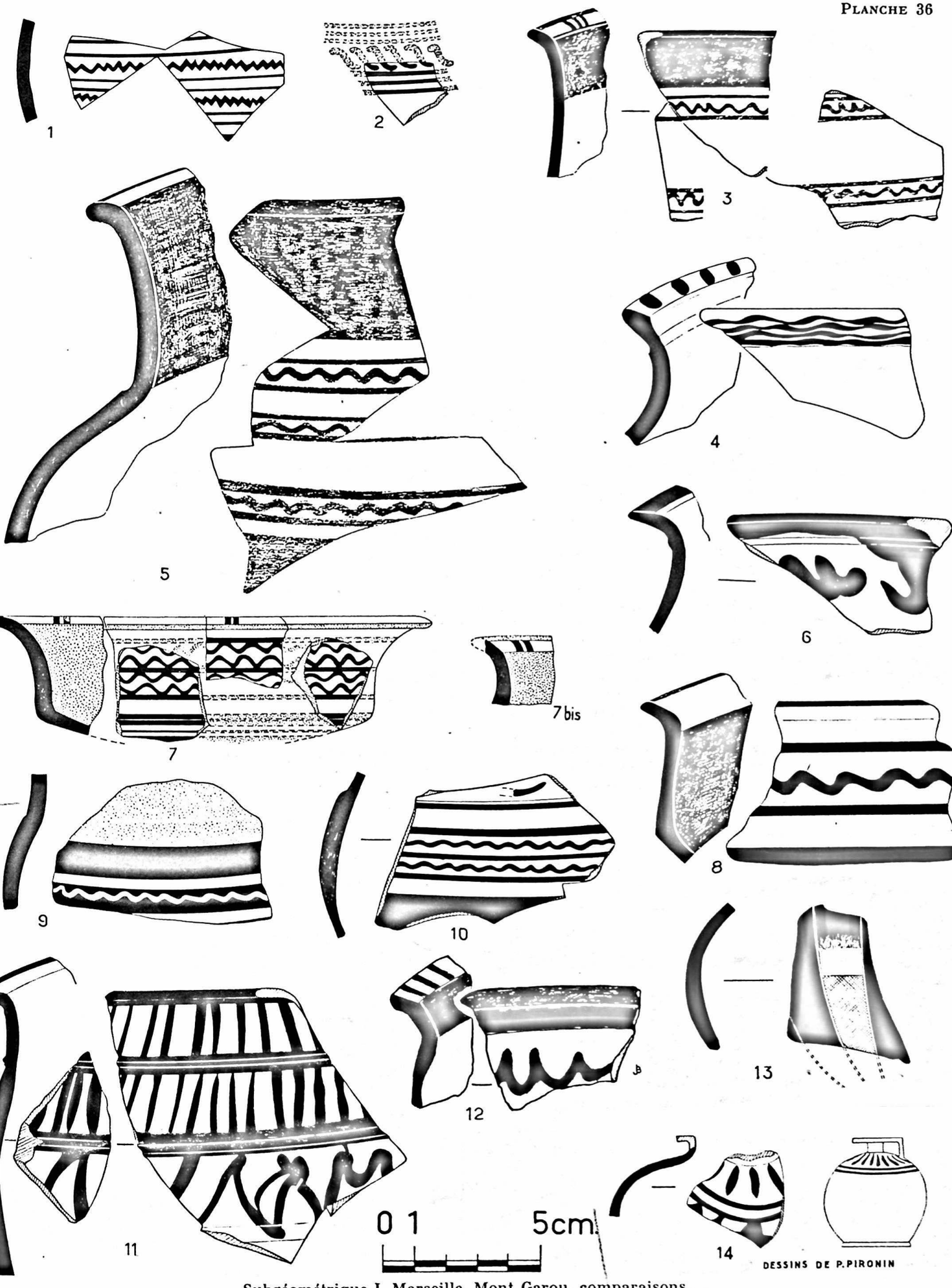

Subgéométrique I. Marseille, Mont Garou, comparaisons.

Planche 37 : *Subgéométrique II*. Le Pègue, Malpas, Durban.
Comparaisons.

1. Le Pègue. Partie supérieure d'une aiguière à rudenture, pâte jaune-grisâtre, lissée, sans mica, bandes, festons, zigzags et tâches de ton noirâtre (A. Perraud : pl. 13, 6).
2. Larissa. Rudenture de comparaison à engobe blanc et dessin ton noir (Borély, 50. 39 : pl. 4, 4).
3. Larissa. Décor de volutes et d'arêtes de posison (Borély, 50. 36 : pl. 4, 2).
4. Le Pègue. Aiguière, pâte jaune-grisâtre, sans mica, lissée, à décor d'arêtes de poisson, ton noirâtre (A. Perraud : pl. 13, 5 et 48, 11).
5. Malpas. Col d'aiguière, pâte jaunâtre, lissée à décor d'arêtes de poisson et cercles, de ton brunâtre (musée de Soyons).
6. Malpas. Panse d'aiguière, pâte rose très peu micacée, lissée, à décor brunâtre (musée de Soyons).
7. Baumes-de-Venisse. *Oppidum* de Durban, amphore pâte ocre finement micacée, bandes et chevrons ponctués de couleur rouge (P. Fayot).
8. Durban. Amphore, pâte rougeâtre finement micacée, ton noirâtre (P. Fayot).
9. Durban. Amphore, pâte jaune-grisâtre sans mica à décor de filets ponctués de ton noirâtre (P. Fayot).

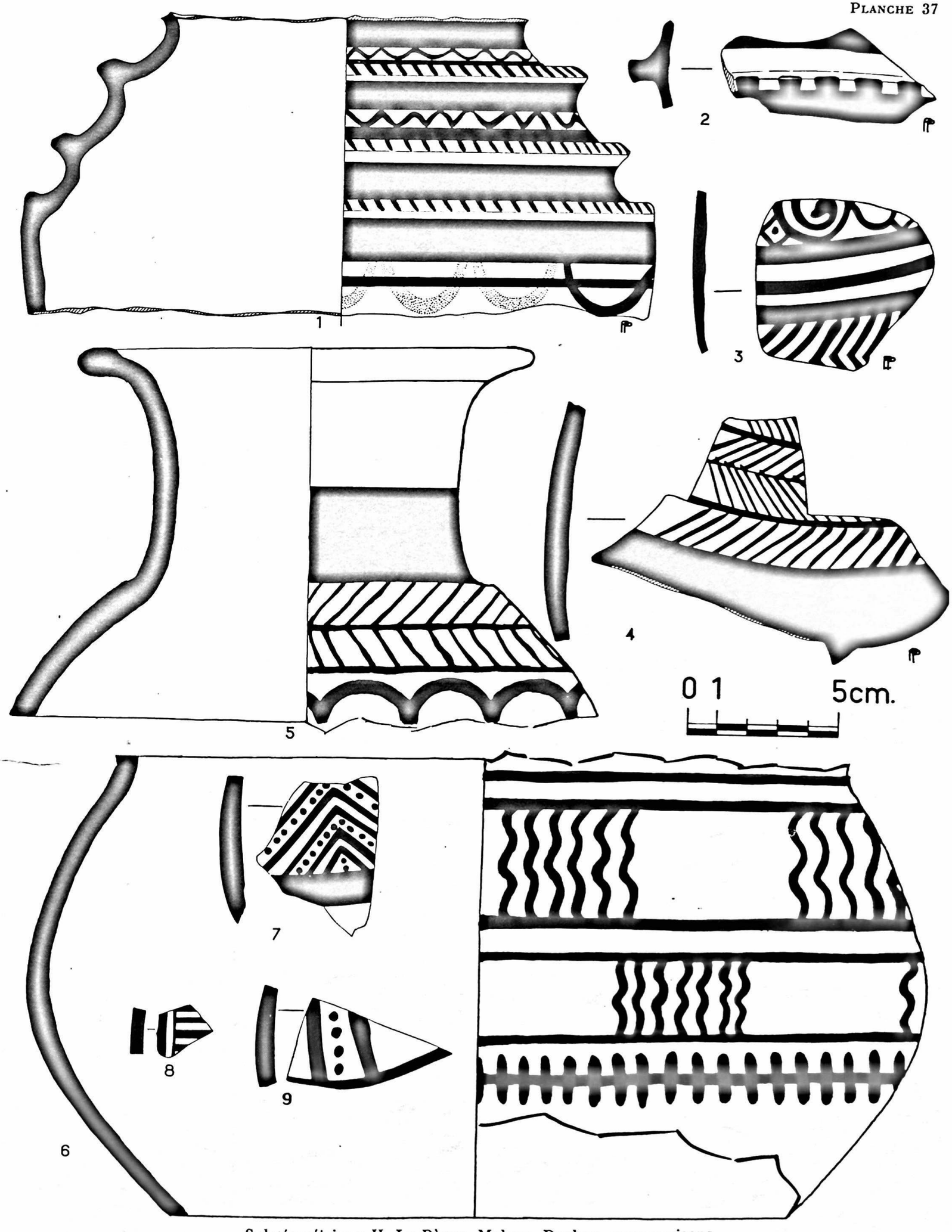

Subgéométrique II. Le Pègue, Malpas, Durban, comparaisons.

Planche 38 : *Céramique aberrante et imitations indigènes.*

1. Camargue. Coupe, pâte gris-rose finement micacée, ondes incisées, vernis noir, filets rouges, Notre-Dame-D'Amour (Borély, 50. 254).
2. Nîmes. Coupe carénée, pâte grise lissée, grecque et alignement de points, ton noir en relief (Rappaz : pl. 12, 7).
3. *Oppidum* du Castelan. Coupe à bord rétréci, pâte dure chamois-clair finement micacée, ondes incisées, bande brun-rouge à l'extérieur et à l'intérieur (musée d'Istres).
4. Mourre de Sève. Coupe à bord droit, pâte tendre chamois-clair finement micacée, rainures incisées et ondes peintes, vernis rouge-orange extérieur (Clapier N.E. Dr Guérin).
5. Avignon. Coupe de même type, rainures et ondes incisées, vernis rouge (Rocher des Doms, S. Gagnière, musée d'Avignon).
6. Le Castelet (Fontvieille). Rebord de jatte, pâte chamois à décor de bandes et d'ondulations brunes (L. Poumeyrol, 966. 48).
7. Carenton (Compolibat, Aveyron). Urne hallstattienne, pâte noirâtre lustrée, parsemée de mica fin, à décor de rainures et d'ondes (comm. L. Balsan : musée de Mende).
8. Puech-du-Caylar (St-Christophe, Aveyron). Urne hallstattienne, pâte noirâtre lustrée parsemée de mica, décor de rainures et d'ondes (*id.*).
9. La Graufesenque (Aveyron). Urne en pâte rougeâtre ornée d'ondulations entre deux rainures, La Tène II (*id.*).
10. Puech-du-Caylar (Aveyron). Col de coupe carénée, pâte rosâtre fine, d'imitation ionienne, décor d'ondes incisées (*id.*).
11. La Graufesenque (Aveyron). Haut de grande jarre à décor peigné et ondulations de la Tène II (*id.*).
12. Aigues-Mortes. Aiguière *(gutturnium)* à panse allongée, pâte brunâtre à triple zone de rainures et d'ondulations, de tradition ionienne (musée de Nîmes, 905. 1. 21; cf. pl. 11, 14).

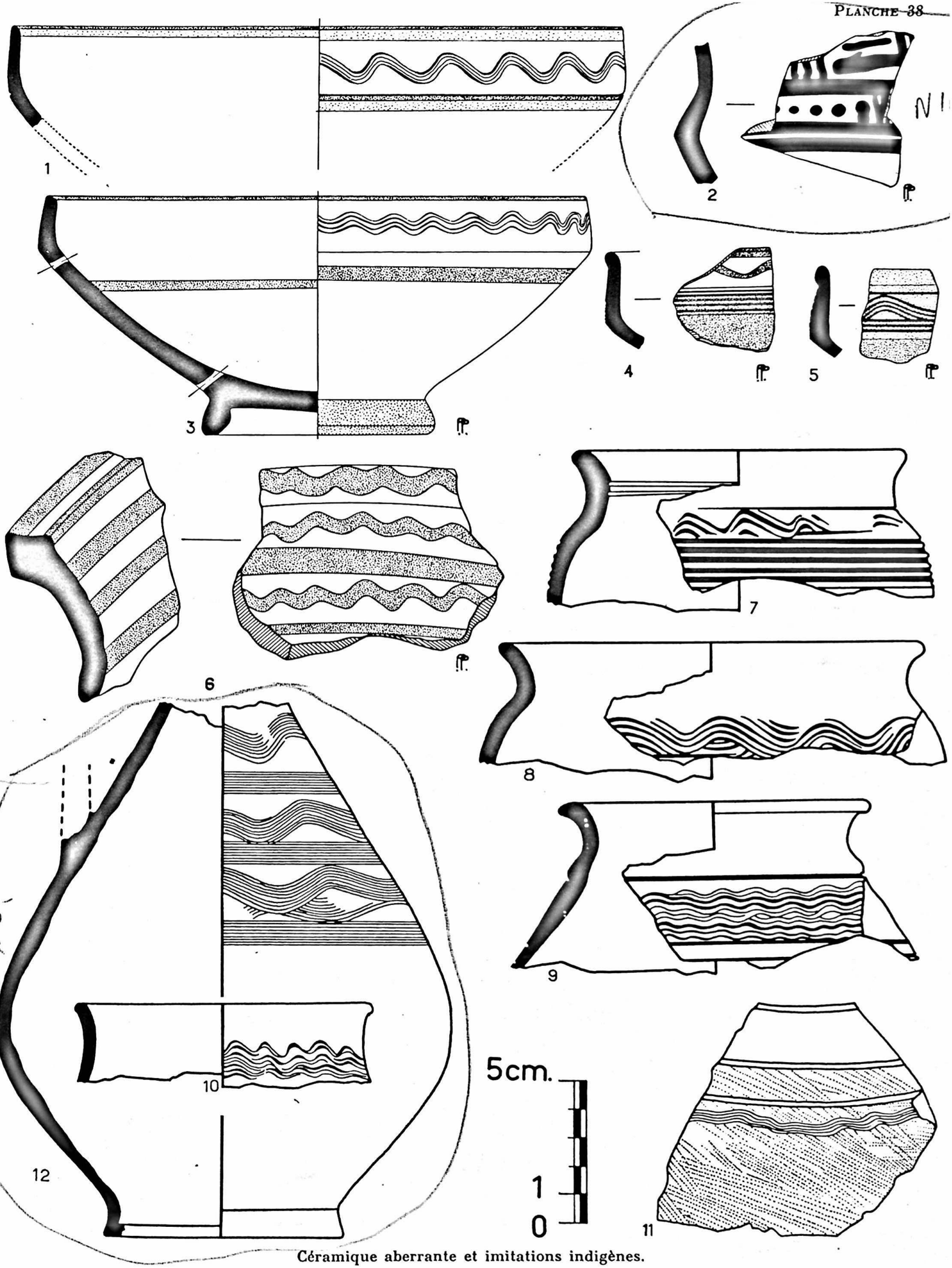

Céramique aberrante et imitations indigènes.

Planche 39 : *Epave étrusque d'Antibes I.*
(Fouilles sous-marines du Dr Pruvot, 1955).

1. Coupe italo-corinthinene, pâte ocre-jaune (musée d'Antibes).
2. Coupe italo-corinthienne, même pâte à décor de canards avec traits incisés (cf. pl. 5, 5-6).
3. Coupe plate à anse horizontale, pâte rose.
4. Cantare en *bucchero nero,* face et profil (Borély, 50. 298).
5. Cantare en *bucchero nero.*

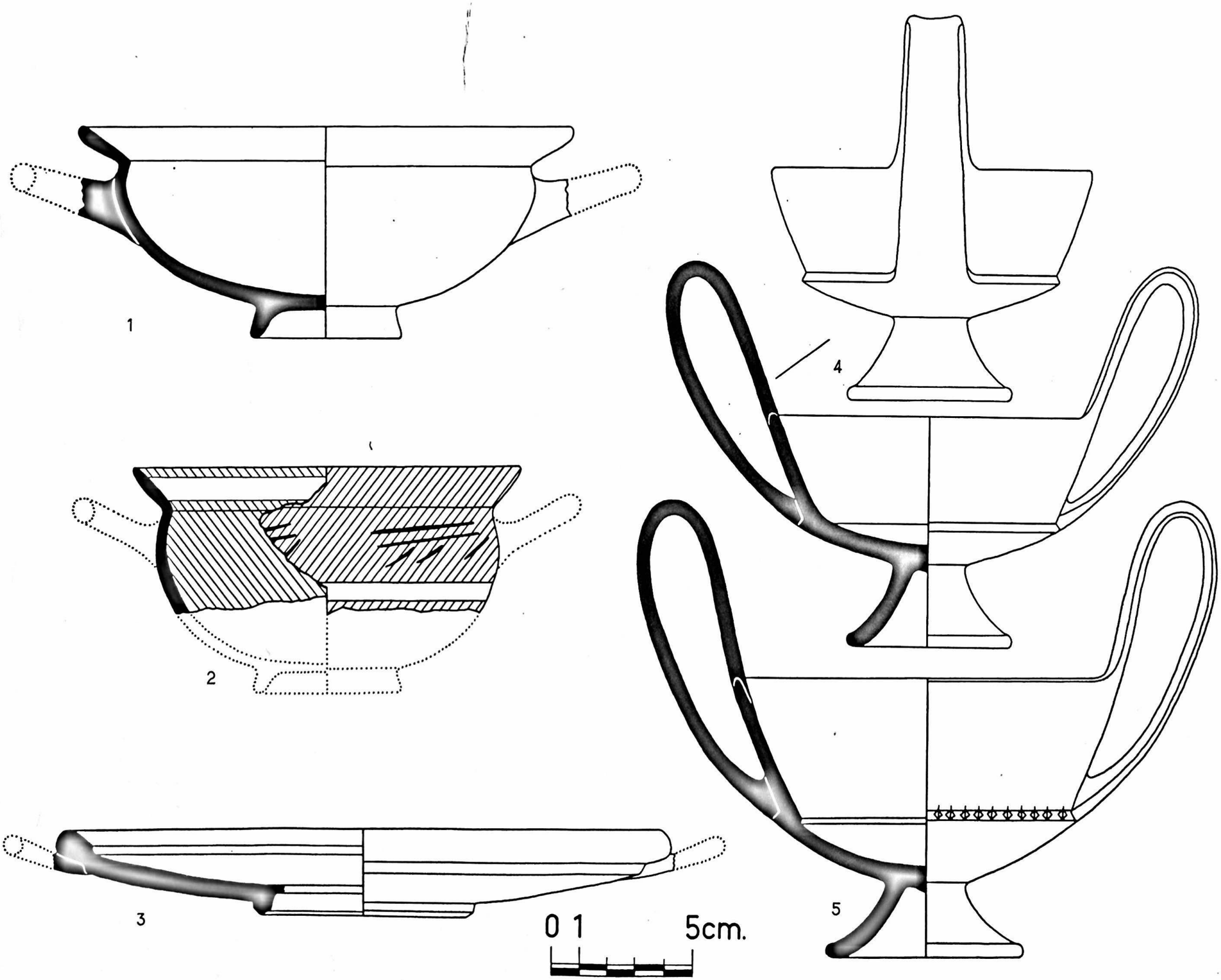
1
2
3
4
5
0 1 5cm.

Planche 40 : *Epave étrusque d'Antibes II.*
(Fouilles sous-marines du Dr Pruvot, 1955).

1. Grande œnochoé en *bucchero nero.*
2. Vases sans anse de grandeur différente, pâte grossière à l'intérieur noirâtre, semée de particules volcaniques.
3. Coupe sans anse, même pâte (d'après les relevés du Dr Pruvot et de Ch. Lagrand).

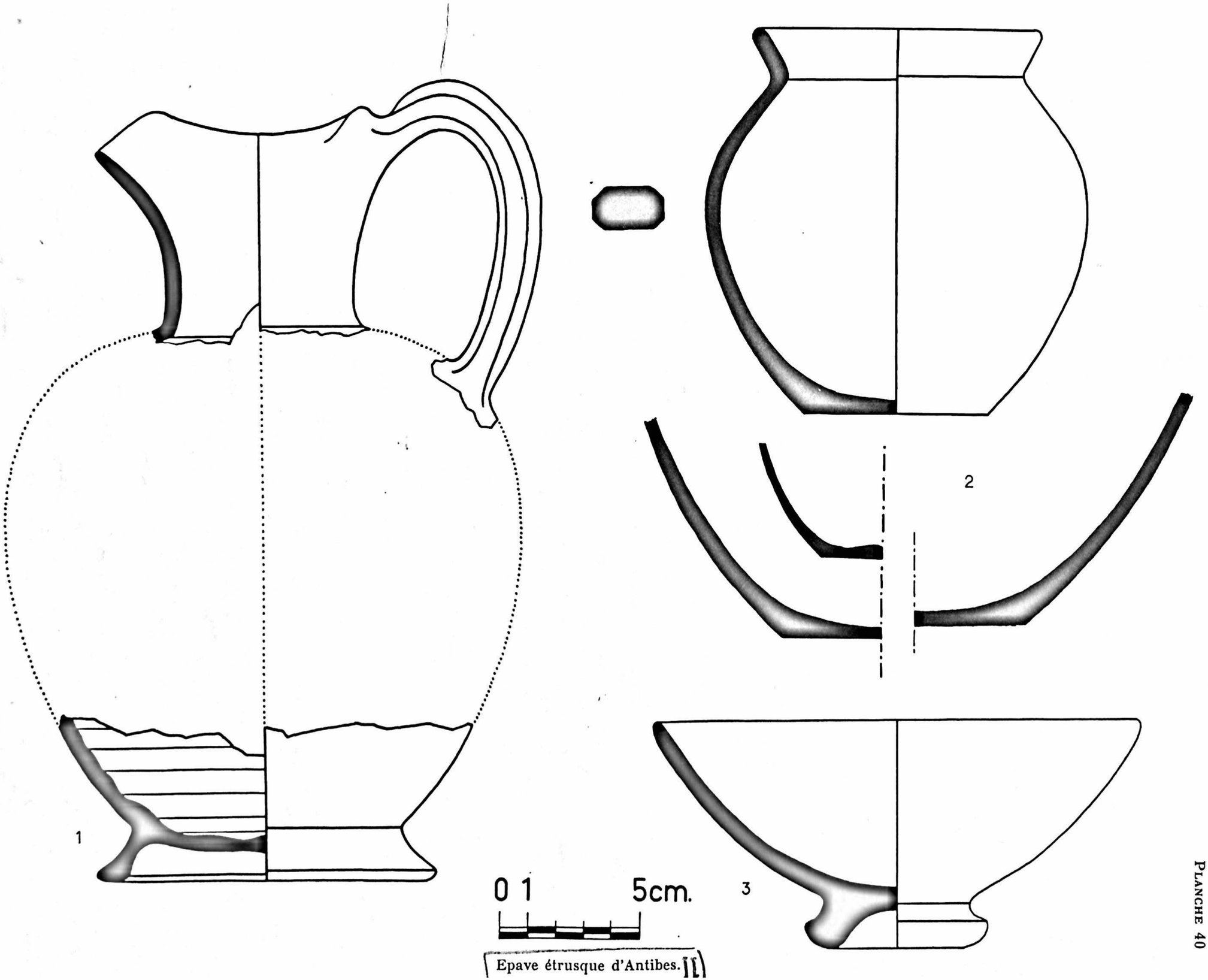

Epave étrusque d'Antibes.

Planche 41 : *Amphores phéniciennes et étrusques.*

1. Tell Qasîle (couche VI), d'après B. Maisler.
2. Amphore phénicienne de Mogador, d'après A. Jodin (cf. fig. 4, A″).
3, 4. Amphores étrusques de l'épave d'Antibes.
5. Marque estampée sur amphore étrusque de Malpas (perspective et projection).
5a. Profil et coupe d'une anse d'amphore phénicienne (I, 7, R. 584).
6. Lampe bicorne de l'épave étrusque d'Antibes, pâte grossière brunâtre (Coll. Dr Pruvot).
7. Col d'Evora d'après J. de Mata Carriazo (Sanctuaire de Barrameda, Cadix).
8 - 12. Cols de Mogador, d'après les tessons d'A. Jodin.
13, 14. Cols du Carambolo (Séville), d'après J. de Mata Carriazo.
15 - 20. Cols du Cayla-de-Mailhac, d'après O. Taffanel.
21. Arles (fouille de la place de l'Hôtel-de-Ville, 1958 : musée d'Arles).
22, 23. Cols de la Monédière de Bessan, d'après l'abbé Giry.
24. Pech Maho (musée de Sigean).
25 - 31. Cols de Marseille (Négrel) : 25 (I, 7, 1636); 26 (I, 7, 834); 27 (I, 7, 1197); 28 (I, 7, 1198); 29 (I, 7, 1877); 30 (I, 10, 534); 31 (I, 7, 1196).
32, 33. Cols du Mont Garou.

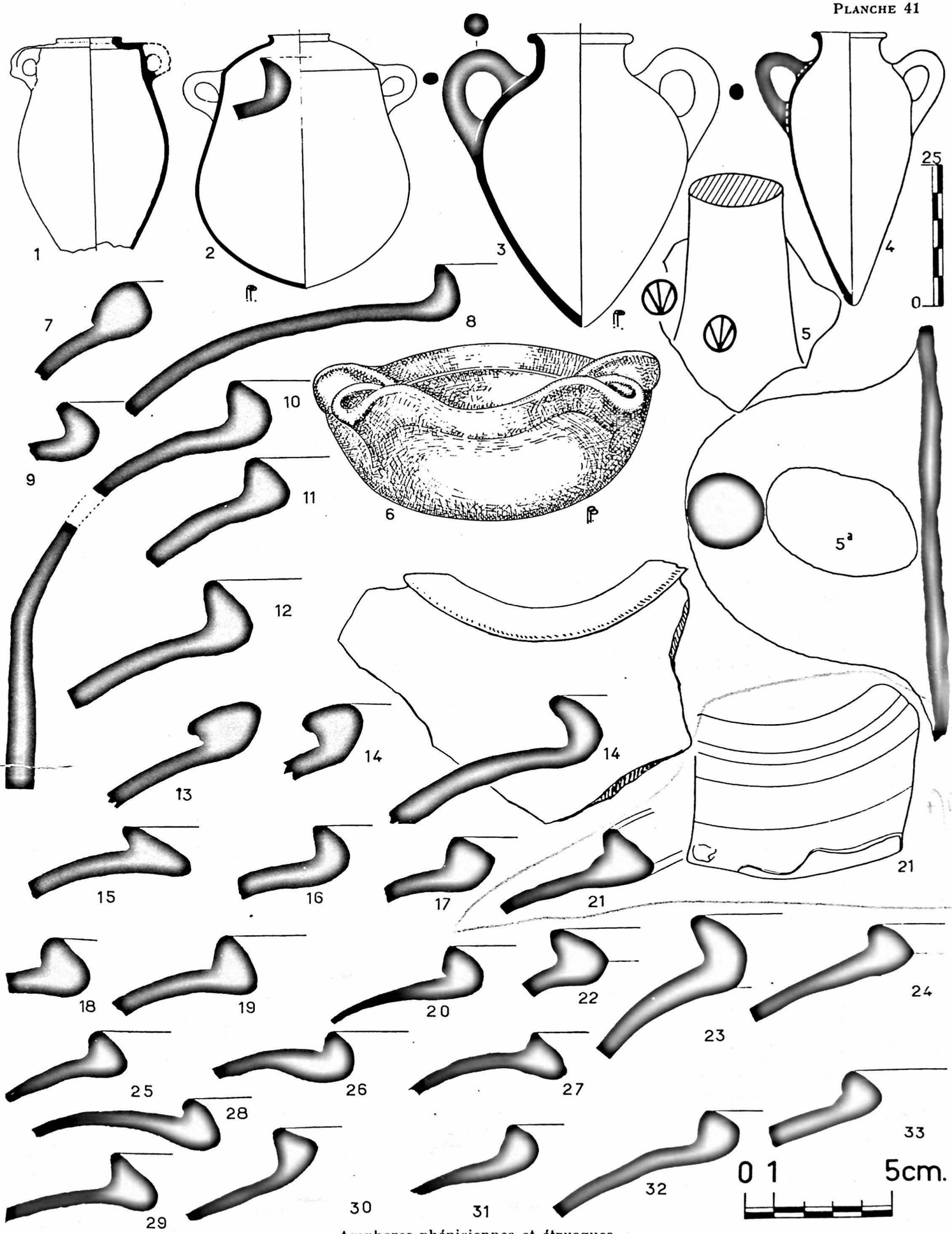

Amphores phéniciennes et étrusques.

Planche 42 : *Amphores puniques et punico-ibériques* (type C).
Fouilles sous-marines : 3, 9-14; cf. fig. 4 et pl. 16).

1, 2. *Oppidum* d'Entremont (XII.6.1958).

3. Epave indéterminée de l'Ile Verte, La Ciotat (Borély, C 99).

4, 5. Habitat rupestre de Teste Nègre aux Pennes (Borély, 11717, 11719).

6 - 8. Fouilles de Lixus (Tétouan), d'après Ponsich.

9. Lampe campanienne de l'épave à amphores puniques de la Madrague de Montredon (Borély, C 216).

10. Jarre de la côte catalane de l'épave de la Madrague de Montredon (Borély, C 206).

11. Amphore ibéro-punique et profil du col de l'épave de la Madrague de Montredon (Borély, C 217).

12. Amphore ibéro-punique de l'épave du Grand Congloué (L1, 6, 1).

13. Amphore trouvée en mer à l'île Maïre (Borély, 3864).

14. Amphore à olives de l'épave du Dramont avec son couvercle en terre cuite, seconde moitié du 1er siècle avant J.-C. (musée de St-Raphaël: pl. 16, 2).

15. Marque au signe de Tanit sur amphore punique. Fouilles des « Grandes Maries » à Marseille (Borély, 9533. 16).

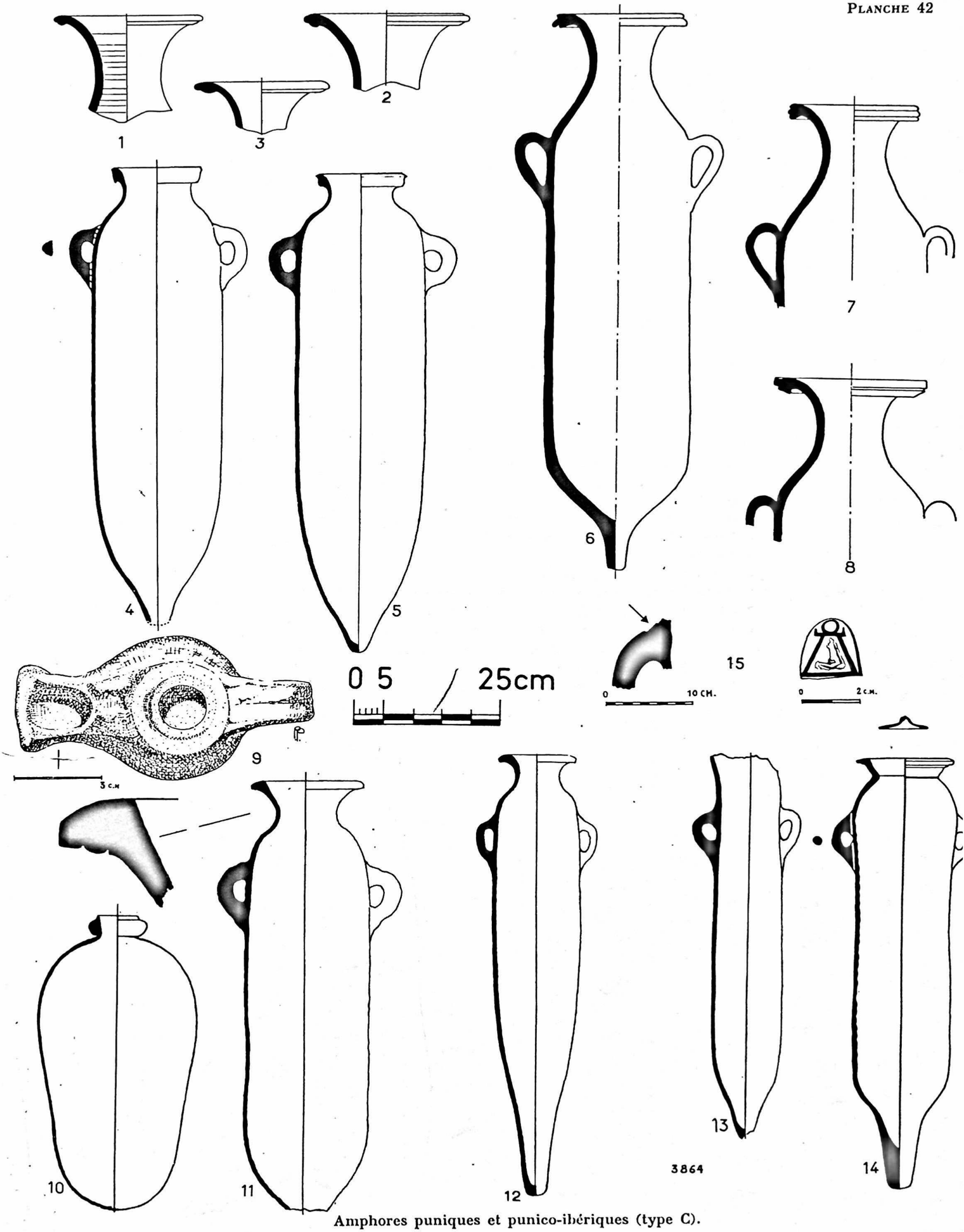

Amphores puniques et punico-ibériques (type C).

Planche 43 : *Amphores massaliètes de forme sphérique et ovoïde.*
(Fouilles sous-marines, sauf 1, 3-5 et 12).

1. St-Martin d'Ardèche, d'après le relevé de J. Combier.
2. Bréganson avec graffite (Borély, 3870).
3. Marseille s.p. (Borély, 8482).
4, 5. Marseille (rue Impériale, 6488-89).
6, 8. Marseille, épaves du plateau des Chèvres (Borély, 6728 et 3853).
7. Epave des Maïades, Ile de Riou (Borély, C 65).
9. Epave du Cap Gros à Antibes et détail du col (Borély, C 22).
10. Epave de la Madrague de Montredon (Borély, 3873).
11. Epave B de l'Ile Verte, La Ciotat (Borély, C 118).
12. Habitat de Vieille Couronne (Martigues) (milieu du ve siècle).

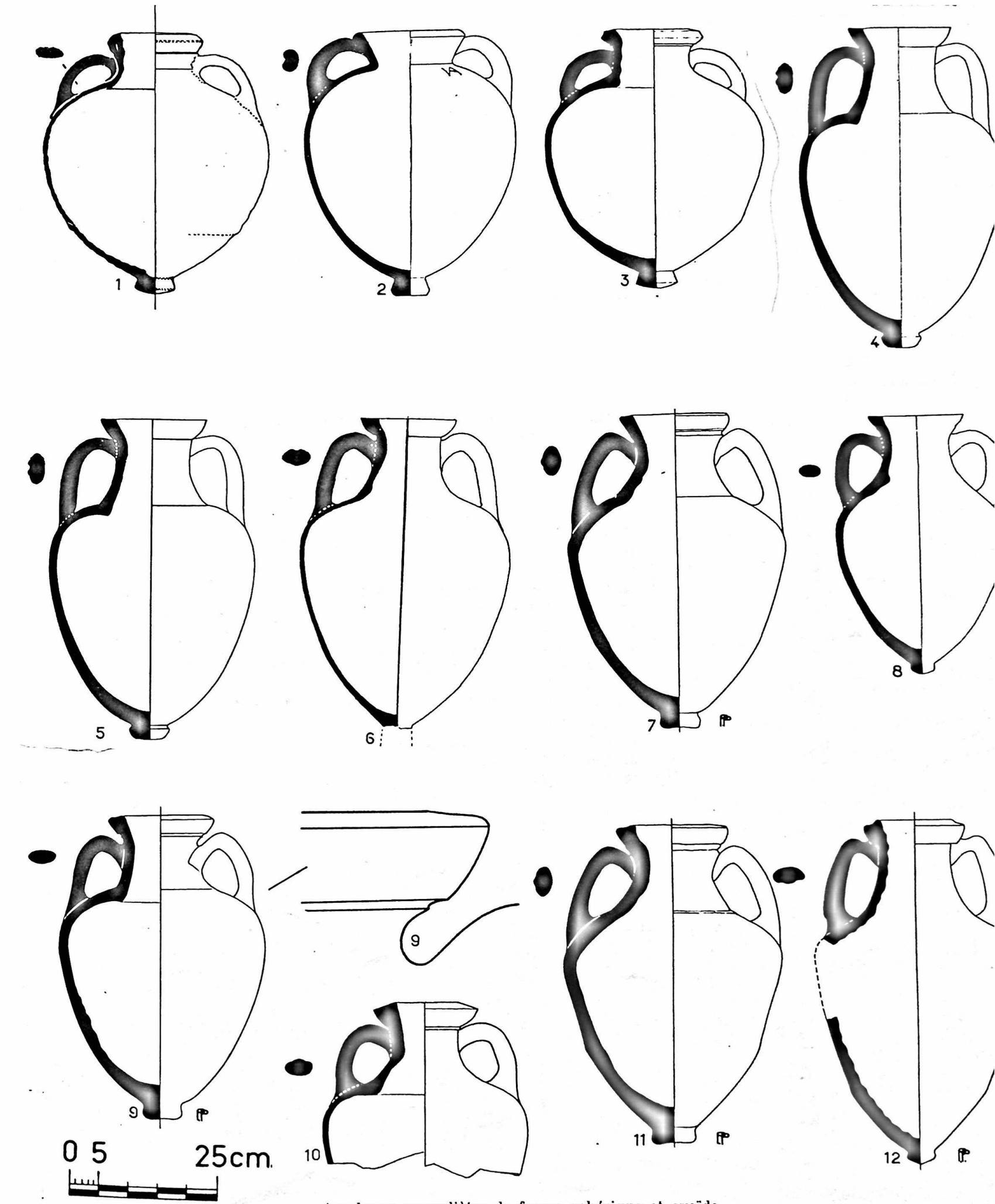

Amphores massaliètes de forme sphérique et ovoïde.

Planche 44 : *Amphores massaliètes à pâte micacée.*

1. Le Pègue, 36.
2. Le Pègue, 35.
3. Marseille, Quai du chapiteau grec (XIV, 1952, 2).
4. Négrel, I, 12, H. 5.
5. I, 12, 1, 7.
6. I, 12, C. 7.
7. I, 10, 373.
8. I, 12, A. 1.
9. Tourette, 7318.
10. Négrel, I, 12, C. 4.
11. VI, 1, 81.
12. Le Castelet de Fontvieille (1016. 42).
13. Négrel, I, 7, 601, H.
14. I, 7, 880, D.
15. IX, 1923.
16. I, 1, 369.
17. I, 2, 526.
18. IX, 2254.
19. I, 1510, 3.
20. I, 3, 358.
21. I, B. 1509.
22. I, 12, C. 6.

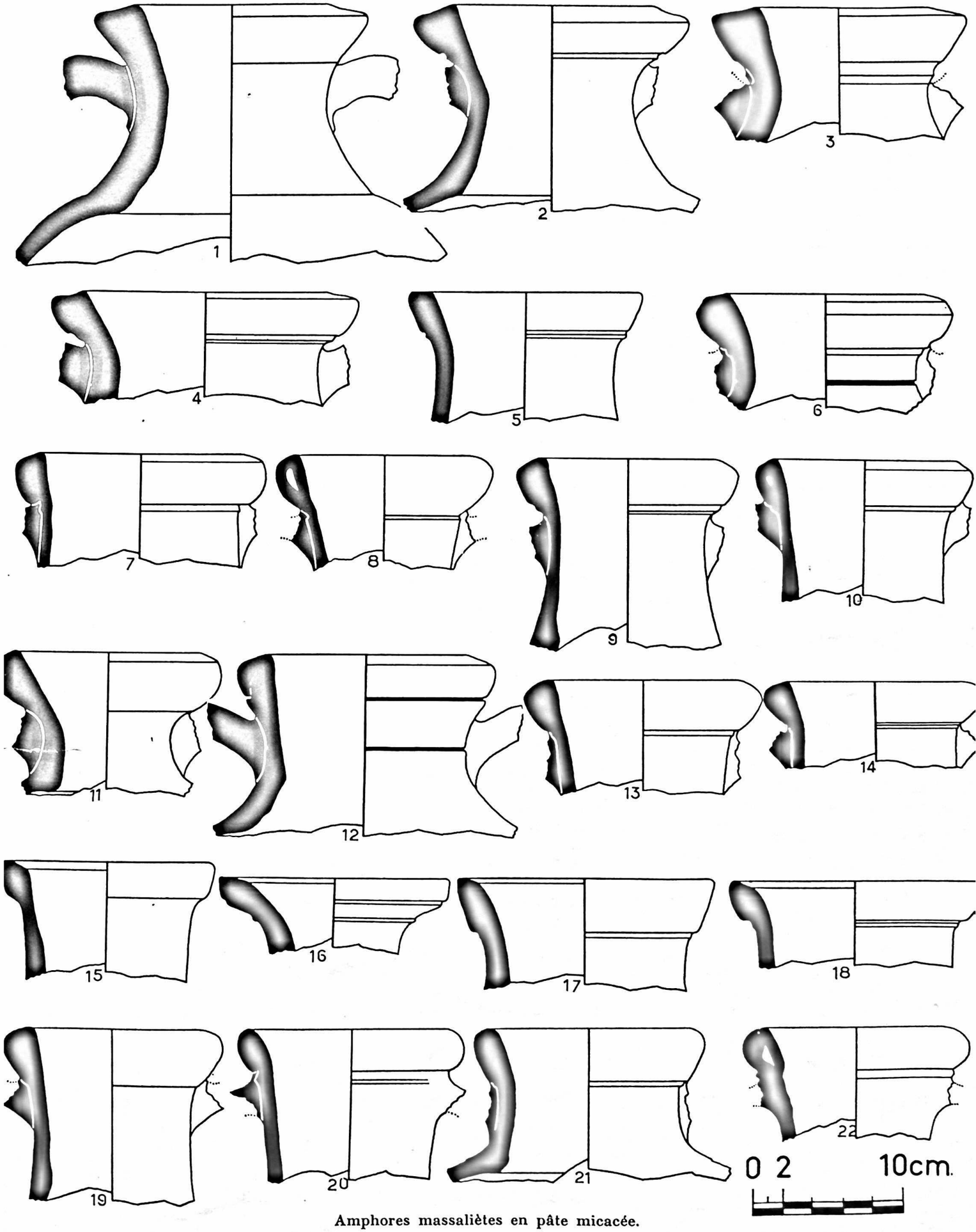

Amphores massaliètes en pâte micacée.

Planche 45 : *Rebords d'amphores massaliètes I.*

1. Plage Docks, IX, 2258.
2. Négrel, I, 11, B. 14.
3. I, 11, B. 12.
4. I, 11, B. 23.
5. I, 12, B. 6.
6. I, 7, 1055 C.
7. I, 7, 237 J.
8. I, 12, B. 5.
9. I, 12, A. 3.
10. I, 7, 656 H.
11. I, 12, 6.
12. I, 12, B. 12.
13. I, 12, C. 5.
14. I, 11, D. 8.
15. I, 11, D. Four.
16. I, 11, D. 15.

17, 18. Château-sur-Salins, 54 623.

19. Négrel, I, 11, D. 10.
20. I, 12, C. 7.
21. I, 12, B. 11.
22. I, 10, 154.
23. I, 12, C. 3.
24. I, 7, 110 J.
25. I, 11, 23 C.
26. I, 11, B. 26.
27. I, 7, 110 J.
28. I, 7, 602 H.
29. I, 12, E. 20.
30. I, 11, D. 5.
31. I, 11, H. 8.
32. I, 10, 213.
33. I, 12, 213.
34. I, 10, 498.
35. I, 10, B. 21.
36. Plage, II, 116.
37. Le Pègue, 4.

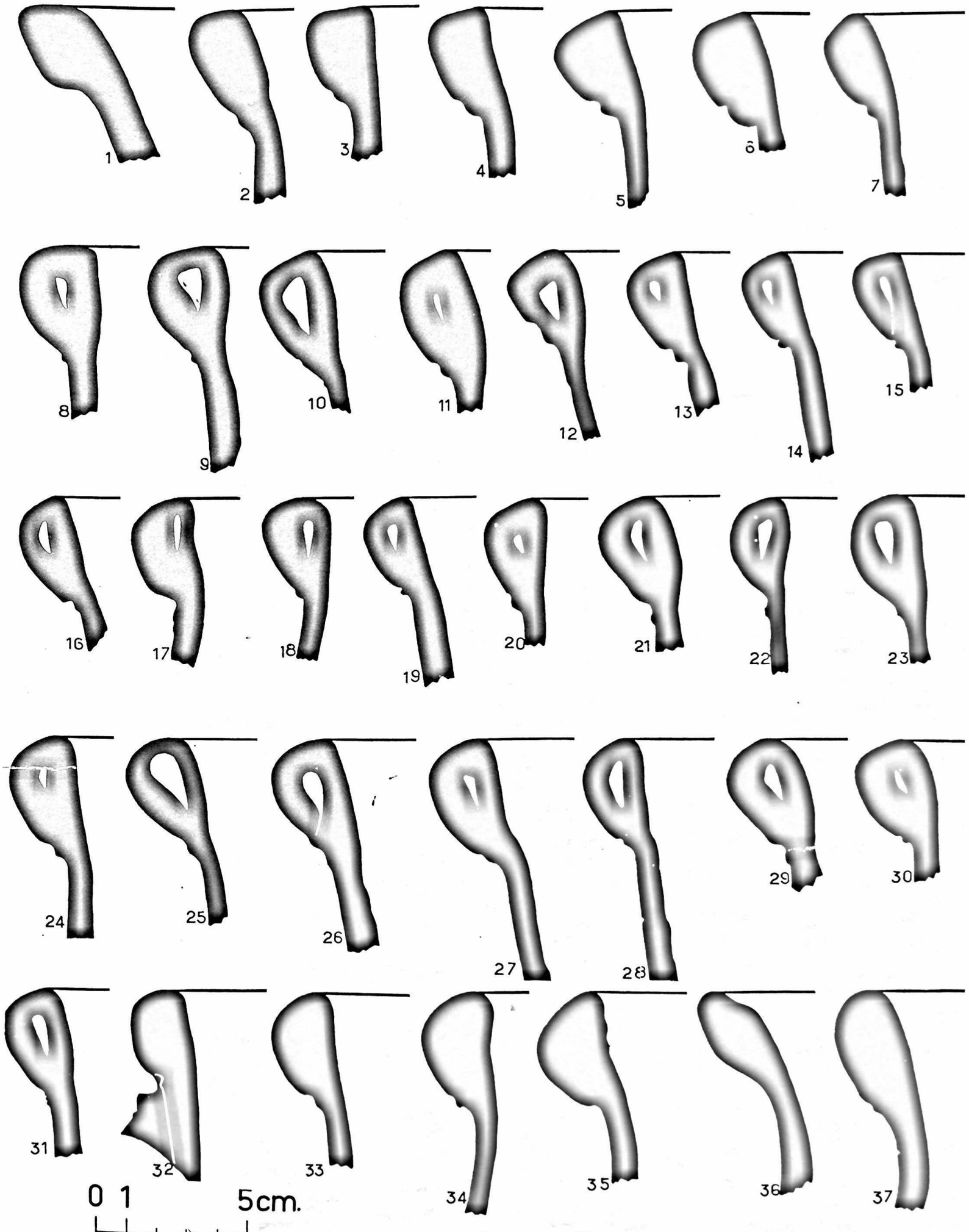

Rebords d'amphores massaliètes.

Planche 46 : *Rebords d'amphores massaliètes II.*

1. Négrel, I, 12, 1, 6.
2. I, 13, B. 49.
3. I, 12, 1, 1.
4. I, 1, 361.
5. I, 12, 1, 5.
6. I, 10, C. 143.
7. II, 4, 39.
8. XI, 4, 27.
9. I, 12, B. 3.
10. II, 2, F. 981.
11. I, 13, B. 50.
12. II, 4, A. 41.
13. Plage, V, 410.
14. La Roque d'Odor, 4411.
15. Fabrègues, 4410.
16. Montlaurès, 7285.
17. Le Pègue, 3.
18. Le Pègue, 3 A.
19. Le Pègue, 34.
20. Négrel, I, 12, J. 15.
21. XI, 6, 1, 99.
22. II, 1, 133.
23. II, 4, A. 42.
24. I, 10, 45.
25. II B, F. 75
26. I, 14, 9.
27. I, 13, B. 58.
28. I, 12, C. 2.
29. I, 13, D. 1.
30. Plage, V, 427.

31-37. Arles, pl. de l'Hôtel-de-Ville, 1957 (musée d'Arles).

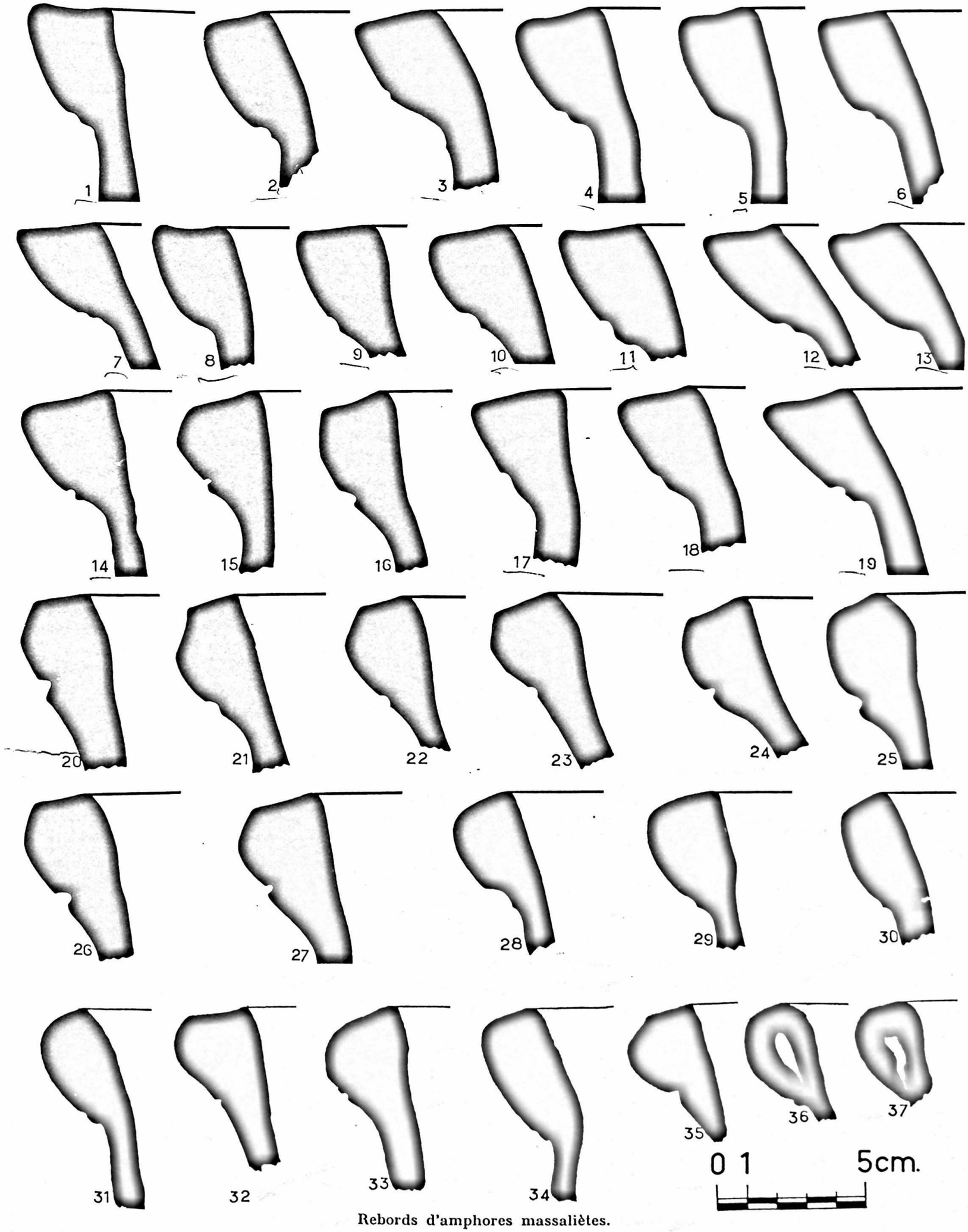

Rebords d'amphores massaliètes.

Planche 47 : *Poterie peinte à engobe, sauf 6, 8-10 et 13-15.*
Marseille, Asie Mineure.

1. Larissa. Amphore, pâte fine brunâtre, poussière de mica, engobe crème, bande brunâtre (50. 34).
2. Marseille. Haut de coupe profonde ionienne, pâte crème, engobe blanchâtre, décor de bandes noires et de filets rouges, vernis noir à striures à l'intérieur (St-Jean, 10488).

3, 4. Larissa. Amphore, pâte rose, poussière de mica, engobe blanc, dessin rouge vif (50. 69) ; grand plat, pâte rose, poussière de mica, engobe blanc, dessin rouge sur les deux faces, intérieur gris-rose (50. 60).

5. Marseille. Plat profond à marli, ionien, pâte crème, engobe blanchâtre sur les deux faces, décor à bandes brunes striées de languettes triangulaires de ton noirâtre en partie viré au rouge et une large bande grise (St-Jean, 10468).
6. Marseille. Panse de grand vase, pâte rose finement micacée, décor de quadrillage ponctué, ton rouge (I, 12, C. 137).
7. Larissa. Grand plat, pâte rose, poussière de mica, engobe blanc, ton rouge sur les deux faces, intérieur gris-rose (50. 43).
8. Marseille. Rebord de grande vasque, pâte rose fine, poussière rare de mica, rinceaux de ton rouge vif sur engobe blanc (St-Jean, 10516 : Vasseur, pl. XI, 12).
9. Marseille. Panse de vase (rhyton), pâte rosâtre finement micacée; décor de filets ponctués, ton rouge (I, 10, A. 10).
10. Marseille. Grande coupe à bord rentrant et marli extérieur, pâte chamois-rose, non micacée, décor de croisillons ponctués, ton rouge-orange (St-Jean, 10436).
11. Marseille. Coupe, pâte rose très dure, poussière rare de mica, filet rouge sur bande blanche à l'intérieur (St-Jean, 10314).
12. Marseille. Coupe, pâte blanchâtre sans mica, vernis brunâtre, double filet rouge sur bande blanche à l'intérieur (St-Laurent, XXIV, 6).
13. Marseille. Anse d'amphore peinte à la brosse, pâte rougeâtre, poussière fine de mica, peinture brillante de bandes brun-noir alternant avec des zones plus claires (I, 10, 315 : pl. 9, 16).
14. Marseille. Panse d'amphore peinte à la brosse, mêmes pâte et peinture (St-Jean, 10399).
15. Marseilleveyre, Le Draïou. Coupe à une anse, pâte jaune, poussière de mica à l'extérieur, décorée de bandes oranges, vernis orange à l'intérieur (9883).

Poterie peinte à engobe et sans engobe (Asie Mineure et Marseille).

Planche 48 : *Poterie peinte.*

Marseille, Mont-Garou, Mourre-de-Sève, Le Pègue, Nîmes.

1. Marseille. Rebord d'assiette de Rhodes à marli, pâte feuilletée (intérieur gris, extérieur rouge), engobe blanchâtre, décor de grecque et de lotus, ton noirâtre (St-Jean, 10456).
2. Mont Garou. Col d'aiguière, pâte rose dure, poussière de mica, bande noirâtre-rouge, filets et zigzags noirs (J. Layet : pl. 36, 3).
3. Marseille. Aryballe géométrique, pâte feuilletée gris-rose, surface lissée crème, zigzags noirâtres (St-Jean, 10448 : pl. 36, 1).
4. Mont Garou. Col d'aiguière, pâte chamois-clair, lissée à décor de languettes et de chevrons, ton rouge et rudentures (J. Layet : pl. 36, 11).

5, 6. Mont Garou. Coupes carénées, pâte feuilletée très dure, gris et rouge, vernis jaune adhérent avec zigzags et filets rouges et noirs, vernis intérieur très adhérent, noirâtre virant au rouge (J. Layet).

7. Mont Garou. Panse d'aiguière, pâte rougeâtre peu micacée, vernis noir-rougeâtre à l'extérieur avec filets et zigzags blancs (J. Layet).
8. Nîmes. Panse d'amphore, pâte jaunâtre, poussière de mica, bandes rouge-orange vif (Tour Magne - O. Rappaz : pl. 12, 1).
9. Mourre-de-Sève. Cratère, pâte grisâtre, poussière clairsemée de mica, ton brun-rouge, vernis brunâtre léger à l'intérieur (Dr Guérin, dépotoir 9).
10. Nîmes. Col d'aiguière, pâte gris-clair très dure, poussière rare de mica, lissée, ton noirâtre (Caderot - O. Rappaz, 1953).
11. Le Pègue. Panse d'amphore, pâte grisâtre et jaunâtre, ton brunâtre (A. Perraud : pl. 37, 4).
12. Mourre-de-Sève. Col d'aiguière, pâte gris-clair très dure, poussière rare de mica, ton noirâtre, trou de réparation (Dr Guérin - dépotoir).
13. Nîmes. Col d'aiguière, pâte grise très dure, poussière de mica, ton rouge chaudron (Tour Magne - O. Rappaz).
14. Nîmes. Coupe carénée, pâte grise très dure, poussière clairsemée de mica, vernis léger grisâtre sur les deux faces, ton noir opaque et pâteux (Caderot - O. Rappaz, 1953 : pl. 38, 2).

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14

Planche 49 : *Poterie peinte sans engobe d'Asie Mineure* (1, 2) *et de Marseille* (3). *Poterie grise d'Asie Mineure* (4-13).

1. Baïrakli. Fond de grand bol, pâte rouge rugueuse feuilletée de gris à l'intérieur, surface lissée, sans engobe, bandes rouges (50. 103).
2. Marseille. Fond de bol, pâte rouge rugueuse, poussière de mica, surface lissée, bandes rouges (I, 7, 1879).
3. Marseille. Fond de coupe, pâte jaunâtre, poussière rare de mica et granulation rouge, ton rouge-noirâtre peu adhérent (I, 10, 484).
4. Baïrakli. Rebord de bol orné de rudenture, pâte gris-clair, très dure, poussière clairsemée de mica, vernis grisâtre (50. 99 : pl. 22, 7).
5. Marseille. Panse de vase, pâte grise dure, poussière de mica, ornée de rudentures d'ondes et de barres incisées, trace de vernis gris (St-Marcel, 4463).

6-9. Baïrakli. Pâte grise ou gris-rouge, dure, poussière de mica, vernis olivâtre à l'extérieur (50. 95; 50. 89; 50. 90; 50. 97 : pl. 22, 5; 32, 3; 22, 3).

10. Larissa. Rebord de coupe profonde à rudenture, pâte gris-rose feuilletée, poussière clairsemée de mica, gris-foncé à l'intérieur, vernis beige foncé (50. 297 : pl. 32, 1).
11. Cymé. Pâte gris-rose, dure, poussière de mica, vernis beige rougeâtre (50. 209).
12. Larissa. Marli de grande jarre, pâte gris-clair, très dure, clairsemée de mica, trace de vernis grisâtre (50. 24).
13. Larissa. Rebord d'amphore, pâte gris foncé rugueuse, poussière de mica, vernis grisâtre (50. 26).

Poterie peinte et poterie grise.

Planche 50 : *Poteries à pâte blanche* (1, 2) *et à pâte grise trouvées dans la région de Marseille.*

1, 2. Marseille. Epaules d'amphore, pâte blanchâtre décorée de cercles et de traits (I, 11, D. 63; I, 13, C. 3).

3. Mourre-de-Sève. Coupe à lèvre, pâte grise, dure, peu micacée, vernis brunâtre (Dr Guérin, P. 23 : pl. 10, 4 et 35, 1).

4. Antibes. Rebord de coupe carénée, pâte gris-rose, sans mica, décoré de rainures et d'ondes incisées, vernis en partie effacé brunâtre (J. Clergues, J. Marguier).

5. Baou-Roux. Fragment de col, pâte rose feuilletée, gris à l'intérieur, sans mica, décoré de striures et d'ondes incisées, trace de vernis brunâtre (8806).

6. Marseille. Rebord de coupe, pâte grise, sans mica, décoré de cannelures, vernis brunâtre (St-Marcel, 4304).

7. Baou-Roux. Fragment de col, pâte gris-rose, décoré de striures et d'ondes incisées, vernis brunâtre (8807).

8. Marseille. Rebord de bol à méplat, pâte grise, sans mica, décoré de cannelures, vernis gris-sombre (St-Jean, 10537).

9. Calvisson. Rebord de col à marli, pâte rosâtre, demi-dure, sans mica, décoré de cannelures, vernis noir (La Liquière - O. Rappaz : pl. 34, 5).

10. Marseille. Rebord de coupe à fond droit, pâte gris-jaunâtre, sans mica, décoré d'ondes incisées, vernis noir (I, 10, 851).

11. Marseille. Rebord de coupe à bord droit, pâte gris-jaunâtre, demi-dure, poussière de mica, vernis noir-cirage-mat, peu adhérent sur les deux faces (St-Jean, 10540).

12. Marseille. Rebord de coupe à lèvre, pâte gris-noisette tendre, sans mica, vernis gris peu adhérent (1, 7, 1103 C).

13. Marseille. Panse d'aiguière, pâte gris-foncé, très dure, sans mica, vernis gris adhérent (St-Marcel - La Tourette, 4464).

14. Istres. Col d'œnochoé, pâte gris-clair-verdâtre, sans mica, décoré de striures et d'ondes incisées, trace de vernis gris (Le Castelan, Dr Beaucaire).

15. Marseille. Jarre à bouton, pâte gris-ocre, demi-dure, poussière clairsemée de mica, vernis gris-verdâtre à l'extérieur (Docks, V, 711 : pl. 24, 2).

16. Baou-Roux. Rebord de coupe à bord droit, pâte gris-foncé sans mica, vernis gris-clair (6535).

17. Marseille. Rebord de coupe à bord droit, pâte grise demi-dure, sans mica, décoré de cannelures et d'ondes incisées, trace de vernis noir (I, 7, 486 i).

Poterie locale à pâte blanche et grise.

INDEX
ET
TABLES

INDEX DES NOMS DE LIEU ET DE MATIÈRE

abbayes, 193, 204, 211.
Abbon (testament d'), 130, 205, 207, 210.
absinthe, 198.
Accion (lac), 131, 166.
Ad Gradus, 127.
Ad Signa, 204.
Ad Silanum, 194.
Ad Stomatas, 128.
Ad Vicesimum, 130.
Adria, 38, 43, 200.
Adriatique (mer), 32, 36, 38, 43, 65, 68, 175, 199.
Ægitna, 100, 108.
Aerarius (pons), 205.
Agadir, 20.
Agathon (port). Voir Agay.
Agay, Anthéor (épaves), 101, 107, 121.
Agde (*Agathé*), 23, 24, 51, 62, 107, 121, 167, 197, 210.
Agylla. Voir Caere.
Aigues-Mortes, 120, 124, 158.
Aix, 24, 100.
Ajaccio (*Agathion*), 40, 41, 107, 121.
Alasia (Chypre), 199, 213.
Albacete, 55, 56, 67.
Albenga (épave), 203.
Albici, 96.
Albion, 96, 105, 107.
Albufereta, 70, 75.
Alconis, 105.
Aléria, 31, 35, 40-46, 67, 93, 155, 199.
Alésia, 22, 99.
Alicante, 64, 77.
Aliseda (la), 55, 63.
Almaden (*Sisapon*), 59, 192.
Almanarre (abbaye), 211. Voir *Olbia*.
Almeria, 57, 77.
Almuñecar, 58, 64.
Alon (*cap, port*), 105.
Alternetum, 210.
Alto de Yecla, 63.
Alybé (Calpé), 59.
Ambérieu, 160.
ambre, 43, 166, 192.
Ampelos, 21, 100, 197. Voir Vintimille.
Ampelousia. Voir cap Spartel.
amphores grecques (Corinthe, Grèce, Ionie), 36, 58, 144, 167, 179-182 ; — amphore thasienne, 179 ; — amphore marseillaise, 33, 76, 120, 167, 168, 182-186, 202, 203 ; — amphore phénico-punique, 33, 34, 36, 57-61, 65, 76, 80, 83-85, 119 ; — amphore italique, 76-80, 83-85, 181.
Ampurias, 29, 30, 32, 35, 43, 44, 51, 53, 55, 57, 60, 64, 65, 67, 68, 70, 76, 79, 92, 145, 155, 160, 172, 187.
Andéroniques, 165.
Anforarias (*villa*), 202.
Angers, 167.
Angles (les) ,157.
Annecy, 158.
Anthéor, 108. Voir Agay.
Antibes, *Antipolis*, *Antheopolis*, etc, 23, 24, 51, 53, 64, 67, 70, 102, 108-110, 170, 184, 204, 209.
antimoine, 62.
Apollon, 40, 220.
Apollonie, 38, 39.
Appenwihr, 167.
Apron (fl. Reyran), 108.
Apulie, 170, 173.
Aps (*Alba*), 106.
Aragon (îlot), 101, 131.
Arc (fl.), 128.
Ardèche (riv.), 165.
Areae, aires (Hyères), 106.
Aren (Plan d'), 117, 205.
Arganthonios, 32, 38, 59, 60, 91.
Argence, 126.
Argens (fl.), 107, 108.
argent, 59, 104, 106, 107, 192.
Argentière (L'), 106, 126, 211.
argile (analyses), 149-152, 154, 169, 171, 182, 183.
Argos (?), 63.
Arles, 36, 65, 131-133, 193, 204.
aromatiques (plantes), 21, 197-199.
Artemision (cap de la Nao), 35, 46, 57, 98.
Artemision (Œnotrie), 42.
asaret, 198.
arsenic, 62.
Artémis, 24, 98, 187.
Asta Regia, 64.
asphodèle, 100, 197.
Atargatis-Astarté, 54.
Athènes, 43, 77, 79, 80.
Athenopolis (voir Antibes).
Aude (fl.), 91, 111, 117, 118.
Augst, 84.
Aulun, 105.
Aumès, 123.

Aurillac, 141.
Auriol, 43, 64.
Aute (île), 118, 119.
autruche (œufs d'), 37, 64.
Auxerre, 168.
Avarage, 97, 116, 128, 131.
Avatikoi, Anatiloi. Voir Martigues.
Avéra (l'), 131.
Avéron, 131.
Avignon, 22, 66, 133, 157, 166, 169, 176.
Azania, 100.

Baal-Hammon (dieu), 75.
Badon (salins), 127.
Bages (étang), 118, 119.
Baïrakli, 56, 155, 157. Voir Smyrne.
Bălănoia, 168.
Balaruc, 123.
Balazote, 56.
Baléares (îles), 62.
balsamaires (verre et albâtre), 61, 65, 67, 109.
Banasa, 58, 59.
Bandol, 103.
Banon, 31.
Baou-Roux, 43, 112, 115, 154, 155, 156.
Barbosh (Roumanie), 112, 179.
basalte (trachyte), 122, 195.
Baumes-de-Venisse. Voir Durban.
Beaucaire (*Ugernum*), 124.
Benidorm, 75, 79.
Bergine. Voir *Ernaginum.*
Bergios, 107.
Berre (étang, fleuve), 97, 111, 120, 128, 130, 132, 204, 208.
Berre (*oppidum*), 130.
Bessan, 66, 122.
Béziers, 99, 122.
Bias de Priène, 41.
Bituriges, 22.
Blascon (Brescou), 116, 121, 122.
blé, 39, 41, 43, 62, 199.
Bobbio (abbaye), 221.
Bogarra, 56.
Bois du Rouret (*oppidum*), 109.
Bologne, 43.
Bonifacio, 62.
Bonpas (*oppidum* et gué), 112, 169, 176.
Bouc, Boc, *Buccum,* 128-130.
Bouc-Bel-Air, 128.
bouclier en « cœur échancré », 60.
Bourdic, 124.
Bouzigues (*Polygium*), 123.
Bouzy, 69.
Brač (Yougoslavie), 68, 70.
Brague (la), 110.
Bréganson (*Pergantion*), 102, 106, 184.
Brenoux, 173, 192.
Brescon (Martigues), 121, 131.
Brigantium, 107.
bronze : statuettes, 54, 55, 193 ; — vases, 33, 55, 60, 139, 141, 163, 167, 168, 170, 195.
Bruni (habitat), 130, 210.
Brusc (le), 17, 24, 104, 111, 114, 204.
Burgos, 63.

Cabaros (île du Levant), 20.
Cabasson, 106.
Caccaba, 20.
Cacabelos, 20.
Cadaroscum, Caderot, 130. Voir Berre.
Cadenet, 24.
Cadix, 20, 30, 55, 60, 63, 77.
Cadmos, 13, 42.
Caenicenses, 129, 131.
Caenus (fl.). Voir Caronte.
Caere, 37, 40, 41, 42, 181.
Cagnano (Corse), 70.
Calcaria, 131.
Calissane, 22.
Calpé, 94.
Calvisson (*oppidum*), 124, 155, 157, 161.
Camarat (Cap), 107.
Camargue, 116, 124, 133, 155, 204.
Carambolo, 52, 55, 57, 61, 65, 155. Voir *Tartessos Caronte.*
Carenton, 158.
Cariens, 20.
Carmona, 37, 59.
Caronte, Corenthe (étang), 100, 128-131.
Carpentras, 23.
Carry-le-Rouet, 101.
Carthage, 30, 37-41, 45, 46, 53, 55-58, 61, 75, 77 ,97, 128.
Cassieu (îlot), 127.
Cassis, 51, 101.
Cassitérides (îles), 60, 61.
Castelan (Istres), (*oppidum*), 23, 53, 54, 145, 155, 161, 170.
Castelet (*oppidum,* Fontvieille), 64, 69, 112, 134, 156.
Cavaillon, 22, 43, 112, 133.
Cavalaire, Cavalière, 19, 97, 107, 129.
Caveau (pointe), 20.
Castelnau-le-Lez. Voir Substantion.
Castelvieil (*Marbacum*), 124.
Castiglioncello, 78, 85.
Castúlo, 63.
Catane, 107.
Cauquene (îlot), 118.
Causses, 121, 122, 158, 192 ; étain, 193.
Cayla de Mailhac, 51, 54, 65-67, 71, 119, 137, 144, 155, 161, 167, 172.
Cecylistrium (Estaque), 100, 114, 129, 131.
Cépet (île, cap), 105.
céramique ionienne, 146 ; — éolienne, 153 ; — grise, 63, 153-157 ; — italo-corinthienne, 53, 139, 140 ; — subgéométrique, 139, 163-168, 170, 218 ; — attique, 44, 59, 68, 120, 168, 183, 194, 214, 219 ; — peinte, 171 ; — « wisigothique », 154, 155.
Céreste, 103.
César, 22, 203-219.
Cessero, Voir Saint-Thibéry.
Cévennes, 192.
Ceyreste (*Kitharista*), 103.
Cèze (riv.), 137, 173.
Chabestan, 141.
Chalais, 54.
Chalcis, 39, 40, 168.
Châlon-sur-Saône, 165.
Chapieu, 160, 192.
Charon, 54.
Chassey, 168.
Château-sur-Salins, 154, 160, 166.
Chiavari, 70, 120.
Chios, 137, 145.
Chiusi, 43, 54, 55.
Chypre, 19, 29, 38, 53-65, 70, 71. 89.
Cicéron, 22.
Cimiez, 100, 193.
cinabre, 59.
Ciotat (la), 78, 79, 102, 103.
cire, 43.
Citis (salin), 117, 205.

Clape (la) (île), 118, 119.
Claps, 141.
Cluse (abbaye), 212.
cnémides, 109.
Colaios de Samos, 31, 35, 60, 91..
Collias, 22.
Collobrières, 106, 193.
cols alpestres, 165.
Consoude (port), 126.
Constantine (*oppidum*), 130.
corail, 195, 196, 218.
Corbières, 121, 192.
Corbilo (Nantes), 31, 193, 200.
Corcyre, 38.
Corinthe, 38, 39, 44, 137, 138, 144, 145, 167, 178.
Corogne (la), 63.
Corse (*Cyrnos*), 43, 99, 100.
Couronne (cap), Vieille-Couronne, 21, 66, 100, 112, 114, 131, 140, 141, 144, 197.
Crau, 95, 97, 112-114, 207.
Creil, 76.
Crète, 13, 89, 175.
Crindavinus (*portus*), 117, 126.
Crocus (pas de), 134.
cryptoportiques, 204.
cuivre, 43, 61, 62, 84, 104, 107, 191 et s.
Cumes, 31, 32, 36, 44, 45.
Cyclades, 18.
Cymé, 155.
Cypsela (Ampurias ?), 30.
Cyrène, 61, 62, 197.
Cyrus, 39.
Cyzique, 90, 219.

Danube (fl.), 112, 218.
Daskyleion, 155.
déesses-mères, 23, 106.
Délos, 70.
Delphes, 40, 42.
Denys de Phocée, 41.
Despeñaperros, 55.
Doubs (riv.), 154.
Doul (étang), 118.
Dramont (épave), 77, 79.
druides, 22.
Durance (riv.), 165.
Durban (Baumes-de-Venisse), 112, 166, 169, 176.
Dyrrachium (Epidamne), 38.

Ebre, 46.
Egine, 63.
Egypte, 17, 67-71; 90.
Elbe (île), 43.
Elche, 55, 60, 77, 119.
ellébore, 197, 198.
Elne, 23.
Elpia (Selpi), 89.
émail, 63.
Embiez (île des), 103, 104. Voir Le Brusc.
Embounes (grau), 122.
emporoi, 168.
encensoir (bronze), 167.
engobe (céramique), 147, 171.
Enkomi, 63.
Ensérune, 44, 67, 69, 71, 75, 76, 118, 122, 172, 173, 203.
Entremont, 55, 77, 79, 100, 114.
Eoliennes (îles), 29.
Eoube (port). Voir Léoube.
épée grecque, 45.
Ephèse, 40, 63, 70.
Eridan, 166.
Ernaginum (Saint-Gabriel), 107, 131.
escale de Labech, Estaque (port), 126, 127.
Espeyran, 22, 125, 126.
Espiguette. Voir Aigues-Mortes.
Estomac (étang), 127-129, 208.
Essarois, 70.
étain ,voie de l'étain, 29, 43, 60, 61, 192-194.
Etrurie, étrusque, 29, 32, 36, 37, 46, 51-56 ; — écritu étrusque, 54, 56; — épaves étrusques, 109, 121, 124.
Europe, 13.
Eustratidès, 22, 120.
Euthymènes, 219.
Evenos, 145.
Exochi (Rhodes), 58, 69, 170.
Eygalières, 22.
Eygues (*Isara* fl.), 112, 200.
Eyguières, 23.
Eze, *oppidum* du Mont Bastide, 53.

Fabrègues (*oppidum*), 123.
Famagouste, 57.
Fangassier (étang), 127.
Farfa (abbaye), 211.
fenouil, 198, 199.
fer, 42, 43, 104, 106, 192.
fibules à coudes mouluré, 31, 63.
Fikellura, 140.
Fiumorbo (fl.), 43.
Flayosc, 54.
Fontabert (grotte), 160.
Fontvieille. Voir Castelet.
forge, 43, 180, 194.
Fos, 76, 77, 83, 84, 127, 131.
Fosses Mariennes, 77, 127-128.
Fournelet (étang), 127.
Franche Comté (salins), 201.
Franquevaux, 124.
Fréjus, 99, 108, 193, 209. Voir *Ægitna*
Frioul (archipel), 101.
Frontignan, 201.

Galéjon (bras du Rhône), 127.
Garde-Freinet (La), 107, 193.
Gardon (riv.), 137, 145.
Garenne Sainte Colombe, 168.
garum (saumure), 83, 84, 85, 211.
Gela (Sicile), 77.
Gelydonia (cap), 62.
Gênes, 54.
Genève, 173.
géométrique (décor), 142, 168-179.
Gerri de la Sal (abbaye), 211.
Géryon, 94.
Giens (île de). Voir *Olbia*.
Glanon (Saint-Rémy), 43, 54, 64, 132, 133, 145, 169, 174.
Glasinac (Yougoslavie), 70.
Golasecca, 70, 72.
Gonfaron, 54.
Gordion, 63.
Goulevieille (fl.), 127.
Grächwil, 168.
Grand Congloué (épave), 62, 77.
Grau-du-Roi, 125.
Graufesenque, 158.
grecque (écriture), 22-24, 98.
greffer, 21.

Gréna (grotte), 154.
grenat, 95, 106, 193.
Grimaud, 193.
Groseau, 22.
Guadalquivir (fl.), 59.

Halicarnasse, 40.
halus, 197.
hameçons, 207.
Hannibal, 75, 120.
Hélisyques, 45, 90, 93-99, 114, 118, 119.
Helvètes, 22.
Héméroscopeion, 30, 32, 98.
Heraclea, 97, 132.
Heraclès, 17, 37, 40, 114, 132 ; — voie d'-, 94-99, 112, 114, 163.
Herakleidès de Mylasa, 46.
Hérault (fl.), 117, 121, 172. Voir Lez.
Hésiode, 114.
Hespérides, 30.
Heuneburg, 141, 149, 167, 203.
Himère (bataille), 31, 45.
Homère (édition), 22.
Huelva, 38, 60, 62, 63.
huile, 84.
huîtres, 208-210.
Hyères (*areae*), 19, 205. Voir *Olbia*.

Ibiza, 30, 31, 38, 57, 70, 76, 77, 200.
Ionie, 89-93, 96.
Irak, 63.
Ischia, 29.
Isère (riv.), 165.
Issa, 39.
israélien. Voir phénicien.
Issambres (*sinus Sambracitanus*), 107.
Istres, 131.
Istria, 54, 56, 90, 91, 112, 131, 140, 143, 157, 179.
ivoire, 37, 59, 63, 200.

Jaën, 63.
Jerez, 38, 60.
Jœuvres (*oppidum*), 138.
Kakkabaria. Voir Cavalaire.
Kainiketoi. Voir *Caenicenses*.
Kainos (fl.). Voir Caronte.
Kaniklna (gréco-ligure), 22, 119.
Kappel-am-Rhein, 139.
Kerné (île), 38, 58, 60, 100.
kapéloi, 164.
Kitharista. Voir Ceyreste.
Korisios, 22.
Kuréné, 21. Voir La Couronne.
Krayé (Liban), 65.

Ladé, 24, 41.
lampe punique, 53, 58, 61, 64.
Lampsaque, 90.
Lanuéjols, 192.
Larissa d'Eolide, 56, 139, 142, 147, 154, 155, 169, 170.
Lattes, 123, 209.
Laudide (*oppidum*), 109.
Lavalduc (étang), 97, 117, 205, 207.
lavande, 21, 101, 198.
Lavéra. Voir Avéra.
lébès de bronze, 55, 60, 139, 167.
Lemnos, 175.
Leonis (*portus*), 114.
Léoube (île et cap de), 107.
Lesbos, 154, 157.
Lez (fl.) (*Oranus* ?), 120. Voir Hérault et Rhosny.
Lichtenstein, 54.
liège, 197.
Ligourès, 114.
Ligures, 45, 89-90.
ligusticum, *ligustrum*, 21, 198.
Lion (étang du), 114, 130, 210.
Lion (golfe du), 114.
Lion de Mer et de Terre, 114.
Lioure (Barret de), 114.
Lipari, 40.
Liquière (la). Voir Calvisson.
Livière (*Liguria*), 114.
Lixus, 58, 59, 68, 79.
Lodève, 121.
Loire (fl.), 111.
Lombardie, 167.
Lucanie, 170.
Luno (étang), 121.
Lydie, 37, 39, 90, 156, 164, 174.

Madeleine (grotte de la), 156, 157, 161.
madrague, 21.
Maguelone, 123, 212.
Mahdia (épave), 79.
Mainaké, Malaga, 31, 56, 61, 62, 64.
Maira (riv.), 167.
Maïre (île), 101.
Maisons (mines d'or), 192.
Majorque, 70, 185, 203.
Malpas (Soyons), 169, 178, 192.
Malte, 30, 53.
Mandelieu, 24, 109.
Mandeure, 68.
Mantoche (Hte-Saône), 184.
Marbacum. Voir Castelviel.
Marignane, 131.
Maritima Avaticorum, 129. Voir Martigues.
Maroc, 173. Voir Banasa, Lixus, Mogador, Tanger.
Marseillan, 123.
Marseille, 65, 67-71, 76-79, 91-93, 112, 137 et s., 168 et s.
Marseilleveyre, 141, 149, 156, 185.
Martigues, 129-131.
Mastramelé (port, étang), 129. Voir Martigues et ~~Saint-~~ Blaise.
Matifou (cap).
Mauguio (étang), 120, 124.
Maurassip (*oppidum*), 56, 98 (voir 92)
Maures (chaîne des), 106, 107, 192.
Mayres (les), mines de fer, 192.
Méailles (grotte), 162.
Megiddo, 31, 55, 63.
mélisse, 198.
menthe, 198.
Melqart, 31.
mercure, « voie du mercure » (?), 59, 192, 194.
meules. Voir basalte.
Mèze, 123.
micaschistes, 149, 151.
Midacritas, Midas, 61.
Milazzo, 39, 57.
Milet, 65, 90.
mines, 32, 43, 107, 120, 122, 192 et s.
Mogador (Maroc), 29, 53, 57, 58, 59, 64, 65.
Molar (el), 64.
Monaco, 76, 96, 102, 114, 118.
monnaies de Marseille, 18, 76, 127, 129, 166, 167, 218, 219.
Montagnac, 22, 123.

Mont Bastide (*oppidum*). Voir Eze.
Mont Bego, 54, 193.
Mont Cerveau (*oppidum*). Voir Mont Garou.
Mont des Oiseaux, 106.
Montfo (*oppidum*), 122, 158, 172.
Mont Garou (Sanary), 36, 54, 55, 65, 142-144, 162, 175.
Mont Genèvre (col), 161, 201, 212.
Montjean (*oppidum*), 97.
Montjustin, 158.
Mont Lassois, 69, 166, 171, 194. Voir Vix.
Montlaurès, 67-70, 118, 119, 168, 172, 212.
Montmirat, 22.
Morgiou, 101.
Motyé (Sicile), 31, 38, 57, 58, 64, 200.
Moulinasse (la) (*oppidum*), 118.
Mouriès (*oppidum*), 158.
Mourre-de-Sève, 51, 154, 157, 169, 171, 177.
Moutte (la) (îlot). Voir Saint-Tropez.
Murcie, 64, 75, 76.
muria. Voir saumure.
Murviel (*oppidum*), 68, 124.
Muy (Le), 106.
Mycènes, 173.

Nages (*oppidum*), 124, 173.
Nantes. Voir *Corbilo*.
Napoule (la), (*Neapolis*), 108.
Narbonnaise, 175, 218.
Narbonne, 69, 99, 113, 118, 119, 204.
nard celtique, 198.
Naucratis, 65, 67, 68, 90.
Naustalo, 123, 133.
nautes, 165.
Néarques, 131.
Nésazio, 209.
Nice, 23, 43, 102, 110, 111, 152, 162, 186.
Nimes, 22, 23, 98, 124, 132, 160, 169, 170, 171, 175, 176.
Nora, 30, 62.
Novalèse (abbaye), 205, 207, 212.
Novalissia (*villa*), 202.
Nyon, 85, 158.

oenochoés de bronze, 139.
Olbia, 31, 41, 77. Voir Sardaigne.
~~*Olbia*~~ (Var), 19, 22, 23, 106, 111, 204.
olives, 79, 83, 84.
Ollioules, 43, 70, 155.
Olympie, 60.
or, 59, 107, 111, 120, 167, 192, 195.
Oranus (fl.), 120, 172.
Orb (fl.), 122.
Orgon, 22, 55.
Orgon (étang, grau d'), 125.
origan, 198.
Orpierre, 111, 167.
Ostie, 84.
Osuna, 55, 63.
-oussa, 19.
Ouvèze (riv.), 165, 200.
Oxybiens, 108.

Paestum (Posidonia), 40, 42.
Paillon (fl.), 103, 110, 167, 200.
Pal (route du), 111.
Palamos, 55.
Palencia, 61, 63.
Palinuro, 42, 146.
Pansart (fl.), 106.
Panteno (*oppidum*), 119.
Panticapée, 140, 179.
parfum, 191, 197, 198. Voir Corinthe, balsamaires.
Parisii (monnaie), 76.
Parthenopé (Naples), 89, 92.
« pastis », 199.
Peccais (salins). Voir Psalmodi.
pêche, 21, 75, 197, 207-213.
Pech Maho (Sigean), 66, 67, 76, 77, 120, 141, 168, 192, 203.
Pègue (Le), 70, 112, 144, 152, 166, 169, 171, 175, 178, 179, 218.
Pennes (Les) (*oppidum*), 77, 78, 79, 112.
pentecontores, 32, 91.
Pergantion. Voir Bréganson.
perles de verre, 64, 67-71, 109.
Pérols (étang), 120.
Perses, 39, 45, 46.
Pertuis, 139, 145, 163.
pesons de filet, 207.
Peyriac-de-mer, 68, 76, 119, 204.
Pézenas (nécropole St-Julien), 56, 123, 144, 153, 155, 160, 162, 169, 172, 175, 218.
Pharos (Lésina), 39.
Phéniciens, 17-20, 30, 31.
Phocée, 40, 154, 155.
Phoenice (île d'Hyères), 102, 105, 197.
Picugi (Istrie), 53.
Phrygiens, 61.
Pierre-Châtel, 158, 160.
Pindare, 41.
Pioch Balat, 123.
Pioch du Télégraphe, 123.
Pirou (*oppidum*), 123.
Pise, 42.
Pitané, 145, 153, 155.
Planasia (île), 102.
Plan d'Aups, 141.
Planier (épave), 62.
plomb, 43, 62, 79, 104, 106, 192 ; — jas d'ancre, 195.
poële à rotir le poisson, 209.
poignards chypriotes, 64.
pointes de flèches (bronze), 33, 106, 109, 120, 168, 172.
poix, 197.
Policoro, 90.
Poligny, 54.
Polygium. Voir Bouzigues.
Pomponiana. Voir Olbia.
Pont Ambroix (*oppidum*), 124.
Pont Euxin (Mer Noire), 90.
Populonia, 40, 42, 43.
Port Mahon, 118.
Port Man, 96, 102.
Port Méjean, 101.
Port Miou, 101.
Porto Vecchio (Port syracusain ?), 39, 43, 44.
Portus Æmines. Voir Bandol.
Port Vendres, *Aphrodision, Portus Veneris*, 114.
Pourra (salins), 117, 205.
pourpre, 58, 105, 197.
Pourrières (tumulus), 141.
Pouzzoles (Dicéarchie), 42, 90.
Psalmodi (abbaye), 124, 126, 204, 211.
Puech de Briounas, 158.
Puech du Caylar, 158.
puniques (guerres), 75.
Pyrène, 17, 191.
Pyrgi, 42.
Pythéas, 61, 219.

Quinto Fiorentino (Florence), 37.

Ra (el), *Ratis* (port), 125, 126.
Rachgoun, 58, 64.
Rassuen (salins), 117, 205.
Raunissa, 132.
Redessan, 24.
Reinheim, 70.
résine, 43, 116, 197.
Reyran (fl.). Voir *Apron* (?).
Rhegion, 42, 89.
Rhodanusia, 30, 132.
Rhodé, 29.
Rhodes, 23, 29-31, 35, 59, 61, 62, 63, 89, 137-141, 173.
Rhodiae (Rugge), 90.
Rhône (fl.), 30, 111, 132, 164, 166, 169, 219 ; — delta 116, 117, 124-127, 208.
Rhosny (fl.), 120, 132, 172.
Rhotanos, Tavignano, 132.
rhyton zoomorphe, 142.
Riou (île), 17.
Roanne, 173.
romarin, 21, 198.
Rome, 31, 43, 44, 45, 47, 75.
Roque d'Odor, 77, 127.
Roquefort, 109.
Roquefort-le-Minier, 193.
Roquemaure (habitat), 141, 144, 155, 169, 176, 179.
Roquepertuse, 130, 184.
Rosas, 29, 43.
Roumanie, 70.
Rubresus (étang), 118.
Rudiae, 90.
Ruscino, 44, 65, 66, 76, 78, 80, 154, 161, 162, 172.
Russan (*oppidum*), 124.

Saint-André-de-Roquepertuis, 173.
Saint-Aygulf, 210.
Saint-Bauzille-d'Esclatian, 122, 210.
Saint-Bernard (cols), 76, 95, 114.
Saint-Blaise, 36, 51, 53-56, 97, 125, 130, 132, 140, 144, 146, 170, 207, 210.
Saint-Chamas, 130.
Saint-Chaptes, 121.
Saint-Cyprien, 204.
Saint-Cyr-sur-Mer, 17, 103.
Saint-Geniès *juxta mare*, 122.
Saint-Giniez (île), 130.
Saint-Gilles, 120, 124.
Saint-Jean-de-Fos, 122.
Saint-Laurent-de-Carnols, 169.
Saint-Loup (pic), 117, 118, 122.
Saint-Mandrier (île), 104, 105.
Saint-Marcel, 112, 154, 178.
Saint-Martin (Aude), 118, 121, 212.
Saint-Martin-d'Ardèche, 184.
Saint-Martin-de-Londres, 158.
Saint-Mitre, 131.
Saint-Nazaire (salins), 201, 204.
Saint-Remèze, 158, 160, 192.
Saint-Rémy. Voir *Glanon*.
Saint-Romain-en-Viennois, 184.
Saint-Thibéry (*Cessero*), 122, 172, 175.
Saint-Tropez, 24, 97, 107, 204.
Sainte-Agathe, 107, 121.
Sainte-Blandine, 158.
Sainte-Enimie, 160, 192, 194.
Sainte-Eugénie, 204, 212.
Sainte-Lucie, 118, 204, 212.
Saintes-Maries-de-la-Mer, 117, 124, 125.
Salamanque, 63.
Salamine (bataille de), 39.
Salasses (mines d'or), 111, 167.
Saleilles, Saliers, Salières, 204.
salicorne, 197.
salins, 106, 117, 123, 127, 199 et s.
saliunca, 21, 198, 213.
Salses (étang), 117, 204, 208.
Salsigne (mines d'or), 192.
Salyens, *Salluvii*, 129, 198, 213.
Samos, 38, 39, 42, 56, 60, 90, 91, 146, 168, 170.
Sanary, 103.
Sanlucar de Barrameda, 62, 63.
San-Peyre (*oppidum*), 107.
Santa-Lucia (Istrie), 68, 70, 167.
Saône (riv.), 111, 165.
Sardaigne, 19, 30, 38, 40, 41, 43, 54, 55, 62.
Sardes, 63.
saumure (voir salaisons), 83, 84, 199.
saxifrage, 198.
Saze, 69.
Scalas (port *In*), 202.
Scamandre (étang), 120, 126, 212.
scarabées, 37, 65, 67, 68.
Sciacca, 31.
Seine (fl.), 111, 126.
sel (voie du sel), 32, 43, 106, 107, 120, 132, 163, 166, 191, 199-213. Voir salins.
selinon, 198.
Selo (Ensérune ?), 99.
Senèmes, 101.
Serres, 141.
seseli, sil massalioticum, 21, 198.
Sète, 112, 116, 123.
Seyssel, 158.
Siagne (fl.), 107.
Sicié (cap), 103, 104.
Sicile, 58, 63, 75.
Siculo punique (monnaie), 75.
Sicyone, 60.
Sigynnes, 164, 166, 200.
silphion, 197.
Silveréal, 124, 211.
singe, 37.
Siris, 90.
Six-Fours, 105.
Smyrne, 63.
Soyons, 55, 155, 165.
Sordus (fl.), 208.
Sormiou, 101.
soude, 197.
Spartel (cap), 58.
Spérone (cap) (épave), 62, 84.
Spina, 38, 43, 44, 68, 70, 92, 219.
statuettes (terre cuite), 186.
Stična (Yougoslavie), 68.
Stoechades, 21, 101, 198. Voir îles d'Hyères.
Stradonitz, 69.
Stura (riv.), 167.
stralucido (poterie), 61, 66, 169.
Substantion (*oppidum*), 55, 60, 124.
Sybaris, 90, 98.
Syracuse, 32, 39, 43, 44.

tabellae defixionis 23, 122.
Tamaris, 54, 65, 66, 101, 131, 140, 185.
Tamuda, 79.
Tanger, 37, 84.
Tanaïs, 90.
Tanit, 75, 80.
Tarascon, 131, 205.

Tarente, 75.
Tarquin, 45.
Tarquinia, 55.
Tartessos, 19, 29, 30-32, 52, 59, 60, 61, 62, 155, 173.
Tauro, 104.
Taurention. Voir Le Brusc.
Taussac (Hérault), 141.
Tels Abu Hawan, Qasile (Israël), 57, 65.
Tel Aviv, 65.
Tel Jaffa, 65.
Tharros, 31, 58, 63, 64, 67, 70, 71, 75.
Thasos, 55, 157, 179.
Thau (étang), 120, 123.
Thèbes, 42.
Théliné (Arles), 105, 131-133.
Théoule (port), 107, 108.
Tholon (source), 133.
Tholonet (riv.), 133.
thon, 21, 207, 209.
thym, 21, 198.
Tibre, 199.
Todi, 37.
torques bouleté, 70.
Toulon, 104, 133.
Touloubre (fl.), 128.
transhumance (voies de), 166, 200.
Trebenischte (Yougoslavie), (39, 67, 90.
Trézène, 98.
trident, 207, 208.
Troie, 153, 157.
Turbie (la), 96.
Tyr, 17, 29, 30, 56, 57, 60, 61. Voir Phéniciens.

Ugium, Uju. Voir Saint-Blaise, 205, 207.
Ullastret, 44, 53, 54, 57, 70, 75, 76, 172.
Ulmet, 124, 127, 204.
Utique, 30, 57.
utriculaires, 126, 137, 165.
Uzès, 22.

Vaccaja (Corse), 43.
Vaccarès (étang), 127, 208, 211.
Vaison, 22, 112.
« vallat pourri », 127.
Vallauris, 24.
Vallongue (habitat), 55.
Var (fl.), 103, 167, 200.
Varaita (riv.), 167.
Varanegues (villa), Voir Psalmodi.
Vaubarnier, 193.
Vaunage. Voir Nages.
Velauni, 23, 109.
Velavii, 23.
Velia, 41, 43, 46, 175, 209, 220.
Vellaudunum, 23.
Vendres (étang), 118, 122, 210.
Ventabren, 22.
Verdon (riv.) grottes, 155.
Verduron, 112.
Vergoanum, 102.
Vergunni, 102.
verroterie. Voir balsamaires, perles.
Vetulonia, 37, 70.
Vézelay, 54.
Vic-la-Gardiole, 123.
Vichy, 54.
Vidourle (fl.), 120.
Vienne, 158.
Villaricos, 38, 53, 55, 57, 68, 71, 77.
Villefranche-sur-Mer, 79, 96.
Villepey, 210.
Vilsingen, 139.
vin, route du vin, 11, 39, 58, 166, 175, 197, 201-203, 218.
Vistre (fl.), 120.
Vitrolles (*oppidum*), 18, 131.
viviers, 210.
Vix, 29, 44, 51, 168-173, 219.
voies fluviales, 54, 59, 91, 111, 116, 137, 154, 163-166, 217-219.
voies maritimes, 29-34, 166, 175, 219.
voies terrestres, 43, 51, 54, 60, 65, 75, 93, 95-103, 110-114, 122, 132, 163-166, 172, 175, 193, 194, 200, 201, 206, 218, 219.
Volques Arécomiques, Tectosages, 172.
Volterra, 43.
Vulci (Etrurie), 37, 55.

Xerxès, 39, 45.

Zanaga, 69.

TABLE DES FIGURES

Fig. 1. — Carte des voies commerciales maritimes et terrestres de Marseille, avec l'indication des points de découverte des vases de bronze (bassins à décor de bossettes, cratères et chaudrons à protomés de griffon) 27

Fig. 2. — Carte des itinéraires phéniciens, étrusques et phocéens (d'après la carte de Laura Breglia) ..

Fig. 3. — Carte de la Gaule montrant l'aire de diffusion des céramiques, phénico-puniques, étrusques, ioniennes et massaliètes, des vases de bronze grecs (bassins à décor de bossettes, cratères et chaudrons à protomés de griffon) et des pointes de flèche en bronze 33

Fig. 4. — Typologie des amphores phéniciennes et puniques (d'après José M. Maña) 34

Fig. 5. — Pectoral d'or en forme de « peau de bœuf » du Carambolo à Tartessos (*Archivo. esp. Arqueologia*, 1959) .....

Fig. 6. — Plaquette d'or à rosettes et globules hémisphériques. Le Carambolo, Tartessos (*Id.*) 52

Fig. 7. — Carte du littoral avec l'emplacement des comptoirs grecs et des salines. Del. di Russo .... entre 90 et 91

Fig. 8. — Carte des étangs de Narbonne (d'après J. Campardou) 113

Fig. 9. — Carte de la céramique peinte à l'époque archaïque 115

Fig. 10. — Coupe du Baou Roux. Pâte dure grise, vernis brun-marron, décor fantaisiste (Borély, 9651) .. 115

Fig. 11. — Typologie des amphores peintes à la brosse (cols provenant des fouilles de Marseille : Négrel, I, 7, 887 c et 1, 1, B. 128; St-Jean, 10399) 180

Fig. 12. — Outre de soufflerie de forge avec sa tuyère sur un vase attique du VIe siècle (*Bull. Corresp. hellénique*, 1896) 180

Fig. 13. — « Engin » en forme de cabestan formant le lest de filets destinés à recueillir le corail des récifs sous-marins (relevé Ch. Lagrand) .....

Fig. 14. — Projet de restitution de l'engin de Cassidaigne avec l'armature du cercle de plomb de l'Ile Maïre (Relevé P. Pironin) 196

Fig. 15. — Pistes gauloises et voies romaines à l'Est du Rhône 206

Fig. 16. — Chapiteau grec d'ordre ionique provenant sans doute du temple d'Apollon situé sur la butte Saint-Laurent. Calcaire de La Couronne, 3e quart du VIe siècle (Relevé L. Ducaruge) 220

Les photographies sont dues à MM. Y. Rigoir, Briolle et au Service des Monuments Historiques; les relevés à MM. P. Pironin, M. Borély, Ch. Lagrand, Y. Rigoir, di Russo et la préparation des planches à M. P. Pironin.

TABLE DES PLANCHES

PLANCHE 1. : Sculpture.
PLANCHE 2 : Bronzes.
PLANCHE 3 : Terres cuites plastiques ioniennes.
PLANCHE 4 : Céramique peinte. Tessons à engobe des fouilles d'Ionie du Nord (Tessonnier de comparaison de la Direction).
PLANCHE 5 : Poterie étrusque, ionienne et italo-corinthienne (Marseille, Pertuis, Istres et comparaison).
PLANCHE 6 : Poterie rhodienne, ionienne, chiote. Marseille.
PLANCHE 7 : Poterie rhodienne, ionienne et imitations (Marseille, Saint-Blaise, Saint-Remy, Roquemaure).
PLANCHE 8 : Poterie ionienne sans engobe à surface lissée (Marseille).
PLANCHE 9 : Amphores ioniennes (Marseille, Ste-Anastasie).
PLANCHE 10 : Poterie grise et comparaisons d'Ionie.
PLANCHE 11 : Poterie grise. Marseille, Fontvieille, Le Pègue, St-Remèze, Chapieu.
PLANCHE 12 : Subgéométrique I. Nîmes, Roquemaure, Sève, Istres, Carnols.
PLANCHE 13 : Subgéométrique II. Marseille, Mont Garou, Le Pègue.
PLANCHE 14 : Poterie massaliète micacée et hallstattienne.
PLANCHE 15 : Tuyères, pesons, vaisselle locale.
PLANCHE 16 : Amphores puniques et sud-ibériques. Littoral et comparaisons (Fouilles sous-marines).
PLANCHE 17 : Céramique à vernis noir. Bols et coupes à lèvre d'origine ionienne. Marseille, Claps, La Couronne.
PLANCHE 18 : Céramique à vernis noir. Coupes ioniennes à pied haut, montrant l'évolution de la lèvre. Marseille, Fontvieille.
PLANCHE 19 : Céramique à bandes peintes. Marseille, Ampurias et comparaison.
PLANCHE 20 : Céramique à bandes peintes. Marseille, Antibes, Carnols.
PLANCHE 21 : Céramique à bandes peintes. Imitations locales.
PLANCHE 22 : Céramique grise. Types de décoration. Ionie, Marseille et région.
PLANCHE 23 : Céramique grise. Décor à rudentures et formes.
PLANCHE 24 : Céramique grise. Vasques et cols d'aiguières.
PLANCHE 25 : Céramique grise. Coupes carénées.
PLANCHE 26 : Céramique grise. Calices à col et pied hauts.
PLANCHE 27 : Céramique grise. Types de rebords de coupe.
PLANCHE 28 : Céramique grise. Bords droits.
PLANCHE 29 : Céramique grise. Bords droits.
PLANCHE 30 : Céramique grise. Bords retrécis.
PLANCHE 31 : Céramique grise. Bords roulés vers l'extérieur.
PLANCHE 32 : Céramique grise. Bords évasés vers l'extérieur.
PLANCHE 33 : Céramique grise. Bords biseautés vers l'intérieur.
PLANCHE 34 : Céramique grise. Types de rebord à marli.
PLANCHE 35 : Coupes à lèvre en pâte grise et imitations locales.
PLANCHE 36 : Subgéométrique I. Marseille, Mont Garou, comparaisons.
PLANCHE 37 : Subgéométrique II. Le Pègue, Malpas, Durban, comparaisons.
PLANCHE 38 : Céramique aberrante et imitations indigènes.
PLANCHE 39 : Epave étrusque d'Antibes.
PLANCHE 40 : Epave étrusque d'Antibes.
PLANCHE 41 : Amphores phéniciennes et étrusques.
PLANCHE 42 : Amphores puniques et punico-ibériques (type C).
PLANCHE 43 : Amphores massaliètes de forme sphérique et ovoïde.
PLANCHE 44 : Amphores massaliètes en pâte micacée.
PLANCHE 45 : Rebords d'amphores massaliètes.
PLANCHE 46 : Rebords d'amphores massaliètes.
PLANCHE 47 : Poterie peinte à engobe et sans engobe (Asie Mineure et Marseille).
PLANCHE 48 : Poterie peinte (Marseille et région).
PLANCHE 49 : Poterie peinte et poterie grise.
PLANCHE 50 : Poterie locale à pâte blanche et grise.